

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

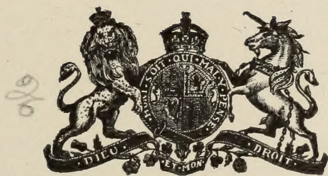
VOLUME 18

DEUXIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1910



VOLUME XLIV

Voir aussi la liste numérique, page 5.

INDEX ALPHABÉTIQUE
DES
DOCUMENTS PARLEMENTAIRES
DU
PARLEMENT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION, ONZIÈME PARLEMENT, 1910

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

Voir aussi l'Index Alphabétique, page 1.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates axquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Volume I, parties A, C à J (inclusivement) L, M, N; volume III, parties V, W, X, Y. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding. Volume II, parties B, K, et O à U, (inclusivement), présenté le 12 janvier 1910, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présentés le 12 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 18 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 24 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 14 mars 1910, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*a*. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 3 février 1910, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*b*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 30 avril 1910, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*c*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 20 avril 1910, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1909. Présentée le 21 mars 1910, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1909.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1909.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurances du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1909... .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 5.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie I. Commerce du Canada. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*a*. Rapport du ministère du Commerce. Partie II. Commerce du Canada avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Partie III.—Commerce du Canada avec les pays étrangers, autres que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 29 novembre 1909, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Partie IV.—Commerce du Canada. Renseignements divers. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*d*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Partie V.—Statistiques des céréales, y compris la saison de la récolte terminée le 31 août 1909, et la saison de navigation terminée le 10 décembre 1909. Présenté le 18 mars 1910, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Partie VI.—Services de paquebots subventionnés et statistiques, et estimations pour l'exercice 1910-1911. Présenté le 3 mai 1910, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*f*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Partie VII.—Commerce des pays étrangers, et traités et conventions. Présenté le 25 avril 1910, par sir Wilfrid Laurier.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*g*. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 14 février 1910, au sujet des relations commerciales avec l'Allemagne. Présentée le 15 février 1910, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour les documents parlementaires.

10*h*. Relations de commerce avec l'Allemagne, n° 2. Présentées le 2 mars 1910. par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Imprimées pour les documents parlementaires.*

10*i*. Correspondance au sujet de négociations entre les Etats-Unis et le Canada concernant les relations commerciales. Présentée le 27 avril 1910, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimée pour les documents parlementaires.

10*j*. Relations de tarif entre les Etats-Unis et le Canada. Présentées le 3 mai 1910, par sir Richard Cartwright.. .. ..*Imprimées pour les documents parlementaires.*

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. Paterson.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Partie I.—Accise. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. Templeman.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 8.

13. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

14. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1909... ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 9.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

17. Statistiques criminelles, pour l'année expirée le 30 septembre 1909.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

18. Relevé des élections partielles (dixième parlement) de la Chambre des communes du Canada, tenues durant le cours de l'année 1908. Présenté le 4 février 1910, par l'honorable C. Murphy... .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

18*a*. Relevé des élections partielles (dixième parlement) de la Chambre des communes du Canada, tenues dans le cours de l'année 1909. Présenté le 2 mars 1910, par l'honorable C. Murphy.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 10.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable W. Pugsley.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

19*a*. (Pas de publication.)

19*b*. (Pas de publication.)

19*c*. Rapport supplémentaire de la Commission des eaux limitrophes, 1909. Présenté le 19 novembre 1909, par l'honorable W. Pugsley.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

19*d*. Rapport de la Commission des eaux limitrophes sur le barrage et les travaux de contrôle de l'écoulement des eaux, à la décharge du lac Erié,—ainsi que les annexes accompagnant le dit rapport. Présenté le 17 février 1910, par l'honorable W. Pugsley.
Pas imprimé.

VOLUME 10—*Suite.*

19*e*. Correspondance supplémentaire au sujet du traité des voies fluviales internationales,—et rapport sur la division des eaux de la rivière Sainte-Marie et de la Rivière-au-Lait. Présentée le 4 avril 1910, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 11.

20*a*. Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1909. Présentée le 21 mars 1910, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des chemins de fer, pour l'année expirée le 30 juin 1909. Présentée le 12 janvier 1910, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*c*. Le quatrième rapport du Bureau des commissaires des chemin de fer du Canada jusqu'au 31 mars 1908, pour l'année expirée le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*d*. Rapport sur les études du tracé du chemin de fer de la baie d'Hudson. Présenté le 13 décembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21. Quarante-deuxième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1909.—Marine. Présenté le 15 novembre 1909, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

VOLUME 12.

21*a*. Huitième rapport de la Commission de géographie du Canada, renfermant toutes ses décisions jusqu'au 30 juin 1909. Présenté le 25 novembre 1909, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

21*b*. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1909.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Quarante-deuxième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1909.—Pêcheries. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

22*a*. Preuve faite devant le commandant William Wakeham, M.D., officier en charge de la division des pêcheries du golfe dans Québec et les Provinces maritimes, au sujet de la pêche du homard.—Vols: I et II, 1909. Présenté le 11 mars 1910, par l'honorable W. Templeman. Aussi copie du rapport du commandant Wakeham sur le même sujet.
Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14.

23. Rapport des commissaires des Ports, etc., au 31 décembre 1908. Présenté le 13 janvier 1910, par l'honorable R. Lemieux.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

23a. Rapport du Président de la Commission de l'Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable S. A. Fisher... .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

24. Rapport du ministre des Postes, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

25. Rapport du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25a. Rapport de l'Astronome en chef.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

25b. Rapport annuel de la division du Service topographique.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25c. Rapport du Haut-commissaire du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909 par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26. Rapport sommaire de la division de géologie du ministère des Mines, pour l'année civile 1909... .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

26a. Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

27. Rapport du département des Affaires des sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1909. Présenté le 12 janvier 1910, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 25 novembre 1909, par l'honorable C. Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

29a. Conférence impériale avec les représentants des gouvernements autonomes sur la défense navale et militaire de l'empire, 1909. Présenté le 17 novembre 1909, par sir Frederick Borden. Aussi des papiers supplémentaires concernant l'Australie et la Nouvelle Zélande. Présentés le 10 décembre 1909, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18—*Fin.*

29*b*. Rapport du département des Affaires extérieures, 1909.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du service civil du Canada, 1909. Présentée le 12 janvier 1910, par l'honorable C. Murphy.. .. ..*Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

31. Premier rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour le période comprise entre le 1er septembre 1908 et le 31 août 1909. Présenté le 10 décembre 1909, par l'honorable C. Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 18 avril 1910, par l'honorable C. Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 19.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1908-1909. Présenté le 11 novembre 1909, par l'Orateur... .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'hono. A. B. Aylesworth.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du conseil de la milice, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 1er décembre 1909, par sir Frederick Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35*a*. Rapport intérimaire du conseil de la milice pour le Canada concernant l'entraînement de la milice durant la saison de 1909. Présenté le 25 avril 1910, par sir Frederick Borden.. .. ..*Imprimé pour la distribution.*

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 mars 1910, par l'honorable L. M. King.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*a*. Rapport du sous-ministre du Travail sur les conditions industrielles dans les bassins houillers de la Nouvelle-Ecosse. Présenté le 26 novembre 1909, par l'honorable L. M. King.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

37. Cinquième rapport des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1909-1910. Présenté le 15 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Pas imprimé.*

39. Relevé conforme à l'article 17 de la Loi d'assurance du service civil, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 16 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.
Pas imprimé.

40. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er avril 1909 au 10 novembre 1909, conformément à la Loi des subsides, 1909. Présenté le 16 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Pas imprimé.*

41. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le

VOLUME 19—*Suite.*

salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1909. Présenté le 16 novembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Pas imprimé.*

42. Rapport du nombre d'agents de police employés sur le chemin de fer Transcontinental, conformément aux dispositions de l'article 6, chapitre 92, Statuts revisés du Canada. Présenté le 19 novembre 1909, par l'honorable A. B. Aylesworth.. .. .. ..*Pas imprimé.*

42a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 novembre 1909.—Copie de tous rapports, lettres, communications et documents concernant la démission de Hugh D. Lumsden de sa charge d'ingénieur en chef du chemin de fer National-Transcontinental, y compris copie de toutes lettres, communications ou rapports du dit Hugh D. Lumsden au premier ministre, au sujet de sa démission ou des affaires du dit chemin de fer. Présentée le 23 novembre 1909.—*M. Borden.*
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

42b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer et la Commission du chemin de fer Transcontinental concernant les sous-contrats donnés pour la construction du chemin de fer Transcontinental dans le Nouveau-Brunswick et le défaut, par les sous-entrepreneurs, de payer les approvisionnements et matériaux fournis par les fermiers, marchands ou autres, pour usage dans les dits travaux. Présentée le 13 décembre 1909.—*M. Crocket*.. .. ..*Pas imprimée.*

42c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de toute correspondance relative à une lettre de l'Auditeur général au secrétaire de la Commission du chemin de fer National-Transcontinental, en date du 18 août 1909, au sujet de 64,192 verges cubes de travaux d'excavation classifiés à un prix moyen de 83.06 cents et subséquemment classifiés de nouveau à $1.10\frac{1}{4}$ par verge cube, soit une augmentation de $17,453.80 dans le coût. Présentée le 13 décembre 1909.—*M. Lennox.*
Pas imprimée.

42d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 décembre 1909.—Copie de tous les certificats, recommandations, lettres, mémoires et documents, en rapport avec l'avancement de M. McIntosh, le 16 novembre 1908, du poste d'ingénieur divisionnaire, division n° 6, district F, à celui d'assistant ingénieur de district, district F, et l'augmentation de son traitement porté de $200 à $275 par mois. Aussi, de toutes les plaintes contre la conduite professionnelle ou la compétence de M. McIntosh adressées à la Commission du chemin de fer Transcontinental ou au ministère des Chemins de fer avant la date de l'avancement. Présentée le 29 janvier 1910.—*M. Lennox.*
Pas imprimée.

42e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de toute correspondance entre les raisons légales suivantes: Rothwell et Johnson, Rothwell, Johnson et Bergeman, et Rothwell, Johnson et Stubbs, d'une part, et le gouvernement ou les Commissaires du chemin de fer Transcontinental, de l'autre part, quant aux instructions données aux procureurs en rapport avec les services professionnels rendus dans la préparation des titres des propriétés acquises par le gouvernement, et aux mémoires de frais et honoraires des dites raisons légales; ainsi que de tous les documents, lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière que ce soit aux détails des sommes demandées par les dits procureurs, tel qu'il appert sur la page W-370 du rapport de l'Auditeur général de 1909, se montant en tout à $1,376.60. Présentée le 24 janvier 1910.—*M. Meighen*.. .. ..*Pas imprimée.*

42f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 décembre 1909.—Etat faisant connaitre: 1. Les noms et adresses des ingénieurs qui ont fait le relevé et le tracé de la ligne de la division est du Transcontinental, et la section de cette ligne

VOLUME 19—*Suite.*

confiée à chaque ingénieur. 2. Le nom et l'adresse de l'ingénieur qui a préparé le cahier des charges de la section ou partie de ligne embrassée dans chaque contrat. 3. Les noms des ingénieurs représentant le ministère des Chemins de fer ou la Commission du chemin de fer, et le Grand-Tronc-Pacifique, qui ont conjointement déterminé la forme et la rédaction des devis, tel que voulu par la clause septième de la convention conclue entre le gouvernement et la compagnie. 4. Les noms de ceux des ingénieurs chargés de remplir quelqu'une des fonctions ci-dessus mentionnées qui ont depuis été employés en rapport avec la construction, la période de ce dernier emploi, les fonctions dont ils étaient chargés, et, dans le cas de la cessation de leur emploi, la cause de ce renvoi. 5. Les noms et les adresses de tous les ingénieurs au service de la Commission du chemin de fer, ou du ministère des Chemins de fer, dans les districts B et F de la dite division est, depuis le commencement de la construction de la voie ferrée; la nature des fonctions de chacun d'eux; le salaire de chacun; les avancements, augmentations de salaire, démissions et renvois qui ont eu lieu; les raisons de chaque avancement, démission ou renvoi, ainsi que copie de toutes les plaintes déposées entre les mains des commissaires, ou de leur ingénieur en chef, ou du ministère, contre quelques-uns de ces ingénieurs. 6. Les noms des ingénieurs maintenant en charge des districts B et F, ou qui y travaillent, et la nature des fonctions et le salaire de chacun d'eux. Présentée le 3 février 1910.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

42*g*. Rapport intérimaire des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour les neuf mois terminés le 31 décembre 1909, faisant connaître les recettes et dépenses en rapport avec la division de l'est du dit chemin de fer, et telles autres matières rattachées au dit chemin de fer et qui paraissent être d'intérêt public. Présenté le 4 février 1910, par l'honorable G. P. Graham.. .. ..*Pas imprimé.*

42*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1910.—Etat faisant connaître les objections écrites émises, depuis le 28 juillet 1908, à l'encontre de la classification dans les travaux du Transcontinental; les objections qui ont été formulées au sujet de l'excédent des dépenses, depuis le 2 octobre 1908; aussi copie de ces objections. Présentée le 17 février 1910.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

42*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1910.—Etat faisant connaître: (*a*) les noms des entrepreneurs de la construction du chemin de fer Transcontinental, le nombre des contrats, le nombre de milles, et la localité couverts par les contrats; (*b*) la dépense estimative en rapport avec chaque contrat, lors de son adjudication, calculée d'après les quantités approximées par l'ingénieur, aux taux de la soumission acceptée; (*c*) l'augmentation ou la diminution estimatives de la dépense, en chaque cas, occasionnées par des changements dans le tracé de la ligne, le devis, la construction, les matériaux, les rampes, ou d'autre nature, survenus depuis l'adjudication du contrat; (*d*) les sommes demandées dans les décomptes progressifs, pour chaque contrat, jusqu'à ce jour,—les sommes payées en rapport avec chaque contrat, et les sommes ultérieures approximées et requises pour terminer les travaux, en chaque cas; (*e*) la quantité estimative, calculée par l'ingénieur, d'excavation dans le roc solide, dans les cailloux, et dans le sol ordinaire, sur le parcours de la ligne sous contrat, en chaque cas; le coût estimatif de chaque classe d'ouvrage calculé d'après les taux de la soumission acceptée; la dépense réelle, jusqu'à ce jour, dans ces trois classes de travaux, telle qu'établie par les décomptes progressifs; les sommes effectivement versées sous ces trois rapports, et les quantité estimatives de l'ouvrage non encore accompli, ainsi que les sommes estimatives encore requises pour terminer ces trois classes d'ouvrage, en rapport avec chaque contrat. Aussi, quant à tous les contrats, en sus des 21 qui sont compris dans la réponse à ordre du 26 avril 1909, n° 46*h*, (*a*) copie de la liste des item en détail contenus dans les quantités estimatives, préparées par l'ingénieur en rapport

VOLUME 19—*Suite.*

avec chaque contrat, pour chaque classe de travaux et de matériaux, et du sommaire, de la dépense totale estimative calculée d'après les taux de la soumission acceptée; (*b*) copie de toutes les soumissions reçues; (*c*) tableaux en détail des quantités de travaux et de matériaux, des différentes classes, effectivement exécutés ou fournis, jusqu'à ce jour, et classifiés, et de la dépense totale occasionnée par les dits travaux; aussi, tableau en détail des quantités approximées de travaux qui doivent être faits, et des matériaux qui doivent être fournis ultérieurement, et classifiés, ainsi que de la dépense totale estimative de ces travaux et matériaux calculée d'après les prix du contrat. Présentée le 17 février 1910.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

42*j*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 14 février 1910.—Copie de toute correspondance, soumissions, références, rapports, relevés et décrets du conseil au sujet de l'ajustement de l'item en litige de 581 verges cubes d'excavation, spécifié comme devant être réduit à 10 cents au lieu de $2.50 la verge cube, tel que mentionné dans une lettre de l'Auditeur général au secrétaire de la Commission du chemin de fer Transcontinental, en date du 18 août 1909. Présentée le 24 février 1910.—*M. Lennox.* *Pas imprimée.*

43. Rapport de M. Robert M. Coulter, sous-ministre des Postes, sur sa mission en Australie et à la Nouvelle-Zélande pour s'entendre avec les gouvernements de ces deux pays sur les moyens les plus propres à établir un service par steamers entre l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, *viâ* le Canada, sur les océans Atlantique et Pacifique. Présenté le 22 novembre 1909, par sir Wilfrid Laurier. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

44. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 16 novembre 1909.—Copie de toute correspondance, documents et papiers de quelque nature que ce soit, non présentés jusqu'ici, touchant le traité récemment conclu avec la République française, ou toute modification qui y aurait été faite. Présentée le 24 novembre 1909.—*M. Borden.* *Pas imprimée.*

45. Procès-verbaux de la Commission d'économie interne pour l'année écoulée, conformément à la règle 9 de la Chambre. Présentés le 24 novembre 1909, par l'Orateur. *Pas imprimés.*

46. Etat détaillé des obligations et effets enregistrés dans le département du secrétaire d'Etat, depuis le dernier état du 2 février 1909, soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32, chapitre 19, des Statuts revisés du Canada, 1906. Présenté le 25 novembre 1909, par l'honorable C. Murphy.. .. ..*Pas imprimé.*

47. Etat de demandes d'enregistrement en vertu de l'article 33 du chapitre 125 des Statuts revisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant les unions ouvrières". Présenté le 25 novembre 1909, par l'honorable C. Murphy.. .. ..*Pas imprimé.*

48. Décrets du conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII. Présentés le 29 novembre 1909, par l'honorable F. Oliver..*Pas imprimés.*

49. Décrets du conseil publiés dans la "Gazette du Canada", et la "Gazette de la Colombie-Britannique", entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, sous le régime des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 29 novembre 1909, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimés.*

VOLUME 19—*Suite.*

50. Décrets du conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales, articles 7 et 13 du chapitre 56 des Statuts revisés du Canada. Présentés le 29 novembre 1909, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimés.*

51. Décrets du conseil passés entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, conformément aux dispositions de la Loi du parc des Montagnes rocheuses, article 5 du chapitre 60 des Statuts revisés du Canada. Présentés le 29 novembre 1909, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimés.*

52. Décrets du conseil publiés dans la "Gazette du Canada" entre le 1er décembre 1908 et le 31 octobre 1909, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908. Présentés le 29 novembre 1909, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimés.*

53. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 novembre 1909.—Copie de toute correspondance et papiers concernant la demande faite par le service d'immigration des Etats-Unis au ministre de l'Intérieur, pour la déportation d'une madame Goby que l'on allègue avoir émigré du Canada aux Etats-Unis par voie du port du Sault Sainte-Marie, Michigan, et aussi, copie de tous ordres administratifs, rapports et décisions concernant toute action prise à ce sujet par le ministère de l'Intérieur. Présentée le 1er décembre 1909.—*M. Boyce*.. .. ..*Pas imprimée.*

54. Ordres généraux de la milice émis entre le 1er février et le 1er novembre 1909, inclusivement. Présentés le 1er décembre 1909, par sir Frederick Borden.. .. ..*Pas imprimés.*

55. Rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 3 décembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour les documents parlementaires.

56. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 12 mai 1909, au sujet d'une dépêche du très honorable le principal secrétaire pour les Colonies, transmettant une invitation du secrétaire honoraire du douzième Congrès international sur l'alcoolisme au gouvernement de nommer des délégués pour prendre part au congrès en question. Présentée le 6 décembre 1909, par sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 novembre 1909.—Copie de tous mémoires, rapports et correspondance en la possession du gouvernement, et de tous documents non encore soumis à la Chambre concernant le tracé d'une route pour un tunnel sous le détroit de Northumberland entre la terre ferme et la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, et aussi concernant la construction du dit tunnel. Présentée le 6 décembre 1909.—*M. Warburton*.. .. ..*Pas imprimée.*

58. Etat donnant la correspondance, ordres en conseil, plans et papiers, etc., en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 7 décembre 1909, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

58*a*. Liste des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien pendant l'année expirée le 31 octobre 1909. Présentée le 18 janvier 1910, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimée.*

59. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 16 novembre 1909.—Copie de tous décrets du conseil et de tous règlements actuellement en vigueur au sujet de l'immigration en Canada; aussi copie de tous les règlements en vigueur présentement au sujet de l'immigration au Canada. Présentée le 9 décembre 1909.—*M. Wilson (Lennox)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 novembre 1909.—Etat faisant connaître : 1. Le nombre des demandes adressées à la Commission des chemins de fer pour protection aux traverses de chemins de fer existantes, en vertu du chapitre 32 des Statuts de 1909, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, et (*a*) le nombre de demandes accordées, (*b*) le nombre de demandes refusées, la date du renvoi de la demande, et les raisons du refus. 2. Les noms des requérants en chaque cas. 3. Les cas où la commission, de son propre chef, a ordonné des mesures de protection aux traverses en vertu de la dite loi. 4. Les sommes employées par la commission, à même la "Caisse des passages à niveau", établie par la dite loi, et les traverses pour lesquelles ces sommes ont été employées. 5. La nature ou la description des traverses en question, ainsi que la nature, la description et le coût, en chaque cas, des ouvrages de protection ordonnés ou décrétés par la commission. 6. La somme que la commission, en chaque cas, a ordonné de payer à même la dite caisse, ou d'être payée par la compagnie de chemin de fer, ou la municipalité, ou autre personne intéressée dans le litige. 7. Les cas pour lesquels l'ouvrage ordonné : (*a*) a été complété, (*b*) est en voie d'exécution, (*c*) les cas où la municipalité s'est conformée à l'ordre de la commission, et (*d*) les cas où la municipalité a refusé de se conformer à l'ordre émis. Présentée le 14 décembre 1909.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

61. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 novembre 1909.—Etat indiquant quelles terres des sauvages dans les limites du territoire actuellement compris dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta ont été vendues chaque année depuis le 30 juin 1900, ainsi que le nom de chaque réserve, la superficie vendue annuellement, la moyenne des prix réalisés et les montants payés aux sauvages intéressés, lors de la vente, en vertu des termes de cession. Présentée le 15 décembre 1909.—*M. McGrath*.. .. ..*Pas imprimée.*

62. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 novembre 1909.—Etat indiquant les étendues de terres vendues ou louées à titre de gisements d'huile dans le Nord-Ouest, la quantité vendue ou louée, la date dans chaque cas, les noms des acquéreurs ou locataires, et dans le cas de terres louées, les diverses cessions de ces terrains, s'il en est, et les dates des dites cessions. Présentée le 15 décembre 1909.—*M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 novembre 1909.—Etat donnant copie du contrat pour le dragage de la rivière Napanee pendant l'été de 1909 ; le nom de l'entrepreneur qui a obtenu le contrat ; les noms de l'ingénieur en charge des travaux et de l'inspecteur ; la profondeur et la largeur du chenal après le dragage ; le temps employé pour le parachèvement de l'entreprise ; le montant total dépensé pour les travaux. Aussi, indiquant si les travaux ont été faits à la journée ou à la verge, et les prix payés par jour ou par verge. Présentée le 15 décembre 1909.—*M. Wilson (Lennox)*.. .. ..*Pas imprimée.*

64. Rapport fait au Parlement en conformité du chapitre 47, article 4, Statuts revisés, 1906, contenant copie du décret du conseil touchant les permis aux navires de pêche des Etats-Unis à l'effet de leur permettre d'acheter les appâts, la glace, les lignes, etc., durant le cours de l'année 1910. Présenté le 16 décembre 1909, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimé.*

65. Etat conforme à l'article 16 de la Loi des rentes viagères par l'Etat, 1908, contenant un relevé des transactions faites pendant l'exercice clos le 31 mars 1909, avec copie des règlements faits en vertu de l'article 13 de la loi. Présenté le 17 décembre 1909, par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

66. Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1909. Présenté le 12 janvier 1910, par l'honorable A. B. Aylesworth.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 19—*Suite.*

67. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de tous les rapports et correspondance en rapport avec la section 29, township 9, rang 22, à l'ouest du 4e méridien, ainsi que des demandes de droit de voie et de sites de gares pour chemins de fer dans les limites de cette section. Présenté le 12 janvier 1910.—*M. McGrath*.. .. ..*Pas imprimée.*

68. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Copie de tous papiers, rapports, correspondance, etc., entre le ministère de l'Intérieur et ses officiers et agences et toutes autres personnes au sujet du ¼ S.-O. de la S. 24, R. 38, T. 10, à l'ouest du 3e méridien, et des réclamations respectives de Alan R. Mudie et de Thos. W. Warwick concernant la possession de ces terres. Présentée le 12 janvier 1910.—*M. Lake*.. .. ..*Pas imprimée.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 15 décembre 1909.—Liste des noms des 221 membres de la Chambre des communes, prévus par l'article premier, chapitre 41, 6-7 Edouard VII, Statuts du Canada, 1907, à l'exception du siège ou des sièges qui sont devenus vacants. Présentée le 12 janvier 1910.—*M. White (Renfrew).* *Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 novembre 1909.—Etat indiquant, pour l'exercice clos le 31 mars 1909, le nombre d'incubateurs et de couveuses artificielles, respectivement, importés des Etats-Unis en Canada, et le coût total de chaque appareil. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. White (Renfrew)*....*Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 novembre 1909.—Copie de toutes lettres, télégrammes, demandes, contrats et correspondance au sujet du frai cueilli pour l'établissement de piscifacture de l'île du Serpent, lac Winnipegosis, en 1907, 1908 et 1909. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Campbell*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 15 décembre 1909.—Etat donnant la liste de tous les experts, aviseurs techniques et officiers spéciaux en général, engagés par le gouvernement relativement au programme de défense navale et à son exécution, leurs noms, leurs qualifications spéciales, la durée de leur engagement et le taux de leur rémunération, ainsi que le montant total dépensé jusqu'à date à cet effet. Aussi, les montants dépensés jusqu'à date pour articles, livres, instruments et objets de tout genre se rattachant au dit programme de défense navale. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Monk*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

73. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Etat faisant connaître le nombre de phares dans la Colombie-Britannique; les salaires des gardiens de phare à la fin de l'exercice financier 1907-1908; les salaires actuels; les raisons pour lesquelles certains salaires ont été diminués, et à quelles dates cette diminution a eu lieu. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Smith (Nanaïmo).* *Pas imprimée.*

74. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 18 novembre 1909.—Copie de tous décrets du conseil, correspondance, documents et papiers de toute nature concernant la vente projetée ou la disposition de quelque partie de la réserve des sauvages Piégans, dans la province de l'Alberta, y compris toute annonce de telle vente et un compte rendu de la manière dont les dits sauvages ont consenti à la dite vente ou disposition. Aussi, état indiquant le nombre des sauvages actuellement sur la dite réserve ayant droit de vote au sujet de la dite vente projetée. Et aussi, toute information en la possession du département ou de ses officiers se rapportant aux procédures suivies au sujet de la vente projetée. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Herron.* *Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 décembre 1909.—Copie de tous documents, rapports, correspondance, etc., entre le ministère de l'Intérieur, ses fonctionnaires, ses agents, et toute autre personne au sujet du $\frac{1}{4}$ de la section S.-O. 16-30-9, à l'ouest du 3e méridien, et les titres respectifs que prétendent y avoir Thos. Paterson et J. F. Sibbald. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Lake.. .. ..Pas imprimée.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 novembre 1909.—Etat indiquant approximativement le montant de recettes perçues par le gouvernement entre le 1er janvier et le 1er novembre 1909 dans les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan, respectivement, à titre de paiements pour terrains houillers, droits régaliens sur le charbon, boni et loyers de terres boisées, droits sur bois, terres à foin, pâturages, terres irriguées, terres des écoles, minéraux, pouvoirs d'eau, terres à carrières, terres des sauvages, ou à titre de toutes autres ressources naturelles dans chacune des dites provinces. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. McCarthy.. .. ..Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 décembre 1909.—Copie de tous documents et papiers concernant l'expédition des grains de l'Ouest. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Taylor (Leeds).. .. ..Pas imprimée.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 novembre 1909.—Copie de toutes lettres, correspondance, plaintes ou autres papiers provenant de sauvages ou autres personnes concernant la manière dont les sauvages de Saint-Pierre ont été traités en ce qui concerne les terres qui leur ont été allouées par le gouvernement à la suite de la cession de la réserve Saint-Pierre. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Bradbury.. .. ..Pas imprimée.*

78*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 décembre 1909.—Copie de toutes les instructions envoyées à J. O. Lewis, agent des sauvages à Selkirk, au sujet de l'émission de lettres patentes en faveur des sauvages y ayant droit en rapport avec l'abandon de la réserve Saint-Pierre. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Bradbury.. .. ..Pas imprimée.*

78*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Etat indiquant tous les deniers payés par le gouvernement au sujet de la cession de la réserve Saint-Pierre, à qui ils ont été payés et pourquoi. Aussi relevé de toutes sommes payées pour le transport des sauvages sur la nouvelle réserve au lac Winnipeg, à qui elles ont été payées et pourquoi. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Bradbury. Pas imprimée.*

78*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de toutes les instructions envoyées à l'agent des sauvages, à Selkirk, en rapport avec l'action des sauvages de Saint-Pierre aliénant les terrains ou disposant des terrains qu'ils occupent depuis la rétrocession de leur réserve;—un état faisant connaître tous ceux qui ont droit de recevoir des lettres patentes de terrains depuis la rétrocession de la réserve,—les demandes faites par ceux qui ont, de ce fait, droit à des lettres patentes, et les reçus obtenus pour lettres patentes émises en faveur de ceux qui y avaient droit pour la raison ci-haut mentionnée. Présentée le 13 janvier 1910.—*M. Bradbury. Pas imprimée.*

78*d*. Copie des papiers concernant la réserve sauvage Saint-Pierre, comprenant les instructions et la commission décernée à M. H. M. Howell, le rapport de M. Howell, et l'annonce publiée au sujet de la vente de terres à l'enchère. Présentée le 27 janvier 1910, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

78*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 janvier 1910.—Copie de tous comptes de George Tracey, de Selkirk, contre des sauvages de la réserve Saint-Pierre, Manitoba, actuellement dans les dossiers du département des Affaires des sauvages ici, et de toute correspondance à ce sujet dans le dit département. Présentée le 31 janvier 1910.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

78*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 février 1910.—Copie de tous papiers et instructions à A. S. Williams, greffier en loi de la division des Affaires des sauvages, et à S. Swinford, inspecteur des sauvages, Winnipeg, au sujet de leurs travaux relatifs aux sauvages de Saint-Pierre, Manitoba. Aussi, copie du rapport de ces messieurs au sujet de leurs susdits travaux au cours de ces dernières semaines en rapport avec les sauvages de Saint-Pierre Présentée le 4 avril 1910.—*M. Bradbury.* *Pas imprimée.*

79. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 26 novembre 1909, pour la production de copie des diverses plaintes faites par différentes personnes, en 1908 et 1909, au ministre de l'Intérieur ou au surintendant de l'immigration, au sujet de la manière dont les immigrants ont été traités à Québec. Présentée le 13 janvier 1910.—*Hon. M. Landry.* *Pas imprimée.*

80. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 2 décembre 1909, pour la production d'une copie de tous les comptes produits pendant l'exercice 1907-1908 au ministère de l'Intérieur par Sosthène Morisset, l'un des commis du bureau d'immigration à Québec. Présentée le 13 janvier 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*a*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 3 décembre 1909, pour la production d'une copie:—1. Du certificat médical donné par les docteurs Pagé et Nadeau pour justifier l'ordre du renvoi de l'immigrant Otto Nittenen, en novembre 1908; 2. De la correspndance échangée à ce sujet entre l'agent de la Compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien, M. Jules Hone, et MM. Lavoie et Stein, du bureau d'immigration à Québec, et le surintendant général de l'immigration, M. W. D. Scott, à Ottawa, en novembre et en décembre 1908. Présentée le 13 janvier 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*b*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 3 décembre 1909, pour la production d'une copie de la liste de présence et de paie des employés au bureau d'immigration, à Québec, pour les quatre premiers mois de la présente année. Présentée le 13 janvier 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*c*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 2 décembre 1909, pour la production d'une copie du "Report of Detentions and Deportations at the port of Quebec for the month of November, 1908". Présentée le 13 janvier 1910.—*Hon. M. Landry*.. ..*Pas imprimée.*

80*d*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 janvier 1910, pour la production devant cette Chambre d'une copie de la liste de présence et des bordereaux de paye des employés du bureau d'immigration à Québec pour les mois de janvier, février, mars et avril 1909. Présentée le 10 février 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*e*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 12 janvier 1910, pour la production du rapport fait en 1906 au ministère de l'Intérieur par M. Blair sur l'enquête par lui tenue à Québec, au bureau de l'immigration, au sujet de certaines plaintes concernant l'administration du dit bureau. Présentée le 22 février 1910.—*Hon. M. Landry.* *Pas imprimée.*

80*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 décembre 1909.—Copie de la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1908 entre les médecins examinateurs des immigrants et le surintendant de l'immigration à l'égard de l'inspection des immigrants. Présentée le 23 mars 1910.—*M. Paquet*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

80*g*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 10 mars 1910, pour la production de toutes plaintes portée au ministère de l'Intérieur contre l'agent actuel de l'immigration à Québec, et de toute la correspondance échangée à ce sujet entre les différentes parties en cause et le ministère ou aucun de ses officiers. Présentée le 6 avril 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*h*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 2 mars 1910, pour la production de toute correspondance entre l'agent actuel d'immigration à Québec et ses supérieurs du ministère de l'Intérieur au sujet de la mise à la retraite, de la destitution, ou de la promotion des officiers sous son contrôle, ou de l'augmentation ou de la diminution de leurs salaires ou traitements. Présentée le 6 avril 1910.—*Hon. M. Landry.* *Pas imprimée.*

80*i*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 1er février 1910, pour la production d'une copie des comptes envoyés par le retaurateur Jacques Déry, au département de l'Immigration, pour repas fournis aux employés de l'immigration à Québec depuis le 1er janvier 1906 jusqu'au 1er janvier 1910, spécifiant, séparément pour chaque employé, la date de chaque repas et le montant demandé, ainsi qu'une copie de tous les comptes envoyés de temps à autre par le même restaurateur, pendant la même période, pour repas donnés et provisions fournies en rapport avec le bureau de l'immigration à Québec. Présentée le 6 avril 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*j*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 10 mars 1910, pour la production de toute la correspondance échangée, entre le département de l'immigration et le docteur Jos. P. Lavoie, agent d'immigration à Québec, depuis la nomination de ce dernier en rapport avec les sujets suivants, savoir:—Les frais d'installation de son bureau, la pose du téléphone, le coût et l'usage de cet instrument, l'installation d'éventails électriques dans le réfectoire des immigrants, dans la salle à dîner de l'agent, les changements à opérer dans le personnel du bureau de Québec, la nomination de nouveaux employés et tout sujet concernant l'administration interne de son bureau. Présentée le 13 avril 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*k*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 avril 1910, pour la production des demandes ou des plaintes faites par les compagnies de navigation, depuis cinq ans, au sujet de l'insuffisance des moyens d'accomodation mis à la disposition des autorités de la Grosse-Ile pour le bénéfice des immigrants obligés par les règlements à y séjourner. Présentée le 2 mai 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*l*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 26 avril 1910, pour la production d'une copie de la feuille de présence des employés du bureau d'immigration à Québec pour le mois d'octobre 1908. Présentée le 4 mai 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

80*m*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 avril 1910, pour la production d'une copie des feuilles de présence des employés du bureau d'immigration à Québec depuis le 1er avril 1909 jusqu'à ce jour, ainsi que la copie des bordereaux de paie, pendant la même période, des mêmes employés. Présentée le 4 mai 1910.—*Hon. M. Landry.* *Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 novembre 1909.—Etat faisant connaître, en ce qui regarde les établissements ou appareils pour la réduction du chien de mer érigés par ou pour le gouvernement, ou maintenus en tout ou en partie par le gouvernement: (*a*) le coût de construction; (*b*) le coût annuel du maintion en chaque année; (*c*) l'endroit; (*d*) la quantité de chiens de mer y réduite ,et (*e*) la somme provenant de la vente ou de la disposition des résidus, en chaque année. Présentée le 17 janvier 1910.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

82. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Copie de toute correspondance, rapports, documents et papiers concernant la question de la pêche du saumon de la rivière au Saumon, comté de Digby, N.-E., et les échelles à poissons dans la dite rivière. Présentée le 17 janvier 1910.—*M. Jameson.* *Pas imprimée.*

83. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 novembre 1909.—Copie de tous rapports, correspondance et autres papiers concernant la condition et l'entretien de la bouée située sur le récif "Old Proprietor", dans baie de Fundy, depuis le 1er janvier 1908; et de tous rapports, correspondance et autres papiers concernant l'établissement, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement du bateau et de la station de sauvetage à Seal-Cove, baie de Fundy. Aussi, copie de toutes instructions adressées au capitaine Lisgar au sujet de l'enquête sur le naufrage du steamer "Hestia", du verdict et du rapport sur la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1910.—*M. Daniels*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*a*. Réponse supplémentaire au n° 83. Présentée le 14 février 1910... .. .. ..*Pas imprimée.*

84. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 15 décembre 1909.—Pour un rapport montrant:—1. La dette actuelle de la Commission des chemins à barrières de Montréal au gouvernement du Canada (*a*) en capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts. 2. Les montants perçus à chaque barrière de péage appartenant à la dite Commission des chemins à barrières durant l'année finissant le 31 décembre 1908 et pour les premiers six mois de l'année 1909. 3. Les noms des personnes qui ont commué leur taux de péage durant chacune des deux périodes ci-haut mentionnées et le montant de la commutation payé à la commission dans chaque cas. 4. Le montant dépensé sur chaque section ou division de chemin sous le contrôle de la dite commission durant l'année finissant le 31 décembre 1908 et les contrats accordés durant la dite année, avec le nom de l'entrepreneur ainsi que la date et le montant du contrat dans chaque cas; et, dans chaque cas aussi, une déclaration démontrant si le contrat a été octroyé après soumission demandée par la voie des journaux. 5. Le montant payé, durant les deux dites périodes en premier lieu mentionnées, pour salaires de gardiens de jour et de nuit et toute autre dépense, à chacune des barrières entretenues par la commission. 6. Les noms de toutes les personnes possédant des passes de faveur pour circuler librement sur les chemins contrôlés par la dite commission durant les périodes ci-dessus mentionnées, avec une déclaration, dans chaque cas, donnant la raison pour laquelle telle passe fut ainsi accordée. 7. Les dépenses de la dite commission durant chacune des deux périodes ci-haut mentionnées pour loyer, salaires de bureau (services intérieur et extérieur), donnant le nom et le traitement de chaque employé et les montants payés à tout ingénieur civil employé par la commission. 8. Le montant actuel en détail dû par la dite commission au gouvernement du Canada, en dehors de ses débentures. 9. Les sommes perçues des municipalités par la dite commission, durant les deux époques ci-haut mentionnées, suivant les arrangements spéciaux survenus quant à leur part *pro rata* de la dette de la commission des barrières. 10. Les noms de tous les membres de la commission élus pour représenter les porteurs de débentures, avec la date de l'élection dans chaque cas durant les deux dites périodes. 11. Les montants payés par la commission à aucun de ses membres ou employés, durant les deux dites périodes, soit pour frais de voyage ou dépenses personnelles, ou comme indemnité pour assistance, ou pour toute autre raison. 12. Le nom de tout auditeur employé durant les deux dites périodes et le montant payé à tel auditeur. 13. Un état exact des montants payés par la commission pour achat ou loyer de toute propriété en dehors de la ville de Montréal, et aussi pour défrayer les dépenses de voyage, de déplacement ou d'entretien des commissaires ou de leurs employés en général. Présentée le 17 janvier 1910.—*M. Monk*..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

85. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de tous les arrêtés du conseil concernant la "North Atlantic Trading Company", et de toute la correspondance échangée entre cette compagnie et le gouvernement, ou l'un de ses membres, ou l'un de ses fonctionnaires, entre le 1er novembre 1906 et le 20 novembre 1909. Présentée le 20 janvier 1910.—*M. Wilson (Lennox)*.. .. ..*Pas imprimée.*

85a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 15 décembre 1909.—Copie de la pétition de droit et des plaidoyers de la défense dans la cause de la "North Atlantic Trading Company" vs le Roi devant la cour de l'Echiquier, et de toute correspondance, rapports et pétitions qui ont porté le gouvernement à accorder un "fiat" à la requérante; aussi, copie de toutes lettres concernant la dite réclamation actuellement en instance depuis la date du paiement final à la dite "North Atlantic Trading Company". Présentée le 20 janvier 1910.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

86. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Copie de toute correspondance, documents, rapports, depuis le 1er janvier 1908 entre nos agents d'immigration en Belgique et le ministère de l'Intérieur. Présentée le 20 janvier 1910.—*M. Paquet*.. .. ..*Pas imprimée.*

86a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 novembre 1909.—Etat faisant connaître les noms et les adresses de tous les agents d'immigration actuellement employés par le gouvernement dans la Grande-Bretagne, le continent européeon et les Etats-Unis, avec traitement, le chiffre du traitement et celui des autres gratifications, s'il en est, accordées à chacun d'eux;—de plus les noms et adresses de tous les agents d'immigration actuellement employés à commission dans les contrées ci-dessus mentionnées, le total des commission, le taux de commission par immigrant ; aussi le chiffre des autres gratifications, s'il en est, accordées à chacun d'eux; aussi, les noms et adresses de tous les agents spéciaux d'immigration dans les susdites contrées nommés durant l'exercice financier 1908-1909, et jusqu'au 1er novembre 1909; la date de chaque nomination, l'adresse de chaque agent lors de sa nomination, le chiffre du traitement, de la commission, et des autres gratifications accordées à chacun d'eux, ainsi que la durée du service de chacun d'eux en qualité d'agent. Présentée le 4 février 1910. —*M. Wilson (Lennox)*.. .. ..*Pas imprimée.*

87. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er décembre 1909.—Relevé de toutes les explosions dangereuses et de tous les accidents suivis de pertes de vie survenus dans le ministère de la Marine et des Pêcheries par l'emploi du gaz Pintsch et acétylène pour l'éclairage, chaque année depuis 1880, et copie de tous papiers et rapports à ce sujet. Présentée le 20 janvier 1910.—*M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

88. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Copie de toute correspondance, requêtes et autres documents échangés entre qui que ce soit et le gouvernement ou l'un de ses membres, ou l'un de ses fonctionnaires, se rapportant au dragage de la rivière Napanee. Présentée le 20 janvier 1910.—*M. Wilson (Lennox). Pas imprimée.*

89. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 décembre 1909.—Copie de toute correspondance échangée entre les ministères des Postes et des Travaux publics, et de tous rapports et autres documents concernant la nécessité de donner un bureau de poste plus convenable à la cité de Lethbridge. Présentée le 20 janvier 1910.—*M. Magrath*.. .. ..*Pas imprimée.*

89a. Réponse supplémentaire au n° 89. Présentée le 18 février 1910... .. .. ..*Pas imprimée.*

90. Rapport intérimaire de la Commission fédérale des pêcheries, chargée d'une enquête sur les pêcheries du lac du Bonnet. Présenté le 20 janvier 1910, par sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 19—*Suite.*

90*a*. Rapport intérimaire de la Commission fédérale des pêcheries, chargée d'une enquête sur le régime des eaux du Manitoba et de l'Ouest. Présenté le 20 janvier 1910, par sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimé.*

90*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 novembre 1909.—Copie de toutes lettres, télégrammes, demandes, contrats, bail ou baux et correspondance concernant la pêche dans le lac du Bonnet. Présentée le 27 janvier 1910.—*M. Campbell.* *Pas imprimée.*

90*c*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 4 février 1909.—Copie de toute correspondance, décrets du conseil, papiers et documents concernant la question des pêcheries dans la rivière Pembina, Manitoba, et copie des règlements ou conventions avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet des rivières coulant d'un pays dans l'autre. Présentée le 14 février 1910.—*M. Sharpe (Lisgar)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

91. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 15 décembre 1909.—Copie des feuilles de paye des employés du canal de Lachine sous le contrôle de Denis O'Brien pour les mois de mai à novembre, inclusivement. Présentée le 24 janvier 1910.—*M. Verville*.. .. ..*Pas imprimée.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1910.—Copie de toutes les instructions données, durant le temps qu'il a occupé le fauteuil, par l'honorable Orateur Blanchet, au sergent d'armes d'alors, ou à d'autres fonctionnaires, quant à la nomination de messagers de la session. Présentée le 26 janvier 1910.—*M. Monk*... .. ..*Pas imprimée.*

93. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 novembre 1909.—Etat indiquant le nombre d'accidents résultant de l'usage de matières explosives pour la construction de voies ferrées et autres travaux publics en Canada dont il a été fait rapport au ministère des Chemins de fer, à celui des Travaux publics, ou à la Commission du chemin de fer Transcontinental au cours des trois dernières années, la nature de l'enquête (s'il en a été tenue) après chaque accident, et quelles précautions ont été prises pour prévenir ou diminuer le nombre d'accidents provenant de l'emploi d'explosifs sur les chantiers de construction sous le contrôle d'officiers du gouvernement en Canada. Présentée le 26 janvier 1910.—*M. Robb.* *Imprimée pour les documents parlementaires.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 novembre 1909.—Copie de toutes demandes, pétitions, lettres, télégrammes, documents, plans, devis et correspondance se rapportant en quelque manière que ce soit à toute demande de subside pour la construction d'une cale de radoub ou d'un chantier de construction de navires par certaines personnes, ou une compagnie, à ou près Sault Sainte-Marie, Ontario. Présentée le 26 janvier 1910.—*M. Boyce*.. .. ..*Pas imprimée.*

94*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 novembre 1909.—Copie de toutes demandes, pétitions, lettres, télégrammes, documents, plans, spécifications et correspondance se rapportant en quelque manière à la demande d'une subvention pour la construction d'une cale de radoub et d'un chantier pour la construction de navires par certaines personnes ou compagnies, à Port-Arthur, Ontario, ou dans le voisinage. Présentée le 11 mars 1910.—*M. Boyce*.. .. ..*Pas imprimée.*

95. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 décembre 1909.—Etat donnant la description, par sections, townships et rangs, et la superficie de toutes les terres comprises dans l'étendue contrôlée par la Compagnie des terres d'Alberta-sud en vertu d'arrangements avec le gouvernement et la date de l'expiration des dits arrangements. Aussi, la description, par sections, townships et rangs, et la superficie de toutes les terres situées entre les rivière de l'Arc et du Ventre bornées à l'est par le

VOLUME 19—*Suite.*

rang 12, et à l'ouest par le rang 19, à l'ouest du 4e méridien, concédées en vertu de baux de pâturage ou de cession de ces baux, et actuellement contrôlées par MM. Cowdry et Maunsall, ou par l'un d'eux. Présentée le 27 janvier 1910.—*M. McCarthy.* *Pas imprimée.*

96. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 janvier 1910.—Etat faisant connaître quelle somme a été dépensée annuellement, depuis 1900, dans les provinces respectives de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Québec, par le gouvernement, pour les pêcheries canadiennes de l'Atlantique, non compris ce qui a été dépensé pour le service de protection des pêcheries et pour primes de pêche; combien, à même cette somme, a été dépensé annuellement dans chacune des dites provinces pour piscifacture, réduction du chien de mer, congélation et entreposage frigorifique de la boitte, salaire des employés, respectivement; et dans les dites provinces et durant la même période, pour quelles autres fins générales, des sommes ont été dépensées en rapport avec les pêcheries. Présentée le 27 janvier 1910.—*M. Jameson*.. .. ..*Pas imprimée.*

97. Règlements concernant les parcs nationaux du Canada. Présentés le 28 janvier 1910, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Imprimés pour les documents parlementaires.*

98. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Etat faisant connaître si le ministère des Chemins de fer et Canaux, ou l'agent pourvoyeur du chemin de fer Intercolonial à Ottawa a, en aucun temps, dans le cours de l'année 1909, demandé des soumissions pour la fourniture de clôtures en fil de fer, et dans ce cas si des soumissions ont été faites, et de qui elles ont été reçues; les prix cotés par les soumissionnaires pour les différentes espèces de clôture; qui ont été les soumissionnaires heureux, quelle espèce de clôture a été adoptée, quelle est la grosseur du fil de fer, de combien de fils composants est-il formé, quelle est la distance entre les crampes sur les poteaux droits; le prix par "rod", et si ce fil a été fabriqué en Canada. Présentée le 1er février 1910.—*M. Wilcox*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*a*. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er décembre 1909.—Copie de tous papiers concernant les passes que l'on prétend avoir été obtenues et vendues ou distribuées sur la ligne de l'Intercolonial au cours des deux dernières années. Aussi, copie de tous papiers quelconques se rapportant à l'interpolation frauduleuse de noms sur les listes de paye du chemin de fer d'embranchement de Windsor, et à la vente au gouvernement de traverses de chemins de fer endommagées. Présentée le 16 février 1910.—*M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Etat faisant connaître combien de déraillements se sont produits sur la ligne de l'Intercolonial en 1909; à quels endroits de la ligne ces accidents se sont produits et à quelles dates; si une enquête régulière a été faite dans chaque cas; si un rapport a été fait dans chaque cas; et, dans l'affirmative, si la cause ou les causes de ces accidents ont été mentionnés dans les dits rapports. Présentée le 17 février 1910.—*M. Talbot.* *Pas imprimée.*

98*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Etat faisant connaître à quelles heures, depuis le commencement du service d'automne des convois, 1909, doit quitter Oxford-Junction et arriver à Pictou le train du matin de chaque jour de semaine circulant entre ces deux points; à quelle heure exacte ce train est parti tous les jours d'Oxford-Junction, et à quelle heure exacte il est arrivé chaque jour à Pictou; la cause des retards, s'il s'en est produit; si des efforts ont été tentés en vue d'améliorer le service à cet égard, et quels ont été ces efforts. Présentée le 24 février 1910.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

98*d*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 15 février 1910, pour un état indiquant en autant de colonnes distinctes:—1. Les noms de tous les employés de l'Intercolonial qui ont été démis ou qui ont démissionné depuis que le chemin de fer de l'Intercolonial est sous la direction de la commission de ce chemin. 2. Les salaries respectifs de tels employés. 3. La d te de leur nomination. 4. La date de leur démission. 5. Le numéro de la division ou de la section du chemin de fer où ils étaient employés. 6. Le domicile de tels employés lors de leur renvoi. Présentée le 19 avril 1910.—*Hon. Mr. Landry.* *Pas imprimée.*

98*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Etat indiquant depuis la nomination du bureau de direction des chemins de fer de l'Etat quels sont les noms respectifs des employés renvoyés du service de l'Intercolonial à Truro, à Halifax et à Stellarton; à quelle sorte d'ouvrage chacun d'eux était employé; quelles sont les dates respectives du renvoi de chacun d'eux; si quelques-uns d'entre eux ont été employés de nouveau depuis; à quelles dates, respectivement, chacun a été employé de nouveau; pendant combien de temps a duré le nouvel emploi de chacun de ceux qui ont été repris; si quelques-uns d'entre eux sont encore employés, quels sont leurs noms, et à quel ouvrage chacun d'eux est employé. Présentée le 20 avril 1910.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 novembre 1909.—Etat indiquant le nombre de permis de circulation gratuite annuels ou pour un voyage ou pour l'aller ou le retour, émis sur la ligne de l'Intercolonial du 1er octobre 1908 au 1er octobre 1909, et en faveur de qui; la personne qui a autorisé ou recommandé l'émission des dits permis et les raisons invoquées pour cette émission; entre quels points les dits permis étaient effectifs; et copie de la convention intervenue entre les divers chemins de fer du Canada au sujet de la non émission de permis. Présentée le 20 avril 1910.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

99. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Copie de toutes lettres, communications, requêtes et correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des ministres, touchant la nomination d'un titulaire pour remplir la vacance dans la Commission des chemins de fer causée par le décès de l'honorable Thomas Greenway. Présentée le 1er février 1910.—*M. Campbell*.. ..*Pas imprimée.*

100. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents en la possession du gouvernement concernant la réduction de la représentation, dans la Chambre des communes, des diverses provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard, et de toute correspondance avec les gouvernements des dites provinces au sujet du rétablissement, pour les dites provinces, de la représentation qu'elles avaient lors de leur entrée dans la Confédération. Présentée le 1er février 1910.—*M. Warburton*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

101. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Copie de toutes déclarations, affidavit et déclarations solennelles faits et envoyés au ministère des Postes ou à l'honorable ministre des Postes depuis le 1er septembre 1907 jusqu'au 15 janvier 1910, concernant la franchise postale demandée pour la "Gazette d'Arthabaska", avec copies des listes de prétendus souscripteurs à ce journal, avec les dites déclarations, affidavit et déclarations solennelles; aussi, copie du rapport de M. A. Bolduc, inspecteur des postes, concernant la dite "Gazette d'Arthabaska". Présentée le 2 février 1910.—*M. Lavergne*.. .. ..*Pas imprimée.*

102. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 décembre 1909.—Etat donnant la liste des routes de malles rurales gratuites qui ont été établies en Canada, y compris les points de départ et d'arrivée, la longueur de chaque route, le nombre d'ha-

VOLUME 19—*Suite.*

bitations sur chaque route, et le nombre de boîtes sur chaque route. Présentée le 3 février 1910.—*M. Armstrong.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

102*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière que ce soit à l'établissement d'un service de livraison postale gratuite dans la cité de Sydney, N.-E. Présentée le 17 février 1910.—*M. Maddin.. .. .. ..Pas imprimée.*

103. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1910, pour copie du rapport du commandant Wm Wakeham, commissaire spécial et inspecteur des pêcheries pour le golfe Saint-Laurent, sur l'industrie du homard dans les provinces maritimes et la province de Québec. Présentée le 3 février 1910, par sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Voir Doc. parlementaire n° 22a.*

104. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 janvier 1910.—Copie de toute correspondance, rapports, dépêches, documents et autres papiers se rapportant en quelque manière à la réclamation d'un homestead par un ou des membres de la famille Angus Sauvé, qui a fait la campagne d'Afrique et est mort peu de temps après son arrivée au pays. Présentée le 4 février 1910.—*M. Boyer.. .. ..Pas imprimée.*

104*a* (1909) 1. Traité concernant les eaux frontières internationales signé à Washington, le 11 janvier 1909. 2. Clause additionnelle ajoutée par le Sénat des Etats-Unis.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

105. Rapport au sujet d'une méthode de règlements internationaux uniformes et mutuels, en vue de protéger les poissons comestibles dans les eaux internationales limitrophes du Canada et des Etats-Unis,—préparé par la Commission des eaux limitrophes en conformité et d'après la décision de la convention du 11 avril 1908, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Présenté le 4 février 1910, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution.

106. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, documents et correspondance pendant les premiers six mois de 1908 au sujet d'amendements projetés à la Loi d'irrigation du Nord-Ouest. Présentée le 7 février 1910.—*M. Magrath.. .. ..Pas imprimée.*

107. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 16 novembre 1909.—Copie de toutes pétitions adressées à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, ou au gouvernement ou à quelqu'un de ses ministères, comme aussi de toutes lettres, correspondance et rapports en la possession du gouvernement concernant la navigation, l'enlèvement des obstructions et le creusement de la rivière des Prairies qui forme la limite nord de l'Ile de Montréal. Présentée le 7 février 1910.—*M. Monk.*
Pas imprimée.

107*a*. Rapport de M. G. de G. Languedoc, aide-ingénieur, sur les travaux à faire de la rivière des Prairies pour donner un chenal de cinq pieds de profondeur aux eaux basses. Présenté le 15 février 1910, par l'honorable W. Pugsley.. .. ..*Pas imprimé.*

108. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1910.—Etat indiquant si la Compagnie du chemin de fer "Canadian-Northern" est propriétaire des compagnies de chemin de fer suivantes, ou exerce un contrôle quelconque sur les dites lignes savoir:—Les Compagnies de chemins de fer "Ontario and Rainy River"; "Port Arthur, Duluth and Western"; "Manitoba and South Eastern"; "Minnesota and Manitoba"; "Minnesota and Ontario Bridge Company"; Saskatchewan North Western"; "Qu'Appelle, Long Lake and Saskatchewan"; "Alberta Midland"; "Edmonton, Yukon and Pacific. 2. Quelles subventions en terres, en argent, ou en garantie d'obligations, ont été accordées à quelqu'une des compagnies ci-dessus énumérées, soit pour leur ligne-

VOLUME 19—*Suite.*

mère, soit pour les embranchements, par le gouvernement fédéral, ou par les gouvernements provinciaux d'Ontario, de Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ou par quelques-unes des municipalités traversées par leurs lignes. 3. Quelles parties de ces subventions ont été gagnées à ce jour. 4. Jusqu'à quelle distance à l'ouest d'Edmonton il y a une voie ferrée construite et exploitée par le "Canadian-Northern". 5. A partir de ce point en gagnant l'ouest, si quelque ouvrage a été exécuté, à ce jour, en dehors du relevé destiné à localiser la ligne, et quelle est la somme et la nature des travaux. 6. Si, dans le cas où une voie ferrée existe à l'ouest d'Edmonton, elle est destinée à former partie de la ligne projetée jusqu'à Vancouver. 7. Quand le plan du parcours de la ligne du "Canadian-Northern", entre Edmonton et Vancouver, *via* la passe de la Tête-Jaune, a été approuvé par le ministre des Chemins de fer et la Commission des chemins de fer. 8. Si quelque demande a été faite depuis à l'effet de modifier le parcours approuvé. 9. Jusqu'à quel degré, s'il en est, le gouvernement du Manitoba a exercé son droit de contrôle des taux de transport des marchandises en vertu de l'article 8 de l'annexe B de l'Acte 1 Edouard VII, chapitre 53. 10. Si cet article de loi a amené quelque diminution des taux de transport des marchandises dans la province de Manitoba. Présentée le 8 février 1910.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

109. Relevé, pour l'année expirée le 31 décembre 1909, des permis pour entrer des liqueurs enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest, conformément aux prescriptions de l'article 88 du capitre 62 des Statuts revisés du Canada. Présenté le 8 février 1910, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

110. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Etat faisant connaître combien de fonctionnaires du gouvernement, ou du Sénat ou de la Chambre des communes occupent, à Ottawa, des logements ou des pièces fournis par la Couronne; et quelle est la valeur annuelle estimative, et le loyer exigé, en chaque cas. Présentée le 14 février 1910.—*M. Blain*.. .. ..*Pas imprimée.*

110*a*. Réponse supplémentaire au n° 110. Présentée le 24 février 1910.. .. ..*Pas imprimée.*

111. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 26 janvier 1910, demandant un état indiquant le montant total de terres réservées à des fins scolaires dans la Terre de Rupert, ou ce qui comprend maintenant les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Le montant de ces terrains vendus annuellement pour des fins scolaires avant la formation des provinces de Saskatchewan et Alberta, et le prix moyen réalisé par acre. Le montant vendu annuellement dans toutes les dites provinces jusqu'à l'année 1910, et le prix moyen réalisé de cette vente. Le montant total d'acres de terres scolaires restant non vendus dans les dites provinces. Présentée le 15 février 1910.—*Hon. M. Davis.* *Pas imprimée.*

112. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Etat indiquant le montant reçu par le ministre des Finances en vertu de la Loi des titres de biens-fonds, article 159, chapitre 110, S.R.C., 57 et 58 Vic., chapitre 28, article 116, la manière dont ce fonds est placé, aux termes de l'article 160 de la dite loi, le montant d'intérêt provenant du dit fonds, et le montant payé pour pertes provenant de mauvais titres garantis par le dit fonds. Présentée le 22 février 1910.—*M. Macdonell.* *Pas imprimée.*

113. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 janvier 1910.—Etat indiquant: 1. Quels sont les noms, coût, date de construction, lieu de construction et tonnage brut de chacun des steamers actuellement la propriété du gouvernement. 2. Quels sont les noms de ceux qui ont été construits en Canada. 3. Si on a demandé des soumissions en Canada pour la construction de tous ces steamers, et pour lesquels. 4. Dans chaque cas où des soumissions ont été demandées en Canada, quelle a été la différence entre la plus basse soumission canadienne et le prix payé. 5. Dans chaque cas, où un

VOLUME 19—*Suite.*

contrat a été fait avec un constructeur pour la construction d'aucun des dits steamears, quel mois et quel jour chacun des dits contrats a été signé, et à quelle date le constructeur était tenu de livrer le navire. 6. Quel prix chacun des dits steamers aurait coûté si le gouvernement, dans chaque cas, avait payé le droit de douane, imposable en Canada sur les navires construits à l'étranger. Présentée le 24 février 1910.—*M. Sinclair*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 15 mars 1909.—Etat faisant connaître:—1. Le nombre et les noms des diverses dragues qui sont la propriété du gouvernement. 2. Quand elles ont été construites et par qui, ou quand elles ont été achetées et de qui. 3. Le prix payé pour chacune. 4. A quels travaux chacune de ces dragues a été employée chaque année, de 1905 à 1908, inclusivement. 5. Le nombre de mois pendant lesquels chaque drague a été employée chacune des dites années, et le nombre de verges cubes de matières enlevées chaque mois par chaque drague. 6. Le coût de l'entretien et celui des opérations de chaque drague chacune des dites années. 7. Les noms des dragues louées pendant ces années; à qui et à quelles conditions, et les montants reçus chaque année en vertu de ces locations. Présentée le 24 février 1910.—*M. German*.. .. ..*Pas imprimée.*

115. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Copie de toutes les lettres, télégrammes, requêtes et autre correspondance en rapport avec l'établissement d'un bureau de poste devant porter le nom de Charleston ou Kilmont, sur le côté sud de la rivière Assiniboine, dans la paroisse de Saint-Charles, province de Manitoba. Présentée le 24 février 1910.—*M. Staples*.. .. ..*Pas imprimée.*

116. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Copie de toute la correspondance échangée entre l'officier commandant le district militaire n° 11, et le ministère de la Milice, en rapport avec la batterie de canons de 12, se chargeant par la culasse, récemment envoyée à Esquimalt, ou au sujet du projet à l'effet que la Compagnie n° 1, du 5e régiment d'artillerie canadienne, devrait s'exercer à la manœuvre des dits canons. Présentée le 24 février 1910.—*M. Barnard*..*Pas imprimée.*

117. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Etat indiquant le coût total des édifices et terrains du collège militaire, et le montant fourni chaque année par le gouvernement pour son entretien. Présentée le 24 février 1910.—*M. Armstrong*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

118. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Copie de tous papiers, affidavit et correspondance entre le ministère de l'Intérieur et John A. Dunn, ou quelqu'un en son nom, et tout fonctionnaire du ministère au sujet de la demande de lettres patentes pour le ¼ N.-O., section 34, township 35, rang 16, à l'ouest du 2e méridien. Présentée le 24 février 1910.—*M. Roche*.. .. ..*Pas imprimée.*

119. Etat des affaires de la Compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne (à responsabilité limitée), pour l'année expirée le 31 décembre 1909, aussi la liste des actionnaires, le 31 décembre 1909, en conformité du chapitre 37 de 39 Victoria. Présenté (au Sénat) le 25 février 1910, par le Président.. .. ..*Pas imprimé.*

120. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 23 novembre 1909, pour la production de copies des chartes accordées depuis le 1er juin 1909, par le secrétaire d'Etat, par lettres patentes en vertu de la Loi des compagnies, chapitre 79 des Statuts revisés, 1906, (*a*) constituant en corporation une compagnie avec pouvoir de développer, produire, distribuer ou utiliser des forces d'eau motrices, pour quelque objet quelconque; ou avec le pouvoir de produire, distribuer et utiliser l'électricité, de quelque manière que ce soit, soit directement ou par transformation en chaleur, lumière, ou autre énergie; ou (*b*) conférant ces pouvoirs à toute compagnie déjà constituée en corporation. Présentée le 1er mars 1910.—*Hon. M. David*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

121. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, du 14 février 1910.—Etat indiquant les montants (s'il en est) reçus par la "Whig Publishing Company" de ou pour quelques ministères de cette administration, non compris les ministères de la Milice et de la Défense et de la Marine et des Pêcheries, depuis 1896, en solde d'impressions et d'annonces, et les sommes payées chaque année depuis 1896 jusqu'à ce jour. Présentée le 2 mars 1910.—*M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée.*

121*a*. Réponse supplémentaire au n° 121. Présentée le 10 mars 1910.. .. .. ..*Pas imprimée.*

122. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de toutes lettres, correspondance, papiers, comptes et mémoires échangée entre la province du Manitoba et le gouvernement fédéral depuis le 1er janvier 1907. Présentée le 2 mars 1910.—*M. Roche*.. .. ..*Pas imprimée.*

122*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 28 février 1910, et aussi du Sénat, en date du 24 février 1910.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba au sujet de l'extension des limites de la province du Manitoba, depuis la résolution adoptée par la Chambre des communes le 13 juillet 1908. Présentée le 2 mars 1910.—*Hon. M. Watson and M. Molloy.*
Pas imprimée.

123. Réponse à une adresse du Séant, en date du 3 février 1910, pour la production de la correspondance échangée entre l'honorable George E. Foster, M.P., et le gouvernement du Canada, ou quelqu'un de ses membres, depuis l'année 1878, au sujet de la nomination de juges sur le banc et de membres du Sénat. Présentée le 6 avril 1910.—*Hon. M. Cloran*.. .. ..*Pas imprimée.*

124. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 février 1910.—Etat indiquant quelles sommes d'argent, s'il en est, ont été reçues des divers ministères fédéraux et de la Commission du Transcontinental depuis le 1er mars 1908, par la Compagnie de publication "Le Soleil", la Compagnie de publication "La Vigie", la Compagnie de publication "The Daily Telegraph" de Québec, et les dates respectives de chaque paiement. Présentée le 3 mars 1910.—*M. Paquet*.. .. ..*Pas imprimée.*

125. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 novembre 1909.—Copie de toute correspondance, rapports, annonces, soumissions, contrats et autres papiers et documents concernant l'entretien d'un matériel de sauvetage sur les côtes de l'Atlantique ou du Pacifique ou dans le fleuve ou le golfe, non déjà produits. Présentée le 3 mars 1910.—*M. Taylor (Leeds)*.. .. ..*Pas imprimée.*

126. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Etat faisant connaître quelles sommes d'argent ont été payées par le présent gouvernement, chaque année comprise entre 1896 et 1909, inclusivement, aux maisons Elliott Frères, et R. Carson, de Kingston, Ontario, pour fournitures ou services rendus au gouvernement. Présentée le 4 mars 1910.—*M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée.*

127. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Etat faisant connaître quel a été le montant respectif des monnaies de cuivre, d'argent et d'or du Canada, chacun des derniers dix ans, quels ont été le coût et le profit du monnayage de chaque année, en y comprenant l'intérêt et le coût de la Monnaie Royale du Canada au taux de 6 pour 100, et quel a été le coût de l'entretien et du personnel pendant les années que le système a été en opération; combien de monnaies d'argent des Etats-Unis ont été déportées chaque année et à quel coût, et quel est le montant estimatif des pièces d'argent américaines en cours en Canada d'année en année. Présentée le 4 mars 1910.—*M. Foster*... .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

128. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Etat faisant connaître le nombre des banques chartées qui ont été mises en liquidation depuis 1888, la date de la charte de chacune d'elles, l'actif et le passif, la date de la suspension, le capital-actions à la date de la suspension, et le pourcentage payé aux détenteurs des billets et aux déposants respectivement. Aussi les autres banques qui ont cessé d'exister par suite de fusion ou autrement, avec les mêmes renseignements à leur égard que ceux qui sont demandés ci-dessus. Présentée le 4 mars 1910.—*M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée*

129. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents non encore soumis à la Chambre, y compris le rapport de l'exploration faite au cours de l'été et de l'automne derniers dans le havre de Cap-John et dans la baie de Tatamagouche, dans les comtés de Pictou et de Colchester, province de la Nouvelle-Ecosse, concernant la route des steamers d'hiver entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, et recommandant un ou des changements dans la dite route et une augmentation du nombre de voyages quotidiens des dits steamers. Aussi, copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents concernant la route des steamers de malle, l'été, entre Charlottetown et la terre ferme et recommandant un ou des changements dans cette route et une augmentation du nombre de voyages quotidiens des dits steamers d'été, et aussi, concernant la correspondance des dits projets de nouvelles routes avec un ou des points sur la ligne de l'Intercolonial. Aussi, copie de tous mémoires et correspondance demandant plus d'aide à la navigation en dehors du havre de Charlottetown et dans la baie et le havre de Tatamagouche. Présentée le 4 mars 1910.—*M. Warburton.*
Pas imprimée.

130. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Copie de tous les rapports d'exploration en rapport avec quelques lignes de chemins de fer que ce soit, dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, au cours des années 1908 et 1909; et spécialement des rapports d'exploration de toute telle ligne entre Royal-Junction et les environs, et Kensington ou les environs; aussi, de toute correspondance, recommandations, documents et papiers de quelque nature que ce soit se rapportant aux lignes projetées ou aux explorations qui s'y rattachent. Présentée le 7 mars 1910.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

130*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Copie de tous mémoires, rapports d'explorations, rapports d'ingénieurs, estimations, correspondance et documents en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux et des Commissaires du chemin de fer Intercolonial au sujet du tracé et de la construction d'un projet d'embranchement du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard passant par New-London et le long de la partie nord du comté de Queen dans la dite île. Présentée le 8 avril 1910.—*M. Warburton*.. .. ..*Pas imprimée.*

131. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 22 février 1910, pour la production des états comparatifs pour les années 1907, 1908 et 1909, de l'huile de pétrole brute importée en Canada, et les valeurs. Présentée le 4 mars 1910.—*Hon. M. Domville*.. ..*Pas imprimée.*

132. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 février 1910.—Copie des rapports des inspecteurs suivants de la quarantaine le long de la frontière: Dr Bradford, Dr Carter, Dr Duncan, Dr Thornton, Dr Wallace, Dr May, Dr McKenty, Dr Little, Dr Henderson et Dr Scott. Présentée le 9 mars 1910.—*M. Sharpe (Lisgar).*
Pas imprimée.

133. Rapport sur les études hydrographiques se rapportant à l'irrigation pour la saison de 1909. Présenté le 10 mars 1910, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 19—*Suite.*

134. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 février 1909.—Etat faisant connaître en détail les endroits où se sont faites les dépenses mentionnées dans la colonne 365 du "Hansard" (non revisé) pour quais dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, avec mention des sommes dépensées en chaque cas pour construction et réparations, respectivement. Présentée le 10 mars 1910.—*M. Barnard*.. .. ..*Pas imprimée.*

135. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 16 novembre 1909.—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, ainsi que de toutes lettres, correspondance et rapports en la possession du gouvernement concernant les réparations à faire à deux quais construits par le gouvernement à Sainte-Geneviève et à l'Ile Bizard, comté de Jacques-Cartier, province de Québec; et aussi de toute correspondance concernant la construction de ces quais et leur usage comme piliers pour un pont. Présentée le 11 mars 1910.—*M. Monk*.. ..*Pas imprimée.*

136. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 janvier 1910.—Etat faisant connaître les expositions à l'étranger auxquelles le Canada a pris part depuis juillet 1896, le temps et l'endroit où elles ont eu lieu, la dépense défrayée par le gouvernement canadien, les noms des personnes (non compris les manœuvres) qui en avaient la charge ou qui y ont été employées, les diverses sommes qui leur ont été payées respectivement du chef, (*a*) d'appointements, (*b*) de dépenses; et le montant total de ce que chaque telle exposition a coûté au pays;—de plus, les sommes perçues à titre de revenu, provenant de la vente des articles exposés, du bois, des bâtiments et d'autres matériaux, respectivement; l'état devant être préparé sous forme de tableaux, avec l'addition des colonnes de chiffres. Présentée le 11 mars 1910.—*M. Foster*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

137. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 18 février 1910, pour la production d'un état indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads, de préemptions, de certificats de terres, et de mandats militaires dans les townships 35, 36, 37, 38 et 39 dans les rangs depuis 1 jusqu'à 19, inclusivement, du 4e méridien, et dans les townships 32, 33 et 34, dans les rangs depuis 1 jusqu'à 8, inclusivement, à l'ouest du 4e méridien. Présentée le 16 mars 1910.—*Hon. M. Talbot*.. .. ..*Pas imprimée.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelques-uns de ses membres et l'Association impériale du service sud-africain ou quelques-uns de ses officiers, au sujet d'un projet de réserve militaire à être formée par l'Association impériale des vétérans sud-africains. Présentée le 17 mars 1910.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

139. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 14 février 1910.—Copie de tous les arrêtés du conseil, correspondance, rapports et documents se rapportant au droit ou privilège d'élever le niveau des eaux du lac Clair, province du Manitoba, dont demande a été faite par une compagnie à l'effet de créer de la force ou énergie sur la rivière Petite-Saskatchewan. Présentée le 21 mars 1910.—*M. Roche.* *Pas imprimée.*

140. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Copie de toute la correspondance, des avis, des soumissions et de tous autres documents en rapport avec le projet ou les projets de louer, en tout ou en partie, la réserve des Pieds-Noirs. Présentée le 21 mars 1910.—*M. Magrath*.. .. ..*Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Copie de toute correspondance, documents et papiers concernant la grève des employés de la "Dominion Coal Company" et de la "Cumberland Coal and Railway Company", dans les comtés de Cap-Breton et de Cumberland, N.-E. Présentée le 23 mars 1910.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

141*a*. Réponse supplémentaire au n° 141. Présentée le 13 avril 1910.. .. ..*Pas imprimée.*

142. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 novembre 1909.—Etat indiquant le montant total payé par le gouvernement, chaque année, depuis 1896, pour impressions, annonces et lithographie exécutées en dehors du bureau de l'imprimerie du gouvernement; le montant total ainsi payé, chaque année, par chaque ministère du gouvernement pour les dits objets; les noms et domiciles de chaque personne, maison ou corporation auxquelles des sommes ont été ainsi payées et le montant total payé, chaque année, à chacune de ces personnes, maisons ou corporations depuis 1896; la partie des dites sommes, s'il en est, qui ont été ainsi payées après annonces publiques, soumissions et contrats; à qui les contrats ont été accordés et si c'est au plus bas soumissionnaire, dans chaque cas; et aussi, quelle partie des dites sommes a été dépensée autrement qu'à la suite d'annonces pupbliques, de soumissions et de contrats, et à qui elle a été payée dans chaque cas. Présentée le 23 mars 1910.—*M. Armstrong*.. .. ..*Pas imprimée.*

143. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Etat faisant connaître: 1. Quelles sommes d'argent ont été payées par le présent gouvernement depuis 1896 jusqu'à date à Sullivan et Langdon, entrepreneurs, de Kingston, ou à M. Sullivan, entrepreneur, de Kingston. 2. Quels édifices ou autres travaux publics ont été donnés à l'entreprise à l'un ou l'autre des entrepreneurs ci-dessus depuis 1896, quel était le prix mentionné dans le contrat, dans chaque cas, et quel montant total a été payé aux dits entrepreneurs dans chaque cas. 3. Quel a été le coût total de chaque édifice ou autre ouvrage public dans lequel étaient intéressés les entrepreneurs susmentionnés. Présentée le 23 mars 1910.—*M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée.*

144. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Etat faisant connaître: 1. Quelles sommes ont été déduites des allocations dues aux officiers commandant des corps de la milice active, pour couvrir les pertes d'habillements, etc., et qui ont été déposées au crédit du Receveur général à compte du revenu consolidé. 2 Quelle somme a été reçue d'officiers commandant des corps de la milice active, pendant les cinq ans expirés le 31 mars 1909, à titre de remboursement pour effets d'habillement livrés à ces corps, y compris les déductions d'allocations pour couvrir les pertes en fait d'habillements. Présentée le 30 mars 1910.—*M. Worthington.*
Pas imprimée.

145. Règles de la cour Suprême de la Saskatchewan, en vertu des dispositions de l'article 576 du Code criminel. Présentées le 30 mars 1910, par l'honorable A. B. Aylesworth.
Pas imprimées.

146. Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande-Bretagne au sujet de l'acquisition par le Canada du croiseur "Rainbow". Présentée le 30 mars 1910, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour les documents parlementaires.

146*a*. Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande-Bretagne au sujet de l'acquisition du croiseur "Niobé". Présentée le 30 mars 1910, par sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Copie de toute correspondance en 1909, concernant le bureau de poste de Central-Park, et comprenant spécialement: 1. Copie des représentations faites au ministère des Postes à l'effet qu'en changeant le site du bureau de poste et en établissant un bureau à Collingwood-est, les intérêts de la majorité des citoyens seraient mieux servis. 2. La preuve faite à l'enquête qui a suivi ces représentations, et le rapport officiel sur cette enquête. 3. Communications de la part des citoyens de Central-Park et autres au sujet de la fermeture du bureau de poste en cet endroit, et les réponses faites aux

VOLUME 19—*Suite.*

dites communications, conformément aux faits. 4. Les renseignements sur lesquels on s'est basé pour déclarer que le transfert du bureau de poste serait plus avantageux. 5. La pétition signée par de nombreux citoyens de Central-Park se plaignant de l'administration du bureau, etc., et le rapport de l'inspecteur qui a fait une enquête à ce sujet. Présentée le 31 mars 1910.—*M. Taylor (New-Westminster)...* .. ..*Pas imprimée.*

148. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Etat indiquant, pour les deux derniers mois, quel temps a duré le transport de chaque malle expédiée de Montréal à Londres et de Londres à Montréal, la date et l'heure de la fermeture et la date et l'heure de la distribution dans chaque cas. Présentée le 31 mars 1910.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

149. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Etat donnant les noms des employés sessionnels et temporaires de la Chambre des communes qui recevaient un salaire au 27 janvier dernier, et indiquant le nombre des dits employés portés dans le budget pour 1909-1910. Présentée le 31 mars 1910.—*M. Best.*
Imprimée pour les documents parlementaires.

150. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1910.—Copie de toute la correspondance échangée entre Célestin Prégent, de Melocheville, Qué., soti personnellement, soit par son procureur, et le ministère des Chemins de fer et Canaux, au sujet de certains ponts sur le canal Beauharnois. Présntée le 31 mars 1910.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

151. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Etat indiquant quelle somme d'argent a été payée, chaque année, depuis le 1er janvier 1906 jusqu'au 31 décembre 1909, à Geo. Walton, Manitoba, par le ministère de l'Intérieur, et s'il a reçu de l'argent, depuis le 1er janvier 1909, de quelque autre ministère du gouvernement. Présentée le 4 avril 1910.—*M. Schaffner*.. .. ..*Pas imprimée.*

152. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Copie de toute correspondance touchant toutes les terres houillères réservées pour les compagnies charbonnières de la rivière de l'Arc, ou acquises par les dites compagnies soit directement, soit par voie de cession. Présentée le 4 avril 1910.—*M. Northrup.*
Pas imprimée.

[illegible]. Rapport de Harry Freeman Alward, commissaire nommé pour faire une enquête dans l'affaire des plaintes portées contre James Dickson, évaluateur pour le compte du gouvernement, canal de la Trent, en vertu de la partie II de la Loi des enquêtes, Status revisés du Canada, 1906, tenue à Peterborough et Hastings, Ontario, du 26 au 29 mars (inclusivement) 1910;—aussi, copie des témoignages entendus à cette enquête. Présenté le 5 avril 1910, par l'honorable G. P. Graham.. .. ..*Pas imprimé.*

154. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 14 janvier 1910, pour la production d'un état comprenant, dans autant de colonnes distinctes, les noms, dates de nomination, genre d'emploi, salaire, frais de voyage, indication de la section où employées, de toutes les personnes au service de la Commission de construction du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique entre Moncton et Winnipeg. Présentée le 6 avril 1910.—*Hon. M. Bolduc*.. .. ..*Pas imprimée.*

155. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 février 1910.—Copie de toutes feuilles de paye, comptes et pièces justificatives pour gages, matériaux et autres dépenses se rapportant aux travaux du havre de refuge à Skinner's-Cove, comté de Pictou, N.E., en 1907, 1908 et 1909. Présentée le 8 avril 1910.—*M. Stanfield.*
Pas imprimée.

VOLUME 19—*Suite.*

155*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 février 1910.—Copie de toutes feuilles de paye, comptes et pièces justificatives pour gages, matériaux et autres dépenses se rapportant aux travaux de construction du havre de refuge de la rivière Toney, comté de Pictou, N.-E., en 1907, 1908 et 1909. Présentée le 8 avril 1910.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

156. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 15 décembre 1909.—Etat faisant connaître en quels endroits des différentes provinces l'on a construit des arsenaux et des salles d'exercices militaires; Quand la construction en a été faite; Quel a été, en chaque cas, le coût du site; Quand et de qui il a été acheté; Quel a été le prix de contrat de chaque édifice; Quand et à qui le contrat a été adjugé; Quel a été le coût total de chaque édifice; En quels endroits l'on construit en ce moment des arsenaux et des salles d'exercices militaires; Quel est le coût du site; De qui il a été acheté; Où il est situé; Quel est le coût estimatif de l'édifice, en chaque cas; A qui, quand et à quel prix le contrat a été adjugé; Si le gouvernement a l'intention de construire des arsenaux et des salles d'exercices militaires au cours des trois années à venir, et, dans ce cas, en quels endroits. Présentée le 8 avril 1910.—*M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée.*

156*a*. Réponse supplémentaire au n° 156. Présentée le 14 avril 1910... .. .. ..*Pas imprimée.*

157. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 février 1910.—Copie de toute correspondance, comptes, pièces justificatives et rapports concernant l'accident à l'écluse du Sault Sainte-Marie en juin 1909, le nombre de navires et leur tonnage, le port de destination et le nombre de voyageurs qui sont passés par l'écluse canadienne au Sault Sainte-Marie pendant les mois d'avril à décembre 1909, inclusivement. Présentée le 8 avril 1910.—*M. Boyce*.. .. ..*Pas imprimée.*

158. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 février 1910.—Copie des notes originales de l'arpentage sur la réserve n° 2 de Chu-chu-Way-Ha, fait par le capitaine Jemmett, en 1889, dans le district de Similkameen, Colombie-Britannique. Présentée le 14 avril 1910.—*M. Burrell*.. .. ..*Pas imprimée.*

159. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 février 1910.—Copie de toutes feuilles de paye, comptes et pièces justificatives pour gages, matériaux et autres dépenses se rapportant à la chaussée entre Caribou et l'île Caribou, comté de Pictou, N.-E., en 1907, 1908 et 1909. Présentée le 14 avril 1910.—*M. Borden (Halifax)*. *Pas imprimée.*

160. Sommaire des représentations faites à l'honorable ministre du Travail, soit dans des entrevues, soit sous forme de correspondance, au sujet du bill (n° 101) Loi à l'effet de pourvoir à l'institution d'enquêtes sur les coalitions, monopoles, trusts et syndicats (*mergers*) de nature à faire hausser les prix ou à restreinde la concurrence au détriment des consommateurs. Présenté le 14 avril 1910, par l'honorable W. L. M. King. *Pas imprimé.*

161. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Copie de tous papiers et correspondance concernant la vente et le remboursement des deniers payés pour l'acquisition du ¼ nord-est de la section 11, township 1, rang 9, à l'ouest du 1er méridien, dans le Manitoba. Présentée le 15 avril 1910.—*M. Sharpe (Lisgar)*.. .. ..*Pas imprimée.*

162. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 avril 1910, pour la production de copie de toute correspondance reçue par le gouvernement des producteurs de grains du Manitoba, relativement aux élévateurs de tête de ligne, spécialement d'une lettre en date du 31 janvier 1910. Présentée le 14 avril 1910.—*Hon. M. Kirchhoffer*.. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

163. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 11 mars 1910, pour la production du rapport de toute enquête et de toute correspondance échangée depuis cinq ans au sujet d'une ou de plusieurs saisies faites de marchandises destinées à ou la propriété de la "Quebec Rock City Tobacco Company", ainsi qu'au sujet de toute remise d'amendes encourues par la dite compagnie pour infraction aux lois ou aux règlements du Revenu de l'intérieur. Présentée le 14 avril 1910.—*Hon. M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

164. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 février 1910.—Etat indiquant le nombre de personnes nommées à titre temporaire dans les différents ministères depuis la mise en force de la loi actuelle du service civil; la date de la nomination de chacune; le nom de chacune; le chiffre du salaire comme employé temporaire; le département dans lequel chacune de ces personnes a été placée; la durée de leur emploi, soit dans un ministère seulement, ou dans le cas de transfert dans un ou d'autres ministères, la durée entière de leur service; les noms de celles qui, ayant passé l'examen du service civil, ont été employées d'une manière permanente; les noms de celles qui, alors qu'elles étaient employées temporairement, n'ont pu réussir à passer l'examen requis, et qui sont encore dans le service; les noms de celles qui sont ou qui ont été employées à titre temporaire pendant un temps plus long que les six mois statutaires, et les raisons pour lesquelles elles ont obtenu ce surcroît d'emploi, dans chaque cas. Présentée le 18 avril 1910.—*M. Hughes*.. .. ..*Pas imprimée.*

165. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 janvier 1910.—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, documents et correspondance se rapportant à l'établissement d'une ferme expérimentale près de Lethbridge, Alberta. Présentée le 18 avril 1910.—*M. Magrath*.. .. ..*Pas imprimée.*

166. Copies certifiées des rapports du comité du Conseil privé datés le 17 janvier 1908 et le 14 novembre 1908, concernant une inscription de homestead accordée à M. Charles D. T. Becher, pour le ¼ N.-E. de la section 20, township 52, rang 24, à l'ouest du 4e méridien, etc. Présentées le 18 avril 1910, par l'honorable F. Oliver.. .. .. ..*Pas imprimées.*

167. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 10 février 1910, pour la production d'un état des arpentages, plans, rapports et autres documents relatifs à l'amélioration de la rivière Saskatchewan, en vue de faciliter le transport par eau des voyageurs et des marchandises, du pied des montagnes Rocheuses jusqu'à la cité de Winnipeg, Man. Présentée le 19 avril 1910.—*Hon. M. Davis*.. .. ..*Pas imprimée.*

168. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 novembre 1909.—Copie de toute correspondance, papiers et renseignements en la possession du gouvernement touchant la composition et les travaux du secrétariat que la conférence impériale a décidé d'établir. Présentée le 20 avril 1910.—*M. Foster.*

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

169. Correspondance entre le greffier de la Chambre et le ministère de la Justice, relativement à l'organisation du personnel de la Chambre des communes. Présentée le 21 avril 1910, par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Pas imprimée.*

170. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 15 avril 1910, touchant le chapitre 19 des Statuts d'Ontario, 1909, intitulé: "An Act to amend an Act passed in the 7th year of His Majestey's reign, chaptered 19, intituled: "An Act to provide for the transmission of Electrical Power to municipalities, to validate certain contracts entered into with the Hydro-Electric Power Commission of Ontario, and for other purposes". Présentée le 25 avril 1910, par l'honorable A. B. Aylesworth.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 19—*Suite.*

171. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre diverses personnes ou compagnies et le ministère des Mines au sujet d'une accusation portée dans le "Canadian Mining Journal" du 1er juillet 1909 contre M. Fritz Cirkle, ingénieur des mines, employé temporairement par le ministère des Mines, concernant la manière contraire à l'étiquette professionnelle dont il a préparé un rapport sur l'exploitation des mines d'amiante de la province de Québec. Présentée le 27 avril 1910.—*M. Smith (Nanaïmo).* *Pas imprimée.*

172. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 décembre 1909.—Copie de toutes lettres, communications, pétitions et correspondance au ou par le gouvernement ou quelqu'un de ses ministres au sujet de l'acquisition ou de la construction, par le gouvernement, d'élévateurs aux termini de lignes ferrées ou autres en aucuns points du Canada. Présentée le 27 avril 1910.—*M. Campbell*.. .. ..*Pas imprimée.*

172*a*. Rapport de l'enquête au sujet des compagnies d'élévateurs de termini. Présenté le 29 avril 1910, par l'honorable F. Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

173. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 21 janvier 1910, pour la production d'une copie de contrat intervenu entre MM. Koenig et Cie et le gouvernement au sujet du déblaiement des ruines du pont de Québec. Présentée le 28 avril 1910.—*Hon. M. Landry.* *Pas imprimée.*

174. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 10 mars 1910, pour un état relatif aux Affaires des sauvages dans la Colombie-Britannique pour les années 1908-1909, indiquant:—Le nombre et la résidence des personnes qui reçoivent des salaires, et les montants. Le nombre des sauvages à qui il a été donné des vivres, ou des vêtements, dans quels districts et la valeur. Le nombre d'hôpitaux pour les sauvages, dans quels districts, combien de sauvages ont été traités, et le coût du traitement. Le nombre d'agents voyageurs, le nombre de voyages dans l'année et les frais alloués par jour. Le nombre de bureaux loués, dans quels endroits, et le loyer payé. Le nombre de vergers des sauvages et en quels endroits. Le nombre de sauvages qui ont reçu des semences et des instruments aratoires et en quels endroits. Présentée le 29 avril 1910.—*Hon. M. Macdonald (C.-B.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

175. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 mars 1910.—Copie de toute correspondance, papiers, affidavit, cancellations, etc., se rapportant à l'inscription de Wm Reid Gardiner pour le ¼ N.-O. de la section 22, township 35, rang 16, à l'ouest du 2e méridien. Présentée le 2 mai 1910.—*M. Roche*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

176. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 15 décembre 1909.—Copie du rapport, des plans et de la correspondance en la possession du gouvernement concernant la construction de bureaux et stations de poste auxiliaires dans la ville de Montréal et les environs, et de toutes propositions et recommandations faites au gouvernement par les autorités postales de Montréal pour l'établissement systématique de bureaux et stations de poste auxiliaires dans la dite cité et ses faubourgs. Présentée le 2 mai 1910.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

176*a*. Répons supplémentaire au n° 176. Présentée le 4 mai 1910.. .. ..*Pas imprimée.*

177. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 février 1910.—Copie de tous papiers, correspondance et pétitions concernant le transfert du bureau de poste de Windygates, dans la province du Manitoba. Présentée le 2 mai 1910.—*M. Sharpe (Lisgar)*.. .. ..*Pas imprimée.*

178. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 février 1910.—Copie de toutes représentations faites par des hommes d'affaires ou des marchands ou des

VOLUME 19—*Fin.*

citoyens de Winnipeg au ministère ou au gouvernement, depuis que ce dernier a mis à l'étude le projet de fermer ou de tenir ouverts les bureaux de poste le dimanche pour l'avantage des propriétaires de boîtes. Présentée le 2 mai 1910.—*M. Haggart (Winnipeg)*.. .. ..*Pas imprimée.*

178*a*. Réponse supplémentaire au n° 178. Présentée le 2 mai 1910.. .. ..*Pas imprimée.*

179. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 novembre 1909.—Copie de tous les comptes, pièces justificatives, correspondance, rapports et autres documents, non déjà produits, se rapportant à l'examen topographique du chenal de la rivière Saint-Jean, entre Fredericton et Woodstock, N.-B. Présentée le 2 mai 1910.—*M. Crocket*.. .. ..*Pas imprimée.*

180. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 17 mars 1910, priant Son Excellence de bien vouloir faire transmettre au Sénat les documents, lettres, rapports, etc., concernant le barrage de la rivière "La Décharge", près du lac Saint-Jean, dans le district de Chicoutimi; lesquels rapports sont à l'effet de démontrer s'il serait possible de maintenir le niveau du lac Saint-Jean à une hauteur raisonnable afin de pouvoir assurer le service de la navigation sur ce lac et ses tributaires. Présentée le 2 mai 1910.—*Hon. M. Choquette*.. .. ..*Pas imprimée.*

181. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 14 février 1910.—Copie de tous arrêtés du conseil, rapports, correspondance et documents, non déjà présentés, se rapportant à la construction du canal de la baie Georgienne, ou d'une partie quelconque du dit canal, ou en rapport avec les relevés topographiques;—aussi, toutes offres, propositions et négociations écrites, non déjà présentées, relativement à la construction du dit canal ou d'une partie quelconque de ce canal, par une compagnie, une corporation ou un syndicat, ou en rapport avec la garantie par le gouvernement d'obligations destinées à prélever le capital nécessaire pour la construction du dit canal. Présentée le 3 mai 1910.—*M. White (Renfrew)*.. .. ..*Pas imprimée.*

182. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 17 janvier 1910.—Etat faisant connaître les différentes commissions nommées, pour quelque fin que ce soit, par le gouvernement depuis juillet 1896, le membre ou les membres formant ces commissions, la date de nomination, la fin pour laquelle elles ont été créées, la date de la fin de leurs travaux en chaque cas; et ce qu'elles ont coûté pour (*a*) appointements, (*b*) frais de voyage, et (*c*) impression du rapport, s'il en est; le mot "commission" devant comprendre toutes les missions accomplies par les ministres, soit individuellement, soit conjointement, qui ont voyagé en dehors du Canada pour des fins publiques. Présentée le 3 mai 1910.—*M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

182*a*. Réponse supplémentaire au n° 182. Présentée le 3 mai 1910... .. ..*Pas imprimée.*

183. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 février 1910.—Relevé montrant le nombre de personnes à l'emploi de chaque ministère de l'administration publique, au cours de l'année 1909, aux chapitres suivants:—(*a*) Fonctionnaires civils à Ottawa; (*b*) fonctionnaires civils en dehors d'Ottawa; (*c*) en emploi défini et régulier, mais non compris dans la Loi du service civil, en les classifiant par groupes distincts quant au service; (*d*) ceux qui ont été employés temporairement ou d'une manière intermittente, avec mention de l'ouvrage distinct de chaque groupe. Aussi, la somme totale payée pour chacune des classes susdites. Présentée le 3 mai 1910.—*M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

184. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 2 mai 1910, pour la production d'un état indiquant, pour les dernières dix années, la date de prorogation du Parlement, et la date à laquelle les Statuts reliés pour la session ont été distribués. Présentée le 4 mai 1910.—*Hon. M. Power*.. .. ..*Pas imprimée.*

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DU

CANADA

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 MARS

1909

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTE LE ROI
1911

[N° 29—1910.]

A Son Excellence

Le très honorable sir ALBERT HENRY GEORGE, Comte Grey, C.P., G.C.M.G., G.C.V.O., etc., etc., etc., Gouverneur général du Canada.

MILORD,—J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport des travaux exécutés par les deux divisions de mon ministère durant les douze mois terminés le 31 mars 1909.

J'ai l'honneur d'être, Milord,

De Votre Excellence, le très obéissant serviteur,

CHARLES MURPHY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Avril 1909.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE D'ETAT

A l'honorable

CHARLES MURPHY,

Secrétaire d'Etat du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un exposé des opérations de la division de la correspondance du Secrétariat d'Etat pour l'exercice expiré le 31 mars 1909.

CONSTITUTION DES COMPAGNIES.

Le nombre des chartes émises sous l'autorité de la loi des compagnies durant l'exercice financier de 1908-9 fut de 366. La capitalisation totale des nouvelles compagnies fut de $119,324,875, et le capital des compagnies en existence a été augmenté de $72,293,000, soit plus du double de l'année antérieure portant le chiffre le plus élevé, et à onze millions près de la capitalisation totale supplémentaire des compagnies existantes dans les neuf dernières années à partir de 1909, le tout s'élevant à $191,617,875, montant qui ne fut dépassé que par une seule année précédente, savoir: en 1906.

Année.	Capital autorisé des nouvelles compagnies.	Augmentation du capital des compagnies en existence.	Total.
	$	$	$
1900	9,558,900	3,351,000	12,909,900
1901	7,662,552	3,420,000	11,082,552
1902	51,182,850	5,055,000	56,237,850
1903	83,405,340	5,854,520	89,259,860
1904	80,597,752	3,366,000	83,963,752
1905	99,910,900	9,685,000	109,595,900
1906	180,173,075	32,403,000	212,576,075
1907	132,686,300	19,091,900	151,778,200
1908 (les trois premiers mois seulement)	13,299,000	865,000	14,164,000
1908-09 (exercice financier)	119,324,875	72,293,000	191,617,875
Totaux	777,801,544	155,384,420	933,185.964

Les détails relatifs aux objets, aux pouvoirs, au capital social, etc., etc., des compagnies constituées en corporations ou qui ont obtenu des lettres patentes supplémentaires pendant l'année sont donnés dans mon rapport sur le travail de la division du registraire du ministère.

Mon dernier rapport pour la période expirant le 31 mars 1908 donnait une liste complète de toutes les compagnies auxquelles des chartes supplémentaires ou constitutives, ou les deux, furent accordées sous le régime des différentes lois relatives aux compagnies à fonds social en Canada depuis 1821 jusqu'à la date plus haut mentionnée. Cette liste n'apparaît pas dans le rapport actuel, elle doit être publiée tous les cinq ans, et chaque rapport annuel doit, dans l'intervalle, contenir comme à l'ordinaire un état des chartes constitutives et supplémentaires émises durant le cours des douze mois qu'il renferme.

NATURALISATION DES ÉTRANGERS.

Dans le rapport du sous-registraire général auquel il est référé ci-haut, il est donné des détails complets sur tous les cas de naturalisation effectués dans tout le Canada pendant les douze mois qui suivirent la date du dernier rapport, savoir, jusqu'au 31 décembre 1908. Des comptes rendus complets indiquant les noms, domiciles, nationalité d'origine de tous les Canadiens naturalisés sujets de Sa Majesté sont classifiés et inscrits à la division du registraire du ministère et sont à la disposition de quiconque veut les consulter.

Je suis très heureux de pouvoir dire que les relevés reçus depuis mon dernier rapport démontrent que le nombre des étrangers naturalisés, pour la plupart dans la région agricole de l'ouest canadien, est plus du double de celui de l'année précédente, tandis que dans le champ du rapatriement il se développe une nouvelle activité parmi ceux qui veulent redevenir sujets britanniques. Nous constatons avec beaucoup de satisfaction que les instructions qui émanent de ce ministère relativement à la préparation des rapports sont, d'année en année, suivies avec plus de précision par les fonctionnaires qui sont chargés de les faire. L'augmentation considérable des cas de naturalisation enregistrés exigea une augmentation correspondante dans le coût des rapports et du traitement des fonctionnaires rapporteurs, sur lequel des détails apparaissent au rapport de l'auditeur général, et qui s'élève à $5,492.50. Toute la correspondance au sujet de ces rapports ainsi que tous les autres détails s'y rattachant ont été effectués dans la division du registraire.

Il est peut-être opportun de citer les modifications à la loi pendant la session de 1907 et 1908, et qui peuvent être résumées comme suit:—

1. Le chapitre 31, 6-7 Edouard VII, permet à toute personne résidant en Canada ou au service du gouvernement du Canada ou de quelqu'une des provinces du Canada, qui a déjà obtenu des lettres de naturalisation dans le Royaume-Uni ou dans quelqu'une des colonies ou possessions britanniques, lesquelles lettres restent en pleine vigueur et effet, de demander un certificat de naturalisation, en la manière prescrite par le présent chapitre, sans être tenue de se conformer aux conditions concernant la résidence requises par l'article 13 du chapitre 77 des statuts revisés de 1906.

2. Le chapitre 45, 6-7 Edouard VII, modifie la loi pour ce qui est de son application dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta en y établissant des cours supplémentaires connues sous le nom "cours de district", lesquelles ont l'autorité d'accorder la naturalisation à la suite de la procédure prescrite en la dite loi.

3. Le chapitre 48, 7-8 Edouard VII, décerne de nouveau à la cour du Banc du Roi pour le Manitoba le pouvoir d'accorder la naturalisation concurremment avec les cours de comté de cette province. Il y est aussi question de l'enregistrement des serments prêtés par certains aubains qui jouissent des privilèges qui découlent de la naissance britannique, ainsi que de la production en cour des serments de domicile et d'alléance destinés à compléter les dossiers de la cour concernant la demande de naturalisation par les aubains.

LOI DE TEMPÉRANCE DU CANADA.

Il y a eu une élection durant l'année sous l'autorité de la Loi de Tempérance du Canada, savoir: dans le comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, où le scrutin eut lieu le 17 décembre 1908, sur une requête demandant la révocation d'un arrêté de l'exécutif par lequel la loi fut mise en vigueur dans ce comté. Le résultat fut favorable à la loi par un vote de 3,923 suffrages contre 3,241, soit une majorité de 682 en faveur de la mise en vigueur de la loi.

Actuellement la Loi de Tempérance est en vigueur dans les comtés et villes qui suivent:—

Nouvelle-Ecosse.

Les comtés d'Annapolis, de Cumberland, Digby, Guysborough, Hants, Kings, Pictou, Queens, Shelburne et Yarmouth.

Nouveau-Brunswick.

Les comtés d'Albert, de Carleton, Charlotte, Kings, Northumberland, Queens, Sunbury, Westmoreland et York, et dans la cité de Fredericton.

Manitoba.

Lisgar et Marquette.

La loi n'est en vigueur dans aucune autre province ou territoire.

RECETTES ET DÉPENSES.

Suit un état des recettes du ministère pour l'exercice financier clos le 31 mars 1909:—

Chartes, chartes supplémentaires et permis..	$87,120 00
Commissions..	738 00
Passeports..	740 00
Copies certifiées..	639 10
Certificats de constitution en corporation..	75 00
Certificats de dépôt..	70 50
Ampliations..	84 00
Certificats de légalisation..	84 00
Copies..	0 70
Certificats..	25 00
Divers..	12 15
	$89,514 45
Transmis à d'autres ministères..	48 00
	$89,466 45

Du montant ci-dessus il faut déduire la somme de $5,610.90, transférée à l'imprimeur du Roi pour annonces relatives aux lettres patentes émises sous l'autorité de la Loi des Compagnies dans la *Gazette du Canada*:—

Les recettes ont encore répassé la dépense du ministère pour traitements et dépenses casuelles par au delà de quarante mille dollars, et en outre, après avoir défrayé toutes les autres dépenses, y compris les rapports faits sous l'empire de la loi de naturalisation et le coût de fournir à la bibliothèque du bureau du haut commissaire, à Londres, des livres et périodiques canadiens, les dépenses relatives à l'élection faite sous l'empire de la Loi de Tempérance du Canada, la contribution annuelle du gouvernement au catalogue international de littérature scientifique, etc., etc., toutes les dépenses payées, en fin, il y a un surplus d'au delà de vingt mille dollars.

GÉNÉRALITÉS.

Il s'est fait un progrès très satisfaisant dans le travail de la classification et de la mise en index de livres et documents qui se sont accumulés depuis quarante-deux ans, savoir, depuis la confédération, et dont un catalogue est actuellement en préparation. La plus grande partie de cet amas de documents a été distribuée dans les différentes chambres où, avant que furent transférés les plus vieux documents à la branche des archives du ministère de l'Agriculture, se trouvait la division des dossiers de ce ministère. Un catalogue des livres qui constituent la bibliothèque de référence est maintenant complété. Durant l'année, il a été reçu 9,587 publications impériales et étrangères, sur lesquelles 7,615 furent distribuées parmi les différents gouvernements provinciaux, dans les universités et autres institutions, et ce qui restait fut ajouté à la bibliothèque.

Mon rapport sur le travail fait dans la division du registraire de ce ministère se trouve à la suite de celui-ci. En outre des listes des chartes de constitution en corpo-

ration et chartes supplémentaires, et des rapports sur la naturalisation plus haut mentionnés, il contient une liste de toutes les chambres de commerce enregistrées au ministère, unions commerciales, compagnies de prêt, lettres patentes à des compagnies britanniques ou étrangères, commissions données à des fonctionnaires publics, et autres renseignements utiles.

La liste du service civil du Canada pour l'année 1909, indiquant les noms, les dates des nominations, les promotions, âges et traitements de tous ceux et celles qui étaient employés en permanence dans les différents ministères et départements du service et aux deux chambres du parlement le 1er avril 1909 est actuellement en préparation.

Le rapport du conseil des examinateurs du service civil pour l'année 1908, exigé par l'article 107 de la loi du Service Civil a été publié et distribué. A l'avenir, ce rapport sera incorporé dans celui de la Commission du Service Civil du Canada.

Je suis heureux d'exprimer la satisfaction que j'éprouve pour la manière dont les fonctionnaires du personnel de ce ministère se sont acquittés de leurs devoirs durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre dévoué serviteur,

J. POPE,

Sous-secrétaire d'Etat pour le Canada.

OTTAWA, 1er avril 1909.

ANNEXES.

A.—Listes complètes des nominations consulaires au Canada, d'après les dernières informations fournies au secrétaire d'Etat, la première liste contenant les noms de tous les titulaires, dans l'ordre alphabétique, avec mention des pays représentés; et la seconde, les noms, rangés aussi par ordre alphabétique, des pays représentés, avec, à la suite, les noms des officiers consulaires; la date des nominations étant donnée dans les deux cas.

B.—Liste des réponses aux adresses et aux ordres du Sénat et de la Chambre des communes, session de 1906, qui ont été reçues et préparées par ce département et présentées par le canal du secrétaire d'Etat.

C.—Liste des ptrsonnes auxquelles il a été délivré des passeports durant l'année écoulée.

A la suite de cette annexe est imprimé le règlement qui régit la délivrance des passeports, ainsi que celui relatif aux passeports des pays étrangers.

D.—Tarif des droits payables au jour de la demande de lettres patentes constitutives de compagnies en vertu de la "Loi des Compagnies".

E.—Tarif des droits payables au jour de la demande, par les compagnies britanniques et étrangères, de permis d'exploitation minières dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

F.—Tarif des droits payables pour les commissions délivrées aux fonctionnaires publics.

G.—Règlements et tarif des droits payablts au jour de la demande de lettres patentes en vertu de la Loi concernant les Compagnies de Prêt.

H.—Liste des fonctionnaires, commis et serviteurs du département, avec la date de leur nomination, leur emploi et leurs appointements.

RAPPORT DE LA DIVISION DU REGISTRAIRE.

SECRÉTARIAT D'ETAT DU CANADA,

BUREAU DU REGISTRAIRE, OTTAWA, avril 1909.

A l'honorable

CHARLES MURPHY,

Secrétaire d'Etat du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honntur de soumettre, pour votre information, le rapport suivant du travail exécuté sous ma surveillance dans cette division de votre ministère durant l'exercice se terminant le 31 mars 1909.

TABLEAU SOMMAIRE du travail exécuté dans les bureaux du registraire du ministère du secrétaire d'Etat, depuis le 1er avril 1908 jusqu'au 31 mars 1909.

Documents.	Grossoyés.	Enregistrés.	Total.
Rapports		3	3
Nominations		4	4
Certificats de chambres de commerce	12	12	24
*Obligations	4	69	73
Annulations	5	5	10
Certificats de naturalisation (en vertu de l'art.23, ch. 77, S.R.C. 1906)		1	1
Chartes	366	366	632
Commissions	98	120	218
Titres, renoncements, cessions, etc		190	190
Contrats	18	18	36
Lettres patentes convoquant le Sénat	2	2	4
" " accordant annuités	2	2	4
Permis—Bacs	3	3	6
" Exploitations minières	2	2	4
Avis de changements *re* Obligations générales		35	35
Décrets de l'exécutif		4	4
Plans et devis		3	3
Procurations		14	14
Proclamations	19	25	44
Abandon de réclamations	15	15	30
Unions ouvrières		1	1
Traités		1	1
Autorisations	22	28	50
Writs	4		4
" d'election		220	220
PATENTES POUR TERRES.			
†Ventes de terres de l'artillerie	22	22	44
Concessions spéciales	9	9	18
Totaux	603	1,174	1,777

* Un rapport annuel statutaire des obligations est soumis au Parlement, en vertu de l'article 32 du chapitre 19,)S.R.C. 1906), donnant pleins détails au sujet des obligations enregistrées dans cette branche depuis le dernier rapport.

† Rapports trimestriels concernant ces terres ont été envoyés au régistrateur de chaque ville et comté dans la province d'Ontario, ainsi qu'au secrétaire trésorier de chaque ville et comté de la province de Québec dans lesquels les patentes ont été délivrées, aussi copie des différents rapports concernant la province d'Ontario a été adressése au secrétaire prsvincial de la dite province.

Durant l'année il a été copié au delà de 1,800 pages de documents, manuscrits et archives.

Sujets aux clauses de "l'Acte concernant la naturalisation et aubains", il a été reçu au cours de l'année 1908 au delà de 900 rapports, comprenant les noms de

25,731 personnes naturalisées, ou réadmises comme sujets britanniques. Ces noms sont maintenant soigneusement enregistrés et indexés, et les rapports classifiés de manière à faciliter toutes recherches. Le volume de travail a considérablement augmenté, et le nombre de noms qui nous est parvenu cette année est plus du double de celui de toutes les années précédentes, comme il est possible de comparer par les tableaux suivants:—

Année	1902	3,843
	1903	6,699
	1904	10,057
	1905	9,357
	1906	9,409
	1907	12,557
	1908	25,731

Ces chiffres, avec les noms de 36,482 personnes qui, antérieurement à 1902, avaient pris leurs papiers de naturalisation, ou été réadmis comme sujets britanniques, et depuis lors nous sont parvenus à fin d'enregistrement en conformité de l'acte, donnent un grand total de 114,135 personnes enregistrées comme sujets britanniques en Canada.

Un tableau indiquant la nationalité originaire des personnes naturalisées et enregistrées par cette branche du département durant le cours de l'année 1908 se trouve à la page 3.

Conjointement, les tableaux statistiques suivants, savoir:—

1. Sommaire des lettres patentes délivrées aux compagnies constituées durant l'exercice 1908-09, accompagné d'un index.

2. Une liste de toutes compagnies de prêts autorisées en vertu de Partie IV du chapitre 79, S.R.C., 1906, aussi de toutes compagnies autorisées à conduire des opérations minières au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et enregistrées dans cette branche, jusqu'au 31 mars 1909, avec index y annexé.

3. Une liste des fonctionnaires publics à qui des commissions ont été délivrées depuis le dernier rapport.

4. Liste alphabétique de toutes Chambres de commerce enregistrées dans cette branche jusqu'au 31 mars 1909, incluse, et

5. Liste de toutes les unions ouvrières enregistrées dans cette branche conformément au chapitre 125, S.R.C., intitulé: "Acte des unions ouvrières", jusqu'au 31 mars 1909, incluse.

Le tout respectueusement soumis.

J. POPE,

Sous-registraire général du Canada.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29

TABLEAU indiquant la nationalité originaire des personnes naturalisées en vertu de "l'Acte de Naturalisation", chap. 77, S.R.C., 1906, telles qu'enregistrées dans cette branche, durant l'année 1908.

Africains	1
Arabes	5
Argentins	2
Arméniens	76
Autrichiens	3,982
Bavarois	2
Belges	318
Brésiliens	8
Bucowiniens	19
Bulgares	5
Chiliens	1
Chinois	355
Columbiens	1
Croates	1
Cubains	1
Danois	146
Doukhobors	2
Hollandais	78
Egyptiens	2
Finnois	328
Français	652
Galiciens	1,083
Allemands	585
Grecs	83
Hongrois	580
Islandais	187
Italiens	1,852
Japanais	439
Juifs	35
Macédoniens	1
Mexicains	6
Monténégrins	7
Norvégiens	444
Persans	3
Polonais	75
Portugais	1
Prussiens	16
Roumains	271
Russes	3,546
Saxons	2
Serbes	1
Espagnols	11
Suédois	905
Suisses	81
Syriens	221
Turcs	59
Ungavien	1
Citoyens des E.U. d'Amérique	9,000
Réadmis	715
Nationalité inconnue	29
Total	25,731
Enregistrés antérieurement	88,404
Grand total	114,135

SOMMAIRE DES LETTRES PATENTES

DÉLIVRÉES AUX

COMPAGNIES CONSTITUÉES EN CORPORATION

SOUS L'AUTORITÉ DE

LA "LOI DES COMPAGNIES," PARTIE I. DU CHAP. 70. S.R.C. 1906

Depuis le 1er avril 1908 jusqu'au 31 mars 1909.

"MUNICIPAL CONTRACTING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 3 avril 1908. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Victor Morin, notaire public; Antoine Hector Desloges, docteur en médecine; Thomas Sutton, gérant; Olybrius Constantineau, banquier; et Rémi Gohier, jeune, agent, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Conduire les opérations générales d'entrepreneurs de tous travaux publics ou privés, acquérir et développer des terres par tout le Dominion du Canada, et y ériger des constructions, les vendre, louer ou en disposer autrement; faire des avances d'argent aux colons afin de leur permettre d'améliorer les terres sur lesquelles ils se sont établis, et garantir le remboursement de ces prêts au moyen d'hypothèques sur les terres ou bâtiments; ériger et exploiter des moulins, élévateurs, entrepôts, construire des magasins et faire le commerce de toutes espèces de marchandises; acheter, louer, développer des mines et faire le négoce en minéraux et terrains miniers, construire, acheter, affréter ou louer des bateaux à vapeur ou autres bateaux propres à la navigation sur les rivières et les lacs, pouvant être requis pour les besoins du commerce de la compagnie, les naviguer, et construire tous quais qui seront nécessaires; (*b*) Acheter ou acquérir d'autre manière de tout individu ou compagnie toute industrie dont le but est identique à celui de la présente compagnie, avec les bâtiments, machineries, fonds de commerce et actif appartenant généralement à telle industrie; acheter, acquérir et détenir des parts ou actions de toute autre corporation exerçant un commerce similaire aux fins de celui de la présente compagnie, aussi bien que de vendre les

affaires de cette compagnie à toute compagnie poursuivant le même objet; (*c*) Faire demande, acheter ou acquérir d'autre manière tout brevet ou invention, octrois ou licences, se servir de toute invention, marque de commerce, droits d'auteur ou autres privilèges similaires se rattachant à, ou jugés pouvoir être utiles aux fins de la compagnie, les vendre ou en disposer d'autre manière aux conditions considérées être les plus avantageuses; (*d*) Acquérir par achat ou autre manière, vendre et disposer de tous genres d'obligations, débentures, mortgages, actions et autres valeurs; (*e*) Convoquer dès assemblées des actionnaires de la compagnie par avis écrit adressé par lettre recommandée, au moins quarante-huit heures avant la date de telle assemblée à l'adresse ordinaire de chaque actionnaire. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"SPECIAL MACHINERY MANUFACTURING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 3 avril 1908. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Engelhorn, marchand; John Vanderslice, ingénieur mécanicien; Joseph Raymond Beaudry, agent; et John Tees, surintendant mécanicien, tous domiciliés à Montréal, Qué.; et Louis Victor Labelle, inventeur, domicilié à Joliette, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la corporation ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce de marchands, manufacturiers et commerçants de machines à vapeur, chaudières, moteurs électriques, machines à gazoline ou à gaz, dactylographes et accessoires pour dactylographes, et toutes machineries en général, et se livrer aux opérations de mécaniciens et de machinistes dans toutes leurs diverses branches; (*b*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie en exploitation, l'industrie jusqu'à présent exercée dans la cité de Montréal sous le nom de la "Special Machinery Manufacturing Company" aux termes et conditions qui pourront être convenus; et en effectuer le paiement en tout ou en partie, soit en argent comptant, actions acquittées, ou en autres sécurités de la compagnie; (*c*) Continuer l'industrie jusqu'à présent exercée par la dite "Special Machinery Manufacturing Company" dans toutes ses branches; (*d*) Manufacturer, acheter, vendre, céder, réparer, transformer, altérer et louer, les installations, machines, machineries, outils, instruments, métaux, chaudières, matériel roulant et ferronneries requis pou les tavaux de la compagnie; (*e*) Faie le commece de marchands de gros et de détail en toutes sortes d'articles, effets et marchandises; (*f*) Acquérir la clientèle, droits, propriétés et biens de tout genre, et reprendre le tout ou partie des engagements de tout individu, maison ou association dans une entreprise similaire, et en effectuer le paiement soit en argent comptant, actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou d'autre manière; (*g*) Emprunter de l'argent, créer et émettre des billets à ordre, lettres de change, obligations, débentures ou créances de toutes sortes et les garantir par voie d'hypothèque, gage, ou d'autre manière; (*h*) Faire demande, obtenir, acheter, ou acquérir d'autre manière, céder des brevets d'invention, marques de commerce, ou procédés secrets de tout genre, de les employer, exercer, développer, accorder

des permis pour leur utilisation et les mettre en valeur; (*i*) Vendre, ou disposer d'autre manière de la totalité ou d'une partie du commerce et de l'entreprise de la compagnie, et en recevoir paiement soit en argent comptant, actions, obligations ou autres valeurs, et en faire le partage au *pro rata* entre les actionnaires de la compagnie; (*j*) Tenir les assemblées de ses actionnaires et directeurs, à tout endroit du Canada que les directeurs jugeront être avantageux pour les intérêts de la compagnie; (*k*) Acheter et détenir des actions et obligations de toute compagnie engagée dans une entreprise identique à celle de la présente compagnie; (*l*) Donner en paiement pour toute propriété ou chose ou droits acquis pour l'usage et le bénéfice de la compagnie des actions acquittées du capital de la compagnie, ou d'autre manière. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 3 avril 1908, à

'THE COLONIAL LUMBER COMPANY, (LIMITED).

Autorisant l'augmentation du capital-actions de la dite compagnie de la somme de $200,000 à celle de $349,000, par addition de 1,490 actions de $100 chaque à son capital-actions actuel.

"THE STANDARD MILLS, LIMITED."

Constituée en corporation le 6 avril 1908 - - - - - - - Capital, $50,000

Nombre des actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Rolland Préfontaine, manufacturier; Adrien Préfontaine, manufacturier; Toussaint Préfontaine, marchand; Sylva Doré, comptable; et François Lajoie, étudiant, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires: Rolland Préfontaine, Adrien Préfontaine et Toussaint Préfontaine.

Siège social: Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, tenir, améliorer, louer et vendre des terres boisées, terres arables et pâturages, terrains miniers et autres, construire, bâtir, maintenir et opérer des installations et travaux pour le développement des dites terres, et pour le maniement, préparation et mise en valeur des produits de ces terres au point de vue commercial; (*b*) Manufacturer tout bois de construction, et tous objets entièrement manufacturés en bois, ou en partie, articles de fer, d'acier, de cuivre, ou autres matériaux; (*c*) Construire tous chemins nécessaires pour l'exploitation des dites industries, acheter des terres, propriétés, concessions de forêts, en exercer le commerce, et faire toutes choses pouvant servir à atteindre aux fins des objets ci-dessus mentionnés; (*d*) Etablir et acquérir des moulins à farine, moudre toutes sortes de grains, et en faire la vente; (*f*) Acquérir tous les intérêts de la compagnie connue sous le nom de *The Northern Industriel Company, Limited,* établie dans une certaine propriété désignée sous le nom de "Marrier's-Mill", à Ste-Agathe des Monts, ainsi que tous les intérêts concernés

dans la succession de feu l'honorable Raymond Préfontaine dans la dite propriété, et en faire le paiement soit en actions acquittées ou en obligations de la compagnie, donner en paiement pour services rendus pour l'organisaton de la compagnie, vente d'actions, obligations, débentures et autres services, des actions acquittées de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 8 avril 1908, à

"THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY", (LIMITED).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de la somme de $3,250,000 à celle de $4,500,000, par addition de 12,500 actions du montant de $100 chaque au capital-actions actuel.

Aussi autorisant la dite compagnie d'étendre ses affaires de façon à comprendre et inclure les pouvoirs additionnels suivants, savoir:—(*a*) Acquérir, par achat, bail, ou de toute autre manière, posséder et opérer tout le roulant nécessaire pour la conduite de son commerce de transportation par voie d'eau, incident avec l'exploitation de l'industrie conduite actuellement par la compagnie, et, dans ce but acquérir, posséder et opérer des bateaux à hélice, remorqueurs, barges, chalands et autres vaisseaux, aussi pouvoir de construire ou acquérir tous quais jugés nécessaires pour son commerce de transportation; (*b*) Conduire, incidemment, ou en rapport avec les opérations commerciales de la compagnie des entrepôts, et dans ce but acquérir par achat, bail, ou toute autre manière, tous entrepôts, installations et machineries nécessités pour la conduite des affaires d'entrepôts; (*c*) Acquérir, posséder et opérer toute force motrice jugée nécessaire en rapport, ou incidemment, avec les affaires de la compagnie, et vendre tout le surplus de la force motrice requise pour les objets de la compagnie, le tout sujet aux lois et règlements provinciaux et municipaux; (*d*) Acquérir par achat, bail, ou autre manière, propriétés immobilières ou personnelles, clientèle, franchises, droits, privilèges, contrats et biens de tout genre, avantageux ou accessoires aux affaires de la compagnie, aux termes et conditions jugés convenables, de tout individu, maison ou corporation, et payer le prix d'achat en argent comptant ou autres sécurités de la compagnie, aux conditions pouvant être convenues, vendre ou disposer d'autre manière, ou autrement négocier de tout ou part des dits; (*e*) Se fusionner avec tout individu ou maison, se livrant à un commerce similaire à celui que la compagnie est autorisée d'exercer; (*f*) Conduire toutes entreprises similaires soit pour manufacturer, vendre, exploiter des entrepôts, faire l'emmagasinage ou autres opérations jugées avantageuses aux objets des affaires de la compagnie; (*g*) Prendre, acquérir et tenir des valeurs de tout genre, personnelles ou immobilières, pour dettes, engagements ou obligations encourues ou à encourir par la compagnie, relatives aux fins et objets de la compagnie, de disposer ou donner quittance des dites, aux conditions les plus avantageuses; (*h*) Faire toutes autres choses jugées nécessaires ou utiles aux fins de chacun et tous des objets ci-dessus énoncés.

"THE EVER-SAFE HORSESHOE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 9 avril 1908 - - - - - - Capital, 100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—David Broderick, bourgeois; Thomas Alexander Richardson, banquier; James Playfair, marchand de bois; Douglas Leland White, jeune, marchand de bois; et Frederick William Grant, avocat, tous domiciliés à Midland, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—David Broderick, James Playfair et Douglas Leland White, jeune.

Siège social:—Ville de Midland, Ont.

Objets de la compagnie:—(1) Faire demande, obtenir, enregistrer, acheter, louer, ou acquérir d'autre manière, tenir, posséder, employer, opérer, introduire et vendre, céder ou disposer d'autre façon, de toute ou toutes marques de fabrique, formules, procédés secrets, noms de commerce et marques distinctives, toutes inventions, brevets et améliorations ayant rapport aux fers à chevaux, ou leur manufacture, ou part, garantis par lettres patentes ou d'autre manière au Canada ou autres pays, employer, exercer, développer, et, en vertu des dits, accorder des permis, ou, d'aucune autre manière, mettre en valeur toute et chacune des dites marques de commerce, brevets, permis, concessions et autres titres, ou toute propriété et droits ainsi acquis; (2) Faire demande, acquérir, acheter et enregistrer brevets, droits de brevet, concessions ou permis relatifs à la manufacture de fers à chevaux ou parts, garantis par lettres patentes ou d'autre manière au Canada ou autres pays, maintenir, exercer, développer, délivrer permis ou contrats en vertu des dits brevets, droits de brevet, concessions ou permis; (3) Construire, acheter, bâtir, maintenir et opérer fourneaux, fonderies, manufactures, usines et autres installations pour la manufacture et la vente de fers à chevaux ou parts, conjointement avec tous matériaux, articles, outils, machineries et objets entrant, ou nécessaires, ou utiles, aux fins de manufacturer; (4) De prendre des contrats pour la manufacture, vente, achat et échange de fers à chevaux ou tous objets et matériaux entrant en tout ou en partie dans leur fabrication; (5) Conduire toute branche d'affaires se rapportant aux objets ci-dessus, et semblant à la compagnie pouvoir être exercée avec avantage, ou en rapport aux fins de la compagnie et de nature à augmenter la valeur des propriétés et droits de la compagnie; (6) Acquérir, tenir et disposer des actions d'autres compagnies dont les objets sont identiques ou similaires à ceux de la présente compagnie. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 10 avril 1908, à

"THE RUSSEL-CHAMBERS COMPANY" (LIMITED).

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de:

"NEPIGON CONSTRUCTION COMPANY" (LIMITED).

"ROSE ET LAFLAMME" (LIMITED).

Constituée en corporation le 13 avril 1908 - - - - Capital, $75,000

Nombre des actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Joshua Collitt Rose, marchand; Milton Lewis Hersey, chimiste, et Charles Albert Duclos, C.R., tous domiciliés à Westmount, Qué., et Herbert William Smith, teneur de livres; Reginald Robert Hendery, commis vendeur; et John Ritchie, jeune, chimiste, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, prendre à son nom et continuer le commerce actuellement exercé par M. Joshua C. Rose à Montréal et ailleurs, sous le nom de Rose et Laflamme, comme manufacturiers, commerçants, agents de manufactures et marchands, commissionnaires, y compris la clientèle de la dite maison, et en effectuer le paiement au moyen d'actions acquittées et non cotisables du capital de la compagnie; (*b*) Manufacturer, acheter, vendre et disposer de toutes sortes d'effets, articles et marchandises, et généralement faire toutes les opérations de marchands; (*c*) Exercer l'industrie d'agents de manufactures et marchands commissionnaires; (*d*) Conclure des arrangements concernant la partage des profits ou la fusion des intérêts avec toute autre personne ou compagnie engagée ou proposant de s'engager dans une industrie similaire à celle de la présente compagnie; (*e*) Acheter ou acquérir d'autre manière la totalité ou partie des biens, propriétés, privilèges, contrats, droits obligations et engagements de toute personne ou compagnie engagée dans une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer; et en faire le paiement si jugé désirable, au moyen de l'émission d'actions acquittées et non cotisables du capital de la compagnie; (*f*) Souscrire, prendre et détenir les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie incorporée aux fins pour lesquelles la compagnie actuelle est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"STANLEY GARAGE" (LIMITED).

Constituée en corporation le 13 avril 1908. - - - - Capital, $15,000

Nombre des actions, 150.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George Kampf, marchand; Francis Henry Norman, bourgeois; Arthur Frank Ibbotson, chirurgien-dentiste; Robert Armstrong, marchand, et Hugh MacKay, avocat, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de toutes sortes de véhicules, bateaux de plaisance, ballons, mus soit au moyen de l'électricité, la vapeur, naphte, gazoline ou autrement; (*b*) Manufacturer, vendre,

acheter, louer tout ce qui sera nécessaire ou se rapportant aux fins de la compagnie; (*c*) Acquérir, exploiter et vendre des brevets s'y rapportant; (*d*) Agir en qualité d'agents, représentants ou fabricants pour d'autres compagnies engagées dans une industrie similaire; (*e*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est identique à celui de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WOODBURNS, LIMITED".

Constituée en corporation le 13 avril 1908. - - - - Capital, $6,000,

Nombie des actions, 60.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Allan R. Oughtred, avocat; Michael A. Phelan, avocat; Samuel C. Marson, agent d'immeubles; George J. R. Shutter, commis; William F. Marson, commis, et Thomas P. Gleason, sténographe, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Allan R. Oughtred, Michael A. Phelan, et Samuel C. Marson.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'imprimeurs, lithographes, graveurs, médailleurs, machinistes, émailleurs, embosseurs sur métal, et autres travaux divers; (*b*) Manufacturer, vendre, acheter et faire le commerce d'enseignes, pancartes, nouveautés, étiquettes, plaques, insignes, boutons, calendriers et autres objets, et généralement toutes spécialités employées pour annoncer au point de vue commercial et autres objets; (*c*) Vendre, acheter et faire le commerce de papier, carton, celluloïde et autres substances, soies, cuirs, métaux et compositions chimiques, et généralement tous matériaux entrant dans la manufacture de pancartes, enseignes, nouveautés, étiquettes, plaques, insignes, boutons, calendriers, crayons et autres objets employés pour annoncer dans un but commercial, ou autres fins; (*d*) Reprendre et acquérir par achat ou autre manière, l'industrie, franchises, brevets, formules, procédés secrets, dessins, marques de commerce et autre propriété, de toute compagnie ou individu, engagés dans une entreprise d'un caractère identique à celui de la compagnie; ou ayant rapport aux objets susdits, et pouvant être exploitée avantageusement par la compagnie, en effectuer le prix d'achat par l'émission d'actions acquittées du capital de la compagnie. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"BURCHARD LUMBER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 14 avril 1908. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Jesse Burchard, marchand de bois, domicilié à Saskatoon, Sask.; Edward Eugene Heiner, marchand de charbon; Frederic Hawes Stolze, capitaliste; Willis Hervey Pierce, comptable; et George Henri Poirier, commis, tous domiciliés à St-Paul, Minn., E.-U.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Saskatoon, Sask.

Objets de la compagnie:—Exercer le commerce de marchands et manufacturiers de bois; aussi la préparation du bois de charpente et de construction; en outre faire le négoce de matériaux de construction et fournitures de tout genre; aussi bien que tous articles et commodités dont on fait commerce généralement; entreprendre tous contrats pour la construction et l'érection de bâtiments; aussi acquérir, posséder, louer, vendre, améliorer, opérer, mortgager et disposer de toute propriété personnelle ou immobilière, droits et intérêts y relatifs, pour les fins des affaires de la compagnie, incluant les actions, parts ou obligations de toutes autres compagnies autorisées d'exploiter toute industrie que la présente compagnie a le droit d'exercer. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

THE CONIAGAS REDUCTION COMPANY, (Limited).

Constituée en corporation le 14 avril 1908. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—James John Mackan, comptable; Theodora Sullivan, sténographe; Henry Herbert Collier, avocat; Nella Louise Nelson, sténographe; et Robert Lee Peck, métallurgiste, tous domiciliés à Ste-Catherine, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James John Mackan, Henry Herbert Collier et Robert Lee Peck.

Siège social:—Ville de Ste-Catherine, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des recherches, fouiller, explorer, développer, exploiter, améliorer, maintenir et gérer des mines d'or, d'argent, cuivre, charbon, fer et autres mines, minéraux, gisements de minéraux et propriétés, en faire l'extraction, pulvériser, broyer, laver, fondre, essayer, analyser, réduire et amalgamer, traiter au moyen d'autres procédés, minerai, minéraux et métaux, appartenant ou non à la compagnie, et les rendre propres à fins commerciales, vendre et disposer des dits, ou partie, ou tous intérêts y relatifs; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, permis, échange ou autre titre légal, mines, terrains miniers, servitudes, propriétés minières, ou tous intérêts s'y rattachant, minéraux et minerais, droits, options, pouvoirs, privilèges, forces hydrauliques et autres droits, droits de brevet, brevets d'invention, procédés, machineries ou autres installations, soit d'une manière absolue ou conditionnelle, personnellement, ou en association, et comme directeurs, agents, entrepreneurs ou autre qualité, louer, mortgager, placer sous licence, hypothéquer, vendre, disposer ou négocier, du tout, ou partie,ou des intérêts s'y rapportant; (*c*) Construire, maintenir, transformer, conduire, exploiter et opérer sur la propriété de la compagnie, ou celle sous son contrôle, des tramways, lignes télégraphiques et téléphoniques, réservoirs, digues, canaux, d'écluse, canaux de conduite et autres installations, pouvoirs hydrauliques, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, bâtiments, magasins, ateliers, laminoirs et autres établissements et machineries, installations électriques et autres de tout genre, acheter, manufacturer et négocier en tous genres de marchandises, matériaux, outils, provisions, biens et effets requis par la compagnie, ses ouvriers ou serviteurs; (*d*) Acheter, acquérir, posséder, affrêter, naviguer et faire usage de bateaux à vapeur ou autres; (*e*) Former des associations, ou conclure toute convention pour la répartition des profits,

ou la fusion des intérêts, avec toute personne ou compagnie, exerçant ou engagée, ou ayant l'intention d'exercer ou de s'engager dans tout genre d'affaires ou transactions que la compagnie a le droit d'exercer, ou est engagée actuellement; (*f*) Acheter ou acquérir d'autre manière et assurer tout ou partie de l'actif, affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de toute personne ou compagnie engagée dans toute branche d'affaires que la compagnie est autorisée d'exploiter; (*g*) Acquérir par achat, bail, ou autre arrangement, terres ou intérêts y en dérivant, dans le but de développer des carrières de pierre, gravois et sable, situées sur, ou encloses dans les dites terres, vendre et faire le commerce des produits en extraits, manufacturer et vendre de la pierre concassée, ciment, chaux ou produits similaires, explorer aux fins de trouver du gaz naturel, acheter des terres, ou acquérir tous intérêts relatifs aux tenures de bail tenues pour les dites fins, ou terres supposées contenir gaz, huile, pétrole et produits similaires, explorer et développer les dites terres, y établir des tuyaux de conduite et les entretenir pour la transmission de l'huile, gaz, pétrole et produits similaires, exercer les affaires comme carriers, faire le commerce d'huile et gaz comme producteurs et distributeurs, manufacturer et vendre, transmettre et négocier en gaz artificiel; (*h*) Acquérir, utiliser des pouvoirs hydrauliques aux fins de produire l'air comprimé, ou produire l'électricité pour l'éclairage, chauffage, ou force motrice requis pour les bâtiments de la compagnie et ses diverses installations, avec autorité de vendre, ou disposer d'autre manière, du surplus du pouvoir électrique produit par la compagnie et qu'elle ne requiert pas pour ses installations, à condition toutefois que toute entreprise que la compagnie exercera en dehors des limites de ses propriétés devra être soumise aux lois et règlements provinciaux et municipaux en ces matières. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN STEEL PRODUCTS COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 15 avril 1908. - - - - Capital $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Gerald Ruel, avocat; George Frederick Macdonnell, avocat; Reginald Temple, avocat; Robert Philippe Ormsby, secrétaire; et Eric Edward Wells, dessinateur, tous domiciliés à Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires.—Gerard Ruel, George Frederick Macdonnell et Robert Philippe Ormsby.

Siège social.—Ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, louer, ou acquérir d'autre manière, maintenir, opérer, manufacturer et gérer; (*a*) Certains brevets, ou droits de brevet et procédés, la propriété de la "Lash Steel Process Company" et de la "Canadian Lash Steel Process Company, Limited", pour la manufacture de l'acier par un procédé électrique, et tous brevets ou droits de brevet relatifs à toute invention ou amélioration y apportées, aussi tous brevets, ou autres droits et privilèges, la propriété de la compagnie; (*b*) Fonderies et fourneaux pour la réduction des minerais, ateliers et installations pour la construction des machines, matériel de chemin de fer, et approvisionnements et nécessaires pour bateaux à vapeur et navires, ainsi que leur équipement, fer, acier, métaux et charpentes métalliques, huiles à ma-

chine et à éclairer, ciment , asphalte, articles de peinture et tous objets manufacturés en tout ou en partie en bois, métal ou autres matériaux; (*c*) Mines de charbon, fer ou autres minéraux, puits à huile, bois de construction, de charpente ou de pulpe; (*d*) Usines génératrices, structures, installations et équipements, pour le développement, production, transmission ou utilisation de la force hydraulique, vapeur, électricité ou autres pouvoirs, structures et installations de tous genres pour le chauffage et l'éclairage requis pour les fins de la compagnie; (*e*) De faire l'office d'agents, agents commissionnaires, expéditeurs, se livrer au transport par eau; vendre et négocier en tous genres d'articles ou produits manufacturés provenant des entreprises ci-dessus mentionnées, ou tous objets d'utilité générale, marchandises ou produits manufacturés dont le commerce est susceptible d'être exercé avec avantage pour son industrie, ou d'un caractère similaire aux objets pour lesquels la compagnie est incorporée; (*f*) D'exercer tout négoce se rapportant aux objets pour lesquels la compagnie est incorporée; (*g*) Emettre des obligations, ou débentures pour la construction, acquisition, maintien ou opération des brevets, propriétés ou travaux ci-dessus; (*h*) Garantir toutes obligations, garanties ou non de toute compagnie autorisée à exercer une industrie dans les attributions de la présente compagnie; (*i*) Emettre pour faire face au paiement, ou partie, pour tous brevets, propriétés, droits ou privilèges acquis par la compagnie, ou toute garantie de ses obligations, ou services rendus, des actions-capital du capital de la compagnie, soit qu'elles soient souscrites ou non, ou n'étant pas entièrement acquittées et non cotisables, pour des obligations de la compagnie; (*j*) Acquérir le fonds, obligations ou entreprises de toute compagnie ayant pour un de ses objets l'exercicee d'un des pouvoirs pour lesquels la présente compagnie est constituée; (*k*) Vendre, louer, grever, mortgager ou d'autre manière disposer de toute proppriété ou valeurs de la compagnie. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 15 avril 1908, à la

"W. E. SANFORD MANUFACTURING COMPANY" (Limited).

Autorisant l'augmentation du capital-actions de la dite compagnie de la somme de $300,000 à celle de $1,000,000, par l'addition de 7,000 actions de $100 chaque au capital-actions actuel.

"COPELAND-CHATTERSON-CRAIN" (Limited).

Constituée en corporation le 18 avril 1908. - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Robert James Copeland, manufacturier; Albert E. Chatterson, manufacturier; Ranson Morrell Copeland, manufacturier; Alexander Mills, avocat; et William Jarvis Wharin, comptable, tous domiciliés à Toronto, Ont.; et George Louis Orme, marchand; Rolla Law Crain, manufacturier; Clifton Ashton Douglas, agent d'assurances; et Joseph Foster, manufacturier, tous domiciliés à Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter ou d'autre manière faire le commerce de grands-livres perpétuels, système de comptabilité à feuillets détachables, livres de compte, papeteries, mobilier de bureau, inventions et accessoires. systématisation des méthodes commerciales et comptes de corporations, compagnies, associations et comptes individuels, donner les instructions requises pour l'introduction et l'emploi des systèmes manufacturés par la compagnie; (*b*) Conduire et exercer les affaires d'imprimeurs, éditeurs, relieurs, lithographes, graveurs, exécuter tous travaux de stéréotypie et d'électrotypie, d'embossage et gravure en relief, fabriquer des enveloppes et boîtes en papier, marchands de papeteries, manufacturiers, agents de publicité, négociants et débitants de nouveautés, et articles de bureau et autres fournitures; (*c*) Acheter, vendre, manufacturer, faire le commerce, exploiter et faire le négoce d'installations, machines, outils, mobilier, fournitures, accessoires et autres articles requis, employés ou se rapportant aux susdites entreprises; ou qui peuvent, ou pourront être employés aux fins de l'exploitation des dits travaux artistiques ou commerciaux, ou chacun d'eux ; (*d*) Acquérir, louer, vendre, délivrer des permis ou disposer de toute autre manière de marques de fabrique, dessins industriels, brevets ou droits de brevet pour ou en vertu de toute invention jugée pouvoir être utile pour les fins de la compagnie, acquérir et exploiter tous brevets, inventions ou toute autorisation d'employer une invention quelconque pouvant être utile et se rapportant aux objets poursuivis par la présente compagnie; (*e*) Acquérir, prendre à bail ou acquérir d'autre manière. prendre possession de tout ou partie de la propriété, installations, affaires, fonds de commerce, actif et clientèle, contrats, droits, obligations et engagements de toutes personnes ou compagnies poursuivant les mêmes objets, ou exerçant toute entreprise similaire aux fins et objets de la présente compagnie, en payer le prix d'achat en tout ou en partie en argent comptant, obligations, ou actions acquittées du capital de la compagnie; (*f*) Acheter et tenir des actions et obligations de toute compagnie exerçant une industrie identique; (*g*) Acquérir par achat, bail ou autre manière, et tenir telles propriétés, immobilières ou personnelle, meuble ou immeuble, selon qu'il sera jugé requis ou nécessaire aux fins des affaires de la compagnie; y compris manufactures, ateliers, entrepôts et autres établissements, ériger et construire des bâtiments, fabriques, magasins, entrepôts et autres installations pouvant être requis ou nécessaires pour exploiter les affaires de la compagnie, mortgager, grever, vendre, louer ou disposer d'autre manière des dites propriétés; (*h*) Acquérir et posséder tous genres de sécurités, immobilières ou personnelles, comme garantie pour dettes, engagements ou obligations envers la compagnie, se rapportant aux fins et objets de la compagnie. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"S. DAVIS & SONS, LIMITED".

Constituée en corporation le 18 avril 1908 - - - - - - - - Capital, $750,000.

Nombre des actions, 7,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Maurice Edward Davis, manufacturier; Melvin Henry Davis, manufacturier; E. Goff Trevor Penny, étudiant en droit; Chilion Graves Heward, étudiant en droit; et Arthur Charters, commis, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie de manufacturiers, cultivateurs, exportateurs, importateurs, et commerçants de tabacs, cigares et autres produits ou formes dans lesquels le tabac est employé, aussi tous articles et objets généralement vendus par les marchands de tabac et cigares; y compris, pipes, porte-cigares et porte-cigarettes, étuis à cigares et cigarettes, blagues, boîtes, coupe-tabac, pots à tabac, allumettes, boîtes à allumettes, et autres articles du même genre, agir comme agents pour les personnes ou compagnies se livrant au même commerce; (2) Manufacturer, acheter, vendre, préparer et faire le commerce de tous genres d'outillages, machineries, appareils, outils, ustensiles, produits, articles et choses nécessaires ou utiles entrant dans la manufacture des objets ci-dessus énumérés, ou ordinairement vendus par les persones engagées dans ce commerce; (3) Exercer les opérations générales de négociants et manufacturiers d'effets, articles, meubles, marchandises et approvisionnements pouvant être disposés avantageusement par la compagnie aux fins des objets ci-dessus; (4) Adopter tous moyens que la compagnie jugera expédients pour faire connaître les produits de son industrie, et spécialement par l'insertion d'annonces dans les jouranux, publication de circulaires, l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'antiquités, publications de livres et périodiques, ou par la distribution de prix et récompenses; (5) Etablir, venir en aide ou encourager l'établissement et supporter des associations, institutions, fonds, fidéicommis et institutions financières, pouvant bénéficier aux employés, ou ex-employés de la compagnie, ou de ses prédécesseurs dans ce commerce, ou tous dépendants ou parents de ces personnes, accorder des pensions ou allocations, faire le paiement d'assurances, souscrire ou garantir des fonds pour fins charitables ou de bienfaisance, aussi pour toute exposition ou autre objet d'intérêt public, général, ou avantageux; (6) Acheter ou acquérir d'autre manière, détenir, utiliser, louer, hypothéquer, ou autrement disposer de biens-fonds ou propriétés immobilières pour les fins de son industrie, et acquérir, détenir, utiliser, louer, hypothéquer ou disposer d'autre manière des bâtiments, outillage et machineries nécessaires à l'industrie de la compagnie, ou s'y rapportant; (7) Faire demande, enregistrer, acheter, acquérir et détenir, vendre, céder, louer, permettre l'emploi ou d'autre façon mettre en valeur tous brevets, droits exclusifs, marques de fabrique, licences, concessions ou autres titres conférant soit un droit exclusif ou non exclusif ou limité de faire usage de tout secret ou renseignement relatif à tout procédé ou invention pouvant être utilisé aux fins des objets de la compagnie; (8) Acheter ou acquérir d'aucune autre manière toute industrie dont le but est identique à celui de la compagnie, y inclus les bâtiments, machineries, fonds de commerce, clientèle et biens en général, prendre charge de partie ou totalité des engagements et obligations de la dite compagnie et en payer l'achat en partie ou totalité en obligations, débentures, ou actions acquittées et non cotisables de la compagnie, vendre, louer ou disposer d'autre manière de tout ou partie des dites propriétés; (9) Acquérir, détenir, louer, grever, mortgager, hypothéquer, vendre, échanger ou disposer d'autre manière de parts, actions, débentures ou valeurs de toute compagnie engagée dans une entreprise dont le but est analogue à celui de la présente compagnie; (10) Placer les fonds dont la compagnie n'a pas un besoin immédiat en valeurs et de la manière dont il sera convenu de temps à autre, y compris le droit de rachat de ses propres actions, obligations ou débentures; (11) Vendre, louer, échanger ou disposer d'autre façon, en tout ou en partie, de la propriété et de l'entreprise de la compagnie en échange de compensations telles qui seront convenues, et tout

particulièrement en échange d'actions, débentures ou valeurs des compagnies faisant l'acquisition des propriétés de la présente compagnie, distribuer en nature aux actionnaires de la compagnie toute propriété de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs d'autres compagnies la propriété de la présente compagnie ou dont elle peut disposer; (12) Entrer dans toute association ou conclure des arrangements relativement au partage des profits où à la fusion des intérêts, risques communs, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la compagnie est autorisée à entreprendre, et avancer les fonds requis pour garantir les entreprises ou aider d'autre manière toute telle personne ou compagnie; (13) Créer et émettre toute partie du capital-actions comme actions priorité, ou convertir toutes actions ordinaires en actions priorité avec le consentement des porteurs de ces actions ordinaires; donner aux actions priorité des préférences et garanties et les soumettre aux limitations et conditions quant au rachat ou autres opérations qui seront décidées par la compagnie, le tout subordonné aux disposiions de la Loi des Compagnies; (14) Conclure tous actes, exercer tous pouvoirs et développer toute industrie de nature à assurer l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"TRUDEL & GRAHAM" (LIMITED).

Constituée en corporation le 18 avril 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Marie Joseph Tancrède Trudel, marchand; et Dame Gertrude Moore, épouse du dit Marie Joseph Tancrède Trudel, tous deux domiciliés à Maisonneuve, Qué.; Charles Edward Simpson, commis; Alexander Giguère, commis; et Alexandre Trudel, commis, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Marie Joseph Tancrède Trudel, Charles Edward Simpson et Alexandre Giguère.

Siège social:—Cité de Montréal.

Objets de la compagnie:—(*a*) Reprendre comme industrie en activité le commerce de manufacturiers et marchands de chapeaux et fourrures présentement exercé à Montréal, au n° 107 rue Bleury, sous la raison sociale de Trudel et Graham, et en effectuer le prix d'achat en partie ou totalité en actions acquittées de la compagnie; (*b*) Exercer les affaires comme manufacturiers de fourrures, bonnets, chapeaux et articles divers; (*c*) Acheter, vendre et commercer en tous genres de peaux et fourrures, chapeaux et autres articles, et exercer le commerce de marchands généraux des dits articles; (*d*) Conclure tous arrangements pour la répartition des profits, ou fusion d'intérêts, avec toute personne, ou compagnie, engagée dans toute entreprise similaire aux fins de la présente compagnie; (*e*) Acheter ou acquérir partie ou totalité de l'actif, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations ou engagements de toute personne ou compagnie engagée dans un genre d'entreprise identique à celui de la compagnie, et effectuer le prix d'achat, en partie ou totalité, en actions-capital acquittées de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"COMPAGNIE DE TRANSPORT UNIVERSEL DE FRANCE" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 22 avril 1908. - Montant du capital social, $40,000.

Nombre d'actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—L'honorable Raoul Dandurand, avocat, Montréal, Qué.; William Lynde Harrison, procureur et conseil, de New-York, N.-Y., E.U.A.; Henry Coulthard Hamilton, avocat; et George Coulthard Hamilton, écuyer, tous deux de Saut-Sainte-Marie, Ont.; et Henry Thorpe Canniff, avocat, de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—L'honorable Raoul Dandurand, William Lynde Harrison et Henry Coulthard Hamilton.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer et vendre des véhicules et des machineries de toutes sortes, y compris des automobiles, des bateaux à moteur, des voitures de chemin de fer et des locomotives, et des engins à gaz, des machines à soulever et des outils pour les machines; (*b*) Construire, exploiter et entretenir des chemins, voies, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, cale-sèches, fourneaux, moulins à écraser, ateliers hydrauliques, fabriques, entrepôts, bâtiments ou autres travaux ou accessoires soit d'une nature semblable ou autre qui peuvent être nécessaires aux intérêts de la compagnie ou à chacun d'iceux; (*c*) Construire, acheter, louer ou autrement acquérir, entretenir et exploiter des tramways, des chemins de fer électriques, des aiguilles de chemin de fer, et des voies d'évitement ou autres travaux d'une nature semblable sur des terrains appartenant à la compagnie, et construire, acquérir et posséder, faire naviguer et employer des bateaux à vapeur ou autres et autres moyens de transportation par eau qui seront nécessaires, expédients ou requis pour promouvoir les intérêts de la compagnie; (*d*) Acheter, prendre à bail, louer ou acquérir autrement des biens meubles ou immeubles, voies, améliorations, droits et privilèges que la compagnie croira nécessaires ou utiles à ces objets; (*e*) Vendre, améliorer, louer, hypothéquer, aliéner, grever ou autrement faire le commerce de tout ou partie des biens de la compagnie, meubles ou immeubles; (*f*) Acquérir tous droits exclusifs ou procédés, droits de brevets et privilèges et tout permis de s'en servir et les exploiter et accorder des permis de se servir des autres avec les droits de procédés de brevets ou privilèges; (*g*) Acheter, vendre, louer, construire et développer des forces hydrauliques ou autres et produire de l'électricité et de la force électrique motrice, de l'énergie mécanique ou autre énergie semblable nécessaire aux projets de la compagnie; (*h*) Prendre et accepter les hypothèques, charges et obligations sur des biens meubles ou immeubles ou toute autre valeur quelconque et portant intérêt ou autrement tel que la compagnie croira convenable, de clients ou de débiteurs de la compagnie, et vendre, livrer ou autrement disposer de toute ou chacune de ces valeurs, et d'emprunter de l'argent, tirer, faire, accepter, endosser et mettre en circulation des lettres de change, billets promisoires, obligations, débentures, garanties et dettes probables de toutes sortes, et autres valeurs négociables, et les garantir au moyen d'hypothèques ou autrement sur les biens de l'actif de la compagnie, et généralement employer son crédit dans le but de faciliter la poursuite de tout commerce que la compagnie est autorisée à remplir; (*i*) Acheter ou autrement acquérir tout commerce ayant les mêmes objets que cette compagnie et les terrains, privilèges, droits, contrats et obligations qui s'y rattachent; (*j*) Acheter, détenir, acquérir, transférer, vendre et aliéner les parts, actions ou débentures de

toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie ou vendre et disposer autrement de l'entreprise, ou de toute partie d'icelle pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et particulièrement pour des obligations, actions, débentures, capital-actions ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*l*) Acquérir la clientèle, les droits, biens et l'actif, et accepter les obligations ou partie d'icelles de toute personne, maison, association ou corporation actuellement ou par la suite engagées dans tout commerce que cette compagnie est autorisée d'exercer, et acheter, louer, échanger ou autrement acquérir chacun des droits ou tous les droits, privilèges, permis, brevets ou franchises, convenables et agréables à toute les fins de cette compagnie; (*m*) Appliquer les obligations, débentures, les fonds et les actions de cette compagnie, et émettre des actions complètement payées de la compagnie ou en paiement partiel du prix d'achat de tous biens meubles ou immeubles acquis par la compagnie ou nécessaires à son commerce ou en paiement de services rendus et de travaux accomplis pour la compagnie ou pour l'achat d'obligations, actions, propriétés ou actif de toute autre compagnie ou compagnies ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie et exerçant leur industrie au Canada ou ailleurs; (*n*) Distribuer les biens de la compagnie à ses membres en espèces. La compagnie exercera son industrie au Canada ou ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 22 avril 1908, à

"THE NEW WALDROND RANCHE COMPANY" (LIMITED).

Diminuer le capital de la dite compagnie de $486,000 à la somme de $208,243.71, le capital ainsi diminué devant consister en 5,041 actions de $41.31 chaque.

Aussi étendre l'entreprise de la susdite compagnie de façon à embrasser et inclure les pouvoirs additionnels suivants, c'est-à-dire: (*a*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autre titre légal, et détenir, posséder, utiliser, être propriétaire de, louer, vendre, transférer hypothéquer échanger, aliéner ou autrement exploiter et faire le commerce de terrains, bâtiments et immeubles de toutes descriptions, et construire, exploiter et entretenir sur iceux des maisons de rapport et résidences, boutiques et fabriques; (*b*) Fabriquer et produire de la vapeur, du gaz et de l'électricité pour chauffage, lumière et énergie nécessaire aux besoins de la compagnie; (*c*) Conclure toute convention pour le partage des profits, la fusion des intérêts ou la coopération avec toute autre personne ou compagnie, et promouvoir, assister à promouvoir et devenir actionnaire de toute compagnie auxiliaire ou alliée exerçant une industrie semblable à celle-ci; (*d*) Vendre l'entreprise de la compagnie ou toute partie d'icelle pour de l'argent ou pour toutes autres valeurs que les directeurs croiront acceptables, ou accepter en partie du paiement des actions, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie à responsabilité limitée ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*e*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, faire des travaux, entretenir et administrer des mines d'or, de cuivre, de charbon et autres mines, minéraux et autres dépôts et biens, et faire des fouilles, sortir, écraser, laver, laminer, éprouver, analyser, réduire et amalgamer et traiter d'autres façons les minerais, métaux et minéraux, soit qu'ils appartiennent à la compagnie ou non et leur donner une valeur marchande et les vendre, ou disposer autrement de toute partie d'iceux ou de tout intérêt s'y rapportant.

"THE CANADIAN INSTRUMENT AND TESTING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 24 avril 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Edward Mortimer Brenton Archibald, ingénieur électricien, de Montréal, Qué.; Charles Archibald, capitaliste; William A. Henry, avocat; Henry B. Stairs, avocat, et Reginald V. Harris, avocat, tous de Halifax, N.-E.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et commerçants en calorifères électriques, poêles électriques, instruments de mesurage électriques, compteurs, mesureurs, pyromètres, thermomètres, rouleaux d'induction, batteries électriques, batteries thermo-électriques, appareils magnétiques et galvaniques, instruments et effets; (*b*) Exercer le commerce de manufacturiers et commerçants de poêles à gaz, et de fabricants de gaz, d'engins à gaz, de calorifères à gaz, ventilateurs et appareils de ventilation, réfrigérateurs et appareils de réfrigération, et fournitures, calorifères et appareils de chauffage, matériaux à l'épreuve du feu, compteurs, tuyaux, garnitures, ferrures, machineries, appareils, fournitures, et accessoires et articles fabriqués en tout ou en partie de matériaux à l'épreuve du feu; (c) Exercer le commerce d'électricien, d'ingénieurs électriciens, d'ingénieurs mécaniciens, et d'entrepreneurs, chimistes, analystes, métallurgistes, et manufacturiers, et aussi faire l'épreuve de matériaux mécaniques chimiques et physiques et l'épreuve et l'exploitation de procédés métallurgiques; (*d*) Acheter ou autrement acquérir des intérêts dans les brevets d'inventions, permis, concessions, marques de commerce, et autres choses semblables, accordant un droit d'exploitation exclusif ou non exclusif ou limité, ou tout secret ou autres renseignements relativement à toute invention qui peut paraître utile aux objets de la compagnie ou dont l'acquisition peut sembler profitable à la compagnie, et utiliser, développer ou accorder des permis en rapport avec iceux, ou autrement porter au compte de la compagnie les droits de propriété ou les renseignements ainsi acquis; (*e*) Exercer tout autre commerce se rapprochant des pouvoirs ci-mentionnés et qui peuvent sembler possibles à la compagnie d'exercer en rapport avec ceux ci-dessus mentionnés; (*f*) Acquérir et entreprendre toute ou partie du commerce, des biens et des obligations de toute personne ou compagnie exerçant une industrie semblable à celle que la compagnie est autorisée d'exercer, ou en possession de biens utilisables pour les besoins de la compagnie; (*g*) S'associer ou conclure des arrangements pour partager les profits ou la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans, ou devant exercer ou s'engager dans un commerce ou des affaires que cette compagnie est autorisée ou à exercer ou à transiger; (*h*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*i*) Voir à ce que la compagnie soit enregistrée et reconnue dans tous les pays et endroits à l'étranger; (*j*) Vendre, améliorer, administrer, échanger, louer, hypothéquer, aliéner, porter à compte, ou autrement faire le commerce de tous ou partie des biens et des droits de la compagnie; (*k*) Faire toutes les choses ci-dessus mentionnées dans toutes les parties du monde et comme chef, agent, entrepreneur, commissaire, ou autrement et par l'entremise de commissaires, d'agents ou autrement, et seuls ou conjointement avec d'autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HURDMAN LUMBER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 24 avril 1908 - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George Charles Hurdman, marchand de bois; Katherine Isabel Hurdman, femme mariée; Ernest Arthur Hurdman, courtier; Thomas Francis Elmitt, marchand de bois; et Oliver Edwards Culbert, solliciteur, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Acquérir par achat, bail ou autrement, et détenir, louer, vendre et faire le commerce de terres à bois, de limites forestières, de bois en pousse et de sites à moulins; fabriquer, acheter, vendre, et faire le commerce de billots, bois dans toutes ses branches; fabriquer des meubles, portes, châssis, jalousies, et bois dans toutes ses branches; fabriquer des meubles, portes, chassis, jalousies, et autres articles dans la fabrication desquels le bois entre en partie; construire, acquérir et exploiter des moulins à scies et des moulins à planer, et construire ou aider à la construction et souscrire à la construction, au maintien et à l'amélioration des chemins, bassins, jetées, et quais; acheter ou autrement acquérir tout commerce se rapportant aux objets de la compagnie, et les terres, biens, privilèges, droits, contrats et obligations qui s'y rattachent nécessaires au commerce de cette compagnie; se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; établir des ateliers et des magasins en rapport avec le commerce de bois. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada ou ailleurs.

"THE TRADE AND TRAVEL PUBLISHING AND ADVERTISING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 24 avril 1908 - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—William H. Olive, agent de chemin de fer; Joseph S. Knowles, éditeur; Joseph C. Vibert, commis voyageur; Toshua Porter, manufacturier; et Harry Bragg, éditeur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Faire le commerce général d'imprimerie et de publication, y compris l'industrie du bosselage, de la lithographie, gravure, reliure, électrotypie, stéréotypie, photogravure, la fabrication et la vente de boîtes de papier et de papeterie, et exercer généralement toutes les attributions incidentelles ou en rapport avec celles qui sont plus particulièrement mentionnées ci-dessus. Acheter et vendre des livres, magazines, journaux et autres publications périodiques et papeterie et articles de fantaisie; acquérir et prendre en mains le commerce d'impri-

merie et de publication du dit Joseph Knowles, de même que tout ses droits, titres et intérêts dans le "Trade and Travel Magazine"; Faire le commerce d'une agence d'annonces dans toutes ses branches et acheter et vendre de l'espace pour annoncer et des privilèges et des franchises. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada ou ailleurs.

"THE MARITIME CONTRACTING AND COMMERCIAL COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 avril 1908 - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Edward R. Reid, entrepreneur; A Mabel Reid, femme mariée; Alexander D. Reid, fermier; Joseph E. Gaskill, marchand; et Louis J. LeBlanc, chef de construction, tous de North-Head, Grand-Manan, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Membres de la corporation:—Edward R. Reid, entrepreneur; A. Mabel Reid, femme

Siège social:—North-Head, Grand-Manan, N.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire tout contrat ou toute convention avec tout gouvernement ou toute compagnie, personne ou administration pour la construction ou pour l'installation de travaux publics ou privés, ou de toute partie d'iceux ou de tout ouvrage ou ouvrages s'y rapportant, et accomplir, compléter et faire les susdits travaux; (*b*) Acheter ou autrement acquérir des navires de tous genres, barges, ou bateaux lesteurs, avec leur équipement et leur gréement et les faire servir au transport de passagers, malles et marchandises de toutes sortes entre tous les ports dans chaque partie du monde ou on croira devoir le faire; (*c*) Acheter, vendre, préparer pour le marché et faire le commerce de charbon, bois, d'animaux, de viande et d'autres marchandises ou produits; (*d*) Exercer le commerce de marchands et d'agents de houillères, d'expéditeurs par terre et par eau, de propriétaires d'entrepôts, de propriétaires de quais, de gardiens de quais et d'agents expéditeurs; (*e*) Acheter, louer, ou autrement acquérir pour toute considération que la compagnie croira convenable, y compris les actions débentures ou autres valeurs de la compagnie, toute ou partie de l'installation de la propriété, des franchises et de l'entreprise de toute personne ou personnes, ou de toute compagnie exerçant ou établie dans le but d'exercer l'industrie ou le commerce que cette compagnie est autorisée d'exercer; (*f*) Emettre en paiement pour les biens ou droits de quelque sorte qu'ils soient des actions totalement ou partiellement payées du capital de cette compagnie; (*g*) Vendre ou aliéner l'installation, le fonds, les biens, les franchises de la compagnie ou partie d'iceux pour telle considération que la compagnie croira convenable, y compris les actions payées dépenses ayant rapport à l'établissement et à l'enregistrement de la compagnie totalement ou partiellement, les débentures ou valeurs de toute autre compagnie exerçant ou établie dans le but d'exercer une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée d'exercer; (*h*) Payer tous les frais, comptes et dépenses ayant rapport à l'établissement et à l'enregistrement de la compagnie, et aussi de temps en temps rémunérer toute compagnie ou personne au moyen de commission ou autrement pour le placement ou l'assurance de placement d'ac-

tions, débentures ou valeurs de la compagnie ou autrement en rapport avec l'émission du capital actuel ou futur de la compagnie; (*i*) Prélever ou emprunter ou garantir le paiement d'argent de telle façon que la compagnie croira convenable, y compris l'émission d'obligations, de débentures, ou capital-débentures du capital perpétuel ou autrement, ou garantis par un titre sur tous les biens de la compagnie ou partie d'ceux, présents ou à venir, y compris son capital non appelé, et acheter, rembourser et payer toutes ces valeurs; (*j*) Faire toutes autres choses qui se rapportent à l'accomplissement des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada ou ailleurs.

Lettres supplémentaires émises le 27 avril 1908, à

"THE CROW'S NEST PASS COMPANY" (LIMITED).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $4,000,000 à la somme de $10,000,000, soit une addition de $60,000 en actions de $100 chaque du capital actuel.

Etendre l'entreprise actuelle de la dite compagnie et embrasser et inclure les pouvoirs additionnels suivants, savoir:—(*j*) Faire des recherches, prospecter, examiner des terrains et terres au Canada supposés recéler du charbon, des métaux précieux, du pétrole, de l'argile, du carbonate de chaux et autres minéraux, et y faire des recherches et obtenir des renseignements concernant les mines, les districts miniers, les claims, et les localités; (*k*) Acquérir par achat, bail, remise, engagement, préemption, don, échange, ou par location d'actions ou autrement, et posséder et détenir au moyen de tout titre légal, du charbon, du pétrole et des terrains miniers ou des terrains prétendus ou supposés couvrir ou contenir des dépôts de charbon, des métaux précieux, du carbonate de chaux, de l'argile, ou autres minéraux, ou du pétrole ou autres dépôts du même genre, des terrains miniers, des biens, location de mines ou claims, droits de surface, droits de passages, droits de cours d'eau et privilèges, et le droit de les explorer, prospecter, développer, exploiter, et louer ou sous-louer tous les biens de cette compagnie pour des fins minières ou tous autres objets, et détenir, louer, donner à bail, céder ou vendre des terres, des travaux et des bâtiments, logements, au Canada; (*l*) Fabriquer et vendre du ciment et des produits dans lesquels le ciment peut entrer, soit en partie ou en tout, creuser, miner, draguer, ou produire autrement du carbonate de chaux, de la glaise ou autres produits minéraux nécessaires à la fabrication de ciments et autres produits susdits; (*m*) Développer des ressources et autres propriétés qui peuvent échoir à la compagnie en déblayant, égouttant, améliorant, y faisant des constructions, des travaux miniers, l'exploitation du bois, et autrement améliorer et faire le commerce d'iceux; tracer sur ces terres des rues, ruelles et parcs ou autrement et les dédier au service public si l'on en est requis, le tout sujet aux règlements municipaux ou provinciaux qui s'y rapportent; (*n*) Construire, entretenir, acquérir par vente, exploiter et mettre en opération des fossés, dalles, rivières et autres droits hydrauliques nécessaires aux fins de la compagnie; (*o*) Acheter ou autrement acquérir de toute personne, associée, ou compagnie, toute ou partie d'industrie ayant les mêmes objets que cette compagnie, et les biens, privilèges, droits, contrats et obligations y appartenant, et concernant tels achats, prendre les responsabilités de toute personne, associée, association et compagnie ayant des objets semblables à ceux que cette compagnie est autorisée d'exercer; (*p*) Acheter ou acquérir, détenir, transférer, vendre et aliéner les actions, valeurs, débentures et garanties de toute autre

compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*q*) se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie.

"HOUSEHOLD PURVEYORS" (LIMITED).

Constituée en coropration le 1er mai 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—William Patrick O'Brien, courtier; Augustin Comte, marchand; Benjamin Burland, agent de finances; William Anthony Holland, secrétaire; et Hector Hurtubise, courtier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer le commerce de gros et de détail de marchandises et d'articles d'utilité domestique et d'objets de fantaisie, et de mettre sous sa propre marque de commerce toutes sortes d'articles dans ces lignes, tels que les savons, les parfums, les bonbons et les produits du même genre; (2) Acquérir par achat, bail, échange, louage ou autrement tout intérêt s'y rapportant et pouvant être nécessaire au commerce de la compagnie; (3) Acquérir l'actif, l'entreprise, les biens, privilèges, franchises, contrats ou droits de toute personne ou compagnie exerçant une industrie ou un commerce que cette compagnie est autorisée d'exercer et acheter, et vendre des valeurs de toutes sortes, de toute compagnie ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée d'exercer; émettre des actions payées en paiement de l'actif de l'entreprise, des biens, des franchises, des contrats ou des droits que cette compagnie peut acquérir, et généralement faire tout ce qui se rapporte et peut aider l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est incorporée. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE RAYMOND (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 1er mai 1908. - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Hubert Raymond, agent d'immeubles, courtier; Joseph Pierre Gadbois, M.D.; Urgel Pierre Boucher, I.C.; Henri B. Rainville, avocat et C.R.; et François Joseph Bisaillon avocat et C.R., tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement et détenir, aliéner, louer, et faire le commerce de terres, terrains et biens meubles ou immeubles au Canada ou ailleurs et des intérêts qui s'y rapportent, et ériger, altérer,

réparer et entretenir des bâtiments sur toutes les terres sur lesquelles la compagnie a des intérêts, soit pour la compagnie elle-même ou comme agent d'autres compagnies, et généralement exercer au Canada et ailleurs le commerce d'immeubles, de propriétaires et de commerçants et d'agents d'immeubles; (*b*) Exercer le commerce d'hôteliers ou d'aubergistes dans toutes ses branches lorsqu'elle sera autorisée par les lois provinciales et municipales; (*c*) Etablir, entretenir et conduire une agence d'affaires de commissionnaires et d'entreprises et tout ce qui se rapporte à ce commerce pour fabriquer et faire le commerce d'articles, effets et marchandises; (*d*) Exercer le commerce d'agents généraux; procurer du capital, du crédit ou autre aide à l'établissement, à l'extension ou la réorganisation de toute entreprise ou industrie exercée légalement dont l'établissement est projeté par toute personne, société ou corporation; (*e*) Agir en qualité d'agents de compagnie d'assurance, emprunter de l'argent sur hypothèques ou autres garanties sur les propriétés foncières, biens meubles et immeubles de la compagnie; (*f*) Encourager les inventions et promouvoir les intérêts d'inventeurs et de propriétaires de brevets; aider les inventeurs et autres à se procurer et utiliser les brevets d'invention; acheter, vendre, et négocier la vente de, et faire le commerce de toutes sortes d'inventions, brevets, ou tous les intérêts qui s'y rapportent; (*g*) Agir en qualité de comptables publics, auditeurs, liquidateurs et curateurs; (*h*) Eexercer le commerce d'encanteurs publics et de marchands à commission et faire toutes les choses qui peuvent se rapporter ou aider à l'accomplissement de tous et chacun des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE BUCKINGHAM RAPID TRANSIT COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 2 mai 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Alexander Oliver Anderson, comptable; John Fernie Higginson, manufacturier; William Alfred MacCallum, marchand; John Macdonald, comptable; et David Robertson, gérant de banque, tous de Buckingham, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Village de Buckingham, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce de transportation et d'expédition de marchandises et de voyageurs sur voies, rivières, lacs, et sur les eaux du Canada et ailleurs, et aussi de gardiens d'entrepôts, gardiens de quais, écuries de louage; acheter, vendre, et faire des avances sur le grain, le bois, marchandises, charbon, animaux et autres biens, à commission ou autrement; (*b*) Construire, ériger, acheter, louer, gérer, exploiter, et maintenir, des lignes d'omnibus et d'automobiles, et des traverses, des hôtels, entrepôts et marchés; (*c*) Louer, acquérir, employer, vendre, disposer de gérer, employer et garder des chevaux, des automobiles, des voitures, des écuries ou autres accommodations pour le transport des voyageurs ou des marchandises; (*d*) Posséder, acheter, acquérir, construire, louer, affréter, vendre, disposer de, gérer, employer et garder des chevaux, des automobiles, acquérir, vendre, aliéner, gérer, ou administrer des quais, des bassins et autres édifices pour l'accommodation des voyageurs et des marchandises, et généralement acquérir tous biens meubles et immeubles, y compris des brevets que la compagnie

croira nécessaires ou utiles à son commerce et disposer du tout ou de partie du tout tel qu'on le croira le plus avantageux; (*f*) Employer les fonds de la compagnie à acheter et acquérir des actions, des obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie, corporation ou personnes exerçant, ou intéressées dans une industrie que cette compagnie est autorisée d'exercer, ou de prendre des intérêts et acquérir, détenir, aliéner, hypothéquer, ou disposer autrement de ces actions, obligations ou valeurs; (*g*) Faire, distribuer et émettre en paiement ou en échange de tout ou partie de tous biens meubles et immeubles, droits, permis ou privilèges qui peuvent être achetés, pris, loués ou autrement acquis au moyen d'actions de cette compagnie, soit de son capital non émis ou du capital complètement payé et non cotisable en rapport avec les termes et conditions de toute convention qui pourrait avoir été faite au nom de, et entre la compagnie et tout vendeur, locateur, concessionnaire au moment de ou avant l'émission de ces actions payées; (*h*) Faire des avances d'argent aux clients de la compagnie et garantir l'accomplissement des contrats par ces personnes; (*i*) Vendre, hypothéquer, louer ou autrement disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie d'icelle pour toutes considérations que la compagnie croira convenables, et particulièrement pour des actions, débentures ou valeurs de toutes autres compagnies ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*j*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, aliéner, porter à compte, ou disposer autrement de tous ou chacun des biens et droits de la compagnie; (*k*) Faire toutes choses pertinentes ou aider à l'accomplissement des objets ci-dessus; (*l*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

LA SOCIETE COOPERATIVE DES CONFERENCIERS PROJECTIONNISTES CANADIENS (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 8 mai 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Adrien LeMarquand, importateur; Eugène H. Godin, avocat; J. Omer Marchand, architecte; Joseph Victor Desaulniers, instituteur; et A. Vallée, gouverneur de la prison, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Organiser ou donner des conférences publiques ou privées pour l'instruction, l'éducation et pour des fins de récréation, et spécialement mettre à la portée facile de tous ces choses qui peuvent constituer des sujets d'éducation dans toutes ses branches; (2) Etablir, exploiter et entretenir une salle de lecture dans le but de faciliter et améliorer l'éducation dans toutes ses branches au moyen de projections lumineuses ou de reproduction mécanique de la parole, de la musique ou autres choses; (3) Fabriquer, publier, acheter vendre, louer et faire le commerce général de documents, livres, dessins, reproductions et matériaux de toutes sortes qui peuvent être utilisés aux fins de la compagnie; (4) Publier et soutenir des journaux, périodiques, revues et autres journaux dans le but de promouvoir les intérêts de la compagnie et réaliser son but, et exercer généralement le commerce d'imprimeurs, papetiers et libraires; (5) Etablir et entretenir des bibliothèques, musées et galeries pour y tenir et garder des livres,

tableaux, peintures et reproductions de tous genres, ainsi que des instruments et matériaux de toutes sortes, utilisés ou devant être utilisés de quelque manière que ce soit à la réalisation des fins de la compagnie; (6) Agir comme agents et représentants, courtiers ou agents à commission pour d'autres personnes ou corporations exerçant une industrie semblable, et dans ce but posséder et exercer tous les pouvoirs nécessaires pour exercer ce commerce et particulièrement les pouvoirs suivants: (*a*) Acheter ou autrement acquérir à telles conditions que l'on croira convenable, toute industrie ou établissements commerciaux d'un caractère semblable exploités par d'autres personnes ou corporations, et spécialement d'acheter de "*The Manufacturers Agencies Company*" (*Limited*),—qui a été incorporée en vertu d'un statut de la province du Manitoba et dont le siège social est à Winnipeg—et toute branche de ses affaires qui peut se rapprocher des objets pour lesquels la compagnie demande aujourd'hui son incorporation; (*b*) Acheter ou autrement acquérir les biens meubles ou immeubles que la compagnie croira utiles ou nécessaires à son commerce, et hypothéquer, engager, vendre ou autrement aliéner les susdits biens aux conditions que la compagnie croira avantageuses; (*c*) Acheter ou autrement acquérir ou obtenir, et affermer, louer, vendre ou autrement disposer de droits d'auteurs, marques de commerce, brevets d'invention, brevets ou autres droits ou privilèges de cette nature se rapportant ou que l'on croira être utiles au commerce de cette compagnie; (*d*) Aider à la fondation, à l'organisation et au développement de tous établissements de nature semblable, et souscrire à et acquérir des intérêts dans tous les établissements ainsi aidés, formés et organisés; (*e*) Faire des conventions pour le partage des profits et des intérêts avec toute personne ou corporation ou poursuivant ou engagée dans un commerce ou une entreprise semblable à celle que cette compagnie est autorisée d'exercer; (*f*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de cette compagnie, et vendre ou autrement disposer de son entreprise ou partie d'icelle pour telle compensation que la compagnie croira convenable; (*g*) Souscrire et prendre des parts dans toute compagnie organisée et développée par cette compagnie et dont les objets sont semblables à ceux de cette compagnie; (*h*) Emettre ou répartir comme actions acquittées des parts du capital-actions de cette compagnie en paiement d'effets, droits, intérêts ou autres biens-fonds achetés ou acquis, d'ouvrage accompli, de garanties données ou promises ou de services rendus ou devant être rendus à la compagnie par les promoteurs de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LEWISTON SHIPPING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 8 mai 1908. - - - - - Capital, $7,000.

Nombre des actions, 70.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George E. M. Lewis, manufacturier; Bertha J. Lewis, femme mariée; George Earl Lewis, étudiant; et L. Lewis, teneur de livres, tous de Truro, N.-E.; et John Lewis, manufacturier, de Brownville, Maine, E.U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisioires:—George E. M. Lewis, John Lewis et George Earl Lewis.

Siège social:—Village de Lewiston, N.-E.

Objets de la compagnie:—Exercer une industrie générale de transportation, avec pouvoir de vendre, acheter, construire, réparer, posséder, faire naviguer, affréter, exploiter et administrer des bateaux à voiles et à vapeur de toutes descriptions. Acheter, vendre, louer, détenir, posséder et utiliser tous les quais, bassins, jetées, entrepôts et autres immeubles que la compagnie croira nécessaires à la poursuite de son commerce, et généralement faire et accomplir tous contrats et choses et acquérir et posséder tous les biens meubles et immeubles que la compagnie croira nécessaires et propres à assurer le succès de son entreprise. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE MONTREAL CENTRAL PARK LAND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 8 mai 1908. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Herbert S. Holt, président; Ucal H. Dandurand, agent d'immeubles; Joseph Philippe Baby Casgrain, I.C.; John S. Norris, secrétaire-trésorier; William McLea Walbank, I.C.; Joseph Misaël Fortier, manufacturier; Joseph Vanier, gentilhomme; Louis Henri Héneault, gentilhomme; Pierre Desforges, manufacturier; Emile Joseph, avocat; et Alfred O. Desforges, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Herbert S. Holt, Joseph Philippe Baby Casgrain et Ucal H. Dandurand.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer le comerce des terres, avec le pouvoir d'acheter, maintenir, développer, améliorer, écouler, établir, cultiver, louer, engager, hypothéquer, échanger, vendre et autrement faire le commerce, et disposer d'immeubles et de terrains en culture ou autrement ou de tous intérêts ou droits y appartenant, et dans ce but payer et placer des capitaux dans l'achat, l'arpentage, le paiement, l'amélioration, le développement et la préparation à l'occupation ou à l'habitation de ces terrains qui peuvent être jugés nécessaires aux fins de la dite compagnie, et sur tous et chacun de ces dits terrains, faire, construire, ériger, bâtir et entretenir des chemins, ponts et autres édifices et autres travaux nécessaires ou utiles pour l'occupation ou l'amélioration de ces terrains, et exploiter et exercer tous les travaux ou améliorations sur iceux; (2) Construire des maisons et autres édifices sur ces dits immeubles ou partie d'iceux; (3) Vendre, louer, transférer, hypothéquer, échanger, aliéner ou autrement faire le commerce de ces immeubles ou de toute partie d'iceux, et développer, améliorer et diviser toutes ces propriétés en terrains à bâtir, rues, ruelles, places publiques ou autres; (4) Faire des avances sous forme de prêts aux acheteurs ou locataires de toute partie d'immeubles de la compagnie pour des fins de construction ou autres améliorations avec l'approbation des actionnaires, aider au moyen d'avances ou autrement à la construction et à l'entretien de routes, rues, aqueducs, égouts et autres travaux d'améliorations supposés rendre l'accès de ces terrains plus facile et en augmenter la valeur; (5) Prendre et détenir des mortgages, hypothèques et obligations pour assurer le paiement du prix d'achat de toutes propriétés vendues par la compagnie ou de tout argent dû à la compagnie de la part des acheteurs ou d'avances faites par la compagnie aux acheteurs pour des fins de construction ou autres améliorations;

(6) Ouvrir, découvrir et exploiter la surface ou le dessous du terrain et faire des travaux de mines pour en extraire tous les minerais, minéraux et substances métallurgiques qui peuvent y être trouvées, et acquérir, posséder, vendre, développer, louer des carrières et des terrains miniers, y compris des mines de charbon et des permis de mines, des puits de pétrole et autres produits trouvés dans les carrières et les terrains miniers, et de faire tous ce qui sera nécessaire à l'exploitation de ces mines ou des ouvrages qui s'y rapportent; (7) Exercer comme chefs, agents ou intermédiaires, un commerce général de carrières ou d'entreprises et exercer le commerce et faire des contrats pour la fabrication et la fourniture de pierre de toutes sortes, pierre à chaux ou produits d'une nature semblable; (8) Acquérir par achat, bail, concession, échange ou autre titre légal, et détenir les propriétés, biens meubles et immeubles de la façon qu'il sera jugé avantageuse pour le commerce de la compagnie, et payer tout en argent, en actions non cotisables, en obligations ou autres valeurs de la compagnie et disposer des susdits biens; (9) Eriger, construire, exploiter et administrer des fabriques, concasseurs, ateliers de mécanique, chambres des locomotives et autres bâtiments nécessaires, et employer de la dynamite et autres explosifs nécessités pour les opérations de la dite compagnie; (10) Acheter, acquérir, détenir, transférer, vendre et aliéner des actions, du capital-actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie ou exerçant un commerce susceptible d'être conduit de façon à rapporter des profits à cette compagnie; (11) Emettre, transporter et diviser comme capital payé des actions du capital de la compagnie présentement incorporée, en paiement de toute affaire, franchise ou entreprise, biens, droits, privilèges, baux, hypothèques, permis, brevets, contrats, immeubles, actions du capital, actif et autres biens ou droits que la compagnie peut acquérir légalement en vertu des présentes; (12) Vendre ou autrement aliéner toute partie des immeubles ou autres biens possédés par la compagnie pour considérations et aux termes et conditions que la compagnie jugera à propos, et accepter de l'argent, des parts, débentures, actions du capital ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie en paiements complets ou partiels de ces mêmes valeurs; (13) Se fusionner avec toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (14) Le bureau des directeurs pourra traiter les profits nets des ventes de terres ou d'intérêts dans les terres, après en avoir réduit les dépenses courantes, comme capital, et de temps en temps rembourser le capital aux actionnaires *pari passu*, pourvu que rien du capital ne soit payé aux actionnaires avant que la compagnie n'ait d'abord rencontré toutes ses obligations. La compagnie exercera son commerce par tout le Canada et ailleurs.

"STEDMAN BROS." (LIMITED).

Constituée en corporation le 8 mai 1908 - - - - - - - - Capital, $40,000

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel William Stedman, libraire; Edward Isaac Stedman, libraire; George Henry Stedman, manufacturier; Edward Stedman, aîné, bourgeois; et Peter Cairns, marchand, tous de Brantford, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel William Stedman, Edward Isaac Stedman, George Henry Stedman et Peter Cairns.

Siège social:—Cité de Brantford, Ont.

Objets de la compagnie:—Faire le commerce de, fabriquer et publier des livres, magazines, cartes postales et d'autres lignes analogues. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

"GUARDIAN SHOE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 mai, 1908 - - - - - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 1,600.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la compagnie:—Benjamin Gale, marchand; Dame Ella Louisa Miller, épouse du dit Benjamin Gale; et William Patterson, avocat, tous de Montréal, Qué.; et Herbert Valiant Gale, marchand; et Harry Gale, commis, tous deux de Québec, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Benjamin Gale, Herbert Valiant Gale et Harry Gale.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce de manufacturiers et vendeurs de souliers et chaussures, jambières, lacets, claques, cirages et vernis à chaussures, et les fournitures générales d'un magasin de chaussures; (*b*) Exercer le commerce de marchands généraux en gros et en détail; (*c*) Agir comme agent pour la vente de souliers, chaussures, jambières, lacets, claques, cirages et vernis à chaussures et les fournitures générales d'un magasin de chaussures; acheter, posséder, détenir, vendre ou disposer autrement de, importer, faire le commerce de, et l'exportation de ces articles; (*d*) Entreprendre, établir, conclure et exécuter des contrats légaux de toutes sortes avec toute personne, maison, société ou corporation en rapport à, et se rattachant au dit commerce; (*e*) Acquérir par achat, bail, ou autrement des biens meubles et immeubles et tous les droits légaux et privilèges utiles et nécessaires au dit commerce, et les payer en argent, en actions du capital payé de cette compagnie ou autrement, et vendre et autrement disposer des biens susdits, droits et privilèges, et ériger sur chacun de ces immeubles les édifices, fabriques, ateliers et magasins que la compagnie croira utiles, et fournir ces édifices, fabriques, ateliers et magasins de toutes les machineries et de tous les appareils et outils; (*f*) Faire la demande de, acheter ou autrement acquérir, détenir et utiliser, enregistrer et aliéner, les marques de commerce, raisons comerciales, brevets ou inventions et procédés industriels que la compagnie croira nécessaires ou utiles aux objets de son commerce; (*g*) Organiser ou aider à l'organisation et devenir actionnaire de toute compagnie exerçant et ayant pour objets l'exploitation de toute industrie semblable à celle de cette compagnie, et faire des conventions pour le partage des profits, la fusion des intérêts, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant un commerce semblable et acquérir ou détenir, vendre et aliéner avec ou sans garantie les actions ou valeurs de cette compagnie (*h*) Acheter et acquérir tout commerce semblable à celui de cette compagnie et acheter et acquérir tout intérêt et contrôle dans tout commerce d'une nature semblable et payer le tout en argent, actions payées de cette compagnie, ou autrement, et se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables; (*i*) Acquérir et détenir des valeurs de toutes sortes, biens meubles ou immeubles, pour dettes, créances, ou obligations dues à la compagnie en rapport avec les

objets de la compagnie et hypothéquer, engager, vendre, ou aliéner, tous ou partie des biens de la compagnie; (*j*) Appliquer tout excédent des recettes de la compagnie à l'achat ou à la rédemption de son propre capital, de ses obligations ou autres valeurs; (*k*) Faire toutes autres actes et choses qui se rapportent ou peuvent conduire à l'accomplissement des objets et des fins de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE C. H. LEPAGE, (LIMITÉE).

"THE C. H. LEPAGE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 mai 1908 - - - - - - - - Capital, $45,000.

Nombre des actions, 900.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Charles Hector Lepage, marchand; Edmond Rousseau, mécanicien; Arthur Thériault, comptable; Joseph Herman Fortier, marchand; et Joseph Asselin, ingénieur, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer le commerce de fondeur et faire le commerce de fonte, de fer, et de constructions mécaniques en fer et en bois ou autres constructions, fabriquer des appareils pour la production de pouvoirs moteurs à vapeur, à gaz, à gazoline, etc., y compris les générateurs ou moteurs, et faire toutes les réparations qui s'y rapportent; (2) Acheter, détenir, posséder, louer ou autrement acquérir, les terrains, édifices, ateliers, appareils, et biens meubles et immeubles, que la compagnie croira nécessaires et utiles à ses opérations; (3) Acquérir et utiliser, vendre, louer, tous brevets, droits de brevets ou privilèges se rapportant aux objets susdits nécessaires au commerce de la compagnie, ou disposer autrement d'iceux; (4) Emprunter ou prélever de l'argent pour chacun des objets de la compagnie et émettre des obligations et des débentures et les garantir au moyen d'hypothèques ou gages, ou garanties sur l'entreprise ou sur le tout ou sur toute partie des biens de la compagnie; (5) Acquérir, la clientèle, les droits, biens et actif, et assumer en tout ou en partie les obligations de toutes personnes, sociétés, compagnies ou corporations exerçant un commerce semblable, et payer le tout en capital acquitté, obligations, débentures ou autres valeurs de cette compagnie ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ELECTRIC DISTRIBUTING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 12 mai 1908 - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Austin Gregory Ross, avocat; Molyneux Lockhart Gordon, étudiant en droit; George Charles Loveys, comptable; William Smith, comptable; et William Stuart Edwards, étudiant en droit, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Produire et accumuler de l'électricité et de la force motrice électrique ou autre énergie hydraulique, pneumatique, ou provenant de l'air chaud, de l'eau chaude, ou de gaz naturel ou autrement; (*b*) Acquérir par bail, achat ou autrement de l'électricité ou autres courants, pouvoirs ou énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autres, ou gaz naturels, et emmagasiner, utiliser, approvisionner, fournir, distribuer, vendre, louer, ou autrement disposer du tout, aussi bien que de l'électricité, du courant, du pouvoir et de l'énergie produits par la compagnie; (*c*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement et maintenir et exploiter des travaux et accessoires pour la production d'électricité ou pouvoir ou énergie électrique, pneumatique, hydraulique, à air chaud, à vapeur ou à eau chaude, et des lignes de poteaux pour les fils, tunnels, conduites, conducteurs, moteurs, plans d'ouvrage et accessoires pour la vente, la distribution, la livraison et la transmission au-dessus et en dessous du sol d'électricité et pouvoirs pneumatiques, hydrauliques, électriques ou autres énergies, et de diriger, conduire, fournir ou recevoir tel courant électrique, pouvoir ou énergie de ou à toute compagnie ou toutes compagnies, personne ou personnes, à travers tout endroit au-dessus, le long ou au travers de toute route publique, ponts, viaducs, voies de chemin de fer, cour d'eau, ou au-dessus ou en dessous de toutes rivières; pourvu cependant que la compagnie ait obtenu d'abord le consentement des propriétaires fonciers ou des corporations municipales intéressés; (*d*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement, et exploiter en rapport avec ces travaux, des lignes et l'industrie de la compagnie et, pour les fins qu'y s'y rattachent, des lignes de télégraphe et de téléphone ou autres moyens de communication sur les propriétés qu'elle possède, ou louées ou contrôlées par la compagnie avec le permis de leurs propriétaires; (*e*) Aider toute industrie ou entreprise consentante à utiliser ou à se servir de l'énergie fournie par la compagnie ou consentante à fournir ou fournissant de l'énergie à la compagnie, et acquérir du capital de toute compagnie ou société exploitant ou ayant le pouvoir d'exploiter des industries et les valeurs ou obligaticns de telle compagnie et administrer telle compagnie ou industrie; (*f*) Vendre, louer, ou disposer autrement de temps en temps de tout ou partie de l'actif de la compagnie; (*g*) Sans restreindre en aucune façon les objets ci-dessus, produire, acheter, vendre et distribuer de l'électricité ou du gaz naturel pour des fins de chauffage, de lumière et d'énergie, et, sans enfreindre la loi, exporter cette électricité, ce gaz et cette énergie aux Etats-Unis, et aussi importer de l'électricité, du gaz et de l'énergie sans infraction aux lois. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE IMMOBILIERE CHAMPLAIN (LIMITÉE).

"THE CHAMPLAIN REALTY COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 13 mai 1908 - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Odilon Turgeon, agent d'immeubles; Gaudiose Légaré, entrepreneur; Charles Joseph Laberge, comptable; Théophile Béland, peintre; et Arthur Bédard, surintendant d'assurance, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—Acquérir, vendre et aliéner en vertu de tous droits quelconques, des biens meubles et immeubles et des immeubles dans la cité de Québec et par tout le Canada; ériger des édifices ou les faire ériger et compléter sur les terrains susdits et les louer ou en disposer autrement pour l'avantage de la compagnie; améliorer et subdiviser les propriétés ainsi acquises, en ouvrant des rues, en construisant des trottoirs, et en y construisant des maisons; obtenir et assurer la construction et l'installation d'aqueducs et de systèmes d'éclairage et aussi de lignes de télégraphe et de téléphone en transportant des améliorations et droits de passage, avances d'argent et contributions ou valeurs représentant le capital dépensé dans ce but ou l'intérêt sur ce capital ou pour l'un et l'autre, et généralement faire des marchés avec des corporations municipales, compagnies et tierces personnes pour assurer l'exécution de ces améliorations sur les propriétés de la compagnie aussi bien que sur celles qui lui appartenaient originairement; acquérir des briqueteries et des carrières qui peuvent être nécessaires et requises pour le commerce de la dite compagnie; agir comme agents d'immeubles, vendre et acheter des immeubles, préparer ou faire préparer des plans, devis et conventions concernant tous les édifices érigés ou devant être érigés pour le compte ou par la dite compagnie; emprunter sur billets, débentures ou hypothèques de façon à aider et à promouvoir la construction et l'amélioration des biens de la compagnie ou de ce qui lui a appartenu originairement; émettre et vendre du capital privilégié avec dividende privilégié jusqu'au montant de 80 pour 100 de la valeur réelle de la dite compagnie; acquérir l'actif et les obligations de toute personne, société, maison ou compagnie intéressée dans un commerce du même genre, et donner en paiement des actions du capital payé, des obligations, débentures ou autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 25 janvier 1909, à

LA COMPAGNIE IMMOBILIERE CHAMPLAIN (LIMITÉE).

"THE CHAMPLAIN REALTY COMPANY" (LIMITED).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $20,000 au montant de $150,000, soit une addition de 2,600 actions de $50 chaque au montant du capital actuel.

"MOUNT ROYAL TEA ROOMS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 13 mai 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Philippe Durocher, avocat; Calixte T. Jetté, huissier; Thomas Emilien Gadbois, étudiant; Alexandre Campbell Calder, comptable; et John Morton Montle, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Philippe Durocher, Calixte T. Jetté, et Thomas Emilien Gadbois.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer le commerce général de boulangerie, confiserie, fournisseur et restaurateur; (2) Fabriquer, faire le commerce de, acheter et vendre des pâtisseries, du pain, des gâteaux et des confiseries; (3) Torréfier, mélanger, moudre, empaqueter et vendre du thé, du café, du chocolat et du cacao de toutes sortes; (4) Acheter, vendre et faire le commerce de toutes sortes de breuvages non alcooliques; (5) Exercer le commerce de propriétaires de salles de rafraîchissements; (6) Exercer tout commerce d'entreprise qui peut se rapporter au pouvoir ci-dessus, y compris le droit d'accorder l'usage par bail ou autrement des lieux occupés par eux pour leurs affaires sociales ou autres; (7) Posséder des actions du capital d'autres compagnies ayant un but semblable. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"QUEBEC CONTRACTING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 13 mai 1908. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Kenneth Allan Morrison, entrepreneur; Walter Sharpe, entrepreneur; Alexander Hammond Hall, médecin vétérinaire; John L. LaRoche, pharmacien; et George Hugh Parke, médecin, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Etablir des contrats ou des conventions avec tout gouvernement ou toute compagnie, personne ou autre organisation pour la construction et l'installation de travaux de toutes sortes, publics et privés, ou de toute partie ou division d'iceux ou de tout ouvrage ou ouvrages s'y rapportant et accomplir, compléter et finir les dits travaux; (*b*) Construire à son propre bénéfice et avantage tous les ponts, écluses, bâtiments et faire tout travail ou travaux qui peuvent être faits suivant les lois du pays où cet ouvrage sera exécuté; (*c*) Acheter, détenir, exploiter, vendre, échanger, louer ou autrement faire le commerce d'immeubles en franc-alleu ou autrement; (*d*) Acquérir la clientèle, les droits, actions du capital, le commerce et les biens de toute personne, maison ou association ou corporation exerçant une industrie semblable, et payer le tout en argent, en actions de cette compagnie, débentures ou autrement et détenir ou d'autre manière disposer du tout ou de partie des biens ainsi acquis, et exercer tous les pouvoirs nécessaires ou utiles à la conduite et à l'administration du susdit commerce; (*e*) Prendre, acquérir, louer, sous-louer, vendre, échanger, hypothéquer, améliorer et autrement faire le commerce et disposer de tous biens meubles et immeubles de toute dénomination, de toute nature et de toute description s'y rapportant ou susceptibles d'être utilisés en rapport avec le commerce susdit ou ses entreprises ou aucune d'elles, et posséder et exercer en rapport avec icelles tous les droits, pouvoirs et privilèges d'individus, propriétaires et détenteurs d'iceux; (*f*) Et généralement faire toutes choses et posséder les droits concernant le commerce et les objets pour lesquels la compagnie est incorporée et en rapport avec les lois du pays en vertu desquelles ces privilèges sont accordés ou là où le commerce sera exercé. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

LOUIS TRUDEL, LIMITEE.

Constituée en corporation le 21 mai 1908. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Trudel, marchand; Narcisse Trudel, rentier; J. Arthur Chagnon, gérant de banque; Jos. H. Loranger, avocat; et Maurice Larose, gérant de banque, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Trudel, Narcisse Trudel et Arthur Chagnon.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre comme continuation de commerce le commerce actuellement exercé dans la cité de Montréal et ailleurs sous les noms et raisons de "Louis Trudel", et tout ou partie de l'actif et des obligations du propriétaire de tout commerce s'y rapportant ou de tout commerce semblable, et la clientèle d'iceux, et les payer au moyen d'actions du capital de la compagnie ou autrement, et acquérir d'autres actions de toutes les autres compagnies que la susdite maison ou autres maisons peuvent posséder ou détenir; (*b*) Exercer un commerce général de quincaillerie, peintures, huiles et de fabrication, avec le pouvoir de transiger toutes les affaires d'une nature semblable; (*c*) Faire toutes les transactions et actes nécessaires, convenables et utiles à l'achat, la vente, l'importation et la fabrication des articles de même nature de ceux qui sont vendus par les marchands de quincaillerie, et généralement exercer le commerce de marchands en quincaillerie et de manufacturiers; (*d*) Fabriquer, acheter, vendre, faire le commerce de maïs et de légumes, compositions chimiques, dynamite, poudre à canon, cellulose et ses dérivés et composés, extraits, produits chimiques, matériaux bruts et manufacturés, et tous les produits semblables et de même genre; (*e*) Acquérir la clientèle, les droits, les propriétés et les biens de toutes sortes, de prendre à charge le tout ou aucune partie des obligations de toute personne, société, association ou corporation engagée dans aucune affaire que la présente compagnie est autorisée d'entreprendre et de supporter, et payer la dite acquisition en argent comptant, en bons ou avec toute autre garantie de la présente compagnie ou autrement; (*f*) Acquérir toute marque de commerce, dessins industriels, patentes, droits de patente, licences, privilèges et droits sur ce qui se rapporte à toute invention qui pourrait être jugée utile à la présente compagnie; (*g*) hypothéquer, engager, vendre, louer ou transmettre aucune partie des terres, ouvrages, marques de commerce, entreprises industrielles, patentes, droits de patente ou autres propriétés de la compagnie; (*h*) Prendre, acquérir et garder des garanties de toute nature ou sorte, réelles ou personnelles, pour les dettes, engagements ou obligations encourus ou devant être encourus envers la compagnie concernant le but et l'objet de la dite compagnie; (*e*) Faire tous actes, contrats et choses nécessaires et utiles pour l'exercice de tous ou d'aucuns droits de la compagnie. Les affaires de la ocmpagnie devant être faites par tout le Canada et ailleurs.

"THE BRITISH-CANADIAN ASBESTOS COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 22 mai 1908. Montant du capital-actions, $1,000,000.

Nombre d'actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100

Membres de la corporation:—John Wilson Cooke, avocat; Andrew Ross McMaster, avocat; Alexander Wardrobe Greenshilds Macalister, avocat; William John Stephen McMaster, commis; et Margaret Teresa Darragh, comptable, tous de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires:—John Wilson Cooke, Andrew Ross McMaster et Alexander Wardrobe Greenshields Macalister.

Siège social:—Ville de Black-Lake, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce de miner et de manufacturer l'asbeste ou tout minerai dans toutes ses branches, et acheter, garder, louer, acquérir et vendre des mines, des minéraux, droits miniers ou autres, des servitudes et des privilèges, et de miner, extraire, prendre, travailler, manufacturer et préparer par n'importe quel procédé pour vendre l'asbeste et tous ou aucuns minéraux ou produits métalliques et les gangues et manufacturer les produits en dérivant, et fondre telles gangues et autres substances métalliques et faire commerce des proproduits de telles mines ou manufactures; (2) Acquérir par achat, louage ou autrement, des pouvoirs d'eau, des terres, droits de passage pour les poteaux et autres buts et payer pour ces choses ou avec de l'argent comptant ou avec des bons ou des actions de la compagnie ou avec partie de l'un et partie des autres; acquérir et payer de la même façon, construire, ériger et entretenir des digues des moulins, édifices, ateliers, poteaux, stations souterraines et les dépendances s'y rattachant, et généralement pourvoir, acheter, louer ou autrement acquérir et construire, étayer, ériger, établir, opérer, maintenir et compléter tous travaux nécessaires, bâtiments et outillage en rapport avec la production, l'accumulation, la transmission. la fourniture, l'usage et l'emploi de la lumière électrique, et produire, accumuler et distribuer l'électricité pour la fourniture de la lumière électrique, de la chaleur et du pouvoir moteur pour objets industriels ou autres; passer des contrats et des conventions pour la fourniture de lumière électrique, chaleur ou pouvoir moteur, creuser des puits et des tranchées et faire, construire, bâtir, ériger, étayer en entretenir des réservoirs, travaux, tuyaux et accessoires, et faire tous autres ouvrages ou choses nécesaires et utiles pour obtenir, retenir, vendre, livrer, mesurer et distribuer l'eau pour la production, le maintien et le développement de pouvoir hydraulique, électrique ou autre, pour tout autre objeet de la compagnie, pourvu que les droits contenus dans cette clause, quand ils sont exercés en dehors de la propriété de la compagnie, soient sujets à toutes lois et à tous règlements provinciaux et municipaux passés à cet effet; (3) Acheter, acquérir aucun intérêt dans, garder, utiliser, occuper, vendre et transporter des immeubles, moulins, machineries, navires, wagons mus par la vapeur, l'électricité ou autrement et toute autre propriété; miner, fondre, préparer de n'importe quelle façon, travailler par n'importe quel procédé les gangues, minerais, produits métalliques ou autres, et dans ce but faire et exécuter tous travaux nécessaires et appropriés, passer tous actes nécessaires et appropriés, construire et entretenir toutes fournaises nécessaires, des forges, moulins, machines à vapeur, maisons et constructions et, si nécessaire, acquérir toute patente, les privilèges et le droit soit par transport, licence ou autrement, de se servir de toute patente ou invention se rapportant à cette industrie; et construire, faire, acheter, garder ou louer, changer et maintenir, et utiliser tous chemins, passages, barges, vaisseaux ou navires à vapeur pour le transport de marchandises, minéraux ou autres produits manufacturés ou non aux ou des mines et chantiers de la compagnie ou toutes autres mines et chantiers à ou de tout endroit de transbordement ou ailleurs et faire toute affaire généralement et nécessairement faite sur ces chemins, passages, etc.; construire des quais, bassins et autres travaux et machineries en rapport avec les affaires de la compa-

gnie; (4) Agir en qualité de marchands de provisions, fournir la pension et le logement, les vêtements et les provisions et généralement toutes fournitures aux personnes travaillant sur ou près des chantiers de la compagnie, et passer des contrats pour la fourniture de ces choses; (5) De temps en temps faire demande pour acheter ou acquérir par cession, transport ou autrement, exercer, exécuter jouir de, tout statut, ordonnance, ordre, licence, pouvoir que tout gouvernement ou autorités supérieures, municipales ou locales, ou que toute corporation ou autre corps public aurait le droit de passer, faire ou accorder et payer, aider et contribuer pour la mise en force de ces règlements et dans ce but approprier des actions, bons ou autres garanties de la compagnie pour défrayer les coût, charges et dépenses nécessaires; (6) Faire tout autre commerce, soit en manufacturant ou autrement, mais se rattachant aux buts précédents, qui pourrait sembler à la compagnie pouvoir être fait sans inconvénients et concernant les affaires et le but de la compagnie; (7) Faire demande pour acheter ou acquérir autrement toutes patentes, brevets d'invention, licences, loyers, concessions ou autres choses semblables donnant aucun droit exclusif, non exclusif ou limité, de se servir d'aucun secret ou d'aucune information se rapportant à toute invention dont on pourrait se servir pour aucun des buts de la compagnie ou dont on peut calculer que l'acquisition sera un bénéfice pour la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des licences au sujet de ou autrement employer la propriété, les droits, les intérêts ou l'information ainsi acquises; (8) Acquérir les entreprises, les obligations ou la propriété de toute personne, compagnie ou corporation exerçant le même genre d'affaires ou toute autre affaire s'y rattachant, payer pour le dit achat soit en argent comptant, soit avec des bons ou des actions de la dite compagnie; acquérir et garder des parts, bons ou autres garanties de ou dans toute autre compagnie ou corporation ayant le pouvoir de faire le même commerce et, durant la détention de ces bons, etc., exercer tous les droits et pouvoirs attachés à leur propriété, y inclus l'exercice de tous droits de vote s'y rattachant; (9) Vendre, louer ou autrement transférer la propriété et l'entreprise de la compagnie, ou aucune partie d'icelle, et en particulier les parts, débentures, bons ou garanties de toute compagnie ayant des buts semblables à ceux de cette compagnie; (10) Faire toute convention pour le partage des profits ou pour l'union des intérêts avec toute personne ou compagnie faisant, exerçant ou sur le point de faire, exercer, toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée de faire ou d'exercer, prendre ou autrement acquérir les parts et les garanties de toute telle compagnie, et vendre, garder, émettre de nouveau avec ou sous garanties, enfin transiger des dites parts et actions; (11) S'unir à toute autre compagnie ayant un but semblable à celui de cette compagnie;(12) Faire telles choses qui sont incidentes et utiles à l'obtention des objets ci-dessus et faire ces affaires dans la Puissance du Canada ou dans toute partie de la Puissance ou ailleurs. Les affaires de la ocmpagnie devant être faites par tout le Canada et ailleurs.

"THE McCALL COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 22 mai 1908. - Montant du capital-actions, $500,000.

Nombre d'actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Douglass McCall, marchand; Harry McCall, marchand; Francis Joseph Dunnigan, marchand; Michael Herman Ldwig, avocat; et Charles Forsyth Ritchie, étudiant en droit, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) De faire tous ou aucuns commerces de manufacturiers, marchands, importateurs et exportateurs en gros et en détail, de marchandises généralement, mais spécialement de lingerie et de marchandises sèches de toute classe et description, y compris les dentelles, les broderies et étoffes blanches, cotons, soies, boutons, etc., rubans, mouchoirs, gants, rideaux, tissus de toutes sortes, garnitures de maison et tous articles ou commodités d'usage et de consommation personnelle ou de maison; (*b*) Acquérir la clientèle, droits, propriété, obligations, ou se charger de tout ou partie des responsabilités ou engagements de "D. McCall Co., Limitée" comme compagnie active, et de toute personne, société ou corporation exerçant le même commerce, et de payer pour tel achat en argent comptant actions, bons, débentures ou autres garanties de cette compagnie ou autrement; (*c*) Entrer en société ou en aucun arrangement pour le partage de profits ou l'union d'intérêts avec toute personne, compagnie ou société faisant affaires ou engagée dans ou sur le point de faire affaires ou de s'engager dans tout commerce ou toute transaction que cette compagnie est autorisée de faire, trouver et aider à trouver l'argent pour, assister au moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie ou autrement, toute corporation, compagnie ou personne avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations commerciales; (*d*) Prendre ou autrement acquérir et garder des parts dans toute compagnie ayant les mêmes objets que cette ocmpagnie; (*e*) Prendre acquérir, garder, utiliser, vendre, louer, échanger telle propriété qui pourrait être jugée nécessaire ou utile aux objets pour lesquels la compagnie est incorporée; (*f*) Faire demande pour obtenir, enregistrer, acheter, louer ou autrement acquérir et garder, utiliser, posséder, mettre en œuvre, introduire et vendre, transporter ou autrement disposer de toute marque de commerce, raisons sociales, patentes, inventions, améliorations et procédés en usage concernant les dites patentes, etc., ou obtenues par lettres patentes de la Puissance du Canada, ou ailleurs, ou autrement; mettre en usage, exercer, développer, donner des permis en rapport avec, ou autrement se servir de toutes telles marques de commerce, patentes, licences, procédés et autres choses semblables, ou toute telle propriété ou droits; (*g*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire toute affaire incidente à l'obtention des objets pour lesquels la compagnie est incorporée, et faciliter nécessairement à la compagnie les opérations profitables de son entreprise; (*h*) Faire toutes et aucune des choses mentionnées plus haut, au Canada ou ailleurs, et comme principaux, agents ou représentants. Le commerce de la compagnie devant être exercé par tout le Canada et ailleurs.

"BERMUDA COMPANIES" (LIMITÉES).

Constituée en corporation le 26 mai 1908 - Montant du capital-actions, $100,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Andrew A. Allan, propriétaire de navires; Clarence Morgan, professeur; C. G. Heward, étudiant; et Edward Goff Trevor Penny, étudiant, tous de Montréal, Qué.; et George Marshall Allen, gentilhomme, de New-York, N.-Y., Etats-Unis.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Développer ou aider à développer les ressources de la colonie des Bermudes, et chercher et utiliser les occasions d'employer le capital souscrit; construire ou faire construire tous travaux nécessaires ou utiles à développer, faire produire ou augmenter la valeur de toute propriété dans la dite colonie, et en particulier, agrandir, améliorer et ouvrir des voies de communication avec et dans la colonie; et spécialement développer ou aider à développer le trafic des touristes; (2) Construire ou faire construire, équiper, améliorer et gérer, dans la dite colonie, en autant qu'il est permis par les lois et règlements y existant, des travaux et utilités publiques, y comprenant des tramways, réservoirs, aqueducs, lumière électrique, chaleur, force motrice, traction, hôtels et autres édifices, ouvrages ou accommodations d'utilité et d'entretien publics; (3) Faire le commerce ou aider à faire le commerce de construire et entreprendre, transporter, d'importer et exporter, favoriser le trafic de touristes avec la colonie; obtenir ou aider à obtenir des contrats, concessions et franchises pour et en rapport avec tels travaux et utilités publiques, en disposer ou en tirer profit, le tout en autant que permis par les lois et règlements de la dite colonie; organiser ou aider à organiser toute compagnie, syndicat ou corporation dans le but d'exercer le commerce ci-dessus ou tout commerce semblable et placer, garantir, souscrire, prendre toute ou aucune partie des actions, prêts ou garanties de toute telle compagnie ou syndicat ainsi formés ou à être formés, et dépenser de l'argent pour la formation ou l'incorporation de toute telle compagnie; (4) Faire des avances aux ou garantir les obligations des personnes à l'emploi de la compagnie ou aux ou des personnes ou corporations avec lesquelles la compagnie peut avoir des transactions commerciales; (5) Aider à faire des recherches dans, à examiner et à exploiter la dite colonie, à faire des enquêtes sur sa richesse en agriculture ou autre valeur, payer les dépenses légales et d'organisation, préparer et envoyer des annonces et des prospectus, et à faire toute autre chose qui pourrait être nécessaire à l'organisation de toute telle compagnie ou syndicat et à assurer leur bon fonctionnement; (6) Acheter ou autrement acquérir, garder, utiliser, louer, hypothéquer, donner en gage, ou autrement disposer de tout terrain et propriété immobilière propre à son commerce, et acquérir, construire, garder, utiliser, louer, hypothéquer ou autrement disposer des bâtisses, chantiers et machineries nécessaires ou incidentes à l'exercice du commerce de la compagnie ; (7) Demander, enregistrer, acheter, acquérir et garder, vendre, disposer de, louer, accorder des licences ou autrement mettre à profit des patentes, droits d'auteurs, marques de commerce, permis, concessions ou autres choses semblables conférant aucun droit exclusif, non exclusif ou limité de se servir de tout secret ou de toute information qui peuvent sembler pouvoir être utilisés pour aucun des objets de la compagnie; (8) Acheter ou autrement acquérir tout commerce ayant des buts semblables à ceux de la compagnie, ainsi que des édifices, machineries, marchandises en mains, clientèle et les biens en général, assumer en entier ou en partie les responsabilités de tel commerce, et payer pour ce commerce entièrement ou en partie avec des bons, débentures, des actions complètement payées et non imposables de la compagnie, et vendre, louer ou autrement disposer de tout ou partie de ce commerce; (9) Acheter ou autrement acquérir les actions, parts, débentures ou garanties de ou dans toute corporation faisant affaire dans un but semblable à celui de cette compagnie, et payer pour tel achat entièrement ou partiellement en bons, débentures ou parts entièrements payées et non imposables de la compagnie, et garder, louer, engager, hypothéquer, vendre, échanger ou autrement disposer de tel achat; (10) Investir les fonds de la compagnie qui ne seraient pas requis immédiatement dans telles garanties et de telle façon qui pourrait être déterminée de temps en temps, y compris le rachat de ses propres actions, bons et débentures; (11) Vendre, louer, échanger ou autrement

disposer de, entièrement ou partiellement, la propriété ou l'entreprise de la compagnie pour telle considération sur laquelle on pourrait s'entendre, et en particulier pour des parts, débentures ou garanties dans toute compagnie achetant la dite propriété, distribuer entre les actionnaires de la compagnie en nature toute propriété de la compagnie, et en particulier toutes actions, débentures ou garanties d'autres compagnies appartenant à la compagnie ou dont la compagnie pourrait avoir le pouvoir de disposer; (12) Faire toutes autres choses qui peuvent être incidentes ou appropriées à l'obtention des buts ci-dessus ou d'aucuns d'eux. Les affaires de la compagnie devant être faites au Canada seulement en autant qu'il pourra être nécessaire pour le développement du commerce des " Bermuda Companies " (limitées).

"THE CANADIAN H. W. JOHNS-MANVILLE CO." (Limitée).

Constituée en corporation le 26 mai 1908. - - Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Gordon Walters McDougall, C. R.; Lawrence Macfarlane, avocat; Charles Alexander Pope, avocat; Albert Swindlehurst, comptable; et MacGregor Barclay, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, trafiquer en toute espèce d'effets, matériel et marchandise renfermant plus spécialement toutes formes d'amiante, matériaux pour toiture, enveloppes de tuyaux et de bouilloires, ciment, matériaux isolateurs et fournitures électriques et de chemin de fer; (*b*) Faire tout commerce, en manufacturant ou autrement, approprié au but et objets mentionnés plus haut et qui pourrait sembler à la compagnie pouvoir être exercé sans inconvénients en rapport avec le commerce et les objets de la compagnie; (*c*) Demander et obtenir, enregistrer, louer, acquérir et garder, ou vendre, louer, transporter ou accorder des licences au sujet de, ou employer autrement, toutes patentes d'invention, améliorations ou procédés, marques de commerce, raisons sociales, et autres choses semblables, nécessaires ou utiles pour aucun des objets de la compagnie; (*d*) Acheter ou autrement acquérir, prendre tout ou partie de tout commerce avec objets semblables à ceux de la compagnie, ainsi que bâtisses, machineries, marchandises en mains, clientèle et biens en général, assumer tout ou partie des obligations de tel commerce, et payer pour tel commerce entièrement ou partiellement en bons, débentures ou en actions de la compagnie entièrement payées et non imposables, et vendre, louer, ou autrement disposer de tout ou en partie du dit tel commerce; (*e*) Se joindre à toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie; (*f*) Acquérir, garder, louer, donner en garantie, engager, hypothéquer, vendre, échanger ou autrement disposer de, des actions, parts, débentures ou garanties de ou dans toutes corporations faisant affaires dans un but semblable à celui de la ocmpagnie; (*g*) Placer les capitaux de la compagnie non immédiatement requis dans telles garanties et de telle façon qui pourrait être déterminée de temps en temps, y compris le rachat de ses propres actions, bons et débentures; (*h*) Trouver et aider à

trouver de l'argent pour, et pour assister au moyen de bonus, prêt, engagement, endossement, garantie de bons, débentures ou autres garanties, ou autrement, toute corporation dans le capital-actions de laquelle la compagnie a des parts ou avec laquelle elle a des relations d'affaires, agir en qualité d'employé, d'agent ou gérant de toute telle corporation et garantir l'exécution des contrats par telle corporation, par toutes personne ou personnes avec lesquelles la compagnie pourrait être en relations d'affaires; (*i*) Entrer en société ou en autre arrangement pour le partage de profits, ou en union d'intérêts avec toute personne ou compagnie, faisant affaire ou engagée dans, ou sur le point de faire ou de s'engager dans toute affaire ou transaction que la compagnie doit faire ou de s'engager dans; (*j*) Vendre, louer, échanger ou autrement disposer de, entièrement ou partiellement, la propriété et l'entreprise de la compagnie pour telle considération dont on pourra convenir, et en particulier pour des parts, débentures ou garanties dans toute compagnie achetant la dite propriété, distribuer entre les actionnaires de la compagnie en nature toute propriété de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou garanties dans d'autres compagnies appartenant à la compagnie ou dont la compagnie peut avoir le droit de disposer; (*k*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire toute affaire incidente à l'entier accomplissement des objets pour lesquels cette compagnie est constituée en corporation. Les opérations de la compagnie devant être faites dans toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE ST. LAWRENCE AND ATLANTIC FISH COMPANY" (Limitée).

Constituée en corporation le 26 mai 1908. Montant du capital-actions, $600,000.

Nombre d'actions, 6,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Barthélemy Hubert, commis; J. Ernest Lemire, commis; J. Arthur L'Heureux, comptable; Lionel Wentworth Scott, comptable; et James A. Kircaldie, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce de marchands de poissons et de produits de la mer, d'exploitants et de marchands de minéraux, de messagers par terre et sur eau, de propriétaires et d'agents d'immeubles, de commerçants; (2) Faire tout commerce approprié à aucun des objets auparavant mentionnés; (3) Acquérir et posséder des actions ou bons dans toute compagnie dont les objets sont semblables à ceux de cette compagnie. Les affaires de la compagnie devant être faites dans tout le Canada et ailleurs.

"THE WESTERN SHIPPING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 27 mai 1908. Montant du capital-actions, $5,000.

Nombre d'actions, 50.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph William Norcross, maître-navigateur; Louis Kinnear, avocat; John McCullough, maître-navigateur; et Samuel Rose Norcross, ingénieur-mécanicien, tous de Port-Colborne, Ont.; et Roy Mitchell Wolvin, gérant de bateaux à vapeur, de Duluth, Minn., E.-U.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph William Norcross, John McCullough et Samuel Rose Norcross.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la ocmpagnie:—(*a*) Faire le commerce de transport dans toutes ses branches et en rapport avec icelui faire le commerce de fret et d'agence générale; (*b*) construire, acheter, posséder, affréter, louer et utiliser des vaisseaux de toute description et les barges nécessaires pour le commerce plus haut mentionné. Les opérations de la compagnie devant être faites dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 28 mai 1908, à

"THE ST. HYACINTHE DISTILLERY PACKING & VINEGAR COMPANY" (LIMITÉE).

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE ST. HYACINTHE DISTILLERY COMPANY" (LIMITÉE).

Augmentant aussi le capital-actions de la dite compagnie de $260,000 à la somme de $1,000,000, étant une addition de 7,400 actions de $100 chacune au présent capital-actions.

"THE DOMINION TAR & AMMONIA CO" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 29 mai 1908. - - Montant du capital-actions, $40,000.

Nombre d'actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Hon. William Gibson, sénateur, de Beamsville, Ont.; et D'Arcy Richard Charles Martin, avocat; Robert Calver Fearman, marchand; John Morrison Eastwood, éditeur; John Proctor, écuyer; James Frederick Leishman, comptable; et John Keillor, surintendant, tous de Hamilton, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(1) manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de produits chimiques, remèdes, huiles, ammoniaque, asphalte, chlorure, nitrates, engrais, glace artificielle, goudron, poix, peintures, vernis, désinfectants, insecticides, teintures, matériaux pour toitures et tous les produits chimiques dérivant du goudron ou autres produits chimiques et autres articles semblables et analogues, et dans ce

but acquérir et prendre comme commerce actif les entreprises de toutes personnes, sociétés ou corporations dans toute telle affaire et tous ou aucune partie des biens ou obligations des dites sociétés ou corporations, et donner en paiement pour les dits biens, en entier ou en partie, des parts du capital-actions de la compagnie comme étant entièrement payées et non imposables; (2) acquérir et garder des actions dans toute autre corporation faisant un commerce ou des opérations semblables; (3) partager les profits, s'unir ou agir de concert avec toute personne ou compagnie engagée dans l'exercice de tout commerce que cette compagnie est autorisée de faire ou dans lequel elle peut s'engager. Les opérations de la compagnie devant être faites dans toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE DE PUBLICATION LE CANADA FRANCAIS" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 29 mai 1908. - - Montant du capital-actions, $20,000.

Nombre d'actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Louis A. Gosselin, avocat; et Stanislas Poulin, avocat, tous deux de Saint-Jean, Qué.; et Paul Emile Lamarche, avocat; Joseph Desautels, comptable; et Rodolphe Benoit, agent, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La ville de Saint-Jean, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir, imprimer, publier, conduire et mettre en circulation ou agir autrement avec tout journal ou journaux, ouvrages périodiques, revues ou autres publications, et généralement de faire le commerce de propriétaires de journaux et d'éditeurs en général; (2) De faire un commerce général comme imprimeurs, de lithographes, graveurs et agents d'annonces; (3) Plus particulièrement acquérir et prendre comme commerce actif pour la somme de $15,000 payable ou en argent comptant ou en actions payées du capital-actions de la compagnie, la clientèle et les propriétés d'une certaine compagnie engagée dans l'imprimerie générale et la publication de journaux dans la ville de Saint-Jean, dans la province de Québec, et connue sous le nom de "Le Canada Français", et tous ou partie de ses biens et obligations; (4) Construire, bâtir, ériger, acheter, louer, ou autrement acquérir et meubler toutes bâtisses, bureaux, ateliers, édifices et machineries ou autres choses nécessaires ou utiles aux fins de remplir le but de la compagnie; (5) Demander, acheter ou autrement ocquérir, et posséder, utiliser, se servir de et vendre, transporter, louer ou autrement disposer de, aucun ou tous brevets d'invention, marques de commerce et dessins se rapportant ou nécessaires au commerce de la compagnie; (6) Faire toutes ou aucune choses nécessaires, utiles, convenables ou propres à l'accomplissement d'aucuns des buts ou à l'obtention d'aucun des objets ci-énumérés, et qui seraient ou pourraient être en aucun temps jugées utiles pour la protection et le bien-être de la corporation. Les opérations de la compagnie devant être faites au Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 29 mai 1908, en faveur de

"THE CANADA WEST COAL COMPANY" (Limitée).

Augmentant le capital-actions de la dite ocmpagnie de $2,000,000 à la somme de $2.400,000, étant une addition de 4,000 actions de $100 chaque au présent capital-actions.

Lettres patentes supplémentaires émises le 29 mai 1908, en faveur de la

"STEAMSHIP SENLAC COMPANY" (Limitée).

Diminuant le capital-actions de la dite compagnie de $80,000 à la somme de $58,100, le dit capital-actions ainsi diminué devant être de 581 actions de $100 chaque.

"OTTAWA CONSTRUCTION COMPANY" (Limitée).

Constituée en corporation le 1er juin 1908. - - Montant du capital-actions, $75,000.

Nombre d'actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John Foley, entrepreneur; Thomas Cameron Bate, marchand; Gordon Cameron Edwards, marchand de bois; John Gleeson, courtier; et Francis Butler Hopkirk, gérant de banque, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—*(a)* Acquérir et prendre comme commerce actif les affaires maintenant faites par John Foley, entrepreneur, Thomas Cameron Bate, marchand, Gordon Cameron Edwards, marchand de bois, John Gleeson, courtier, et Francis Butler Hopkirk, gérant de banque, sous le nom de "John Foley Construction Company", dans la cité d'Ottawa, en rapport avec et en vue d'adopter la gations des propriétaires de ce commerce en rapport avec et en vue d'adopter la convention déjà faite en date du 27 mai 1908, entre les dits propriétaires et Harold Fisher, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, avocat, et de conduire les affaires avec ou sans changement; (*b*) De faire affaires comme entrepreneurs généraux; (*c*) Passer des contrats pour construire, exécuter, posséder et faire toutes sortes de travaux; (*d*) Faire toutes autres affaires similaires aux objets plus haut cités et qui peuvent être jugées par la compagnie pouvoir être faites sans inconvénients concernant les objets ci-dessus; (*a*) Acquérir par achat, loyer ou autrement, garder, utiliser, améliorer, gérer, hypothéquer, mortgager, louer, vendre, disposer des terrains, logements et immeubles au Canada ou ailleurs, des intérêts dans ces terrains, etc., aussi construire, changer, réparer, entretenir des édifices sur aucuns terrains dans lesquels la compagnie pourrait avoir des intérêts; (*f*) Faire aucune convention pour acheter, louer ou acquérir les propriétés, droits, franchises, pouvoirs, biens ou privilèges de tout autre compagnie ayant des objets semblables, et vendre à ou s'unir avec toute autre compagnie ayant

les mêmes pouvoirs; (*g*) Emettre et répartir les actions payées de la compagnie, sujet à l'approbation des actionnaires, et les donner pour l'acquisition d'aucun des contrats, droits, privilèges, immeubles, propriétés et franchises que la compagnie est autorisée d'acquérir, d'exercer, utiliser; (*h*) Vendre, louer, ou autrement disposer de la propriété et des biens de la compagnie ou d'aucune partie d'iceux pour telle considération que la compagnie peut juger convenable, y compris des actions, débentures ou garanties de toute compagnie achetant ou acquérant ces biens. Les opérations de la compagnie devant être faites par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN DIRECTORY OF BUILDING SUPPLIES" (Limitée).

Constituée en corporation le 2 juin 1908. Montant du capital-actions, $40,000.

Nombre d'actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Barnard Gould, avocat; John T. Hackett, commis; William Michael, commis; Frederick C. Ritchie, commis; et John A. McIntosh, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce d'annonces, de publications, impressions, lithographie, gravure dans toutes ses branches, et exerçant ce commerce en qualité d'agents généraux d'annonces; (*b*) Manufacturer, acheter, vendre et commercer de matériaux d'imprimerie, calendriers d'annonces, de papiers coloriés, de fantaisie et autres et de toutes classes de papeterie et de fournitures de bâtisses de toutes descriptions; (*c*) Publier, vendre et distribuer des journaux de commerce, des catalogues et des listes de marchands de fournitures de bâtisses et de manufacturiers de fournitures de bâtisses, exécuter des contrats pour annoncer les marchands de fournitures, les manufacturiers, les marchands et vendeurs généraux de toutes sortes d'utilités commerciales, et tous ceux qui sont engagés dans toute opération commerciale; (*d*) Faire des expositions de fournitures de bâtisses et de matériaux nécessaires à la construction, publier et distribuer un service de rapports quotidiens des renseignements nouveaux en rapport avec les objets plus haut cités; (*e*) Agir en qualité d'agents généraux pour fournir les marchands et manufacturiers, de matériaux de construction, de fournitures et autres utilités commerciales; (*f*) Acquérir, vendre, louer, ou autrement disposer de, terrains, bâtisses, machineries, droits de patentes, marques de commerce, actions dans d'autres compagnies exerçant un commerce de même nature, et toute autre propriété qui pourrait devenir nécessaire ou désirable en rapport avec l'exercice de tel commerce. Les opérations de la compagnie devant être faites dans tout le Canada et ailleurs.

"THE COLONIAL NOVELTY MANUFACTURING COMPANY" (Limitée).

Constituée en corporation le 2 juin 1908. Montant du capital-actions, $5,000.

Nombre d'actions, 200.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Henry John Cassard, marchand de fruits; Herbert Stewart, agent de manufacturiers; Charles C. Cottrell, courtier d'immeubles; et Mary Graham, gérant, tous de Montréal, Qué.; et Charles Moreau, marchand, de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Henry John Cassard, Herbert Stewart et Charles C. Cottrell.

Siège social:—La cité de Montréal.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir de Henry J. Cassard, de Montréal, cette certaine invention pour améliorer les instruments ouvrant les boîtes de ferblanc en même temps que les patentes à lui accordées par le Bureau des Patentes Canadiennes et par le contrôleur général des patentes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, datées et numérotées respectivement le 26 mars 1907, n° 104362, et le 30 avril 1907, n° 10021, et payer pour la dite invention et les dites patentes avec des actions entièrement payées et non imposables du capital-actions de la compagnie; (*b*) Manufacturer, faire manufacturer et acheter, vendre ou autrement faire commerce du dit instrument partout où la compagnie a le droit de le manufacturer et d'en faire commerce; (*c*) Acquérir tout droit exclusif ou procédé, droits de patentes ou privilèges et toute licence d'utiliser ou de travailler aucune invention de caractère semblable à celle de l'invention achetée du dit Henry J. Cassard; (*d*) Acheter, garder, acquérir, transporter, vendre et disposer d'actions dans toute autre compagnie ayant les mêmes objets que ceux de la compagnie; (*e*) S'unir à toute autre compagnie ayant un but semblable à celui de la compagnie ou vendre ou autrement disposer des entreprises ou de partie des entreprises de la compagnie pour telle considération que la compagnie jugera convenable. Les opérations de la compagnie devant être faites dans tout le Canada et ailleurs.

"THE SHERBROOKE MACHINERY COMPANY" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 2 juin 1908. Montant du capital-actions, $20,000.

Nombre d'actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Walter G. Morey, importateur, de Brooklyn, Mass., E.-U. A.; Howard Parker, manufacturier, de Nashua, N.-H., E.-U.A.; William Cyrus Perkins, I.C., de Vale-Perkins, Qué.; et Henry Daniel Lawrence, avocat; et William Morris, avocat, tous deux de Sherbrooke, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Sherbrooke, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Manufacturer, construire, réparer, manœuvrer, acheter, vendre, et en général, trafiquer et faire le commerce en gros ou en détail, de machines à faire du papier et de la pulpe, séparateurs de pulpe, moules de cylindres, de turbines tournantes, brule-tout pneumatiques, et de toutes autres inventions, moyens, appareils et machineries, mus par toute espèce de pouvoir, applicables ou utiles à la manufacture du papier ou à d'autres ouvrages de tout genre et de toute description, y compris l'acquisition par achat, manufacture ou autrement,

et la vente ou autre disposition de tous matériaux, outillages, machineries et autres articles nécessaires ou convenables à l'emploi de ces machineries ou à l'exercice du commerce ci-mentoinné ou d'aucune branche de ce commerce, ou faire tout autre commerce de manufacture, de trafic ou de vente avec fins semblables à celles pour lesquelles la compagnie est incorporée; (2) Exercer le commerce d'ingénieurs-mécaniciens et d'ouvrages métalliques et tout commerce relatif à la production et à la manufacture de métaux et autres matériaux utilisés dans les machineries, édifices et autres constructions, et entreprendre et exécuter des contrats ou sous-contrats s'y rapportant; (3) Acquérir par loyer, achat ou autrement, telle propriété, mobilière ou immobilière, édifices, manufactures et machineries selon qu'elles paraîtront requises, nécessaires ou avantageuses pour les fins de la compagnie, et vendre, donner en gage, hypothéquer, engager ou autrement disposer de, toutes ou aucune d'elles; (4) Acheter ou autrement acquérir, garder, louer ou autrement disposer de, aucune ou toutes marques de commerce, raisons sociales, marques distinctives, dessins industriels, licences, privilèges, estampes, procédés, améliorations, inventions, patentes et droits de patentes, en usage ou acquises d'après les lettres patentes du Canada ou de tous autres pays, se rapportant aux affaires de la compagnie et en particulier d'après les lettres patentes du Canada, portant les dates et numéros suivants, savoir : 6 janvier 1903, 78955 ; 4 août 1903, 82,317 ; 12 octobre 1903, 83528 ; 27 juin 1905, 93868 ; 27 juin 1905, 93872 ; 15 août 1905, 94743 ; 1er mai 1906, 98765 ; et faire, utiliser, vendre, trafiquer ou autrement disposer des machineries comprenant les inventions décrites dans les dites patentes, et utiliser, exercer, développer, accorder des permis en rapport avec, ou autrement employer toutes telles patentes, licences, concessions et procédés; (5) Acheter ou autrement acquérir de toute personne, société, association ou corporation, tout commerce, tous intérêts ou actions dans ce commerce, ou la clientèle, les droits ou propriétés de ces personnes ayant un but semblable à celui de la compagnie, et payer pour la dite acquisition en argent comptant, bons, débentures, ou actions payées et non imposables de la compagnie, selon que l'on jugera la chose expédiente, et garder, vendre ou disposer de la propriété réelle ou personnelle ainsi acquise; (6) Vendre l'entreprise de la compagnie, en tout ou en partie, pour telle considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, ou s'unir à toute personne, ou société ou corporation, suivant tels termes et conditions dont on pourra convenir; (7) Acquérir par achat, souscription ou autrement, et garder ou disposer de, des actions, bons ou obligations de toute corporation constituée pour ou engagée dans aucuns des commerces plus haut mentionnés, organisée maintenant ou après cette date, et exercer tous les droits, pouvoirs et privilèges attachés à leur possession, y compris les droits de vote, et vendre, transporter, engager, hypothéquer ou autrement disposer de ces acquisitions; (8) Emettre des actions payées et non imposables du capital-actions, des bons ou autres obligations en paiement pour des propriétés, y compris des actions du capital et autres garanties, qui pourraient être achetées par la compagnie, ou pour services rendus à la compagnie, et donner en garantie, engager ou hypothéquer aucune des propriétés de la compagnie pour racheter des bons ou autres obligations émises ou encourues par elle, faire des avances et garantir l'exécution de contrats par des clients, et prendre, garder, et disposer de toutes garanties d'aucune sorte, réelles ou personnelles, pour dettes, engagements ou obligations envers la compagnie; (9) Etablir et conduire, quand cela sera désirable, des agences et des magasins pour l'étalage et la vente d'aucun des produits, manufactures, biens, denrées et marchandises de la compagnie ou autrement, et agir comme agents et représentants d'autres compagnies ou personnes engagées dans un commerce semblable; (10) Conclure des arrangements pour le partage

de profits et pour l'union d'intérêts avec toute personne ou compagnie de même nature; (11) Emprunter de l'argent sur le crédit de la compagnie, émettre des bons, débentures ou autres garanties, les engager ou les vendre à tels prix qui seront trouvés convenables, engager ou donner en garantie la propriété réelle ou personnelle de la compagnie pour assurer cet emprunt et investir le surplus des fonds de la compagnie dans le rachat de ses actions, débentures ou autres obligations; (12) Nommer, si les actionnaires en donnent l'autorisation et sur résolution des directeurs, un comité exécutif de deux directeurs ou plus, qui auront le pouvoir, pendant le temps mentionné dans la dite résolution ou les règlements de la compagnie, d'exercer tous les pouvoirs du bureau des directeurs, dans la gérance du commerce et des affaires de la compagnie, d'apposer le sceau de la compagnie aux papiers et documents; et de tenir des assemblées des directeurs et d'avoir un ou plusieurs bureaux en dehors de la Puissance du Canada; (13) Faire toutes choses, et exercer tous pouvoirs nécessaires, convenables et propres à l'obtention des fins pour lesquelles la compagnie est constituée en corporation. Les opérations de la compagnie devant être faites dans toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE WALLACE BELL COMPANY" (Limitée).

Constituée en corporation le 2 juin 1908. - Montant du capital-actions, $45,000.

Nombre d'actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Wallace Bell, foreur; Sarah A. Bell, femme mariée; John Bell, ingénieur; William Bell, teneur de livres; et Robert Bell, foreur, tous de Montréal, Qué.

Premier directeurs ou directeurs provisoires.—Les dits membres de la corporation.

Siège social.—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Prendre possession du commerce exercé maintenant par le dit Wallace Bell, et consistant dans le creusement de puits, l'épreuve des fondations pour ponts, canaux et édifices et tout autre ouvrage semblable. Les opérations de la compagnie devant être faites dans toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE CANADA IRON CORPORATION" (Limitée).

Constituée en corporation le 4 juin 1908. - Montant du capital-actions, $8,000,000.
Nombre d'actions, 80,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—William John White, avocat; John Alexander Cameron, notaire; Herbert John Joseph McKeon, gérant; Arthur William Patrick Buchanan, avocat; et Joseph Hervey Dillon, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William John White, John Alexander Cameron, et Arthur William Patrick Buchanan.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Chercher, creuser, explorer, développer, travailler en perçant, creusant des tunnels et des puits et par tout autre moyen, améliorer, entretenir et gérer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de charbon et autres mines, des carrières, dépôts de minéraux et autres propriétés, et creuser, sortir, briser, laver, fondre, brûler, tester, analyser, réduire, amalgamer, faire et autrement traiter l'or, l'argent, le cuivre, le charbon, le coke, les métaux, la glaise et les minéraux et les substances et composés métalliques de toute espèce, qu'ils appartiennent ou non à la compagnie, les rendre mercantiles, et acheter, faire commerce, vendre ou disposer autrement, en tout ou en partie, de ces métaux ou minéraux ou d'aucun intérêt dans ces dits métaux, etc., et généralement de faire le commerce d'une compagnie de mines, moulins, fonderies, raffineries, de réduction et de développement, dans toutes ou aucune de leurs branches; (*b*) Acquérir par achat, loyer, engagement, découverte, louage, concession, licence, échange ou autre titre légal, et garder des mines, terrains miniers, servitudes, propriétés de minéraux ou tout intérêt en iceux, des minerais, gangues et droits miniers, options, pouvoirs, privilèges, droits sur eaux et autres, droits de patente, brevets d'invention, procédés et améliorations mécaniques ou autres, soit absolument ou conditionnellement, soit seule ou en société avec d'autres et en qualité d'agents, d'entrepreneurs ou autrement, et travailler, développer, utiliser et mettre à profit, louer, hypothéquer, mettre sous licence, engager, vendre, disposer de, en un mot faire commerce de ces propriétés, ou d'aucune partie d'icelles ou d'aucun intérêt en icelles; (*c*) Construire, maintenir, changer, faire, travailler et mettre en service sur la propriété de la compagnie, ou sur une propriété sous le contrôle de la compagnie, sur une propriété sur laquelle la compagnie est autorisée de travailler, par une autorité dûment constituée, pour les fins de la compagnie et les objets plus haut mentionnés, des chemins de fer, chemins à traction par câble, des lignes de télégraphe et de téléphone, des réservoirs, digues, canaux, chemins de fer ou autres, des pouvoirs d'eau et des machineries, aqueducs, puits, chemins, quais, ports, ponts, ateliers, maisons, moulins à étamper, à scie, machines à broyer, à fondre et à concentrer, travaux hydrauliques, travaux électriques, des fonderies, ateliers de machineries, travaux de constructions, construction de ponts, et tous autres travaux et machineries, édifices et accessoires de toute description, et acheter, vendre, manufacturer et trafiquer de toutes sortes de marchandises, magasins, fournitures, provisions, meubles, matériaux bruts de toutes sortes, articles manufacturés et tous objets en général; (*d*) Faire le commerce de manufacturer le fer et faire l'acier, et dans ce but construire et mettre en usage des fours à charbon, des hauts-fourneaux, des convertisseurs et tous autres accessoires nécessaires ou utiles à l'exercice de ce commerce; (*e*) Faire le commerce de bois dans toutes ses branches et celui de manufacturer et de vendre les billots, planches, etc., et tous les articles dans la manufacture desquels entre le bois et toutes sortes de produits naturels et de choses qui en proviennent; (*f*) Acquérir par achat, louage, engagement, échange et autrement, et garder des terrains, limites à bois et droits et intérêts dans les dits terrains, et construire sur, développer, cultiver, mettre en fermage, défricher ou autrement améliorer et utiliser les dits terrains; hypothéquer, louer, vendre ou autrement disposer de, et aliéner ces dits terrains; aider et secourir au moyen de bonus, avances d'argent ou autrement, avec ou sans garantie, les colons ou ceux qui veulent se placer sur les terrains appartenant à la compagnie ou vendus par elle, ou dans le voisinage des dits terrains, et en général promouvoir la mise en culture des dits terrains; (*g*) Distribuer en nature aucune des propriétés de la compagnie entre ses membres; (*h*) Construire ou acquérir par louage, achat ou autrement et mettre en usage des travaux pour la production, vente et mise en disponibilité de pouvoir et forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres, et produire, faire, créer,

développer, acquérir par loyer, achat ou autrement, contrôler, trafiquer et utiliser, vendre, louer ou autrement disposer de, tels pouvoirs et forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres pour des fins de lumière, chaleur et pouvoir, et pour tout autre usage ou but auxquels sont propres ces forces et pouvoirs, pourvu toutefois que les droits, privilèges et pouvoirs par les présentes conférés à la compagnie pour l'acquisition et la disposition de l'électricité soient soumis, quand ils sont exercés hors la propriété de la compagnie, à toutes les lois et aux règlements des autorités provinciales et municipales sur ce sujet; (*i*) Acquérir des terrains dans la Grande-Bretagne ou ailleurs pour les fins de son commerce; (*j*) Acheter ou autrement acquérir, et assumer tout ou partie des biens, commerce, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de toute personne ou compagnie exerçant tout commerce semblable ou possédant des propriétés convenables à ce commerce ou que la compagnie pourra être autorisée d'acheter, louer ou autrement acquérir, et payer pour ces acquisitions en actions, bons, débentures ou garanties de la compagnie; (*k*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant les mêmes objets que la compagnie; (*l*) Trouver et aider à trouver des capitaux pour et aider au moyen de bonus, prêt, promesses, endossement, garantie de bons, débentures ou autres garanties, ou autrement, toute corporation dans le capital-actions de laquelle la compagnie a des actions ou avec laquelle la compagnie peut avoir des relations commerciales, agir comme employé, agent ou gérant de telle corporation et garantir l'exécution de contrats par toutes personnes ou personne ou toute corporation avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations commerciales; (*m*) Louer, vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, engager, mettre à profit ou autrement disposer de ou trafiquer de tout ou partie des biens et de la propriété de la compagnie pour telle considération que la compagnie peut juger raisonnable, y compris des parts, débentures ou garanties de toute compagnie; (*n*) Entrer en société ou en arrangement pour le partage de profits ou l'union d'intérêts avec toute personne ou compagnie faisant ou sur le point de faire ou de s'engager dans tout commerce ou transaction que la compagnie est autorisée à faire ou d'entreprendre, faire des avances, garantir leurs contrats ou autrement assister toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et garanties de telle compagnie, et vendre, garder ou autrement disposer de ces actions, le tout sujet aux prévisions de "l'Acte des compagnies"; (*o*) Prendre, acquérir et garder comme une compensation pour les gangues, métaux, minéraux ou autres matériaux, produits ou propriétés vendus ou autrement disposés de ou pour marchandises fournies ou pour travaux faits par contrats ou autrement, des actions, débentures, bons ou autres garanties de ou dans toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de la compagnie, les vendre ou autrement en disposer; (*p*) Prendre ou autrement acquérir et garder des actions dans toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie ou exerçant un commerce se rapportant aux objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation; (*q*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire tout commerce se rapportant aux objets pour lesquels la compagnie est constituée. Les opérations de la compagnie devant être faites dans toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"M. WALSH & CO." (Limitée).

Constituée en corporation le 5 juin 1908. - - Montant du capital-actions, $75,000.

Nombre d'actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation: Helen Walsh, veuve de feu Michael Walsh, James Edward Walsh, gérant; Charles Southwell Massingbird Brown, comptable; John

Alexander Cameron, notaire public; et William John White, avocat et C.R.; tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James Edward Walsh, Charles Southwell Massingbird Brown, et John Alexander Cameron.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

's de la compagnie:—Prendre le commerce ci-devant exercé par feu Michael Walsh sous le nom de M. Walsh et Cie, comme affaire roulante, y compris la clientèle, et payer pour la dite acquisition avec des actions entièrement payées, et faire affaires comme plombiers, serruriers, ouvriers en ferblanc, fer, laiton, cuivre et autres métaux, entrepreneurs généraux, mécaniciens, charpentiers, entrepreneurs et tâcherons en appareils de chauffage, en installation de fils électriques, comme manufacturiers et marchands d'accessoires et de fournitures en usage en rapport avec le dit commerce et exercer tout commerce en rapport avec les fins ci-dessus citées, par toute la Puissance du Canada et ailleurs. Les opérations de la compagnie devant être faites par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE ARBETTER FELLING MACHINE COMPANY OF CANADA (LIMITÉE).
(Abandonnée le 14 juillet 1908.)

Constituée en corporation le 6 juin 1908 - - Montant du capital-actions, $150,000.

Nombre d'actions, 1,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Jacques Brault, marchand; Bernard Brault, I.C.; L. Tancrède Mongenais, agent; Henri Eugène Bourdon, agent; et Jean-Baptiste Antoine Riendeau, notaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire affaires comme manufacturiers et commerçants de machines à couper, coudre et de machines de toutes descriptions; (2) Acquérir tous les droits et l'option de Octave Louis Brunelle, H. A. A. Brault, William W. Partridge, tous de Montréal, ou de leurs représentants pour la patente canadienne n° 102623 pour la "Arbetter Felling Machine" et payer pour cette acquisition $75,000 en actions payées et non imposables de la compagnie, en plus d'un prix d'achat déterminé; (3) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou donner des permis ou autrement, acquérir et garder, mettre en usage, posséder, utiliser et présenter et vendre, transporter ou autrement disposer de toutes marques de commerce, raisons sociales, droits d'invention, améliorations et procédés enregistrés ou autrement, utiles au commerce de la compagnie, et utiliser, exercer, développer, accorder des permis sur ou autrement employer toutes telles marques de commerce et inventions; (4) Conclure des arrangements pour le partage de profits, l'union d'intérêts ou coopération avec toute autre personne ou compagnie, et promouvoir, aider à promouvoir et devenir actionnaire dans toute autre compagnie subsidiaire ou alliée faisant des affaires semblables à celles de la compagnie; (5) Acheter ou autrement acquérir,

garder, mettre en usage, louer, hypothéquer ou autrement disposer d'immeubles et d'édifices, manufactures, machineries nécessaires ou se rapportant aux affaires de la compagnie; (6) Acheter ou autrement acquérir tout commerce aux fins semblables à celles de la compagnie, de même que les édifices, machineries, marchandises en mains, clientèle et biens en général; assumer tout ou partie des engagements de tel commerce et payer pour le dit commerce totalement ou en partie avec des bons, débentures, actions payées de la compagnie, et vendre, louer ou autrement disposer de tout ou partie du dit commerce; (7) Acquérir, garder, louer, engager, hypothéquer, vendre, échanger, ou disposer de parts, actions, débentures ou garanties de ou dans toute corporation exerçant un commerce pour des fins semblables à celles de la compagnie; (8) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire toute affaire incidente à l'obtention des buts pour lesquels la compagnie est constituée en corporation. Les opérations de la compagnie devant être faites dans tout le Canada et ailleurs.

JOSE GRANDA (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 6 juin 1908 - - Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—José Granda, manufacturier, Domingo Granda, manufacturier; José Cebreiro, manufacturier; et Antonio Suarez, commis-voyageur, tous de Montréal, Qué.; et Azaria Clubb, marchand, de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Faire affaire comme manufacturiers et généralement marchands de cigares, cigarettes et tabacs, et incidentellement acquérir la clientèle, droits, étampes, marques de commerce et biens et assumer les responsabilités en tout ou en partie de la société "F. et J. Granda" de la cité de Montréal, manufacturiers de cigares, comme aussi de toute personne, société ou corporation manufacturant ou trafiquant de cigares, tabacs et cigarettes par toute la Puissance du Canada et payer pour la dite acquisition en argent comptant, en actions de cette compagnie ou autrement. Les opérations de la compagnie devant être faites dans tout le Canada et ailleurs.

"THE KING PAPER BOX COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 6 juin 1908 - - Montant du capital-actions, $49,500.

Nombre d'actions, 495.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Olybrius Canstantineau, manufacturier; Joseph Henri Lefebvre, manufacturier; Ulysse Bouliane, entrepreneur; William Bouliane, mécanicien; et Mendoza Langlois, agent d'immeubles, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Ulysse Bouliane, Joseph Henri Lefebvre et Olybrius Constantineau.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Manufacturer, vendre et acheter du papier, carton et boîtes de bois et toutes sortes de boîtes pour l'empaquetage de marchandises de toutes espèces; faire toute espèce d'ouvrages d'imprimerie, vendre et acheter les propriétés personnelles et réelles nécessaires aux affaires de la compagnie, faire le commerce général et de détail dans chacun des articles plus haut mentionnés et généralement trafiquer de marchandises sèches; prêter et emprunter toutes sommes d'argent nécessaire pour les affaires de la compagnie. Les opérations de la compagnie devant être faites dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 8 juin 1908 à la

"BUSINESS PROPERTIES, LIMITED."

Lettres patentes délivrées le 9 juin 1908 à

"CUBA PROPERTIES, LIMITED."

Lettres patentes délivrées le 9 juin 1908 à la

."THE GEORGE MATTHEWS COMPANY" (LIMITÉE).

Etendant les entreprises de la dite compagnie de façon à comprendre et inclure les pouvoirs additionnels suivants, savoir:—(*a*)Etablir et ériger des abattoirs et établissements d'abatage, acheter ou acquérir de toute autre manière, manufacturer, préparer ou en vue de préparer pour le marché, vendre, importer, exporter, et faire le commerce de porcs, bestiaux et autres animaux, produits et conserves alimentaires de toute description, incluant viandes, volailles, poissons, fromages, beurre, œufs, lait, crème, céréales ou produits en dérivant, légumes, fruits, friandises, et tous produits mis en boîtes ou en conserves, et tous produits alimentaires, préparations et ingrédients divers entrant dans leur préparation; (*b*) Relativement à la dite industrie, manufacturer, préparer ou préparer en vue de mise sur le marché et empaquetage, acheter, vendre, faire le négoce et commerce en ferblanc, étain, et tous produits en dérivant, verrerie et objets de verrerie, ou tout autre article, réceptacle, emballage ou objets pouvant être utilisés pour la manufacture et la mise sur le marché des produits de la compagnie; (*c*) Etablir, opérer et conduire des magasins de gros et de détail et en général faire le commerce de provisions et produits alimentaires; (*d*) Protéger les produits de la compagnie au moyen de marques de commerce, fabrique, ou toute étiquette, nom ou titre distinctif, distinguant leurs produits; (*e*) Etablir des glacières, entrepôts frigorifiques et entrepôts quelconques, ainsi que toutes installations s'y rapportant; et se livrer en outre à toute industrie ayant rapport avec les affaires concernant un entrepôt général dans toutes et chacune de ses branches, construire, louer, acheter, opérer et maintenir toutes facilités pour le transport en glacières ou autrement, soit par voie d'eau ou de terre, de tous produits, marchandises ou articles manufacturés, et exercer et entreprendre tout genre d'affaires, entreprises, transactions ou opérations généralement assumées par les entrepositiaires; (*f*) Vendre, transporter, céder et transmettre à toutes personnes ou compagnies ayant droit d'acquérir les susdites opérations, aux termes et conventions telles que convenues, tous,

ou de temps à autre, chacun des travaux, entreprises, privilèges et franchises de la compagnie; (*g*) Exploiter toute industrie (manufacturière ou autre) se rapportant à celle pour laquelle la présente compagnie est constituée; (*h*) Acquérir ou entreprendre, tout ou partie de l'industrie, propriété et passif de toute personne ou compagnie engagée dans toute industrie que la compagnie est autorisée à exploiter, ou possédant des propriétés avantageuses pour les buts de la compagnie, et d'émettre des actions ou obligations ou toutes deux, pour en effectuer le paiement; (*i*) Entrer en association ou tout arrangement pour le partage des profits ou fusion d'intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou ayant l'intention d'exercer ou de s'engager dans toutes affaires ou transactions que la compagnie est autorisée à exercer ou est engagée; (*j*) Faire des avances d'argent et garantir de toute manière toutes dettes, obligations, contrats ou engagements, ou toutes actions, obligations de toute autre corporation engagée dans une entreprise identique à celle se rapportant aux objets de cette compagnie, ou d'autre manière venir en aide à telle corporation; (*k*) De faire des avances d'argent et aider de manière quelconque toute corporation dont les actions, obligations ou autres valeurs sont en possession ou garanties de quelque manière par la compagnie, et lorsque en possession de ces actions, obligations et débentures, d'exercer tous les droits, pouvoirs et obligations en dérivant, et d'exercer tout et chaque droit de vote y appartenant; (*l*) Prendre ou acquérir d'autre manière et tenir des actions dans toute compagnie dont les objets sont similaires à ceux de la compagnie ou exerçant une industrie pouvant être exploitée avec avantage par la compagnie, ou s'y rattachant; (*m*) Faire et conduire toutes ou chacune des opérations ci-dessus, soit comme directeurs, agents ou entrepreneurs, soit en personne ou par association; (*n*) Faire toutes autres choses se rattachant ou pouvant être de nature à bénéficier aux objets ci-dessus. La compagnie exercera ses opérations au Canada et ailleurs.

"THE E. A. WHITEHEAD COMPANY" (Limitée).

Constituée en corporation le 11 juin 1908. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles S. Hoare, banquier; Ella May Whitehead, veuve de feu Edward Ashworth Whitehead, jr; James Claud Hickson, avocat; George Archibald Campbell, avocat; et G. G. Papineau Couture, avocat, tous domicilés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles S. Hoare, James Claud Hickson et George Archibald Campbell.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations d'agents d'assurances, agents d'immeubles et agents en général; (*b*) Agir en qualité d'agents d'assurances, et représenter toutes compagnies, maisons ou individus engagés dans les opérations d'assurances et contre l'incendie, d'assurances sur la vie, d'assurances maritimes, d'assurances contre les accidents ou tout autre genre d'assurances; (*c*) Acquérir comme industrie active, et continuer à exercer les affaires de la maison E. A. Whitehead et Cie, et la payer entièrement en deniers comptants ou entièrement en actions acquittées de la compagnie ou autrement; (*d*) Acquérir les affaires de tout autre individu, maison ou compagnie ou autrement; (*e*) Pour les fins de

la compagnie, acquérir, détenir, aliéner, hypothéquer, ou autrement disposer de biens meubles et immeubles; (*f*) Acheter, vendre, échanger, ou autrement disposer de biens-fonds, ou de négocier pour l'achat, vente ou échange de biens-fonds; (*g*) Appliquer l'excédent des fonds de la compagnie à l'achat d'actions ou de valeurs de toute autre compagnie constituée ou engagée dans une semblable industrie; (*h*) Généralement faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour atteindre le but pour lequel la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA" (Limitée).

Constituée en corporation le 11 juin 1908. - - - - Capital, $11,000,000.

Nombre des actions, 110,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Spencer Dale Harris, avocat; Chilion Graves Heward, étudiant; Edward Goff Trevor Penny, étudiant; Alvin Ernest Woodworth, comptable; et Arthur Charters, commis, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce de cultivateurs, importateurs, exportateurs, fabricants, acheteurs et vendeurs de tabac et produits du tabac sous toutes ses formes, et aussi tous articles et choses qui sont ordinairement vendues et achetées dans ce commerce; (2) Fabriquer, acheter, céder et vendre toute espèce d'outillage, machines, appareils, outils, produits, articles et procédés nécessaires ou utiles pour exercer aucune des industries ci-dessus, ou tous brevets ou permis de les employer; (3) Faire le commerce général de négociants et manufacturiers d'effets, articles, marchandises et fournitures que la compagnie peut avantageusement utiliser dans son commerce; (4) Acquérir par achat, bail ou autrement, et de temps en temps vendre, louer ou autrement disposer de tous terrains et bâtisses nécessaires ou utiles à la compagnie dans la poursuite de ses affaires; (5) Acheter, louer ou autrement acquérir en tout ou en partie les affaires de toute compagnie; maison ou personne engagée dans une industrie similaire à celle de la présente compagnie, ainsi que de tous les bâtiments, machines, fonds de commerce, clientèle et actif général de telle industrie, et se charger de la totalité ou d'une partie des obligations de toute telle compagnie, et la payer en tout ou en partie en actions acquittées et non cotisables de la compagnie, ou en deniers comptants; (6) Vendre, louer ou autrement disposer de la totalité de l'industrie de la compagnie pour deniers comptants, ou pour des actions-capital, obligations ,débentures, valeurs ou parts de toute autre compagnie; (7) Acquérir, détenir, louer, grever ou hypothéquer, vendre, échanger, ou autrement disposer du fonds de commerce, des obligations, débentures, valeurs ou parts de toute autre compagnie; (8) Etablir et supporter ou aider àl'établissement et support d'associations, fonds ou sociétés, propres à donner aide aux employés ou ex-employés de la compagnie ou de ses prédécesseurs, dans toute industrie qu'elle peut acquérir, ou les parents ou ceux qui dépendent de ces personnes, et leur accorder à eux, ou aucun d'eux, des pensions ou allocations; (9) Placer les fonds dont la compagnie n'aura pas un besoin immédiat, en prêts ou en valeurs, et de la manière qui sera de temps à autre déterminée; y compris l'achat d'obligations, débentures, ou valeurs de la compagnie en circulation en aucun temps; (10) Entrer en association ou dans tout arrange-

ment au sujet des partages des profits, ou la fusion des intérêts avec toute personne, maison ou compagnie ou proposant de s'engager dans toute industrie que la présente compagnie est autorisée d'exercer, et faire des avances d'argent, ou garantir des contrats, ou de toute autre manière aider toutes personnes, maisons ou compagnies; (11) Emprunter de l'argent sur le crédit de la compagnie, limiter ou augmenter le montant à emprunter, émettre des obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie pour des montants de ($100) au moins, chacune, et de les engager ou les vendre pour telles sommes et tels prix qui seront jugés à propos, d'hypothéquer ou grever la propriété mobilière ou immobilière de la compagnie, ou toutes deux, pour garantir les obligations, débentures ou autres valeurs et tout argent emprunté pour les fins de la compagnie; (12) Créer, et émettre, comme actions acquittées et non cotisables, la totalité ou partie du capital actuel de la compagnie, et faire et émettre toute partie de ce capital-actions comme actions privilégiées, et accorder aux porteurs des dites actions les priorités, préférences et avantages, et les soumettre aux limitations et conditions quant au rachat, votation ou autres conditions décidées par la compagnie; (13) Conclure tous actes, exercer tous pouvoirs, et faire toutes opérations propres à atteindre les fins pour lesquelles la présente compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada ou ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 13 juillet 1908 à la

"IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Subdivisant 50,000 actions préférentielles du capital-actions de la dite compagnie en actions au pair d'une valeur de $100 chaque en 1,000,000 d'actions préférentielles d'une valeur de $5 au pair.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 18 août 1908 à la

"IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Subdivisant les actions préférentielles du capital-actions de la dite compagnie comme suit, savoir: 50,000 actions préférentielles du capital-actions de la dite compagnie d'une valeur de $100 au pair chaque, seront subdivisées en 1,027,397$^{26}/_{100}$ actions préférentielles valant au pair une livre sterling (£1.0.0) chaque (équivalant à 4.86\frac{2}{3}$).

"HA ! HA ! LUMBER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 16 juin 1908. - - - - Capital, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Bernard Joshua Caine, entrepreneur, de Québec, Qué.; Tolentin Dubreuil Pontbriand, gérant, de Sorel, Qué.; Gilbert L. Wells, marchand de bois; et Friend Lord Wells, marchand de bois, tous deux de Fulton, N.-Y., E.-U.; et Mont Henry de Witt, ingénieur, de Millinocket, Me., E.-U., A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Bernard Joshua Kaine, Tolentin Dubreuil Pontbriand, Gilbert L. Wells et Friend Lord Wells.

Siège social:—Village de St-Alexis, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Posséder, bâtir et opérer des scieries, moulins excelsior, moulins à écorcer et autres installations pour la manufacture et le finissage des produits du bois; (2) Posséder et exploiter des magasins pour l'achat et la vente de tous genres de marchandises; (3) Posséder, acheter, vendre et exploiter des limites forestières et terre, et acheter et vendre des immeubles en tant que nécessaire pour les opérations de la compagnie, et se livrer à tous genres d'entreprises se rapportant aux dites limites forestières, terres et propriétés immobilières; (4) Exécuter tous travaux d'entreprise en général; (5) Posséder, bâtir, vendre et opérer des bateaux à vapeur, remorqueurs, barges et autres vaisseaux, et faire le commerce général de transport entre tous points du Canada, ou du Canada aux Etats-Unis d'Amérique; (6) Posséder ou opérer des ateliers pour la manufacture et la réparation de machines de tout genre; (7) Acheter, vendre et exploiter des pouvoirs hydrauliques requis pour la production de l'électricité et autres fins jugées nécessaires pour les fins de la compagnie; (8) Acquérir et posséder l'actif, la propriété, les privilèges, franchises, propriétés immobilières, entreprises et autres droits, de toute autre compagnie, ou personnes, engagées dans un genre d'affaires similaires à celles de la compagnie, et généralement l'industrie de toute personne ou compagnie engagée dans une industrie que cette compagnie est autorisée à exercer, et acquérir les dites industries et en effectuer le paiement en actions acquittées en tout ou en partie, assumer toutes les dettes s'y rapportant, s'il y en a, et payer en actions-capital toutes obligations que la compagnie peut avoir contractées. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE NATIONAL ACETYLENE COMPANY" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 16 juin 1908. - - - - Capital, $60,000

Nombre des actions, 6,000.—Montant de chaque action, $10.

Membres de la corporation:—Joseph Octave Brousseau, marchand, de North-Hatley, Qué.; et Joseph Pantaléon Pelletier, médecin; Edouard Boudreau, notaire; William Brault, comptable; et Jacob Nichol, avocat, tous domiciliés à Sherbrooke, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Ville de Sherbrooke, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir soit par achat, bail ou d'autre manière certains brevets d'invention acquis et enregistrés dans le bureau de brevets du département de l'Agriculture pour le Dominion du Canada, et garantis sous les n°s 88372 et 102440, la propriété de J. Octave Brousseau, un des pétitionnaires, pour une invention désignée sous le nom de "Le Gazogène National", et tous brevets, droits de brevets ou brevets d'invention qui seront obtenus au futur, couvrant ces inventions ou tous perfectionnements ou additions; (2) Manufacturer, utiliser et généralement disposer de toutes inventions protégées par les dits brevets ou brevets d'invention; (3) Utiliser, exploiter et développer toutes inventions pour la production du gaz acétylène tant pour les buts d'éclairage que de chauffage, et pour tous autres buts et objets auxquels le dit gaz puisse être employé; (4) Soumissionner, pour entreprendre et exécuter tous travaux publics, manufactures, industries, dans lesquelles ces inventions peuvent être utilisées aux

fins de produire l'éclairage, le chauffage ou la force motrice; (5) Disposer de tout ou en partie des dits brevets d'invention aussi bien que du droit de manufacturer, utiliser, exploiter et céder généralement les inventions protégées par les dits brevets soit par acte de vente ou en retour d'un droit régalien, et de telle manière qui sera jugée avantageuse; (6) Acquérir par achat, ou autrement, et aussi utiilser et céder brevets, droits de brevet, brevets d'invention, modèles et marques de fabrique, manufacturer, faire usage, et en général faire commerce des inventions provenant de ces brevets; (8) Manufacturer, louer et vendre tous articles manufacturés en bois ou métal, outils et instruments, et tous articles de ferronnerie en général; (9) Aider au développement et à l'organisation de toute compagnie auxiliaire au Canada, ou ailleurs, engagée dans une entreprise identique, ou se rattachant aux fins pour laquelle la présente compagnie est établie; (10) Manufacturer, céder et vendre du carbure de calcium, engrais chimiques ou autres produits dérivant des dites entreprises; (11) Acheter ou acquérir d'autre manière la propriété mobilière ou immobilière jugée nécessaire pour la conduite de ses opérations, hypothéquer, engager, vendre, aliéner ou autrement disposer du tout ou de certaine partie de telle propriété à des conditions jugées avantageuses; (12) Acquérir par achat, contrat ou d'autre manière la propriété ou l'usage de rivières, cours d'eau, lits de rivières ou rives, selon qu'il sera jugé nécessaire pour les fins de l'entreprise de la compagnie, le tout conformément aux lois fédérales et provinciales; (13) Conclure des arrangements concernant le partage des profits ou pour la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant, ou engagée, dans toutes affaires ou transactions dans lesquelles la compagnie est engagée et autoriser à exercer; (14) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les fins sont similaires à celles de la présente compagnie, vendre et disposer de toute autre manière de partie, ou toutes ses entreprises, pour telle compensation jugée avantageuse pour la compagnie; (15) Souscrire ou prendre des actions ou des parts dans toute autre compagnie développée par la présente compagnie et dont les fins sont identiques; (16) Emettre et répartir, comme actions acquittées, des parts du capital-actions de la compagnie en compensation d'effets, droits, intérêts ou toute autre propriété, achetée ou acquise, travaux exécutés et sécurités données ou promises, ou pour services rendus ou à rendre dans les intérêts de la compagnie, incluant services rendus ou à rendre par les promoteurs de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND (LIMITÉE).

"THE ROLLAND PAPER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 juin 1908. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—L'honorable Jean Damien Rolland, conseiller législatif et marchand; Léon Rolland, marchand; et Euphrosine Rolland, fille majeure, domiciliés à Montréal, Qué; et Stanislas Jean-Baptiste Rolland, manufacturier; et Henri Rolland, manufacturier de papier, tous deux domicliés à Saint-Jérôme, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et faire le commerce de papeterie en général et pour ces fins—(1) Acquérir et posséder par voies d'achat, louage ou tout autre titre légal, toutes propriétés meubles ou immeubles, force motrice, droits et privilèges se rapportant à la production de la force motrice, tous brevets d'invention, marque de commerce et franchises, les vendre ou en disposer d'aucune autre manière; (2) Bâtir et utiliser digues, ponts, canaux et chemins se trouvant sur ses propriétés, y installer et opérer des fabriques, maisons ou logements, les vendre ou les louer, et exécuter tous travaux jugés nécessaires, et avoir entier contrôle sur toutes digues, ponts, canaux ou chemins construits par la compagnie sur ses propriétés; (3) Acquérir et prendre en mains comme industrie en exploitation l'industrie de la "Compagnie de papier Rolland", corps politique et constitué par un acte de la législature de Québec, avec ses droits et obligations pour la somme de trois cent mille dollars payables comme suit:—(*a*) La compagnie émettra des bons au porteur garantis par hypothèques et gages sur les biens meubles et immeubles appartenant à la compagnie pour la somme de deux cent mille dollars, dont cent trente-sept mille cinq cents dollars de ces bons seront, proportionnellement à leurs intérêts dans la compagnie, cédés aux personnes suivantes actionnaires dans la dite "Compagnie de papier Rolland", savoir: Dame Ernestine Rolland, épouse de M. Joseph L. Archambault, avocat, tous deux domiciliés à Montréal, ce dernier agissant tant personnellement que pour autoriser son épouse; dame Lumina Rolland, de Montréal, épouse de M. Auguste Achille Foucher, docteur en médecine, de la même localité, ce dernier agissant tant personnellement que pour autoriser son épouse; dame Hermantine Rolland, domiciliée à Montréal, veuve de l'honorable Raymond Préfontaine, en son vivant avocat à Montréal, tant personnellement que comme usufruitière de la succession du feu Raymond Préfontaine et gardienne de son enfant mineur Fernand Préfontaine; Rolland Préfontaine, ingénieur civil, domicilié à Montréal, et Adrien Préfontaine, étudiant, domicilié à Montréal, et soixante-deux mille cinq cents dollars des dits bons au porteur à être cédés ou négociés pour le paiement des dettes de la dite "Compagnie de papier Rolland" et pourvoir aux dépenses nécessitées pour améliorations futures; (*b*) La compagnie émettra des actions ou actions-capital acquittées du capital pour un montant de cent mille dollars et transportera les dites actions aux personnes suivantes en paiement des intérêts tenus par chacune d'elles dans la "Compagnie de papier Rolland", l'honorable Jean Damien Rolland, marchand et manufacturier, de Montréal; Stanislas Jean-Baptiste Rolland, manufacturier, domicilié à Saint-Jérôme; Léon Rolland, marchand, domicilié à Montréal; Henri Rolland, manufacturier de papier, domicilié à Saint-Jérôme, et Euphrosine Rolland, fille majeure, domiciliée à Montréal, lesquelles ont souscrit la totalité du capital-actions de cent mille dollars devant être payé avec la somme de cent mille dollars représentant leurs intérêts dans la dite "Compagnie de papier Rolland"; (4) Acquérir des actions et sécurités dans toutes autres compagnies; (5) Accepter en paiement des dettes actuelles des actions, valeurs, débentures, obligations et sécurités de toute autre compagnie. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"STANLEY BROCK" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 juin 1908. - - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Hiram Thomas Bush, manufacturier; et Pauline Lee Bush, femme mariée, tous deux domiciliés à Port-Hope, Ont.; William Stanley

Brock, agent de manufactures, de Winnipeg, Man.; et Georgina Margaret Howard, comptable; et Archibald Foulds, jeune, avoué, tous deux domiciliés à Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Hiram Bush, William Stanley Brock et Pauline Lee Bush.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—Exercer les opérations d'agents généraux et agents commissionnaires en toutes classes de marchandises; manufacturer et faire le négoce de telles marchandises et se livrer à toutes opérations s'y rattachant. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"THE UNIVERSAL PRINTING AND PUBLISHING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 juin 1909. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Robert Westgate, marchand; et Charles Edgar Lewis, marchand, tous deux domiciliés à Montréal-Ouest, Qué.; et Robert Gittus, bourgeois; David Paterson, commis auditeur; et Colin Paterson, contremaître, domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter et vendre tous genres de fournitures de bureau, y compris, livres de commerce reliés, relieurs, grands livres à feuillets détachables et accessoires, papier carbone, fournitures pour clavigraphes, et articles de papeterie de toutes variétés, aussi vendre tous articles de mobilier de bureau; (*b*) Acheter, vendre et manufacturer des clavigraphes; (*c*) Vendre, acheter, manufacturer et exercer l'office d'agents pour la vente de mobilier de bureau de toute description; (*d*) Acheter, vendre et manufacturer toutes parties et accessoires requis ci-dessus, incluant tous métaux pouvant être employés pour leur manufacture; (*e*) Acheter et faire le négoce en inventions, droits d'auteur, et brevets se rattachant aux objets ci-dessus mentionnés; (*f*) Faire des affaires comme imprimeurs éditeurs en général; (*g*) Acquérir comme industrie en activité les ateliers d'imprimerie à présent en opération à Montréal sous la raison sociale "The Universal Printing and Publishing Company"; (*h*) Acheter, vendre et manufacturer des machines de toute espèce se rapportant aux objets ci-dessus; (*i*) Acheter cu acquérir d'autre manière tous immeubles nécessaires aux fins de son industrie, et emprunter de l'argent sur la dite propriété, ou l'hypothéquer pour en effectuer le paiement; (*j*) Acheter ou acquérir d'autre manière toute entreprise se rattachant aux objets ci-dessus et pour les fins desquelles les présentes lettres patentes sont demandées, et tous droits, actif ou passif s'y rapportant, et de payer pour telles entreprises en actions acquittées de la compagnie, ou en obligations de la compagnie, dont paiement pourra être garanti par hypothèque sur part ou totalité de sa propriété immobilière; (*k*) Vendre ou disposer d'autre manière des affaires de la compagnie ou de ses

entreprises ou partie, pour telle compensation que la compagnie jugera convenable; (*l*) Manufacturer et produire l'éclairage ou la force motrice requise aux fins d'exploiter son entreprise au moyen de l'électricité ou d'autre manière; (*m*) Faire tout et tous actes nécessaires pour assurer le succès des opérations aux fins ci-dessus mentionnées et pour lesquelles les lettres patentes sont demandées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 19 juin 1908, à la

"L. E. WATERMAN COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

(1) Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"L. E. WATERMAN COMPANY" (LIMITED).

(2) A l'effet de porter le capital de la dite compagnie de la somme de $10,000 à celle de $100,000, par l'addition de 900 actions de $100 chaque à son capital actuel.

(3) Etendant les opérations de la dite compagnie de façon à comprendre et inclure les pouvoirs additionnels suivants; savoir: (*a*) Développer, transmettre et suppléer la vapeur, électricité et force pneumatique pour les objets de la compagnie, et vendre et distribuer le surplus; (*b*) Acquérir, manufacturer, ériger, maintenir et opérer tous batiments, stock, installations, machines et outillage nécessaires et utiles pour les opérations de la compagnie; (*c*) Acquérir, céder et disposer des marques de fabrique, brevets et droits de brevet pouvant être utiles et nécessaires pour les buts de la compagnie.

"A. KLIPSTEIN AND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 20 juin 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George Carleton Comstock, avocat, N.-Y., E.-U.; et

William Ferguson, agent; Joseph William Weldon, avocat; Alexandre Chase Casgrain, avocat; et Stephen J. LeHuray, comptable, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de fabricants, importateurs et exportateurs et marchands d'aniline, teintures, matériaux pour tanner et autres matières premières; couleurs, produits chimiques, minéraux, substances chimiques et minérales de toutes descriptions et de toute espèce, fabriquer, vendre et céder des effets, articles et marchandises pouvant être fabriqués, vendus et cédés avantageusement en rapport avec ces marchandises; (*b*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou permettre l'usage moyennant un droit régalien ou autre-

ment, acquérir, détenir, utiliser, posséder, exploiter et introduire et vendre, céder ou autrement disposer de toutes marques de commerce, noms de commerce, brevets d'invention, perfectionnements et procédés, enregistrés ou non, utiles à l'industrie de la compagnie, et employer, exercer, développer, permettre l'emploi ou autrement faire valoir des marques de commerce et inventions, noms de commerce et inventions, licences, procédés, et toute telle autre propriété ou droits; (*c*) Exercer toute industrie reliée aux fins pour lesquelles la compagnie est constituée, manufacturière ou non, qui peut être avantageusement utilisée aux objets de la compagnie; (*d*) Acquérir de toute personne, société, compagnie ou corporation toute industrie similaire à celle que la compagnie est autorisée à exercer, et à cette fin acquérir la clientèle, les droits, propriétés et actif de toute telle personne, société, compagnie ou corporation et les payer en tout ou en partie en argent comptant, actions, bons ou autres valeurs de cette compagnie, ou d'autre manière, et acquérir de cette façon toutes dettes ou obligations de toute personne, société, compagnie ou corporation dont elle peut acquérir l'industrie tel que mentionné plus haut; (*e*) Tenir des assemblées d'actionnaires de la compagnie autres que celles requises par la Loi des Compagnies à un autre endroit au Canada qu'au bureau principal de la compagnie; (*f*) Faire toutes choses nécessaires, convenables ou propres à l'accomplissement de tous et chacun des objets énumérés plus haut ou qui pourraient ou sembleraient être, en aucun temps, nécessaires pour protéger et bénéficier à la corporation, soit comme détenteurs ou intéressés dans toute propriété quelconque ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CAMPBELL SHOE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 22 juin 1908. - - - - - Capital, $190,000.

Nombre des actions, 1,900.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Amos Campbell, marchand; Geeorge Brown, voyageur de commerce; François Elzéar Brousseau, comptable; et Philippe Angers, notaire public, tous domiciliés à Québec, Qué.; et Gershom Davie Anderson, voyageur de commerce, domicilié à St-Romuald d'Etchemin, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Amos Campbell, Gershom Davie Anderson et François Elzéar Brousseau.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir comme industrie en activité, de Amos Campbell, de la cité de Québec, marchand, l'industrie et entreprise présentement exercées par lui, dans la cité de Québec, sous les nom et raison sociale de "The Campbell Shoe Company", ainsi que tout l'actif et la clientèle, et tous et chacun de ses droits, titres et intérêts dans la dite entreprise; (*b*) Exercer en général l'industrie de fabricants, commerçants et marchands; (*c*) Avec pouvoir d'acquérir par voie d'achat, échange, bail ou titre quelconque, et de tenir des biens-meubles ou immeubles, incluant les machines requises pour les fins de l'entreprise; (*d*) Avec pouvoir de vendre, céder, louer, échanger, hypothéquer et grever tout ou partie des propriétés meubles ou immeubles qu'elle détient; (*e*) Avec le pouvoir d'accepter du dit Amos Campbell l'actif, fonds de marchandises et clientèle de la dite industrie en activité lui appartenant dans la cité de Québec, connue sous le nom de "Campbell Shoe Company", et tous ses droits, titres et intérêts dans

la dite compagnie, et toute et chaque chose y appartenant, au prix qu'il jugera convenable d'évaluer, et en échange, d'émettre des actions entièrement acquittées du capital-actions de la dite compagnie et les lui transporter en échange de la dite industrie en activité, jusqu'à concurrence de la dite évaluation; (*f*) Avec pouvoir de placer ses fonds pour l'achat d'actions du capital-actions d'autres compagnies; (*g*) Et en général faire toute et chacune des choses pouvant être requises pour effectuer avec avantage les opérations pour lesquelles la compagnie exerce son industrie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADA PIANO COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 23 juin 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Victorien Lavoie, manufacturier de pianos; L. Edmour Bernard, avocat; Ludger Hamelin, entrepreneur; J. Louis Chalifoux, avocat; et J. A. Hurteau, marchand de pianos, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Fabriquer, acheter, vendre et louer des pianos, orgues, gramophones, phonographes et toutes sortes d'instruments de musique; (2) Publier, vendre et acheter de la musique en feuilles, du papier, du papier à musique et autres articles; (3) Acheter, fabriquer, vendre, louer et généralement faire le commerce des machines à coudre et des meubles; (4) Acheter, vendre, échanger, louer, construire ou acquérir pour les besoins de la compagnie, des bâtiments, terrains, propriétés, propriétés immobilières, lesquels pourront être payés en actions acquittées de la compagnie, ou en argent comptant, ou en effets négociables; (5) Acheter, ou autrement acquérir tout ou partie de l'actif, propriétés, privilèges, contrats, droits, passif ou dettes, de toute compagnie exerçant une industrie similaire à celle de la compagnie, et les payer en tout ou en partie en argent comptant, ou en actions acquittées de la compagnie; (6) Conclure tout arrangement dans le but de partager les profits ou la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie poursuivant les mêmes objets que ceux pour lesquels la présente compagnie est établie. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"JOHNSTON BROTHERS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 23 juin 1908. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur William Johnston, marchand en gros; Ernest Munton, comptable; Fanny Catherine Johnson, femme mariée; et Heward Johnston, fermier, tous domiciliés à Winnipeg, Man.; et Albert Mortimer Johnston, marchand en gros, domicilié à Vancouver, C.-B.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Arthur William Johnston, Albert Mortimer Johnston et Ernest Munton.

Siège social:—Cité de Vancouver, C.-B.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer les affaires comme marchands et négociants en général, et vendre, acheter, manufacturer, échanger et faire le commerce de marchandises sèches, confections, fourrures, chapeaux et bonnets de toute description, et toutes autres commodités négociables, et généralement exercer le commerce de gros et de détail, agents généraux et marchands à commission; (2) Acheter ou acquérir d'autre manière toute industrie ayant rapport à celle de la compagnie, et toutes terres, privilèges, droits, contrats et obligations s'y rapportant, et en effectuer l'achat soit comptant ou en actions de la présente compagnie, ou partie comptant ou actions, selon qu'il sera convenu; (3) Faire des avances d'argent, marchandises ou provisions de toute espèce aux individus, compagnies ou maisons, et prendre et tenir comme garantie des propriétés immobilières ou personnelles; (4) Exercer tout autre genre d'affaires, soit manufacturières ou autres, ou d'autre façon se rapportant aux objets ci-dessus ou pouvant être exploités avantageusement avec les affaires ci-dessus; (5) Acquérir et entreprendre le tout ou partie des affaires, propriétés et obligations de toute personne ou compagnie exerçant une industrie similaire à celle de la présente compagnie, ou possédant des propriétés avantageuses pour les fins de la présente compagnie; (6) Généralement acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou acquérir d'autre manière toute propriété immobilière ou personnelle, et tous droits et privilèges que cette compagnie peut juger nécessaires ou utiles pour les fins de son entreprise, et spécialement tout terrain, bâtiments, coupes, machines, installations et fonds de marchandises; (7) Construire, maintenir et transformer toutes constructions ou travaux nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie; (8) Placer les fonds dont la compagnie n'aura pas un besoin immédiat en telles sécurités qu'il sera décidé de temps à autre; (9) Vendre ou disposer de tout ou partie des entreprises de la compagnie, pour telle compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour les actions, débentures ou sécurités de toute autre compagnie dont les opérations sont similaires à celles de la présente compagnie; (10) Voir à ce que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou reconnue dans tout pays étranger ou place et exercée son industrie dans les dits pays étranger et place; (11) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, grever, disposer ou metre en valeur ou autrement négocier de tout ou partie des propriétés et droits de la compagnie; (12) Agir pour les fins des choses ci-dessus soit comme directeurs, agents, entrepreneurs ou autrement, et par ou avec des agents ou outre moyen, soit personellement ou par association; (13) Faire toutes autres choses pouvant bénéficier et conduire à l'accomplissement de chaque et tout les objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"WILLOW RIVER TIMBER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 25 juin 1908 - - - - Capital, $250,000

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—James Houston Spence, avoué; Thomas Baker McQuesten, avoué; Abraham Singer, étudiant en droit; Lilian Murray Heal, comptable; et Ida Vladimir Williams, sténographe, tous domiciliés à Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Vancouver, C.-B.

Objets de la compagnie:—(1) Manufacturer, acheter, vendre, importer et exporter, et faire le commerce de bois de charpente et de construction et chaque et tous articles manufacturés en tout ou en partie des produits du bois; acheter, posséder, louer, hypothéquer, vendre, exploiter ou développer toutes limites forestières et autres terres pouvant être utiles aux objets de la compagnie; (2) Acquérir par achat, bail, concession, license, échange ou tout autre titre légal des forêts ou terres boisées, coupes, forêts en exploitation ou tout intérêt y concerné; option, pouvoir, privilège, cours d'eau, force hydraulique et autres droits, droits de brevet, brevets d'invention, procédés et installations mécaniques ou autres soit entièrement ou conditionnellement ou par association et comme directeurs, agents, entrepreneurs ou autre manière, et louer, hypothéquer, placer sous licence, grever, vendre ou disposer d'autre façon des dits ou partie ou tout intérêt y concerné; (3) Maintenir, modifier, exécuter et développer sur la propriété de la compagnie ou contrôlée par elle, des tramways, télégraphes et installations télégraphiques, réservoirs, digues, canaux, force hydraulique, barrages, et autres moyens, aqueducs, puits, chemins, quais, jetées, bâtiments, boutiques, ateliers, scieries et autres travaux, usines et installations électriques et autres utilités de tout genre, et vendre, acheter, manufacturer et faire le commerce en tous genres de marchandises, magasins, outillage, provisions, biens et effets, requis par la compagnie, ses ouvriers ou serviteurs; (4) Construire, acquérir, posséder, affréter, naviguer, employer des bateaux à vapeur et autres vaisseaux; (5) Acheter ou acquérir d'autre manière et entreprendre tout ou partie de l'actif, affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et passif de toute personne ou compagnie engagée dans toute branche d'affaires similaire à celle que la compagnie est autorisée d'exploiter, et en effectuer l'achat en argent comptant ou actions de la présente compagnie, ou part en actions et en argent; (6) Exercer toute industrie (manufacturière ou autre) mais ayant rapport aux objets pour lesquels la compagnie est constituée et semblant pouvoir être exercée avantageusement en rapport avec ses affaires; (7) Faire demande, acheter ou acquérir d'autre manière, tous droits, licences, concessions et autres objets conférant tout droit d'usage exclusif ou non exclusif, ou limité, ou tout secret ou autre information concernant toute invention jugeant pouvoir être employée avec avantage pour le bénéfice de la compagnie, et employer, exercer, développer ou accorder des licences en dépendant, ou d'autre manière mettre en valeur la propriété, droits, ou informations acquises par elle; (8) Se fusionner ou conclure des arrangements pour le partage des profits, ou fusion d'intérêts, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point de s'engager ou engagée dans toute industrie que la compagnie est autorisée d'exercer ou est engagée; (9) Conclure tous arrangements avec toute autorité municipale, locale ou autre, qui pourront sembler avantageux à chaque et tous objets de la compagnie, et obtenir des dites autorités tous droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera utile de sécurer, et utiliser, exercer et se soumettre aux conditions stipulées dans les dits arrangements, droits, privilèges et concessions; (10) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tout ou partie de la propriété et obligations de la compagnie ou pour tout objet ayant rapport aux fins de son incorporation et qui peut sembler être de nature à bénéficier au but de la présente compagnie; (11) Acquérir, reprendre ou prendre à bail, ou en échange, louer ou acquérir d'autre manière toute propriété personnelle, et tous droits ou privilèges que la compagnie peut juger nécessaires ou utiles pour les fins de son entreprise.

et spécialement, toutes machines, installations, fonds de commerce; (12) Faire des avances aux clients ou personnes ayant des rapports avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats tenus par ces personnes; (13) Tirer, faire accepter, escompter, endosser, exécuter, et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats ou tout document transférable ou négociable; (14) Vendre ou disposer des entreprises de la compagnie, ou de toute partie, pour telle compensation que la compagnie jugera suffisante, et en particulier pour actions, débentures ou sécurités de toute autre compagnie dont les fins sont identiques à celles de la compagnie; (15) Employer toute partie de ses fonds pour l'achat d'actions ou parts dans toute autre corporation, ce pouvoir a été exercé par les directeurs mais sujet aux clauses de la section 44 de l'Acte des Compagnies; (16) Adopter tous moyens jugés à propos pour faire connaître les produits de la compagnie et en particulier en annonçant dans la presse au moyen de circulaires, par l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et périodiques, et accordant des prix, récompenses et donations; (17) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, disposer de, mettre en valeur, ou négocier d'autre manière de tout ou partie de la propriété et des droits de la compagnie, et distribuer toute partie de la propriété de la compagnie en argent comptant parmi ses actionnaires; (18) Faire demande pour obtenir de toute et chaque autorité législative, gouvernementale, municipale et autres autorités et corporations, la confirmation, enregistrement et reconnaissance de la compagnie, et tous ses droits, pouvoirs, concessions, privilèges, franchises et objets, et tels droits additionnels, pouvoirs, concessions, privilège, franchises et objets considérés pouvant être avantageux, et faire tout ce qui sera nécessaire et convenable pour se mettre en règle de temps à autre avec toutes lois, ordonnances, décrets, règlements et autres conditions existant actuellement ou au futur; (19) Faire toutes choses nécessaires ou se rapportant ou en mesure d'aider à l'accomplissement des dits objets. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"HIRAM JOHNSON" (LIMITED).

Constituée en corporation le 26 juin 1908. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Robert John Williamson, comptable, domicilié à Saint-Louis, Qué.; Philippe Drolet, comptable; Frederick William Hibbard, avocat; Louis Boyer, avocat; et Eva C. Sissons, comptable, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert John Williamson, Philippe Drolet et Frederick William Hibbard.

Siège social:—Cité de Montréal.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir et reprendre comme industrie en activité le commerce et tout l'actif et l'achalandage de l'industrie exercée par Hiram Johnson, marchand de fourrures, de Montréal, sous son propre nom, y compris toutes les créances et propriétés appartenant à la dite industrie, aux conditions de paiement qui pourront être convenues entre parties, par l'émission d'actions entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie ou autrement; (2) Acquérir toute autre industrie de la même nature et caractère de celle que la compagnie est au-

torisée d'exercer ainsi que son achalandage et actif aux conditions de paiement convenues entre parties, par l'émission d'actions entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie ou autrement; (3) Exercer l'industrie d'acheteurs, vendeurs, fabricants, réparateurs, entrepreneurs, expéditeurs, distributeurs et commerçants en général de fourrures brutes et apprêtées, chapeaux et coiffures, matériaux employés dans la pelleterie et autres articles généralement employés par les chapeliers et pelletiers, fabriquer, utiliser et céder toutes espèces d'outils, machines et accessoires, fournitures et inventions requises ou utiles à la fabrication, la vente et la distribution des produits de la dite industrie; (4) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, de nature à être exercée convenablement et se rapportant à l'industrie de la compagnie ou pouvant mettre en valeur et être profitable pour toute propriété ou droits de la compagnie; (5) Conclure toutes conventions au sujet du partage des profits, ou la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie engagée ou proposant de s'engager dans toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, et prendre ou autrement acquérir des parts ou obligations de la présente compagnie et les détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou en disposer autrement; (6) Acheter, louer ou acquérir d'autre manière des propriétés meubles ou immeubles dont la compagnie pourra avoir besoin pour les fins de son industrie; (7) Demander, acheter, louer ou acquérir d'autre manière, détenir et céder toutes licences, droits, baux, concessions, brevets d'invention, noms de commerce, marques de commerce, procédés, recettes et améliorations applicables ou se rapportant à l'industrie de la compagnie ou d'appareils utiles à la vente et la fabrication des fourrures, chapeaux et coiffures, fournitures et spécialités pour pelletiers et chapeliers, et employer, exercer, développer et autrement mettre à profit la propriété, les droits, intérêts, brevets, concessions et licences acquis de cette manière; (8) Emettre, adjuger, assigner en partage comme actions acquittées, des actions du capital-actions de la compagnie en paiement partiel ou complet de toute industrie, franchise, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, licence, brevet, immeuble et autre propriété que cette compagnie peut acquérir légalement en vertu des présentes; (9) Emettre, vendre et assigner en partage comme actions acquittées de la compagnie des actions du capital-actions de la compagnie incorporée par les présentes pour services professionnels ou autres, rendus à la compagnie ou par les promoteurs de la compagnie, pourvu que les directeurs y soient expressément autorisés par un règlement passé à cet effet et sanctionné par un vote des actionnaires présents possédant les deux tiers des valeurs de la compagnie, ou représentés par fondés de pouvoirs, à une assemblée générale de la compagnie convoquée dans le but de prendre en considération le dit règlement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LES DEPECHES" (Limitée).

Constituée en corporation le 30 juin 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Maurice Perrault, architecte, et membre de l'Assemblée Législative de Québec, domicilié à Longueuil, Qué.; Napoléon Séguin, épicier; Elzéar Beauregard, avocat; et Omer Lapierre, avocat, tous domiciliés à Montréal, Qué.; et Henry L. O'Donoghue, marchand, domicilié à Hudson, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*)Exercer l'industrie d'imprimeurs et éditeurs de journaux, publications périodiques et autres, d'imprimeurs en général, graveurs lithographes et relieurs en tous genres; (*b*) Imprimer et publier des journaux, livres, brochures, magazines et toutes autres publications et écrits; acquérir tous droits d'auteur et droits qui s'y rattachent; (*c*) Faire l'acquisition de presses à imprimer et autres, et toutes machines pouvant servir aux fins d'exploitation des affaires de la compagnie; (*d*) Acheter ou autrement acquérir de toute personne, fidéicommissaires, exécuteurs testamentaires, maisons ou compagnies, toute industrie se raportant à celle exercée par la compagnie, et tous terrains, bâtisses ou propriétés, privilèges, droits, clientèle, contrats, passif et actif en général, en-têtes de journaux, listes d'abonnés, et tout ou toutes choses appartenant au journal quotidien publié à Montréal, sous le titre de *Les dépêches,* acheter son titre, et tous accessoires, et payer le tout en parts acquittées du capital-actions de la dite compagnie, ou en argent, ou autrement, selon qu'il sera convenu; (*e*) Emettre des actions privilégiées ou communes, aussi des actions acquittées, obligations de la compagnie, pour faire face aux exigences générales, aux conditions que la compagnie jugera à propos, et tout spécialement dans le but de payer le prix d'acquisition du dit journal *Les Dépêches,* les accessoires et clientèle y appartenant; (*f*) Posséder des actions, obligations ou débentures d'autres compagnies engagées dans une entreprise similaire; (*g*)Vendre, améliorer, gérer, échanger, louer, hypothéquer, mettre en valeur ou disposer d'autre manière de tout ou partie de la propriété de la compagnie; (*h*) Conclure tous actes et exercer tous pouvoirs et conduire toutes opérations propres à atteindre les fins pour lesquelles la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 2 juillet 1908, à la

"WILLIAM FARRELL" (LIMITÉE).

A l'effet de diminuer le capital de la dite compagnie de la somme de $150,000, à celle de $100,000; le capital tel que diminué consistant en 2,000 actions au montant de $50 chaque.

"CRYSTAL SPRING LAND COMPANY" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 3 juillet 1908. - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles William Schnare, agent de manufactures; Albert Blackwell, gérant; Alphonse Edouard Landry, agent; Richard Tuson Heneker, C.R.; et Walter S. Johnson, avocat, tous domiciliés à Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir par achat, bail, échange pour des actions, effets, débentures, obligations ou valeurs de la présente compagnie ou autre manière des terrains, bâtiments et héritages de toute tenue ou description, et tous biens-fonds ou intérêts y attachés, et tous droits se rattachant aux dits terrains, et toute servitude ou servitudes, et les mettre en valeur le cas échéant; et tout

particulièrement préparant des emplacements pour bâtir, et la construction, reconstruction, altération, amélioration, décoration, ameublement et entretien de bureaux, logements, maisons, hôtels, fabriques, manufactures, entrepôts, magasins, édifices, bureaux, chemins, rues, drains, égouts, ponts, boulevards, trottoirs, parcs, terrains d'amusements et commodités de tous genres, et par la consolidation ou subdivision de propriétés, et en les louant, vendant ou en disposant; (2) Gérer des terrains, bâtiments et autres propriétés, appartenant ou non à la compagnie, et recouvrer les loyers et revenus, fournir aux locataires et occupants et autres des rafraîchissements, serviteurs, messagers, éclairage, salles d'attente, salles de lecture, salles d'assemblée, lavoirs, buanderies, électricité, écuries et autres nécessités; (3) Acquérir et prendre charge de toute industrie ou entreprise exercée sur tout terrain ou dans tout édifice que la compagnie désirera acquérir comme susdit ou dans laquelle elle deviendra intéressée, et de la totalité ou partie du passif ou de l'actif de telle industrie ou entreprise, l'exploiter ou l'abandonner, ou en disposer selon qu'il sera jugé à propos; (4) Etablir, conduire et développer tout établissement dans lequel la compagnie sera intéressée, toute industrie pouvant être avantageusement exercée sur ou en rapport avec la dite propriété, et dont l'établissement semblera propre à augmenter la valeur de l'intérêt de la compagnie dans telle propriété, et en faciliter la disposition; (5) Aider au moyen d'avances d'argent ou autrement, avec ou sans garanties, les colons, entrepreneurs, locataires et autres désirant construire ou améliorer tout terrain ou construction dans lesquels la compagnie est intéressée, et généralement promouvoir l'établissement de comptoirs sur les dits terrains; (6) Ouvrir, fouiller, extraire, exploiter dans et sous aucuns des dits terrains, et extraire tous et chacun des minerais, minéraux, substances métalliques, matières et produits qui y seront trouvés, et dresser tous actes, documents, matières et choses jugées être nécessaires ou utiles pour l'exploitation de ces mines ou travaux s'y rattachant; (7) De temps à autre, demander, acheter ou acquérir par cession, transfert ou autrement, et exercer, jouir et bénéficier de tout statut, ordonnance, ordre, permis, pouvoir que tout gouvernement ou autorité suprême, municipale ou locale, ou toute corporation ou autre autorité constituée est en droit de statuer, faire et accorder; aider et contribuer financièrement pour le succès de leur exécution, et pour ce, appliquer une partie des fonds, obligations et biens de la compagnie dans le but de défrayer les frais, dépens et charges nécessaires; (8) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, se rattachant aux objets susdits, que la compagnie jugera propre à être avantageusement exploitée en rapport avec l'industrie de la compagnie; (9) Faire demande pour acheter ou acquérir d'autre manière tous brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et autres choses de même nature conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de tout secret ou renseignement quelconque concernant toute invention qui semblera propre à être appliquée aux fins de la compagnie, ou dont l'acquisition lui semblera avantageuse, les utiliser, exercer, développer ou en permettre l'usage, ou autrement faire valoir la propriété, droits ou renseignements ainsi acquis; (10) Employer les fonds de la compagnie pour acheter ou autrement acquérir et détenir des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation autorisée à exercer une industrie similaire, et aider au développement de toute compagnie engagée dans une entreprise identique à celle de la compagnie, et lorsqu'elle en aura pris possession exercera tous les droits et pouvoirs d'un propriétaire de ces actions, y compris le droit de voter sur icelles, lorsque sanctionné par un représentant des deux tiers au moins en valeur du capital-actions représenté en assemblée générale de la compagnie dûment convoquée pour prendre en considération le sujet du règlement; (11) Vendre, louer ou disposer d'autre manière de la propriété de la compagnie, ou de toute partie pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier pour des parts, débentures, obli-

gations ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est similaire ou en partie à celui de la compagnie; (12) Faire enregistrer et reconnaître la compagnie dans tous pays étrangers et faire choix de personnes dans ces pays pour représenter la présente compagnie et accepter la signification des pièces pour et au nom de la compagnie dans toute poursuite ou procédure; (13) Conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts avec toute personne ou toute compagnie engagée ou sur le point de s'engager dans toute affaire, ou exerçant ou sur le point d'exercer toute industrie, transaction que cette compagnie est autorisée à exercer, prendre ou autrement acquérir des actions, des valeurs de toute compagnie de même nature, vendre, détenir, faire une émission nouvelle, avec ou sans garantie, ou autrement en faire commerce; (14) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (15) Prendre, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets à ordre, des lettres de change, garanties et autres valeurs négociables ou transférables; (16) Sur autorisation par règlement, sanctionné par le vote d'au moins les deux tiers en valeur du capital-actions souscrit de la compagnie, représenté à une assemblée générale duement convoquée pour prendre le règlement en considération, les directeurs ont le pouvoir, de temps à autre—(*a*) D'emprunter de l'argent sur le crédit de la compagnie; (*b*) De limiter ou d'augmenter le montant à emprunter; (*c*) D'émettre des bons, débentures ou autres obligations de la compagnie, de les engager ou de les vendre, pour telles sommes et à tels prix jugés convenables, mais tout tel bon, débenture ou autre valeur ne devra pas être d'une valeur moindre que cent piastres; (*d*) D'hypothéquer, d'engager ou de donner en garantie la propriété immobilière ou personnelle de la compagnie, ou toutes deux, pour garantir les bons, débentures ou autres valeurs et tout argent emprunté pour les fins de la compagnie; (17) Emettre et assigner comme stock acquitté des actions de la compagnie, et en faire usage pour l'acquisition ou l'achat de propriété, établissement ou autres marchandises acquises pour la compagnie, et dans le but de rémunérer la ou les personnes ayant rendu des services à la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ET D'APPROVISIONNEMENS DU NORD" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 3 juillet 1908. - - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Edouard Levi Baugh, agent d'immeubles; Emile D'Aoust, aîné, gérant; Tdwin Laflamme, comptable; François Braidwood, jne, commis; et Alfred Pottinger Proctor, voyageur de commerce, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de commerçants d'immeubles et d'agents généraux; (*b*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autre titre légal, détenir, posséder, occuper, louer, vendre et autrement développer, améliorer, mettre en opération, commercer en terrain, bâtisses, propriété immobilière de toute description, construire, ériger, changer, améliorer, mettre en opération, et y entretenir des appartements, des habitations, fabriques, ateliers, bâtisses et

travaux de toute description; (*c*) Entreprendre, diriger l'administration et la vente de toute propriété, bâtisses, terrains, fabriques et ouvrages de toute description de la compagnie ou autres, et en général faire le commerce de la propriété et du terrain; (*d*) Hypothéquer, engager, donner comme garantie, vendre, transférer, aliéner ou louer ces propriétés ou partie d'icelles; (*e*) Acquérir, détenir, disposer d'actions, de débentures et autres valeurs de toute autre compagnie de même nature; (*f*) Exercer l'industrie d'une compagnie de construction générale et d'entrepreneurs; (*g*) Vendre les entreprises et disposer de la propriété et de l'actif de la compagnie constituée par les présentes, en totalité ou en partie, pour telle considération et à telle condition que la compagnie jugera à propos, y compris des actions, débentures et valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie constituée en corporation par les présentes; (*h*) Emettre, en paiement de toute propriété ou entreprise acquise par la compagnie, des bons, débentures, des actions ordinaires ou préférentielles du capital-actions de la compagnie, comme entièrement acquittées et non cotisables; (*i*) Promouvoir, aider à promouvoir, devenir actionnaire dans toute compagnie auxiliaire, alliée ou toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle de cette compagnie; (*j*) Investir ses fonds de surplus dans le rachat de ses propres actions, bons ou autres valeurs. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE ATLAS CENTERING" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 4 juillet 1908 - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Michel Morssen, ingénieur civil; William Clement Munn, commis; et Charles Bernstein, ingénieur civil, tous de Montréal, Qué., et William Scott Hutchinson, entrepreneur, et Walter Ray, cultivateur, tous deux de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie d'une compagnie de construction générale et d'entrepreneurs dans toutes ses branches; (2) Manufacturer, construire, mettre en opération et en faire le commerce, louer, louer à bail, engager et en disposer autrement tous matériaux, établissement, outils, machineries et autres fournitures d'usage dans telle industrie ou s'y rattachant; (3) Exercer l'industrie d'agents manufacturiers; (4) Acheter, vendre, louer ou en disposer autrement, de toute manière, la propriété immobilière nécessaire à son industrie; (5) Construire, entretenir et mettre en opération l'établissement activé par la vapeur, l'électricité ou tout autre pouvoir moteur, pour les fins de son industrie; (6) Emettre en paiement de tout droit de propriété ou autre chose acquis par la compagnie ou pour tout service rendu ou à rendre à la compagnie des actions du capital-actions de la compagnie, entièrement acquittées et non cotisables; (7) Promouvoir et devenir actionnaire de toute compagnie auxiliaire, alliée, ou de toute autre compagnie exerçant une industrie semblable ou analogue à celle de cette compagnie et qui peut être mise en opération et s'y rattacher; (8) Conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, les risques communs, ou autrement prendre et acquérir des actions et des valeurs de telle

compagnie, et les détenir, vendre, on en disposer autrement; (9) Acquérir, de toute personne, maison de commerce ou corporation, toute industrie d'un caractère semblable et émettre des actions entièrement acquittées en paiement d'icelle; (10) Vendre au comptant ou pour du stock ou autres valeurs dans une autre corporation l'industrie de la compagnie, en tout ou en partie, et partager entre les actionnaires au moyen de dividende tout deniers comptants, stock ou valeur ainsi reçus; investir ses fonds de surplus pour le rachat de son propre stock, bons ou débentures, et généralement faire tout ce qui peut être requis pour l'accomplissement cosvesable de l'industrie de la compagnie. La compagnie opérera par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"ESPERANTO" (Limitée).

Constituée en corporation le 4 juillet, 1908 - - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Albert Saint-Martin, sténographe; Salomon Larocque, mécanicien; Jean-Baptiste Chartrand, restaurateur; Alphonse Ouellet, peintre, et Auguste Léonce Rinfret, agent financier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, vendre, posséder et en faire le commerce, des fermes et autres propriétés pour des fins agricoles, industrielles et commerciales et en faire le paiement, en tout ou en partie, en deniers comptants ou en actions acquittées de la compagnie; (2) Acheter, vendre des produits agricoles et en faire le commerce; (3) Etablir des fermes avec des bâtisses sus érigées, ainsi que des écoles pour enseigner la culture, le commerce, les langues, les arts, les sciences et les lettres et avoir des élèves et des apprentis; (4) Acquérir des particuliers et des corporations des brevets d'invention, marques de commerce et des agences analogues à son industrie; (5) Créer un fonds de réserve et investir les profits de la compagnie en hypothèques, débentures ou autres valeurs ainsi que cela paraîtra avantageux pour la compagnie; (6) Créer un fonds pour venir en aide aux employés et membres de la compagnie à des conditions jugées convenables par les directeurs de la compagnie; (7) S'amalgamer ou se fondre avec une compagnie semblable selon des stipulations et conditions acceptables aux porteurs des deux tiers en valeur des actions acquittées de la compagnie; (8) Acquerir et continuer les affaires de "La Kooperativa Esperanto" dirigée par Joseph Daoust, n° 817, rue Notre-Dame Est, Montréal, et les payer, totalement ou en partie, en deniers comptants et en actions acquittées de la compagnie; (9) Accepter des dons qui peuvent être faits à la compagnie si les directeurs le jugent à propos; (10) Faire toutes choses nécessaires pour la conduite convenable des affaires de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et aileurs.

"THE AMERICAN DRESSING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation, le 6 juillet 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel Christopher Marson, agent d'immeubles; Charles Henry Joseph Marson, huissier; George Hanratty, bourgeois; Hugh McKay, avocat; et Edson G. Place, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel Christopher Marson, Hugh McKay et Edson G. Place.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter et vendre toutes espèces de bottines et de chaussures; (*b*) Acheter, vendre et manufacturer des fausses semelles et des empeignes de bottines et de chaussures de toute espèce; (*c*) Acheter, vendre et manufacturer de la machinerie et des outils de toute espèce pour bottines et chaussures; (*d*) Acheter, vendre et manufacturer, des malles, valises, sacs de voyage et des marchandises en cuir et en toile de toute sorte; (*e*) Acheter, vendre et manufacturer des vernis, des laques, huiles, émails, teintures, habillages de toute espèce, cirage pour le cuir, mine pour les poëles et les métaux; (*f*) Manufacturer, acheter et vendre des savons, lotions et des désinfectants de toute espèce; (*g*) Manufacturer, acheter et vendre de la marchandise, en général; (*h*) Acheter, vendre et manufacturer toutes parties et tous accessoires des effets ci-dessus énumérés, y compris les métaux et la matière première qui peuvent être utiles se rapportant à cette industrie; (*i*) Agir comme agents pour l'achat et la vente de tout article ci-haut mentionné; (*j*) Acheter les inventions et en faire le commerce, les droits de propriété littéraire, les brevets se rapportant à tous les objets ci-dessus mentionnés; (*k*) Acquérir comme d'une maison de commerce cessant ses opérations l'industrie exercée aujourd'hui en la cité de Montréal sous le nom de "American Dressing Company"; (*l*) Acheter ou autrement acquérir toute propriété immobilière nécessaire pour les fins de son industrie, emprunter de l'argent sur icelle, et l'hypothéquer en paiement; (*m*) Acheter ou autrement acquérir toute industrie se rapportant aux objets ci-dessus et pour les fins pour lesquelles la présente incorporation est demandée, ainsi que les droits, l'actif et les responsabilités qui s'y rapportent, payer cette industrie en capital-actions acquittées de la compagnie ou en bons de la compagnie et dont le paiement peut être assuré, en hypothéquant totalement ou partiellement ses immeubles; (*n*) Vendre ou en disposer autrement l'industrie de la compagnie, sa propriété ou ses entreprises, ou toute partie d'icelles, pour telle considération que la compagnie trouvera convenable; (*o*) Manufacturer et produire la lumière et le pouvoir pour les fins de sa propre affaire, au moyen de l'électricité ou autrement; (*p*) Faire tout acte ou tous actes nécessaires pour mettre à exécution les objets ci-dessus pour lesquels l'incorporation est demandée. La compagnie opérera par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"L'ACTION SOCIALE" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 6 juillet 1908. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—François Xavier Garneau, marchand; Cyrille Tessier, notaire; Nazaire Fortier, manufacturier; Edouard Marcotte, imprimeur; Charles Grenier, notaire; Adjutor Rivard, avocat; F. X. Jules Dorion, journaliste et Onésime Pouliot, marchand, tous de Québec; et Charles Joseph Magnan, professeur, de Montcalmville de Québec.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Commencer et exercer l'industrie du papier, d'imprimeur, de relieur, de graveur et de lithographe, (2) Publier, imprimer, relier, vendre et distribuer des livres, pamphlets, magazines, revues, gazettes, traités publications périodiques, dépêches et autres publications quelconques; (3) Organiser, mettre en œuvre et maintenir des agences de nouvelles, d'information et d'annonces, et aussi un système de dépêches de nouvelles canadiennes et étrangères; (4) Emettre et assigner, comme actions entièrement acquittées des actions du capital-actions de la compagnie, comme compensation pour des effets, des droits, des réclamations, des propriétés mobilières et immobilières quelconques, requises et achetées par la dite compagnie, et aussi en compensation pour ouvrage ou services quelconques rendus à la compagnie, et recevoir en paiement d'appels et de versements sur les actions souscrites, tels effets, droits, réclamations, meubles ou immeubles, ouvrage et services quelconques; (5) Agir comme agents et représentants, facteurs, comptables, ou agents à commission pour d'autres parties, des corporations et des compagnies transigeant une industrie semblable et engagée en une telle affaire et pour les dites fins exercer tous les droits nécessaires; (6) Acheter, acquérir et posséder des biens meubles et immeubles requis pour les fins de l'industrie de la compagnie, en recevoir les revenus, louer, hypothéquer, vendre, échanger, donner, marchander ou en disposer autrement pour quelques raisons ou considérations des dites propriétés que ce puisse être; (7) Emprunter l'argent nécessaire pour les affaires de la compagnie, faire des contrats de toute espèce, encourir des responsabilités commerciales et financières et autrement. La compagnie opérera par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE ELECTRIQUE MIDLAND (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 6 juillet 1908. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Jacob Abraham Jacobs, capitaliste; Frank Goodwyn, marchand; Alvan Lewis Woolf, marchand; Jacques Angus Ogilvy, jr., marchand; et Jean Frank Miller, voyageur de commerce; tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter et acquérir, d'une maison de commerce qui cesse ses opérations, l'industrie de commerçants et effets électriques, exercée aujourd'hui, en la cité de Montréal, dans la province de Québec, sous le nom et titre de maison de commerce de Compagnie Electrique Midland; (2) Acquérir, manufacturer et commercer en toute espèce de fournitures, appareils, établissement, machinerie et instruments, approvisionnements et choses appartenant à des travaux électriques et de gaz, ou requis, ou capables d'être utilisés et ayant rapport à toute branche ci-haut mentionnée; (3) Exercer l'industrie et le métier d'ingénieurs électriques et mécaniques, pour acquérir, produire, louer et mettre en opération l'industrie, propriété ou entreprise, totalement ou partiellement, de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie semblable ou se rapportant aux objets de cette compagnie; (4) Acheter, louer, échanger, ou autrement acquérir et posséder toute propriété mobilière ou immobilière que la compagnie peut croire nécesaire ou

utile à son industrie et à ses opérations, y compris des marques de commerce, des dessins industriels, brevets, droits de brevets, permis, franchises, ou autres droits et privilèges de toute espèce; (5) S'amalgamer ou conclure tout arrangement, pour le partage des profits, la fusion des intérêts, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie, exerçant ou sur le point d'exercer toute industrie que cette compagnie est autorisée d'exercer, avancer de l'argent, garantir les contrats, ou autrement assister toute personne ou compagnie ayant des engagements d'affaires avec la présente compagnie, ou endettée envers elle, et investir tout argent de cette compagnie en actions de toute autre compagnie exerçant une semblable industrie; (6) Souscrire, recevoir, acheter ou autrement acquérir les actions ou les valeurs de toute compagnie exerçant une semblable industrie, ou en accepter de semblables en paiement total ou partiel ou en décharge du prix ou considération de la vente, bail, concession ou autre disposition de toute propriété, droits ou dette qui peuvent être détenus, ou en jouissance ou dus à la présente compagnie, détenir telles actions ou valeurs, voter en vertu d'icelles, les engager, les vendre, en faire une nouvelle émission, ou autrement en faire le commerce, de la manière jugée convenable par la compagnie; (7) Emettre, assigner et transférer comme actions entièrement acquittées et non cotisables, toutes actions, débentures ou valeurs de cette compagnie, en paiement total ou partiel de toute propriété, de tous contrats ou droits que cette compagnie peut acquérir pour les fins de son industrie ou pour services rendus en rapport avec l'obtention d'iceux; (8) Vendre, engager, hypothéquer, donner en garantie, aliéner, louer, ou autrement en disposer, totalement ou partiellement la propriété mobilière ou immobilière et les droits, en possession ou en jouissance, en tout temps, par cette compagnie, à tels termes et conditions que la compagnie jugera à propos; (9) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs, faire toute affaire se rapportant de près ou de loin aux objets de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE J. R. GAUNT ET FILS (CANADA) (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 7 juillet 1908. - - - - Capital, $49,975.

Nombre des actions, 1,999.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Charles Frederick Gaunt, Jacques Adie et Walter François Gaunt, manufacturiers, tous de Birmingham, Angleterre; Matthew, lord Aylmer, major général de la milice canadienne retiré du service; et Thomas Anderson Burgess, avocat, tous deux d'Ottawa, Ont.; et Alfred Eugène Labelle, gérant, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charlts Frederick Gaunt, Walter François Gaunt, Matthew, lord Aylmer et Alfred Eugène Labelle.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et faire le commerce d'insignes, de boutons, médailles, d'épées, d'accoutrements, de galons dorés et de broderie, d'uniformes, d'équipement pour l'armée, la marine, les chemins de fer, la police, les bureaux de poste, les compagnies de bateaux à vapeur, les clubs, les sociétés, etc., et l'exécution des divers commerces nécessaires aux fins de la compagnie. La compagnie opérera par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE GENERALE DE PUBLICATION" (Limitée).

Constituée en corporation le 7 juillet 1908. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Guillaume Narcisse Ducharme, banquier, du Bassin de Chambly, Qué.; Napoléon Kemner Laflamme, avocat; Alexandre Phidime Simar, gérant d'assurance; et Joseph Hormisdas Rainville, avocat, tous de Montréal, Qué.; et Jules Fournier, journaliste, de Coteau-du-Lac, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Imprimer et publier une ou plusieurs gazettes, revues ou autres publications périodiques, et généralement exercer l'industrie d'éditeurs et d'imprimeurs et exercer tous droits et privilèges analogues ou se reliant à la dite industrie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE "SECURITY ELEVATOR" (Limitée).

Constituée en corporation le 7 juillet 1908. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Lyman Oliver Downing, comptable; Ralph Henry Moore, commis; Hugh Philipps, avocat; Thomas Gillespie, avocat; et William Kellman, avocat, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire acquérir, mettre en opération, louer donner à bail, hypothéquer, vendre ou autrement en disposer, des élévateurs pour élever du blé, du grain ou autre produit, avec les docks ou bassins requis, les quais, engins, établissement, machinerie et commodités s'y rattachant, et aussi des appentis, magasins et entrepôts pour la réception et l'emmagasinage du blé, grain et autre produit et tous autres biens, denrées, marchandise et effets, et généralement exercer une industrie d'élévateur et d'emmagasinage, et comme s'y rapportant acquérir par bail, permis, achat ou autrement tout pouvoir hydraulique, électrique ou autre et s'en servir, et disposer de tout surplus de force, le tout sujet, dans tous les cas aux lois et règlements provinciaux et municipaux à ce sujet; (*b*) Acquérir, vendre et en faire le commerce, des effets, denrées et marchandise de toute espèce et généralement exercer l'industrie de marchands et de garde-magasins; (*c*) Faire des affaires comme cultivateurs et producteurs de grain et acheter, vendre et en faire le commerce, du grain et des produits de toute espèce et de tout ce qui en provient; (*d*) Exercer l'industrie de meuniers dans toutes ses branches; (*e*) Exercer l'industrie du bois de construction dans toutes ses branches, comme manufacturier et vendeur de billots où logs, de bois de construction, de charpente, de bois, tous articles dans la manufacture desquels entre le bois et toute espèce de produits naturels et des produits qui en découlent; (*f*)

Acquérir par achat, bail ou autrement, et hypothéquer, vendre ou en disposer autrement, mettre de service et en opération des bateaux à vapeur, des barges, des chariots, des moteurs et autres véhicules, et généralement exercer une industrie de transport par eau et par terre; (*g*) Acquérir par achat, affermage ou autrement, ou hypothéquer, vendre ou en disposer autrement, tout terrain et intérêts s'y rattachant, requis par la compagnie en rapport avec toute entreprise ou affaire qu'elle est autorisée à exécuter ou à faire; (*h*) Affermer, vendre, hypothéquer, ou en disposer autrement la propriété et l'actif de la compagnie, totalement ou partiellement, pour telle considération que la compagnie jugera convenable, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie ayant les mêmes objets; (*i*) Utiliser les fonds de la compagnie pour acheter ou autrement acquérir, prendre et détenir des actions, bons ou autres valeurs de et en toute autre compagnie, promouvoir et garantir, en tout ou en partie les valeurs ou obligations de toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, ou exerçant toute industrie ayant de l'analogie avec les objets pour lesquels cette compagnie est incorporée; (*j*) Faire des avances aux clients et autres faisant du commerce avec la compagnie, assister par garantie, endossement ou autrement toutes telles personnes. La compagnie opérera par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 8 juillet 1908 au

"BUREAU LIBRAIRIE DU CANADA" (Limitée).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $150,000 à la somme de $200,000, étant une addition de 500 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

Lettres supplémentaires émises le 9 juillet 1908, à

PENMAN'S (Limitée).

Subdivisant les 15,000 actions préférentielles du capital-actions de la dite compagnie en 300,000 actions préférentielles de la valeur au pair de £1.0.6½ sterling chacune ou leur équivalent en argent ayant cours en Canada ou autre pays étranger.

"LA COMPAGNIE D'IMPORTATION JANOWITZER" (Limitée).

Constituée en corporation le 13 juillet 1908. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Frederick Franke marchand; Christophe Columbus Cousins, solliciteur; Walter George Mitchell, solliciteur; Calixte T. Jetté, huissier; et Thomas Emilien Gadbois, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Frederick Franke, Christophe Columbus Cousins et Walter George Mitchell.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'importateurs et d'exportateurs, acheter, vendre et faire le commerce de nouveautés, de marchandises de fantaisie,

de chaussures, de fournitures électriques, d'effets en émail, en argent, de de jouets, coutellerie, verrerie et de toute espèce d'effets de commerce et de marchandises nécessaires ou accessoires aux objets ci-dessus; (*b*) Exercer, acheter et prendre l'industrie exercée maintenant à Montréal et ailleurs sous le nom de A. Janowitzer, et prendre tous les droits et les obligations de la dite maison de commerce et les payer en stock ou bons de cette compagnie; (*c*) Acheter ou acquérir toute industrie ou toutes industries d'une nature semblable, et acheter, acquérir tout intérêt ou contrôle dans toutes compagnies d'une nature semblable et en faire le paiement en stock ou bons de cette compagnie, acheter et détenir le stock et les bons de toute compagnie conduisant des opérations de même nature. La compagnie opérera par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"TIFFIN PARK" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 13 juillet 1908. - - - - Capital, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—William Willems agent d'immeubles, de Tétreauville, Qué; Hermann Harvey Vachell Koëlle, administrateur d'immeubles; Charles Albert Duclos C.R.; René Leroux, notaire public; et Jean Joseph Meagher, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Hermann Harvey Vachell Koëlle, Guilaume Willems et Charles Albert Duclos.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autre titre légal et détenir, jouir, utiliser, posséder, louer, vendre, transférer, hypothéquer, échanger, disposer et autrement opérer et commercer en terrain, bâtisses, immeubles de toute description, et construire, mettre en œuvre, opérer et y maintenir des hôtels, appartements, habitations, boutiques et fabriques; (*b*) Manufacturer et produire de la vapeur, du gaz et de l'électricité pour procurer de la chaleur, de la lumière et des forces pour les fins de la compagnie seulement; (*c*) Conclure tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts ou la coopération avec toute autre personne ou compagnie, promouvoir, aider à promouvoir et devenir actionnaire dans toute compagnie subsidiaire, alliée ou autre exerçant une industrie semblable à celle de cette compagnie; (*d*) Emettre en paiement de toute propriété acquise par la compagnie, ou de services rendus à la compagnie des actions entièrement acquittées et non cotisables dans le capital-actions de la compagnie; (*e*) Investir ses fonds de surplus dans le rachat de ses propres actions, bons ou autres valeurs; (*f*) Vendre l'entreprise de la compagnie, totalement ou partiellement pour deniers comptants ou telle autre considération jugée convenable par la compagnie ou partie en actions, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie à responsabilité limitée ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie. La compagnie opérera par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 13 juillet 1908, à

"BOULTER, WAUGH & CO." (LIMITÉE).

Rajustement du capital-actions de la dite compagnie, comme ci-dessous, savoir:—(*a*) Réduisant le capital-actions de la compagnie à $150,000 par la reddition et

la cancellation de 500 des actions préférentielles d'accumulation à 6 pour 100 et par la reddition et la cancellation de 1,000 des actions ordinaires acquittées; (b) pourvu que les dividendes sur la balance des actions préférentielles non payées, savoir, 2,000 actions, de la valeur de $100 au pair, chacune, soient à l'avenir au taux de 7 pour 100 par année et d'accumulation; et (c) augmentant le capital-actions de $350,000 à $500,000 par la création de 1,500 actions de stock additionnel, chacune de $100 au pair, lesquelles actions seront préférentielles, tant en capital qu'en dividendes, et ces dividendes seront au taub de 7 pour 100 par année et d'accumulation.

"LA FIDELITE" (Limitée).

Constituée en corporation le 17 juillet 1908. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—William Cantwell Strachan, manufacturier; Paul Cazeneuve, gérant; Walter George Mitchell, avocat; Errol Languedoc, avocat; et Alexandre Campbell Calder, gérant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Cantwell Strachan, Paul Cazeneuve et Walter George Mitchell.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Concéder par achat, bail ou autrement et posséder des immeubles dans la province de Québec; (b) Construire des habitations et autres bâtisses sur tels immeubles ou toute partie d'iceux; (c) Vendre, louer, transférer, hypothéquer, échanger, disposer, ou autrement faire le commerce de tels immeubles ou de toute partie d'iceux, et développer, promouvoir et mettre de côté toute telle propriété pour des lots à bâtir, des rues, ruelles, des places publiques ou autrement à la construction et à l'entretien des chemins, des rues, des aqueducs, de toute partie des immeubles de la compagnie, pour des fins de bâtisses ou autres améliorations, avec l'approbation des actionnaires, aider au moyen d'avances ou autrement à la construction et à l'entretien des chemins des rues, des aqueducs, des égouts et autres ouvrages d'amélioration propres à rendre la propriété de la compagnie plus accessible et à en augmenter la valeur; (e) Prendre et détenir des hypothèques, des engagements, liens et charges, afin d'assurer le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie ou de tout argent dû à la compagnie par des acheteurs ou avancé par la compagnie à des acheteurs pour des fins de bâtisses ou autres améliorations; (f) Acheter, acquérir, détenir, transférer, vendre et en disposer, des actions, stocks, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie ou exerçant toute industrie se rapportant, de près, aux objets pour lesquels cette compagnie est incorporée; (g) Vendre ou en disposer autrement toute portion des immeubles ou autre propriété possédée par la compagnie pour telle considération, à tels termes et conditions que la compagnie jugera convenables, et accepter des deniers comptants, des actions, débentures, stock ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie en paiement total et partiel; (h) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (i) Acquérir et posséder toute industrie, entreprise, propriété, droits, privilèges, baux, contrats, immeubles, actif et autres droits que la compagnie peut acquérir légalement de tels et qui se rapprochent des fins pour lesquelles elle est incorporée et de les payer en deniers comptants ou en stock entièrement acquitté de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE J. H. HANSON-TILLEY" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 17 juillet 1908 - - - Capital, $145,000,

Nombre des actions, 1,450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Hanson, manufacturier, de Westmont, Qué.; Allan Tilley, marchand; Daniel Beatty, orfèvre; Ronald Lapierre, teneur de livres; et Jean W. Blair, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph H. Hanson, Allan Tilley et Daniel Beatty.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prendre, acquérir, s'approprier une maison de commerce cessant ses opérations, l'industrie du dit Joseph H. Hanson, et la payer totalement en deniers comptants, ou totalement en capital-actions de la compagnie, entièrement acquittées ou en partie en deniers comptants et partie en actions payées de la compagnie ou autrement; (*b*) Manufacturer et en faire le commerce, des réfrigérateurs, portes en grillages, des fenêtres, des limes, des instruments de moulins de toutes descriptions, des cordes en métal, des effets en métal de toutes espèces et de toutes descriptions, de la quincaillerie et des spécialités en quincaillerie et agir comme agents généraux pour les commerçants dans des lignes semblables d'affaires; (*c*) Exécuter toute autre industrie qui peut paraître à la compagnie capable d'être exercée convenablement en rapport avec l'industrie de la compagnie et se rapprochant des objets ci-haut définis; (*d*) Acquérir toute industrie de la nature de celle que la compagnie est autorisée d'exercer, ainsi que sa clientèle, à tels termes et à telles conditions de paiement par l'émission de stock, bons ou autrement comme il en pourra être convenu; (*e*) Avoir le droit de se servir des fonds de la compagnie ou telle partie d'iceux, selon la décision des directeurs, pour acheter le capital-actions d'autres compagnies de même nature; (*f*) Avoir le droit de vendre toute l'entreprise ou une partie d'icelle et de s'amalgamer avec toute autre compagnie engagée dans une semblable industrie; (*g*) Conclure des arrangements pour le partage des profits et des intérêts ou autrement avec toute personne, maison de commerce ou corporation exécutant une industrie de la nature de celle que la compagnie est autorisée d'exécuter et prendre ou autrement acquérir des actions et des valeurs de toute telle compagnie, et vendre, détenir et faire une nouvelle émission avec ou sans garantie; (*h*) Acquérir les marques de commerce, dessins, droits de brevets et permis se rattachant, en aucune manière avec l'industrie de la compagnie et qui peuvent être nécessaires ou utiles, les vendre ou en disposer autrement; (*i*) Prendre, acquérir et détenir toute valeur de toute nature et de toute espèce, immobilière ou personnelle pour dettes, responsabilités ou obligations à la compagnie, encourues ou à encourir, relativement aux fins ou aux objets de la dite compagnie; (*j*) Tenir les assemblées des actionnaires et des directeurs de la compagnie à tout endroit dans la Puissance du Canada ainsi qu'il en sera décidé par les directeurs, de temps en temps, dans les intérêts de la compagnie; (*k*) Faire tous les actes, exercer tous les pouvoirs, exécuter toute industrie accessoire à l'accomplissement convenable des objets pour lesquels la compagnie est incorporée. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE DE BOIS DE CONSTRUCTION MONARCH" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 17 juillet 1908 - - - - - - - - Capital, $1,000,000.
Nombre des actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Walter Donald Douglas, capitaliste; George Frank Piper, capitaliste; et Ellsworth C. Warner, marchand de grain, tous de Minneapolis, Minn., E. U. A.; Robert Stuart, capitaliste, de Chicago, Ill., E. U. A.; et William Henry McWilliams, marchand de grain, de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie de marchands de bois de construction, de propriétaires de moulins à scies et de cultivateurs de bois de charpente, acheter, vendre, cultiver, préparer pour le marché, manipuler, importer, exporter et en faire le commerce, du bois de charpente, du bois de toute espèce, et manufacturer et en faire le commerce, des articles de toute espèce dans la manufacture desquels le bois de construction et le bois sont employés; (2) Exercer l'industrie de marchands et de commerçants en toute espèce de matériaux à bâtisses, y compris du bois de construction, de la pierre, brique, chaux, fer, acier et tous autres matériaux employés pour bâtir, et aussi de combustible et de fournitures pour les constructeurs, tant en gros qu'en détail, sur tels points dans toute la Puissance du Canada que la compagnie pourra trouver convenable; (3) Rechercher, se procurer, travailler, élever, préparer pour le marché, vendre et en faire le commerce, du fer, charbon, de la brique, terre, briques et autres métaux, minéraux et autres substances et manufactures, commercer acheter et vendre du combustible; (4) Acquérir par achat, bail, permis, échange ou autrement, et détenir, vendre, hypothéquer, louer, transférer ou en disposer autrement, des limites à bois de charpente ou des permis, des lots pourvus d'eau, des privilèges d'eau, des pouvoirs, droits et intérêts y compris, y faire des bâtisses, les développer et autrement les améliorer et les utiliser; (5) Acquérir, posséder, acheter et vendre des propriétés immobilières et personnelles et les payer en deniers comptants ou en capital-actions de la compagnie ou partie en deniers comptants et partie en capital-actions de la compagnie; (6) Construire, entretenir et changer toutes bâtisses ou travaux que la compagnie peut juger nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie; (7) Construire, acquérir, fréter, opérer, louer, louer à bail, hypothéquer, vendre ou autrement disposer toute espèce de navires, bateaux, barges, bacs et autres vaisseaux, quais, docks ou bassins, élévateurs, entrepôts, appentis à freight et autres bâtisses et généralement exercer l'industrie d'une compagnie d'élévateur, de navigation et de transport; (8) Prendre des garanties d'une nature jugée convenable pour tout argent dû à la compagnie; (9) Emprunter ou prélever de l'argent pour toute fin de la compagnie et dans le but de le garantir ainsi que l'intérêt, hypothéquer ou charger l'entreprise ou toute ou partie de la propriété de la compagnie, présente ou acquise à l'avenir, son capital non versé et créer, faire, accepter et négocier des débentures, des stocks, billets promissoires, lettres de change, connaissements, garanties, obligations et autres valeurs négociables et transférables en rapport avec les prévisions de l'Acte des Compagnies; (10) Acheter tout ou partie du capital-actions de toute autre corporation incorporée pour des objets semblables de telle compagnie incorporée ou de membres individuels d'icelle et le payer soit en deniers comptants ou en capital-actions de la compagnie ou partie en deniers comptants et partie en capial-actions de la compagnie; (11) Distribuer partie de la propriété de la compagnie en espèces parmi les membres ou par le partage du capital-actions; (12) Vendre ou en disposer l'entreprise de la compagnie ou toute partie d'icelle pour telle considération que la compagnie pourra croire convenable, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie incorporée pour de semblables objets; (13) Promouvoir toute compagnie dans le but d'acquérir toute ou partie de la propriété et

les responsabilités de cette compagnie ou pour toute fin qui peut paraître avantageuse à la compagnie; (14) Conclure des arrangements avec tout gouvernement ou autorité, de la Puissance, provinciale, municipale, locale ou autrement qui peut paraître utile aux fins de la compagnie ou à quelqu'une d'entre elles, et obtenir de tout tel gouvernement ou autorité tous droits, privilèges ou concessions que la compagnie peut croire désirable d'obtenir, accomplir, exercer tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions et y acquiscer; (5) Prélever, aider à prélever de l'argent dans le but d'aider, au moyen de bonus, de prêt, promesse, endossement, garantie de bons ou autres valeurs ou autrement, toute corporation dans le capital-actions de laquelle la compagnie détient des actions, ou avec laquelle elle peut avoir des rapports d'affaires et agir comme employé, agent ou gérant de toute telle corporation; (16) Exercer toute autre industrie (manufacturière ou autrement), mais qui a de l'analogie avec les objets pour lesquels la compagnie est incorporée et qui peut paraître à la compagnie capable d'être exercée convenablement en rapport avec sa propre industrie, et payer toute telle industrie soit en deniers comptants ou en capital-actions de cette compagnie, ou partie en deniers comptants et partie en capital-actions de cette compagnie; (17) Acquérir par achat, bail, permis, échange ou autrement, tel immeuble que la compagnie peut considérer convenable dans le but d'accomplir sa propre industrie, et posséder, détenir, vendre, hypothéquer, louer, aliéner, transférer ou en disposer autrement. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"STANDARD IMPORTS" (Limitée).

Constituée en corporation le 17 juillet 1908 - - - - Capital, $30,000.

Nombre des actions, 300.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Henry Binks, importateur; Henry Stevens Williams, avocat; Wilfrid Bovey, avocat; Jean L. Reay, comptable; et Margaret Halpin Cooney, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie comme commerçants de poisson en conserve ou tout autre poisson, viande, végétaux et toutes espèces d'épiceries et de provisions, drogues, produits chimiques, parfums, savon et autres articles et commodités pour usage et consommation personnelle, de maison ou autre, et généralement de toutes variétés de provisions et de produits; (2) Exercer l'industrie d'importateurs, d'empaqueteurs, acheteurs, vendeurs et de commerçants de tous les articles ci-dessus ou de partie d'iceux ou de tous autres articles de la même ou de semblable nature; (3) Acheter ou autrement acquérir tout intérêt dans tous brevets, brevets d'invention, marques et noms de commerce, permis, concessions et autres de même nature conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser tout secret ou toute autre information se rapportant à toutes inventions en rapport avec la manufacture, l'empaquetage ou la conservation des produits, provisions, drogues et produits chimiques de toutes espèces, et généralement de toutes inventions qui peuvent paraître à la compagnie capables d'un commerce profitable en rapport avec sa propre industrie, et utiliser, exercer, développer, accorder des permis qui s'y rapportent ou autrement tirer profit de tous tels

brevets, brevets d'invention, marques et noms de commerce, permis, concessions et autres semblables; (4) Exercer toute autre industrie qui peut paraître à la compagnie capable d'être exercée convenablement ou en rapport avec aucun des objets ci-dessus spécifiés et qui a de l'analogie avec les objets pour lesquels la compagnie est incorporée; (5) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre toute ou partie de l'industrie, propriété et responsabilités de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que cette compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété convenable aux fins de la compagnie et particulièrement acquérir l'industrie exercée maintenant, dans la cité de Montréal par Charles Henry Binks, sous le nom de maison de commerce C. F. Binks et Co.; (6) Entrer en société ou en tout arrangement, pour le partage des profits, la fusion des intérêts, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans toute industrie que cette compagnie est autorisée à exercer, prendre ou autrement acquérir ou détenir des actions ou stock dans toute compagnie, des valeurs de toute compagnie et donner des subsides ou autrement aider à toute telle compagnie, et vendre ou détenir telles actions, stock ou valeurs; (7) Vendre, transférer ou louer toute ou partie de l'entreprise, propriété et affaire de la compagnie pour telle considération qui paraîtra convenable et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie en Canada ou ailleurs qui pourra les acheter; (8) Investir l'argent de la compagnie, qui n'est pas immédiatement requis, pouvant, de temps en temps, être considéré, raisonnablement, comme un placement sûr; (9) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but d'acquérir ou de leur faire acquérir toute ou partie de la propriété, droits et responsabilités de cette compagnie ou pour toute autre fin propre à bénéficier à cette compagnie; (10) Faire des avances à des personnes faisant des affaires de commerce avec la compagnie et donner toute garantie ou industrie qui paraîtra convenable; (11) Rémunérer toutes personnes ou toute compagnie pour services rendus ou à rendre, à l'avenir, en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes actions du capital de la compagnie, ou toutes débentures, stock ou autres valeurs de la compagnie pour ou concernant la formation ou promotion de la compagnie ou l'administration de son industrie; (12) Faire toutes ces choses ou partie d'icelles comme chefs, agents, entrepreneurs ou autrement. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"MOULINS A FARINE D'ONTARIO ET DU MANITOBA" (Limitée).

Constituée en corporation le 21 juillet 1908. - - - - - Capital, $750,000.

Nombre des actions, 7.500.—Montant de chaque action, $100,

Membres de la corporation:—Angus William Fraser, avocat; James Goodwin Gibson, avocat; John Mulhall, comptable; Henry Healy Williams, comptable; James Gibson, manufacturier; Allan Gilmour Mather, ingénieur; et Newton James Ker, I.C., tous d'Ottawa, Ontario.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Exercer l'industrie d'acheter, vendre, emmagasiner, expédier et faire le commerce du grain, manufacturer, acheter et vendre de la farine et autres produits du grain, avec pouvoir de transiger toute affaire de même nature, et acquérir par achat, bail ou autrement, et construire, posséder, vendre, louer, hypo-

théquer, transporter, améliorer, opérer des moulins, comptoirs, bureaux, des pouvoirs hydrauliques, électriques et autres pour les fins de la dite industrie; construire, acquérir, opérer, louer, affermer, faire, vendre ou autrement disposer, des élévateurs pour élever le blé, grain ou autres produits, avec pouvoir d'acquérir, louer et utiliser des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres pour les fins de la dite industrie et généralement exercer une industrie d'élévateur et d'emmagasinage; acheter, acquérir et détenir le stock d'autres corporations exerçant une industrie de même nature ou fournissant du pouvoir hydraulique, électrique ou autre et payer ce stock, totalement ou partiellement par l'émission d'actions entièrement acquittées du capital-actions de cette compagnie; construire, acquérir, affréter, vendre, louer, opérer et autrement disposer des bateaux à vapeur ou à voiles, des barges ou autres vaisseaux, des quais, bassins ou docks, ateliers, stations et autres bâtisses et exercer une industrie de transport sur les eaux des lacs intérieurs et les rivières de la Puissance du Canada, qui peut être avantageuse aux affaires de la compagnie; acquérir et détenir des actions dans tout navire ou tous navires en rapport avec l'industrie de la compagnie, et les gérer, faire naviguer et opérer; et acquérir des actions dans toute compagnie incorporée dans le but de posséder des navires, de les gérer et de les mettre en opération, et affermer, louer et affréter tous tels navires; conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou à s'y engager, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et vendre, détenir, faire une nouvelle émission avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce; s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; acquérir toute industrie de la nature ou du caractère que cette compagnie est autorisée à exercer ainsi que sa clientèle, avec des termes de paiement, par l'émission de stock ou bons de la compagnie ou autrement, qui seront convenus; payer des commissions n'excédant pas cinq par cent et déterminées par les directeurs, pour la vente du stock. La compagnie opérera par toute le Canada et ailleurs.

R. ET T. RITCHIE (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 21 juillet 1908. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Ritchie, commerçant de bois de construction; Thomas Ritchie, commerçant de bois de construction; Samuel Ritchie, agent d'assurance; Lucie Ritchie, femme mariée; et Emma Ritchie, femme mariée, tous d'Aylmer, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Ritchie, Thomas Ritchie et Samuel Ritchie.

Siège social:—Ville d'Aylmer, Qué.

Objets de la compagnie:—Acquérir comme d'une compagnie cessant ses opérations, l'industrie exercée maintenant en la ville d'Aylmer, dans la province de Québec, sous le titre et raison de commerce de R. et T. Ritchie, et tout l'actif et les obligations des propriétaires de cette industrie y ayant rapport, et exercer l'industrie de sortir, vendre et commercer des billots ou logs, du bois de charpente,

de construction, du bois à pulpe et tous autres produits de la forêt, et généralement manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, hypothéquer, vendre, assigner et transférer, investir, trafiquer, commercer en effets, denrées, marchandise et propriété de toute classe et description, y compris des limites à bois. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE STANDARD RAILWAY EQUIPMENT CO. OF CANADA (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 27 juillet 1908. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Frederick Henry Markey, C.R.; Waldo Whittier Skinner, avocat; et Ronald Cameron Grant, comptable, tous de Montréal, Qué.; et George Gordon Hyde, avocat; et Charles Edward Hyde, courtier dimmeubles, tous deux de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et commercer des équipements, fournitures et spécialités pour wagons de chemins de fer, wagons à bras et véhicules de toutes descriptions et tous produits dacier et de fer, fer malléable, autres métaux et bois; s'engager dans l'industrie de fondeur, dans toutes ses branches; construire, bâtir, ériger et opérer des fournaises, fonderies et tous travaux nécessaires aux fins de la dite industrie; manufacturer et commercer en inventions électriques et mécaniques pour les fins d'équipements des trains et autrement; acheter et détenir des immeubles pour les fins de l'industrie; rechercher, acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, octrois ou permis d'utiliser toute invention de semblable privilège, ayant rapport ou ugé utiles pour toute fin de la compagnie, les vendre ou en disposer autrement, ainsi qu'il pourra être jugé à propos. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

LES MINES D'OR DU BRITISH-YUKON (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 29 juillet 1908. - - - - Capital, $1,250,000.

Nombre des actions, 12,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—James Crawford Mitchell, inspecteur; Charles Wesley Mitchell, comptable; George Tillie, comptable; James Hopeson, commerçant d'habits; et William Kelly, commerçant d'habits, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Wesley Mitchell, James Hopeson et William Kelly.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre, louer, rechercher ou prospecter, ouvrir, explorer, développer, travailler, améliorer, entretenir et gérer des mines d'or, d'ar-

gent, cuivre, plomb, charbon, fer et autres mines, carrières, dépôts minéraux et autres et dépôts et propriétés, et creuser, élever, broyer, laver, fondre, rôtir, essayer, analyser, réduire, amalgamer, faire et autrement traiter le charbon, le coke, les minéraux appartenant ou non à la compagnie, les préparer pour le marché et les acheter, vendre ou en disposer autrement en tout ou en partie ainsi ue tout intérêt s'y rapportant et généralement exercer l'industrie d'une compagnie minière, à moulins, à réduction et à développement; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, permis, échange ou autre titre légal, des mines, terrains miniers, avantages, propriétés minérales ou tout intérêt s'y rattachant, des minéraux et des minerais, des claims de mines, options, pouvoirs, privilèges, eau et autres droits, droits de brevets, lettres patentes d'invention, procédés et inventions mécaniques ou autres, et soit absolument ou conditionnellement et soit seuls ou en société avec d'autres et comme parties principales, agents, entrepreneurs ou autrement et louer, hypothéquer, mettre sous licence, hypothéquer, vendre, en disposer ou autrement en faire le commerce ou de toute partie d'iceux et des intérêts s'y rattachant; (*c*) Construire, entretenir, changer, faire, travailler et opérer sur la propriété de la compagnie ou sur une propriété contrôlée par la compagnie, des tramways, des chemins, des lignes de télégraphe ou de téléphone, des réservoirs, barrages, canaux d'irrigation, coursiers et autres, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, routes, jetées, quais, bâtisses, boutiques, moulins à estamper ou à marquer et autres travaux et machinerie, établissement et autres commodités de toute description; (*d*) Bâtir, acquérir, posséder, affréter, naviguer et utiliser des bateaux à vapeur et autres; (*e*) Prélever et aider à prélever de l'argent afin de donner de l'aide au moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie ou autrement, à toute corporation ou personne avec laquelle la compagnie peut avoir des rapports d'affaires; (*f*) Louer, vendre ou autrement disposer, la propriété et l'actif de la compagnie ou d'une partie d'icelle, pour telle considération que la compagnie pourra trouver à propos, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie, pourvu, cependant, qu'aucun tel bail, vente ou disposition de tout l'actif et des entreprises de la compagnie ou substantiellement de ces deux valeurs, ne soient faits sans le consentement des deux tiers en valeur des actionnaires de la compagnie à une assemblée convoquée à cet effet; (*g*) Faire tous les actes, exercer tous les pouvoirs et toute industrie accessoire ou utile à l'exercice convenable des objets pour lesquels la compagnie est incorporée et nécessaire pour permettre à la compagnie de conduire son entreprise avec profit; (*h*) Faire toutes choses ci-dessus énumérées ou partie d'icelles en Canada ou ailleurs, comme parties principales, agents ou procureurs.

"THE VACUNA COMPANY" (LIMITÉE).

Constituée en corporation, le 29 juillet 1908. - - - - Capital, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Walter Rowbotham, ingénieur, de Londres, Angleterre; Joseph Armitage Ewing, avocat; Frederick Burwash Locker, marchand; et Alexander Drummond Stewart, médecin, tous de Montréal, Qué.; et Charles Norris, gérant; et Joseph Rowat, gérant de bureau, tous deux de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Armitage Ewing, Alexandre Drummond Stewart, Charles Norris et Joseph Rowat.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Manufacturer, faire manufacturer, acquérir, vendre et commercer en toutes espèces de commodités, des appareils, articles et fournitures propres au balayage et au nettoyage des tapis, des tapisseries, des étoffes, des tapis en peluche, des nattes, paillassons, des linoléums, meubles, panchers, intérieur de maisons et de bâtisses, ou capabes d'être utiisés pour les fins de ledrs opérations, ou toute portion ou branche d'iceux; (2) Exercer l'industrie et l'état de nettoyer, balayer, d'enlever la poussière et la boue des articles, choses et places mentionnés dans le paragraphe précédent; (3) Acheter, louer, acquérir et opérer la propriété, droits, franchises, industrie et entreprise, totalement ou partiellement, de toutes personnes ou compagnies exerçant une ou des industries semblables ou analogues aux objets de cette compagnie, ou à une partie d'iceux; (4) Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir et posséder, opérer et utiliser toute machinerie, appareil et établissement, du mobilier et des immeubles que la compagnie pourra juger nécessaires ou utiles à son industrie ou à ses projets, y compris des brevets, droits de brevets, permis, dons, franchises, marques de commerce, dessins industriels et autres droits et privilèges de toute espèce quelconque; (5) S'amalgamer ou conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou se proposant d'exercer bientôt toute industrie ue la compagnie est autorisée d'exercer, avancer de l'argent, garantir les contrats, ou autrement aider toute personne ou compagnie ayant des engagements d'affaires avec cette compagnie, ou en dettes avec icelle, et investir tout argent de cette compagnie en actions de toute compagnie exerçant une semblable industrie; (6) Souscrire, recevoir, acheter, ou autrement acquérir les actions ou garanties de toute compagnie exerçant une semblable industrie, ou les accepter en paiement total ou partiel, ou en reçu ou quittance du prix ou considération de la vente, bail, concession ou autre disposition de toute propriété, droits ou dettes qui peuvent être détenus, à l'usage temporaire de la compagnie, ou dus à cette corpagnie, et détenir telles actions ou garanties, voter en vertu d'icelles, les garantir, vendre, en faire une nouvelle émission, selon que la compagnie le jugera à propos; (7) Emettre, répartir, et remettre comme acquittées et non cotaisables, toutes actions, débentures ou valeurs de cette compagnie, en paiement ou paiement partiel de toute propriété, contrats ou droits que cette compagnie peut acquérir pour les fins de son commerce, ou pour des services rendus s'y rattachant; (8) Vendre, engager, mortgager, hypothéquer, aliéner, louer ou disposer autrement, dune ou de toute propriété mobilière ou immobilière, et des droits que possède et dont jouit en tout temps la compagnie aux termes et conditions que cette compagnie peut juger convenables; (9) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et poursuivre toute affaire se rattachant aux objets pour laquelle la compagnie est formée. La compagnie pourra exercer son commerce en Canada et ailleurs.

"ROCKY MOUNTAIN MINING AND DEVELOPMENT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 30 juillet 1908. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 9,800.—Montant de chaque action, $5.

Membres de la corporation:—Thomas William Haram, ingénieur; Albert Thorpe, confiseur; Georges Bonner, manufacturier; Ernest G. Haram, commis; et Daniel J. Creighton, architecte, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toutes mines, droits miniers et terrain au Canada ou ailleurs, et tous intérêts s'y rattachant, et les exploiter, exercer, développer et mettre à profit; extraire, fondre, affiner, dresser, amalgamer et préparer pour le marché, le minerai, les métaux et substances minérales de toutes sortes, et poursuivre toute autre opération qui pourrait sembler utile aux objets de la compagnie; acheter, vendre, manufacturer, faire le commerce de minéraux, matériel d'exploitation, machines, instruments, accessoires, provisions et choses susceptibles d'être employées dans l'industrie des mines, ou nécessaires aux ouvriers et autres à l'emploi de la compagnie; construire, développer, maintenir, améliorer, conduire, exploiter, contrôler et surveiller tous chemins et tramways se trouvant sur les terrains appartenant ou affermés à la compagnie, les ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, fourneaux, moulins, machines à broyer, machines hydrauliques, usines, fabriques, entrepôts et autres usines et accessoires qui peuvent être utiles à quelqu'un des objets de la compagnie, et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à quelque opération de cette sorte. La compagnie peut émettre des actions pleinement acquittées pour toutes inventions, droits, titres ou privilèges, options ou toute autre propriété qui peuvent être avantageuses aux intérêts de la compagnie. La compagnie exercera son commerce au Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 17 décembre 1908, à la compagnie dite

"ROCKY MOUNTAIN MINING AND DEVELOPMENT COMPANY"
(LIMITED).

A l'effet de porter le capital de la dite compagnie de $49,000 à $1,000,000, ajoutant ainsi 190,200 actions de $5 chacune à son capital actuel.

"THE CALEDONIAN BISCUIT AND CONFECTIONNERY COMPANY"
(LIMITED).

Constituée en corporation le 7 août 1908. - - - - Capital, $48,000.

Nombre des actions, 480.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph A. Major, entrepreneur; L. Alphonse Taillon, gentilhomme; Napoléon Séguin, épicier; Joseph Aimé Tougas, épicier; et Joseph G. Duquette, entrepreneur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et continuer les affaires faites actuellement et jusqu'ici dans la cité de Montréal par L. A. Charlebois, sous le nom et la raison sociale de "Caledonian Biscuit Company", aux termes et conditions qui seront arrêtés d'un commun accord, le paiement à cet égard se faisant en totalité ou en partie, soit en deniers comptants, actions acquittées ou autres valeurs de la compagnie; (*b*) Faire le commerce de fabricants de biscuits en général, et de confi-

seurs, dans toutes leurs branches respectives; (*c*) Continuer le commerce, fait autrefois et actuellement, par la dite firme, "Caledonian Biscuit Company", dans toutes ses branches; (*d*) Manufacturer, acheter, vendre, faire le commerce, réparer, transformer, altérer et louer le matériel, les machines, outils, instruments, métaux, bouilloires, le matériel roulant, et la quincaillerie, nécessaires au commerce de la compagnie; (*e*) Acheter et acquérir tout commerce de même nature, et tous intérêts ou contrôle dans toute affaire de nature semblable, et les payer en deniers comptants, obligations ou actions acquittées de la compagnie; (*f*) Acquérir la clientèle, les droits, propriétés et l'actif de toutes sortes, et se charger, en tout ou en partie, des obligations de toute personne, société ou association exerçant une industrie semblable à celle de la compagnie et les payer en deniers comptants, actions, bons, débentures, ou autres valeurs de la compagnie, ou autrement; (*g*) Demander, obtenir, acheter ou autrement acquérir et vendre les brevents d'invention, marques de commerce, raison sociale, ou procédés secrets de tous genres, et utiliser, exercer, développer, accorder des licences s'y rapportant ou autrement en tirer profit; (*h*) Emprunter des deniers, faire et émettre des billets à ordre, lettres de change, bons, débentures, obligations et reconnaissances de dettes de toutes sortes, et les garantir par des mortgages, gages, hypothèques, ou autrement; (*i*) Avancer de l'argent, se porter garant des contrats ou engagements, répondre pour, ou assister financièrement toute société ou association, dans le commerce de laquelle la compagnie peut être intéressée; (*j*) Vendre ou disposer autrement de la totalité ou d'une partie du commerce ou de l'entreprise de la compagnie et d'en recevoir le paiement en deniers comptants, actions, bons ou autre valeur, et de le diviser *pro rata* entre les actionnaires de la compagnie; (*k*) Tenir ses assemblées des actionnaires et directeurs en quelque endroit du Canada que les directeurs jugeront dans l'intérêt de la compagnie; (*l*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*m*) Acheter et détenir des actions et bons dans toute compagnie exerçant une industrie de même nature; (*n*) Payer pour toute propriété, droits, ou choses acquises pour l'usage ou au bénéfice de la compagnie, en actions acquittées du capital-actions de la compagnie, ou autrement. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

"WESTERN EXPLOSIVES (LIMITED).

Constituée en corporation le 7 août 1908. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—oMntant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—William Thomas Rodden, manufacturier; Jesse Folsom Johnson, ingénieur chimiste; John Joseph Robson, comptable; John Wells, commis; et William John White, avocat et C.R., tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Thomas Rodden, John Joseph Robson et William John White.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et faire le commerce d'explosifs de toutes sortes, et des divers articles employés dans leur fabrication, et de tous leurs sous-produits, et entreprendre toute affaire s'y rapportant ou y étant subordonnée ou que les directeurs peuvent décider de temps à autre de poursuivre pour des fins s'y rattachant; (*b*) Acquérir par achat, bail, location, découverte, invention, concession, licence, échange ou autre titre légal, et posséder des droits de brevet,

brevets d'invention, procédés chimiques ou autres inventions, pouvoirs, privilèges, droits sur l'eau riveraine et autres, soit d'une manière absolue ou conditionnelle, seul ou conjointement avec d'aûtres, et à titre de directeurs, agents, entrepreneurs, ou autrement, les exploiter, développer, exercer et mettre à profit, louer, mortgager, donner à permis, hypothéquer, vendre, aliéner ou autrement en faire le commerce, en tout ou en partie, ou tout intérêt s'y rattachant; (*c*) Construire, maintenir, altérer, faire et exploiter sur la propriété de la compagnie, ou sur une propriété sous le contrôle de la compagnie, ou sur laquelle la compagnie est autorisée à exercer son industrie par les autorités dûment constituées, des tramways, chemins de fer funiculaires, les lignes télégraphiques ou téléphoniques, réservoirs, digues, canaux, arrugies, canaux de dérivation, ou autres sources de force hydrauliques et usines, aqueducs, puits, routes, jetées, quais, ponts, bâtisses, ateliers, maisons, usines hydrauliques, usines électriques, ateliers de machines ou autre et matériel d'exploitation, et accessoires de toutes sortes, et acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce d'articles de toutes sortes, matériaux, instruments, provisions, biens mobiliers, matières brutes de toutes sortes, objets manufacturés et effets en général; (*d*) Acquérir par achat, bail, location, échange ou autrement, et posséder des terrains, concessions ou limites de bois, et les intérêts s'y rattachant; placer des constructions, les développer, cultiver, coloniser ou autrement les améliorer, ou utiliser; et les mortgager, louer, vendre, ou autrement en faire le commerce, les aliéner ou en disposer, et, en général, exercer le commerce d'une compagnie de terres ou pour l'amélioration des terres; aider et assister au moyen de primes, avances de deniers ou autrement, avec ou sans garantie, les colons et les personnes qui se proposent de s'établir sur les terres appartenant à la compagnie, ou vendues par elle, ou dans le voisinage de ces terres, et, en général, encourager la colonisation des dites terres; (*e*) Distribuer tout bien de la compagnie entre les membres en espèces; (*f*) Construire, ou acquérir par bail, achat ou autrement, et exploiter des usines pour la production, la vente et la disposition de la vapeur, force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, et produire, causer, créer, développer, acquérir par bail, achat, ou autrement contrôler et en général faire le commerce et utiliser, vendre, louer, ou autrement disposer de la dite force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique et autre pouvoir ou force pour des fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice, et pour tous autres usages et fins auxquels elles conviennent, pourvu toujours que les droits, privilèges et pouvoirs présentement conférés à la compagnie dans ce paragraphe, d'acquérir l'électricité et d'en disposer lorsqu'ils sont exercés en dehors de la propriété de la compagnie, soient subordonnés à toutes les lois et règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (*g*) Acquérir des terrains en Angleterre ou ailleurs pour les fins de son commerce; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et se charger, en tout ou en partie, de l'actif, des affaires, biens, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne, ou compagnie exerçant toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou engagée dans toute industrie semblable, ou possédant des biens convenant aux fins de la compagnie, ou que la compagnie peut, par les présentes, être autorisée à acheter, louer ou autrement acquérir, et les payer en actions, obligations, débentures ou valeurs de la compagnie; (*i*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*j*) Prélever et aider à prélever des deniers afin d'aider au moyen de prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, de débentures ou d'autres valeurs, ou autrement, toute corporation dont la compagnie possède des actions du capital social, ou avec laquelle elle peut être en relations d'affaires et agir en qualité d'employé, d'agent ou de gérant de toute telle corporation; et garantir l'exécution des contrats par toute telle corporation, ou par toute personne, ou personnes avec lesquelles la compagnie peut être en relation d'affaires; (*k*) Louer, vendre, amélio-

rer, gérer, développer, échanger, hypothéqueer, mettre à profit, ou autrement, et aliéner la propriété et l'actif de la compagnie, ou toute partie de cette propriété et de lactif, pour le prix que la compagnie jugera bon, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie autorisée à faire des affaires semblables, s'associer ou prendre des arrangements pour la division des profits, l'union des intérêts, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou qui est sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou commerce que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à s'engager, et faire des avances, garantir les contrats de toute telle personne ou compagnie ou autrement lui aider et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, posséder ou autrement en disposer, le tout subordonnément aux dispositions de la "Loi des Compagnies"; (*m*) Acquérir et posséder à titre d'équivalent pour des produits ou biens vendus ou dont il est disposé autrement, ou pour des marchandises fournies, ou pour des travaux exécutés à l'entreprise ou autrement, des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables aux siens, et de les vendre ou d'en disposer; (*n*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions, dans toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant toute industrie se rattachant aux objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*o*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et poursuivre tout commerce nécessaires afin d'atteindre les fins pour lesquelles la compagnie est constituée. Les fins précitées doivent être interprétées séparément et non ensemble. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MEXICAN AND FOREIGN PRODUCTS COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation, le 8 août 1908. - - - - Capital, $18,000

Nombre des actions, 180.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Casimir Dessaulles, avocat; Léon Garneau, avocat; Romuald Roy, avocat; Arthur de Sambor, entrepreneur; et Réal Robillard, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Casimir Dessaulles, Arthur de Sambor et Réal Robillard.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce d'agents de manufacturiers, de marchands à commission, d'entrepositaires, d'expéditeurs, de courtiers et de fournisseurs; (*b*) Trafiquer et faire le commerce de produits de tous genres, grain, fruits, marchandises, denrées, provisions et matériaux; (*c*) Faire de l'emmagasinage à froid ou à sec; (*d*) Manufacturer tous les articles, produits, sous-produits et matériaux se rattachant au commerce de la compagnie; (*e*) Demander, obtenir, enregistrer, louer, ou avoir le permis, détenir, posséder, utiliser et exploiter, vendre, céder les marques de commerce, raison sociale et brevets d'invention et en disposer; (*f*) Acheter, louer ou autrement acquérir, détenir, posséder, utiliser, hypothéquer, mortgager, aliéner et vendre les terrains et bâtiments pour la construction, l'établissement et l'exploitation de plantations, fermes, manufactures, magasins, boutiques, entrepôts et élévateurs, quais, le matériel d'exploitation et les machines nécessaires à l'industrie de la compagnie; (*g*) Affréter, noliser, acquérir, pos-

séder et exploiter des vaisseaux de toutes sortes, nécessaires pour le commerce de la compagnie; (*h*) Acquérir l'actif, la propriété, le matériel, les machines, l'entreprise, les affaires, la clientèle, le fonds de commerce de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie ou commerce que la présente compagnie est autorisée à exercer, le paiement s'en faisant en deniers comptants, ou en actions, obligations ou autres valeurs de cette compagnie, ou partie en deniers comptants et partie en actions acquittées ou obligations ou autres valeurs de la compagnie, et spécialement acquérir et continuer les affaires poursuivies jusqu'aujourd'hui par Arthur D. Campbell en qualité d'agent général et de courtier, dans la ville de Mexico, République du Mexique, ainsi que les agences et la clientèle s'y rattachant, le paiement s'en faisant en actions acquittées de la compagnie; (*i*) Posséder des actions dans toutes compagnies ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*j*) Placer tous fonds de surplus, réserve ou profits de la compagnie, en achat ou rachat de ses propres actions ou d'autres valeurs; (*k*) Faire toutes autres choses qui se rattachent ou sont utiles pour atteindre les fins ci-dessus ou quelqu'une de ces fins. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

"THE MOLOLOA MINING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 8 août 1908 - - - - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—James Miles Langstaff, étudiant en droit; Thomas William Harpell, comptable; Lena Gaetzemeyer, sténographe; Beatrice Normanby Phipps, sténographe; et John George Grant, comptable breveté, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James Miles Langstaff, Thomas William Harpell et Lena Gaetzemeyer.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer dans toutes ses branches l'industrie d'une compagnie de mines, de broyage, fonte, réduction et développement; (*b*) Prendre, acquérir, posséder, utiliser, vendre et transporter telle propriété mobilière et biens meubles, machines, marques de commerce, brevets, procédés, licences et privilèges ou droits à cet égard qui peuvent être jugés nécessaires ou utiles aux fins pour lesquelles la compagnie est constituée; (*c*) Eriger sur la propriété de la compagnie telles usines, ateliers, moulins, fourneaux, bâtiments, maisons et constructions, et faire telles améliorations, de quelque nature qu'elles soient, qui pourraient être convenables ou nécessaires à l'accomplissement de son entreprise; (*d*) Construire et maintenir, ou aider à la construction et au maintien de ces usines et aux améliorations qui peuvent être jugées nécessaires ou avantageuses à l'accomplissement de son entreprise; (*e*) User et jouir de tous les privilèges et immunités et faire tous les actes requis ou se rattachant à l'accomplissement de son entreprise; (*g*) Exercer dans toute branche ou branches d'affaires se rattachant à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie a été constituée, et qui peuvent y contribuer ou nécessaires pour permettre à la compagnie de poursuivre profitablement son entreprise; (*g*) Faire en même temps le commerce de marchands d'articles de toutes sortes, et trafiquer et vendre des mar-

chandises de toute nature; (*h*) Prendre, acquérir et posséder comme prix des minerais, métaux ou minéraux vendus ou dont il est autrement disposé, ou d'articles fournis, ou de travaux faits à l'entreprise ou autrement des actions, débentures, obligations, ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie et les vendre ou en disposer autrement; (*i*) Construire, ou développer, exploiter et diriger sur les terrains appartenant à ou contrôlés par la présente compagnie toutes routes, chemins, chemins de fer, lignes de télégraphes ou de téléphones, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, usines hydrauliques et autres et leurs dépendances qui peuvent sembler utiles aux objets de la compagnie, et contribuer, aider auxiliairement ou autrement ou prendre part à toutes telles opérations; (*j*) S'associer ou faire des arrangements pour la division des profits, l'union des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou affaire que la présente compagnie est autorisée à poursuivre ou à entreprendre; (*k*) Acheter ou autrement acquérir et se charger, en totalité ou en partie, de l'actif, des affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie, exerçant toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; (*l*) Acquérir par achat, bail ou autre titre et détenir, employer, hypothéquer, vendre, aliéner et transporter tous biens immeubles nécessaires à l'accomplissement de son entreprise, et lors de sa constitution en corporation d'être saisie de tous les droits, et biens mobiliers et immobiliers, antérieurement détenus par ou pour elle en vertu de toute fiducie créée en vue de sa constitution en corporation. La compagnie fera des opérations au Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 10 août 1908, à la compagnie dite

"THE ELECTRIC SERVICE COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

A l'effet de porter le capital de la dite compagnie de $100,000 à $300,000, en ajoutant 29,000 actions de $100 à son capital actuel.

Egalement à l'effet de porter la valeur nominale des actions, du capital de la compagnie, de $50 chacune à $100 chacune.

"THE FATHER MORRISCY MEDECINE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 12 août 1908 - - - - Capital, $99,000.

Nombre des actions, 990.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Richard O'Leary, marchand, et William H. Hogan, teneur de livres, tous deux de Richibouctou, N.-B.; James D. B. F. Mackenzie, pharmacien, de Chatham, N.-B.; et William S. Montgomery, manufacturier, de Dalhousie, N.-B.; et David J. Buckley, marchand de bois, de Rogersville, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Richard O'Leary, James D. B. F. MacKenzie et William S. Montgomery.

Siège social:—Ville de Chatham, N.-B.

Objets de la compagnie:—Acheter ou acquérir autrement, et se charger, et après l'acquisition posséder, employer, vendre ou disposer de certain secret et autres formules secrètes, médicaments, préparations et remèdes, appartenant et possédés antérieurement par feu le révérend William Morriscy, connu sous le nom de "Father Morriscy", médicaments, préparations et remèdes qui étaient manufacturés et composés pour lui d'après ces formules et employés et possédés par lui durant sa vie, ainsi que la clientèle et l'usage du nom du dit "Father Morriscy" à cet égard, et formules, préparations, droits, médicaments et remèdes, clientèle et droit de se servir du dit nom qui sont maintenant possédés par le dit Richard O'Leary, de Richibouctou, dans le comté de Kent, province du Nouveau-Brunswick, et aussi acheter ou autrement acquérir, par cession ou autrement, tout autre secret ou autres procédés, formules, prescriptions, préparations et remèdes, et la clientèle, et l'usage du nom à leur égard; (2) Produire, fabriquer, acheter ou acquérir, importer, annoncer, vendre et faire le commerce de tout tel secret et autre formule, médicaments, préparations et remèdes, et produire, fabriquer, importer, acheter, vendre et faire le commerce de drogues, produits chimiques, (*proprietary*) et autres médicaments, instruments de chirurgiens, de médecins et d'hôpitaux, appareils et fournitures, et en tant que cela peut être nécessaire pour les fins de la compagnie, fabriquer, acheter, vendre et faire le commerce de bouteilles, jarres, bidons, boîtes, récipients, étiquettes, et autres articles semblables ou de même nature, et des articles et fournitures pour hôpitaux, pharmaciens, médecins, chirurgiens, et ingrédients qui les composent; (3) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou autrement acquérir, et détenir, posséder, utiliser, opérer, introduire et vendre, transférer ou autrement disposer de tous brevets, relativement à ces formules, préparations, médicaments, et remèdes, aussi bien que des autres formules, préparations, médicaments et remèdes, et aussi de marques de commerce, procédés secrets, noms de commerce, marques *distinctives*, droits de brevet et de commerce, et toutes inventions, améliorations, et procédés dont l'usage s'y rattache, ou obtenus aux ventes des brevets ou autrement, du Canada ou de tout autre contrée concernant toute formule, préparation, médicament ou article de commerce dont la dite compagnie fait ou dont elle pourrait faire le commerce; (4) Acheter, vendre et louer des terrains, bâtiments et autres propriétés, meubles ou immeubles, se rattachant aux fins du commerce de la compagnie, et acheter ou construire des fabriques, machines, appareils d'usines de force motrice, bureaux et autres bâtiments nécessaires pour la mise à exécution des affaires; (5) Emprunter des deniers pour la garantie de la propriété de la compagnie, et hypothéquer, gager ou autrement grever toute propriété, mobilière ou immobilière, de la compagnie, pour garantir tous deniers ainsi empruntés ou toutes dettes de la compagnie, et émettre des obligations ou débentures et transporter les biens meubles ou immeubles de la compagnie à des fiduciaires, à titre de la compagnie en actions ordinaires ou privilégiées, limiter le montant du stock privilégié qui sera émis, et déterminer les droits, privilèges et priorités des débentures du stock privilégié ou débentures-actions; (7) Acquérir et posséder des actions dans d'autres compagnies faisant un commerce du même genre; (8) Vendre pour deniers ou pour actions ou valeurs de toute autre corporation poursuivant les mêmes affaires ou pour telles autres valeurs que la compagnie peut accepter, le commerce ou toute partie du commerce de la compagnie, et diviser entre les actionnaires sous forme de dividende tous deniers, actions ou valeurs ainsi reçus; (9) Vendre, accorder, ou répartir à toute personne, société ou corporation le droit exclusif ou partiel de vendre les dits médicaments, remèdes, préparations ou articles en toute province en particulier, contrée, comté, paroisse, district ou autres territoires moyennant tels droits régaliens ou aux termes et conditions que la compagnie peut le juger à propos; (10) Faire toutes autres affaires semblables pour la fabrication ou autrement qui semble à la compagnie pouvoir conve-

nablement se faire relativement à quelqu'une des affaires ci-dessus. La compagnie fera des opérations au Canada et ailleurs.

"THE STATE ELEVATOR COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 17 août 1908 - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Kenneth Bowring Stoddart, marchand de grains; James Stewart, comptable; et Thomas Leonard Hartly, avocat tous de Winnipeg Man.; sir William Benjamin Bowring baronnet; et Wilfrid Bowring Stoddart, marchand, de New-York, N.-Y., E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Kenneth Bowring Stoddart, James Stewart et Thomas Leonard Hartley.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—Acquérir, posséder, construire, louer et vendre, ou autrement disposer d'élévateurs, propriété d'élévateurs de toutes sortes, et entrepôts de grains et de produits de toutes sortes, et poursuivre les affaires ordinairement faites par les propriétaires d'élévateurs et d'entrepôts de grains. La compagnie exercera son industrie partout au Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 18 août 1908 à

"THE CANADA LINSEED OIL MILLS" (Limited).

A l'effet de porter le capital de la dite compagnie de $180,000 à $500,000, ajoutant ainsi 3,200 actions de $100 chacune à son capital actuel.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 18 août 1908 à la

"MONTEREY RAILWAY LIGHT AND POWER COMPANY" (Limited).

A l'effet de porter le capital de la dite compagnie de $300,000 à $500,000, ajoutant ainsi 20,000 actions de $100 chacune à son capital actuel.

Egalement à l'effet d'étudier l'entreprise de la dite société de manière à comprendre et à inclure les pouvoirs additionnels suivants, c'est-à-dire:—Acquérir par achat, bail ou autrement, et cultiver, améliorer au moyen de bâtiments, ou autrement vendre, louer, ou autrement disposer de terrains et intérêts s'y rattachant.

THE GRANBY MANUFACTURING COMPANY (Limited).

Constituée en corporation le 19 août 1908 - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—William Moore Kelly, manufacturier; Alexander Cambray Smith, banquier; et Ernest Tartre, notaire, tous de Granby, Qué.; Charles Bruce Kelly, écuyer, et Frederick Fraser Kelly, agent, ces deux derniers de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Moore Kelly, Alexander Cambray Smith et Ernest Tartre.

Siège social:—Ville de Granby, Qué

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir le commerce fait par le dit William Moore Kelly, dans la dite ville de Granby, y compris son actif et sa clientèle; (*b*) Fabriquer et vendre des peignes et articles en caoutchouc de tous genres, et faire tout autre commerce s'y rapportant; (*c*) Acheter, vendre, et faire le commerce de vêtements et d'habillements de toutes sortes; (*d*) Faire le commerce d'importateurs, d'exportateurs et de marchands d'articles en coton, en toile, ou en laine, et d'étoffes de tous genres; (*e*) Acheter ou autrement acquérir tout intérêt, marques de commerce, patrons, brevets d'invention, droits d'auteur, licences et concessions qui peuvent se rapporter, être utiles et concerner les affaires et les objets de la compagnie "The Granby Manufacturing Company" (Limited); (*f*) Acquérir, louer, acheter, vendre, ou disposer, de quelque manière que ce soit, de la propriété mobilière ou immobilière qui peut être nécessaire aux fins et affaires de la dite compagnie, ou être utilisée convenablement pour toute fin de la compagnie; (*g*) Exercer toutes autres affaires semblables de fabrication ou autrement qu'il semble à la compagnie pouvoir être convenablement faites relativement aux fins ci-dessus; (*h*) Entreprendre tout ou partie des affaires, et acquérir les obligations de toute personne ou compagnie faisant les opérations que la présente compagnie est autorisée à poursuivre ou qui possède des biens convenant aux objets de la compagnie; (*i*) Prendre, ou autrement acquérir et posséder des actions dans le capital de toute autre compagnie ayant les mêmes fins que celles de la compagnie; (*j*) Tirer, faire, endosser, accepter, escompter, exécuter, et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres titres transférables; (*k*) Emettre, remettre, et donner comme stock acquitté, des actions du capital social de la compagnie, en paiement, ou payer en espèces pour toute affaire, entreprise, propriété, droits, pouvoirs, privilèges, baux, licence, brevets, marque de commerce, dessins de fabriques et patrons, droits d'auteur, immeubles, et autres biens que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des présentes lettres patentes (*l*) Prendre, acquérir et posséder des valeurs de toute nature et sorte, meubles ou immeubles, ou dettes, engagements et obligations envers la compagnie, ou qui peuvent être contractés relativement aux fins et aux objets de la compagnie; (*m*) Faire toutes autres choses se rattachant aux objets ci-dessus, ou à aucun d'entre eux. La compagnie exercera son industrie partout au Canada et ailleurs.

THE IMPERIAL FRUIT COMPANY (Limited).

Constituée en corporation le 19 août 1908. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—David W. Campbell, agent de navires; Frederick Fowler, marchand de provisions; Isaac Hibbert, marchand de provisions; John Wallace, marchand de provisions; et Richard Charles Barry, marchand de fruits, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce de planteurs, producteurs, cultivateurs et commerçants en fruits, légumes et produits de toutes sortes et dans toutes ses branches, et préparer pour le marché tous tels produits, et les vendre ou en disposer soit préparés, fabriqués ou à l'état brut, et développer ce commerce et industrie au Canada, aux îles de Bahama, aux Antilles et ailleurs; (2) Faire le commerce de propriétaires de navires, d'affréteurs, et de voituriers et expéditeurs de fruits, denrées et marchandises de toutes sortes, et passer des contrats pour le transport des malles, voyageurs, objets et marchandises, soit sur ses propres navires ou voies de transport, ou autrement; (3) Faire le commerce d'entrepositaires, arrimeurs, propriétaires de quais, pour l'emmagasinage et la manutention des fruits, denrées et autres objets et marchandises; (4) Acheter, louer, construire, posséder, exploiter et maintenir des bâtiments, navires, remises à locomotives, fabriques, quais, entrepôts, et autres constructions et immeubles de toute nature et sortes au Canada, aux îles de Bahama, aux Antilles et ailleurs, nécessaires aux fins de son commerce, et tous les matériaux, outils, machines, appareils, et leurs accessoires nécessaires pour la poursuite du commerce de la compagnie; (5) Aider au moyen de garanties, endossements, avances, ou autrement, tout client, corporation, société ou personne faisant affaire avec cette compagnie; (6) Vendre et disposer de l'entreprise ou de toute partie de l'entreprise de la compagnie au prix qui peut être jugé à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant les mêmes fins que celles de la compagnie; et distribuer l'actif de la compagnie en espèces parmi les actionnaires, et en particulier posséder, détenir, acheter, vendre ou autrement acquérir et disposer, en tout ou en partie des actions de la "Canada-Bahama Fruit Development Company" (Ltd), et donner en échange des actions de cette compagnie ou toutes autres obligations ou valeurs lui appartenant, les actions de la compagnie constituée en corporation par ces présentes, de telle manière et pour tel montant que les directeurs le jugeront convenable. La compagnie exercera son industrie partout au Canada et ailleurs.

"THE MARITIME AND WESTERN REALTY COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 19 août 1908. - - - - Capital, $48,000.

Nombre des actions, 160.—Montant de chaque action, $300.

Membres de la corporation:—Charles W. Fawcett, gérant; Fred. Ryan, manufacturier; Charles Pickard, marchand de quincaillerie, tous de Sackville, N.-B.; et William I. Goodwin, courtier, de Vancouver, C.B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles W. Fawcett, Fred. Ryan et Charles Pickard.

Siège social:—Ville de Sackville, N.-B.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, posséder, vendre, louer, hypothéquer ou autrement faire le commerce de terres et immeubles; construire sur ces terres, les exploiter, cultiver ou les améliorer et développer autrement de la manière que l'on croira la plus avantageuse aux intérêts de la compagnie; (2) Eriger, construire,

acheter ou autrement acquérir et posséder, et vendre, transmettre, louer et hypothéquer les maisons, magasins, entrepôts, bureaux, manufactures et autres bâtiments de tous genres suivant que la compagnie le jugera et considérera convenable; (3) Faire tant que cela peut être nécessaire relativement aux opérations immobilières de la compagnie, le commerce d'entrepreneurs, marchands, agents généraux ou à commission; (4) Acquérir par achat, bail, ou autrement, des biens meubles et immeubles, et la clientèle, le commerce, les immunités, droits, privilèges, contrats et l'actif de tous genres, utiles aux affaires de la compagnie, de toute personne, société, compagnie ou corporation soit pour en continuer les affaires ou autrement, aux conditions qui seront jugées les plus à propos; le paiement à cet égard pour le tout en partie se faisant, soit en deniers comptants, ou partie en deniers comptants et partie en actions acquittées ou partiellement acquittées et non cotisables, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou suivant qu'il en sera autrement convenu; et les vendre, en tout ou en partie, en disposer ou autrement en faire le commerce de telle manière qui sera jugée le plus à propos; (5) Appliquer les fonds de la compagnie à l'achat des actions d'autres compagnies ou corporations faisant ou poursuivant tout commerce que la présente compagnie peut être autorisée à entreprendre, et les payer par l'émission d'actions acquittées en totalité ou en partie et non cotisables, et vendre, posséder ou émettre de nouveau, ou autrement trafiquer des actions ainsi acquises, sauf, toutefois, les dispositions de l'article 44 de la "Loi des Compagnies"; (6) Conclure des arrangements au sujet de l'union des intérêts ou de la division des profits, avec toute personne, société, compagnie ou corporation faisant ou poursuivant tout commerce semblable à celui que la présente compagnie peut être autorisée à entreprendre, mais subordonnément, comme il est dit ci-dessus, à la " Loi des Compagnies "; (7) Recevoir, prendre, acquérir et posséder des garanties de tous genres, et soit sur biens meubles et immeubles ou sur les uns et les autres, pour les dettes contractées en tout temps envers la compagnie, et qui peuvent avoir été contractées relativement aux objets ou pouvoirs de la compagnie, et en donner quittance ou en disposer selon que la compagnie le jugera convenable; (8) Autoriser les directeurs de la compagnie par statut ou règlement à cet effet, à émettre et distribuer de temps à autre, comme stock pleinement acquitté et non cotisable, les actions du capital de la compagnie, aux directeurs et autres, en considération de travaux accomplis, garanties données ou que l'on est convenu de donner, et pour services rendus à la compagnie dans l'avancement, l'organisation et la poursuite du commerce et des affaires de la compagnie; (9) Distribuer ou diviser les biens de la compagnie ou toute partie ou parties de ces biens, sauf l'approbation des actionnaires, qui devra être donnée lors d'une assemblée régulière; (10) Vendre et disposer des biens, de l'actif et des affaires de la compagnie, en tout ou en partie, pour le prix que la compagnie peut juger convenable, et en particulier pour le stock, les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou compagnies poursuivant des fins semblables à celles de la présente compagnie; et diviser entre les actionnaires de la compagnie, *pro rata,* sous forme de dividende, tous deniers, stock, actions, obligations, débentures ou autres valeurs ainsi reçus; (11) Accepter en paiement de toutes dettes revenant à la compagnie, le stock, les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou compagnies; (12) Tenir les assemblées des actionnaires de la compagnie ailleurs au Canada qu'au bureau principal, après en avoir été au préalable autorisé par un règlement de la compagnie; (13) Faire tous autres actes et choses qui sont ou peuvent être utiles pour parvenir aux fins ou à quelqu'une des fins de la compagnie, et payer à même les fonds de la compagnie toutes les dépenses concernant la formation, l'enregistrement de la compagnie et la faire connaître au public. La compagnie exercera son commerce au Canada et ailleurs.

"THE PATENTS DEVELOPMENT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 août 1908. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Antonio Beaudry, comptable; Octave Aubé, ingénieur; Hormisdas François Lauzon, imprimeur; Jean-B. Lamoureux, boucher; et Félix Barrière, jne, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, posséder, acheter et vendre des brevets et marques de commerce canadiens ou étrangers; (*b*) Faire, manufacturer, acheter, vendre et distribuer des objets, marchandises et articles ainsi brevetés ou dont on fait le commerce sous une marque de commerce; (*c*) Acheter, posséder et vendre des terres et bâtiments pour l'usage de la compagnie. La compagnie exercera son commerce partout au Canada et ailleurs.

"LAKE SUPERIOR GOLD AND COPPER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 21 août 1908. - - - - Capital, $8,000,000.

Nombre des actions, 320,000.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; Robert Gowans, clerc d'avocat; Henry Chambers, clerc d'avocat; Edith Dolmage, clerc d'avocat; Katherine Leila Johnston, sténographe; Samuel Goodman Crowell, avocat; et Walter Gow, avocat, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer dans toutes ses branches l'industrie d'une compagnie de mines, de réduction et de développement; (*b*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, maintenir et diriger des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nickel, de houille, de fer et autres, des carrières, gisements minéraux et autres et propriétés, et creuser, extraire, bocarder, laver, fondre, essayer, analyser, réduire, amalgamer et autrement traiter les minerais, métaux et minéraux, qu'ils appartiennent ou non à la compagnie, les préparer pour le marché, et les vendre ou en disposer autrement, en tout ou en partie, ou tout droit s'y rattachant; (*c*) Acquérir par achat, bail, concession, permis, échange ou autre titre légal, des mines, terrains miniers, baux, droits de servitude, propriétés minérales ou tout droit s'y rattachant, minéraux et minerais et concessions minières, options, pouvoirs, privilèges, droits à l'eau riveraine et autres, droits de brevets, brevets d'invention, procédés et artifices mécaniques ou autres, soit d'une façon absolue ou conditionnelle, et soit seul ou conjointement avec d'autres, et a titre de directeurs, agents, entrepreneurs, ou autrement, et les louer, mortgager, en accorder le permis, hypothéquer, vendre ou autrement en disposer et faire le commerce, en totalité

ou en partie, ou tout droit s'y rattachant; (*d*) Construire, maintenir, altérer, faire et exploiter sur la propriété de la compagnie, ou contrôlé par la compagnie, des réservoirs, digues, arrugies, canaux de dérivation ou autres sources de puissance hydraulique, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, bâtiments, magasins, bocards, dragues et autres constructions et machines, outillage et appareils électriques et autres de toute nature, et acheter, vendre; manufacturer et trafiquer de toutes sortes d'articles, matériaux, instruments, provisions, biens mobiliers et effets requis par la compagnie ou par ses ouvriers ou domestiques; (*e*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, mortgager, vendre, céder, ou transporter, placer, trafiquer et faire le commerce de marchandises, objets, effets et biens meubles de toute sorte; (*f*) Développer, acquérir par bail, achat ou autrement la force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre pouvoir ou force, et les utiliser, vendre, louer ou autrement en disposer pour des fins d'éclairage, de chauffage ou de force motrice; (*g*) Construire, acquérir, affréter, exploiter, louer, hypothéquer, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de bateaux à vapeur et à voile, embarcations, barges et autres vaisseaux, quais, docks, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments, et en général exercer l'industrie d'une compagnie de navigation, de transport et d'élévateurs; (*h*) Conclure des arangements pour la division des profits, l'union des intérêts, ou la coopération avec toute autre personne ou compagnie faisant ou qui est sur le point de faire tout commerce ou affaires qui peuvent être avantageux à cette compagnie; (*i*) Acheter ou autrement acquérir et se charger, en totalité ou en partie, de l'actif, de l'industrie, des biens, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie exerçant toute partie de l'industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou possédant des biens convenant aux fins de cette industrie; (*j*) Louer, vendre ou autrement disposer des biens et de l'actif de la compagnie, en tout ou en partie, pour tout prix que la compagnie le peut juger à propos, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute compagnie; (*k*) Prélever et aider à prélever les deniers nécessaires afin d'aider sous forme de primes, prêt, promesse, endossements, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs, ou autrement, toute corporation dont la compagnie possède des actions, du capital social ou avec laquelle elle peut être en relation d'affaires, et agir en qualité d'employé, d'agent ou de gérant de toute telle corporation; et garantir l'exécution des contrats par toute telle corporation ou par toute personne ou personnes avec laquelle la compagnie peut être en relation d'affaires; (*l*) Faire tous les actes et exercer tous pouvoirs et poursuivre tout commerce nécessaires afin d'atteindre les fins pour lesquelles la compagnie est constituée, et lui permettre d'exécuter son entreprise avec profit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 4 février 1909 à la

"LAKE SUPERIOR GOLD AND COPPER COMPANY" (LIMITED).

A l'effet de subdiviser le capital social actuel de la dite compagnie, de 320,000 actions, de la valeur nominale de $25 chacune, en 1,600,000 actions de la valeur nominale de $5 chacune.

"THE NORTHERN REALTY COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 22 août 1908. - - - - - Capital, $19,000.

Nombre des actions, 190.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Philippe Durocher, avocat; Alexander Campbell Calder, comptable; Calixte Tancrède Jetté, huissier; Oscar Gagnon, étudiant en droit; et John Morton Montle, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Philippe Durocher, Alexander Campbell Calder et Calixte Tancrède Jetté.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, employer, améliorer, gérer, hypothéquer, grever, louer, vendre, disposer, faire le commerce de terres, maisons d'habitation et biens, immeubles et bâtiments partout au Canada et ailleurs, et des intérêts s'y rapportant, et exploiter, changer, réparer et maintenir des bâtiments sur toutes terres ou dans toutes eaux dans lesquelles la compagnie peut être intéressée, et de poursuivre généralement au Canada et ailleurs les affaires d'une compagnie d'immeubles et d'améliorations.

"THE CHARLES R. COUSINS COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 27 août 1908. - - - - Capital, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Dame Alice Ann Ramsay, veuve de feu Charles Robert Cousins; et Walter M. Hislop, gérant, tous deux de Saint-Jean, Qué.; John H. Wadsworth, agent de manufacturier; et Thomas R. Ker, avocat, tous deux de Montréal, Qué.; et Charles S. Ramsay, marchand de bois de LosAngelos, Cal., E.-U. d'A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Dame Alice Ann Ramsay, Walter M. Hislop et Thomas R. Ker.

Siège social:—Ville de Saint-Jean, Qué.

Objets de la compagnie:—Acquérir, acheter et continuer les affaires de minoterie de feu Charles R. Cousins, faites jusqu'ici par lui à Saint-Jean, y compris ses bâtiments, stock de farine et de grains, créances, chevaux, charrettes, traîneaux, matériel et toutes ses branches d'industrie pour faire un commerce général; poursuivre les affaires de fabrication, d'achat, de vente, d'entreposage, d'expédition et du commerce de la farine, fourrage et grain, et tous les produits du grain; construire, acquérir, exploiter, louer, faire, vendre ou autrement disposer d'élévateurs pour le blé, le grain ou autres produits, avec le pouvoir de louer et d'utiliser, la force électrique, hydraulique ou autre pour les fins de la dite compagnie et faire le commerce de propriétaires d'élévateurs et d'entrepositaires; construire, acquérir, affréter, vendre, louer, exploiter et autrement disposer de toutes sortes de bateaux à vapeur et à voiles, barges, navires ou autres vaisseaux, quais, docks, ateliers, gares ou autres bâtiments; acquérir des actions de compagnies constituées pour les fins de la production, de la vente, d'entreposage ou de l'expédition ou du commerce de farine, fourrage ou grains ou autres produits; acquérir des actions dans toute compagnie constituée dans le but de posséder ou exploiter tout navire ou navires, et louer, affermer et affréter tous tels vaisseaux. La compagnie exercera son industrie partout au Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN CIGARETTE MACHINE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 28 août 1908. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc, avocat; Henry W. Beauclerk, gérant; Alexander Campbell Calder, comptable; Joseph Jenkins, étudiant; et Calixte Tancrède Jetté, huissier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Errol Languedoc, Henry W. Beauclerk et Alexander Campbell Calder.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce de fabricants de machines à cigarettes, et de tous leurs accessoires, et manufacturer, acheter, vendre, trafiquer, emmagasiner, entreposer et exporter des machines à cigarettes et les perfectionnements qu'on y peut apporter; (2) Posséder et occuper les immeubles nécessaires au commerce de la compagnie; (3) Acquérir et posséder par achat ou autrement du stock d'autres compagnies de même nature; (4) Acheter, vendre et manufacturer, réparer, modifier, échanger, louer, exporter et faire le commerce de toutes sortes d'articles et choses pour les fins de la dite industrie, ou ordinairement fournis ou dont font le commerce les personnes s'occupant de ces affaires, ou que l'on pourrait vendre, il semble, avec profit; (5) Accorder à d'autres personnes ou corporations le droit ou privilège de poursuivre toute sorte d'affaires dans les bâtiments de la compagnie, aux conditions que la compagnie le jugera à propos; (6) Acquérir des brevets et droits d'inventions, soit pour perfectionnements ou inventions; (7) Manufacturer, acheter, vendre, faire le commerce, trafiquer, emmagasiner, entreposer et exporter du tabac, des cigares et des cigarettes. La compagnie exercera son industrie partout au Canada et ailleurs.

"J. H. WALDMAN AND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 28 août 1908. - - - - Capital, $140,000.

Nombre des actions, 1,400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph H. Waldman, marchand; Charles Pierce, marchand; Walter Horace Thomas, comptable; Julius Alexander, surintendant; et Walker H. H. Savage, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie et faire le commerce de fabricants et de marchands de vêtements et costumes de tous genres et de toute nature pour dames et demoiselles, de commerçants en nouveautés, soies, satins, garnitures pour tailleurs, tissus de toutes sortes et marchandises en général de drap et de coton, et de tailleurs et fournisseurs; (*b*) Acquérir et continuer les affaires comme fabricants et commerçants de vêtements et costumes de tous genres et de toute valeur pour dames et demoiselles, de marchands en nouveautés, soies, satins, garnitures pour

tailleurs, tissus de toutes sortes et marchandises en général de drap et de coton, et de tailleurs et de fournisseurs, faites actuellement sous la raison sociale de "J. H. Waldman & Co.", dans la cité de Montréal, et de tout ou partie de l'actif et du passif de la dite raison sociale à cet égard, et payer le ou les propriétaires de la dite raison sociale de "J. H. Waldman & Co." pour l'acquisition de ces affaires en capital-actions de la compagnie projetée; (*c*) Exercer toute autre industrie de même nature, dee fabrication ou autrement, qui peut être comprise dans les pouvoirs précités et que la compagnie peut se croire capable d'exercer convenablement relativement à l'industrie ci-dessus; (*d*) Acquérir et se charger, en totalité ou en partie, des affaires, biens et engagements de toute personne ou compagnie faisant tout commerce que la présente compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*e*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, permis, concessions et autres choses pareilles conférant tout droit soit exclusif ou non exclusif ou limité d'employer, ou tout secret ou autre renseignement concernant quelque invention qui peut être employée, il semble, pour quelqu'un des objets de la compagnie, ou dont l'acquisition peut sembler profiter directement ou indirectement à la compagnie; et utiliser, exercer, développer ou accorder des permis à cet égard, ou autrement mettre à profit la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (*f*) En général, acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tous biens mobiliers et immobiliers, et tous droits ou privilèges que la compagnie peut juger nécessaires ou convenables aux fins de son industrie, et en particulier toute terre, bâtiments, droits de servitude, machines, matériel et marchandises disponibles; (*g*) Emprunter ou prélever ou garantir le paiement des deniers de telle autre manière que la compagnie croira convenable, et en particulier par l'émission de débentures, grevant tout ou en partie les biens actuels et futurs de la compagnie, y compris son capital non versé, et racheter ou acquitter toutes ces garanties; (*h*) Rétribuer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre, en plaçant ou aidant à placer, ou en garantissant le placement de quelqu'une des actions du capital de la compagnie, ou de toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou dans ou à propos de la formation et de l'avancement de la compagnie, ou de la conduite de ses affaires; (*i*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres effets négociables ou transférables; (*j*) Adopter telles mesures à l'effet de faire connaître les produits de la compagnie qui peuvent sembler à propos, et en particulier par des annonces dans la presse, par des circulaires, par achat et exposition d'objets d'art ou ayant de l'intérêt, par la publication de livres et de périodiques; (*k*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, hypothéquer, disposer, mettre à profit ou autrement transiger de toute ou partie de la propriété et des droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

MARIER ET TREMBLAY (Limitée).

Constituée en corporation le 31 août 1908. - - - - Capital, $48,000.

Nombre des actions, 480.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Arthur Marier, peintre; Napoléon Pelchat, peintre; Joseph Théophile Marier, commis; Joseph Emile Marier, comptable; Léon Marier, commis-voyageur; et Marie Donalda Tremblay, épouse de Joseph Arthur Marier, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Arthur Marier, Napoléon Pelchat, Joseph Théophile Marier, Joseph Emile Marier et Léon Marier.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce de peintre, de décorateurs et de marchands de meubles en général, et vendre les articles et fournitures pour décorer, peinturer et meubler les maisons, y compris les annonces, l'importation et la fabrication; importer, manufacturer et faire le commerce de verre, glaces, miroirs, verres coloriés ou de fantaisie, cadres, grillage, objets d'art, peintures, images ou gravures et autres objets d'ornements, articles sculptés, draperies, bannières, drapeaux, meubles, et en général de toutes choses se rapportant à l'art ou à l'industrie de peintres, de décorateurs et de commerçants de meubles; (2) Emettre et distribuer des actions du capital-actions de la compagnie en actions acquittées en entier ou en partie, en paiement des effets négociables, droits, dettes, propriété mobilière ou immobilière ou toute propriété achetée ou acquise de quelque manière que ce soit par la compagnie, ou des travaux exécutés pour la compagnie, et accepter en paiement de la totalité ou d'une partie des actions souscrites ou payables par versements, des effets négociables semblables, droits, dettes, biens mobiliers et immobiliers ou tous biens quels qu'ils soient, travaux ou services; (3) Agir en qualité d'agent ou de représentant, agent à commission pour d'autres personnes, compagnies ou corporations s'occupant de tout commerce de même nature et exercer tous les pouvoirs requis à cette fin; (4) Acheter, acquérir et posséder des biens meubles et immeubles convenables aux fins de la compagnie, en retirer un revenu, les louer, vendre, échanger, aliéner ou en disposer autrement par tout droit quelconque, et hypothéquer et engager ses biens; (5) Emprunter les deniers nécessaires pour les affaires de la compagnie, et contracter des obligations financières et commerciales dans ce but; (6) Poursuivre les dites affaires et entreprises partout au Canada; (7) Acquérir le stock et les affaires de Joseph Arthur Marier faites sous la raison sociale de "Marier et Tremblay" au prix qui peut en être demandé et qui sera payé partie en actions acquittées et partie aux conditions qui seront arrêtées de commun accord. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ARBETTER FELLING MACHINE COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Constituée en corporation le 1er septembre 1908 - - - Capital, $400,000.

Nombre des actions, 4,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Philippe Durocher, avocat; Alexandre Campbell Calder, comptable; Calixte Tancrède Jetté, huissier; Oscar Gagnon, étudiant; et Jean Morton Montle, commis; tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Philippe Durocher, Alexandre Campbell Calder et Calixte Tancrède Jetté.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer le commerce de manufacturiers et de marchands de machines à tisser et à coudre, de toutes descriptions; (2) Rechercher, obtenir, enregistrer, acheter, louer, permettre l'usage moyennant un droit régalien, ou autrement acquérir et détenir, utiliser, posséder, opérer et introduire, vendre, transférer,

ou autrement disposer de toutes marques de commerce, noms de commerce, brevets, inventions, perfectionnements et procédés sous brevet ou autrement utiles à l'industrie de la compagnie, utiliser, exercer, développer, octroyer des licences en rapport avec iceux ou autrement tirer profit de toutes telles marques de commerce et inventions, et de les payer en actions acquittées du capital-actions de la compagnie; (3) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, la coopération avec toute personne ou compagnie, développer, aider à développer et devenir actionnaire dans toute compagnie subsidiaire, alliée ou autre, dont le but est d'exercer une industrie semblable à celle de la présente compagnie; (4) Acheter ou autrement acquérir, tenir, utiliser, louer, hypothéquer ou autrement disposer de biens immeubles, de bâtisses, d'établissements, machineries nécessaires ou accessoires à l'industrie de la compagnie; (5) Acheter ou autrement acquérir toute autre industrie avec des objets semblables à ceux de la compagnie, bâtisses, machinerie, effets de commerce, bon vouloir et valeurs en général, assumer totalement ou en partie les responsabilités de telle industrie et payer, en entier ou en partie, au moyen d'obligations, débentures ou capital payé de la compagnie, et vendre, louer ou autrement disposer d'iceux ou de toute partie d'iceux;(6) Acquérir, tenir, louer, engager, hypothéquer, vendre, échanger ou disposer des actions, capital, débentures ou valeurs de ou dans toute corporation exerçant une industrie avec des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (7) Faire tous actes, exercer tout pouvoir et faire toutes choses propres au succès des objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie opérera partout en Canada et ailleurs.

"ATLAS ELEVATOR COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 3 septembre 1908 - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Llewellyn Metcalfe, avocat; William James Smith, commis; Lorne J. Elliott, avocat, John Scott Cameron, étudiant en droit; et George Albert Metcalf, agent, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la corporation ci-dessus.

Siège social:—La cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie de posséder et de mettre en opération des élévateurs à grain et des entrepôts; exercer l'industrie de meuniers, acheter le grain de toute espèce, les semences et produits agricoles; manufacturer et vendre tout produit utile provenant d'iceux; ériger et acquérir, soit par achat, bail, license, échange ou autrement et mettre en opération tous les moulins nécessaires, élévateurs, entrepôts, outillage et machinerie, posséder, détenir, vendre, hypothéquer, louer, aliéner transférer ou autrement disposer, agir comme marchands de grain, dans l'achat et la vente de toute semence, grain ou autre produit agricole et d'agir comme agent pour remunération ou autrement des parties occupées à l'achat, mise en entrepôt et vente de tel grain, semences et produits agricoles; acquérir, acheter et autrement pourvoir de marques de commerce, noms de commerce, étiquettes et dessins; (2) Exercer l'industrie de commission d'exportation ou d'importation générale et d'agent expéditeur, acquérir, à cet effet, les droits d'affaire, franchises, connaissance et bonne volonté de toute personne, établissement de commerce ou corporation exerçant telle industrie ou intéressée en icelle; (3) Agir

comme agents généraux, marchands à commission, et généralement faire commerce de commission sur les produits et le grain dans toutes ses branches, avancer de l'argent sur le grain, les produits consignés à la compagnie et pour cela charger et recevoir l'intérêt; (4) Exercer l'industrie de marchands et négociants généraux, dans toute espèce de matériaux à bâtisse, comprenant le bois, la pierre, la brique, la chaux, le fer, l'acier et tous autres matériaux employés dans les bâtisses, et aussi combustible de toute espèce et matériaux de constructeurs, en gros et en détail, aux endroits jugés convenables, par la compagnie, au Canada; (5) Rechercher, obtenir, travailler, extraire, mettre en bonne condition de commerce, vendre et commercer sur le fer, le charbon, le minerai de fer, la brique, la terre à briques et autres métaux, minéraux et substances, manufacturer, acheter et vendre du combustible; (6) Acquérir, posséder, acheter et vendre des immeubles et des propriétés personnelles, les payer en argent comptant ou en actions de la compagnie, ou partie en argent comptant et partie en actions de la compagnie; (7) Construire, maintenir et changer toutes bâtisses ou travaux que la compagnie considérera être nécessaires ou appropriés aux objets de la compagnie; (8) Construire, acquérir, mettre sous charte et en opération, louer, mettre à bail, hypothéquer, vendre ou autrement disposer de toute espèce de navires, bateaux, barges, bacs et autres vaisseaux, quais, chantiers, élévateurs entrepôts, hangars à fret et autres bâtisses, et généralement faire tout ce qui est du ressort d'une compagnie d'élévateurs; (9) Prendre les garanties jugées à propos pour tout argent dû à la compagnie; (10) Emprunter ou prélever de l'argent pour tout besoin de la compagnie et comme garantie de cet argent et de l'intérêt, hypothéquer ou mettre à la charge de l'entreprise toute ou partie de la propriété de la compagnie, présente ou acquise à l'avenir, ou son capital non requis, créer, faire accepter et négocier des débentures actions, billets promissoires, lettres de change, connaissements, garanties, obligations et autres négociables et transférables, en autant, seulement, que l'autorise l'Acte des Compagnies; (11) Acheter tout ou partie du capital-actions de toute autre compagnie constituée en corporation, pour des objets semblables, de telle corporation ou de tels membres, individuellement, payer soit en argent comptant ou en actions de la compagnie, ou partie en argent comptant et partie en actions de la compagnie; (12) Distribuer partie de la propriété de la compagnie, en espèces, parmi les membres, ou actions; (13) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie, ou de toute partie d'icelle, pour telle considération jugée convenable par la compagnie, y compris, actions, débentures ou valeurs de toute compagnie constituée en corporation pour des objets semblables; (14) Favoriser toute compagnie, dans le but d'acquérir toute ou partie de la propriété et les responsabilités de cette compagnie, ou tout autre but que la compagnie jugera être dans son intérêt; (15) Faire des arrangements avec tout gouvernement ou toute autorité, fédérale, provinciale, municipale, locale ou autre, de nature à faire réussir les ou l'objet de la compagnie et obtenir de tout gouvernement ou de toute autorité, les droits, privilèges et concessions que la compagnie croit désirables d'obtenir et exercer et de se conformer à tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (16) Prélever et aider à prélever de l'argent dans le but d'aider, au moyen de bonus, emprunt, promesse, endossement, garantie d'obligations, ou autres valeurs ou autrement toute corporation dans le capital-actions de laquelle la compagnie détient des parts d'affaires, et agir comme employé, agent ou gérant de toute telle corporation; (17) Faire toute autre affaire (manufacturière ou autre) mais qui a de l'analogie avec les objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation et que la compagnie peut considérer capables d'être exécutés convenablement en rapport avec son affaire, acheter et acquérir toute telle affaire, et payer soit en argent comptant ou en capital-actions de cette compagnie ou partie en argent comptant et partie en capital-actions de cette compagnie; (18) Agir généralement comme agents pour toute personne, homme d'affaires

ou corporation pour la transaction de toute affaire manufacturière ou autre analogue aux objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation; (19) Acquérir par achat, bail, licence, échange ou autrement tel immeuble que la compagnie considère être propre au succès de son industrie, et posséder, détenir, vendre, hypothéquer, louer, aliéner, transférer ou autrement disposer. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE DOMINION SODA WATER COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 11 septembre 1908. - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 980.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Abraham Rudner, marchand; Beril Rosenberg, marchand; Avner Stern, marchand; Jacob Rosenberg, marchand; Moses Sherker, marchand; Gerst Bell, marchand; et Nathan Harrison, marchand, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Abraham Rudner, Beril Rosenberg, Avner Stern, Moses Sherker et Jacob Rosenberg.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer dans toutes ses branches l'industrie de vendeurs et de manufacturiers de soda water et de toute espèce d'eaux gazeuses et de liqueurs douces; (*b*) Transporter, acquérir, détenir comme considération pour marchandises, effets ou autres biens, vendus ou autrement disposés ou pour marchandises fournies ou pour ouvrage fait par contrat ou autrement, actions, débentures, obligations ou autres garanties de toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, les vendre ou en disposer autrement; (*c*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre toute ou aucune partie de l'actif, affaire, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations ou autres responsabilités de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que cette compagnie est autorisée d'exercer, ou en possession de propriété appropriée à ses projets; payer tels achats ou acquisitions soit en argent, bons ou débentures de cette compagnie ou en actions entièrement payées de cette compagnie ou partie en argent ou partie avec tels bons, débentures ou actions de cette compagnie; (*d*) Conclure tout arrangement pour le partage des profits ou la fusion des intérêts, avec toute personne ou compagnie exercant ou sur le point d'exercer toute industrie ou transaction propre à rapporter du bénéfice à cette compagnie; (*e*) Faire tous actes, matières, ou choses utiles ou nécessaires pour l'accomplissement des objets ci-dessus; (*f*) Louer, vendre ou autrement disposer de la propriété et de l'actif de la compagnie ou de toute partie d'iceux, pour toute considération jugée convenable par la compagnie, y compris actions, débentures ou garanties de toute compagnie qui s'en portera l'acheteur ou l'acquéreur; (*g*) Aider par garantie, endossement, avance ou autrement les actions de toute compagnie dont le capital-actions a été acquis et est tenu par la compagnie; (*h*) Rechercher, obtenir, acheter ou autrement acquérir et en disposer, des inventions brevetées, marques de commerce, noms de commerce, procédés secrets de toute espèce, les utiliser, exercer et développer, accorder des licences s'y rapportant et en tirer avantage; (*i*) Vendre ou autrement disposer toute ou partie de l'entreprise ou de l'actif de cette compagnie, à telles conditions que les directeurs le décideront. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE FLEMING GRATE BAR COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 septembre 1908. - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Hiram Wyman Chamberlain, comptable, James Richard Gardner, marchand; Alexander Fraser Chamberlain, comptable; et John Burns Fraser, marchand de bois, tous d'Ottawa, Ont.; et John Miller Fleming, machiniste, d'Iroquois, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(1) Rechercher, acheter ou autrement acquérir en Canada et autres pays des brevets et des privilèges semblables et des concessions pour inventions ou perfectionnements de toute invention se rapportant à des grilles à barreaux et faisant une économie de combustible, et généralement toute invention que la compagnie peut considérer être d'un commerce profitable ou être convenable aux fins de la compagnie ou s'y rapportant de quelque manière, ou tout intérêt dans telles inventions, brevets, licence ou licences s'y rapportant, aider financièrement les inventeurs ou prétendus inventeurs, afin de leur donner les moyens d'éprouver ou de perfectionner leurs inventions et en particulier d'acquérir de John Miller Fleming, Hiram Wyman Chamberlain et James Richard Gardner le bénéfice de certaines inventions en existence en rapport avec des grilles à barreaux et faisant une économie de combustible, et les payer, toutes ou en partie, en argent comptant ou en actions acquittées de la compagnie, ou partie en argent comptant et partie en actions acquittées de la compagnie; (2) Vendre tout droit de brevet, privilèges appartenant à la compagnie, ou qui peut être acquis par icelle, ou tout intérêt dans la compagnie, et octroyer des licences pour l'utilité et les fins de la compagnie, louer ou permettre l'usage ou en disposer autrement de toute invention, brevet ou privilège dans lesquels la compagnie peut être intéressée et faire tous actes et choses capables de rapporter profit et crédit pour toute invention, brevet ou privilège où la compagnie peut être intéressée; (3) Manufacturer, produire, trafiquer et faire le commerce de barres de grilles, fournaises, chaudières, machinerie, outillage, articles, appareils et choses susceptibles d'être manufacturés, produits ou mis dans le commerce, en vertu ou en rapport avec tels brevets, inventions, licences, droits ou privilèges comme susdit ou autrement; et généralement exercer toute industrie, manufacturière ou autrement, ayant quelque analogie avec les objets pour lesquels la compagnie est constituée; (4) Acheter, prendre, acquérir, détenir, vendre et mettre dans le commerce les débentures et les actions de toute autre compagnie ou autres compagnies ayant des objets semblables à ceux de la compagnie ou exerçant une industrie ayant de l'analogie et susceptible d'être exploitée d'une manière profitable à la compagnie; développer ou aider à développer toute autre ou toutes autres compagnies dans le but d'acquérir ou s'approprier toute ou partie de la propriété ou des responsabilités de la compagnie; (5) Vendre ou en disposer autrement, l'entreprise de la compagnie ou aucune partie d'icelle, aux conditions et considération jugées convenables par la compagnie, et particulièrement, pour des actions, débentures ou obligations de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (6) Faire toutes autres choses accessoires ou propres à atteindre les objets ci-dessus ou quelqu'un d'iceux, y compris l'enregistrement de la compagnie dans tout pays étranger ou lieu où la compagnie peut entrer en affaire. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 15 septembre 1908, délivrées à

"THE ALBERTA PORTLAND CEMENT COMPANY" (LIMITED).

Diminuant le capital-actions de la compagnie susdite de $1,000,000 à $500,000, le capital-actions ainsi réduit divisé en 5,000 actions de $100 chacune.

"LA COMPAGNIE BELLEHUMEUR" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 16 septembre 1908 - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Jacques de St-Laon, commerçant; Auguste Feypell, comptable; André Lapresle, gérant; et François du Bouillonney, fileur, tous de Ville-Marie, Qué.; et Joseph Bellehumeur, commerçant, de Lorrainville, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Jacques de St-Laon, Joseph Bellehumeur, Auguste Feypell et André Lapresle.

Siège social:—Village de Lorrainville, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir l'industrie et la clientèle de l'établissement mercantile de Joseph Bellehumeur, de Lorrainville, commerçant ; (*b*) Emettre des actions acquittées en paiement de papier négociable et de marchandises, de propriété mobilière et immobilière et d'affaire et spécialement en paiement de l'industrie ci-dessus mentionnée du dit Joseph Bellehumeur, et aussi pour telle autre considération que les directeurs de la compagnie trouveront convenable; (*c*) Etablir et gérer des entrepôts à départements à Lorrainville et dans le Canada; (*d*) Entreprendre toutes lignes d'affaire se rapportant aux nouveautés, manufacture de chaussures, marchandises de sellier et de toute espèce de cuir, quincaillerie, épicerie, produits agricoles, tels que viande, œufs, beurre, etc., construction de voitures, ébénisterie, parfums, montres, pendules et bijouterie, vins, liqueurs et eaux gazeuses; (*e*) Acheter, vendre, manufacturer, réparer, altérer, échanger, louer, exploiter et mettre dans le commerce toutes espèces d'articles et de choses qui peuvent être requises pour les fins d'aucune de ces lignes d'affaire, et ordinairement fournis à ou par des personnes faisant des affaires semblables, ou qui peuvent être considérées profitables pour le développement d'aucune des dites lignes d'affaire. La compagnie opérera par tout le Ctnada et ailleurs.

"VIRTUE AND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 16 septembre 1908 - - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 1,960.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—John Bruce Sutherland, éditeur; Harry Duncan Lockhart Gordon, comptable; Adam Walker Ballantyne, avocat; Arthur Cohen, avocat; et Margaret Cassie Fennell, commis; tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Bruce Sutherland, Harry Duncan Lockhart Gordon et Adam Walker Ballantyne.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre, publier et mettre dans le commerce des livres, brochures, cartes, cartes marines, tableaux et les biens de l'industrie maintenant exercée en la cité de Toronto par le dit John Bruce Sutherland sous le nom de commerce de "Virtue Company", et de toute autre personne, maison de commerce ou association exerçant une semblable industrie, et de payer en argent comptant, stock, bons, débentures ou autres valeurs de cette compagnie ou autrement; (*c*) Entrer en société ou conclure tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts avec toute personne, maison de commerce ou compagnie faisant ou ayant fait ou sur le point de faire toute affaire ou transaction que la compagnie est autorisée à faire ou à commencer, de prélever et aider à prélever de l'argent, pour aider, au moyen de bonus, emprunt, promesse, endossement, garantie ou autrement, toute corporation, maison de commerce ou personne avec lesquelles la compagnie peut avoir des rapports d'affaire; (*d*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets semblables à cette compagnie; (*e*) Prendre, acquérir, détenir, utiliser, vendre, louer, ou échanger toute propriété considérée nécessaire ou utile pour les fins de l'incorporation de la compagnie; (*f*) Faire tous actes, exercer tout pouvoir et faire toute affaire comme accessoire à l'exécution convenable des objets pour lesquels la compagnie est constituée et nécessaires pour permettre à la compagnie d'exécuter son entreprise avec profit; (*g*) Faire toutes choses mentionnées ci-dessus, en Canada ou ailleurs, comme chefs, agents ou procureurs.

"THE BROME COUNTY ASBESTOS DEVELOPMENT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 17 septembre 1908 - - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Frederick A. Olmstead, marchand, de Sutton, Qué.; Charles A. Nutting, avocat, de Waterloo, Qué.; Herbert H. Williams, ingénieur de mines, de Broughton, Qué.; Albert C. Lytle, gérant de chemin de fer, de Eastman, Qué.; et William Johnson, courtier, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Village de Eastman, Qué.

Objets de la compagnie:— (*a*) Exercer l'industrie minière dans tous ses détails; (*b*) Employer, développer, exploiter, améliorer et maintenir des mines d'or, d'argent, de cuivre, de chrome, de fer et d'amiante; (*c*) Acquérir, acheter, posséder et en disposer, toutes les mines et toute la propriété nécessaires à la mise en œuvre de leur exploitation; (*d*) Convertir le minerai en produit commercial, employant, dans ce but, la vapeur, l'eau, l'électricité ou autre pouvoir moteur; (*e*) Vendre les produits des mines, dans la Puissance du Canada et ailleurs; (*f*) De plus acquérir toute propriété mobilière et immobilière et des limites à bois; (*g*) Construire des maisons de pension et autres; (*h*) Acquérir, construire, mettre des moulins en opération et en disposer; (*i*) Acheter et vendre des effets de com-

merce, denrées et marchandises; (*j*) Construire et mettre en opération des lignes de chemins de fer pour les fins de leur affaire, sur les terres en possession ou sous le contrôle de la compagnie; (*k*) Acquérir des terrains miniers de chrome et d'amiante, des mines, claims, droits de mine, droits de passage et autres droits et propriété et les payer ou en argent comptant on en actions acquittées, ou en débentures, bons de la compagnie ou partie en argent et partie en actions acquittées, débentures ou bons, et les vendre, louer et en disposer, toutes ou en parties. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"THOMAS WOOD COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation, le 17 septembre 1908. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100

Membres de la corporation:—Arthur L. K. Browne, gérant; John Wilson Cook, avocat; Andrew Ross McMaster, avocat; René Pothier Doucet, secrétaire; et Margaret Teresa Darragh, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Arthur L. K. Browne, Andrew Ross McMaster et René Pothier Doucet.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Importer, griller, acheter, vendre, faire le commerce de cafés, et importer, empaqueter, acheter, vendre et faire le commerce des thés, épices, extraits, articles analogues et les manufacturer et généralement manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de produits alimentaires; (2) Exercer toute autre industrie se rapprochant de la précédente, soit manufacturière ou autrement, pouvant paraître à la compagnie capable d'être exercée en rapport avec l'industrie ou les objets de la compagnie; (3) Rechercher ou acheter ou autrement acquérir tout brevet d'invention, patente, octrois, licences, bail, concessions ou autres droits, conférant des droits exclusifs ou non, ou limités, toute information secrète ou autre sur toute invention, paraissant pouvoir être utilisée pour aucun des buts de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraître propre à rapporter du bénéfice à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou octroyer des licences dans le même but ou autrement et mettre à profit la propriété, droits, intérêts ou information ainsi acquis; (4) Acquérir les entreprises, biens ou propriété de tout individu, maison de commerce ou corporation exerçant maintenant une semblable industrie ou qui s'en rapproche; les payer soit en argent comptant ou en bons, stock de la dite compagnie; acquérir et détenir des actions, bons ou autre valeur de toute autre compagnie ou corporation ayant le pouvoir d'exercer une semblable industrie et en obtenant la possession, exercer tous les droits et pouvoirs de propriété d'icelle, y compris tout pouvoir de vote qui s'y rattache; (5) Vendre, mettre à bail ou en disposer autrement la propriété et l'entreprise de la compagnie ou aucune partie d'icelle, et en particulier les actions, débentures, bons ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (6) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (7) Faire toutes autres choses propres à atteindre les objets ci-dessus et faire telles opérations, dans tout le Canada et ailleurs.

"LORSCH AND GAMEY" (LIMITED).

(le 14 décembre 1908)

Constituée en corporation le 21 septembre 1908. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—David Gilbert Lorsch, courtier; Robert Rosswell Gamey, écuier; Strachan Johnston, solliciteur; Arthur John Thomson, solliciteur; et Reginald Holland Parmenter, solliciteur; tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-deessus.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—Faire des affaires comme agents financiers avec tous les droits revenant à de telles affaires. Pourvu toujours que dans l'achat ou la vente de stocks, bons ou autres valeurs et produits de toute espèce la transaction doive être *bona fide* et impliquant réellement un achat, vente ou livraison des stocks, bons, autres valeurs et produits. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"CHAMBER OF COMMERCE COMPANY OF WINNIPEG" (LIMITED).

Constituée en corporation le 23 septembre 1908. - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Nicholas Bawlf, marchand de grain; William Richard Bawlf, marchand de grain; Edward John Bawlf, courtier, Dennis Bawlf, marchand, et William James Bawlf, comptable, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Louer, occuper et diriger une bâtisse convenable ou des chambres ou des bureaux pour le commerce de grain et de produits dans la cité de Winnipeg et pour y établir le commerce de grain et de produits; développer et maintenir l'uniformité dans les affaires de ses membres et de ceux qui transigent avec eux; compiler, rapporter et publier des statistiques à cet effet; promouvoir l'observation des règlements ou méthodes qui peuvent être établis par statut sans être contraire à la loi, et ajuster, régler et déterminer les disputes et les malentendus entre personnes occupées à tel commerce; faire tout règlement convenable et nécessaire pour son gouvernement et pour l'entretien et la méthode convenable pour telle bâtisse, chambres ou bureaux et les opérations du commerce et des affaires qui y seront établis; (*b*) Compiler, rapporter et publier des statistiques, acquérir et distribuer des renseignements concernant le commerce de produits et de provisions, promouvoir l'établissement et le maintien de l'uniformité en affaire, coutumes et méthodes parmi les personnes adonnées à ce commerce. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

H. P. LABELLE ET CIE (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 25 septembre 1908. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de chaque action, $100

Membres de la corporation:—Honoré Paul Labelle, marchand; Joseph Uldéric Poirier, gérant; Olivier Robert, commis; Lionel Roméo Hickok, commis, et Joseph Emile Beaulieu, commis, tous de Montréal, Qué.; et Paul Alfred Pinard, commis de Maisonneuve, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Honoré Paul Labelle, Joseph Uldéric Poirier et Olivier Robert.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire, manufacturer, réparer, changer, acheter, vendre, échanger, importer, exporter, mettre en magasin, louer, sous-louer, mettre à bail, à rente, faire servir et généralement commercer comme parties principales aussi bien que comme agents ou facteurs pour d'autres, toute espèce de meubles, nattes, tapis, machinerie et toutes marchandises en général; (*b*) Agir comme marchands à commission et agents manufacturiers à l'égard des effets de la quincaillerie et des marchandises que la compagnie est autorisée à mettre dans le commerce; (*c*) Rechercher, acheter, acquérir et utiliser tout droit exclusif, brevets, droits de brevets, licences, concessions ou privilèges en rapport avec l'industrie de la compagnie et toute licence à utiliser, opérer, vendre ou louer tout brevet, droit de brevet, licences, concessions ou privilèges acquis par la compagnie, ou tout droit de vendre, utiliser ou manufacturer respectivement à cela; (*d*) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement des terres, des immeubles ou des intérêts en iceux, en autant qu'ils peuvent être nécessaires ou utiles pour l'industrie de la compagnie et de les hypothéquer; (*e*) Eriger, acheter, vendre, mettre en opération ou louer un pouvoir comprimant et produisant des stations de production pour la manufacture, génération, accumulation et mise en magasin du courant électrique pour les fins de la compagnie seulement et acheter et autrement acquérir toute machinerie utilisée en dedans et en connexion avec iceux; (*f*) Acheter l'actif de toute personne ou de toute compagnie exerçant une industrie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer, ou toute autre industrie que la compagnie peut désirer acheter, ou s'amalgamer avec telle personne ou compagnie, émettre des actions ou des débentures, et faire tout ce qui est nécessaire pour le succès des fins ci-haut mentionnées et exercer tous les pouvoirs requis pour cet objet; (*g*) Payer pour toute propriété ci-haut mentionnée et pour services rendus au moyen de l'émission de stock acquitté et non imposable appartenant à la compagnie; (*h*) Acquérir et s'approprier comme un établissement l'industrie maintenant exercée, dans la cité de Montréal par Honoré Paul Labelle, de Montréal, marchand, et faisant affaire, seul, sous le nom et titre de H. P. Labelle et Cie; (*i*) Faire tous actes, exercer tout pouvoir et toute industrie qui peut être nécessaire pour permettre à la compagnie d'accomplir son entreprise; (*j*) Faire des avances et garantir l'exécution des contrats par les clients et autres; (*k*)Un actionnaire n'aura pas la permission de vendre ses actions avant de les offrir, par écrit, au bureau des directeurs, qui auront le privilège de les acheter au nom de la compagnie, de préférence à toute autre personne. Si la compagnie ne se décide pas d'acheter les dites actions, tout actionnaire ou tous actionnaires auront le droit de vendre les actions à toute personne de leur choix. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

[illegible]AGNIE D'AQUEDUC DE TRING (Limitée).

Constituée en corporation le 25 septembre 1908. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—L'hon. Joseph Bolduc, notaire; Joseph Veilleux, cultivateur; Guillaume Henri Lacoursière, docteur; Joseph Boucher, ingénieur-mécanicien; et Napoléon Lessard, marchand; tous de Saint-Victor de Tring, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Saint-Victor de Tring, Qué.

Objets de la compagnie:—Acheter, vendre et en faire le commerce, des terrains, lots, ruisseaux et sources en Canada, et construire et mettre en opération des aqueducs dans la paroisse de Saint-Victor de Tring. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

COMPAGNIE DE PRODUITS DE MONTREAL (Limitée).

Constituée en corporation le 25 septembre 1908. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Alexander Falconer, avocat, de Westmount, Qué.; et Henry Stevens Williams, avocat; Wilfrid Bovey, avocat; John L. Reay, comptable; et Samuel Marson, huissier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, vendre, commercer, travailler, traiter et manufacturer les produits provenant du travail ou de la manufacture des grains, racines, sucre, mélasse et matière végétale de toute espèce et leurs produits; (2) Se mettre en affaire comme distillateurs, producteurs et commerçants en boissons fortes, liqueurs de toute espèce et en général commercer dans les grains, sucre, mélasse et tout produit en rapport avec la mise en opération d'une distillerie; (3) Manufacturer, acheter, vendre, et faire le commerce de machineries pour distiller et rectifier les boisons fortes et liqueurs de toute classe et description; (4) Acquérir, bâtir, mettre en opération et maintenir des magasins, entrepôts ou autre; (5) Exercer toute autre industrie analogue à la précédente qui peut paraître à la compagnie d'être exercée convenablement relativement à toute affaire ou objet ci-dessus ou propre à en rehausser la valeur ou rendre profitable toute propriété ou droit de la compagnie au temps présent; (6) Acquérir, et entreprendre toute ou partie de l'industrie, propriété et responsabilités de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou en possession de propriété convenable aux fins de la compagnie; (7) Souscrire, prendre ou en aucune manière acquérir les stocks, actions, bons, débentures ou autres obligations ou valeurs de toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, vendre ou autrement en disposer, garantir tout bon, débenture, obligation ou valeur ainsi vendus et d'iceux disposés par cette compagnie ou par toute com-

pagnie ayant tels objets ou exerçant toute industrie capable d'être dirigée de manière à bénéficier à cette compagnie et analogue aux objets définis dans les paragraphes 1, 2 et 3; (8) Faire des avances d'argent à des personnes en rapport de commerce et d'affaires avec la compagnie, à telles conditions qui peuvent paraître convenables et particulièrement en faveur des clients et garantir l'exécution des contrats par toutes telles personnes; (9) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie, le tout, ou en partie, ainsi que la compagnie le croira convenable, pour telle considération jugée à propos et particulièrement pour des actions, débentures ou valeurs appartenant à toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (10) Entrer en société, conclure tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques avec toute personne ou compagnie exerçant, ayant exercé ou sur le point d'exercer ou de s'engager en toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou à s'engager, garantir les contrats ou assister autrement toute telle personne ou compagnie, prendre ou autrement acquérir des actions et des valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, en faire une réémission avec ou sans garantie ou en faire autrement le commerce. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

COMPANIE DE CONSTRUCTION UNION (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 25 septembre 1908. - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John O'Leary, aîné, entrepreneur; Patrick Jonah O'Leary, entrepreneur; Michael O'Leary, entrepreneur; Matthew Joseph O'Leary, entrepreneur; Bruno Eugène Robillard, entrepreneur; et Thomas George Bingham, manufacturier, tous d'Ottawa, Ont.; et Ruggles Wright, entrepreneur, de Hull, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et continuer l'industrie de pavage en asphalte exercée maintenant par John O'Leary, aîné, Patrick Jonah O'Leary, Matthew Joseph O'Leary et Bruno Eugène Robillard, sous le nom de John O'Leary, aîné, dans la cité d'Ottawa, tout l'actif et les responsabilités des propriétaires de cette industrie concernant icelle, et en particulier trois contrats conclus au nom de John O'Leary, aîné, avec la cité d'Ottawa, en vue d'adopter un arrangement déjà fait, en date du 21 septembre 1908, entre les dits propriétaires et Harold Fisher, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, solliciteur, et de le mettre à effet avec ou sans modification; (*b*) Faire les affaires d'entrepreneurs en général; (*c*) Entreprendre, construire, exécuter, posséder toutes descriptions d'ouvrage; (*d*) Faire toutes autres affaires analogues aux objets ci-dessus qui peuvent paraître à la compagnie, capables d'être exécutés convenablement concernant iceux ou propres à en rehausser la valeur, ou à rendre profitables toute propriété et tout droit de la compagnie; (*e*) Acquérir par achat, bail ou autrement, détenir, utiliser, améliorer, gérer, hypothéquer, mettre à prix, louer, vendre, disposer et commercer des terrains, logements, droits d'hérédité en Canada ou ailleurs et y compris les intérêts, ériger, changer, réparer et maintenir des bâtisses sur tous terrains où la compagnie peut avoir quelque in-

térêt; (*f*) Entrer en arrangement pour acheter, louer ou acquérir les propriétés, droits, franchises, pouvoirs, actif ou privilèges de toute autre compagnie, vendre à ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant les mêmes pouvoirs, en tout ou en partie; (*g*) Emettre et assigner du capital-actions de la compagnie, sujet à l'approbation des actionnaires, et le passer pour l'acquisition de tout contrat, droit, privilèges, immeuble, propriétés et franchises que la compagnie est autorisée d'acquérir, mettre en opération, utiliser et exercer; (*h*) Vendre, louer ou autrement disposer des biens et de la propriété de la compagnie en tout ou en partie pour telle considération que la compagnie jugera convenable, y compris actions, débentures ou valeurs de toute compagnie les achetant ou les acquérant. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 25 septembre 1908, à

"THE CAGUAS TRAMWAY COMPANY" (LIMITED).

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE CAGUAS ELECTRIC COMPANY (LIMITED).

Lettres patentes supplémentaires émises le 25 septembre 1908, à

LA COMPAGNIE DES CONSOMMATEURS DE COTON (LIMITÉE).

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE SHAWINIGAN (LIMITÉE).

Lettres patentes supplémentaires émises le 25 septembre 1908, à

LA COMPAGNIE D'ELEVATEURS DE PORT-ARTHUR (LIMITÉE).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $100,000 à la somme de $500,000, faisant une addition de 4,000 actions de $100 chacune au présent capital-actions.

Lettres patentes supplémentaires émises le 25 septembre 1908, à

"LA COMPAGNIE SMITH MARBLE & CONSTRUCTION (LIMITED).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $40,000 à la somme de $100,000, faisant une addition de 600 actions de $100 chacune au présent capital-actions.

GEO. A. SLATER (LIMITED).

Constituée en corporation le 26 septembre 1908. - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Nombre de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George Alson Slater, marchand; John Swinwood Rigby, teneur de livres; Robert Alfred Ernest Greenshields, avocat et C.R.; Errol Languedoc, avocat; et Alexander Campbell Calder, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Alson Slater, John Swinwood Rigby et Robert Alfred Greenshields.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et commercer en toute espèce d'effets, et marchandises, comprenant plus spécialement toute espèce de bottines et chaussures, chaussures caoutchoutées, cirage, vernis et autres préparations pour les bottines, chaussures ou cuir, formes, instruments pour étendre, tire-bottes, crochets à boutons, lacets, attaches, boucles et tous autres accessoires, et généralement exercer l'industrie de cordonniers et de commerçants, et manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de bottines, chaussures, cuir, effets en cuir de toute espèce et exercer toute industrie soit manufacturière ou analogue aux fins et aux objets ci-dessus énumérés et qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être exercés convenablement en rapport avec l'industrie et les objets de la compagnie; (*b*) Acquérir le bon vouloir, l'entreprise, les droits, le terrain, la propriété et l'actif, et entreprendre les responsabilités, en tout ou en partie, contrats et engagements de l'industrie présentement et jusqu'à ce jour exercée par George A. Slater sous le nom de Geo. A. Slater, comme maison de commerce cessant ses opérations, et de toute personne, maison d'affaires ou association, de les payer, en argent comptant, en stock, bons, débentures ou autres valeurs de la corporation qui sera créée ou autrement; (*e*) Acheter, accepter, acquérir, détenir, utiliser, vendre, louer, transporter, hypothéquer et faire progresser la propriété personnelle, les immeubles, la machinerie, marques de commerce, noms de commerce, brevets, licences et franchises ou droits s'y rattachant jugés nécessaires ou convenables à l'exécution des fins pour lesquelles la compagnie est constituée; (*d*) Eriger sur sa propriété tels ouvrages, bâtisses, structures et faire telles améliorations de quelque espèce qu'elles soient, exercer tous les privilèges et faire tous actes requis, ou acessoires ou nécessaires pour l'accomplissement des entreprises de la compagnie; (*e*) Exercer des branches d'affaire contribuant à l'exécution convenable des objets pour lesquels la compagnie est constituée et nécessaires pour l'opération profitable des affaires de la compagnie; (*f*) Sujet aux restrictions et aux limitations de l'Acte des Compagnies, prendre ou acquérir, détenir des actions, bons ou autres valeurs dans toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*g*) Acquérir le bon vouloir, l'entreprise, les droits, la propriété et l'actif, et entreprendre les responsabilités, en tout ou en partie, et les engagements de toute personne, maison d'affaires exécutant une industrie semblable à l'industrie que la compagnie a le pouvoir d'exécuter et d'en faire le paiement en argent comptant, bons, débentures, stock ou valeurs de la compagnie sur évaluation fixée par les directeurs. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"COMPAGNIE P. VINCENT" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 26 septembre 1908 - - - Capital, $99,000.

Nombre des actions, 990.—Montant de chaque action, $100

Membres de la corporation:—J. Pierre Vincent, commerçant; Henri Mathieu, commerçant; Ferdinand Tremblay, commerçant; et Eugène Mathieu, commerçant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—J. Pierre Vincent, J. Oscar Mathieu et Ferdinand Tremblay.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer l'industrie de marchands de bois, de marchands de bois de charpente et de manufacturiers de bois de charpente, de bois de construction dans toutes ses branches, bois de pulpe et toute autre affaire accessoire ou alliée avec icelle, comprenant la manufacture de tous les produits de la forêt ou de l'industrie du bois de construction; (2) Acquérir, par achat, bail ou autrement et posséder, utiliser et mettre en opération des limites à bois, des terres à bois de charpente et de construction et des droits dans ces limites à bois de charpente, terrains à bois de charpente et de construction, licences ou droits de couper du bois de charpente, enclos à bois de construction, moulins et places de fabriques, lots de grève, chantiers, quais, jetées, écluses, glissoires, aqueducs, viaducs, bateaux à vapeur et autres vaisseaux, moulins à scie, moulins à pulpe, pouvoirs d'eau et à vapeur, pouvoirs hydrauliques, établissements, améliorations sur les lacs, les rivières, les creeks et autres voies d'eau, pour faire du bois de contruction et transporter le bois de chantier et de charpente et tous autres droits et intérêts de toute espèce appartenant à la propriété ci-dessus énumérée ainsi acquise en autant seulement que cela peut devenir nécessaire pour le développement et les vues de la compagnie; (3) Acquérir l'industrie jusqu'ici exercée dans la cité de Montréal par Ovide Dufresne, jeune, sous le nom de O. Dufresne, jeune, et Frère, à telles conditions qui seront acceptées et en faire le paiement en actions acquittées et non imposables dans le capital-actions de la compagnie; (4) Exercer l'industrie d'une compagnie de construction générale et d'entrepreneurs, et contracter avec toute personne, corporation, société ou corps public, pour la confection, construction et opération de tous travaux publics et privés et des entreprises de toute description et de toute espèce; (5) Acquérir et prendre des contrats et transférer, transporter ou en disposer autrement tout contrat ou entreprise de la compagnie, en tout ou en partie, et entrer, exécuter, finir et sous-louer des contrats pour faire des travaux, et fournir des matériaux se rapportant à iceux; (6) Acquérir, manufacturer, bâtir, entretenir et mettre en opération tous effets, établissements, machineries, boutiques à machine, magasins ou autres bâtisses, nécessaires et convenables pour l'exécution convenable de ses entreprises; (7) Acheter, louer ou autrement acquérir, manufacturer, bâtir, équiper, entretenir et mettre en opération toutes et telles facilités de transport, soit par terre ou par eau, ainsi que cela peut devenir nécessaire ou convenable dans la conduite de ses opérations, et les vendre, louer ou en disposer autrement; (8) Développer et mettre en opération tout pouvoir d'eau et créer, produire et accumuler des forces électriques ou autres pour la production de la lumière et de la chaleur et du pouvoir pour les fins de la compagnie seulement; (9) Acquérir, posséder, vendre, louer et en disposer, des actions, des débentures et des valeurs dans toute autre compagnie semblable à cette compagnie, et acquérir ou s'amalgamer avec toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, à telles conditions et à telle considération que les directeurs décideront, et d'en faire le paiement en actions de la compagnie plainement acquittées et rendues exemptes d'aucun autre versement; (10) Vendre ou disposer des entreprises de la compagnie pour telle considération que la compagnie trouvera convenable, et en particulier pour des actions, débentures et valeurs de toute compagnie ayant des objets

semblables à ceux de cette compagnie, pourvu qu'un règlement à cet effet soit passé et sanctionné par les deux tiers des actionnaires; (11) Racheter ses propres actions avec ses fonds de surplus; s'il devient nécessaire pour un actionnaire de disposer de ses actions, il devra les offrir, par écrit, au bureau des directeurs, qui aura un délai de dix jours pour les racheter pour le bénéfice de la compagnie, et ces actions ainsi acquises seront émises de nouveau, à la convenance de la compagnie; (12) Emettre des bons ou des débentures pour telles sommes, pour telles fins et à tel taux d'intérêt que la majorité des actionnaires décidera, et les mettre en sûreté en transférant à un fidéicommissaire ou à des fidéicommissaires toute ou partie de la propriété de la compagnie, meubles ou immeuble. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"La GODWIN, MURRAY, BARNHART" (Limited).

Constituée en corporation le 30 septembre 1908 - - - Capital, $18,000.

Nombre des actions, 180.—Montant de chaque action, 100.

Membres de la corporation:—Charles Brandon Godwin, agent; Edgar Dier Murray, agent; Arthur Clinton Barnhart, courtier; William Okell Holden Dodds, gérant; et Hugh McKay, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Agir comme agents généraux à commission ou comme représentants pour les marchands, commerçants, manufacturiers et marchands de produits; (*b*) Acheter, vendre et commercer en toute espèce de foin, grain, farine, fleur et autre produit agricole, et à cette fin exécuter une industrie de meunier, d'expéditeur et de garde-magasin; louer, ériger et mettre en opération tous les moulins nécessaires, élévateurs, magasins, établissements et machinerie; agir comme commerçants de grain, dans l'achat et la vente de toutes graines, grains et autres produits agrircoles, et posséder, et louer, mettre des hangars, magasins et entrepôts pour la réception et l'emmagasinage de toute espèce d'effets et de marchandise; (*c*) Commencer et trafiquer en toute espèce d'effets manufacturés et en marchandise; agir comme agents et généralement commercer en toute espèce de vins, liqueurs fortes, liqueurs et produits de brasserie, tabac, cigares, cigarettes, conserves en boîtes et en bouteilles de toute espèce; ménage, ameublement d'église, d'école, de bureau, y compris tapis, tapis en peluche, poêles et tout équippement de ménage; (*d*) Acheter, vendre et commercer en toute espèce d'instruments agrircoles, outils, wagons, voitures, moteurs, et tous véhicules mus par la vapeur, l'électricité ou autre pouvoir moteur, comprenant véhicules d'été et d'hiver; (*e*) Commercer en toute espèce de matériaux à bâtisses, comprenant brique, ciment, bois de construction, fer, acier et autres matériaux, machinerie, matériel de plombier et pulpe; (*f*) Faire le commerce général en commandes par la malle en achetant et vendant directement ou à commission toute espèce de marchandise; (*g*) Acquérir, détenir ou posséder des actions dans toute autre compagnie ou autres compagnies faisant des affaires de même nature. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"MACLEAN, BENN ET NELSON" (Limitée).

Constituée en corporation le 30 septembre 1908 - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Wesley Maclean, gérant; et Allan Beatty Maclean, commis voyageur, tous deux de Montréal, Qué.; Frederick Walter Benn, commis voyageur, de Flushing, N.-Y., E.-U. A.; George Warren Nelson, gérant, de Cambridge, Mass., E.-U. A., et Charles A. Duclos, R. C., de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, commercer et trafiquer en toute espèce d'effet et marchandises, et généralement faire les affaires dans le gros et le détail; (*b*) Etablir, maintenir et conduire une agence à commission, et généralement exercer l'industrie d'agents manufacturiers et de marchands à commission; (*c*) Payer toute propriété, droits ou privilèges réclamés par la compagnie ou services rendus à la compagnie par l'émission d'actions entièrement acquittées et exemptes de versements dans le capital-actions de la compagnie; (*d*) Entrer dans tout arrangement pour le partage des profits ou la fusion des intérêts avec toute autre personne ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer toute industrie semblable aux objets de cette compagnie; (*e*) Acheter ou autrement acquérir tout actif, ou partie d'actif, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de toutes personne ou compagnie exerçant une industrie semblable à l'industrie exercée par cette compagnie, et d'en faire le paiement, si la chose est désirée, par l'émission d'actions entièrement acquittées et exemptes d'autres versements dans le capital-actions; (f) Souscrire, prendre, détenir les actions, bons, débentures ou autres valeurs dans toute compagnie constituée pour des fins semblables à celles pour lesquelles cette compagnie est constituée. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE IMMOBILIERE ST-LAURENT" (Limitée).

Constituée en corporation le 30 septembre 1908 - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Philippe Durocher, avocat; Calixte Tancrède Jetté, huissier; Oscar Gagnon, étudiant; T. Emilien Gadbois, étudiant; et John Morton Montle, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Philippe Durocher, Calixte Tancrède Jetté et Oscar Gagnon.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Acquérir par achat, bail ou autrement, détenir, utiliser, améliorer, gérer, hypothéquer, engager, louer, disposer et commercer en terrains, logements et droits d'héritage, immeubles et intérêts s'y rattachant, ériger, chan-

ger, réparer et entretenir des bâtisses sur tout terrain dans lequel la compagnie peut avoir quelque intérêt et généralement exercer en Canada et ailleurs l'industrie d'une compagnie d'immeubles et d'amélioration, et de posséder des actions dans d'autres compagnies faisant des affaires d'une nature semblable à celles de cette compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN CLEVELAND DRILL COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 2 octobre 1908 - - - - - - Capital, $7,500.

Nombre des actions, 75.—Montant de chaque action ,$100

Membres de la corporation:—Richard Credicott, comptable; William Bridges Livett, secrétaire; William Gilchrist, clerc d'avoué; Cecil Young Spearing, commis; et Alice Maud Elliott, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Richard Credicott, Wiliam Gilchrist et William Bridges Livett.

Siège social:—Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acquérir, vendre, louer, importer, exporter et autrement commercer en gros et en détail, en machinerie, outils, appareils, accessoires, inventions électriques, mécaniques et autres contribuant à la production et l'utilisation de l'électricité pour la lumière, le pouvoir, la chaleur ou le transport; (*b*) Demander, acheter ou autrement acquérir tout brevet, licence, concession et autre chose semblable, conférant tout droit exclusif ou non, et limité, ou tout secret et autre information sur toute invention qui peut paraître capable d'être utilisée pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraîre propre à favoriser la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou octroyer des licences concernant les droits de propriété et l'information ainsi acquise ou autrement faisant l'affaire de la compagnie; (*c*) Entrer en société ou en tout arrangement pour le partage des actions, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions mutuelles ou autrement, avec toute personne ou compagnie faisant toute affaire ou transaction ou engagée ou sur le point de s'engager dans toute affaire ou transaction que la compagnie est autorisée à faire, et de prendre ou autrement acquérir des actions et des valeurs de toute telle compagnie et vendre, détenir, faire une nouvelle émission avec ou sans garantie, ou autrement en faire le commerce; (*d*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de la compagnie; (*e*) Acquérir, détenir, hypothéquer, vendre, transporter et disposer de toute propriété réelle et personnelle nécessaire ou requise pour les fins de l'entreprise de la compagnie où quelques-unes en particulier; (*f*) Emprunter où prélever ou garantir le paiement d'argent de la manière que la compagnie jugera convenable et en particulier par l'émission de débentures ou actions-débentures, perpétuelles ou autrement, imposées sur toutes ou quelques-unes des propriétés de la compagnie actuelles et futures, y compris le capital non appelé et racheter et payer aucune de ces garanties. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE GILBERT (Limitée).

Constituée en corporation le 2 octobre 1908. - - Montant du capital-actions, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Gilbert, manufacturier; Hypolite Castonguay, contremaître; Edouard Lambert, mécanicien; Wilfrid Gilbert, ouvrier; Arthur Camirand, ouvrier; Albert Bergeron, ouvrier; Henri Bergeron, ouvrier; Napoléon Descormiers, ouvrier; Joseph Audette, ouvrier; Joseph Bilodeau, ouvrier; William Pouliot, entrepreneur; Onésiphore Lecompte, ouvrier; Joseph Bonneau, aîné, ouvrier; Elphège Chicoine, médecin, et Adélard Grégoire, ouvrier, tous d'Israëli, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Gilbert, Hypolite Castonguay et Elphège Chicoine.

Siège social:—Village d'Israëli, Qué.

Objets de la compagnie:—Faire en général le commerce de manufacturiers, et plus particulièrement fabriquer des boîtes à beurre et à fromage, boîtes d'emballage et barils, faire le commerce de bois en général et fabriquer et vendre des articles dont le bois fait partie, construire et opérer tous travaux publics, améliorations et moulins nécessaires pour la fabrique ci-dessus mentionnée, acheter, vendre ou louer toutes les choses y ayant rapport, acheter, louer et développer des pouvoirs hydrauliques pour les fins de la compagnie seulement, acquérir, posséder, louer, détenir et opérer des terres, limites à bois et licences, propriété mobilière et immobilière et droits de brevet et réclamations, nécessaires pour les fins de la compagnie ci-dessus mentionnée, et les vendre, louer ou autrement en disposer en tout ou en partie, construire, louer, posséder et mettre en opération des voies d'évitement de chemin de fer sur les propriétés acquises par la compagnie, acquérir, construire ou louer des docks et quais ainsi que des chaussées ou autres travaux nécessaires pour les fins ci-dessus de la compagnie, emprunter de l'argent au moyen d'obligations ou autrement, s'amalgamer avec d'autres compagnies. La compagnie pourra exercer son industrie par toute la Puissance du Canada ou ailleurs.

LA POLYCLINIQUE DE MONTREAL (Limitée).

"THE MONTREAL POLYCLINIC" (Limited).

Constituée en corporation le 2 octobre 1908. - Montant du capital-actions, $18,000.

Nombre des actions, 180.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—J. A. Handfield, Aimé Handfield, J. W. Meunier, J. E. Dion, H. Ethier, J. M. Longtin, J. B. Prince, L. Verschelden, Donat Handfield, J. L. H. Martel, et J. A. Rousse, tous médecins de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Ville de Saint-Louis, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire et diriger une maternité catholique et autres hôpitaux, dispensaires médicaux et chirurgicaux; (*b*) Faire le commerce de gros et de détail de produits pharmaceutiques ou autres lignes spéciales "para-medical"; (*c*) Acquérir et vendre telle propriété immobilière qu'il peut être jugé nécessaire pour les fins de la compagnie; (*d*) Acquérir et continuer le commerce de la Pharmacie Handfield et du dispensaire connu sous le nom de "La Polyclinique de Montréal", dont la valeur est estimée à dix-huit mille dollars; (*c*) Transporter des actions seulement qu'aux practiciens licenciés de la province de Québec avec la permission d'au moins la majorité des actionnaires qui auront le droit de réserver pour eux-mêmes les dites actions sur paiement de leur valeur ou le prix auquel elles furent vendues. La compagnie pourra exercer son industrie par toute la Puissance du Canada ou ailleurs.

"STUART BROS." (Limited).

Constituée en corporation le 2 octobre 1908. - Montant du capital-actions, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel Robert Stuart, meunier; William Alexandre Stuart, meunier; Grace Lockhart Stuart, femme mariée et Elizabeth Ellen Stuart, femme mariée, tous de Mitchell, Ont., et James Albert Stuart, pharmacien, de New-Hamburg, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel Robert Stuart, William Alexandre Stuart et James Albert Stuart.

Siège social:—Ville de Mitchell, Ont.

Objets de la compagnie—Faire le commerce de propriétaires de moulins à farine et marchands de grains. La compagnie pourra exercer son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"WESTMOUNT PLUMBING AND HEATING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 6 octobre 1908 - Montant du capital-actions, $90,000.

Nombre des actions, 900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Wilfrid A. Rousseau, plombier; Joseph Giguère, ferblantier; Maurice Achille Cardinal, teneur de livres; John Joseph Meagher, avocat, et James Edouard Coulin, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Westmount, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Diriger un commerce général de plomberie, d'appareils de chauffage, d'ajustage, de couverture et de métal en feuille, et manufacturer, vendre, importer et trafiquer des fournitures de plomberie, chauffage, d'ingénieur, électriques, quincaillerie, fournitures métalliques et d'aqueducs; (2) Manufactu-

rer, acheter, vendre, louer, réparer, entreposer, faire le commerce d'automobiles, cycles, bicycles, tricycles, moteurs, machines, voitures et véhicules de tous genres et de tous articles et fournitures employés dans la construction et en rapport avec ces véhicules; (3) Faire le commerce d'entrepreneurs généraux, et dans ce but acquérir par achat, bail ou autrement, et détenir, se servir, améliorer, manufacturer, hypothéquer, louer, vendre et disposer et trafiquer des terres et bâtisses nécessaires pour les fins ci-dessus mentionnées, construire, faire des changements, améliorer, meubler et avoir des maisons à logements, entrepôts, fabriques, ateliers et autres bâtisses; (4) Payer toute propriété, droits ou privilèges acquis par ou pour services rendus à la dite compagnie par l'émission d'actions complètement acquittées et non imposables du capital-actions de la dite compagnie; (5) Acquérir par achat ou autrement, détenir ou posséder des obligations et actions du capital-actions d'autres compagnies dont les fins sont semblables à celles pour lesquelles cette compagnie a été constituée. La compagnie pourra exercer son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN FELTS" (Limited).

Constituée en corporation le 7 octobre 1908.—Montant du capital-actions, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Edouard Fabre Surveyer, avocat; Alexandre Chase-Casgrain, avocat; Joseph William Weldon, avocat; Errol Malcolm McDougall, avocat; Stephen, John LeHuray, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus mentionnés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce de manufacturiers et marchands de feutre, articles en feutre, tricots, articles en cuir et chaussures, et manufacturer vendre et trafiquer des articles et marchandises qu'il peut être avantageux de manufacturer, de vendre et de trafiquer au sujet de telles marchandises; (*b*) Acheter et acquérir, et posséder, détenir, hypothéquer, engager, vendre et émettre une seconde fois avec ou sans garantie des actions, débentures et obligations de toute fabrique ou autre corporation faisant un commerce semblable à celui de cette compagnie, et se fusionner avec toute compagnie en Canada constituée pour faire semblable commerce, et acquérir par achat, bail ou autrement, et administrer, opérer et gérer la propriété, entreprise et le commerce d'aucune corpoation semblable; (*c*)Emettre, distribuer et délivrer comme complètement acquittées et non imposables toutes actions, débentures ou autres garanties de cette compagnie en paiement ou partie de paiement de toute propriété, contrats, droits, actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie que cette compagnie peut acquérir pour les fins de son commerce et en paiement ou en partie de paiement des services rendus à la compagnie en rapport avec son organisation et commerce; (*d*) Développer et mettre en opération tout pouvoir d'eau et produire par tous moyens des forces électriques et électro-motrices ou autre agent similaire pour la production de la lumière, chaleur ou force motrice, pour les fins de la compagnie, avec pouvoir de vendre ou autrement disposer de tout surplus non utilisé et de le fournir pour les fins de lumière, chauffage ou force motrice à toute personne ou corporation à des conditions qui

peuvent être fixées (pourvu que les pouvoirs précités, lorsqu'ils devront être utilisés en dehors de la propriété de la compagnie, soient sujets à tous les règlements et conditions provinciaux et municipaux à ce sujet) ; (*e*) Demander, obtenir, enregistrer, obtenir par achat, bail ou autorisation royale, ou autrement acquérir et détenir, utiliser, posséder, opérer et introduire et vendre, assigner ou autrement disposer de toutes marques de commerce, raisons commerciales, droits d'invention, amélioration et procédés enregistrés ou autrement utiles au commerce de la compagnie, et employer, exercer, développer, accorder des permis en rapport avec ou autrement faire produire toutes telles marques d commerce, raisons commerciales et inventions, licences, procédés et autre chose semblable ou toute autre propriété ou droits; (*f*) Faire des conventions pour le partage des bénéfices, ou union d'intérêts, entreprise, commerce, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie engagée ou qui pourra s'engager dans tout commerce que cette compagnie est autorisée à faire et promouvoir ou aider à promouvoir, et devenir actionnaire dans telle compagnie et acheter ou autrement acquérir des actions et garanties de telle ou telles compagnies et de les détenir, vendre, hypothéquer, engager, émettre de nouveau avec ou sans garantie ou autrement les trafiquer; (*g*) Avancer de l'argent ou garantir des contrats ou autrement aider ou assister en toute manière toute compagnie dont les actions du capital-actions, débentures ou autres obligations sont détenues par la compagnie, et de faire tout acte ou chose pour la conservation et protection, amélioration ou augmentation de la valeur de telles actions, débentures ou autres obligations, et de manière à avancer de l'argent ou garantir les contrats ou autrement aider toute personne ou compagnie faisant affaire avec la compagnie ou lui devant; (*h*) Acquérir la clientèle, propriété, droits et actif et assumer les responsabilité de toute personne, société ou compagnie endettée envers la compagnie, ou transiger tout commerce similaire à celui que fait cette compagnie et de les payer en argent ou en actions ou garanties de cette compagnie ou autrement; (*i*) Accepter en paiement de tous travaux faits par cette compagnie, du capital, des actions, obligations, débentures ou autres garanties de toute autre compagnie; (*j*) Investir tout surplus des fonds de la compagnie dans l'achat ou le rachat de son propre capital ou actions ou garanties; (*k*) Vendre, louer ou autrement disposer de toutes les propriétés, actif et droits, en tout temps, possédés par la compagnie ou dont elle aura la jouissance comme une seule entreprise d'après telles clauses et conditions comme peut l'autoriser légalement un vote de pas moins des deux tiers des actionnaires présents à une assemblée générale spéciale de la compagnie dûment convoquée pour prendre en considération telle vente, bail ou autre disposition de la propriété ou actif de la compagnie; (*l*) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable, approprié ou propre à l'accomplissement de chacun ou plus des objets ici énumérés ou qui sera ou qui pourra en tout temps paraître nécessaire pour la protection ou le profit de la corporation soit comme détenteurs ou intéressés dans toute propriété, actions, obligations ou autre garanties. Cette compagnie pourra exercer son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE JORDAN STATION CANNING AND PACKING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 7 octobre 1908. Montant du capital-actions, $45,000. Nombre des actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la compagnie:—Christopher M. Honsberger, arboriculteur fruitier ; Alexandre Troup, arboriculteur fruitier; Nancy Troup, femme mariée; James Arthur Troup, arboriculteur fruitier; et William Edwin Troup, arboriculteur fruitier, tous de Louth, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Christopher M. Houseberger, Alexandre Troup et James Arthur Troup.

Siège social:—Village de Jordan-Station, Ont.

Objets de la compagnie:—Le commerce de mise en conserve et d'empaquetage. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"HENRY J. SIMS COMPANY" (LIMITED).

(Nouvelle constitution en corporation.)

Constituée en corporation le 9 octobre 1908. - Montant du capital-actions, $49,000.

Nombre des actions, 499.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Oscar Normandin, marchand; Alexandre Normandin, commis; Amable P. Grenier, commis; et Paul Colombani, commis, tous de Montréal, Qué.; et Henry J. Sims, marchand, d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Faire le commerce de chapeaux et fourrures, fabriquer des vêtements et articles en fourrures et les vendre, et pour ces fins acquérir le commerce de Henry J. Sims et Cie, et leur payer en conséquence la somme de quarante-neuf mille neuf cents piastres en actions acquittées de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MATAPEDIA LUMBER COMPANY" (LIMITED).

LA COMPAGNIE DE BOIS MATAPEDIA (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 9 octobre 1908. - Montant du capital-actions, $140,000.

Nombre des actions, 1,400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la compagnie:—Jean-Baptiste Napoléon Piché, marchand de bois; Odilon Napoléon Piché, marchand de bois; Joseph Napoléon Piché, marchand de bois; et Joseph Ludger Piché, télégraphiste, tous de Causapscal, Qué., et Ernest E. Piché, courtier, de Campbellton, N.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat ou autrement tenir, prendre à loyer, vendre ou autrement faire le commerce de terres à bois, limites à bois, bois debout, pouvoirs d'eau avec emplacement pour un moulin et autre propriété immobilière en général; (*b*) Acheter, vendre et faire le commerce de bois de tous genres et trafiquer et fabriquer du bois scié dans toutes ses lignes; (*c*) Eriger, acquérir, posséder et mettre en opération des moulins à planer et à scier, moulins à pulpe et à papier, et faire en général tout commerce similaire y ayant rapport; (*d*) Fabriquer des portes, châssis, auvents et en général tous les accessoires et déco-

rations de maisons, meubles de tous genres, manufacturer tous articles ou marchandises en bois, papier ou pulpe; (e(Construire, posséder, fréter et naviguer des barges, vaisseaux et bateaux à vapeur, et en général faire le commerce de transport et d'expédition pour les fins de la compagnie seulement; (f) Bâtir, acquérir, posséder et mettre en opération des moulins à blé et à farine et en vendre les produits; (g) Construire ou aider ou prendre part dans la construction, l'entretien ou amélioration de chemins, écluses, dock, jetées, quais, ponts ou autres travaux qui peuvent être nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie; (h) Faire le commerce d'entrepreneurs généraux; (i) Produire, développer et exploiter tels pouvoirs électriques et autres nécessaires ou utiles aux besoins de la compagnie; (j) Acheter, prendre à loyer ou autrement disposer de tous brevets, inventions et marques de commerce se rapportant ou s'appliquant aux fins de la compagnie; (k) Entreprendre, avec des intérêts communs ou faire tous autres arrangements pour le partage des bénéfices ou autrement avec toute personne faisant un commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée à faire; (l) Acquérir par achat, par bail ou autrement, et prendre (comme une seule entreprise) la propriété ou le commerce de toute personne semblable à celui pour lequel demande de lettres patente est ici faite, et émettre des actions payées ou débentures pour le paiement des dites actions en tout ou en partie; (m) Emprunter de l'argent pour les affaires de la compagnie et en encourir les responsabilités financières et commerciales par tout le Canada et ailleurs.

"VANDERHOOF-GUNN COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 9 octobre 1908. - Montant du capital-actions, $24,000.

Nombre des actions, 240.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Herbert Vanderhoof, journaliste; et Emily Hill Vanderhoof, femme mariée, tous deux de Wilmette, Ill., E.-U.A.; et Walter Elliott Gunn, éditeur; Bruce Williams Thompson, avocat; et James Nimmo Scott, comptable, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(a) Faire le commerce d'imprimeurs, d'éditeurs, de graveurs, lithograveurs, de clicheurs, ouvriers en électrotypie, photo-graveurs, graveurs sur bois et graveurs en tous genres, de médailleurs, relieurs, papetiers, fournisseurs d'articles d'éditeurs et de papetiers, de syndicats et généralement faire tout commerce semblable et faire toute autre chose se rapportant au commerce d'éditeurs ou d'imprimeurs; (b) Acheter, imprimer, publier, vendre et distribuer des journaux, des livres, registres, magazines et autres publications, et agir comme agents pour leur impression, publication et vente et de tous autres articles ou marchandises généralement vendus par des éditeurs et papetiers fabriqués sur commande par tout le Canada ou ailleurs; (c) Acheter, acquérir et prendre comme une seule exploitation le commerce de publicité actuellement établi en la cité de Winnipeg sous les noms et raison de "The Walter E. Gunn Company", qui publie le *Canada West,* magazine mensuel publié dans la dite cité de Winnipeg, et tout l'actif, droits, franchises, marques de commerce, droits d'enregistrement, dettes de livres et obligations du dit commerce et d'en continuer le même commerce; (d) Acquérir par achat ou autrement et disposer des droits d'enregistrement de tout livre,

musique, lithogravure, publication ou reproduction de gravure qui légalement peuvent être enregistrés; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et disposer de tous travaux littéraires ou scientifiques, traductions ou compositions, aussi bien que censurer des articles pour publication simultanée ou autrement; (*f*) Fabriquer, acheter, vendre ou autrement en disposer, d'impressions faites, installations, plaques, bases, caractères, matériel d'imprimerie ou toute autre machine ou installation pour l'usage du commerce d'imprimerie; (*g*) Faire demande, acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention ou marques de commerce; (*h*) Tenir une agence générale de nouvelles et vendre, obtenir et entreprendre toutes sortes de publicité et commerce de publicité; (*i*) Acheter et acquérir tout le commerce de semblable nature et vendre et acquérir tout intérêt et contrôle dans tout commerce de nature similaire, et acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie faisant un commerce semblable, et de les payer en argent, obligations ou actions payées de la compagnie; (*j*) Acquérir par achat, bail ou autrement et détenir telle propriété mobilière ou immobilière qui peuvent être jugées nécessaires et requises pour les fins du commerce de la compagnie, y compris travaux et ateliers, bâtisses, maisons et constructions, et les ériger et les construire, et au besoin les hypothéquer, engager, vendre ou en disposer; (*k*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'une partie pour telle considération que la compagnie jugera nécessaire; (*l*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire le commerce des affaires occasionnelles, propres à l'accomplissement des fins de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ALGONQUIN LUMBER COMPANY" (LIMITED)

Constituée en corporation le 21 octobre 1908— - Montant du capital-actions $48,000

Nombre des actions, 480.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la compagnie:—John Henry Maybee, marchand de bois; Milo Edgar Woodcock, marchand de bois, et William Sylvester Woodcock, marchand de bois, tous de Edwards, N.-Y., E. U. A., et Frederick Dennis Sullivan, marchand de bois, William Andrew Sullivan, marchand de bois, tous deux de Watertown, N.-Y., E. U. A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Village de Klock, Ont.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir et exploiter des limites à bois et autre propriété réelle et personnelle nécessaire ou utile pour des opérations de commerce de bois, les payer soit en argent ou en obligations ou actions de la compagnie ou partie d'une manière ou partie de l'autre, vendre ou autrement disposer de leurs produits, faire le commerce de marchands de bois et manufacturiers de bois dans toutes ses lignes, acquérir, construire et exploiter des moulins, quais, élévateurs, vaisseaux ou autres bateaux, et fabriquer, produire et employer l'électricité comme lumière, combustible ou force motrice pour les fins de la compagnie seulement, faire le commerce de marchands et commerçants généraux et acheter et vendre des marchandises, effets et articles comprenant billets, bois de corde, bois de sciage, bois à fuseau, bois à pulpe, pulpe et papier, et manufacturer ces articles, construire des tramways sur la propriété de la compagnie pour ses besoins; (2) Fournir la pension et le logement, vêtements et provisions et géné-

ralement tous articles à toutes personnes engagées pour et travaillant à tous travaux de la compagnie ou entreprendre la fourniture de ces articles; (3) Acquérir l'entreprise, l'actif ou propriété de toute personne, compagnie ou corporation, faisant maintenant un commerce semblable, et de les payer en argent, en obligations où actions de la dite compagnie, faire des avances d'argent aux clients ou autres faisant affaires avec la compagnie, garantir l'exécution de contrats dans lesquels cette compagnie est intéressée par toute corporation ou personne, et en général faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire tout ce qui est nécessaire au parfait accomplissement des objets pour lesquels cette compagnie est constituée. Cette compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ASBESTOS LAGGING AND INSULATOR COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Constituée en corporation le 21 octobre 1908 - - Montant du capital-actions, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Philippe Durocher, avocat; Alexandre Sampbell Calder, gérant; Calixte T. Jetté, huissier ; Oscar Gagnon, étudiant; et Edgar Réginald Parkins, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Philippe Durocher, Alexandre Campbell Calder et Edgar Reginald Parkins.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acheter, vendre, exercer le commerce d'amiante et de minerai d'amiante et tous autres produits semblables ou identiques; *(b)* Miner manufacturer, préparer pour le marché, mettre sur le marché et les vendre, et tous articles ou produits dans la fabrication ou composition desquels l'amiante y entre, y compris l'acquisition par achat, l'exploitation, la fabrication ou autrement de tous matériaux, fournitures et autres articles nécessaires ou utiles en rapport avec le commerce ici mentionné ou ailleurs; *(c)* Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toutes mines, droits de mines et terrains en Canada ou ailleurs, plus particulièrement l'amiante, et tous droits s'y rapportant, et de faire des recherches, explorer, travailler, administrer, exploiter et leur faire prendre de la valeur; (*d*) Extraire, fondre, affiner, préparer, amalgamer et préparer pour le marché, minerai, métal et substances minérales de tous genres; (*e*) Acheter, vendre, manufacturer et trafiquer mines, minerais, installations, machines, instruments, accommodations, provisions et autres choses nécessaires en rapport avec les travaux de mines ou aux hommes et autres employés de la compagnie; (*f*) Acquérir et détenir des actions dans toute compagnie faisant un commerce ou engagée dans une entreprise semblable à celle ci-dessus mentionnée. La compagnie exercera son industrie dans toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE RAILROAD TRACK GANGE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 21 octobre 1908 - Montant du capital-actions, $100,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Jules Desmarais, avocat; Louis Demers, avocat; Arsène Lavallée, avocat; Romuald Delfausse, avocat; et Joseph Laurent, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Jules Desmarais, Louis Demers et Joseph Laurent.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce de fabricants et marchands de toutes sortes de machineries, outils ou autres articles de même nature; (2) Acquérir par achat, bail ou autre titre, et tenir, manufacturer, prendre à bail ou autrement disposer du brevet d'invention communément connu sous le nom de "Automatic Track Gauge and Level", et de le payer en actions complètement acquittées et non imposables de la compagnie; (3) Entreprendre la fourniture ou exécution de tous travaux dans lesquels les machines de la compagnie où droit d'invention peuvent être nécessaires et faire tous actes et exercer tout commerce se rapprochant des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (4) Acquérir par achat, échange ou à autre titre légal et construire et opérer toutes fabriques, ateliers, magasins, maisons, bureaux et autres constructions nécessaires et utiles pour ses affaires, et autres propriétés mobilières, et immobilières nécessaires et utiles pour le transport des fins de la compagnie, et louer, vendre et disposer des mines; (5) Acheter ou autrement acquérir de toute compagnie ou personne et faire tout commerce similaire aux fins de cette compagnie de toutes terres, propriétés, bâtisses, droits d'invention, action, contrats et responsabilitées appartenant aux mêmes, et de les payer en actions complètement acquittées et non responsables, obligations, débentures ou autres garanties de la compagnie dont le paiement peut être garanti par hypothèque sur les propriétés immobilières de la compagnie; (6) Acheter, acquérir, détenir, vendre et disposer d'actions de toutes autres compagnies ayant des fins semblables à celles de la présente compagnie et de les payer en actions acquittées et non imposables de cette compagnie; (7) Vendre, louer où autrement disposer de son commerce, propriétés où entreprises où d'une partie pour telle considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures où garanties de toute autre compagnie pour des fins semblables et se fusionner avec toute autre compagnie semblable; (8) Payer toutes propriétés, droits ou choses requises par la compagnie ou services rendus à la compagnie en actions complètement acquittées et non imposables du capital de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CENTRAL GRAIN CO." (LIMITED).

Constituée en corporation le 22 octobre 1908 - Montant du capital-actions, $199,000.

Nombre d'actions, 1990.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Elmer Elsworth Hall, marchand de grain, Donald Morrisson, marchand de grain, Charles J. McFall, comptable, Charles Stewart Blanchard, avocat, et Stewart Murray Battram, avocat, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Elmer Elsworth Hall, Donald Morrison et Charles J. McFall.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce d'acheter, vendre, recevoir, nettoyer, commercer, entreposer, expédier, transporter, couper, broyer toutes espèces de grains et produits de la ferme et de leurs sous-produits, et faire tout commerce généralement transigé par les propriétaires d'élévateurs, entrepôts, moulins à moudre et à nettoyer et marchands de grains, farine et autres produits de toutes espèces; bâtir construire, acheter, acquérir, louer, équiper, vendre, hypothéquer, opérer ou autrement faire le commerce d'élévateurs, entrepôts, moulins à broyer et à nettoyer et propriétés de toutes sortes dans lesquelles les grains et autres produits sont manipulés, fabriqués, entreposés ou utilisés, et toutes installations, machines et équipement en usage dans ces bâtisses pour faire le commerce et agir comme agents, marchands à commission et courtiers pour toutes personne, personnes, société ou corporations pour et concernant les objets ci-dessus mentionnés; (*b*) Acheter, vendre, bâtir, équiper, entretenir, gérer et opérer des moulins à blé, à avoine roulée et autres moulins nécessaires pour faire la farine, la farine d'avoine et autres céréales et produits de grain et pour faire, acheter et vendre soit en gros ou en détail, la farine, farine d'avoine et autres articles provenant de grains où céréales, et posséder, vendre, louer, hypothéquer, transporter, améliorer et opérer des fabriques et bâtisses pour protéger et emmagasiner toutes sortes de marchandises qui peuvent provenir des où en rapport avec le grain ou céréales de tous genres, et acheter, vendre, commercer et trafiquer les produits des dits moulins ou fabriquer les dits grains ou céréales en tout genre de production et généralement tout genre de commerce s'y rapportant et nécessaire pour chacun ou tous les commerces précités; (*e*) Faire le commerce d'acheter, détenir et vendre des terres à bois et autres terres à bois et autres terres en fief ou autrement, et aussi du bois et des limites à bois par bail, licence ou autrement, et pour manufacturer, acheter et vendre des billots, du bois de service, du bois debout, et du bois de chauffage, et faire le commerce de bois dans toutes ses lignes, la construction de canaux et amélioration des petits canaux, rivières et généralement toutes telles choses s'y rapportant où qui peuvent aider à l'accomplissement des fins précitées, aussi ériger où acquérir par achat, bail où autrement, et opérer les moulins à scie, moulins à planer, et autres moulins pour la fabrication de tous articles en bois dans lesquels le bois entre pour une partie principale; (d) Faire le commerce de miner, acheter et vendre et commercer le charbon et le coke, acheter, louer, détenir, vendre ou disposer de houillères et mines de charbon et de louer ou sous-louer toute propriété de la compagnie pour le minage du charbon; (*e*) Bâtir, acquérir, posséder, affecter, naviguer et employer des vaisseaux à vapeur et autres industries, établir, acheter, entreprendre et opérer des chemins de fer, tramways où terres sous le contrôle ou appartenant à la compagnie, et autres travaux de transport nécessaires où convenables pour l'exécution des opérations de la compagnie, construire, changer, maintenir où améliorer tous entrepôts, docks, jetées, tramways, quais, élévateurs, entrepôts et autres bâtisses et travaux de tout genre nécessaires ou requis ou pouvant augmenter les intérêts de la compagnie, et en général faire telles autres choses qui peuvent être requises ou qui s'y rapportent pour aider à atteindre les fins précitées; (*f*) Acheter, acquérir, détenir, vendre, hypothéquer où disposer d'actions, obligations, actif ou débentures de toute autre corporation faisant un commerce semblable; (*g*) La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"JOHNSTON, BESNER, LANGLOIS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 22 octobre 1908 - Montant du capital-actions, $95.000.

Nombre des actions, 950.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Kenneth Roy Simpson, gérant; Henry Sinclair Johnston, teneur de livres; Henry Thomas Smith, sténographe; George Plaxton, solliciteur; et May Lillian Chambers, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Kenneth Roy Simpson, Henry Sinclair Johnston et Henry Thomas Smith.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce de paqueurs de viandes et de porc, bouchers en gros et en détail, entrepreneurs généraux de réfrigérateurs et de provisions, beurre, fromage, œufs, gibier, volailles, poissons, huile de graine de lin, et produits, épiceries, grain, fruits, liqueurs, et produits de la ferme et laiterie et marchandises, et pour les fins ci-dessus, élever, acheter, tuer et vendre et faire le commerce d'animaux vivants de toutes sortes et fabriquer tous genres de produits de la viande et de produits laitiers et tous articles requis en rapport à la fabrication, et la viande de ces derniers et autres commodités précitées; (*b*) Acheter, et acquérir le commerce fait jusqu'ici dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, par William John Johnston et Albert Bessner en société sous les noms de Johnston et Bessner et la clientèle, le commerce, baux des étaux de bouchers, dettes de livres, meubles et autres actifs de la dite société; (c) Entrer en société ou en arrangement pour le partage des bénéfices, union d'intérêt, corporation, risques communs, concessions réciproques ou autrement avec toutes personne, société ou corporation faisant ou engagée pour faire ou qui s'engagera dans tout commerce ou transaction que la compagnie est autorisée à faire ou dans lesquels elle est engagée, et prendre ou autrement acquérir tel commerce fait par telle personne où société ou corporation tel que dit précédemment et quoique la compagnie ait fait ou non de tels arrangements connus susdits à de telles conditions, y compris l'émission de capital, obligations et garanties de la compagnie comme il pourra en être convenu; (*d*) Prendre où autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de la compagnie, et vendre, détenir, émettre de nouveau avec ou sans garanties, ou autrement commencer avec les mines; (*e*) Acquérir, détenir, hypothéquer, vendre, transporter et disposer de toute propriété réelle et personnelle nécessaire où requise pour l'exécution de l'entreprise de la compagnie ou d'aucunes de ces parties. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"PIONEER LUMBER COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 22 octobre 1908. - Montant du capital-actions, $100.000.

Nombres des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Frederick Hawes Stoltze, marchand de bois; Clara Beatrice Stoltze; Wiles Hervey Pierce, comptable; et Ward Francis Senn, comptable, tous de St-Paul, Minn., E.U.A.; et Carl Robert Carlston, agent gérant, de Lethbridge, Alta.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Frederick Hawes Stoltze et Carl Robert Carlston.

Siège social:—Cité de Lethbridge, Alta.

Objets de la compagnie:—Faire le commerce de marchands de bois et manufacturiers, aussi le commerce de billots et de bois debout, aussi le commerce de marchands généraux comprenant matériaux et fournitures de bâtisses de tout genre aussi bien que de tous autres articles ou avantages du commerce général; aussi la fabrication de tous articles dont le bois est la matière première; aussi acquérir, posséder, louer, vendre, améliorer, gérer, opérer, hypothéquer et disposer de chacune et de tous genres de propriété réelle et personnelle utiles aux fins du commerce de la compagnie et s'approchant du but principal pour lequel la compagnie peut être constituée, y compris le capital, les actions ou obligations d'autres compagnies faisant un commerce semblable à celui pour lequel cette compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE SOREL LIGHT AND POWER COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 22 octobre 1908. - Montant du capital-actions, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur Edmond Pontbriand, entrepreneur; Louis Télesphore Trempe, épicier; Charles Omer Paradis, marchand; Oscar Paradis, marchand; et Marie-Louise Leclaire Pontbriand, épouse de Arthur Edmond Pontbriand, tous de Sorel, Qué.; et Joseph Godfroid Ouimet, inspecteur; Alice L'Espérance Ouimet, épouse de Joseph Godfroid Ouimet; et Odilon Létourneau, marchand, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Arthur Edmond Pontbriand, Louis Télesphore Trempe, Charles Omer Paradis et Joseph Godfroid Ouimet.

Siège social:—Cité de Sorel, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir et disposer de toute manière le gaz, l'électricité et autre source de chauffage, éclairage ou force motrice et tous genres d'appareils et fournitures employés à ce sujet, faire et disposer de tous sous-produits provenant de leur manufacture: Pourvu toujours que les droits et privilèges conférés par les présentes à cette compagnie pour produire l'énergie électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice quand elle aura à en faire la distribution en dehors de la propriété de la compagnie soient sujets à tous les règlements municipaux; (*b*) Apporter, acquérir par achat, bail ou autrement telle propriété qui peut être nécessaire aux fins du commerce de la compagnie, et construire, acheter ou louer, telles bâtisses, appareils, installations et machines qu'il peut être nécessaire d'avoir ou employer en rapport avec son commerce, et les vendre, louer ou autrement en disposer selon qu'on le jugera à propos; (*c*) Faire demande pour obtenir, enregistrer, louer, acquérir et détenir, ou pour vendre, louer et disposer et accorder des licences en rapport ou autrement faire produire tous brevets d'invention, améliorations ou procédés, marques de commerce, raisons commerciales, et toutes choses semblables nécessaires ou utiles pour chacune des fins de la compagnie; (*d*) Louer et opérer les travaux ou entreprises de toute personne ou corporation faisant ou autorisée à faire tout commerce ayant en vue les fins de la compagnie, et d'acquérir et détenir du capital ou des actions de toute corporation autorisée, et faire tout commerce semblable; (*e*) Emettre et distribuer, complètement payé, tout ou une partie du capital-actions de la compagnie en paiement de tout commerce, franchise, entreprise, propriété, droits, pouvoirs, privilèges, bail, licence, brevet, propriété immobilière, capital,

actif ou toute propriété ou droit que la compagnie peut légalement acquérir d'après sa charte; (*f*) Acquérir, louer, engager, hypothéquer, vendre, échanger ou autrement disposer des actions, capital, débentures ou garanties de ou de toute corporation semblable à celui de la compagnie; (*g*) Investir les argents de la compagnie de telle manière qu'il peut en être décidé de temps à autre par la compagnie, y compris le rachat de ses propres actions, obligations ou débentures; (*h*) Prélever et aider à prélever des argents pour aider au moyen de loyer, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres garanties ou autrement, toute corporation dont la compagnie détient des actions ou avec laquelle elle peut être en relations d'affaires, agir comme patron, agent, ou gérant, de toute telle corporation, et de garantir l'accomplissement de contrats par telle corporation et par toute personne ou personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*i*) Entrer en société ou en arrangement pour le partage des bénéfices ou union d'intérêt avec toute personne ou compagnie faisant ou engagée à faire et s'engager dans toute affaire ou transaction que la compagnie est autorisée à faire ou engagée à faire, et de faire des avances, garantir le contrat ou autrement aider telle personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions ou garanties de telle compagnie, et de vendre, détenir ou autrement en faire le commerce, le tout sujet aux prévisions de l'Acte des Compagnies; (*j*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets identiques à ceux de cette compagnie; (*k*) Vendre, échanger ou autrement disposer de la propriété et l'entreprise de la compagnie pour telle considération qu'elle jugera, et en particulier pour actions, débentures ou garanties dans toute compagnie faisant le même commerce, diviser entre les actionnaires de la compagnie du même genre, toute propriété de la compagnie, et en particulier, toutes actions, débentures ou garanties dans d'autres compagnies appartenant à la compagnie ou dont la compagnie a le pouvoir de disposer; (*l*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs de faire tout commerce propre au parfait accomplissement des vues pour lesquelles la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE JACOBS EXPLORATION COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 23 octobre 1908. Montant du capital-actions, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Jacob Abraham Jacobs, gentilhomme; Mortimer Barnet Davis, gentilhomme; Samuel William Jacobs, C.R.; Félix Lewis, secrétaire, et Alexander Morrison Reaper, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Jacob Abraham Jacobs, Mortimer Barnet et Samuel William Jacobs.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire des recherches, explorer, acheter, ou autrement acquérir et vendre, disposer et trafiquer des terres, mines, minéraux, minerais, droits et réclamations minières, et d'eau, et les intérêts s'y rapportant dans toutes les parties du monde, les développer, améliorer et travailler, rechercher, obtenir et prendre des informations quant aux mines, districts miniers, réclamations minières, droits d'eau et tous autres droits, réclamations et propriété, examiner, rechercher et s'assurer les titres de terrains, mines, minéraux, minerais, et mines ou autres droits et réclamations et les intérêts s'y rapportant dans toutes les par-

ties du monde, et de payer les honoraires. coûts, charges et dépenses d'argent, y compris des personnes et corporations, d'experts en mines, conseils légaux, et toutes personnes utiles ou supposées être utiles pour examiner, rechercher et explorer des terrains, mines, minéraux, minerais, droits de mines ou autres et réclamations ou dans l'examen, les recherches et l'acquisition de titres aux terrains, mines, minéraux, minerais, droits de mines et autres et réclamations ou les intérêts s'y rapportant, dans toutes les parties du monde, imprimer, publier, annoncer et faire distribuer des rapports, cartes, plans, prospectus et documents de toute sortes traitant ou supposant traiter des terrains, mines, minéraux, minerais et droits de mines ou autres, concessions et réclamations dans toute partie du monde ou à leur titre ou à l'organisation, les fins et objets de cette compagnie ou de toute autre compagnie; (2) Acquérir de temps en temps, par achat ou autrement, soit absolument ou conditionnellement et soit seul ou conjointement avec d'autres, concessions, dons, franc-alleu, baux, droits, claims, autorités et autres intérêts dans et sur des terrains ou autres propriétés de toutes description et les intérêts s'y rapportant et actions dans le capital-actions de corporations, possédant ou exploitant les mines dans toutes les parties du monde, y compris mines, travaux, bateaux, vaisseaux, tramways, lignes de télégraphe et téléphone, terrains, quais, docks, canaux, droits d'eau et routes, aqueducs, installations de lumière électrique et pouvoir moteur, carrières, forêts, puits, moulins, bâtisses, machines, exploitation de mines, de moulins, installations réunies et manufacturières d'après telles conditions et de telles manières qu'il peut être jugé sage et de trafiquer, vendre ou autrement en disposer; (3) Faire le trafic, acheter, vendre et disposer de minerais, minéraux, articles et marchandises et généralement faire le commerce d'une compagnie minière et commerciale dans toutes ses branches, dans toutes les parties du monde, faire le commerce et les affaires de maîtres de forge, propriétaires de houillères, mineurs, fondeurs, ingénieurs dans toutes leurs branches respectives, construire, établir et maintenir des chaussées, réservoirs, aqueducs, citernes, conduits, station de pompages, lits de filtration, lignes de tuyaux, coursiers, canaux et autres constructions nécessaires, appareils et accessoires requis pour l'exécution de chacune des opérations précitées et exécuter et faire tous autres travaux et choses nécessaires, utiles ou convenables pour obtenir, entreposer, vendre, livrer, mesurer et distribuer l'eau, la chaleur et la force motrice ou autrement pour les fins de la compagnie ou pour approvisionner, les cités et villes, d'eau, de lumière, de calorique et force motrice dans toutes les parties du monde; (4) Construire, acheter, licencier et exploiter des bateaux à vapeur, vaisseaux à voile et faire le commerce de transport et livraison de minerais, minéraux, métaux et marchandises; (5) Acheter ou autrement acquérir toute propriété foncière au Canada; (6) Développer les ressources, et faire produire, les terrains, bâtisses et droits pour le temps qu'ils appartiendront à la compagnie et de la manière qu'elle le jugera et en particulier au moyen de défrichement, drainage, clôture, plantation, bâtisses, améliorations, culture, élevage, mines, et en encourageant l'immigration par l'établissement de villes, villages et établissements; (7) Faire le commerce de cultivateurs, éleveurs, empaqueteurs de viande et de fruits, brasseurs, planteurs, mineurs, métallurgistes, propriétaires de carrières, briquetiers, constructeurs, entrepreneurs pour la construction de travaux publics et privés, marchands, importateurs, explorateurs, exportateurs, imprimeurs, éditeurs, constructeurs de navires, propriétaires de navires, et tout autres commerces qui peuvent être supposés augmenter la propriété de la compagnie; (8) Construire, exercer, supporter, maintenir, améliorer, diriger, travailler, opérer, contrôler et prendre la gérance de tramways, sur la propriété de la compagnie, entrepôts, havres, jetées, quais, canaux, réservoirs, embranchements, irrigations, réclamations, amélioration, égoûts et autres travaux publics ou privés; (9) Faire le commerce et transiger tout autre commerce et opérations presque sembla-

bles aux projets précités ou chacun d'eux; (10) Acquérir et prendre comme un tout complet, toute propriété ou tout commerce présent ou futur, appartenant à toute personne ou particulier ou compagnie, soit incorporée ou autrement et tous ou chacun des actifs et responsabilités de toutes personnes particulière ou compagnie soit constitué ou non et payer ses propriétaires ou propriétaires respectivements pour l'achat de tel commerce avec des actions du capital de la compagnie à être fourni; (11) Acquérir et prendre le commerce en tout ou en partie propriété et responsabilités de toutes personnes ou compagnie engagées dans tout commerce que la compagnie est autoriséee à faire ou en possession de propriété convenable pour les fins de cette compagnie; (12) Faire application, acheter ou autrement acquérir, tous brevets, brevets d'invention, permis, concessions et toute autre chose semblable conférant tout droit d'usage exclusif ou limité ou tout secret ou autre information, quant à toute invention qui pourrait être employée pour quelqu'une des fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait être de quelques utilité à cette compagnie et de se servir, exercer, développer, accorder des permis à leur sujet ou autrement faire produire la propriété, droits ou information ainsi acquis; (13) En général acheter, prendre à loyer ou en échange, engager ou autrement acquérir toute propriété réelle ou personnelle et tout droits ou privilèges que la compagnie peut juger nécessaires ou convenables pour les fins de son commerce et en particulier tous terrains, bâtisses, commodités, machines ou installation; (14) Emprunter ou prélever ou s'assurer le paiement d'argent de telle autre manière que la compagnie jugera à propos et en particulier par l'émission de débentures, chargées sur chacune ou toutes les propriétés de la compagnie pour le présent ou l'avenir, y compris son capital non appelé, et racheter ou payer telles garanties; (15) Récompenser toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre, en plaçant ou aidant à placer ou en garantissant le placement de chacune des actions du capital de la compagnie ou toutes débentures ou autres garanties de la compagnie pour ou au sujet de la formation ou promotion de la compagnie ou régie de ses affaires; (16) Emettre, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change, des connaissements, mandats débentures et autres objets négociables ou transférables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE D'ISRAELI CHROME MINE" (LIMITED).

Constituée en corporation le 28 octobre 1908. - Montant du capital-actions, $100,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant dee l'action, $10.

Membres de la corporation:—Joseph Octave Brousseau, marchand, de North-Hatley, Qué.; William Brault, manufacturier; Jacob Nicol, avocat; L. A. Bélanger, imprimeur; L. E. Coderre, marchand; et Edouard Boudreau, gentilhomme, tous de Sherbrooke, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Octave Brousseau, William Brault et Jacob Nicol.

Siège social:—Cité de Sherbrooke, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Miner, faire des recherches et percer pour l'extraction du fer chrome ou tout autre mineral ou métal soit au Canada ou ailleurs comme il peut être jugé nécessaire ou avantageux pour les fins de la compagnie;

(2) Acquérir par achat, bail ou autrement, un lot minier, mieux connu et désigné sous le n° 37, dans le 5e rang du township dee Garthby, maintenant la propriété de Joseph Octave Brousseau; (3) Construire, ériger, installer et mettre en opération toute machine nécessaire pour les travaux de la mine; (14) Construire, ériger ou acquérir toutes bâtisses requises pour les travaux de sa mine ou pour ses employés, et aménager des maisons de pension, des magasins, nécessaires pour les employés de la compagnie ; (5) Utiliser des tramways ou tous autres moyens de transport nécessaires pour les travaux de la mine ; (6) Bâtir des chaussées, des travaux hydrauliques, des pouvoirs à l'électricité, au gaz ou à vapeur nécessaires aux travaux de la mine, construire, bâtir des réservoirs et des drains nécessaires aux fins de cette compagnie seulement; (7) Aider au développement et organisation des mines et de toutes autres compagnies auxiliaires dans tout endroit en Canada et ailleurs, pour les fins d'opérations similaires à celle de cette compagnie; (8) Acheter ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière requise par cette compagnie pour ses affaires et hypothèquer, engager, vendre ou autrement aliéner ou disposer en tout ou en partie telle propriété à telles conditions jugées convenables; (9) Faire des arrangements pour le partage de bénéfices, union d'intérêts avec toute personne ou corporation faisant ou engagée dans un commerce ou transactions de même nature que ceux que cette compagnie est autorisée à faire ou à continuer; (10) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de cette compagnie, et vendre ou autrement disposer de l'entreprise ou d'une partie à telle considération que la compagnie jugera satisfaisante; (11) Souscrire ou prendre des actions dans toute autre compagnie organisée ou non par cette compagnie et dont les fins sont semblables à celle de cette compagnie; (12) Emettre et remettre comme actions payées, des actions du capital de cette compagnie, en compensation de papiers négociables, droits, intérêts ou toute autre propriété achetée ou acquise et en paiement de travaux faits, garanties données ou promises et services rendus dans les intérêts de la compagnie, comprenant les services rendus par les formateurs de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 30 octobre 1908, à la

"NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA" (Limited).

Subdivisant et réorganisant le capital-actions de la dite compagnie comme suit, savoir:—Dix-neuf mille cinq cents actions du capital-actions de "The National Drug and Chemical Company of Canada (Limited)", de la valeur au pair de cent dollars chacune, sont subdivisées en quatre cent mille actions de la valeur au pair de une livre sterling chacune ou quatre dollars et quatre-vingt-cinq cents chacune.

Lettres patentes supplémentaires émises le 25 janvier 1909, à la

"NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA" (Limited).

Confirmant le règlement 12 de la dite compagnie passé le 23e jour de janvier 1909, amendant le règlement 11 de la dite compagnie qui a été dûment confirmée par des lettres patentes supplémentaires en date du 30 octobre 1908, comme suit, savoir:— (1) Que la clause 2, sous-article (*a*) du dit règlement n° 11, soit amendé en

substituant le mot "six" au mot "sept" dans la dite clause; 2. Que la clause 4 du dit règlement soit amendée en substituant les mots "dix pour cent" aux mots "cinq pour cent" où les mêmes mots se rencontrent deux fois dans la dite clause.

"THE CAMERAPHONE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 3 novembre 1908. - Montant du capital-actions, $12,000.

Nombre des actions, 120.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Freeman Ferrier Treleavan, étudiant en loi; Edith Heyes, sténographe; Bertha Folliott, sténographe; Florence Alice Sweet, sténographe; et John Copeland, comptable, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Freeman Ferrier Treleaven, Florence Alice Sweet, et John Copeland.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Etablir, gérer et faire le commerce de productions théâtrales, musicales et de vues animées, représentations, expositions et réceptions pour l'éducation, récréation et amusement du public; (2) Acquérir par achat, bail ou licence, détenir, se servir, trafiquer et disposer de machines, phones, appareils, inventions, accessoires de tout genre et description pour la continuation et la gérance du dit commerce; (3) Acquérir par achat, bail ou licence des biens réels et personnels et effets pour le dit commerce et bâtir, posséder, louer, détenir, employer et trafiquer et disposer de théâtres, salles de musique, maisons de jeux et endroits d'amusements publics; (4) S'engager dans et faire le commerce d'acheter, de vendre, de louer, d'accorder des licences, ou manufacturer des machines, phones, appareils, fournitures, inventions et accessoires de tout genre et description comme des accessoires et auxiliaires à l'exécution et gérance du dit commerce; (5) S'engager dans et faire le commerce de restaurateurs, marchands de tabac et cigares, propriétaires ou licenciés de machines à vendre automatiques, à peser et autres inventions pour l'usage de leurs patrons et clients; (6) Agir comme agents pour vendre, louer les machines, appareils, fournitures, inventions et accessoires pour les fins plus haut mentionnées et acquérir, agir comme agents, vendre, louer, affermer, faire le commerce, disposer de tout brevet nouveau qui pourrait servir ou être considéré profitable incidemment ou subsidiairement à l'entreprise et jouir, bénéficier de tous pouvoirs, privilèges et immunités d'impôts et faire toutes telles choses qui pourraient être jugées nécessaires pour les fins de l'entreprise. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CORNWALL BREWING COMPANY (LIMITED).

Constituée en corporation le 3 novembre 1908 - - Capital-actions, $140.000.

Nombre des actions, 1,400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frederick Schnaufer, marchand; et Henry J. Elliott, avocat, tous deux de Montréal, Qué.; Roderick John Pitt, marchand de Cornwall, Ont.; Emil Hartmann, ingénieur de Philadelphie, E.-U. d'Amérique; et John Lewis Bachofer, marchand, de Reading, Pen., E.-U. d'Amérique.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—La ville de Cornwall, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, acheter, ériger et mettre en opération des brasseries, des installations de brasseries et des réfrigérateurs et accessoires de toutes sortes; (*b*) Faire le commerce de brasseurs, de fabricants de malt, d'embouteilleurs, manufacturiers, négociants, agents et embouteilleurs de bière, porter, malt ou autres extraits; (*c*) Eriger, construire, développer ou autrement acquérir des pouvoirs pour la production de la force-vapeur ou hydraulique et des installations pour aucun des buts mentionnés, y compris la production du pouvoir et de la force électrique, se servir de ce pouvoir et d'en disposer le surplus; construire, maintenir et mettre en opération des chemins, tramways et de cours d'eau sur la propriété de la compagnie, le tout concernant toute ou chacune des fins ci-haut mentionnées. Pourvu, toutefois que les dits tels pouvoirs alors qu'exercés en dehors de la propriété de la dite compagnie, seront soumis à tout règlement et loi provincial et municipal passé à cet effet; (*d*) Acquérir des terrains, bâtisses et immeubles en général par aucun contrat légal ou titre, et utiliser louer et disposer d'iceux pour toutes fins déjà énoncées, y compris les résidences pour les serviteurs, employés et agents, établir, acquérir ou opérer des installations pour l'éclairage, la force motrice et le chauffage nécessaires aux telles fins; (*e*) Passer des contrats avec des personnes, corporations, municipalités, compagnies ou des sociétés publiques ou privées pour l'avancement d'aucun des projets ci-énoncés, y compris le droit d'acquérir des propriétés pour du capital payé de la compagnie ou autres considérations bonnes et légales; (*f*) Acheter ou autrement acquérir toute action ou intérêt, ou le tout ou aucune partie du commerce, clientèle ou l'actif de toute personne, société ou compagnie faisant des affaires semblables aux objets de la dite compagnie et assumer les engagements et obligations de telles personne, société ou compagnie, et continuer, conduire et liquider toute affaire ainsi acquise, et passer et mettre à effet tout contrat et entente avec aucune telles personne, société ou compagnie, dans le but de fusionner ou faire un travail d'ensemble, de coopération et de divisioin de profits, assistance mutuelle ou autrement et accepter comme considération pour aucun des dits contrat ou entente, toute action, débenture et garantie d'aucune compagnie; (*g*) Se fusionner et s'unir à aucune autre compagnie de même nature; (*h*) Agir comme les agents d'aucune telle compagnie, société ou personne faisant les mêmes affaires; (*i*) Acheter ou autrement acquérir et obtenir protection provisoire ou autre ou licence pour toute invention, brevet, marque de commerce, ou autre, dessins ou droits d'auteur qui paraîtront être à l'avantage ou utiles à la compagnie, et vendre, en accorder le droit exclusif ou autres licences ou en disposer autrement; (*j*) Demander de souscrire, accepter, posséder et disposer d'aucune action, débenture ou garantie d'aucune compagnie ou corporation faisant des affaires similaires à celles que cette compagnie est autorisée à transiger; (*k*) Payer en deniers pour les services rendus, les propriétés ou droits acquis par la compagnie de telle manière qu'il sera jugé raisonnable, et surtout, par l'émission, par la compagnie, d'actions ou de garanties payées ou en partie payées; (*l*) Vendre, transférer ou disposer du tout ou d'aucune partie du dit commerce ou entreprise de la compagnie à aucune autre compagnie (qu'elle ait originé par celle-ci ou non), ou à aucune autre personne, société ou compagnie, et accomplir comme compensation de la dite vente, transfert ou disposition, toute action, débenture, obligations, garanties de telle dite compagnie. La compagnie exercera son indus-
Coulin et Ralph Burnett.

"THE GENERAL FIREPROOFING AND CONSTRUCTION COMPANY OF CANADA" (Limited).

Constitutée en corporation le 3 novembre 1908 - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Albert Duclos, C. R.; William Langley Bond, avocat; James Edouard Coulin, avocat, et Relph Burnett, étudiant en loi, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Langley Bond, James Edouard Coulin et Ralph Burnett.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Conduire les affaires d'entrepreneurs en général, manufacturer et commercer dans les matériaux d'entrepreneurs et à l'épreuve du feu; (*b*) Conclure des contrats, construire, faire des travaux publics et privés et d'investir, d'acquérir et de tenir des bons, débentures et des actions d'autres compagnies ayant des objets similaires à ceux sur lesquels cette compagnie est constituée ou de s'amalgamer avec toute telle ocmpagnie; (*c*) Payer pour toute propriété, droits ou privilèges acquis ou pour les services rendus par telle compagnie par l'émission d'actions payées et non assessables sur le capital de la dite compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CRYSTAL ICE COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 11 novembre 1908 - - Capital-actions, $100,000

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Wilson, marchand; Joseph J. Westgate, manufacturier, et Frederick W. Hibbard, avocat, tous de Westmount, Qué.; et Joseph A. Mackay, courtier; et Louis Boyer, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—1. Acheter, vendre, manufacturer, scier, emmagasiner, expédier et faire la distribution de la glace et autres substances réfrigérantes, et faire le commerce de machineries et d'outils pour scier, récolter, manufacturer, emmagasiner et distribuer la glace; de faire le commerce de marchands de glace en général et comme principal et comme agent; 2. De faire commerce d'agents de maison d'entrepôt, d'emmagasinage à froid, de livraison et d'expéditeurs à commission; 3. Louer, acquérir, posséder et vendre ou autrement disposer de biens-meubles et immeubles au sujet de la dite branche de commerce, y compris des entrepôts, quais, voies de garage, barges, remorqueurs, bateaux, wagons, le local et le matériel roulant nécessaire ou utile pour la dite exploitation; 4. De faire tout autre commerce qui touche ou s'allie à ce dernier, soit pour manufacturer ou qui autrement

peut convenablement se faire concernant le commerce ci-haut mentionné; 5. De louer ou acheter ou autrement acquérir et louer ou vendre ou autrement se servir d'inventions patentées, de droits de patente, permis, marques de commerce, procédés, récipés d'amélioration concernant le dit commerce; 6. D'emprunter de l'argent sur billets, hypothèques, reçus d'entrepôts, titres de propriétés ou autres garanties de la compagnie et de faire des avancés en argent sur des dites telles sécurités; 7. D'acquérir tout autre commerce de la même nature et de même caractère que la compagnie est autorisée à exploiter, sa clientèle et son actif, le paiement desquels devant être sujet aux conditions imposées à la compagnie, par des actions payées en bons de la compagnie ou autrement tel qu'il pourra lui agréer; 8. D'entrer en négociations pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, entreprise conjointe ou concession avec aucune personne ou compagnie faisant ou engagée dans toutes telles affaires que cette compagnie est autorisée à transiger, ou d'assumer ou autrement acquérir des actions ou des garanties dans telle compagnie et de détenir, d'émettre de nouvelles obligations avec ou sans garanties dans telle compagnie; 9 D'émettre, remettre et distribuer comme capital payé des actions du capital de la compagnie en paiement ou partie de paiement ou comme garantie pour le paiement d'aucune franchise d'affaires, d'entreprise, de droits de propriétés, de pouvoir, de bail, licence, immeubles et autres propriétés que la compagnie peut légalement acquérir; 10 Emettre, vendre et distribuer, comme actions payées, des actions de la compagnie présente incorporée, pour services rendus tant professionnels qu'autrement, et par les promoteurs de la compagnie, pouvoir que les directeurs aient en premier lieu été expressément autorisés à ce faire par une loi passée à cet effet et sanctionnée par un vote de pas moins des deux-tiers en valeur, des actionnaires présents en personne ou par procuration à une assemblée générale de la compagnie convoquée pour la prise en considération de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 11 novembre 1908, à la

"CANADIAN LOGGING TOOL COMPANY" (LIMITED).

A l'effet de porter le capital de la dite compagnie de $15,000 à $40,000, par addition de 500 actions de $50 à son capital actuel.

"H. VINEBERG AND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 13 novembre 1908 - - Capital-actions, $250,000.

Nombres des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Harris Vineberg, marchand; Isidore Cohen, marchand; Alan Judah Hart, marchand; Abraham Kébulon Cohen, marchand; et Samuel William Jacobs, C.R., tous de Montréal, Qué.

Premieurs directeurs ou directeurs provisoires:—Harris Vineberg, Isidore Cohen et Alan Judah Hart.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie et le commerce de manufacturiers et de négociants en vêtements de toutes sortes et descriptions; (2) Commercer

dans les merceries, soies, satins, fournitures de tailleurs, tissus de toutes sortes, étoffes en drap ou coton et faire le commerce de tailleurs, confectionneurs et drapiers; (3) Exercer l'industrie d'aucun autre commerce similaire, soit manufacturier ou autre, compatibles avec les pouvoirs ci-dessus nommés, que la compagnie pourra juger être de son ressort; (4) Acquérir et prendre possession, comme en pleine activité, le commerce que se fait actuellement dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, sous la raison sociale H. Vineberg & Co., et tout l'actif et obligations de propriétaire de tel commerce et payer pour iceux en capital-actions de la future corporation; (5) Acquérir, entreprendre le tout ou aucune partie du dit commerce, propriétés, et obligations de toute personne ou compagnie faisant le commerce que cette compagnie est autorisée à faire et posséder des propriétés convenables pour les dites fins de la compagnie; (6) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, marques de commerce, licences et autres objets semblables, y compris le droit exclusif ou non-exclusif ou limité quant au pouvoir de s'en servir, ou tout secret ou autres informations touchant toute invention dont la compagnie pourra se servir pour ces dites fins, ou dont l'acquisition pourra être considérée comme de quelques profits, et de se servir, exploiter, développer, accorder des licences ou autrement porter au capital les propriétés, droits ou informations ainsi acquis; (7) Acheter généralement, prendre à bail ou échanger, louer ou autrement acquérir toute propriété, meuble ou immeuble et tous droits et privilèges que la compagnie pourra juger nécessaires pour les dites fins de son commerce, et en particulier, toute terre, bâtiments, droits de propriétés, machineries, installations et fonds de commerce; (8) Acquérir, détenir des actions dans toute autre compagnie ayant un objet semblable à la susdite compagnie; (9) Rémunérer toutes personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre pour avoir placé ou aider à placer ou garantir le placement d'actions du capital de la compagnie, ou débentures ou autres garanties ou au sujet de la formation, l'avancement de la compagnie ou la manière de conduire les affaires; (10) Faire, accepter, endosser, escompter et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats, obligations et autres effets négociables ou transférables; (11) Adopter tels moyens que la compagnie jugera à propos pour faire connaître ses produits et en particulier annoncer dans les journaux, expédier des circulaires, acheter et exhiber des objets d'art ou attrayants et publics des livres et revues; (12) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, hypothéquer, disposer, porter à son compte ou autrement trafiquer avec toute ou aucune partie des propriétés et droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"INVESTMENT TRUST COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 13 novembre 1908 - - Capital-actions, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George V. Cousins, étudiant; C. G. Heward, étudiant; A. J. Nesbitt, comptable; et Archibald Christmas, marchand, tous de Montréal, Qué.; et Godfrey J. Artz, comptable, d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Souscrire pour, acheter ou autrement acquérir et détenir comme principal ou agent ou absolument comme possesseur ou comme tels par garanties collatérales, et échanger, engager, vendre ou autrement disposer d'actions du capital d'aucune banque ou compagnie ou corporation ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, et échanger, engager, vendre des bons, obligations ou autres garanties du gouvernement du Canada ou du gouvernement d'aucune province du Canada ou d'aucun gouvernement étranger ou d'aucune corporation municipale ou compagnie transigeant le même genre d'affaires que cette compagnie est autorisée à faire ; (2) Acheter ou autrement acquérir, posséder et vendre ou autrement disposer de propriétés, biens meubles et immeubles; (3) Agrandir ou développer ou aider à l'agrandissement ou développement de toute compagnie ou société; (4) Agir généralement comme agents ou procureurs pour transiger des affaires, gérer des successions, vendre des propriétés, placer des argents et en effectuer la rentrée, recevoir les rentes, intérêts, dividendes, hypothèques, bons, billets et autres garanties; agir comme agents pour les fins d'enregistrement, d'émission et de contresignant de transferts, certificats d'actions, bons, obligations ou autres de toute association ou corporation municipale ou autres, recevoir et gérer tout fonds d'amortissement comme ci-dessus, dans tels termes et conditions qui pourront être agréés et de garantir le paiement de telles obligations, actions, ou autres sécurités ou les intérêts sur iceux; (5) Exercer le métier d'agents d'investissements et entreprendre et conduire tout autre commerce de nature semblable que la compagnie pourra juger à propos de conduire au sujet des dits objets qu'elle est autorisée à transiger; (6) Accepter, satisfaire et mettre à exécution les conditions de tout dépôt confié à la compagnie par aucune personne ou personnes, ou corporations ou par aucune cour de justice dans telles conditions qui seront agréées et approuvées par aucune cour, recevoir, accepter, détenir et gérer toute succession ou propriété meubles et immeubles qui pourraient être confiés à la compagnie de par son consentement sur chacun et aucun de ces dépôts; (7) Agir comme gardien de tout dépôt d'obligations, bons, hypothèques ou d'autres garanties émises sous l'autorité de la loi par aucune corporation municipale ou autres; posséder des propriétés portant hypothèques ou en garde comme nantissement pour le paiement de telles obligations, bons, hypothèques ou autres garanties et commercer avec telles propriétés selon les fins de la dite compagnie; (8) De temps en temps faire demande pour acheter et acquérir par voie d'assignation, de transfert ou autrement et exercer, étendre, jouir d'aucune loi, statut, ordre, licence, pouvoir, crédit, franchise, concession, droit ou privilège qu'aucun gouvernement, ou corporation municipale ou locale ou tout autre corps publiques peut avoir le droit de décréter, passer ou accorder, et s'approprier du capital-actions de la compagnie, bons, actif, et solder et acquitter les dépenses nécessaires, obligations qui en découlent; (9) Soumissionner, acheter ou autrement acquérir tout brevet, brevet d'invention, permis, licence, bail, concession et autres semblables accordant le privilège d'un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir d'aucune information secrète concernant le bénéfice de la dite compagnie, et se servir, mettre en pratique, développer ou accorder des permis ou autrement faire profiter, la propriété, les droits ou connaissances ainsi acquises; (10) Construire, maintenir et gérer ou louer des bâtisses et bâtiments capables de recevoir et d'emmagasiner des biens meubles de toutes sortes; agir comme agents, consignataires, dépositaires, et accepter en dépôt et en avoir la garde, toutes sortes de propriétés personnelles et dans toutes conditions qui auront été convenues; (11) Recevoir, détenir, remplir tous les devoirs de receveur, fidéicommissaires, procureurs, fidéicommissaires pour le bénéfice des créanciers, liquidateurs, exécuteurs testamentaires, administrateurs et curateurs pour des successions insolvables, et pour administrer, gérer, clore, régler les affaires de successions, personnes, sociétés, associations ou corps incorporés et toutes autres

choses incidentes aux dites fins; (12) Faire des recherches, rapports et garantir le titre de toute propriété, logements, meubles par destination ou la légalité de l'émission d'obligations et débentures ou autres garanties de toute corporatoin autorisée par la loi, ou émettre des obligations, débentures ou autres valeurs de toute maison de commerce, entreprises et généralement, de tout actif, propriétés ou droits; (13) Vendre, prendre à bail ou autrement disposer de la propriété et l'entreprise d'une compagnie, ou d'aucune partie d'icelle pour telles considérations que la compagnie jugera à propos d'accepter et en particulier, des actions, débentures, obligations ou autre garantie de toute autre compagnie; (14) Faire que la compagnie soit enregistrée et reconnue selon les lois de pays étrangers, nommer des personnes pour l'y représenter et accepter des émoluments de ou pour la compagnie en raison de procès ou poursuites; (15) Conclure des arrangements pour le partage de profits ou pour une fusion d'intérêts avec toute personne ou compagnie actuellement ou qui plus tard pourraient faire le même commerce que cette compagnie est autorisée à faire et prendre ou autrement acquérir des actions et sécurités dans toute telle compagnie, et vendre, détenir ou faire de nouvelles émissions, avec ou sans garanties ou autrement trafiquer sur ces valeurs; (16) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables, et acheter, prendre à bail ou autrement acquérir tout commerce aux fins semblables; (17) L'objet et le but de la compagnie est de temps en temps exercer l'un ou plusieurs des pouvoirs ci-haut énumérés, et elle pourra exercer ces mêmes pouvoirs en pays étrangers; elle pourra avoir un ou plusieurs bureaux, garder ses livres en dehors de la province de Québec, excepté tel qu'il pourra autrement être pourvu par les lois de la dite province; (18) Remplir, faire, accepter, endosser, escompter et effectuer des billets promissoires, lettres de change ou toute autre valeur négociable et transférable; (19) Passer toutes lois nécessaires pour l'entreprise, la mise en action et l'accomplissement de tout commerce que la compagnie est autorisée à entreprendre, et pour tous ces services, devoirs et charges, faire payer, percevoir et recevoir toute rémunération légale et coutumière, frais et déboursés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN NATIONAL BUREAU OF BREEDING" (LIMITED).

Constituée en corporation le 16 novembre 1908. - - Capital-actions, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Francis Ryan, gérant; Donat Raymond, gérant; Andrew Shearer, marchand; et Donald H. Loynachan, agent, tous de Montréal, Qué.; et Arthur Wellsley Powell, agent, d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Améliorer la race des chevaux; (*b*) Acheter, prendre à bail, acquérir, vendre et faire le commerce des chevaux et leur produit; (*c*) Adopter des voies et moyens de fournir et développer des chevaux de remonte pour une réserve de cavalerie impériale; (*d*) Fonder et maintenir un bureau d'imprimerie et de publication pour l'impression, la distribution et la vente de pamphlets et brochures traitant des affaires et des intérêts de la compagnie; (*e*) Conclure des arrangements et obtenir des prix ou autrement d'autres récompenses dans les expositions agricoles, exhibitions de chevaux et autres; (*f*) Acquérir des terrains.

bâtiments et des immeubles en général par aucun contrat légal, et de se servir, prendre à bail et disposer d'eux pour aucune et toutes fins ci-dessus nommées, y compris les habitations pour les serviteurs, employés et agents de la compagnie; établir, fournir et mettre en opération des installations de lumière, de pouvoir et de chauffage, et leurs accessoires pour les fins susdites; (*g*) Conclure des contrats légaux avec des personnes, corporations, municipalités, compagnies, corps publics ou privés, pour l'avancement d'aucune ou de toutes des dites fins, y compris le droit d'acquérir des propriétés pour du capital-actions acquitté, de la compagnie ou autres considérations bonnes et légales; (*h*) S'unir et se fusionner avec toute autre société semblable; (*i*) Acheter ou autrement acquérir et obtenir protection provisoire ou autre et licence concernant toute invention, patente, marque de commerce ou non, dessin, droits d'auteur qui pourraient sembler avantageux ou utiles à la compagnie, et vendre, accorder les droits exclusifs ou autres privilèges ou autrement exploiter la dite industrie; (*k*) Soumissionner pour, souscrire, accepter, détenir ou disposer d'aucune action, débentures ou garantie d'aucune compagnie ou corporation exerçant une industrie semblable à celle susdite; (*l*) Payer en deniers pour tout service rendu, ou propriété et droits acquis pour la compagnie de telle manière qu'il sera jugé à propos et en particulier par l'émission d'actions ou de garanties de la dite compagnie considérées comme pleinement ou en partie acquittées; (m) Vendre, faire le transfert ou disposer de toute ou aucune partie des affaires de la compagnie ou de ses entreprises, à aucune autre compagnie (lancée par celle-ci ou non) ou personne, société ou corporation et accepter en considération des telles ventes, transferts et placements, toute action, débenture, obligation ou garanties de toute autre compagnie. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

"BAIE ST. PAUL LUMBER COMPANY" (Limited.)

Constituée en corporation le 17 novembre 1908. - - Capital-actions, $175,000.

Nombre des actions, 1,750.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John B. Coughlin, commerçant de bois, de White Lake-Corners, N.-Y., E.-U.A.; Francis K. Kernan, conseil en loi, de Utica, N.-Y., E.-U.A.; et Charles Edmond Taschereau, notaire public; J. Philéas Cantin, notaire public; et Lawrence Arthur Cannon, avocat, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Baie Saint-Paul, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, détenir, exploiter, vendre, échanger, prendre à bail ou autrement faire le trafic d'immeubles en toute propriété, de terres à bois, limites de bois, licences et droits de bois; (*b*) Vendre, acheter, prendre à bail, manufacturer, trafiquer et commercer dans le bois, l'écorce, la pulpe, bois de pulpe et tous ses dérivatifs, acheter, vendre, soumissionner et disposer de tous ces dits produits; (*c*) Acheter, vendre, prendre à bail, posséder et exploiter des pouvoirs d'eau, droits riverains, des installations de pouvoirs à vapeur, électriques, scieries et se servir des dits pouvoirs pour conduire les affaires de la compa-

gnie;(*d*) Acquérir la clientèle, droits, actions, commerce et propriété d'aucune personne, société, association ou corporation faisant un commerce semblable aux fins de la dite compagnie, et payer en deniers, les actions de cette compagnie, obligations ou autres, et détenir et disposer en aucune manière de toutes ou d'aucune partie des propriétés ainsi acquises ou conduire et exploiter de manière légale, le tout ou aucune partie du commerce acquis, et exercer tous les pouvoirs nécessaires pour conduire et gérer le dit commerce; (*e*) Prendre, acquérir, détenir, posséder, louer, prendre à bail, vendre, échanger, hypothéquer, améliorer, développer et autrement trafiquer et disposer d'aucune et toute propriété, meuble et immeuble de tous nom, nature et description pouvant être utilisés dans le commerce ou entreprise de la dite compagnie; (*f*) Posséder, construire, acheter, vendre, prendre à bail et exploiter des bateaux à vapeur, remorqueurs, barges ou autres vaisseaux, faire le commerce de transport en général entre tous ces endroits en Canada ou entre des endroits du Canada et des Etats-Unis d'Amérique; (*g*) Et généralement faire telles lois et posséder tels droits concernant les affaires et objets pour lesquels la compagnie a été constitutée qui sont en conformité avec les lois de tels pays qui les ont octroyées ou dans lesquels des affaires seront transigées. La compagnie exercera son industrie en Canada et ailleurs.

"BRAZILIAN ELECTRO STEEL AND SMELTING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 novembre 1908. - - Capital-actions, $10,000,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, clerc d'avocat; John Carscallen Sherry, avocat; et Robert Musgrave Coates, clerc d'avocat, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Traiter, fondre, affiner le minerai et autres substances au moyen de procédés électrolytiques ou de pouvoir électrique sous toute manière ou forme, et pour ces dites fins, ériger toute installation nécessaire, machineries et appareils, et acheter, vendre et autrement trafiquer de différentes sortes de minerais ou autres substances susceptibles d'être traitées par le procédé électrolytique et autres, vendre et trafiquer d'aucuns de leurs produits ou sous-produits; (*b*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, travailler, améliorer, maintenir et gérer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de houille, de sel, de fer et autres carrières, dépôts de minéraux et propriétés, et creuser, exhausser, broyer, louer, fondre, griller, essayer, analyser, réduire, fusionner, faire ou autrement traiter la houille, le coke, les minerais, métaux, glaises et minéraux, qu'ils appartiennent à la compagnie ou non et les rendre négociables, et vendre et autrement disposer des produits ci-haut ou d'aucune partie ou des intérêts y engagés et généralement faire les affaires d'une compagnie de mineurs, broyeurs, réducteurs et exploitateurs de carrières; (*c*) Acquérir par achats ou autrement détenir des terres, limites à bois ou licences, lots riverains, chutes d'eau, privilèges ou concessions ou pouvoirs

d'eau et les intérêts y investis et y élever des bâtisses, développer, cultiver, affermer, coloniser et autrement améliorer et utiliser les susdits, et hypothéquer, louer, vendre ou autrement trafiquer ou disposer des susdits; et généralement faire les affaires d'une compagnie de développement immobilière; et aider, assister, au moyen de primes, avances en deniers ou autrement, avec ou sans garanties, les colons ou ceux qui ont l'intention de coloniser aucune terre appartenant à la compagnie ou vendue par elle et généralement faire valoir ces terres comme lieux de colonisation; et établir des magasins pour la vente des épiceries, provisions et marchandises générales aux colons et futurs colons et autre sur les terres appartenant à ou vendues par la compagnie, ou dans le voisinage des dites terres et généralement exercer le commerce de magasiniers et de marchands; (*d*) Acquérir par bail, acheter ou autrement posséder des terres ou des intérêts ci-dessus, privilèges ou concessions riverains, pouvoirs d'eau et autres, et les utiliser et s'en servir pour la génération ou production de l'électricité, vapeur ou force pneumatique, hydraulique ou autre; et construire, acquérir par bail, acheter ou autrement posséder, conduire, maintenir des entreprises, installations, machineries, travaux et appareils pour la génération ou la production du pouvoir et de la force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre; aussi des lignes de fils métalliques, poteaux, tunnels, conduits souterrains, travaux et appareils pour l'emmagasinage, la distribution et transmission en dessous et sur terre du pouvoir ou force à vapeur, électrique, pneumatique, hydralique ou autre pour toutes fins qu'elles peuvent être utilisées; passer des contrats avec toute compagnie ou personne, d'après des conditions qui pourront être agréées, pour réunir les fils de la dite compagnie, poteaux, tunnels, conduites, travaux ou autres avec ceux de toutes telles autres compagnies ou personnes; et généralement exercer l'industrie de générateurs, producteurs et transmetteurs de pouvoirs ou force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autres; (*e*) Acquérir par bail, achat ou autrement des pouvoirs ou force motrice à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres, et utiliser, vendre, louer ou autrement en disposer et de tous pouvoirs ou forces motrices que la compagnie pourra produire; et exercer l'industrie d'une compagnie d'éclairage électrique, de chauffage et de force motrice dans toutes ses branches, et généralement fournir, acheter, louer ou autrement acquérir et construire, fonder, ériger, établir, mettre en opération, maintenir les travaux nécessaires, stations, locomotives, machineries, installations, câbles, fils métalliques, travaux, lignes télégraphiques, générateurs, accumulateurs, lampes, compteurs, transformateurs et autres appareils servant à la génération, l'accumulation, distribution, transmission, approvisionnement, l'usage et l'emploi de l'électricité, et produire, accumuler et distribuer l'électricité pour fournir la lumière électrique, la chaleur et la force motrice et pour des fins industrielles et autres; et entreprendre et passer des contrats pour l'éclairage des cités, villes, rues, édifices et autres endroits, et fournir la lumière électrique, la vapeur et la force motrice pour toutes fins publique ou privées; (*f*) Creuser des puits, des puits de mine, faire, construire, ériger et maintenir des réservoirs, aqueducs, citernes, écluses, conduits souterrains, tuyaux d'alimentation et autres, et exécuter et faire toutes autres choses nécessaires et convenable pour obtenir, emmagasiner, vendre, fournir, mesurer et distribuer l'eau pour la production, le maintien et le développement du pouvoir hydraulique, électrique ou autres, ou pour aucune des autres fins de la compagnie; (*g*) Construire, opérer des changements, travailler, contrôler et acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, et vendre, louer ou autrement disposer de tous travaux, conduites principales, machineries ou installations de tous genres ou description ou toute voie, chemin, pont, ou autres dont la compagnie jugera convenable de se servir ou autre en opération concernant les fins de la dite compagnie ou considéré comme devant lui profiter;

et acquérir des droits et privilèges pour tels travaux, conduites, machineries, installations, chemins, ponts, voies ou autres semblables; et gréer, maintenir en opération par le pouvoir électrique, hydraulique ou autres, toutes industries que industries que la compagnie jugera nécessaires et contribuer à assister ou autrement aider ou prendre part dans la construction, l'amélioration, le maintien, la gérance, la mise en opération ou le contrôle d'icelle; (*h*) Passer des contrats pour construire, exécuter, posséder et faire tous travaux de compagnie de construction en général ou d'entrepreneurs; (*i*) Faire le commerce de manufacturiers et commerçants de billots, bois, bois de construction, métaux; de tous articles dans lesquels entrent le bois ou le métal et toutes espèces de produits naturels et leurs sous-produits et faire les affaires de marchands généraux; (*j*) Construire, maintenir, changer, opérer sur les propriétés de la compagnie et pour les objets de la compagnie ou sur les propriétés sous le contrôle de la compagnie, des travaux publics et privés de toutes descriptions, réservoirs, écluses, arrugies, cours d'eau, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, piers, quais, bâtisses, usines, entrepôts d'estampillage et autres travaux et machineries, installations électriques et autres de toutes descriptions; (*k*) Faire toutes autres affaires, manufacturières ou autres, qui peuvent convenir aux objets de la dite compagnie ou qui soient semblables; (*l*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre et se rendre responsable de toutes ou d'aucune partie de l'actif, des affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations d'aucune personne, association ou compagnie faisant les mêmes affaires que telle compagnie est autorisée à transiger, ou de tous autres commerces semblables ou ayant des propriétés convenables aux objets de la dite compagnie; (*m*) De temps à autre soumissionner, acheter ou acquérir par moyens de dépôt de bilan, transfert ou autrement, et conduire, diriger et régler, licencier ou exercer le pouvoir, l'autorité, franchise, concession, droit ou privilège qu'aucun gouvernement ou autorité, suprême, municipale ou locale, ou aucune corporation ou autre corps public peut pouvoir émettre, faire ou accorder et payer, aider et contribuer pour obtenir les dites fins; (*n*) De temps en temps soumissionner, acheter ou acquérir par bilans, transfert ou autrement, et mettre en activité, exercer, jouir d'aucune loi, ordonnance, ordre, licence, pouvoir, autorité, franchise, concession, droit ou privilège qu'aucun gouvernement ou autorité, suprême, municipale ou locale, ou corporation ou autre corps public ait le pouvoir d'émettre ou accorder, et payer pour, aider à et contribuer à mettre icelles en vigueur; et approprier toute partie des actions de la compagnie, bons ou actifs pour en défrayer les dépenses nécessaires, etc.; (*o*) Prélever des fonds et aider à prélever des fonds, au moyen de bonis, prêts, promesses, endossements, garanties ou autrement pour d'autres compagnies dont cette compagnie détient du capital-actions ou avec qui elle peut être en relations d'affaires et agir comme employé, agent ou gérant de telles corporations et garantir l'exécution de leurs contrats ou de toute autre personne ou personnes avec qui cette ocmpagnie peut être en relations d'affaires; (*p*) Entrer en société ou faire tout arrangement pour diviser des porfits, des unions d'intérêts, coopérer dans des entreprises conjointes, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou personnes ou compagnie, actuellement engagées ou devant par la suite s'engager dans le genre d'affaires que cette compagnie est autorisée à transiger; (*q*) Procurer l'enregistrement de cette compagnie ici et à l'étranger et y désigner des personnes, selon les lois de tels pays, pour représenter la dite compagnie et accepter des rémunérations pour les dits tels services; (*r*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets similaires; (*s*) Louer, vendre ou autrement disposer des propriétés et biens de la compagnie ou d'aucune partie pour toute considération que la compagnie jugera satisfaisante, y compris les actions, débentures et autres garanties de la ocmpagnie; (*t*) Exercer tous pou-

voirs et faire tous commerces qui sont semblables à ceux de cette compagnie et qu'elle peut conduire avec profit; (*u*) Les affaires ou les objets de la ocmpagnie sont de temps à autre exécutés un ou plus des actes énumérés ci-haut; et elle peut exercer son industrie à l'étranger et elle peut posséder un bureau ou plus et conserver ses biens en dehors du pays, excepté qu'il en soit autrement pourvu par la loi; (*v*) Faire tous les actes et exercer tous pouvoirs et toutes affaires incidentes à celles que cette compagnie est autorisée à transiger et qu'elle pourrait transiger avec profits; (*x*) Exécuter toutes les choses ci-haut mentoinnées au Canada et ailleurs et agir comme principaux, agents ou fondés de pouvoir. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MEXICAN LAND AND IRRIGATION COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 novembre 1908. - - Montant du capital, $500,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, clerc d'avocat; Ernest William McNeill, clerc d'avocat, et Henry Chambers, clerc d'avocat, tous de Toronto, Ontario.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-haut dénommés.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat ou autrement et détenir des terres, limites à bois et licences, concessions de forces hydrauliques, chutes d'eau ou des intérêts y attachés et y ériger des constructions, développer, faire de l'irrigation, cultiver, coloniser ou autrement les améliorer et les utiliser et les hypothéquer, louer, vendre ou autrement les trafiquer ou en disposer; et généralement exercer l'industrie d'une compagnie de terres, d'amélioration de terres et d'irrigation, et aider, assister au moyen de bonus, avances en deniers ou autrement, avec ou sans garantie, des colons ou des supposés colons qui veulent s'établir sur toute terre appartenant à la compagnie ou vendue par elle et généralement promouvoir la colonisation sur ces terres et y établir des entrepôts pour le commerce des épiceries, provisions et marchandises générales pour les colons ou ceux voulant s'établir et autres sur ces terres appartenant à ou vendues par la compagnie ou étant dans le voisinage de ces terres et généralement faire le commerce de marchands généraux; (*b*) Acquérir par bail, achat ou autrement des terres et leurs intérêts, privilèges ou concessions ou forces hydrauliques ou autres pouvoirs et les utiliser et les développer pour des objets d'irrigation ou pour la génération ou la production de la force électrique, à vapeur, pneumatique, hydraulique ou autre quelconque, et y construire ou acquérir par bail, achat ou autrement et mettre en activité, maintenir des entreprises, installations, machineries, travaux et autres pour des fins d'irrigation et pour la génération et la production de forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres forces ou pouvoirs; aussi, des lignes de fils de fer, poteaux, tunnels, conduites, travaux ou procédés pour des fins d'irrigation, et pour l'emmagasinage, la livraison et transmission sous le sol ou au-dessus des forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres, pour tous les objets auxquels ils pourraient servir, et faire des

contrats avec toute compagnie ou personne dans telles conditions qui pourront être acceptées, et réunir les fils de la compagnie, poteaux, tunnels, conduites, travaux et accessoires avec ceux de toute telle compagnie ou personne; et généralement faire ces travaux d'irrigation et de générateurs, producteurs et transmetteurs de pouvoir ou force électrique, à vapeur, pneumatique, hydraulique ou autre; (*c*) Acquérir par bail, achat ou autrement des pouvoirs ou forces à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autres, et se servir, vendre, louer ou autrement disposer d'iceux et autres pouvoirs et forces motrices que la compagnie pourra produire; et faire les affaires d'une compagnie d'éclairage, de chaleur et de pouvoirs dans toutes les branches, et généralement fournir, acheter, louer ou autrement acquérir et construire, fonder, ériger, établir, mettre en opération, maintenir et entreprendre tous les travaux nécessaires pour stations, engins, installations, câbles, fils, travaux, lignes, générateurs, accumulateurs, lampes, mètres, transformeurs et appareils en rapport avec la production, accumulation, distribution, transmission, l'usage et l'emploi de l'électricité, et produire, accumuler et distribuer l'électricité pour les fins de lumière électrique, de chaleur et de force motrice et pour des fins industrielles et autres; et entreprendre et passer des contrats et ententes pour l'éclairage des cités, villes, rues, bâtisses et autres lieux et fournir la lumière électrique, la vapeur et la force motrice pour les besoins publics ou privés; (*d*) Creuser des puits et y installer des boisages, et faire, bâtir, construire, ériger, maintenir des réservoirs, aqueducs, citernes, écluses, conduits souterrains, tuyaux principaux et autres, et faire et exécuter tous autres travaux et choses nécessaires ou qui pourraient être utiles pour obtenir, emmagasiner, vendre, livrer, mesurer et distribuer l'eau pour les fins d'irrigation et pour la production, le maintien ou le développement des forces hydrauliques, électriques ou autres mécaniques ou toutes autres fins de la compagnie; (*e*) Construire, changer, mettre en opération ou contrôler, et acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, et vendre, louer ou autrement disposer de tous travaux, conduits d'eau, lignes, machineries ou installations de tous genres ou description ou aucuns chemins, routes, ponts ou autres quelconques qui peuvent être jugés capables de profiter aux objets de la compagnie, présentement ou dans l'avenir; et acquérir des droits sur ou en rapport avec tels travaux, conduits d'eau, lignes, machineries, installations, chemins, ponts, routes ou autres quelconques; et équiper, maintenir et mettre en opération par le pouvoir électrique, hydarulique ou autre, tous travaux appartenant à la compagnie ou dans lesquels la compagnie peut être intéressée et contribuer à fournir des fonds ou autrement aider ou prendre part dans la construction, amélioration, le maintien, la mise en opération, l'administration ou le contrôle d'iceux; (*f*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, travailler, améliorer, maintenir et gérer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de houille, de sel, de fer et autres, des carrières, dépôts de minéraux et autres propriétés, et creuser pour extraire, broyer, laver, fondre, griller, essayer, analyser, réduire, amalgamer, produire et autrement traiter la houille, coke, minerais, métaux, glaise et minéraux qu'ils appartiennent à la compagnie ou non, et les rendre commerçables, et vendre ou autrement disposer d'aucune partie d'iceux ou intérêts et généralement faire les affaires d'une compagnie minière, de réductoin, de carrière, etc.; (*g*) Exercer l'industrie de traiter, fondre et raffiner le minerai et autres substances par des procédés électrolytes et l'application du pouvoir électrique sous toutes formes ou manières et pour les dites fins, faire des installations, y mettre des machineries et appareils, et acheter, vendre ou autrement faire le commerce de différentes matières ou autres substances susceptibles d'être traitées par des procédés électriques, et acheter, vendre et faire le commerce des produits ou sous-produits de tels minerais ou substances; (*h*) Faire des contrats, construire, exécuter, posséder et mettre à exécution des travaux de

toutes descriptions, et faire les affaires d'une compagnie générale de construction et d'entrepreneurs; (*i*) Faire les affaires de manufacturiers et de commerçants de billes, de bois de charpente, de construction et de métaux; de tous les articles dans lesquels le bois et les métaux entrent et de tous genres de produits naturels et de sous-produits et faire les affaires de marchands généraux de marchandises; (*j*) Construire, maintenir, faire, mettre en activité et opérer sur les propriétés de la compagnie et pour les fins de la compagnie ou sur des compagnies contrôlées par la compagnie, des travaux privés ou publics de toutes descriptions, réservoirs, barrages, conduites d'eau et autres, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, barachois, quais, bâtisses, usines, usines de marquage et autres travaux et machineries, installations électriques et autres de toutes descriptions; (*k*) Faire tous autres commerces, manufacturiers ou autrement qui peuvent convenir aux objets de la dite compagnie; (*l*) Acheter ou autrement acquérir et prendre la responsabilité de toute ou toutes parts de l'actif, affaires, propriétés, privilèges, entreprises, droits, obligations, et obligations de toutes personne, société ou compagnie faisant les affaires similaires que cette compagnie est autorisée à transiger ou qui sont de nature semblable ou possédant des propriétés convenant aux dits objets; (*m*) De temps en temps soumissionner, acheter ou acquérir par assignation, transfert ou autrement, et jouir, profiter de tous statut, règlement, loi, licence, pouvoir, autorité, franchise, concession, droit ou privilège qu'aucun gouvernement ou autorité, suprême, municipale ou locale ou aucune corporation ou autre corps public aurait eu le droit d'émettre, faire ou accorder, et payer pour, aider et contribuer pour obtenir ces dites fins; et approprier aucune des actions de la compagnie, bons et actif pour défrayer les dépenses nécessaires, charges et frais; (*n*) Prélever et aider à prélever des montants pour aider au moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie ou autrement, toutes corporations dans lesquelles cette compagnie détient du capital-actions ou avec lesquelles elle peut être en relations d'affaires et agir comme employé, agent ou gérant de telles corporations et garantir l'accomplissement des entreprises par les dites corporations ou par aucunes personne ou personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*o*) Entrer en société ou en arrangement pour la division des profits, l'union des intérêts, la coopération, entreprise conjointe, concession réciproque ou autre avec aucune personne ou compagnie actuellement ou devant plus tard faire les mêmes affaires que cette compagnie est autorisée à transiger; (*p*) Procurer l'enregistrement de la compagnie et la faire reconnaître dans les pays étrangers; représenter la compagnie et accepter des services pour et au bénéfice de la ocmpagnie dans aucun procès ou poursuite; (*q*) S'amalgamer avec toute compagnie ayant des objets similaires; (*r*) Louer, vendre ou autrement disposer de l'actif de la compagnie et de ses propriétés ou de toute partie pour telles considérations que la compagnie jugera à propos d'accepter, y compris des actions, débentures ou garanties d'aucune compagnie; (*s*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les affaires qui aident aux objets de la dite compagnie et pour lesquels elle est incorporée et qui peuvent être jugés nécessaires pour obtenir ses dites fins; (*t*) Ces objets et fins de la compagnie sont, de temps à autre, faire tous ou aucun des actes et choses ci-haut mentionnés, et elle pourra exercer son industrie en pays étrangers; elle pourra posséder un bureau ou plus et conserver ses livres en dehors du Canada, à moins qu'il en soit autrement pourvu par la loi; (*u*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les affaires qui peuvent convenir aux objets pour lesquels cette compagnie a été incorporée ou qu'elle pourrait entreprendre avec profit; (*v*) Faire toutes ou aucune de ces choses en Canada ou ailleurs et agir comme principal, agent ou solliciteur. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THUNDER BAY ELEVATOR COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 novembre 1908. - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John Francis Fisher, avocat; Stewart Murray Battram, avocat; Charles Stewart Blanchard, avocat; Archibald Campbell, avocat; et Colin Young Mackenzie, étudiant en loi, tous de Winnipeg, Manitoba.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Francis Fisher, Stewart Murray Battram et Charles Stewart Blanchard.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'élévateurs et d'entrepôts et avec cela, *inter alia,* ériger, acquérir, louer, maintenir et mettre en opération des élévateurs, entrepôts de grains, des installations de nettoyage et d'entrepôts, ces dernières devant servir pour les grains et les marchandises générales; emmagasiner et nettoyer les grains, emmagasiner et prendre charge de marchandises, effets et meubles de tous genres; faire le commerce des grains et farines; et acheter, détenir et vendre icelles, soit pour la compagnie, soit comme agents pour d'autres; faire les affaires d'un moulin à farine, et pour cela, *inter alia,* ériger, acquérir, maintenir, louer et mettre en opération des moulins à farine, à farine d'avoine, à farine de lin et autres moulins pour faire la farine, la farine d'avoine, l'huile de lin et biscuits et autres produits ou tous produits des grains, ou de produits ou sous-produits de choses dans lesquelles les grains constituent la partie essentielle; (*b*) Faire les affaires d'une compagnie de navigation et pour cela, *inter alia,* construire, acheter, acquérir, mettre en commission, louer, opérer des vapeurs, vaisseaux, remorqueurs et barges et autres pour le transport du fret et des passagers par eau; construire, acheter, louer ou acquérir des quais, docks ou autres points d'atterrissement et exercer l'industrie en général de propriétaires de quais; (*c*) Acheter, louer et acquérir des propriétés foncières ou propriétés à bail, droits riverains et privilèges nécessaires ou qui conviennent aux objets de la compagnie; acheter, louer ou acquérir des pouvoirs d'eau ou droits riverains et tous immeubles nécessaires et utiles à ces fins et desquels la compagnie pourrait désirer obtenir et développer des pouvoirs d'eau, de l'énergie électrique ou autre et s'en servir pour ses besoins, et distribuer, vendre, louer ou disposer d'aucun surplus de pouvoir et conclure des arrangements avec toutes autres compagnies, personnes et corporations pour l'usage d'icelle, soit la force motrice ou lumière électrique et établir, opérer, et maintenir toute installation électrique ou de force motrice et vendre, disposer la lumière électrique et la force motrice. Pourvu toutefois, que les droits et privilèges conférés à la compagnie pour produire l'énergie électrique pour la lumière, la chaleur et la force motrice, quand ils sont exercés en dehors de la propriété de la compagnie, soient soumis à toutes les lois municipales et provinciales les gouvernant; (*d*) Faire les affaires de marchands de bois et marchands de charbon et pour cela, *inter alia,* acheter, vendre, disposer et faire le commerce de bois de charpente et de sciage, de charbon et de coke et autres semblables; (*e*) Acheter, acquérir, vendre, détenir, engager ou disposer des actions, stock, actif ou débentures de toutes autres corporations ayant des objets similaires et vendre à ou se fusionner avec toutes telles corporations et faire des arrangements pour les dites fins; (*f*) Prélever ou aider à prélever des fonds au moyen de bonis, prêts,

promesses, endossements ou garanties d'actions, débentures ou autres valeurs ou autrement pour toute corporation dont cette compagnie détiendrait du capital-actions ou avec laquelle elle serait en relations d'affaires; (*g*) Faire des avances pour tous les grains, marchandises, effets et meubles qui pourraient être emmagasinés ou donnés en soins de la compagnie, ou de toutes compagnies de chemin de fer ou de navigation se rendant ou partant des entrepôts de la compagnie, ou d'aucuns de ses élévateurs ou minoteries ou entrepôts; (*h*) Acheter, vendre, élever, nourrir, engraisser, disposer et faire le commerce de bêtes à cornes, moutons, chevaux, chèvres ou porcs et conclure des arrangements avec d'autres personnes pour s'engager à soigner et engraisser des bêtes à cornes, moutons, chevaux, chèvres ou porcs leur appartenant; (*i*) Agir comme agents à commission ou autrement pour d'autres en achetant ou vendant aucune des choses que cette compagnie est autorisée à vendre ou acheter; et généralement, faire tous les actes nécessaires et utiles que cette compagnie est autorisée à transiger. La compagnie exercera son industrie par toue le Canada et ailleùrs.

Lettre patente supplémentaire, émise le 19 novembre 1908, à

"THE KLOTZ COMPANY, LIMITED."

Etendant les pouvoirs de la dite compagnie de manière à comprendre et inclure les pouvoirs additionnels suivants:—(*a*) Manufacturer, mettre en activité, acheter, vendre et faire le commerce de tous les genres de cotons, soies, étoffes, boutons, nécessaires pour tailleurs et marchands de marchandises sèches et tous articles, matériaux et produits d'iceux ou s'y rattachant; (*b*) Agir comme agents, manufacturiers de, et commerçants de tous les articles ci-dessus énumérés et faire un commerce général à commission de tous les articles que cette compagnie est autorisée à manufacturer.

Lettre supplémentaire pour lettre patente émise le 20 novembre 1908, à la

"IMPERIAL REALTY COMPANY" (LIMITED).

Diminuant le capital-actions de la dite compagnie, de la somme de $1,000,000 à $800,000, telle diminution devant consister de 8,000 actions de $100 chacune.

"LA PUBLICITE" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 25 novembre 1908. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Louis Adhémar Delorme, secrétaire-trésorier de la Supply House; Etienne Roby, gérant de librairie; Léandre Bélanger, notaire; Edouard Biron, notaire; et John J. Johnson, courtier, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Acquérir, louer, posséder, affermer, exploiter ou faire exploiter des ateliers d'imprimerie, de reliure et de travaux artistiques; exécuter ou faire exécuter toutes sortes de travaux d'édition, de publication, de gravure et d'impression; publier et affermer des revues, journaux et autres publications périodiques; faire le commerce de librairie, de papeterie et d'illustrations; fabriquer et manufacturer les objets nécessaires à son commerce; faire tous négoces et opérations compatibles avec ce que ci-dessus énuméré. La compagnie peut se fusionner, par achat, par vente ou par tout autre mode, avec toute autre compagnie ou corporation ayant des pouvoirs semblables ou analogues aux siens. La compagnie peut acquérir, louer et posséder à un titre quelconque des biens mobiliers ou immobiliers; les vendre, les louer ou en disposer de toute autre manière. Le conseil de direction peut émettre des actions entièrement libérées et les donner en paiement total ou partiel de tout bien mobilier ou immobilier, licence ou privilège, acquis à un titre quelconque au nom de la compagnie, ou donner ces actions en paiement ou en compensation de services rendus à la compagnie. Le transfert de toute action, même entièrement libérée, n'est valide qu'après avoir été autorisé et approuvé par le conseil de direction. Le conseil de direction peut faire tout autre règlement concernant la possession, le transport et le rachat des actions de la compagnie, conformément aux articles 45 et 46 de la Loi des compagnies (chap. 79, S.R.C., 1906). La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN PALACE CAR COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 27 novembre 1908. - - - Capital, $1,500,000.

Nombre des actions, 15,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Albert J. Estes, gérant; George S. Hart, secrétaire; Frederick H. Markey, C.R.; Ronald Cameron Grant, comptable; et William G. Pugsley, avocat, tous de la cité de Montréal.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-haut dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—1. Fabriquer, acheter, vendre et céder des wagons et matériel roulant de toutes sortes et descriptions et toutes leurs parties, ainsi que tous articles, appareils, fournitures, outillages, équipements, spécialités et accessoires employés ou utiles qui s'y rapportent, et tous les matériaux dont ils sont ou pourraient être composés en tout ou en partie; 2. Fabriquer, acheter ou acquérir et autrement, détenir, posséder, hypothéquer, vendre, transférer, placer, échanger et céder des fournitures pour chemins de fer et appareils de toutes sortes et descriptions; 3. Construire, entretenir, détenir et exploiter, gérer, avoir la jouissance et l'administration de tous les édifices, fabriques, outillages, machines, entrepôts et autres établissements nécessaires ou utiles aux fins de l'industrie de la compagnie; 4. Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou acquérir autre-

ment, et détenir, employer, posséder, exploiter, et maintenir, et vendre, transférer ou autrement disposer de marques de commerce, noms de commerce, brevets, inventions, perfectionnements et procédés employés ou garantis en vertu de lettres patentes du Canada ou d'ailleurs ou autrement, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage ou autrement faire valoir tous tels marques de commerce, noms de commerce, brevets, inventions, licences, procédés et autres choses, ou toute telle propriété ou droits; 5. Fabriquer, acheter, louer ou autrement acquérir des machines et autres accessoires et outillages nécessaires ou utiles aux fins de l'industrie de la compagnie, et les vendre, louer ou autrement en disposer; 6. Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant une industrie ou engagée dans une transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou en disposer autrement; 7. Faire toutes choses nécessaires, utiles et convenables concernant la fabrication, l'achat et la vente de fourniture et accessoires pour chemin de fer; 8. Acheter et acquérir toute industrie semblable et acquérir tout intérêt ou contrôle dans une industrie semblable et les payer en deniers comptants, obligations ou actions acquittées du capital-actions de cette compagnie; 9. Construire, entretenir, utiliser, gérer, exploiter et contrôler tous chemins, routes, rues, viaducs, aqueducs, canaux, habitations, magasins, réservoirs, cours d'eau, bassins de radoub et bassins à flot, quais, ports, jetées, embarcadères, fabriques, entrepôts usines à gaz et pour la production de l'électricité, et travaux publics et privés de toute description, et posséder et appliquer les dites telles entreprises sur des terres appartenant à la compagnie et contrôlées par elle; (10) Construire, fréter, louer tout bateau, vapeur, remorqueur, yacht ou barge et faire le commerce de propriétaires de vaisseaux et voituriers de ses propres marchandises ou autres, et aussi les vendre, louer ou échanger; (11) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir toute propriété, réelle ou personnelle, meuble ou immeuble et tous droits ou privilèges que la compagnie pourra juger nécessaires ou utiles pour les fins de la dite compagnie; (12) Vendre, échanger ou louer le tout ou aucune partie de l'entreprise, propriété ou des affaires de la compagnie pour telles considérations qui sembleront acceptables et en particulier pour des actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets similaires à ceux de cette compagnie; (13) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, hypohéquer, disposer, porter à compte de capital ou autrement trafiquer sur toute ou aucune propriété, meuble et immeuble, ou autres de la compagnie; (14) Faire les affaires qui sont de la même valeur que les objets pour lesquels cette compagnie a été constituée, et que la compagnie pourra juger à propos de transiger pour les fins ci-haut; (15) Placer et commencer avec les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis, de telle manière qu'il pourra être de temps en temps jugé profitable; (16) Faire toutes autres choses que la compagnie pourra juger nécessaires ou d'utilité pour ces fins; (17) Agir en toutes ces choses, comme principal, agent, entrepreneur ou autrement, seul ou en société avec d'autres, soit par l'entremise d'agents, sous-entrepreneurs ou autrement; (18) Pourvu toujours que l'exercice des pouvoirs accordés par la clause neuf qui précède soit subordonné à tous lois et règlements provinciaux et municipaux régissant aucun des objets y mentionnés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LOWE MARTIN COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 5 avril 1907. - - - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Ernest David Lowe, imprimeur; Thomas Henry Martin, relieur; Robert George Code, avocat; Edmund Foster Burritt, avocat; et Edward P. Gleeson, avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Ernest David Lowe, Thomas Henry Martin et Robert George Code.

Siège social:—Ville d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer les industries d'imprimeurs, éditeurs, lithographes, graveurs, éditeurs de livres, relieurs et fabricants de registres à feuillets mobiles, et particulièrement pour acquérir de Ernest David Lowe et Thomas Henry Martin, le commerce qu'exercent actuellement ces dites personnes dans la ville d'Ottawa, sous le nom de Lowe-Martin Company, ainsi que tous brevets d'invention appartenant à la dite compagnie et connexes à leur industrie d'imprimeurs-généraux et fabricants de registres à feuillets mobiles; (*b*) Fabriquer et faire commerce de cartons à boîtes de papier, boîtes de carton, seaux, sacs, enveloppes, calendriers, étiquettes, produits de papeterie et nouveautés de tous genres; (*c*) Acheter, vendre, manufacturer, faire commerce, fabriquer et trafiquer en outillages, machineries, outils, fournitures et procédés nécessaires ou se rattachant, ou qui peuvent servir à l'industrie ou le commerce d'aucuns d'eux; (*d*) Vendre tous droits de brevets ou privilèges appartenant à la compagnie ou qui pourraient être acquis par elle, ou tout intérêt s'y rapportant, et d'accorder des permis ou licences pour l'usage des procédés de tous ou de chacun d'eux, ou disposer autrement de toutes inventions se rattachant à l'industrie ou au commerce d'aucun d'eux; (*e*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'aucune de ses parts pour telle considération que la compagnie jugera bonne et en particulier pour des actions, débentures, ou valeurs de toute autre compagnie ayant pour objet des industries similaires à celles de cette compagnie; (*f*) Faire toutes lois et choses nécessaires aux fins que se propose la compagnie ou propres à les atteindre. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE WINNIPEG UNION STOCK YARDS COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 novembre 1908. - - Capital-actions, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Augustus Meredith Nanton, courtier; John Henry Munson, avocat; James Albert Manning Aikins, avocat; et William Harvey, gérant, tous de Winnipeg, Man.; et d'Arcy Tate, avocat, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Augustus Meredith Nanton, John Henry Munson et James Albert Manning Aikins.

Siège social:—Ville de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, acheter, louer, prendre à bail, détenir, vendre, louer et sous-louer, hypothéquer, disposer, faire commerce, diriger, utiliser et faire fonctionner des cours de bestiaux, abattoirs, écuries, boucheries, industries d'empaquetage, d'emmagasinage à froid, entrepôts, fabriques de conserves, fabriques de toutes sortes, usines de forces motrices, d'éclairage, de chaleur et d'élec-

tricité mues par l'eau, l'électricité ou la vapeur, et des navires, véhicules, wagons, et autres modes de transport pour le bétail et les produits de la ferme, ou de manufacture, et tous articles et choses faites ou produites par ce qui précède ou par aucun d'eux ou utilisés dans, ou requis, ou s'y rattachant. Pourvu que, lorsque le pouvoir électrique susdit sera utilisé en deçà des propriétés de la compagnie, il sera sujet à toutes les lois et règlements provinciaux et municipaux le régissant; (*b*) Faire affaire comme propriétaires de cours à bestiaux, marchands de bétail, éleveurs de bétail et nourrisseurs, agioteurs, propriétaires d'entrepôts, expéditeurs, transportateurs, commerçants, marchands et manipulateurs de tous genres de bétail y compris chevaux, bétail à cornes, moutons, porcs et autres animaux et de tous produits faits ou fabriqués entièrement ou en partie, produits de ferme, grains et nourritures, et d'exercer le commerce de fabricants et de commerçants en tous articles, choses, marchandises, produits et dérivés de ces produits, qui peuvent être faits ou fabriqués du dit bétail ou animaux ci-dessus mentionnés, conserves, viandes, peaux, cuirs, laines et autres articles et choses; (*c*) Acquérir, détenir, faire affaires et disposer d'actions dans toute autre compagnie; (*d*) Acquérir, louer, et disposer des droits de brevets, lettres patentes et d'inventions, procédés et options, pour faciliter la mise à exécution de n'importe lequel des objets aux fins desquels la compagnie est constituée; (*e*) Faire tout commerce ou affaire, travail ou travaux, connexes aux fins et objets de la compagnie ci-dessus mentionnés et qui peuvent sembler susceptibles à la compagnie d'être convenablement exercés au sujet de son entreprise. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 28 novembre 1908 à

"THE DOWD MILLING COMPANY" (LIMITED).

Diminuant le capital-actions de la dite compagnie de $500,000 à la somme de $250,000, tel capital-actions diminué devant se composer de 25,000 actions de $10 chacune.

"CASSELMAN AND THOMPSON" (LIMITED).

Constituée en corporation le 30 novembre 1908. - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $500.

Membres de la corporation:—James McCrudden, marchand; James Robinson, marchand; John Clinton Casselman, marchand; et Harry Edmund Thompson, gérant, tous de Montréal, Qué.; et William Kyle Farlinger, marchand, de Morrisburg, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James Robinson, John Clinton Casselman et Harry Edmund Thompson.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, et faire commerce de souliers, bottines, et toutes sortes de chaussures au détail ou en gros, articles de chaussures, vernis à chaussures, et toutes autres matières ou choses qui en sont produites ou qui s'y rattachent; (*b*) Acquérir, détenir et disposer d'actions dans d'autres compagnies exerçant un commerce d'une nature similaire; (c) Acquérir de John Clinton Casselman et Harry Edmund Thompson le commerce ci-devant exercé par eux à Montréal et de payer pour ce dit commerce en actions acquittées de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CROWN SCALE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 30 novembre 1908. - - Capital-actions, $2,000.

Nombre des actions, 40.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—John C. Clark, trésorier; Perley F. Hazen, surintendant; Carl H. Turner, gérant du trafic; et Charles H. Horton, acheteur; tous de St. Johnsbury, Vt., E.-U.A.; et Charles Walter Cate, avocat, de Sherbrooke, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John C. Clark, Perley F. Hazen et Charles Walter Cate.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—1. Exercer l'industrie de manufacturiers et commerçants de balances, instruments pour peser; et toutes sortes de machines, machineries et accessoires, et de manufacturer, vendre, et faire commerce d'articles et de marchandises se rattachant à cette industrie; 2. S'associer ou conclure tout contrat pour le partage des profits, ou pour fabriquer et vendre, avec n'importe quelle personne ou compagnie exploitant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à faire et à exercer. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FAMILY AMUSEMENT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 30 novembre 1909 - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Albert Kouri, marchand; Joseph Kouri, marchand, Salim Mossad, marchand; J. Armand Migneron, gérant; et Paul Théoret, opérateur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, vendre, engager, louer, utiliser, réparer et entretenir toutes marchandises, machineries, inventions et appareils et accessoires de toutes sortes se rattachant à l'industrie des vues animées; (*b*) Construire, acquérir, louer, acheter, vendre ou disposer d'une façon quelconque des biens meubles ou immeubles requis pour les fins et l'industrie de la compagnie; (*c*) Opérer des vues animées et produire l'électricité uniquement pour les fins de la compagnie; (*d*) Agir comme agent de toute compagnie ou compagnies personne ou personnes, faisant affaires en toutes sortes de fournitures requises ou se rattachant à l'industrie des vues animées; (*e*) Acquérir les marques de commerce, brevets et droits se rattachant et nécessaires aux fins et industrie de la compagnie; (*f*) Exercer l'industrie de toutes sortes de fournitures requises pour aucun des objets ci-dessus mentionnés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE R. C. BACH COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 30 novembre 1908 - - Capital-actions, $49,000.

Nombre d'actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Rudolph C. Bach, marchand; Henry Tucker, avocat; Charles T. Hare, courtier; W. Wilmot Kissock, agent; et A. G. Rupert Darling, marchand, tous de Montréal, Qué

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer le commerce d'importation générale consistant principalement en dentelles, broderies, garnitures, ceintures, dentelles, cols et autres produits d'origine canadienne ou étrangère; de prendre l'achalandage, à un prix à débattre ultérieurement, du commerce du dit Rudolph C. Bach, de la ville de Montréal; faire affaire de commission générale; vendre, acheter et importer des marchandises de toutes sortes. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

———

"BALMORAL" (Limited).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908 - - Capital-actions, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joshua W. Windsor, manufacturier, de Westmount, Qué.; Alexander Stewart, gérant; et Rennie O. McMurtry, avocat, tous deux de Montréal, Qué.; Charles F. Fisher, gérant, de St-Lambert, Qué.; et Francis George Bush, comptable, de St-Louis, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Manufacturer, produire, acheter, vendre et faire commerce de toutes sortes de conserves, confitures, marinades et fruits conservés, légumes, grains, viandes, poisson, volaille et gibier et des extraits, sirops, jams, marmelades, essences, sauces, condiments, gelées, fruits séchés ou évaporés, cidre et vinaigre de cidre et afin de plus économiquement exercer la dite industrie, vendre et acheter toutes sortes de fruits, légumes et viandes; (2) Manufacturer, acheter, vendre et autrement faire commerce de fruits et légumes condensés, conservés et évaporés et autres produits alimentaires et tous matériaux nécessaires ou se rattachant à l'industrie des conserves, concentrés, évaporation, empaquetage et préparation pour le marché de tous produits de vergers, jardin, ferme et laiterie; acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, vendre, louer, hypothéquer, céder, améliorer et exploiter des terrains, fabriques, élévateurs et édifices pour la fabrication et l'emmagasinage de tous ces produits; (3) Exercer toute autre industrie soit de fabrication ou autres se rattachant aux fins et objets ci-dessus mentionnés et qui pourront paraître à la compagnie comme susceptibles de réhausser la valeur et rendre profitables tous droits et propriétés de la compagnie; (4) Acquérir par achat ou autrement, en totalité ou en partie, l'entreprise, le commerce et l'achanlandage du commerce exercé actuellement par Joshua W. Windsor, ou celle de toute autre compagnie, personne ou raison sociale, dont l'industrie est similaire à celle ci-dessus mentionnée et répartir et émettre des obligations et débentures de la compagnie, ou des actions ordinaires ou privilégiées du capital-actions de la compagnie comme actions acquittées et non cotisables, en paiement ou échange ou en considération du prix de toute entreprise ainsi acquise; (5) Engager et hypothéquer tous biens immobiliers et autres propriétés acquises dans le but d'exercer l'industrie de la compagnie et aussi d'accepter des hypothèques, engagements, liens et autres charges pour garantir le paiement de toute somme qui pourrait être due à la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et aileurs.

"DOME LODE DEVELOPMENT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908 - - Capital-actions, $100,000.

Nombre des actions, 1,00.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, commis d'avoué; Henry Chambers, commis d'avoué; et Samuel Goodman Crowell, avoué, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'une compagnie de mines, de fonte, de raffinage, de réduction et de développement dans toutes ses branches; (*b*) Rechercher, ouvrir, explorer, développer, travailler, améliorer, entretenir et administrer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nickel, de charbon, de fer et autres mines, carrières, minerais et autres gisements et propriétés; creuser, soulever, triturer, laver, fondre, essayer, analyser, réduire, amalgamer, et autrement traiter les minerais, métaux et minéraux soit qu'ils appartiennent à la compagnie ou non, les préparer pour le marché, les vendre ou autrement disposer de leurs produits ou partie des dits produits ou de tout intérêt s'y rattachant: (*c*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autre titre légal, des mines, terrains miniers ou tout intérêt s'y rattachant, des minerais et minéraux, des concessions minières, options, pouvoirs d'eau et privilèges et autres droits, droits de brevets, lettres patentes d'invention, procédés mécaniques ou autres systèmes et soit absolument ou conditionnellement ou seule ou conjointement avec d'autres, et comme principaux, agents, entrepreneurs ou autrement, et de louer, hypothéquer, mettre sous licence, engager, vendre, disposer et autrement transiger avec iceux; (*d*) Construire, entretenir, modifier, faire, travailler, et opérer sur les biens de la compagnie ou sur les propriétés contrôlées par la compagnie des réservoirs, barrages, dalles, prises et autres accès d'eau, forces hydrauliques, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, édifices, ateliers, bocards, dragues, et autres travaux et machineries, usines électriques et autres procédés de toutes descriptions et de vendre, acheter, manufacturer et faire des transactions en toutes sortes de marchandisese générales, outillage, instruments, provisions, articles et effets requis par la compagnie, ses ouvriers ou serviteurs; (*e*) Manufacturer, acheter ou acquérir autrement détenir, posséder, hypothéquer, vendre, céder et transporter, placer, faire commerce de marchandises, objets et propriétés personnelles de toutes descriptions; (*f*) Développer, acquérir par bail, achat ou autrement des pouvoirs à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autres et de les utiliser, vendre, louer ou en disposer autrement pour des fins d'éclairage, de chaleur ou de force. Pourvu que lorsque ce pouvoir qui précède sera exercé en dehors de la propriété de la compagnie il sera assujetti à tous lois et règlements provinciaux et municipaux le régissant; (*g*) Construire, acquérir, affréter, opérer, louer, engager, hypothéquer, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de navires à vapeur ou à voiles, bateaux, barges et autres vaisseaux, quais, docks, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises, et autres édifices; et d'une façon générale exercer l'industrie de compagnie d'élévateurs, de navigation et de transport; (*h*) Faire tout contrat pour le partage des profits, union d'intérêts, ou de coopération avec toute personne ou compagnie exerçant toute industrie similaire à celle quee cette compagnie est. par les présentes, autorisée à exercer; (*i*) Acheter ou acquérir autrement et assumer tout ou partie de l'actif, industrie, propriété, privilèges, contrats, droits, obli-

gations et dettes de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que cette compagnie a le droit d'exercer; (*j*)Louer, vendre ou disposer autrement des propriétés ou de l'actif de la compagnie ou d'aucune part d'iceux pour telle considération que la compagnie jugera bonne, y compris des actions, débentures, ou garanties de la compagnie; (*k*) Aider à trouver des fonds pour, et aider sous forme de bonis, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures, et autres valeurs ou autrement toute corporation dans laquelle la compagnie possède des actions ou avec laquelle elle est en relations d'affaires et d'agir comme employé, agent ou gérant de telle corporation; et de garantir l'exécution des contrats de telle corporation ou avec toute personne ou personnes avec lesquelles la compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (1) Faire toutes lois et exercer tous pouvoirs et toutes affaires incidentes ou nécessaires aux fins et objets pour lesquels la compagnie est constituéee et pour permettre à la compagnie d'exploiter profitablement son entreprise. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE DOUGALL VARNISH COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908. - - Capital-actions, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Samuel Niven Dougall, manufacturier; Gustaf Gylling, manufacturier; James Harold Dougall, agent vendeur; William Anthony McGuinness, teneur de livres; et James Edouard Coulin, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands en gros et au détail et de manufacturiers de vernis, huiles, peintures dans toutes ses branches; (*b*) Acheter, prendre et continuer l'industrie actuellement exercée à Montréal et ailleurs sous le nom de McCaskill, Dougall & Company, manufacturiers de vernis, hniles et peintures, y compris l'achalandage et de payer pour cela par l'émission et la répartition d'actions complètement acquittées et non cotisables du capital-actions de la compagnie (*c*) Faire toutes conventions pour partage de profits ou union d'intérêts avec toute autre personne ou compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est, par les présentes, autorisée à exercer; (*d*) Acheter ou acquérir autrement tout ou n'importe quelle partie de l'actif, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et passif de toute personne ou compagnie exerçant une industrie semblable à celle que doit exercer cette compagnie et de payer pour cela, si désirable, par l'émission d'actions entièrement acquittées et non cotisables du capital-actions de la compagnie; (*e*) Payer pour toutes propriétés, droits ou privilèges acquis par ou services rendus à la compagnie par l'émission d'actions entièrement acquittées et non cotisables du capital-actions de la dite compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FLOOR PLANING AND SURFACING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908. - - Capital-actions, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Barnard Gould, avoué; John Thomas Hackett, commis; Henry Martin, commis; John W. MacDonald, commis; et Kenneth McPherson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Thomas Barnard Gould, John Thomas Hackett et Henry Martin.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et faire commerce de tous matériaux composites de construction, bois de charpente, bois, fer, acier et autres métaux de commerce, pierre, ardoise, marbre, tuiles, ciment, briques, poulies, agrès de poulies, machines à plancher, polisseurs, teintes, vernis et toutes matières et choses produites de cela ou s'y rattachant, et d'exercrer l'industrie de marchands des articles ci-dessus énumérés, finisseurs de planchers, poseurs de planchers, constructeurs et contracteurs, pour l'exécution de tous travaux se rattachant à la monture et production de voitures, traîneaux, wagons de chemins de fer, wagons, locomotives, meubles, fournitures, travaux en fer de toutes sortes, factoreries, édifices et vaisseaux et de faire toutes choses se rattachant aux objets ci-dessus et qui leur sont nécessaires; (*b*) Acquérir, détenir et disposer de toutes actions, obligations et autres valeurs de, et se fusionner, s'unir avec des compagnies exerçant une industrie de semblable nature; (*c*) Acquérir, détenir et disposer de brevets, droits de brevets, inventions, permis d'exploitation pour et dans toutes matières et choses se rattachant aux fins pour lesquelles cette incorporation est demandée, et de payer pour cela et toutes autres choses nécessaires aux fins de l'industrie ici dénommées pour l'émission d'actions entièrement acquittées de cette commission et de prendre à bail, vendre ou disposer de tous droits, d'acheter, vendre et faire toute transaction ou manufacturer aucun des objets, matériaux, droits de brevets, inventions mentionnés ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FORWARDERS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 décembre 198. - - Capital-actions, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Henry Comstock, manufacturier; et George Ira Mallory, comptable, tous deux de Brockville, Ont.; George Schmidt, bourgeois, de Pembroke, Ont.; William G. Craig, épicier en gros, de Kingston, Ont.; et Martin E. Galvin, écuyer, de Détroit, Mich.; E.-U.A.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Kingston, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, construire ou autrement faire commerce en élévateurs, entrepôts à grains, meuneries, moulins à broyer et propriétés de toutes

sortes dans lesquelles se font la manutention, fabrication ou utilisation des grains et autres produits; (*b*) Acheter et vendre des grains et produits de toute nature; (*c*) Acquérir des actions dans toutes compagnies, exerçant une industrie similaire à celle que cette compagnie est par les présentes autorisée à exercer, en considération de toute propriété de la compagnie dans le cours ordinaire des affaires ou pour n'importe quelle autre considération; (*d*) Réparer, entretenir, acquérir, acheter, posséder, et détenir tels quais, docks et tels autres édifices, chantiers, propriétés, outillage et machineries et accessoires qui peuvent être requis dans l'industrie de la compagnie pour l'expédition du grain, charbon, bois de charpente, marchandise, bétail et produits et propriétés de toutes sortes, et de recevoir et expédier le tout par bateaux, chemins de fer ou autrement; (*e*) Construire, ériger, acquérir, acheter, échanger, disposer, vendre et hypothéquer des navires à vapeur ou à voiles de toutes descriptions, y compris des remorqueurs, barges et bateaux à vapeur; (*f*) Acquérir, entretenir et opérer tels bateaux, remorqueurs, barges ou vaisseaux qui pourront être nécessaires pour le tansport convenable de toutes marchandises, articles et objets compris dans l'industrie de la compagnie ou s'y rattachant; (*g*) Exercer l'industrie en général de transportateurs publics et d'expéditeurs de marchandises dans et au delà des frontières du Canada; (*h*) Exercer l'industrie du touage, sauvetage et dragage; (*i*) Acquérir tous biens meubles et immeubles pour les besoins de son entreprise; (*j*) Acquérir, construire, disposer de, et hypothéquer quais, jetées et entrepôts. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GIRARD AND GAGNON" (Limited).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908. - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membzres de la corporation:—Thomas Girard, agent d'immeubles; Joseph Antoine Gagnon, agent d'immeubles; Charles Edouard Gagnon, avocat; Joseph Théophile Legault, notaire; J. C. H. Trudeau, avocat; Léontine Michaud, épouse du dit Thomas Girard; et Marie C. Panneton, épouse du dit Joseph Antoine Gagnon, tous de Montréal, Qué.

Fremiers directeurs ou directeurs provisoires:—Thomas Girard, Antoine Gagnon et Charles Edouard Gagnon.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail, échange, ou autrement, et détenir, utiliser, améliorer, diriger, hypothéquer, charger, louer, vendre, disposer de et faire commerce de terres, logements, héritage et biens meubles et immeubles au Canada et ailleurs, et des intérêts s'y rattachant, et d'ériger, modifier, réparer et entretenir des édifices sur tous terrains dans lesquels la compagnie pourra avoir aucun intérêt, soit pour la compagnie propre ou comme agents pour d'autres et d'une manière générale, faire affaires au Canada et ailleurs comme propriétaires d'immeubles et agents d'immeubles; (*b*) Exercer l'industrie d'hôtelier ou tenancier de taverne dans toutes ses branches, après avoir été autorisé de ce faire par l'autorité provinciale ou municipale; (*c*) Etablir, entretenir et diriger un commerce à commission et agence générale d'affaires et comme affaires incidentes à ce commerce, manufacturer et faire commerce de marchandises diverses; (*d*) Exercer l'industrie d'agents généraux; procurer du capital, du crédit ou autre

assistance pour établir, vendre et réorganiser toute entreprise ou industrie légalement exercée par toute personne, société ou corporation; (*e*) Emprunter de l'argent sur hypothèque ou garantie de toute propriété mobilière ou personnelle de la compagnie; (*f*) Encourager l'invention et promouvoir les intérêts des inventeurs ou titulaires de brevets; aider les inventeurs et autres à se procurer ou à utiliser leurs brevets d'invention; acheter, vendre, négocier la vente de et faire le commerce de toutes sortes d'invention, droits de brevets ou de tout intérêt s'y rattachant; (*g*) Exercer l'industrie de comptables publics, auditeurs publics, marchands à commission et de faire toutes autres choses découlant de ces industries et propres à faire ateindre aucun des buts désirés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE IDEAL BISCUIT COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908. - - Capital-actions, $20,000.
Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Ferdinand Joseph Vermette, confiseur; Odana Béland, peintre; William Alfred Bertrand, peintre; Adalbert Trudel, architecte; et Adélard Chamberland, commis, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—1. Manufacturer et faire commerce de farine, biscuits et confiseurs, sirop, bonbons et mettre en conserves des produits alimentaires, préparer et vendre des épiceries, et faire toutes choses incidentes aux fins de la compagnie. 2. Acheter, acquérir et détenir des propriétés, meubles et immeubles convenables aux fins de la compagnie, de louer, vendre, échanger, aliéner ou en disposer autrement par hypothèque ou lieu. 3. Faire tout arrangement pour le partage des profits ou autrement, avec quiconque exerce une industrie similaire à celle que cette compagnie a le droit d'exercer. 4. Acquérir par achat ou autrement et de prendre l'achalandage du commerce de toute personne ou compagnie de même nature que celle que cette compagnie est autorisée à exercer et d'émettre des actions acquittées ou obligations pour le paiement partiel ou total de tel commerce. 5. Acquérir, louer, disposer de marques de commerce, droits de brevets, privilèges et permis se rattachant à toute invention que la compagnie jugera utile pour ses affaires et de vendre, louer ou disposer de ces choses de toute autre façon. 6. Emprunter de l'argent pour les affaires de la compagnie et contracter des dettes commerciales et financières s'y rattachant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MURPHY-GAMBLE" (Limited).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908. - - Capital-actions, $350,000.

Nombre des actions, 3,500.—Montant de l'action, $100.

Membres re la corporation:—John Murphy, marchand, de Montréal, Qué; et Samuel Gamble, marchand; M. Grace Gamble, femme mariée; John Thornton Hammill, comptable; Issac Wesley Moyer, gérant; et William Gamble, avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Exercer l'industrie de marchands, commerçants et manufacturiers de toutes sortes de marchandises, et d'acheter et acquérir autrement, produire, les vendre et en disposer; acquérir l'achalandage de l'industrie exercée dans la ville d'Ottawa par la Murphy-Gamble Company, y compris le stock d'inventaire de la dite industrie, et tel autre actif qui sera jugé convenable, à des termes de paiement qui pourront être convenus, soit en argent ou pour des actions entièrement ou en partie acquittées de la compagnie, et de continuer la dite industrie dans son fonctionnement actuel; acquérir, utiliser, prendre à bail, posséder, mettre en opération, vendre ou disposer autrement des droits enregistrés ou propriétés, marques de commerce, dessins, brevets et droits d'invention, licences, procédés, formules se rattachant à l'industrie de la compagnie et de les exploiter; acquérir toute autre industrie d'une nature similaire à celle exercée par la compagnie ainsi que l'achalandage de celle-ci et à telles conditions de paiement soit en argent, actions ou obligations de la compagnie qui pourront être convenues, vendre l'industrie en tout ou en partie ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant un but similaire; acquérir par achat, bail ou autrement et de posséder et disposer de tous immeubles, utiles ou nécessaires aux fins de la compagnie, et d'hypothéquer toutes terres ou tous immeubles que la compagnie pourra, en tous temps posséder; de faire toutes lois et exercer tous pouvoirs, et de transiger toutes affaires incidentes à la bonne exécution des objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE NADEAU REALTY MINING AND MILLING COMPAY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908. - - Capital-actions, $299,000.

Nombre des actions, 2,990.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur Nadeau, courtier; Alfred Lacroix, marchand; Maurice Loranger, notaire; et Charles J. Lalonde, artiste, tous de Montréal, Qué.; et Joseph Alfred Nadeau, notaire d'Iberville, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de commerçants d'immeubles, agents généraux, entrepreneurs généraux, propriétaires et opérateurs de mines; (*b*) Acquérir et prendre l'achalandage de l'entreprise de The Nadeau Realty Mining and Milling Co. Ltd. et de tout ou partie de son actif et passif et de payer pour cela en argent ou en actions entièrement acquittées de la compagnie ou autrement; (*c*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autrement et de détenir, utiliser, améliorer, diriger, hypothéquer, charger, louer ou autrement faire commerce de terres, édifices et autres propriétés et intérêts s'y rattachant; (*d*) Faire commerce de terres et de propriétés ainsi acquises, les subdivisant en lots à bâtir, rues et autres commodités, avec pouvoir d'y construire les égouts et travaux nécessaire d'assèchement; faire toutes telles conventions et arrangements avec les corporations, cités et municipalités où les raccordements des dits égouts et travaux d'assèchement pourront être faits et entretenus; (*e*)

Faire, s'engager, remplir et exécuter des contrats pour construire, modifier, entretenir, acheter, améliorer les édifices ou travaux de toutes sortes sur n'importe quelles terres de la compagnie, ou sur toutes autres terres, et, d'une façon générale, exercer l'industrie d'entrepreneurs généraux; (*f*) Détenir, acheter, ou autrement acquérir des actions de n'importe quelle compagnie exerçant toute industrie que cette compagnie a le droit d'exercer, conformément aux disposition de l'article 44 de la "Loi sur les compagnies"; (*g*) Emettre des actions, obligations et débentures de la compagnie; (*h*) Acquérir l'achalandage, propriété, droits et actif et prendre à sa charge tout ou partie du passif de toutes personnes, raison sociale, association ou corporation ou corporation exerçant toute industrie semblable à celle exercée par cette compagnie et de payer pour cela en argent, actions, débentures ou autres valeurs de cette compagnie ou autrement; (*i*) Faire toutes avances sur contrats ou arrangements de toutes descriptions avec des constructeurs, propriétaires et autres, (*j*) Faire tout arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toutes personnes exerçant toute industrie que cette compagnie est, par les présentes, autorisée à exercer; (*k*) Exercer toute industrie similaire qui pourra paraître à la compagnie susceptible de s'exercer avec la sienne; (*l*) D'utiliser, construire, développer, améliorer ou acquérir des pouvoirs hydrauliques, électriques ou à la vapeur, ou tout autre pouvoir et de les employer ou les utiliser, et de disposer de tout surplus qui ne sera pas requis pour les fins de la compagnie, en se conformant pour cela à toutes lois ou tous règlements provinciaux et municipaux les régissant; (*m*) Vendre, échanger ou disposer autrement de toute ou partie de l'industrie de la compagnie, et d'accepter en paiement de l'argent ou toutes autres valeurs et de les répartir parmi les actionnaires de cette compagnie; (*n*) Autorisation étant donnée par les actionnaires détenant quatre-vingts (80%) pour cent du capital-actions émis de la compagnie: (premièrement) D'établir des magasins pour la vente d'épiceries, provisions et marchandises de toutes sortes et de faire, en général, affaires comme magasiniers et marchands; (deuxièmement) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement, et de vendre, développer, outiller, diriger, opérer ou contrôler toutes mines ou claims miniers, droits miniers, claims de minerais, droits de forêts ou de terres boisées et de les payer en argent ou actions, obligations, débentures de cette compagnie ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 16 mars 1909 à

"THE NADEAU REALTY MINING AND MILLING COMPANY" (LIMITED).

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"MAPLEWOOD" (LIMITED).

"SIMPLEX FLOOR FINISHING APPLIANCE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908. - - Capital-actions, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Barnard Gould, solliciteur; John Thomas Hackett, commis; Henry Martin, commis; John W. McDonald, commis; et Kenneth McPherson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Thomas Barnard Gould, John Thomas Hackett et Henry Martin.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et faire commerce de tous matériaux composites de construction, bois de charpente, bois, fer, acier et autres métaux de commerce, pierre, ardoise, marbre, tuiles, ciment, briques, poulies, agrès de poulies, machines à plancher, polisseurs, teintes, vernis et toutes matières et choses en provenant ou s'y rattachant, et d'exercer l'industrie de marchands des articles ci-dessus énumérés, finisseurs de planchers, poseurs de planchers, constructeurs et entrepreneurs, pour l'exécution de tous travaux se rattachant à la monture et production de voitures, traîneaux, wagons de chemins de fer, chars, engins, meubles, fournitures, travaux en fer de toutes ortes, factoreries, édifices et vaisseaux et de faire toutes choses se rattachant aux objets ci-dessus et qui leur sont nécessaires; (*b*) Acquérir, détenir et disposer de toutes actions, obligations et autres valeurs de, et se fusionner, s'unir avec des compagnies exerçant une industrie de semblable nature; (*c*) Acquérir, détenir et disposer de brevets, droits de brevets, inventions, permis d'exploitation pour et dans toutes matières et choses se rattachant aux fins pour lesquelles cette incorporation est demandée, et de payer pour cela et toutes autres choses nécessaires aux fins de l'industrie ici dénommées par l'émission d'actions entièrement acquittées de cette compagnie et de prendre à bail, vendre ou disposer de tous droits, d'acheter, vendre et faire toutes transactions ou manufacturer tous objets, matériaux, droits de brevets, inventions mentionnés ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE STERLING PRESS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908 - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Ebenezer Muir, marchand; et Sidney Clark Simpson, comptable, tous deux de Westmount, Qué; Walter Robert Shanks, étudiant; et Robert Clark McMichael, avocat, tous deux de Montréal, Qué.; et Francis George Bush, comptable, de St-Louis, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Ebenezer Muir, Robert Clark McMichael et Francis George Bush.

Siège social:—Ville de Westmount, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'une façon générale par tout le Canada d'imprimeurs, lithographes, graveurs, stéréotypie, électrotypie, travail en bosse, écriture à la grosse, éditeurs, relieurs, photogravures, graveurs sur plaques, fabricants de papiers, fabricant d'enveloppes et de boîtes en papier, libraires, manufacturiers, agents d'assurances, et commerçants et marchands de nouveautés, articles de bureaux et autres dans toutes les branches et opérations qui en découlent; acheter, vendre, manufacturer, faire commerce, fonctionner ou faire des transactions en usines, machineries, outils meubles, fournitures, procédés et tous articles requis, utilisés avec ou qui peuvent être utilisés avec les dits arts et métiers ou chacun d'eux; (*b*) Exercer l'industrie de fabricants-libraires; (*c*) Fabriquer du papier et

du cartons en tous genres; (*d*) Acquérir par achat ou autrement tout ou partie de l'entreprise, commerce et achalandage du commerce exercé maintenant par Henry E. Hinds et S. C. Simpson en société, sous la raison sociale de "The Sterling Press", ou celle de toute compagnie, personne ou firme ayant un but similaire à ceux mentionnés ci-dessus, ainsi que l'achalandage de toutes telles industries et de répartir et émettre des obligations et débentures de la compagnie ou des actions ordinaires ou privilégiées du capital-actions de la compagnie comme actions acquittées et non cotisables en paiement ou échange ou comme considération du prix de toute industrie ainsi acquise; (*e*) Acquérir par bail, achat ou autrement, des immeubles et édifices pour les fins de l'industrie de la compagnie, les hypothéquer ou les donner en garantie; louer, vendre ou disposer autrement de tout ou d'une partie de l'actif de l'industrie exercée en n'importe quel temps par la compagnie; et d'accepter des hypothèques, aliénations, engagements, liens et autres charges pour garantir le paiement de toutes sommes qui pourraient être dues à la compagnie; (*f*) Emettre des actions entièrement acquittées et non cotisables en paiement total ou en partie du loyer ou de l'achat de terres, édifices et autres propriétés susceptibles d'être utilsés aux fins de l'industrie de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE WALKER-FYSHE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908 - - Capital-actions, $190,000

Nombre des actions, 1,900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—David S. Walker, entrepreneur; Thomas M. Fyshe, ingénieur; William Sutherland, comptable; et Richard S. Lea, ingénieur, tous de Montréal, Qué.; et Frederick William Hibbard, avocat, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège-social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—1. Exercer l'industrie d'ingénieurs et d'entrepreneurs de toutes sortes de chemins de fer, canaux, entreprises minières, hydrauliques, électriques et autres, y compris la construction de quais, docks jetées, ponts, conduites, barrages, écluses, digues, chemins, édifices et d'une façon générale tous travaux de cette catégorie et constructions d'un caractère public ou privé, y compris la fabrication et prépartion de relevés topographiques, plans spécifications dessins et estimés; 2. En autant que la chose sera permise par les lois (fédérale provinciale ou municipale) d'utiliser, opérer, tous tels travaux, constructions, chantiers et choses de cette catégorie que la compagnie pourra être autorisée à construire; 3. Prendre à bail, acheter ou autrement acquérir, utiliser, vendre et autrement disposer de toutes terres, édifices, logements, quais, voies d'évitement ,remorqueurs, bateaux et barges, wagons et propriétés de toutes sortes, mobilières ou immobilières qui pourront être nécessaires ou utiles dans tout travail ou entreprise que la compagnie est autorisée à exercer; 4. Exercer toute industrie se rattachant à celle de la compagnie soit en manufacturant ou susceptible d'être exercée convenablement concernant l'industrie de la compagnie ou destinée à en rehausser la valeur et rendre profitable n'importe quels propriétés ou droits de la compagnie; 5. Prendre à bail, acheter ou autrement acquérir et louer, vendre ou autrement utiliser des brevets d'invention, licences, marques de commerce, procédés, recettes et améliorations se rattachant à l'industrie de la compagnie; 6. Emprunter de l'argent et faire

des avances d'argent sur billets, hypothèques, reçus d'entrepôts, documents, titres et autres valeurs concernant les affaires de la compagnie; 7. S'assurer la possession de toute autre industrie d'une nature ou d'un caractère semblable à celui que la compagnie est autorisée à exercer ainsi que l'achalandage et l'actif de la compagnie, à tels termes de paiements par émission d'actions entièrement acquittées ou obligations de la compagnie ou autrement comme il en pourra être convenu; 8. Faire tous arrangements pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession ou autrement avec toutes personnes ou compagnies exerçant ou engagées dans toutes affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à entreprendre ou à exercer, et de prendre ou acquérir autrement des actions ou valeurs dans telles compagnies et de les détenir, émettre à nouveau, avec ou sans garantie, ou d'en disposer autrement; 9. Emettre, accorder et répartir comme acquittées, des actions du capital-actions de la compagnie en paiement total ou en partie ou comme garantie du paiement de toute franchise commerciale, entreprise, propriétés, que la compagnie pourra légalement acquérir en conséquence de ce fait; 10. Emettre, vendre et répartir comme entièrement acquittées, des actions du capital-actions de la compagnie incorporée par les présentes pour services rendus à la compagnie soit professionnels ou autres et par les fondateurs de la compagnie, pourvu que les directeurs en aient été autorisés d'une façon expresse par règlement adopté dans ce but et sanctionné par un vote de pas moins de deux-tiers en valeur des actionnaires présents ou représentés par procuration à une réunion générale de la compagnie convoquée pour étudier le dit règlement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WILLETTS" (Limited).

Constituée en corporation le 11 décembre 1908 - - Capital-actions, $500,000

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Reginald E. Walker, teneur de livres; Alfred George Alexander, agent; William Dick, agent; Albert Holden, teneur de livres; et David Anderson, agent; tous de Montréal Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Chambly Canton, Qué.

Objets de la compagnie:—1. Acquérir par achat ou autrement l'industrie exercée à Chambly Canton, dans le comté de Chambly, sous le nom de Samuel Thomas Willett, comme usinier, manufacturier et commerçant de diverses commodités y compris toutes terres, constructions, machineries, outillage et matériel général d'usine, privilèges de pouvoirs hydrauliques, droits et servitudes, franchises, privilèges, contrats, réclamations comptes et billets payables, actif d'inventaire, marchandises et matériaux, achalandage, et d'une façon générale tout l'actif de la dite industrie, de toute description que ce soit, du dit Willett, ses représentants ou cessionnaires et de toute personne ou personnes y ayant un droit titre ou intérêt, le tout en considération d'obligations, débentures, actions privilégiées ou ordinaires, à telles conditions de livraison, garantie et de paiement qui pourront être déterminées; 2. Les dits droits et propriétés ainsi acquis pouvant être détenus, utilisés, employés et disposés par la compagnie de la façon la plus libre et la plus absolue, et de même façon et pour considération similaire, en tout ou en partie, acquérir, utiliser et

disposer de toute autre propriété mobilière ou immobilière, droits, privilèges et franchises de toutes personnes, compagnies ou corporations quelconques et sur toutes telles propriétés immobilères, construire, ériger, outiller, entretenir, exploiter, faire fonctionner et utiliser des moulins, usines et manufactures en général, entrepôts, ateliers, industries et chantiers de toutes sortes et des édifices de toutes descriptions; 3. Exercer l'industrie générale de manufacturier et de commerçant dans toute l'étendue nécessaire ou utile pour l'exercice de tous les pouvoirs et privilèges qui lui sont conférés ici; 4. Acquérir par tout bon et valable contrat, développer et entretenir des pouvoirs et privilèges hydrauliques et autres, appareils et usines générales pour la fabrication et génération du courant et de l'énergie électriques, louer, vendre ou disposer autrement de cette électricité pour toutes fins et dans ce but ériger, construire et entretenir des poteaux, conduits, lignes et autres accessoires pour la distribution, le transport et la livraison de tel courant électrique ou énergie, et pour cela faire et s'engager dans tous contrats légaux, entreprises et arrangements avec toute compagnie, corporation, municipalité ou personnes quelconques: Pourvu que si ce pouvoir est exercé en dehors des terrains de la compagnie il sera assujetti à toutes lois et à tous règlements provinciaux et municipaux le régissant; 5. Prendre à bail, acquérir, posséder et vendre ou disposer autrement d'immeubles ou propriétés mobilières concernant la dite industrie, y compris: entrepôts, quais, voies de garage, barges, remorqueurs, wagons, cours et matériel roulant nécessaires ou utiles aux fins ci-dessus; 6. Exercer toute autre industrie similaire ou de même caractère, soit de manufacturier au autres qui peut être convenablement exercé concurremment avec celle de la compagnie ou sesceptible de rehausser ou rendre profitables tous droits et propriétés de la compagnie, et tout spécialement exercer l'industrie de fournir aux municipalités de Chambly Canton et Chambly Bassin ou autres personnes, de l'eau pour fins municipale, contre l'incendie ou usages domestiques; 7. Prendre à bail ou acheter, ou autrement acquérir et louer ou vendre ou autrement utiliser des brevets d'invention, droits de brevets, licences, marques de commerce, procédés, recettes et améliorations se rattachant à l'industrie de la compagnie; 8. Emprunter et prêter de l'argent sur billet, hypothèque, reçus d'entrepôts, titres documentaires et autres valeurs pour les affaires de la compagnie; 9. S'assurer de toute autre industrie d'une nature similaire à celle que la compagnie est autorisée à exercer et de l'achalandage et actif de cette dernière, à des termes de paiement à faire par émission d'actions entièrement acquittées ou obligations de la compagnie ou autrement comme la chose pourra être convenue; 10. Faire tout arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession ou autrement avec toutes personnes ou compagnies exerçant toute industrie ou transactions que cette compagnie est autorisée à exercer et de prendre ou acquérir autrement des actions ou valeurs dans telles compagnies et de les détenir, émettre à nouveau, avec ou sans garantie, ou faire toutes transactions de ce chef; 11. Emettre, céder, répartir comme actions acquittées, des actions du capital-actions de la compagnie en paiement total ou partiel ou comme garantie du paiement de toute industrie, franchise, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, licence, brevet immeubles et autres propriétés que la compagnie pourrait acquérir légalement par ces pouvoirs; 12. Emettre, vendre et répartir comme actions entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie, constituée en corporation par les présentes, pour services professionnels ou autres rendus à la compagnie par ses fondateurs. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres Patentes supplémentaires émises le 11 décembre 1908, à

"JOHN MILLEN AND SON" (LIMITED).

Augmentant le capital-social de la dite compagnie de $100,000 à $150,000, soit une addition de 500 actions de $100 chacune au capital-social actuel.

"THE PARK PATENT NAILLESS HORSESHOE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation, le 16 décembre 1908. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alfred Griffin, surintendant; Richard Tuson Heneker, avocat et C.R.; Walter Seely Johnson, avocat; Alfred Hall, comptable; et Walter Merrill, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Alfred Griffin, Richard Tuson Heneker, Walter Seely Johnson et Alfred Hall.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, vendre et autrement faire commerce de fers à chevaux et leurs accessoires, conformément à un brevet accordé par le Canada sous le n° 93,865 le 27 juin 1905, et pour toutes améliorations sur celui-ci accordés à John Park, de Montréal, de la Province de Québec, inventeur, et pour toutes améliorations qui pourront être faites et accordées subséquemment au dit brevet et à ses accessoires et de vendre des droits d'ateliers et autres droits de fabrication du dit brevet et les dites améliorations, et à ces fins acquérir le titre au dit brevet et à ses accessoires du dit John Park et de payer pour le dit brevet et ses accessoires en actions entièrement acquittées du capital-actions de la compagniee; (*b*) En autant que la chose sera nécessaire à l'industrie de la compagnie, acquérir par achat, bail ou autrement et posséder, ériger et faire fonctionner des usines, laminoirs dans le but de fabriquer et de laminer toutes sortes de fer, acier et autres métaux et d'acquérir par achat, bail ou autrement tous autres brevets de toute nature ou description requis pour l'industrie de la compagnie et d'en disposer; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement et posséder, construire et développer tout pouvoir, y compris pouvoirs hydraulique, électrique ou à vapeur qui pourront être nécessaires à la marche de l'industrie que cette compagnie est autorisée, par les présentes à exercer; (*d*) Acheter, vendre et faire commerce de fer et de métaux de toutes descriptions et de manufacturer, acheter et vendre de la ferronnerie, articles en fer et marchandises et tous autres articles de toutes descriptions; (*e*) Acquérir, posséder et exploiter tout autre brevet ou brevets, droits ou licences qui pourront en aucune façon être utiles ou applicables à l'industrie de la compagnie; et de disposer ou octroyer des permis pour leur exploitation, et d'en recevoir le paiemeent en argent, ou en actions et valeurs de toute autre compagnie exerçant une industrie similaire à celle de cette compagnie; (*f*) Acquérir, détenir et disposer d'actions dans toute autre compagnie ou compagnies, exerçant une industrie similaire, conformément toutefois aux dispositions de l'article 44 de "L'Acte des Compagnies"; (*g*) Emettre des actions acquittées ou obligations, ou les deux, de la compagnie pour le paiement du prix d'achat de toutes usines, constructions, machineries, actions, achalandage, brevets, droits de brevets, licences, marques de commerce ou autres propriétés qui pourront être utilisées dans l'industrie de la compagnie, y compris le paiement à faire

aux fondateurs de la compagnie pour leurs travaux et dépenses de la dite fondation de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 10 février 1909, à

"THE PARK PATENT NAILLESS HORSESHOE COMPANY" (LIMITED).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $20,000 à la somme de $250,000 par une addition de 2,300 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

"THE CANADIAN ADVERTISING" (LIMITED).

Constituée en corporation le 18 décembre 1908. - - - -Capital-actions 99,000. Nombre des actions, 990.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—François Emile Fontaine, agent d'annonces; Louis Elie Geoffrion, marchand; Louis Joseph François, agent d'annonces; J. A. Emile Gauvin, pharmacien; et André Goblet, agent d'annonces, tous de Montréal, Qué.; et Rosaire Prieur, marchand de la Pointe-aux-Trembles, Québec.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—François Emile Fontaine, Louis Elie Geoffrion et Louis Joseph François.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'une agence d'annonces et exploiter tous les genres et méthodes d'annonces au Canada ou ailleurs; (*b*) Publier, imprimer, relier, vendre des journaux, magazines, des revues, des livres, et exercer généralement l'industrie de l'électrotypie, de la stéréotypie, de la lithographie et de la reliure; vendre des vignettes, électrotypes et toutes sortes de plaques et de matériel du ressort du syndicat; (*c*) Acquérir par le moyen d'achat, de concession, d'échange ou de tout autre titre légal les privilèges, la propriété, les droits et les revenus et assumer des obligations de toute personne, société ou compagnie exploitant une industrie de la même nature que celle de cette compagnie, de même que les édifices, fonds de commerce et l'actif de cette industrie et d'acquérir et posséder le capital ou les actions de toutes autres compagnies exploitant une industrie de la même nature que celle que la compagnie est autorisée par les présentes à exploiter, tout en étant sujette à l'article 44 de la "Loi des compagnies"; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement et posséder toute propriété, meubles ou immeubles jugés nécessaires aux besoins de la compagnie et vendre, hypothéquer ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie de la compagnie, pour telle considération quee la compagnie jugera à propos; (*f*) Demander, acheter ou acquérir autrement des brevets d'invention, marques de commerce, droits de publication ou privilèges semblables qui peuvent être jugés utiles à l'entreprise de la compagnie et les vendre si elle le juge à propos; (*g*) Emettre en paiement de biens meubles ou immeubles des droits ou des privilèges qui pourront être achetés, pris, loués ou autrement acquis par la compagnie ou pour services rendus à la compagnie des actions du capital de la compagnie souscrit ou non ou complètement payé et non cotisable; (*h*) Agir comme agent de toute personne, société ou corporation faisant le commerce de l'annonce ou

ayant des droits, privilèges, franchises, ou autre commerce à exercer, louer, disposer ou entreprise et de faire toutes les affaires et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les affaires se rapportant à l'accomplissment du but pour lequel la compagnie est constituée; (*i*) Acheter et acquérir comme continuation du commerce les revenus et les services de François Emile Fontaine, Louis Elie Geoffrion et Louis Joseph François, tous de la cité de Montréal et faisant affaires en société, comme agents d'annonces en général sous le nom de "Canadian Advertising Agency, F. E. Fontaine et Cie, propriétaires", d'assumer les obligations de la dite société et de prendre en mains leurs contrats, leur établissement, leur fonds de commerce et leur outillage et le leur payer en parts de cette compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CLINTON FIREPROOFING COMPANY OF CANADA" "LIMITED).

Constituée en corpration le 18 décembre 1908. - - - - Capital-actions $30,000.

Nombre des actions, 300.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frédéric Louis Gagnon, I.C.; Ernest Edmond Gagnon, I.C.; William B. S. Reddy, notaire public; et John F. Reddy, notaire public, tous de Montréal, Qué.; et Stanly Gollick, entrepreneur, de New-Jersey, E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres nommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations de courtiers d'immeubles et d'agents en général; (*b*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autre titre légal et maintenir, posséder, louer ou vendre, ou d'autre manière, développer, améliorer, exploiter et faire le commerce de terrains, édifices et de propriétés immobilières de toutes sortes et construire, ériger, altérer, améliorer, exploiter, et entretenir des maisons à appartements et des résidences, des magasins, des manufactures et des travaux de toutes sortes; (*c*) Entreprendre et diriger l'administration et la vente de propriétés, édifices, terrains, fabriques et outillage de toute description de cette compagnie ou d'autres, et faire un commerce général de propriétés et d'immeubles; (*d*) Hypothéquer, engager, vendre, transférer, aliéner ou louer les biens de la compagnie ou partie d'iceux; (*e*) Faire les affaires d'une compagnie de construction et d'entreprise en général; (*f*) Acquérir, posséder, et disposer des actions, débentures et autres valeurs d'autres compagnies de même nature, subordonnées aux dispositions de l'article 44 de la Loi des Compagnies; (*g*) Vendre et disposer de l'entreprise et des revenus de la compagnie présentement constituée ou toute partie d'iceux et aux conditions que la compagnie croira convenables, y compris les actions débentures et les garanties ou valeurs d'autres compagnies dont le but est semblable à celui de la compagnie constituée; (*h*) Emettre en payement de propriétés ou d'entreprises acquises par la compagnie des actions, des débentures, des parts préférentielles ou ordinaires sur le capital totalement acquitté de la compagnie et non cotisable; (*i*) Promouvoir et aider à promouvoir et devenir actionnaire de toute compagnie auxiliaire alliée ou de toute autre compagnie exploitant une besogne semblable; (*j*) Appliquer l'excédent de ses recettes au rachat de ses actions, de ses obligations et de ses autres valeurs; (*k*) Acquérir par achat ou autrement des brevets, marques de commerce ou droits d'auteur se rapportant à l'ouvrage d'entrepreneur. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

DESAULTELS ET MOREAU (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 18 décembre 1908. - - - Capital-actions $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Arthur Massé, gérant; Georges T. Moreau, médecin; Oscar Brunet, manufacturier; Emile Arthur Marchildon, manufacturier; Jean-Baptiste Hurteau, manufacturier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Arthur Massé, Georges T. Moreau, et Oscar Brunet.

Siège social:—Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Etablir, tenir et administrer une agence générale de commerce d'évaluation, de rapports d'adjustements et d'apurement et agir en qualité d'agents pour les personnes, les sociétés, les compagnies ou corporations et en qualité d'agents de commission; (*b*) Etablir, tenir et gérer une agence générale de recouvrement de comptes, dettes, créances, redevances, billets, loyers, intérêts, débentures, coupons, prêts, bons, hypothèques, et valeurs et réclamations de tous genres (*c*) S'enquérir et obtenir des renseignements concernant l'état financier la réputation, la responsabilité et les opérations commerciales d'individus, maisons sociétés ou corporations pour renseigner les clients et les patrons de cette compagnie ou autres; (*d*) Faire des opérations générales d'ajustement entre créanciers et débiteurs au sujet de réclamations contestées et négocier, et compléter le réglement de toutes sortes de comptes, réclamations, contrats, obligations et polices d'assurance; (*e*) Faire les opérations de comptable et d'auditeur; (*f*) Examiner, analyser, classifier, auditer, inspecter et vérifier les livres, comptes et documents se rapportant aux opérations de toute entreprise commerciale conduite par toute société ou compagnie, et produire des rapports, des certificats, des bilans et autres états de compte qui s'y rattachent; découvrir, fournir et établir des méthodes et des systèmes modernes pour la conservation et la classification des comptes, dépenses, statistiques et autres documents de façon à satisfaire les exigences de tout établissement commercial ou industriel; (*h*) Acheter ou acquérir autrement, vendre et disposer de comptes, dettes, billets, jugements et autres réclamations pendantes ou en litige, et en négocier le règlement et la perception; (*i*) Accepter, exercer et accomplir les devoirs de procureur ou d'agent dans l'administration d'immeubles, de biens de mineurs ou de personnes incapables, de percepteurs, de gardiens ou de procureurs aux intérêts de personnes, de sociétés, de compagnies ou de corporation; (*j*) Entreprendre et faire la liquidation d'immeubles, propriétés ou des affaires de personnes, de maisons, d'institutions, de sociétés, de compagnies commerciales, industrielles ou financières, solvables ou non; (*k*) Faire les opérations d'agent d'immeubles; (*l*) Entreprendre et diriger l'administration, les achats et la vente ou le transport de propriétés, édifices et terrains des clients ou des patrons de la compagnie; (*m*) Acquérir par achat, transport, échange, bail ou autre titre légal, et détenir posséder, louer, hypothéquer, engager, vendre, disposer ou autrement aliéner des lots, des édifices, des terrains de tous genres, construire, ériger, exploiter et entretenir des édifices sur tous terrains appartenant ou loués et détenus par la compagnie; (*n*) Emettre en paiement de tous les biens acquis par la compagnie des actions, obligations et débentures du capital payé de la compagnie, et transférer toutes autres valeurs et garanties; (*o*) Acquérir par achat, bail ou autrement les droits, intérêts, les services, l'entreprise et les autres revenus de toute personne, société, compagnie ou corporation exploitant une indus-

trie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer et payer, en tout ou en partie, soit en argent ou en actions du capital payé, obligations, débentures ou autres valeurs ou garanties de cette compagnie; (*p*) Acquérir, détenir et posséder, vendre et engager ou autrement disposer d'actions, débentures, ou obligations ou autres valeurs et garanties de toute autre compagnie faisant le même genre d'affaires que celle-ci est autorisée de faire et de payer, en tout ou en partie, soit en argent ou en actions du capital payé, obligations, débentures ou autres garanties ou valeurs de la compagnie; (*q*) S'unir et se fusionner avec toute personne, société, compagnie ou corporation exploitant le même genre d'affaires; payer ou percevoir les prix convenus en argent ou en actions du capital payé, ou obligations, ou débentures ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (*r*) Vendre, hypothéquer, engager, échanger, transporter, ou disposer autrement de propriétés, de la clientèle, d'entreprises et d'autres revenus de la compagnie, et d'accepter en paiement du prix de vente de l'argent ou des actions, des obligations, des débentures ou autres garanties ou valeurs; (*s*) Développer ou aider à développer toute compagnie auxiliaire ou alliée, exploitant une industrie du même genre ou semblable à celle de cette compagnie et en devenir actionnaires; faire des conventions pour en partager les profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques, les concessions réciproques ou autres entre personnes, sociétés, compagnies ou corporations exploitant une industrie du même genre, et prendre, souscrire ou autrement acquérir, posséder et détenir des actions de telle compagnie; (*t*) Demander, exiger, imposer et recevoir pour tous services rendus et devoirs accomplis et pour l'exécution de toute fonction une commission raisonnable, légale et usuelle et une rémunération, de même que le paiement de toutes dépenses, légales et habituelles, frais et charges; (*u*) Faire toutes choses nécessaires, légales, convenables et propres à remplir le but et les objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE EAGLE LUMBER COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 18 décembre 1908. - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Léonidas Villeneuve, marchand, de Saint-Louis, Qué.; et Arthur Pierre Beaupré, marchand; Victor Martineau, avocat; Patrick Murphy, commis; et Israël Dupré, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Léonidas Villeneuve, Arthur Pierre Beaupré et Israël Dupré.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter l'industrie de commerçant de bois, de charbon, de moulins à scie ou à planer et de fabricants de bois et articles de bois, et acheter, posséder, détenir et vendre des limites forestières, terres à bois et des billes, et fabriquer des articles qui nécessitent l'emploi du bois ou de billes ou son utilisation, et d'acquérir toute propriété immobilière nécessitée par l'exploitation des affaires de la compagnie; (*b*) Faire toute convention dans le but de partager les profits ou les intérêts, la coopération, les risques, les concessions réciproques ou autres avec toute autre personne ou compagnie exploitant et ayant des intérêts dans une entreprise semblable à celle que cette compagnie est autorisée d'exploiter et de prendre ou acquérir d'autre manière, des parts et des valeurs de telles per-

sonnes ou compagnies, et de vendre, posséder ou remettre les mêmes valeurs avec ou sans garantie ou par quelque arrangement que ce soit; (*c*) Acheter ou acquérir d'autre façon de tout individu des industries ayant les mêmes objets que la compagnie ou telles propriétés ou tels privilèges, droits, contrats et obligations leur appartenant, et particulièrement acheter, prendre en mains et acquérir tout ou partie de l'industrie actuellement exploitée par le dit Arthur Pierre Beaupré, dans la susdite ville de Montréal, sous les noms et raison de " The Eagle Lumber Company ", et tout ou partie de la clientèle, du fonds de commerce, actif et biens meubles ou immeubles, et les propriétés mobilières ou immobilières qui s'y rapportent, et les dits biens sujets aux obligations qui peuvent y être attachées et les payer en actions acquittées de cette compagnie ou autrement; (*d*) Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable, à propos ou opportun pour l'exécution des buts et intentions de un ou de tous les objets ci-mentionnés; (*e*) De rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou devant être rendus en plaçant ou en aidant à placer ou garantissant le placement d'actions du capital de la compagnie soit dans ou à propos de l'incorporation, l'organisation, la formation, l'avancement de la compagnie ou la direction de ses affaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

MAISON CARLI FRERES (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 21 décembre 1908. - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de l'action, $25.

Membres de la corporation:—Vincent Carli, statuaire; Apollo Carli, statuaire; Urbain Carli, statuaire; Henri F. Lippé, commis, et C. Oswald Lippé, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Vincent Carli et Oswald Lippé.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exécuter des ouvrages en argile, ciment, plastique, rudenture et fresque romain à l'intérieur ou à l'extérieur d'édifices, de couler et modeler des statues de toutes descriptions, de produire de l'électricité et des forces électriques pour le service de la compagnie seulement. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

"THE MODERN AGENCY SUPPLY AND CONSTRUCTION COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Constituée en corporation le 23 décembre 1908. - - Capital-actions, $10,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $25.

Membres de la corporation:—François-Xavier Talbot, comptable; Raoul Bélanger, secrétaire; Aurélien Bélanger, inspecteur; Cléophas Perron, bourgeois; et Eugène Joseph Labelle, commis, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Entrer en relation avec toute personne, corporation, municipalité ou gouvernement et acquérir, recevoir et transporter ou confier à tout individu, maison ou corporation des contrats pour la construction, l'édification, l'érection de toute bâtisse, l'entreprise et les travaux et exploiter généralement l'industrie d'entrepreneur de travaux privés ou publics; (*b*) Acheter de, et vendre à toute personne pour le compte de toute personne, corporation, municipalité ou gouvernement, des matériaux de construction de toutes sortes d'entrepreneurs ou constructeurs, et agir comme agents entre les acheteurs et les locataires ou vendeurs ou locateurs d'immeubles; (*c*) Prendre des parts, acquérir et prendre, en tout ou en partie, l'industrie, les propriétés, les valeurs de personnes, maisons ou corporations qui exploitent ou sont intéressées dans la même industrie et acquérir ou posséder des valeurs de toutes sortes et de tous genres en biens meubles ou immeubles, en paiement de dettes, obligations ou créances actuelles ou devant être encourues au sujet des objets de la compagnie; (*e*) Vendre et disposer de l'entreprise de la compagnie ou de toute autre partie de la compagnie pour toute considération que la compagnie croira valable, pour argent comptant ou autrement, y compris les actions, les débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exploitant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée d'exploiter; (*f*) Faire toutes autres affaires pour atteindre les objets ci-dessus mentionnés. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

O. CHALIFOUX ET FILS (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 23 décembre 1908. - - Capital-actions, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Hubert Trefflé Chalifoux, manufacturier; Adélard Sauvé, contremaître; Pierre Thomas Chalifoux, manufacturier; et Rodolphe St-Germain, comptable, tous de St-Hyacinthe, Qué.; et Joseph Herménégilde Chalifoux, médecin; et Joseph Louis Chalifoux, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Hubert Trefflé Chalifoux, Pierre Thomas Chalifoux et Joseph Louis Chalifoux.

Siège social:—Saint-Hyacinthe, Qué.

Objets de la compagnie:—Acquérir les intérêts, revenus de la manufacture d'instruments agricoles, exploitée actuellement sous le nom de O. Chalifoux et Fils, tels que démontrés par l'inventaire accepté par les parties contractantes et faisant le commerce de toute façon par vente, location, ou autrement, de marchandises de tous genres, nécessaires ou utiles au développement ou à l'améliration de terrains et forêts et ouvrages en bois généralement et fabriquer, vendre et faire le commerce, ou autrement disposer de toutes sortes d'articles, de matériel ou accessoires actuellement en existence ou qui peuvent aider au développement de ces instruments ou des matériaux nécessaires à la fabrication, à l'amélioratoin et à la réparation des machineries. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

"CANADIAN CROWN CASTINGS COMPANY" LIMITED).

Constituée en corporation le 24 décembre 1908. - - Capital-actions, $199,000.

Nombre des actions, 1,990.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Francis M. Gibson, capitaine en retraite de l'armée des Etats-Unis; Martin M. Tinsley, manufacturier; et George L. Gillon, manufactu-

rier, tous de New-York, N.-Y., E.-U.A.; et Alfred Collyer, agent de manufacturiers; et Christophe C. Cousins solliciteur de brevets, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exploiter une industrie manufacturière généralement; manufacturer, acheter ou autrement acquérir, vendre et faire le commerce de wagons et de tout matériel roulant de tout genre et tout ou partie du même matériel et tous les articles, accessoires, outils, matériaux, spécialités et appareils employés dans cette industrie et tous les matériaux dont la même industrie est ou peut être en partie composée; (3) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, hypothéquer, vendre, confier, transférer, transporter, échanger ou faire le commerce de fourniture de chemin de fer et accessoires de tout genre et de toute description et particulièrement de coussins; (4) Construire, maintenir, posséder, exploiter, administrer, jouir de, et gérer des édifices, des bureaux, des travaux, des établissements, machineries, entrepôts ou tous autres établissements nécessaires aux fins de la compagnie au Canada ou ailleurs; (5) De demander, obtenir, faire, enregistrer, acheter, louer, prendre ou autrement acquérir, et détenir, utiliser, posséder, exploiter et maintenir, vendre, émettre ou autrement disposer de toute marque de commerce, de raisons commerciales, de brevets, de demandes, de brevets d'améliorations, de méthodes, de procédés, de plans industriels, ou droits d'auteur, garantis par les lois du gouvernement du Canada ou d'ailleurs et utiliser, exercer, développer, vendre, accorder des licences etd es baux d'iceux ou autrement porter à compte ces marques de commerce, marques d'affaires, demandes, brevets, améliorations, méthodes, procédés, plans industriels, droits d'auteurs ou autres genres de propriétés industrielles ou toute autre propriété ou tout droit, privilège ou concession de la compagnie; (6) Etablir toute convention pour le partage des profits, de l'union des intérêts, la coopération, les risques, la concession réciproque ou autrement avec toute personne associée ou compagnie exploitant ou intéressée dans toute affaire ou transaction que cette ocmpagnie est par les présentes autorisée de poursuivre ou exploiter, et de prendre, acheter, recevoir, ou autrement acquérir des parts, des actions, des débentures ou des valeurs de telle personne associée aux corporations et les vendre, détenir, transférer, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce susdit; (7) Faire chacune ou toute autre opération et choses nécessaires, désirables et à propos à l'égard de la fabrication, de l'achat, de la vente ou du transport des matériaux de chemins de fer, accessoires ou leurs parties, ou droits ou privilèges qui les protègent; (8) Acheter ou autrement acquérir tout commerce ou intérêt dans un commerce de nature semblable et en payer le prix en argent comptant, en actions, en débentures ou autres valeurs de la compagnie; (9) Sujets à tous les règlements provinciaux et municipaux qui les régissent en pareil cas, construire, maintenir, et exploiter toutes les rues, chemins, voies viaducs, aqueducs, canaux, maisons, magasins, réservoirs, quais, docks, jetées, manufactures, usines à gaz et d'électricité et ateliers publics et privés de toute description, et posséder et exploiter telles industries sur des terrains possédés et contrôlés par la compagnie; (10) Construire, affréter ou louer tous bateaux ou vaisseaux et faire le commerce de navigateurs, d'expéditeurs, de transport des marchandises appartenant à la compagnie, ou autrement, et vendre, louer, engager, ou autrement en disposer; (11) Acheter, prendre à bail ou en échange, engager, louer, ou autrement acquérir tous bien-fonds, ou propriétés mobilières ou immobilières et tous droits, privilèges ou concessions au Canada ou ailleurs que la compagnie croira nécessaires à l'industrie de ses affaires; (12) Vendre, transférer ou louer tout ou partie de l'entreprise, propriété ou

des biens de la compagnie pour telles considérations qui lui sembleront convenables et particulièrement pour des actions, débentures ou valeurs de n'importe quelle compagnie; (13) Vendre, améliorer administrer développer, échanger, louer, hypothéquer disposer de, porter à compte ou autrement faire le commerce de tout ou partie de biens-fonds et propriétés mobilières et immobilières, droits, privilèges ou concessions de la compagnie; (14) Exploiter toute industrie dont les objets sont identiques à ceux pour lesquels cette compagnie est constituée et que cette compagnie croira pouvoir exploiter conjointement avec celle-là. Placer les capitaux de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis tel que la compagnie est autorisée de le faire en vertu de la loi. Agir comme agent de vente, agent à commission pour toute autre corporation, maison ou personne; nommer des agents pour son intérêt particulier; faire tout ce qui est nécessaire, convenable et à propos pour la réalisation du but proposé et pour remplir tous les objets de même que pour promouvoir tous les privilèges ici mentionnés, soit isolément ou en société avec d'autres corporations, maisons ou personnes et de conclure tout acte ou tous actes, toute chose ou toutes choses incidentelles ou pertinentes à ou ressortant de, ou reliés à l'industrie ou aux pouvoirs susdits ou à toute partie ou parties d'iceux, pourvu que le tout ne soit pas contraire aux lois sous lesquelles cette corporation est incorporée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN MONTAUK" (LIMITED).

Constituée en corporation le 24 décembre 1908. - - - Capital-actions, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Solomon Abraham Jacobs, marchand; David Burnside, marchand; Ernest Grant Rognon et Crawford Towers, marchand, tous de Mont réal, Qué.; et John Dunklee Gould, marchand, de New-York, E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Solomon Abraham Jacobs David Burnside et William Crawford Towers.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Fabriquer, faire le commerce, acheter ou acquérir, autrement, vendre ou disposer de quelque façon que ce soit des inventions thermoscopiques ou d'inventions de toutes sortes pour mesurer ou définir la température atmosphérique et ses changements et la présence de la chaleur, du froid, de gaz, de vapeurs, de fumée, de pression, de feu, de lumière ou d'énergie; (2) Acheter, vendre et disposer, faire le commerce, acheter ou autrement acquérir des brevets, des marques de commerce, des projets d'industrie, des droits d'auteur des concessions ou autre chose protégeant les inventions de quelque genre que ce soit pour mesurer ou définir la température atmosphérique et ses changements et la présence de la chaleur de gaz, du froid, de fumée de pression, de feu, de lumière, ou d'énergie; (3) Exploiter le métier d'électriciens, d'ingénieurs mécaniciens et de manufacturiers et d'ouvriers et commerçants et électricité, force motrice, chaleur et lumière et toute besogne dans laquelle l'application de l'électricité est le principal facteur et fabriquer et produire, ou comme patron ou comme agent, échanger, commercer et faire le commerce de tous les articles concernant cette industrie et de tous appareils, accessoires et articles qui s'y rapportent ou toute invention ou tout brevet s'y rapportant; accumuler et pro-

duire l'électricité et la force motrice électrique ou agent électrique de ce genre ou autre et le fournir comme production, transmission ou usage de l'énergie pour des fins d'éclairage, de chauffage ou de force motrice. Pourvu toujours que les droits ici accordés à la compagnie de produire de l'électricité pour lumière, chauffage et énergie, lorsqu'ils seront exercés en dehors des propriétés de la compagnie, soient assujettis aux lois et règlements provinciaux et municipaux qui les concernent; utiliser, fabriquer, exploiter, installer et mettre en opération les phonographes et tous autres appareils électriques: acquérir par achat ou autrement et utiliser, mettre en opération, équiper des voies souterraines, des conduites et des viaducs et obtenir, accepter et se servir de tous les permis et franchises municipales ou autres; acheter ou acquérir autrement et vendre, exploiter ou faire le commerce de terrains, de cours d'eau de forces hydrauliques, de fournitures d'aqueducs avec leur outillage ou travaux en autant que ceux-ci puissent être nécessaires aux intérêts de la compagnie; installer, mettre en œuvre, construire, et exploiter un système d'alarme contre les voleurs, une station centrale d'électricité ou autre service; faire le commerce d'une compagnie de lumière électrique ou d'une compagnie d'éclairage quelconque dans toutes ses branches et de construire, poser, établir, placer et étendre tous les câbles, fils, lignes, accumulateurs nécessaires, lampes, etc., etc., compléments et accessoires. Pourvu toujours que les droits et privilèges accordés à la compagnie de produire l'énergie électrique pour la lumière, la chaleur et la force motrice lorsqu'on s'en servira en dehors de la propriété de la compagnie seront sujets à toutes les lois provinciales et municipales qui les régissent; (4) Acheter ou acquérir autrement toute propriété foncière au Canada ou ailleurs qui pourrait être nécessaire à l'exploitation de l'industrie que cette compagnie est autorisée de poursuivre; (5) Acquérir et prendre comme continuation de commerce toute propriété ou besogne, brevets, marques de commerce, projets industriels, droits d'auteur, concessions ou autres choses semblables protégeant les inventions thermoscopiques ou inventions pour préciser ou constater la température et ses changements et la présence de chaleur, gaz, froid, vapeurs, fumée, pression, feu, lumière ou énergie appartenant à tout individu, ou compagnie incorporée ou non, et tout et chacun des revenus et obligations de tel individu ou telle compagnie constituée ou non et de payer à son propriétaire ou ses propriétaires, respectivement, pour l'acquisition de telle industrie au moyen d'actions du capital de la compagnie projetée; (6) Acquérir et entreprendre tout ou partie de l'entreprise des propriétés et des obligations de toute personne ou compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisé d'exploiter; (7) Exploiter les travaux ou entreprises, en tout ou en partie, de tout individu ou toute corporation exerçant ou autorisée à exercer toute industrie ayant les mêmes objets que cette compagnie et acquérir et posséder des actions ou des débentures de toute compagnie exerçant une industrie semblable; (8) Acquérir toute propriété nécessaire aux fins de cette industrie par achat, bail, ou autrement, et construire, acheter ou louer tous les bâtiments, appareils, fondations et machineries, qui seront jugées nécessaires de posséder ou d'utiliser pour les fins de cette industrie et la dite compagnie pourra vendre, louer ou autrement en disposer, en tout ou en partie, suivant qu'elle le jugera à propos; (9) Faire des demandes d'achat ou autrement acquérir tout brevet ou tous les brevets d'invention, projets industriels, droits d'auteur, permis, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif ou non, ou un droit limité de s'en servir, ou tout secret ou autre renseignement relatif à toute invention qui peuvent paraître susceptibles d'être utilisés pour aucun des objets de la compagnie et utiliser, exercer, développer, ou accorder des permis en rapport avec iceux, ou autrement porter au capital de la compagnie les droits et les renseignements obtenus et les payer en actions du capital de la compagnie projetée; (10) Emprunter ou prélever ou s'assurer du paiement d'argent de toute

autre manière que la compagnie croira convenable, et particulièrement par l'émission de débentures émises sur toutes ou chacune des propriétés de la compagnie et racheter ou rembourser le prix de toutes ces garanties; (11) Tirer, faire accepter, endosser, escompter, mettre en circulation, et émettre des billets promissoires, des lettres de change, des connaissements, avis, débentures et autres effets négociables et transférables; (12) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre, en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement des actions du capital de la compagnie ou toute débentures ou autres valeurs de la compagnie soit lors, ou vers l'établissement ou la promotion de la compagnie ou dans le cours de ses opérations. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

CLEMENT AN COMPANY (Limited).

Constituée en corporation le 24 décembre 1908 - - Capital-actions, $15,000.

Nombre des actions, 150.—Montant de l'action, $100.

Membres de le corporation:—Arthur E. Dubuc, I.C.; Paul L. Turgeon, comptable; Robert Taschereau, avocat; Jules D'Estimauville Clément, directeur; et Rosario Genest, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Manufacturer, acheter, vendre, échanger et faire le commerce de toutes sortes d'articles, effets et marchandises et exercer généralement le commerce de gros et de détail, établir, maintenir, conduire une agence d'affaires et à commission et généralement exercer la profession d'agents de manufacturiers et d'agents à commission, exercer la profession d'agents généraux, de faire tout ce qui sera nécessaire, convenable, propice et approprié pour l'accomplissement de tous ces objets ou l'accomplissement pour atteindre chacun ou plus des objets ci-énumérés ou se rattachant aux pouvoirs ci-mentionnés, ou qui paraîtront en aucun temps propices ou expédients à la protection ou au profit de la corporation, soit comme détenteurs des biens de la compagnie, ou intéressés, ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

GRAND TRUNK PACIFIC ELEVATOR COMPANY (Limited).

Coinstituée en corporation le 24 décembre 1908 - - Capital-actions, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frank Watrous Morse, gérant, de Montréal, Qué.; John Edward Dalrymple, gérant du trafic; Horace Hilton Palethorpe, commis; William Kellman Chandler, procureur; Thomas Gillespie, solliciteur; John Alexander Stevenson, commis et Hugh Philips, avocat, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—Louer l'élévateur terminus et d'entrepôt, érigé ou devant être érigé sur les terrains de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique à Mission-River, dans la cité de Fort-William, dans la province d'Ontario, et l'extension ou les extensions, le renouvellement ou les renouvellements qui s'y rapportent et y recevoir le grain et exploiter un élévateur un des élevateurs, un entrepôt ou des entrepôts et percevoir des taux de fret sur le grain reçu en entrepôt et faire assurer ce grain, et généralement faire tout ce qui se rapporte à l'administration et aux opérations de ce ou ces élévateurs, de ce ou ces entrepôts; louer, vendre, hypothéquer, ou autrement disposer de la propriété et des revenus de la compagnie ou de toute partie des dits revenus pour telles considérations que la compagnie croira convenables y compris les actions, les débentures, ou les valeurs de toute autre compagnie ayant un but semblable, le tout sujet aux formalités de la clause 44 de la Loi des Compagnies et favoriser et garantir en tout ou en partie les valeurs de toutes compagnies ayant un but semblable à cette compagnie, ou exerçant ou ayant l'intention d'exercer une industrie que le bureau des directeurs croira bénéficiable à cette compagnie, ou qui pourra être supposée devoir donner de la valeur à la propriété et aux privilèges de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"J. & T. BELL" (LIMITED).

Constituée en corporation le 24 décembre 1908 - - Capital-actions, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Thomas Hagar, manufacturier de chaussures; Elisabeth Jane Hagar, femme mariée; Campbell Brown Keenan, chirurgien; Hillyard E. Moles, gérant; William Booth, comptable; William V. Mathews, surintendant; et John Laughton, voyageur de commerce, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Thomas Hagar, Campbell Brown Keenan et Hillyard E. Moles.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer le commerce de manufacturiers et de commerçants de chaussures, de marchands de cuir et de manufacturiers, tailleurs de cuir, tanneurs, commerçants en peaux et peaux crues et autres matériaux, manufacturiers et commerçants en articles de caoutchouc dans tout le Canada; (2) Acquérir et prendre comme continuation du commerce, le commerce aujourd'hui exercé dans la cité de Montréal, comme manufacturier de chaussures sous les nom et raison sociale de "J. et T. Bell" et tous ou partie de l'actif et des obligations du propriétaire de ce commerce, et tout ce que s'y rattache; (3) Demander d'acheter, acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, permis, concessions et autres choses semblables, conférant un droit exclusif, ou non exclusif, ou limité de s'en servir, ou tout secret ou renseignements sur toute invention qui peut paraître susceptible d'être utilisée pour les fins de la compagnie ou dont l'acquisition semblera être bénéficiable à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des permis en conséquence ou autrement porter au compte de la compagnie la propriété des droits ou les renseignements ainsi acquis; (4) Conclure des arangements au sujet du partage des profits, la corporation, des risques communs, des concessions reciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans une industrie ou transaction

que la présente compagnie est autorisée à exercer ou autrement. Et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de telle compagnie et les vendre, les détenir, réémettre avec ou sans garantie ou en disposer autrement; (5) Prendre, ou acquérir autrement des actions dans toute autre compagnie dont le but est semblable à celui de la présente compagnie, le tout sujet aux formalités de la clause 44 de la Loi des Compagnies; (6) Conclure des arrangements avec toutes les autorités municipales ou autres qui pourraient conduire au progrès des objets de la compagnie, ou d'aucun d'eux, et d'obtenir de toutes ces autorités, tout droit, privilèges et concessions que la compagnie croira désirables d'obtenir, d'exploiter, exercer, et se conformer à tous ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (7) Généralement acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tout meuble ou immeuble, toute propriété réelle ou personnelle, et tous droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires aux fins de son commerce; (8) Construire, maintenir et altérer tous les bâtiments, ou travaux nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie; (9) Placer, et disposer de l'argent de la compagnie qui n'est pas immédiatement requis de la façon qui sera déterminée de temps en temps, mais ces placements et cette disposition de l'argent ne devront pas être en contradiction avec les lois sous lesquelles cette compagnie est constituée; (10) Faire des avances d'argent aux clients ou autres personnes traitant avec la compagnie et garantir l'exécution de contrat avec telle personne; (11) Emprunter, prélever ou se procurer des fonds de la manière que la compagnie jugera à propos et particulièrement au moyen de l'émission de débentures ou de capital-actions, et acheter, racheter ou payer toutes ces valeurs; (12) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle pour toute considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant un but semblable à celui de cette compagnie; (13) Prendre tous les moyens de faire connaître les produits de la compagnie de la manière qu'on jugera utile et particulièrement au moyen d'annonces dans les journaux, de circulaires et par l'achat et l'exhibition d'œuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et de revues périodiques, et en donnant des prix, des récompenses et des cadeaux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE SCOTT SPECIALTY COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 24 décembre 1908 - - Capital-actions, $10,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $25.

Membres de la corporation:—Sarah B. Scott, fileuse; James B. Cantin, manufacturier; Edward Askew, commerçant; William W. Scott, agent; Thomas A. Hubley, teneur de livres; et John D. Cameron, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James B. Cantin, William W. Scott et Edward Askey.

Siège social:—Ville de Montréal, Québec.

Objets de la compagnie:—Exploiter des machines à égaliser les planchers, nettoyer les tapis, les meubles, fabriquer et installer des appareils de ventilation, fabriquer et exploiter des enseignes d'annonces et agir comme agents d'une industrie dont l'objet est semblable. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

"WESTERN ENGINEERING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 34 décembre 1908. - - - Capital-actions, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Albert J. Brown, avocat et C.R.; Rennie O. McMurtry, avocat; François G. Bush, teneur de livres; Walter R. L. Shanks, étudiant; et Michael J. O'Brien, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagne:—(*a*) Exercer l'industrie d'entrepreneurs de constructions générales en travaux publics ou privés, de toutes sortes, y compris les travaux de génie concernant ces travaux ou qui en découlent; (*b*) Exercer toute industrie du genre de la présente et qu'il pourra sembler possible à la compagnie d'exercer concurremment avec la présente; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement et posséder, détenir, utiliser, améliorer, administrer, hypothéquer, grever, louer, vendre, disposer ou trafiquer des terrains, domaines et droits de succession au Canada et ailleurs, et les intérêts qui s'y rattachent, et d'ériger, altérer, réparer et maintenir des édifices sur les terrains dans lesquels la compagnie est intéressée; (*d*) Faire tout marché pour acheter, louer ou acquérir les propriétés, droits, franchises, pouvoirs, revenus ou privilèges de toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée d'exercer et de vendre à ou s'amalgamer avec toute autre compagnie de ce genre; (*e*) Emettre ou partager des actions du capital payé de la compagnie (sujet à l'approbation des actionnaires) et de les donner en paiement pour l'acquisition de tout contrat, droits, privilèges, immeubles, propriétés et franchises que la compagnie est autorisée d'acquérir, de mettre en opération, d'utiliser et d'exercer; (*f*) Vendre, louer ou disposer autrement de la propriété et de l'actif de la compagnie, ou de partie d'iceux pour telle considération que la compagnie croira raisonnable, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute compagnie achetant ou acquérant les mêmes effets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada ou ailleurs.

"THE RED CROSS MACARONI AND VERMICELLI COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 30 décembre 1908. - - - Capital-actions, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Jean-Baptiste David Légaré, promoteur; Joseph Narcisse Viau, marchand-tailleur; et Aldéric Vinet, marchand-tailleur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer le commerce général de boulanger et de confiseur dans tout ce qu'il comporte; (2) Acquérir et prendre en mains la propriété et l'industrie jusqu'ici et actuellement exploitée à la Ville St-Louis, Mont-

réal, par un nommé Edouard Tamarre, sous les nom et raison de "Red Cross Macaroni and Vermicelli Manufacturers" aux termes et conditions qui seront jugés convenables et les payer soit en argent comptant, en actions du capital payé ou en valeurs de la compagnie; (3) Exploiter l'industrie jusqu'à présent et actuellement exercée par la susdite maison de "Red Cross Macaroni and Vermicelli" dans toutes ses branches; (4) Fabriquer, acheter, vendre, faire le commerce de, réparer, convertir, altérer, et louer, l'installation, les locomotives, machines, outils, instruments, bouilloires, matériel roulant, et tout le matériel nécessaire au commerce de la compagnie; (5) Acheter et acquérir toute intérêt ou tout contrôle d'industrie d'une nature semblable et les payer le tout en argent comptant en obligations ou en actions du capital payé de la compagnie; (6) Acquérir la clientèle, les droits, propriétés et les revenus de toutes sortes et entreprendre tout ou partie des obligations de tout individu, maison, ou société exerçant une industrie semblable et de payer le tout en argent comptant, obligations, débentures, ou autres valeurs de la compagnie ou autrement; (7) Faire la demande, obtenir, acheter ou autrement acquérir et disposer de lettres patentes d'inventions, marques de commerce, raisons sociales ou procédés secrets de toutes sortes et d'utiliser, exercer, développer, accorder, des permis s'y rapportant, ou autrement les porter au compte de la compagnie; (8) Emprunter de l'argent, faire et émettre des billets promissoires, des lettres de change, actons, débentures, obligations et reconnaissances de dettes de toutes sortes et garantir le tout au moyen d'hypothèques, mortgages, engagements ou autrement; (9) Faire des avances d'argent à, garantir les contrats ou engagements de, se porter garant pour, ou aider financièrement toute maison ou société ayant un objet semblable et dans l'industrie de laquelle la compagnie peut être intéressée; (10) Vendre ou autrement disposer de tout ou partie de l'industrie de la compagnie et de recevoir en paiement, de l'argent des actions ou autres valeurs et diviser ces valeurs au *pro rata* entre les actionnaires de la compagnie; (11) Ttenir les assemblées des actionnaires ou directeurs à tout endroit au Canada, que les directeurs pourront fixer dans les intérêts de la compagnie; (12) Se fusionner avec toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (13) Acheter et détenir des actions et obligations de toute compagnie exerçant une industrie de nature semblable, sujette aux exigences de la clause 44 de la Loi des Compagnies; (14) Payer toute propriété en tous droits ou effets acquis pour l'usage et le profit de la compagnie en actions du capital payé de la compagnie ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE LABRADOR PULP AND LUMBER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 31 décembre 1908. - - - Capital-actions, $1,500,000.

Nombre des actions, 15,000.—Montant de l'action, $100.

Membre de la corporation:—Ernest Hutcheson, comptable; Joseph Alexander Trotwood Richards, expert d'affaires; et Thomas Stephens, gentilhomme; tous de Montréal, Qué.; et Roper Smith, gentilhomme; et Ernest Henry Berland Weatherall, journaliste, tous deux de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter et acquérir, louer, détenir et disposer du bois de construction, de limites forestières et de terres à bois et de construire, louer,

acquérir et exploiter, des moulins à scie et des moulins à planer, et autres propriétés foncières et valeurs personnelles pour faire le commerce de bois ou autres opérations commerciales, et pour l'exploitation de cette industrie, acheter, fabriquer et faire le commerce de bois de pulpe, de papier et boîtes de papier et d'exploiter des moulins et des fabriques ayant pour objet la fabrication de ces produits; (2) Exercer l'industrie de commerçants de bois dans toute ses branches et vendre du bois en gros et en détail; fabriquer et faire le commerce de ces produits et des articles dans la fabrication desquels tels produits sont utilisés, en tout ou en partie, et pour ces fins; construire, posséder, louer, ou autrement acquérir des moulins et installations de tous genres; (3) Prespecter, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, maintenir et administrer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de cobalt, de nickel, de charbon, de fer et autres métaux, des carrières, minéraux et autres dépôts miniers, et propriétés minières et faire des fouilles, extraire, concasser, laver, fondre, éprouver, analyser, réduire, amalgamer, raffiner, ou traiter d'autre manière les minérais, métaux et minéraux appartenant ou non à la compagnie et de leur donner une valeur marchande et les vendre ou en disposer autrement ou en partie, ou de tout autre intérêt s'y rapportant; (4) Acquérir par achat, location, concession, permis, échange ou autre titre légal, des mines, des terrains miniers, des baux, servitudes, propriétés minières ou tout intérêt dans icelles, minéraux et minérais et claims miniers, droits d'option, énergie, privilèges, droits de force hydraulique et autres droits de brevets, lettres patentes d'inventions mécaniques ou autres et soit d'une façon absolue ou conditionnelle ou isolément ou conjointement, ou avec d'autres et en qualité de chefs, d'agents, entrepreneurs ou autrement, et louer, accorder des permis, hypothéquer, vendre et disposer de et autrement faire le commerce de tout ou partie du tout et de tout intérêt s'y rapportant; (5) Construire, maintenir, altérer, faire, exploiter et mettre en opération sur la propriété de la compagnie ou sur une propriété régie par la compagnie, des canaux, réservoirs, écluses, dalles, courses ou autres voies, pouvoirs hydrauliques, aqueducs, puits, chemins, jetée quais, ponts, édifices ateliers, moulins à broyer, moulins à scie, moulins à planer, laminoirs, raffineries, dragues, et autres ateliers ou machineries, installations ou accessoires électriques ou autres, de tous genres, et acheter, vendre, fabriquer et faire le commerce de marchandises de toutes sortes, de magasins, instruments, provisions, de biens et effets nécessités par la compagnie et ses ouvriers et ses serviteurs; (6) Fabriquer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, hypothéquer, vendre, transférer et transporter et placer, échanger, commercer et faire le commerce d'articles de produits, de marchandises et de biens mobiliers de toutes sortes; (7) Développer, acquérir par bail, achat, ou autrement tout pouvoir à vapeur électrique pneumatique, hydraulique ou autre force ou énergie et utiliser, vendre ou autrement aliéner pour des fins de chauffage, éclairage ou énergie, pourvu que le pouvoir ci-mentionné, lorsqu'il sera exercé en dehors de la propriété de la compagnie, soit sujet aux lois provinciales et municipales qui s'y rapportent; (8) Construire, acquérir, affréter, exploiter, engager, louer, hypothéquer ou autrement disposer de bateaux de tous genres, navires, vaisseaux, barges ou sous-marins, à vapeur, à l'électricité ou à voiles, et autres vaisseaux ou fonds, cales sèches, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises et autres édifices et généralement exploiter l'industrie d'une compagnie d'élévateurs, de navigation et de transportation; (9) Acquérir, construire, et autrement faire le commerce de moulins à farine, à moudre et de propriétés de toutes sortes où l'on traite, manufacture ou utilise les grains ou autres produits, et acheter et vendre, en gros ou en détail, du grain et des produits de toutes sortes; (10) Exercer un commerce général ordinaire d'exportateur et d'expéditeur de marchandises à l'intérieur comme au dehors du Canada; (11) Faire demande de, acheter, ou autrement acquérir des brevets d'invention, marques de commerce, de droits d'auteurs, ou privil!ges semblables, se rapportant à, ou à ce que l'on croira utile au commerce de la compagnie et les

vendre ou en disposer autrement tel qu'on le jugera à propos; (12) Emettre en paiement de tous biens meubles ou immeubles de permis de privilèges qui pourront être achetés, pris, loués ou autrement acquis, par la compagnie pour services rendus à la compagnie, des actions du capital de la compagnie, soit souscrit ou non, ou entièrement payé et non cotisable; (13) Acquérir, louer, construire, maintenir, et exploiter, tout système de transportation mécanique, électrique ou pneumatique pour remplir les fins de cette industrie; (14) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de matériaux de construction en composite, bois de charpente, bois de construction, fer, acier, et autres métaux commerciaux, pierre, ardoise, marbre, tuile, ciment, brique, blocs, machines pour mouvoir les blocs, machines à faire les planchers, polis, teintures, vernis, peintures, et tous produits et articles qui en découlent ou s'y rapportent et exercer le commerce des susdits articles, finisseurs en planchers, fabricants en planchers, constructeurs, entrepreneurs, de tous travaux se rapportant à la construction et à la fabrication de voitures, traîneaux, voitures de chemins de fer, wagons, locomotives, garnitures et fournitures et matériaux de fer de tout genre, fabriques, bâtiments et navires, et faire toutes les choses et affaires qui se rapportent aux objets susdits et tout ce qui leur sera utile; (15) Acquérir, détenir et posséder, vendre, engager ou autrement aliéner les, et disposer des actions, débentures ou obligations ou autres valeurs ou garanties de toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée d'exercer et les payer en tout ou en partie en argent, ou en actions du capital payé ou non cotisable, obligations et débentures ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (16) S'unir, s'associer et se fusionner avec toute personne, société, compagnie ou corporation exerçant une industrie semblable, payer ou percevoir le prix convenu en argent ou en actions du capital payé et non cotisable, en obligations ou débentures ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (17) Vendre, hypothéquer, engager, échanger, transférer ou autrement disposer des biens de la compagnie, de la clientèle de l'entreprise, de l'actif, des biens meubles et immeubles de la compagnie pour toutes considérations et aux conditions que la compagnie jugera convenables, et accepter de l'argent, des actions, des débentures, des obligations ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, en paiement total et partiel d'iceux; (18) Développer ou aider au développement de toute compagnie auxiliaire ou alliée, exerçant une industrie d'une nature semblable ou se rapprochant de la nature de cette compagnie et en devenir actionnaires; faire des arrangements pour le partage des profits, de l'union des intérêts de la coopération, des risques, des concessions réciproques ou autres avec toute personne, société ou corporation exerçant une industrie semblable, et prendre, souscrire, ou autrement acquérir, posséder et détenir des actions, obligations, débentures de telles compagnies; (19) Emettre en paiement de toutes propriétés, biens meubles ou immeubles acquis par cette compagnie, des actions payées et non cotisables, des obligations ou des débentures et d'émettre toutes autres sécurités ou garanties; (20) Appliquer l'excédent de ses recettes au rachat de ses propres actions, obligations, débentures ou autres valeurs, dans lesquelles les lois de la Grande-Bretagne ou de toute colonie anglaise permettent aux administrateurs de placer leurs capitaux; (21) Promouvoir ou aider toute compagnie ou des compagnies ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, dans le but d'acquérir tous les biens ou quelques-uns d'eux, droits et responsabilités de ces compagnies; (22) Supporter, ou aider à l'établissement et au support d'associations, institutions, ou commodités supposées être à l'avantage des employés ou d'anciens employés de cette compagnie ou de leurs prédécesseurs dans les affaires ou de parents ou dépendants de telles personnes et d'accorder des pensions et des gratifications et payer les primes d'assurance et souscrire ou garantir de l'argent dans des buts de charité et de bienfaisance; (23) Faire toutes choses utiles, nécessaires, légales, convenables ou à propos dans le but de réaliser les objets de la com-

compagnie; (24) Emettre, vendre et répartir, comme entièrement payées et non cotisables, des actions du capital de la compagnie constituée par les présentes, pour services rendus à la compagnie, professionnels ou autres, et par les promoteurs de la compagnie, pourvu que les directeurs aient d'abord autorisé la chose par un règlement établi à cette fin et sanctionné par le vote de pas moins de deux-tiers de la valeur des actionnaires présents ou représentés par un procureur, à une assemblée générale de la compagnie convoquée dans le but d'étudier le susdit règlement; (25) Emprunter ou hypothéquer, aliéner et engager tous ou partie des biens meubles et immeubles de la compagnie et pour ces fins émettre et disposer d'obligations, débentures et autres valeurs et garanties; (26) Exploiter sa propre industrie et tout autre commerce se rapprochant des objets principaux de la compagnie par tout le Canada et ailleurs.

"HENEY CARRIAGE AND HARNESS COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 5 janvier 1909 - - Capital-actions, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Frederic Heney, marchand; Frederic Arthur, comptable; et Robert M. Simpson, comptable, tous de Westmount, Qué.; James B. Stanley, manufacturier, et Paul Lacoste, avocat, tous deux de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—De Lorimier, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Manufacturer, vendre et faire le commerce de harnais et sellerie de toutes sortes, sellerie, quincaillerie, couvertures de draps de chevaux, tapis et couvertures de genoux, robes et manteaux de fourrures, malles et valises, cuir et articles de cuir de toutes sortes; (2) Manufacturer, vendre, et faire le commerce de voitures, fourgons, voitures légères, traîneaux, bicycles et véhicules de toutes sortes y compris les automobiles, voitures à moteur et tout les appareils et accessoires qui s'y rapportent; (3) Acheter ou acquérir toute industrie ou les industries d'une nature semblable à celle de cette compagnie et payer le tout en actions de cette compagnie; (4) Acquérir, louer et disposer des marques de commerce, projets industriels et droits de brevet et privilèges concernant toute invention utile ou bénéficiable aux objets de la compagnie ou à aucun d'iceux et de payer le tout en actions de cette compagnie; (5) Produire et accumuler l'électricité et la force motrice électrique ou autre énergie semblable, et la fournir pour la production, la transmission ou l'utilisation d'énergie pour des fins d'éclairage, chauffage et de force motrice ou autrement tel qu'on le jugera à propos; construire, maintenir, et exploiter des ateliers pour la production et la distribution d'électricité pour éclairage, chauffage et force motrice; pourvu toutefois que les présents pouvoirs lorsqu'ils seront exercés en dehors de la propriété de la compagnie soient sujets à toutes les lois provinciales et municipales et aux règlements en pareil cas; (6) Faire toute et chacune des choses nécessaires, convenables et appropriées pour l'accomplissement de chacun des projets et intentions de chacun ou de tous les objets ici mentionnés; (7) Emettre le capital de cette compagnie ou une partie, ordinaire ou privilégié ou totalement payé et non cotisable; disposer de, et transporter les actions du capital en paiement de services rendus à la compagnie ou en paiement de toute industrie, clientèle ou entreprise ou propriété ou biens meubles ou immeubles acquis par cette compagnie ou en disposer

pour toute autre considération qui sera jugée raisonnable et suffisante par les directeurs de cette compagnie; (8) Accepter en paiement de tout montant dû à la compagnie ou de toutes marques de commerce, dessins de fabrique, brevets et droits d'inventeurs et privilèges à l'égard de toute invention vendue, transférée ou louée à la dite compagnie, des actions, du stock ou des débentures dans toute autre compagnie poursuivant des fins semblables à celles pour lesquelles la présente compagnie est constituée. La compagnie fera des opérations partout au Canada et ailleurs.

"McINTYRE AND TAYLOR" (Limited).

Constituée en corporation le 5 janvier 1909 - - Capital-actions, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Erell Chester Ironside, étudiant en droit; Harry Riley, comptable; Raymond Radcliffe Perry, étudiant en droit; Hugh Harry Bicknell, avocat; et Joseph Edward Riley, comptable, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou diretceurs provisoires:—Harry Riley, Joseph Edward Riley et Hugh Harry Bicknell.

Siège social:—Ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter, vendre, exporter, importer et faire le commerce des effets, articles et marchandises en bois, ciment, argile, huiles, produits chimiques ou métaux ou tous composés de ces matières ou de quelques-unes ensemble ou avec d'autres matières; (*b*) Exercer toute autre industrie s'y rattachant et qui semblera possible à la compagnie d'exercer convenablement avec ou relativement à son industrie et qui peut en augmenter la valeur ou rendre profitable toute propriété ou tous droits de la compagnie; (*c*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou toute partie des affaires des propriétés et obligations de toutes personnes, maisons de commerce, ou compagnie exerçant toutes industries que la compagnie est autorisée à exercer; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, permis, concessions ou autres choses semblables, conférant un droit exclusif ou non, ou limité, d'utiliser, ou tout secret ou autres renseignements concernant toute invention qui semblera propre à servir aux fins de la compagnie, et employer, exercer, développer ou accorder des permis ou autrement faire valoir les droits ou renseignements ainsi acquis; (*e*) Acheter, prendre à bail, ou en échange, louer ou autrement acquérir tous biens mobiliers et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires pour les fins de son commerce et spécialement toutes machineries, outillage ou fonds de commerce; (*f*) Faire des avances en deniers à ses clients et toutes autres personnes faisant affaire avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats pour ces personnes; (*g*) Vendre ou céder l'entreprise de la compagnie ou toute partie de cette entreprise pour telle considération qu'elle jugera convenable et spécialement pour des actions, débentures ou valeurs d'autres compagnies ayant des objets semblables aux siens; (*h*) Faire tous ou chacun des objets susdits à titre de commettant, d'agents, d'entrepreneurs ou autrement, et soit seul ou conjointement avec d'autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

COMPAGNIE D'ENGRAIS DU CANADA (Limitée).

Constituée en corpration le 8 janvier 1909 - - Capital-actions, $175,000.

Nombre des actions, 1,750.—Montant de chaque action, $100.

Membres incorporés:—Eugène M. Sliney, dessinateur; Bertram Stevens, bourgeois; P. Sproule Harney. commis; Christine Olsen, commis; et Robert E. Waggaman, expert en engrais, tous de la cité de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Bertram Stevens, Eugène M. Sliney et Robert E. Waggaman.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—1. Commercer et exercer l'industrie et la manufacture des engrais, des produits chimiques et de tous les éléments nécessaires à la manufacture des engrais; 2. Acheter, louer, affermer ou autrement acquérir les dépôts naturels de tourbe ou autre matière fertilisante, et travailler, extraire, exploiter et convertir ces dépôts ou autres produits en engrais, produits chimiques ou autres produits secondaires; 3. Manufacturer, acheter, ou autrement acquérir et vendre, ou autrement en disposer, des engrais, graisses, savons, produits animaux, et généralement entreprendre la fonte des graisses pour produire ces produits ou autres produits se rapportant à l'industrie de la compagnie; 4. Manufacturer, acheter et vendre, ou autrement acquérir et disposer de produits chimiques, sans y comprendre les explosifs; 5. Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, vendre ou autrement disposer, et faire le commerce de tous articles, appareils, accessoires, outils, équipements, spécialités et choses nécessaires à l'industrie de la compagnie; 6. Fouiller, sortir, extraire, rendre marchand, vendre et disposer de la tourbe, détritus de tourbe, sphagnum ou autres mousses, et leurs produits secondaires et adaptations de tous genres, soit à l'état naturel, soit comme le résultat d'un traitement chimique, mécanique ou autre, de la brique, terre à brique et tous autres métaux, minéraux et substances, et les manufacturer et en vendre les produits; (7) Acquérir, ou entreprendre la totalité ou une partie de l'industrie, de l'actif ou du passif de toute personne, maison, corporation ou association engagée dans une industrie de même nature, et conclure des arrangements au sujet du partage des profits, des risques communs, des concessions réciproques, ou autres arrangements de même nature avec d'autres engagés dans une industrie semblable; 8. Eriger, construire, manufacturer, exploiter, entretenir, occuper et conduire tous bâtiments, travaux, outillage, machinerie, appareils ou tout établissement nécessaire aux fins de la compagnie; (9) Faire les opérations d'une compagnie d'éclairage, de chauffage ou de force électrique, ou d'une compagnie à gaz, dans toutes les branches, et construire, poser, posséder et exploiter tous les appareils de transmission et de construction, de production et d'emmagasinage; pourvu toutefois que si cette dernière industrie est exercée en dehors de la propriété de la compagnie elle sera subordonnée à tous les statuts et règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (10) Demander, obtenir, acheter, enregistrer, louer ou autrement prendre à son nom et acquérir, détenir, utiliser, exploiter, maintenir et vendre, céder, transférer, permettre l'usage, en vertu et au sujet de toute invention, brevet, marque de commerce, demande de brevet, marque de commerce, nom de commerce, dessin de fabrique, droit d'auteur ou autre forme de propriété industrielle, au Canada et en pays étrangers; et acquérir ou disposer de toute méthode, procédé, ou appareils, et développer ou autrement faire valoir pour l'avantage de la compagnie toutes choses ci-dessus mentionnées; (11) Acheter acquérir, détenir, louer, vendre et disposer de tourbières, marais, marécages, mines, terrains miniers et droits miniers, et les ouvrir et exploiter en Canada ou ailleurs, et faire toutes les transactions s'y rattachant; 12. Manufacturer, acheter, vendre et disposer de tourbe et autres produits combustibles, et aussi toute mousse, argile, fer, et tous dépôts, minéraux ou produits, matières et substances qui seront trouvés dans ou sur la propriété de la compagnie et en faire le commerce, et de

tous minéraux, substances et produits fabriqués de toutes telles propriétés, mines ou droits miniers et faire toutes les opérations reliées au fins susdites, ou aucunes d'elles; (13) Louer, moyennant un droit régalien à des compagnies ou individus, son outillage, sa machinerie et ses procédés, et vendre les droits territoriaux détenus par la compagnie; 14. Acheter, acquérir, détenir, transporter, échanger, hypothéquer et céder les terrains, propriétés minières et droits, bien mobiliers, moulins, machinerie, voitures et vaisseaux mus par la vapeur ou autrement et toute autre propriété pour l'usage dc la compagnie; 15. Faire exécuter et exploiter tous les travaux et fabriques nécessaires et convenables, et acheter, détenir, louer, ériger et entretenir, hypothéquer et disposer de tous moulins, machines, fourneaux, maisons et bâtiments convenables; 16. Acheter, vendre et faire le commerce de toutes sortes de marchandises nécessaires à l'industrie de la compagnie; 17. Construire, affréter et employer des vaisseaux pour les fins susdites, et pour transporter les produits des moulins, mines et travaux de la compagnie en tout endroit ou endroits en Canada ou ailleurs; 18. Acheter, ou autrement acquérir de toute personne toute industrie reliée aux objets de la compagnie, et tous terrains, propriétés, privilèges, droits, contrats et engagements y appartenant, et louer ou sous-louer toute propriété de la compagnie, et vendre ou autrement disposer des affaires, propriété ou entreprise de la compagnie ou toute partie des mêmes, pour la compensation que la compagnie jugera convenable; et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable à celui de la compagnie, pourvu que rien de contenu dans la présente charte ne sera censé autoriser la compagnie à acquérir des biens-fonds au delà de ce qui est nécessaire à l'industrie de la compagnie; 19. Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans une industrie semblable à celle de la présente compagnie, prendre, acheter, recevoir ou autrement acquérir des actions, du stock, des obligations ou des valeurs de toute autre personne, société ou corporation, et les vendre, détenir, céder, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; 20. Acheter, ou autrement acquérir toute industrie ou tout intérêt dans une industrie d'une nature semblable, et les payer en deniers comptants, en actions, obligations ou autres valeurs; 21. Acheter, prendre à son nom, ou en échange, louer ou autrement acquérir toute propriété, mobilière ou immobilière, et tous droits, privilèges ou concessions que la compagnie jugera nécessaires à son industrie; 22. Vendre, transférer, ou louer la totalité ou une partie de l'entreprise, actif, propriété ou affaires, de la compagnie, pour la compensation qui sera jugée raisonnable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; 23. Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, hypothéquer, céder, faire valoir, ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété, mobilière ou immobilière, droits, privilèges ou concessions de la compagnie; 24. Placer et appliquer les fonds de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis en valeurs en lesquelles, par les lois de la Grande-Bretagne, ou de toute colonie britannique, les fiduciaires sont autorisés à placer les fonds qui leur sont confiés; 25. Faire toutes autres choses qui sont nécessaires, désirables ou avantageuses pour la compagnie, et toutes choses en qualité d'agents principaux, entrepreneurs, manufacturiers ou autrement et soit seul ou conjointement avec d'autres, ou par l'entremise d'agents ou de sous-entrepreneurs; 26. Subordonnément toutefois aux dispositions de la loi des compagnies, émettre des actions acquittées et non cotisables en paiement de terres, propriété, inventions et brevets d'invention; 27. Assécher des marais, marécages et dépôts sur les terres, et cultiver et faire des opérations agricoles sur les terres de la compagnie et disposer de leurs produits et disposer de ses terrains asséchés et dépôts, et autrement les faire valoir. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN LIGHT HEAT AND POWER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 8 janvier 1909 - - - Capital-actions $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres incorporés:—Ralph Locke, manufacturier de Westmount, Qué.; et Raoul Lacroix, architecte; Henry L. Auger, manufacturier; Marius Dufresne, I.C.; et Raoul Lanthier, manufacturier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres incorporés.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, produire, acheter ou autrement acquérir et céder de quelque manière que ce soit du gaz, de l'électricité ou toute autre source de chaleur, d'éclairage ou de force motrice, et toutes sortes d'appareils et accessoires employés à leur usage, et faire et céder tous les produits secondaires qui découlent de leur fabrication; pourvu que si les pouvoirs cités précédemment sont exercés en dehors de la propriété de la compagnie, ils sont subordonnés aux statuts et règlements provinciaux et municipaux à cet effet; (*b*) Acquérir les propriétées qui pourraient être nécessaires aux fins de son industrie, par achat, bail ou autrement, et construire, acheter, louer tous les bâtiments, barrages, usines hydrauliques ou autres appareils, matériel et machines qui sont jugés convenables, les avoir en sa possession ou s'en servir en rapport avec son industrie, et les vendre, louer ou en disposer autrement; (*c*) Acquérir, détenir, construire et employer des lignes de poteaux pour les fins de l'industrie de la compagnie; (*d*) Acquérir, détenir et céder des actions de toute compagnie ayant des permis semblables aux siens; (*e*) Acquérir par achat, permis ou autrement des brevets d'invention pour tous procédés ou fabrication; (*f*) Faire toutes choses nécessaires ou se rattachant aux fins et objets cités précédemment. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires publiées le 10 mars 1909 à la

"CANADIAN LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY" (LIMITED).

Changeant le nom de la dite compagnie pour celui de

"DOMINION LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY" (LIMITED).

"EAST CANADA SMELTING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 8 janvier 1909 - - - - - Capital-actions $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres incorporés:—John R. Allen, propriétaire de mines, de New-York, N.-Y., E.-U.; Ralph Lincoln Clarke, ingénieur dans les mines de Silverton, Col., E.-U.; George Edgar Smith, entrepreneur, de Sherbrooke, Qué.; Chilian Graves Howard, étudiant; et Edward Goff Trevor Penny, étudiant, tous deux de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John R. Allen, Ralph Lincoln Clarke et George Edgar Smith.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Miner, moudre, concentrer, convertir, fondre, traiter, préparer pour le marché, manufacturer, acheter, vendre, échanger et autrement, produire et faire le commerce de l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, le zinc, le cuivre, la houille, l'acier, le fer et toutes sortes de minerais, métaux et minéraux, et de leurs produits et produits secondaires, et quel que soit le procédé par lequel ils sont et seront produits; et généralement acheter, vendre, échanger, louer, acquérir et faire le commerce des terrains, mines et minéraux, droits et réclames, et des produits ci-dessus énumérés, et conduire toute affaire s'y rattachant. Construire, acheter ou autrement acquérir des bâtiments, parts, machineries, machines, wagons et autres équipements, bassins, navires, cales, bateaux, élévateurs, aqueducs, usines à gaz, usines à électricité, canaux et autres voies d'eau, et tous autres moyens de transport, mais en tant seulement que la chose sera nécessaire pour l'exercice de l'industrie de la compagnie. Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer, détenir, posséder, utiliser, exploiter et vendre, céder, permettre l'usage ou autrement acquérir ou disposer, permettre l'usage ou autrement faire valoir toutes sortes d'inventions, perfectionnements et procédés obtenus en vertu de lettres patentes du Canada, ou d'ailleurs ou autrement, et de toutes marques de commerce, noms de commerce, formules ou procédé secret; acheter, prendre à bail ou en échange ou autrement acquérir toute propriété mobilière et immobilière, droits ou privilèges nécessaires aux fins de l'industrie de la compagnie. Acheter, posséder, détenir, fournir, louer, vendre ou autrement acquérir ou disposer des pouvoirs et privilèges d'eau pour des fins domestiques, de mines, de manufacture et d'irrigation; produire, acheter, utiliser, vendre, ou autrement acquérir ou disposer de la force électrique, pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice à des mines, moulins et machinerie de toutes sortes, caractère et description. Mais si les pouvoirs ci-dessus conférés sont exercés en dehors de la propriété de la compagnie ils seront subordonnés à tous les statuts et règlements provinciaux et municipaux à cet égard. Acquérir et entreprendre la clientèle, propriété, droits et biens et engagements nécessaires ou s'y rattachant de toute personne, maison, société ou corporation engagée dans une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et les payer en deniers comptants, actions, obligations de la compagnie ou autrement, souscrire, détenir, acheter ou autrement, acquérir, vendre, céder, transférer, hypothéquer, engager ou autrement disposer de terrains ou de parts de capital-actions ou d'obligations ou débentures ou autres preuves de dettes ou d'obligations créées ou émises par toute autre compagnie ou corporation ou corporations, maison ou individu engagé dans une industrie de même nature que celle de la présente compagnie, et tant que la présente compagnie est autorisée à exercer et les payer en deniers comp-propriétaire, y compris le droit de voter. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GEORGE DURNFORD" (LIMITED).

Constituée en corporation le 8 janvier 1909. - - - Capital-actions, $19,000.

Nombre des actions, 190.—Montant de l'action, $100.

Membres incorporés:—George Durnford, teneur de livres; Arthur J. England, directeur; Pemberton Smith, agent; Charlotte Smith, commis; et Henry J. Elliott, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres incorporés.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie de teneurs de livres, d'évaluateurs, agents de meubles et d'immeubles, ingénieurs, collecteurs de loyers, agents généraux, messagers d'affaires privées ou de bâtisses, et acheter, vendre, louer, prendre à bail, développer et généralement faire le commerce, dans les terres, bâtisses et propriétés de toutes sortes; (2) Acquérir l'industrie présentement exercée par George Durnford, écuyer, dans la cité de Montréal, telle que constituée, teneur de livres, agent d'immeubles et agent général, avec tous les droits et propriété relatifs et assumer toutes les obligations s'y rapportant et les payer soit en deniers soit en actions acquittées ou autrement; (3 Acquérir la totalité ou toute partie de la propriété mobilière ou immobilière et l'actif appartenant au dit George Durnford, en relation avec la dite industrie et de prendre tous ou aucun des engagements et obligations du dit George Durnford, écuyer, dans la même relation; (4) Acquérir par achat ou autrement toute propriété, mobilière ou immobilière, libertés, droits ou privilèges qui seront nécessaires à l'industrie de la compagnie; (5) Acheter ou autrement acquérir et obtenir des permis provisoires ou de protection relatifs à toute invention ou invention alléguée, patentes, brevet, marques de commerce, ou noms, dessins, droits d'impression, modèles, idées, secret ou procédé et les semblables qui sembleront avantageux ou essentiels à la compagnie et prouver, développer, prolonger, renouveler, exercer, utiliser, débiter, accorder des permis exclusifs ou autres, s'y rattachant, ou autrement faire le commerce de tous et d'aucuns des mêmes; (6) Placer et faire le commerce avec les fonds de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis pour les fins de la compagnie de temps en temps dans toutes les sécurités dans lesquelles subordonnément aux lois de la Grande-Bretagne et des colonies britanniques les fiduciaires peuvent placer des fonds; (7) Promouvoir ou aider à la production de toute compagnie ou compagnies semblables et effectuer ou aider en effectant à l'incorporation de telle compagnie ou compagnies; (8) Vendre, transférer, ou céder de la totalité ou de toute partie de l'industrie ou de l'entreprise de la compagnie, à toute autre compagnie. ou à toute autre personne, maison ou corporation et accepter comme compensation pour ces telles ventes, transfert. ou cession, toutes actions, débentures, effets de débentures, obligations ou sûretés de toute autre compagnie; (9) Distribuer entre les membres de la compagnie en espèces, toutes actions, débentures, sûretés ou propriété appartenant à la compagnie; (10) Agir comme agents pour toute compagnie. société ou personne exerçant une industrie semblable; (11) Se fusionner ou joindre toute autre industrie de même nature; (12) Payer pour tous services rendus et toute propriété ou droits acquis par la compagnie, de telle manière, que l'on jugera avantageux et en particulier par l'émission d'actions, ou sûretés de la compagnie créditées comme pleisement acquittées, ou partiellement acquittées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"HOUSEHOLD PUBLICITY" (Limited).

Constituée en corporation le 8 janvier 1909. - - - Capital-actions, $40,000.

Nombre des actions, 1,600.—Montant de l'action, $25.

Membres incorporés.—Harry Lawrence Dinning, marchand, de Lachine, Qué.; et William Eckenstein, marchand; Alexander Hendry, marchand; Henry Burns Taylor, inventeur; et Ralph Burnett, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Harry Lawrence Dinning, William Eckenstein et Alexander Hendry.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Demander des annonces et les imprimer et distribuer; (*b*) Acquérir, posséder, manufacturer et exploiter soit par la vente, ou en vertu de baux, permis ou autrement certaines inventions couvrant des perfectionnements relatifs au bouchage des bouteilles ou à des appareils pour fermer les bouteilles, certaines méthodes ou moyens de manufacturer des bouteilles ou autre genre de verrerie, et tous brevets qui peuvent être obtenus concernant ces inventions, et les payer en actions acquittées et non cotisables du capital-actions de la compagnie; (*c*) Manufacturer, vendre et céder des marchandises, produits et objets fabriqués en vertu de ces inventions ou brevets; (*d*) Détenir, posséder ou acquérir des actions du capital-actions ou des obligations de toutes compagnies, corporations ou sociétés exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer par les présentes; (*e*) Acheter ou acquérir de toute personne toute industrie semblable, et acheter ou acquérir tout intérêt ou contrôle dans une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer et les payer en deniers comptant ou en actions de cette compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ST. MAURICE RIVER BOOM AND DRIVING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 8 janvier 1909. - - - Capital-actions, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert F. Grant, directeur; Joseph M. Dalton, directeur; Alexandre Baptist, marchand; et Vivian Burrill, marchand, tous de Trois-Rivières, Qué.; George Chahoon, jr, directeur, de Grasd'Mère, Qué., et Jean Hubert Biermans, directeur, des Chutes de Shawinigan, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Robert F. Grant, George Chahoon, jr., Joseph M. Dalton.

Siège social:—Cité de Trois-Rivières, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail, concession, permis, échange ou autre titre légal, ou construire, entretenir, modifier, faire travailler et opérer des barrages, réservoirs, écluses, ponts, canaux, vannes, coursiers et autres voies, chutes d'eau, puits, chemins, jetées, quais, bassins, estacades, bâtiments, ateliers, machines et matériel, et soit d'une manière absolue ou sans conditions, ou soit seuls ou avec d'autres, et comme principaux agents, entrepreneurs ou autrement, les louer, mortgager, accorder des permis, hypothéquer, vendre, céder, prélever des taux de péage, et exiger des frais de quelque nature qu'elle le juge à propos pour leur usage, et les céder autrement en tout ou en partie, et tout intérêt de la dite compagnie; (*b*) Construire, acquérir sous permis, naviguer et employer des radeaux et des navires à vapeur ou autres; (*c*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération avec tout autre personne, compagnie exerçant une industrie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer par les présentes; (*d*) Acheter ou autrement acquérir en tout ou

en partie, l'actif, la propriété industrielle, les privilèges, entreprises, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer par les présentes; (*e*) Souscrire, prendre et détenir des actions du capital-actions de toute compagnie incorporée dont les objets sont semblables à ceux de cette compagnie, subordonnement aux dispositions de l'article 44 de la Loi des Compagnies; (*f*) Diriger les opérations de fabricants et de marchands de bois et le flottage du bois, billes de bois de toutes sortes, plat, carré, ou autrement, traverses, fossés, bois flottant espars, mâts, poteaux de télégraphe et de téléphone, billes de sciage, bois à pâte, et toutes sortes de bois de construction ou de commerce, scié ou non sur les eaux sur lesquelles la compagnie est autorisée présentement à diriger ses opérations; (*g*) Régulariser par les constructions, travaux, appareils, et moyens qu'elle jugera à propos, l'épanchement, le niveau et la distribution des eaux sur lesquelles la compagnie est autorisée à étendre ses opérations; (*h*) Il est entendu que les pouvoirs conférés à la compagnie par les présentes lettres patentes seront subordonnés à tous les statuts et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux à cet effet, La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettre patente supplémentaire publiée le 8 janvier 1908 pour la

"PILLOW AND HERSEY MANUFACTURING COMPANY" (LIMITED).

Diminuant le capital-actions acquittées de la dite compagnie du montant de $600,000 à celui de $50,000 cette diminution consistant en 5,500 actions de $100 chacune, devant être pris sur la propriété de Sir Edward S. Clouston, en dépôt, qu'il a consenti de céder pour les besoins du changement.

"CANADIAN TURPENTINE" (LIMITED).

Constituée en corporation le 12 janvier 1909. - - Capital-actions, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres incorporés:—Robert Munro, manufacturier; John Belfrage Picken, courtier; James Thomas Donald, analyste et chimiste; Norman Holland, manufacturier; et Robert Haslam Durward Benn, chimiste, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres incorporés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce de fabricants et de marchands de produits chimiques de toutes sortes; (*b*) Faire tout commerce basé sur la distillation du bois, tel que la manufacture et le raffinage de la térébenthine, des huiles, du goudron, de l'alcool de bois, de l'acide acétique, des acédates et du charbon de bois et de tous leurs dérivatifs et produits secondaires; (*c*) Faire le commerce du bois dans toutes ses branches, acheter et vendre du bois de construction, des coupes de bois, des baux et droits de souchage, et faire des opérations d'un fabricant et commerçant de billes, de bois de service et de construction, du bois et de tous les articles dans lesquelles entre le bois, et de tous genres de produits naturels et de leurs produits secondaires; (*d*) Acquérir par achat, bail, échange

ou autrement, et détenir des terres, des coupes de bois ou des droits et intérêts des mêmes, et y faire des constructions, les développer, cultiver, affermer, coloniser et autrement les améliorer et utiliser; et les hypothéquer, louer ou autrement en disposer; (e) Construire ou acquérir par bail, achat, ou autrement, et exploiter des travaux pour la production de la force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique et autre, et produire, créer, développer, acquérir par bail, achat ou autre manière, cette force à vapeur, électrique, pneumatique et autre qui sera nécessaire pour les fins de la compagnie; (f) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre la totalité ou une partie des biens, affaires, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et arrangements de toute personne ou compagnie engagée dans une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute industrie de même nature, ou en possession de propriété propre aux fins de la compagnie, et que la compagnie est par la présente autorisée à acheter, louer ou autrement acquérir, et les payer en effets, obligations, débentures ou valeurs de la compagnie; (g) Se fusionner avec toute compagnie dont le but est semblable à celui de la présente compagnie; (h) Conclure des conventions au sujet du partage des profits ou la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie engagée ou se proposant de s'engager dans toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer et faire des avances de deniers, garantir les contrats ou autrement aider toute personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des parts ou obligations de toutes telles compagnies, et les détenir, émettre de nouveau, ou autrement en disposer en conformité des dispositions de la loi des compagnies; (i) Louer, vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, hypothéquer, faire valoir ou autrement disposer de la propriété et des biens de la compagnie et de toute partie de la même pour la compensation que la compagnie jugera bon, y compris des parts, débentures ou valeurs de toute compagnie semblable; (j) Posséder, louer ou prendre à bail et exploiter des wagons, des wagons-réservoirs ou autres véhicules pour le transport des matières brutes et des produits de la compagnie; (k) Posséder, louer ou prendre à bail des vaisseaux pour le transport des matières brutes ou des produits de la compagnie; (l) Prendre ou autrement acquérir des actions de toute autre compagnie dont le but est semblable à celui de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie se rattachant aux objets pour lesquels la compagnie est constituée; (m) Faire toutes lois et exercer tous les pouvoirs propres à atteindre les objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"DALE AND COMPANY" (LIMITED).

Constitutée en corporation le1 2 janvier 1909. - - Capital-actions, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres incorporés:—Robert John Dale, agent d'assurance; James Lucus McCulluch, agent d'assurance; Charles Gilbert Ross, commis; Allan Cuthbert Shaw, commis; et William Fraser Torrance, agent, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Robert John Dale, James Lucus McCulloch et Charles Gilbert Ross.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acquérir comme industrie active la propriété, les biens et la clientèle de l'industrie actuellement exercée en la cité de Montréal et ailleurs

par la maison Dale & Company, agents d'assurances, aux conditions de paiement au moyen d'actions acquittées du capital de la compagnie ou autrement qui seront convenues, et continuer la dite industrie dans toutes ses branches; (*b*) Agir en qualité d'agents, de représentants ou de gérants, de toute personne, maison, association ou compagnie constituée en corporation ou non, dûment autorisée à faire des opérations d'assurances, de tous genres ou de toute compagnie ou société d'immeubles, de construction, de fidélité, de garantie, d'identité, ou de sûreté; (*c*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie engagée dans une industrie ou commerce que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou prendre, ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute autre personne ou compagnie, et les vendre, détenir ou émettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*d*) Promouvoir, se fusionner avec d'autres compagnies dont le but est semblable à celui plus haut mentionné et prendre des parts dans les mêmes et garantir l'exécution de contrats par des clients et autres; vendre et disposer de l'entreprise de la compagnie pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie engagée dans une entreprise de même nature que celle de la présente compagnie; (*e*) Emettre et répartir comme actions acquittées de la présente compagnie en plein paiement ou paiement partiel de toute industrie, servitude, entreprise, propriété, droits, pensions, privilèges, bail, permis, contrat, immeuble, effets, obligations, débentures ou autre propriété, ou droits qu'elle peut légalement acquérir en vertu de la présente charte; (*f*) Louer, permettre l'usage, vendre ou autrement disposer de la propriété et des biens de la compagnie, ou de toute partie de la même pour la compensation que la présente compagnie jugera bon, y compris des actions, débentures ou autres valeurs de toute compagnie, les achetant ou les acquérant; souscrire, prendre, détenir, acheter ou autrement acquérir, et vendre, céder, transférer, hypothéquer, engager, ou autrement disposer d'actions, effets, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre personne ou compagnie dont le but est semblable à celui de la présente compagnie; (*g*) Faire toutes lois et exercer tous les pouvoirs et conduire toute industrie se rattachant à l'entière exécution des objets pour lesquels la compagnie est constituée et nécessaires au succès de son entreprise. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE EMPIRE LIGHT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 12 janvier 1909. - - Capital-actions, $75,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $50.

Membres incorporés:—Lucius Henry Packard, manufacturier; John Gilmour Watson, marchand; et Herbert Alfred Barnard, agent de manufacture, tous de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres incorporés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, vendre, manufacturer, réparer, altérer, importer, exploiter, échanger, louer, prendre à bail, et généralement faire le commerce des lampes, poêles, machineries, inventions et appareils de toutes sortes employés à l'éclairage, le chauffage et la cuisine, ou s'y rattachant ou capables d'être ainsi employés, et acheter, vendre, manufacturer, négocier et faire le commerce du

pétrole, de la gazoline et de tous autres produits et substances employés comme combustibles ou pour produire du gaz pour des fins d'éclairage ou de chauffage. Pourvu toutefois que les droits et privilèges conférés par la présente clause seront subordonnés à tous les statuts et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux concernant les substances qui y sont mentionnées; (2) Agir comme facteurs, marchands à commission, et agents pour d'autres au sujet d'articles, effets et marchandises, dont la compagnie est autorisée à faire le commerce; (3) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active celle actuellement exercée en la cité de Montréal et par tout le Canada par Lucius Henry Packard de Montréal susdit, manufacturier, sous le nom et raison de "Empire Light Company", ou les biens de cette industrie ou de toute partie de la même, et les payer en totalité ou en partie en actions acquittées de la compagnie; (4). Demander, acheter ou autrement acquérir ou utiliser tous droits de brevet exclusifs, permis, concessions et autres choses de cette nature se rattachant à l'industrie de la compagnie, et tout secret ou autre renseignement touchant toute invention ou brevet qui sera jugé capable d'être avantageusement employé pour les fins de la compagnie, et vendre ou louer tous droits de brevet, permis, concessions et privilèges acquis par la compagnie, et utiliser, exercer et permettre l'usage ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (5) Acheter, louer, ou autrement acquérir toute propriété, mobilière et immobilière, nécessaire à l'industrie de la compagnie, et construire, acheter ou louer tous les locaux, bâtiments, appareils, outillage et machineries qui seront jugés nécessaires ou avantageux à l'industrie de la compagnie, et les vendre, louer ou autrement en disposer; (6) Prendre à bail et exploiter les travaux et entreprises de toute personne ou corporation exerçant ou autorisée à exercer une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, et acquérir et détenir les obligations de toute corporation ou compagnie exerçant une semblable industrie; (7) Emettre et répartir comme actions acquittées toute partie du capital-actions de la compagnie en paiement de toute industrie identique, servitude, entreprise, propriété, droit, privilège, bail, permis, patentes, biens-fonds, effets, actif, ou autre propriété ou droit que la compagnie peut légalement acquérir en vertu de la présente charte; (8) Acquérir, louer, engager, mortgager, hypothéquer, vendre, échanger, ou autrement disposer de parts, effets, débentures ou valeurs, de toute autre compagnie engagée dans une entreprise de même nature que celle de la présente; (9) Placer les fonds dont la compagnie n'aura pas immédiatement besoin pour les fins de la compagnie en valeurs en lesquelles, par des lois de la Grande-Bretagne ou de toute autre colonie britannique, les fiduciaires peuvent placer les fonds qui leur sont confiés; (10) Se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est semblable à celui de la compagnie; (11) Faire toutes lois et exercer tous les pouvoirs nécessaires pour atteindre les fins pour lesquelles la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HAMILTON BRIDGE WORKS COMPANY" (LIMITED).

(réincorporation.)

Constituée en corporation le 12 janvier 1909. - - Capital-actions, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres incorporés:—L'hon. John Strathern Hendrie, C. V. O.; William Hendrie, directeur; et Walter B. Champ, trésorier, tous de Hamilton, Ont.; George M. Hendrie, directeur, de Windsor, Ont.; et Arthur Douglass Braithwaite, directeur de banque de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres incorporés.

Siège social:—Cité de Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers, constructeurs de ponts et de navires d'acier et de fer, et aussi manufacturiers généraux de toutes sortes de travaux d'acier et de fer; (*b*) Acquérir tous les travaux et l'industrie actuellement possédés et exercés par 'The Hamilton Bridge Works Company' (Limited), et les payer en actions acquittées de la compagnie; (*c*) Tenir une fonderie générale et une industrie d'ingénieur; (*d*) Acheter les actions ou capital-actions dans les autres sociétés ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; les payant soit en deniers ou actions acquittées de 'The Hamilton Bridge Works Company'. Limited). La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN POTATO MACHINERY COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 13 janvier 1909. - - Capital-actions, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de chaque action, $100.

Membres incorporés:—Otto Knoerzer, manufacturier; et Leonard Knoerzer, manufacturier; tous deux de Hammond, Ind., E.-U.; Walter Herman Schreiber, directeur; William Morris, marchand; et Jason Routh, directeur, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres incorporés.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—D'engager dans les manufactures de toutes sortes les instruments aratoires et autres articles du même genre, et les propriétés et valeurs mobilière nécessaires aux fins de l'exercice de telle manufacture, de tels objets et fins. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN BRITISH INSULATED COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 16 janvier 1909. - - Capital-actions, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres incorporés:—Lawford Stanley Foster Grant, directeur; John Jennings Creelman, avcat; Harold Brown, secrétaire; Chilion Graves Heward, étudiant et Edward Goff Trevor Penny, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Lawford Stanley Foster Grant, John Jennings Creelman et Harold Brown.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer l'industrie de fabricants et de commerçants de fils de fer, câbles et lignes de toutes sortes, d'électriciens, d'ingénieurs-mécani-

ciens, pourvoyeurs d'appareils électriques dans un but d'éclairage, de chauffage, de traction ou autrement, et manufacturiers et marchands de toutes les choses nécesaire ou propres à être employées dans le but de production, distribution, fourniture, accumulation et emploi de l'électricité et de manufacturiers et marchands de papier, caoutchouc, jute, huiles, verrerie, porcelaine, et autres matières employées à l'isolation et protection des fils, câbles, lignes et appareils électriques de toutes sortes; (2) Demander, acheter, ou autrement acquérir tous brevets d'invention, permis, concessions, inventions, perfectionnements, renseignements, procédés acquis en vertu de lettres patentes du Canada ou d'ailleurs, ou autrement, et de toutes marques de commerce, nom de commerce, formules, procédés secrets qui sont de nature à être utilisés; exercer, développer, en permettre l'usage, pour toutes fins de la compagnie, ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (3) Construire, exécuter, entretenir, améliorer, gérer, travailler, contrôler et surveiller tous chemins, voies, ponts, réservoirs, canaux, bassins, jetées, quais, cours d'eau, travaux hydrauliques, usines à gaz, usines électriques, fabriques, entrepôts et autres travaux de commodités, mais en tant seulement que la chose sera nécessaire pour l'exécution de l'entreprise de la compagnie, et de contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à toutes telles opérations ou constructions, leur exécution, entretien, perfectionnement, gestion, exploitation, contrôle ou surintendance; (D) Acheter ou autrement acquérir et détenir des parts ou actions ou des valeurs de toute compagnie engagée dans une entreprise semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, subordonnée ou non à toute restriction ou condition quant au transfert ou autrement, et subventionner ou autrement aider à toute telle compagnie, et vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement disposer de ces actions en valeurs; (5) Etablir et conduire des agences pour les fins de la compagnie et agir en qualité d'agents pour toutes autres compagnies ou personnes engagées dans une semblable industrie, et entreprendre toutes sortes d'agences de ces compagnies dont l'entreprise est de même nature que l'industrie de la présente compagnie; (F) Acheter ou autrement acquérir, ou obtenir possession de tous droits de passage, d'égouttement, permis de poser des tuyaux, fils ou conduites pour les conducteurs de téléphone, de télégraphe, ou électrique de toutes sortes et le droit d'ouvrir les rues, sentiers, chemins et voies pour les fins de la compagnie, subordonnément toutefois à tous les statuts et règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (7) Maintenir, développer, surveiller et exécuter la vente d'effets fabriqués ou vendus par la compagnie par tout le Canada et ailleurs, et faire toutes autres lois et choses qui seront nécessaires aux fins de la compagnie; (8) Acheter ou autrement acquérir et prendre à son nom comme industrie exercée dans les limites du Dominion du Canada par la "British Insulated and Helsby-Cables, Limited" une compagnie ayant son principal lieu d'affaires à Prescott, comté de Lancashire, Angleterre, et toute propriété, mobilière et immobilière, baux, contrats, conventions, droits et engagements de la dite compagnie pour l'exécution de son travail, ou pour la fourniture de tous ces matériaux, et assumer et continuer pour la balance de sa période non expirée toute garantie se rattachant à tout contrat ou convention qui aura été conclu par la dite compagnie dans les limites du Dominion du Canada, et qui sera acquis par la compagnie, et la payer en deniers comptants, ou en actions de la compagnie, ou partie en deniers comptants, ou partie en actions selon qu'il sera convenu par less directeurs des deux compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WALTON" (LIMITED).

Constituée en corporation le 16 janvier 190.9 - - Capital-actions, $10,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $25.

Membres incorporés:—Charles Cathay Walton, marchand; Gertrude Elizabeth Morgan, une aide au bureau; Jessie Tompkins, une aide au bureau; Charlotte Elanora Helmer, une aide au bureau, et David Edward Bigwood, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Cathay Walton, Gertrude Elizabeth Morgan, et Jessie Tompkins.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie—Faire le commerce du bois à pâte, du bois de construction et de service et tout autre se rattachant à ce qui précède que la compagnie jugera propre à être exercé sous ce rapport; construire, bâtir, et exploiter des moulins à pulpe, à papier, et des scieries, et entreprendre la fabrication et la vente de tous produits dans lesquels entre du bois de construction et de service, du papier de pâte ou toute matière employée dans la fabrication du bois de service, de la pulpe ou du papier, et agir comme marchands en général relativement aux fins susdites ou à aucunes d'elles. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CONTINENTAL OIL COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 20 janvier 1909. - - Capital-actions, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres incorporés:—Thomas Anderton, raffineur dans les huiles; Eugène Liebel, raffineur dans les huiles; Joseph Anderton, raffineur dans les huiles; et Thomas Anderton, jr., raffineur dans les huiles, tous de Oil City, Pen., E.-U., et John A. Wilbert, marchand d'huile, de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Thomas Anderton, Eugène Liebel et John S. Wilbert.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—Etablir, opérer et exercer l'industrie en gros et en détail des huiles et industries et vendre et disposer des mêmes; acquérir, vendre, emporter. raffiner, mêler les huiles composées, gazoline, graisses et tous les produits du pétrole et ses composés, et vendre, disposer, ou autrement faire le commerce des mêmes; placer, bâtir, construire et opérer des tuyaux de conduit pour l'huile, le gaz ou l'eau; faire, manufacturer, des huiles composées ou mêlées, du pétrole ou ses produits ou autres marchandises que les qu'elles soient, et vendre, disposer ou autrement faire le commerce des mêmes; acquérir par achat ou autrement, et bâtir, construire et opérer des wagons-réservoirs, emmagasinages-réservoirs, pompes ou autre équipement de machinerie nécessaires pour creuser, vriller ou excaver des puits ou mines d'huiles, de gaz naturel ou d'eau ou de dépôts minéraux subordonnément à tous les statuts et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux;(*b*) Acquérir par achat, louer, ou autrement toute autre indusrie ayant des fins semblables à celles de la compagnie; acquérir, détenir, et aliéner les marques de commerce, dessins industriels, patentes, permis et autres privilèges spéciaux et droits relatifs à toutes industries que la compagnie est autorisée à exercer. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"E. J. BERNARD" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 20 janvier 1909. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $50.

Membres incorporés:—Elzéar Joseph Bernard, manufacturier de miroirs; Honorius Bernard, commis; Joseph Léonidas Trépanier, comptable; William Stewart, et Louis Trépanier, commis, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres incorporés.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer généralement l'industrie de peintres, vitriers, et décorateurs, et céder des marchandises et fournitures requises pour l'industrie de la compagnie; (2) Acheter, fabriquer et vendre du verre, des glaces, des miroirs, du verre coloré, des cadres, objets en fil métallique, objets d'art, peintures et autres travaux d'ornementation et généralement toutes choses concernant l'art du peintre, vitrier et décorateur; (c) Acheter, acquérir et détenir les propriétés mobilières et immobilières requises pour les fins de la compagnie, les louer, vendre, échanger, aliéner ou en disposer autrement et les hypothéquer et grever; (4) Acquérir par achat, bail, ou prendre l'industrie exercée par E. J. Bernard en la cité de Québec, et acquérir de cette manière toute autre industrie exercée par toute personne ou société constituée semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer et émettre des actions acquittées en paiement partiel ou complet de ces industries; (5) Acquérir, louer et céder tout droits, brevets ou inventions que cette compagnie peut juger utiles et nécessaires pour les fins de son industrie, et les vendre, louer ou les céder autrement; (6) Emettre des obligations ou débentures pour tels montants à telles fins et à tel taux d'intérêt que la majorité des actionnaires le décidera, lesquels seront garantis par les propriétés, mobilières ou immobilières de la compagnie, en tout ou en partie, et emprunter des fonds pour l'industrie de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FREEMANS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 20 janvier 1909. - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Francis J. Gallagher, restaurateur; Thomas J. Gallagher, restaurateur; John E. Cassidy, marchand; Thomas B. Palmer, commis aux vivres; et Thomas Beakley, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres incorporés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer l'indutrie d'hôteliers, restaurateurs, confiseurs, pourvoyeurs, marchands de vins et de spiritueux, marchands de tabac et de toute autre industrie de même nature, et à cet effet acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière, et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires à son industrie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GOLDEN WEST GRAIN COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation, le 20 janvier 1909. - - - Capital, $199,000.

Nombre des actions, 1,990.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—James A. McBride, marchand; Aaron Schoenleben, marchand; William A. Morgan, marchand; et Samuel D. Boylan, teneur de livres; tous de Weyburn, Sask.; et Chessman G. Spencer, marchand à commission, de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James A. McBride, Aaron Schoenleben et William A. Morgan.

Siège social:—Cité de Weyburn, Sask.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'acheteur, vendeur, receveur, claireur, marchand, emmagasineur, chargeur, promoteur, vendeur en gros et en détail, mouleur de toutes sortes de grains et produits agricoles et les produits semblables et exercer toutes les industries généralement exercées par les propriétaires d'élévateurs, de magasins, de minoteries et nettoyage de grain, de marchands de grain, farine, et autres sortes de produits, bâtir, construire, acheter, acquérir, louer, épuiper, vendre, hypothéquer, opérer ou autrement faire le commerce des élévateurs, magasins, minoteries et nettoyage de grain et les propriétés de toutes sortes dans lesquelles le grain est manié, manufacturé, emmagasiné ou utilisé et tous les fonds, machines et outillage utilisés à cet effet, exercer toutes industries et agir comme agents, marchands à commission pour toute personne, ou personnes, maisons ou corporations pour ou concernant toutes les matières mentionnées dans la présente; (*b*) L'achat, la vente, la construction, l'outillage, l'entretien, la direction et l'opération de moulin à blé, de moulin à farine d'avoine, et d'autres moulins nécessaires à la manufacture de la farine, de la farine d'avoine et autres céréales et produits du grain, et manufacturer, acheter, ou vendre soit en gros ou en détail, la farine, la farine d'avoine, et autres articles provenant du grain ou céréales et posséder, vendre, louer, hypothéquer, transporter, améliorer et opérer des manufactures et bâtisses pour la protection de l'emmagasinage de toutes sortes de marchandises provenant ou en relation avec le grain ou toutes sortes de céréales, et acheter, vendre, négocier et faire le commerce des produits des dits moulins ou manufactures, et dans les dits grains ou céréales à quelqu'état que ce soit et généralement faire des transactions dans toutes sortes d'industries nécessaires et l'exercice de toute et de toutes les industrie plus haut mentionnées; (*c*) Exercer l'industrie d'acheter, détenir, et vendre des terres à bois et autres terres en compensation ou autrement et aussi du bois et du bois de frontières par location, permis ou autrement et pour manufacturer, acheter et vendre des billes à scier, des billes, bois, du bois de charpente et du bois et l'exercice de toute l'industrie de bois dans toutes ses branches, la construction de canaux et les améliorations dans les canaux et mines et généralement faire toutes choses nécessaires aux fins plus haut mentionnées, aussi l'érection ou l'acquisition par achat, bail, ou autrement, et l'opération de scieries, raboteuses ou autres pour la manufacture de tous articles de bois ou dans lesquels le bois est la partie constituante; (*d*) Exercer l'industrie de miner, acheter, vendre et faire le commerce de la houille et du coke, acheter, louer, détenir, vendre ou disposer de mines de charbon, et louer ou sous-louer toute propriété de la compagnie pour les fins de la mine du charbon; (*e*) Construire, acquérir, posséder, privilégier, naviguer et utiliser des navires à vapeur ou autres et des barques pour abattre, acheter, con-

tracter et opérer d'autres travaux et moyens de transport nécessaires aux fins de la compagnie, construire, altérer, entretenir ou améliorer tous bassins, cales-sèches, embarcadères, quais, élévateur, magasins et autres bâtisses, et travaux de quelque sorte que ce soit, nécessaires ou requis dans l'intérêt de la compagnie, et généralement de faire toutes autres choses qui seront requises ou seront nécessaires à l'acquisition des objets plus haut mentionnés; (f) Acheter, acquérir, détenir, vendre hypothéquer ou céder des actions ou débentures dans toute autre corporation exerçant une industrie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer par la présente. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HILL ELECTRIC SWITCH AND MANUFACTURING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation, le 20 janvier 1909. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John J. Dougherty, électricien; Charles Joseph Doherty, C.R.; Norbert Desjardins, chef d'atelier; J. De Gaspé Beaubien, ingénieur consultant; et Edouard J. Turley, surintendant d'atelier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Manufacturer, acheter, vendre, louer et utiliser la machinerie, les générateurs, moteurs, lampes, appareils, inventions, fournitures et articles de toute espèce de quelque manière au sujet de la production, l'usage, la distribution, la méthode, le contrôle ou l'application de l'électricité ou des appareils électriques pour quelqu'objet que ce soit; et généralement manufacturer,, reils électriques pour quelqu'objet que ce soit; et généralement manufacturer, et articles de toute autre espèce et exercer une industrie générale et manufacturière de la description ci-dessus; (b) Acquérir et prendre possession de l'actif et de la clientèle de la compagnie "Hill Electric Switch", Limitée; (c) Acquérir par achat ou autrement, prendre possession, utiliser, vendre, octroyer, assigner et donner à d'autres des permis d'utiliser des brevets, droits, inventions, procédés et dessins ayant rapport, de quelque manière que ce soit, à des appareils électriques, à la production ou application de l'électricité pour tout objet quelconque, tous brevets ou droits, de brevets, inventions, procédés ou dessins qui peuvent être utilisés ou employés en rapport avec tout usage ou application de l'électricité ou d'appareils électriques et en considération de tel permis, vente, octroi, assignation, réception de droits régaliens, actions du capital-actions, bons ou autre sécurité de toute autre corporation; acquérir, détenir, posséder, acheter, vendre, louer, engager et disposer d'actions dans le capital-actions, bons ou autre sécurité de toute autre corporation possédant, louant, utilisant ou employant tous brevets, droits de brevets se rapportant, en aucune manière que ce soit à des appareils électriques, à l'application ou l'usage de l'électricité sous toute forme ou convenables à toute partie de l'industrie de cette compagnie et du capital, bons ou autres valeurs de toute corporation possédant, louant, manufacturant, achetant, utilisant ou employant toute machinerie, appareils, inventions, matériaux ou autre propriété de toute espèce se rapportant à des appareils électriques, à l'usage, distribution ou application de l'électricité pour quelque but et quelq'usage que ce soit

se rapportant ou nécessaire à l'industrie de la compagnie; (*d*) La construction, l'achat, mise en opération, louage et la vente pour elle-même ou pour d'autres, de manufactures ou autres propriétés appropriées à aucun des objets ci-dessus et acquérir, détenir, utiliser et transporter au Canada toute propriété mobilière, ou personnelle, droits, privilèges, contrats et franchises requis pour les objets de la compagnie; investir les fonds de la compagnie, en actions, bons ou valeurs de toute autre corporation possédant de telles terres ou autre propriété et hypothéquer partie de toute propriété immobilière ou personnelle avec ses franchises ou sans ses franchises, pour assurer le paiement de toutes dettes, obligations ou responsabilités encourues par la compagnie dans son industrie ainsi que le bureau des directeurs peut décider, conformes et sujets aux dispositions de ses règlements, et faits s'y rapportant. La compabnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"THE HYGIENE VACUUM COMPANY" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 20 janvier 1909. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Jacques S. Wilson, entrepreneur; Joseph Boucher, entrepreneur; et Thomas Brethour, entrepreneur, tous d'Ottawa, Ont.; Simon O'Clare, marchand, d'Ayer, Mass., E.-U.A.; et Gilbert Morice, marchand, de Londres, Angleterre.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*)Exercer l'industrie de marchands en gros et en détail et de manufacturiers de toute espèce et de toute description, de toutes les fournitures, articles, matériaux, effets, quincaillerie et marchandise qui peuvent être manufacturées et vendues et dont la compagnie peut faire le commerce; (*b*) Exercer toute autre industrie de même nature; (*c*) Acquérir par achat, louage ou autrement toute propriété immobilité ou personnelle qui peut être considérée requise pour les objets de cette industrie, y compris manufactures, magasins, entrepôts et tous autres établissements; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement la propriété, les droits, privilèges, contrats, actif et clientèle de toute industrie de nature semblable, d'en faire le paiement, en tout ou en partie, en deniers comtant, ou en valeurs de la compagnie ou autrement, ainsi que les directeurs le jugeront à propos; (*e*) Détenir, vendre, assigner, louer, hypothéquer ou autrement acquérir et en disposer tous droits de brevets, permis, marques de commerce, noms de commerce se rapportant ou utiles à l'industrie de la compagnie; (*f*) S'amalgamer avec tout individu, maison ou corporation exerçant une industrie semblable à celle de la compagnie; (*g*) Exercer toute industrie manufacturière, commerciale, d'entrepôt ou autrement qui peut être considérée nécessaire à l'exercice de l'industrie de la compagnie; (*h*) Faire toutes autres choses nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"J. M. ROBERTSON" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 20 janvier 1909. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Jacques McCallum Robertson, ingénieur électricien; et Frédéric Guillaume Hibbard, avocat, tous deux de Westmount, Qué.; et Louis Boyer, avocat; Louis Gosselin, avocat; et Eva C. Sissons, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Jacques McCallum Robertson, Frédéric Guillaume Hibbard et Louis Boyer.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Agir comme ingénieurs mécaniciens, électriciens, hydrauliques, de mines, y compris la préparation des plans, estimés, dessins et spécification. Surveiller l'exécution et la construction d'ouvrages mécaniques, électriques, miniers et autres de toute description, y compris l'érection de bâtisses et l'installation de pouvoir mécanique et autres établissements et généralement tous ouvrages d'ingénieurs de toute espèce et description et agir comme ingénieurs consultants; (2) Agir comme agents pour l'achat et la vente de toute machinerie, outils, instruments, matériaux en usage ou emploi pour toutes descriptions ci-dessus d'ouvrages, d'établissements et opérations; exercer l'industrie d'acheter, vendre et mettre dans le commerce telles commodités et choses, pour les fins y spécifiées, agir comme commerçants généraux, manufacturiers et agents; (3) Louer ou acheter ou autrement acquérir, mettre à bail ou vendre ou autrement utiliser des brevets d'invention, droits de brevets, permis, marques de commerce, procédés, recettes et améliorations concernant la dite industrie; (4) S'issurer de toute autre industrie de la nature et du caractère que la compagnie est autorisée à exercer, de sa clientèle et de son actif, en faire le paiement par l'émission de capital-actions entièrement payé, bons de la compagnie autrement à des conditions dont il sera convenu; (5) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, de la coopération, des risques communs, des concessions réciproques ou autrement, avec toute autre personne ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une industrie ou affaire que la présente compagnie est autorisée à exercer, prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs dans cette compagnie et les détenir ou en faire une nouvelle émission avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce; (6) Emettre, transporter et assigner comme actions payées dans le capital-actions de la compagnie, en paiement ou en paiement partiel ou comme garantie du paiement de toute affaire, franchise, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, permis, brevet, immeuble et autre propriété que la compagnie peut légalement acquérir; (7) Louer, vendre et assigner comme entièrement payées, des actions du capital-actions de la compagnie présentement incorporée, pour services rendus à la compagnie, professionnellement ou autrement par des promoteurs de la compagnie, professionnellement ou autrement par des promoteurs de la compagnie, pourvu que les directeurs aient été, au préalable et expressément autorisés, par règlement passé à cet effet et sanctionné par un vote d'au moins les deux tiers en valeur des actionnaires présents, en personne ou par procuration, à une assemblée générale de la compagnie, convoquée pour considérer le dit règlement. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

L. J. HETU (Limitée).

Constituée en corporation le 20 janvier 1909 - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Joseph Hétu, manufacturier, de Lanoraie, Qué.; et Arthur Ecrément, notaire; Joseph Hector Beauregard, avocat; Jean-Baptiste David Légaré, agent; et Louis Elzéar Beauregard, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Village de Lanoraie, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, manufacturer et veudre des bottines, chaussures, malles et valises et toute espèce d'articles manufacturés en cuir ou en toute autre matière susceptible d'être employée dans la manufacture des bottines, chaussures, malles et valises; (2) Acquérir tous droits exclusifs, brevets, droits et privilèges concernant l'industrie de la compagnie et tout permis pour l'utiliser et la mettre en opération; (3) Obtenir et détenir des brevets, des découvertes d'usage et d'utilité pour l'industrie de la compagnie, et vendre, louer et en disposer autrement; (4) Acheter, ériger et entretenir des fabriques, dépôts et places d'affaires et magasins dans le village de Lanoraie et ailleurs en Canada, pour être utilisés dans l'industrie de la compagnie; (5) Manufacturer, acheter, vendre des outils, machineries de toute espèce propres à manufacturer des bottines, des chaussures, des malles et des valises et toute espèce d'articles susceptibles d'être manufacturés en cuir; (6) Manufacturer, acheter et vendre du vernis, des substances à teindre, des lacets, brosses et toute espèce d'effets et de marchandises employées dans la dite industrie; (7) Acheter et acquérir des peaux, des cuirs, et préparer, peigner, teindre et autrement préparer des fourrures et des peaux et en faire le trafic et le commerce; (8) Acheter et autrement acquérir toute industrie dans les limites des objets de la compagnie, tout terrain, propriété, droits, contrat et responsabilités, et effets semblables à ceux manufacturés par la compagnie; (9) Se fusionner avec toute autre compagnie poursuivant des fins semblables à celles de la compagnie; (10) Acheter manufacturer et veudre des boîtes en bois ou en papier et toutes choses nécessaires à l'empaquetage et à l'expédition de telles marchandises; (11) Acquérir toute autre compagnie constituée pour des fins semblables et donner en considération, des actions payées, de l'argent comptant, ou des effets, ou des actions en partie payées, de l'argent comptant ou des effets; (12) Acquérir des actions dans toutes autre compagnie semblables ou des effets; (12) ration, des effets, de la marchandise ou de l'argent comptant; (13) Vendre ou en disposer autrement, l'entreprise de la compagnie, ou partie d'icelle, moyennant telle considération jugée convenable par la compagnie et en particulier des actions débentures, hypothèques, stocks ou valeurs dans d'autres compagnies ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (14) Acquérir, aliéner, transférer toute propriété immobilière, requise pour l'accomplissement de l'entreprise de la compagnie, au Canada. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"MEXICAN NORTHERN POWER COMPANY" (Limited).

Constituée en corportion le 20 janvier 1909. - - - - Capital, $10,000,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—William John White, avocat et C.R.; Arthur William Patrick Buchanan, avocat et C.R.; Archibald William Moffatt, teneur de livres; Philippe M. Robertson, agent d'immeubles; et Saumarez Carmichaël, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William John White, Arthur William Patrick Buchanan et Archibald William Moffatt.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie—(1) Exercer l'industrie d'une compagnie de lumière électrique de chaleur et de pouvoir électriques, dans toutes ses branches, et généralement pourvoir, acheter, louer ou autrement acquérir, construire, placer, ériger, établir, opérer, entretenir et exécuter tous ouvrages nécessaires, stations, locomotives, machinerie, établissement, câbles, fils, lignes, générateurs, accumulateurs, lampes, mesureurs, transformateurs et appareils au sujet de la génération, l'accumulation, la distribution, la transmission, l'approvisionnement, l'usage et l'emploi de l'électricité et produire, accumuler et distribuer l'électricité pour l'approvisionnement de la lumière, de la chaleur et du pouvoir électriques, pour les fins industrielles et autres; entreprendre et faire des contrats et des arrangements pour l'éclairage des cités, villes, rues, bâtisses et autres places, et l'approvisionnement de la lumière, chaleur et pouvoir électriques pour toutes fins publiques ou privées. Pourvu que le pouvoir ci-dessus, lorsqu'il sera exercé en dehors de la propriété de la compagnie soit assujetti à toutes les lois et règlements provinciaux ou municipaux, à cet égard; (2) Creuser des puits et des sources, faire, bâtir, construire, ériger, placer et entretenir des réservoirs, aqueducs, citernes, des écluses, ponceaux, égouts et autres conduits et appareils, exécuter et faire tous ouvrages et choses nécessaires ou convenables, pour obtenir, emmagasiner, vendre, livrer, mesurer et distribuer de l'eau pour la création, l'entretien ou le développement du pouvoir hydraulique, électrique, mécanique ou autre et pour l'irrigation des terres ou pour tout autre projet de la compagnie; (3) Construire, altérer, mettre en opération, exécuter ou contrôler, acheter, prendre en bail ou autrement acquérir, vendre, louer ou autrement disposer de tous ouvrages, égouts, lignes, machinerie ou établissement de toute espèce ou description, ou tous chemins, voies, ponts ou autres choses quelconques qui peuvent paraître capables d'être utilisées ou mises en opération avec toute partie de l'entreprise de la compagnie ou propres à en bénéficier, et acquérir des droits, sur ou au sujet de tels ouvrages, égouts, lignes, machinerie, établissement, chemins, ponts, voies ou autres choses quelconques; équiper, entretenir et opérer par l'électricité, pouvoir hydraulique, mécanique ou autre tous ouvrages appartenant à la compagnie; ou dans lesquels la compagnie peut être intéressée, contribuer, subventionner ou autrement, assister ou prendre part à la construction, l'amélioration, l'entretien, l'opération, gestion, la poursuite ou leur contrôle; (4) De temps en temps faire des démarches pour acheter ou acquérir, par assignation, transfert ou autrement et exercer, exécuter, tirer profit de tout statut, ordonnance, ordre, permis, pouvoir, autorité, franchise, concession, droit ou privilège que tout gouvernement, autorité ou autorités, suprêmes, municipales ou locales ou toute corporation ou autre corps public peut avoir le pouvoir d'arrêter, faire ou accorder et de payer, aider ou contribuer à leur mise à effet; et approprier tout stock, bons et actif de la compagnie pour en défrayer le coût, charges et dépenses; (5) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre qui peut paraître à la compagnie capable d'être convenablement exercée concernant l'industrie et les objets de la compagnie, ou propre à rehausser et faire profiter la valeur de la propriété ou les droits de la compagnie; (6) Faire demande pour acheter, ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, concessions, permis, baux et autre chose semblable conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité, d'utilisér tout secret ou autre information relativement à toute invention qui peut sembler capable d'être utilisée, pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraître propre à faire bénéficier la compagnie; et utiliser, exercer, développer ou accorder des permis ou au-

trement faire tourner au profit de la compagnie, la propriété, les droits, l'intérêt ou l'information ainsi acquis; (7) Utiliser toute partie des fonds de la compagnie à acheter ou autrement acquérir, prendre et détenir des actions, bons ou autres valeurs de ou dans toute autre compagnie ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée, par les présentes, à exercer; et promouvoir, contribuer, subventionner ou autrement assister personne, maison ou compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie et tant qu'elle sera détenteur de ces actions, elle exercera tous les droits d'un propriétaire, y compris le droit de voter en vertu de ces actions; (8) Placer l'argent de la compagnie et en faire commerce, lorsqu'il n'est pas immédiatement requis pour les fins de la compagnie, de temps en temps, en valeurs dans lesquelles par la loi de la Grande-Bretagne ou de toute colonie anglaise des administrateurs peuvent déposer de l'argent en fidéicommis; (9) Cette opération doit être sanctionnée par un vote d'au moins les deux-tiers en valeur du capital-actions, représenté à une assemblée générale de la compagnie, duement convoquée pour considérer le sujet du règlement l'autorisant à vendre, louer ou autrement disposer de toute propriété et de l'entreprise de la compagnie pour telle considération qu'elle jugera convenable et en particulier pour des actions, débentures, bons et valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (10) Assurer l'enregistrement de la compagnie et la faire reconnaître dans tout pays tranger et y désigner des personnes, selon les lois de tel pays étranger, pour représenter cette compagnie et accepter de la servir dans tout procès ou action; (11) Conclure tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans une industrie ou affaire que la présente compagnie est autorisée à exercer et de prendre ou autrement acquérir des actions et des valeurs de toute telle compagnie, et de vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement en faire le commerce; (12) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie. Garantir le paiement du principal et de l'intérêt de tous bons, débentures ou autres valeurs, ou le paiement des dividendes dans les actions du capital-actions de toute autre compagnie, où la majorité du capital-actions est contrôlée par la présente compagnie; (13) Payer tous déboursés occasionnés par l'obtention de la charte d'incorporation ou par la formation de la compagnie; et faire toutes autres choses de nature à atteindre les fins ci-dessus; (14) Faire toutes choses ci-dessus énumérées, en Canada ou ailleurs, comme parties principales, comme agents ou procureurs; (15) L'affaire ou le but de la compagnie est d'exécuter, de temps en temps, un ou des actes et choses exposées ci-dessus; et elle peut conduire son affaire, en pays étrangers, peut avoir un bureau, ou plus et tenir les livres de la compagnie en dehors du Canada, excepté lorsqu'il en sera autrement pourvu, par règlement; (16) Tirer, faire, accepter, endosser des billets à ordre et exécuter des lettres de change, des obligations ou autres valeurs négociables ou transférables; (17) Les directeurs peuvent de temps en temps: (*a*) Emprunter de l'argent sur le crédit de la compagnie; (*b*) Limiter ou augmenter le montant à emprunter; (*c*) Emettre des bons, débentures ou autres valeurs de la compagnie, les engager ou les vendre pour telles sommes et à tels prix jugés convenables, mais nuls tels bons, débentures ou autres valeurs seront pour une somme moindre que cent piastres; (*d*) Hypothéquer, engager, garantir la propriété immobilière ou personnelle de la compagnie, ou les deux, ses franchises, privilèges et ses revenus pour garantir tels bons, débentures ou autres valeurs et tout argent emprunté pour les fins de la compagnie; (18) En général avoir et exercer tous les pouvoirs conférés par les lois du Canada aux compagnies formées sous l'opération de l'acte auquel il est référé ci-devant.

"SIMPLEX CONCRETE PILING AND CONSTRUCTION COMPANY OF CANADA" (LIMITED.)

Constituée en corporation le 20 janvier 1909 - - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Clarence Jacques McCuaig, courtier; George Eric McCuaig, ingénieur; Douglas Rykert McCuaig, courtier et Clarence Howard Lewis, courtier, tous de Montréal, Qué.; et Arthur George Wilkinson, teneur de livres, de Verdun, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Clarence Jacques McGuaig, George Eric McCuaig et Douglas Rykert McCuaig.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer une industrie générale d'ingénieurs, d'entrepreneurs et de constructeurs, et sous-louer des contrats pour elle; (*b*) Construire des ouvrages, faire des entreprises et des bâtisses d'une nature publique et privée; (*c*) Recevoir, comme considération de ses service et des matériaux fournis, les actions et les bons de toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est, par les présentes, autorisée à exercer; (*d*) Acquérir, manufacturer, bâtir et opérer, tout ctock, établissement, machinerie et accessoires nécessaires et convenables pour l'exécution convenable de toutes ses entreprises et acquérir des brevets d'invention et autres droits et privilèges; (*e*) Acquérir des pouvoirs d'eau, par achat, bail ou autrement et les développer, transmettre et fournir la vapeur, de l'industrie de la compagnie seulement; (*f*) Acquérir l'entreprise de tout individu, maison ou compagnie, exerçant maintenant une industrie semblable; (*g*) Payer toute propriété achetée par la compagnie ou le coût de construction de tout établissement ou ouvrage de la compagnie, ou les services rendus par l'émission de capital payé de la compagnie ou de ses bons, ou partie en stock et partie en bons et généralement avec tous les pouvois nécessaires pour l'heureuse exécution d'une industrie générale d'entrepreneurs et de constructeurs; (*h*) Acquérir, détenir, posséder, acheter, vendre, engager et disposer d'actions dans le capital-actions, les bons ou autres valeurs de toute autre compagnie, ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie et tenir le stock susdit au nom de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE DE WM. NEWMAN (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 20 janvier 1909 - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Guillaume Newman, C.E.; Hubert Charles French, surintendant; Bessie Anderson, sténographe; Guillaume Lee, mineur et Guillaume Richard Roland, teneur de livres, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Guillaume Newman, Hubert Charles French et Guillaume Lee.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir et assumer, avec une maison cessant ses opérations, la direction en société d'une industrie exercée dans les provinces de Manitoba et Saskatchewan, sous le nom, titre et maison de Wm Newman et Cie., avec tout son actif, propriété personnelle, clientèle, responsabilités des propriétaires de cette industrie au siège de la dite compagnie, et d'en opérer le paiement avec des actions payées du capital payé de cette compagnie; (2) Exercer l'industrie d'ingénieur et d'entrepreneur général, en faisant, bâtissant, construisant, érigeant, altérant, réparant, remplaçant, toutes érections, bâtisses de toutes classes et descriptions, des quais, jetées, ponts, treillis et des ouvrages publics et privés de toute description, y compris excavations, canaux, voies d'eau, systèmes d'aqueducs, égouts, drains, système de drains, lignes de tuyaux, établissements avec pouvoir électrique, moulins, trottoirs, pavages, chemins ou voies macadamisés et accessoires, et généralement exercer l'industrie d'ingénieur et d'entrepreneur; (3) Acquérir, posséder, opérer, construire, équiper et entretenir, s'engager comme ingénieur et entrepreneur dans la préparation et mise en opération de la construction, outillage, entretien de mines, de fondeurs, fonderies, charbonnières, manufactures de briques, de ciment, fours à chaux, carrières, dans toutes leurs branches respectives et acheter, commercer, troquer, échanger, vendre, préparer pour le marché, manipuler, manufacturer, importer, exporter et commercer en tous produits ci-dessus énumérés; (4) Prendre à bail, acquérir, posséder et mettre en opération des limites à bois, préparer pour le marché et autrement et disposer de ses produits, s'engager comme ingénieur et entrepreneur et propriétaire dans l'opération, construction, outillage et entretien de scieries, moulins à pulpe, manufactures de toute espèce de bois de construction et des produits de ce bois; (5) Donner, faire, prendre, recevoir, émettre, négocier et transférer des billets à ordre, lettres de change, chèques et autres valeurs négociables, donner, faire, prendre, recevoir, émettre, négocier et transférer des hypothèques mobilières, billets de vente, certificats d'entrepôts, connaissements, ordres pour marchandises et autres valeurs semblables; (6) Emprunter de l'argent sur le crédit de la compagnie; limiter ou augmenter le montant à emprunter; émettre des bons, débentures ou autres valeurs de la compagnie pour des sommes d'au moins cent piastres chacune, les garantir ou vendre pour telles sommes et à tels prix jugés à propos; hypothéquer, engager ou garantir la propriété immobilière ou personnelle de la compagnie, ou toutes deux, pour garantir tels bons, débentures ou autres valeurs et tout argent emprunté; (7) Acquérir par achat, bail, octroi, don ou autrement, des terres ou des intérêts en icelles; détenir telles terres, y ériger des bâtisses, faire et donner des actes de fidéi-commis afin d'assurer partie du prix d'achat d'icelles, ou pour toute autre fin quelconque; louer, vendre, échanger, donner, octroyer, transmettre, transférer ou être partie à des contrats ou arrangements pour acheter ou autrement acquérir, ou veudre ou en disposer autrement, prendre et recevoir des hypothèques et autres valeurs sur des terres et des intérêts en icelles, avec pouvoir de retenir une obligation pour argent d'achat, sur toutes terres ou intérêts dont il a été disposé; (8) Faire des avances d'argent comptant au sujet de l'industrie de la compagnie et garantir l'exécution des contrats par les clients de cette compagnie et prendre et détenir une sureté collatérale pour cela sur la propriété immobilière et personnelle; (9) Manufacturer, acheter, ou autrement acquérir, détenir, posséder, hypothéquer, vendre, ou transmettre, transférer, investir, commercer les effets, marchandises de toute classe et description utilisés dans l'exercice des pouvoirs évidents de la compagnie ou semblables à ceux pour lesquels il a été pourvu, pour les fins de la compagnie, ainsi que la chose est mise en évidence par les paragraphes 2, 3 et 4; (11) S'engager et exercer toute industrie ou affaire semblables à celles autorisées par les présentes qu'il peut être désirable pour la compagnie d'exercer en union avec son industrie; (12) Acquérir, détenir, et disposer de stocks, actions dans le capital-actions, bons, débentures, et valeurs de toute autre compagnie, compagnies, corporation ou cor-

corporations exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer: (13) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou autrement acquérir et détenir, posséder, utiliser, opèrer introduire, vendre, tranférer ou autrement en disposer toutes marques de commerce, formules, procédés secrets, noms de commerce et noms distinctifs, inventions, concessions, permis, améliorations et procédés mis en usage et qui peuvent être utiles au sujet de toute industrie exercée par la compagnie, garantie par brevets, ou autrement du Canada ou de tout autre pays, et mettre en usage, exercer, développer, accorder des permis s'y rapportant, ou autrement rendre profitables toutes telles marques de commerce, brevets, permis, concessions, formules, procédés ou autres choses semblables; (14) Acquérir et assumer, avec une maison cessant d'opérer, l'industrie, clientèle, entreprise, actif et responsabilités de toute autre personne ou personnes, maison ou maisons de commerce, compagnie ou compagnies, corporation ou corporations exerçant ou engagés dans toute industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer par les présentes; (15) Recevoir tout ou tous bonis, octroi ou octrois, de toute ou toutes personnes, compagnie ou compagnies, corporation ou corporations, autorisées à les octroyer; (16) Accepter et utiliser tous permis, permis et franchises, municipales, individuelles, incorporés et autrement concernant toute industrie exercée par la compagnie; (17) Faire tout arrangement ou convention, contrat pour le partage des profits, risques communs, concessions réciproques, trafic uou autres arrangements de même nature, avec toute ou toutes personnes, compagnie ou compagnies, corporation ou corporations exerçant une industrie analogue à celle que cette compagnie est autorisée à exercer par les présentes; (18) Que les directeurs de la compagnie puissent payer avec les fonds de la compagnie toutes dépenses relatives à la formation, l'enregistrement et aux annonces de la compagnie et la rémunération de toute personne ou compagnie pour services rendus dans le placement des actions du capital de la compagnie, de ses débentures ou autres valeurs, se rapportant à la formation ou développement de la compagnie ou la conduite de son industrie; (19) Demander un acte ou des actes au Parlement du Canada ou à la législature de toutes provinces du Canada pour toutes les fins jugées à propos par les directeurs de la compagnie; (20) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies, corporation ou corporations, ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (21) Acquérir, utiliser, louer, hypothéquer, veudre ou en disposer autrement équiper, entretenir et opérer des terres, pouvoirs d'eau, à vapeur ou autres pouvoirs, privilèges, établissements, outillage, machineries et matériaux, jugés nécessaires ou requis concernant ces objets; (22) Acquérir, posséder, opérer, construire, outiller, maintenir, louer, hypothéquer, vendre ou en disposer autrement, des moulins, fabriques, entrepôts, bureaux et autres bâtisses, nécessaires ou accessoires à l'exécution de toute industrie ou de toutes industries dans lesquelles la compagnie peut s'engager, avec des établissements et des outillages pour les dites industries; et entreprendre, opérer, construire, outiller et les maintenir; (23) Vendre ou disposer autrement de l'entreprise de la compagnie pour deniers comptants, des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou compagnies, corporation ou corporations, ayant des objets semblables à ceux de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 20 janvier 1909, à

LA COMPAGNIE DE CIMENT VULCAN PORTLAND (Limitée).

Diminution du capital-actions de la dite compagnie de $2,500,000, à la somme de $500,000, cette diminution consistant en 20,000 actions de $100 chacune, remises par la compagnie Warren-Burnham, pour annulation.

R. J. DEVINS (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 22 janvier 1909. - - - - Capital, $19,000.

Nombre des actions, 190.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Lucien Arsène Bernard, droguiste; Joseph A. Brunet, notaire public; J. Elzéar Bernard, comptable; Jean Labelle, comptable; et Louis Edmour Bernard, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Lucien Arsène Bernard, Joseph A. Brunet et Louis Edmour Bernard.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie—(1) Acheter, vendre, manufacturer et en faire le commerce, les préparations médicinales ci-dessous:—(*a*) Le Rénovateur Parisien de Luby, "Luby's Parisian Hair Renewer"; (*b*) " Worm Pastilles; (*c*) "The Devins Cough Specific"; (*d*) "The Children's Carminatif Cordial" et autres remèdes et préparations médicinales de la même espèce; (2) Acquérir tous les droits et titres, se rapportant aux dits remèdes et préparations renfermant les marques de commerce, et les brevets pour les dits remèdes et préparations, maintenant tenus par la maison de commerce connue sous le nom de "R. J. Devins"; (3) Acquérir tous les droits et titres de la dite maison de commerce "R. J. Devins", relativement aux dits remèdes et préparations, procédés, formules, etc., stock, clientèle, machinerie, instruments et ingrédients employés dans leur préparation, l'industrie, bail, actif, etc., ainsi que s'en fait l'opération par la dite maison de commerce "R. J. Davins", et de donner en paiement des actions acquittées; (4) Acheter, vendre, manufacturer et en faire le commerce les dits remèdes et préparations et autres effets, généralement employés dans les laboratoires, magasins de drogues ainsi que les préparations pharmaceutiques, le tout sujet aux lois et aux règlements du pays; (5) Acquérir, y souscrire, échanger des actions et des intérêts avec d'autres compagnies ayant des objets semblables; (6) Acheter, acquérir, louer de la propriété immobilière, machinerie, instruments, ingrédients et généralement toutes choses nécessaires pour l'industrie de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

Lettres supplémentaires émises le 22 janvier 1909, à

BROPHY CAINS (LIMITÉE).

Etendant l'entreprise de la dite compagnie de manière à embrasser et inclure les pouvoirs additionnels ci-dessous, c'est-à-dire:—Acquérir ou entreprendre toute ou partie de l'industrie, propriété et responsabilités de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou en possession de propriété convenable aux fins de la compagnie. Entrer en société ou arrangement pour le partage des actions, la fusion des intérêts, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer toute affaire, transaction que la compagnie est autorisée à exercer, en garantir les contrats ou autrement assister toute personne ou compagnie. Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir toute ou partie de la propriété et des responsabilités de cette compagnie. Vendre ou

en disposer, la propriété, l'actif et l'entreprise de la compagnie totalement ou en partie, pour telle considération jugée convenable et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie.

Lettres patentes supplémentaires émises le 22 janvier 1909, à

LA COMPAGNIE CHIMIQUE DOMINION (Limitée).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $100,000 à la somme de $149,000, étant une addition de 490 actions de $100 chacune au capital-actions présent.

Lettres patentes supplémentaires émises le 23 janvier 1909, à

LA COMPAGNIE MASSEY-HARRIS (Limitée).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $8,000,000 à la somme de $12,000,000, étant une addition de 40,000 actions de $100 chacune du capital-actions présent.

(2) Pourvoyant à départir vingt mille actions de l'augmentation du capital-actions; (3) Etendant l'entreprise de la dite compagnie de manière à embrasser et à inclure les pouvoirs additionnels ci-dessous, c'est-à-dire:—La compagnie est autorisée à exécuter tout contrat pour l'achat qui peut être fait en conséquence de ses pouvoirs actuels, par l'émission et la distribution d'actions payées de la compagnie pour satisfaire à l'argent d'achat ou au prix pourvu par tel contrat et aussi et pourvu aussi que les actions ainsi émises et distribuées ainsi que les actions émises et distribuées comme stock ou actions dividende aux actionnaires, conformément aux règlements passés, à cet effet de temps en temps soient considérées comme actions totalement acquittées.

"A. ELLISON ET FILS" (Limitée).

Constituée en corporation, le 25 janvier 1909. - - - Capital, $18,000.

Nombre des actions, 720.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Alexandre Rives Hall, avocat; Léon Garneau, avocat; Joseph H. Rainville, avocat; Margaret McMartin, sténographe; et Isidore Friedman, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Alexandre Rives Hall, Léon Garneau et Isidore Friedman.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Agir comme commerçants de marchandise en gros, manufacturiers de tapis, de tapis peluchés, de literie et articles semblables, et comme fondeurs et raffineurs; (2) Acquérir toute propriété mobilière et immobilière nécessaire pour les fins de son industrie, par achat, bail ou autrement, et cons-

truire, acheter ou louer toutes bâtisses, appareils, établissement et machinerie jugés convenables d'avoir ou d'utiliser en rapport avec son industrie, et elle peut vendre, louer, hypothéquer ou autrement en disposer, en totalité ou en partie comme elle le jugera à propos; (3) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, dessins industriels, droits de propriété littéraire, permis, concessions et autre chose semblable conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité d'employer, ou toute information secrète ou non relativement à toute invention qui peut paraître capable d'être employée pour aucune des fins de la compagnie et utiliser, exercer, développer ou octroyer des permis à cet effet, ou autrement mettre à profit la propriété, les droits ou information ainsi acquis, et pour cela payer en stock dans la compagnie qui doit être formée; (4) Emprunter, prélever ou garantir le paiement de l'argent de toute autre manière que la compagnie le jugera à propos et en particulier par l'émission de débentures, chargées au compte d'aucune ou de toutes les propriétés de la compagnie et racheter ou payer toutes telles obligations; (5) Emettre, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, des lettres de change, connaissements, des obligations, débentures, et autres valeurs négociables ou non négociables; (6) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en assistant à placer ou en garantissant le placement des actions dans le capital-actions de la compagnie, ou les débentures ou autres valeurs de la compagnie pour la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de son industrie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

BROPHY, PARSONS ET RODDEN (Limitée).

Constituée en corporation le 25 janvier 1909. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Brophy, marchand; Allan Parsons, marchand; Frank A. Rodden, marchand; Guillaume Geraghty, commis; et Irwin A. Brophy, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie de marchands en gros et en détail et de manufacturiers; (2) Acheter, vendre, trafiquer, commercer et négocier, de toute manière toute espèce de nouveautés et les manufacturer; (3) Exercer toute autre industrie analogue à la précédente, qui peut paraître à la compagnie capable d'être exercée convenablement en rapport avec son industrie ou propre à rendre profitables toute propriété ou droits de la compagnie; (4) Acquérir ou entreprendre toute ou partie de l'industrie, propriété et responsabilités de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer et en particulier acquérir l'industrie, propriété mobilière et immobilière, stock en commerce, actif et clientèle de Brophy Cains, limitée, et d'en assumer les responsabilités; (5) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, permis, licences, concessions ou autre chose semblable, capables d'être employés pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraître propre à bénéficier à la compagnie, utiliser, exercer, développer ou octroyer des permis y relatifs ou autrement rendre profitables, la propriété, les droits ou l'information

ainsi acquis; (6) Entrer en société ou tout arrangement pour le partage des profits, la coopération, l'amalgamation ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la compagnie est autorisée, par les présentes à exercer, faire des avances d'argent comptant, garantir les contrats ou autrement assister toute personne ou compagnie, prendre ou autrement acquérir des actions et des valeurs de toute autre compagnie, vendre, détenir, faire une nouvelle émission avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce; (7) Acquérir, détenir et disposer d'actions dans toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, par les présentes; (8) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir toute ou partie de la propriété et des responsabilités de cette compagnie; (9) Acheter, louer ou autrement acquérir, détenir et de temps en temps vendre, louer ou autrement disposer de tout intérêt dans des terres, des bâtisses, ouvrages, machinerie et propriété de toute espèce et description qui peuvent être nécessaires pour les fins de cette compagnie, ériger et construire toutes bâtisses, ouvrages ou machinerie en rapport avec les fins de la compagnie; (10) Acheter, prendre ou louer des droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires pour les fins de son industrie et en particulier toute machinerie, établissement et stock de commerce; (11) Emettre des actions totalement payées et non cotisables dans le capital-actions de la compagnie en paiement ou partie de paiement, pour toutes propriétés, actif, droits ou privilèges de toute espèce acquis par la compagnie ou pour services rendus à la compagnie en rapport avec l'exécution de son industrie; (12) Vendre ou disposer des propriétés, actif et entreprise de la compagnie ou de toute partie d'iceux, pour telle considération que la compagnie peut croire convenable et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie, et distribuer parmi les actionnaires de la compagnie, en faveur, toute propriété de la compagnie et en particulier des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à la compagnie dont cette compagnie peut avoir le pouvoir de disposer; (13) Vendre, développer, gérer, améliorer, échanger, louer, disposer, faire profiter ou autrement faire le commerce, en totalité ou en partie, de la propriété et des droits de la compagnie; (14) Faire toutes choses ci-dessus comme parties principales, agents ou contracteurs, seul ou en union avec d'autres; (15) Créer ou émettre toute partie du capital-actions comme stock préférentiel et conférer aux détentures de tel stock préférentiel toutes priorités, préférences et avantages, et les assujétir à telles limites et conditions concernant le rachat, transfert, l'appropriation ou autrement, ainsi que la compagnie le décidera, sujet aux dispositions de l'article 48 des "Actes des Compagnies". La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

COMPAGNIE D'IMPRESSION GUERTIN (Limitée).

Constituée en corporation le 25 janvier 1909. - - - - Capital, $95,000.

Nombre des actions, 950.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Victor Guertin, imprimeur et relieur; Henri Guertin, imprimeur et relieur; Joseph Brosseau, imprimeur; Emile St-Maurice, imprimeur, et Alphonse Surprenant, imprimeur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Publier, imprimer, relier, manufacturer, émettre, acheter, vendre, commercer et autrement tirer profit, des livres, magazines, publications, papier-nouvelles, brochures, cartes, gravures, lithographies, gravures à l'eau forte, gravures sur bois, électrotypes, stéréotypes, gravures photographiques, photo-lithographes, tableaux et illustrations colorés ou non, qu'ils soient produits par tout procédé ou tous procédés quelconques; et généralement exercer l'industrie d'imprimeurs, relieurs, lithographes, stéréotypes, graveurs et éditeurs; (*b*) Exercer l'industrie du papier et de toute autre affaire, faire des livres, manufacturer des livres, vendre et relier des livres, dessiner, graver, lithographier, teindre, fondre, stéréotyper, électrotyper, fondre des types, faire et imprimer des illustrations de toute espèce et de tout genre, par tout procédé quelconque, sujet aux dispositions de l'Acte concernant la priorité littéraire; garantir, acquérir, détenir, posséder, utiliser et vendre desdroits de propriété littéraire et tous droits de nature semblable ou de description semblable; et acquérir, posséder, commercer en et avec des ou des articles de toute espèce et de toute description, en rapport avec partie ou tous les objets ci-dessus exprimés; (*c*) Agir comme agents dans toute affaire semblable; (*d*) Acquérir et prendre, comme d'une maison cessant ses opérations, l'industrie exercée maintenant par "La Compagnie d'imprimerie Guertin", à Montréal et en faire le paiement en actions de la présente compagnie ou en deniers comptants; (*e*) Acheter et acquérir tout commerce similaire et le payer en argent comptant ou en actions de la présente compagnie; (*f*) S'amalgamer avec d'autres compagnies exerçant une industrie semblable; (*g*) Protéger les produits de la compagnie par des marques de commerce, des noms de commerce ou tout nom ou titre distinctif et aussi bien acquérir, prendre ou autrement commercer des brevets, octrois ou autres protections; (*h*) Acheter ou par tout moyen, acquérir, protéger, prolonger, renouveler, au Canada ou ailleurs, tous brevets, droits de brevets, brevets d'invention, licences, protections et concessions qui peuvent paraître être d'avantage ou d'utilité probable à la compagnie, et utiliser et faire profiter, manufacturer, octroyer des permis ou privilèges s'y rapportant, dépenser de l'argent en faisant des expériences, des essais, en améliorant ou en cherchant à améliorer tous droits, brevets, inventions que la compagnie peut acquérir ou se proposer d'acquérir; (*i*) Acheter, vendre, manufacturer, échanger, louer, prêter, exporter et commercer toute espèce d'articles et de choses, nécessaires, appropriés, convenables ou propres à l'accomplissement de toutes les fins ou obtentions des projets ci-haut énumérés. La compagnie opérera par tout le canada et ailleurs.

LA COMPAGNIE DE CHARBON DES MARCHANDS (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 25 janvier 1909. - - - - Capital, $18,000.

Nombre des actions, 180.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Adhémar Gaston Munich, marchand; Thomas Joseph Coonan, commis; Thomas Irvine Lynch, commis; Louis Gosselin, avocat, tous de Montréal, Qué., et Jacques Henri Cayford, marchand, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Jacques Henri Cayford, Adhémar Gaston Munich, Thomas Joseph Coonan et Thomas Irvine Lynch.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter et vendre du charbon, du bois et du combustible de toute description, emmagasiner et les distribuer, en faire, généralement, le

commerce; (2) Exercer l'industrie de charroyeur et d'expéditeur; (3) Louer, acquérir, posséder et vendre ou autrement disposer de toute propriété immobilière et mobilière en rapport avec l'industrie ci-dessus, y compris des entrepôts, quais, voies d'évitement, barques, remorqueurs, bateaux, wagons, lieux ou locaux et le matériel roulant nécessaire ou utile pour les fins ci-dessus; (4) Exercer toute autre industrie identique ou alliée, manufacturière ou autrement capable d'être exercée convenablement en union avec l'industrie de la compagnie ou propre à réhausser la valeur ou à rendre profitables la propriété ou les droits de la compagnie; (5) Louer, acheter ou autrement acquérir, louer, vendre ou autrement utiliser brevets d'invention, droits de brevets, permis, marques de commerce, procédés, recettes et améliorations en rapport avec l'industrie de la compagnie; (6) Emprunter de l'argent, faire des avances au comptant sur billet, hypothèque, reçus d'entrepôts, documents de titre et autre garantie en rapport avec l'industrie de la compagnie; (7) Rechercher toute autre industrie de la nature et du caractère que la compagnie est autorisée à exercer, la clientèle et l'actif d'icelle, avec conditions de paiement par émission de stock entièrement acquitté ou de bons de la compagnie ou autre arrangements; (8) Entrer en tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, coopération, risques communs, concessions, ou autrement avec toute personne ou toute compagnie exerçant ou engagée dans toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à s'engager ou d'exécuter, prendre ou autrement acquérir des actions ou des valeurs dans telle compagnie, et détenir, émettre de nouveau avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce; (9) Emettre, transporter et affecter comme stock acquitté, des actions du capital-actions de la compagnie en paiement, totalement ou en partie ou comme sûreté pour le paiement de toute affaire, franchise, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, permis, brevets, propriété immobilière et autre propriété que la compagnie peut acquérir, légalement en vertu de tel pouvoir. La Compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

DESMARAIS ET ROBITAILLE (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 27 janvier 1909. - - - - Capital, $190,000.

Nombre des actions, 1,900.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Eugène Desmarais, marchand; Louis Elie Desmarrais, marchand; Louis Arthur Robitaille, marchand; Adélard Lanctôt, commis; et Edmond Renaud, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Eugène Desmarais, Louis Arthur Robitaille et Louis Elie Desmarais.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, manufacturer et vendre, en gros et en détail des effets et marchandises religieuses, des images, des ornements d'église, chasubles, marchandises sèches, statues, des bronzes, ornements d'autel en or ou argent, chandeliers, fleurs artificielles, vins de messe, des spiritueux, des huiles et autres effets semblables requis pour le culte divin et concernant cette industrie, ameublement d'église, livres religieux, pavillons, bannières, insignes et autres décorations de société, du papier, fournitures d'écoles, livres, bancs et ameublement de bureau; (*b*) Acquérir, posséder et disposer de droits de propriété littéraire, se rapportant à l'industrie que cette compagnie est autorisée à exercer, par les pré-

sentes; (*c*) Prendre des agences pour toute affaire semblable; (*d*) Acquérir et accepter comme une maison de commerce qui cesse d'opérer, la maison de M. Eugène Desmarais, marchand, de la cité de Montréal et exerçant une industrie, seul, à Montréal, sous le nom de " Desmarais et Fils ", avec la maison de commerce de M. Louis Arthur Robitaille, marchand, de la cité de Montréal, pour la vente des marchandises ci-haut mentionnées et toutes autres requises pour le culte divin, avec toutes les dettes, responsabilités ou autres affaires, commerce, clientèle et de les payer en actions de la compagnie ou autrement; (*e*) Acquérir et posséder droits, propriété, actif, actions ou intérêts dans d'autres compagnies, corporations, affaires et commerce, exerçant une industrie semblable, acquérir, posséder toutes maisons de commerce ayant des objets semblables et les payer par des actions de la compagnie ou autrement et en faire le commerce, sous le même nom que celui que portaient, auparavant, ces compagnies, corporations, affaires, négociants et maisons de commerce; (*f*) Acheter, vendre, manufacturer, réparer, changer, échanger, louer, exporter ou autrement disposer de toute espèce de marchandises, qui peuvent être nécessaires pour l'industrie de la compagnie; (*g*) Acheter et posséder, louer ou échanger, ériger ou autrement acquérir toute propriété immobilière ou mobilière, droits et privilèges que la compagnie croira nécessaires à ses fins; (*h*) Acquérir, posséder et opérer des manufactures, fabriques et machinerie et y manufacturer tout ce qui est nécessaire pour les affaires et pour le commerce de la compagnie; (*i*) Acquérir ou autrement obtenir et détenir des brevets, dessins industriels, inventions, permis, marques de commerce, privilèges, royautés ou autres droits se rapportant à toute invention qui peut être regardée comme utile à la compagnie; (*j*) Prendre, acquérir et détenir des garanties mobilières et immobilières de toute nature ou qualité quelconque, pour des dettes créées, promesses ou responsabilités, ou qui seront encourues en rapport avec toutes fins de la compagnie; (*k*) Vendre, louer, hypothéquer, aliéner ou autrement disposer de toutes terres, bâtisses, constructions, ouvrages, ou autre propriété mobilière et immobilière de la compagnie; (*c*) Conclure tout arrangement et faire toute chose nécessaires et convenables dans les limites des pouvoirs de la compagnie. La compagnie opèrera par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

COMPAGNIE DES TERRES ET DE BOIS DE CONSTRUCTION, DURANGO (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 27 janvier 1909 - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Jacques Steller Lovell, comptable ; Guillaume Bain, teneur de livres; Robert Gowans, solliciteur; Henri Chambers, commis solliciteur; et Samuel Goodman Crowell, solliciteur, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie du bois de construction, dans toutes ses branches, exercer l'industrie comme manufacturiers et commerçant en billots, bois de construction, de charpente, bois, tous articles dans la manufacture desquels entre le bois, et toute espèce de produits naturels et de produits en icelui; exercer l'industrie d'un commerçant général en marchandise, provisions et effets de toute description; (*b*) Acquérir par bail, achat ou autrement des terres et des intérêts

en icelles, des privilèges d'eau ou concessions, des pouvoirs d'eau et autres pouvoirs, les utiliser et développer dans le but d'irrigation et pour la génération et la production de pouvoir ou force électrique, à vapeur, pneumatique, hydraulique ou autre; construire ou acquérir par bail, achat ou autrement et opérer et entretenir entreprises, établissements, machinerie, ouvrages et appareils pour des fins d'irrigation et pour la génération ou la production de la vapeur, de pouvoir ou force électrique, pneumatique, hydraulique et tout autre pouvoir ou force; ainsi que des lignes de fils en métal, des perches, des tunnels, conduits, ouvrages et appareils pour fins d'irrigation et pour l'emmagasinage, livraison et transmission sous ou sur la terre ou sol, de la vapeur, du pouvoir ou force électrique, pneumatique, hydraulique ou de tout autre pouvoir ou force pour toutes les fins pour lesquelles elles peuvent être employées; contracter avec toute compagnie ou personne à telles conditions dont il sera convenu; connecter ou relier les lignes de fil métallique de la compagnie, poteaux, tunnels, conduits, ouvrages et appareils avec celles de toute autre compagnie ou de toute autre personne; et généralement exerce l'industrie d'irrigation, génération, production et transmission de vapeur, de pouvoir ou force électrique, pneumatique, hydraulique ou de tout autre pouvoir ou force, et l'industrie d'une compagnie de terre et de son amélioration, aussi exercer l'industrie d'une compagnie à lumière électrique et à vapeur dans toutes ses branches. Pourvu que les pouvoirs précédents, lorsqu'ils seront exercés en dehors de la propriété de la compagnie, soient assujettis à toute loi et à tout règlement provincial et municipal, à cette fin; (*c*) Aider et assister au moyen de bonus, avance d'argent ou autrement avec ou sans garantie des colons et des hommes qui se proposent de l'être sur des terres appartenant à la compagnie ou vendues par la compagnie, dans le voisinage de telles terres et généralement promouvoir l'établissement de ces terres ; (*d*) Entrer et exécuter l'industrie d'une compagnie générale de construction et de contracteur; (*e*) Exercer toute autre industrie qui peut paraître à la compagnie capable d'être exercée convenablement en rapport avec les objets de la compagnie et analogue avec eux; (*f*) De temps en temps demander, acheter ou acquérir par désignation, transfert, ou autrement, exercer et pratiquer, tirer profit de tout statut, ordonnance, ordre, permis, licence, pouvoir, autorité, franchise, concession, droit ou privilège que tout gouvernement ou autorités, suprême, municipale ou locale, toute corporation ou corps public peut avoir le pouvoir d'arrêter ou de passer, faire ou accorder, payer, aider et contribuer à l'exécution de tels pouvoirs; et approprier toute partie du stock de la compagnie, de ses bons et de son actif pour en défrayer les frais, charges et dépenses; (*g*) Prélever et aider à prélever de l'argent pour venir en aide au moyen de bonus, emprunt, promesses, endossement, garantir ou autrement toute corporation similaire dans le capital-actions de laquelle la compagnie possède des actions ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires, et agir comme employé, agent ou gérant de toute telle corporation, et de garantir l'exécution de contrats par toute telle corporation, ou par toute personne ou personnes avec qui la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*h*) Entrer en société ou entrer en arrangement pour le partage de profits, union ou intérêt, coopération, entreprise conjointe, concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie faisant maintenant ou devant faire dans l'avenir des affaires ou se lançant dans telles affaires ou transaction que cette compagnie est autorisée à exécuter ou dans lesquelles est est engagée; (*i*) faire obtenir à la compagnie son enregistrement et sa reconnaissance dans tout pays étranger et désigner des personnes dans ces pays, suivant les lois de tels pays étrangers, pour représenter cette compagnie et accepter les services pour et dans l'intérêt de cette compagnie de toute procédure ou procès; (*j*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des fins similaires à celles de cette compagnie; (*k*) Louer, vendre ou autrement disposer de la propriété et de l'actif de la compagnie, ou toute partie d'icelle, pour telle considération que la compagnie pourra juger bon, comprenant actions, débentures ou garanties de toute compagne; (*l*) Faire tous les actes et exercer tous les pou-

voirs nécessaires à la bonne exécution des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*m*) Les affaires ou l'objet de la compagnie sont d'exercer de temps en temps tout acte ou actes et affaires exposés ici; et elle pourra diriger ses affaires dans les pays étrangers et avoir un bureau, ou plus d'un bureau et tenir les livres de la compagnie hors du Canada, à l'exception de ce qui pourrait être prévu par la loi; (*n*) Exercer toutes ou chacune des affaires au Canada ou ailleurs, et comme principaux, agents ou avocats. Les opérations de la compagnie devront être exécutés dans tout le Dominion du Canada et ailleurs.

"THE J. C. McLAREN BELTING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 27 janvier 1909. - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Gordon Walters MacDougall, C.R.; Lawrence Macfarlane, avocat; Charles A. Pope, avocat; MacGregor Barclay, étudiant; et Albert Swindlehurst, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, commercer, trafiquer dans tous les genres de marchandises, quincaillerie, comprenant plus spécialement toutes les formes de courroie et outillages de moulins; (*b*) Exercer toutes les affaires manufacturières ou autrement se rapportant aux fins et objets ci-dessus décrits et que la compagnie semble être en mesure d'exercer d'une façon convenable, ou conjointemeent avec les autres affaires ou objets de la compagnie; (*c*) Demander et obtenir, enregistrer, louer, acquérir et posséder, ou vendre, louer ou disposer et accorder des permis s'y rapportant, ou autrement mettre à son capital tous brevets d'invention, améliorations ou procédés, marque de commerce, nécessaires ou utiles à toutes les fins de la compagnie; (d) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre en tout ou en partie, toutes affaires identiques à celle de la compagnie, avec bâtiments, machinerie, stock de commerce roulant, clientèle, et en général l'actif; assumer la totalité ou une partie du passif de tel commerce et payer pour le tout la totalité ou en partie au moyen d'obligations, débentures ou stock entièrement payé ou non aliénable de la compagnie, et vendre, louer ou autrement disposer totalement, ou en partie; (*e*) Acquérir, louer et utiliser des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres pour les fins de la compagnie et, dans ce but, acheter, louer ou autrement acquérir et posséder et vendre tous biens, emplacements de moulins et pouvoirs d'eau qui peuvent de temps à autre être requis ou nécessaires; (*f*) Entrer en règlemeent pour la division des profits, union d'intérêt, coopération, entreprise conjointe, concession mutuelle, ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou étant engagée ou sur le point d'exercer toutes affaires ou opérations que cette compagnie est autorisée à entreprendre ou à exercer, de prendre ou autrement acquérir des actions et garanties de toute telle compagnie et de vendre, posséder, émettre de nouveau des actions, avec ou sans garantie, ou autrement, traiter dans les mêmes affaires; (*g*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ou compagnies ayant des fins identiques à celles énumérées ici; (*h*) Acquérir, posséder, louer, engager, hypothéquer, emprunter sur hypothèque, vendre, échanger, ou autrement disposer d'actions, capital, débentures, garanties de toute corporation exerçant des affaires à des fins

identiques à celles de la compagnie; (*i*) Placer de l'argent de la compagnie non immédiatement requis dans toutes les garanties sur lesquelles, en vertu des lois de la Grande-Bretagne et celles de toute colonie anglaise, des syndics peuvent placer de l'argent en fidéicommis; (*j*) Prélever ou aider à prélever au moyen de bonis, promesses, endossement, garantie de bons, obligations, débentures ou autres obligations, ou autrement, pour toute autre compagnie ou corporation ayant des objets identiques à ceux de cette compagnie, et garantir l'exécution de contrat par toute telle compagnie, corporation, ou par toute autre personne ou personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*k*) Distribuer aux porteurs d'actions de la compagnie, en particulier toutes actions, débentures ou obligations tenues en toute autre compagnie appartenant à cette compagnie, ou dont elle peut avoir à disposer; (*l*) Vendre, louer, échanger, ou autrement disposer en totalité ou en partie la propriété et contrat de la compagnie pour telle considération à laquelle on pourra en arriver à s'entendre, et en particulier d'actions, débentures ou garanties de toute compagnie identique; (*m*) Exercer ses affaires dans les pays étrangers, et maintenir un ou des bureaux, tenir les livres de la compagnie en dehors du Canada, à l'exception de ce qui peut être prévu autrement par la loi; (*n*) Faire toutes telles autres affaires qui sont nécessaires pour atteindre les objets ci-haut. Les opérations de la compagnie s'étendront dans tout le Canada et ailleurs.

"ROBERT C. WILKINS COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 janvier 1909. - - - Capital, $95,000.

Nombre des actions, 950.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Frederick D. Monk, avocat; Charles C. Ballantyne, manufacturier; Peter F. McCaffrey, comptable; Patrick C. Shannon, comptable; et Robert C. Wilkins, manufacturier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce de marchands de gros et de détail, commerçants en nouveautés et mercerie, de manufacturiers; acquérir au moyen d'achat ou autrement tel immeuble en la cité de Montréal ou ailleurs qui pourra être nécessaire au commerce de la compagnie, avec pouvoir de vendre, hypothéquer, louer, donner à bail, ou autrement disposer du dit immeuble; (*b*) Acheter, prendre ou continuer comme compagnie existante le commerce présentement exercé à Montréal et ailleurs par obert C. Wilkins comme manufacturier d'articles de mercerie, y compris la place d'affaires, brevets, marques de commerce et immeubles, et payer pour cela par émission et division égale d'actions acquittées et égales dans le fonds capital de la compagnie; (*c*) Entrer en arrangement pour le partage des profits ou union d'intérêts avec toute autre personne ou compagnie exerçant un commerce identique à celui que cette compagnie est par les présentes autorisée à exercer; (*d*) Acheter, ou autrement acquérir la totalité ou une partie de l'actif, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et passif de toute personne ou compagnie, exerçant un commerce identique à celui qui sera exercé par cette compagnie, et de payer pour les mêmes, si nécessité, par l'émission d'actions payées dans le fonds capital de la compagnie; (*e*) Payer toute propriété,

droits ou privilèges requis comme services rendus au moyen de l'émission d'actions entièrement payées et dans le capital de la compagnie. La compagnie exercera ses opérations dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 27 janvier 1909 à

"THE CALHOUN LUMBER COMPANY" (LIMITED).

A l'effet d'augmenter le capital de la dite compagnie de $40,000 à $89,000, étant une addition de 490 actions de $100 chacune au capital actuel.

"RHINE SHIPPING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 28 janvier 1909. - - - - Capital, $32,000.

Nombre des actions, 320.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George Ireland Dewar, marchand, Ottawa. Ont.; Waterman A. Taft, marchand de bois, de Arlington, Mass., E.-U.A.; Willis H. Chandler, armateur, de Newton, Mass., E.-U.A.; John B. Fallon, armateur, de Boston, Mass., E.-U.A.; et William McKissock, marchand exportateur, de Brookline, Mass., E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Posséder, construire, acquérir, acheter, vendre et affréter des navires à vapeur, vaisseaux, bateaux, barges et allèges de tous genres, et les employer et s'en servir dans tout commerce où il est légitime de faire affaires, comme armateurs et expéditeurs ordinaires, dans les limites ou hors du Canada; (*b*) Imposer sur toute propriété confiée ou mise sous la garde ou les soins de la compagnie, telles charges équitables, droit de péage ou impôts qui peuvent être exigés comme service rendus, et établir de temps en temps par des règlements adoptés par les directeurs de la compagnie pour entrepôts, emmagasinage, quaiage, frais de dock, tonnage ou abri, ou tout autre soin au travail nécessités pour la manipulation, transport, livraison de telles marchandises par la compagnie, en sus du fret ordinaire ou au-dessus du fret régulier du navire et de sa charge; (*c*) Recouvrer tous les taux justes et raisonnables et argents assumés par elle, tous les taux auxquels les marchandises sont sujettes en loi; les taux auront la même valeur pour le montant sur telles marchandises, biens mobiliers, marchandises ou produits que si la personne ou les personnes auxquelles tels taux ont été originellement appliqués avaient telles marchandises, biens ou produits en leur possession; et la compagnie ne sera subrogée par tels paiements dans les droits ou obligations de telle personne pour les mêmes dettes; (*d*) Souscrire, acheter et posséder des valeurs dans toute autre compagnie exerçant un commerce identique à celui que cette compagnie est par la présente autorisée à exercer. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs

"TIMANDRA SHIPPING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 28 janvier 1909. - - - - Capital, $32,000.

Nombre des actions, 320.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Georges Dewar, marchand de bois, Ottawa, Ont.; Waterman A. Taft, marchand de bois, d'Arlington, Mass., E.-U.A.; Willis H. Chandler, armateur, de Newton, Mass., E.-U.A.; John B. Fallon, armateur, de Boston, Mass., E.-U.A.; et William McKissock, marchand exportateur, de Brookline, Mass., E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*)Posséder, construire, acquérir, acheter, vendre et affréter des navires à vapeur, vaisseaux, bateaux, barges, allèges de tous genres, de les employer et de s'en servir de quelque manière légale et quelque lieu que ce soit, et d'exercer le commerce d'armateurs et d'expéditeurs maritimes dans les limites et hors du Canada; (*b*) Imposer sur telles marchandises déposées ou mises sous la garde de la compagnie telle rémunération équitable, péage ou tarifs qui peuvent être imposés comme services rendus et définis de temps en temps dans les règlements adoptés par les directeurs de la compagnie pour emmagasinage, entrepôt, quaiage, frais de dock, tonnage, abri ou tout autre soin et travail nécestés pour la manipulation, le transport, la livraison de telles marchandises par la compagnie, en sus du fret ordinaire ou au-dessus du fret régulier du navire ou de sa charge; (*c*) Retirer tous tarifs et argents justes et raisonnables assumés par elle, tous les taux auxquels ces marchandises, biens mobiliers, articles ou produits auront la même valeur pour le montant sur telles marchandises, biens, articles ou produits que si la personne ou les personnes auxquelles tels taux ont été appliqués avaient telles marchandises, biens ou produits en leur possession; et la compagnie ne sera subrogée par tels paiements dans les droits ou obligations de telles personnes pour les mêmes dettes; (*d*) Souscrire, acheter et posséder des valeurs dans toute autre compagnie exerçant un commerce identique à celui que cette compagnie est par la présente autorisée à exercer. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"DAWSON AND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 29 janvier 1909. - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Ambroise Dawson, marchand; Clifford Guy Buck, marchand; Joseph Nelson Brissette, teneur de livres; William A. Lewis, teneur de livres; et Thomas Barnard Gould, solliciteur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Ambroise Dawson, Clifford Guy Buck et Thomas Barnard Gould.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, construire, ériger, louer, et de toutes manières faire le commerce des machines d'usines, électriques, mécaniques et hydrauliques, accessoires, équipement, outillage et inventions pour moulins, chemins de fer et bateaux à vapeur et tous les accessoires s'y rattachant, et agir comme agents ou représentants de manufacturiers ou commerçants dans tous et chacun des articles ci-haut mentionnés ou articles de nature semblable; (*b*) Acheter et acquérir de Joseph A. Dawson et Clifford G. Buck, comme compagnie existante les affaires jusqu'ici exercées par eux en la cité de Montréal, sous les nom et raison de J. A. Dawson & Co., avec tout leur actif, membres et dépendances, et assumer tout le passif au sujet de la dite entreprise, et de payer cette dernière au moyen de l'émission aux propriétaires ci-haut au moyen d'actions acquittées de cette compagnie, à tel montant et de telle manière qui seront jugés à propos; (*c*) Acquérir, posséder, vendre, engager ou autrement recevoir ou disposer des actions, obligations ou autres garanties de toute autre compagnie exerçant un commerce de même nature, et aider, protéger ou accommoder au moyen de garanties, endossement, avances d'argent ou concession à toute personne, maison ou compagnie faisant des affaires semblables à celles pour laquelle l'incorporation est demandée; (*d*) Acquérir, employer, vendre, louer, engager, breveter ou disposer de toutes licences, brevet d'inventions, autorités ou autres droits relativement à ou concernant toutes matières et affaires pour lesquelles l'incorporation est demandée, et de recevoir au payer la considération ci-dessus des actions entièrement libérées de cette compagnie ou toute compagnie exerçant un commerce de même nature. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"NATIONAL ELEVATOR COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 29 janvier 1909. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Horace Hilton Palethorpe, étudiant en loi; Robert James McClelland, étudiant en loi; William Kellam Chandler, bachelier en loi; Henry Walter Whitla, bachelier en loi; et Hugh Phillips, bachelier en loi, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, acquérir, opérer, prendre à louage, louer, hypothéquer, vendre ou autrement disposer d'élévateurs pour élever le blé, grains ou autres produits, y compris élévateurs de la compagnie pour fin terminale, avec docks, quais, moteurs, machines, outillage et accessoires pour cela, et aussi hangars, magasins et entrepôts, pour recevoir et emmagasiner le grain, blé et autres produits, et toutes autres marchandises, articles et effets, et généralement exercer le trafic d'élévateurs et entrepôts, comprenant en cela les opérations d'élévateurs terminus, et concernant tous les objets ici mentionnés, acquérir par location, licence, achat ou autrement des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres, et utiliser et disposer de tout surplus de pouvoirs; (*b*) Acheter, vendre et faire le commerce de marchandises, denrées et articles de tous genres et généralement exercer le trafic de marchands et de teneurs de magasin; (*c*) Exercer le commerce de cultivateurs et de producteurs de grain, et acheter, vendre et faire le trafic du

grain et de produits de tous genres et de denrées qui en découlent; (*d*) Exercer le commerce de meuniers dans toutes ses branches; (*e*) Exercer le commerce du bois dans toutes ses branches, et comme manufacturiers et marchands de billes, bois de charpente, bois de construction, bois, et tous les articles dans lesquels le bois est mis à contribution, et tous les genres de produits naturels; (*f*) Acquérir par achat, louer ou autrement hypothéquer, vendre ou autrement disposer, faire ou mettre en service des navires à vapeur ou autres, wagons, moteurs et autres véhicules, et généralement exercer par eau et par terre le trafic du transport. Pourvu toujours que les droits et privilèges par le présent conférés en vertu de la clause (*f*) soient sujets à toutes les lois et à tous les règlements du Dominion, des provinces ou des municipalités à ce égard; (*g*) Acquérir par achat, localité ou autrement, ou hypothéquer, vendre ou autrement disposer de toutes terres et intérêts sur icelles requis par la compagnie en rapport avec toute entreprise ou commerce qu'elle est autorisée à entreprendre ou à exercer; (*h*) Louer, vendre, hypothéquer, ou autrement disposer de toute propriété et actif de la compagnie ou toute partie d'icelle pour telle considération que la compagnie pourra juger bon, y compris actions, débentures ou garanties de toute compagnie identique; (*i*) Employer tous fonds de la compagnie pour acheter ou autrement acquérir, prendre et posséder des actions, obligations ou autres garanties de cette compagnie, et promouvoir et garantir en totalité ou en partie les garanties ou obligations de toute compagnie ayant des fins identiques à celles de cette compagnie; (*j*) Faire des avances d'argent aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et aider au moyen de garanties, endossement ou autrement toute telle personne; (*k*) Et exercer toutes autres affaires inhérentes à la précédente qui peuvent être de nature à augmenter la valeur de la propriété et des droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 29 janvier 1909, à la

"MEXICO TRAMWAYS COMPANY",

(Ci-devant "Mexican Consolidated Electric Company, Limited)". Nom changé en vertu du chap. 125, 6 Ed. VII).

A l'effet d'augmenter le capital de la dite compagnie de $8,000,000 à $20,000,000 par l'addition de 120,000 actions de $100 chacune au capital actuel.

"THE LINDMAN TRUSS COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 30 janvier 1909. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $20.

Membres de la corporation:—Albert Lesage, médecin; John Thom Finnie, médecin; Alexander Randall Griffith, médecin; Rodolphe Brunet, entrepreneur; et Bernhard Lindman, inventeur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter et vendre des bandages, membres artificiels, appareils optiques, appareils orthopédiques et chirurgicaux et tous autres accessoires; (*b*) Acquérir et absorber comme compagnie existante le commerce actuellement exercé par M. Bernhard Lindman, à Montréal, y compris les marques de commerce, les brevets, la clientèle, le stock de commerce, droit aux baux, appareils et équipement général du dit commerce, et payer pour cela, soit en capital de la compagnie actuelle, soit en argent comptant; (*c*) Agir comme agents dans tout commerce identique; (*d*) Acheter et acquérir tout commerce identique à celui de la compagnie et de payer le dit commerce soit en actions de la présente compagnie ou en argent; (*e*) S'amalgamer avec d'autres compagnies faisant le même commerce; (*f*) Garantir les opérations de la dite compagnie au moyen de marques de commerce ou marques d'affaires, titre distinctif, et aussi bien acquérir, prendre ou autrement disposer de patentes, faveurs ou concessions; (*g*) Acheter ou par tous autres moyens légaux acquérir et protéger, prolonger ou renouveler, dans la Puissance du Canada ou ailleurs, tous brevets ou droits det brevets, brevets d'inventions, patentes, protections ou concessions qui pourront paraître vraisemblablement avantageuses ou utiles à la compagnie, et convertir à son capital et manufacturer sous permis ou privilèges de licences, au même égard, et dépenser de l'argent dans l'expérimentation et amélioration de tous brevets ou inventions ou dans les tentatives faites pour les améliorer, les éprouver ou les droits que la compagnie pourrait acquérir ou se propose d'acquérir; (*h*) Acheter, vendre, manufacturer, échanger, louer, ou prendre à bail, exporter et commercer de toute façon des choses nécessaires qui peuvent être requises pour les affaires que cette compagnie est par la présente autorisée à exercer; (*i*) Acquérir, tenir, hypothéquer, vendre, transporter toute propriété immobilière nécessaire aux fins voulues par cette entreprise; (*j*) Faire toutes et chacune des choses qui lui sont nécessaires pour l'accomplissement de ses fins. et par toute autre manière pour atteindre le but de la compagnie. La compagnie exercera ses opérations dans tout le Canada et ailleurs.

"THE D. W. MITCHELL CONSTRUCTION COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 3 février 1909 - - - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—David Wilfred Mitchell, entrepreneur; Alexandre Sutherland Murray, entrepreneur; et John Fowler Langley, entrepreneur. tous de Niagara Falls, Ont.; et Christophe Arthur Irvine, marchand de Brampton, Ont.; et Thomas Henry Hogg, I. C., de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—David Wilfred Mitchell, Alexander Sutherland Murray et John Fowler Langley.

Siège social:—Cité de Niagara Falls, Ont.

Objets de la compagnie:—Faire un contrat, construire, équiper des travaux publics de toute description et pour ces fins, acheter des immeubles, bâtir des maisons pour les vendre et en acquérir d'autres, acheter et tenir, vendre et disposer, fournir, manufacturer et produire toutes sortes de matériaux en usage dans les construction et équipement de tels travaux publics et privés. La compagnie exercera ses opérations au Canada et ailleurs.

"GLOBE IMPORTING" (LIMITED).

Constituée en corporation le 5 février 1909 - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Camille Pierre Lefebvre, agent; Henri Lalonde, pharmacien; Rosario Genest, avocat; et Joseph Marier, étudiant en loi, tous de Montréal, Qué.; et Joseph Levi Tremblay, instituteur, de Saint-Louis, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer les opérations de manufacturiers, marchands, importateurs, exportateurs, en général; acheter, vendre, manufacturer, réparer, altérer et échanger, laisser à louage, exporter et trafiquer en tous genres d'articles qui peuvent être requis pour les fins de leur commerce; agir comme agents généraux et comme représentants ou agents de marchands et manufacturiers; faire toutes les choses nécessaires propres, convenables et conformes à l'accomplissement de chacune des fins, ou pour atteindre chacun et plus des objets ci-dessus énumérés; (*b*) Acquérir et posséder comme établissement en opération les affaires maintenant exercées à Montréal, sous les noms, titre et maison de *The American Specialty Company,* et tous et chaque partie de l'actif et du passif des propriétaires engagés dans l'entreprise ou au sujet de la dite entreprise, d'en payer la valeur, y compris la clientèle de la dite compagnie, et les actions acquittées ou les obligations. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"L. H. GAUDRY AND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 5 février 1909. - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Harry Gaudry, marchand; Arthur Picard, entrepreneur; et Charles A. Parent, marchand, tous de Québec, Qué.; Charles Donohue, marchand; et J. Boyden Estey, ingénieur, tous deux de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer toutes affaires de manufacturiers, marchands, importateurs et exportateurs en général; (*b*) Acheter, vendre, manufacturer, réparer, altérer ou échanger, louer à bail, exporter et commercer dans tous les genres d'articles qui peuvent être requis pour les fins de leurs affaires; (*c*) Acquérir et prendre comme compagnie en existence le commerce maintenant exercé à Québec et à Montréal, sous le nom la raison et maison de "L. H. Gaudry & Co.", et tout et chaque partie de l'actif et du passif des propriétaires de ce commerce à ce sujet et d'en payer la valeur et le prix, comprenant la clientèle du dit commerce avec les actions et obligations; payer les services, y compris ceux des promoteurs de la compagnie, la vente de son capital et obligations avec des actions

acquittées de la compagnie ou de ses obligations; (*d*) Agir comme agents généraux et comme représentants ou agents de marchands et de manufacturiers; (*e*) Faire tout et chacune des choses nécessaires, propres, convenables ou appropriées à l'accomplissement de chacune des fins ou buts de chacun des objets et autres ici énumérés. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"LEGALLEE BROS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 5 février 1909. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Frederick William LeGallee, imprimeur et graveur; Bertran Colleton Cooke, imprimeur et graveur; et William Patterson, avocat, tous de Montréal, Qué.; James Joseph LeGallee, imprimeur et graveur; et Jessie Sheriff Gibson, veuve de William Gibson, tous deux de Westmount, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Frederick William LeGallee, James Joseph LeGallee et Bertran Colleton Cooke.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer les affaires comme imprimeurs, éditeurs, lithographes, graveurs généraux, bijoutiers et fabricants de papeterie; (*b*) Acheter, posséder, tenir, vendre ou autrement disposer de, importer, commercer et exporter des sceaux et étampes, des articles émaillés, papeterie, livres, feuilles de musique, des enseignes en bois, en verre, en cuivre, émaillées ou électriques, et agir comme agents généraux pour la vente de toutes les marchandises dont il est question ici, et exercer des affaires générales comme manufacturiers et marchands en gros et en détail des dites marchandises; (*c*) Acquérir et posséder comme établissement en fonctionnement les affaires jusqu'ici et actuellement exercées en la cité de Montréal sous le nom de la maison "LeGallee Bros." sous telles conditions et termes sur lesquels on pourra s'entendre pour le paiement des dites affaires, en totalité ou en partie, soit au comptant, actions acquittées ou obligations de cette compagnie; (*d*) Acquérir par achat, louer ou autrement, des propriétés réelles et personnelles et de les payer comptant ou en actions acquittées de cette compagnie ou autrement, et de vendre ou autrement disposer des dites propriétés, et d'ériger sur aucune telle propriété immobilière tous édifices, fabriques, moulins, boutiques et magasins avec toutes les machines nécessaires, appareils et outillage, et manufacturer toutes telles machines, appareils et outillages qui peuvent être requis par la compagnie et comme elle pourra le juger bon; (*e*) Introduire, acheter ou autrement acquérir, tenir et employer, enregistrer et disposer de toutes les marques de commerce, brevets d'inventions et procédés de manufacture que la compagnie pourrait croire nécessaires ou propres aux fins de ses affaires; (*f*) Former ou aider à former et à devenir actionnaire de toute compagnie, exerçant ou ayant comme objet l'exécution de toutes affaires identiques à celles de cette compagnie, et entrer en arrangement pour le partage des profits, union d'intérêt, concessions conjointes ou réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie un commerce identique à celui que cette compagnie est autorisée à exercer, et d'acquérir ou tenir, vendre ou disposer, avec ou sans garantie, les actions ou garanties de telle compagnie; (*g*) Acheter ou acquérir tout commerce identique à celui de cette compagnie et acheter et acquérir tout intérêt et contrôle

dans toute affaire de même nature, et payer pour le tout argent comptant, actions acquittées de cette compagnie ou autrement amalgamer la compagnie avec toute compagnie identique; (*h*) Acquérir et posséder des garanties de toutes sortes, personnelles ou réelles, pour dettes, passif ou obligations dus à la compagnie touchant les fins et objets de la compagnie, et hypothéquer, engager, louer ou disposer de toute propriété de la compagnie; (*i*) Placer tout fonds de surplus de la compagnie à l'achat ou rachat de son propre capital ou obligations ou autrement sujet aux prévisions de l'article 44 de la "Loi des Compagnies"; (*j*) Faire tous autres tels actes et à faire qui sont nécessaires aux fins et objets et buts de la compagnie. La compagnie exercera ses opérations dans tout le Canada et ailleurs.

"THE MONTREAL BASEBALL CLUB" (Limited).

Constituée en corporation le 5 févier 1909. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $5.

Membres de la corporation:—Sam. E. Leichtemchein, manufacturier; Fred. H. Markey, C.R.; Hubert Cushing, brasseur; Guy Boyer, ingénieur; et J. Claud Hickson, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Promouvoir et encourager l'intérêt des jeux de baseball, lacrosse, cricket, ballon et tous autres jeux et sports, et l'exécution de jeux ci-haut décrits les jours de la semaine et les jours non juridiques dans la province de Québec et ailleurs; (2) L'organisation de tels clubs locaux et associations qui peuvent être nécessaires et requis pour les fins de la compagnie; (3) Et ainsi acquérir, posséder, louer et maintenir tels terrains qui peuvent être nécessaires et requis pour les fins ci-haut mentionnées, et tenir un pavillon de rafraîchissement concernant tels parcs, sujets à tous les règlements provinciaux et municipaux concernant tels clubs; (4) Tenir toutes sortes d'amusements et expositions en vertu d'une licence légale, et acquérir, vendre, transporter ou louer tel immeuble, terrains, édifices, franchises et droits qui peuvent être nécessaires pour les fins de la compagnie et avoir tous tels pouvoirs incidents et accessoires qui peuvent être nécessaires et requis pour l'exercice des fins de la dite compagnie. La compagnie exercera ses opérations dans tout le Canada et ailleurs.

"NORTHERN EXPLOSIVES COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 5 février 1909. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Albert J. Brown, avocat; Robert C. McMichael, avocat; Rennie O. McMurtry, avocat; Francis G. Bush, teneur de livres; et George R. Drennan, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce des explosifs, poudre et munitions de toutes sortes et tous les produits chimiques ou matières employés ou produits en rapport avec ou se rapportant à la fabrication d'iceux; (*b*) Acquérir par achat, louer ou autrement, toute propriété mobilière et immobilière qui peuvent être jugées nécessaires pour l'exécution convenable des affaires de la compagnie, comprenant droits de patentes, brevets et mentions, permis, procédés secrets, marques de commerce, dessins industriels, et autres droits et privilèges, et tenir, posséder et les faire fonctionner, et d'accorder des permis à ce sujet ou autrement de les faire fonctionner, et ériger sur telle propriété ou tels édifices, des fabriques ou laboratoires qui peuvent être jugés avantageux pour les fins de la compagnie; (*c*) Acquérir par achat, louer ou autrement, des terres, mines, des droits de mines, ou intérêt sur iceux nécessaires en rapport avec les affaires de la compagnie. Faire fonctionner, opérer, développer et maintenir ou autrement commencer de la manière qui pourra être de l'intérêt de la compagnie; (*d*) Acquérir par achat, louer ou autrement, équiper, tenir, posséder, faire, fonctionner telles facilités de transport par terre ou par eau qui peuvent être nécessaire pour l'exercice des affaires de la compagnie, et de veudre, louer ou autrement en disposer, et acquérir par achat, louer ou autrement, et posséder et faire fonctionner des pouvoirs d'eau et privilèges et droits riverains et les développer pour la production de l'électricité, ou tout autre pouvoir moteur pour la mise en opération de l'usine de la compagnie, avec le droit de vendre tout surplus de pouvoir ainsi obtenu. Pourvu que le pouvoir précédent exercé hors la propriété de la compagnie soit sujet à toutes les lois et règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (*e*) Souscrire pour acheter, acquérir, posséder, vendre, disposer d'actions, débentures, obligations et garanties d'autres compagnies autorisées à exercer des affaires identiques à celles que cette compagnie est autorisée à exercer, et acquérir et posséder des garanties de toutes sortes réelles ou personnelles pour dettes, passif ou autres obligations à la compagnie; (*f*) Acquérir par l'achat, louer ou autrement tout commerce de toute nature identique et acquérir tout intérêt ou contrôle dans toute affaire de nature identique à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, et de payer en totalité ou en partie argent comptant, en obligations ou actions acquittées de cette compagnie; (*g*) Vendre, louer, hypothéquer, engager ou autrement disposer de toute propriété ou de toute et chacune des parties de la dite propriété pour telle considération que la compagnie pourra juger bon, y compris les actions, les débentures ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des fins identiques à celles pour lesquelles cette compagnie est constituée; (*h*) Recevoir et accepter des obligations, débentures, actions ou autres garanties en paiement ou paiement partiel de tout traavil exécuté ou matériaux fournis concernant le commerce de la compagnie; payer pour toute propriété achetée par la compagnie ou pour la construction de tous édifice, usine ou travaux de la compagnie et généralement satisfaire en tout ou en partie chacune des obligations auxquelles la compagnie s'est engagée en vertu de tous les pouvoirs ci-haut mentionnés par les émissions d'actions acquittées ou obligations de la compagnie en même temps; (*i*) Amalgamer, partager les profins, s'unir, coopérer avec toute compagnie dans une entreprise que cette compagnie est autorisée à exercer. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"UNION BAG COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 5 février 1909 - - - - - - Capital, $99,000.

Nombre des actions, 990.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Max Jacobs, manufacturier; Harold F. Watson, agent; Henry Stevens Williams, avocat; John L. Reay, comptable; et Orrick B. McCallum, étudiant en loi, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Max Jacobs, Henry Stevens Williams et Harold F. Watson..

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer dans toutes ses branches les affaires de fabricants et de commerçants de sacs de toute description, fabriquer et faire le commerce du chanvre, toile, coton, ficelles et tous les produits s'y rattachant, importer, acheter et vendre du chanvre, toile, coton et toutes matières employées ou requises dans une telle manufacture; (2) Acquérir et entreprendre en tout ou en partie, les affaires, propriété ou passif de toute personne, compagnie ou corporation exerçant toutes affaires que cette compagnie est autorisée à exercer, et de payer le tout argent comptant, en propriété ou en actions de cette compagnie, entièrement ou partiellement acquittées; (3) Exercer toute autre affaire, fabrication ou autrement que la compagnie pourra paraître pouvoir convenablement exercer, au sujet de la précédente, ou supposé augmenter la valeur ou rendre profitables les propriétés ou droits de la compagnie, en totalité ou en partie; (4) Souscrire, prendre ou de toute façon acquérir le capital, actions, obligations, débentures ou autres garanties ou primes de toute compagnie ayant des objets identiques à ceux de cette compagnie, vendre ou autrement en disposer, garantir tous bons, débentures, obligations ou garanties ainsi vendus ou dont cette compagnie a disposé, ou de toute compagnie ayant des objets identiques; (5) Promouvoir toute compagnie dans le but d'acquérir toute propriété ou partie de propriété ou passif de cette compagnie; (6) Faire des avances au comptant à toutes personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et suivant telles conditions qui peuvent être jugées utiles, et en particulier aux clients et autres ayant des rapports d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution de contrats par telles personnes; (7) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie en tout ou en partie, pour telle considération que la compagnie pourra croire bonne, et en particulier, en actions, débentures ou garanties dans toute autre compagnie ayant des objets identiques à ceux de cette compagnie; (8) Entrer en société ou en tout arrangement pour le partage de profits, union d'intérêt, coopération, entreprise conjointe, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans toute affaire ou opération que cette compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est engagée; garantir les contrats ou autrement aider toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et garanties de toute telle compagnie, et vendre, tenir, faire de nouvelles émissions, avec ou sans garantie, ou autrement en faire un commerce; (9) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en mettant ou aidant à mettre ou garantir le placement de toutes actions dans le capital de la compagnie ou toutes débentures ou autres garanties, ou pour la formation de ou aider à promouvoir la compagnie ou l'exécution de son commerce. La compagnie exercera ses opérations partout le Canada et ailleurs.

"WESTERN TERMINAL ELEVATOR COMPANY" (LIMITED)..... ..

Constituée en corporation le 5 février 1909 - - - - - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Siderfin, comptable, Alexander Hamilton Campbell, commis; Francis Dwight Dilts, étudiant en loi; Wilson Nowbray Graham, étudiant en loi; et George Donald Munro, commis, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—Tenir un élévateur, entrepôt, garde de quai, moulin, agence, commission, produits, trafic d'expédition et affaires générales mercantiles et de navigation, et faire des avances et acheter, vendre et commercer sur le grain, produits agricoles, articles mobiliers, marchandises, droits de propriétés par hypothèques, ou garanties; vendre ou louer l'actif et les droits de la compagnie, ou acquérir ou louer l'actif ou les droits de toute autre ocmpagnie identique ou personne, ou entrer en arrangement effectif ou en amalgamation avec toute autre compagnie exerçant des affaires que cette compagnie est par la présente autorisée à exercer, acquérir, améliorer et mettre en opération des pouvoirs d'eau et développer l'énergie électrique ou autre et la transmettre, vendre, louer ou disposer de pouvoir électrique et d'éclairage, sujets à tous les règlements et à toutes les lois du Dominion, des provinces ou des municipalités à cet égard; acquérir, acheter, tenir, vendre, hypothéquer ou disposer ou garantir les actions, capital, actif, débentures ou garanties de cette compagnie ou de toute autre corporation, ou de personne exerçant une industrie identique à celle que cette compagnie est par la présente autorisée à exercer; et acquérir, tenir, acheter, louer, vendre, échanger, améliorer, hypothéquer et aliéner toutes sortes de propriété immobilitère et personnelle; et généralement faire, exercer et remplir tous actes et pouvoirs nécessaires à la bonne administration des affaires de la compagnie. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"WESTERN TOWN-SITES" (LIMITED)

Contituée en corporation le 5 février 1909 - - - - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Lorne Osborne McCormack, courtier; Albert Edward Morris, bourgeois; William Sully, constructeur de ponts; Harry Hyde, ingénieur électricien; et James Lorne Kenny, comptable, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Albert Edward Morris, William Sully et James Lorne Kenny.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Acquérir, acheter, se procurer par achat, louer, ou autrement, et tenir, employer, améliorer, gérer, hypothéquer, imposer, louer, vendre. disposer et commercer sur les terres, habitations, hérédités, articles immobiliers au Canada et ailleurs, et ériger, altérer, réparer et tenir des édifices sur toutes terres sur lesquelles la compagnie peut avoir quelque intérêt, et généralement exercer au Canada et ailleurs le commerce d'immeuble et d'une compagnie d'amélioration.

"LA COMPAGNIE JOSEPH H. CLEMENT" (LIMITED).

"LA COMPAGNIE JOSEPH H. CLEMENT" (LIMITÉE).

Constituée en corparation le 9 février 1909. - - - Capital, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corparations—Jsoeph H. Clement, marchand; Pacifique Cantin, comptable; J. E. Plourde, commis voyageur; J. B. Dancose, comptable; et Robert Slater, boulanger, tous de Montréal, Qué.; et L. Henri Desjardins, marchand, de Terrebonne, Qué.

Premiers directeur ou directeurs provisoires:—Joseph H. Clement, L. Henri Desjardins et Pacifique Cantin.

Sière social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer le commerce ou les affaires de marchands de gros et de détail, manufacturiers, importateurs et exportateurs de fourrures, chapeaux, casquettes, gants, mitaines, chaussures molles, articles en laine, soie, cuir et tous articles se rapportant aux dits commerces ou affaires. Faire toutes choses nécessaires aux fins d'exercer les dits commerces ou affaires. Agir dans les limites du Canada comme agents ou representants de marchands de gros, et de manufacturiers canadiens ou étrangers. Acquérir et prendre comme compagnie existante les affaires maintenant exercées en la cité de Montréal, dans la province de Québec, sous la raison sociale de Clement, Desjardins & Cie, ou tout autre commerce identique et sa clientèle, et payer pour cela en actions acquittées de la compagnie ou autrement, et assumer les dettes s'y ratachant et payer en capital payé toutes obligations que la compagnie peut avoir contractées. Acquérir, vendre, engager ou hypothéquer des propriétés immobilières dans les limites déterminées par la loi fédérale et engager la propriété personnelle de la compagnie aux fins d'emprunter de l'argent si la compagnie le juge à propos, sujet aux provisions de "La Loi des Compagnies." Faire des avances en argent de la manière ordinaire des dites affaires et prendre pour les mêmes des garanties. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et aileurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 26 février 1909 à la

"JOSEPH H. CLEMENT COMPANY" (LIMITED).

"LA COMPAGNIE JOSEPH H. CLEMENT" (LIMITÉE).

A l'effet de changer le nom de la dite compagnie en celui de

"J. H. CLEMENT CO." (LIMITED).

"La COMPAGNIE J. H. CLEMENT" (LIMITÉE).

"CHURCH AND FEE" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 février 1909. - - - - - Capital, $450,000.

Nombre des actions, 4,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Ernest Fee, marchand; et Emerson Sandford Fee, comptable, tous deux de Saint-Hyacinthe, Qué.; George Herbert Church, marchand; James Ellis Church, marchand; et Henry J. Elliot, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer tout commerce de bois, bois de construction, fer, marchands et fabricants de bois et pulpe, producteurs de bois, importateurs et exportateurs, scieries, propriétaires de navires, barges et allèges, manufacturiers et expéditeurs et commerçants de toutes sortes de bois, planches, articles requis pour fournitures pour constructeurs, et acheter, prendre à louage, ou autrement acquérir, établissement, dessins et terres forestières ou à bois et successions de toute description, et construite, posséder, louer ou autrement acquérir des moulins, établissements et fabriques; (2) Explorer, acquérir, ouvrir, inspecter, développer, opérer, améliorer, maintenir et administrer des mines d'or, d'argent, cuivre, cobalt, nickel, charbon, fer et autres, carrières, dépôts miniers et autres, et propriétés, creuser, tirer, écraser, laver, faire fondre, faire l'épreuve en analyser, réduire, amalgamer, raffiner, ou autrement faire le traitement du minerai, métaux et minerai, appartenant ou non à la compagnie, et rendre le dit minerai produit marchand, et vendre ou autrement disposer des dits produits ou partie des dits produits; (3) Acquérir, construire, ou autrement faire le commerce de moulins à farine, de meunerie et propriétés de toutes sortes dans lesquelles entrent le grain ou autres produits manufacturés ou employés, et acheter vendre en gros ou en détail, le grain et les produits de toutes sortes; (4) Acquérir par achat, des concessions, louer, vendre et autrement opérer, faire le commerce de terres, édifices et propriété immobilière de toute description, et y construire, ériger, opérer et maintenir des maisons de rapport, maisons résidentielles, boutiques ou fabriques; (5) Fabriquer et produire la vapeur, le gaz et l'électricité comme pouvoir d'éclairage et de chauffage, pour les fins de la compagnie, et d'en vendre le surplus. Pourvu, que les pouvoirs ci-haut, quand ils seront exercés en dehors de la propriété de la compagnie soient sujets à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (6) Construire, maintenir, altérer, faire, fonctionner et opérer sur la propriété de la compagnie, ou sur une propriété contrôlée par la compagnie, des canaux, réservoirs, écluses, conduites, biefs et autres pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, routes, jetées, quais, ponts, édifices, boutiques, usines à piler, scieries, moulins à planer, hauts-fourueanx, raffineries, dragues et autres travaux et machines, appareils d'usine et d'électricité et autres de toute description, et acheter, vendre, manufacturer et commercer dans tous les genres de marchandises, provisions, instruments, produits, meubles et effets requis par la compagnie, ses ouvriers et serviteurs; (7) Exercer tout autre commerce ou affaire se rapportant au commerce autorisé par le paragraphe (1); (8) Acheter, louer ou autrement acquérir, construire, équiper, maintenir et opérer toutes telles facilités de transport qui peuvent être nécessaires ou propres à l'exercice de ses affaires ou opérations, et vendre, louer ou autrement disposer; (9) Acheter ou autrement acquérir et obtenir protection et licences provisoires ou autres concernant toutes inventions, marques de commerce, titres, dessins, droits d'auteur qui peuvent paraître vraisemblablement avantageux ou utiles à la compagnie, vendre, accorder des licences exclusives ou autres à cet égard, ou autrement en faire le commerce; (10) Acquérir le commerce présentement exercé par la société de (1) Church et Fee, marchands de bois, faisant affaires à Labelle et dans toute la province de Québec, et (2) de Thomas E. Fee & Son, marchands de bois, faisant affaires à Saint-Hyacinthe, et dans la province de Québec comme compagnie exis-

tante, avec tous les droits et propriété s'y rattachant et assumer tout ou en partie le passif s'y rapportant, et payer argent comptant en totalité ou en capital-actions libérées ou autrement; (11) Acquérir en totalité ou en partie la propriété immobilière ou personnelle et actif appartenant à la dite maison commerciale, (1) de Church et Fee, ou (2) Thomas E. Fee & Son, en rapport avec la dite compagnie et prendre en totalité ou en partie les engagements et passif des dits Church et Fee, et (2) Thomas E. Fee & Son, à ce même égard; (12) Sujet aux prévisions de l'article 44 de la "Loi des compagnies" de placer tout argent de la compagnie dans ou sur tel placement ou telles garanties, comme il pourra en être jugé opportun de temps à autre, et faire des avances au comptant, garantir le contrat ou l'engagement, devenir caution pour aider financièrement toute personne, maison, compagnie ou corporation; (13) Promouvoir ou aider à promouvoir toute compagnie ou compagnies, pour ou avec tous buts ou objets, effectuer ou aider à effectuer l'incorporation de telle compagnie ou compagnies; (14) Demander ou y souscrire, accepter, tenir ou céder tout capital, débentures ou garanties de toute compagnie ou corporation, sujet aux dispositions de l'article 44 de la "Loi des compagnies"; (15) Agir somme agents pour toute compagnie, association ou personne exerçant un semblable commerce; (16) S'amalgamer ou s'unir à toute compagnie identique; (17) Distribuer aux membres de la compagnie en espèce, toutes actions, débentures, garanties ou propriété appartenant à la compagnie; (18) Payer pour tous services rendus et toute propriété et droits acquis par la compagnie de telle façon qui pourra être jugée convenable, en particulier par l'émission d'actions ou garanties de toute compagnie créditée comme entièrement ou partiellement libérée. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"NOVELTY WOODWORKING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 10 février 1909. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Henry R. Ross, gérant d'affaires; J. Harry King, contremaître; Harry E. Figsby, gérant; Allan G. Crawford, gardien d'entrepôt; Robert R. Boyer, ingénieur, tous de Saint-Jean, N.-B.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Saint-Jean, N.-B.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer la fabrication et la vente du bois et s'engager dans les affaires de la fabrication et de la vente de tous les genres de marchandises, articles et nouveautés dans lesquels entre le bois; (2) En autant que la chose pourra être nécessaire pour la bonne opération du dit commerce, acheter, louer ou autrement acquérir et posséder des terres et licences à bois, moulins, emplacements de moulins, fabriques, pouvoirs d'eau, cours d'eau, privilèges de faire du bois et de son charroyage; (3) Développer des pouvoirs de toute sorte concernant le dit commerce; acquérir par achat ou autrement la propriété de compagnies ou corporations affiliées par achat de capital ou actions des dites compagnies, administrer et opérer les affaires d'autres compagnies ou corporations semblables. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"SMITH HARDWARE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 février 1909. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Dew Granville Smith, marchand; Alexander Rives Hall, avocat; Samuel William Jacobs, C.R.; Léon Garneau, avocat; et Alexis Pepin, étudiant en loi, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Dew Granville Smith, Alexander Rives Hall et Léon Garneau.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Manufacturer, importer, exporter et généralement faire le commerce de la ferronnerie, coutellerie, spécialités en ferronnerie, inventions, et tous les appareils, accessoires, matériaux et articles se rapportant au commerce de la ferronnerie, et aussi, manufacturer, exporter, importer, acheter, vendre ou autrement disposer et généralement faire le commerce des instruments de téléphone et tous et chacun des instruments et appareils entraînant l'usage de l'électricité ou se rapportant aux téléphones, et pour en outre les fins de posséder, fabriquer, louer, prendre à louage, vendre ou disposer autrement de tels produits; (2) Acquérir par achat, bail ou autrement tous les biens, meubles et immeubles jugés nécessaires pour les fins de l'entreprise de la compagnie, et construire, acheter ou louer tous bâtiments, outillage, usines et machineries qu'il peut sembler utile d'avoir, ou d'employer pour cette entreprise, et les vendre, louer, engager, hypothéquer, mortgager, aliéner ou en disposer autrement, soit en tout ou en partie, selon que la compagnie pourra le décider; (3) Demander, acheter, ou autrement acquérir tous droits de brevet, brevets d'inventions, dessins industriels, marques de commerce, permis, octrois, et autres droits du même genre accordant certains droits exclusifs ou non exclusifs d'employer, ou tous procédés secrets ou autres informations concernant toute invention pouvant se rattacher aux fins de l'entreprise de la compagnie; les utiliser, les développer, permettre à d'autres de s'en servir, ou autrement employer la propriété, les droits ou les informations ainsi acquises, et les payer en actions de la compagnie à être formée; (4) Emprunter ou prélever de l'argent de la manière que la compagnie le jugera bon et en particulier au moyen de l'émission de débentures garanties sur toutes, ou parties des propriétés de la compagnie, et racheter ou acquitter chacune de ces valeurs; (5) Tirer, faire, accepter, endosser, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres valeurs négociables ou transférables; (6) Acheter, vendre, louer ou acquérir de quelque façon la propriété ou le contrôle des actions, débentures ou obligations de toute compagnie ou société faisant un commerce semblable à celui que cette compagnie est autorisée de faire par ces présentes; (7) Rémunérer toute personne ou toute compagnie pour services rendus en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le placement de chacune des parts du capital de la compagnie, ou toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou à la conduite de ses affaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada ou ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 10 février 1909, à la compagnie dite

"STANDARD FITTING AND VALVE COMPANY" (LIMITED).

A l'effet d'augmenter le capital de la dite compagnie de $100,00 à $200,000, soit une addition de 1,000 actions de $100 chacune au capital actuel.

"G. A. GRIER AND SONS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 février 1909. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George Arthur Grier, marchand; George Wardrope Grier, marchand; Arthur Harold Grier, manufacturier; Charles Brockville Grier, comptable; et David George Wardrope, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter et acquérir de G. A. Grier & Son, et continuer comme industrie active leur entreprise de manufacturiers et marchands de bois de sciage en gros, conduite maintenant par eux dans la cité de Montréal et ailleurs, avec leur clientèle, et tous terrains, terres à bois, concessions de coupes de bois, maisons, magasins, bâtisses, et tout l'actif de la dite entreprise, quel qu'il soit, et accepter tous les engagements se rattachant ou appartenant à la dite entreprise aux termes et aux conditions et au prix que les directeurs de la dite compagnie pourront fixer, et payer pour cela en deniers comptant, ou par l'émission d'obligations ou d'actions acquittées et non cotisables de la compagnie, ou des deux, en autant et de la manière que les directeurs de la compagnie le jugeront à propos. Acquérir et acheter, vendre, louer, posséder et exploiter d'autres terrains, terres à bois, concessins de coupe de bois, moulins, bâtisses et machineries, terrains miniers, droits riverains, et d'autres propriétés, actions et intérêts dans d'autres entreprise semblables, et ne payer le prix en deniers comptants, ou par l'émission d'obligations ou d'actions acquittées et non cotisables, ou partie par derniers comptants et partie par l'émission d'obligations ou d'actions acquittées et non cotisables. Vendre ou disposer de toutes les propriétés, valeurs entreprises de la compagnie, ou de toute partie d'icelles, pour la considération que les directeurs et les trois quarts des actionaires de la compagnie jugeront raisonnable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est identique à celui de cette compagnie, et répartir entre les actionnaires de cette compagnie en nature toute propriété de la compagnie, et en particulier toutes les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à cette compagnie ou dont cette compagnie peut avoir le droit de disposer; (2) Faire et émettre toute partie du capital de la compagnie comme actions privilégiées et accorder aux détenteurs de ces actions privilégiées toutes garanties, préférences ou avantages, et les soumettre à des réserves et à des conditions au sujet du droit de rachat, de transport, de vote et autrement qui pourront être fixées par les directeurs de la compagnie; (3) Acquérir, posséder, vendre, engager, ou autrement recevoir les actions, obligations, ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant la même industrie que cette compagnie, en disposer et aider, protéger et assister au moyen de garantie d'endossement, d'avances de deniers ou de concessions toute personne, société ou compagnie ayant une entreprise identique; (4) Acheter, vendre, louer, construire et exploiter toutes espèces de bâtisses,

moulins et machineries, maisons, ponts, écluses et autres constructions; (5) Produire, employer, acheter, vendre et distribuer de la force motrice à vapeur, hydraulique et électrique pour des fins d'éclairage, de chauffage, de pouvoir moteur ou autres, pourvu que le pouvoir susdit, quand il sera employé en dehors des biens de la compagnie, soit sujet à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et municipaux à cet effet; (6) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de bois de toute espèce de bois, traverses de chemin de fer, billes, bois coupé et raboté, moules, boîtes, casiers, pianos, orgues, meubles de maison instruments aratoires et machineries, voitures, wagons, traîneaux, et véhicules de tous genres et de tous autres articles pour lesquelles on se sert de bois, ou dans lesquels le bois est en partie employé; (7) Manufacturer et vendre de l'alcool de bois et tous produits chimiques qui peuvent être faits avec du bois ou extraits du bois et de ses produits; (8) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de chaux, ciment, pierre, brique, sable, sable ignifuge, briques ignifuges, argile ignifuge, et toutes sortes de matériaux employés par les constructeurs et entrepreneurs; (9) Posséder, retenir, louer, acheter, ou vendre des écuries, chevaux, traîneaux, voitures, wagons, et tous autres véhicules dans le but d'exercer généralement l'industrie du transport des marchandises; (10) Acquérir, posséder, construire, acheter, louer et vendre des quais, et acquérir et posséder, construire, acheter, louer et vendre et employer des barges, vaisseaux à vapeur, et autres embarcations pour transporter des passagers, du bois, bois équarri, charbon et autres effets, matériaux, et marchandises que la compagnie peut manufacturer, et vendre ou sur lesquels elle peut faire commerce; (11) Exploiter des magasins à rayons, acheter, vendre et posséder toute espèce de marchandises et en faire commerce. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"J. H. PELLETIER & CIE" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 11 février 1909. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Joseph Pelletier, manufacturier; Amédée Maheux, manufacturier; Hypolite Montmarquette, agent d'assurance; Etienne Gagnon, imprimeur; et Joseph Clovis Gagné, teneur de livres, tous de Sherbrooke, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Sherbrooke, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer l'industrie de manufacturiers et de marchands de sirops, et, dans ce but, acquérir et prendre à son nom comme industrie active l'entreprise conduite maintenant dans la cité de Sherbrooke sous le nom de J. H. Pelletier & Cie (marque déposée), avec l'actif mobilier et immobilier et surtout les recettes et formules pour la fabrication, ainsi que le droit de fabriquer et vendre certains sirops manufacturés par la compagnie ci-dessus mentionnée. Déposer, acheter, louer ou acquérir autrement, détenir, posséder, exploiter, utiliser, vendre, transporter, toutes marques de commerce, formules, procédés secrets, brevets et marques spéciales se rattachant à l'industrie de la compagnie. Exercer le commerce de pharmaciens, manufacturiers, chimistes, droguistes en général, de manufacturiers et de commerçants de parfums, savons et de toutes sortes d'ar-articles de toilette, Agir comme agents et entreprendre toute autre affaire se rattachant aux objets ci-dessus. Emettre des actions privilégiées pour une partie

quelconque de son capital, acquérir et posséder des actions dans toute compagnie faisant un commerce identique à celui de la présente compagnie, et en disposer. Acquérir, acheter, posséder, employer, louer, hypothéquer, les biens immeubles et les bâtisses, le matériel et les machineries nécessaires et utiles à l'entreprise de la compagnie et en mot faire toutes choses qui peuvent être nécesaires pour atteindre les fins susdites. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE REFLECTING AWNING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 12 février 1909. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corportion:—Robert King, marchand; Henri Cartier, commis; Jean Louis Richard, journaliste; et Auguste Léonce Rinfret, courtier, tous de Montréal, Qué.; et Henri Martel, teneur de livres, de Saint-Martin, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Henri Cartier, Henri Martel et Auguste Léonce Rinfret.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de commerçants et de manufacturiers d'auvents de toutes sortes et de marchandises semblables et de leurs accessoires, et d'articles de sport de toutes sortes, acquérir des brevets d'invention et leurs perfectionnements pour des auvents et des stores et les payer en tout ou en partie en argent comptant ou en actions libérées du capital de la compagnie; (*b*) Demander, obtenir, déposer, acheter, louer sur parts des profits, ou autrement acquérir et détenir, utiliser, posséder, exploiter et faire connaître et vendre, céder ou en disposer autrement toutes marques de commerce, noms, brevets d'invention, améliorations et précédés, et utiliser, employer, développer, accorder des permis ou se servir autrement pour l'avantage de la compagnie de telles marques de commerce, noms et inventions, et en payer le prix en tout ou en uartie en argent comptant ou en débentures et en actions libérées de la compagnie; (*c*) Agir comme agents ou représentants de toute personne, société ou compagnie faisant le commerce des mêmes marchandises, et établir des agences pour les fins de la compagnie; (*d*) Faire toute convention pour le partage des profits, se fusionner ou coopérer avec toute autre personne ou compagnie engagée dans une entreprise identique, et promouvoir, assister à promouvoir et devenir actionnaire de toute compagnie subsidiaire ou alliée, ou de toute autre compagnie engagée dans une entreprise identique; (*e*) Acheter, ou acquérir autrement toute entreprise ayant des fins identiques à celles de cette compagnie, ainsi que les bâtisses, outils spéciaux, clientèle et tout l'actif, se rendre responsable de tous, ou de partie des engagements de telle entreprise et les payer en tout ou en partie en obligations, débentures ou en actions acquittées de la compagnie, et les vendre, louer, ou autrement en disposer, en tout ou en partie; (*f*) Acquérir, détenir, louer, engager, hypothéquer, vendre, échanger ou céder des actions, stocks, débentures ou valeur de toute corporation exerçant une entreprise semblable à celle de la compagnie; (*g*) Acheter ou acquérir autrement, détenir, utiliser, louer, hypothéquer les biens immobiliers nécessaires aux fins de la compagnie, ou en disposer autrement; (*h*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les affaires qui seront nécessaires pour atteindre les fins pour lesquelles la compagnie est formée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ST. LAWRENCE PRESS" (Limited).

Constituée en corporation le 12 février 1909. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John Francis Cahill, imprimeur et éditeur; John E. Bolger, commis; William C. Fisher, étudiant; John W. Blair, avocat; et Francis Joseph Laverty, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Francis Cahill, John E. Bolger et William C. Fisher.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer généralement l'industrie d'imprimeur et d'éditeur, y compris l'industrie de gravure en relief, lithographie, gravure, reliure, électrotypie, stéréotypie, photogravure, fabrication et commerce de boîtes en papier et d'articles de librairie, et l'imprimerie, la publication, la circulation et la vente de journaux, livres et publications de tous genres; (*b*) Manufacturer et faire le commerce de papier, machineries et d'autres effets nécessaires aux fins de la compagnie; (*c*) Exercer l'industrie de commerçants généraux et de manufacturiers d'effets, meubles, marchandises et fournitures, en autant que cela se rapporte au but principal de l'entreprise; acheter ou acquérir autrement, vendre, utiliser, louer, hypothéquer les bâtisses, usines, nécessaires ou se rattachant à l'entreprise exercée par la compagnie ou en disposer autrement; (*d*) Acquérir, détenir, louer, engager, mortgager, hypothéquer, vendre, échanger, ou en disposer autrement, les actions, stocks, dépôts ou valeurs de toute compagnie exerçant une industrie ayant les mêmes fins que celles de cette compagnie; (*e*) Placer ou employer les deniers ou l'actif de la compagnie dans des valeurs et de la manière à être déterminée de temps en temps, y compris l'achat de stock dans toute autre compagnie engagée dans une industrie se rattachant à celle que cette compagnie est autorisée d'exercer par les présentes et le rachat de ses propres actions, obligations ou débentures; (*f*) Vendre, louer, échanger, ou en disposer, en tout ou en partie de la propriété ou de l'entreprise de cette compagnie pour la considération alors fixée et en particulier pour des actions, débentures ou des valeurs dans toute autre compagnie identique; (*g*) Se fusionner avec toute autre compagnie faisant des affaires identiques et acquérir toute industrie faisant des affaires d'une nature semblable à celles de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MEXICAN TRANSPORTATION COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 17 février 1909. - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, étudiant en droit; Henry Chambers, étudiant en droit; et Robert Musgrave Coates, étudiant en droit, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat ou autrement et détenir des terrains, terres à bois, coupes de bois, terrains riverains, pouvoirs d'eau, privilèges d'avoir de l'eau ou concessions, pouvoirs, droits et intérêts sur les dites propriétés, y construire, les développer, irriguer, cultiver, affermer, établir et les améliorer et utiliser de toute manière, hypothéquer, louer, vendre les dites propriétés ou autrement en disposer et en faire commerce; et généralement exercer l'industrie d'une compagnie pour le développement et l'irrigation des terrains; aider et assister au moyen de primes, d'avances de deniers comptants ou autrement avec ou sans garantie, les colons, ou ceux qui veulent l'être, sur tous terrains appartenant à la compagnie ou vendus par elle, et promouvoir généralement l'établissement sur les dits terrains; fonder des magasins pour la vente des épiceries, provisions et marchandises générales aux colons établis ou à ceux qui désirent s'y établir et aux autres personnes sur les terrains appartenant à la compagnie ou vendus par elle, ou dans les environs des dits terrains, et généralement exercer l'industrie de marchands et de commerçants généraux; exercer l'industrie de manufacturiers et de marchands de billes, bois de construction, bois debout, bois coupé, métaux; tous les articles dans la manufacture desquels entre du bois ou du métal, ainsi que tous leurs produits naturels ou leurs sous-produits, et exercer l'industrie d'un commerçant en toute espèce de marchandises; (*b*) Acquérir par bail, achat ou autrement des terrains, ou des intérêts sur les terrains, privilèges ou concessions d'eau, pouvoirs d'eau ou d'autres pouvoirs, les utiliser et les développer pour des fins d'irrigation, et pour la génération et la production de pouvoir ou force électrique, à vapeur, pneumatique ou hydraulique; et construire ou acquérir par bail, achat ou autrement, et exploiter et maintenir des entreprises, des usines, machineries, outillages et matériaux pour les fins d'irrigation et pour la génération ou production de pouvoir ou force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou de tout autre pouvoir ou force; ainsi que des lignes en fil de fer, des poteaux, tunnels, conduits, travaux et installations pour des fins d'irrigation et pour l'ammagasinage, la livraison et la transmission au-dessus ou en dessous de la surface de la terre de forses ou pouvoirs à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou de tout autre pouvoir ou force pour toutes fins pour lesquelles on peut s'en servir; passer des contrats aux conditions à être déterminées alors avec toute compagnie ou personne pour relier les fils conducteurs, poteaux, tunnels, conduits, travaux et installations de la compagnie avec ceux de toute autre compagnie ou personne; et généralement exercer l'industrie d'irrigation, génération, production et transmission de pouvoir ou force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre force ou pouvoir; (*c*) Acquérir par bail, achat ou autrement le pouvoir ou force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, et employer, vendre, louer tout pouvoir ou force développés par la compagnie ou en disposer autrement, et exercer l'industrie d'une compagnie de lumière électrique, de chauffage et de force motrice dans tous le genres, et généralement se procurer, acheter, louer ou autrement acquérir, et construire, bâtir, ériger, établir, utiliser, maintenir et exploiter tous les travaux nécessaires, stations, machines, machineries, usines, câbles, fils conducteurs, instruments, lignes, générateurs, accumulateurs, lampes, électromètres, transformateurs et appareils ayant rapport à la production, l'accumulation, la distribution, la transmission, la livraison, l'usage et l'emploi de l'électricité, et produire, accumuler, et distribuer de l'électricité pour fournir la lumière électrique, le chauffage et la force motrice et pour toutes fins d'industrie ou autres, et entreprendre et passer des contrats ou des actes d'accord pour l'éclairage des cités, villes, rues, édifices et autres endroits, et pour fournir la lumière électrique, le chauffage ou la force motrice pour toute entreprise publique ou privée. Pourvu que les pouvoirs accordés par les clauses ci-dessus, quand ils seront exercés en dehors des propriétés de la compagnie, seront sujets à toutes les lois et à tous les règlements municipaux à cet effet;

(*d*) Creuser des puits et des galeries et faire, bâtir, construire, ériger, établir et maintenir des réservoirs, aqueducs, citernes, digues, ponceaux, conduites d'eau principales et autres, installations, et exécuter et faire tous autres travaux et choses nécessaires ou avantageuses pour obtenir, accumuler, vendre, délivrer et mesurer de l'eau pour les fins d'irrigation et pour l'établissement, entretien et développement de force hydraulique, électrique ou autre force mécanique, ou pour toute autre fin de la compagnie; (*e*) Construire, changer, opérer, exploiter ou contrôler, et acheter, louer, ou autrement acquérir, et vendre, louer ou autrement en disposer, toute exploitation, tuyaux principaux, lignes, machineries ou installations de toute espèce ou de tout genre, ou tous chemins, passages, ponts, ou autres choses quelconques qui peuvent paraître être susceptibles d'être employées ou utilisées avec toute partie de l'entreprise de la compagnie alors en opération, ou supposées être utiles à la compagnie; et acquérir tous droits, ou relatifs à, tels travaux, tuyaux principaux, lignes, machineries, établissement, chemins, ponts, passages ou autres choses quelconque; et équiper, maintenir et mettre en opération par électricité, pouvoir hydraulique ou autre pouvoir mécanique tous les établissements appartenant à la compagnie ou dans lesquels la compagnie peut avoir des intérêts; et accorder des contributions, des subsides ou autrement aider ou prendre part à la construction, perfectionnement, support, opération, direction, exploitation ou contrôle de telles compagnies ou travaux; (*f*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, mettre en opération, améliorer, maintenir et exploiter des mines d'or, d'argent, de cuivre, de charbon, de sel, de fer et autres mines, carrières, et autres gisements et propriétés de minerais, et creuser pour avoir, amener à la surface, écraser, laver, fondre, cuire, essayer, analyser, réduire, amalgamer, travailler et autrementt traiter le charbon, coke, minerai, métaux, argiles et minéraux appartenant à la compagnie ou non, et les mettre en état d'être livrés au commerce, et les vendre ou autrement en disposer en tout ou en partie, ou de tous intérêts à ce sujet, et généralement d'exercer l'industrie d'une compagnie de mines, moulins, fonte des minerais, carrières et de développement; (*g*) Exercer l'industrie de traiter, fondre et raffiner des minerais ou autres substances au moyen du procédé électrolytique ou au moyen de force électrique de toute manière ou sous toutes ses formes, et dans ce but installer toutes usines, machineries et appareils nécessaires, et acheter, vendre et autrement faire le commerce d minrais de différents genres, ou d'autres substances susceptibles d'être traitées par le procédé électrolytique, et acheter, vendre et faire le commerce de tous produits ou dérivés de tels minerais ou substances; (*h*) passer des contrats pour construite, exécuter, posséder et mettre en opération des entreprises de tous genres, et exercer l'industrie d'une compagnie générale de construction et d'entrepreneur; (*i*) Construire, entretenir, changer, faire, exploiter et opérer sur la propriété de la compagnie, et pour ses fins, sur des propriétés contrôlées par la compagnie, des travaux publics et privés de tous genres, des réservoirs, digues, biefs, canaux et autres passages, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, piliers, quais, bâtisses, manufactures, moulins broyeurs, et tous autres travaux et machineries, usines et outillages électriques ou de tout autre genre; (*j*) Exercer toute autre industrie, soit pour manufacturer ou autrement, que la compagnie peut juger avantageuse d'exercer en rapport avec l'industrie ou les fins de la compagnie, ou qui s'y rattache; (*k*) Acheter ou acquérir autrement, et entreprendre et assumer tout ou partie de l'actif, commerce, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne, société ou compagnie exerçant toute industrie que cette compagnie est autorisée à exercer, ou toute industrie identique, ou possédant une propriété convenable aux fins de l'entreprise de la compagnie; (*l*) De temps en temps demander, acheter ou acquérir par cession, transport ou autrement, et se servir, employer et profiter de tout statut, ordonnance, ordre, permis, pouvoir, autorisation, franchise, concession, droit ou privilège que tout gouverne-

ment ou pouvoir suprême, municipal ou local, ou toute corporation ou autre corps public peut avoir le pouvoir d'arrêter, de faire ou accorder, et payer, aider et contribuer à les faire exécuter; et employer toute partie du stock, obligations et actif de la compagnie pour payer les frais nécessaires, honoraires et dépenses encourus à cette fin; (*m*) Prélever de l'argent et aider à en prélever et aider au moyen d'octrois, promesse, endossement, garantie ou autrement toute corporation dont cette compagnie détient des actions, ou avec laquelle elle peut être en affaires, et agir comme l'employé, l'agent ou le gérant de toute telle corporation, et garantir l'exécution des contrats par telle corporation, ou par toutes personnes ou par toute personne avec lesquelles cette compagnie peut être en affaires; (*n*) Se mettre en société ou faire tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une industrie ou affaire que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre; (*o*) Faire déposer le nom de cette compagnie et la faire reconnaître dans tout pays étranger, et y désigner des personnes pour, d'après les lois de tel pays étranger, agir comme agent de cette compagnie et recevoir les significations de toute action ou procès pour la compagnie; (*p*) Se fusionner avec toute compagnie ayant un but identique à celui de cette compagnie; (*q*) Louer, vendre, ou autrement en disposer, les propriétés et l'actif de la compagnie, ou toute partie d'icelle, pour telle compensation que la compagnie pourra fixer, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie; (*r*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire toutes les opérations se rattachant aux fins pour lesquelles cette compagnie est constituée et nécessaires pour lui permettre d'atteindre avec profit les fins de son entreprise; (*s*) L'entreprise ou le but de la compagnie est de temps à autre faire un ou pusieurs des actes ou choses ci-dessus mentionnées, et la compagnie pourra exercer son industrie dans les pays étrangers, et pourra avoir un bureau, ou plus d'un bureau, et tenir les livres de la compagnie en dehors de la Puissance du Canada, en autant que la loi n'y objecte pas; (*t*) Faire tout ou partie de ce que dessus stipulé au Canada ou ailleurs comme principaux, agents, ou mandataires.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 2 mars 1909, à la compagnie dite

"MEXICAN TRANSPORTATION COMPANY" (LIMITED).

A l'effet de changer le nom de la dite compagnie en celui de

"MEXICO TRANSPORTATION COMPANY" (LIMITED).

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 5 mars 1909, à la compagnie dite

"MEXICO RANSPORTATION COMPANY" (LIMITED).

A l'effet d'augmenter le capital de la dite compagnie de $1,000,000 à $40,000,000, par addition de 390,000 actions de $100 au capital actuel.

DUNCAN LITHOGRAPHING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909. - - - Capital: $48,000

Nombre des actions: 1,920.—Montant de chaque action: $25.

Membres de la corporation:—Gordon John Henderson, manufacturier; Francis Robert Close, manufacturier; John Allan, artiste; Margaret Elizabeth Close, épouse du dit Francis Robert Close; et Muriel Sanford Henderson, épouse du dit Gordon John Henderson, tous de Hamilton, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Gordon John Henderson, Francis Robert Close et Margaret Elizabeth Close.

Siège social:—Cité de Hamilton, Ont.

Ojets de la compagnie:—(*a*) Exercer généralement l'entreprise d'imprimeurs, éditeurs, lithographes, graveurs, stéréotypeurs, électrotypeurs, graveurs en relief, copistes, libraires-éditeurs, relieurs, manufacturiers de papier, d'enveloppes et de boîtes en papier, papetiers, manufacturiers, courtiers d'annonces, commerçants et vendeurs d'articles de nouveautés, fournitures de bureau et autres fournitures; acheter, vendre, manufacturer, commercer, mettre en opération, et faire le trafic d'usines, machineries, outils, meubles, fournitures, matériaux et de tous les articles nécessaires, employés ou concernant les dits métiers ou la dite entreprise ou qui peuvent se rattacher aux dits métiers et à la dite entreprise, ou à l'un ou à l'autre; (*b*) Acheter et acquérir comme industrie active l'entreprise de "The "Duncan Lithographing Company" (Limited), constituée d'après les lois de la province d'Ontario tel que ci-dessus mentionné, et tout ou partie des valeurs et engagements de la dite compagnie, son entreprise et sa clientèle, et continuer à faire au Canada les affaires jusqu'à présent faites par la dite compagnie, avec telles succursales qu'il sera jugé à propos d'établir; (*c*) Faire, accorder et émettre en paiement pour les valeurs de la dite compagnie et en paiement ou échange en tout ou en partie pour tous autres biens meubles ou immeubles, droits, permis ou privilèges qui pourront être achetés, pris, loués ou autrement acquis par la présente compagnie ou pour toute garantie ou garanties d'obligations émises par la compagnie, actions du capital de la compagnie, soit qu'elles aient été souscrites ou non comme entièrement libérées et non imposables ou comme obligations de la compagnie; (*d*) Acquérir, posséder, et céder des droits de brevet, brevets d'invention, dessins industriels, marques de commerce et autres droits et privilèges se rattachant à l'entreprise de la compagnie; (*e*) Acheter, détenir, acquérir, transférer, vendre et céder des actions, stock ou débentures et obligations de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*f*) Acquérir l'entreprise de tout particulier, société ou compagnie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer; (*g*) Vendre l'entreprise de la compagnie ou se fusionner avec toute autre compagnie à fonds social exerçant une entreprise semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, pourvu que les pouvoirs contenus dans cette clause ne soient pas exercés à moins qu'un règlement n'ait été adopté par un vote des trois quarts des actions émises de la compagnie autorisant telle vente ou fusion; (*h*) Partager les profits, se fusionner ou coopérer avec toute personne ou compagnie engagée dans toute entreprise que cette compagnie est autorisée à entreprendre ou à exercer; (*i*) Exercer toute industrie, soit de manufacturer ou autrement, se rattachant aux fins de la compagnie; (*j*) Investir le surplus des fonds de la compagnie à racheter ses propres parts, obligations ou autres valeurs, pourvu que ce pouvoir ne soit pas exercé à moins que et jusqu'à ce qu'un règlement n'ait été adopté par un vote des trois quarts de toutes les actions émises de la compagnie autorisant tel placement; (*k*) Faire tous autres actes et choses qui peuvent être nécessaires à l'obtention des objets et intentions de la compagnie. La compagnie opérera partout le Canada et ailleurs.

"EPSTEIN'S PRESS SYNDICATE" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909. - - - Capital: $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de l'action, $25.

Membres de la comporation:—Louis Angevine, journaliste; Richard Gerasch, commis; Charles Joseph Hirt, gérant; Daniel O'Grady, comptable; et Francis Cullen, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'entreprise d'imprimer, graver, lithographier, relier, stéréotyper, électrotyper, se syndiquer et généralement exercer toute entreprise d'une nature identique au commerce d'imprimerie et de publication; (*b*) Imprimer, publier et vendre des journaux, livres, magazines, revues, brochures, annonces, etc., et agir en qualité d'agent pour l'impression, la publication et la vente de ces choses pour les autres en Canada et ailleurs; (*c*) Acquérir par achat ou autrement et céder le droit d'auteur de tout livre, article, nouvelle ou nouvelles, gravure, etc., qui peuvent être revêtus du droit d'auteur et d'autres choses; (*d*) Préparer ou acquérir, ou acheter ou autrement et céder toute œuvre littéraire, scientifique ou d'imagination, traductions ou compositions, ainsi que réunir des articles pour les publier simultanément ou autrement, et réunir des correspondances spéciales, des manuscrits ou dépêches télégraphiques; (*e*) Agir en qualité d'agents spéciaux pour des syndicats, éditeurs, imprimeurs et fournir des nouvelles générales ou des articles aux journaux dans le Canada par messages ou autrement; (*f*) Manufacturer, acheter, vendre ou autrement céder des planches imprimées, planches brevetées, formes, caractères typographiques, machines d'imprimerie et tout autre machine employée dans les établissements d'imprimerie; (*g*) Acheter et autrement acquérir des journaux, revues et magazines, machinerie, clientèle, actions et autres choses nécessaires pour une telle industrie; (*h*) Acheter et acquérir toute entreprise d'une nature identique et acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans toute affaire d'une nature semblable et en payer le prix en deniers comptant ou en stock de la compagnie; (*i*) Acheter et détenir du stock et des obligations de toute compagnie exerçant la même industrie; (*j*) Acquérir par achat, bail ou autrement détenir toute propriété, meuble ou immeuble, qui sera jugée nécessaire ou utile pour les fins de l'entreprise de la compagnie, et hypothéquer, engager, vendre, louer les dites propriétés ou en disposer; (*k*) Acquérir par achat, bail ou autrement toute propriété jugée nécessaire pour les fins de la compagnie tel que bâtisses, appareils, usines et machineries qu'il peut sembler utile d'avoir ou d'employer pour les fins de cette entreprise, et les vendre, louer ou autrement en disposer en tout ou en partie, selon ce qu'il sera jugé convenable; (*l*) Faire généralement toutes choses qui peuvent être nécessaires pour atteindre les fins de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FRED L. CAINS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909 - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Anson McKim, agent; Frederick Lighthall Cains, marchand; Alexander Campbell Calder, gérant; Edgar Reginald Parkins, avocat; et Robert Alfred Ernest Greenshields, avocat et C. R., tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Anson McKim, Frederick Ligthall Cains et Alexander Campbell Calder.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie, en gros et en détail, de marchands généraux, de marchandises sèches, drapiers, merciers, couturiers, tailleurs, fourreurs, marchands de dentelles et d'habits, bonnetiers, gantiers, et généralement de toutes marchandises servant à habiller; (*b*) Acquérir, acheter, posséder, détenir, vendre, disposer de, fournir, manufacturer et produire toutes sortes et espèces de marchandises, denrées et effets que l'on vend ou qui regardent l'industrie ci-dessus; (*c*) Prendre, acquérir et détenir des biens immobiliers ou mobiliers de tous genres et toute espèce comme garantie ou comme compensation partielle ou totale de dettes, engagements ou obligations faites en rapport avec le commerce ci-dessus ou s'y rattachant, ou en rapport avec toutes fins ou objets de la compagnie, et vendre et disposer de telle propriété immobilière ou mobilière; (*d*) Agir en qualité d'agents pour les commerçants, marchands et manufacturiers de telles denrées, effets et marchandises de la nature et de l'espèce ci-dessus décrite, et en général exercer l'industrie de marchands de lingerie dans tous ses détails. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"H. W. PETRIE OF MONTREAL" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909 - - - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Walter Laurie, vendeur; Thomas P. Altimas, teneur de livres; et Michael Arthur Phelan, avocat, tous de Montréal, Qué.; Alfred W. Royan, gérant, de Westmount, Qué.; et Henry William Petrie, commerçant de machineries, Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Henry William Petrie, Alfred W. Royan et Thomas P. Altimas.

Sière social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:— (1) Manufacturer, acheter, vendre, louer, échanger et faire le commerce généralement de toutes sortes de machineries, et des parties d'icelles, de fournitures pour machineries; exercer l'industrie de manufacturier et de marchand de gros et de détail de toute espèce de machines, machineries et des parties d'icelles, et de fournitures pour machineries, et agir en qualité d'agents ou de représentants de manufacturiers ou vendeurs de machines, fournitures pour machineries ou d'articles du même genre; (2) Acquérir et prendre à sa charge comme industrie active l'entreprise de "H. W. Petrie, Limited", de la cité de Montréal, ainsi que tout l'actif, circonstances et dépendances, et se charger de tous les engagements de la dite entreprise, et en payer le prix par l'émission au propriétaire ou aux propriétaires de la dite entreprise de stock de cette compagnie entièrement libéré; (3) Demander, obtenir, déposer, utiliser, vendre, louer, engager,

autoriser ou autrement disposer toutes et chacune des marques de commerce, brevets d'invention, nom social et autres marques spéciales, et toutes inventions, améliorations et procédés employés en rapport avec les machineries ou les fournitures de machineries, et recevoir ou donner en compensation pour cela des actions complètement acquittées de cette compagnie ou de toute compagnie exerçant une industrie semblable; (4) Acquérir et prendre à sa charge toute autre entreprise faisant des affaires identiques à celles faites par cette compagnie et les payer en actions complètement acquittés du capital de la compagnie ou autrement; acheter les actions, obligations et débentures de toute compagnie exerçant une entreprise identique à celle de cette compagnie et les payer en deniers comptant ou en obligations acquittées de son capital; (5) Aider, protéger ou assister par des garanties, endossements, avances d'argent, ou concessions toute personne, société ou compagnie faisant des affaires d'une nature identique; (6) Accepter en paiement des parts, obligations et débentures de toute corporation achetant des machineries ou des fournitures pour machineries de la compagnie, et avoir l'autorisation de disposer des dites parts, obligations et débentures; (7) Faire tout arrangement au sujet du partage des profits, risques, communs, concessions réciproques ou autre arrangement d'une nature semblable avec toutes autres personnes et compagnies exerçant une entreprise semblable; (9) Acquérir, détenir, hypothéquer, mortgager, vendre et céder toute propriété immobilière nécessaire à l'entreprise de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HAMPTON MANUFACTURING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909 - - - - - Capital, $99,000.

Nombre des actions, 900.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George H. Harrower, manufacturier; John W. Blair, avocat: Francis Laverty, avocat, et William C. Fisher, commis, tous de Montréal, Qué.; et Norman A. Galt, manufacturier, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George H. Harrower, Norman A. Galt et Francis J. Laverty.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et faire le commerce de gros et de détail; (*b*) Acheter, vendre, trafiquer et faire le commerce de toute façon de toute espèce de marchandises sèches, chemises, faux-cols, articles de mercerie, vêtements de toute espèce pour hommes, femmes en enfants, et d'autres articles nécessaires pour atteindre les fins de la compagnie; (*c*) Employer les fonds de la compagnie pour acheter ou acquérir de tout autre façon, et prendre et détenir des parts, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation exerçant une entreprise semblable à celle que cette compagnie est autorisée d'exercer; (*d*) Vendre, louer, échanger, ou en disposer autrement, en tout ou en partie, la propriété ou l'entreprise de cette compagnie pour telle compensation alors déterminée, et en particulier pour des parts, débentures ou valeurs dans toute autre compagnie; (*e*) Se fusionner avec toute autre compagnie exerçant une industrie identique et accepter tout ou partie de l'actif, clientèle, privilèges, contrats, concessions et engagements de toute compagnie, société ou personne ayant un but identique à celui de cette compagnie: (*f*) Former toute société ou

faire tout arrangement pour le partage des profits, ou l'union d'intérêts avec toute personne, société ou compagnie exerçant ou engagée dans toute entreprise ou transaction que cette compagnie est autorisée d'exercer ou de s'engager, et leur faire des avances, et garantir les contrats et engagements ou autrement aider telle personne ou compagnie ou tout client de la compagnie, et vendre ou autrement négocier les parts ou valeurs de toute telle compagnie, le tout suivant les dispositions de "L'Acte des Compagnies"; (*g*) Produire toute lumière, force motrice et chaleur ou tout autre agent identique ou autrement selon les besoins pour atteindre les fins de l'entreprise de la compagnie; (*h*) Emprunter de l'argent sur le crédit de la compagnie ou autrement, émettre des obligations, débentures ou autres valeurs et hypothéqur, engager ou mettre en garantie la propriété mobilière ou immobilière de la compagnie, ou les deux, pour garantir les dites obligations, débentures ou autres valeurs, et toute somme d'argent empruntée pour les fins de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"HARVARD SHIPPING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 19 février 1909 - - - - Capital, $36,000.

Nombre des actions, 300.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Allen McCollough, marchand expéditeur, de New-York, N.-Y., E.-U.A.; Norman M. Ward, marchand expéditeur, d'Orange, N.-J., E.-U.A.; Waterman Allen Taft, marchand de bois, d'Arlington, Mass. E.-U.A.; George Ireland Dewar, marchand de bois, d'Ottawa, Ont.; et "The River Plate Shipping Company" (Limited).

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Allen McCollough, Norman M. Ward, George Ireland Dewar et Waterman Allen Taft.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Posséder, construire, acquérir, acheter, vendre et fréter des vaisseaux à vapeur, navires, bateaux, barges, allèges de tous genres et les utiliser et employer dans toute eutreprise légale, quelle qu'elle soit et en tous lieux, et exercer l'industrie de propriétaires de vaisseaux et exercer l'industrie d'une compagnie de transport dans les limites du Canada ou en dehors; (*b*) Exiger de tous effets déposés ou placés aux soins de la compagnie ou sous sa garde telle juste rémunération, péage ou prix d'après la valeur des services rendus, et fixés de temps en temps dans les règlements passés par les directeurs de la compagnie pour l'emmagasinage, entreposage, quaiage, le placement dans les docks, le tonnelage, la réparation, ou tout autre soin ou travail pour le maniement, le transport et la livraison de telle propriété par la compagnie, au-dessus et au delà du fret ou primage ordinaire exigé sur telle propriété ou sur partie de la dite propriété qui sera ou qui peut être transportée par la dite compagnie; (*c*) Recouvrer tous montants justes et raisonnables et tous deniers payés ou fixés par eux et auxquels sont soumis les effets, articles, marchandises ou commodités qui pourront venir en leur possession et sans aucun transport explicite, ils auront le même privilège pour les montants dus sur tels effets, articles, marchandises et commodités que pouvaient avoir la personne ou les personnes à qui ces montants étaient dus d'abord et qu'elle ou qu'elles pouvaient avoir sur tels effets, articles, marchandises ou commodités pendant qu'ils étaient en leur possession; et par tel paiement la compagnie sera

subrogée dans tous les droits et recours de telles personnes pour les dits montants; (*d*) Souscrire, acheter et détenir du stock dans toute compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est par les présentes autorisée à exercer. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HULL WOODENWARE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909 - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 1,600.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Edward John Taber, comptable; Arthur McConnell, avocat; et Gilbert Cochrane Wainwright, banquier, tous de Hull, Qué; Daniel Diver, banquier, de Deerfield, Mich., E.U.A.; et Charles Race Emens, machiniste, d'Adrian, Mich., E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Hull, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter de Charles Race Emens et James Z. Prentiss, mandataires, tous les droits de brevet accordés à "The Gem Tooth Pick Company", d'après les brevets nos 107800 et 111720, pour améliorations utiles aux cure-dents, et aux machines pour la fabrication des cure-dents et deux machines avec modèles, et en payer le prix par l'émission de parts libérées dans le capital de la compagnie; (2) Acheter, manufacturer, vendre et faire le commerce de machines pour la fabrication de cure-dents, d'effets de bois ou d'autres effets et de manufactures où les dits effets sont manufacturés, manufacturer les dits effets et en faire commerce; (3) Faire tout acte d'accord, arrangement, ou se fusionner avec toute autre compagnie ou personne exerçant le même industrie; (4) Louer, accorder, acheter, vendre ou autrement acquérir ou disposer des propriétés de la compagnie pour telle compensation jugée raisonnable, y compris des parts, débentures ou autres valeurs de toute compagnie exerçant une entreprise semblable; (5) Détenir, hypothéquer, louer ou autrement acquérir et disposer d'intérêts dans des propriétés immeubles ou d'autres valeurs dans le cours ordinaire des affaires; et (6) faire tous actes et exercer tous les pouvoirs et faire toute opération qui peut être nécessaire pour permettre à la compagnie d'exercer son entreprise. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE J. J. WILSON MANUFACTURING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909 - - - - - Capital, $20,000.

Nombre d'actions, 200.—Montant de chaque action, $200.

Membres de la corporation:—John Joseph Wilson, peintre, d'Ottawa, Ont.; William Henry Vickers Hooper, entrepreneur de pierre de taille; John James Vickers Hooper, peintre; Edward Patrick McGrath, marchand de bois; et Joseph Richard Vickers Hooper, entrepreneur de pierre de taille, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de cirage à chaussures, vernis à poêles, d'articles pour nettoyer le cuir, de vernis à harnais, de préparations pour polir le nickel et l'argent, de vernis pour les planchers et les meubles; (*b*) Exercer généralement l'entreprise de vendre et de manufacturer les objets pour lesquels la compagnie est constituée, et faire tous contrats avec des municipalités, corporations et toutes personnes généralement au sujet des dits objets; (*c*) Acheter, louer ou autrement acquérir et vendre, louer, engager et hypothéquer toute propriété meuble ou immeuble, réelle ou personnelle, nécessaire aux fins de l'entreprise de la compagnie, ainsi que toute entreprise du ressort de la dite compagnie, et tous privilèges, droits, contrats ou engagements en dépendant; (*d*) Eriger et construire des bâtisses, travaux et machineries nécessaires à l'entreprise de la compagnie; (*e*) Acheter ou autrement acquérir de toute personne ou corporation toute entreprise avec des objets semblables à ceux de cette compagnie, ainsi que les bâtisses, machinerie, achalandage, et généralement l'actif de telle entreprise, et acheter, acquérir et détenir le stock, ou parts du stock dans toute corporation exerçant une entreprise semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer par les présentes; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes marques de commerce, dessins industriels, marques déposées, brevets, droits de brevets, permis, privilèges ou permission au sujet de toute invention qui peut être utile aux fins de la compagnie, et les vendre ou autrement en disposer selon ce qui sera le plus avantageux. (*g*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations nécessaires pour atteindre avantageusement les fins pour lesquelles la compagnie est constituée; (*h*) Accepter toutes hypothèques ou autres garanties nécessaires pour assurer le paiement de marchandises vendues. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL WIRE BOUND BOX COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $1000.

Membres de la corporation:—Albert J. Brown, avocat, et C.R.; Robert C. McMichael, avocat; Rennie O. McMurtry avocat; Francis C. Bush, teneur de livres, et George R. Drennan, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder et exploiter des concessions de coupes de bois, moulins à scies, moulins à raboter, et tous autres moulins de ce genre, installations et machineries que l'on peut employer pour manufacturer le bois ou pour travailler le bois; (*b*) Exercer l'industrie de manufacturiers et commerçants de boîtes en bois de toute espèce; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement des propriétés mobilières et immobilières, y compris la clientèle, les octrois, droits, privilèges, contrats, brevets, droits de brevets, permis pour employer des droits de brevets et l'actif quel qu'il soit nécessaire à l'entreprise de la compagnie, de tout individu, corporation ou société aux termes et conditions jugés alors convenables, et en verser le prix en deniers comptant, ou partie en deniers comptant ou en actions complètement acquittées, obligations ou autres valeurs de la compagnie, ou autrement, d'après les conventions alors

faites, ou les vendre en tout ou en partie, ou en disposer autrement; (*d*) Acquérir, posséder et exploiter un système de charriage en rapport avec l'entreprise de la compagnie; (*e*) Acquérir, détenir, et posséder des parts dans toute corporation faisant le même commerce, et en verser le prix en deniers comptant, ou partie en deniers comptant, et émettre des parts acquittées en paiement complet ou partiel des dites parts, et les vendre ou autrement faire le commerce des dites parts; (*f*) Se fusionner avec tout particulier, société ou corporation exerçant la même entreprise que cette compagnie est autorisée d'exercer par les présentes; (*g*) Acquérir, posséder et exploiter toute force motrice qui peut sembler nécessaire relativement à l'entreprise de la compagnie; (*h*) Manufacturer ou autrement acquérir et employer de la force motrice pour l'éclairage, le chauffage et pour autres fins au moyen de l'électricité, en autant qu'il sera jugé nécessaire pour l'entreprise de la compagnie, sujet à toutes lois et à tous règlements provinciaux ou municipaux à cet effet; (*i*) Acquérir et détenir des valeurs de toute espèce, immobilières et personnelles, pour dettes, engagements et obligations envers la compagnie contractés dans la conduite de ses affaires, et en donner quittance ou en disposer autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE NATIONAL NAVIGATION COMPANY" (LIMITÉD).

"LA COMPAGNIE DE NAVIGATION NATIONALE" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 19 février 1909. - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,00.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Israël Montreuil, marchand de poisson; Séverin Martel épicier; Napoléon Mercier, épicier; J. Adolphe Guérard, entrepreneur; Thomas Gagnon, marchand; J. Arthur Fafard, coroner, et Joseph Côté, comptable, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Construire, réparer, acheter, vendre, échanger et naviguer des bâtiments de tous genres, manufacturer, acheter et vendre toutes sortes de bois de construction, acier, fer, machinerie et autres articles employés dans la construction et la réparation des vaisseaux, faire flotter et amener à la surface des vaisseaux coulés ou naufragés et des cargaisons et les acheter et en disposer; bâtir des hôtels et des maisons de pension, et les exploiter, les louer ou les vendre; (2) Faire des contrats de charte-partie, ou autrement, de porter, construire et transporter des passagers et du fret, et généralement exercer l'entreprise de voituriers publics sur terre ou sur l'eau; (3) Faire tout contrat ou arrangement pour le remorquage ou le sauvetage des navires à vapeur, vaisseaux, bateaux et autres véhicules flottants; (4) Faire tous contrats ou arrangements avec le gouvernement du Canada ou l'un de ses départements quelconque; (5) Pêcher, acheter, mettre en boîtes, saler toute espèce de poissons, de mollusques, écrevisses et homards et en faire le commerce et le trafic; (6) Chasser, prendre au piège et attraper des animaux à fourrures et acheter ou autrement acquérir les dits animaux ou leurs peaux ou fourrures, et travailler, peigner, teindre et préparer autrement les fourrures et les peaux, et en faire le commerce et le trafic; (7) Acquérir, détenir, exploiter, et en fare commerce, des terrains miniers ou boisés et des tour-

bières, et faire le commerce et le trafic de tous leurs produits ou dérivés soit manufacturés ou non manufacturés; (8) Bâtir, ériger et construire des hangars, quais, piliers, manufactures, usines pour mettre en conserve, magasins et autres constructions pour chacune des fins ci-dessus; (9) Acquérir, bâtir, maintenir et exploiter des maisons de pension, parcs et endroits d'amusement ayant rapport avec son entreprise; (10) Demander, acheter et acquérir autrement, et employer, vendre, autoriser tous brevets d'invention ou droits de brevet pour toutes machines, ustensiles, accessoires, appareils ou procédés ayant rapport avec l'entreprise de la compagnie ou en dépendant et en faire le commerce; (11) Faire tout arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, la coopération, les risques communs, concessions réciproques avec toute personne ou toute compagnie exerçant ou engagée dans une entreprise ou une opération que cette compagnie est autorisée d'exercer, et prendre ou autrement acquérir des actions et des valeurs de toute compagnie de ce genre, et vendre, détenir ou émettre de nouveau avec ou sans garantie les dites parts ou valeurs et en faire le commerce; (12) Rémunérer toute personne ou toute compagnie pour services rendus dans le placement ou pour aider à placer ou garantissant le placement de toute action du capital de la compagnie ou de toute débenture ou autre valeur de la compagnie, ou pour l'organisation ou la promotion de la compagnie ou la conduite de son entreprise; (13) Faire toute chose et chaque chose nécessaire, convenable, apte ou propre pour l'accomplissement de toutes fins ou pour atteindre l'un ou plus des objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son entreprise par tout le Canada et ailleurs.

"THE PACIFIC PASS COAL FIELDS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909. - - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Archibald Hay Cook, C.R.; James Guthrie Scott, gérant de chemin de fer; Vesey Boswell, brasseur; George Elie Amyot, marchand; John Théodore Ross, marchand; et Arthur Emile Doucet, bourgeois, tous de Québec, Qué.; Edward Black Greenshield, marchand, de Montréal, Qué.; Armand de Bernis, mineur; et Raymond Brutinel, minéralogiste, tous deux d'Edmonton, Alberta.

Premiers dirceteurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter et acquérir tout intérêt, et détenir, exploiter et occuper tout terrain, bâtisses, mines de charbon et autres mines, minéraux, droits de mine, facilités et privilèges, terres à bois et droits de coupe; (*b*) Miner, sortir de la mine, travailler, passer au moulin et préparer pour la vente et transporter, vendre, et en faire commerce, le charbon, le coke, minerai de fer, cuivre, minerai de cuivre, manganèse et autres minéraux et métaux, argiles et substances minérales, et généralement exercer les industries de propriétaires de mines et de charbon, manufacturiers de fer, fondeurs, fondeurs de métaux, propriétaires de carrières, commerçants de métaux et de minerais, et produire, manufacturer, transporter, raffiner et vendre l'huile de pétrole, les huiles et gaz et autres produits du charbon, et faire des briques réfractaires et du ciment et en faire commerce; (*c*) Manufacturer, vendre, et en faire le commerce, du bois de construction, bois scié, et billes sciées sur tous terrains possédés, loués ou détenus par la compagnie; (*d*) Bâtir, construire et maintenir tous les quais nécessaires, maga-

sins, piliers, docks, élévateurs, routes, et travaux publics et privés de tous genres, réservois, digues, aqueducs, pouvoirs d'eau et autres travaux nécessaires à l'entreprise de la compagnie; (*f*) Acquérir, développer et exploiter des pouvoirs d'eau dans le but de comprimer l'air, pour produire de l'électricité pour les fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice en rapport avec les bâtisses et autres travaux de la compagnie, avec le droit de vendre, ou en disposer autrement, le surplus d'électricité ou de force motrice produit par les installations de la compagnie, et construire et exploiter des lignes pour la vente et la livraison de tel surplus de pouvoir, le tout sujet néanmoins à toutes lois et à tous règlements provinciaux et municipaux à cet effet; (*g*) Avoir et posséder des magasins de provisions, et vendre, et en faire commerce, généralement, des provisions, fournitures et des marchandises; (*h*) Cultiver tout terrain appartenant à la compagnie, et dans ce but acheter et vendre, et en faire commerce, tout produit de la ferme ou stock de ferme; (*i*) Acheter ou acquérir autrement des parts, débentures et valeurs de toute compagnie semblable en compensation pour des terrains, mines, minéraux, bois, effets, articles et marchandises, et vendre et hypothéquer, ou en disposer autrement telles actions, hypothèques, débentures et autres valeurs; (*j*) Acheter ou autrement acquérir la clientèle de tout commerce de nature identique dans ses objets à celui de cette compagnie et tous terrains, privilèges, droits et produits appartenant à ce commerce et, par rapport à de telles acquisitions, assumer les responsabilités de tout commerce, compagnie, association ou raison sociale; (*k*) Acheter, louer ou autrement acquérir, posséder et jouir de tous les biens, franchises, droits et privilèges que possède et dont jouit toute autre compagnie faisant un commerce semblable à celui que cette compagnie est autorisé à faire d'après les provisions de cette charte; (*l*) Acheter ou autrement acquérir tous droits de brevet en rapport avec le commerce de la compagnie et toutes licences pour son usage et mise en opération, et vendre ou louer tout droit de brevet acquis par la compagnie et tout droit de vente, usage ou manufacture y compris; (*m*) Vendre et autrement disposer de tout ou toute branche ou partie du commerce ou de la propriété de la compagnie à toute autre compagnie faisant un commerce semblable à celui que cette compagnie est par les présentes autorisée à faire. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SHIP PASS OF BALMAHA COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 19 février 1909. - - - - - Capital, $36,000.

Nombre des actions, 360.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Allen McCollough, marchand expéditeur, de New-York, N.-Y., E.-U. d'A.; Norman M. Ward, marchand expéditeur, d'Orange, N.-J., E.-U. d'A.; Waterman Allen Taft, commerçant de bois d'Arlington, Mass., E.-U. d'A.; George Ireland Dewar, commerçant de bois, d'Ottawa, Ont.; et la "River Plate Shipping Company" (Limited).

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Allen McCollough, Norman M. Ward, Waterman Allen Taft et George Ireland Dewar.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Posséder, construire, acquérir, acheter, vendre et noliser des navires à vapeur, bâtiments, vaisseaux, chalans et allèges de toutes sortes et les employer et s'en servir dans toute entreprise légale quelconque et

n'importe où et exercer l'industrie d'armateurs et de voituriers dans le Canada et ailleurs; (*b*) Faire payer pour toute chose déposée ou placée entre les mains de la compagnie ou confiée à sa garde, tels justes droits, charges et rémunération autorisés pour services rendus et exposés de temps à autre dans les règlements adoptés par les directeurs de la compagnie pour entreposage, emmagasinage, quaiage, dockage, tonnelage, pâturage ou tout autre soin et labeur concernant la manipulation, le transport et la livraison de telles propriétés par la compagnie, en sus du fret et du primage ordinaires sur telle propriété en tout ou en partie qu'elle aura portée ou pourra transporter; (*c*) Recouvrer toutes sommes d'argent et charges justes et raisonnables payées ou assumées par elle à condition que les dits biens, effets, marchandises ou produits soient venus en sa possession et sans aucun transfert formel avec la garantie pour le plein montant des dits biens, effets marchandises ou produits qu'auraient eues la ou les personnes auxquelles telles charges auraient été en premier lieu dues pour tels biens, effets, marchandises ou produits alors en leur possession; et la compagnie sera subrogée par le dit paiement aux droits et recours des dites personnes pour les mêmes charges; (*d*) Souscrire à, acheter et détenir du stock dans toute autre compagnie faisant commerce semblable à celui que cette compagnie est par les présentes autorisée à faire. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SUSSEX MINERAL SPRINGS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 19 février 1909. - - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 400. Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Siméon H. White, marchand; Ida M. White, épouse du dit Simeon H. White; Delle S. White, fille majeure; J. Howard Pearn, gérant; et Heber E. Sinnott, homme d'affaires, tous de Sussex, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Village de Sussex, N.-B.

Objets de la compagnie:—(1)Exercer dans toutes les parties du Canada l'industrie de la manufacture, du maniement et de la vente d'eau minérale et de toutes sortes de breuvages non enivrants et de santé et pour toutes choses nécessaires aux fins de ce commerce; (2) Acheter et acquérir le commerce actuellement possédé et conduit par Simeon H. White, un des requérants, sous le nom de la "Sussex Mineral Spring Company", dans la ville de Sussex, province du Nouveau-Brunswick, avec tous les terrains, bâtiments, sources minérales et autres, machines, fonds de commerce, livres et créances, étiquettes, marques de commerce, dessins de commerce, formules et le droit de les préparer, la clientèle et le commerce à titre d'entreprise en opération, évaluée à dix mille dollars, lequel montant devra être payé en tout ou en partie par des actions acquittées et non cotisables de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CROWN EXPLORATION AND DEVELOPMENT COMPANY" (LIMITED).

(Cancellée le 26 mars 1909.)

Constituée en corporation le 23 février 1909. - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, $10,000 Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Reford, agent de bateaux à vapeur; John Carson, agent d'assurance; William Inkerman Gear, agent de bateaux à vapeur; Peers Davidson, avocat; et James Cooper, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Bedford, John Carson et William Inkerman Gear.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Prospecter, rechercher, explorer, acquérir, louer, hypothèquer, annoncer, développer, améliorer, disposer de et trafiquer en général de terrains, baux, mines, minéraux, métaux, droits miniers, hydrauliques et autres, y compris tous intérêts et réclamations s'y rattachant tant au Canada qu'ailleurs; (2) Charger une rétribution pour l'usage d'aucune de ses propriétés et pour tous services qu'elle peut rendre; (3) Construire, acquérir, maintenir, hypothéquer, louer, employer et disposer de et trafiquer en général de tous tels bâtiments, travaux, docks, moyens de transport et de communication, manufactures, machines et installations qui pourraient être requis et utiles pour le développement ou la mise en opération de terrains, mines, minéraux, métaux, droits miniers, hydrauliques ou autres; ou de toutes propriétés dans lesquelles la compagnie pourrait devenir intéressée ou qui pourraient être requises ou utiles pour les fins de la compagnie; (4) Vendre ou autrement disposer de pouvoir hydraulique, pouvoir électrique, éclairage et chauffage: Pourvu que le pouvoir précité, quand il sera utilisé en dehors de la propriété de la compagnie, soit assujetti à toutes lois et tous règlements municipaux et provinciaux adoptés à ces fins; (5) Exercer l'industrie de marchands, mineurs, meuniers, concentrateurs, fondeurs, ingénieurs, manufacturiers, constructeurs, entrepreneurs, marchands de bois, métallurgistes, carriers, briquetiers, syndics et imprimeurs; (6) Construire, acheter, posséder et noliser des navires à vapeur et des vaisseaux et exercer l'industrie du transport et de l'expédition de métaux, minéraux, minerais et marchandises par terre et par eau; (7) Payer pour toute propriété achetée par la compagnie ou pour le coût de construction de toute installation ou usine de la compagnie ou pour services rendus à la compagnie, par l'émission d'actions acquittées de la compagnie ou par des obligations de la compagnie, ou partie en actions et partie en obligations; (8) Procurer la pension et le logement, les vêtements et les provisions et toutes les fournitures en général pour ceux engagés dans aucun des travaux ou contracter pour les faire fournir; (9) Solliciter, acheter, louer ou autrement acquérir et posséder, exercer, introduire ou vendre, transférer ou autrement disposer de, et accorder des licences par rapport à ou autrement mettre à profit des marques de commerce, raisons sociales et toutes inventions et améliorations et tous procédés employés par rapport à et obtenus par lettres patentes d'invention ou autrement; (10) Acheter, trafiquer, détenir et acquérir de n'importe quelle manière en entier ou toute partie du capital-actions ou des obligations de toute compagnie ayant des pouvoirs semblables à ceux de cette compagnie et exercer durant sa possession de ces pouvoirs tous les droits et privilèges de propriété y attachés; (11) Faire des avances de deniers et garantir les contrats et les obligations contractuelles de toutes sortes et nature à toutes personnes, firmes, associations ou corporations qui sont elles-mêmes en dedans des limites des pouvoirs de cette compagnie; (12) Faire tout arrangement pour le partage des profits, risques communs, concessions, réciproques ou tout autre arrangement de nature semblable avec d'autres personnes ou compagnies faisant aucun commerce semblable à celui que cette compagnie est par les présentes autorisée à faire; (13) Emprunter ou prélever de l'argent par l'émission d'actions et débentures ou autrement; (14) Vendre et disposer de l'entreprise de la compagnie, en tout ou en partie, sur l'autorisation du vote des deux tiers en valeur du stock de la compagnie représentés à

aucune assemblée générale, et accepter en paiement à cet effet des actions, débentures ou sûretés de toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de cette compagnie ou toute autre considération; (15) Acquérir et accepter à titre d'entreprise en opération toute propriété ou tout commerce, constitué ou non, que cette compagnie est autorisée à faire, et tout ou aucune partie de son actif ou passif, et le payer en stock de la compagnie ou de tiute autre manière; (16) Faire toute et toutes choses nécessaires, convenables et propres à l'accomplissement d'aucune des fins ou pour atteindre aucun des objets ici énumérés. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE HOLDEN COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 23 février 1909. - - - - Capital, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Norman Jacob Holden, marchand; Alexandrine Larose Deguire, sténographe; Louis Lincoln Johnson, commis; Denis O'Brien, commis; et William Palmer, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, installer et faire le commerce de toutes sortes d'appareils, matériels, effets, objets et marchandises qu'on pourrait employer au transport de personnes ou d'articles de toute manière quelconque; (*b*) Manufacturer et vendre des wagons de chemin de fer, à voyageurs, à marchandises et de voies urbaines; manufacturer et vendre des trucks et roues de wagons et toutes et aucunes parties de wagons et de trucks de wagons, et tout ce qui s'y rattache, et tous matériel, accessoires et spécialités de wagons de chemins de fer; (*c*) Manufacturer et faire le commerce de tous matériels, effets, objets, marchandises et articles nécessaires aux objets pour lesquels la compagnie est constituée, et à ces fins acquérir par achat, bail ou autrement, des magasins et effets nécessaires et opérer et maintenir tous et chacun des magasins et entrepôts nécessaires pour telles fin ou fins; (*d*) Fabriquer, acheter, vendre et faire le commerce d'articles manufacturés et acquérir et disposer de patentes et d'autres droits aux fins de les faire et les employer; (*e*) Acquérir par bail, achat ou autrement tous les biens fonciers nécessaires aux fins de la compagnie; (*f*) Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir, en tout ou en partie, les propriétés, usines, commerce, stock courant et clientèle de toutes compagnies ou personnes ayant des objets ou faisant un commerce semblable aux objets ou commerce de cette compagnie; (*g*) Emettre des actions acquittées de la compagnie en paiement complet ou partiel de tous biens, droits ou privilèges que pourrait acquérir la compagnie ou pour tout service rendu ou travail fait pour la compagnie, ou bien en paiement ou satisfaction de dettes ou du passif de la compagnie; (*h*) Diviser entre les actionnaires de la compagnie toutes les actions de toute autre compagnie ou tout argent ou autre propriété de cette compagnie sujets à division, mais de telle sorte à ne pas réduire le capital de la compagnie; (*i*) S'amalgamer ou prendre tout arrangement pour partage des profits, union des intérêts, risques communs, concession réciproque ou autrement, avec toute personne, firme ou compagnie faisant ou engagée dans tout commerce ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou entreprendre, et avancer des deniers, garantir les contrats ou assister d'autre manière

toute telle personne, firme ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions ou sûretés de toute telle compagnie et de vendre celles-ci ou les détenir; (j) Vendre ou disposer des entreprises de la compagnie, en tout ou en partie, pour telle considération que la compagnie jugera convenable et, en particulier, pour des actions, débentures ou sûretés de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; telle vente ou disposition devant, cependant, être d'abord approuvée par un vote des deux tiers de toutes les actions représentées ou présentes à une assemblée spéciale des actionnaires convoquée dans le but de la prendre en considération; (k) Acheter et se charger du commerce et de la clientèle du commerce présentement fait à Montréal et ailleurs par la "N. J. Holden Company, Limited", et émettre aux fins de les payer des actions de cette compagnie pour tel montant qu'on en décidera. Les dites actions ainsi émises devront être pleinement acquittées et non cotisables; (l) Faire toutes autres choses nécessaires pour atteindre les objets ci-dessus ou aucun d'eux. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE KENT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 23 février 1909. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—William George Kent, gérant; George Darling, manufacturier; Arthur William Patrick Buchanan, avocat et C.R.; et Archibald William Moffatt, comptable, tous de Montréal, Qué.; et William Stewart Shipley, marchand, de N.-Y., E.-U. d'A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William George Kent, George Darling et Arthur William Patrick Buchanan.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Exercer le commerce de manufacturiers et commerçants de machines de toutes sortes pour fabriquer la glace et réfrigérer et les accessoires requis ou employés en rapport avec l'installation ou le fonctionnement de telles machines; (b) Construire, poser et opérer des installations de réfrigérateurs et d'entrepôts frigorifiques; (c) Manufacturer et faire le commerce de tout matériel, accessoires, machines et autres articles ayant rapport à l'isolation; (d) Acquérir par bail, achat ou autrement et utiliser, opérer ou vendre tous brevets d'invention, franchises ou pouvoirs se rapportant ou en rapport au commerce de la compagnie (e) Acheter ou autrement acquérir et prendre, en tout on en partie, l'actif, le commerce, les biens, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie engagée dans tout commerce que cette compagnie est autorisée à faire et les payer en stock, obligations, débentures ou sûretés de la compagnie ; (f) S'amalgamer à toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de cette compagnie; (g) Prélever et aider à prélever de l'argent et aider au moyen de bonus, prêts, promesses, endossements, garanties d'obligations, débentures ou autres sûretés, ou autrement, toute corporation dans le capital-actions de laquelle la compagnie a des parts ou avec qui elle pourrait avoir des rapports d'affaires, agir à titre d'employé, agent ou gérant de toute telle corporation et garantir l'exécution de contrats par toute telle corporation ou par toutes personnes avec lesquelles la compagnie pourrait avoir des rela-

tions commerciales; (*h*) Entrer en société ou faire tout arrangement pour le partage des profits ou l'union des intérêts avec toute personne ou compagnie faisant ou engagée dans tout commerce ou transaction que la compagnie est autorisée à faire ou à s'engager elle-même, et avancer des deniers, garantir les contrats, ou autrement aider toute telle personné ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des parts et sûretés de toute telle compagnie, et vendre, détenir ou autrement en disposer, le tout sujet aux articles de l' "Acte concernant les Compagnies"; (*i*) Louer, vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, hypothéquer, convertir ou autrement disposer et trafiquer des propriétés et de l'actif de la compagnie, en tout ou en partie, pour toute telle considération que la compagnie jugera à propos, y compris les parts, débentures ou sûretés de toute compagnie; (*j*) Prendre, acquérir et détenir comme considération pour tous matériel, produits ou propriétés vendus ou autrement cédés ou pour marchandises fournies ou travaux faits sous contrat, ou autrement, des parts, débentures ou autres sûretés de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie ou utilisant les produits de la compagnie, et les vendre ou en pouvoir autrement disposer; (*k*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des parts dans toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie ou faisant tout commerce qui se rattache aux objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*l*) Faire tous les actes, exercer tous les droits et gérer tout commerce nécessaire pour atteindre dûment les fins pour lesquelles la compagnie est constituée. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE LING ASBESTOS COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 23 février 1909. - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John Wilson Cook, avocat; Andrew Ross McMaster, avocat; Allan Angus Magee, avocat; John Stuart Jamieson, étudiant en droit; et Margaret Teresa Darragh, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Wilson Cook, Andrew Ross McMaster et Allan Angus Magee.

Siège social:—East Broughton, Que.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie de miner et manufacturer de l'asbeste ou tout minerai dans toutes ses branches, et acheter, posséder, louer, acquérir et vendre des mines, minéraux et droits miniers et autres, servitudes et privilèges, et miner, extraire, obtenir, travailler, manufacturer et préparer pour la vente par tout procédé l'asbeste et tous ou n'importe quels autres minéraux ou produits métalliques et métaux et en manufacturer les produits primaires et secondaires, et fondre ces dits minerais et autres substances métalliques et faire le commerce des produits de telles mines ou manufactures; (2) Acquérir par achat, bail ou autrement, des pouvoirs hydrauliques, terrains, droits de passage pour les lignes à poteaux ou autres fins, et payer pour ceux-ci en deniers comptants ou obligations ou actions de la compagnie, ou partie l'un et partie l'autre; de même manière acquérir et payer, construire, ériger et entretenir des barrages, moulins, constructions, travaux, lignes à poteaux, stations et accessoires requis et, en général, procurer, acheter, louer ou autrement acquérir et construire, poser ériger, établir, opérer, entretenir et exécuter tous les travaux nécessaires, installa-

tions et appareils par rapport à la génération, l'accumulation, la transmission, l'approvisionnement, l'usage et l'emploi de l'électricité, et générer, accumuler et distribuer l'électricité pour fournir la lumière électrique, la chaleur et la force motrice et pour fins industrielles ou autres et conclure des contrats et arrangements pour fournir la lumière, chaleur ou force motrice électrique, et creuser des puits et faire, construire, ériger, poser et entretenir des réservoirs, travaux, conduits et accessoires, et faire tous autres travaux et choses nécessaires ou convenables pour obtenir, fournir, vendre, livrer, mesurer et distribuer l'eau pour la création, l'entretien ou le développement de pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres mécaniques ou pour toutes autres fins de la compagnie: Pourvu que le pouvoir précité, lorsqu'il sera exercé en dehors de la propriété de la compagnie, soit sujet à toutes les lois et ordonnances provincipales à cet effet; (3) Acheter, acquérir tout intérêt, conserver, employer, occuper, veudre et transmettre immeubles, moulins, machines, vaisseaux, véhicules mus par la vapeur, l'électricité ou autrement et autres propriétés, et miner, fondre, préparer et, par tous moyens et manières et par tous ou aucun procédé, manufacturer des minerais, minéraux et produits métalliques ou autres, et pour telles fins faire et exécuter tous les travaux nécessaires et convenables et faire tous les actes nécessaires et convenables, et ériger et entretenir toutes les fournaises, forges, manufactures, engins, maisons et bâtiments convenables, et s'il est nécessaire, acquérir tout privilège de patente ou, par transport, licence ou autrement, le droit de se servir de toute invention brevetée ayant rapport aux fins ci-dessus; et construire et faire, acheter, tenir ou louer, changer et entretenir et opérer tous chemins, voies, barques, vaisseaux ou navires à vapeur pour le transport de marchandises, minéraux et autres propriétés manufacturées et non manufacturées de et aux mines et travaux de la compagnie et de et à toutes autres mines à tout endroit de transbordement ou ailleurs et faire toutes autres affaires généralement et nécessairement accomplies à cet effet; et construire des quais, docks et autres travaux et machines ayant rapport au commerce de la compagnie; (4) Agir en qualité d'entrepreneurs généraux et fournir la pension et le logement, les vêtements et provisions et généralement tout approvisionnement à ceux engagés dans ou près de tous travaux de la compagnie et contracter pour les fournir; (5) Demander ou acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, concessions, licences, baux, transmissions et autres semblables conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité de mettre à profit tout secret ou autre information concernant toute invention qui semblerait pouvoir être utilisée pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition semblerait devoir profiter à cette compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des licences par rapport à ou autrement convertir à profit les propriétés, droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis; (6) Acquérir les entreprises, l'actif ou la propriété de tout individu, firme ou corporation faisant présentement un commerce semblable; les payer soit en deniers comptants soit en obligations ou stock de la dite compagnie; acquérir et détenir des parts, obligations ou autres sûretés de ou dans toute autre compagnie ou corporation faisant un commerce semblable et tandis qu'en possession de celles-ci exercer tous les droits et pouvoirs de propriétaire; (7) Vendre, louer ou disposer de quelque autre manière de la propriété et de l'entreprise de la compagnie, en tout ou en partie, et spécialement de parts, débentures, obligations ou sûretés de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (8) Faire tout arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autrement avec toute compagnie ou personne faisant ou engagée dans tout commerce ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou exécuter, et prendre ou autrement acquérir des parts et sûretés de toute telle compagnie, et vendre, détenir et émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement s'en occuper; (9) S'amalgamer avec toute autre compagnie, firme ou personne ayant des objets sembla-

bles à ceux de cette compagnie; (10) Faire toutes choses nécessaires pour atteindre les fins ci-dessus et opérer par tout le Canada ou toute partie du Canada ou ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 23 février 1909, à la

"PRESCOTT EMERY WHEEL COMPANY" (LIMITED).

A l'effet d'augmenter le capital de la dite compagnie de $25,000 à $35,000 par addition de 100 actions de $100 chacune à son capital actuel.

"DOMINION BARGING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 février 1909 - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Phelps Johnson, gérant; Albert J. Brown, avocat et C.R.; et Francis G. Bush, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.; William Beadie, surintendant; et Joseph McLaughlin, surintendant, tous deux de Lachine, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de Lachine, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, ou acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder et opérer pour son propre compte ou pour louage des remorqueurs, chalans et autres vaisseaux, pour le touage et le transport d'effets et marchandises de toute description, par eau, et faire généralement le commerce d'expéditeurs, gardiens de quai et entreposeurs; (*b*) Construire, acquérir, louer et faire usage de chemins, quais, docks, jetées, élévateurs, entrepôts, bureaux et autres bâtiments ou facilités nécessaires aux fins du commerce de la compagnie et vendre et disposer de ceux-ci, en tout ou en partie; (*c*) Acquérir le commerce, la clientèle et la propriété de toute autre compagnie, firme ou individu ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, et émettre des actions pleinement acquittées en paiement entier ou partiel; (*d*) Exercer le commerce de relever, transporter ou porter secours à des navires qui ont été complètement ou partiellement coulés, échoués, désemparés ou endommagés et exercer généralement l'industrie d'une compagnie qui s'occupe de renflouage et de sauvetage; (*e*) Entreprendre des contrats de travaux d'art et autres comprenant l'emploi de remorqueurs, chalans ou autres installations et machines flottantes; (*f*) Louer, vendre ou autrement disposer du commerce, des propriétés ou entreprises de la compagnie, en tout ou en partie, pour telle considération que la compagnie croira appropriée, et surtout des actions, obligations, débentures ou sûretés de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; et diviser parmi les actionnaires sous forme de dividende tous deniers comptants, stock, obligations ou sûretés ainsi reçus. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"E. A. SAINTE-MARIE" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 février 1909 - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Elie André Ste-Marie, commerçant, de Montréal, Qué; Philippe Ste-Marie, médecin, de St-Paul, Qué.; Paul Ste-Marie, comptable; Raoul Gagnon, commis; et Ferdinand B. Drouin, commerçant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—La manufacture et le commerce de fourrures, chapeaux et casquettes, par tout en Canada et ailleurs.

"MACE MANUFACTURING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 février 1909 - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Alfred Harry Mace, manufacturier; Richard Tuson Heneker, C.R.; Alexander Huntley Duff, avocat; Walter Seely Johnson, avocat; et Walter Alfred Merrill, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montfréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de toutes sortes d'effets, objets et marchandises et spécialement de congélateurs à crème et de nouveautés, accessoires et appareils utiles et convenables pour la préparation d'aliments, de procédés domestiques, pour service de famille ou autre; (2) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de toutes sortes de poudres à congeler, essences donnant de la saveur et tous matériels et accessoires ayant rapport à l'exploitation et à l'opération des produits de la compagnie; (3) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de toutes machines, accessoires ou autres articles nécessaires à la manufacture et à la vente des produits de la compagnie; (4) Acquérir par achat, bail ou autrement, détenir et de temps à autre hypothéquer, vendre et disposer de ou accepter des hypothèques sur tous tels terrains et bâtiments lorsqu'il sera nécessaire de le faire par rapport au commerce de la compagnie; (5) Demander, enregistrer, acheter ou autrement acquérir, conférer et détenir tous brevets d'invention, marques de commerce, noms de commerce ou procédés, concessions, licences, baux, transmissions et autres semblables conférant des droits d'usage exclusifs ou non exclusifs ou limités, ou tout secret ou autre information concernant les formules ou procédés de toute invention que l'on calculerait être de nature à bénéficier à cette compagnie et à avancer son entreprise, et employer, exercer, développer, exploiter ou accorder des licences ou autrement mettre à profit les propriétés, droits ou renseignements ainsi acquis; (6) Emettre comme capital-actions pleinement acquitté telles actions que les détenteurs de la majorité des parts pourront autoriser dans le but d'acquérir le commerce ou tous biens ou droits de toutes personnes, firmes ou compagnies que cette compagnie est autorisée à acquérir; (7) Employer toute partie des fonds de la compagnie ou de ses actions acquittées dûment émises à acheter ou autrement acquérir, et prendre et détenir des actions, obligations ou autres sûretés de ou dans toute autre compagnie ou corporation engagée dans un commerce semblable à celui que cette compagnie est par les présentes autorisée à exercer, et seconder toute compagnie ayant

des objets semblables à ceux de cette compagnie et en ce faisant exercer tous les droits et pouvoirs de propriété lui appartenant; (8) Vendre, louer ou autrement disposer des propriétés et entreprises de la compagnie en entier ou aucune partie pour telle considération que la compagnie le jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou sûretés de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, et distribuer celles-ci parmi les actionnaires de la compagnie sous forme de dividende ou en remboursement du capital ou autrement; (9) Faire tout arangement pour la répartition des profits, l'union des intérêts, coopération ou risques communs, concessions réciproques ou autrement avec tout individu ou compagnie faisant ou engagé dans tout commerce ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou à s'engager, et prendre, ou autrement acquérir, des actions et sûretés de toute compagnie de ce genre et vendre, détenir ou disposer de celles-ci; (10) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie et faire toutes autres choses nécessaires pour atteindre les fins ci-dessus. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"APPLEMOUNT LAND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 4 mars 1909. - - - - Capital, $99,000.

Nombre des actions, 990.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George Ball, bourgeois; John Findlay, agent d'immeubles; John D. Dick, gérant; Alexander Campbell Calder, gérant; et John M. Montle, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Ball, John Findlay et John D. Dick.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir des terrains ou des intérêts de ce genre, de plus tous bâtiments ou constructions qui se trouveraient sur tels terrains ou aucun d'eux, et vendre, louer, donner à bail, échangtr, hypothéquer ou disposer autrement en tout ou en partie des terrains et de tous ou aucun des bâtiments ou constructions qui y sont maintenant ou pourraient y être plus tard érigés, et prendre et détenir des hypothèques pour toute balance impayée du montant de l'achat de tous terrains, bâtiments ou constructions ainsi vendus, et d'autres manières améliorer, changer et gérer les dits terrains et bétiments et exercer généralement au Canada et ailleurs l'industrie d'une compagnie d'immeubles et d'améliorations; (2) Détenir des actions dans d'autres compagnies de même nature.

"AU BON MARCHE OF BLACK LAKE" (LIMITED).

Constituée en corporation le 4 mars 1909. - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 7,500.—Montant de chaque action, $10.

Membres de la corporation:—John Wilson Cook, avocat; Andrew Ross McMaster, avocat; René Pothier Doucet, secrétaire; Margaret Teresa Darragh, comptable; et Allan Angus Magee, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Wilson Cook, Andrew Ross McMaster et Allan Angus Magee.

Siège social:—Ville de Black-Lake, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir, acheter, détenir, vendre, disposer, fournir, manufacturer, préparer, produire et exercer le commerce de toutes sortes et formes d'effets, produits, objets et marchandises achetés, vendus et dans le commerce des marchands de gros et de détail; (2) Prendre à son nom comme industrie active le commerce de magasin général aujourd'hui exercé en société dans la ville de Black-Lake, dans le comté de Mégantic, province de Québec, par Edward Slade et J. Albert Larochelle sous le nom et raison de " Au Bon Marché ", et exercer et faire le commerce d'un magasin général à rayons dans toutes ses diverses branches et départements; (3) Prendre, acquérir, détenir, vendre et disposer d'immeubles et propriétés personnelles de toutes sortes et de toute nature à titre de sûreté pour et en satisfaction de toutes ou de partie des dettes, responsabilités ou obligations encourues ou à encourir au sujet de ou par rapport au commerce susdit ou tous objets ou fins de la compagnie; (4) Acquérir tout commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée à exercer, ainsi que sa clientèle; (5) Agir comme agents pour les marchands, commerçants et manufacturiers de tous effets, articles ou marchandises; (6) Acheter, acquérir, détenir, louer et disposer de droits de patentes et licences ayant raport au commerce de la compagnie ou tout intérêt dans de tels droits de patentes et licences; (7) Développer, acheter, acquérir, détenir et employer tel pouvoir moteur et de manufacture ou tout intérêt dans tel pouvoir qui serait nécesaire aux objets de la compagnie; (8) Posséder et opérer des succursales en rapport avec le dit magasin et exercer le commerce d'entreposage et d'entrepôt frigorifique; (9) Acheter et vendre du grain et autres produits de la ferme et manufacturer de la farine et acheter les produits du grain et exercer le commerce d'élévateurs à grain; (10) Faire toutes autres choses nécessaires pour atteindre les objets ci-dessus. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"NORTH SHORE STEAMSHIP COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 4 mars 1909. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—James Thomas Burchell, ingénieur de mines; John Alfred Young, courtier; William Fletcher Burns, dentiste; Charles Muggah Burchell, maître marin; et Hugh Ross, avocat, tous de Sydney, N.-E.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Sydney, N.-E.

Objets de la compagnie:—(*a*) Posséder, construire, acquérir, acheter, vendre et affréter des navires à vapeur, bateaux, vaisseaux, barges et allèges de toutes sortes et les employer dans tout commerce légal quelconque et n'importe où et exercer l'industrie d'armateurs et de voituriers dans le Canada et en dehors; (*b*) Faire payer pour toute propriété déposée ou placée entre les mains de la compagnie ou confiée à sa garde tels justes droits, charges et rémunération autorisés pour services rendus et exposés de temps à autre dans les règlements adoptés par les directeurs

de la compagnie pour entreposage, emmagasinage, quaiage, dockage, tonnelage, pâturage ou tout autre soin ou labeur concernant la manipulation, le transport et la livraison de telles propriétés par la compagnie, en sus du fret et du primage ordinaires sur telle propriété, en tout ou en partie, qu'elle aura transportée ou pourra transporter; (c) Recouvrer toutes sommes d'argent et charges justes et raisonnables payées ou assumées par elle à la condition que les dits biens, effets, marchandises ou produits soient venus en sa possession et sans aucun transfert formel, avec la garantie pour le plein montant des dits biens, effets, marchandises ou produits alors en leur possession; et la compagnie sera subrogée par le dit paiement aux droits et recours des dites personnes pour les mêmes charges; (*d*) Souscrire à, acheter et détenir du stock dans toute autre compagnie faisant un commerce semblable à celui que cette compagnie est par les présentes autorisée à faire; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre tout autre commerce, en entier ou en partie, ayant des objets semblables à ceux de la compagnie; (*f*) Faire tout arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autrement avec toute compagnie ou personne faisant ou engagée dans tout commerce ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou exécuter, et prendre ou autrement acquérir des parts et sûretés de toute telle compagnie, et vendre, détenir et émettre de nouveau avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*g*) S'amalgamer avec toute autre compgnie ayant des objets semblables à ceux ci-énumérés; (*h*) Acquérir, détenir, louer, engager, hypothéquer, mortgager, vendre, échanger ou autrement disposer d'actions, stock, débentures ou sûretés de ou dans toute autre corporation exerçant un commerce dont les objets sont semblables à ceux de la compagnie; (*i*) Distribuer aux actionnaires de la compagnie en nature toute propriété de la compagnie et, en particulier, toutes actions, débentures ou sûretés de toutes autres compagnies dont cette compagnie aurait le pouvoir de disposer; (*j*) Vendre, louer, échanger ou autrement disposer, en tout ou en partie, des propriétés et entreprises de la compagnie pour telle considération convenue et, en particulier, pour des actions, débentures ou sûretés de toute autre compagnie semblable; (*k*) Exercer son commerce en pays étrangers et maintenir un ou des bureaux et tenir les livres en dehors du Canada, excepté si autrement pourvu par la loi; (*l*) Vendre et répartir du stock à toutes personnes pour services rendus à la compagnie en travaillant à son avancement ou autrement, et aussi accepter des propriétés foncières ou personnelles ou des services en paiement du stock de la compagnie; (*m*) Faire toute autre chose nécessaire pour atteindre les objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"AMALGAMATED ASBESTOS CORPORATION" (LIMITED).

Constituée en corporation le 5 mars 1909. - - - - Capital, $10,000,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John Wilson Cook, avocat; Andrew Ross McMaster, avocat; René Pothier Doucet, secrétaire; Margaret Teresa Darragh, comptable, et Allan Angus Magee, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Wilson Cook, Andrew Ross McMaster et Allan Angus Magee.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie de miner et manufacturer de l'asbeste ou tout minéral dans toutes ses branches, et acheter, posséder, louer, acquérir et vendre des mines, minéraux et droits miniers et autres, servitudes et privilèges, et miner, extraire, obtenir, travailler, manufacturer et préparer pour la vente par tout procédé l'asbeste et tous ou n'importe quels autres minéraux ou produits métalliques et métaux et en manufacturer les produits primaires et secondaires, et fondre ces dits minerais et autres substances métalliques et faire le commerce des produits de telles mines ou manufactures; (2) Acquérir par achat, bail ou autrement des pouvoirs hydrauliques, terrains, droits de passage pour lignes à poteaux ou autres fins, et payer pour ceux-ci en deniers comptants ou obligations ou actions de la compagnie, ou partie l'un et partie l'autre; de même manière acquérir et payer, construire, ériger et entretenir des barrages, moulins, constructions, travaux, lignes à poteaux, stations et accessoires requis et, en général, procurer, acheter, louer ou autrement acquérir et construire, poser, ériger, établir, opérer, entretenir et exécuter tous les travaux nécessaires, installation et appareils par rapport à la génération, accumulation, transmission, approvisionnement, usage et emploi de l'électricité, et générer, accumuler et distribuer l'électricité pour fournir la lumière électrique, la chaleur et la force motrice et pour fins industrielles ou autres, et conclure des contrats et arrangements pour fournir la lumière, chaleur ou force motrice électrique, et creuser des puits et faire, construire, ériger, poser et entretenir des réservoirs, travaux, conduits et accessoires, et faire tous autres travaux et choses nécessaires ou convenables pour obtenir, fournir, vendre, livrer, mesurer et distribuer l'eau pour la création, l'entretien ou le développement de pouvoirs hydrauliques électriques ou autres mécaniques ou pour toutes autres fins de la compagnie, pourvu qùe, lorsque exercés en dehors des propriétés de la compagnie, les pouvoirs contenus dans cette clause soient sujets à toutes les lois et ordonnances fédérales, provinciales et municipales à cet effet; (3) Acheter, acquérir tout intérêt, conserver, employer, occuper, vendre et transmettre immeubles, moulins, machines, vaisseaux, véhicules mus par la vapeur, l'électricité ou autrement et autres propriétés, et miner, fondre, préparer et, par tous moyens et manières et par tous ou aucun procédé, manufacturer des minerais, minéraux et produits métalliques ou autres, et pour telles fins faire et exécuter tous les travaux nécessaires et convenables et faire tous les actes nécessaires et convenables, et ériger et entretenir toutes les fournaises, forges, manufactures, engins, maisons et bâtiments convenables, et s'il est nécessaire, acquérir tout privilège de patente ou, par transport, licence ou autrement, le droit de se servir de toute invention brevetée ayant rapport aux fins ci-dessus; et construire et faire, acheter, tenir ou louer, changer et entretenir et opérer tous chemins, voies, barques, vaisseaux ou navires à vapeur pour le transport de marchandises, minéraux et autres propriétés manufacturées et non manufacturées de et aux mines et travaux de la compagnie et de et à toutes autres mines à tout endroit de transbordement ou ailleurs et faire toutes autres affaires généralement et nécessairement accomplies à cet effet; et construire des quais, docks et autres travaux et machines ayant rapport au commerce de la compagnie; (4) Agir en qualité d'entreposeurs généraux et fournir la pension et le logement, les vêtements et provisions et généralement tout approvisionnement à ceux engagés dans ou près de tous travaux de la compagnie et contracter pour les fournir; (5) De temps à autre, demander, acheter ou acquérir par cession, transfert ou autrement, et exercer, exécuter et bénéficier de tout statut, ordonnance, ordre, licence, pouvoir que tout gouvernement ou autorité, suprême, municipale ou locale ou toute corporation ou autre corps public aurait le pouvoir d'ordonner, faire ou accorder, et payer pour aider et contribuer à les mettre à exécution, et approprier toute partie des actions, obligations et actif de la compagnie pour défrayer les coût, frais et dépenses nécessaires à cet effet; (6) Exercer tout autre commerce, de manufac-

ture ou autre, mais se rattachant aux objets ci-dessus, qui paraîtrait à la compagnie pouvoir être convenablement exercé en rapport avec le commerce ou les objets de la compagnie; (7) Demander ou acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, patentes, licences, baux, concessions et autres semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'employer, ou aucun secret ou autre information concernant toute invention qui paraîtrait pouvoir être utile à aucun des objets de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des licences à cet effet ou autrement mettre à profit les propriétés, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (8) Acquérir les entreprises, l'actif ou les propriétés de tous individus, firmes ou corporations exerçant actuellement un commerce semblable ou se rattachant à ce commerce, le payer, en tout ou en partie, en deniers comptants, obligations ou actions de la dite compagnie; acquérir et de tenir des actions, obligations ou autres sûretés de ou dans toute autre compagnie ou corporation exerçant un commerce semblable à celui que cette compagnie est autorisée à exercer, et pendant qu'elle les détiendra, exercer tous les droits et pouvoirs de propriétés qu'ils confèrent; (9) Vendre, louer ou autrement disposer des propriétés et entreprises de la compagnie, en tout ou en partie, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou sûretés de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (10) Faire tout arrangement pour le partage des profits, ou l'union des intérêts, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans tout commerce ou transaction dans lequel cette compagnie est autorisée à s'engager ou exercer, et prendre ou autrement acquérir des actions et sûretés de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, émettre de nouveau avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (11) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (12) Faire toutes autres choses se rapportant ou propres à atteindre les objets ci-dessus et exercer ces opérations par tout le Canada ou aucune partie du Canada ou ailleurs.

"INSULYTE COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 5 mars 1909. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Percy Douglas, marchand; Frederick G. O'Grady, trésorier; William L. Bond, avocat; John J. Meagher, avocat; et Ralph Burnett, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Henry Percy Douglas, Frederick G. O'Grady et William L. Bond.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce d'entrepreneurs et manufacturiers généraux et commerçants de fournitures d'entrepreneurs, matériel incombustible, isolateurs et réfrigérants; (*b*) Manufacturer et vendre des chaudières, couvercles et conduits de chaudières, partitions à l'épreuve du feu et de la température; (*c*) Entreprendre, construire et monter des travaux publics ou privés et faire des placements, acquérir et détenir des obligations, débentures et actions d'autres compagnies ayant des objets semblables à ceux pour lesquels cette compagnie est constituée ou s'amalgamer avec telles compagnies; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement toutes marques de commerce, noms de commerce, paten-

tes ou droits de patente ou autres droits ou privilèges acquis par ou pour services rendus à la dite compagnie par l'émission d'actions pleinement acquittées et non cotisables dans le capital-actions de la dite compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE TERRACE LAND COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 5 mars 1909. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—George Arthur Grier, marchand; David Yuile, marchand; George Wardrope Grier, marchand; Charles James Fleet, avocat; et Wilfrid Bovey, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement, des terrains et bâtisses dans la cité de Montréal et ailleurs ou tout intérêt s'y rattachant et tous droits sur ou en rapport avec tels terrains; (2) Développer la propriété immobilière de la compagnie en acquérant, l'égouttant et l'améliorant généralement, couvrir telle propriété immobilière de rues, squares ou autrement, sujet à tous les règlements provinciaux et municipaux à ce sujet; (3) Vendre, louer, hypothéquer, engager, échanger ou autrement transmettre les terrains, bâtisses et toute propriété de la compagnie et acquérir ou détenir des mortgages ou hypothèques, soit à titre de privilège de bailleur de fonds, soit autrement, sur terrains vendus ou cédés par la compagnie ou sur d'autres terrains qui paraîtraient convenables; (4) Bâtir, construire, changer et améliorer des maisons, entrepôts, magasins ou tous autres bâtiments ou travaux; (5) Acquérir et entreprendre en tout ou toute partie du commerce, des propriétés et responsabilités de toute personne ou compagnie exerçant tout commerce que cette compagnie est autorisée à faire; (6) Souscrire à, prendre ou de toute manière acquérir les actions, parts, obligations, débentures ou autres sûretés de toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; vendre ou en autrement disposer; garantir tous bons, débentures, obligations ou sûretés ainsi vendus ou cédés par cette compagnie ou de toute compagnie ayant de tels objets; (7) Faire des avances de deniers à des personnes faisant affaires avec la compagnie et à telles conditions jugées avantageuses, et en particulier aux clients, et garantir l'exécution des contrats par toutes telles personnes; (8) Vendre ou disposer des entreprises de la compagnies, en tout ou en partie, pour telle considération que la compagnie jugera convenable et, en particulier, pour des actions, débentures ou sûretés dans toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (9) Se mettre en société ou faire tout arrangement pour le partage des profits, union des intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans tout commerce ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou s'engager à faire; garantir les contrats ou autrement assister toute telle personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions et sûretés de toute telle compagnie et les vendre, détenir, émettre de nouveau avec ou sans garantie ou en autrement disposer. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN CALCULATORS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 mars 1909. - - - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Frank James Nicolas, inventeur; George Fletcher Thompson, marchand; Robert George Code, avocat; Edmund Foster Burritt, avocat; et Ernest Frederick Copping, comptable, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et commercer dans toutes sortes de machines à computer ou à calculer et leurs accessoires, et à cette fin acquérir des pétitionnaires Frank James Nicolas et George Fletcher Thompson tous leurs intérêts dans certaines machines à calculer ou computer connues sous les noms de Calculateur Adall, Bri-Calculateur, un calculateur de salaires connu sous le nom de Calculateur-éclair, le Calculateur Robertson avec tous les brevets d'invention jusqu'ici émis ou demandés ou qu'on pourra demander et les payer par l'émission d'actions pleinement payées du capital de la compagnie qu'on pourra fixer; (*b*) S'assurer de tout autre commerce de la nature et du caractère de celui que la compagnie est autorisée à exercer, de sa clientèle et de son actif à telles conditions quant à leur paiement par l'émission d'actions pleinement acquittées ou d'obligations de la compagnie ou autrement qu'on pourra fixer; (*c*) Acheter, vendre, manufacturer, échanger, opérer et trafiquer en installations, machines, outils, fournitures, accessoires et toutes choses requises pour atteindre dûment les fins pour lesquelles cette compagnie est constituée; (*d*) Vendre tous droits de patente ou privilèges appartenant à la compagnie ou qu'elle pourra acquérir ou tout intérêt dans ceux-ci et accorder des licences pour leur usage ou emploi ou aucun d'eux ou exercer autrement le commerce de toutes inventions ayant rapport aux dits arts et commerce ou aucun d'eux; (*e*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie, en tout ou en partie, pour telle considération que la compagnie jugera convenable et, en particulier, pour des actions, débentures ou sûretés de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*f*) Faire toutes ou aucune des affaires ci-dessus comme principaux agents, entrepreneurs ou autres, soit seuls ou associés à d'autres; (*g*) Faire toutes autres choses qui seraient nécessaires pour atteindre les objets ci-dessus ou aucun d'eux. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN TUNGSTEN LAMP COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 mars 1909. - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Peter Duncan Crerar, avocat; Thomas Halford Crerar, avocat; Susanne E. Rusk, teneur de livres; Esther Agnes Elms, sténographe; et William Albert Stewart, teneur de livres, tous de Hamilton, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Peter Duncan Crerar, avocat; Thomas Halford Crerar et William Albert Stewart.

Siège social:—Cité de Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—Manufacturer, acheter, vendre et exercer le commerce, par toutes les provinces du Canada, de lampes, lanternes, montures et installations à gaz ou à l'électricité et leurs accessoires, cuivre, ferblanc, verrerie et tous autres articles de semblable nature que la compagnie pourra, de temps à autre, décider de manufacturer et d'en exercer le commerce. Acquérir, acheter, détenir, vendre et disposer de parts dans le capital-actions de toute autre corporation ou compagnie, ou compagnies ou corporations exerçant un commerce ou des affaires semblables à celles que cette compagnie est par les présentes autorisée à faire ou exercer; acquérir par achat, licence ou autrement, des brevets d'invention ou des droits de patente concernant tous articles, accessoires ou procédés qui pourraient être trafiqués, faits ou employés par la compagnie ou toute autre corporation ou compagnie dont cette compagnie deviendrait actionnaire; développer telle patente ou droits de patente et vendre ceux-ci ou en disposer autrement; et faire, en général toutes telles autres choses nécessaires pour atteindre les objets ci-dessus ou aucun d'eux. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE DUBLIN HYDRAULICS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 mars 1909. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de chaque action, $5.

Membres de la corporation:—Louisa Jane Thompson, femme mariée; Andrew William Hood Smith, courtier; Russel Stephen Hildebrand, marchand; William Edward Thompson, médecin; et Charles William Clifton Tabor, avocat, tous de Dawson, T.Y.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louisa Jane Thompson, Andrew William Hood Smith et William Edward Thompson.

Siège social:—Dawson, T.Y.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, prendre ou louer, ou autrement acquérir des concessions de terrains aurifères, des concessions de minerais, droits et concessions de mines, baux et offres de mines et terrains aurifères et métallifères, aussi terres à bois et à charbon dans le Territoire du Yukon, ou ailleurs, et tout intérêt dans ces terrains, et les travailler, développer, exercer et mettre à profit; (*b*) Chercher, creuser, gagner, obtenir, amalgamer, laver, écluser, extraire, traiter, raffiner et préparer pour le marché de l'or soit de mine de placer ou de quartz, soit de tout quartz ou tout autre minerai produit des mines de placer ou de quartz et tout quartz ou toute autre substance minérale (aurifère ou non) et des pierres précieuses et, généralement, faire des opérations métallurgiques qui pourraient aider à toute opération de la compagnie; (*c*) Acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce de minéraux, installations, machines, instruments, commodités, provisions et choses qu'on pourrait utiliser en rapport avec les opérations métallurgiques ou requises par les ouvriers et autres employés par la compagnie; (*d*) Construire, mener à point, entretenir et surveiller tous chemins, voies, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, fournaises, scieries, travaux d'aplanissement, hydrauliques, électriques, entrepôts, magasins, manufactures, grands entrepôts et autres travaux et ouvrages nécessaires pour mener à bonne fin les objets de la compagnie et contribuer, souscrire à, donner des subsides ou autrement aider ou participer à toutes telles opérations; (*e*) S'adresser à tout gouvernement

ou autorité pour obtenir des permis d'eau, droits d'eau, privilèges et dépendances dans le but d'avoir de l'eau par gravité ou autrement pour pouvoir hydraulique, d'écluse, de lavage, nettoyage et écrasage ou pour toutes et chacune des fins d'opération de mines de la compagnie, avec le droit de vendre toute ou aucune partie de l'eau ainsi obtenue à telles personne ou personnes de temps à autre, tel que la compagnie le jugera bon; (*f*) Acquérir et prendre à son nom, en tout ou en partie, l'industrie, les biens-fonds et le passif de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que cette compagnie est autorisée à exercer, et possédant des biens-fonds convenant aux fins de cette compagnie; (*g*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion d'intérêts, la coopération, les risques communs, avec toute compagnie exerçant une industrie ou engagée dans toute transaction dans laquelle la compagnie est autorisée à s'engager ou que la compagnie est autorisée à exercer, et prendre ou autrement acquérir des actions et obligations de telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*h*) Conclure des arrangements avec les autorités ou gouvernements suprêmes, municipaux, locaux ou autres, qui paraîtront pouvoir servir aux objets ou à quelques-uns des objets de la compagnie, et obtenir de ces autorités ou gouvernements, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera désirables, et mener à bonne fin et exercer ces arrangements, droits, privilèges et concessions et y satisfaire; (*i*) Aider toute compagnie ou toutes compagnies dans le but d'acquérir en tout ou en partie les biens-fonds et le passif de cette compagnie; (*j*) Construire, entretenir et modifier tous bâtiments ou travaux nécessaires aux fins de cette compagnie; (*k*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus en plaçant, ou aidant à placer ou à garantir le placement d'actions du capital de la compagnie, ou de débentures ou autres obligations de la compagnie, ou au sujet de la formation de la compagnie ou de l'administration de ses affaires; (*l*) Vendre l'entreprise de la compagnie, en tout ou en partie, ou en disposer pour telle considération que la compagnie estimera convenables, et, en particulier, pour actions, débentures ou obligations de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*m*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, hypothéquer, mettre à profit, en tout ou en partie, les biens-fonds et droits de la compagnie ou en disposer autrement; (*n*) Faire toutes autres choses nécessaires à la réalisation des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HOME PURE FOOD COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 mars 1909 - - - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Frederick Henry Markey, C.R.; Waldo W. Skinner, avocat; William G. Pugsley, avocat; Ronald Cameron Grant, comptable; et Ezra A. Patch, agent, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et commerçants de produits alimentaires de toutes sortes et description, et de l'outillage nécessaire pour les manufacturer et assimiler; posséder, acheter, pour placement ou revente, ou autrement acquérir tout outillage et immeubles nécessaires aux fins

de l'industrie à exercer et en faire commerce; manufacturer, acheter ou autrement acquérir, et vendre, employer ou transporter des objets, articles et marchandises nécessaires à l'industrie de la compagnie et en faire commerce; (b) Demander, obtenir, acheter, louer, ou autrement acquérir et posséder, détenir, opérer, et vendre, céder ou autrement en disposer, tous procédés secrets, marques de commerce, formules, noms de commerce et marques distinctives, tous procédés, inventions, perfectionnements et droits de brevet, servant à la fabrication de produits alimentaires ou s'y rattachant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"J. E. CARREAU" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 mars 1909 - - - - - - Capital, $125,000.

Nombre des actions, 1,250.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—J. Ernest Carreau, marchand et manufacturier; H. Gérin Lajoie, avocat et C. R.; Damien Bertrand, commis; Joseph Emile Côté, comptable; et Joseph Wilfrid L. Forget, inspecteur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Manufacturer, acheter, vendre, importer et exporter toutes sortes d'ornements d'église, de vêtements ecclésiastiques et en général, toutes marchandises et articles servant aux fins religieuses ou se rapportant au culte public; sujet à toutes les lois provinciales et municipales s'y rapportant, acheter, vendre, importer et exporter, comme mandants ou agents, toutes sortes de vins, liqueurs et spiritueux et plus spécialement le vin servant aux fins sacramentelles; acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, le commerce actuellement exercé par J. E. Carreau, en la cité de Montréal, comprenant l'actif entier, membres et dépendances, et assumer toutes les obligations se rattachant à ce commerce, et le payer au moyen d'actions acquittées du capital de la compagnie, au nom du propriétaire de ce commerce; émettre des actions acquittées du capital de cette compagnie, communes ou préférentielles, en paiement de l'actif et du commerce du dit J. E. Carreau, et en paiement de la clientèle de ce commerce; acquérir, prendre à son nom tout autre commerce semblable à celui exercé par cette compagnie et le payer en actions acquittées de son capital ou en argent comptant; acheter des actions, obligations ou débentures de toute compagnie exerçant un commerce semblable au sien et les payer en argent ou en actions acquittées de son capital; aider, protéger ou obliger par cautionnement, endossement, avances de deniers, ou concessions toute personne ou toute compagnie exerçant un commerce d'une nature semblable; conclure avec toute personne ou toute compagnie exerçant un commerce semblable, des arrangements pour le partage des profits, les risques communs, les concessions réciproques ou autres arrangements de même nature. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE RHODES IMPROVED METALLIC PACKING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 mars 1909 - - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Edward Arthur Barnard, comptable; Charles Lee Austin, gérant; John Carruthers Austin, commis; Alfred B. Johnston, clerc en loi, et Réal Robillard, agent, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Edward Arthur Barnard, Charles Lee Austin et John Carruthers Austin.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, construire, ériger, louer et de toute manière exercer le commerce d'installations industrielles, machineries électriques, mécaniques et hydrauliques, accessoires, outillages, équipements, articles et outils, de garniture métallique et de ses accessoires, articles et tous objets nécessaires aux ingénieurs, moulins, chemins de fer, navires à vapeur et à l'exploitation des mines; et agir comme agents ou représentants de manufacturiers ou commerçants des articles ci-nommés ou d'articles de même nature; (*b*) Acquérir ou prendre à son nom, en tout ou en partie, le commerce, la propriété et le passif de toute personne ou compagnie exerçant un commerce que la compagnie est autorisée à exercer, et, en particulier, acquérir la propriété mobilière, la marchandise en magasin, l'actif et la clientèle du commerce ci-devant exercé par la "Rhodes Metallic Packing Company, Limited", actuellement en liquidation; (*c*) Acheter, louer ou autrement acquérir et détenir et, de temps à autre, vendre ou autrement en disposer, et hypothéquer et donner en gage tous biens-fonds, bâtisses, travaux, machines et propriété de toute sorte et description, soit mobilière, soit immobilière, suivant qu'il sera nécessaire pour les fins de cette compagnie, y compris les brevets d'invention, licences, marques de commerce et autres droits de même nature, et ériger et construire tous bâtiments, travaux et machines qui seront considérés nécessaires aux fins de la compagnie; (*d*) Emettre des actions entièrement payées et non imposables du capital de la compagnie, en paiement entier ou partiel de tous bâtiments, actif, droits ou privilèges de toute sorte, acquis par la compagnie ou en paiement de services rendus à la compagnie se rattachant à l'exercice de son commerce; (*e*) Vendre les propriétés, les biens ou entreprises de la compagnie, ou toute partie de ces derniers, pour telle considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou obligations de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, et distribuer aux actionnaires de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie, et, en particulier, toutes actions, débentures ou obligations de toute autre compagnie appartenant à la compagnie ou dont la compagnie peut avoir le pouvoir de disposer; (*f*) Emettre toute partie du capital de la compagnie comme préférentiel et donner aux détenteurs de tel capital préférentiel telles priorités, préférences et avantages et les soumettre à telles restrictions et conditions quant au transfert, au vote ou autrement, que pourra décider la compagnie, sujet aux dispositions de l'article 40 de l'Acte des Compagnies; (*g*) Acquérir, posséder, vendre, donner en garantie ou autrement recevoir des actions, obligations ou autres garanties de toute autre compagnie exerçant une industrie de même nature, ou autrement en disposer; aider, protéger ou accommoder par garantie, endossement, avances en deniers ou concessions, toute personne, société ou compagnie exerçant un commerce d'une nature semblable à celle pour lequel la présente constitution est demandée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE UNICELL BELL AND SIGNAL COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 10 mars 1909. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Richard Tuson Heneker, C.R.; Alexander Huntley Duff, avocat; Walter Seely Johnson, avocat; Walter Alfred Merriell, étudiant; et Alfred Finlayson Newton Hall, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie de manufacturiers et marchands de cloches électriques, d'avertisseurs, d'appareils téléphoniques et télégraphiques, d'horloges électriques, de batteries électriques, d'appareils et procédés électriques et mécaniques de signaux et d'enregistrement, d'instruments électriques et mécaniques servant à mesurer et à indiquer, d'appareils électriques, mécaniques et chimiques, de procédés et accessoires de thérapeutique, laboratoire et autres usages; (2) Exercer l'industrie de manufacturiers et commerçants d'appareils, procédés et accessoires d'éclairage, de chauffage, d'installations de pouvoir et de réfrigération, d'avertisseurs contre l'incendie et les voleurs, de systèmes de signaux, de systèmes d'arroseurs automatiques, d'automobiles et de bateaux à moteur; (3) Exercer comme ingénieurs et entrepreneurs dans toutes les branches; (4) Demander, acheter, acquérir, détenir, posséder, vendre, autoriser tous brevets d'invention, droits de brevets, procédés, formules, noms de commerce, marques de commerce ou autres privilèges ou franchises, exclusives ou partiellement exclusives, ou autrement en disposer, suivant qu'il sera utile ou qu'il conviendra aux fins de la compagnie; (5) Employer tous les fonds de la compagnie pour acheter ou autrement acquérir, et pour encourager toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, et prendre et détenir des actions, obligations ou autres garanties de ou dans toute autre compagnie ou corporation ayant des pouvoirs semblables, et durant la possession de ces actions, exercer tous les droits, pouvoirs et droits de propriétés s'y rattachant; (6) Vendre, louer la propriété et l'entreprise de la compagnie en tout ou en partie, ou autrement en disposer, pour telle considération que la compagnie jugera convenable et, en particulier, pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (7) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, de la coopération, des risques communs, des concessions, réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant, ou engagée dans toute industrie ou opération que cette compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est autorisée à s'engager, ou dans toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de manière à profiter à cette compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et obligations de toute telle compagnie, les vendre, détenir, réémettre ou transiger, avec ou sans garantie ou autrement; (8) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (9) Emettre et allouer comme capital payé, des actions de la compagnie et les employer pour l'acquisition ou l'achat de propriétés, installations, droits, privilèges et actif acquis pour la compagnie et dans le but de payer toute personne ou toutes personnes pour services rendus à la compagnie; (10) Faire toutes autres choses propres à atteindre les objets ci-dessus et ayant pour but d'aider la compagnie dans l'exercice de ses pouvoirs. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"YALE SHIPPING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 10 mars 1909. - - - - Capital, $33,000.

Nombre des actions, 330.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Allen McCollough, commerçant expéditeur, de New-York, N.-Y., E.-U.-A.; Norman M. Ward, commerçant expéditeur, d'Orange, N.J., E.-U.A.; Waterman Allen Taft, commerçant de bois, d'Arlington, Mass., E.-U.A.; George Ireland Dewar, commerçant de bois, d'Ottawa, Ont.; et "The River Plate Shipping Company (Limited)".

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Allen McCollough, Norman M. Ward, George Ireland Dewar et Waterman Allen Taft.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Posséder, construire, acquérir, acheter, vendre et fréter, des bateaux à vapeur, des bateaux, vaisseaux, barges et allèges de toutes sortes et s'en servir et les employer dans toute industrie légale quelle qu'elle soit et où qu'elle soit, et exercer l'industrie d'armateurs et de voituriers dans les ou hors des limites de la Puissance du Canada; (*b*) Charger sur toute propriété déposée ou confiée à la compagnie telle rémunération, tels droits de péage et charges qui pourront être autorisés pour services rendus, et publiés, de temps en temps, dans les règlements passés par les directeurs de la compagnie pour droits d'emmagasinage, d'entrepôt, de quaiage, de dock, de tonnage, de pâturage ou pour tout autre soin ou travail se rattachant à la manutention, au transport et à la remise de telle propriété de la part de la compagnie, en plus et en sus de la gratification et du fret régulier sur cette propriété ou sur partie de cette propriété, qui aura été ou qui pourra être transportée par la compagnie; (*c*) Recouvrer toutes charges justes et raisonnables et tous argents payés, ou assumés par la compagnie et auxquels seront assujettis les biens, effets, marchandises ou produits venant en possession de la compagnie, et sans aucun transport formel, la compagnie aura pour tel montant dû le même privilège sur tels biens, effets, marchandises ou produits que la ou les personnes à qui telles charges étaient originairement dues avaient sur tels effets, biens, marchandises ou produits, alors qu'ils étaient en leur possession; et la compagnie sera, par tel paiement, subrogée dans les droits et moyens que ces personnes avaient pour le recouvrement de telles charges; (*d*) Souscrire, acheter et détenir du capital dans toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est par les présentes autorisée à exercer. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 10 mars 1909, à

"THE SINCENNES-McNAUGHTON LINE" (Limited).

Augmentant le capital de la dite compagnie de $250,000 à la somme de $750,000, comportant une addition au capital actuel de 10,000 actions de $50 chacune.

"THE AUSTIN LUMBER COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 12 mars 1909. - - - - Capital, $95,000.

Nombre des actions, 950.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—William de Montmollin Marler, notaire public; Edouard Cholette, notaire public; Barthélemy Hubert, commis; et Joseph Ernest Lemire, maître-clerc, tous de Montréal, Qué.,; et Herbert Meredith Marler, notaire public, de Drummondville, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William de Montmollin Marler, Herbert Meredith Marler et Edouard Cholette.

Siège social:—Cap St-Ignace, Qué.

Objets de la compagnies—(1) Posséder ou louer et exploiter et développer des limites à bois et des pouvoirs d'eau; (2) Exercer l'industrie de marchands de bois de sciage, de manufacturiers et de commerçants de billots, bois de construction et de charpente de toute description et de produits de ces derniers, et de tout ce qui provient du produit de la forêt; (3) Acquérir comme industrie active ou autrement tout l'actif et la clientèle de la société existant et comme précédemment sous la raison sociale de "The Austin Lumber Company"; (4) Exercer toute autre industrie se rattachant aux objets ci-nommés; (5) Produire du courant électrique, de la chaleur ou du pouvoir électrique ou autres pour les fins de la compagnie; (6) Détenir et posséder des actions ou obligations dans toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie e st, par les présentes, autorisée à exercer. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE M. F. CAHILL" (Limited).

Constituée en corporation le 12 mars 1909 - - - - - Capital, $20,000

Nombre des actions, 400.—Montant de chaque action, $50.

Membres de la corporation:—Nabiha Malouf, marchand; Nadin Kattini Malouf, marchand; Cesare Cahill, marchand; Nicolas Cahill, marchand; et Michel F. Cahill, marchand, tous de Montréal, Que.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer une industrie générale et spécialement faire le commerce de dentelles, objets et articles de fantaisie, etc., etc., et manufacturer toutes choses se rapportant aux fins commerciales de la compagnie, acheter et vendre toute propriété mobilière et immobilière qui sera jugée nécessaire aux fins du commerce de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE MACNICHOL PACKING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 12 mars 1909 - - - - - Capital, $49,000

Nombre des actions, 4,900.—Montant de chaque action, $10.

Membres de la corporation:—John A. MacNichol, manufacturier; William H. MacNichol, manufacturier; David C. MacNichol, manufacturier; et Colin MacNichol, procureur, tous d'Eastport, E. U. A.; et Herbert H. McLean, agent; George Chubb, marchand; et Andrew McGee, marchand tous du comté de Charlotte, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William H. MacNichol, George Chubb, Andrew McGee et Herbert H. McLean.

Siège social:—Back-Bay, N.-B.

Objets de la compagnie:—Acheter, prendre, vendre et faire le commerce de poisson de toutes sortes; préparer toutes sortes de poisson pour la consommation, la mise en boîte ou autrement en conserve; préparer pour la consommation, la mise en boîte ou pour tout autre paquage, toutes sortes de viandes, lait, fruits, légumes, et autres produits alimentaires, et acheter ou produire autrement, vendre et faire le commerce de ces produits ou de leurs sous-produits; manufacturer des huiles, des engrais, du bois de sciage, et acheter, vendre et faire le commerce de ces produits ; faire, vendre et faire le commerce de toutes sortes de boîtes en métal, boîtes ou autres réceptacles employés pour toutes les fins ci-dessus; établir et maintenir des agences et dépôts dans toute partie de la Puissance du Canada pour l'achat, la vente et le commerce, en gros ou en détail, de tous articles produits par la dite corporation ou dont elle fait commerce, et tous articles employés par elle pour les fins de son industrie; acheter, louer, construire ou autrement acquérir, détenir, maintenir, employer, opérer, jouir et vendre ou autrement disposer de telles terres, manufactures, moulins, digues, ateliers, machines, entrepôts, docks, navires à vapeur et autres vaisseaux, et de toutes choses s'y rapportant, et d'autres biens personnels ou réels suivant qu'il pourra être nécessaire pour les fins de l'industrie de la compagnie; emprunter de l'argent pour l'usage de la dite corporation, et en garantir le remboursement par hypothèque ou par toute ou chacune de ses propriétés, tous ou chacun de ses biens personnels, droits, privilèges et franchises. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE STANDARD PACKING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 12 mars 1909. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Jean-Baptiste Légaré, promoteur; Théophile Dion, manufacturier; Joseph Olivier L. Séguin, pharmacien; Simon Dérome, médecin; et Octave Bélanger, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'empaqueteurs généraux de viandes et de provisions, d'épices, dans toutes leurs branches respectives; (*b*) Acheter et vendre, en gros et en détail, des viandes, provisions, épices, et exercer l'industrie d'emmagasinage à froid, d'entrepôts, de moulins, de moudre des produits de toutes sortes, etc.; (*c*) Importer et exporter toutes sortes de produits se rattachant à cette industrie; (*d*) Acquérir et prendre à son nom l'industrie jusqu'à présent et actuellement exercée, à Montréal, par un nommé Théophile Dion, sous les nom et raison sociale de "Canada Packing Co.", aux conditions et termes qui seront convenus, et la payer, en tout ou en partie, soit en argent, actions payées, ou autres valeurs de la compagnie; (*e*) Exercer l'industrie jusqu'à présent et actuellement exercée par la dite "Canada Packing Co." dans toutes ses branches;

(*f*) Manufacturer, acheter, vendre, préparer, changer, modifier et louer, des outillages, machines à vapeur, machines, outils, instruments, métaux, bouilloires, du matériel roulant et la quincaillerie nécessaires à l'industrie de la compagnie et en faire commerce; (*g*) Acheter et acquérir toute industrie de même nature, et acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans toute industrie de même nature et en payer le prix en argent, obligations ou actions payées de la compagnie; (*h*) Acquérir la clientèle, l'actif, les droits et biens-fonds de toutes sortes, et prendre à son nom, en tout ou en partie, le passif de toute personne, maison ou association exerçant une industrie semblable, et en payer le prix en argent, obligations, actions, débentures ou autres valeurs de la compagnie ou autrement; (*i*) Demander, obtenir, acheter ou autrement acquérir des brevets d'invention, marques de commerce, noms de commerce, ou procédés secrets de toutes sortes et en disposer; employer, exercer, développer des licences s'y rattachant, et autrement en tirer profit; (*j*) Emprunter de l'argent, faire et émettre des billets promissoires, lettres de change, bons, débentures, obligations et reconnaissances de dettes, de toutes sortes, et les garantir par hypothèque, privilège ou autrement; (*k*) Faire des avances de deniers pour garantir les contrats ou engagements, se porter caution, ou aider financièrement toute société ou corporation ayant des objets semblables à ceux dans lesquels la compagnie peut être intéressée; (*l*) Vendre en tout ou en partie l'industrie de la compagnie ou autrement en disposer, et en recevoir le paiement en deniers, bons ou autres valeurs, et en diviser le montant, au *pro rata,* aux actionnaires de la compagnie; (*m*) Tenir ses assemblées d'actionnaires et de directeurs à tout endroit en Canada que les directeurs décideront être dans les intérêts de la compagnie; (*n*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*o*) Acheter et détenir des actions et des bons de toute compagnie exerçant une industrie d'une même nature; (*p*) Payer pour tous bien-fonds ou droits ou choses acquis pour l'usage et le bénéfice de la compagnie, en actions libérées du capital de la compagnie, ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

LA CIE BEDARD, LIMITÉE.

Constituée en corporation le 19 mars 1909. - - - - Capital, $95,000.

Nombre des actions, 950.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Télesphore Bédard, manufacturier; Joseph Darius Martineau, gentilhomme; Roch Labrèche, agent; Maria Chartrand, épouse du dit Joseph Darius Martineau; et Laura Martel, épouse du dit Télesphore Bédard, tous de L'Assomption, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Ville de L'Assomption, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Importer, manufacturer, acheter, louer et disposer d'instruments d'agriculture, poêles, machines à coudre, instruments pour usage domestique, engins, outillages de toutes sortes, outils à mécanisme, voitures, automobiles, véhicules de toutes sortes, et autres articles semblables dans la confection desquels entrent du fer, de l'acier ou d'autres métaux; (2) Faire le commerce de tous objets de la nature de ceux indiqués dans le paragraphe précédent; (3) Construire, acquérir et vendre toute propriété immobilière suivant qu'il sera

jugé nécessaire dans l'intérêt de l'industrie de la compagnie; (4) Acquérir tous brevets d'invention, marques de commerce, se rapportant à l'industrie de la compagnie et en disposer dans l'intérêt de la compagnie; (5) Exercer l'industrie d'ébénistes ou de manufacturiers de voitures, ou toute autre industrie de même nature; faire le commerce de charbon, bois, bois de sciage, bois d'ébénisterie, bois de sculpture, et autres matériaux à être employés dans l'industrie de la compagnie; (6) Exercer l'industrie d'entrepreneurs pour la construction de bâtisses; (7) Agir comme agents à commission pour la vente des articles et effets ci-dessus mentionnés, et exercer l'industrie d'entrepôt général; (8) Se fusionner avec d'autres compagnies ou sociétés commerciales exerçant une industrie semblable; prendre à son nom l'industrie, l'actif et la clientèle de T. Bédard, manufacturier de poêles et instruments d'agriculture, ou autres industries ou établissements de commerce de même nature, actuellement en existence, aux conditions arrêtées par la compagnie, le paiement devant en être fait en deniers ou en actions libérées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

LA LIBRAIRIE L. J. A. DEROME (Limitée).

Constituée en corporation le 19 mars 1909. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—Louis Joseph Amédée Dérome, libraire; Joseph Cadieux, mesureur; Roquebrune Larocque, marchand; Charles George Dérome, comptable; Joseph A. Péloquin, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Faire le commerce de livres, papeterie et effets de librairie; exercer l'industrie d'imprimeur, relieur et éditeur; importer, exporter et vendre toutes choses nécessaires et utiles aux fins de la dite industrie et se servir de tous pouvoirs nécessaires à cette fin. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MINES POWER" (Limited).

Constituée en corporation le 19 mars 1909. - - - Capital, $3,000,000.

Nombre des actions, 30,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Emil Andrew Wallberg, ingénieur; Edouard Cyrus Warren, ingénieur; et Judson Reeves Nichols, ingénieur, tous de Montréal, Qué.; Harold Fisher, solliciteur; et Florence Cameron Wilkinson, sténographe, tous deux d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de compagnie de pouvoir, éclairage et chaleur, dans toutes ses branches; (*b*) Exercer l'industrie d'une compagnie d'exploitation de mines, de moulin, de réduction, d'exploitation de carrières et de développement; (*c*) Exercer toute autre industrie, soit en manufacturant ou autrement, que la compagnie estimera susceptible d'être avantageusement exercée quant à l'industrie ci-dessus mentionnée ou aux objets de la compagnie; ou calculé comme devant augmenter la valeur ou faire rapporter tous biens ou droits de la compagnie; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, détenir, employer, améliorer, gérer, hypothéquer, charger, louer, vendre, disposer et faire le commerce des biens, droits, franchises, pouvoirs, actif ou privilèges au Canada et ailleurs, et de tous intérêts s'y rattachant, et construire, acheter ou louer toutes bâtisses et digues, tous travaux hydrauliques ou autres, appareils, outillages et machines, suivant que la compgnie jugera à propos, les vendre, louer ou autrement en disposer; (*e*) Emettre et allouer des actions libérées de la compagnie (sujet à l'approbation des actionnaires) et les employer pour l'acquisition de tous contrats, droits, privilèges, immeubles, biens et franchises, que la compagnie est autorisée à acquérir, opérer, employer et exercer; (*f*) Acquérir, détenir des actions, obligations ou autres valeurs dans toute compagnie ayant des pouvoirs semblables à ceux de cette compagnie et en disposer; (*g*) Vendre, louer les biens et l'actif de la compagnie, en tout ou en partie, et en disposer pour telle considération que la compagnie jugera convenable, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute compagnie les achetant ou acquérant; (*h*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 19 mars 1909, à

"THE PALLASCIO HARDWARE COMPANY" (LIMITED),

à l'effet de changer le nom de la dite compagnie en celui de

"THE RAYMOND HARDWARE" (LIMITED).

"MACARTHUR, PERKS & COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 22 mars 1909. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur F. MacArthur, entrepreneur; John R. MacArthur, entrepreneur; et John Everett, comptable,, tous de New-York, N.Y. E.-U.; Robert W. Perks, baronnet, M.P., de Londres, Ang.; et George W. Volckman, I.C., d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Exercer l'industrie d'entrepreneurs et constructeurs, dans toutes ses branches, et vendre, acheter, manufacturer, réparer, changer, modifier, donner à louage, prendre à louage, louer, autoriser l'usage et disposer d'articles et accessoires de toutes sortes, nécessaires à la due exécution de la dite indus-

trie; dessiner, construire, agrandir, prolonger, réparer, compléter, démolir et déplacer ou autrement s'engager dans tout ouvrage de ponts, jetées, docks, fondations, mines, eaux, tunnels, puits, droits hydrauliques, aqueducs, pouvoirs hydrauliques, écluses, digues, réservoirs, phares, bâtisses, installations de pouvoir électrique, canal et toute sorte de creusage et construction en métal, bois, ciment, terre ou autrement, et les opérer, conduire, gérer et en disposer, et faire, exécuter, prendre ou recevoir tous contrats ou cessions de contrats s'y rattachant, et en recevoir le paiement en deniers, actions, bons, ou autres valeurs de toute corporation semblable et les détenir, vendre ou autrement en disposer, et souscrire pour des actions ou bons de toute corporation semblable, et demander à acheter ou autrement acquérir tous contrats ou concessions se rapportant à la construction, l'exécution, l'accomplissement, l'équipement, l'amélioration, la gestion, l'administration ou le contrôle de travaux et utilités privés ou publics, et les exécuter, terminer ou faire valoir autrement, et en prendre charge et en disposer; et demander, obtenir, enregistrer, acheter ou acquérir autrement, et détenir posséder, employer, opérer, introduire, et vendre, céder, ou autrement en disposer tous procédés secrets, marques de commerce, formules, noms de commerce et marques distinctives, et toutes inventions, perfectionnements et procédés utilisés ou obtenus en vertu de lettres patentes ou autrement de la Puissance du Canada ou d'autres pays, et toutes concessions et privilèges du gouvernement, et employer, exercer, développer, permettre l'usage ou faire valoir tous tels brevets, marques de commerce, permis, concessions, procédés et autres choses semblables ou tous biens, droits et renseignements, ainsi acquis; acheter ou acquérir autrement, détenir, posséder, entretenir, utiliser, développer, vendre, transporter, hypothéquer, ou autrement en disposer, dans les, ou hors des limites du Canada, les biens, droits et renseignements ainsi acquis; acheter ou acquérir autrement tion des objets, intérêts et droits de la compagnie; et acquérir par achat, souscription ou autrement, et détenir comme placement, vendre, céder, transporter, hypothéquer, donner en gage, ou en disposer autrement, tous bons, valeurs ou reconnaissances de dettes, ou toutes actions du capital émis par toute autre corporation ou association semblable, et durant la possession de ces bons, actions ou autres valeurs, exercer tous les droits, pouvoirs et privilèges attachés à leur propriété, y compris le droit de vote; et former, favoriser et aider finacièrement ou autrement, des compagnies, syndicats et associations ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, et donner toute garantie légale ou autre pour le paiement d'argent ou l'exécution de toute obligation ou entreprise; devenir membre de toute société ou partie à toute convention légale pour concessions réciproques, risques communs, ou coopération, ou échanges commerciaux avec toute personne, société ou compagnie exerçant une, ou engagée dans une industrie que cette corporation est autorisée à exercer, ou dans laquelle elle est engagée, et faire des avances de deniers, ou aider autrement, telle personne ou telle compagnie, et prendre, détenir ou autrement acquérir des actions ou valeurs dans telle compagnie, et subventionner ou aider autrement toute telle personne ou compagnie, et vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou transiger autrement ces actions ou valeurs; et la corporation peut employer et appliquer ses surplus ou profits accumulés, que la loi autorise à mettre de côté pour l'achat ou l'acquisition de biens-fonds, de temps en temps, pour tel montant, de la manière et aux conditions que décidera le bureau des directeurs; et ni les biens-fonds ainsi achetés et acquis, ni aucun des bons ou actions, pris en paiement ou acquittement de toute dette due à la corporation, ne seront considérés comme profits pour les fins de déclaration ou paiement de dividendes, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par une majorité du bureau des directeurs, ou des actionnaires; et faire tous les actes nécessaires à l'exécution des objets mentionnés pour lesquels constitution est demandée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"JOHN MURISON" (LIMITED).

Constituée en corporation le 25 mars 1909. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John Murison, entrepreneur; Alexander Donald Murison, comptable; et David Law, surintendant, tous de Westmount, Qué.; et Henry J. Elliott, avocat et C.R.; et Louis A. David, avocat, tous deux de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Exercer l'industrie d'entrepreneurs généraux et constructeurs, charretiers et voituriers, dans toutes ses lignes; (2) Acquérir l'industrie actuellement exercée par John Murison, dans la cité de Montréal, et par toute la province de Québec, comme entrepreneur et constructeur, comme industrie active, avec tous les droits et biens-fonds s'y rattachant; et assumer tout le passif s'y rapportant et en payer le prix entièrement en argent ou en actions libérées, ou autrement; (3) Acquérir, en tout ou en partie, les biens immobiliers ou personnels et l'actif appartenant au dit John Murison, et assumer tous et chacun des engagements et obligations du dit John Murison; (4) Acquérir par achat, concession, échange, bail, vendre et autrement opérer et trafiquer telle terre, tels immeubles et bâtisses suivant qu'il sera nécessaire pour l'exercice des objets pour lesquels cette compagnie est constituée, et construire, élever, opérer et maintenir des maisons à appartements et d'habitation, des boutiques ou manufactures; (5) Exercer l'industrie de courtiers d'immeubles et d'agents généraux; (6) Manufacturer et produire de la vapeur, du gaz et de l'électricité pour chauffage, éclairage et force motrice, pour les fins de la compagnie; (7) Acheter ou autrement acquérir et obtenir toutes protections et licences provisoires ou autres au sujet d'inventions, brevets, marques de commerce, ou noms, dessins, droits d'auteur, qui pourront paraître avantageux ou utiles à la compagnie, et vendre, accorder des licences exclusives ou autres s'y rattachant, ou en disposer autrement; (8) Acheter, louer, ou autrement acquérir, construire, équiper, maintenir et exploiter toutes facilités de transport qui pourront être nécessaires dans la conduite de son industrie ou de ses opérations, et les vendre ou autrement en disposer; (9) Exercer toutes ou chacune des industries de marchands de bois, de bois de sciage et de charpente, de fer et de pulpe, et de manufacturiers, de producteurs de bois de construction, importateurs et exportateurs, de moulins à scie, de propriétaires et manufacturiers de vaisseaux, barges et allèges, et expéditeurs et commerçants de toutes sortes de bois, planches, équipements et choses nécessaires aux constructeurs, et acheter, prendre à bail, ou autrement acquérir, planter, couper des terres à forêts et à bois, et construire, posséder, louer ou autrement acquérir des moulins, outillages et manufactures; (10) Construire, entretenir, changer, faire, et exploiter sur la propriété de la compagnie, ou sur toute propriété contrôlée par la compagnie, des canaux, réservoirs, digues, biez, biefs et autres voies, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, jetées, quais, ponts, bâtisses, boutiques, moulins à scie, moulins à planer, dragues et autre travaux et matériel et instruments électrique et autres de toutes description, et acheter, vendre, manufacturer toutes sortes d'objets, instruments, provisions, articles et effets requis par la compagnie, ou par ses hommes ou ses serviteurs; (11) Demander, souscrire, accepter, détenir toutes actions, débentures ou valeurs, et en disposer, de toute compagnie ou corporation ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, conformément aux clausses de l'article 44 de l' "Acte des Compagnies"; (12) Favoriser ou aider à favoriser toute compa-

gnie ou toutes compagnies semblables; (13) Agir comme agents pour toute compagnie, société ou personne exerçant une industrie semblable; (14) Se fusionner dans une industrie semblable ou s'y joindre; (15) Vendre, transporter, en tout ou en partie, l'industrie ou l'entreprise de la compagnie à toute autre compagnie, personne, société ou corporation, ou en disposer autrement, et accepter en considération de tels transport, vente ou aliénation, tous bons, actions, débentures, débentures du capital, ou valeurs de toute autre compagnie; (16) Distribuer aux membres de la compagnie, en nature, tous biens-fonds, actions, débentures ou valeurs appartenant à la compagnie; (17) Payer tous services rendus à la compagnie et tous droits et biens-fonds acquis par elle, de la manière jugée avantageuse et particulièrement au moyen d'actions ou obligations de la compagnie, entièrement ou partiellement libérées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LUKE BROTHERS" (LIMITED).

Constituée en corporation le 25 mars 1909. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel Morley Luke, marchand; et Edith Mary Luke, fille majeure, tous deux de Westmount, Qué.; et John B. Rose, courtier; Walter E. Stanley, agent; et Francis J. Laverty, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de commerçants et de producteurs de plantes, graines, fleurs, légumes, fruits, arbres et de produits de pépinière en général; exercer l'industrie de cultivateurs, producteurs et acheteurs de toutes sortes de légumes, produits de ferme, jardin ou forêt ou du sol; préparer et rendre vendables tous tels produits, les vendre, en faire commerce et en disposer, en gros ou en détail, crus ou préparés; (*b*) Exercer toute autre industrie connexe que la compagnie considérera comme pouvant être avantageusement exercée pour ses fins et objets, et qu'elle estimera devoir augmenter les biens-fonds ou droits de la compagnie et leur donner de la valeur; (*c*) Employer les fonds de la compagnie pour acheter ou acquérir de toute autre manière, et prendre et détenir des actions, bons et autres obligations de toute compagnie ou corporatons exerçant une industrie semblable à celle que la compagnie par les présentes est autorisée à exercer; (*d*) Vendre, louer, échanger ou autrement aliéner, en tout ou en partie, les biens et entreprises de la compagnie pour toute considération convenue, et en particulier pour des actions, débentures ou obligations dans toute autre compagnie semblable; (*e*) Se fusionner avec toute autre compagnie exerçant une industrie semblable, ou acquérir et prendre en tout ou en partie l'actif, le commerce, les privilèges, contrats, droits et obligations de toute compagnie, société ou personne ayant des objets semblable à ceux de cette compagnie; (*f*) Entrer en société ou conclure tous arrangements pour le partage des profits ou la fusion d'intérêts avec toutes personnes, société ou compagnie exerçant ou engagées dans une industrie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est autorisée à s'engager, et faire des avances à, ou garantir les contrats et obligations de toutes personnes ou compagnie ou de tous clients de cette compagnie ou les aider autrement,

et les vendre ou autrement en disposer, le tout sujet aux dispositions de l'Acte des Compagnies; (*g*) Payer à même les fonds de la compagnie tous les frais et dépenses se rapportant à l'organisation et à la constitution en corporation de la compagnie, et payer à même ces fonds, sur la vente des actions, une commission n'excédant pas dix pour cent du produit en deniers de ces actions. La compagnie exercera ses opérations par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE OTTAWA AND MONTREAL REAL ESTATE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 25 mars 1909 - - - - Capital, $250,000

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Robert C. Smith, C.R.; Frederick H. Markey, C.R.; Waldo W. Skinner, avocat; Ronald C. Grant, comptable; et William G. Pugsley, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires :—Robert C. Smith, Frederick H. Markey et William G. Pugsley.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, employer, améliorer, gérer, hypothéquer, louer, vendre des terres, logements, héritages, immeubles et intérêts s'y rattachant, en disposer et en faire commerce; ériger, réparer et entretenir des bâtisses sur toutes terres ou propriétés dans lesquelles la compagnie peut être intéressée; produire et développer la chaleur, la lumière et la force motrice que la compagnie jugera nécessaires ou avantageuses dans l'exercice de son industrie et en disposer, le tout soumis à toutes lois provinciales et municipales s'y rapportant, et en général exercer au Canada et ailleurs le commerce de compagnie d'immeubles et d'embellissements, et acquérir par achat ou autrement des actions, obligations, débentures ou autres valeurs dans d'autres compagnies exerçant un commerce semblable à celui de cette compagnie. La compagnie exercera ses opérations par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"R. H. BRADFIELD AND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 25 mars 1909 - - - - Capital, $8,000.

Nombre des actions, 80.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Bertha Cécile Bradfield, femme mariée; Herbert Henry Bradfield, marchand; Aden Horace Hunter, commis; Clara Rose Larmour, sténographe; et William George Baker, commis, tous de Morrisburg, Ont.

Premiers directeurs provisoires :—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social :—Village de Morrisburg, Ont.

Objets de la compagnie:—Exercer et conduire un commerce général de quincaillerie, charbon et épicerie. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"CROWN EXPLORATION AND DEVELOPMENT COMPANY" (LIMITED).

(Nouvelle constitution.)

Constituée en corporation le 26 mars 1909. - - - Capital, $1,000,000.

Nombre d'actions, 10,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation : Robert Reford, agent de navigation; John Carson, agent d'assurance; William Inkerman Gear, agent de navigation; Peers Davidson, avocat; et James Cooper, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Reford, John Carson et William Inkerman Gear.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Chercher des minéraux, explorer, acquérir, louer, hypothéquer, annoncer, développer, améliorer, aliéner, et commercer généralement sur des terres, baux, mines, minéraux, minerais, droits miniers, hydrauliques et autres et "claims" et intérêts s'y rattachant, en Canada et ailleurs; (2) Charger des droits sur toutes propriétés et pour tous services; (3) Construire, acquérir, entretenir, hypothéquer, louer, employer et aliéner les bâtisses, travaux, docks, moyens de transport et de communication, moulins, matériel et outillages nécessaires ou utiles au développement et à l'exploitation de terres, mines, minéraux, droits miniers, hydrauliques et autres; ou de tous biens dans lesquels la compagnie peut être intéressée, ou qui peuvent être nécessaires ou utiles à ses fins; (4) Vendre ou aliéner autrement tout pouvoir hydrauliques, et pouvoir, lumière et chaleur électriques; pourvu que ces droits, lorsqu'ils seront exercés en dehors des propriétés de la compagnie, seront assujettis à toutes les lois provinciales et à tous règlements municipaux s'y rapportant; (5) Exercer l'industrie de marchands, mineurs, meuniers, concentrateurs, fondeurs de minerai, ingénieurs, manufacturiers, constructeurs, entrepreneurs, marchands de bois de construction, métallurgistes, carriers, briquetiers et imprimeurs; (6) Construire, acheter, posséder et noliser des vaisseaux et navires à vapeur et exercer l'industrie du transport et de l'expédition des minerais, minéraux, métaux et marchandises, par terre et par eau; (7) Payer le prix de toute propriété achetée par la compagnie ou le coût de la construction de tous outillages ou travaux de la compagnie, ou la valeur des services rendus à la compagnie, en actions libérées ou bons de la compagnie, ou partiellement en actions et en bons; (8) Procurer la pension et le logement, l'habillement et les provisions, et tout l'approvisionnement nécessaire, à ceux engagés aux travaux de la compagnie ou en donner le contrat; (9) Demander, acheter, louer ou autrement acquérir, et posséder, opérer introduire ou vendre, céder et autrement aliéner, et permettre d'employer, ou autrement faire valoir, les marques de commerce, noms de commerce et toutes inventions, perfectionnements et procédés s'y rattachant et obtenus par brevets d'invention ou autrement; (10) Acheter, détenir et de toute manière acquérir, en tout ou en partie, le capital ou les bons de toute compagnie qui est autorisée à exercer toute industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, et, pendant qu'elle les détiendra, exercer tous les droits et pouvoirs s'y rattachant; (11) Faire des avances de deniers, accepter des garanties de ces avances, garantir les contrats et obligations contractuelles de toutes nature et sorte, de toute personne, société, association ou corporation qui sont elles-mêmes dans les limites des pouvoirs de cette compagnie; (12) Conclure des conventions pour le partage des profits, les risques communs, concessions récipro-

ques ou autres arrangements de même nature, avec toutes personnes ou compagnies autorisées à exercer toute industrie que cette ocmpagnie est autorisée à exercer; (13) Promouvoir d'autres compagnies autorisées à exercer toute industrie ressemblant à celle que la compagnie est autorisée à exercer; (14) Vendre et aliéner l'entreprise de la compagnie, en tout ou en partie, sur autorisation du vote des deux tiers, en valeur, du capital de la compagnie, représenté à une assemblée générale, et accepter, entre autres choses, en paiement, des actions, débentures ou obligations de toute autre compagnie autorisée à exercer l'industrie que cette compagnie est autorisée à exercer; (15) Acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, toute propriété ou industrie, constituée en corporation ou non, que cette compagnie est autorisée à exercer, et tout son actif ou passif, et en payer le prix en actions de la compagnie ou de toute autre manière; (16) Faire toutes choses nécessaires, utiles et propres à atteindre les fins ou à réaliser les objets ci-mentionnés; (17) La compagnie pourra, de temps en temps, faire des règlements limitant le droit de transférer ses actions. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"LOCKERBY AND McCOMB" (Limited).

Constituée en corporation le 26 mars 1909. - - - - Capital, $99,000.

Nombre des actions, 990.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—David William Lockerby, manufacturier; John Hugh McComb, manufacturier; John Howard McComb, surintendant; John Thomas Fischer, commis-voyageur; et Miles Birkett, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Manufacturer, acheter, vendre de la poix, du goudron de houille, des produits (chimiques ou autres) du goudron et les composés du goudron et d'autres matières; exercer, dans toutes ses branches, l'industrie de commerçants de papier; acheter, vendre, manufacturer toutes sortes de papier et s'occuper spécialement de la fabrication et du commerce de papier à toiture et à construction, de feutres à tapis et de tous composés de poix ou goudron de houille et papier; traiter le bois et autres matières à la créosote et avec d'autres produits chimiques ou matières; faire le commerce de gaz, en manufacturer et vendre, manufacturer toutes sortes de couvertures et matériaux à couverture et en faire commerce; exercer, dans toutes ses branches, l'industrie de couvreurs, plombiers, machinistes et ouvriers en métaux et de toutes les branches connexes, y compris celles des pavages, planchers, etc.; manufacturer et faire le commerce d'articles pour plombiers, poseurs d'appareils à vapeur, ouvriers en métaux, machinistes, etc., en général; exercer l'industrie d'entrepreneurs de chemins dans toutes ses branches, manufacturer toutes sortes de machines et en faire commerce; acheter et acquérir des brevets d'invention se rattachant à l'industrie de la compagnie ou à quelqu'une de ses branches ou des industries connexes; en général, entreprendre et exercer l'industrie d'entrepreneurs et de commerçants en toutes sortes de matériaux pour entrepreneurs (y compris ceux pour la confection de routes et industries connexes); acquérir et acheter l'actif et assumer le passif, comme industrie active, de la société commerciale "Lockerby et McComb" faisant affaires dans la dite cité de Montréal, comme manufacturiers et commerçants, et cela à et depuis

toute date convenue; et payer un montant de ($80,000) quatre-vingt mille dollars en capital libéré de cette compagnie, comme prix de cette société; prendre comme placement et acquérir les bons, débentures, actions, etc., d'autres ocmpagnies exerçant la même industrie ou une industrie semblable à celle de cette compagnie. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE NATIONAL BOILER WASHING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 26 mars 1909. - - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Frank Hartwell Hopkins, manufacturier; Alfred Ernest Greenshields, avocat; Robert Arthur Childrose McNally, comptable; Alexander Campbell Calder, gérant; et John Morton Montle, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Frank Hartwell Hopkins, Alfret Ernest Greenshields et Robert Arthur Childrose McNally.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, construire, placer, acheter et vendre du matériel de toutes sortes et description, et plus particulièrement, manufacturer, construire et installer du matériel et des installations outillées pour laver et nettoyer les locomotives et autres chaudières; (*b*) Manufacturer, acheter, louer ou acquérir autrement le matériel et tous les outils et instruments nécessaires à l'industrie de la compagnie, et vendre, louer et autrement aliéner le tout; (*c*) Acheter, prendre à bail, construire ou acquérir autrement, les biens réels ou personnels qui seront nécessaires à la due exécution de l'industrie de la compagnie; (*d*) Acquérir, et prendre à bail à terme ou autrement, et vendre et céder, louer, hypothéquer et transporter des contrats, conventions, brevets et inventions, marques de commerce, et assumer en tout ou en partie le passif de toute personne, société ou corporation exerçant une industrie semblable et en payer le prix en deniers, bons, débentures ou autres obligations de la corporation ou autrement; (*e*) Emprunter de l'argent, faire et émettre des billets promissoires, lettres de change et bons et les garantir par hypothèque, gage ou autrement; (*f*) Faire toutes choses nécessaires, utiles et propres à l'accomplissement des fins ci-dessus et à la réalisation des objets ci-mentionnés. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"STANDARD PAPER BOTTLE COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Constituée en corporation le 26 mars 1909. - - - - - Capital, $125,000.

Nombre des actions, 1,250.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Ucal Henri Dandurand, courtier; Octavien Rolland, gérant; Rolland Préfontaine, manufacturier; Joseph Marier, étudiant en droit; et Rosario Genest, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce d'importateurs, de marchands et de fabricants de papier, de matériaux à papier et substituts de tous genres, et des matières brutes, pulpe, préparations, mélanges, dissolvants et composés en découlant et articles et matières faits de tout genre de papier, pulpe, mélange, composé, dissolvant, préparation ou matière employés dans la fabrication du papier ou de ces substituts; (*b*) Aussi le commerce d'importateurs, marchands et fabricants de coton, soie, laine, toile, jute, tissu, fibre et de toutes autres matières et fils et autres produits et articles faits de ces matières premières et tous genres de tissus, matières, articles et autres choses fabriqués de tels fils, produits et matières; (*c*) Faire le commerce de fabricants de bouteilles en papier, tasses et autres récipients entièrement faits de papier ou autrement; (*d*) Employer, faire usage, développer, accorder des licences en rapport avec, ou autrement tirer profit d'aucun de tels patente, brevets d'invention, licences, concessions et autres choses semblables et de l'avis ci-dssus; (*e*) Acquérir de MM. U. H. Dandurand, Octavien Rolland et Rolland Préfontaine tous leurs droits dans certaines lettres patentes portant les numéros 47493 et 47494 ou tout perfectionnement ou amélioration des dits brevets et d'en payer la valeur et le prix en actions acquittées ou obligations, ou acquérir en général toute invention dont pourrait se servir la compagnie pour la fabrication des bouteilles en papier, tasses et autres récipients entièrement faits de papier. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"W. W. SCOTT COMPANY" (LIMITED).

Constitué le 26 mars 1909 - - - - - Montant du capital, $20,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de chaque action, $25.

Membres de la corporation:—William Wilson Scott, manufacturier; Thomas Allan Hubley, teneur de livres; Wilfrid Bovey, avocat; John L. Reay, comptable; et Benjamin Ginsberg, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Wilson Scott; Thomas Allan Hubley et Wilfrid Bovey.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce de menuisiers, ébénistes, marchands, manufacturiers, peintres, décorateurs, marchands de bois de sciage et de matériaux de meubles; (2) Acheter, préparer pour le commerce et vendre du bois de sciage, fabriquer des châssis et portes et généralement faire le commerce de marchands et manufacturiers de bois et d'ouvrages en bois de toutes descriptions; (3) Faire tout autre commerce s'y rapprochant qui peut sembler à la compagnie pouvoir être exercé convenablement en rapport avec chacune des lignes ou objets ci-dessus ou propres à augmenter la valeur de la compagnie ou faire rapporter des revenus à chacune des propriétés de la compagnie ou ses droits durant son existence; (4) Acquérir et entreprendre tout ou partie du commerce, propriété et actif de toute personne ou compagnie engagée dans le même commerce que la compagnie est autorisée à faire; (5) Souscrire pour, prendre, ou de toute manière acquérir les fonds, actions, obligations, débentures ou autres obligations ou garanties de toute compagnie exerçant le même commerce, vendre ou autrement en disposer; garantir toutes obligations, débentures, obligations ou garanties ainsi vendues ou dont a disposé cette compagnie, ou toute compagnie ayant un but semblable; (6) Faire

des avances au comptant aux personnes faisant affaire avec la compagnie et aux conditions qui sembleront avantageuses et garantir l'exécution de contrats par toutes ces personnes; (7) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'aucune de ses parties à des considérations que la compagnie jugera convenables, et en particulier pour des actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie engagée dans un commerce identique à celui de cette compagnie; (8) Entrer en société ou arrangements pour le partage des revenus, l'union des intérêts, coopération, risques conjoints, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie faisant le ou engagée dans un commerce semblable à celui que cette compagnie est autorisée à faire ou fait, garantir les contrats ou autrement aider toute personne ou compagnie à prendre ou autrement acquérir des actions ou garanties de toute autre compagnie, et à vendre, détenir, émettre de nouveau avec ou sans garantie ou autrement faire affaire avec elles. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE WATCH AND CLOCK IMPORTING COMPANY" (Limited).

Constituée le 26 mars 1909. - - - - Montant du capital, $175,000.

Nombre des actions, 1,750.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Riesen, horloger; J. Félix Desmarais, commis; Charles Desmarais, horloger; L. Richard Beaudry, avocat; et Adrien Beaudry, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Riesen, J. Félix Desmarais et Charles Desmarais.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce de montres, horloges, bijouterie, articles en or et en argent, œuvres d'art, appareils et en général d'articles d'optique et de science et de tous autres articles se rapportant à ce commerce, et fabriquer toutes telles marchandises, articles et appareils et d'en disposer d'aucune manière quelconque; (*b*) Acheter, louer, échanger telles terres, et acheter, louer, échanger ou bâtir des maisons, magasins, entrepôts et autres bâtisses pour les fins du commerce en question de cette compagnie et d'en disposer par vente, échange ou autrement et de payer telles terres et autres propriétés foncières en argent ou en actions de cette compagnie ou de toute autre manière; (*c*) Acquérir et continuer le commerce actuellement fait par Louis Riesen, J. Félix Desmarais et Charles Desmarais comme horlogers, bijoutiers et importateurs d'horloges, montres et bijouterie à Montréal, sous le nom de Louis Riesen et Cie, comprenant tout l'actif et le passif des dits Riesen, J. Félix Desmarais et Charles Desmarais et de chacun d'eux en rapport avec ce commerce et de payer les dits Louis Riesen, J. Félix Desmarais et Charles Desmarais en argent ou actions de cette compagnie ou d'aucune manière quelconque; (*d*) Louer, acquérir et obtenir tous brevets d'invention, brevets, marques de commerce et titres de commerce et tous les droits dans tel brevet d'invention, brevet, marque de commerce et titre de commerce qui peuvent être acquis pour les affaires de la compagnie et en disposer par vente, échange ou autrement; (*e*) Acheter la clientèle et l'actif, en partie ou en entier, et assumer les dettes ou le passif, en partie ou en entier de toute personne, société ou corps constitué faisant un commerce similaire à celui de cette compagnie et les payer en argent ou en actions de cette compagnie, débentures ou

autres garanties; (*f*) Acquérir et posséder, vendre, transporter, garantir et disposer des actions du capital-actions, obligations, débentures ou autres titres émis par d'autres corps constitués faisant un commerce semblable à celui que cette compagnie est par les présentes autorisée à faire, et faire usage de tous droits et privilèges en dérivant, y compris le droit de voter en vertu de tels actions ou titres, le tout sujet aux prévisions de l'article 44 du chapitre 79 des Statuts Revisés du Canada; (*g*) Vendre, louer, échanger ou de toute autre manière, disposer des droits et propriété de cette compagnie, en tout ou autrement, et en recevoir en paiement de l'argent ou actions du capital-actions ou autres titres émis par d'autres corporations faisant le même commerce, avec tous les droits et privilèges s'y rapportant ou de toute autre manière. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 26 mars 1909, à la

"THE REXFORD-BISHOP" (LIMITED).

A l'effet de changer le nom de la dite compagnie en celui de

"BISHOP CONSTRUCTION COMPANY" (LIMITED).

"THE LAURENTIAN CRUSHED GRANITE COMPANY" (LIMITED).

Constituée le 30 mars 1909. - - - - - Montant du capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—George A. Montgomery, avocat; Rennie O. McMurtry, avocat; Francis G. Bush, teneur de livres; George R. Drennan, sténographe; et Herbert William Jackson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement et posséder et exploiter pour son propre compte des carrières de granit ou autre pierre, ou acquérir du granit ou autre pierre déjà extraite; (*b*) Eriger, acheter et autrement acquérir des concasseurs à pierre et autres appareils pour concasser la pierre et faire le commerce d'extraire, concasser, finir et autrement disposer de granit et autre pierre et tel autre commerce s'y rattachant; (*c*) Acheter, louer ou autrement acquérir et développer un pouvoir hydraulique pour la production de l'électricité pour le commerce de la compagnie; (*d*) Construire, acheter, louer ou autrement acquérir et exploiter des hôtels, maisons de pension ou logements pour les employés de la compagnie; (*e*) Acquérir le commerce, la clientèle et la propriété de toute autre compagnie, société ou particulier ayant des fins semblables à celles de cette compagnie et d'émettre des actions complètement acquittées en paiement partiel ou entier; (*f*) Louer, vendre ou autrement disposer du commerce, propriété ou entreprise de la compagnie ou d'une de ses parties pour telle considération que la compagnie jugera acceptable et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des

fins semblables à celles de cette compagnie; se fusionner avec toute autre compagnie ayant des fins semblables; et de diviser entre les actionnaires au moyen de dividende tout argent, capital, obligations ou garanties ainsi reçus. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE PRUDENT REALTY AND CONSTRUCTION COMPANY" (LIMITED).

Constituée le 30 mars 1909. - - - - Montant du capital, $40,000.

Nombre d'actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John Henry Prescott, marchand; Marius Dufresne, I.C.; Thomas Sutton, comptable; Henry L. Auger, manufacturier; et Victor Morin, notaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Entreprendre toutes sortes de travaux publics ou particuliers et surtout la construction des bâtisses, égouts, pavés, aqueducs, quais, et manufacturer et faire le commerce de tous matériaux nécessaires aux fins du commerce de la dite compagnie; (2) Acquérir par toute la Puissance du Canada par achat, échange, bail ou autrement et faire le commerce de telle propriété immobilière et personnelle en autant que cela peut être nécessaire pour les fins de la compagnie; (3) Eriger des bâtisses et faire des travaux sur la dite propriété aussi bien qu'ailleurs; faire tous changements et améliorations à la dite propriété et les trafiquer en général et selon leur nature; (4) Posséder, vendre, louer, échanger, hypothéquer et généralement aliéner aucune de ces propriétés; (5) Emprunter sur hypothèques, débentures, billets promissoires ou obligations toutes sommes d'argent et donner toute garantie pour en assurer le remboursement, sur toute propriété de la compagnie; (6) Faire des avances aux acheteurs de terrains de la compagnie aussi bien qu'à ses clients en général; recevoir et détenir toute garantie réelle ou personnelle pour ses déboursés et ses avances et en disposer; (7) Agir comme agent général pour toute propriété immobilière ou autre et avances de la compagnie et accepter toutes commissions ou autre rémunération pour ses services comme tel. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE STAR BISCUIT COMPANY" (LIMITED).

Constituée le 30 mars 1909. - - - - - Montant du capital, $90,000.

Nombre des actions, 900.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Anatole S. Piédalue, comptable; et Joseph Elie Lévêque, voyageur de commerce, tous deux de Montréal, Qué.; et L. Joseph Boyer, notaire; Albert Deguire, hôtelier, et J. Alexandre Legault, avocat, tous de Salaberry de Valleyfield, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Salaberry de Valleyfield, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Fabriquer, acheter, vendre ou autrement faire le commerce de bonbons, chocolat, pastilles pour la toux, biscuits, gâteaux, pain et autres friandises, et entreprendre le commerce généralement fait par les fournisseurs, boulangers et confiseurs; (2) Acquérir et prendre à sa charge tous les droits et privilèges accordés à A. S. Piédalue par la cité de Salaberry de Valleyfield, Qué., par certains règlements adoptés le 20 octobre 1908, et assumer toutes les responsabilités découlant de tels règlements pour l'établissement d'une manufacture de biscuits et confiserie dans la cité de Salaberry de Valleyfield, et prendre tous les contrats et obligations jusque-là consentis par le dit A. S. Piédalue pour l'établissement de la dite manufacture, et en payer les dits privilèges et droits en argent comptant ou en actions; (3) Manufacturer, acheter, importer, vendre et autrement faire le commerce d'essences, d'huiles, de fruits et extraits généralement employés par les fournisseurs et confiseurs; (4) Importer, acheter, vendre et autrement faire le commerce de farines; (5) Manufacturer, acheter, importer, fournir, vendre et autrement faire le commerce de lait condensé, conservé, évaporé et stérilisé et toutes autres formes de lait et crème manufacturés; (6) Produire, acheter, importer, fournir, vendre et autrement faire le commerce de lait et crème frais et de tous leurs produits ou sous-produits; (7) Manufacturer, acheter, importer et vendre tous les produits laitiers en général; (8) Manufacturer, importer, acheter, vendre et autrement faire le commerce de sucre brut, toutes sortes de sucres, mélasses et sirops; (9) Importer, vendre et autrement faire le commerce de noix et fruits de tous genres et les empaqueter et mettre en conserve; (10) Acquérir, établir, construire, ériger, maintenir et opérer, travailler, se servir, vendre, fournir et louer tous travaux, bâtisses, constructions, machines, moyens requis pour le commerce que cette compagnie est autorisée à faire; (11) Faire demande d'acheter ou autrement acquérir et posséder, jouir, exploiter et vendre, céder, donner à bail ou autrement disposer de quelqu'un ou de tous les brevets d'invention, améliorations, procédés et marques de commerce en rapport avec le commerce de la compagnie; (12) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou aidant à placer toutes les actions du capital-actions ou dans ou pour la constitution, formation, organisation de la compagnie ou la gérance de ses affaires; (13) Faire tout arrangement pour le partage des bénéfices ou l'union des intérêts avec toute personne ou compagnie faisant un commerce semblable, ou prendre ou autrement acquérir des actions et garanties de toute telle compagnie et vendre ou émettre de nouveau avec ou sans garantie, ou autrement faire le même commerce, le tout sujet aux prévisions de l'article 44 de l'Acte des Compagnies; (14) Faire toutes et chaque choses nécessaires à l'accomplissement de chacune des fins ou l'acquisition de chacun des objets énumérés ici ou d'autres nécessaires à l'exercice des pouvoirs ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE AUDIT CO. OF MONTREAL" (Limited).

Constituée le 31 mars 1909. - - - - Montant du capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Rennie O. McMurtry, avocat; Francis G. Bush, teneur de livres; George R. Drennan, sténographe; Michael J. O'Brien, commis; et B. Janet Raymond, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Agir comme comptable, auditeur, secrétaire, trésorier, ou gérant de toute corporation, société ou particulier, avec pouvoir de préparer des états de comptes et émettre des certificats en rapport avec les comptes ou état financier de toute corporation, société et particulier requérant les services de la compagnie dans chacune des qualités précitées; (*b*) Agir comme arbitre, liquidateur ou séquestre pour tout particulier, société ou corporation; (*c*) Agir comme curateur ou inspecteur dans toute liquidation ou insolvabilité de toute corporation, société ou particulier; (*d*) Agir comme exécuteur, administrateur ou syndic en vertu de tout testament; (*e*) Agir comme agent d'immeubles, à commission ou de transfert pour toute personne, société ou corporation; (*f*) Agir comme registraire d'actions pour toute compagnie par actions ou autre corporation; (*g*) Agir comme commissaire-priseur, évaluateur, ajusteur d'assurance contre le feu ou encanteur; (*h*) Agir comme promoteur de compagnie par actions et agents généraux; (*i*) Se fusionner ou acheter, détenir et posséder des actions de toute autre compagnie faisant un commerce semblable et émettre des débentures, actions ou obligations en tout ou en partie acquittées pour payer en tout ou en partie le prix d'achat des précédentes, avec pouvoir de vendre ou autrement disposer de toutes actions dans d'autres compagnies ainsi acquises comme susdit; (*j*) Pour prendre à sa charge le commerce et la clientèle de toute autre corporation, société ou particulier engagé dans un commerce semblable à celui que la compagnie est par les présentes autorisée à faire et les payer en entier ou en partie avec de l'argent comptant, des obligations ou actions complètement acquittées de cette compagnie, avec pouvoir de vendre ou autrement disposer de tout commerce ou clientèle ainsi acquis; (*k*) Faire tout commerce se rapprochant de tout ce qui précède; (*l*) La sans qu'aucun avis statutaire ne soit donné, pourvu que tous les actionnaires sans qu'aucun avis statutaire ne soit donné pourvu que tous les actionnaires soient présents à la réunion soit en personne ou par procuration et mise de côté de tel avis. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE BOULEVARD REALTY, LIMITED."

Constituée le 31 mars 1909. - - - - Montant du capital, $350,000.

Nombre des actions, 3,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la compagnie:—Léon Alphonse Taillon, manufacturier; Emile Christin St. Amour, agent, Louis Joseph Gauthier, avocat; John M. Quinn, gérant; Joseph Gravel, hôtelier, et Louis Elzéar Beauregard, avocat, tous de Montréal, Qué., et Roch Thimoléon Beaudoin, notaire de Laurentides, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Léon Alphonse Taillon, Emile Christin St. Amour, John M. Quinn, Joseph Gravel et Roch Thimoléon Beaudoin.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce d'immeubles en général, à commission ou autrement; (*b*) Acquérir par achat, bail ou échange des terrains, maisons, claims et terrains miniers, limites à bois, scieries, magasins, résidences, hôtels, manufactures, entrepôts, théâtres et en général toutes sortes d'immeubles, et d'en disposer par vente, bail, échange, hypothèque ou autrement et d'en payer le prix d'achat soit en argent comptant on en actions du capital-actions de cette compagnie, obligations ou autrement; (*c*) Construire et ériger

toutes sortes de constructions, résidences, hôtels, maisons de pension, manufactures, entrepôts, scieries, et les trafiquer, échanger et en faire un commerce général; (*d*) Acquérir par achat, bail ou échange du granit, pierre et tout genre de carrières, briqueterie et manufactures, vendre ou échanger de la pierre à construction et trottoirs, granit, ciment et briques de tous genres et description et en faire le commerce, et recevoir ou donner pour leur paiement soit de l'argent comptant, monnaie ou actions du capital-actions, obligations et débentures; (*e*) Construire, acheter, vendre, louer des vaisseaux de toute description, acheter et vendre toute sorte de bois, acier, fer, machines et autres marchanses qui entrent dans la construction et la réparation des vaisseaux, maisons et bâtisses de tout genre et donner ou recevoir en paiement soit de l'argent comptant ou des actions du capital-actions, obligations et débentures de cette compagnie; (*f*) Construire, ériger et acquirir par achat ou autrement des hangars, quais, jetées, entrepôts et autres constructions pour les fins ci-dessus; (*g*) Diviser, subdiviser, améliorer et développer des terrains pour les vendre ou autrement en disposer, le tout sujet à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales et aux règlements à cet effet; (*h*) Prendre et gérer, à commission ou autrement, la direction des propriétés mobilières et immobilières; (*i*) Acquérir la clientèle, droits, propriété et actif de tous genres et assumer en tout ou en partie les dettes de toutes personnes, société ou corporation engagées dans un commerce semblable à celui que cette compagnie est par les présentes autorisée à faire, soit en argent, actions, obligations ou autres garanties de cette compagnie ou autrement; (*j*) Détenir ou acquérir, vendre, céder, transférer, engager, ou disposer des actions du capital-actions, obligations, débentures, ou autres preuves de dettes créées par d'autres corporations faisant un commerce semblable, et exercer tous les droits et privilèges de propriétaires, le tout sujet aux prévisions de l'article 44 du chapitre 79 des Statuts Revisés du Canada; (*k*) Vendre ou autrement disposer des droits et de la propriété de cette compagnie comme faisant affaires ou autrement et recevoir en paiement soit de l'argent comptant soit des actions du capital-actions, obligations et débentures émises par d'autres compagnies avec tous les droits et privilèges de propriété. La Compagnie exercera son industrie par toute la Puisance du Canada et ailleurs.

"THE FRASERVILLE NAVIGATION COMPANY" (Limited).

Constituée le 31 mars 1909. - - - - Montant du capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Alma de St. Aubin, marchande, épouse de George St. Pierre; Louis Fortin, hôtelier; Joseph Hamel, voyageur de commerce; Célina Boucher, hôtelière, épouse de Ernest Charette; et George Geoffrey Grundy, surintendant du chemin de fer Témiscouata, tous de Fraserville, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Ville de Fraserville, Qué.

Objets de la compagnie:—Faire le commerce général de navigation. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"THE LAURENTIAN CONSTRUCTION AND ENGINEERING COMPANY" (LIMITED).

Constituée le 31 mars 1909. - - - - Montant du capital, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Pierre Adolphe Masson, I.C.; Joseph Simard, I.C.; Samuel Wilfrid Hamilton, I.C.; Louis Eustache Masson, marchand; et Adrien Préfontaine, manufacturier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce d'entrepreneurs et de constructeurs dans toutes ses lignes; (2) Exercer la profession d'ingénieurs civils, de dessinateurs et d'architectes pour tous genres de constructions, faire exécuter et prendre ou acheter tous contrats ou transports de contrats en rapport avec telles constructions ou autres choses s'y rapportant, et en conséquence, recevoir en paiement de l'argent ou des actions, obligations ou autres garanties de toute corporation avec laquelle de tels contrats peuvent être faits, et les détenir ou les vendre et souscrire aux capital-actions o uobligations de telle corporation; (3) Acheter les clientèle, contrats et en général tout l'actif de Pierre Adolphe Masson et Joseph Wilfrid Simard et en payer la valeur et le prix en actions acquittées ou obligations. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"MAW BRAKES" (LIMITED).

Constituée le 31 mars 1909. - - - - - Montant du capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la compagnie:—Robert Maw, mécanicien; Henry Timmis, agent d'assurance; Robert J. Dale, agent d'assurance; et Peter W. McLagan, marchand à commission, tous de Montréal, Qué.; et James C. Shanks, médecin; Merrill A. Cooper, médecin; et Andrew T. Hunter, entrepreneur, tous de Howick, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Maw, Henry Timmis et Robert J. Dale.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acquérir du dit Robert Maw ou autres tous ses droits ou leurs droits, titre et intérêt dans et pour les brevets suivants pour les inventions apportées dans le départ et l'arrêt des wagons, savoir, eñ Grande-Bretagne, n° 20[illegible]05, en Canada, n° 95455, et aux Etats-Unis d'Amérique, n° 808939, et dans et pour tous les droits de brevet, réclamations, applications et inventions en Canada, Etats-Cnis, Grande-Bretagne et les pays étrangers couvrant la dite invention, qui consiste en un système nouveau et amélioré de freins, et comme considération de tels vente et transfert par les dits Robert Maw ou autres d'émettre à lui et aux autres le capital-actions en tout ou

en partie de cette compagnie (complètement payé); (2) Les dits droits de brevet ainsi acquis, les détenir, employer, s'en servir, exploiter, vendre avec droit régalieu ou autrement en disposer de la même manière et pour semblable considération en tout ou en partie, acquérir, employer et disposer de tous autres brevets ou droits de brevet de chacune ou toutes personnes, compagnies ou corporations engagées dans le même commerce que ci-dessus nommé; (3) En faire le commerce général, les manufacturer et les vendre en autant qu'il peut être nécessaire à l'exploitation de chacun des droits, pouvoirs et privilèges conférés par les présentes; (4) Exercer toute autre industrie semblable ou différente, soit de manufacture ou autre, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée en rapport avec ses opérations ou qui peut sembler devoir augmenter la valeur des biens, brevets ou droits de la compagnie ou les rendre avantageux; (5) Avoir à bail, ou acheter ou autrement acquérir et louer ou vendre ou autrement se servir des propriétés, brevets d'inventions, droits de brevet, licences, marques de commerce, procédés, recettes et améliorations en rapport avec le commerce de la compagnie; (6) Emprunter de l'argent sur billet, hypothèque, connaissements d'entrepôts, documents de titre et autre garantie ayant rapport au commerce de la compagnie; (7) S'assurer tout autre commerce de la nature et du caractère de celui que la compagnie est autorisée à faire et de la clientèle et de l'actif de cette dernière aux conditions de paiement, par l'émission de capital entièrement acquitté ou obligations de la compagnie ou autrement, comme il peut en être convenu ; (8) Faire des arrangements pour diviser les profits, union des intérêts, coopération, risques conjoints, concessions ou autre chose avec toute personne ou compagnie faisant le même commerce ou engagée dans un commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée à faire ou fait, ou prendre ou autrement acquérir des actions ou garanties dans telle compagnie, et détenir, émettre de nouveau avec ou sans garantie, ou autrement les trafiquer; (9) Emettre, remettre et distribuer des actions payées du capital-actions de la compagnie en paiement total ou partiel ou comme garantie du paiement de tout commerce semblable en franchise, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, licence, brevet, immeuble et autre propriété que la compagnie pourra légalement acquérir en vertu des présentes; (10) Emettre, vendre et distribuer des actions complètement cquittées du capital-actions de la compagnie constituée par les présentes pour les services rendus à la compagnie, soit professionnels ou autres, et par les promoteurs de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

"QUINLAN-CARTER" (Limited).

Constituée le 31 mars 1909. - - - - Montant du capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John Quinlan, entrepreneur; et Alexander Henry Taylor, gérant, tous deux de Westmount, Qué.; Lewis Alexander Dean, secrétaire; Gordon Walters MacDougall, avocat et C. R.; et Lawrence Macfarlane, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Calgary, Alta.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire, bâtir, construire et faire chacun et tous les travaux publics et privés, entreprises, constructions et opérations, et généralement

exercer le commerce d'entrepreneur public et privé et de manufacturier et de marchand de tous genres de matériaux, articles, effets et marchandises; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autre titre légal, tous terrains, carrières ou autres endroits pour la production de la pierre, ardoise, ciment ou autres matériaux de construction et pour extraire, manufacturer, produire, acheter, vendre et trafiquer toutes sortes de pierre, ardoise, brique, ciment et autres matériaux de construction et fournitures; (*c*) Acquérir par bail, achat ou autrement, et utiliser, exploiter, vendre tous droits de brevet, franchises ou pouvoirs se rapportant ou ayant rapport au commerce de la compagnie; (*d*) Acheter ou autrement acquérir et prendre en tout ou en partie les actif, commerce, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie faisant tout commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée à faire et d'en payer le coût en actions, obligations, débentures ou garanties de la compagnie; (*e*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des fins identiques à celles de la compagnie; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie faisant un commerce semblable à celui de la compagnie et tout commerce se rapprochant des fins pour lesquelles la compagnie a été constituée; (*g*) Faire des arrangements pour le partage des profits, union des intérêts, coopération, risques conjoints, concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie faisant un ou engagée dans un commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée à faire, et s'engager à faire et faire des avances, garantir les contrats ou autrement aider toute personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions ou garanties de toute telle compagnie et de les vendre, détenir ou autrement les trafiquer, le tout sujet aux prévisions de l'Acte des Compagnies; (*h*) Louer, vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, hypothéquer, mettre à son crédit ou autrement disposer ou trafiquer les propriétés et actif de la compagnie ou aucune de ses parties, aux conditions que la compagnie peut juger convenables, y compris actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie identique; (*i*) Prélever et aider à prélever de l'argent et aider au moyen de bonus, promesse, avances d'argent, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres garanties ou autrement, toute corporation dont la compagnie détient des actions du capital ou avec laquelle elle peut faire affaire; agir comme employé, agent ou gérant de telle corporation et garantir l'exécution de contrats par telle corporation ou par toute personne ou personnes avec lesquelles la compagnie peut faire affaires; (*j*) Faire tous actes, exercer tous pouvoirs, faire tous commerces nécessaires à l'exécution de toutes les fins pour lesquelles la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par toute la Puissance du Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 31 mars 1909 à

"THE STAR IRON COMPANY" (LIMITED).

Pour augmenter le capital-actions de la dite compagnie de $60,000 qu'il était à la somme de $200,000, faisant une augmentation de 2,800 actions de $50 chacune au capital-actions actuel. Aussi pour développer l'entreprise de la dite compagnie afin d'embrasser et de comprendre les pouvoirs additionnels suivants, savoir: recevoir en paiement de marchandise ou travail fait, des actions, obligations, débentures ou autres garanties émises par toute compagnie semblable et les donner ou en disposer; acquérir ou posséder l'actif, propriété, privilèges, franchises, contrats, baux, immeubles et autres droits de toute autre compagnie faisant un commerce semblable et en général le commerce de toute personne ou compagnie exerçant une industrie ou un métier que cette compagnie est autorisée à faire.

INDEX DU SOMMAIRE DES LETTRES PATENTES EMISES DU 1er JANVIER 1908 AU 31 MARS 1909.

LISTE DES COMPAGNIES DE PRÊTS

AUTORISÉES EN VERTU DE LA PARTIE IV,—CHAP. 79.—S.R.C., 1906.

CONNUE SOUS LE NOM DE "LOI DES COMPAGNIES."

Et enregistrées dans la division du régistrateur du ministère du secrétaire d'Etat du Canada, jusqu'au 31 mars 1909.

"THE SCOTTISH AMERICAN INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 3 novembre 1874.

"THE HERITABLE SECURITIES & MORTGAGE INVESTMENT ASSOCIATION" (LIMITED).

En date du 23 mai 1876.

"THE ALLIANCE SOCIETY."

En date du 16 novembre 1876.

"THE NORTH BRITISH CANADIAN INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 6 juin 1878.

"THE DUNDEE MORTGAGE AND TRUST INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 20 septembre 1878.

"THE OMNIUM SECURITIES COMPANY" (LIMITED).

En date du 24 novembre 1880.

"THE DUNDEE LAND INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 5 avril 1881.

"THE DUNDEE INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 20 octobre 1882.

LISTE DES COMPAGNIES

AYANT OBTENU DES PERMIS EN VERTU DE PARTIE V.—CHAP. 79—S.R.C., 1906.

POUR FAIRE DES OPERATIONS MINIERES AVEC LES PRIVILEGES D'UN MINEUR LIBRE DANS LES TERRITOIRES DU YUKON ET DU NORD-OUEST DU CANADA.

Enregistrées dans lal division du régistrateur du ministère du secrétaire d'Etat, jusqu'au 31 mars 1909.

"THE KLONDYKE AND KOOTENAY VENTURE SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 27 septembre 1898. - - - - Capital autorisé, £80,000.

Siège social:—Londres, E.C., Angl.

Agent ou gérant du Territoire du Yukon:—James Pender, 15 rue Eldorado, Dawson-City.

"THE YUKON VALLEY PROSPECTING AND MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 15 mars 1899. - - - - - - Capital autorisé, $750,000.

Siège social:—Chicago, E.-U.A.

Agent ou gérant du Territoire du Yukon:—William James McLean, Dawson-City.

"THE LEWES RIVER MINING AND DREDGING COMPANY."

Date du permis, 30 mars 1899. - - - - - Capital autorisé, $180,000.

Siège social:—Cleveland, Ohio, E.-U.A.

Agent ou gérant du Territoire du Yukon:—John A. McPherson, Dawson-City.

"THE YUKON GOLDFIELDS" (LIMITED).

Date du permis, 30 mars 1899. - - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Richard Burt Wood, Dawson-City.

"THE DOME (YUKON) GOLD MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 1er avril 1899. - - - - - Capital autorisé, £150,000.

Siège social:—Londres, E.C., Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Louis Coste, I.C., Dawson-City.

"ANGLO-FRENCH KLONDYKE SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 12 avril 1899. - - - - - Capital autorisé, £50,000.

Siège social:—Londres, E.C., Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—George Robert Clazy, Dawson-City.

"THE JOSEPH LADUE GOLD MINING AND DEVELOPMENT COMPANY OF YUKON" (LIMITED).

Date du permis, 12 avril 1899. - - - - Capital autorisé, $5,000,000.

Siège social:—Jersey-City, N.-J., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—W. H. B. Lyon, Dawson-City.

"THE NORTH AMERICAN TRANSPORTATION AND TRADING COMPANY."

Date du permis, 10 mai 1899. - - - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Chicago, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—John J. Healey, Dawson-City.

"KLONDYKE GOVERNMENT CONCESSION" (LIMITED).

Date du permis, 18 mai 1899. - - - - - Capital autorisé, £350,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Robert Anderson, Dawson-City.

"KLONDIKE DEVELOPMENT COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 18 mai 1899. - - - - - Capital autorisé, £60,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Thomas Alfred Rufus Purchas, Dawson-City.

"W. J. WALTHERS COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 19 mai 1899. - - - - Capital autorisé, $10,000.

Siège social:—Port-Townsend, Jefferson Co., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon :—W. J. Walther, Dawson-City.

"McDONALD'S BONANZA KLONDIKE" (LIMITED).

Date du permis, 23 mai 1899. - - - Capital autorisé, £450,000.

Siège social : Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon :—Thomas S. Marshall, Dawson-City.

"KLONDIKE DOME MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 26 mai 1899. - - - - Capital autorisé, £20,000.

Siège social :—Liverpool, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon :—Arthur Smith, Dawson-City.

"H. ELDORADO REEF SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 14 juin 1899. - - - - - Capital autorisé, £10,000.

Siège social :—Londres, Angl.

Agents ou gérants dans le Territoire du Yukon:—Wm White et F. L. Gwillam, Dawson-City.

"THE KLONDIKE-ALASKA MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 21 juin 1899. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social :—Pierre, Dakota-Sud, E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon :—Warren C. Wilkins, Dawson-City.

"THE BRITISH COLUMBIA (ROSSLAND AND SLOCAN) SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 7 août 1899. - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social :—Londres, Angl.

Agents ou gérants dans le Territoire du Yukon :—William White, C.R., de Dawson-City, et C. C. McCaul, C.R., de Calgary, T.N.-O.

"THE TRADING AND EXPLORING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 7 août 1899. - - - - Capital autorisé, £84,000

Siège social :—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon —William White, C.R., Dawson-City.

"YUKON CORPORATION"

Date du permis, 14 août 1899. - - - - Capital autorisé, £250,000.

Siège social :—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon :—William White. C.R., Dawson-City.

"THE KLONDIKE MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 2 septembre 1899. - - - Capital autorisé, $10,000,000.

Siège social :—Phœnix, Arizona, E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon :—George W. Comerford, Dawson-City.

"WARBURTON'S CONSOLS (KLONDYKE)" (LIMITED).

Date du permis, 8 septembre 1899. - - - - Capital autorisé, £40,000.

Siège social :—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon :—Henry Warburton, Dawson-City.

"SOCIETE INDUSTRIELLE COMMERCIALE ET MINIERE DU KLONDYKE."

Date du permis, 19 septembre 1899. - - Capital autorisé, 2,000,000 de francs.

Siège social:—Bruxelles, Belgique.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Jules Rossiand, Dawson-City.

"THE ALASKA GOLD FIELDS" (LIMITED).

Date du permis, 20 septembre 1899. - - - - Capital autorisé, £300,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—L. R. Fulda, Dawson-City.

"LONDON—KLONDIKE DEVELOPMENT SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 11 octobre 1899. - - - - Capital autorisé, £51,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—F. C. Liddle, Dawson-City.

"KLONDYKE CONSOLS" (LIMITED).

Date du permis, 7 décembre 1899. - - - - Capital autorisé, £250,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—George Robert Clazy, Dawson-City.

"ALASKA AND NORTHWEST EXPLORATION COMPANY."

Date du permis, 20 décembre 1899. - - - - Capital autorisé, $5,000,000.

Siège social:—New-York, E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Cornelius B. Zabriskie, Dawson-City.

"THE KELLY KLONDIKE SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 6 février 1900. - - - - - Capital autorisé, £12,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—James Barr Wood, Dawson-City.

"THE ANGLO-KLONDYKE MINING COMPANY" (Limited).

Date du permis, 9 février 1900. - - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Joseph McGillivray, Dawson-City.

"RELIANCE MINING AND TRADING COMPANY OF ALASKA."

Date du permis, 19 février 1900. - - - - Capital autorisé, $5,000,000.

Siège social:—Camden, New-Jersey, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—J. O. Hestwood, Dawson-City.

"THE ALBERTA GOLD-DREDGING SYNDICATE" (Limited).

Date du permis, 19 avril 1900. - - - - - Capital autorisé, £10,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon et les Territoires du N.-O.:—Frederick P. Hobson, Edmonton, T.N.-O.

"THE YUKON GOLDFIELDS" (Limited).

(Nouveau permis.)

Date du permis, 26 avril 1900. - - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Richard Burt Wood, Dawson-City.

"THE LOYAL DOMINION CREEK (YUKON) GOLD MINING COMPANY" (Limited).

Date du permis, 26 avril 1900. - - - - - Capital autorisé, £10,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Edgar Haydon Searle, Dawson-City.

"THE BRITISH CANADIAN GOLDFIELDS OF THE KLONDIKE" (LIMITED).

Date du permis, 26 avril 1900. - - - - - Capital autorisé, £275,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Peter Reid Ritchie, Dawson-City.

"THE LONDON AND DAWSON AGENCY" (LIMITED).

Date du permis, 17 mai 1900. - - - - - Capital autorisé, £2,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Thomas Alfred Rufus Purchas, Dawson-City.

"YUKON GOLD MINING COMPANY."

Date du permis, 23 août 1900. - - - - - Capital autorisé, $500,000.

Siège social:—Petersburg, comté de Pike, Indiana, E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Frank C. Lory, Dawson-City.

"ELDORADO QUARTZ MINING COMPANY."

Date du permis, 11 septembre 1900. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Cité de Seattle(Wash., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—T. W. Roach, Dawson-City.

"THE DOMINION DEVELOPMENT COMPANY."

Date du permis, 26 novembre 1900. - - - - Capital autorisé, $100,000

Siège social:— Philadelphie, Penn., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—J. A. Osborne, Fort-Francis, Ont., et Fort-George, district de l'Ungava.

"QUARTZ CREEK (YUKON) SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 2 janvier 1901. - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Joseph Whiteside Boyle, Dawson-City.

"LOS ANGELES AND YUKON MINING COMPANY."

Date du permis, 10 janvier 1901. - - - - Capital autorisé, $400,000.

Siège social:—Los-Angeles, Californie, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Mme Alice Rollins Crane, Dawson-City.

"BIG SALMON HYDRAULIC COMPANY."

Date du permis, 8 février 1901. - - - - Capital autorisé, $100,000.

Siège social:—Seattle, Wash., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Falcon Joslin, Dawson-City.

"SYNDICAT LYONNAIS DU KLONDYKE."

Date du permis, 2 mars 1901. - - - Capital autorisé, 1,100,000 francs.

Siège social:—Lyon, France.

Agents ou gérants dans le Territoire du Yukon:—M. Louis Paillard et M. Hippolyte de Silan.

"DOMINION GOLD MINING COMPANY."

Date du permis, 18 mars 1901. - - - - - Capital autorisé, $750,000.

Siège social:—Danville, Ill., E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Frank C. Lory, Dawson-City.

"THE DOME (YUKON) GOLD MINES" (Limited).

Date du permis, 1er octobre 1901. - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—George R. Clazy, Dawson-City.

"GOLD RUN PLACER MINING COMPANY."

Date du permis, 24 mars 1902. - - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Cité de Seattle(Wash., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—William T. Lory, Dawson.

"THE KLONDYKE CONSOLIDATED GOLD FIELDS" (LIMITED).

Date du permis, 11 juin 1902. - - - - - - Capital autorisé, £300,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—R. Auzias Turenne, Dawson.

"THE KLONDYKE ESTATES CORPORATION" (LIMITED).

Date du permis, 18 juillet 1902. - - - - - Capital autorisé, £500,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—John Archibald Heyman, Dawson-City.

"THE TROND SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 3 septembre 1902. - - - - Capital autorisé, £20,000.

Siège social:—Kendal, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Arthur Davey, Dawson.

"THE KLONDYKE-CHEECHACO HILL GOLD MINING COMPANY."

Date du permis, 28 novembre 1902. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Phœnix, Maricopo Co., Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—A. G. Cunningham, Dawson.

"DETROIT-YUKON MINING COMPANY."

Date du permis, 27 novembre 1902. - - - - Capital autorisé, $250,000.

Siège social:—Détroit, E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Otto R. Brener, Dawson, T.Y.

"GOLD RUN (KLONDYKE) MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 2 février 1903. - - - - - Capital autorisé, £400,000.

Siège social:—Londres (E.C.), Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Alfred Ernest Wills, Dawson, T. du Y.

"THE TREASURE HILL MINING COMPANY (1903)" (LIMITED).

Date du permis, 9 mars 1903. - - - - - Capital autorisé, £50,000.

Siège social:—Londres, Ouest, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—John Henry Patterson, Dawson, T. du Y.

"PACIFIC COAST MINING COMPANY."

Date du permis, 27 mai 1903. - - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Phœnix, Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Ernest E. Andrews, Dawson, T. du Y.

'THE KLONDYKE GOLD PLACER MINES COMPANY."

Date du permis, 9 juin 1903. - - - - - Capital autorisé, $100,000.

Siège social:—Cheyenne, Wyoming, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Charles J. Vivquain, Dawson, T.Y.

"THE BONANZA BASIN GOLD DREDGING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 4 septembre 1903. - - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Pierre, Dakota-sud, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—H. G. Herbert, Dawson, T. du Y.

"WEST CANADIAN COLLIERIES" (LIMITED).

Date du permis, 6 octobre 1903. - - - - Capital autorisé, £400,000.

Siège social:—St. James, S.W., Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Jules Justin Fleutot, Frank, T.N.-O.

"ADAMS CREEK GOLD MINING COMPANY."

Date du permis, 25 mai 1904. - - - - - Capital autorisé, $100,000.

Siège social:—Cheyenne, Wyoming, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—D. H. MacKinnon, Dawson, T. du Y.

"ELLIOTT DEVELOPMENT COMPANY."

Date du permis, 20 juillet 1904. - - - - - Capital autorisé, $500,000.

Siège social:—Manhattan, New-York, E.-U.A.j

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Ralph P. Elliot, Dawson, T. du Y.

"THE BONANZA CREEK HYDRAULIC MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 12 août 1904. - - - - - Capital autorisé, £350,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Emile Weinheim, Dawson, T. du Y.

"NORTHWEST HYDRAULIC MINING COMPANY."

Date du permis, 8 mai 1906. - - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Cité de Wilmington, Delaware, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Chester A. Thomas, Dawson, T. du Y.

"YUKON CONSOLIDATED GOLD FIELDS COMPANY."

Date du permis, 8 mai 1906. - - - - - Capital autorisé, $8,000,000.

Siège social:—Cité de Wilmington, Delaware, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Chester A. Thomas, Dawson, T. du Y.

"YUKON GOLD COMPANY."

Date du permis, 20 avril 1907. - - - - - Capital autorisé, $25,000,000.

Siège social:—Augusta, Maine, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Chester A. Thomas, Dawson, T. du Y.

"YUKON BASIN GOLD DREDGING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 22 juillet 1907. - - - - Capital autorisé, $20,000,000.

Siège social:—Phœnix, Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon: Daniel A. Matheson, Dawson, T. du Y.

SOCIETE MINIERE FRANÇAISE DU KLONDYKE ET DE L'ALASKA.

Date du permis, 6 avril 1908. - - - - Capital autorisé, 366,000 francs.

Siège social:—Marseilles, France.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Frank J. McDougal, Dawson, T. du Y.

"THE STEWART RIVER GOLD DREDGING COMPANY (LIMITED).

Date du permis, 11 décembre 1908. - - - Capital autorisé, $10,000,000.

Siège social:—Phœnix, Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon: Daniel A Matheson, Dawson, T. du Y.

INDEX DES COMPAGNIES AUTORISEES, PARTIES IV ET V DU CHAP. 79, S.R.C., 1906.

COMMISSIONS AUX FONCTIONNAIRES PUBLICS.

LISTE des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été accordées du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.

Nom.	Emploi ou appointement.	Date de commission.	Quand publiée dans le Gazette.
Anglin, l'hon. Francis Alex....	Juge puîné de la cour Suprême du Canada..........	23 février '09.	27 fév. '09.
Archambeault, l'hon. Horace..	Juge puîné de la cour du Banc du Roi dans et pour la province de Québec..........................	17 sept. '08.	19 sept. '08.
Archer, H. P.................	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains.".........................	26 juin '08.	4 juil. '08.
Armstrong, Isaiah Malcolm....	Sous-collecteur des douanes, du 28 février, 1907....	31 mars '08.	4 avril '08.
Bennett, George H...........	Garde-côtes, service des douanes, du 2 janvier 1908...	19 sept. '08.	12 sept. '08.
Blair, Alexander.............	Sous-collecteur des douanes, du 27 mars 1907.	8 avril '08.	29 fév. '08.
Brymer, William S...........	" " " 28 février 1907....	27 mars '08.	4 avril '08.
Calder, John F...............	Commissaire chargé de s'enquérir et faire rapport quant à certaines requêtes pour licences de barrage pour la pêche dans le comté de Charlotte, N.-B.	16 mars '09.	27 mars '09.
Cameron, Angus.............	Sous-collecteur des douanes, du 31 décembre 1907.,	21 sept. '08.	19 sept. '08.
Carmichael, Duncan..........	" " " 27 mars 1907.,..	3 nov. '08.	7 nov. '08.
Carroll, l'hon. Henry George..	Juge assistant de la cour du Banc du Roi dans et pour la Province de Québec durant l'absence, en congé, de l'honorable Jean Blanchet............	27 nov. '08.	5 déc. '08
" "	Juge puîné de la cour du Banc du Roi dans et pour la province de Québec.........................	24 déc. '08.	2 janv. '09
Chadwick, Francis............	Sous-Greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada.......................................	5 mai '08.	16 mai '08
Copp, capit. Alfred	Fonctionnaire des pêcheries dans le service de Protection des Pêcheries du Canada, avec le titre de Marinier en chef..........................	16 nov. '08.	28 nov. '08
Curtis, William J.............	Commissaire pour recevoir et faire preter serment d'après la Loi concernant la Naturalisation et les Aubains."....................................	16 avril '08.	18 avril '08,
Drew, Albert Gallaher Freeman	Collecteur des douanes, du 22 octobre 1907	16 sept. '08.	12 sept. '08
Dubuc, Hon. Joseph..........	Administrateur du Gouvernement de la Province du Manitoba, durant l'absence, en congé, de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur...............	19 déc. '08.	26 déc. '08
Farris, Laughlin P...........	Commissaire de police, d'après les prévisions de la "Loi de la Police du Canada," chap. 92 S. R. C., 1906, dans la Province du Nouveau-Brunswick...	16 avril '08.	2 mai '08
" " ..	Commissaire en vertu de l'art. III du chapitre 146, S. R. C., 1906, intitulé "Une Loi concernant le Code criminel."...............................	16 avril '08.	2 mai '08
Favret, Louis................	Commissaire pour recevoir et faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains."...............................	12 mai '08.	16 mai '08
Finlayson, Duncan...........	Juge de la cour de comté du district n° 7, comprenant les comtés de Cape-Breton, Victoria et Richmond, N.-E................................	16 nov. '08.	21 nov. '08
Fisher, *et al*, l'hon. Sidney.....	Commissaires chargés de représenter le gouvernement du Canada à la prochaine conférence convoquée par Son Excellence le Président des Etats-Unis pour se réunir à Washington le 18 février 1909, afin de conserver les ressources naturelles de ce continent...........................	1er fév. '09.	6 fév. '09

LISTE des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été accordées du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.—*Suite.*

Nom.	Emploi ou appointement.	Date de commission.	Quand publiée dans le gazetté.
Fitzpatrick, C.R.M.G., *et al*, Très hon. sir Charles......	Commissaires ou commissaire pour offrir et administrer à et percevoir de toute et chaque personne, occupant actuellement toute charge ou position de confiance ou de profit ou qui pourrait être nommée pour remplir toute fonction au Canada, le serment d'allégeance et tous autres serment ou serments qui pourraient être de temps à autre prescrits par tous statuts ou lois à ces fins faits et pourvus..............................	26 sept. '08.	17 oct. '08
Foley, James Gervais.........	Greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada..	21 avril '08.	25 avril '08
Gall, Ernest D...............	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment d'après la "Loi concernane la Naturalisation et les Aubains."........................	19 juin '08.	27 juin '08
Gendreau, L. S...............	" " " " ..	25 février'09.	6 mars '09
Gibson, John Morison.........	Lieutenant-gouverneur de la Province d'Ontario....	22 sept. '08.	19 sept. '08
Godkin, George..............	Percepteur des douanes, du 26 septembre 1907..,..	18 sept. '08.	19 sept. '08
Goulet, Alfred..............	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisatiou et les Aubains.".....................	25 fév. '09.	6 mars '09
Greenway, Thomas...........	Membre du Bureau des Commissaires de chemins de fer pour le Canada............................	17 sept. '08.	19 sept. '08
Gunn, John Hugh............	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains."........................	2 mai '08.	9 mai '08
Healey, Thomas.............	Garde-côtes, service des douanes, du 7 septembre 1907..	4 sept. '08.	12 sept. '08
Hewson, Charles Edward.....	Juge de la cour de district du district judiciaire provisoire de Manitoulin, Ont..................	13 déc. '08.	19 déc. '08
Hewson, Son Honneur Charles Edward..................	Juge local de la haute cour de justice pour l'Ontario....	13 déc. '08.	19 déc. '08
Hunter, l'hon. Gordon........	Administrateur du gouvernement de la Province de la Colombie-Britannique durant l'absence, en congé, de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur........	25 juill. '08.	8 août '08
Jennings, George Leslie.......	Commissaire de police dans la province de j'Alberta..	22 janv. '09.	30 janv. '09
Jetté, C.R.M.G., Hon. Sir Louis Amable...................	Juge puîné de la cour supérieure dans et pour la province de Québec.........................	15 sept. '08.	12 sept. '08
Jobin, Edouard..............	Commissaire chargé de recevoir ou de faire prêter serment, d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains."........................	6 juill. '08.	11 luill. '08
Kehoe, John James...........	Juge de la cour de District, du district judiciaire provisoire de Sudbury, Ont....................	21 juill. '08.	25 luill '08
Kehoe, Son Honneur John James...................	Juge local de la haute cour de justice pour l'Ontario..	4 sept. '08.	12 sept. '08
Kerr, C.R., l'hon. James Kirkpatrick.................	Président du Sénat du Canada.....................	14 janv. '09.	16 janv. '09
Kerr, James W...............	Garde-côtes, service des douanes, du 2 janvier 1908..	17 oct. '08.	24 oct. '08
" " ..	Commis des douanes, du 9 mars 1908	17 déc. '08.	19 déc. '08
King, C.M.G., William Lyon Mackenzie.................	Commissaire pour faire enquête et rapport au sujet de certaines difficultés entre patrons et employés au sujet des industries de coton de la province de Québec, en connaître la nature et les causes et les relations qui existent entre employeurs et employés là ou dans d'autres industries semblables dans des centres........................	29 juin '08.	11 juill. '08

DOC. PARLEMENTAIRE No 29

LISTE des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été accordées du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.—*Suite.*

Nom.	Emploi ou appointement.	Date de commission.	Quand publiée dans le gazetté.
Kovacsi, rév. Ernest Louis ..	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains"	2 mai '08.	23 mai '08
La Rochelle, B.A., C.P., Michel G.	Membre de la Commission du Service Civil	4 sept. '08.	12 sept. '08
Latchford, Francis Robert	Juge de la cour Suprême de judicature pour Ontario; juge de la haute cour de justice pour Ontario et membre de la division en chancellerie de la dite baute cour de justice	5 mai '08.	9 mai '08
Langworthy, William Fitzgerald	Juge suppléant de la cour de district du district judiciaire provisoire de la Baie du Tonnerre' Ontario, durant l'absence, en fonctions, de Son Honneur le juge O'Leary	17 août '08.	22 ooût '08
Lidholm, John E	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment, d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains."	8 fév. '09.	13 fév. '09
Loughrin, John	Commissaire de police dans les districts judicires provisoires d'Algoma et Nipissing, Ont	31 août '08.	12 sept. '08
" " ..	Commissaire en vertu de Part. III du chapitre 146, S. R.C., 1906, intitulé: Loi concernant le Code criminel."	31 août '08.	12 sept. '08
" " ..	Commissaire en vertu de Part. III du chapitre 146 S.R.C., 1906, intitulé "Loi concernant le Code criminel."	6 nov. '08.	21 nov. '08
" " ..	Commissaire de police dans le district judiciaire provisoire de Sudbury, Ont	6 nov. '08.	21 nov. '08
Low, B. S., Albert Peter	Sous-ministre des mines	28 mai '07	1e juin '07
Maber, Samuel	Commissaire pour faire prêter serment et prendre et recevoir des affidavit, déclarations et affirmations requis d'après les prévisions de la "Loi des Terres Fédérales"	23 fév. '09	20 mars '09
MacKay, Charles Evan	Dommissaire pour faire prêter serment et pıendre et recevoir des affidavits dans la Nouvelle-Zélande, qui serviront devant la cour Suprême et la cour de l'Echiquier du Canada	30 nov. , '08.	12 déc. '08
Mickle, Charles Julius	Juge junior de la cour du comté d'Essex, Ontario	13 déc. '08.	19 déc. '08
Mickle, Son Honneur Charles Julius	Juges résident de la haute cour de justice pour Ontario	13 déc. '08.	19 déc. '08
Milne, William James	Officier des pêcheries dans le service de protection des Pêcheries du Canada avec le titre de Marinier en chef	1er juil. '08.	Non gazetté.
Miner, W. W	Sous-percepteur des douanes, du 4 nov. 1907	15 sept. '08.	12 sept. '08
Molloy, William	Commissaire charge de recevoir et faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains"	1er mars '09.	6 mars '09
Monet, Dominique	Juge puîné de la cour Supérieure dans et pour la province de Québec	31 août '08.	5 sept. '08
Montgomery, William J	Sous-percepteur des douanes, du 29 nov. 1907	19 sept. '08.	19 sept. '08
Moore, capit. Charles	Officier des pêcheries dans le service de protection des Pêcheries du Canada, avec le titre de Marinier en chef	16 nov. '08..	28 nov. '08
Moss, Très., hon. sir Charles ..	Administrateur du gouvernement de la province d'Ontario durant l'absence, en congé, de Son Honneu le lieutenant-gouverneur	13 juin '08.	4 juillet '08
" " "	" " " ..	12 déc. '08.	19 déc. '08
Murphy, l'hon. Charles	Secrétaire d'Etat du Canada	9 oct. '08.	17 oct. '08
McIntosh, William Alexander.	Garde-côtes, service des-douanes, du 2 janvier 1908.	13 oct. '08.	17 oct. '08

LISTE des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été accordées du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.—*Suite.*

Nom.	Emploi ou appointement.	Date de commission.	Quand publiée dans le gazette.
McLean, Simon James.........	Membre du bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada..........................	17 sept. '08.	19 sept. '08
McNamara, John Francis......	Commissaire chargé de recevoir et faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains"...........................	15 juillet '08.	15 août '08
O'Brien, M. A., Arthur Henry.	Commissaire *per dedimus potestatem* pour faire prêter serment d'allégéance aux membre de la Chambre des communes du Canada.....................	19 janv., '09.	23 janv. '09
O'Brien, James...............	Sous-percepteur (Classe A) du Revenu de l'Intérieur, du 17 septembre 1901........................	27 janv. '09.	30 janv. '09
O'Hara, Francis Charles French	Sous-ministre du Commerce et contrôleur en chef de l'immigration chinoise.........................	1er août '08.	15 août '08
Pattullo, James Burleigh......	L'un des conseillers de S. M......................	23 juin '08.	4 juillet '08
Pelletier, C.R.M.G., l'hon. sir Charles Alphonse Pantaléon.	Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec...	15 sept. '08.	12 sept. '08
Pelletier, Philippe............	Assistant-sous-secrétaire d'Etat..................	25 janv. '09.	6 fév. '09
Prince, B.A., F.R.S.C., *et al*, Edward Ernest............	Commissaires chargés de faire enquête et rapport au sujet des présents besoins et conditions des pêcheries dans les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Le dit Edward Ernest Prince devant être le président de la dite Commission..........	16 mars '09.	27 mars '09
Rannard, Andrew Balderston .	Sous-évaluateur des douanes, du 22 octobre 1907..	13 mai '08.	16 mai '08
Riddell, l'hon. William Renwick......................	Pour agir en qualité de juge de la cour d'echiquier du Canada, *pro hac vice re* Berliner Gram-o-phone Company *vs.* Columbia Phonograph Company (General) actuellement pendante devant la dite cour	13 déc. '08.	19 déc. '08
Robinson, Paul C............	Officier des pêcheries dans le service de protection des Pêcheries du Canada, avec le titre de Marinier en chef..	4 sept. '08.	26 sept. '08
Routledge, Walter Henry.....	Commissaire de police dans la province d'Alberta...	22 janv. '09.	30 janv. '09
Royal, C. Henri..............	Commissaire pour recevoir et faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains".................................	25 fév. '09.	6 mars '09
Scott, D'Arcy................	Sous-commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada............	17 sept. '08.	19 sept. '08
Semmens, John..............	Commissaire chargé de recevoir des adhésions au Traité n°. 10 de tels sauvages que n'avaient pu rencontrer les commissaires qui ont négocié ce traité les années antérieures; aussi pour recevoir des adhésions au traité n°. 5 et faire enqqête et rapport au sujet des réclamations de scrips de métis..	12 mai '08.	23 mai '08
Senkler, Edmund Cumming..	L'un des conseillers de Sa Majesté................	23 juin '08.	4 juille '08
Shortt, M.A., F.R.S.C., prof. Adam.....................	Membre de la Commission du service civil.........	4 août, '08.	12 sept. '08
Smith, George...............	Juge junior de la cour de comté du comté d'Essex, Ont...................................	14 janv. '09.	23 janv. '09
Smith, Son Honneur George..	Juge résident de la haute cour de justice pour Ontario..	14 janv. '09.	23 janv. '09
Smith, George Young.........	Juge suppléant de la cour du comté d'Ontario, Ontario..	3 août '08.	8 août '08
Stephen, Robert William......	Maître en chancellerie du Canada, auprès du Sénat du Canada......................................	27 mai '08.	30 mai '08
" " "	Commissaire chargé de faire prêter serment d'office aux membres du Sénat du Canada..............	27 mai '08.	30 mai '08

LISTE des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été accordées du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.—*Fin.*

Nom.	Emploi ou appointement.	Date de commission.	Quand publiée dans la gazette.
St. Germain, Simon..........	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment d'après la "Loi concernant la Naturalisation et les Aubains.".........................	25 fév. '09..	6 mars '09.
Tallien, Emerick............	" " " " "	25 fév. '09..	6 mars '09.
Taylor, l'hon. sir Thomas Wardlaw......................	Pour agir en qualité de juge de la cour de l'Echiquier du Canada, *pro hac vice*..................	8 août '08..	15 août '08.
Tourigny, François Siméon....	Juge puîné de la cour Supérieure dans et pour la province de Québec..........................	30 déc. '08..	2 janv. '09.
Townshend, l'hon. Charles James....................	Administrateur du gouvernement de la province de la Nouvelle-Ecosse, durant l'absence, en congé, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur	14 janv. '09..	16 janv. '09.
Walker, Albert J............	Garde-côtes, service des douanes, du 2 janvier 1908..	28 sept. '08..	26 sept. '08.
Wismer, Edward Augustus....	Juge junior de la cour du comté de Simcoe, Ont....	13 déc. '08..	19 déc. '08.
Wismer, Son Honneur Edward Augustus.................	Juge résident de la haute-cour de justice pour Ontario..	13 déc. '08..	19 déc. '08.

CHAMBRES DE COMMERCE.

LISTE des Chambres de commerce du Canada enregistrées dans la section du régistrateur du ministère du Secrétaire d'Etat, d'après les prévisions de l'article V, chapitre 124, Statuts Revisés du Canada, 1906, au 31 mars 1909, inclusivement.

Nom.	Adresse.	Date de formation.
Alberton and West Prince Board of Trade	Alberton, I.-P.-E.	23 avril 1903.
Almonte, Board of Trade de la ville de	Almonte, Ont.	21 janvier 1902.
Amherst, Board of Trade de la ville de	Amherst, N.-E.	7 mai 1894.
Annapolis Royal Board of Trade	Annapolis Royal, N.-E.	— mars 1901.
Antigonish, Board of Trade of	Antigonish, N.-E.	11 février 1904.
Arnprior Board of Trade	Arnprior, Ont.	24 juillet 1893.
Arthabaska, La Chambre de Commerce du Comté d'	Victoriaville, Qué.	10 octobre 1903.
Atlin District Board of Trade	Atlin, C.-B.	8 juillet 1904.
Ayr Board of Trade	Ayr, Ont.	9 avril 1906.
Baddeck, The Board of Trade for	Baddeck, N.-E.	28 novembre 1905.
Balgonie Board of Trade	Balgonie, Sask.	22 mars 1905.
Barrie, Board of Trade de la ville de	Barrie, Ont.	11 mai 1899.
Battleford Board of Trade	Battleford, Sask.	5 mars 1909.
Bear River Board of Trade	Bear River, N.-E.	7 février 1905.
Beauharnois, Chambre de Commerce de	Beauharnois, Qué.	25 janvier 1908.
Belleville Board of Trade	Belleville, Ont.	5 mai 1884.
Berlin Board of Trade	Berlin, Ont.	22 mai 1886.
Berthier, la Chambre de commerce de	Berthier, Qué.	31 décembre 1902.
Berwick Board of Trade	Berwick, N.-E.	27 mars 1899.
Blind River, Board of Trade de la ville de	Blind River, Ont.	3 janvier 1907.
Boissevain District Board of Trade	Boissevain, Man.	16 mars 1898.
Bracebridge Board of Trade	Bracebridge, Ont.	20 octobre 1899.
Brampton Board of Trade	Brampton, Ont.	24 mars 1904.
Brandon Board of Trade	Brandon, Man.	25 avril 1883.
Brantford Board of Trade	Brantford, Ont.	25 septembre 1879.
Bridgetown Board of Trade	Bridgetown, N.-E.	4 août 1897.
Brighton Village and Township, Board of Trade de	Brighton, Ont.	1er mai 1907.
British Columbia Board of Trade	Victoria, C.-B.	23 juillet 1878.
British Columbia Inland Board of Trade	Kamloops, C.-B.	2 janvier 1896.
Brockville Board of Trade (réorganizé)	Brockville, Ont.	4 octobre 1906.
Calgary Board of Trade	Calgary, Alta.	27 août 1890.
Campbellford Board of Trade	Campbellford, Ont.	31 mai 1904.
Campbellton Board of Trade	Campbellton, N.-B.	19 août 1904.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de formation.
Cape Breton Board of Trade	North Sydney, N.-E.	7 décembre 1876.
Carberry Board of Trade	Carberry, Man.	19 août 1897.
Carman Board of Trade	Carman, Man.	11 novembre 1902.
Caron Board of Trade	Caron, Sask.	6 janvier 1906.
Chambly, La Chambre de commerce de	Chambly, Bassin, Qué.	1er février 1901.
Charlottetown Board of Trade	Charlottetown, I.-P.-E.	26 avril 1887.
Chatham Board of Trade	Chatham, Ont.	31 août 1887.
Chatham Board of Trade	Chatham, N.-B.	4 décembre 1894.
Chester, Board of Trade of	Chester, N.-E.	15 avril 1904.
Chicoutimi, La Chambre de commerce du district de	Chicoutimi, Qué.	19 février 1897.
Chilliwack Board of Trade	Chilliwack, C.-B.	26 mars 1903.
Clinton Board of Trade	Clinton, Ont.	18 juillet 1903.
Coaticook, Board of Trade de la ville de	Coaticook, Qué.	16 décembre 1898.
Cobalt Board of Trade	Cobalt, Ont.	12 septembre 1908.
Cobourg, Board of Trade de la ville de	Cobourg, Ont.	8 mars 1907.
Collingwood Board of Trade	Collingwood, Ont.	2 février 1880.
Cornwall Board of Trade	Cornwall, Ont.	20 mars 1890
Dartmouth Board of Trade	Dartmouth, N.-E.	11 février 1896.
Dauphin Board of Trade, La Corporation de	Dauphin, Man.	6 mars 1903.
Davidson Board of Trade	Davidson, Sask.	8 mai 1905.
Dawson Board of Trade	Dawson, Yukon	25 février 1901.
Deloraine Board of Trade	Deloraine, Man.	13 février 1901.
Dennis, Board of Trade pour le comté de	Virden, Man.	8 juillet 1889.
Deseronto Board of Trade	Deserento, Ont.	27 mars 190–.
Digby Board of Trade	Digby, N.-E.	8 mai 1900.
Dresden, Ontario, Board of Trade	Dresden, Ont.	26 février 1896.
Drummond, la Chambre de commerce du comté de	Drummondville, Qué.	28 novembre 1901.
Duck Lake Board of Trade	Duck Lake, Sask.	3 octobre 1908.
Dufferin Board of Trade	Carman, Ont.	13 mai 1891.
Duncan (B.C.) Board of Trade	Duncan, C.-B.	16 décembre 1908.
Dundas Board of Trade	Dundas, Ont.	17 août 1889.
Edmonton Board of Trade	Edmonton, Alta.	27 février 1889.
Essex, Central Board of Trade	Essex, Ont.	29 janvier 1891.
Estevan Board of Trade	Estevan, Sask.	6 mai 1904.
Eyebrow Board of Trade	Eyebrow, Sask.	10 novembre 1908.
Farnham, Chambre de Commerce de	Farnham, Qué.	18 décembre 1889.
Fenelon Falls Board of Trade	Fenelon Falls, Ont.	23 juin 1906.
Fernie, Board of Trade of	Fernie, C.-B.	16 décembre 1902.
Fort Saskatchewan Board of Trade	Fort-Saskatchewan, Alta.	8 mars 1904.
Fort William Board of Trade	Fort-William, Ont.	23 mars 1891.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de formation.
Fraserville, Chambre de commerce de	Fraserville, Qué	21 décembre 1889.
Fredericton, Board of Trade of the Cité de	Fredericton, N.-B	13 janvier 1891.
Galt Board of Trade	Galt, Ont	8 juillet 1889.
Gananoque Board of Trade	Gananoque, Ont	22 mars 1893.
Gaspé Board of Trade	Percé, Qué	— mars 1888.
Glace Bay, Board of Trade de la ville de	Glace Bay, N.-E	8 novembre 1901.
Gladstone Board of Trade	Gladstone, Man	13 décembre 1902.
Goderich Board of Trade	Goderich, Ont	6 mars 1875.
Granby Board of Trade	Granby, Qué	20 mars 1900.
Grand Forks, Board of Trade of the Cité de	Grand Forks, C.-B	10 novembre 1899.
Grand'Mère, la chambre de commerce de la Ville de	Grand'Mère, Qué	11 janvier 1906.
Gravenhurst Board of Trade	Gravenhurst, Ont	26 mars 1903.
Greenwood Board of Trade	Greenwood, C.-B	29 juin 1899.
Haileybury Board of Trade	Haileybury, Ont	26 novembre 1907.
Halifax, Board of Trade of the Cité de	Halifax, N.-E	14 mars 1889.
Halifax, Nova Scotia, Chamber of Commerce of	Halifax, N.-E	13 mars 1889.
Halifax, The Board of Trade of	Halifax, N.-E	1er octobre 1890.
Holland Board of Trade	Holland, Man	7 mai 1906.
Hull, la chambre de Commerce de	Hull, Qué	8 avril 1902.
Huntsville Board of Trade	Huntsville, Ont	28 mars 1899.
Indian Head Board of Trade	Indian Head, Sask	8 décembre 1902.
Inverness, Board of Trade de la ville de	Inverness, N.-E	30 janvier 1907.
Iroquois Board of Trade	Iroquois, Ont	8 mars 1894.
Joliette, la chambre de commerce de la ville et du district de	Joliette, Qué	18 avril 1893.
Kaslo Board of Trade	Kaslo, C.-B	1er décembre 1897.
Kelowna Board of Trade	Kelowna, C.-B	4 avril 1906.
Kentville Board of Trade	Kentville, N.-E	20 novembre 1895.
Killarney Board of Trade	Killarney, Man	1er juin 1905.
Kincardine, Board of Trade de la ville de	Kincardine, Ont	26 décembre 1877.
Kings County Board of Trade	Kentville, N.-E	4 octobre 1895.
Kings (Southern) Board of Trade	Georgetown, I.-P.-E	13 janvier 1903.
Lachute Board of Trade	Lachute, Qué	24 octobre 1905.
Lacombe Board of Trade	Lacombe, Alta	25 août 1904.
Leduc, Board of Trade of	Leduc, Alta	9 juin 1906.
Lindsay, Board of Trade de la ville de	Lindsay, Ont	31 décembre 1886.
Listowel Board of Trade	Listowel, Ont	2 mai 1883.
Liverpool Board of Trade	Liverpool, N.-E,	11 mai 1900.
Lockport Board of Trade	Lockport, N.-E	23 août 1904.
London Chamber of Commerce	London, Ont	20 avril 1876.
Lunenburg Board of Trade	Lunenburg, N.-E	1er mars 1900.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de formation.
Macleod District Board of Trade	Macleod, Alta	20 février 1899.
Madawaska, Board of Trade for the County of	Edmunston, N.-B	21 janvier 1907.
Madoc District Board of Trade	Madoc, Ont	9 janvier 1907.
Mahone Bay Board of Trade	Mahone Bay, N.-E	18 juillet 1907.
Manitou Board of Trade	Manitou, Man	12 avril 1889.
Manor, La Corporation du Board of Trade de	Manor, Sask	21 mai 1908.
Maple Creek Board of Trade, La Corporation de	Maple Creek, Sask	15 avril 1903.
Mattawa Board of Trade	Mattawa, Ont	16 mai 1895.
Meaford Board of Trade	Meaford, Ont	31 juillet 1897.
Medicine Hat Board of Trade	Medicine Hat, Alta	31 mars 1900.
Melfort Board of Trade	Melfort, Sask	12 juin 1905.
Melita Board of Trade	Melita, Man	26 août 1902.
Middleton Board of Trade	Middleton, N.-E	18 octobre 1895.
Milestone Board of Trade	Milestone, Sask	24 juin 1905.
Minnedosa Board of Trade	Minnedosa, Man	9 avril 1906.
Mission City Board of Trade	Mission City, C.-B	19 juin 1893.
Mitchell Board of Trade	Mitchell, Ont	30 avril 1879.
Moncton, Board of Trade de la ville de	Moncton, N.-B	4 mai 1891.
Montréal, Chambre de commerce du district de	Montréal, Qué	20 décembre 1886.
Montréal, la Chambre de commerce française de	Montréal, Qué	11 mai 1904.
Moose Jaw Board of Trade	Moose Jaw, Sask	11 décembre 1888.
Moosomin Board of Trade	Moosomin, Sask	13 avril 1891.
Morden, The Board of Trade divisionelectoral de	Morden, Man	7 mars 1890.
Morris Board of Trade	Morris, Man	2 février 1905.
Mount Forest Board of Trade	Mount Forest, Ont	24 avril 1893.
Nanaimo Board of Trade	Nanaïmo, C.-B	20 mars 1889.
Napanee Board of Trade	Napanee, Ont	3 mars 1886.
Neepawa Board of Trade	Neepawa, Man	16 avril 1900.
Nelson Board of Trade	Nelson, C.-B	21 avril 1900.
Newcastle Board of Trade	Newcastle, N.-B	9 mars 1894.
New Glasgow Board of Trade	New-Glasgow, N.-E	1er avril 1889.
New Westminster Board of Trade	New-Westminster, C.-B	10 octobre 1882.
Niagara Falls Board of Trade	Niagara Falls, Ont	13 mars 1889.
Nicolet, la Chambre de commerce du district de	Nicolet, Qué	30 mars 1906.
Nokomis Board of Trade	Nokomis, Sask	12 mai 1908.
North Bay Board of Trade	North Bay, Ont	19 octobre 1894.
North Battleford Board of Trade	North Battleford, Sask	30 décembre 1905.
North Queens Board of Trade	Caledonia, N.-E	10 janvier 1906.
North Sydney Board of Trade	North Sydney, N.-E	9 novembre 1894.
Okanagan Board of Trade	Vernon, C.-B	31 décembre 1896.
Orangeville Board of Trade	Orangeville, Ont	18 février 1901.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de formation.
Orillia Board of Trade	Orillia, Ont	31 octobre 1890.
Oshawa and Township of East Whitby, Board of Trade de la ville de	Oshawa, Ont	30 mai 1898.
Owen Sound Board of Trade	Owen-Sound, Ont	24 octobre 1881.
Oxbow Board of Trade	Oxbow, Sask	28 décembre 1905.
Paris, Board of Trade of the Town of	Paris, Ont	16 décembre 1881.
Parkhill Board of Trade	Parkhill, Ont	19 novembre 1891.
Parrsboro' Board of Trade	Parrsboro', N.-E	19 avril 1899.
Parry Sound Board of Trade	Parry-Sound, Ont	5 juin 1897.
Penetanguishene Board of Trade	Penetanguishene, Ont	12 mars 1889.
Penticton Board of Trade	Penticton, C.-B	8 mai 1907.
Perth, Board of Trade of the Town of	Perth, Ont	13 décembre 1889.
Peterborough, Board of Trade de la ville de	Peterborough, Ont	21 mars 1889.
Petrolia, Board of Tradede la ville de	Petrolia, Ont	22 avril 1899.
Picton, Board of Tradede la ville de	Picton, Ont	18 février 1889.
Pictou Board of Trade	Pictou, N.-E	24 novembre 1897.
Pilot Mound District, Board of Trade de	Pilot Mound, Man	29 mai 1903.
Port Arthur, Board of Trade de la ville de	Port Arthur, Ont	21 avril 1885
Port Hope Board of Trade	Port-Hope, Ont	7 juillet 1874.
Portage la Prairie Board of Trade	Portage la Prairie, Man	22 juillet 1886.
Port Hood Board of Trade	Port-Hood, N.-E	24 février 1908.
Port Perry Board of Trade	Port-Perry, Ont	28 janvier 1903.
Prescott Board of Trade	Prescott, Ont	30 mars 1893.
Preston Board of Trade	Preston, Ont	4 mars 1904.
Prince Albert Board of Trade	Prince-Albert, Sask	26 juillet 1887.
Prince Edward Island Chamber of Commerce	Non donné	6 mai 1875.
Pugwash Board of Trade	Pugwash, N.-E	20 avril 1907.
Qu'Appelle Board of Trade	Qu'Appelle, Sask	7 février 1890.
Quebec Chamber of Commerce	Québec, Qué	31 janvier 1877.
Rainy River, Board of Trade du District de	Rat Portage, Ont	22 décembre 1888.
Rapid City District Board of Trade	Rapid City, Man	19 juin 1899.
Regina Board of Trade	Regina, Sask	30 juin 1888.
Renfrew Board of Trade	Renfrew, Ont	23 janvier 1901.
Revelstoke Board of Trade	Revelstoke, C.-B	12 juillet 1895.
Richmond Board of Trade	Richmond, Qué	15 octobre 1894.
Ridgetown Board of Trade	Ridgetown, Ont	2 mars 1892.
Rimouski, la Chambre de commerce de	Rimouski, Qué	11 mai 1908.
Rock Island Board of Trade	Rock Island, Qué	6 mars 1903.
Roland Board of Trade	Non donné	1er septembre 1906.
Rossland Board of Trade	Rossland, C.-B	24 novembre 1896.
Rosthern, Board of Trade of	Rosthern, Sask	6 mars 1906.

LISTE des Chambre de Commerce du Canada enregistrée, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de formation.
Rouleau Board of Trade	Rouleau, Sask	5 mars 1906.
Rouville, la Chambre de commerce du comté de	Marieville, Qué	9 janvier 1899.
St. George Board of Trade	St-George, Ont	31 juillet 1890.
St-Hyacinthe, la Chambre de commerce de	St-Hyacinthe, Qué	28 novembre 1892.
St-Jérôme, la Chambre de commerce de	St-Jérôme, Qué	25 juillet 1898.
St. Johns Board of Trade	St. Johns, Qué	16 octobre 1894.
St. Martins, Board of Trade of	St. Martins, N.-B	24 mars 1896.
St. Mary's Board of Trade	St. Mary's, Ont	4 juin 1889.
Sackville Board of Trade	Sackville, N.-B	9 juin 1902.
Saguenay (Chicoutimi), la Chambre de commerce du	Chicoutimi, Qué	26 août 1907.
Saint Andrews, Board of Trade of	St. Andrews, N.-B	25 février 1896.
Saltcoats Board of Trade, District de	Saltcoats, Sask	8 décembre 1897.
Sandon Board of Trade	Sandon, C.-B	18 mai 1904.
Sarnia Board of Trade	Sarnia, Ont	18 mai 1905.
Saskatoon Board of Trade	Saskatoon, Sask	29 avril 1907.
Sault Ste. Marie, Board of Trade de la ville de	Sault-Ste-Marie, Ont	25 mai 1889.
Seaforth Board of Trade	Seaforth, Ont	12 décembre 1898.
Selkirk, Board of Trade de la ville de	Selkirk, Man	15 novembre 1901.
Sherbrooke Board of Trade	Sherbrooke, Qué	13 décembre 1889.
Smith's Falls Board of Trade	Smith's Falls, Ont	17 avril 1889.
Sorel, Chambre de commerce de	Sorel, Qué	29 mars 1889.
Souris Board of Trade	Souris, Man	29 avril 1907.
Southampton Board of Trade and Chamber of Commerce	Southampton, Ont	30 octobre 1895.
Southern Kings Board of Trade	Georgetown, I.-P.-E	13 janvier 1903.
Springhill Board of Trade	Springhill, N.-E	4 juin 1908.
Stellarton, Board of Trade de la ville de	Stellarton, N.-E	14 août 1900.
Stonewall Board of Trade	Stonewall, Man	3 février 1909.
Strathcona Board of Trade	Strathcona, Alta	17 septembre 1900.
Strathroy Board of Trade	Strathroy, Ont	2 juin 1874.
Sudbury and the Township of McKim, Board of Trade de la ville de	Subbury, Ont	30 mars 1895.
Summerside Board of Trade	Summerside, I.-P.-E	25 janvier 1900.
Sussex, N.-B., Board of Trade of	Sussex, N.-B	27 août 1897.
Swan River Board of Trade	Swan River, Man	29 juin 1906.
Swift Current Board of Trade	Swift Current, Sask	12 mai 1908.
Sydney Board of Trade	Sydney, N.-E	23 janvier 1907.
Temiskaming District Board of Trade	New-Liskeard, Ont	3 juin 1903.
Thessalon and District Board of Trade	Thessalon, Ont	10 juillet 1908.
Thorold Board of Trade	Thorold, Ont	24 mars 1893.
Tisdale Board of Trade	Tisdale, Sask	2 avril 1907.
Trail Board of Trade	Trail, C.-B	28 novembre 190[illegible]

LISTE des Chambre de Commerce du Canada enregistrée, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de formation.
Trenton Board of Trade	Trenton, Ont	30 novembre 1886.
Truro Board of Trade	Truro, N.-E.	28 août 1890.
Uxbridge Board of Trade	Uxbridge, Ont	25 avril 1894.
Valleyfield, Chambre de commerce de Salaberry de	Salaberry de Valleyfield, Qué.	13 mars 1894.
Vancouver Board of Trade	Vancouver, C.-B.	24 novembre 1887.
Vegreville, The Board of Trade of	Vegreville, Alta	28 mai 1906.
Ville-Marie, Chambre de commerce de	Ville-Marie, Qué	5 mars 1908.
Walkerton Board of Trade	Walkerton, Ont	12 janvier 1878.
Walkerville Board of Trade	Walkerville, Ont	29 mai 1906.
Wallaceburg Board of Trade	Wallaceburg, Ont	21 mars 1894.
Waterloo Board of Trade	Waterloo, Ont	24 mars 1890.
Wawanesa Board of Trade (réorganiseé)	Wawanesa, Man	23 juillet 1906.
Welland, Board of Trade de la ville de	Welland, Ont	21 mars 1889.
Westville, Nova Scotia, Board of Trade de	Westville, N.-E.	30 juin 1900.
Wetaskiwin Board of Trade	Wetaskiwin, Alta	14 décembre 1903.
Whitby, Board of Trade de la ville de	Whitby, Ont	29 décembre 1898.
Whitewood Board of Trade, Corporation de	Whitewood, Sask	13 mars 1899.
Wiarton Board of Trade	Wiarton, Ont	25 janvier 1902.
Wilkie Board of Trade	Wilkie, Sask	22 février 1909.
Windsor Board of Trade	Windsor, Ont	12 février 1889.
Windsor Board of Trade	Windsor, N.-E.	6 mars 1896.
Wingham Board of Trade	Wingham, Ont	8 mars 1884.
Winnipeg Board of Trade	Winnipeg, Man	4 janvier 1879.
Wolfville Board of Trade	Wolfville, N.-E.	9 janvier 1898.
Wolseley Board of Trade	Wolseley, Sask	18 mars 1900.
Woodstock Board of Trade	Woostock, Ont	9 février 1877.
Woodstock, Board of Trade de la ville de	Woodstock, N.-B.	1er mars 1894.
Yarmouth Board of Trade	Yarmouth, N.-E.	8 mai 1894.
Yorkton District Board of Trade	Yorkton, Sask	18 janvier 1898.

LISTE des unions ouvrières enregistrées dans la section du régistrateur du ministère du Secrétaire d'Etat, d'après les previsions de la "Loi des Unions Ouvrières", chapitre 125, Statuts Revisés du Canada, 1906.

Nom.	Adresse.	Date de formation.
Federacion de las Uniones de Habano en los Estados Unidos Y Canada	Montréal, Qué	9 juin 1903.
Canadian Granite Cutters' Union	Beebe Plain, Qué	25 mai 1907.
La Fédération des Ouvriers Textiles du Canada	Montréal, Qué	29 juillet 1908.

ANNEXE B (1).

Liste alphabétique des consuls, vice-consuls, agents consulaires et commerciaux étrangers dans le Canada, d'après les informations les plus récentes fournies au secrétaire d'Etat.

Nom.	Désignation.	Pays.	Résidence.	Quand nommé.
Adams, A. W	Consul	République Argentine.	Saint-Jean, N.-B.	1894
Aitken, W. H	Vice-consul	Espagne	Charlottetown, I. P.-E.	1802
Albro, W. H	Agent consulaire	Etats-Unis	Mégantic, Qué.	1899
Alexander, J. I	" "	"	Campobello, Is. N.-B.	1887
Allison, H. A	Consul	Portugal	Saint-Jean, N.-B.	1903
Andrée, L. A. E	Agent consulaire	France	Winnipeg, Ian	1907
Angevin, J. G	Vice-consul	Suède	Sydney, N.-E	1906
Anderson, H. E	Vice et député consul	Etats-Unis	Calgary, Alta	1906
Ansel, D. A	Consul général	Mexique	Montréal, Qué	1888
Archibald, A. C	Consul	Nicaragua	Winnipeg, Man	1905
Auger, Jacques	Agent consulaire	Italie	Québec, Qué	1902
Augustin, A	" "	France	Québec, Qué	1908
Authier, J. M	Consul	Etats-Unis	Saint-Hyacinthe, Qué.	1906
Auzias-Turenne, R	Agent consulaire	France	Dawson, T.Y	1898
Baby, F. W	" "	Etat-Unis	Courtright, Ont.	1882
Bain, A	" "	"	Port Hawkesbury et Mulgrave, N.-E.	1886
Balcer, G	" "	France	Trois-Rivières, Qué	1875
Barclay, C. E	" "	Etat-Unis	Lévis, Qué	1903
Barnaby, A. C	Consul supplémentaire	Cuba	Bridgewater, N.-E	1906
Bartels, F	Vice et député consul	Etats-Unis	Saint-Hyacinthe, Qué.	1906
Bate, H. A	Consul	Belgique	Ottawa, Ont	1905
Bate, H. A	Consul général	Paraguay	Ottawa, Ont	1903
Beaudet, G. E	Agent consulaire	Etats-Unis	Victoriaville, Qué	1902
Beebe, H. S	" "	"	Stanstead, Qué	1908
Bell, C. N	Consul	Guatémala	Winnipeg, Man	1897
Bell, F. J	Agent consulaire	Etats-Unis	Peterborough, Ont	1906
Bentley, W. D	Vice-Consul	Brésil	Halifax, N.-E	1882
Beringer, J. F	Agent consulaire	Etats-Unis	Picton, Ont	1888
Biglow, E	" "	"	Kingsport, N.-E.	1901
Bill, E. M	" "	"	Shelburne, N.-E	1901
Binet, S	" "	"	Arichat, N.-E	1899
Bisson, D	" "	"	Paspébiac, Qué	1889
Blackader, W. B	Vice-consul	Mexique	Montréal, Qué	1906
Blair, F. S	Vice-consul	Norvège	Campbellton, N.-B	1908
Boissevain, C. D. W	Vice-consul	Pays-Bas	Montréal, Qué	1895
Borlasse, G. E	Vice et député consul	Etats-Unis	Sherbrooke, Qué	1899
Botkin, T	Consul	"	Campbellton, N.-B.	1907
Bouillon, E. A. A	Agent commercial	Brésil	Paspébiac, Qué	1899
Boyd, W. P	Agent consulaire	Etats-Unis	Fredericton, N.-B	1908
Bradley, Wm. H	Consul général	"	Montréal, Qué	1907
Brennan, F	Agent consulaire	"	Deseronto, Ont	1908
Brinckman, H	Consul suppément	Allemagne	Winnipeg, Man	1896
Brodie, D. M	Agent consulaire	Etats-Unis	Sudbury, Ont	1907
Brophy, H	Consul	Guatémala	Montréal, Qué	1899
Buckly, Jas	Vice et député consul	Etat-Unis	Prescott, Ont	1876
Buetelspacher, G	Consul	"	Moncton, N.-B	1906
Burchell, J. E	Vice-consul	Uruguay	Sydney, N.-E	1906
Burchell, J. E	Vice-consul	Etats-Unis	Sydney, N.-E	1897
Burger, R	Consul	Suisse	Toronto, Ont	1906
Burgess, J. G	Agent consulaire	Etats-Unis	Cheverie, N.-E	1899
Burroughs, G. H	Vice-consul	Espagne	Québec, Qué	1896
Butler, R	Vice et député consul	Etats-Unis	Hamilton, Ont	1898
Butterfield, B. F	Agent consulaire	"	Stanstead, Qué	1897
Calderon, L	Vice-consul	Espagne	Montréal, Qué	1907
Call, B. N	Agent consulaire	Etat-Unis	Newcastle, N.-B	1904
Campbell, D. W	Consul	Cuba	Montréal, Qué	1906
Campbell, Wm	Agent vice-consulaire	Etats-Unis	Goderich, Ont	1883
Carbray, T. J	Vice-consul	République Argentine.	Québec, Qué	1908
Carlton, C. C	Agent consulaire	Etats-Unis	Souris, I. P.-E.	1904
Carney, M	Consul	Haïti	Halifax, N.-E	1880
Carpenter, C. B. K	Vice-consul	Portugal	Bassin de Gaspé, Qué.	1895
Carroll, P	Agent commercial	Etats-Unis	Grenville, Qué	1904
Cartens, H	Consul	Allemagne	Winnipeg, Man	1908
Carter, A. T	Agent consulaire	France	Gaspé, Qué	1891
arter, J	Vice-consul	Etats-Unis	Bassin de Gaspé, Qué.	1890

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Désignation.	Pays.	Résidence.	Quand nommé.
Champion, C. P.	Consul	Uruguay	Québec, Qué	1892
Chater, D.	Vice et député consul	Etats-Unis	Windsor, Ont	1904
Chester, A.	Vice et député consul	"	Port Sarnia, Ont	1900
Chilton, R. S.	Consul	"	Toronto, Ont	1905
Chipman, H. L.	Consul	Autriche-Hongrie	Halifax, N.-E.	1896
Clinton, G. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Cumberland, C.-B.	1899
Colcook, H. E.	Vice et député consul	"	Niagara Falls, Ont	1908
Cole, G. C.	Consul	"	Dawson, T.Y.	1907
Conant, H. A.	Consul	"	Windsor, Ont	1900
Cortes, L.	Consul	Cuba	Halifax, N.-E.	1904
Crawford, J.	Consul	Autriche-Hongrie	Bridgewater, N.-E.	1908
Crane, R. T.	Député consul général	Etats-Unis	Montréal, Qué	1908
Creighton, J. W.	Agent commercial	Brésil	Halifax, N.-E.	1899
Creswicke, E. H.	Agent consulaire	Etats-Unis	Barrie, Ont	1895
Culver, H. S.	Consul	Etats-Unis	London, Ont	1897
Curren, A. E.	Consul	Belgique	Halifax, N.-E.	1889
Dale, P. A. J. J.	Agent consulaire	Pérou	Québec, Qué	1902
Dale, A. P. J. J.	"	Nicaragua	Québec, Qué	1902
Davies, J. R.	Vice-consul	Suède	Pictou, N.-E.	1884
Davies, J. R.	Agent consulaire	Etats-Unis	Pictou, N.-E.	1897
Davison, F.	Vice-consul	Uruguay	Bridgewater, N.-E.	1903
Davison, Francis	Vice-consul	Portugal	Bridgewater, N.-E.	1905
Davison, J. McG.	Vice-consul	Suède	Halifax, N.-E.	1906
Deal, C.	Consul	Etats-Unis	Saint-Jean, Qué	1897
De Bury, Count R.	Agent consulaire	France	Saint-Jean, N.-B.	1901
Delavault, E. E.	"	France	Edmonton, Alta	1908
De la Vega, G. F.	Vice-consul	Mexique	Vancouver, C.-B.	1908
De Lima, J. C. A.	Consul	Brésil	Montréal, Qué	1903
De Loynes, M. J.	Consul général	France	Montréal, Qué	1908
Denison, F. G.	Consul	Etats-Unis	Woodstock, N.-B.	1897
Derick, Thos. H.	Agent consulaire	"	Clarenceville, Qué	1903
De Perera, E.	Consul général	Espagne	Montréal, Qué	1906
De Sola, C. J.	Vice-consul	Belgique	Montréal, Qué	.1905
De Struve, N.	Consul	Russie	Montréal, Qué	1900
De Wolf, J. R.	Vice-consul	Mexique	Halifax, N.-E.	1906
D'Halewyn, S.	Vice-consul	France	Montréal, Qué	....
Dickson, A. F.	Consul	Etats-Unis	Bassin de Gaspé, Qué.	1887
Dill, H. P.	Consul	"	Port-Hope, Ont	1900
Dingman, W. S.	Vice et député agent comm.	"	Stratford, Ont	1899
Dineen, J.	Agent consulaire	"	Huntingdon, Qué	1895
Dobbin, W. R.	"	"	Lethbridge, Alta	1908
Dobson, G. H.		Allemagne	Sydney, N.-E.	1880
Donaghy, J.	Vice et député consul	Etats-Unis	Saint-Jean, Qué	1890
Dorman, J. S.	Agent consulaire	"	Potton, Qué	1901
Dorsey, W. H.	"	"	North-Portal, Sask	1895
Douglas, C. A.	Vice-consul	Paraguay	Ottawa, Ont	1903
Douglas, Thos.	Consul	République Argentine	Halifax, N.-E.	1903
Dubuc, A.	Consul	Belgique	Winnipeg, Man	1901
Duchastel deMontrouge	Consul	France	Vancouver, C.-B.	1906
Dunstan, G.	Consul suppléant	Cuba	Toronto, Ont	1905
Dwyer, C.	Agent consulaire	Allemagne	Pictou, N.-E.	1891
Eagen, N. B.	Consul	Vénézuela	Toronto, Ont	1906
Eastman, C. M.	Agent consulaire	Etats-Unis	Waterloo, Qué	1901
Enright, J. T.	"	"	Côteau, Qué	1906
Etlinger, A. T.	Consul	Allemagne	Vancouver, C.-B.	1909
Ewing, R. S.	Consul	Colombie	Saint-Jean, N.-B	1909
Fairbairn, J. N.	Vice et député consul	Etats-Unis	Saut Ste-Marie, Ont	1906
Famelart, L.	Vice-Consul	République Argentine	Montréal-Est	1908
Ferrera, A. A.	Agent consulaire	Italie	Vancouver, C.-B.	1901
Fisher, Cavalier G. G.	Consul	Italie	Halifax, N.-E.	1891
Flack, D. A.	Vice et député consul	Etats-Unis	Cornwall, Ont	1906
Folger, H. S.	Vice et député consul	"	Kingston, Ont	1908
Foot, W. R.	Agent consulaire	"	Parry-Sound, Ont	1892
Foster, J. G.	Consul général	"	Ottawa, Ont	1903
Francis, E.	Agent consulaire	France	Vancouver, C.-B.	1908
Franklyn, G. E.	"	France	Halifax, N.-E.	1881
Fraser, A.	Vice-consul	Suède	Matane, Qué	1874
Fraser, G. B.	Agent consulaire	Espagne	Chatham, N.-B.	1880
Fraser, H. F.	"	Etats-Unis	Grand Manan, N.-B.	1902
Frechette, O.	Vice-consul	Espagne	Québec, Qué	1890
Frechette, O.	Consul	Chili	Québec, Qué	1885
Frechette, O.	Consul général	Colombie	Québec, Qué	1909
Frechette, O.	Consul	Portugal	Québec, Qué	1908
Fleming, A. J.	Consul	Etats-Unis	Yarmouth, N.-E.	1907
Frisbee, G. C.	Agent consulaire	"	Kenora, Ont	1898
Futcher, F. A.	Vice-consul	Norvège	Victoria et Chemainus, C.-B.	1907
Galpin, A. E.	Député consul général	Etats-Unis	Vancouver, C.-B.	1908
Garetti, Dr G.	Agent consulaire	Italie	Winnipeg, Man	1907

DOC. PARLEMENTAIRE No 29

Liste alphabétique des consuls, vice-consuls, agents consulaires et commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Désignation.	Pays.	Résidence.	Quand nommé.
Gillies, J. A.	Agent consulaire	France	Sydney, N.-E.	1906
Given, W. F.	Agent consulaire	Etats-Unis	Cookshire, Qué.	1898
Glidden, A.	Agent consulaire	"	Alberton, I.P.-E.	1891
Gordon, J. A.	Vice-consul	République Argentine.	Montréal-Ouest	1908
Grant, McC.	Consul	Allemagne	Halifax, N.-E.	1898
Gregory, Wm.	Agent consulaire	France	Victoria, C.-B.	1904
Gunn, F.	Vice-consul	Norvège	Québec, Qué.	1906
Gunsaulus, E. N.	Consul	Etats-Unis	Rimouski, Qué.	1906
Guy, J. A.	Agent consulaire	"	Edmundston, N.-B.	1896
Gylling, G. E.	Consul	Suède	Montréal, Qué.	1906
Haddow, G.	Vice-consul	Norvège	Dalhousie, N.-B.	1906
Haiaso Yang hsi.	Consul	Chine	Ottawa, Ont.	1909
Hale, F. D.	Consul	Etats-Unis	Charlottetown, I.P.-E.	1908
Hamilton, J. E.	Consul	"	Cornwall, Ont.	1906
Hammond, T. T.	Agent consulaire	"	Cabano, Qué.	1906
Hanright, F. G.	Vice-consul	Italie	Halifax, N.-S.	1891
Harcourt, John.	Vice et députyé consul	Etats-Unis	Port-Hope, Ont.	1900
Hardy, A. C.	Agent consulaire	"	Brantford, Ont.	1899
Hart, A. W.	Agent consulaire	"	Cape Canso, N.-E.	1885
Harvey, H. J.	Consul	"	Fort-Erie, Ont.	1902
Hazeltine, R. J.	Vice et dép. consul général	"	Halifax, N.-E.	1909
Heald, P. C.	Agent commercial	"	Wallaceburg, Ont.	1905
Heingartner, A.	Consul	"	Guelph, Ont.	1905
Helgeson, H. T.	Vice-consul	Norvège	Régina, Sask.	1907
Hendrick, M. J.	Consul	Etats-Unis	Belleville, Ont.	1893
Hendricksen, C. F.	Vice-consul	Norvège	Winnipeg, Man.	1907
Henshaw, F. C.	Consul	Uruguay	Montréal, Qué.	1887
Henry, W. W.	Consul	Etats-Unis	Québec, Qué.	1897
Herron, A. M.	Agent consulaire	"	Deloraine, Man.	1890
Heshler, H.	Consul	Libérie	Halifax, N.-E.	1903
Heward, S. B.	Vice-consul	Pays Bas	Montréal, Qué.	1879
Hiller, E.	Vice-consul	Portugal	St.-Etienne, Qué.	1903
Hosftrand, C. O.	Vice-consul	Suède	Nya, Stockholm, Sask.	1893
Hoke, J. T.	Consul	Etats-Unis	Windsor, N.-E.	1897
Hoke, L. H.	Agent consulaire	"	Parrsboro, N.-E.	1899
Hotchkiss, E. S.	Consul	"	Calgary, Alta.	1906
Hooper, Geo. R.	Consul général suppléant	Danemark	Montréal, Qué.	1908
Hough, F. A.	Vice et député consul	Etats-Unis	Amherstburg, Ont.	1897
Huguenin, N.	Vice consul	Suisse	Montréal, Qué.	1907
Hume, W. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Paris, Ont.	1892
Hutchison, R.	Vice-consul	Suède	Richibouctou, N.-B.	1860
Hutchison, E.	Vice-consul	"	Chatham, N.-B.	1889
Ifft, G. N.	Consul	Etats-Unis	Chatham, Ont.	1905
Jack, D. R.	Vice-consul	Espagne	St-Jean, N.-B.	1892
Jackson, R.	Consul	Pérou	Vancouver, C.-B.	1906
Jacobsen, A.	Consul général	Norvège	Montréal, Qué.	1908
Jarvis, C. E. L.	Vice-consul	Brésil	St.-Jean, N.-B.	1896
Jarvis, C. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Fort-William, Ont.	1895
Jarvis, M. M.	Agent commercial	Brésil	St-Jean, N.-B.	1901
Johnson, F. S. S.	Agent commercial	Etats-Unis	Stanbridge, Qué.	1900
Johnson, G. G.	Vice-consul	Pays-Bas	Vancouver, C.-B.	1896
Jones, J. E.	Consul général	Etats-Unis	Winnipeg, Man.	1908
Jones, S. H.	Consul	Cuba	Weymouth, N.-E.	1906
Jones, W. G.	Vice-consul	Espagne	Halifax, N.-E.	1894
Jorgensen, G. E.	Vice-consul suppléant	Danemark	Vancouver, C.-B.	1908
Joseph, A. C.	Consul	Belgique	Québec, Qué.	1886
Jupp, R. H.	Vice et député consul	Etats-Unis	Orillia, Ont.	1900
Kalenborn, M.	Consul suppléant	Allemagne	Dawson, T.Y.	1903
Kehl, J. E.	Consul	Etats-Unis	Sydney, N.-E.	1908
Kelly, A.	Consul suppléant	Cuba	Montréal, Qué.	1906
Kennedy, H.	Vice-consul	Suède	Québec, Qué.	1909
Ketels, H.	Consul général	Belgique	Ottawa, Ont.	1907
Kilmaster, G. B.	Consul	Etats-Unis	Port-Rowan, Ont.	1906
Kimber, F. C.	Vice-consul	Brésil	Sydney, N.-E.	1884
Kimpe, M.	Vice-consul	Belgique	Edmonton, Alta.	1908
King, W. H.	Vice et député consul	Etats-Unis	Port Stanley et St.-Thomas	1887
Kingsmill, N.	Consul	République Argentine.	Toronto, Ont.	1887
Knight, J. T.	Vice-consul	Danemark	St-Jean, N.-B.	1903
Knowlson, J. M.	Agent consulaire	Etats-Unis	Lindsay, Ont.	1894
Kung Hains Chao	Consul général	Chine	Ottawa, Ont.	1909
Lagorgendiere, M.	Consul	Belgique	Prince-Albert, Sask.	1907
Lang, P.	Consul	Etats-Unis	Sherbrooke, Qué.	1897
Laird, J.	Vice-consul	Pérou	Québec, Qué.	1875
Lamontagne, T. J.	Vice-consul	Suède	Ste-Anne des Monts, Qué.	1875
Lang, Karl.	Consul	Allemagne	Montréal, Qué.	1909
Laurence, E.	Vice-Consul	Venezuela	"	1886

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Désignation.	Pays.	Résidence.	Quand nommé.
Leawitt, R. T.	Vice-consul	Suède	St-Jean, N.-B.	1906
LeBoutiller, C. S.	Agent consulaire	Italie	Bassin de Gaspé, Qué.	1894
Ledieu, P.	"	Italie	Dawson, T.Y.	1903
Leet, L. T.	"	Nicaragua	Montreal, Qué.	1899
Leet, L. T.	"	Pérou	Montréal, Qué.	1900
LeGros, P. E.	Agent commercial	Brésil	Gaspé, Qué.	1900
Lendow, J. R.	Député-consul	Etats-Unis	Woodstock, N.-B.	1905
Leprohon, C. de R.	Vice-consul	Brésil	Montréal, Qué.	1899
Leprohon, R. E.	Agent commercial	Brésil	Montréal, Qué.	1902
Levasseur, T.	Vice-consul	Brésil	Québec, Qué.	1902
Lavatte, H. C. V.	Agent consulaire	Etats-Unis	Louisburg, N.-E.	1898
LeQuesne, J. C.	Vice-consul	Portugal	Paspébiac, Qué.	1898
Lettenbaur, M.	Consul supppléant	Allemagne	Montréal, Qué.	1907
Linton, C. B.	Vice-consul	Paraguay	Hamilton, Ont.	1903
Long, M.	Agent consulaire	Etats-Unis	Gretna, Man.	1903
Loop, C. R.	Vice-consul général	"	Winnipeg, Man.	1909
Lowenburg, C.	Consul	Allemagne	Victoria, C.-B.	1901
Lubbe, T.	Consul suppléant	Allemagne	Victoria, C.-B.	1906
Mack, J. M.	Agent. consulaire	Etats-Unis	Liverpool, N.-E.	1896
Maguire, J. A.	Consul général	Uruguay	Québec, Qué.	1883
Manby, L. H.	Vice et député consul	Etats-Unis	Fort Erié, Ont.	1902
Marstrand, O.	Vice-consul	Danemark	Vancouver, C.-B.	1906
Martin, C. W.	Consul	Etats-Unis	Amherstburg, Ont.	1897
Mathers, H. I.	Consul	Russie	Halifax, N.-E.	1899
Mathers, H. I.	Consul	Danemark	Halifax, N.-E.	1906
Mathers, H. I.	Vice-consul	Norvège	Halifax, N.-E.	1906
Matheson, F. F.	Vice et géputé consul	Etats-Unis	Campbellton N.-B.	1908
Mayer, H.	Consul général	Republique Argentine	Montreal, Qué.	1907
Meek, W. H.	Vice-consul	Etats-Unis	Port-Rowan, Ont.	1906
Meyer, C. C.	Vice-consul,	Danemark	Ottawa, Ont.	1893
Miles, H.	Consul	Paraguay	Montréal, Qué.	1902
Milliken, E.	Agent consulaire	Etats-Unis	St-George, N.-B.	1898
Mitchell, W. A.	Vice-consul	Mexique	Toronto, Ont.	1903
Moffat, J. F.	Agent consulaire	Etats-Unis	River Hebert, N.-E.	1903
Moody, E. W. B.	Consul	République Argentine	Yarmouth, N.-E.	1899
Moore, R. H.	Agent consulaire	Etats-Unis	Kenora, Ont.	1909
Moorhead, M. K.	Consul	"	St-Thomas, Ont.	1905
Morang, G. N.	Consul	Guatemala	Toronto, Ont.	1897
Morikawa, K.	Consul	Japon	Vancouver, C.-B.	1902
Morin, F. D.	Consul	France	Vancouver, C.-B.	1902
Morris, C. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Pugwash et Wallace, N.-E.	1888
Morris, M. P.	Consul	Panama	Vancouver, C.-B.	1906
Morris, M. P.	Consul	Rep. de Nicaragua	Vancouver, C.-B.	1899
Morris, M. P.	Consul général	Chili	Vancouver, C.-B.	1897
Mueller, O. E.	Vice et député consul	Etats-Unis	St-Jean, N.-B.	1908
Mullin, D.	Consul	Belgique	St-Jean, N.-B.	1908
Mullins, B. C.	Agent consulaire	Etats-Unis	Bathurst, N.B-	1893
Murphy, G. H.	"	"	Ste. Catherines, Ont.	1905
Murray, T. O.	"	"	Richibouctou, N.-B.	1901
Musson, Geo.	Vice-consul	Brésil	Toronto, Ont.	1889
Macdonald, A. A.	Agent consulaire	France	Charlottetown, I.P.-E.	1901
Macmillan, P.	Vice-consul	Suède	Sheet Harbour, N.-E.	1904
MacQuillan, J.	Consul général	Equateur	Vancouver, C.-B.	1898
McArthur, D.	Agent consulaire	Etats-Unis	Emerson, Man.	1889
McBride, J. J.	"	"	Arnprior, Ont.	1905
McClure, J. H. S.	Agent consulaire	Pays-Bas	Halifax, N.-E.	1907
McCullough, C. A.	Vice-consul	Etats-Unis	St. Stephens, N.-B.	1897
McDonald, A. J.	Consul	"	Georgetown, I.P.-E.	1883
McEwan, M.	Agent consulaire	"	Brantford, Ont.	1904
McLean, H. H.	"	République Argentine	St-Jean, N.-B.	1908
McLennan, A. N.	Vice-consul	Autriche-Hongrie	Sydney, N.-E.	1907
McMillan, N.	Agent consulaire	Etats-Unis	Port Sarnia, Ont.	1898
McMillan, Wm.	Consul	"	Lockport, N.-E.	1904
Nakamura, T.	Agent consulaire	Japon	Ottawa, Ont.	1909
Neale, F. E.	Consul général	Norvège	Chatham, N.-B.	1909
Neale, F. E.	Vice-consul	Allemagne	Chatham, N.-B.	1904
Neville, J. A.	Consul	République Argentine	Halifax, N.-E.	1908
Newcome, R. M.	Vice-consul	Etats-Unis	Victoria, C.-B.	1907
Nicholls, F.	Vice et député consul	Portugal	Toronto, Ont.	1906
Nicholls, J. R.	Consul suppléant	Etats-Unis	Hereford, Qué.	1870
Nolan, J. A.	Agent consulaire	Suède	Calgary Alta.	1901
Norby, N. C. N.	Vice-consul	Suède	Parrsboro', N.-E.	1886
Nordheimer, S.	Consul général suppléant	Pays-Bas	Toronto, Ont.	1902
Nordheimer, S.	Consul	Allemagne	Toronto, Ont.	1889
Ohlen, E.	Consul	Rep. de Nicaragua	Montréal, Qué.	1899
Ohlen, E.	Consul	Pérou	Montréal, Qué.	1900
Ohren, G. A.	Agent consulaire	Etats-Unis	Rossland, C.-B.	1902
Olmsted, F. A.	"	"	Sutton, Qué.	1900

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Désignation.	Pays.	Résidence.	Quand nommé.
O'Meara, J. S.	Vice-consul	Pays-Bas	Québec, Qué	1907
Owen, D. M	Agent consulaire	Etats-Unis	Lunenburg, N.-E	1883
Owen, W. H	Consul	Cuba	Lunenburg, N.-E	1905
Owen, J. M	Agent consulaire	Etats-Unis	Annapolis, N.-E	1872
Owen, W. H	" "	Etats-Unis	Bridgewater, N.-E	1872
Owen, W. H	Consul	Cuba	Bridgewater, N.-E	1905
Oxley, F. H	Consul	Portugal	Halifax, N.-E	1898
Oxley, H	Vice-consul	Portugal	Halifax, N.-E	1905
Oxley, H	Consul suppléant	Allemagne	Halifax, N.-E	1907
Oxnard, G. A	Vice et député consul	E ats-Unis	Guelph, Ont	1883
Pace, S. D	Consul	"	Port Sarnia, Ont	1890
Palmer, A. L	Agent consulaire	"	Chemainus, C.-B	1907
Parker, E. F	Consul	Cuba	Yarmouth, N.-E	1907
Pashley, J. H	Agent consulaire	Etats-Unis	Nanaïmo, C.-B	1906
Pattison, A. O	" "	"	Clinton, Ont	1890
Pattullo, T. D	Vice-consul	Suède	Dawson, T.Y	1900
Peaks, A. G	Vice et député consul	Etats-Unis	Charlottetown, I.P.-E	1907
Pescha von Kis Zsam A.	Consul général	Autriche-Hongrie	Montréal, Qué	1907
Pescod, E. G	Vice-consul	Norvège	Calgary, Alta	1907
Planta, A. E	Vice-consul	"	Nanaimo, C.-B	1907
Philips, H. H	Vice-consul général	Etats-Unis	Vancouver, C.-B	1908
Poitras, Arthur	Agent consulaire	"	Arthabaska, Qué	1887
Pollock, J. R	Vice-consul	"	Fernie, C.-B	1907
Ponton, W. N	Vice-consul	"	Belleville, Ont	1885
Pridham, A	Vice et député agent comm	"	Grenville, Qué	1904
Primrose, H	Agent consulaire	Espagne	Pictou, N.-E	1869
Printz, C. J. P	Vice-consul	Norvège	Toronto, Ont	1908
Purves J. D. A	Vice-consul	Espagne	Sydney, N.-E	1899
Rae, G. M	Agent commercial	Brésil	Toronto, Ont	1900
Rey, D. L	Consul	Suisse	Montréal, Qué	1891
Reynolds, L. B	Agent consulaire	Etats-Unis	Algoma, Ont	1891
Riblet, W. S	" "		Nelson, C.-B	1902
Rickuby, J. B. H	Vice-consul	Mexique	Victoria, C.-B	1905
Rigby, E. D	Vice-consul	Suède	Little-Glace-Bay, N.-E.	1886
Ringuet, M	Vice et député consul	Etats-Unis	Rimouski, Qué	1906
Rive, P	Vice-consul	"	Caraquet, N.-B	1884
Rizetto, Cavalier R	Consul général	Italie	Montréal, Qué	1907
Robertson, T. W	Agent consulaire	Suède	Barrington, N.-E	1892
Robertson, W. T	Vice et député consul	Etats-Unis	Owen-Sound, Ont	1908
Robinson, W. C	Vice et député consul	"	Windsor, N.-E	1907
Rochereau de la Sabliere, C	Consul	Belgique	Troonto, Ont	1904
Rochereau de la Sabliere, C. E	Agent consulaire	France	Toronto Ont	1908
Rosse, J. M	Agent commercial	Etats-Unis	Chaudière, Jct., Qué	1898
Rouleau, E. H	Consul	Etats-Unis	Calgary, Alta	1889
Routh, F. A	Consul	Belgique	Montréal, Qué	1875
Routhier, J. E	Vice et député agent comm	Portugal	Chaudière, Jct., Qué	1902
Rudolph, J	Consul suppléant	Cuba	Lunenburg, N.-E	1906
Rudolf, D. J	Agent consulaire	Etats-Unis	Lunenburg, N.-E	1907
Russell, F. H	" "	"	Grand'-Mère, Qué	1903
Ryder, F. M	Consul	"	Rimouski, Qué	1908
Ryerson, Jas	Agent consulaire	"	Galt, Ont	1899
Sackett, M. R	Consul	"	Prescott, Ont	1903
Sandford, H. M	Vice et dép. consul général	"	Ottawa, Ont	1898
Schmidt, A	Vice-consul	Danemark	Winnipeg, Man	1890
Seelsi, L	Consul	Italie	Montréal, Qué	1908
Sexton, J. P	Consul général	Grèce	Montréal, Qué	1899
Seyfert, A. G	Consul	Etats-Unis	Owen-Sound, Ont	1908
Shea, R. A	Agent consulaire	"	Palmerston, Ont	1899
Shepard, J. M	Consul	"	Hamilton, Ont	1897
Shotts, G. W	Consul	"	Saut-Ste-Marie, Ont	1906
Sinclair, N	Agent consulaire	"	Summerside, I. P.-E	1907
Smith, A. E	Consul	"	Victoria, C.-B	1897
Smith, Dr. Harley	Agent consulaire	Italie	Toronto, Ont	1901
Smith, H. J	Vice-consul suppléant	Suède	Winnipeg, Man	1904
Smith, R. T	Consul	Suède	Victoria, C.-B	1900
Smith, T. R	Consul	Belgique	Victoria, C.-B	1892
Snowball, R. A	Agent consulaire	France	Chatham, N.-B	1902
Stahlschmidt, C. B	Consul	Norvège	Vancouver, C.-B	1907
Stair, T. W	Consul général	Libérie	Toronto, Ont	1907
Stanworth, W	Vice-consul	Etats-Unis	Chatham, Ont	1902
Stapleton, T	Agent consulaire	"	Côteau, Qué	1896
Steeves, C. A	Vice et député consul	"	Moncton, N.-B	1907
Stericker, W. P	Agent consulaire	"	Oshawa, Ont	1896
Sterling, W. B	Vice-consul	Pays-Bas	Winnepig, Man	1906
Stewart, McL	Vice-consul	Brésil	Ottawa, Ont	1882
Stewart, W. B	Agent consulaire	Etats-Unis	Digby, N.-E	1873
Stickney, G. H	" "	"	St. Andrews, N.-B	1892

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Désignation.	Pays.	Résidence.	Quand nommé.
Stocking, F. S.	Vice et député consul	Etats-Unis	Québec, Qué.	1908
Struve, N. de	Consul	Russie	Montréal, Qué.	1900
Sturton, A.	Vice-consul	Portugal	Chicoutimi, Qué.	1893
Sugimura, T.	Consul général suppléant	Japon	Ottawa, Ont.	1909
Sylvestre, I.	Agent consulaire	Etats-Unis	Sorel, Qué.	1893
Talbot, A.	Vice et député consul	"	London, Ont.	1905
Tanguay, G.	Vice-consul	Paraguay	Québec, Qué.	1903
Tellier, T.	Vice-consul	Chili	Toronto, Ont.	1908
Tarnt, A.	Agent consulire	France	Régina, Sask.	1908
Telley, M. C.	Consul	Mexique	Vancouver, C.-B.	1909
Templeton, Wm.	Agent consulaire	Paraguay	Napanee, Ont.	1888
Thibeaudo, J. H.	"	Paraguay	Wiarton, Ont.	1899
Thomas, O. J.	"	Italie	Saint-Jean, N.-B.	1886
Thompson, J. E.	Vice-consul	Espagne	Toronto, Ont.	1900
Thompson, J. F.	Consul	Panama	Toronto, Ont.	1905
Thompson, E.	Consul	Cuba	Toronto, Ont.	1904
Thomson, J. R.	Vice-consul	Norvège	Saint-Jean, N.-B.	1906
Thomson, P. W.	Consul	Autriche-Hongrie	"	1909
Thomson, P. W.	Consul	Panama	"	1905
Thomson, P. W.	Consul	Pays-Bas	"	1905
Thomson, R.	Consul	Allemagne	"	1878
Topping, J.	Vice-consul	Suède	Escoumains, Qué.	1886
Tovell, D. A.	Vice et député consul	Etats-Unis	Toronto, Ont.	1904
Tratsaert, J.	Vice-consul	Belgique	Forget, Sask.	1908
Turner, R.	Vice-consul	Mexique	Québec, Qué.	1900
Van Sant, H. D.	Consul	Etats-Unis	Kingston, Ont.	1905
Vroom, C. N.	Vice et député consul	"	St. Stephen, N.-B.	1895
Waitman, F. C.	Consul	Cuba	Annapolis, N.-E.	1904
Wakefield, E. A.	Vice-consul	Etats-Unis	Orillia, Ont.	1900
Wakefield, E. C.	Agent consulaire	"	North-Bay, Ont.	1906
Ward, W. A.	Vice-consul	Danemark	Victoria, C.-B.	1896
Wark, W. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Hemmingford, Qué.	1885
Waterous, C. A.	Consul	Chili	Brantford, Ont.	1908
Watson, H. H.	Vice et député consul	Etats-Unis	Yarmouth, N.-E.	1908
Watt, G.	Agent consulaire	Italie	Chatham, N.-B.	1886
Webster, W. H. H.	Consul	Etats-Unis	Niagara Falls, Ont.	1903
Wensky, W.	Consul	Allemagne	Dawson, T.Y.	1900
West, G. N.	Consul général	Etats-Unis	Vancouver, C.-B.	1908
Wetherell, E. E.	Vice et député consul	"	Coaticook, Qué.	1906
White, H. B.	Vice et député consul	"	Brockville, Ont.	1902
White, R. F.	Agent consu aire	"	Midland, Ont.	1907
Whitenead, J. W.	Vice-consul	Belgique	Vancouver, C.-B.	1897
Whitman, T. S.	Vice-consul	Portugal	Annapolis et Digby, N.-E	1889
Wilber, D. F.	Consul général	Etats-Unis	Halifax, N.-E.	1907
Wilbrich, G.	Consul	"	Saint-Jean, N.-B.	1906
Williams, F. E.	Consul	Cuba	"	1906
Williams, J. D.	Consul suppléant	Cuba	"	1907
Wilson, A.	Agent consulaire	Allemagne	Pugwash, N.-E	1874
Winch, R. V.	Vice-consul	Suède	Vancouver, C.-B.	1906
Wolf (de), J.	Vice-consul	Mexique	Halifax, N.-E.	1906
Worman, J. H.	Consul	Etats-Unis	Trois-Rivières, Qué.	1904
Wood, E. L.	Vice-consul	Portugal	Sainte-Catherine, Ont.	1907
Woodward, C. C.	Vice et député consul	Etats-Unis	Dawson, T.-Y.	1904
Wurtele, E. F.	Vice-consul	Danemark	Québec, Qué.	1899
Yata, C.	Consul	Japon	Vancouver, C.-B.	1908
Yeigh, F.	Vice-consul	Paraguay	Toronto, Ont.	1903
Young, S. J.	Agent consulaire	Etats-Unis	Trenton, Ont.	1891

ANNEXE B (2).

Liste alphabétique des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice consuls, agents consulaires ou commerciaux, d'après les renseignements les plus récents fournis au Secrétaire d'État.

Pays.	Endroit.	Nom.	Désignation.	Quand nommé.
République Argentine..	Halifax, N.-E.	Douglas, Thos.	Consul	1903
	Halifax, N.-E.	Neville, J. A.	Vice-consul	1908
	Montréal Qué.	Mayer, H.	Consul général	1907
	Montréal Est	Famelart, L.	Vice-consul	1908
	Montréal Ouest	Gordon, J. A.	Vice-consul	1908
	Québec, Qué.	Carbray, T. J.	Vice-consul	1908
	St-Jean, N.-B.	McLean, H. H.	Vice-consul	1908
	St-Jean, N.-B.	Adams, A. W.	Consul	1894
	Toronto, Ont.	Kingsmill, —	Consul	1887
	Yarmouth, N.-E.	Moody, E. W. B.	Consul	1899
Autriche-Hongrie	Bridgewater, N.-E.	Crawford, J.	Consul	1908
	Halifax, N.-E.	Chipman, H. L.	Consul	1896
	Montréal, Qué.	Pescha von Kis Zsam, A.	Consul général	1907
	St-Jean, N.-B.	Thomson, P. W.	Consul	1909
	Sydney, C.-B.	McLennan, A. N.	Agent consulaire	1907
Belgique	Calgary, Alta.	Rouleau, E. H.	Consul	1889
	Edmonton, Alta.	Kimpe, M.	Vice-consul	1908
	Forget, Sask.	Tratsaert, J.	Vice-consul	1908
	Halifax, N.-E.	Curren, A. E.	Consul	1889
	Montréal, Qué.	De Sola, C J.	Vice-consul	1905
	Ottawa, Ont.	Ketels, H.	Consul général	1907
	Ottawa, Ont.	Bate, H. A.	Consul	1905
	Prince Albert, Sask.	Lagorgendière, M.	Consul	1907
	Québec, Qué.	Joseph, A. C.	Consul	1886
	St-Jean, N.-B.	Mullin, D.	Consul	1908
	Toronto, Ont.	Rochereau de la Sablière, C.	Consul	1904
	Vancouver, C.-B.	Whitehead, J. W.	Vice-consul	1897
	Victoria, C-B.	Smith, T. R.	Consul	1892
	Winnipeg, Man.	Dubuc, A.	Consul	1905
Brésil	Gaspé Qué.	LeGros, P. E.	Agent commercial	1900
	Halifax, N.-E.	Creighton, J. W.	Agent commercial	1899
	Halifax, N.-E.	Bentley, W. D.	Vice-consul	1882
	Montréal, Qué.	Leprohon, C. de B.	Vice-consul	1899
	Montréal, Qué.	DeLima, J. C. A.	Consul	1903
	Montréal, Que.	Leprohon, R. E.	Agent commercial	1902
	Ottawa, Ont.	Stewart, McLeod.	Vice-consul	1882
	Paspébiac, Qué.	Bouillon, E. A. A.	Agent commercial	1899
	Québec, Qué.	Levasseur, T.	Vice-consul	1902
	St-Jean, N.-B.	Jarvis, C. E. L.	Vice-consul	1896
	St-Jean, N.-B.	Jarvis, M. M.	Agent commercial	1901
	Sydney, N.-E.	Kimber, F. C.	Vice-consul	1884
	Toronto, Ont.	Rae, G. M.	Agent commercial	1900
	Toronto, Ont.	Musson, Geo.	Vice-consul	1889
Chili	Brantford, Ont.	Waterous, C. A.	Consul	1908
	Québec, Qué.	Frechette, O.	Consul	1885
	Toronto, Ont.	Tellier, T.	Vice-consul	1908
	Vancouver, C.-B.	Morris, M. P.	Consul général	1897
Chine	Ottawa, Ont.	Kung Hains Chao.	Consul général	1909
	Vancouver, C.-B.	Haiao Yang Ksi.	Consul	1909
Colombie	Québec, Qué.	Frechette, O.	Consul général	1909
	St-Jean, N.-B.	Ewing, R. S.	Consul	1909
Corée*				
Cuba	Annapolis, N.S.	Waitman, F. C.	Consul	1904
	Bridgewater, N.-E.	Owen, W. H.	Consul	1905
	Bridgewater, N.-E.	Barnaby, A. C.	Consul suppléant	1906
	Halifax, N.-E.	Cortes, L.	Consul	1904
	Lunenburg, N.-E.	Owen, D. M.	Consul	1906
	Montréal, Qué.	Campbell, D. W.	Consul	1906
	Montréal, Qué.	Kelly, A.	Consul suppléant	1906
	St-Jean, N.-B.	Williams, F. E.	Consul	1906
	St-Jean, N.-B.	Williams, J. D.	Consul suppléant	1907
	Toronto, Ont.	Thompson, E.	Consul	1904

* Representée par des consuls japonais.

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires ou commerciaux, etc.—*Suite.*

Pays.	Endroit.	Nom.	Désignation.	Quand nommé.
Cuba—*Suite*	Toronto, Ont	Dunstan, Geo	Consul suppléant	1905
	Weymouth, N.-E	Jones, S. H	Consul	1905
	Yarmouth, N.-E	Parker, E. F	Consul	1907
Danemark	Halifax, N.-E	Mathers, H. T	Consul	1906
	Montréal, Qué	Hooper, Geo. R	Consul général suppléant	1908
	Ottawa, Ont	Meyers, C. C	Vice-consul	1893
	Québec, Qué	Wurtele, E. F	Vice-consul	1899
	St. Jean, N.-B.	Knight, J. T	Vice-consul	1903
	Victoria, C.-A	Ward, W. A	Vice-consul	1896
	Winnipeg, Man	Schmidt, A	Vice-consul	1890
	Vancouver, C.-A	Marstrand, O	Vice-consul	1906
	Vancouver, C.-A	Jorgensen, G. E.	Vice-consul général suppléant	1908
Equateur	Vancouver, C.-A	MacQuillan, J	Consul général	1898
France	Charlottetown, I.P.-E.	Macdonald, A. A	Agent consulaire	1901
	Chatham, N.-B	Snowball, R. A	Agent consulaire	1902
	Dawson, T.Y	Auzias-Turenne, R	Agent consulaire	1898
	Edmonton, Alta	Delavault, E. E.	Agent consulaire	1908
	Gaspé, Qué	Carter, A. T	Agent consulaire	1891
	Halifax, N.-E	Franklin, G. E.	Agent connslaire	1881
	Montreal, Qué	De Loynes, M. J	Consul général	1908
	Montréal, Qué	D'Halewyn, S	Vice-Consul	1906
	Quàbec, Qué	Augustin, A	Agent consulaire	1908
	Regina, Sask	Tarut, A	Agent consulaire	1908
	Sydney, N.-E	Gillies, J. A	Agent consulaire	1906
	St. Jean, N.-B	De Bury, Count F	Agent consulaire	1901
	Trois-Rivières, Qué	Balcer, Geo	Agent consulaire	1878
	Toronto, Ont	Rochereau de la Sabbliere, C. E.	Agent consulaire	1908
	Vancouver, C.-B	Duchastel de Montrouge	Consul	1906
	Vancouver, C.-A	Francis, E	Agent consulaire	1908
	Victoria, C.-A	Gregory, M	Agent consulaire	1904
	Winnipeg, Man	Andrée, L. A. E	Agent consulaire	1907
Allemagne	Chatham, N.-B	Neale, F. E	Consul	1904
	Dawson, T.Y	Wenskv, W	Consul	1900
	Dawson, T.Y	Kalenbord, M	Consul suppléant	1903
	Halifax, N.-E	Grant, M. C	Consul	1899
	Halifax, N.-E	Oxley, H	Consul suppléant	1907
	Montréal, Qué	Lang, Karl	Consul	1909
	Montréal, Qué	Lettenbaur, M	Consul suppléant	1907
	Pictou, N.E	Dwyer, C	Agent consulaire	1891
	Pugwash, N.-E	Wilson, A	Agent consulaire	1874
	Sydney, N.-E	Dobson, G. H	Agent consulaire	1880
	St. Jean, N.-B	Thomson, R	Consul	1878
	Toronto, Ont	Nordheimer, S	Consul	1889
	Vancouver, C.-A	Etlinger, A. T	Consul	1909
	Victoria, C.-A	Lowenberg, C	Consul	1891
	Victoria, C.-A	Lubbe, T	Consul suppléant	1903
	Winnipeg, Man	Cartens, H	Consul	1908
	Winnipeg, Man	Brickman, H	Consul suppléant	1896
Grèce	Montréal, Qué	Sexton, J. P	Consul général	1899
Guatémala	Montràal, Qué	Brophy, H	Consul	1899
	Toronto, Ont	Morang, G. N	Consul	1897
	Winnipeg, Man	Bell, C. N	Consul	1897
Haiti	Halifax, N.-E	Carney, M	Consul	1880
Italie	Chatham, N.-B	Watt, G	Agent consulaire	1886
	Dawson, T.Y	Ledieu, P	Agent consulaire	1903
	Bassin de Gaspé, Qué.	Le Boutillier, C. S	Agent consulaire	1894
	Halifax, N.-E	Fisher Cavalier, G. G.	Consul	1891
	Halifax, N.-E	Hanright, F. G	Vice-consul	1891
	Montréal, Qué	Rizetto, Cavalier R	Consul général	1907
	Montréal, Qué	Seelsi, L	Consul	1908
	Quebéc, Qué	Auger, Jacques	Agent consulaire	1902
	St. Jean, N.-B	Thomas, O. J	Agent consulaire	1886
	Toronto, Ont	Smith, Dr. Harley	Agent consulaire	1901
	Vancouver, C.-A	Ferrera, A. A	Agent consulaire	1901
	Winnipeg, Man	Garetti, Dr. G	Agent consulaire	1907
Japon	Ottawa, Ont	Nakamura, T	Consul Général	1909
	Vancouver, C.-A.	Yata, C	Consul	1908
Libérie	Halifax, N.-E	Heshler, H	Consul	1903
	Toronto, Ont	Stair, T. W	Consul génàral	1907
Mexique	Halifax, N.-E	De Wolf, J. R	Vice-Consul	1906
	Montréal, Qué	Ansell, D. A	Consul général	1888
	Montréal, Qué	Blackader, W. B	Vice-consul	1906
	Québec, Qué	Turner, R	Vice-consul	1900
	Toronto, Ont	Mitchell, W. A.	Vice-consul	1901
	Vancouver, C.-A	De la Vega, G. F.	Vice-consul	1908
	Vancouver, C.-A	Tellez, M. C	Consul	1909

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires ou commerciaux, etc.—*Suite.*

Pays.	Endroit.	Nom	Désignation.	Quand Nommé.
Mexique—*Suite.*	Victoria, C.-A.	Rickuby, J. B. H.	Vice-consul	1905
Pays-Bas	Halifax, N.-E.	McClure, J. H. S.	Vice-consul	1907
	Montréal, Qué.	Boissevain, C. D. W.	Consul général	1895
	Montréal, Qué.	Heward, S. B.	Vice-consul	1879
	Québec, Qué.	O'Meara, J. S.	Vice-consul	1907
	St. John, N.-B.	Thomson, P. W.	Consul	1905
	Toronto, Ont.	Nordheimer, A.	Consul général suppléant	1902
	Vancouver, C.-A.	Johnson, G. G.	Vice-consul	1896
	Winnipeg, Man.	Sterling, W. B.	Vice-consul	1906
Nicaragua, Rép. de.	Montréal, Qué.	Ohlen, E.	Consul	1899
	Montréal, Qué.	Leet, L. T.	Agent consulaire	1899
	Québec, Qué.	Dale, P. A. J. J.	" "	1902
	Vancouver, C.-A.	Morris, M. P.	Consul	1899
	Winnipeg, Man.	Archibald, A. C.	Consul	1905
Norvège	Calgary, Alta.	Pescod, E. G.	Vice-consul	1907
	Campbellton, N.-B.	Blair, F. S.	Vice-consul	1908
	Chatham, N.-B.	Neale, F. E.	Vice-consul	1909
	Chemainus, C.-A.	Futcher, F. A.	Vice-consul	1907
	Dalhousie, N.-B.	Haddow, Geo.	Vice-consul	1906
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Vice-consul	1906
	Montréal, Qué.	Jacobsen, A.	Consul général	1908
	Nanaïmo, C.-A.	Planta, A. E.	Vice-consul	1907
	Québec, Qué.	Gunn, F.	Vice-consul	1906
	Régina, Sask.	Helgeson, T.	Vice-consul	1907
	Saint-Jean, N.-B.	Thomson, J. R.	Vice-consul	1906
	Sydney, N. E.	Burchell, J. E.	Vice-consul	1906
	Toronto, Ont.	Printz, C. J. P.	Vice-consul	1908
	Vancouver, C.-A.	Stahlschmidt, C. B.	Consul	1907
	Victoria, C.-A.	Futcher, F. A.	Vice-consul	1907
	Winnipeg, Man.	Hendricksen, H. F.	Vice-consul	1907
Panama	St. John, N.-B.	Thomson, P. W.	Consul	1905
	Toronto, Ont.	Thompson, J. F.	Consul	1905
	Vancouver, C.-A.	Morris, M. P.	Consul	1906
Paraguay	Hamilton, Ont.	Linton, C. B.	Vice-consul	1903
	Montréal, Qué.	Miles, H.	Consul	1902
	Ottawa, Ont.	Douglas, C. A.	Vice-consul	1903
	Ottawa, Ont.	Bate, H. A.	Consul général	1903
	Québec, Qué.	Tanguay, G.	Vice-consul	1903
	Toronto, Ont.	Yeigh, F.	Vice-consul	1903
Pérou	Montréal, Qué.	Ohlen, E.	Agent consulaire	1900
	Montréal, Qué.	Leet, L. T.	Consul	1900
	Québec, Qué.	Dale, P. A. J. J.	Agent consulaire	1902
	Vancouver, C.-A.	Jackson, R.	Consul	1906
Portugal	Annapolis et Digby, N.-E.	Whitman, T. S.	Vice-consul	1899
	Bridgewater, N.-E.	Davison, Francis	Vice-consul	1905
	Chicoutimi, Qué.	Sturton, A.	Vice-consul	1893
	Gaspé Basin, Qué.	Carpenter, C. B. K.	Vice-consul	1895
	Halifax, N.-E.	Oxley, F. H.	Consul	1898
	Halifax, N.-E.	Oxley' H.	Vice-consul	1905
	Montréal, Qué.	Routh, F. A.	Consul	1875
	Paspébiac, Qué.	Le Quesne, J. C.	Vice-consul	1898
	Québec, Qué.	Frechette, O.	Consul	1908
	Ste-Catherine, Ont.	Wood, E. L.	Vice-consul	1907
	Sai t-Etienne, Qué.	Hiller, E.	Vice-consul	1893
	Saint-Jean, N.-B.	Allison, H. A.	Consul	1903
	Toronto, Ont.	Nicholls, F.	Consul suppléant	1906
Russie	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Vice-consul	1899
	Montréal, Qué.	Struve, N. de.	Consul	1900
Espagne	Chatham, N.-B.	Fraser, G. B.	Consul	1880
	Charlottetown, I.P.E.	Aitken, W. H.	Vice-consul	1892
	Halifax, N.-E.	Jones, W. G.	Vice-consul	1894
	Montréal, Qué.	De Perera, E.	Consul général	1906
	Montréal, Qué.	Calderon, L.	Vice-consul	1907
	Pictou, N.-E.	Primrose, H.	Agent consulaire	1869
	Québec, Qué.	Frechette, O.	Vice-consul	1898
	Saint-Jean, N.B-	Jack, D. R.	Vice-consul	1892
	Sydney, N.-B.	Purvis, J. D. A.	Vice-consul	1899
	Toronto, Ont.	Thomson, J. E.	Vice-consul	1897
Suède	Calgary, Alta.	Nolan, J. A.	Vice-consul	1901
	Caraquet, N.-B.	Rive, P.	Vice-consul	1884
	Chatham, N.-B.	Hutchison, E.	Vice-consul	1889
	Dawson, T.Y.	Patullo, T. D.	Vice-consul	1900
	Halifax, N.-E.	Davison, J. McG.	Vice-consul	1906
	Little Glace Bay, N.-E.	Rigby, E. D.	Vice-consul	1886
	Matane, Qué.	Fraser, A.	Vice-consul	1874
	Montréal, Qué.	Gylling, G. E.	Consul	1906
	Nya Stockholm, Assa.	Hofstrand, C. O.	Vice-consul	1893
	Ottawa, Ont.	MacCuaig, R. C W.	Vice-consul	1882

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires ou commerciaux, etc.—*Suite.*

Pays.	Endroit.	Nom	Désignation.	Quand Nommé.
Suède—*Suite*	Parrsboro, N.-E.	Nordby, N. C. N.	Vice-consul	1886
	Pictou, N.-E.	Davis, J. R.	Vice-consul	1884
	Québec, Qué.	Kennedy, H.	Vice-consul	1909
	Richibouctou, Qué.	Hutchinson, R.	Vice-consul	1860
	Sheet Harbour, N.-E.	MacMillan, P.	Vice-consul	1899
	Sydney, N.-E.	Angevin, J. G.	Vice-consul	1906
	Ste-Anne des Monts, Q	Lamontagne, T. J.	Vice-consul	1875
	Saint-Jean, N.-B.	Leawitt, R. T.	Vice-consul	1906
	Vancouver, C.-A.	Winch, R. V.	Vice-consul	1906
	Victoria, C.-A.	Smith, R. T.	Consul	1900
	Winnipeg, Man.	Smith, H. J.	Vice-consul (suppléant)	1904
Suisse	Montréal, Qué.	Rey, D. L.	Consul	1891
	Montréal, Qué.	Huguenin, N.	Vice-consul	1907
	Toronto, Ont.	Burger, R.	Consul	1906
	Alberton, I.P.E.	Glidden, A.	Agent consulaire	1891
Etats-Unis	Amherstburg, Ont.	Martin, C. W.	Consul	1897
	Amherstburg, Ont.	Heough, F. A.	Vice et député consul	1897
	Annapolis, N.-E.	Owen, J. M.	Agent consulaire	1872
	Arichat, N.-E.	Binet, S.	“ “	1889
	Arnprior, Ont.	McBride, J. J.	“ “	1905
	Arthabaska, Qué.	Poitras, Arthur	“ “	1887
	Barrie, Ont.	Creswicke, F. H.	“ “	1895
	Barrington, N.-E.	Robertson, T. W.	“ “	1892
	Bathurst, N.-B.	Mullins, B. C.	“ “	1893
	Belleville, Ont.	Hendrick, M. J.	Consul	1893
	Belleville, Ont.	Ponton, W. N.	Vice-consul	1885
	Brantford, Ont.	McEwan, M.	Agent consulaire	1904
	Bridgewater, N.-E.	Owen, W. H.	“ “	1872
	Brockville, Ont.	White, H. B.	Vice-consul	1902
	Cabano, Qué.	Hammond, T. T.	Agent consulaire	1906
	Calgary, Alta.	Hotchkiss, E. S.	Consul	1906
	Calgary, Alta.	Anderson, H. E.	Vice et député consul	1906
	Campobello Is., N.-B.	Alexander, J. I.	Agent consulaire	1887
	Campbellton, N.-B.	Botkin, T.	Consul	1907
	Cambpellton, N.-B.	Matheson, F. F.	Vice-consul	1908
	Cape Canso, N.-E.	Hart, A. W.	Agent consulaire	1885
	Charlottetown, I.P.E.	Hale, F. D.	Consul	1908
	Charlottetown, I.P.E.	Peaks, A. G.	Vice et député consul	1907
	Chatham, Ont.	Ifft, G. N.	Consul	1905
	Chatham, Ont.	Stanworth, W.	Vice-consul	1902
	Chaudière Junc. Qué.	Rosse J. M.	Agent commercial	1898
	Chaudière Junc., Qué.	Routhier, J. E.	Agent. vice et dép. com	1902
	Chemainus, C.-A.	Palmer, A. L.	Agent consulaire	1907
	Cheverie, N.-E.	Burgess, J. G.	“ “	1889
	Clarenceville, Qué.	Derick, Thos. H.	“ “	1903
	Clinton, Ont.	Pattison, A. O.	“ “	1890
	Coaticook, Qué.	Wetherell, E. E.	Vice et député consul	1906
	Cookshire, Qué.	Given, W. F.	Agent consulaire	1898
	Cornwall, Ont.	Flack, D. A.	Vice et député consul	1906
	Cornwall, Ont.	Hamilton, J. E.	Consul	1905
	Coteau, Qué.	Enright, J. T.	Agent consulaire	1906
	Courtright, On	Baby, F. W.	“ “	1882
	Cumberland, C.-A.	Clinton, G. W.	“ “	1899
	Dawson, T. Y.	Cole, Geo. C.	Consul	1907
	Dawson, T. Y.	Woodward, C. C.	Vice et député consul	1904
	Deloraine, Man.	Herron, A. M.	Agent consulaire	1890
	Deseronto, Ont.	Brennan, F.	“ “	1908
	Digby, N.-E.	Stewart, W. B.	“ “	1873
	Edmundston, N.-B.	Guy, J. A.	“ “	1896
	Emerson, Man.	McArthur, D.	“ “	1899
	Fernie, C.-A.	Pollock, J. R.	Vice-consul	1909
	Fort Erie, Ont.	Harvey, H. J.	Consul	1902
	Fort Erie, Ont.	Manby, L. H.	Vice et député consul	1902
	Fort William, Ont.	Jarvis, C. W.	Agent consulaire	1895
	Fredericton, N.-B.	Boyd, W. P.	“ “	1908
	Galt, Ont.	Ryerson, James	“ “	1899
	Gaspé Basin, Qué.	Dickson, A. F.	Consul	1887
	Gaspé Basin, Qué.	Carter, J.	Vice-consul	1890
	Georgetown, I.P.E.	McDonald, A. J.	Agent consulaire	1883
	Goderich, Ont.	Campbell, Wm.	Agent vice-consulaire	1883
	Grand Manan, N.-B.	Fraser, H. E.	Agent consulaire	1902
	Grand'Mere, Qué.	Russell, F. H.	“ “	1903
	Grenville, Qué.	Pridham, A.	Agent. vice et dép. com	1904
	Grenville, Qué.	Carroll, P.	Agent commercial	1904
	Gretna, Man.	Long, M.	Agent consulaire	1903
	Guelph, Ont.	Heingartner, A.	Consul	1905
	Guelph, Ont.	Oxnard, G. A.	Vice et député consul	1883
	Halifax, N-E.	Hazeltine, R. J.	Vice et dép. con. général	1909
	Halifax, N.-E.	Wilber, D. F.	Consul général	1907

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires ou commerciaux, etc.—*Suite.*

Pays.	Endroit.	Nom.	Désignation.	Quand nommé.
Etats-Unis—*Suite*	Hamilton, Ont........	Shepard, J. M.........	Consul........................	1897
	Hamilton, Ont........	Butler, G............	Vice et député consul........	1898
	Hemmingford, Qué....	Wark, W. W..........	Agent-consulaire..............	1885
	Hereford, Qué........	Nicholls, J. R.........	"	1870
	Huntingdon, Qué.....	Dineen, J.............	"	1895
	Kenora, Ont..........	Moore, R. H.........	"	1909
	Kingsport, N.-E......	Bigelow, E...........	"	1901
	Kingston, Ont........	Van Sant, H. D.	Consul........................	1905
	Kingston, Ont........	Folger, H. S..........	Vice et député consul..........	1908
	Lethbridge, Alta......	Dobbin, W. R.........	Agent-consulaire..............	1908
	Lévis, Qué...........	Barclay, C. E.	"	1903
	Lindsay, Ont.........	Knowlson, J. M.......	"	1894
	Liverpool, N.-E	Mack, J. M...........	"	1896
	Lockeport, N.-E......	McMillan, Wm........	"	1904
	London, Ont.........	Culver, H. S..........	Consul........................	1897
	London, Ont.........	Talbot, A............	Vice et deputé consul..........	1905
	Louisbour, N.-E......	LeVatte, H. C. V.....	Agent-consulaire..............	1898
	Lunenburg, N.-E.....	Rudolf, D. J.........	"	1907
	Mégantic, Qué........	Albro, H. W..........	"	1889
	Midland, Ont.........	White, R. F..........	"	1907
	Moncton, N.-B.......	Buetelspacher, G......	Consul........................	1906
	Moncton, N.-B.......	Steeves, C. A.........	Vice et député consul..........	1907
	Montréal. Qué........	Bradley, Wm. H......	Consul Général................	1907
	Montréal, Qué........	Crane, R. T..........	Vice et dép, consul général.....	1908
	Mulgrave, N.-E.......	Bain, P..............	Agent-consulaire..............	1886
	Nanaimo, C.-B.......	Pashley, J. H.	"	1906
	Napanee, Ont........	Templeton, Wm......	"	1888
	Nelson, C.-B.........	Riblet, W. S.........	"	1902
	Newcastle, N.-B......	Call, B. N............	"	1904
	Niagara Falls, Ont....	Webster, W. H. H....	Consul........................	1903
	Niagara Falls, Ont....	Colcock, H. E........	Vice et député consul..........	1908
	North-Bay, Ont.......	Wakefield, E. C,......	Agent-consulaire..............	1906
	NorthPorta, Sasrk....	Dorsey, W. H........	"	1895
	Orillia, Ont..........	Wakefield, E. A......	Consul........................	1900
	Orillia, Ont..........	Jupp, R. H..........	Vice et député consul..........	1900
	Oshawa, Ont.........	Stericker, W. P.......	Agent-consulaire..............	1896
	Ottawa, Ont.........	Foster, J. G..........	Consul général	1903
	Ottawa, Ont.........	Sanford, H. M........	Vice et dép. consul général.. ...	1898
	Owen-Sound, Ont.....	Robertson, W. T......	Vice et député consul..........	1908
	Owen-Sound, Ont.....	Seyfer , A. G.........	Consul........................	1908
	Palmerston, Ont......	Shea, R. A...........	Agent-consulaire..............	1899
	Paris, Ont...........	Hume, W. W.........	"	1892
	Parry Sound, Ont.....	Foot, W. R...........	"	1892
	Parrsboro', N.-E......	Hoke, L. H..........	"	1899
	Paspébiac, Qué.......	Bisson, D............	"	1899
	Peterborough, Ont....	Bell, F. J.............	"	1906
	Picton, Ont..........	Beringer, J. F........	"	1888
	Pictou, N.-E	Davies, J. R..........	"	1897
	Port - Hawkesbury et Mulgrave, N.-E....	Bain, A..............	Agent-consulaire..............	1886
	Port-Hope, Ont.......	Dill, H. P............	Consul........................	1900
	Port-Hope, Ont.......	Harcourt, John.......	Vice et député consul	1900
	Port-Rowan, Ont.....	Killmaster, G. B......	Consul........................	1906
	Port-Rowan, Ont.....	Meek, W. H..........	Vice-consul...................	1906
	Port-Sarnia, Ont......	McMillan, N..........	Consul........................	1898
	Port-Sarnia, Ont......	Chester, A...........	Vice et député consul..........	1900
	Potton, Qué..........	Dorman, J. S.........	Agent-consulaire..............	1901
	Prescott, Ont.........	Sackett, M. R........	Consul........................	1903
	Prescott, Ont.........	Buckley, James.......	Vice et député consul.	1876
	Pugwash et Wallace, N.-E	Morris, C. W.........	Agent-consulaire..............	1888
	Québec, Qué.........	Henry, W. W.........	Consul........................	1897
	Québec, Qué.........	Stocking, F. S........	Vice et député consul..........	1908
	Kenora, Ont.........	Frisbie, G. C.........	Agent-consulaire..............	1898
	Richibuctou, N.-B....	Murray, T. O.........	Agent-consulaire..............	1901
	Rimouski, Qué.......	Ryder, F. M..........	Consul........................	1908
	Rimouski, Qué.......	Ringuet, M...........	Vice et député consul	1906
	River Hebert, N.-E...	Moffat, J. F..........	Agent-consulaire..............	1903
	Rossland, C.-B.......	Ohren, G. A..........	Agent-consulaire	1902
	Sault Ste-Marie, Ont..	Shotts, G. W.........	Consul........................	1906
	Sault Ste-Marie, Ont..	Fairbairn, J. N.......	Vice et Député Consul	1904
	Shelburne, N.-E......	Bill, E. M............	Agent-consulaire..............	1901
	Sherbrooke, Qué......	Lang, P.............	Consul........................	1897
	Sherbrooke, Qué......	Borlase, G. E........	Vice et député consul..........	1899
	Sorel, Qué...........	Sylvester, I..........	Agent consulaire..............	1893
	Souris, I.P.-E	Carlton, C. C.........	Agent consulaire	1904
	Stanbridge, Qué......	Johnson, F. S. S......	Agent commercial............	1900
	Stanstead Junc., Qué..	Beebe, H. S.... ..	Agent consulaire.	1908

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires ou commerciaux, etc.—*Suite.*

Pays.	Endroit.	Nom.	Désignation.	Quand nommé.
Etats-Unis—*Suite*	Stratford, Ont........	Dingman, W. S.......	Vice et agent dép. com...	1899
	Sudbury, Ont........	Brodie, D. M.........	Agent-consulaire..............	1907
	Summerside, I.P.-E...	Sinclaiar, N..........	"	1907
	Sutton, Qué.........	Olmsted, F. A........	"	1900
	Sydney, N.-E.........	Kehl, J. E...........	Consul.......................	1908
	Sydney, N.-E.........	Burchell, J. E........	Vice-consul..................	1897
	St-Andrews, N.-B.....	Stickney, G. H.......	Agent-consulaire..............	1892
	St-Catherines, Ont. ..	Murphy, G. H........	"	1905
	St-George, N.-B.......	Milliken, E...........	"	1898
	St-Hyacinthe, Qué....	Authier, J. M.........	Consul..........	1906
	St-Hyacinthe, Que....	Bartels, F............	Vice et deputé consul..........	1906
	St-Jean, N.-B........	Wilbrich, G..........	Consul.............	1906
	St-Jean, N.-B........	Mueller, O. E.........	Vice et député consul..........	1908
	St-Jean, Qué..........	Deal, C..............	Consul........................	1897
	St-Jean, Qué.........	Donaghy, J..........	Vice et député consul.........	1890
	St. Stephens, N.-B....	Vroom, C. N.........	Vice et député consul..........	1895
	St. Stephens, N.-B....	McCullough, C. A.....	Consul........................	1897
	St-Thomas, Ont.......	Moorhead, M. K......	Consul........................	1905
	St-Thomas, Ont..... ..	King, W. H..........	Vice et député consu l	1887
	Trois-Rivières. Qué...	Worman, J. H.........	Consul........................	190:
	Toronto, Ont.........	Chilton, R. S.........	Consul........................	1905
	Toronto, Ont.........	Tovell, D. S..........	Vice et député consul..........	1904
	Trenton, Ont.........	Young, S. J..........	Agent-consulaire..............	1891
	Vancouver, C.-B......	West, G. N.	Consul Général................	1908
	Vancouver, C.-B......	Galpin, A. E.........	Député consul général.........	1908
	Vancouver, C.-B......	Philip, H. H.........	Vice Consul Général...........	1908
	Victoria, C.-B.........	Smith, A. E..........	Consul........................	1897
	Victoria, C.-B........	Newcome, R. M......	Vice et député consul..........	1907
	Victoriaville, Qué.....	Beaudet, C. E........	Agent-consulaire..............	1902
	Wallace, N.-E........	Morris, C. W.........	Agent-consulaire..............	1888
	Wallaceburg, Ont.....	Heald, P. C..........	Vice et agent dép. com........	1905
	Waterloo, Qué........	Eastman, E. M.......	Agent-consulaire..............	1901
	Wiarton, Ont.........	Thibeaudo, J. H......	"	1899
	Windsor, N.-E........	Hoke, T. J...........	Consul........................	1897
	Windsor, N.-E........	Robinson, W. C.	Vice et député consul..........	1907
	Windsor, Ont.	Conant, H. A.........	Consul........................	1905
	Windsor, Ont.	Chater, D............	Vice et député consul	1904
	Winnipeg, Man.......	Jones, J. E...........	Consul Général................	1908
	Winnipeg, Man.......	Loop, C. R...........	Vice et dép. consul général ...	1908
	Woodstock, N.-B.....	Denison, F. C........	Consul........................	1894
	Woodstock, N.-B.....	Lendow, J. R.	Vice-consul..................	1905
	Yarmouth, N.-E......	Fleming, A. J........	Consul........................	1907
Uruguay.............	Bridgewater, N.-E....	Davidson, F..........	Vice-consul..................	1903
	Montreal, Qué........	Henshaw, F. C..	Consul........................	1887
	Québec, Qué.........	Maguire, J. A.	Consul général................	1883
	Québec, Qué.........	Champion, C. P.......	Consul........................	1893
Vénézuela............	Montréal, Qué........	Laurence, E..........	Vice-consul..................	1886
	Toronto, Ont.........	Eagen, N. B..........	Consul........................	1906

ANNEXE B 1

ANNEXE B (1).

SOMMAIRE des rapports des adresses du Sénat, session 1907-8.

Référence par Nos.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	À quel ministère référé.	Date.	Rapport. Reçu.	Rapport. Envoyé.
			1908.		1908.	1908.	1908.
1	L'hon. M. Landry	Certains renseignements concernant la Cie de Québec	29–30 janvier	Chemins de fer et Canaux	31 janv.	....	....
2	L'hon. M. Béique	Renseignements au sujet d'accidents à des traverses de chemin de fer pendant les trois dernières années	29–30 "	Chemins de fer et Canaux	31 "	11 février	11 février.
3	L'hon. M. Landry	Certains renseignements concernant la Compag. de Québec.	29–30 "	Chemins de fer et Canaux.	31 "	18 "	18 "
4	L'hon. M. Ross (Middlesex).	Bills adressés à la Chambre des communes par le Sénat pendant la période de 1867 à 1907, et (*a*) amendés par la Chambre des communes (*b*), rejetés, etc	30–31 "	Sénat. Chambre des communes	3 février 3 "	24 "	24 " ....
5	L'hon. M. Landry	Renseignements au sujet de montants d'argent, s'il en fut, payés à Michel Siméon DeLisle, de la paroisse de Portneuf, comté de Portneuf, en aucun temps depuis 1896.	30–31 "	Auditeur général Chemins de fer et Canaux Travaux publics Marine et Pêcheries	3 " 21 " 21 " 21 "	14 avril 21 février 14 avril 27 février	11 mai. 11 " 11 " 11 "
6	L'hon. M. Domville	Nominations faites de membres du Sénat depuis la Confédération avec la date de nomination ; aussi dates auxquelles ils ont cessé d'être sénateurs	31 jan.-4 fév.	Greffier du Sénat	5 "	" 11	11 février.
7	L'hon. M. Landry	Tous documents concernant la construction du quai de Deschambault, dans le comté de Portneuf	4–5 février	Travaux publics	5 "	....	....
8	L'hon. M. Landry	Renseignement au sujet des officiers engagés à bord des navires du gouvernement ou de vaisseaux nolisés par le gouvernement durant la saison de navigat. sur le fleuve St-Laurent	5–7 "	Marine et Pêcheries	7 "	Feb. 19	19 février.
9	L'hon. M. Ellis	Quantité d'aluminium exporté pendant les années 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907, et la valeur de telles exportations pour chacune de ces années respectivement	11–14 "	Douanes	17 "	" 28	28 "
10	L'hon. M. Ellis	Importations d'oxyde d'aluminium pendant les années 1903 1904, 1905, 1906 et 1907, et la valeur de telles importations pour chacune de ces années respectivement	11–14 "	Douanes	17 "	" 28	28 "
11	L'hon. M. Comneau	Détails quant au nombre, à l'âge et à la nationalité des détenus âgés de moins de vingt ans et de vingt ans et plus dans chacun des pénitenciers du Canada sous le					

		contrôle du gouvernement fédéral pendant les années 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907	11–14 "	Justice	17 "	20 mars	20 mars.
12	L'hon. M. Thompson	Certains renseignements relativement aux deux routes du chemin de fer Transcontinental qu'on a inspectées entre Grand-Falls et Chipman, dans la province du Nouveau-Brunswick	18–20 "	Chemins de fer et Canaux	20 "	24 "	24 "
13	L'hon. M. Landry	Renseignements détaillés au sujet des compagnies de l'Artillerie de garnison d'Ottawa et de Morrisburg dans les années 1865 et 1866	17–18 mars	Milice et Défense	18 mars	8 avril	8 avril
14	L'hon. M. Ferguson	Information concernant les traverses de chemin de fer à niveau sur toutes les voies sous la juridiction de la Commission des Chemins de fer	27–31 "	Chemins de fer et Canaux Rapport supplémentaire	31 "	4 juin 18 juillet	4 juin. 18 juillet.
15	L'hon. M. McKay (Truro).	Information concernant les personnes tuées ou blessées par suite d'avoir été frappées par des locomotives sur des traverses à niveau en 1905, 1906 et 1907	1–2 avril	Chemins de fer et Canaux	7 avril	11 mai	11 mai.
16	L'hon. M. McKay (Truro).	Liste de tous les chemins de fer du Canada qui ne sont pas sous le contrôle ou la juridiction du Bureau des Commissaires des chemins de fer, spécifiant dans chaque cas la raison pour laquelle le chemin de fer n'est pas contrôlé par la Commission	9–13 "	" "	13 "	11 "	11 "
17	L'hon. M. Domville	Correspondance ayant rapport à l'analyse des fertilisants et pour la décision du ministère sur des questions soulevées pendant les années 1906, 1907 et 1908	6–8 mai	Revenu de l'Intérieur	8 mai	18 juillet	18 juillet.
18	L'hon. M. Landry	Correspondance au sujet des clôtures le long de la voie de l'Intercolonial à travers le comté de Nicolet et les comtés avoisinants	12–13 "	Chemins de fer et Canaux	14 "	21 mai	21 mai.
19	L'hon. M. Domville	Tonnage enregistré à Saint-Jean, N.-B., et à Halifax, N.-E.; valeur des importations et des exportations dans les mêmes cités en 1905, 1906, et 1907	18–19 juin	Douanes	20 juin	27 juin	29 juin.
20	L'hon. M. Landry	Sommes d'argent payées à M. Alexandre Taschereau, avocat, de Québec, dans chacune des années 1905-06 et 1907-08	23–25 "	Lettres à tous les ministères	25 "	....	....
21	L'hon. M. Landry	Informations concernant tous les sénateurs et membres de la Chambre des communes qui ont été nommés à des charges rapportant salaire de 1878 à 1908 inclusivement	2–4 juillet	Conseil privé	6 juillet	10 juillet	10 juillet.
22	Sir M. Bowell	Mémoires, etc., concernant le commerce de l'opium au Canada	16–17 "	Travail Rapport supplémentaire	17 "	18 " 20 "	18 " 20 "

ANNEXE B (2).

Sommaire des rapports des adresses de la Chambre des Communes, session 1907-8.

Référence No.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre et de sa réception.	A quel ministère référé.	Date.	Rapport. Reçu.	Rapport. Envoyé.
			1907.		1907.	1907.	1908.
1	Ordre : M. Monk	Information concernant les emprunts faits par le gouvernement depuis le 1er janvier 1907	11-12 déc.	Finances	13 déc.	....	....
2	Adresse : M. Borden (Carleton).	Tous les documents concernant les Chinois qui demandent à être admis dans les écoles publiques de la Colombie-Britannique en qualité d'élèves, etc	11-12 "	Commerce	13 "	30 déc.	13 jan.
3	Adresse : M. Borden (Carleton)	Instructions adressées à sir Henri Joly de Lotbinière en qualité de Lieutenant-Gouverneur de la Colombie-Britannique pendant les années de 1905 et 1906, respectivement	11-12 "	Secrétaire d'Etat	13 "	1908. 20 jan.	21 "
4	Ordre : M. Barker	Brefs, formules et instructions émis et employés au sujet des différentes élections fédérales dans le cours de l'année 1907	11-12 "	Greffier de la couronne en chancellerie	13 "	8 "	8 "
5	Ordre : M. Wilson (Lennox et Addington)	Renseignements concernant les immigrants obtenus et placés par M. M. C. Dunne, dans le comté de Lennox et Addington et le montant d'argent payé à M. Dunne comme salaire et commission ou les deux, etc	11-12 "	Intérieur	13 "	23 "	23 "
6	Ordre : M. Wilson (Lennox et Addington)	Renseignements concernant les immigrants obtenus et placés par M. N. B. Miller dans le comté de Lennox et Addington et le montant d'argent payé à M. Miller comme salaire et commission ou les deux, etc	11-12 "	Intérieur	13 "	23 "	23 "
7	Ordre : M. Ames	Terres boisées ou vendues ou louées subséquemment à la date des ventes comprises dans le document de la session n° 167*a* soumis à la Chambre le 9 avril 1907	11-12 "	Intérieur	13 "	29 "	29 "
8	Ordre : M. Ames	Renseignements requis tels que contenus dans le n° 167*b*, soumis à la Chambre le 26 avril 1907.	11-12 "	Intérieur	13 "	12 mars	12 mars
9	Ordre : M. Foster	Dépenses faites depuis 1896 au aujet des quais, havres, améliorations dans les rivières, dragage et édifices publics dans les comtés de Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen, Lunenberg et Pictou, N.-E.	11-12 "	Travaux publics	13 "	5 fév.	5 fév.
10	Ordre : M. Ames	Tous documents concernant la concession forestière n° 1279	11-12 "	Intérieur	13 "	3 "	3 "

11	Ordre : M. Ames.	Tous documents concernant les droits de pêche dans les lacs des Cèdres, de l'Orignal, du Cormorant et Eau-Claire.	12–11 déc.	Marine et Pêcheries	13 déc	3 mars.	3 mars.
12	Ordre: M. Wilson	Renseignement concernant toutes les dépenses à Rideau-Hall, y compris le traitement et les frais de voyages du Gouverneur général (1892–1907).	11–12 "	Travaux publics	16 "	29 fév.	2 "
			11–12 "	Sec. du Gouverneur général	16 "	24–07 déc.	2 "
			11–12 "	Auditeur général	13 "	16–07 "	2 "
13	Adresse : M. Lennox.	Renseignements concernant les membres et ex-membres du Parlement qui ont été nommés à des charges salariées, etc., par l'administration actuelle	11–12 "	Secrétaire d'Etat	....	12–07 "	12–07 déc.
14	Adresse: M. Macdonell	Tous les documents concernant le nouveau projet d'entrée du chemin de fer du Grand-Tronc dans la partie est de la cité de Toronto	11–12 "	Chemins de fer et Canaux	13 déc.	2 janv.	8 janv.
15	Ordre: M. Marshall	Contrats, correspondances et nominations de surveillants du Port-Burwell, depuis le 1er janvier 1907	11–12 "	Travaux publics	13 "	20 mai.	20 mai .
16	Ordre : M. Jackson	Renseignements pour les années finissant le 1er déc. 1906 et le 1er déc. 1907, concernant les animaux de ferme, instruments, effets mobiliers, céréales, foin, racines, etc., à la ferme expérimentale, Ottawa	11–12 "	Agriculture	13 "	23 janv.	23 janv.
17	Ordre: M. Worthington.	Renseignem. concern. les salles milit. construites dep. 1896.	11–12 "	Milice et Défense	13 "	18–07 déc.	7 avril.
				Travaux publics	18 "	20 mars	7 " .
18	Ordre : M. Roche (Marquette)	Demandes faites par des propriétaires de scieries pour permis de coupes de bois qui leur ont été refusés	11–12 "	Intérieur	13 "	21 janv.	21 janv.
19	Ordre: M. Wilson (Lennox et Addington)	Rapports pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1907 d'agents spéciaux d'immigration envoyés dans la Grande-Bretagne et sur le continent européen	11–12 "	Intérieur	13 "	29 "	29 "
20	Adresse : M. Lanctot (Laprairie et Napierville)	Décret du Conseil nommant l'honorable J. A. Ouimet juge de la cour du Banc du Roi, ainsi que copie de tous documents concernant sa mise à la retraite	11–12 "	Justice	13 "	17–07 déc.	8 "
21	Ordre : M. Lake	Tous docum. concern. le ¼ N.-O., sec. 20, tp. 22, R. 13, à l'O. du 2e M., y compris toutes demandes d'annulation, protections, rapports des inspect. de homesteads, etc.	11–12 "	Intérieur	13 "	17 fév.	17 février.
22	Ordre: M. Worthington	Tous rapports concern. l'efficacité de la carab. Ross jusq. date	11–12 "	Milice et Défense	13 "	23 mars.	23 mars.
23	Ordre: M. Foster	Renseignements détaillés concernant l'Hôtel des monnaies.	11–12 "	Finances	13 "	13 janv.	13 janv.
24	Adresse: M. Worthington.	Tous documents concernant la Compagnie de carabines Ross et ses transactions avec le gouvernement	11–12 déc.	Milice et Défense	13 "	23 mars.	23 mars.
			11–12 "	Douanes	13 "	19–07 déc.	....
25	Ordre: M. Clements	Toutes correspondances au sujet de l'inspection des viandes et des règlements se rapportant à l'inspection des viandes et des conserves alimentaires	11–12 "	Agriculture	13 "	26 fév.	26 février.
26	Adresse: M. Foster	Tous docum. concern. la délimitation pour la prohibition de la vente des boissons fortes le long de la ligne du Gr.-T.-P. sous le régime de la loi conc. la const. des Trav. pub.	....	Chemins de fer et Canaux	13 "	2 janv.	8 janv.
			11–12 déc.	Justice	13 "	23 "	23 "

SOMMAIRE des rapports des adresses de la Chambre des Communes, session 1907-8.

Référence No.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	À quel ministère référé.	Date.	Rapport. Reçu.	Rapport. Envoyé.
			1907.		1907.	1907.	1908.
27	Adresse: M. Foster	Tous documents concernant l'établissement d'une ligne de steamers rapides entre la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les ports canadiens	11-12 déc. 11-12 " 11-12 "	Commerce Finances Premier ministre	13 déc. 14-08 janv. 2-08 fév.	17-07 déc. 22-08 janv. 2 fév.	23 janv. 23 " 3 fév.
28	Ordre: M. Borden (Carleton)	Tous documents concernant le départ, la démission ou le renvoi de M. Hodgins, I. C., du service de la Commission du chemin de fer National Transcontinental et les motifs ou raisons s'y rapportant	11-12 "	Chemins de fer et Canaux	13-07 déc.	2 janv.	8 janv.
29	Ordre: M. McLennan	Toute correspondance avec le procureur général de la Nouvelle-Ecosse concernant la cause portée devant la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, " Le Roi par le Dr Tait *versus* Wm. Ancoin	11-12 "	Marine et Pêcheries Justice	13-07 " 13 "	14 fév. 18-07 déc.	14 fév. 14 "
30	Ordre: M. Chisholm (Huron-Est)	Permis de pêche accordés par le gouvernement dans aucun des lacs de la province de la Saskatchewan, à qui donnés et dans quels lacs	11-12 "	Marine et Pêcheries	13 "	6 fév.	7 "
31	Ordre: M. Armstrong	Plaintes concernant l'inefficacité du service postal ou retards ou concernant les besoins ou défauts de facilités postales ou moyens de communications, reçues par le ministère des Postes depuis le 1er jour de janvier 1907 et la nature de ces plaintes, en général	11-12 "	Maître général des Postes	13 "	29 avril	29 avril.
32	Ordre: M. Worthington	Informations concernant les promotions faites au grade de colonel dans la milice active pendant l'année écoulée	11-12 "	Milice et Défense	13 "	26-07 déc.	13 janv.
33	Ordre: M. Worthington	Informations concern't les fonctionnaires du gouvernement, civils ou militaires, ou d'officiers de la milice active, employés en quelque manière concernant la fabrication des carabines Ross p. le compte du gouvernem.	11-12 "	Milice et Défense	13 "	23-07 "	13 "
34	Ordre: M. Bennett	Informations concernant les ports ou rivières de la province d'Ontario, pour le dragage desquels le ministère des Travaux publics a demandé des soumissions dans le cours de l'année courante	11-12 "	Travaux publics	13 "	6 juin.	8 juin.
35	Ordre: M. Foster	Toute correspondance, etc., concernant l'établissement pour l'emmagasinage à froid et la congélation de la boëtte à Saint-Jean, N.-B.	11-12 "	Lettre à tous les ministères	13 "	....	25 janv.

36	Ordre: M. Northrup	Informations concernant tous les fonctionnaires permanents et surnuméraires dans les différents ministères, Ottawa	11–12 déc.	Lettre à tous les ministères	13 "	....	....
37	Ordre: M. Barker	Informations concernant toutes les personnes employées en aucun temps au cours des années 1905, 1906 et 1907 dans les diverses branches respectives du service public à Ottawa qui, lors de leur nomination, n'étaient pas sur la liste du Service Civil	11–12 "	Lettres à tous les minist.	13 "	....	....
38	Ordre: M. Clements	Le nombre de fonctionnaires civils qui ont été nommés par l'administration actuelle depuis le 7 juin 1896	11–12 "	Lettres à tous les ministèr.	13 "	....	....
39	Ordre: M. Gauvreau	Rapports faits par les agents et inspecteurs de phares du ministère de la Marine et des Pêcheries au cours de la session dernière, etc	16–17 "	Marine et Pêcheries	20 "	....	....
40	Ordre: M. Paquet	Dépenses depuis la Confédération pour des améliorations dans le port de Québec	16–17 "	Travaux Publics	20 "	....	....
41	Ordre: M. Paquet	Immigrants arrivés et établis en Canada pendant les exercices financiers 1905-06 et 1906-07	16–17 "	Intérieur	20 "	10 fév.	10 fév.
42	Ordre: M. Chisholm (Port Huron).	Informations au sujet des permis de pêche accordés dans l'un quelconque ou dans tous les lacs de la province de la Saskatchewan	16–17 "	Marine et Pêcheries	20 "	3 mars.	3 mars
43	Ordre: M. Ames	Documents concernant l'achat du site du nouvel entrepôt de douane à Montréal	16–17 "	Travaux Publics	20 "	11 fév.	11 fév
44	Ordre: M. McCarthy (Calgary).	Informations concernant des sites achetés par l'administration, depuis juillet 1896, pour des édifices publics dans les endroits suivants:—Winnipeg, Brandon, Régina, Moosejaw, Medicine Hat, Lethbridge, Calgary, Macleod, Cardston, Pincher Creek, Daim Rouge, Lacombe, Wetaskiwin, Edmonton, Battleford, Prince-Albert, Saskatoon, Yorkton et Dauphin	16–17 "	Travaux Publics	20 "	16 juillet.	16 juillet
45	Ordre: M. Lake	Tous documents concernant la plainte de Robert Cruikshank, au sujet de demandes impropres et non autorisées pour établir des colons sur des homesteads, etc.	16–17 "	Intérieur	20 "	21. janv.	21 janv.
46	Ordre: M. Ames	Informations concernant des terrains houillers loués, vendus ou autrement cédés, depuis le 1er mars 1907 à date	16–17 "	Intérieur	20 "	11 fév.	11 fév.
47	Ordre: M. Boyce	Informations concernant tous permis de détournement de cours d'eau et de construction de fossés accordés en vertu des dispositions de la Loi minière du Yukon, 1906	16–17 "	Intérieur	20 "	29 janv.	29 janv.
48	Ordre: M. Herron	Tous documents au sujet de l'achat de terrains miniers par la raison sociale Hough, Campbell et Ferguson	16–17 "	Intérieur	21 "	28 avril.	28 avril
49	Adresse: M. Borden (Carleton).	Tous documents pendant les dix dernières années concernant l'immigration chinoise et japonaise au Canada	18–19 "	Commerce Premier Ministre	21 " 21 "	21 fév. 21 janv.	21 fév. 21 janv.
50	Ordre: M. Lake	Informations et documents concernant les concessions forestières, numéros de 1220 à 1226, 1238 à 1272	18–19 "	Intérieur	21 "	20 mars.	20 mars
51	Ordre: M. White	Informations et documents concernant les concessions forestières numéros 1031, 1118, 1119, 1997 et 1098	18–19 "	Intérieur	21 "	17 fév.	17 fév.

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite.*

N° de renvoi.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Rapport Reçu.	Rapport Envoyé.
			1907.		1907.	1908.	1908.
52	Ordre: M. Boyce	Tous documents concernant les concessions forestières numéros 1048, 1049, 1122 et 1168	18–19 déc.	Intérieur	21 déc.	6 mars	6 mars
53	Ordre: M. Boyce	Informations et documents concernant les concessions forestières numéros 1050, 1265, 1267, 1274, et 1275	18–19 "	Intérieur	21 "	17 fév.	17 fév.
54	Ordre: M. Lalor	Rapport de l'honorable juge Madden, nommé par décret du conseil en date du 15 mai 1907, pour faire une enquête et un rapport au sujet d'arrérages de loyer pour certains pouvoirs d'eau sur le coursier d'alimentation du canal Welland, à Dunville	18–19 "	Chemins de fer et Canaux	21 "	8 janv.	8 janv.
55	Ordre: M. Smith, (Wentworth)	Contrats pour la nourriture des volontaires dans les camps d'exercices par tout le Canada dans la saison de 1907,	18–19 "	Milice et Défense	21 déc.	18 fév.	18 fév.
56	Adresse; M. Foster	Tous documents relatifs à l'emploi de certains experts pour préparer une méthode de comptabilité et de tenue de livres dans le ministère de la Marine et des Pêcheries	18–19 "	Marine et Pêcheries	21 "	2 mars	2 mars.
57	Ordre: M. Foster	Tous documents relatifs aux différentes stations Marconi établies par le gouvernement	18–19 "	Marine et Pêcheries Rapport supplémentaire	21 "	3 avril 5 mai	3 avril. 5 mai.
58	Adresse: M. Schaffner	Tous documents au sujet de l'extension des frontières de la province du Manitoba	18–19 "	Premier Ministre	21 déc.	27 janv.	28 janv.
59	Ordre: M. Crocket	Bureaux de poste recevant une malle quotidienne, tri-hebdomadaire, bi-hebdomadaire et hebdomadaire dans chaque comté des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse	18–19 "	Ministre des Postes	21 "	3 avril	3 avril.
60	Ordre: M. McCarthy	Informations détaillées concernant toutes les concessions forestières actuellement accordées ou qui sont autorisées à être accordées dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest	18–19 "	Intérieur	21 "	10 mars	10 mars
61	Ordre: M. Macdonell	Etat faisant connaître quels changements, s'il en est, ont été opérés dans le personnel des ingénieurs de la commission du Transcontinental pendant la présente année civile	18–19 "	Chemins de fer et Canaux.	21 "	2 janv.	8 janv.
62	Ordre: M. Sproule	Le coût du dragage du lit de la rivière entre Charlemagne et Terrebonne, et les sommes dépensées pour des quais à Terrebonne et à Saint-François de Sales	18–19 "	Travaux publics	21 "	19 fév.	20 fév.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29

63	Ordre: M. Bergeron	Informations concernant le dragage de la rivière là Graisse à Rigaaud et de la baie Dorion, Vaudreuil-Station	18 " -19	Travaux publics	21 "	20 fév.	20 fév.
64	Ordre: M. Armstrong	Subventions postales à des paquebots dans le cours des cinq dernières années	18 déc. -19.	Commerce	21 "	20 janv.	28 janv.
				Ministre des Postes	16 jan.-08.	28 "	28 "
65	Ordre: M. Bryce	Informations concernant des contrats pour dragage dans la rivière Sainte-Marie, la rivière Kaministiquia, le havre de Port-Arthur, celui de Fort-William, la baie du Tonnerre et la rivière de la Mission, pendant les années 1905, 1906, et 1907	18 " -19.	Travaux p ublics	21 déc.-07.	16 juil.	16 luill.
66	Adresse: M. Borden (Carleton)	Tous documents pendant la présente année au sujet de l'immigration japonnaise en Canada	18 " -19	Commerce	21 "	28 déc. -07	Nile.
				Intérieur	4 jan. -08	6 mars -08	6 mars.
				Premier Ministre	21 déc. -07	21 janv.	21 janv.
67	Ordre: M. Schell (Glengarry)	Informations concernant des soumissions pour certaines divisions du Transcontlnental	12 " -13	Chemins de fer et Canaux.	13 "	2 "	8 "
				Rapport supplémentaire	....	23 "	23 "
68	Adresse: M. Monk	Tous documents au sujet de la convention anglo-japonaise concernant le Canada	12 " -13	Premier Ministre	13 déc.	21 "	21 "
				Rapport supplémentaire	....	22 "	22 "
				Autre Rapport supplémentaire	....	28 "	28 "
69	Ordre : M. Smith (Nanaimo)	Informations concernant des conflits traités d'après la loi de 1907 sur les enquêtes relatives aux conflits ouvriers, jusqu'au 1er décembre 1907	12 " -13	Travail	13 déc.	26 fév.	26 fév.
70	Adresse: M. Borden	Tous documents au sujet du pont de Québec	12 " -13	Chemins de fer et Canaux.	13 "	9 mars	9 mars.
			1908.		1908.		
71	Ordre: M. Taylor	Soumissions et contrats pour la construction de cette partie de la ligne du chemin de fer transcontinental entre la cité de Winnipeg, province du Manitoba, et la cité de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick	8 jan. - 9	Chemins de fer et Canaux.	11 janv.	23 janv.	23 janv.
72	Ordre: M. Taylor	Correspondance concernant la situation civile ou personnelle ou le caractère de M. Frederick Fraser Forbes, actuellement juge de district dans la province de la Saskatchewan	8 " - 9	Justice	11 "	16 "	21 "
				Intérieur	16 "	28 "	28 "
				Secrétaire d'Etat	28 "	28 "	28 "
73	Ordre: M. Martin (Queens)	Informations concernant le fret transporté par les steamers d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme pendant les deux dernières saisons de 1905-06 et 1906-7	8 " - 9	Marine et Pêcheries	11 "	14 fév.	14 fév.
74	Ordre: M. Dubeau	Tous les documents concernant les amendements à faire à la loi du Revenu de l'Intérieur à l'effet de favoriser et de protéger davantage l'industrie du tabac canadien.	8 " - 9	Revenu de l'Intérieur	11 "	9 mars	9 mars.
75	Ordre: M. Foster	Informations concernant les sommes d'argent payées pour annonces et impressions aux journaux le *Sun* et le *Star*, de Saint-Jean, N.-B., le *Chronicle*, de Halifax, l'*Echo* et la *Gazette*, de Glace-Bay, et le *Globe* de Saint-Jean, pendant les périodes suivantes respectivement, les exercices financiers 1904-05, 1905-6 et du 30 juin 1906 jusqu'à date	8 " - 9	Auditeur-général	11 "	17 janv.	....
				Lettre à tous les départ.	18 "	27 mars	27 mars

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite*.

N° de renvoi.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'Adresse ou Ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Réponse Reçue.	Réponse Renvoyée.
			1908.		1908.	1908.	1908
76	Ordre: M. Clements......	Détails concernant les agents d'immigration nommés par le gouvernement dans chaque comté d'Ontario...........	13 janv. -14.	Intérieur..................	14 jan. ..	29 janv. ..	29 janv.
77	Ordre: M. Clements......	Tous les documents concernant la saisie de la Compagnie de corderie M. J. Wilson, de la ville de Chatham, Ontario, par le gouvernement fédéral en l'année 1904..	13 " -14..	Commerce................... Justice......................	14 " .. 17 " ..	20 " .. 24 " ..	24 " 24 "
78	Ordre: M. Boyce.........	Informations concernant les contrats pour dragage dans la rivière Sainte-Marie, la rivière Kaministiquia, la rivière Mission, le havre de Port-Arthur, celui de Fort-William et dans la baie du Tonnerre ou dans tous creeks ou rivières qui s'y jettent, durant les années 1904, 1905, 1906, et 1907..................................	13 " -14..	Travaux publics...........	14 " ..	16 juill ..	16 juill.
79	Ordre: M. Boyce.........	Détails au sujet des sommes d'argent payées au *Sault Express*, journal publié à Saut-Sainte-Marie, Ont., pour impressions et annonces durant les années 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, et 1907..........................	13 " -14..	Auditeur Général.......... Lettre à tous les départ..	14 " .. 18 " ..	17 janv. .. 27 mars ..	.... 27 mars.
80	Ordre: M. Foster.........	Détails au sujet du transport pour le gouvernement sur le chemin de fer Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan, le chemin de fer Calgary et Edmonton et la compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba et le chemin de fer Winnipeg Great Northern.............	13 " -14..	Chemins de fer et Canaux. Finances..................	14 " .. 29 " ..	29 janv. .. 3 mars ..	.... 3 mars.
81	Ordre: M. Bergeron......	Tous documents concernant la nomination et le travail du docteur Edmond Savard, de Chicoutimi, comme paiemaître pour le comté de Chicoutimi.................	13 " -14..	Travaux publics..........	14 " ..	6 juin ..	8 juin.
82	Ordre M. Clements........	Montant total des primes payées par le gouvernement depuis 1896 et le montant payé sur chaque article, chaque année..	13 " -14..	Commerce.................	14 " ..	29 janv. ..	30 janv.
83	Ordre: M. Borden........	Tous documents depuis le 1er janvier 1900, concernant la continuation de l'entretien de la station navale à Esquimalt, C.-B., ou concernant les efforts faits par le gouvernement du Canada pour assurer la continuation de l'entretien de cette station navale................	13 " -14..	Milice et Défense......... Marine et Pêcheries.......	14 " .. 25 " ..	20 "	21 " ....
84	Ordre: M. Borden........	Détails concernant les primes de pêche payées à des pêcheurs dans le comté de Cap-Breton, entre le 31 décembre 1905 et le 1er janvier 1908................	13 janv. -14.	" "	14 " ..	10 fév. ..	10 février.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29

85	Ordre: M. Borden.........	Détails concernant tous les quais, jetées, brise-lames et autres travaux publics de même nature qui ont été construits aux frais du Canada depuis le 1er janvier 1907.	13–14 " ..	Travaux publics.... ..... Marine et Pêcheries.......	14 "	.... 22 mai ...	....
86	Ordre: M. Bergeron......	Bail passé entre le gouvernement du Canada et une compagnie pour l'usage du canal de Beauharnois	13–14 " ..	Chemins de fe et Canaux.	14 janv...	23 janv .	23 janv.
87	Ordre: M. Clements......	Correspondance échangée entre le maire E. U. Wigle, de Windsor, l'honorable R. S. Sutherland, A. H. Clarke, M.P. et le ministre du Revenu de l'Intérieur, concernant l'extension de la frauchise de la compagnie de traverse Windsor, Détroit et Belle-Isle.............	13–14 " ..	Revenu de l'Intérieur.....	14 " ..	30 " ..	31 "
88	Ordre: M. Chisholm......	Tous documents concernant la location et les négociations subséquentes pour l'achat par le ministère de la Milice et de la Défense de l'édifice servant de salles d'armes au 18e bataillon d'artill. de camp. à Antigonish, N.-E.	13–14 " ..	Milice et Défense.........	14 " ..	....	....
89	Ordre: M. Foster......... (Antigonish)	Tous documents concernant la poursuite pour conspiration criminelle intentée à certaines personnes au Yukon concernant les élections fédérales de 1904	13–14 " ..	Justice...................	14 " ..	1 fév...	3 fév.
90	Ordre: M. Foster.........	Tous documents se rapportant à la réclamation de Mme Louise F. Wiley et sa fille mineure au sujet de certaines concessions minières que son mari possédait au Yukon et qui, à sa mort, sont venues en la possession de, ou prises en fidéicommis par F.T. Congdon.......	13–14 " ..	Intérieur.................	14 " ..	24 " ..	24 "
91	Ordre: M. Foster.........	Tous documents concernant des accusations au sujet de l'état des affaires publiques au Yukon et des fonctionnaires publics de ce territoire....................	.... 13–14 janv...	Intérieur................ Premier Ministre (Rapport supplémentaire.)	14 "	17 " .. 7 avril ..	17 " 7 avril
92	Ordre: M. Foster.........	Rapports faits par M. C. U. Beddoe sur la condition des livres, comptes, etc., concernant l'administration financière du Yukon................................	13–14 " ..	Intérieur.................	14 janv. .	21 " ..	21 "
93	Ordre: M. Martin (Queens)	Tous documents concernant l'établissement de malles quotidiennes et l'amélioration du service des malles dans le comté de Queen, I.-P.-E.........................	13–14 " ..	Ministre des Postes.......	14 " ..	21 mai ..	21 mai
94	Ordre: M. Borden........	Informations détaillées concernant tous les édifices publics érigés aux frais du Canada depuis le 1er janvier 1907.	13–14 " ..	Travaux publics.........	14 " ..	9 juil. ..	10 juil.
95	Ordre: M. Lalor.........	Tous documents concernant la construction de jetées à Port-Maitland, Ont.............................	15–16 " ..	" "	16 " ..	28 jan ...	29 jan.
96	Adresse: M. Taylor......	Tous documents concernant la construction d'un brise-lames à Petit-Rocher, Baie-des-Chaleurs..	15–16 " ..	" "	16 " ..	29 fév. ..	2 mars
97	Ordre: M. Barr..........	Informations concernant les demandes adressées au bureau des commissaires des ch. de fer p. le privilège de faire passer en travers d. voies ferrées d. fils de téléph. et de télégra. et des tuyaux de conduites d'eau, resp'tivem. dur. la période écoulée du 1er fév. 1904 au 1er jan. 1908	15–16 " ..	Chemins de fer et Canaux..	16 " ..	24 janv...	24 janv.

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite.*

N° de renvoi.	Auteur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Réponse Reçue.	Réponse Envoyée.
			1908.		1908.	1908.	1908.
98	Ordre: M. Porter	Tous documents et correspondance échangés entre W. L. McKenzie, Peter Lewson, Fred Heintz, Alex. H. Thorn, Wm. G. Gardner, Thomas J. Oliver ou toute autre personne au sujet du ¼ N.-E. de la section 32, township 35, rg 16, à l'ouest du second méridien de la Saskatch.	15–16 janv.	Intérieur Rapport supplémentaire	16 janv.	30 janv. 21 avril	30 janv. 21 avril
99	Ordre: M. Porter	Informations concernant toutes les commissions d'enquête nommées entre 1896 et 1908	. . . . . . 15–16 janv.	Auditeur général Letter to all Departments	16 janv. 21 "	21 javn. 20 mars	. . . . . . 20 mars
100	Ordre: M. Martin (Queens.)	Informations concernant des primes de pêche dans la prov. de l'Ile-du-Prince-Edouard payées entre le 31 décembre 1895 et le 1er janvier 1908	15–16 "	Marine et Pêcheries	16 "	10 juil.	13 juil.
101	Ordre: M. Cockshutt	Liste des publications en Canada jouissant du privilège du taux de transmission des journaux	5–16 " 1.	Ministre des Postes	16 "	7 avril	8 avril
102	Ordre: M. Hughes	Informations concernant les terres vendues, louées, données comme homesteads ou autrement, par le gouvernement à des particuliers, compagnies ou autres organisations dans la vallée de la Rivière-La-Paix, ou le long ou dans le voisinage de ses affluents	15–16 "	Intérieur	15 "	10 fév.	10 fév.
103	Ordre: M. Foster	Services pour lesquels M. Shepley, C.R., a été engagé par le gouvernement depuis 1896, les montants qu'il a reçus à titre de salaire et de dépen. p. chacun d. dits services	. . . . . . 15–16 janv.	Auditeur général Lettre à tous les ministres.	16 " 21 "	21 janv. 27 mars	. . . . . . 27 mars
104	Adresse: M. Ross. (Yale et Caribou.)	Correspondance concernant la demande de la Cie du Grand-Tronc-Tronc-Pacifique d'acquérir une partie de la réserve sauvage de Metlakatla, C.-B., et concernant la question générale de la réclamation de la dite province à la possession des réserves sauvages y situées, depuis la date de la susdite demande	20–21 "	Snrintendant général des affaires des sauvages.	21 "	29 janv.	29 janv.
105	Ordre: M. Foster	Informations concernant les steamers du gouvernement	20–21 "	Marine et Pêcheries	21 "	21 mars	23 mars
106	Ordre: M. Foster	Informations concernant les provisions, etc., pour le collège militaire Royal, la garnison de Halifax et l'école militaire permanente de Québec	20–21 "	Milice et Défense	21 "	5 fév.	5 fév.
107	Ordre: M. Foster	Détails au sujet des avances faites aux ministres de la Couronne et à leurs secrétaires particuliers à compte de dépenses de voyage relativement à la conférence impériale de 1907	20–21 "	Premier Ministre	21 "	28 janv.	27 "

			....	Finances..................	21	24 "	27 "
			....	Marine et Pêcheries	21 "	27 fév.	27 "
			....	Milice et Défense.........	21 "	29 janv.	27 "
108	Ordre: M. Thompson...	Tous documents se rapportant à l'enquête faite dans la cause de M. O. S. Finnie, commis principal au bureau du commissaire de l'or, à Dawson, T.-Y............	20–21 janv.	Intérieur..................	21 "	24 fév.	24 "
109	Ordre: M. Clements......	Informations concernant certains rapports faits par les agents d'immig. de la division électorale de Kent-Ouest	20–21 "	Intérieur...............	21 "	2 mars	2 mars
110	Ordre: M. Knowles.......	Tous rapports et correspondances concernant les plaintes formulées par John Franklin et Stapleton Brothers. au sujet de l'agent des sauvages Yeomans.	20–21 "	Surintendant général des Affaires des sauvages.	21 "	5 fév.	6 fév.
111	Ordre: M. Martin (Queens)	Toute la correspondance relative à l'abandon du service de steamers d'hiver partant de Charlottetown le ou vers le 8 janvier courant et le rétablissement du même service quelques jours plus tard........................	20–21 "	Marine et Pêcheries.......	21 "	14 "	14 "
112	Ordre: M. Thompson.....	Toutes correspondances concernant la moralité du Yukon.	20–21 "	Intérieur..............	21 "	10 mars	10 mars
113	Ordre: M. Sinclair.......	Informations concernant les transgressions de la loi des pêcheries dans le district nº 2, Nouvelle-Ecosse, comprenant les comtés d'Antigonish, Colchester, Cumberland, Guysborough, Halifax, Hants et Pictou.............	20–21 "	Marine et Pêcheries.......	21 "	17 "	18 "
114	Ordre: M. Schaffner......	Tous documents relatifs à la construction d'une voie ferrée entre un point quelconque du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et Fort-Churchill ou tout autre point sur la baie d'Hudson ...	22–23 "	Chemins de fer et Canaux.	24 "	25 fév.	25 fév
115	Ordre: M. Foster.........	Détails des avances faites chaque année, depuis le 1er juillet 1904 au 31 décembre 1907, à compte de frais de voyage, à l'hon. L. P. Brodeur, son secrétaire particulier et ses messagers..........................	22–23 "	Marine et Pêcheries.......	24 "	26 "	26 "
				Revenu de l'intérieur.....	24 "	28 janv.	26 "
116	Ordre: M. Gordon........	Toute correspondance de James S. Waugh, agent d'immigration, après le 1er décembre 1907................	22–23 "	Intérieur...............	24 "	10 fév.	10 "
117	Ordre: M. Foster........	Détails des avances faites depuis le 30 juin 1906, à compte de dépenses de voyage, à l'honorable L. P. Brodeur, à M. Wiallard, son secrétaire particulier, et à Nap. Potvin, son messager, respectivement..................	22–23 "	Marine et Pêcheries.......	24 "	13 "	13 "
118	Ordre: M. Monk.........	Informations détaillées concernant la commission des chemins à barrières de Montréal......................	22–23 "	Finances...............	24 "	11 mars	16 mars
119	Ordre: M. Walsh (Huntingdon)...............	Tous documents en rapport avec le projet d'ouvrir un débouché dans Saint-Anicet et Sainte-Barbe, dans le comté de Huntingdon, entre le lac St-François et la rivière Saint-Louis..............................	22–23 "	Travaux publics.........	24 "	10 "	10 "
120	Ordre: M. Barker........	Tous documents, depuis le 31 décembre 1904 jusqu'à ce jour, concernant la réclamation de M. J. Haney ou de toute autre personne ou corporation au sujet de la construction du pont de Hillsboro, l'Ile-du-Prince-Edouard................................	22–23 "	Chemins de fer et Canaux.	24 "	6 avril	6 avril

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite.*

Nº. du renvoi.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Réponse Reçue.	Réponse Envoyée.
			1908.		1908.	1908.	1908.
121	Ordre: M. Barker	Tous documents concernant l'acquisition projetée par voie de location de certains ateliers de construction de wagons avec voies de garage à Moncton, N.-B.	22-23 janv.	Chemins de fer et Canaux	24 janv.	11 fév.	11 fév.
122	Ordre: M. Foster	Tous documents concernant la succession de feu Orrin Leonard Wiley ou la réclamation de Louise F. Wiley ou de sa fille mineure contre le gouvernement ou contre Frederick F. Congdon en qualité d'administrateur public du territoire du Yukon	22-23 "	Intérieur	24 "	24 "	24 "
123	Ordre: M. Hughes	Informations concernant les établissements exploités en vertu de la loi et des règlements pour l'inspection des viandes et des conserves alimentaires	22-23 "	Revenu de l'Intérieur	24 "	28 janv.	....
				Agriculture	29 "	30 "	30 janv.
124	Ordre: M. Taylor	Informations concernant les extincteurs achetés par le gouvernement pour les divers départements, depuis le 30 juin 1906 au 1er janvier 1908	22-23 "	Travaux publics	24 "	10 mars	10 mars
				Marine et Pêcheries	....	16 "	16 "
125	Ordre: M. Herron	Sommes d'argent payées du 1er janvier 1904 au 1er janvier 1908, aux journaux suivants: le *Star*, d'Alberta, le *Herald* de Carleton-Leithbridge, l'*Advance*, de McLeod, le *News* de Nanton, le *Frank Paper*	23-24 "	Auditeur général	24 janv.	27 janv.	....
				Lettre à tous les départements.	3 fév.	27 mars	27 mars
126	Ordre: M. Lennox	Tous documents concernant la conduite de toutes les personnes qui ont rempli les fonctions d'administrateur public dans le territoire du Yukon	29-30 "	Intérieur	31 janv.	24 fév.	24 fév.
127	Ordre: M. Lake	Tous documents concernant les actions intentées d. le but d'établir la responsabilité de la Cie du ch. de fer Pacifiq. Can. quant aux taxes des municipalités rural. de Cyprès-Nord et d'Argyle et d. le dist. scol. de Springvale.	29-30 "	Chemins de fer et Canaux	31 "	....	....
				Intérieur	11 fév.	14 avril	14 avril
128	Ordre: M. Boyce	Etat indiq. tous les édifices publics ou autres trav. publics construits ou commencés p. le gouv. actuel depuis 1896	29-30 "	Travaux publics	31 janv.	....	....
129	Ordre: M. Smith (Nanaïmo)	Tous document concernant le refus du lieut.-gouverneur de la Colombie-Bri. de donner sa sanction à un bill adopté par la législature de cette province en 1907 au sujet de l'immigration et communément cité sous le nom de l'Acte du Natal	29-30 "	Secrétaire d'Etat	31 "	3 fév.	3 fév.
130	Ordre: M. Schaffner	Dépense de 1896 à 1907 dans le havre de Montréal pour dragage, docks et élévateurs		Chemins de fer et Canaux	31 "	11 "	....

DOC. PARLEMENTAIRE No 29

131	Ordre : M. Lefurgey	Dépenses totale dans l'Ile-du-Prince-Edouard pendant les périodes de 1873 à 1878, de 1878 à 1896 et de 1896 à 1907, par les ministères des Travaux publics, de la Marine et der Pêcheries, de la Milice et de la Défense, des Chemins de fer et Canaux	29-30 "	Travaux publics	31 "		
				Marine et Pêcheries	11 fév.	20 févv	
				Chemins de fer et Canaux	31 jan.	18 "	20 mai
				Milice et Défense	31 "	21 "	20 "
				Postes	31 "	8 "	20 "
				Marine et Pêcheries	31 "	9 avril	20 "
				Travaux publics	31 "	20 mai	20 "
132	Ordre : M. Lake	Tous documents concernant la vente de certains terrains dans les réserves sauvages d'Ocean Man, Pleaant-Rump et Chasastapasin, le 15 novembre 1901	29-30 "	Affaires des Sauvages	31 "	11 mars	11 mars
133	Ordre : M. Martin (Queens.)	Tous documents concernant la destitution de Mme Mary Finlay comme directrice de poste au village de Head of St. Peter's Bay et la nomination de son remplaçant	29-30 "	Ministère des Postes	31 "	3 avril	3 avril
134	Ordre : M. Lefurgey	Tous documents relatifs à la construction du pont de Hillsboro et de ses abords, y compris les achats de terrains nécessaires à cette fin	29-30 "	Chemins de fer et Canaux	31 "	6 "	6 "
135	Ordre : M. Wilson (Lennox et Addington.)	Tous décrets en conseil actuellement en vigueur au sujet de l'immigration et toutes circulaires qui s'y rapportent	29-30 "	Intérieur	31 "	13 fév.	13 fév.
136	Order : M. Herron	Tous documents se rattachant en quelque manière à la disposition ou à l'octroi de privilèges concernant le ¼ S.E. de la section 2, township 8, rang 4, à l'ouest du 5me méridien	29-30 "	Intérieur	31 "	2 avril	3 avril
137	Ordre : M. Boyce	Informations concernant les contrats accordés par la commission du chemin de fer National Transcontinental pour le transport de provisions dans le district "E," entre les points (a) Grasset à Cache ; (b) Montizambert à Nouvelle-Cache 9 sur la rivière Negogami ; (c) Jackfish Caches 10, 11a et 12 ; (d) Nipigon à Caches 12a, 13, 14, 15 ; les entrepôts Ombsbika et Wabinosh et la Cache 16 dans le district "E"	29-30 "	Chemins de fer et Canaux	31 "	5 fév.	5 fév.
138	Ordre : M. Foster	Tous papiers au sujet des moyens à adopter par le gouvernement par l'entremise des banques ou conjointement avec elles en vue de faciliter d'une manière financière le transport des céréales des provinces de l'ouest du Canada	29-30 "	Finances	31 "	6 fév.	6 avril
139	Ordre : M. Crocket	Tous papiers référant à la prétendue préférence au sujet des taux de fret faite au détriment de la cité de Fredericton	3-4 fév.	Cet ordre fut subséquemment rayé sur la demande du proposeur	5 fév	....	....
140	Ordre : M. Armstrong	Tous papiers relatifs à la construction de jetées et docks à Bayfield, comté de Huron, Ont., Grand-Bend et Saint-Joseph, dans le même comté	3-4 "	Travaux publics	5 "	6 mai	6 mai
				Rapport supplémentaire	....	11 "	11 "
141	Ordre : M. Macdonell	Sommes dépensées pendant les dix dernières années pour travaux d'impressions et de lithographie faits en dehors du Canada	3-4 "	Lettres à tous les min.	5 fév.	2 janv.	2 juin

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite.*

N° de renvoi.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Réponse Reçue.	Réponse Envoyée.
			1908.		1908.	1908.	1908.
142	Ordre : M. Macdonell	Toute correspondance au sujet de l'exportation aux Etats-Unis de force ou énergie électrique produite aux chutes Niagara, Ont., et tous autres documents s'y rapportant, conformément à la loi de 1907 sur l'exportation de l'électricité et des fluides	3–4 fév.	Chemins de fer et Canaux. Travaux publics	5 fév. 11 „	....	....
143	Ordre : M. Martin (Queens.)	Tous documents concernant les réparations projetées au quai de Little Sands, Ile-du-Prince-Edouard	3–4 "	Travaux publics	5 "	24 fév.	24 fév.
144	Ordre : M. Macdonell	Tous documents en rapport avec le contrat de MM. Murray et Cleveland, pour les travaux à exécuter à l'entrée de l'est du port de Toronto, lesquels ont été terminés en ou vers l'année 1896	3–4 "	Travaux publics	5 "	14 mai	14 mai
145	Ordre : M. Morin	Clauses des contrats en vertu desquels on construit le chemin de fer Transcontinental et qui ont pour but de sauvegarder, assurer ou garantir les approvisionnements des entrepreneurs, etc	3–4 "	Chemins de fer et Canaux.	5 "	11 fév.	11 fév.
146	Ordre : M. Sproule	Informations concernant le salaire, les dépenses et les fonctions de W. Maxwell Smith, inspecteur fédéral de fruits dans la Colombie-Britannique	3–4 "	Agriculture	5 "	14 "	14 "
147	Ordre : M. Wilson (Lennox et Addington.)	Informations concernadt des agents d'immigration spéciaux dans les Iles Britanniques	3–4 "	Intérieur	5 "	10 "	10 "
148	Ordre : M. Lennox	Tous papiers au sujet de ou concernant les concessions forestières nos. 1413, 1414 et 1415	3–4 "	Intérieur	5 "	16 mars	16 mars
149	Ordre : M. Crocket	Tous pouvoirs concernant le prétendu traitement de préférence au détriment de la cité de Fredericton quant aux taux de fret	5–6 "	Chemins de fer et Canaux.	6 "	18 fév.	18 fév.
150	Ordre : M. Bennett	Toute correspondance entre M. A. E. Dyment, M. P., et le ministère de la Marine et des Pêcheries au sujet de permis pour faire la pêche au moyen de rets à enclos accordés en 1905 à MM. Lowe et Roque	10–11 "	Marine et Pêcheries	12 "	25 "	25 "
151	Ordre : M. Armstrong	Etat indiquant mesures prises depuis le 19 mars 1903 ayant pour objet de faire lever l'embargo sur les bestiaux canadiens entrant dans la Grande-Bretagne	10–11 "	Agriculture	2 "	6 avril	6 avril
152	Ordre : M. Roche (Marquette.)	Minutes des séances du Bureau de la Commission Interne de la Chambre des communes, du 1er janvier 1902 au 1er janvier 1906	10–11 "	La réponse à cet ordre sera			

				déposée devant la Chambre par le greffier	12 fév.	....	....
153	Ordre: M. Jackson (Elgin).	Détails concernant les animaux de race, s'il y en a, vendus à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa pendant les années 1906 et 1907	10–11 fév.	Agriculture	12 "	14 fév.	14 fév.
154	Ordre: M. Sproule	Informations détaillées concernant les terres qui ont été détachées pour l'établissement de colons, ou affectées ou vendues pour des fins de colonisation depuis 1896	10–11 "	Intérieur	12 "	6 mars	6 mars.
155	Ordre: M. Foster	Détails concernant les cessions premières par la Couronne des terrains compris dans les limites de la ville de White-Horse Territoire du Yukon	10–11 "	Intérieur	12 "	" 13	13 "
156	Ordre: M. Northrup	Tous documents concernant l'octroi et le paiement de subventions au chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord en vertu de 48-49 Vic., chap. 59 et 49 Vic. chap. 10	10–11 "	Chemins de fer et Canaux	12 "	20 fév.	20 fév.
157	Ordre: M. Johnston	Informations concernant le nombre, le coût, etc., des rapports ordonnés par le Parlement pendant la période écoulée du 1er janvier 1906 à date	10–11 "	Lettres à tous les départements	12 "	....	....
158	Ordre: M. McLean (Queens)	Tous documents se rapportant à l'octroi d'un permis en 1905 à E. H. McLennan et G. A. Redmond, tous deux de River John, Nouvelle-Ecosse, pour l'érection d'une fabrique et pour faire la pêche de homards	10–11 "	Marine et Pêcheries	12 "	....	....
159	Ordre: M. Foster	Informations concernant tous les cas de prisonniers dans lesquels la clémence exécutive a été exercée depuis 1896 à date	10–11 "	Justice	12 "	10 fév.	2–09 fév.
160	Ordre: M. Lake	Demandes et soumissions originales concernant les concessions forestières numéros 1220, 1226, 1238 et 1272	10–11 "	Intérieur	12 "	24 fév.	24 fév-
161	Ordre: M. Wilmot	Tous documents concernant l'établissement d'un bureau de poste à Mill-Settlements (ouest) et aussi sur le côté nord de Newcastle-Creek, dans la division électorale de Sunbury et Quenns	12–13 "	Ministre des Postes	14 "	25 mars	25 mars.
162	Ordre: M. White	Demandes et soumissions originales soumises au sujet des concessions forestières numéros 1031, 1118, 1119, 1097 et 1098	12–13 "	Intérieur	14 "	24 fév	24 fev.
163	Ordre: M. Boyce	Demandes de soumissions originales au sujet des concessions forestières numéros 1048, 1049, 1122 et 1168	12–13 "	Intérieur	24 "	24 fév.	24 fév.
164	Ordre: M. Boyce	Demandes des oumissions originales au sujet des concessions forestières numéros 1050, 1265, 1267, 1274 et et 1275	12–13 "	Intérieur	14 "	24 "	24 "
165	Ordre: M. McLean (Queens)	Tous documents concernant l'accusation d'infraction aux dispositions de la loi du Revenu de l'Intérieur et des règlements au sujet des manufactures de tabac et de cigares alléguées par MM. T. B. et D. J. Ryley, de Charlottetown	12–13 "	Douanes Revenu de l'Intérieur	14 "	28 " 17 mars	.... 18 mars.
166	Ordre: M. Boyce	Frais de voyage payés à A. P. Deblanc, A. E. Killam, W. B. McKenzie, E. H. Allen, P. L. Swartz et J. A. Chabot, officiers de l'Intercolonial, depuis le 31 mars dernier	12–13 "	Chemins de fer et Canaux	14 fév.	3 "	" 3

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite.*

Numéro de renvoi.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Rapport. Reçue.	Rapport. Envoyée.
			1908.		1908.	1908.	1908.
167	Ordre: M. Boyce.	Rapport de M. John Fraser d'un examen spécial par lui fait des affaires financières de la commission des Chemins de fer et Barrières de Montréal	12-13 fév.	Finances	14 fév.	24 fév.	24 mars
168	Ordre: M. Porter	Détails concernant le revenu et les dépenses du port de Belleville pour les années 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907	12-13 "	Travaux publics	14 "	12 mars.	12 "
169	Ordre: M. Hughes (Victoria et Haliburton).	Tous documents relatifs à la submersion des routes en amont du barrage de Wilberforce, dans le comté de Haliburton, etc	12-13 "	" "	14 "	27 fév.	27 fév.
170	Ordre: M. Gervais.	Tous documents concernant la proposition du barrage du fleuve Saint-Laurent dans le voisinage de Cornwall.	12-13 "	" " Chemins de fer et Canaux	14 " 14 "	25 " 9 juil.	25 " 10 juil.
171	Ordre: M. Stanfield.	Non et domicile du capitaine et des matelots de chacun des steamers du gouvernement; *Lansdowne, Aberdeen, Druid, Brant, Lady-Laurier, Minto* et *Stanley*	17-18 "	Marine et Pêcheries.	19 "	3 mars.	3 mars.
172	Ordre: M. Hughes (Victoria et Haliburton).	Tous documents concernant le projet de construction d'un canal auxiliaire entre le lac Balsam sur le canal de la Trent et les sources de la rivière Gull, dans le comté de Haliburton	17-18 "	Chemins de fer et Canaux	19 "	27 fév.	27 fév.
173	Ordre: M. Bennett.	Tous documents concernant certains paiements à la "Canadian Towing and Wrecking Company"	17-18 "	Travaux publics	19 "	12 mars.	12 mars.
174	Ordre: M. Bennett.	Tous documents concernant des soumissions pour travaux de dragage dans la rivière Holland, service du canal de la Trent	17-18 "	" "	19 "	25 fév.	25 fév.
175	Ordre: M. Bennett.	Tous documents concernant un paiement de $3,900 à la "Michaud Towing and Wrecking Company"	17-18 "	" "	19 "	6 mars.	6 mars.
176	Ordre: M. McLean (Queens)	Tous documents concernant la construction de la nouvelle gare à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard	17-18 "	Chemins de fer et Canaux	19 "	....	....
177	Ordre: M. Foster	Demandes pour coupes de bois reçues par le gouvernement de M. McKenzie et par le gouvernement du 1er novembre 1878 au 1er juillet 1896	17-18 "	Intérieur	19 "	21 avril.	21 avril.
178	Ordre: M. Bennett.	Marchandises fournies par l'Office Specialty Company à chaque département de l'administration depuis 1896.	17-18 " 17-18 "	Auditeur général. Travaux publics Imprimeur du Roi.	19 " 24 " 24 "	24 fév. 3 avril 24 fév.	3 " 3 " 3 "

179	Ordre: M, Martin (Queens.)	Tous documents concernant la construction de lignes d'embranchement dans l'Ile-du-Prince-Edouard	17–18 "	Chemins de fer et Canaux	19 "	10 avril	10 "
180	Ordre: M. Lake	Mémoire concernant une référence au Conseil privé quant à la constitutionnalité de la loi de la Saskatchewan adoptée par l'Assemblée législative de cette province le 23 mai 1906	19–20 "	Premier Ministre. Rapport supplémentaire	20 "	21 fév. 30 mars	21 février 30 mars
181	Ordre: M. Bergeron	Correspondance échangée entre le lieutenant - colonel Malette, du 64me bataillon, et le ministère de la Milice et de la Défense concernant le major Sabourin, de Saint-Jean, Qué.	19–20 "	Milice et Défense	20 février	5 "	5 "
182	Ordre: M. Bergeron	Correspondance échangée entre le lieutenant Malette, du 64me bataillon et le ministère de la Milice et de la Défense au sujet de l'organisation d'un régiment à Valleyfield, Qué.	19–20 "	Milice et Défense	20 "	5 "	5 "
183	Ordre: M. Ames	Informations détaillées au sujet de certains terrains houillers	19–20 "	Intérieur	20 "	22 avril	22 avril
184	Ordre: M. Lake	Informations concernant toutes les ventes de terres publiques, autres que les terrains houillers, par lopins de 160 acres et plus, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, effectuées par le gouvernement dans l'année civile de 1907	19–20 "	Intérieur	20 "	14 "	14 "
185	Ordre: M. Taylor	Sommes d'argent reçues par les maisons H. N. Bate et Cie et W. C. Edwards et Cie depuis 1896	19–20 "	Auditeur général Lettre à tous les départem.	20 " 24 "	24 fév. 8 mars	8 mars 8 "
186	Ordre: M. Blain	Montant payé à la compagnie Rolla L. Crain, chaque année, depuis 1896.	19–20 "	Imprimeur du Roi	20 "	24 fév.	24 février
187	Ordre: M. Blain	Montant payé depuis 1896 à l'Eclipse Manufacturing Company, d'Ottawa	19–20 "	Imprimeur du Roi Travaux publics Auditeur général	24 " 24 " 20 "	24 " 26 " 24 "	26 " 26 " 26 "
188	Ordre: M. Ross (Yale et Cariboo.)	Revenu et dépenses pour le compte de la province de la Colombie-Britannique pour chacune des années de 1872-73 à 1905	19–20 "	Finances	20 "	7 juillet	7 juillet
189	Ordre: M. Ward	Tous documents se rapportant au procès et à la condamnation d'un nommé Frederic Blunden, pour vol de bétail à Macleod, dans la province de l'Alberta, en 1904	19–20 "	Justice	20 "	19 mars	19 mars
190	Ordre: M. Ames	Tous papiers se rapportant à l'octroi de privilèges d'exploitation de mines de houille dans la section 11, township 8, rang 4, à l'ouest du 5me méridien	26–27 "	Intérieur	27 "	27 "	27 "
191	Ordre: M. Hughes (Victoria et Haliburton.)	Papiers non déjà produits concernant l'octroi de seize townships et de certaines coupes de bois dans la région de la Rivière-La-Paix	26–27 "	Intérieur	27 "	11 avril	13 avril
192	Ordre: M. Reid (Grenville.)	Tous documents concernant la location des chutes Kananaski, sur la rivière de l'Arc, et concernant la vente ou autre aliénation de 1,000 acres ou de terres quelconques, en faveur de la "Calgary Power and Transportation Company, Limited"	26–27 "	Intérieur	27 "	13 "	13 "

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite.*

N° de renvoi.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Réponse Reçue.	Réponse Envoyée.
			1908.		1908.	1908.	1908.
193	Ordre: M. Boyce	Sommes d'argent payées pendant les exercices financiers 1905-6 et 1906-7 à la Steel Concrete Company, Ltd	26–27 fév	Marine et Pêcheries. Chemins de fer et Canaux. Travaux publics.	.... 27 fév.	12 mars 20 "	16 mars ....
194	Ordre: M. Lake	Revenu à compte de terres, mines, minerais, bois de construction, etc., dans les divers bureaux des Terres fédérales dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et l'Alberta, chaque province étant nommée séparément, pendant les périodes suivantes ; du 1er juillet 1896 au 30 juin 1905, et du 1er juillet 1905 au 1er décembre 1907	26–27 "	Intérieur	27 "	14 avril.	14 avril.
195	Ordre: M. Lake	Superficie totale des terres fédérales dont le gouvernement a disposé dans chacune des provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, du 1er juillet 1896 au 30 juin 1905, etc	26–27 "	Intérieur	27 "	7 mai	7 mai
196	Ordre: M. Ames	Tous papiers concernant la vente ou l'affermage des droits de surface, de mines, de coupes de bois ou tous autres droits concernant le ¼ N.-O. de la section 8, township 53, rang 4, à l'ouest du 5me méridien	26–27 "	Intérieur	27 "	18 mars	18 mars.
197	Ordre: M. Lennox	Informations concernant les terres réservées à des fins de pâturage ou d'acquisition par le moyen d'irrigation dans la zone décrite comme township 12 à 19 inclusivement, dans les rangs 15 à 21 à l'ouest du 4me mér.	26–27 "	Intérieur	27 "	13 "	13 "
198	Ordre: M. Ames.	Informations concernant les terrains houillers : sections 2, 4, 9, 15, 17 et 28 du township 7, rang 3, à l'ouest du 5me méridien	26–27 "	Intérieur	27 "	20 "	20 "
199	Ordre: M. Ames.	Informations concernant des terrains houillers comme suit: Section 13 du township 9, rang 4, à l'ouest du 5me méridien ; section 16, township 10, rang 3, à l'ouest du 5me méridien ; section 15, township 11, rang 4, à l'ouest du 5me méridien ; section 20, township 12, rang 4, à l'ouest du 5me méridien ; section 21, town-19, rang 7, à l'ouest du 5me méridien	26–27 "	Intérieur	27 "	13 "	13 "
200	Ordre: M. Robitaille.	Dépenses pour le port de Montréal depuis la Confédération et pour le port de Québec pendant les cinquante dernières années	26–27 "	Travaux publics	27 "	....	....
201	Ordre: M. Perley	Tous documents concernant l'octroi ou la vente de droits miniers dans les sections 17, 20, 21, 28, 29, 32 et 33 du township 8, rang 4, à l'ouest du 5me méridien	26–27 "	Intérieur	27 "	26 mai	26 mai

202	Ordre: M. Barr....	Informations concernnt les saisies ordonnées par le ministère de Revenu l'Intérieur en 1906 et 1907..........	26–27 " ..	Revenu de l'Intérieur.....	27 " ..	6 mars ..	6 mars
203	Ordre: M. Crawford.......	Informations concernant des coupes de bois accordées du 1er juin 1904 au 15 juillet 1906...................	26–27 " ..	Intérieur......	27 " ..	22 avril ..	22 avril
204	Adresse: M. Armstrong....	Tous papiers concernant les changements apportés dans les taux ou règlements postaux au cours des deux dernières années entres les Etats-Unis et le Canada...... .	26–27 " ..	Ministre des Postes.......	27 " ..	5 mai....	5 mai
205	Adresse: M. Barker.......	Arrêté du Conseil du 19 mai 1902 et les règlements qui y sont mentionnés et approuvés quant à la disposition de terrains trouillers dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise...............	2–3 mars....	Intérieur................	3 mars ..	20 mars ..	20 mars
206	Ordre: M. Sinclair....	Informations concernant les officiers des pêcheries et les condamnations d'après les lois et règlements des pêch.	2–3 " ..	Marine et Pêcheries.......	3 " ..	....	....
207	Ordre: M. Barr......	Informations concernant les saisies ordonnées par le ministère du Revenu de l'Intérieur, dans les exercices financiers 1906 et 1907, à Cornwall. London, Ottawa, Ste-Catherine, Toronto, Juliette et Montréal...........	2–3 " ..	Revenu de l'Intérieur.....	2–3 " ..	6 mars ..	6 mars
208	Ordre: M. Ames......	Demandes et soumissions originales concernant les coupes de bois 1046, 1047, 1052, 1058, 1068, 1073, 1093, 1094, 1099, 1191, 1192..................................	2–3 " ..	Intérieur................	3 " ..	11 avril....	13 avril
209	Ordre: M. McCraney.. ...	Soumissions originales concernant les concessions forestières Nos. 645, 646, 675, 703, 705 et de 733 à 737.	2–3 " ..	Intérieur................	3 " ..	1 avril ..	1 avril
210	Ordre: M. Monk......	Informations concernant le dragage, (a) A ou près l'entrée de la rivière Nicolet, (b) au port Saint-François, (c) à la rivière Godfroi, (d) aux quai de Sainte-Angèle, Bécancourt, Gentilly et Saint-Pierre-les-Becquets.........	2–3 " ..	Travaux publics.....	3 " ..	....	....
211	Ordre: M. Foster.....	Changements dans la Chambre de Communes, divisions du greffier de la Chambre et du sergent d'armes, service depuis le 1er juillet 1907.........................	2–3 "	Le rapport de cet ordre sera déposé devant la Chambre p. le greffier..	3 " ..	....	....
212	Ordre: M. Monk.	Détails quant aux réparations faites aux mur de protection du chenal à l'entrée de la rivière Nicolet.........	9–10 " ..	Travaux Publics..........	11 " ..	....	....
213	Ordre: M. Martin.... .... (Queens.)	Tous papiers au sujet du transfert du bureau de poste de la résidence d'Angus McDonald, de Pisquid, I. P.-E., à celle de Russell Bert, du même lieu.................	9–10 " ..	Ministre des Postes.......	11 " ..	29 avril ..	29 mars
214	Ordre: M. Lennox....	Informations concernant les renouvellements de concession de claims de Placer accordées par le commissaire de l'or à Dawson, le ou après le 1er août 1906..........	9–10 " ..	Intérieur................	11 " ..	27 mars ..	27 mars
215	Ordre: M. Lennox....... ..	Informations concernant les honoraires payés pour renouvellements de concessions de claims de Placer accordées par l'assistant-commissaire de l'or à Cheval-Blanc le ou après le 1er août 1907.......................	9–10 " ..	Intérieur................	11 " ..	30 " ..	30 "
216	Ordre: M. McCraney... ..	Tous papiers ayant rapport à des demandes de coupes de bois Nos. 652, 657, 677, 679, 681, 683, 684, 721, 722, 730 et 743.................................	9–10 " ..	Intérieur................	11 " ..	30 " ..	30 "

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite.*

N° de renvoi.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Réponse — Reçue.	Réponse — Envoyée.
217	Ordre: M. Monk	Tous papiers au sujet de l'ouverture d'une caisse d'épargne postale au bureau de poste de Saint-Gabriel de Brandon, dans la province de Québec	9–10 mars	Ministre des Postes	11 mars	29 avril	29 avril
218	Ordre: M. Armstrong	Tous papiers au sujet de l'inpection des établissements de salaison ou la loi d'Inspection des Viandes, y compris la nomination d'inspecteurs	9–10 "	Agriculture	11 "	23 mars	23 mars
219	Ordre: M. Cockshutt	Informations concernant les saisies opérées par le ministère des Douanes pour les exercices financiers, 1905-6-7	9–10 "	Douanes	11 "	22 avril	22 avril
220	Ordre: M. Martin (Queens.)	Tous papiers non encore produits au sujet de communication d'hiver et de la construction d'un tunnel entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme	9-10 "	Marine et Pêcheries	11 "	26 mai	26 mai
221	Adresse: M. Borden (Carleton.)	Tous papiers non encore produits au sujet d'un octroi par Sa Majesté de toutes réserves des sauvages dans la province de la Colombie-Britannique à la Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique ou à tout officier de la compagnie ou à toute autre personne pour le compte de cette compagnie	11–12 "	Surintendant-général des Affaires des Sauvages	12 "	20 mars	20 mars
222	Ordre: M. Staples	Contrat et toute correspondance concernant l'achat de ciment d'E. A. Wallberg par le ministère de la Marine et des Pêcheries pour élever le phare de Heath Point	11–12 "	Marines et Pêcheries	12 "	1 avril	4 avril
223	Ordre: M. Macdonell	Informations concernant les octrois de terres à la Société de Colonisation de Tempérance	11–12 "	Intérieur	12 "	10 juin	10 juin
224	Ordre: M. Staples	Tous papiers concernant les inscriptions de homesteads dans les ¼ S.O. de la section 27, township 18, rang 10, est, dans la province du Manitoba	11–12 "	Intérieur	12 "	27 mars	27 mars
225	Ordre: M. Monk	Tous papiers concernant les demandes faites par ou au nom de " La Société Canadienne d'Immigration et de placement " pour obtenir de l'aide du gouvernem.	11–12 "	Intérieur	12 "	13 avril	13 avril
226	Ordre: M. Alcorn	Cetificats d'A. G. McDonald, agent d'immigration pour le comté de Prince-Edouard, Ontario, réclamant des paiements pour immigrants qu'il allègue avoir placés chez des fermiers ou autres employeurs, etc	11–12 "	Intérieur	12 "	13 "	13 "
227	Ordre: M. Reid (Grenville)	Tous doc. concernant la demande d'établir un bureau de poste à North-Grove, dans le comté de Grenville	11–12 "	Ministre des Postes	12 "	3 "	3 "

228	Ordre;	M. Worthington...	Toute correspondance concernant les comptes et les affaires financières ou autres de la Compagnie de carabines Ross y compris toute correspondance entre la Banque de Montréal et l'auditeur-général....................	11 "	−12..	Auditeur-général..	12 " ..	16 mars ..	8 "
						Milice et Défense........	16 " ..	8 avril ..	8 "
229	Ordre:	M. McLean....... (Queens.)	Tous documents concernant la construction d'ateliers de machines, hangars à marchandises et autres bâtiments, non compris la gare du chemin de fer, pour le service du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, à Charlottetown, I.-P.-E....................	16 "	−17..	Chemins de fer et Canaux.	18 " ..	....	....
230	Adresse:	M. Taylor.......	Tous papiers référant à la nomination de l'honorable Arthur Drysdale comme juge de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse....................	16 "	−17..	Justice..................	18 " ..	27 mars ..	27 mars
						Secrétaire d'Etat.........	27 " ..	27 " ..	30 "
231	Ordre:	M. Martin........ (Queens).	Tous papiers concernant la destitution de Archibald McDonald, maître de poste à Whim Road Cross, I.-P.-E., et la nomination de William McKinnon comme son remplaçant....................	16 "	−17..	Ministre des Postes.......	18 " ..	3 avril ..	3 avril.
232	Ordre:	M. McLean. ...... (Queens.)	Tous documents concernant la destitution d'Alex. McLeod, en 1905, comme maître de poste à Valleyfield-est, I.-P.-E., et la nomination de son remplaçant..........	16 "	−17..	" "	18 " ..	29 " ..	29 "
233	Adresse:	M. Borden.......	Tous documents, du 1er janvier 1900 jusqu'à ce jour, se rapportant à ou concernant la réserve des sauvages Dokese ou Dokis, ou concernant la cession du bois qui s'y trouve....................	16 "	−17..	Surintendant - général des Affaires des Sauvages...	18 " ..	8 " ..	8 "
						Rapport supplémentaire...	....	26 juin ..	26 juin
234	Ordre:	M. Ames...	Informations concernant les terres acquises du gouvernement par le "*Grand Trunk Pacific Town and Development Company.*"....................	16 "	−17..	Intérieur.................	18 mars ..	27 avril ..	27 avril
235	Ordre:	M. Boyce..	Détails au sujet de baux de terrains houillers dans les territoires du Nord-Ouest accordés par le gouvernement dans le cours des années 1903 et 1904...........	16 "	−17..	"	18 " ..	31 mars ..	31 mars
						Rapport supplémentaire...	....	6 avril ..	6 avril
236	Adresse:	M. Worthington..	Tous papiers non encore produits concernant la carabine connue sous le nom de "carabine Ross."............	18 "	−19..	Milice et Défense........	19 mars ..	8 " ..	8 "
237	Adresse:	M. Caron........	Toute la correspondance au sujet de l'établissement de l'Hôtel des monnaies à Ottawa....................	18 "	−19..	Finances..	19 " ..	....	....
238	Ordre:	M. Barker........	Contrats avec T. D. McArthur, M.P., et I. T. Davis et MacDonell et O'Brien, respectivement, pour la construction du chemin de fer Transcontinental National dans les districts B et F, et les plans et devis qui s'y rattachent..,:....................	18 "	−19..	Chemins de fer et Canaux.	19 " ..	....	....
239	Ordre:	M. Porter.........	Informations quant à l'achat et la revente de la propriété connue sous le nom de "lot de l'hôpital," à Belleville, Ontario, le site en premier lieu choisi pour une salle d'exercices militaires à Belleville, Ontario...........	18 "	−19..	Travaux publics..........	19 " ..	....	....
240	Ordre:	M. Ames.........	Tous les papiers nécessaires pour compléter jusqu'à date les renseignements contenus dans le document de la session n 90,....................	18 "	−19..	Intérieur.................	19 " ..	27 avril ..	27 avril
241	Ordre:	M. McCool........	Plan et rapports concernant la construction du canal de la baie Georgienne....................	18 "	−19..	Travaux publics..........	19 " ..	....	....

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite*.

Nº de renvoi.	Proposeur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Réponse Reçue.	Réponse Envoyée.
			1908.		1908.	1908.	1908.
242	Adresse: M. Martin....... (Queens.)	Tous papiers conbernant l'octroi de permis de pêche et de mise en boîtes du homard dans l'Ile-du-Prince-Edouard pour les années 1904, 1905, 1906 et 1907-8, et le rapport des inspecteurs à ce sujet......................	23 mars–24..	Marine et Pêcheries.......	24 mars ..	11 juill. ..	11 juillet
243	Ordre: M. Bennett.......	Détails des sommes d'argent payées à E. Boone ou à la Compagnie Boone depuis 1896......................	23 " –24..	Travaux publics.......... Marine et Pêcheries.......	24 " .. 24 " ..	28 mars .. 26 " ..	30 mars 30 "
244	Ordre: M. Schaffner......	Dépenses pour nourriture, vêtements et autres subsistances des immigrants après leur débarquement en Canada pour les années 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907 et jusqu'au 1er mars 1908...............	23 " –24..	Intérieur..................	24 " ..	23 avril ..	23 avril
245	Ordre: M. Worthington...	Correspondance, etc., avec la Compagnie de Visières à Carabines Sutherland concernant l'achat de visières ou autres matériaux............................	23 " –24..	Milice et Défense.........	24 " ..	24 juin ..	24 juin
246	Ordre: M. Worthington...	Tous contrats, etc., avec la Compagnie de la carabine Ross quant à la fabrication de bayonnetres pour la milice du Canada ou de toute pièce d'armement outre que la carabine elle même.........................	23 " –24..	" "	24 " ..	....	....
247	Ordre: M. Herron........	Tous documents concernant de quelque manière que ce soit et toutes les demandes en rapport avec ou se rapportant au ¼ de section 14, township 12, rang 6, à l'ouest du 4me méridien........................	23 " –24..	Intérieur..................	6 avril ..	6 avril ..	24 "
248	Ordre: M. Ames.........	Détails concernant les terrains houillers détenus par F. E. Keniston, de Minneapolis........................	23 " –24..	"	24 mars ..	7 mai ..	7 mai
249	Ordre: M Ames.........	Tous documents concernant des étendues de terrains houillers obtenues par l'agence de Malcolm McKenzie et J. H. Moss..	23 " –24..	"	24 " ..	23 " ..	26 "
250	Ordre: M Borden........	Tous documents concernant la longueur du chemin de fer national Transcontinental de (*a*) Winnipeg à Quebec, (*b*) Québec à Moncton............................	23 " –24..	Chemin de fer et Canaux..	24 " ..	9 avril ..	14 avril
251	Ordre: M. Clements......	Tous décrets du Conseil concernant les matériaux devant servir en Canada pour la construction de ponts et tunnels traversant la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, etc..	23 " –24..	Douanes.................	24 " ..	7 " ..	7 "
252	Ordre: M. Borden........	Copie de toutes opinions relativement aux réserves sauvages de Metlakatla et Songhees depuis le 1er janvier 1906..	23 " –24..	Surintendant - général des Affaires des Sauvages...	24 " ..	22 " ..	22 "

253	Ordre: l'hon. M. Brodeur...	Rapport intérim. du commissaire nommé pour faire une enquête s. les prétendues irrégularités commises à Sorel en rapp. av. la construction de jetées sur le lac St-Pierre.	23-24 mars..	Réponse aussitôt présentée	24 mars ..	....	....
254	Ordre: M. Stanfield......	Tous papiers concernant un compte de la ville de Truro contre l'Intercolonial pour drainage sur le front de sa propriété............	30-31 " ..	Chemins de fer et Canaux..	31 " ..	....	....
255	Ordre: M. Sinclair........	Tous documents se rapp. à un accident à la trav. de l'Intercolonial à l'endr. connu s. le nom de Hanlon's Crossing, près de Mulgrave, N.-E., le 3 décembre dernier, et dans lequel le capitaine James Forrestall a perdu la vie....	30-31 " ..	" "	31 " ..	7 mai ..	7 mai
256	Ordre: M. Blain..........	Montant dépensé p. quais, jetées et havres, chaq. année depuis 1895, et le montant dépensé dans chaq. province.	30-31 " ..	Travaux publics.........	31 " ..	....	....
257	Adresse: M. Taylor......	Tous papiers concernant le passage de navires de guerre ou de navires-écoles des Etats-Unis par les canaux du St-Laurent et les grands lacs............	30-31 " ..	Premier Ministre.........	31 " ..	1 avril...	1 avril
258	Adresse: M. Sproule.......	Tous papiers concernant la nomination ou la démission de W. H. T. Clément de tout emploi salarié dans le territoire du Yukon............	30-31 " ..	Intérieur	31 " ..	7 mai ..	7 mai
259	Adresse: M. McLean...... (Queens.)	Toute correspondance avec le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Ekouard depuis le 30 juin 1904 au sujet de la non-réalisation des conditions de l'Union et relativement aux réclamations en dommages en découlant...	30-31 " ..	Premier Ministre.........	31 " ..	6 avril...	6 avril
260	Ordre: M. Roche (Marquette.)	Informations au sujet de la constructfon d'un quai à Deschambault dans le comté de Portneuf	30-31 " ..	Travaux publics..........	31 " ..	....	....
261	Ordre: M. Roche (Marquette.)	Informations concernant les terres accordées à la compagnie des Terres de la Vallée de la Saskatchewan aux termes de son contrat de mai 1902	30-31 " ..	Intérieur	31 " ..	24 avril ..	24 avril
262	Ordre: M. Roche (Marquette.)	Sommaire des règlements miniers mentionnés d. le rapport de l'auditeur général p. 1905-07, page L-37, tel que publié d. le *Yukon World* et la *Gazette Officielle* pendant neuf mois de l'exercice financier 1906-07............	30-31 " ..	Intérieur	31 " ..	13 " ..	13 "
263	Ordre: M. Reid (Grenville.)	Informations concernant les baux ou permis autres que p. rets à mailles, accordés pour pêcher le saumon dans les eaux de la Colombie-Britannique............	30-31 " ..	Marine et Pêcheries......	31 " ..	6 juil. ..	8 juil.
264	Adresse: M. Lennox......	Tous papiers en rapport avec les améliorations du havre de Québec en 1903 et subséquemment............	30-31 " ..	Marine et Pêcheries......	31 " ..	9 " ..	10 "
265	Ordre: M. Roche (Marquette.)	Informations détaillées concernant les ingénieurs civils et les assist.-ingén. empl. au relevé de la ligne ou faisant part. du personnel du bur. du ch. de f. Nat.-Transc. à quelq. date ou pour quelque période que ce soit pendant les années 1905, 1906, 1907 et 1908............	30-31 " ..	Travaux publics......... / Chemins de fer et Canaux .	31 " .. / 31 " ..	9 " .. /	10 " / ....
266	Ordre: M. Martin........ (Queens.)	Tous papiers en rapp. av. l'amélior. du serv. des trains sur le ch. de f. d'embranchem. de Belfast et Murray Harbour	6-7 avril ..	" " ..	7 avril ..	10 juin ..	10 juin
267	Ordre: M. Boyer.........	Papiers relatifs à Aurel Mercier qui a été tué dans l'exercice de ses fonctions sur le canal Soulanges dans l'été de 1907, etc............	6-7 " ..	" "	8 " ..	....	....

SOMMAIRE des rapports des adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8—*Suite.*

Nº de renvoi.	Auteur.	Sujet.	Date de l'adresse ou ordre.	A quel ministère référé.	Date.	Réponse Reçue.	Réponse Envoyée.
			1908.		1908.	1908.	1908.
268	Ordre: M. Boyer..	Papiers relatifs aux travaux de dragage faits dans la rivière Rigaud jusqu'à l'année 1890, aussi à Como jusqu'en 1900 et au village de Vaudreuil. Aussi concernant la construction ou l'achat du quai de Graham et la construction et les réparations du quai situé dans le village depuis 1867..........	6-7 avril ..	Travaux publics.........	8 avril ..	26 juin ..	29 juin
269	Ordre: M. Reid (Grenville.)	Informations concernant les locomotives du chemin de fer Intercolonial	6-7 " ..	Chemins de fer et Canaux.	8 " ..	16 mai ..	18 mai
270	Ordre: M. Reid (Grenville.)	Locomotives en service sur le ch. de fer Intercolonial les divers dimanches des mois d'octobre, novembre et décembre 1907 p. la traction des trains de marchandises	6-7 " ..	" "	8 " ..	16 " ..	18 "
271	Ordre: M. Reid (Grenville.)	Tous convois sur le ch. de f. Intercolonial dont la marche a été interrompue ou qui ont été arrêtés dans leur course par suite de défauts dans les locomotives dans les mois d'octobre, novembre et décembre 1907	6-7 " ..	" "	8 " ..	16 " ..	18 " ..
272	Ordre: M. Reid (Grenville.)	Détails concernant les nouveaux rails d'acier disséminés le long de la ligne de l'Intercolonial et non employés....	6-7 " ..	" "	8 " ..	16 " ..	18 "
273	Ordre: M. Martin........ (Queens.)	Tous papiers concernant la demande formulée par la Chambre de commerce de Charlottetown ou aucune personne de l'Ile-du-Prince-Edouard pour une législation fédérale à l'effet de donner aux voiliers et aux steamers des droits égaux p. prendre, chacun à son tour, son chargement de charbon aux ports de la N.-Ecosse et du Cap-Breton	6-7 " ..	Marine et Pêcheries......	8 " ..	25 avril ..	27 avril
274	Ordre: M. Martin........ (Queens.)	Rapport du sous-ministre des chemins de fer et Canaux et du sous-ministre de la Marine et des Pêcheries connant leur rencontre avec des délégués de la Chambre de commerce de l'Ile-du-Prince-Edouard à Charlottetown en juin dernier..........	6-7 " ..	Chemins de fer et Canaux. Marine et Pêcheries.......	8 " .. 8 " ..	25 " .. 25 " ..	27 " ....
275	Ordre: M. Daniel........	Informations concernant les hommes pris au service du ch. de fer Intercolonial dans la province du Nouveau-Brunswick dans le cours du mois de janvier 1908 et du mois de février 1908, etc	6-7 " ..	Chemins de fer et Canaux.	8 avril ..	....	... .
276	Ordre: M. Johnston......	Toute correspondance concernant l'achat d'approvisionnements p. le ministère de la Marine et des Pêcheries à Québec, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, dans les années 1892, 1893, 1794, 1895 et 1896..........	6-7 " ..	Marine et Pêcheries...... Rapport supplémentaire ..	8 "	13 mai .. 20 " ..	13 mai 26 "

277	Ordre: M. Reid (Grenville.)	Informations concernant des terres près de New-Westminster, C.-B., vendues à un nommé J. W. Patterson	6–7	avril	Intérieur	8	"	27 avril	27 avril.
278	Ordre: M. Ames	Informations concernant des terrains houillers concédés à diverses personnes par l'intermédiaire de P. E. Lessard, d'Edmonton	6–7	"	Intérieur	8	"	7 mai	7 mai.
279	Ordre: M. Ames	Informations concernant des terrains houillers dans les townships 17 et 18, à l'ouest du 5eme méridien, concédés par l'entremise de McGiverin et Hayden, d'Ottawa	6–7	"	Intérieur	8	"	23 "	26 "
280	Ordre: M. Ames	Etats donnant jusqu'à date les renseignements contenus dans le document de la session n° 207, de 1906-07, au sujet de certains baux de pêche	6–7	"	Marine et Pêcheries	8	avril	....	....
281	Ordre: M. Ames	Informations concernant des terrains houillers qui sont actuellement ou qui ont été en aucun temps possédés, contrôlés, loués ou exploités dans les townships 53 et 54, rang 7, à l'ouest du 5me méridien, par la compagnie de Dévelopement d'Alberta, Limitée	6–7	"	Intérieur	8	"	11 mai	11 mai.
282	Ordre: M. Ames	Informations concernant des terrains houillers dans les townships 9 et 10, rangs 21, 22 et 23, à l'ouest du 4e méridien, concédés par l'entremise de J. W. Bettes (ou ses associés) de Winnipeg, Man.	6–7	"	Intérieur	8	"	18 "	18 "
283	Ordre: M. Lake.	Tous papiers concernant toutes matières, transactions ou négociations entre le département des Affaires des Sauvages et le Conseil de la Réserve des Six-Nations, du 1er janvier 1906 à la date actuelle	6–7	"	Surintendant général des Affaires des Sauvages	8	"	16 "	18 "
284	Adresse: M. Chisholm. (Huron.)	Noms de toutes les personnes qui ont fourni des approvisionnements au steamer *Petrel*, du 31 mars au 30 avril 1907, le montant payé à chacune de ces personnes et la date de chaque paiement	6–7	mai	Marine et Pêcheries	8	mai	12 "	12 "

INDEX au sommaire des réponses aux adresses et ordres de la Chambre des Communes, session 1907-8.

ANNEXE C.

Liste des passeports émis du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.

Abbott, C. A.
Abrahams, P.
Ackerman, C. H.
Adams, Mme. J. R.
Allan, J. B.
Albo, P. M.
Anderson, H. B.
Anderson, T. V.
Angel, G.
Ashe, F. W.

Backman, I.
Bagdadi, O.
Bailey, Melles E. et B.
Bancroft, J. A.
Barberian, M.
Bayly, Mme. G. H.
Bedrossian, A.
Bégin, E. H.
Bégin, Rév. P. A.
Béland, Dr. H., M.P.
Bell, J. H.
Bell-Irving, D.
Bennett, Rév. M. M.
Bereskin, M.
Bernard, P.
Bernier, A. E.
Black, Mme. J. C.
Blackadar, G. H.
Blanchet, Rév. O.
Bogue, W. B.
Bovey, Mlle E. M.
Bowden, F. B.
Bowman, Mlle A. R.
Braunstein, S.
Brinkman, W.

Charlie Yep Doong.
Chin Fook On.
Chin Hop Poy.
Chin Kun Lun.
Cimon, Capt. E. H.
Clemow, Mlle A.
Cockburn, F. J.
Cohen, J.
Coleman, Mlle I. M.
Cosgrove, H.
Cotton, C. M.
Craig, W.
Creed, F. O.
Crysdale, B. F.
Cyr, J. E.

Davidson, T. C.
Davis, M. P., Jr.
Dean, H. A.
Desjardins, Rév. L.
Desroches, Rév. D.
Dickson, Mlle C.
Dickson, Mlle M.
di Matteo, A.
Doherty, T. K.
Donigan, M.
Dubé, E.
Dueck, P. J.
Duffield, J. C
Dumontet, Sr. M. de Ste. Léontine.

Eckenstein, W.
Ein, J.
Eng, Fai.
Evans, L.

Fauteux, Mme. E.
Feinstien, L.
Ferguson, Rév. T. J. S.
Fitzgerald, F.
Fitzrandolph, Mme. A. H.
Flavelle, Mlle E.
Flavelle, Mlle M.
Flint, Mme. G. H.
Freeman, M.
Fuchs, F. J.

Gagnon, J.
Gartshore, W. M.
Gault, M. H.
Gauthier, A.
Gear, Mlle F. M. C.
Goldhamer, Mme. M.
Good, Dr. J. W.
Goodhue, H. E.
Graves, E. C.
Greenshields, E., J. M.
Gualco, Mme. J.
Gudewill, C. E.

Haanel, B. F C.
Haddad, A.
Hairabedian, M.
Hamer, R.
Hand, Rév. J. L.
Harpell, J. J.
Hartt, Geo. F.
Hebert, Rév. J.
Hendrie, Lieut.-Col. Hon. J. S.
Henry, Mlle E. A.
Higinbotham, J. D.
Higman, O.
Hobbs, Dr. A. T.
Hom King.
Hoo Yee Tai .
Hooper, Mme. M. L.
Hormisdas, Dr. Z.
Houston, Mlle J.
Hutchison, A.
Hyman, Hon. C. S.

Jackel, D.
Jung Dodd Yuen.

Karouchion, Z.
Kathan, C. H.
Katsof, A.
Kavookjian, A.
Kavookjian, M.
Kellert, L.
Kennedy, C. W. N.
Killam, S. D.
King, W. L. Mack., C.M.G.
Kinghorn, D.
Kirchener, L.
Klotz, Dr. M. O.
Koch, R.
Koeppel, E.
Komarnizki, J.
Krogel, F.
Kronson, Mme. A.
Kuehn, K.
Kum Jow Lee Dye.
Kung Ling.

Labelle, J.
L'Archéveque, Rév. J. A
Laroche, Dr. M.
Lavery, Mlle B.
Lavery, J. L., K.C.
Lavoie, Mlle D.
Lee Bing Shing.
Lee Moon Koo.
Lee Yee Fong.
Lemieux, L.
Lessard, Rév. S. H.
Lett, Mme. A.
Levin, A.
L'Heureux, E.
Livernois, P.
Loisêau, Rév. F. A.
Loosoian, K.

Macaulay, H. R.
Macdonald, A. A.
MacKenzie, Prof. J. J.
Magor, J. H.
Mardirosian, O.
Martinolich, M.
Mayer, M.
McCallum, Mlle E.
McCann, Rév. J. J.
McDonagh, Dr. G. R.
McDonagh, J. A.
McDonald, G.
McEvoy, Mme. F.
McQueen, Mlle A. W.
McQueen, Mlle K. H.
Meredith, H. V.
Meredith, J. S.
Milda, A.
Miles, Mlle M. E.
Mkdjian, S. G.
Mode, R. H.
Mowat, B.

Nadeau, Sr. M. de Ste. Augustine
Naoum, J. S.
Nasser, D.
Neilson, H.
Newcomb, G. H.
Noreau, C.
Norton, Mme. H. A.
Noxon, W. C.

Ohanesian, A.

Paquet, J. A.
Paquette, M.
Parnitzky, Mme. G. H. A.
Pecket, H.
Perrault, G.
Piché, G. C.
Préfontaine, I.
Préville, Rév. L. N.
Préville, Rév. T. M.

Ramsay, J. G.
Ray, C. C.
Reid, J. B.
Robinson, T. D.
Rosenbach, J.
Rosenthal, H.
Rundle, Mme. W. E.
Rutherford, Dr. J. G.

Samletzki, L.
Saunders, Major B. J.
Scheiwart, T.
Seto Moo Lan.
Shapira, J. E.
Shapiro, A.
Sharpe, Mlle B
Shore, Rév. T. E. E.
Shorey, S. O.
Silver, L. P.
Silver, Mme. B.
Silverman, J

LISTE des passeports émis du 1er avril 1908 au 31 mars 1909—*Suite.*

Silverstone, H. S.
Simon, R.
Slater, R. N.
Sonksen, M.
Soupal, S.
Spigler, M.
Stephen, Mme. F.
Sterio, T.
Stettler, C.

Tannon, N.
Tam Yew Shing.
Teitelbaum, A.
Thompson, J. G.
Thompson, W. A.
Tooke, B.
Turcotte, E.

Vaio, F.
Vézina, J.
Wecksler, C.
Welk, A. D.
West, T.
Whitehead, W. T.
Wier, E. M.
Wong Kee Kit.
Wong King.
Wong Wing.
Wood, L. A.
Workman, M.

Yoark, P.
Zartarian, S.

REGLEMENTS CONCERNANT LES PASSEPORTS.

1. Les demandes de passeports devraient être faites par écrit et incluses sous enveloppe, adressées à "l'honorable Secrétaire d'Etat, Ottawa".

2. Les frais d'un passeport, peu importe le nombre des personnes y mentionnées, sont deux dollars. Le montant dû doit accompagner la demande. On ne recevra pas de timbres-poste en paiement.

3. Les passeports sont accordés seulement à des sujets britanniques de naissance ou à des personnes naturalisées en Canada. Une femme mariée est considérée sujette de l'état dont son mari est actuellement un sujet.

4. Les passeports ne sont pas valides à l'expiration de cinq années après la date de leur émission. Il faut alors obtenir de nouveaux passeports. Si l'individu est un sujet britannique par naturalisation, il devra être ainsi désigné dans son passeport.

5. Des passeports seront accordés à toutes personnes soit connues du secrétaire d'Etat soit à lui recommandées par quelque personne de lui connue; ou sur la production d'une déclaration par le pétitionnaire, dont on peut se procurer une forme en blanc à ce ministère, vérifiée par une déclaration faite par toute maison de banque ou par tout maire, magistrat, juge de paix, ministre en religion, médecin, chirurgien, avocat ou notaire résidant en Canada. Dans certains cas, le certificat de naissance du pétitionnaire devra accompagner la déclaration.

6. Si la demande d'un passeport est faite par un sujet britannique par naturalisation, il faudra soumettre son certificat de naturalisation au ministère du secrétaire d'Etat accompagné de la déclaration; et son certificat de naturalisation sera remis avec le passeport à la personne qui s'est mise en rapport avec ce ministère au nom du pétitionnaire pour livrer le tout à ce dernier.

7. Un passeport ne saurait être émis par le ministère du secrétaire d'Etat en faveur d'une personne déjà embarquée; dans ce cas telle personne devra en demander un à la mission ou au consulat britannique le plus rapproché.

8. Des voyageurs qui auraient l'intention de visiter l'empire russe, les possessions turques, le royaume de la Roumanie, la Perse, la Colombie, le Vénézuéla, Haïti ou l'Erythrée, en aucun temps au cours de leurs voyages, devront d'abord avoir leurs passeports visés au consulat russe, turc, roumanien, persan, colombien, vénézulien, haïtien ou italien le plus rapproché, suivant le cas. Pour l'information des voyageurs se rendant à aucun de ces pays viâ la Grande-Bretagne, il est bon de dire que les adresses de ces consulats à Londres sont respectivement comme suit:—Le consulat russe, Windsor Chambers, 20 Great St. Helen, E.C.; le consulat général de la Sublime Porte, 140 Leadenhall Street, E.C.; le consulat général roumain, 40 Parliament Street, S.-O.; le consulat général persan, 82 Victoria Street, S.-O.; le consulat général colombien, 6 Hollorn Viaduct, E.C.; le consulat vénézulien, Finsbury Pavement House, Finsbury Pavement, E.C.; le consulat haïtien, 32 Fenchurch Street, E.C.; le consulat général italien (pour l'Erythrée) 44 Finsbury Square, E.C. Les passeports peuvent aussi être visés à tout autre consulat de Russie, Turquie, Roumanie, Perse, Colombie,

Vénézuela, Haïti ou Italie dans le Royaume-Uni. Les voyageurs en route pour tout autre pays n'ont pas besoin d'obtenir le visa des agents consulaires ou diplomatiques de tel pays.

N.B.—Bien que les voyageurs sont aujourd'hui libres d'entrer dans la plupart des pays étrangers sans passeports, les sujets britanniques coloniaux voyageant à l'étranger sont priés de ne pas négliger de se munir de passeports, car même dans ces pays où ceux-ci ne sont plus obligatoires, on les trouve utiles à titre de moyen commode d'identité en cas de besoin. Les sujets britanniques ayant l'intention de s'établir en Allemagne ou en Suisse se pourvoient de passeports.

Note.—Les sujets britanniques par naturalisation ne devraient pas oublier que celle-ci n'a aucun effet dans les limites d'un pays étranger dont ils faisaient originalement partie, à moins d'avoir cessé d'être sujets de tel pays d'après les lois mêmes de ce pays-là ou d'après un traité ou convention à cet effet.

EXIGENCES DES PAYS ETRANGERS AU SUJET DE PASSEPORTS.

Note.—Aux sujets britanniques voyageant à l'étranger on recommande de se pourvoir de passeports, car même dans ces pays où ils ne sont plus obligatoires on les trouve utiles à titre d'identification facile en cas de nécessité.

Argentine (République).—Aucun règlement en vigueur. Les gens nés dans les possessions de Sa Majesté devraient, si leur intention est d'y résider, même pour un temps limité, obtenir d'un consulat britannique dans la république un certificat de nationalité aux fins d'établir l'identité et de se faire exempter du service militaire.

Il est à désirer pour les personnes ayant l'intention de voyager dans la République qu'elles se pourvoient de tels certificats qu'on émet sur demande personnelle et sur production d'un certificat de naissance.

Autriche-Hongrie.—Les personnes venant en Hongrie par voie de la Servie ou de la Roumanie doivent être pourvues de passeports. Bien que, dans d'autres cas, les passeports ne soient pas légalement nécessaires, on conseille aux voyageurs de s'en prémunir. Aux fins de résidence un passeport ou autre document d'identification est nécessaire.

Belgique.—Il est à désirer pour les voyageurs qu'ils aient des passeports. Pour fins de résidence on requiert l'enregistrement au bureau de police et l'on accepte un passeport comme preuve d'itentité.

Bolivie.—Voir *Pérou.*

Brésil.—Les passeports ne sont pas réellement requis, mais l'on conseille aux voyageurs de les avoir aux fins d'identité. Si l'on a l'intention de devenir résident, on devrait enregistrer ses nom et adresse au consulat britannique le plus raproché.

Bulgarie.—Les voyageurs devraient avoir des passeports de date récente. Les visas de Bulgarie ne sont pas requis. Les personnes y résidant devraient se pourvoir annuellement de certificats d'enregistrement de l'ordre en conseil ottoman.

Amérique centrale.—La possession de passeports est à désirer tant pour sa sécurité personnelle qu'aux fins d'identification.

Costa Rica.—Aucun règlement n'est en vigueur.

Guatémala.—Les étrangers qui y résident sont requis de présenter au Bureau des Affaires Etrangères guatémaléen des passeports visés par le fonctionnaire consulaire ou diplomatique de leur pays natal dans le Guatémala.

Honduras.—Aucun règlement excepté en temps de troubles.

Nicaragua.—Aucun règlement en temps de paix. Pour quitter le pays il faut, toutefois, obtenir un passeport local du ministère de la Guerre.

Salvador.—Les voyageurs devraient porter des passeports et devraient, en outre, obtenir des passeports du gouvernement de Salvador. (Le coût de ceux-ci est de 25 cents.)

CHILI.—Aucun règlement n'est en vigueur.

CHINE.—Les passeports ne sont pas requis dans les ports libres. Pour voyager dans l'intérieur, il faut obtenir un passeport spécial d'un consul britannique, passeport valide pour une année. (Coût, 3 dol. 50c. *mexicains.*)

Colombie.—Les sujets britannique se dirigeant vers la république de la Colombie doivent se pourvoir de passeports visés par le ministre de la Colombie ou par un consul de la république dans le Royaume-Uni. Pour voyager dans l'intérieur, il serait sage d'obtenir un passeport spécial d'un consul britannique (frais, 2s. 6d.) Les immigrants sans ressources devraient être pourvus d'un passeport émis gratis par le consul colombien au port de partance.

CORÉE.—Des passeports ne sont pas requis en dedans d'un rayon de 100 li (33 milles) des ports libres. Les personnes voyageant à l'intérieur doivent obtenir un passeport par l'entremise du consul britannique. (Coût, 3.50 yen, environ 7s.)

CUBA.—Bien que des passeports ne soient pas légalement nécessaires, on conseille aux voyageurs de s'en prémunir. Les personnes ayant l'intention de résider dans Cuba durant quelque temps devraient faire enregistrer leurs noms au consulat général britannique.

DANEMARK.—Aucun règlement n'est en vigueur. Mais des passeports ou documents semblables peuvent être requis par la police des personees acceptant de l'emploi dans le Danemark avant de leur fournir un "opholdsbog" (livret de situation) et aussi des articles de salles de concert.

Islande.—Aucun règlement en vigueur.

Saint-Thomas.—Aucun règlement en vigueur. On doit cependant se procurer un passeport local du gouvernement quand on quitte l'île; le coût en varie selon la destination.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.—Passeports nécessaires. Afin de quitter le pays, il faut en outre se procurer un passeport dominicain dont le coût est d'environ *1 l.*

EQUATEUR.—Voir *Pérou.*

EGYPTE.—Les passeports ne sont pas requis par la loi, mais on conseille aux voyageurs d'en porter. Pour voyager dans les autres parties de l'empire ottoman, voir *Turquie.*

Soudan.—Les personnes désirant entrer dans le Soudan et voyageant en troisième classe, excepté si ce sont des fonctionnaires du gouvernement ou voyageant sur des mandats du gouvernement ou des indigènes *bona fide* du Soudan, doivent demander des permis à l'agent du Soudan, au Caire; à l'agent des chemins de fer du gouvernement du Soudan à Alexandrie; à l'agent du gouvernement du Soudan, à Suez, au gouverneur de Halfa, au gouverneur de la province de la Mer Rouge ou à l'inspecteur à Port Soudan.

Les personnes se dirigeant au sud ou à l'ouest d'El-Obéid ou de Bara doivent obtenir un permis du gouverneur de Kordofan ou de son représentant à El-Obéid ou à Bara.

On recommande à tout européen de faire rapport de son arrivée, personnellement ou par écrit, à tout endroit où se trouve stationné un fonctionnaire occupant le poste de Sub-Mamur ou tout poste supérieur.

France.—Le fait d'avoir un passeport pourrait épargner des inconvénients, car on peut exiger en tout temps des preuves d'identité.

Si le passeport est produit à un bureau de poste pour établir l'identité, on y pourrait exiger un contreseing du consul britannique pour le district.

Dans le cas où l'on veut s'établir en permanenece ou exercer tel commerce ou profession, l'on exige qu'une déclaration contenant des détails quant à la famille, nationalité, profession, etc., de la personne faisant la déclaration, soit faite à la mairie de la commune, peu de jours après l'arrive.

Algérie.—Règlements semblables à ceux de la France, quant à ce qui concerne les passeports et la résidence, etc.

Guinée française.—Règlements semblables à ceux de la France, quant à ce qui concerne les passeports et la résidence, etc.

Madagascar.—On conseille aux voyageurs d'être munis de passeports.

Martinique.—Les passeports sont requis par la loi, mais la loi est rarement mise en vigueur.

Nouvele-Calédonie.—La possession de passeports est à désirer vu l'existence d'un établissement pénal.

Réunion (Ile de la).—Aucun règlement en vigueur concernant les Européens.

Saïgon.—Règlements semblables à ceux de la France, quant à ce qui concerne les passeports et la résidence, etc.

Tahiti.—Aucun règlement en vigueur concernant les Européens.

Tunis.—Règlements semblables à ceux de la France, quant à ce qui concerne les passeports et la résidence, etc.

Empire allemand.—Bien que la possession d'un passeport ne soit pas de rigueur, tout de même vu qu'en tout temps l'on puisse requérir une preuve d'identité, les personnes voyageant en Allemagne devraient se pourvoir de passeports. Pour une résidence de plus de trois semaines un passeport est absolument nécessaire. Les enfants envoyés aux écoles en Allemagne doivent être pourvus de passeports.

Grèce.—Il n'y a aucun règlement en vigueur, excepté pour les personnes entrant dans le pays en traversant la frontière par voie de terre dont on exige parfois l'exhibition de leurs passeports.

HAÏTI.—Un passeport (visé par un consul haïtien) doit être exhibé, dès l'arrivée, au bureau de poste. Il devrait en outre être produit et enregistré au consulat britannique le plus rapproché. En quittant le pays, le visa d'un consul britannique ou celui du commandant de la place (ce qui coûte environ 2s.) devrait être obtenu.

ITALIE.—Il n'est pas obligatoire d'être possesseur d'un passeport, mais tout voyageur peut en tout temps être requis de rendre de lui-même un état de compte satisfaisant et de prouver son identité.

Les sujets britanniques présentant des passeports à des bureaux de poste italiens dans le but de faire reconnaître leur identité pourraient être requis de s'en procurer des traductions certifiées de la part du consul britannique.

Erythrée.—Les voyageurs se rendant dans les colonies italiennes devraient, à moins d'être porteurs de lettres spéciales de recommandation aux autorités, se pourvoir de passeports et obtenir un visa du consulat italien.

JAPON.—Les voyageurs doivent être munis de passeports.

LIBÉRIE.—Il n'y a aucun règlement en force, mais on exige de toute personne résidant dans le pays qui désire le quitter un passeport émis par le secrétaire d'Etat de Libérie. Prix du passeport 50 cents.

MEXIQUE.—Aucun règlement n'est en vigueur.

MONTÉNÉGRO.—Il n'existe aucun règlement spécial, mais on exige un passeport proprement visé pour voyager à travers les territoires adjacents tant turcs qu'autrichiens.

MAROC.—On conseille aux voyageurs de se pourvoir de passeports, qui sont parfois nécessaires, entre autres pour pénétrer dans l'intérieur ou pour s'embarquer sur les navires français en route pour Oran. Toute personne désirant voyager dans l'intérieur devrait consulter le ministre anglais à Tanger ou le consul anglais du district à travers lequel elle veut passer.

Les sujets britanniques résidant plus d'un mois dans le Maroc sont requis, d'après l'ordre en conseil du Maroc, 1889, de se faire enregistrer personnellement au consulat britannique.

MUSCAT.—Aucun règlement n'existe. Il est dangereux de voyager dans l'intérieur sans avoir une escorte armée.

PAYS-BAS.—Il n'est pas strictement nécessaire d'avoir un passeport, mais on le recommande aux fins d'identité à établir.

Guinée hollandaise, Curaço et dépendances.—Aucun règlement n'est en vigueur. On conseille aux voyageurs de se pourvoir de passeports pour établir la preuve de leur nationalité.

Indes Orientales hollandaises.—A leur arrivée, les voyageurs doivent se faire enregistrer au bureau de la principale autorité locale. Pour voyager à l'intérieur des îles ou pour s'y établir, il faut obtenir des autorités locales un passeport au sujet duquel on devrait consulter le consul britannique.

NORVÈGE.—Aucun règlement en vigueur.

PARAGUAY.—Aucun règlement n'est en vigueur. Les autorités locales ne demandent des étrangers aucun passeport ni certificat de nationalité. Il vaut mieux, toutefois, pour les personnes voyageant dans l'intérieur du pays de se pourvoir de passeports.

PERSE.—En entrant dans la Perse il faut produire un passeport portant le visa d'un officier consulaire persan et ce passeport devrait être contresigné, avant de quitter le pays, par l'officier persan préposé aux passeports.

PÉROU, EQUATEUR ET BOLIVIE.—Un passeport n'est pas réellement nécessaire, mais il est mieux d'en avoir un afin de pouvoir obtenir d'un officier diplomatique ou consulaire anglais le certificat de nationalité requis en temps de troubles civils.

PORTUGAL.—On conseille aux voyageurs de se pourvoir de passeports. Pour résider dans le Portugal ou dans quelqu'une de ses colonies, on exige un passeport ou toute autre preuve de nationalité afin d'avoir la permission nécessaire.

Acores.—On conseille le passeport

Iles du Cap-Vert.—Les passeports ne sont pas réellement requis, excepté en temps de danger public, mais ils sont utiles vu le fait que tout étranger est tenu de se faire enregistrer personnellement au bureau du maire aussitôt que possible après son arrivée.

Loanda.—Passeports nécessaires.

Madère.—Aucun règlement en vigueur.

Mozambique.—Les voyageurs devraient se pourvoir de passeports.

ROUMANIE.—Les personnes voulant voyager en Roumanie doivent se pourvoir de passeports visés par un consul de Roumanie du Royaume-Uni. Il faut obtenir un visa nouveau pour chaque voyage. En arrivant sur les lieux, elles devraient obtenir le visa de la légation ou d'un consul britannique, puis, en dedans de vingt-quatre heures après leur arrivée, s'adresser aux autorités roumaniennes pour avoir un permis pour résider dans le pays. Pour un séjour de moins de huit jours on peut se dispenser de cette formalité et le permis sera indiqué sur le passeport par les officiers de police à la frontière.

RUSSIE.—Ceux qui visitent la Russie doivent être pourvus de passeports portant le visa d'un officier consulaire ou diplomatique de la Russie. Sans tel visa ils n'auront pas la permission d'entrer dans ce pays. Aux gens de confession juive on n'accordera le visa excepté s'ils sont des banquiers ou des hommes de la plus haute position sociale.

Le passeport permettra au porteur de résider en Russie durant six mois, puis il faudra l'échanger à la préfecture de Saint-Pétersbourg ou à la chancellerie d'un gouverneur provincial pour un Billet de séjour russe qui devra être renouvelé annuellement.

Le coût d'un "billet de séjour" varie de 7 r. 15 c. à 1 r. 29 c. Tout billet de séjour à sa première émission on au renouvellement doit être présenté à l'officier de police local pour inscription ou visa. Pour défaut de renouvellement d'un billet de séjour à l'époque de son expiration, on exige une amende.

Il faut, en quittant la Russie, obtenir un certificat de police qui est accordé lors de la première visite d'un voyageur en Russie pour 75 c. Pour des visites subséquentes on demande 6 r. 50 c.. Si l'on a obtenu un billet de séjour il faut le remettre, alors le passeport est remis à son propriétaire accompagné de l'autorisation nécessaire de partir.

Dans le cas de personnes traversant la Russie sans s'arrêter à aucun endroit dans les limites de l'empire, le visa d'un officier consulaire russe "pour voyager par la Russie" sera accepté comme suffisant, tant aux fins d'entrer dans et sortir du pays, sans que l'on soit obligé d'obtenir l'autorisation de la police pour quitter le pays, autorisation qui est nécessaire dans le cas de séjour en Russie.

Ceux qui voyagent en Russie devraient, à chaque voyage, se procurer un nouveau passeport afin d'éviter la nécessité d'obtenir un Billet de séjour à leur arrivée, ce qu'ils devront faire dans le cas où l'on se sert d'un passeport six mois après la date du visa russe qui y est attaché.

SERVIE.—Les voyageurs doient être munis de passeports.

SIAM.—Il n'y a aucun règlement spécial en vigueur, mais les sujets britanniques sont requis de ce faire enregistrer au consulat-général britannique en dedans d'un mois après leur arrivée. Pour voyager dans l'intérieur, il faut obtenir un passeport du gouvernement siamois. Coût d'enregistrement, 2s. 6d. et de passeport, 2s.

ESPAGNE.—Il est des plus prudent pour tout voyageur de se pourvoir de passeports. Le visa d'un consul espagnol n'est pas nécessaire, mais on le trouvera utile pour voyager dans les villes de province et les districts de campagne.

Dans la province de Barcelone, les sujets britanniques devraient, dès leur arrivée, présenter personnellement leurs passeports au consul de Sa Majesté qui leur procurera aussitôt un certificat qu'ils devront présenter dans les vingt-quatre heures après leur arrivée à Barcelone au bureau du gouverneur civil (dans les villes et villages de campagne, au bureau du maire) afin de faire enregistrer leurs noms, description, etc. En ne remplissant pas ce règlement, on s'expose à une amende et à un expulsion possible.

Iles Canaries.—Pas de règlement en vigueur.

Centa.—Les sujets britanniques qui désirent visiter Centa devraient demander, par l'entremise du vice-consul britannique à Algésiras, un ordre du commandant général.

SUÈDE.—Aucun règlement en vigueur.

SUISSE.—Un passeport est nécessaire pour obtenir un "permis de séjour" que les personnes ayant l'intention de résider en Suisse doivent obtenir dès leur arrivée. Les enfants que l'on envoie aux écoles en Suisse doivent avoir des passeports.

TURQUIE.—Les personnes voyageant en Turquie doivent être munies d'un passeport portant le visa d'un officier consulaire turc. Sans un tel passeport on leur refusera l'entrée dans ce pays. Il faut obtenir un nouveau visa pour chaque voyage. Les sujets britanniques désirant voyager de nouveau plus tard en Turquie doivent obtenir un permis par l'entremise d'un consul britannique.' On devrait, en quittant la Turquie, obtenir le visa d'un consul britannique.

Tripoli.—Mêmes règlements qu'en Turquie.

ETATS-UNIS.—Aucun règlement en vigueur.

Iles Hawaï.—Aucun règlement en vigueur.

Iles Philippines.—Passeports non requis.

Porto-Rico.—On conseille aux voyageurs d'avoir des passeports.

URUGUAY.—Aucun règlement affectant les Européens n'est en vigueur. On conseille, toutefois, aux voyageurs d'avoir des passeports pour établir leur nationalité, en cas de nécessité.

VÉNÉZUÉLA.—Les voyageurs devraient être munis de passeports portant le visa d'un officier consulaire vénézuélien.

ZANZIBAR.—Aucun règlement en vigueur.

ANNEXE D.

TARIF DES DROITS POUR LETTRES PATENTES DE CONSTITUTION EN CORPORATION EN VERTU DE LA LOI DES COMPAGNIES, TEL QUE FIXE PAR ARRETE DU CONSEIL, LE 11 JUIN 1902.

Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $20,000 ou moins de $20,000....................	$ 50
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est plus de $20,000 et moins de $50,000....................	150
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $50,000 ou plus et moins de $100,000..............	200
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $100,000 ou plus et moins de $150,000..............	225
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $150,000 ou plus et moins de $200,000..............	250
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $200,000 ou plus et moins de $300,000..............	300
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $300,000 ou plus et moins de $400,000..............	325
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $400,000 ou plus et moins de $500,000............	350
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $500,000 ou plus et moins de $600,000..............	375
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $600,000 ou plus et moins de $700,000..............	400
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $700,000 ou plus et moins de $800,000..............	425
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $800,000 ou plus et moins de $900,000..............	450
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $900,000 ou plus et moins de $1,000,000..............	475
Lorsque le capital-actions projeté de la compagnie est de $1,000,000....................................	500
Pour chaque million de dollars de capital-actions ou fraction de cette somme, en sus........................	100
Pour lettres patentes supplémentaires afin d'augmenter le capital-actions de la compagnie, les droits seront basés sur le tarif ci-dessus, mais sur l'augmentation seulement.	
Pour lettres patentes supplémentaires pour toutes autres fins qu'une augmentation de capital, un droit de..........	100

ANNEXE E.

TARIF DES DROITS POUR PERMIS ACCORDES AUX COMPAGNIES OU CORPORATIONS BRITANNIQUES ET ETRANGERES POUR FAIRE DES OPERATIONS MINIERES DANS LES TERRITOIRES DU YUKON ET DU NORD-OUEST.

Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $1,000,000..	$500
Pour tout million en sus, on fera payer $100 de plus.	
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $500,000 ou plus et moins de $1,000,000..	300
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $200,000 ou plus et moins de $500,000..	250
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $100,000 ou plus et moins de $200,000..	200
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $40,000 ou plus et moins de $100,000..	150
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $40,000 ou plus et moins de $40,000..	100

ANNEXE F.

TARIF DES DROITS POUR COMMISSIONS DE FONCTIONNAIRES PUBLICS NOMMES PAR ARRETES DU CONSEIL, DU 19 FEVRIER 1886 ET DU 7 SEPTEMBRE 1893

1. Pour commissions de lieutenants-gouverneurs, ministres de la couronne, juges de toutes les cours, juges puînés, sous-ministres et conseillers du Roi, un droit de $20.

2. Pour commissions accordées à des fonctionnaires et autres recevant des salaires de $1,000 ou plus, un droit de $15.

3. Pour commissions accordées à des fonctionnaires et autres recevant des salaires de $400 à $1,000, un droit de $8.

4. Pour commissions accordées à des fonctionnaires ou autres recevant des salaires de $100 à $400, un droit de $5.

5. Pour commissions accordées à des fonctionnaires ou autres recevant un salaire de $100 ou à des fonctionnaires ou personnes nommés à des charges dont la rémunération consiste en honoraires, un droit de $4.

Pour commissions du solliciteur général du Canada et de tous fonctionnaires à l'emploi de la couronne qui recevraient un salaire de trois mille dollars ou plus, un droit de $20.

Tous droits ci-dessus s'appliquent aux commissions émises sous le grand sceau ou le sceau privé.

Aucune commission ni document ne sera livré par le ministère du secrétaire d'Etat avant que les droits, s'il en est, lui aient été payés.

N.B.—Aucun droit ne sera exigé de commissions nommant des commissaires pour faire enquête dans des matières affectant les intérêts publics. (Arrêtés du conseil, 5 décembre 1891.)

ANNEXE G.

REGLEMENTS ET TARIF DES DROITS EN VERTU DE LA LOI CONCERNANT LES COMPAGNIES DE PRETS.

Les personnes ayant l'intention de demander des lettres patentes en vertu de cette loi devront donner deux semaines d'avis préalable dans la *Gazette du Canada* de leur demande projetée, y spécifiant:—

(*a*) Les noms au long, les adresses et occupations du bureau de directeurs proposé, avec mention spéciale des noms de pas moins de trois des pétitionnaires qui formeront le bureau provisoire.

(*b*) Le nom proposé de la compagnie, qui ne devra pas être celui d'aucune compagnie, ou maison sociale connue, ou d'individu ni aucun nom d'après lequel tout commerce connu est exploité ou lui resemblant tellement qu'il pourrait tromper ou créer de la confusion. On peut toutefois donner en tout ou en partie un nom déjà existant du consentement de la compagnie ou de la personne y ayant droit, et le nom de toute compagnie existante dont on doit acquérir les franchises et l'actif peut être donné aux pétitionnaires si le gouverneur en conseil est satisfait que telle compagnie a le meilleur droit à ce nom.

(*c*) L'endroit dans le Canada où le bureau principal de la compagnie doit être établi.

(*d*) Le but pour lequel on demande la constitution légale.

(*e*) Le montant du capital-actions proposé, le nombre des actions et le montant de chaque action.

En tout temps, en dedans de deux mois après la dernière publication de tel avis, les requérants peuvent pétitionner le gouverneur en conseil, par l'entremise du secrétaire d'Etat, pour l'émission de telles lettres patentes.

Telle pétition devra mentionner les faits exposés dans l'avis publié dans la *Gazette du Canada* et devra être appuyée par des affidavit ou déclarations statutaires d'après les prévisions de la loi des preuves du Canada, établissant:—

(*a*) Que le nom proposé ne soulève pas d'objections dans le sens ci-dessus indiqué.

(*b*) La suffisance de l'avis requis par les règlements précédents.

(*c*) La véracité et la suffisance de la pétition et des faits y exposés, y compris la vérification des signatures des pétitionnaires par un affidavit ou une déclaration statutaire fait par le témoin des faits.

Un notaire, un juge de paix ou un commissaire autorisé à recevoir des affidavit seront personnes compétentes devant lesquelles tout affidavit, affirmation ou déclaration, requis par cet acte, où les règlements qui s'y rattachent pourront être faits ou pris.

La liste des droits payables pour lettres patentes en vertu de cette loi sera comme suit:—

(*a*) Lorsque le capital-actions projeté est $100,000—$200.

(*b*) Lorsque le capital-actions projeté est plus de $100,000 et moins de $1,000,000, le droit sera $200 et deux dollars et demi pour chaque $10,000 ou fraction de cette somme, en sus, qui excédera les $100,000.

(*c*) Lorsque le capital-actions projeté est $1,000,000, le droit sera de $500.

(*d*) Lorsque le capital-actions projeté dépasse $1,000,000, le droit sera de $500 et $5 pour chaque $10,000 additionnel ou fraction de cette somme, excédant $1,000,000.

Au ministère du Secrétaire d'Etat on se fera aucune démarche pour l'émission de toutes lettres patentes en vertu de cette loi tant que les droits à cette fin n'auront pas été payés.

Le secrétaire d'Etat sera chargé de l'administration de cette loi en tant que l'émission de lettres patentes y comprises est concernée.

Sur l'émission de lettres patentes en vertu de cette loi, le secrétaire d'Etat en donnera aussitôt avis dans la *Gazette du Canada* et la compagnie à laquelle tel avis refère devra le faire publier en quatre occasions différentes dans au moins un journal du pays, cité ou endroit où le bureau principal de la compagnie est établi.

ANNEXE H.

Liste des fonctionnaires, commis et employés du ministère du Secrétaire d'Etat, avec la date de sa nomination première, le rang et le salaire en chaque cas.

Nom.	Titre.	Division.	Date de 1ère nomination.	Salaire.
				$ c.
*Pope, Joseph, C.V.O., C.M.G., I.S.O.	Sous-secrétaire d'Etat et sous-régistrateur général du Canada		3 déc. 1878	5,000 00
	Section de la correspondance.			
Pelletier, Philippe	Assistant sous-secrétaire d'Etat	1. A.	1er mars 1888	3,000 00
Colson, Frederick	Premier commis et comptable	1. B.	20 janv. 1885	2,400 00
Brophy, Arthur A.	Secrétaire particulier du Ministre	1. B.	1er juil. 1900	2,200 00
O'Connor, Daniel J.		1. B.	22 mars 1909	2,100 00
Emond, Gustave		2. A	8 déc. 1880	2,100 00
cWaters, J. Francis, M.A., LL.D.		2. A.	1er avril 1886	2,100 00
Roy, Henri		2. A.	3 mai 1881	1,900 00
†Baker, Frederick M.		2. A.	7 fév. 1891	1,700 00
Harrison, Edward		2. B.	30 janv. 1882	1,600 00
Nicholson, M. Vernon C.		2. B.	10 " 1879	1,600 00
Steele, Evelyn Y.		2. B.	1er nov. 1885	1,550 00
Dubé, L. J. Arthur		2. B.	1er juil. 1890	1,500 00
Paradis, Eugène		2. B.	18 août 1893	1,400 00
Palmer, Emma		3. A.	12 déc. 1903	1,200 00
Shibley, Gervase R., M.A.		3. A.	26 oct. 1905	1,100 00
Labelle, Wilfrid C.		3. A.	1er janv. 1891	950 00
MacGrady, Alice M.		3. B.	" 1904	800 00
Regan, John		3. B.	1er avril 1908	800 00
Birdwhistle, Matthew J.		3. B.	" 1908	750 00
	Section du régistrateur.			
Storr, Ira William	Premier commis de la sect. du régistrateur.	1. B.	20 oct. 1873	2,200 00
Learoyd, Arthur Gilpin		2. A.	22 " 1873	2,100 00
Kirwin, Philip Treacy		2. A.	10 sept. 1878	2,100 00
Drouin, Alphonse M. P.		2. A.	18 avril 1885	2,100 00
Aumond, Telmont		2. B.	1er juil. 1883	1,600 00
Globensky, Lambert F.		2. B.	1er août 1887	1,450 00
Fallon, Francis E.		2. B.	12 déc. 1903	1,450 00
Pinard, Léon		3. A.	1er janv. 1895	1,200 00
Champagne, Joseph F.		3. A.	1er mars 1906	1,200 00
O'Donnell, Peter J.		3. B.	8 mai 1907	800 00
	Messagers.			
Ricard, Urgel			20 déc. 1886	800 00
Jessup, James A.			1er sept. 1908	800 00
Brankin, James F.			" 1908	800 00
Duggan, Hugh H.			" 1908	650 00

* Nommé depuis sous-secrétaire d'Etat pour Affaires extérieures.
c Décédé depuis.
† Transféré depuis au département des Affaires extérieures.

CONFÉRENCE IMPÉRIALE

CONFÉRENCE

AVEC LES

REPRÉSENTANTS DES POSSESSIONS AUTONOMES

SUR LA

DÉFENSE NAVALE ET MILITAIRE DE L'EMPIRE

1909

Avec mémoires supplémentaires relativement à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIME PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTE LE ROI
1910

TABLE DES MATIERES

I.—Correspondance relative à la convocation de la Conférence.

I.—CORRESPONDANCE relative à la convocation de la Conférence—*Suite.*

Nº de série.	Provenance ou destination.	Etat, Dominion ou possession.	Date.	Sujet.	Page.
			1909.		
8	Aux gouverneurs..	Victoria, Nouv.-Galles du Sud, télégramme.	7 avril	Dit que le gouvernement de Sa Majesté apprécie vivement le désir de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria de contribuer pour leur part au coût d'un Dreadnought, et désire que leurs sincères remerciements soient exprimés aux deux gouvernements pour cette preuve signalée d'attachement pour la mère patrie.	11
9	Du gouverneur général.	Australie, télégramme.	(Reç. 15 avl.)	Soumet propositions des ministres pour le maintien et la direction des forces navales de la fédération australienne.	12
10	Au gouverneur général.	Australie, télégramme.	16 avril.	Demande que le premier ministre soit assuré que ses importantes propositions seront soumises sans retard à l'amirauté et au gouvernement de Sa Majesté.	14
11	Au gouverneur général et aux gouverneurs ..	Australie, Nouv.-Zélande, Cap de Bonne-Espérance, Terre-Neuve, télégramme.	30 avril.	Communique un message du premier ministre du Royaume-Uni suggérant qu'une conférence de représentants des possessions autonomes soit tenue à Londres au commencement de juillet prochain pour discuter la question de la défense de l'empire.	14
12	Aux gouverneurs..	Transvaal, Colonie de la Rivière-Orange, Natal, télégramme.	30 avril.	Communique message mentionné au nº 11.	15
13	Au gouverneur général.	Canada, télégramme.	30 avril.	Communique message mentionné au nº 11 et compte que les ministres verront jour d'agréer la proposition.	16
14	Du gouverneur général.	Australie, télégramme, confidentiel.	1er mai. (Reç. 1er mai)	Dit que le gouvernement fédéral suggère l'opportunité de convoquer une conférence des possessions autonomes le plus tôt possible pour étudier un genre déterminé de coopération à la défense navale de l'empire.	17
15	Dito	Canada, télégramme.	(Reç. 5 mai.)	Dit que les vues de la Chambre des Communes du Canada sur la question de la défense navale ont déjà été exprimées par résolution, et que deux ministres discuteront sous peu avec l'amirauté, à Londres, le meilleur moyen de donner effet à cette résolution ; le gouvernement canadien n'a pas de renseignements suffisants quant à la nécessité d'une conférence formelle comme celle qui est suggérée, mais différera le voyage des ministres jusqu'à juillet pour accommoder le gouvernement impérial.	17
16	Dito...........	Australie, télégramme.	(Reç. 5 mai.)	Dit que le gouvernement du Commonwealth enverra une délégation à la conférence projetée de Londres.	17

I.—CORRESPONDANCE relative à la convocation de la Conférence—*Suite.*

I.—CORRESPONDANCE relative à la convocation de la Conférence—*Fin.*

N° de série.	Provenance ou destination.	Etat, Dominion ou possession.	Date.	Sujet.	Page.
			1909.		
27	Au gouverneur....	Nouvelle-Zélande, télégramme.	17 mai	Dit que le Canada et l'Australie ont accepté invitations et qu'il viendra aussi des délégués sud-africains, et exprime le ferme espoir que sir J. Ward pourra assister à la conférence, que l'on projette de tenir à la fin de juillet.	21
28	"	Terre-Neuve, télégramme.	19 mai	Dit qu'on s'attend à ce que la conférence soit ouverte dans la dernière semaine de juillet et que le premier ministre y sera cordialement accueilli.	22
29	Du gouverneur....	Nouvelle-Zélande, télégramme.	(Reç. 20 mai)	Dit que l'importance de la conférence est parfaitement reconnue et qu'il se fait des efforts pour répondre à la demande faite dans n° 27.	22
30	Aux gouverneurs..	Transvaal, Cap de Bonne-Espérance, Col. de la Riv.-Orange, Natal, télégramme, 1	21 mai	Le gouvernement de Sa Majesté a appris avec plaisir que la colonie sera représentée à la conférence.	22
31	Au gouverneur général.	Australie, télégramme, confidentiel.	(Reçu 4 juin)	Dit que le gouvernement fédéral soumettra sous peu au parlement des projets de défense du Commonwealth et de ses côtes, et offre maintenant un Dreadnought australien ou l'addition à la force navale de l'empire qui pourra être déterminée après consultation à la conférence ; l'offre sera communiquée au parlement aussitôt qu'il s'assemblera.	22
32	Du gouverneur....	Cap de Bonne-Espérance, confidentiel.	11 mai (Reçu 5 juin)	Transmet copie du décret en conseil sur lequel le n° 21 a été envoyé.	23
33	"	Col. de la Riv.-Orange, 72.	17 mai (Reçu 5 juin)	Transmet copie du décret en conseil sur lequel le n° 23 a été envoyé.	24
34	Au gouverneur général.	Australie, télégramme confidentiel.	7 juin	Exprime sincères remercîments du gouvernement de Sa Majesté pour l'offre contenue dans n° 31 ; voit venir avec plaisir l'occasion qu'offrira la prochaine conférence de se consulter.	25
35	Au gouverneur général.	Australie, télégramme.	(Reç. 15 juin)	Dit que le commonwealth sera représenté à la conférence par le colonel Foxton, ministre honoraire.	25
36	Au gouverneur....	Nouvelle-Zélande, télégramme.	16 juin	Demande à quelle date le premier ministre compte arriver en Angleterre.	25
37	Du gouverneur provisoire.	Nouvelle-Zélande, télégramme.	(Reç. 18 juin)	Dit que le premier ministre compte arriver à Londres le 24 juillet, et il suggère que la conférence se réunisse quelques jours après.	26

II.—Procès-verbaux de la conférence.

Appendices.

Mémoires supplémentaires.

CONFÉRENCE IMPÉRIALE.

CONFÉRENCE

AVEC

LES REPRÉSENTANTS DES POSSESSIONS AUTONOMES

SUR LA

DÉFENSE NAVALE ET MILITAIRE DE L'EMPIRE

1909

I.—CORRESPONDANCE RELATIVE A LA CONVOCATION DE LA CONFERENCE.

N° 1.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 9.50 a.m., 22 mars 1909.)

Télégramme.

(Réponse par nos 2, 3 et 4.)

Avec des sentiments de fierté et de satisfaction, je transmets à Votre Seigneurie le message suivant:—

"Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande offre de supporter le coût de construction et armement immédiats par le gouvernement britannique d'un bâtiment de guerre du type le plus récent. Si des événements subséquents en démontrent la nécessité, il supportera aussi les frais d'un second vaisseau de guerre du même type.—WARD, premier ministre."—PLUNKET.

N° 2.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur.

Télégramme.

(Envoyé à 1.40 p.m., 22 mars 1909.)

Veuillez vous empresser d'assurer le premier ministre que j'ai reçu son message avec la plus haute appréciation de l'offre généreuse et spontanée faite au nom de la Nouvelle-Zélande. Il sera immédiatement soumis au gouvernement de Sa Majesté.—CREWE.

N° 3.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur.

(Envoyé à 3.53 p.m., 24 mars 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 6.)

Pour revenir à votre télégramme du 22 mars,* je vous prie d'exprimer dans les termes les plus vifs à sir J. Ward et à votre gouvernement, les sentiments d'appréciation et de reconnaissance avec lesquels le gouvernement de Sa Majesté a reçu l'offre faite d'une manière si généreuse et patriotique. En ce qui concerne le prochain exercice, les crédits et les pouvoirs pour lesquels on demande sanction dans le budget de la marine maintenant soumis au parlement offrent ample sécurité. Etant donné l'incertitude qui existe sur la nature et l'étendue des besoins auxquels les ressources nationales pourront avoir à faire face les années suivantes, le gouvernement de Sa Majesté accepte avec la plus grande reconnaissance l'offre du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, de supporter dans cette période le coût de fournir un bâtiment de guerre de première classe du type le plus récent, et d'un deuxième du même type si des événements subséquents en démontrent la nécessité. Votre gouvernement comprendra sans doute qu'il est impossible d'entrer dans des détails par télégramme, mais vous recevrez prochainement par dépêche une communication complète, vu que le gouvernement de Sa Majesté désire se consulter avec le gouvernement de la Nouvelle-Zélande sur l'époque à laquelle il peut devenir convenable de donner effet à son offre inspirée par le sentiment du bien public.—CREWE.

N° 4.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur.

(Envoyé à 5.10 p.m., 24 mars 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 5.)

J'ai ordre du Roi de vous informer que Sa Majesté est profondément flattée du sentiment patriotique manifesté par la Nouvelle-Zélande à l'égard de la mère patrie dans son offre superbe, et de vous exprimer immédiatement sa reconnaissance et haute appréciation pour le beau patriotisme et la rare générosité témoignés dans l'offre magnifique faite d'une manière si empressée et spontanée.—CREWE.

N° 5.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 10.20 a.m., 28 mars 1909.)

Télégramme.

Votre télégramme du 24 mars.† Le premier ministre me prie d'exprimer à Sa Majesté le Roi le profond sentiment de reconnaissance du gouvernement de la Nouvelle-Zélande pour le gracieux message et la généreuse reconnaissance de Sa Majesté de l'offre de bâtiment de guerre faite par la Nouvelle-Zélande à la mère patrie. Le peuple de la Nouvelle-Zélande est heureux de manifester d'une manière tangible sa fidélité à Sa Majesté le Roi et d'aider au maintien de la puissance de l'Empire.—PLUNKET.

---

*N° 1.
†N° 4.

N° 6.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 10.40 a.m., 28 mars 1909.)

Télégramme.

Votre télégramme du 24 mars.* Le premier ministre me prie de vous informer que le gouvernement et le peuple de la Nouvelle-Zélande sont très flattés de l'acceptation de leur offre; leur seul désir est d'aider l'empire, autant que le permettent les ressources de la Nouvelle-Zélande, à maintenir la suprématie navale; ils sentent que le gouvernement impérial peut le mieux déterminer quel genre et sorte de contribution favorisera cette fin, et, par conséquent, ainsi que le désire le gouvernement impérial, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande attendra une dépêche explicative.—PLUNKET.

N° 7.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le Gouverneur provisoire au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 12.35 p.m., 4 avril 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 8.)

Relativement à l'offre d'un Dreadnought, le ministre me prie de vous envoyer le message suivant †:—

"Les gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria sont d'avis que, la défense de l'Australie devant être unanime, il est très désirable que les gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria ne devraient pas agir avant que le parlement du Commonwealth ait eu l'occasion, à sa réunion, de faire une offre au gouvernement impérial au nom de tous les Etats. Alors, si le parlement du Commonwealth décide d'offrir un Dreadnought au gouvernement impérial, les gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria sont convenus de contribuer proportionnément au coût de ce Dreadnought. Il a été adressé au premier ministre de la fédération australienne une dépêche résumant les vues ci-dessus. Cependant, si le parlement fédéral n'adopte pas cette manière d'agir, les gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria ont convenu de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour obtenir de leurs parlements respectifs l'autorisation de partager le coût d'un Dreadnought sur une base *per capita.*"
—G. B. SIMPSON.

N° 8.

VICTORIA: NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur et au Gouverneur provisoire.........

(Envoyé à 2.50 p.m., 7 avril 1909.)

Télégramme.

Le gouvernement de Sa Majesté apprécie vivement le désir ‡ de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria de contribuer pour leur part au coût d'un Dreadnought, et

---

*N° 3.
†REMARQUE.—Ce message a aussi été reçu du gouverneur de Victoria.
‡Voir n° 7.

accueillerait avec reconnaissance une telle addition à la force navale de l'empire. Veuillez exprimer à vos ministres les remerciements très cordiaux du gouvernement de Sa Majesté pour cette preuve signalée d'attachement à la mère patrie. Nous comprenons parfaitement la position constitutionnelle des gouvernements de la fédération dans cette affaire, et, sans préjudice des négociations dont il est fait mention dans votre télégramme, le gouvernement de Sa Majesté sera heureux d'échanger des communications plus détaillées relativement à la méthode la plus convenable de donner effet aux offres patriotiques de votre gouvernement.—Crewe.

N° 9.

AUSTRALIE.

Le Gouverneur général au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 4.40 p.m., 15 avril 1909.)

(Réponse par n° 10.)

Télégramme.

Le premier ministre du Commonwealth m'a prié de soumettre à Votre Seigneurie, pour que le gouvernement de Sa Majesté en délibère, le mémoire suivant au sujet de la défense navale:—

"Attendu que toutes les possessions de l'empire britannique devraient contribuer de la manière la plus efficace au fardeau du maintien de la suprématie navale permanente de l'empire;

"Et attendu que ce gouvernement est d'avis que, en ce qui concerne l'Australie, on obtiendrait le mieux cette fin par l'encouragement d'un développement d'une marine dans ce pays, de sorte que la nation australienne deviendra une nation forte sur mer, et par là capable d'aider le Royaume-Uni d'hommes ainsi que de vaisseaux, pour opérer de concert avec les autres forces maritimes de l'empire;

"Les vues du gouvernement actuel, comme base de coopération et d'entente mutuelle, sont soumises ci-après:—

"(1) Le *Naval Agreement Act* devant rester en vigueur durant la période prévue;

"(2) Le gouvernement du Commonwealth devant continuer à fournir, équiper et maintenir les défenses de base navale à l'usage des vaisseaux de la marine royale;

"(3) Afin de mettre l'Australie en état d'assumer la responsabilité de la défense navale locale, le gouvernement du Commonwealth devant établir une force navale;

"(4) Le gouvernement du Commonwealth devant fournir des vaisseaux constituant la flottille de torpilleurs et les maintenir dans un état de suffisance, et devant fournir les gages, la solde, les munitions et l'entretien d'officiers et d'hommes;

"(5) La sphère d'action de la force navale du Commonwealth devant être surtout sur la côte du Commonwealth et ses territoires;

"(6) Le gouvernement fédéral devant garder la direction administrative de la force navale du Commonwealth. L'officier commandant devant recevoir ses ordres directement du gouvernement fédéral, sans préjudice de l'ordre de commandement qu'il appartient par des officiers nommés par le Commonwealth. Les forces devant être sous une discipline navale administrée de la même manière que dans la marine royale;

"(7) Tandis qu'ils seront employés sur la côte du Commonwealth ou ses territoires, que ce soit ou non dans les limites territoriales, les vaisseaux formant la force navale fédérale devant être sous le contrôle unique du Com-

monwealth. Si les vaisseaux allaient à d'autres endroits, les dits vaisseaux devant être commandés par l'officier de marine représentant le gouvernement britannique, si cet officier était d'un rang supérieur à celui de l'officier du Commonwealth. Mais s'il est nécessaire d'envoyer ces vaisseaux ou quelqu'un en croisières d'exercice, en dehors des eaux mentionnées, il devra être pris des arrangements avec les lords commissaires de l'Amirauté par l'intermédiaire du commandant en chef de la marine à la station australienne.

" (8) En temps de guerre ou dans des circonstances critiques ou sur une déclaration de l'officier de marine le plus ancien représentant le gouvernement britannique, qu'il existe une situation critique, il faudra que tous les vaisseaux de la force navale du Commonwealth soient mis par le gouvernement fédéral sous les ordres des lords commissaires de l'Amirauté. La méthode d'après laquelle il faudra que les vaisseaux viennent sous les ordres du plus ancien officier de marine serait de pourvoir chaque commandant d'un vaisseau australien d'ordres et d'instructions scellés à l'effet que, sur la déclaration que lui fera l'officier supérieur de marine représentant le gouvernement britannique, qu'il existe un état de guerre ou une situation critique, il devra sur ce prendre connaissance des ordres scellés, et, conformément à leurs dispositions, il devra immédiatement se mettre sous les ordres de l'officier de marine supérieure représentant le gouvernement britannique;

" (9) Il doit toutefois être entendu que si l'on requiert dans les mers éloignées de l'Australie les services de quelqu'un des vaisseaux servant à la défense des côtes, il faudra d'abord obtenir l'approbation du gouvernement du Commonwealth pour leur déplacement;

" (10) Pour assurer la plus grande efficacité, les lords de l'Amirauté devant être priés de consentir à ce que le commandant en chef de la marine à la station australienne fasse, à la demande du gouvernement du Commonwealth, une inspection périodique des vaisseaux de la force navale du Commonwealth, de l'école navale d'instruction et de l'effectif de marine;

" (11) Les lords commissaires de l'Amirauté devant aussi être priés d'approuver le service sur la flottille des officiers de la marine royale dont on peut convenir pour servir comme instructeurs et officiers spécialistes, et de recevoir des officiers de la flottille locale pour les instruire aux écoles de torpilleurs, de canonnage et autres dans le Royaume-Uni;

" (12) Les lords commissaires de l'Amirauté devant être priés de donner de temps à autre à des officiers et hommes spécialement choisis par le Commonwealth, des occasions d'être attachés aux flottes de combat ou aux flottilles de torpilleurs dans les eaux européennes pour recevoir une instruction spéciale, aux frais du Commonwealth; et

" (13) Des facilités spéciales, par arrangement avec le commandant en chef de la marine à la station australienne, pour que les vaisseaux de la flottille soient exercés de concert avec les navires de la marine royale à la station australienne, sauf que le commandant en chef de la marine royale à la station australienne aura le commandement de ces exercices combinés."

Pour clore son mémorandum, le premier ministre m'assure que le gouvernement du Commonwealth serait très heureux de savoir le plus tôt possible quelles sont les vues du gouvernement de Sa Majesté sur les propositions qui précèdent.—Dudley.

N° 10.

AUSTRALIE.

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur général

(Envoyé à 1.45 p.m., 16 avril 1909.)

Télégramme.

Votre télégramme du 15 avril.* Veuillez assurer le premier ministre que je soumettrai immédiatement ses importantes propositions, pour que les lords commissaires de l'Amirauté en délibèrent et que le gouvernement de Sa Majesté exprime bientôt ses vues.—CREWE.

N° 11.

*Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur général et aux Gouverneurs.**

(Envoyé à 6 p.m., 30 avril 1909.)

Télégramme.

(Réponse par nos 16, 17, 21, 25 et 32.)

Le premier ministre du Royaume-Uni, comme président de la Conférence impériale, m'a prié de vous demander de transmettre le message suivant au premier ministre (du Commonwealth d'Australie), (de l'Etat de la Nouvelle-Zélande), (de la colonie du Cap), (de Terre-Neuve).

"Vous devez sans doute savoir que le 29 mars, la Chambre des Communes du Canada a passé une résolution décrétant ce qui suit:—

"*Commencement de la résolution:* Que cette Chambre reconnaît parfaitement le devoir du peuple canadien, selon l'accroissement de sa population et l'augmentation de ses richesses, d'assumer dans une plus grande mesure la responsabilité de la défense nationale.

"La Chambre est d'avis que, dans les relations constitutionnelles présentes entre la mère patrie et les possessions autonomes, le paiement de contributions régulières et périodiques à la trésorerie impériale pour fins de marine et de milice ne serait pas, en ce qui concerne le Canada, la solution la plus satisfaisante de la question de défense.

"La Chambre approuvera cordialement toutes dépenses nécessaires destinées à promouvoir l'organisation rapide d'un service d'une marine canadienne en coopération et en étroite relation avec la marine impériale sur le plan suggéré par l'Amirauté à la dernière conférence impériale, et accepte entièrement l'idée que la suprématie navale de la Grande-Bretagne est essentielle à la sécurité du commerce, le salut de l'Empire et la paix du monde. La Chambre exprime sa ferme conviction que chaque fois que le besoin s'en fera sentir, on trouvera la nation canadienne prête et consentante à faire tout sacrifice nécessaire pour donner au gouvernement impérial la coopération la plus fidèle et la plus cordiale dans toute entreprise pour maintenir l'intégrité et l'honneur de l'Empire. *Fin de la résolution.*

"Je suis informé que l'intention du gouvernement fédéral est que ses ministres de la défense viennent bientôt en Angleterre, afin de coopérer avec les autorités impériales navales et militaires sur des questions techniques résultant de cette proposition.

"Le gouvernement de Sa Majesté a aussi sous les yeux les récentes offres patriotiques faites par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, offres qu'a très hautement appréciées la mère patrie, et demandant une étude très sérieuse et attentive et quant au principe et quant aux détails.

---

*Australie, Nouvelle-Zélande, Cap de Bonne-Espérance et Terre-Neuve.
*N° 9.

" Je désire, en conséquence, attirer votre attention sur l'importante proposition suivante, c'est-à-dire, qu'il devrait être tenu à Londres dans les premiers jours de juillet prochain une conférence de représentants des possessions autonomes convoqués aux termes de la résolution I de la conférence de 1907, laquelle pourvoit à ces conférences subsidiaires. Le but de la conférence serait de discuter la question générale de la défense navale et militaire de l'Empire, particulièrement au point de vue de la résolution canadienne et des offres de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, dont j'ai déjà fait mention.

" Je suppose que, vu que la consultation porterait en général sur des questions navales et militaires, techniques ou quasi-techniques, les autres gouvernements des possessions autonomes voudraient être représentés, comme pour le Canada, par leurs ministres de défence, ou à leur défaut par quelque autre membre du gouvernement assisté de conseillers experts, mais il appartient entièrement au gouvernement

du Commonwealth
de la Nouvelle-Zélande
de la Colonie du Cap
de Terre-Neuve

de décider la forme exacte de sa représentation.

" La conférence serait naturellement d'un caractère purement consultatif; elle serait tenue privément, et des membres du comité de la défense impériale, ou d'autres conseillers du gouvernement de Sa Majesté, assisteraient à ses délibérations. J'adresse un message semblable aux autres membres de la conférence impériale."

Je suis fortement d'avis qu'un échange confidentiel de vues entre le gouvernement de Sa Majesté et les gouvernements des possessions autonomes d'outre-mer de Sa Majesté serait du plus grand avantage mutuel, et j'espère par conséquent que votre premier ministre et ses collègues verront jour d'adopter la proposition.

(A Terre-Neuve seulement: Je présume que dans ce moment critique votre premier ministre différera une réponse précise jusqu'à ce que les élections soient terminées.)

(A la colonie du Cap seulement: Je reconnais qu'actuellement le gouvernement de la colonie du Cap ainsi que les autres gouvernements du Sud-Afrique qui projettent une union prochaine peuvent ne pas être en état de participer activement à cette conférence, mais la conférence serait loin d'être complète sans la participation de quelques représentants des possessions sud-africaines.)

Veuillez communiquer ce télégramme aux gouverneurs du Transvaal, de la colonie de la Rivière-Orange et du Natal.

Je les ai informés que je vous ai communiqué un message pour le premier ministre de la colonie du Cap, lequel est destiné à être communiqué dans les mêmes termes aux autres premiers ministres.—CREWE.

N° 12.

TRANSVAAL, COLONIE DE LA RIVIERE-ORANGE, NATAL.

Le Secrétaire d'Etat aux Gouverneurs.

(Envoyé à 6 p.m., 30 avril 1909.)

Télégramme.

(Réponses par nos 18, 23, 26 et 33.)

Le premier ministre du Royaume-Uni, en sa qualité de président de la conférence impériale, m'a prié de vous demander de transmettre au premier ministre (du Transvaal), (de la Colonie de la Rivière-Orange), (du Natal), un message qu'il a aussi

adressé, en termes identiques, aux premiers ministres des autres colonies sud-africaines.

J'ai dans un télégramme communiqué le texte au gouverneur de la colonie du Cap,* et je l'ai prié de vous transmettre mon télégramme.—CREWE.

N° 13.

CANADA.

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur général.

(Envoyé à 6 p.m., 30 avril 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 15.)

Le premier ministre du Royaume-Uni, comme président de la conférence impériale, m'a prié de vous demander de transmettre le message suivant au premier ministre du Dominion du Canada:—

"Le gouvernement de Sa Majesté a remarqué avec beaucoup de satisfaction la résolution adoptée par la Chambre des Communes du Canada le 29 mars au sujet de la défense nationale, consignant son approbation de l'organisation rapide d'un service d'une marine canadienne en coopération et en étroite relation avec la marine impériale, et je suis informé que l'intention du gouvernement fédéral est que ses ministres de la défense viennent prochainement en Angleterre pour conférer avec les autorités impériales navales et militaires sur des questions techniques résultant de cette proposition.

"Le gouvernement de Sa Majesté a aussi sous les yeux les récentes propositions patriotiques faites par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui demandent une étude très sérieuse et attentive et quant aux principes et quant aux particularités.

"Je désire, en conséquence, vous faire remarquer l'importante proposition suivante, c'est-à-dire, qu'il faudrait tenir à Londres, dans les premiers jours de juillet prochain, une conférence de représentants des possessions autonomes convoqués aux termes de la résolution I de la conférence de 1907, qui pourvoit à ces conférences subsidiaires. L'objet de la conférence serait de discuter la question générale de la défence navale et militaire de l'empire, particulièrement au point de vue de la résolution canadienne, et aux offres de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, dont j'ai déjà fait mention.

"La conférence serait naturellement d'un caractère purement consultatif; elle serait tenue privément, et des membres du comité de la défense impériale ou d'autres conseillers experts du gouvernement de Sa Majesté assisteraient à ses délibérations.

"J'adresse un semblable message aux autres membres de la conférence impériale. Je fais entendre aux autres premiers ministres que je suppose que, vu que la consultation porterait en général sur des questions navales et militaires, techniques ou quasi-techniques, les autres possessions voudraient aussi être représentés, comme le Canada, par leurs ministres de défense, ou à leur défaut par quelque autre membre du gouvernement assisté de conseillers experts."

Je suis fortement d'avis qu'un échange confidentiel de vues entre le gouvernement de Sa Majesté et les gouvernements des possessions autonomes d'outre-mer de Sa Majesté, serait du plus grand avantage mutuel, et j'espère, par conséquent, que votre premier ministre et ses collègues verront jour d'adopter la proposition.—CREWE.

---

*N° 11.

N° 14.

AUSTRALIE.

Le Gouverneur général au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 8.30 a.m., 1er mai 1909.)

Télégramme.

1er mai. Confidentiel. Le gouvernement du Commonwealth suggère le besoin de convoquer une conférence des possessions autonomes à la date la plus rapprochée possible qui convienne, afin d'étudier un plan déterminé de coopération pour la défense navale de l'empire.—DUDLEY.

N° 15.

CANADA.

Le Gouverneur-général au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 2.30 a.m., 5 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 20.)

Votre télégramme du 30 avril.* Les ministres désirent faire remarquer que les vues de la Chambre des Communes du Canada au sujet de la défense navale ont déjà été exprimées, et que par suite de la résolution de ce corps, deux ministres, ainsi qu'il a déjà été annoncé, se rendront prochainement à Londres pour discuter avec l'Amirauté le meilleur moyen de donner effet à cette résolution. Mes ministres n'ont pas suffisamment de renseignements pour les autoriser à délibérer sur la nécessité d'une conférence formelle comme celle suggérée, mais il n'y aurait aucune objection à remettre leur voyage à juillet pour accommoder le gouvernement impérial.—GREY.

N° 16.

AUSTRALIE.

Le Gouverneur général au Sesrétaire d'Etat.

(Reçu à 9.20 a.m., 5 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 20.)

Votre télégramme du 30 avril.† Le gouvernement du Commonwealth d'Australie partage les vues du gouvernement de Sa Majesté, et enverra une délégation représentant le gouvernement du Commonwealth à la conférence projetée sur la défense militaire et navale.—DUDLEY.

---

*N° 13

N° 17.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 11.56 a.m., 7 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 20.)

Défense navale. Votre télégramme du 30 avril.† Ce qui suit est de mes ministres:—

> Afin de permettre aux ministres d'assister à la conférence ainsi que requis, il faudrait que le parlement s'assemblât de bonne heure dans le but d'obtenir des crédits et d'ajourner pendant que les ministres seraient en Angleterre; cet ajournement étant nécessaire, attendu que c'est un nouveau parlement et que c'est sa première session. S'il est nécessaire que la Nouvelle-Zélande soit représentée, il serait à souhaiter que la date fixée ne soit pas antérieure à la dernière semaine de juillet. A la réception d'une réponse du gouvernement britannique, le parlement sera convoqué pour le 10 juin, afin d'étudier la question, vu que c'est la date la plus rapprochée possible aux termes de la prorogation existante. C'est l'avis des ministres du pays qu'il est essentiel que toutes les parties de l'empire soient représentées à la conférence, et que la manière d'agir adoptée par le gouvernement britannique est la bonne, et qu'elle est dans les meilleurs intérêts de l'empire. Ils reconnaissent que ce serait très regrettable si, à cause de l'impossibilité de différer la réunion du nouveau parlement, la Nouvelle-Zélande ne pouvait être représentée à la conférence.

—PLUNKETT.

N° 18.

TRANSVAAL.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 6.5 p.m., 10 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 30.)

10 mai. Conférence sur la défense. Relativement à l'invitation* du premier ministre aux représentants des gouvernements du Sud-Afrique, le général Botha écrit qu'ainsi que ses collègues il apprécie l'invitation courtoise, et qu'il lui tarde de l'accepter au nom du gouvernement du Transvaal. Il fait remarquer que, comme vous le prévoyez, étant donné les changements imminents dans ce pays, aucun des premiers ministres du Sud-Afrique ne pourra participer activement à la conférence ou adhérer à une politique qui paraîtrait engager le futur gouvernement de l'union. Le général Botha et ses collègues admettent en même temps que la présence de représentants du Sud-Afrique à la conférence la rendrait plus complète, et servirait au futur gouvernement de l'union à formuler quelque plan général de défense du Sud-Afrique, aussi en harmonie que possible avec les systèmes adoptés dans les autres parties de l'empire. Ils suggèrent que les délégués de la conférence qui doivent aller à Londres relativement au *South Africa Bill* devraient quitter le Sud-Afrique à la fin de juin et arriver à Londres au milieu de juillet. Les membres du gouvernement faisant partie de la délégation prendraient alors des mesures pour représenter le Transvaal comme il doit l'être aux séances de la conférence de la défense.

---

† N° 11 *N° 12.

J'ajouterais que je n'ai pas encore reçu de réponse formelle du président de la convention à ma lettre exprimant l'espoir que la délégation n'arrivera pas à Londres plus tard que le 17 juillet, mais je crois que votre invitation pour cette date sera acceptée. —SHELBORNE.

N° 19.

CANADA. AUSTRALIE.

Le Secrétaire d'Etat aux Gouverneurs généraux.

Télégramme.

(Envoyé à 6.15 p.m., 10 mai 1909.)

(Réponse par nos 22 et 24.)

10 mai. Confidentiel. (*Au Canada seulement.* Le gouvernement du Commonwealth partage les vues du gouvernement de Sa Majesté et enverra une délégation.)

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande désire vivement prendre part à la conférence, mais fait remarquer que son ministre ne peut le faire avant que le nouveau Parlement ait été convoqué et ait voté des crédits, et que, par conséquent, la conférence à Londres ne devrait pas avoir lieu avant la dernière semaine de juillet. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande croit que la manière d'agir proposée par le gouvernement de Sa Majesté est dans les meilleurs intérêts de l'Empire, et exprime l'avis, que partage le gouvernement de Sa Majesté, que ce serait très regrettable si la Nouvelle-Zélande ne pouvait être représentée, à cause de l'impossibilité de remettre la réunion du nouveau Parlement. Le gouvernement de Sa Majesté espère, par conséquent, qu'il y aura possibilité de s'arranger pour que la délégation du (Canada) et de (l'Australie) vienne à la fin de juillet.—CREWE.

N° 20.

CANADA: AUSTRALIE: NOUVELLE-ZELANDE.

Le Secrétaire d'Etat aux Gouverneurs généraux et au Gouverneur.

(Envoyé à 2 p.m., 12 mai 1909.)

Télégramme.

Votre télégramme (5 mai), (17 mai).* Je désire exprimer, au nom du premier ministre et du gouvernement de Sa Majesté, leur satisfaction de l'empressement du gouvernement du (Dominion) et du (Commonwealth) à participer à la conférence. J'espère que, comme résultat des communications s'échangeant actuellement, il sera possible de déterminer bientôt pour sa réunion, d'une manière définitive, une date qui accommodera tous les gouvernements.—CREWE.

N° 21.

CAP DE BONNE-ESPERANCE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 3.3 p.m., 12 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 30.)

12 mai. Votre télégramme du 30 avril,† conférence de la défense, décret ministériel exprimant l'appréciation de votre courtoisie, et disant que le gouvernement de

---

* Nos 15, 16 et 17.

† N° 11.

Sa Majesté comprend sans peine que la colonie du Cap ne peut jouer aucun rôle impliquant une responsabilité dont d'autres seraient obligés de s'acquitter. Cependant, les ministres pensent entièrement comme vous que la conférence serait plus complète par la présence de délégués du Sud-Afrique, et que cette présence servirait au futur gouvernement de l'Union à formuler quelque plan général de défense du Sud-Afrique. Les délégués de la colonie du Cap envoyés à Londres relativement au *South Africa Act* seront autorisés à assister à la conférence de la défense. La délégation devrait arriver à Londres au milieu de juillet, et elle se composera probablement du premier ministre et d'un ou deux autres délégués.

Décret de l'exécutif par prochain courrier.

Communiqué au haut-commissaire pour le Sud-Afrique.—Hely-Hutchison.

N° 22.

CANADA.

Le Gouverneur général au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 7.5 p.m., 12 mai 1909.)

Télégramme.

Confidentiel. Relativement à votre télégramme du 10 mai,* mon premier ministre dit que la fin de juillet accommodera également M. Brodeur et sir F. Borden.—Grey.

N° 23.

COLONIE DE LA RIVIERE-ORANGE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 11.40 a.m., 13 mai 1907.)

Télégramme.

(Réponse par n° 30.)

13 mai. Le premier ministre me prie d'accuser réception de l'invitation courtoise du premier ministre du Royaume-Uni, dont il est fait mention dans votre dépêche du 30 avril†, envoyée par l'intermédiaire du gouverneur de la colonie du Cap. Le premier ministre espère que les délégués de cette colonie qui se rendent à Londres à la fin de juin relativement à l'Union sud-africaine, pourront s'arranger de manière à prendre part à la conférence de la défense . Dépêche ‡ suit par courrier avec rapport au long du premier ministre.—Goold-Adams.

N° 24.

AUSTRALIE.

Le Gouverneur général au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 8.15 a.m., 14 mai 1909.)

Télégramme.

Fin de juillet date acceptable au gouvernement du Commonwealth pour conférence. Noms représentants quelques jours.—Dudley.

---

* N° 19.
† N° 12. ‡ Voir n° 33.

N° 25.

TERRE-NEUVE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 9.25 p.m., 14 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 28.)

Votre télégramme du 30 avril.* J'apprends que le premier ministre exprime un désir d'assister à la conférence projetée si la session du parlement peut être terminée à temps. Veuillez m'informer de la date à laquelle la conférence projetée s'ouvrira.—MacGregor.

N° 26.

NATAL.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 9 a.m., 15 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 30.)

14 mai. Le Natal accepte l'invitation du gouvernement de Sa Majesté contenue dans votre télégramme du 1er mai,† à participer à la conférence sur les défenses navale et militaire de l'empire, et mes ministres approuvent la proposition du gouvernement du Transvaal que les membres des gouvernements du Sud-Afrique qui vont à Londres relativement à l'adoption du *South Africa Act* devraient assister aux séances de la conférence de la défense.—Nathan.

N° 27.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur.

(Envoyé à 1.28 p.m., 17 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 29.)

Veuillez informer vos ministres que les gouvernements des fédérations australienne et canadienne ont accepté l'invitation de prendre part à la conférence de la défense proposée dans mon télégramme du 30 avril,* et que le gouvernement des colonies sud-africaines autoriseront les délégués envoyés en Angleterre relativement à l'Acte d'Union à assister à la conférence. Dans ces circonstances, j'espère vivement que l'Etat de la Nouvelle-Zélande sera représenté, et qu'il y aura possibilité pour sir J. Ward, en sa qualité de ministre de la Défense et de premier ministre, d'être dispensé de ses importantes fonctions pour prendre part à la conférence.

Il est maintenant projeté de tenir la conférence à la fin de juillet, attendu que cette date accommodera les autres délégués, et qu'elle accommodera aussi, j'espère, votre premier ministre.—Crewe.

---

*N° 11. †N° 12.

N° 28.

TERRE-NEUVE.

Le Secrétaire d'Etat aux Gouverneurs.

(Envoyé à 4.55 p.m., 19 mai 1909.)

Télégramme.

Votre télégramme du 14 mai.* Date exacte de l'ouverture de la conférence pas fixée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu la dernière semaine de juillet. J'accueillerais cordialement la présence de votre premier ministre.—CREWE.

N° 29.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 8.30 a.m., 20 mai 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 36.)

Votre télégramme du 17 mai.† Mon gouvernement reconnaît parfaitement l'importance de la conférence; on s'efforce de se rendre à la demande du gouvernement de Sa Majesté; il sera envoyé une réponse par télégramme le plus tôt possible.—PLUNKET.

N° 30.

Le Secrétaire d'Etat aux gouverneurs.

(Envoyé à 12.22 p.m., 21 mai 1909.)

Télégramme.

(1. Transvaal.)
(2. Le Cap de Bonne-Espérance.)
(3. Colonie de la Rivière-Orange.)
(4. Natal.)

21 mai, n° 1. Votre télégramme (1. 10 mai) (2. 12 mai) (3. 13 mai) (4. 14 mai.‡).

Veuillez exprimer à vos ministres la satisfaction avec laquelle le gouvernement de Sa Majesté apprend que cette colonie sera représentée à la conférence de la défense.—CREWE.

N° 31.

AUSTRALIE.

Le Gouverneur général au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 2.29 p.m., 4 juin 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 34.)

Confidentiel. Le gouvernement fédéral d'Australie profite de la première occasion après son entrée en fonctions, pour informer le premier ministre, en sa qualité de président de la conférence impériale, qu'il soumettra sous peu au parlement ses propositions pour la défense du Commonwealth et de ses côtes. Il a maintenant l'honneur

---

*N° 15.
†N° 27.
‡Nos 18, 21, 23 et 26.

d'offrir à l'empire un Dreadnought australien, ou l'addition à sa force navale qui pourra être déterminée après consultation avec la conférence navale et militaire de Londres, à laquelle il sera représenté. Cette offre sera communiquée au parlement dès qu'il s'assemblera de nouveau.—DUDLEY.

N° 32.

CAP DE BONNE-ESPERANCE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu le 5 juin 1909.)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, CAPE-TOWN, 11 mai 1909.

MILORD,

J'ai communiqué au premier ministre le télégramme de Votre Seigneurie du 30 avril 1909,* au sujet de la conférence projetée de la défense.

2. Le premier ministre étant à Bloemfontein, assistant à la Convention nationale sud-africaine, et m'a informé qu'il consulterait les autres premiers ministres présents à la convention au sujet des propositions de M. Asquith. La convention, comme le sait Votre Seigneurie, est venue à une entente. Le *South Africa Act* dans sa forme modifiée a été signé à l'unanimité, et la perspective de son adoption par les parlements sud-africains semble favorable.

3. J'ai reçu aujourd'hui du premier ministre le décret, dont je transmets une copie, d'après lequel Votre Seigneurie verra que les délégués de la colonie du Cap qui pourront être envoyés à Londres relativement au *South Africa Act* seront autorisés à assister aux séance de la conférence de la défense, et que cette délégation, qui, selon l'attente, arrivera à Londres au milieu de juillet, se composera probablement du premier ministre et d'un ou deux autres délégués.

4. Par télégramme †, j'ai informé Votre Seigneurie de la substance du décret.

5. Je communique une copie de cette dépêche au haut-commissaire.

J'ai, etc.,

WALTER HELY-HUTCHISON.

Inclus dans n° 32.

Premier ministre au Gouverneur.

(N° 1/187.

CONVENTION NATIONALE SUD-AFRICAINE, BLOEMFONTEIN, 11 mai 1909.

Les ministres doivent accuser réception du message, en date du 1er mai, transmettant la dépêche télégraphique du secrétaire d'Etat relativement à la conférence projetée au sujet des défenses navale et militaire de l'Empire.

Les ministres désirent exprimer leur appréciation de la politesse du secrétaire d'Etat, qui a daigné les inviter aussi à assister à cette conférence. A cause des changements politiques imminents au Sud-Afrique, le gouvernement de Sa Majesté comprendra sans peine qu'il sera tout à fait impossible à cette colonie de jouer aucun rôle impliquant des responsabilités dont d'autres seraient obligés de s'acquitter. Ils sont cependant entièrement de l'avis du secrétaire d'Etat que la conférence serait plus complète par la présence de délégués du Sud-Afrique, et que cette présence servirait au futur gouvernement de l'Union à formuler quelque plan général de défense du Sud-Afrique, et de mettre ce plan en harmonie avec ceux qui pourront être adoptés dans d'autres parties de l'Empire. Les délégués de la colonie qui pourront être

---

* N° 11. † N° 21.

envoyés à Londres relativement au *South Africa Act* seront autorisés à assister aux séance de la conférence de la défense.

On espère que cette délégation arrivera à Londres au milieu de juillet.

Elle se composera probablement du premier ministre et d'un ou deux autres délégués.

JOHN X. MERRIMAN.

N° 33.

COLONIE DE LA RIVIERE-ORANGE.

Le Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

(Reçu le 5 juin 1909.)

BUREAU DU GOUVERNEUR, BLOEMFONTEIN, 17 mai 1909.

MILORD,

Relativement au télégramme de Votre Seigneurie du 30 du mois dernier,* j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu par l'intermédiaire du gouverneur du Cap-de-Bonne-Espérance la dépêche du premier ministre du Royaume-Uni au sujet de la conférence sur la défense impériale.

2. J'ai immédiatement transmis la dépêche de M. Asquith à mon premier ministre, et, en confirmation de mon télégramme du 13 du mois † à Votre Seigneurie, je vous transmets maintenant une copie du décret que j'ai reçu de M. Fisher, énonçant l'attitude qu'adoptera cette colonie relativement à la conférence.

Je suis, etc.,

HAMILTON GOOLD-ADAMS,

Gouverneur.

Inclus dans le n° 33.

(Minute n° 1981.)

BUREAU DU PREMIER MINISTRE,
BLOEMFONTEIN, COLONIE DE LA RIVIÈRE-ORANGE, 11 mai 1909.

Les ministres ont l'honneur d'accuser réception du décret de l'exécutif, n° 572, du 3 du mois, transmettant copie d'un télégramme de Son Excellence le gouverneur de la colonie du Cap, en date du 3 du mois, et de dire qu'ils ont discuté avec les premiers ministres des autres colonies du Sud-Afrique l'invitation y contenue du secrétaire d'Etat à des représentants des gouvernements sud-africains à prendre part à la conférence sur la défense navale et militaire de l'empire.

Les ministres apprécient profondément la courtoisie du gouvernement de Sa Majesté qui a aussi daigné inviter ce gouvernement, et ils n'ont pas besoin d'assurer le gouvernement de Sa Majesté combien il leur tarde de l'accepter. On comprendra naturellement, ainsi que le prévoit en effet clairement le secrétaire d'Etat, qu'il ne sera possible à aucune des colonies autonomes sud-africaines, à cause des grands changements politiques actuellement imminents au Sud-Afrique, de participer très activement à cette conférence, ou d'adhérer à une politique qui semblerait engager le gouvernement de l'Union qui remplacera si prochainement les gouvernements coloniaux actuels.

Cependant, les ministres admettent en même temps que non seulement la présence de représentants du Sud-Afrique à la conférence la rendra plus complète, mais qu'elle peut servir au futur gouvernement de l'Union à formuler quelque plan général de défense du Sud-Afrique, qui pourra être autant que possible en harmonie avec les systèmes existant dans d'autres parties de l'empire.

---

* N° 12. † N° 23.

Relativement à la date à laquelle les délégués de cette colonie pourraient assister à la conférence, les ministres ont à dire que c'était l'idée du premier ministre que les délégués des gouvernements du Sud-Afrique qui doivent se rendre à Londres relativement à la passation du *South African Act* au parlement britannique, devraient quitter le Sud-Afrique à la fin de juin et arriver ainsi à Londres au milieu de juillet. Les membres des gouvernements faisant partie de la délégation pourraient alors s'arranger de manière à prendre aussi part, autant que possible, aux séances de la conférence de la défense.

A. FISCHER.

N° 34.

AUSTRALIE.

Le secrétaire d'Etat au Gouverneur général.

(Envoyé à 12.15 p.m., 7 juin 1909.)

Télégramme.

(Confidentiel.)

7 juin.—Veuillez exprimer à vos ministres les remerciements très vifs et très cordiaux du gouvernement de Sa Majesté pour l'offre contenue dans votre télégramme du 4 juin.* Ils accueillent bien l'occasion de consultation que procurera la prochaine conférence sur la défense de l'Empire.—CREWE.

N° 35.

AUSTRALIE.

Le Gouverneur général au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 8.35 a.m., 15 juin 1909.)

Télégramme.

Le Commonwealth d'Australie sera représenté à la conférence navale et militaire par le colonel l'honorable J. Foxton, C.M.G., ministre honoraire.—DUDLEY.

N° 36.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur.

(Envoyé à 4.10 p.m., 16 juin 1909.)

Télégramme.

(Réponse par n° 37.)

Votre télégramme, 20 mai.† Je vois par une dépêche de la presse que votre premier ministre partira cette semaine pour l'Angleterre afin de représenter l'Etat à la conférence navale. Serais heureux de savoir au juste la date à laquelle il compte arriver en Angleterre.—CREWE.

---

*N° 31.

†N° 29.

N° 37.

NOUVELLE-ZELANDE.

Le Gouverneur suppléant au Secrétaire d'Etat.

(Reçu à 10.1 a.m, 18 juin 1909.)

Télégramme.

Votre télégramme du 16 juin.‡ Le premier ministre quitte la Nouvelle-Zélande aujourd'hui pour assister à la conférence de la défense; il part d'Adélaïde par le steamer *China,* et se rend de Port-Saïd à Brindisi par le steamer express P. et O., de là à Londres, espérant arriver le 24 juillet. Il suggère que si cela convient, la Conférence devrait s'assembler quelques jours plus tard.—JAMES PRENDERGAST.

---

‡N° 36.

II.—PROCES-VERBAUX DE LA CONFERENCE IMPERIALE.

A.

La première séance de la conférence a été tenue au ministère des Affaires étrangères le mercredi, 28 juillet, et des séances subséquentes ont eu lieu le 29 juillet au War office, et les 3, 5, 6 et 19 août au ministère des Affaires étrangères.

A la séance d'ouverture, le premier ministre du Royaume-Uni, en sa qualité de président de la Conférence impériale, était au fauteuil, et adressa la parole aux représentants des possessions autonomes.

Le très honorable comte de Crewe, C. J., secrétaire d'Etat pour les colonies, a présidé les autres séances.

Le très honorable R. B. Haldane, M. P., a pris part aux délibérations en sa qualité de secrétaire d'Etat pour la guerre, et le très honorable R. McKenna, en sa qualité de premier lord de l'amirauté.

Voici quels étaient les membres des possessions autonomes d'outre-mer qui ont pris part à la conférence.

Canada—
L'honorable sir F. W. Borden, C.C.M.G., ministre de la Milice et de la Défense.
L'honorable L. P. Brodeur, C.R., L.L.D., ministre de la Marine et des Pêcheries.

Australie—
Le colonel l'honorable J. F. G. Foxton, C.M.G., ministre sans portefeuille.

Nouvelle-Zélande—
Le très honorable sir J. G. Ward, C.C.M.G., premier ministre et ministre de la Défense.

Colonie du Cap—
Le très honorable F. X. Merriman, premier ministre.

Terre-Neuve—
Le très honorable sir E. P. Morris, premier ministre.

Natal—
Le colonel l'honorable E. M. Ggeene, C.R., ministre des Chemins de fer et Ports.

Transvaal—
L'honorable J. C. Smuts, secrétaire colonial.

Colonie de la Rivière-Orange—
L'honorable A. Fischer, premier ministre.
Le général l'honorable J. B. M. Hertzog, procureur général.

Etaient aussi présents pendant les délibérations:—
Le colonel J. E. B. Seely, O.S.E., M.P., sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour les colonies.
Le Dr T. J. Macnamara, M.P., secrétaire parlementaire à l'amirauté.
Lord Lucas, sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour la guerre.

M. F. D. ACLAND, M.P., secrétaire financier, War Office.

Sir FRANCIS HOPWOOD, C.C.M.G., C.C.B., sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour les colonies.

Le contre-amiral sir C. L. OTTLEY, C.C.M.G., M.O.V., secrétaire du comité de la défense impériale.

Le contre-amiral l'honorable A. E. BETHELL, C.M.G., de la marine royale, directeur du service de renseignements de la marine.

M. W. GREENE, C.B., secrétaire adjoint de l'amirauté.

Le général sir W. G. NICHOLSON, C.C.B., chef d'état-major général.

Le général sir I. S. M. HAMILTON, C.C.B., O.S.E., adjudant général.

Le major général J. S. EWART, C.B., directeur des opérations militaires.

Le colonel W. AYDE, C.B., représentant le directeur des services d'état-major.

Le général de brigade G. F. ELLISON, C.B., directeur de l'organisation.

Le général de brigade A. J. MURRAY, C.B., directeur de l'instruction militaire.

Canada—

Le major général sir P. H. N. LAKE, C.C.M.G., C.B.

Le contre-amiral C. E. KINGSMILL

Australie—

Le colonel W. G. BRIDGES, C.M.G.

Le capitaine W. R. CRESSWELL, C.M.G.

Nouvelle-Zélande—

Le colonel R. H. DAVIES, C.B.

Sud-Afrique—

Le général de brigade G. C. ASTON, C.B.

Le colonel P. S. BEVES.

M. H. W. JUST, C.B., C.M.G,
Secrétaire.

M. W. A. ROBINSON,
M. H. E. DALE,
Le capitaine J. R. CHANCELLOR, O.S.E.
Secrétaires adjoints.

La conférence a été convoquée conformément au télégramme du secrétaire d'Etat pour les colonies du 30 avril, aux termes de la résolution I de la conférence de 1907, qui pourvoit à ce qu'il soit tenu privément des conférences subsidiaires, comme une conférence impériale subsidiaire, d'un caractère consultatif. A la séance finale, il a été convenu qu'il devrait être fait dans la Chambre des Communes un exposé général des réultats, et qu'il faudrait arranger avec l'assentiment de chaque possession la publication de tout mémoire.

A la clôture des délibérations, la résolution suivante a été adoptée sur motion de sir Frederick Borden:—

> 'Qu'avant de se séparer, les membres de cette conférence représentant les possessions autonomes désirent exprimer à lord Crewe leur vive et sincère appréciation de la manière dont il a présidé leurs délibérations, ainsi que des politesses qu'ils ont reçues de lui. Ils désirent aussi consigner ici le profond sentiment de reconnaissance qu'ils ressentent pour la généreuse hospitalité que leur ont donnée le gouvernement et le peuple du Royaume-Uni.'

Le premier ministre, le très honorable H. H. Asquith, M.P., a fait le 26 août, dans la Chambre des Communes, l'exposé suivants:—

"La conférence, qui vient justement de terminer sa tâche, a été convoquée aux termes de la résolution I de la conférence de 1907. Dans l'invitation qu'a envoyée le gouvernement de Sa Majesté à la fin d'avril aux gouvernements des possessions britanniques, il était dit que le but de la conférence serait de discuter la question générale de la défense navale et militaire de l'empire, particulièrement au point de vue des récentes offres de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, et de la résolution adoptée le 29 mars par la Chambre des Communes du Canada. Il y était de plus énoncé que la conférence serait d'un caractère purement consultatif et qu'elle serait tenue privément. Il s'ensuit qu'il faut considérer toutes les résolutions prises et les propositions approuvées par la conférence qui est maintenant terminée, en ce qui concerne les délégués des possessions, comme devant être *ad referendum* et ne liant aucunement, à moins qu'elles n'aient été soumises aux différents parlements et tant qu'elles ne l'auront pas été.

J'ajouterais, particulièrement à l'égard des délégués du Sud-Afrique, qu'ils ne se sentaient pas en état, relativement à la défense, soit navale, soit militaire, de soumettre ou d'approuver des propositions précises, avant que l'Union Sud-africaine fût un fait accompli. Avec cette préface, je résumerai brièvement les principales conclusions de la conférence relativement d'abord à la défense militaire, puis à la défense navale.

DEFENSE MILITAIRE.

Après la conférence principale au ministère des Affaires étrangères, une conférence militaire eut lieu au War Office, et eut pour résultat un accord sur les principes fondamentaux énoncés dans les mémoires préparés par l'état-major général que les délégués en délibérassent. La substance de ces mémoires (qui seront inclus dans les mémoires à publier) était une recommandation que, sans diminuer le contrôle complet du gouvernement de chaque possession sur les troupes militaires levées dans cette possession, ces troupes devraient être typifiées, la formation d'unités, les arrangements pour transport, les modèles d'armes, etc., étant autant que possible assimilés à ceux qui ont récemment été effectués et établis pour l'armée anglaise. Ainsi, en même temps que dans chaque cas les troupes des possessions seraient levées pour la défense de la possession intéressée, il serait immédiatement praticable en cas de besoin pour cette possession de les mobiliser et de s'en servir pour la défense de l'empire dans son ensemble.

La conférence militaire confia ensuite à une conférence subsidiaire se composant d'experts militaires des différentes possessions, sous la présidence de sir W. Nicholson, exerçant pour la première fois ses fonctions de chef d'état-major général impérial, le devoir d'effectuer l'application détaillée de ces principes.

Je puis remarquer ici que la création au commencement de cette année d'un état-major général impérial ainsi mis en opération active, est un résultat des discussions et des résolutions de la conférence de 1907. Les membres de la conférence tombèrent entièrement d'accord, et leurs conclusions furent finalement approuvées par la conférence principale et par le comité de la défense impériale, qui a siégé à cet effet sous la présidence du premier ministre. Le résultat est un plan pour organiser les forces de la Couronne où qu'elles soient, de sorte que tout en conservant l'autonomie complète de chaque possession, si les possessions désiraient prendre part à la défense de l'empire dans une circonstance réellement critique, leurs troupes pourraient rapidement être combinées en une armée impériale homogène.

DEFENSE NAVALE.

La défense navale a été discutée aux séances de la conférence tenue au ministère des Affaires étrangères les 3, 5 et 6 août. Le mémorandum de l'amirauté, qui avait été distribué aux représentants des possessions, a formé la base des conférences préliminaires.

Les méthodes alternatives que les gouvernements des possessions pourraient adopter pour coopérer à la défense navale impériale ont été discutées. La Nouvelle-Zélande préféra adhérer à sa politique actuelle de contribution; le Canada et l'Australie préfèrent jeter les fondements de leurs propres flottes. Il a été reconnu que dans la construction d'une flotte, il faut se conformer à beaucoup de conditions. La flotte doit être d'un certain volume, afin d'offrir une carrière permanente aux officiers et aux hommes engagés dans le service; le *personnel* devrait être instruit et discipliné d'après des règlements semblables à ceux établis dans la marine royale, afin d'admettre et un échange et une union entre les services de l'Angleterre et des possessions; et dans le même but le modèle ou type de vaisseaux et d'armements devrait être uniforme.

On a considéré un remaniement de sescadres maintenues dans les mers de l'extrême Orient sur la base de l'établissement d'une flotte du Pacifique, devant se composer de trois unités dans les mers des Indes orientales, d'Australie et de Chine, comprenant chacune, avec quelques variations, un grand croiseur cuirassé du nouveau type *Indomitable,* trois croiseurs de deuxième classe du type *Bristol,* six contre-torpilleurs de la classe *River,* et trois sous-marins de la classe C.

L'offre généreuse, d'abord de la Nouvelle-Zélande et puis du gouvernement du Commonwealth, de contribuer à la défense navale impériale en faisant don chacun d'un bâtiment de guerre, a été acceptée avec la substitution de croiseurs du nouveau type *Indomitable* à la place de bâtiments de guerre—ces deux navires devant être maintenus l'un à la station de Chine et l'autre à la station d'Australie.

Des séances distinctes ont eu lieu à l'Amirauté avec les représentants du Canada, d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et dans chaque cas il a été convenu d'énoncés généraux pour que leurs gouvernements respectifs en délibèrent ultérieurement.

Relativement à l'Australie, l'arrangement suggéré est qu'avec quelque aide temporaire de la trésorerie impériale le gouvernement du Commonwealth devrait fournir et maintenir l'unité australienne de la flotte du Pacifique.

La contribution du gouvernement de la Nouvelle-Zélande serait employée à l'entretien de l'unité de Chine, dont les petits vaisseaux auraient les eaux de la Nouvelle-Zélande comme quartier général. Le croiseur cuirassé de la Nouvelle-Zélande serait stationné dans les mers de Chine.

Relativement au Canada, on a considéré que vu qu'il est borné par deux océans, la création d'une unité de flotte du même genre ne convenait pas pour le présent. Il a été proposé, selon le montant d'argent disponible, que le Canada devrait débuter par des croiseurs de la classe *Bristol* et des contre-torpilleurs d'une classe *River* perfectionnée—une partie devant être stationnée sur la côte de l'Atlantique et une partie sur celle du Pacifique.

Conformément à l'arrangement déjà fait, le gouvernement canadien se chargerait de l'entretien des arsenaux de marine à Halifax et Esquimalt, et ce fut une partie de l'arrangement projeté avec les représentants australiens qu'en dernière analyse le gouvernement du Commonwealth devrait se charger de l'entretien de l'arsenal de marine à Sydney.

Il sera soumis au parlement en temps voulu, et, il est espéré, avant la fin de la session, des mémoires contenant tous les documents essentiels.

B.

(I).—DEFENSE NAVALE.

Aux séances de la conférence tenue au ministère des Affaires étrangères les 3, 5 et 6 août, sous la présidence du comte de Crewe, C.J., la question de la défense navale a particulièrement été discutée. Le mémorandum du premier lord de l'amirauté, en date du 20 juillet, lequel avait été distribué aux membres de la conférence, formait la base de la discussion, et, ainsi que prévu dans ce mémoire, les représentants de chaque

possession abordèrent le sujet à un point de vue quelque peu différent. Il fut convenu qu'une discussion ultérieure de nouveaux arrangements et prévisions pour la défense navale devrait avoir lieu entre l'amirauté et les représentants de ces possessions (le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) qui étaient venus à la conférence avec cet objet en vue.

Il n'a pas été tenu de conférence avec les représentants des colonies sud-africaines. La position dans laquelle ils étaient placés, en attendant la formation du gouvernement et l'élection du parlement de l'Union sud-africaine, leur rendait impossible de parler d'autorité. Cependant le nouveau gouvernement de l'Union se chargerait de continuer les contributions existantes à la marine que paient les colonies du Cap de Bonne-Espérance et du Natal.

Pareillement, le représentant de Terre-Neuve a donné à entendre que cette colonie continuerait à fournir sa contribution présente.

Il a été en conséquence tenu des séances séparées à l'Amirauté avec les représentants du Canada, d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, où l'on a dans chaque cas convenu des énoncés généraux suivants, étant reconnu que dans le temps disponible il était impossible d'entrer à fond dans tous les détails et de les régler. Il reste encore à décider de plusieurs points administratifs et financiers.

(II.)—MEMORANDUM DE L'AMIRAUTE.

Le 16 mars de cette année, lorsque le budget de la marine pour 1909-1910 fut présenté, le premier ministre et le premier lord de l'amirauté parlèrent de la force croissante des marines étrangères.

Le 22 mars, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a fait par télégramme une offre de supporter le coût de la construction immédiate d'un bâtiment de guerre du type le plus récent, et, au besoin, d'un second du même type. Cette offre fut acceptée avec gratitude par le gouvernement de Sa Majesté. Le 29 mars, la Chambre des Communes du Canada adopta une résolution reconnaissant le devoir du Canada, selon l'accroissement de sa population et l'augmentation de ses richesses, d'assumer dans une plus grande mesure les responsabilités de la défense nationale, et approuvant toutes dépenses nécessaires destinées à favoriser la prompte organisation d'un service naval canadien, en coopération et en étroite relation avec la marine impériale. Le 15 avril, M. Fisher, le premier ministre du gouvernement australien, télégraphia que, attendu que toutes les possessions britanniques devraient contribuer au fardeau du maintien de la suprématie navale permanente de l'empire, cette fin serait mieux atteinte, en ce qui concerne l'Australie, par l'encouragement du développement naval dans ce pays. (Lorsque M. Deakin succéda à M. Fisher comme premier ministre, il fut envoyé un nouveau télégramme le 4 juin, offrant à l'empire un "Dreadnought" australien, ou l'addition à sa force qui pourra être déterminée après consultation à Londres.)

Etant donné ces circonstances, le gouvernement de Sa Majesté considéra que le moment était opportun de tenir une conférence pour discuter de nouveau les relations des possessions vis-à-vis du Royaume-Uni, relativement à la question de la défense impériale, et le 30 avril il fut envoyé une invitation aux ministres de la défense des quatre possessions et des colonies du Cap à prendre part à une conférence aux termes de la résolutions 1 de la conférence de 1907, afin de discuter la question générale de la défense navale et militaire de l'empire, particulièrement au point de vue de la résolution canadienne et des offres de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

2. Si l'on considérait le problème de la défense navale impériale seulement comme un problème de stratégie navale, on trouverait qu'on obtient le plus grand déploiement de force pour une dépense donnée en maintenant une marine unique, avec l'unité concomitante d'instruction et l'unité de commandement. Pour l'avancement donc du simple idéal stratégique, on obtiendrait le maximumm de puissance si toutes les parties de l'empire contribuaient, selon leurs besoins et leurs ressources, au maintien de la marine britannique.

3. Il a été, cependant, depuis longtemps reconnu, qu'en déterminant les conditions d'après lesquelles il faudrait développer les forces navales de l'empire, il faut tenir compte d'autres considérations que celles de la stratégie. Il ne faut pas perdre de vue la position différente des possessions d'outre-mer. Bien que toutes aient en elles les germes d'un grand avancement en population, richesses et puissance, elles sont présentement parvenues à des phases différentes de développement. Leur position géographique les a soumises à des tensions intérieures et extérieures, variant en nature et en intensité. Leur histoire et leur environnement physique ont donné naissance à un sentiment national individuel qu'il faut laisser s'exprimer. Une simple contribution d'argent ou de matériel peut être pour une des possessions la forme la plus acceptable afin de prendre part à la défense impériale. Une autre, tout en étant prête à créer des forces navales locales, et à les mettre à la disposition de la couronne en cas de guerre, peut désirer jeter les fondements sur lesquels elle pourrait agrandir une future marine qui lui appartiendrait. Une troisième peut penser que la meilleure manière dont elle puisse favoriser les intérêts de l'empire est de se charger de certains services locaux qui ne sont pas directement d'un caractère naval, mais qui soulageraient le gouvernement impérial de dépenses qui tomberaient autrement sur la trésorerie impériale.

4. Le principal devoir de la prochaine conférence relativement à la défense navale sera, par conséquent, de déterminer la forme dans laquelle les différents gouvernements des possessions peuvent le mieux perendre leur part du fardeau de la défense impériale eu égard aux différentes conditions politiques et géographiques. Considérant les difficultés impliquées, on ne doit pas s'attendre à ce que les discussions avec les différents ministres de la défense résultent en un plan complet et final de défense navale, mais on espère qu'il sera possible de formuler les grands principes sur lesquels on devrait encourager le développement des forces navales coloniales. En même temps que seraient posés les fondements de futures marines coloniales à être maintenus dans différentes parties de l'empire, ces forces contribueraient immédiatement et matériellement aux besoins de la défense impériale.

5. A l'avis de l'amirauté, un gouvernement colonial désireux de créer une marine devrait viser à former une flotte distincte; et la plus petite flotte est celle qui, en même temps que maniable en temps de paix, est susceptible d'être utilisée dans ses parties constituantes en temps de guerre.

6. Dans certaines conditions, l'établissement de flottilles de défense locale, consistant en torpilleurs et en sous-marins, pourrait être de quelque aide aux opérations de la flotte en temps de guerre, mais ces flottilles ne peuvent coopérer en pleines mers aux services plus amples qui consistent à protéger le commerce et à empêcher des attaques de croiseurs et d'escadres ennemis. Les opérations de contre-torpilleurs et de torpilleurs sont nécessairement limitées aux eaux voisines de la côte ou à un rayon d'action peu éloigné d'une base, en même temps qu'il y a de grandes difficultés à garnir d'hommes une pareille flottille et à tenir toujours à fond sa suffisance.

De plus, un projet limité à des torpilleurs ne serait pas en lui-même un bon moyen de développer graduellement une flotte indépendante, susceptible à la fois d'offensive et de défensive. A moins qu'une force navale—quelque soit son volume—ne satisfasse à cette condition, elle ne peut jamais prendre la place qui lui appartient dans l'organisation d'une marine impériale stratégiquement répartie par toute la sphère d'activité britannique.

7. La flotte à viser devrait donc, à l'avis de l'amirauté, se composer au moins:

D'un croiseur cuirassé (nouvelle classe *Indomitable*, qui est du type "Dreadnought").
De 3 croiseurs non cuirassés (classé "Britsol").
De 6 contre-torpilleurs,
De 3 sous-marins,

avec les auxiliaires nécessaires, tels que vaisseaux d'approvisionnement, etc., qui ne sont pas spécifiés ici.

Une pareille flotte serait susceptible d'action non seulement dans la défense des côtes, mais aussi dans celle des routes de commerce, et elle serait assez puissante pour mater les petites escadres ennemies, si ces escadres cherchaient jamais à opérer dans ses eaux.

8. Seulement pour munir d'hommes cette escadre, omettant des besoins auxiliaires, et toute marge pour les relèves, la maladie, etc., le nombre minimum voulu serait à peu près 2,300 officiers et hommes, conformément au projet de complets de l'amirauté.

9. Les premiers frais approximatifs de construction et d'armement d'une pareille flotte au complet seraient approximativement £3,700,000, et les fras de maintien, y compris l'entretien de vaisseaux, la solde, l'intérêt et le fonds d'amortissement, aux taux britanniques, seraient approximativement £600,000 par année.

10. Ce que coûteraient les officiers et les hommes voulus pour monter les bâtiments ne comprend pas le coût entier. Il y aurait d'autres dépenses auxquelles il faudrait pourvoir, telles que la solde des personnes employées dans le service subsidiaire, et ceux recevant l'instruction, les malades, en réserve, etc.

11. Vu que le croiseur cuirassé est la partie essentielle de la flotte, il est important que le premier vaisseau à construire en commençant à former une flotte soit un *Indomitable* du type "Dreadnought". Il devrait autant que possible être muni d'officiers et d'hommes coloniaux, renforcés par l'emprunt d'officiers et d'hommes impériaux qui pourraient volontairement s'offrir pour le service. Tant qu'il serait à la station, le bâtiment serait sous le contrôle exclusif du gouvernement colonial relativement à ses mouvements et à son administration générale, mais les officiers et les hommes seraient gouvernés par des règlements semblables aux *King's Regulations,* et seraient soumis à une discipline navale. La question de solde et de suppléments aurait à être réglée dans le sens qui accommoderait le mieux chaque gouvernement colonial intéressé. On agirait de la même manière avec les autres vaisseaux une fois construits.

12. Il est reconnu que l'exécution complète du projet indiqué entraînerait définitivement une plus grande dépense pour la défense navale que celle que les possessions ont jusqu'ici supportée; mais, d'autre part, la construction d'un "Dreadnought" (ou son équivalent), dont certains gouvernements ont offert de se charger, ferait partie du projet, et, par conséquent, relativement à l'item le plus dispendieux du programme suggéré de la construction de bâtiments, il ne serait impliqué aucune dépense supplémentaire à ces gouvernements.

13. *Pari passu* avec la création de la flotte, il faudrait considérer le développement des ressources locales dans tout ce qui se rapporte au maintien d'une flotte. Il devrait être fait un examen soigneux dans les établissements de construction et de réparation en vue de les adapter généralement aux besoins de l'escadre locale. Il y aurait à établir des écoles d'instruction pour officiers et hommes; il y aurait à prendre des arrangements pour la fabrication, l'approvisionnement et le réapprovisionnement des munitions navales, du matériel de guerre et des navires voulus pour l'escadre.

14. Il pourrait être répondu à tous ces besoins selon les vues des gouvernements coloniaux, en ce qui concerne la forme que prendra leur contribution et la manière de la faire. Mais relativement à la construction de bâtiments, aux armements et au matériel de guerre, etc., d'une part, et à l'instruction et à la discipline en temps de paix et en temps de guerre, de l'autre, il devrait y avoir un *standard* commun. S'il faut considérer la flotte maintenue par une possession comme une partie intégrale des forces impériales, avec un vaste champ d'échangeabilité entre ses parties constituantes avec ces forces, sa suffisance générale devrait être la même, et les installations pour radouber et réapprovisionner les bâtiments de Sa Majesté, soit qu'ils appartiennent à une flotte coloniale ou à la flotte du Royaume-Uni, devraient être les mêmes. De plus, vu que c'est une condition *sine qua non* que le succès des opérations en temps de guerre dépend de l'unité de commandement et de direction, la discipline générale doit être la même dans tout le service impérial, sans quoi il ne serait pas possible de s'arranger pour la coopération et l'aide mutuelles qui seraient indispensables dans la création et l'établissement d'une force navale locale, en étroite relation avec la marine

royale. Il a été reconnu par les gouvernements coloniaux qu'en temps de guerre les forces navales locales devraient être sous la direction générale de l'amirauté.

R. McK.

AMIRAUTÉ, 20 juillet 1909.

(III.)—CANADA.

Résumé du résultat des séances:—

PRÉSENTS:

Le très honorable R. K. McKENNA, M.P., premier lord de l'amirauté, au fauteuil;
L'amiral de la flotte, sir JOHN FISHER, C.C.B., premier *sea* lord de l'amirauté;
M. T. J. MACNAMARA, L.L.D., M.P., secrétaire parlementaire;
Le contre-amiral l'honorable A. E. BETHELL, C.M.G., directeur du service des renseignements de la marine;
M. W. GRAHAM GREENE, C.B., secrétaire adjoint de l'amirauté;
Le contre-amiral sir C. L. OTTLEY, C.C.M.G., M.O.V., secrétaire du comité de la défense impériale.

Canada—
L'honorable sir F. BORDEN, C.C.M.G., ministre de la Milice et de la Défense;
L'honorable L. P. BRODEUR, C.R., L.L.D., ministre de la Marine et des Pêcheries;
Le major général sir P. H. N. LAKE, C.C.M.G., C.B.;
Le contre-amiral C. E. KINSMILL.
Le capitaine J. R. CHANCELLOR, O.S.E., secrétaire adjoint de la conférence impériale.

Les représentants canadiens expliquèrent en quoi ils désiraient l'avis de l'amirauté relativement aux mesures de défense navale que l'on pourrait considérer compatibles avec la résolution adoptée par le parlement canadien le 29 mars 1909.

En même temps que pour des considérations stratégiques navales on a cru qu'une flotte sur le Pacifique, ainsi qu'exposé par l'amirauté, pourrait à l'avenir former un système acceptable de défense navale, il a été reconnu que le fait que le Canada est borné par deux océans rendait la création d'une pareille flotte peu convenable pour le présent.

Il fut représenté par l'amirauté qu'il serait difficile de faire quelques propositions, ou de formuler quelques plans, sans savoir approximativement la somme d'argent que le Canada dépenserait. Les représentants canadiens suggérèrent alors qu'il pourrait être présenté deux plans: l'un entraînant une dépense annuelle de £400,000, et l'autre une dépense de £600,000, omettant dans les deux cas le coût du présent service des pêcheries et des levés hydrographiques, mais comprenant l'entretien des arsenaux de marine d'Halifax et d'Esquimalt, et le service de télégraphie sans fil, évalués à quelque £50,000 par année.

Prenant d'abord le plan de la défense de £600,000. l'amirauté suggéra après discussion que le gouvernement canadien pourrait créer une flotte de croiseurs et de contre-torpilleurs comprenant quatre croiseurs de la classe perfectionnée *Bristol*, un croiseur de la classe *Boadicea*, et six contre-torpilleurs de la classe perfectionnée *River*. Relativement aux sous-marins, il serait sage de différer leur construction, parce qu'ils exigent un complet très bien dressé et spécialisé.

Le *Boadicea* et les contre-torpilleurs pourraient être placés sur la côte atlantique, et les croiseurs *Bristol* partagés entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. Le nombre d'officiers et d'hommes pour cette flotte de 11 bâtiments serait de 2,194, et le coût des vaisseaux suggérés, y compris les réparations et l'entretien, l'intérêt et le fonds d'amortissement de la dépense imputée sur le capital, avec la solde, etc., du personnel, aux taux canadiens, ne dépasserait pas, s'attendait-on, £600,000 par année.

S'il était décidé de limiter le plan à une dépense de £400,000 par année, l'amirauté suggéra qu'il devrait être omis un *Bristol,* le *Boadicea* et deux contre-torpilleurs auquel cas, il n'y aurait besoin que de 1,408 officiers et hommes. Il serait alors placé deux *Bristols* sur le Pacifique, et un *Bristol* et quatre contre-torpilleurs sur la côte atlantique.

Il est attaché à ce mémoire des résumés donnant les détails approximatifs de la dépense aux taux britanniques.

En attendant l'achèvement des nouveaux croiseurs, qui devraient être commencés le plus tôt possible, il pourrait être fait un arrangement pour que l'amirauté prête deux croiseurs de la classe *Apollo*, de sorte qu'il pourrait immédiatement être procédé à l'instruction du nouveau personnel de marine. Les vaisseaux seraient équipés et entretenus aux frais du Canada, et les officiers et les hommes seraient des volontaires de la marine royale, mais soldés par le gouvernement canadien. Ils seraient prêtés jusqu'à ce qu'ils puissent de temps à autre être remplacés par des officiers et des hommes canadiens aptes. Elle consentirait aussi à prêter certains officiers pour organiser des services et pour l'instruction de marins, chauffeurs, etc.

Il serait fait des arrangements pour recevoir des élèves canadiens à Osborne et à Dartmouth.

Dans toute étude de la question de créer de nouvelles installations de radoub, l'amirauté suggéra qu'il faudrait concevoir les bassins de dimension suffisante pour accommoder les plus gros bâtiments, soit de guerre ou de commerce, vu qu'outre les avantages mercantiles, des croiseurs cuirassés et des bâtiments de guerre pourraient en cas d'une circonstance critique se servir de ces bassins. Il pourrait être placé des bassins de ce genre sur le Pacifique, l'Atlantique et le fleuve Saint-Laurent.

La question du pavillon fut aussi discutét, et il fut décidé que l'amirauté étudierait la question et communiquerait plus tard ses vues au gouvernement canadien.

Il faudrait considérer toutes lois devant être adoptées de manière à faire autant que possible concorder la discipline et les règlements généraux des forces navales avec les plans de l'amirauté, tout en ayant égard aux besoins locaux. Cette législation devrait aussi pourvoir à la formation d'une réserve navale et d'une force navale volontaire.

Afin d'encourager une bonne classe d'hommes à faire du service naval leur profession permanente, il a été jugé à propos en Grande-Bretagne de créer des pensions.

Il fut discuté d'autres détails, tels que l'instruction des officiers et des hommes, l'organisation, la discipline, etc., et il fut unanimement convenu qu'on se rendra autant que possible aux désirs du gouvernement canadien. 19 août 1909.

PLAN I.

RÉSUMÉ DE LA DÉPENSE AUX TAUX BRITANNIQUES SUR LE PLAN DE £600,000.

Classe.	Contribution et armement.	Maintien (entretien annuel des coques, des machines, du matériel de mer, combustible, etc.) (a)	Intérêt et dépréciation (3 pour 100). (b)	Personnel. (c)	Total. (a), (b), (c).
	£	£	£	£	£
Bristol	337,000	19,900	25,300	26,800	72,000
Boadicea	350,000	16,500	23,500	19,900	59,900
Contre-torpilleur..	80,000	10,700	6,700	5,500	22,900
4 Bristol....... .	1,508,000	79,600	101,200	107,200	288,000
1 Boadicea	350,000	16,500	23,500	19,900	59,900
6 contre-torpilleurs	480,000	64,200	40,200	33,000	137,400
	2,338,000	160,300	164,900	160,100	485,300

PLAN II.

RÉSUMÉ DE LA DÉPENSE AUX TAUX ANGLAIS SUR LE PLAN DE £400,000.

Classe.	Contribution et armement.	Maintien (entretien annuel des coques, des machines, du matériel de mer, combustible, etc). (a)	Intérêt et dépréciation (3 pour 100). (b)	Personnel. (c)	Total. (a), (b), (c).
	£	£	£	£	£
3 Bristols.........	1,131,000	59,700	75,900	80,400	216,000
4 contre-torpilleurs	320,000	42,800	26,800	22,000	91,600
	1,451,000	102,500	102,700	102,400	307,600

PLAN I.

SOLDE, ETC., DU PERSONNEL.

Classe de bâtiment.	Nombres.	Solde, etc.	Vivres.	Médicaments.	Total.
		£	£	£	£
4 Bristols.........	1,504	83,600	22,850	750	107,200
1 Boadicea.......	270	15,650	4,110	140	19,900
6 contre-torpilleurs	420	26,500	6,300	200	33,000
	2,194	125,750	33,260	1,090	160,100

PLAN II.

Classe de bâtiment.	Nombres.	Solde, etc.	Vivres.	Médicaments.	Total.
		£	£	£	£
3 Bristols.........	1,128	62,700	17,140	560	80,400
6 contre-torpilleurs	280	17,670	4,200	130	22,000
	1,408	80,370	21,340	690	102,400

C.

(i.)—DEFENSE MILITAIRE.

A la deuxième réunion de la conférence tenue le 29 juillet au ministère de la Guerre, la question de la défense militaire fut discutée, particulièrement au sujet d'un mémoire distribué pour que la conférence en délibère, intitulé: ' Propositions pour organiser les forces militaires de l'empire de manière à assurer leur coopération effective en cas de guerre ". Il fut donné à entendre que les représentants de possessions autonomes acceptaient généralement la proposition que chaque partie de l'empire consent à faire ses préparations de manière à ce qu'elle puisse, dans le cas où elle le désirerait, prendre sa part de la défense générale de l'empire, et il fut convenu qu'il devrait être formé une conférence subsidiaire d'experts pour s'occuper des différentes questions soulevées dans le mémorandum ci-dessus, et pour faire un rapport à la conférence plénière, la conférence subsidiaire devant se réunir sous la présidence du général sir G. Nicholson. Cette conférence a tenu trois séances, les 30 juillet, 4 août et 10 août. Le rapport, en date du 10 août, fut dûment soumis à la conférence à sa séance finale le 19 août, et fut approuvé par ses membres, si ce n'est que les représentants du Sud-Afrique ne purent donner adhésion à une politique qui pourrait sembler lier le gouvernement et le parlement de l'Union sud-africaine, par anticipation de leur établissement.

(ii.)—CONFERENCE SUBSIDIAIRE SUR LA DEFENSE MILITAIRE.

Président.

Le général sir W. G. NICHOLSON, C.C.B., chef d'état-major général.

Membres.

Lord LUCAS, sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour la Gurre.

Le colonel J. E. B. SEELY, O.S.E., M.P., sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour les colonies.

Le major général sir DOUGLAS HAIG, C.C.I.V., C.B., directeur des servicees d'état-major.

Le major général J. S. EWART, C.B., directeur des opérations militaires.

Le général de brigade A. J. MURRAY, C.O.V., C.B., O.S.E., directeur de l'instruction militaire.

Le général de brigade G F. ELLISON, directeur de l'organisation.

Canada:

Le major général sir P. H. N. LAKE, C.C.M.G., C.B.
Le contre-amiral C. E. KINGSMILL

Australie:

Le colonel W. T. BRIDGES, C.M.G.
Le capitaine W. R. CRESWELL, C.M.G.

Nouvelle-Zélande:

Le colonel R. H. DAVIES, C.B.

Sud-Afrique:

Le général de brigade G. G. ASTON, C.B., et
Le colonel P. S. BEVES.

Les représentants des possessions autonomes à la conférence de la défense impériale ayant généralement accepté la proposition—'Que chaque partie de l'empire consent à faire ses préparations de manière à ce qu'elle puisse, dans le cas où elle le désirerait, prendre sa part de la défense générale de l'empire"—la conférence subsidiaire de la défense militaire, nommée pour étudier en détail les 'propositions pour organiser les forces militaires de l'empire de manière à assurer leur coopération effective en cas de guerre" préparées et soumises par le chef d'état-major général, soumt les recommandations suivantes:—

1. Qu'il faudrait accepter les effectifs de guerre de l'armée régulière impériale comme la base sur laquelle l'organisation des unités des troupes coloniales devrait, autant que possible, être opérée.

Il est très à souhaiter que le transport de première ligne des unités suive d'aussi prêt que possible le modèle impérial.

Le transport de deuxième ligne, pour fins de défense locale, pourra bien être du modèle qui conviendra le mieux aux conditions locales. Mais dans tous les cas où des forces coloniales participeraient à une expédition d'outre-mer, il devrait être pris des mesures lors d'une mobilisation pour modifier au besoin le transport de modèle local. de façon à répondre aux conditions spéciales du cas.

2. Que dans le cas où une possession expédierait une troupe pour fins expéditionnaires impériales, elle devrait être accompagnée d'une proportion voulue d'unités administratives, avec des troupes de combat à l'arrière d'elles.

3. Que les possessions devraient, autant que cela est praticable, adopter les *Field Service Regulations* (règlements sur le service en campagne) et les *Training Manuals* (manuels d'exercice) servis à l'armée régulière impériale, comme la base de l'organisation, administration et instruction des troupes. A ce propos, il fut convenu que dans des éditions subséquentes, ou dans les revisions, les possessions seraient consultée relativement à tous changements ou modifications qu'elles pourraient avoir le désir de proposer.

4. Que les possessions devraient adopter, autant que possible, des modèles impériaux d'armes, équipement et matériel.

5. Que les officiers remplissant des fonctions d'état-major général par tout l'empire, quelle que soit la troupe à laquelle ils appartiennent, et en même temps qu'ils resteraient responsables envers leurs propres gouvernements, et sous leur direction, devraient être membres d'un corps unique, l'état-major général impérial.

Dans des possessions où il n'y a pas suffisamment d'officiers aptes à occuper des emplois d'état-major général, l'état-major local devrait d'abord être complété, et les services de district devraient être accomplis comme à présent par des officiers d'état-major qui devraient porter la désignation "affectés à l'état-major général" jusqu'à ce qu'ils soient aptes, ou jusqu'à ce qu'ils soient graduellement remplacés par des officiers aptes d'état-major général, à mesure qu'il y en aurait de disponibles.

6. Que, vu que la proposition pour la formation de sections de l'état-major général impérial dans les diverses possessions a été acceptée, il incombera à ces sections de préparer les détails de l'éducation préliminaire et supérieure d'officiers des troupes locales, en communication, autant que cela pourra être nécessaire, avec le corps central. Sous ce rapport, il ne faudrait pas perdre de vue les propositions énoncées dans l'annexe C du mémoire préparé par le chef de l'état-major général, concernant l'instruction ultérieure des officiers après leur sortie de l'école d'état-major.

7. Que les quartiers-généraux locaux de l'état-major général impérial devraient étudier, en consultation avec le chef de l'état-major général impérial, les différents problèmes stratégiques qui peuvent se présenter touchant leurs possessions respectives.

8. Que, lorsque les services d'officiers aptes d'état-major général de l'armée régulière impériale seront requis par une des possessions, soit par emprunt ou par échange, ou lorsque les services d'officiers aptes de l'état-major général des troupes locales pourront être utilisés pour des emplois d'état-major général dans l'armée régulière impériale par échange, il faudrait suivre la procédure proposée dans l'annexe D du mémoire préparé par le chef d'état-major général. Relativement au côté des finances:

(*a*.) Dans le cas *d'emprunt,* le pays employant l'officier devant payer tous frais de déplacement (y comprs le passage d'aller et retour), la solde et les suppléments;

(*b*) Dans le cas *d'échange,* le pays auquel appartient l'officier devrait payer le passage d'aller et retour, le pays employant l'officier devant payer toute autre dépense et suppléments (de voyage ou autres).

(*c*) Il devrait être fait des effortts pour assimiler les tarifs de solde se rattachant à des classes équivalentes d'emplois d'état-major général.

Dans les cas (*a*) et (*b*), s'il est jugé nécessaire de faire quelque addition aux tarifs de solde se rattachant aux différentes classes d'emplois d'état-major général pour répondre aux conditions locales, elle devrait être faite d'après des tarifs et des suppléments locaux payables par le pays auquel appartient l'officier.

9. Que les idées avancées dans la troisième partie du mémoire préparé par le chef d'état-major général au sujet de l'échange d'officiers d'état-major général devraient être adoptées, mais il est reconnu que pour quelque temps à venir, un échange dans la

mesure définitivement projetée doit être limité, en ce qui concerne chaque possession par le nombre d'officiers aptes à juste titre qui sont disponibles.

10. Que le système d'intercommunication entre les différentes sections de l'état-major général impérial, proposé dans la troisième partie du mémoire préparé par le chef d'état-major général, devrait être adopté, et que l'organisation et les services d'un quartier général local de l'état-major général impérial devrait suivre, d'aussi près que le permettraient les conditions locales, ceux en vigueur dans les quartiers généraux de l'armée impériale, ainsi qu'indiqué à l'annexe E, tableau V, du même mémoire.

11. Comme moyen de procurer une éducation militaire pour des personnes qui désirent devenir officiers des troupes locales, soit celles sur une base permanente, soit celles sur une base de milice, l'institution d'écoles militaires locales sur le plan général du collège militaire de Kingston, Canada, qui procure aussi une éducation générale et technique utile dans la vie civile, présente beaucoup d'avantages. De pareilles écoles pourraient aussi, comme dans le cas de Kingston, procurer l'éducation militaire supérieure d'officiers déjà dans les troupes.

L'établissement d'un corps de formation d'officiers, ou d'autres organisations ayant pour but la formation d'officiers supplémentaires voulus en cas de guerre, mérite une attention sérieuse.

12. A l'avis de la conférence subsidiaire les recommandations ci-dessous soumises, en même temps qu'elles permettront aux possessions de prendre leur part de la défense de l'empire, serviront aussi à la sécurité de leur territoire et la suffisance de combat de leurs troupes pour la défense impériale.

W. G. NICHOLSON, *chef d'état-major général,*
Président.

WAR OFFICE,
10 août 1909.

MEMORANDUM DU MINISTRE DE LA GUERRE SUR LES PROPOSITIONS DU CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL POUR ORGANISER LES FORCES MILITAIRES DE L'EMPIRE DE MANIERE A ASSURER LEUR COOPERATION EFFECTIVE EN CAS DE GUERRE.

En soumettant ces propositions aux membres de la conférence, le War Office sait bien que les représentants des possessions d'outre-mer ne peuvent engager leurs gouvernements à la conférence, ou entreprendre de lier de quelque manière que ce soit les officiers et les hommes composant les troupes des possessions d'outre-mer à des engagements impliquant le service au delà des côtes et des frontières de leurs propres pays. On espère, vu qu'il importe beaucoup de s'organiser sur des principes identiques et dans un but commun, que ce fait n'empêchera pas que les matières proposées soient étudiées à fond à la conférence.

Organiser les troupes locales de manière à ce qu'en temps d'extrême danger elles puissent se concentrer et opérer ensemble comme une armée unique dans toute partie de l'empire ne diminue pas, mais tend actuellement à augmenter la suffisance de ces forces pour la défense locale de leurs foyers.

Personne ne peut prédire le temps ou le lieu où la concentration pourra être nécessaire pour la protection de quelque partie menacée de l'empire. Seule l'étude en temps de paix et, autant que le permettent les conditions politiques locales, la préparation de plans praticables pour une mobilisation générale peuvent rendre les forces militaires de l'empire dans son ensemble réellement effectives.

R. B. HALDANE.

17 juillet 1909.

INTRODUCTION.

1. L'empire britannique s'étend sur plus d'un cinquième de la surface de la terre, et les sujets du roi sont plus d'un cinquième des habitants du globe.

Les forces militaires de l'empire britannique, y compris l'armée des Indes, les troupes des possessions d'outre-mer, et les garnisons des colonies et des stations par toute la terre, s'élèvent aujourd'hui à un total de près de 1,200,000 officiers et hommes qui peuvent être appelés sous les armes en cas de guerre; mais de ces troupes l'armée indigène de l'Inde est en grande partie localisée par considérations politiques et militaires, en même temps que la force territoriale en Angleterre et les troupes des possessions d'outre-mer sont seulement sujettes à servir dans leurs propres sphères, bien que si elles offrent volontairement de servir en temps de guerre en dehors de ces sphères, Sa Majesté peut accepter leur offre. De plus, l'armée régulière britannique doit fournir une forte garnison pour l'Inde, et des garnisons moins considérables pour des ports protégés et des bases navales au loin. Par conséquent, non seulement la force militaire collective de l'empire est faible en proportion de l'étendue, de la population et des besoins défensifs de l'empire, mais, par ses durées de service pour l'action expéditionnaire dans quelque partie du monde que ce soit, la force utilisable, qu'elle soit offensive ou défensive de sa nature, est presque insignifiante si on la compare aux immenses armées des puissances continentales et du Japon.

2. Pour former une armée qui sera un instrument de guerre effectif, autant que le permet sa force numérique, il faudrait organiser et instruire ses parties consti-

tuantes d'après un système qui les rendra susceptibles d'action combinée en guerre. Pour former une armée qui puisse promptement amener toutes ses forces à se porter à l'endroit décisif, il faudrait que ses parties constituantes pussent, autant que possible, être susceptibles de service en temps de guerre sur quelque théâtre d'opérations que ce soit, où l'on aurait besoin de leurs services. Une fraction seulement des forces militaires de l'empire remplit actuellement ces conditions.

On croit que tous les intéressés comprennent parfaitement la nécessité de coopération entre les possessions d'outre-mer et la mère patrie en cas d'une guerre menaçant l'intégrité de l'empire, et il est soumis à la conférence dans le mémoire qui suit des propositions déterminées pour l'établissement d'une organisation militaire impériale avec cet objet en vue.

3. Le mémoire est divisé en trois parties—

La première partie contient des remarques générales sur la défense militaire de l'empire.

La deuxième partie suggère certains principes généraux sur lesquels les troupes des possessions d'outre-mer pourraient être organisées, exercées et administrées, de manière à être susceptibles de former une partie plus effective de l'armée impériale. Il y est énoncé des propositions définies pour que les gouvernements des possessions en délibèrent comme premier pas dans cette direction.

La troisième partie traite du développement de l'état-major général impérial.

4. Ce mémoire est basé sur l'entente que, en même temps que la mère patrie espère avec confiance obtenir l'appui et l'aide des possessions d'outre-mer dans la défense de l'empire en cas de guerre, elle ne demande d'entreprise déterminée d'aucune des possessions relativement à la puissance et à la composition de la troupe militaire que cette possession pourra décider de mettre à la disposition de l'empire en temps de besoin.

W. G. NICHOLSON, général,
Chef de l'état-major général.

17 juillet 1909.

1ère PARTIE.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA DÉFENSE MILITAIRE DE L'EMPIRE.

1. A la Conférence impériale de 1907, l'état-major général soumit un mémoire traitant des "conditions stratégiques de l'empire au point de vue militaire". Dans ce mémoire, il s'efforçait d'énoncer les principes sur lesquels l'organisation militaire de l'empire devrait être basée, et insistait sur l'importance qu'il y avait d'adopter quelque idéal commun pour lequel tous pourraient travailler. Il faisait remarquer que cet idéal impliquait l'acceptation des principes suivants:—

1° Que sans la supériorité maritime notre empire ne peut être maintenu.
2° Que c'est le devoir de chaque partie autonome de l'empire de pourvoir, autant que possible, à la sécurité de son propre territoire.
3° Qu'il devrait être préparé d'après un système défini des plans d'appui mutuel en temps de besoin.

Il semble être généralement reconnu que ces trois principes de suprématie maritime, *self-defense,* et appui mutuel doivent être la base de tout bon système de défense impériale.

2. La mère-patrie a reconnu ces besoins—
(*a*) En maintenant une marine qui est destinée à conserver l'empire de la mer.
(*b*) En levant des troupes territoriales pour la défense du Royaume-Uni.
(*c*) En créant une force expéditionnaire prête à partir pour toute partie menacée de l'empire.

Les possessions ont montré qu'elles appréciaient deux des principes qui précèdent par leur désir récemment exprimé de prendre leur part du fardeau imposé par les armements navals, et par leur effort pour organiser des forces locales solides.

3. La réunion de cette conférence est une preuve signalée, s'il y avait besoin de preuve, que les citoyens de la "plus Grande-Bretagne" se rendent maintenant compte de la nécessité vitale de l'empire de la mer, et qu'ils comprennent que sans lui la coopération en guerre serait impossible, et la dissolution de notre empire dispersé inévitable.

Le risque d'un pareil désastre doit être évité à tout prix. Il semble presque certain que si le Royaume-Uni, avec l'aide de ses nations sœurs, peut maintenir sa position maritime avec succès, si l'empire continue à augmenter en puissance en proportion de l'augmentation de ses richesses et de l'accroissement de sa population, et si nous pouvons organiser quelque vaste système de stratégie impériale basé sur l'idée d'appui mutuel sur terre et sur mer, le temps ne peut être très éloigné où nous serons pratiquement inattaquables.

4. Dans le cas d'une immense puissance comme l'empire britannique, nos armées, sans protection navale, seraient enchaînées à leurs propres rivages, incapables de se transporter à l'endroit du danger ou de coopérer de quelque manière que ce soit. Pareillement, nos flottes, sans l'appui d'armées défensives suffisamment nombreuses et suffisamment dressées, seraient entravées dans leur action par le manque de bases navales et par les craintes d'une population sans défense, tandis que, sans des troupes militaires solides et bien organisées, utilisables pour une action expéditionnaire, nous serions impuissants à protéger les frontières de notre pays, pour coopérer avec une puissance alliée, porter une guerre dans un pays ennemi, ou l'amener à une fin décisive.

L'histoire toute entière de l'empire britannique démontre que les deux services dépendent l'un de l'autre, et que son salut dépend de leur action combinée et de leur cordiale coopération.

5. C'est sur la question de l'organisation militaire la plus convenable pour cette action combinée que l'état-major général désire à cette occasion attirer l'attention.

A cause des conditions particulières à l'empire britannique, les troupes régulières de la Couronne, qui sont levées dans le Royaume-Uni, diffèrent sous deux rapports essentiels de celles de presque tout pays étranger: en ce que le service dans ces troupes régulières est volontaire et de durée comparativement longue. Le système d'enrôlement et les durées de service dans l'armée régulière n'admettent pas, par conséquent, l'accumulation de ces vastes réserves d'hommes dressés qui sont à la disposition des nations continentales, et ils nous obligent à regarder en dehors de l'armée régulière pour cette expansion qui deviendrait nécessaire dès que nous serions engagés dans une guerre sérieuse. En dehors des forces régulières, les troupes sont levées sur une base non permanente, et sont seulement sujettes, d'ordinaire, à servir pour la défense de leur propre partie de l'empire. En conséquence, nous nous trouverons probablement face à face, en temps de danger national, avec la nécessité, subséquente à la déclaration de guerre, de renforcer les troupes régulières d'organisations improvisées et d'unités pour le service d'outre-mer. Il se pourra peut-être que l'adoption de cet expédient soit inévitable dans certains cas dans des conditions particulières à l'empire britannique, mais l'état-major général ne peut que considérer cette manière d'agir comme impliquant l'acceptation de risques dangereusement préjudiciables au succès. Les maux qui en résultent ont été mis à jour dans la guerre du Sud-Afrique, qui a tant traîné en longueur; notre besoin d'une organisation militaire impériale compétente a été clairement révélé dans ce conflit. "La vraie leçon de la guerre (ainsi est conçu le rapport de la commission royale) est qu'aucun système ne sera satisfaisant s'il ne contient des pouvoirs d'expansion en dehors des limites des troupes régulière de la Couronne, quelle que puisse être cette limite."

L'opinion alors exprimée est maintenant généralement acceptée, et ceux qui répondent de l'organisation militaire ont depuis dirigé leurs efforts vers la tâche de créer quelque système par lequel notre armée régulière comparativement petite peut être soutenue et développée autant qu'il le faut en temps de guerre.

6. La plus importante des mesures récemment adoptées dans le Royaume-Uni a été la réorganisation de la milice en une réserve spéciale susceptible de combler les pertes de guerre, soit en détachements soit en unités complètes. Outre ceci, il a été rendu possible et aux unités et aux particuliers de la force territoriale, d'assumer une responsabilité dans une circonstance critique pour service à l'étranger.

Depuis la dernière conférence de 1907, il a sans doute été fait des progrès dans toutes les possessions autonomes relativement à la levée de troupes militaires pour la défense locale, il est porté une plus grande attention à l'instruction et à l'éducation militaires, et l'importance de la similitude d'armement et d'organisation a été reconnue, tandis qu'on a jeté les fondements d'un état-major général impérial qui, espère-t-on, dirigera la politique militaire de l'empire d'après des principes acceptés.

D'un côté, cependant, il a été fait peu ou point de progrès. Dans les possessions d'outre-mer, il n'a encore été conçu aucune organisation pour prêter main-forte aux autres parties de l'empire dans une circonstance critique. Il semble que le temps soit arrivé d'étudier cette importante question.

7. Il est parfaitement reconnu qu'à l'heure du danger les liens de parenté et d'affection qui rattachent les possessions autonomes à l'empire les porteront à se rallier avec enthousiasme à son aide. Il y a, toutefois, quelque lieu de craindre que l'idée ne prédomine qu'on pourra organiser cette aide à loisir une fois les hostilités commencées. Il n'y a aucun doute que dans certaines circonstances cela pourrait être le cas, mais les conditions de la guerre moderne rendent probable que de grands événements navals et militaires suivront immédiatement, même s'ils ne la précèdent pas, une déclaration de guerre. S'il doit donc être improvisé des organisations, créé des états-majors, assuré le transport et l'équipement, mûri des plans, une fois les hostilités commencées, la valeur de toute aide, quels que soient l'empressement et l'enthousiasme avec lesquels elle pourra être donnée, sera grandement amoindrie, même si cette aide n'est pas entièrement retardée.

La guerre moderne admet rarement une délibération et une improvisation une fois les hostilités commencées. Cela demande un système préparé en temps de paix, pour qu'une mobilisation et une concentration puissent procéder facilement et rapidement. Notre habilité à prêter main-forte promptement à quelque partie de l'empire que ce soit, et l'importance de notre amitié pour des alliés possibles, dépendent du nombre d'hommes disponibles pour le service d'outre-mer, et de la rapidité avec laquelle on peut les transporter à l'endroit décisif.

La situation présente de l'empire demande un sincère et généreux échange de vues à ce sujet.

8. Il n'est pas suggéré qu'il devrait être demandé à quelqu'une des possessions de se charger d'une obligation déterminée. Tout ce qui est fait doit l'être spontanément et eu égard aux circonstances dans lesquelles chacune d'elles est placée. Il est aussi reconnu qu'il y a beaucoup d'autres obstacles à surmonter avant qu'il soit élaboré d'une manière satisfaisante un système d'appui mutuel. Cependant, seule l'action offensive de la troupe militaire, combinée dans notre cas avec la supériorité navale, peut amener la guerre à une fin décisive et heureuse; et de la même manière que le gouvernement britannique maintient la force militaire que ses ressources lui permettent, prête à se rendre, pour l'avancement des visées et des intérêts impériaux, à quelque endroit du monde que ce soit et capable de le faire, ainsi les troupes des possessions pourraient être organisées de manière à ce que leurs gouvernements fussent prêts, quand la nécessité se présenterait, à coopérer avec la mère patrie et mutuellement, selon que cela pourrait leur sembler convenable, sans improvisation précipitée, mais avec rapidité et certitude.

9. En vertu des lois existantes de la milice et de la défense des différentes possessions, leurs gouvernements n'ont aucun pouvoir d'employer des troupes militaires en dehors de leurs territoires pour l'avancement des intérêts impériaux.

De plus, les troupes levées au-delà des mers sont maintenant sur une base de milice. Elles ont ainsi été levées et organisées dans le but de pourvoir économiquement à la défense locale de jeunes nations dont le développement serait retardé par

la dépense beaucoup plus forte qu'entraînerait le maintien de troupes régulières. Des troupes de soldats citoyens ainsi constituées n'assument d'ordinaire de responsabilité que pour la défense de leurs foyers, mais il est espéré qu'il sera au pouvoir des possessions autonomes d'organiser leurs troupes de manière à pourvoir non seulement à la défense locale, mais à être aussi en état de prendre leur part dans la mesure qu'ils voudront et selon leurs ressources de la défense de l'empire dans son ensemble.

10. On s'attend avec confiance à ce que toutes les parties de l'empire coopèrent en temps de besoin. Mais, pour tirer le meilleur parti possible des ressources qu'offrent les possessions d'outre-mer, on soutient que les arrangements pour organiser, dresser et mobiliser les troupes de ces possessions, en même temps qu'ils porteraient principalement sur la défense locale, devraient aussi comprendre la possibilité du service d'une partie de ces troupes dans une sphère plus étendue.

1. L'état-major général sait bien qu'en discutant la question de coopération, il aborde un sujet difficile et même délicat. Il se sent cependant sûr qu'il ne peut rien résulter que de bon d'une déclaration nette à cette conférence de la position de la mère patrie qui, étant responsable de la défense de l'empire, a un problème très complexe à résoudre. Dans les limites de sa capacité financière, tandis qu'elle conserve l'empire de la mer, elle doit maintenir une armée de soldats citoyens pour la défense du pays; elle doit fournir une troupe expéditionnaire prête à se rendre au delà des mers à un moment d'avis, et capable de rencontrer un ennemi très bien dressé; enfin, il lui faut mettre en garnison dans l'Inde, dans la plupart des bases navales et dans d'autres dépendances, des troupes régulières, et en temps de paix et en temps de guerre.

Les possessions sont à tout événement exemptes de cette troisième obligation, et cette exemption leur simplifie la tâche militaire de prêter main-forte à toute partie de l'empire qui pourra en avoir besoin. Exemptes des difficultés administratives qui sont inséparables de la tâche de préparer des relevés et des détachements d'hommes dressés, pour le service de l'Inde et des colonies, et du fardeau financier que ceci implique, leur tâche se réduit à celle de régler leur organisation pour la défense du pays de manière à comporter l'expédition, sans délai et sans dislocation de forces quelconques qu'elles pourront être prêtes à envoyer au secours de la mère patrie ou de tout autre partie de l'empire.

12. La nécessité d'étudier bientôt cette grande question de politique militaire impériale s'accroît encore de ce qu'à mesure que le danger menace le cœur de l'empire et oblige la mère patrie à concentrer ses forces navales et militaires, la responsabilité immédiate du salut des parties éloignées de l'empire doit tendre à être déléguée à ses nations sœurs, dont la possession de lignes alternatives de communication pourrait leur permettre d'envoyer un secours prompt et efficace à quelque point menacé, ou de renforcer ou de relever les troups régulières de la mère patrie.

Par exemple, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont situées de manière à pouvoir envoyer des troupes pour renforcer l'Inde ou les garnisons de ports protégés dans les mers asiatiques, à une époque où il serait hasardeux de les expédier du Royaume-Uni par voie de la Méditerranée. Pareillement, un Sud-Afrique-Uni pourrait lever une troupe qui ne suffirait pas seulement à la défense locale, mais serait susceptible de prêter une aide efficace dans la solution de tous problèmes militaires qui pourraient se présenter sur le continent africain. Le Canada est le mieux situé, peut-être, pour donner un prompt secours s'il s'élevait une difficulté dans un endroit plus rapproché de l'Angleterre, ou pour renforcer l'Australie.

Avec le temps et à mesure que l'empire se fortifie, il sert sans doute possible de définir plus clairement les responsabilités militaires et les sphères d'activité dont devrait se charger chacune de ses parties constituantes, mais il faut jeter les bases d'un bon système d'organisation impériale comme préliminaire au développement de cet idéal.

13. La valeur de l'aide que pourrait ainsi donner à l'empire les troupes de nos possessions d'outre-mer dépend grandement de la réelle puissance de combat des troupes au moment où l'on aura besoin de leurs services. Il ne serait pas prudent, au com-

mencement d'une grande guerre, d'employer une grande partie des troupes levées sur une base non-permanente contre un ennemi très bien dressé et bien discipliné, si ce n'est dans un rôle purement défensif.

14. Nous avons dans l'empire britannique un grand nombre d'hommes armés, mais ils ont été levés dans différentes conditions de service, leurs *standards* de suffisance diffèrent grandement, et quelques-uns d'eux sont imparfaitement organisés pour le service qu'ils peuvent être appelés à faire. La tâche qui incombe à cette conférence est la fondation d'un système praticable qui nous permettra, si la nécessité se présentait, de faire servir la puissance militaire potentielle de l'empire à un but impérial commun.

2e PARTIE.

PROPOSITIONS POUR L'ORGANISATION, LE DRESSAGE ET L'ADMINISTRATION DES TROUPES DES POSSESSIONS D'OUTRE-MER, DE MANIÈRE À CE QU'ELLES PUISSENT FORMER PARTIE D'UNE ARMÉE IMPÉRIALE.

1. Dans cette partie, il est suggéré certains principes généraux d'après lesquels les troupes des possessions d'outre-mer pourraient être organisées, dressées et administrées, afin qu'elles puissent être susceptibles de prendre part à la défense militaire de l'empire selon les besoins indiqués dans la première partie. Il est aussi formulé certaines propositions déterminées pour donner un effet pratique à l'acceptation de ces principes.

2. Un système commun d'organisation de guerre implique que les méthodes générales—

(1) D'organisation d'unités et de formations,
(2) D'exercices et d'entraînement,
(3) De services d'état-major et administratifs,
(4) D'entretien avec personnel, approvisionnements et équipement, sont identiques, de sorte que toutes les fois qu'il sera concentré ensemble des officiers et des hommes en une unité, ils seront susceptibles de former une partie effective des troupes en campagne.

3. En ce qui concerne l'organisation d'unités et de plus grandes formations, l'attention est appelée sur les organisations qui existent actuellement pour la défense impériale dans le Royaume-Uni, l'Inde et les possessions, et aussi sur les champs d'action pour lesquels elles sont utilisables.

D'après une étude de ces organisations, il apparaît que, en même temps qu'il a certainement été fait des progrès, il reste encore beaucoup à faire avant qu'on puisse dire que les forces de l'empire sont organisées sur un modèle commun.

Présentement, à l'exception de l'Australie et du Canada, qui ont un certain nombre de brigades, il n'existe pas dans les possessions d'organisation supérieure à celle du régiment. Encore, dans aucune d'elles y a-t-il actuellement possibilité légale pour une unité militaire de s'offrir volontairement, comme telle, pour le service d'outre-mer, comme partie d'une armée impériale. En ce qui concerne les unités existantes, nous trouvons des corps montés avec cinq à deux escadrons, des brigades d'artillerie montées avec trois ou deux batteries, de l'infanterie en régiments et en bataillons avec un nombre différent de compagnies pour chacun, et souvent des compagnies seules sans organisation supérieure. Le nombre d'unités d'infanterie n'est pas d'ordinaire en proportion de celui des unités des autres armes, et il y a un grand manque de services administratifs, tels que services d'approvisionnement, de transport et de santé.

4. Si les possessions veulent être capables de donner une aide prompte et efficace dans la défense de l'empire, il faudrait que leurs tropes militaires fussent organisées et dressées en temps de paix sur un système type, de sorte que, quand la nécessité se présentera, des unités et des formations complètes pourront être disponibles pour une action combinée au delà des mers, comme partie d'une armée impériale homogène.

La première chose à faire dans le but de rendre une pareille armée impériale effective pour une action combinée en guerre, est l'adoption des effectifs de guerre impériaux, *i.e.,* des tableaux indiquant en détail les nombres d'hommes, d'animaux, de fusils et de voitures, et les taux de munitions, outils, explosifs et vivres, avec lesquels les différentes formations et unités composant une armée entrent en campagne lors d'une mobilisation. Ces tableaux pourraient être basés sur les effectifs de guerre imperiaux, mais devraient contenir différents tarifs pour transport, approvisionnement, etc., appropriés aux campagnes en différents pays.

5. En Grande-Bretagne et aux Indes, il a été récemment remédié à des défectuosités antérieures dans l'organisation de guerre, en ce qui concerne les troupes régulières. En Grande-Bretagne, l'organisation des troupes affectées à l'armée de campagne en brigades et en divisions a été effectuée, de sorte que de l'armée régulière en Grande-Bretagne, dans les colonies et en Egypte, 7 brigades de cavalerie ou montées, et 7 divisions, à l'exclusion des troupes de lignes de communication, peuvent être mobilisées pour le service d'outre-mer dans la défense de l'empire.

Des troupes angalises et indigènes dans l'Inde, une armée de campagne de 8 brigades montées et de 9 divisions, est par ses durées de service disponible pour les opérations de guerre.

Outre ce qui précède, les troupes territoriales du Royaume-Uni ont reçu une organisation divisionnaire et de brigade virtuellement identique à celle de l'armée de campagne, et il a récemment été adopté une loi par laquelle il st prmis à des unités complètes de la force territoriale de s'offrir volontairement comme telles, pour servir au dehors.

6. Il a en conséquence été demandé aux possessions d'étudier et d'établir un système par lequel les unités de leurs forces existantes pourront être organisées de manière à ce qu'elles puissent être effectuées sur le pied des effectifs de guerre des unités correspondantes dans le Royaume-Uni, de sorte que si les circonstances le demandaient, une partie de ces troupes pût être rendue disponible pour des fins impériales.

On espère que le développement des forces des possessions au cours des quelques années prochaines permettront à leurs gouvernements respectifs d'étudier la question entière des nombres que l'on pourrait rendre disponibles pour le service impérial, se rappelant toujours qu'une défense passive n'est pas une défense.

7. Quand il peut être fourni un nombre d'unités, elles devraient être groupées de la manière indiquée dans les effectifs de guerre impériaux. C'est-à-dire, des troupes montées en brigades montées, d'autres unités en divisions, si leur nombre est suffisant—sinon, en brigades d'infanterie—avec la proportion voulue de troupes divisionnaires.

8. Quelle que puisse être la force numérique de la troupe expédiée, elle devrait être accompagnée du nombre voulu d'unités administratives et de troupes de lignes de communications, de sorte qu'il puisse être répondu à ses besoins relativement aux munitions, approvisionnements, services de santé et d'hippiatrie, etc. Il doit être remarqué qu'il n'existe aucune organisation dans le Royaume-Uni pour fournir ces unités aux contingents que les possessions d'outre-mer pourront désirer fournir pour le service impérial.

En ce qui concerne les unités de lignes de communications, les suivantes sont nécessaires :—

(1.) Hôpitaux de garnison	2 par division.
	1 par deux brigades montées.
(2.) Hôpitaux fixes	2 par division.
	1 par deux brigades montées.
(3.? Hôpitaux d'évacuation	1 par division.
(4.) Vaisseaux-hôpitaux	1 par division.
(5.) Dépôt avancé de matériel médical	1 par deux divisions.
(6.) Dépôt de base de matériel médical	1 par deux divisions.
(7.) Unités de dépôt d'approvisionnement	6 par division.
	2 par brigade montée.

(8.) Sections de boulangerie ..	1 par division.
	1 par trois brigades montées.
(9.) Sections d'hippiatrie	1 par division.
	1 par brigade montée.
(10.) Unité à comptabilité	1 par contingent.
(11.) Dépôt postal avancé	1 par division.
	1 par trois brigades montées.
(12.) Bureau d'archives de base..	1 par contingent.
(13.) Unités de direction d'artillerie	3 par division.
	1 par brigade montée.

(*Voir* "War Establishments, 1908-9".

9. Il faudrait adopter les mêmes termes dans tout l'empire, particulièrement quant à ce qui concerne les noms de corps de troupes semblables, *e.g.*, "régiment de cavalerie," "compagnie de campagne ", "bataillon d'infanterie". Une confusion dans les arrangements de personnel et administratifs sont les résultats inévitables d'une nomenclature variée pour des unités dont les fonctions en guerre sont identiques.

10. Etant donné les propositions qui précèdent, il est évident que l'on a besoin d'un livre d'effectifs de guerre impériaux, et la plus simple manière d'agir serait d'adopter les effectifs de guerre en vigueur dans l'armée régulière métropolitaine, avec des modifications pour convenir aux campagnes en différents pays.

11. En ce qui concerne l'instruction, on espère qu'il pourra être adopté dans tout l'empire les principes de dressage posés dans les manuels d'exercice de l'armée britannique. Dans certaines parties de l'empire, à cause des différences de climat, il pourra être nécessaire de faire quelques légères modifications dans l'application des principes pour convenir aux conditions locales.

Cette année, il a été servi à l'armée trois importants manuels, savoir les *Field Service Regulations* première et deuxième parties, et les *Training and Manœuvre Regulations.*

Les *Field Service Regulations,* première partie (opérations), posent les principes généraux qui gouvernent la direction de l'armée en guerre, et les manuels d'exercice des différentes armes sont basés sur ces règlements.

Les *Field Service Regulations,* deuxième partie (organisation et administration en temps de guerre), donnent les principes et les règles qui gouvernent respectivement les fonctions des services d'état-major et d'administration, ainsi que le système de maintenir en personnel, approvisionnements et matériel, d'une armée en campagne.

Les *Training and Manœuvre Regulations* donnent les principes et les instructions pour le dressage en temps de paix, et individuel et collectif, ainsi que les règles gouvernant la conduite des tournées d'état-major, des exercices et des manœuvres de corps.

Outre ce qui précède, il y a les manuels distincts d'exercices employés par les différentes armes du service, *e.g.*, cavalerie, artillerie, génie, infanterie, etc. ,

12. Pour tout service d'état-major ou administratif, il est suggéré que les gouvernements des possessions devraient accepter et adopter les principes posés dans les trois manuels suscités.

13. Il a déjà été fait mention de la question du personnel. En ce qui concerne les approvisionnements et l'équipement, on ne peut s'attendre à ce que les possessions adoptent immédiatement les modèles employés dans l'armée régulière métropolitaine dans tous les détails, bien qu'elles puissent adopter ses méthodes. Il doit en même temps être signalé qu'en s'écartant de l'uniformité dans le matériel on cause invariablement un inconvénient et une difficulté sérieux dans l'administration d'une armée en campagne. Dans le cas d'armes et de munitions, un pareil manque d'uniformité peut avoir les effets les plus graves sur l'issue d'un combat.

On espère donc que les possessions verront jour d'adopter, aussitôt et autant que possible, les modèles de tous les matériels, équipement, armement et munitions en usage dans l'armée britannique en campagne.

14. Pour que les différentes parties de l'empire puissent être en état de mettre en campagne une armée impériale solide, si les circonstances le demandaient, il est suggéré qu'il devrait aussitôt être adopté un système d'induction, et qu'il devrait être établi par chaque possession un plan approprié à ses propres conditions particulières, comme point de départ.

Les questions suivantes sont soumises pour qu'il en soit délibéré conformément à un pareil système:—

1° Chaque partie de l'empire est-elle disposée à faire ses préparatifs sur le plan qui lui permettra, si elle en avait le désir, de prendre sa part de la défense générale de l'empire?

2° Les effectifs de guerre des unités des forces des possessions devront-ils être assimilés autant que possible aux effectifs de guerre approuvés des unités des troupes régulières?

3° Les possessions s'efforceront-elles d'organiser leurs forces existantes de manière à ce qu'elles puissent être mobilisées conformément aux effectifs qui précèdent dans un but impérial commun?

4° Les possessions adopteront-elles, autant qu'il est praticable, les *Field Service Regulations* et les *Training Manuals* servis à l'armée régulière impériale comme la base de l'organisation, administration et instruction de leurs troupes?

5° Les possessions sont-elles prêtes à adopter, autant que possible, les modèles impériaux d'armes, d'équipement et de matériel?

S'il est répondu dans l'affirmative aux questions qui précèdent, les détails pourraient être préparés par les états-majors généraux locaux sous les ordres des gouvernements des possessions, avec référence au War Office au besoin.

3me PARTIE.

PROPOSITION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL IMPÉRIAL.

1. En décembre 1908, le gouvernement de Sa Majesté soumit aux gouvernements des possessions d'outre-mer des propositions relativement à la formation d'un état-major général impérial. Ces propositions ont maintenant été acceptées en principe. Les conditions locales dans chaque possession sont si dissemblables et diffèrent tellement de celles qui règnent en Angleterre, que l'on sent bien qu'ayant accepté les principes, il incombe maintenant aux gouvernements d'outre-mer de faire le pas suivant, et d'avancer les propositions qu'ils préconisent pour donner un effet pratique au projet dans leurs pays respectifs.

2. Annexés comme annexe à ce mémoire (marqué A), on trouvera des résumés des propositions recommandées par le gouvernement canadien, et d'un mémorandum rédigé par le major général Hoad, inspecteur général des troupes militaires du Commonwealth, avec des remarques du général sir William Nicholson sur ce mémorandum. Le gouvernement d'Australie n'a cependant pas encore étudié le mémorandum du major général Hoad.

Il est toutefois espéré que ces résumés pourront servir de base afin d'étudier le problème, et qu'en discutant les propositions et étudiant les détails essentiels par lesquels il pourra être donné un effet pratique aux principes déjà énoncés, il sera permis au gouvernement impérial et à ceux d'outre-mer de s'aider mutuellement dans le but commun, qui est la formation et le développement d'un état-major général impérial, et son établissement sur une base solide et dans la vraie manière des affaires.

3. On remarquera que l''éducation est la note qui domine les deux propositions—non seulement que cette éducation supérieure à une école d'état-major, laquelle est essentielle si l'on veut que l'état-major général impérial se compose d'un corps d'offi-

ciers dressés pour *penser pareillement* sur toutes questions de principe, mais l'éducation préliminaire, par laquelle des officiers peuvent être enseignés les premiers principes, et préparés de manière à pouvoir tirer profit de l'instruction d'école d'état-major quand leur tour viendra d'être choisis pour suivre le cours à Camberley ou Quetta, ou, à l'avenir, aux écoles d'état-major locales.

4. La nécessité des éducations préparatoire et supérieure est si manifeste, qu'il n'y a pas besoin d'insister davantage sur leur importance, mais la manière dont elles devraient être dirigées est justement un de ces détails essentiels qui demande l'attention la plus scrupuleuse de la conférence. Il est suggéré que les autorités métropolitaines pourront aider à ce sujet les possessions d'outre-mer par le prêt d'officiers aptes, si leurs gouvernements—comme dans le cas du Canada—demandaient de l'aide pour constituer le personnel de leurs institutions d'éducation jusqu'à ce qu'ils possèdent des instructeurs suffisamment aptes à eux.

5. Intimement liée avec le sujet du prêt d'officiers des forces régulières impériales aux possessions d'outre-mer, est la question de l'échange temporaire entre officiers pour les services d'état-major dans différentes parties de l'empire.

C'est une question qu'il faut étudier aux points de vue suivants:—

(1) L'aptitude des officiers proposés pour échange relativement aux services qu'ils seront appelés à remplir,
(2) Le côté financier,
(3) La manière la plus satisfaisante de pourvoir de commissions des officiers afin de leur donner le statut et l'autorité nécessaires.
(4) La détermination de l'autorité à qui incombereront les propositions pour les échanges.
(1) Relativement au premier point—

C'est surtout une question d'éducation. Il doit nécessairement s'écouler quelques années avant que les forces des possessions d'outre-mer puissent compter avoir dans leurs rangs un nombre d'officiers dont l'instruction d'état-major général leur permette de permuter sur un pied d'égalité avec ceux de l'armée régulière impériale.

Cette inégalité de nombres sera moins manifeste parmi les officiers des rangs inférieurs, en proportion du nombre d'officiers qui seront choisis pour suivre des cours aux écoles d'état-major de Camberley et de Quetta—bien qu'il ne faille pas perdre de vue qu'à ces deux écoles l'espace est restreint—mais dans les rangs supérieurs il semblerait que, à quelques exceptions près, le système *d'échange* doive pour un assez long temps être remplacé par un système *d'emprunt.*

Il pourrait même y avoir possibilité d'abréger ce temps, de fait, d'enjamber cette période, relativement aux plus anciens officiers, en envoyant de la Grande-Bretagne dans les possessions d'outre-mer des officiers choisis, pour une période limitée, afin d'instruire des officiers dans les méthodes de l'état-major général, quand les sections locales de l'état-major impérial seront formées pour la première fois.

Cependant, jusqu'à ce qu'il ait été fait des progrès par l'application du même système d'organisation d'état-major dans tout l'empire, de sorte qu'il puisse être raisonnablement assuré que les services d'état-major général seront remplis sur les mêmes principes—sans préjudice des modifications en détail que pourront dicter les conditions locales—un échange régulier d'officiers de rangs supérieurs paraît à peine praticable.

(2) Le second point présente une difficulté considérable.

Si l'on étudie le " tableau comparatif des tarifs de solde, en Angleterre, aux Indes et dans les colonies " (*voir* Appendice B), le fardeau du côté financier apparaîtra. Dans l'Inde, par exemple, les tarifs de solde et de suppléments dépassent grandement ceux affectés à de semblables emplois en Grande-Bretagne, parce que dans le but d'amener des officiers dans ce pays-là, il a fallu qu'il y ait non seulement des avantages pécuniaires, mais aussi des indemnités à cause du coût plus élevé de la vie et des désavantages du climat.

Les tarifs de solde dans les possessions d'outre-mer ont sans doute été arrangés en conformité avec les conditions et les besoins locaux.

Il pourra être difficile d'assimiler les tarifs de solde pour les emplois d'état-major général dans tout l'empire, mais à une conférence sans caractère officiel tenue par le chef d'état-major général à Londres le 30 avril 1907, à laquelle, cependant, le seul représentant des possessions d'outre-mer était sir Frederick Borden, il a été convenu qu' "en ce qui concerne la solde des officiers échangés, il était à désirer que pour les mêmes classes d'emplois, il devrait y avoir un tarif de solde universel, *toute différence pour faire face aux conditions locales devant être comblée par des tarifs et des suppléments locaux*".

Dans le mémorandum du major général Hoad, il est recommandé qu'il devrait y avoir en Australie trois classes d'officiers d'état-major général, payés comme en Angleterre. Le chef d'état-major général a fait la remarque suivante sur cette proposition: "Une similitude de classification faciliterait les choses, mais un tarif universel de solde ne conviendrait pas aux conditions locales"; et sir W. Nicholson a attiré l'attention sur le principe fondamental que "les officiers envoyés en service loin de leurs foyers doivent être suffisamment payés".

Ainsi, en même temps que nous devons être prêts à estimer la valeur des emplois et à fixer un tarif basé sur la responsabilité et les conditions locales, nous ne devons pas négliger de priser à leur juste valeur les allocations supplémentaires qui devraient être assignées à ces emplois, quand on désirerait les faire remplir par des officiers du dehors.

Cette question de suppléments s'applique également à un officier quittant la Grande-Bretagne pour une possession d'outre-mer, et à un officier qui viendra d'une possession d'outre-mer en Angleterre.

On ne peut s'attendre à ce que, songeant aux dépenses initiales et aux conditions peu familières de vie, un officier dont les capacités lui font espérer que des emplois de £800 par année lui sont ouverts dans son pays, servira volontiers à l'étranger à des rémunérations moins élevées, ou aux mêmes. Il faut, de fait, qu'il y ait des encouragements à offrir, ou bien l'on ne pourra disposer au besoin des services d'officiers du bon calibre.

(3) Relativement au troisième point, il est soumis pour que la conférence en délibère, que le cas sera résolu en donnant aux officiers intéressés une commission temporaire. Par exemple, un officier des forces militaires d'Australie de service en Angleterre recevrait une commission temporaire dans les troupes régulières impériales; pareillement, un officier appartenant à ces dernières troupes, pendant qu'il serait de service dans le Commonwealth, recevrait une commission temporaire dans les troupes australiennes.

On s'est aperçu que cet arrangement, qui paraît simple et sûr, fonctionnait d'une manière satisfaisante dans le passé, et il est considéré comme un bon arrangement à garder pour l'avenir.

(4) Le dernier point relativement à la question d'échange d'officiers est de décider à qui appartiendra l'initiative dans cette affaire.

On pourrait peut-être prétendre que le chef d'état-major général serait la personne à qui il appartiendrait de recommander et d'ordonner les déplacements, mais cette manière d'agir, si elle était suivie, affecterait le principe du plein contrôle local, sur lequel il est à si juste titre insisté dans tout le mémorandum de l'état-major général impérial. Il semblerait, par conséquent, que la meilleure méthode serait de faire en sorte que l'initiative quant aux propositions à faire pour l'échange d'officiers soit dévolue aux gouvernements des possesions d'outre-mer, et qu'il soit pris des mesures pour que les gouvernements intéressés donnent avis au chef de l'état-major général impérial de chaque échange projeté.

(REMARQUE.—A ce sujet, il faut se rappeler que bien que l'exercice se close à la même date en Canada et en Angleterre, savoir, le 31 mars, les dates en Australie et Nouvelle-Zélande sont, respectivement, le 30 juin et le 31 décembre.)

6. Il est posé dans le mémorandum de l'état-major général impérial qu' "en même temps que les chefs des sections locales se tiennent en étroite communication avec le chef d'état-major général impérial, ils ne peuvent recevoir d'ordre de lui". Ainsi, dès le début, est établi le principe du plein contrôle par le gouvernement sur son chef local. Il y a toutefois certaines affaires de routine et des questions purement futiles, à l'égard desquelles les différents ministres de la défense peuvent être disposés à autoriser à ce qu'il soit établi une communication directe entre les sections, et entre le corps central et les sections, de l'état-major général impérial.

7. Afin d'aider au développement de l'état-major général impérial, les gouvernements des possessions d'outre-mer sont invités à faire connaître leur avis sur les points suivants:—

1° Quelles mesures compte-t-on prendre pour l'éducation préliminaire et supérieure des officiers des troupes locales?

2° Quelqu'une des possessions a-t-elle besoin des services d'officiers aptes de l'état-major général de l'armée régulière impériale? S'il en est ainsi, de combien d'officiers aurait-elle besoin, à quelle époque, quels seraient leurs services, et quelles rémunérations seraient offertes? Quelle serait leur classification?

3° Partage-t-on généralement les opinions émises au sujet de l'échange d'officiers d'état-major général?

4° Le principe de communication directe dans la mesure restreinte indiquée au 6me paragraphe est-il généralement acceptable?

ANNEXE A.

RESUME DES REPONSES AUX PROPOSITIONS POUR UN ETAT-MAJOR GENERAL IMPERIAL.

A.—CANADA.

Accepte les principes énoncés dans le mémoire de l'état-major général impérial, et considère que ces principes peuvent le mieux être appliqués " par une extension des fonctions du collège militaire royal de Kingston, et en comprenant dans son personnel enseignant des officiers spécialement choisis de la branche éducationnelle de l'état-major général impérial". Ils devront s'efforcer d'élever le degré de force professionnelle et de favoriser l'uniformité de pensée parmi les officiers des troupes coloniales, qui composeront en temps opportun la section locale de l'état-major général impérial.

(1) Envoyer au collège militaire royal de Kingston des candidats pour l'école d'état-major impérial, pour 6 mois avant l'examen d'entrée. (Ils ne devront pas concourir à moins d'être parfaitement recommandés par le commandant.)

(2) Le nouveau commandant devant être un officier d'état-major général de première classe appartenant à l'armée régulière impériale, avec une expérience antérieure d'enseignement.

(3) Obtenir les services de deux officiers d'état-major général de deuxième classe de l'armée régulière impériale. Leurs fonctions devant consister—à préparer les candidats à l'école d'état-major impérial, aider généralement l'éducation à Kingston, prendre part aux chevauchées d'état-major, aux tournées régimentaires et aux jeux de guerre (*krieg spiel*); donner des conférences aux universités où il est procuré une instruction militaire, servir dans l'état-major général aux camps annuels, et prendre part à l'instruction de la troupe permanente au camp central, dresser des plans, préparer des programmes et agir comme examinateurs.

(4) Organiser un état-major général canadien de manière à—

- (*a*) Munir le conseil de la milice de matériaux avec lesquels formuler un plan général en matières militaires.
- (*b*) Assurer l'uniformité et la continuité dans l'exécution de ce plan.
- (*c*) Avancer la formation d'un état-major général impérial.

(5) Organiser un état-major général canadien en trois divisions—

- (*a*) Un état-major général au quartier général de milice pour remplir des services assignés par décret du conseil, en date du 7 décembre 1904.
- (*b*) Etat-major général dans les circonscriptions et les districts pour remplir de semblables services sous les officiers dans l'état-major desquels ils servent.
- (*c*) Des officiers d'état-major général au collège militaire royal (fonctions d'enseignement).

Aucun officier de l'état-major général canadien ne devant être éligible pour l'état-major général impérial à moins qu'ils ne soit p.s.c. (c'est-à-dire, à moins qu'il n'ait passé l'examen final à l'école d'état-májor, Angleterre), ou rendu apte par le service en campagne.

6. La section canadienne d'état-major général impérial devant se composer pour le présent du chef d'état-major général canadien,

De 2 directeurs, et

Du commandant du collège militaire royal.

Le Canada reconnaît la nécessité d'une école d'état-major, mais d'ici à quelque temps l'établissement d'une pareille école ne tombe pas dans le champ d'une politique pratique. Cependant, le Canada est prêt à supporter sa part de tout surcroît de dépense à Camberley, si les officiers peuvent continuer d'y aller.

B.—AUSTRALIE.

Accepte les principes énoncés dans le mémoire de l'état-major général impérial.

Le major général Hoad énonce dans un mémoire en date du 3 février 1909 certaines propositions relativement à la formation d'une section de l'état-major général impérial en Australie. Ces propositions n'ont pas encore reçu la sanction du gouvernement du Commonwealth. Les voici:

(1) La section australienne d'état-major général impérial devant comprendre—

(*a*) Une section d'état-major.

(*b*) L'état-major général dans les districts.

La section d'état-major devant consister en deux directorats—

(i) Le directorat de l'organisation de la défense et

(ii) Le directorat de l'instruction militaire.

L'effectif projeté est déterminé dans I.

Leurs fonctions sont analogues à celles de nos directeurs des opérations militaires, directeur des services d'état-major, et directeur de l'instruction militaire.

Les services de l'état-major général dans les districts correspondent autant que possible à ceux des deux directeurs au quartier général.

L'effectif projeté est déterminé dans II.

(2) Seulement des officiers particulièrement aptes, y compris ceux des troupes de soldats citoyens, devant être nommés à des emplois de la section australienne de l'état-major général impérial dans les districts.

(3) Aucunes nominations aux emplois d'état-major général impérial devant être faites autrement que provisioirement, à l'exception—

Du chef de la section australienne de l'état-major impérial et de 2 directeurs.

(4) Lorsque les nominations provisoires seront confirmées, il sera envoyé des officiers d'état-major général en Angleterre pour acquérir plus d'expérience, soit pour affectation soit en échange pour des officiers *p.s.c.*

(5) Un officier particulièrement apte devant toujours servir au corps central à Londres, ou devant y être attaché.

(6) Les nominations à la section australienne de l'état-major général impérial devant être pour 4 ans.

(7) Devant y avoir trois classes d'officiers d'état-major général, payés comme à présent au ministère de la Guerre en Angleterre, savoir:—

1re classe.	£800	par année.
2me "	650	"
3me "	500	"

(8) Une conférence sera tenue au War Office après que le plan aura été mis à l'épreuve un temps raisonnable, et, subséquemment, une fois tous les 3 ans, sous la présidence du chef de l'état-major général impérial.

(9) Devant établir une école permanente d'instruction militaire, avec un personnel d'officiers très aptes, sous la direction du chef de la section australienne de l'état-major général impérial, son but étant de dresser des officiers pour l'état-major impérial, et de tenir périodiquement des cours d'instruction pour l'éducation d'officiers des troupes permanentes et de soldats citoyens sur les principes reconnus d'instruction moderne.

Les propositions détaillées pour cette école sont contenues dans III.

EFFECTIF SUGGÉRÉ POUR LA SECTION AUSTRALIENNE DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL IMPÉRIAL.

I.—Département du chef de la section d'état-major du Commonwealth.

Branche.	1re classe.	2e classe.*	3e classe.*
Directeur de l'organisation de la défense	1		
Directeur de l'instruction militaire	1		
Total à l'état-major	2		

* Pour examen subséquent.

II.—Dans les districts militaires.

District.	2e classe.	3e classe.	Remarques.
Nouvelle-Galles du Sud			2 officiers d'état-major général impérial dans chacun de ces districts, dont l'un devrait être membre des troupes de soldats citoyens.
Victoria			
Queensland			
Australie méridionale			
Australie occidentale			2 officiers d'état-major général impérial, leur classe devant être déterminée plus tard.
Tasmanie			
Total d. les dist. militaires.	12		

III.

PROPOSITIONS POUR L'INSTITUTION D'UNE ÉCOLE D'INSTRUCTION MILITAIRE.

1. Objets en vue—

(*a*) Préparer des candidats pour l'école d'état-major: remplir les emplois d'état-major général temporaire au quartier général et dans les districts, jusqu'à ce que des gradués d'école d'état-major soient disponibles; permettre à des officiers de devenir aptes à des emplois supérieurs dans le personnel administratif et enseignant.

(*b*) Donner aux officiers, lors de leur première nomination à toutes armes des troupes permanentes, une instruction uniforme dans les rudiments de leur profession.

(*c*) Etablir des cours d'instruction à l'école et dans les districts pour les officiers de la troupe permanente et de celle des soldats citoyens, dans le but de disséminer dans toutes les troupes du Commonwealth des principes approuvés concernant l'organisation et l'instruction, et la meilleure méthode d'appliquer ces principes aux conditions locales.

2. L'école devant être dirigée par le chef d'état-major général impérial du Commonwealth—

Commandant, 1re classe, état-major général impérial } officiers p.s.c. obtenus
2 instructeurs, 2me classe, état-major général impérial }
de la Grande-Bretagne dans le premier cas, aidés par des officiers temporaires aptes.

3. A.—Une classe aînée pour les étudiants plus avancés.
B.—Une classe cadette pour officiers lors de leur première nomination.
C.—Des cours devant être tenus à et en dehors de l'école dans différents centres militaires.
4. De 6 mois à un an.
5. Pour cours A.. .. .. ..10 officiers (deux à être choisis pour école d'état-major).
Pour cours B.. 10
Pour cours C.. 10

Total.. 30

Il semblerait donc, si comme mesure temporaire il pouvait être loué un bâtiment convenable, que la construction de l'école et la détermination de son emplacement pourraient être remises à plus tard.

REMARQUES DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL SUR LES PROPOSITIONS DU MAJOR GÉNÉRAL HOAD.

1. Ces principes sont entièrement d'accord avec le mémorandum du War Office.
2. Suggère de différer pour à présent la nomination d'officiers d'état-major général dans les districts.
3. Recommande que l'état-major général et le personnel administratif travaillent de concert.
4. Les propositions du major général Hoad quant à la constitution et aux services de la section du Commonwealth, sont d'accord avec le mémorandum du War Office.
5. Met en doute que les officiers des troupes de soldats citoyens fussent suffisamment aptes à remplir les fonctions d'officiers d'état-major général dans les districts. Signale la nécessité d'officiers supérieurement dressés.
6. Approuve l'échange d'officiers et la nécessité qu'un officier soit à l'état-major d'armée.
7. Une similitude de classification par tout l'empire faciliterait les choses, mais un tarif universel de solde n'irait pas avec les conditions locales. Attire l'attention sur le principe fondamental que "les officiers envoyés pour servir loin de leur pays doivent être suffisamment payés".
8. Remarque que les propositions du major général Hoad reconnaissent qu'il est essentiel d'avoir une éducation militaire suffisante, et offre de prêter toute aide et de donner tout avis possible dans la formation d'une école d'instruction militaire en Australie.

C.—NOUVELLE-ZELANDE.

Accepte les principes énoncés dans le mémoire de l'état-major général impérial. Pas encore reçu de propositions.

D.—SUD-AFRIQUE.

N'a pas encore accepté les principes énoncés dans le mémoire de l'état-major général impérial, le Transvaal, le Colonie du Cap, le Natal et la Colonie de la Rivière-Orange s'accordant tous à dire que, à cause de l'unification possible du Sud-Afrique, ce n'est pas le moment opportun pour les différentes colonies de se lier à quelque engagement que ce soit.

ANNEXE B.

TABLEAU COMPARATIF DES TARIFS DE SOLDE.

GRANDE-BRETAGNE, INDE ET COLONIES.

Grande-Bretagne.		Inde.		Canada.		Australie.		Nouvelle-Zélande.	Colonie du Cap.	Natal.	Transvaal
QUARTIER-GÉNÉRAL.	£		£		£		£	£			
C.E.G	3,000	Chef d'état-major	3,600	C.E.G	1,250	C.E.G	1,500	Chef d'ét.-m.. 520**			
Directeur	1,500	Officier i/c M.O.	1,680	Directeur	666	Directeur (T. et O.)	500				
		" T. et S.D.	1,300								
O.E.G., 1re classe	800	A.A.G	1,220	Direct.-adjoint.	500						
O.E.G., 2e classe	650	A.A.G.A. Lieut.-col.	980								
		A.A.G.A. Major	830								
O.E.G., 3e classe	500	Capi. d'ét.-major Major	712								
		Capi. d'ét.-major Capitaine	520								
CIRCONSCRIPTIONS.											
Général de brig., E.G.	1,000	A.A.G	1,600	O.E.G	625	Officier i/c T et O.	400 à 600				
O.E.G, 1re classe	750		1,200								
O.E.G., 2e classe	550	Lieut.-col.	980								
		Major	830								
Cmdt., école d'état-maj.	1,200*		1,600	Cmdt., collège R.M.	720‡	Prof. de science militaire, université de Sydney.	800				
O.E.G., 1re classe	700‡	Professeur	1,200	Professeur	666						
O.E.G., 2e classe	550‡										
SOLDE DE CORPS.					£		£ £	£ £	£	£	£
Lieutenant-colonel	433§	Ces officiers reçoivent généralem. une solde d'ét.-major ou de circonscription, de plus	660		380 ††		500 à 600	325 à 400	650‖	550¶	550¶
Major	301§		512		304 ††		425 à 500	300 à 350	700	456¶	456¶
Capitaine	224§		320		228 ††		325 à 400	225 à 290	365	365¶	365¶
Lieutenant	132§		180		171 ††		200 à 300	175 à 215	273 à 319	255 à 273¶	273¶

* *Plus* 200*l*. Tableau supplément. † *Plus* logement, combustible et éclairage, évalués à 160*l*. par année. ‡ *Plus* 50*l*. sinon en logement. § La moyenne entre les tarifs de solde de corps qui ne sont touchés que dans la cavalerie et l'infanterie ; solde de commandant pour lieutenants-colonels et suppléments ne sont pas compris. ‖ Touche aussi : suppléments de voyage, 300*l*. ; suppléments de commandants, 50*l*, total, 350*l*. ¶ Quand convoqués pour "service militaire". Les taux quand convoqués pour exercice sont plus bas. ** D'après les états les plus récents. †† *Plus* logement, solde de commandant (pour lieutenant-colonel et major), combustible et éclairage, et vivres. ‡‡ Pas de pension.

ANNEXE C.

PROPOSITIONS CONCERNANT L'INSTRUCTION ULTERIEURE D'OFFICIERS DES TROUPES DES POSSESSONS D'OUTRE-MER APRES LEUR SORTIE DE L'ECOLE D'ETAT-MAJOR.

1. A la page 10* du mémoire de l'état-major général impérial, les propositions suivantes sont avancées, savoir:—

> "Après avoir gradué à une école d'état-major, un officier devrait retourner au service de corps avec les troupes pour un certain temps, afin de mieux connaître leurs besoins et sentiments à la lumière de sa plus grande expérience. Cette période devrait, s'il y avait possibilité, être d'au moins un an."
>
> "Après quoi, les officiers choisis comme devant vraisemblablement être aptes au service d'état-major devraient suivre, sous la direction du chef de la section locale de l'état-major général, un cours stagiaire d'instruction pratique d'état-major avec les troupes et au quartier général, durant lequel il serait entièrement tenu compte de ce qu'ils feraient, relativement à leur aptitude à faire le service d'état-major général impérial. Dans les circonstances actuelles, ce cours d'instruction d'état-major devrait être effectué sous la direction du chef de l'état-major général impérial à Londres, ou dans l'Inde sous celle du commandant en chef des forces dans ce pays-là."

2. C'est une question à étudier si, dans le cas d'officiers appartenant aux troupes des possessions d'outre-mer, la période stagiaire dont il est ci-dessus fait mention, ne devrait pas précéder le retour de l'officier au service de corps dans sa propre possession. Il a été reconnu que, pour quelque temps à venir, l'instruction supérieure nécessaire pour rendre un officier apte au service d'état-major doit être effectuée dans le cas d'officiers des possessions d'outre-mer aux écoles d'état-major de Camberley ou de Quetta, *i.e.*, jusqu'à ce que les possessions elles-mêmes établissent des écoles d'état-major.

Il est par conséquent suggéré, qu'après le cours de deux ans à l'école d'état-major, on pourrait bien profiter de l'occasion pour affecter ces officiers pendant un an aux différents directorats de l'état-major général au quartier général d'armée en Angleterre ou dans l'Inde, selon le cas, ainsi que pendant un certain temps à l'état-major dans les circonscriptions, où ils pourraient être initiés au fonctionnement pratique des méthodes d'état-major général avec les troupes.

Cette période stagiaire pourrait être arrangée de la manière suivante:—

AU QUARTIER GÉNÉRAL SOUS LA DIRECTION DU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL IMPÉRIAL.

Dans le directorat des opérations militaires—
Deux mois.

Dans le directorat des services d'état-major—
Deux mois.

Dans le directorat de l'instrution militaire.
Quatre mois (à comprendre une affectation à l'état-major dans une circonscription et présence aux manœuvres et aux exercices, conformément à des arrangements à être faits par le directeur de l'instruction militaire et sous la direction du général de brigade d'état-major général de la circonscription).

4. Comme il est, de plus, très nécessaire de donner à un officier d'état-major général prospectif l'occasion d'étudier le fonctionnement administratif de l'armée, il faudrait affecter les officiers, leur accordant 1 mois de congé, pour les 3 mois qui resteraient, aux divisions de l'adjudant général et du quartier-maître général de l'état-major au quartier général d'armée.

5. Après cette période stagiaire, laquelle, soumet-on, augmentera grandement la valeur de l'instruction d'école d'état-major, les officiers devraient retourner dans leurs possessions respectives et reprendre le service de corps avec les troupes, ainsi qu'indiqué dans l'extrait du mémoire de l'état-major général impérial cité dans le 1er paragraphe des présentes propositions.

---

* Page 11 de (Cd. 4475).

ANNEXE D.

PROPOSITIONS CONCERNANT LA PROCEDURE A SUIVRE EN ARRANGEANT L'ECHANGE D'OFFICIERS D'ETAT-MAJOR ENTRE LES DIFFERENTES SECTIONS DE L'ETAT-MAJOR GENERAL IMPERIAL.

A la page 11* du mémoire de l'état-major général impérial, il est discuté la question de l'échange temporaire entre officiers pour servir dans différentes parties de l'empire. La question est aussi étudiée dans les " propositions pour organiser les forces militaires de l'empire de manière à assurer leur coopération effective en cas de guerre ", troisième partie (pages 42-43).

Il reste à suggérer un moyen par lequel ces échanges puissent le plus convenablement être arrangés. Il est suggéré qu'on pourrait s'y prendre ainsi :—

D'abord, le chef de la section d'état-major locale intéressée, sous l'autorité de son gouvernement, devrait correspondre avec le chef de l'état-major général impérial au War Office, l'informant des besoins des troupes coloniales relativement à l'officier dont on demande l'échange, des tarifs de solde, des fonctions de l'emploi, et quand et où l'on en aura besoin. Le chef de l'état-major général impérial enverra alors les noms d'officiers aptes, qui seront disponibles, au chef de la section d'état-major locale. Ce dernier devra alors arranger l'affaire avec son ministre, et le gouvernement de la possession devrait alors envoyer au ministère des colonies une demande formelle des services de l'officier choisi par le ministre.

De la même manière, lorsque le chef de l'état-major général impérial désirerait obtenir les services d'un officier des troupes locales pour emploi d'état-major général dans l'armée régulière impériale, il devrait correspondre avec le chef de la section d'état-major locale intéressée, qui soumettra, avec l'assentiment de son ministre, au chef de l'état-major général impérial les noms d'officiers aptes qui seront disponibles. Ce dernier s'adresserait alors, par l'intermédiaire du ministère des colonies, au gouvernement de la possession intéressée pour les services de l'officier choisi.

Cependant, ainsi qu'indiqué dans le 5me (1) paragraphe de la troisième partie des "propositions pour organiser les forces militaires de l'empire de manière à assurer leur coopération effective en cas de guerre", on ne peut s'attendre à une égalité d'échange avant qu'on ait assimilé l'éducation militaire et l'instruction supérieure d'état-major des officiers des troupes locales à celles des officers de l'armée régulière impériale.

Il y aurait lieu de s'y prendre de la même manière lorsque le gouvernement d'une possession désirera obtenir les services d'un officier d'état-major général soit de l'armée de l'Inde ou d'une autre possession, en échange d'un de ses propres officiers.

---

* Page 11 de (Cd. 4475).

ANNEXE E.

NOTE EXPLICATIVE AVEC TABLEAUX MONTRANT GENERALEMENT L'ORGANISATION ET REPARTITION PROJETEES DES SERVICES DE L'ETAT-MAJOR GENERAL IMPERIAL.

1. Le tableau I montre d'une manière général l'organisation et les principales fonctions de l'état-major général au quartier général impérial en temps de paix.

Le département du chef d'état-major général a l'initiative de toutes questions concernant l'organisation de guerre, l'instruction, l'équipement et la puissance de combat de l'armée en général, ou bien elles lui sont soumises.

Si ces questions impliquent des principes, ou sont autrement importantes, les opinions des trois directeurs sont obtenues au moyen d'entrevues personnelles, de conférences et "minutes" lesquelles, qu'elles soient unanimes ou non, sont renvoyées au chef d'état-major général pour qu'il en décide et les approuve. La décision à laquelle on est ainsi arrivé représente l'opinion de l'état-major général, et sert de fondement sur lequel les autres départements du War Office basent leur système administratif.

2. Le tableau II montre la répartition des services d'état-major en temps de guerre à l'état-major général des troupes en campagne. Il devrait être remarqué que els *Field Service Regulations*, 2e partie, posent que l'autorité du commandant en chef des troupes en campagne devra être exercée par l'intermédiaire de son chef d'état-major général, qui est son conseiller responsable sur tout ce qui concerne les opérations militaires. Dans le cas d'une formation moins considérable, ce conseiller est le plus ancien officier de l'état-major général.

Bien que chargé de la coordination générale des services d'état-major à l'état-major général, le chef d'état-major général n'a pas à s'inquiéter du service détaillé des divisions de l'état-major de l'adjudant général et du quartier-maître général.

3. Le tableau III montre l'organisation en temps de guerre de l'état-major général pour le quartier général d'une armée, *i.e.*, un groupe de deux divisions ou plus.

4. Le tableau IV montre graphiquement comment est établi le système de commandement en campagne, et la manière dont la responsabilité est décentralisée parmi les commandants subalternes.

5. Le tableau V a été dressé en vue de montrer en forme de tableau les services qui incomberaient aux sections d'état-major locales de l'état-major général impérial, suivant le plan prévu dans le mémoire soumettant aux possessions autonomes les propositions pour la formation d'un état-major général impérial.

Il a été généralement convenu que les questions concernant l'empire dans son ensemble devraient être décidées par le corps central au quartier général impérial. Les fonctions qui ont en conséquence été départies aux sections d'état-major locales sont bornées à l'étude des besoins locaux et des possibilités locales, et à la surveillance de l'application des principes généraux selon des conditions locales.

TABLEAU I.

QUARTIER GÉNÉRAL IMPÉRIAL.

DÉPARTEMENT DU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL IMPÉRIAL.

1. Principes et politique relatifs à—
   (*a*) L'organisation des troupes militaires de l'empire pour fins de défense impériale.
   (*b*) L'usage des susdites en temps de guerre.
   (*c*) Dressage de l'armée impériale.
   (*d*) Préparation et étude de plans pour la défense militaire de l'empire.
2. Organisations de guerre et effectifs de guerre impériaux.
3. Education des officiers, y compris la formation d'opinion militaire sur questions de politique.
4. Publication de tous ouvrages traitant de guerre pour la direction de l'armée impériale.
5. Correspondance avec les sections d'état-major locales de l'état-major général impérial par l'intermédiaire des ministres de défense locaux sur questions relatives à ce qui précède.

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS MILITAIRES.

1. Recueillement de renseignements sur l'empire.
2. Répartition stratégique de l'armée régulière.
3. Préparation de plans d'offensive pour l'armée impériale selon les différentes conditions.
4. Etude de plans de défense impériale autres que dans le Royaume-Uni en consultation avec les sections d'état-major locales.
5. Renseignements.
6. Cartographie et section topographique.

DIRECTEUR DES SERVICES D'ÉTAT-MAJOR.

1. Etude et soumission de propositions traitant de—
   (*a*) Principes stratégiques et de tactique d'emploi de toutes armes en guerre.
   (*b*) Organisation d'une armée pour la guerre concernant commandements, état-major, unités de combat, services et départements.
   (*c*) Les plus convenables armes et équipement pour fins militaires.
2. Incorporation des décisions sur les questions qui précèdent dans les *Field Service Regulations* et les manuels d'examen.
3. Recueillement d'opinions de l'état-major général et autres départements intéressés, et soumission au chef de l'état-major général impérial pour qu'il décide des questions de principe.
4. Organisation et instruction de l'état-major général impérial, nominations et affectations à ce dernier. Ecole d'état-major.
   Services d'intercommunication.

DIRECTEUR DE L'INSTRUCTION MILITAIRE.

1. Plans de défense impériale et reconnaissance du Royaume-Uni.
2. Instruction et dressage des troupes dans le Royaume-Uni.
3. Manœuvres.
4. Ecoles d'instruction et d'éducation des officiers.
5. Corps de formation d'officiers.

TABLEAU II.

RÉPARTITION GÉNÉRALE DES SERVICES D'ÉTAT-MAJOR EN GUERRE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

DIVISION D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

- *Opérations.*
  - Opérations.
  - Répartition.
  - Mouvements.
  - Envoi et réception de dépêches.
  - Intercommunication.
- *Renseignements.*
  - Renseignements d'ennemi et de pays.
  - Comptes, serv. de renseign.
  - Cartes.
  - Guides et interprètes.
  - Pavillons blancs.
  - Communication avec ennemi.
  - Politique concernant la population civile.
  - Chiffres.
  - Censure.
  - (Attachés militaires, journaux, etc.)
  - Correspondants de journaux.

DIVISION DE L'ADJUDANT-GÉNÉRAL.

- Discipline.
- Application ou interprétation de la loi militaire, martiale et internationale.
- Fonctions exécutives relatives à la nomination et promotion des officiers.
- Questions relatives au recrutement du personnel militaire, service intérieur, etc.
- Services de santé et d'hygiène.
- Pertes (en tués ou blessés) et mises à la réforme.
- Organisation et mobilisation d'unité improvisées.
- Mesures de police et d'hygiène.
- Prisonniers de guerre.
- Piquets d'enterrement et cimetières.
- Cérémonial.
- Préparation de rapports traitant de ce qui précède.
- Rédaction d'ordres concernant les services qui précèdent pour insertion dans les ordres généraux.
- Signature et émission d'ordres de besogne courante relatifs à ce qui précède.

DIVISION DU QUARTIER-MAÎTRE GÉNÉRAL.

- Embarquements et débarquements hors du théâtre des opérations.
- Répartition en détail de locaux et bâtiments dans la zone déterminée par l'état-major général.
- Questions concernant—
  - Approvisionnements.
  - Equipement, habillement, matériel de toute sorte, à l'exception de santé.
  - Transport par terre et par mer.
  - Administration de chemin de fer.
  - Chevaux et remonte.
  - Services d'hippiatrie.
  - Service postal.
  - Préparation de rapports traitant de ce qui précède.
- Sans préjudice des études de tactique, la coordination de tous arrangements administratifs entre l'E.G.I. et les commandants de divisions.
- Rédaction de tous ordres sur ce qui précède pour insertion dans les ordres généraux.
- Signature et émission d'ordres de besogne courante relatifs à ce qui précède.

REMARQUE.—Pour l'accomplissement efficace des services d'état-major, ces trois divisions doivent travailler en étroite coopération. Le pouvoir et la responsabilité de coordonner le service d'etat-major à l'état-major général sont dévolus au commandant en chef ; mais, vu qu'il n'est pas à désirer que cette charge retombe sur le commandant en chef, il la déléguera dans la mesure qu'il jugera bon au chef d'état-major général, qui est son conseiller responsable sur toutes matières concernant les opérations militaires, par l'intermédiaire duquel il exerce ses fonctions de commandant, et par lequel tous les ordres par lui émis seront signés.—*Field Service Regulations.* Deuxième partie, article 15me, paragraphe 3.

TABLEAU III.

ORGANISATION DE L'ÉTAT MAJOR GENÉRAL AU QUARTIER GENÉRAL D'ARMÉE, *i. e.*, UN GROUPE DE DEUX DIVISIONS OU PLUS.

OFFICIER SUPÉRIEUR D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

- Opérations.
  - Mouvements.
  - Intercommunication.
- Renseignements.

TABLEAU IV.

ORGANISATION DE COMMANDEMENT ET CHAINE DE RESPONSABILITÉ EN GUERRE.

C. EN C.

ÉTAT MAJOR.

Commandants de—
Armées.
Divisions.
Brigades, etc.

État-major.

Commandants d'unités.

Représentants de services administratifs.

Officiers occupant des emplois spéciaux.

Commandants de défenses des lignes de côte.

État-major.

Commandants de sections, défenses de lignes de côte.

Commandants de postes, défenses de lignes de côte.

Commandants de postes, défenses de lignes de côte.

Commandants de sections, défenses de lignes de côte.

Commandants de—
Forteresses.
Garnisons.
Défenses des côtes.

E.M.Z.

État-major.

Officiers occupant des emplois spéciaux.

Commandants administratifs.

Directeurs de
Services d'artillerie.
Chemins de fer.
Ouvrages.
Chevaux de remonte.
Services d'hippiatrie.
Services postaux.

Personnel technique de ch. de fer.

Etablissements de direction de ch. de fer.

Directeur adjoint de télégraphe optique.

Télégraphe de ch. de fer.

Sous-directeur de—
Télégr. optique.
Services de santé.
Approvisionnements.
Transport.

Directeurs de—
Télég. optique.
Services de santé.
Approvisionnements.
Transport.

Officiers occupant des emplois spéciaux.

Conseiller financier (si nommé).

Directeur de comptabilité.

TABLEAU V.

SECTION LOCALE DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL IMPÉRIAL.

CHEF DE SECTION.

Avis sur le plan militaire local à suivre.
Organisation des troupes locales conformément à la politique de l'État.
Plans pour défense locale.
Direction de l'instruction des troupes.
Education des officiers.
Election d'officiers des troupes locales pour étudier aux écoles d'état-major impériales.

DIVISION DES OPÉRATIONS.

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS.

1. Renseignements sur son propre État et les États voisins.
2. Préparation de plans pour défense locale.
3. Préparation de plans pour concentration et mouvements des contingents impériaux basés sur les renseignements fournis par l'état-major impérial.
4. Cartographie et reconnaissance de son propre État.
5. Effectifs de guerre, suivant autant que possible les effectifs impériaux.
6. Le plus convenable équipement à adopter, étude des questions y relatives.
7. Répartition stratégique de la troupe locale.
8. Application des principes posés dans les *Field Service Regulations.*

DIVISION DE L'INSTRUCTION.

DIRECTEUR DE L'INSTRUCTION ET DES SERVICES D'ÉTAT-MAJOR.

1. Instruction et dressage des troupes locales pour la guerre d'après les méthodes posés dans les *Field Service Regulations*, etc.
2. Manœuvres.
3. Education des officiers. Institutions d'éducation locales.
4. Manuels d'exercices.
5. Organisation de l'état-major—*Staff Rides*—Registre des officiers aptes aux emplois d'état-major.
6. Services d'intercommunication.

Division d'éducation.

Dressage pour la guerre.
Manœuvres.

Division des services d'état-major.

Organisation de l'état-major de l'armée.
Education des officiers.

REMARQUE.—Dans les circonscriptions et les districts, l'état-major devant rester constitué comme à présent. Les officiers de l'état-major général devant être graduellement nommés à mesure qu'ils deviendront disponibles. Il ne devrait y avoir qu'un seul état-major général, *i.e.* l'état-major général impérial ; il semblerait peu désirable de créer une deuxième forme d'état-major général qui ne pourrait être que temporaire.

(IV.)—AUSTRALIE.

Résumé du résultat des séances:—

PRÉSENTS:

Le très honorable R. K. McKENNA, M.P., premier lord de l'amirauté, au fautueil;
L'amiral de la flotte, sir JOHN FISHER, C.C.B., O.M., premier *sea*-lord de l'amirauté;
Le contre-amiral l'honorable A.-E. BETHELL, C.M.G., directeur du service des renseignements de la marine;
M. W. GRAHAM GREENE, C.B., secrétaire adjoint de l'amirauté;
Le contre-amiral sir C.-L. OTTLEY, C.C.M.G., M.O.V., secrétaire du comité de la défense impériale.

Australie—
Le colonel l'honorable J. F. G. FOXTON, C.M.G., ministre sans portefeuille.
Le capitaine A. R. CRESWELL, C.M.G.;
Le capitaine J. R. CHANCELLOR, O.S.E., secrétaire adjoint de la conférence impériale.

Les propositions faites dans le mémorandum de l'amirauté formèrent la base de la discussion, et les arrangements suivants furent provisoirement adoptés, savoir:—

L'Australie devrait créer une flotte devant consister en:—

1 croiseur cuirassé (nouvelle classe *Indomitable*).
3 croiseurs non cuirassés (classe *Bristol*).
6 contre-torpilleurs (classe *River*.)
3 sous-marins (classe C.)

Ces vaisseaux devraient être montés d'officiers et marins australiens, et les membres voulus pour former le complet entier pour fins immédiates devraient être prêtés par la marine royale.

En temps de paix et tant qu'elle serait à la station, cette flotte serait sous le contrôle exclusif du gouvernement du Commonwealth relativement à ses mouvements et son administration générale, mais les officiers et les hommes devraient être gouvernés par des règlements semblables aux *King's Regulations*, et soumis à une discipline navale, et quand elle serait avec les vaisseaux de la marine royale, le plus ancien officier devrait prendre le commandement de toute la flotte. En outre, quand elle serait placée par le gouvernement du Commonwealth à la disposition de l'amirauté en temps de guerre, les vaisseaux devraient être sous le contrôle du commandant en chef de la marine.

La flotte australienne devrait faire partie de la flotte d'orient de l'empire, devant se composer d'unités semblables à celles de la marine royale, à être connues respectivement comme les unités de Chine et des Indes orientales et l'unité australienne.

Les premiers frais d'une pareille flotte furent évalués comme devant approximativement être:—

1 croiseur cuirassé (nouvelle classe *Indomitable*)	£2,000,000
3 croiseurs non cuirassés (*Bristols*) à £350,000	1,050,000
6 contre-torpilleurs (classe *River*) à £80,000	480,000
3 sous-marins (classe C.) à £55,000	165,000
Total	£3,695,000

La dépense annuelle relativement à l'entretien de la flotte, solde du personnel, et l'intérêt sur les premiers frais et le fands d'amortissement, fut approximativement évaluée à £600,000, auquel montant une somme supplémentaire aurait à être ajoutée en vue des tarifs de solde plus élevés en Australie et des frais d'instruction et d'établissements subsidiaires, faisant un total évalué à £750,000 par année.

Ces frais annuels devraient être déboursés par le Commonwealth, si ce n'est que le gouvernement impérial, jusqu'au temps que pourrait prendre le Commonwealth à tout payer, devrait aider le gouvernement du Commonwealth par une contribution annuelle de £250,000 pour l'entretien de la flotte complète.

Le Commonwealth devrait, comme jusqu'à présent, payer au gouvernement impérial la subvention annuelle de £200,000 aux termes de la convention existante jusqu'à l'époque où l'escadre australienne devrait être relevée par la nouvelle flotte australienne.

Quand on le désirerait, il pourrait être envoyé des officiers et des hommes du service australien pour dressage et service sur les vaisseaux et dans les écoles d'instruction de la marine royale, et leurs places seraient prises par des officiers et des hommes de la marine royale qui s'offriraient volontairement pour servir, avec l'approbation de l'amirauté, sur les vaisseaux de la marine australienne.

L'arsenal de la marine, etc., à Sydney, devrait être, lors de l'achèvement de la flotte, mis à la disposition du gouvernement du Commonwealth exempt de frais, à condition qu'il doive être maintenu dans un état de parfaite et complète suffisance, et ne doive pas être détourné de sa fin primitive.

La construction du croiseur cuirassé devrait être entreprise aussitôt que possible, et les autres vaisseaux devraient être construits dans des conditions qui assureraient leur achèvement autant que possible, en même temps que le croiseur cuirassé serait achevé et prêt pour le service, ce qui, croit-on, serait dans à peu près 2½ années.

Il devrait être localement établi des écoles d'instruction pour officiers et hommes, et pris des arrangements pour la fabrication, l'approvisionnement et le réapprovisionnement des munitions navales, du matériel de guerre et des vivres voulus pour l'escadre. Jusqu'à ce que le matériel et les munitions de guerre soient fabriqués en Australie, les vaisseaux de la flotte australienne devraient être approvisionnés autant que possible de munitions et matériel de guerre, de la même manière et au même coût, que ceux des autres vaisseaux du service de Sa Majesté.

Il fut insisté sur le maintien du même *standard* général d'instruction, discipline et suffisance générale tant en bâtiments qu'en officiers et hommes.

19 août 1909.

(V.)—NOUVELLE-ZELANDE.

Résumé du résultat des séances:—

PRÉSENTS.

Le très honorable R. K. McKenna, M.P., premier lord de l'amirauté, au fauteuil.
L'amiral de la flotte, sir John Fisher, C.C.B., O.M., premier *sea*-lord de l'amirauté;
Le contre-amiral l'honorable A. E. Bethell, C.M.G., directeur du service des renseignements de la marine;
M. W. Graham Greene, C.B., secrétaire adjoint de l'amirauté;
Le contre-amiral sir C. L. Ottley, C.C.M.G., M.O.V., secrétaire du comité de la défense impériale.

Nouvelle-Zélande:
Le très honorable sir J. C. Ward, C.C.M.G., premier ministre et ministre de la défense.
Le colonel R. H. Davies, C.B., et
Le capitaine J. R. Chancellor, O.S.E., secrétaire adjoint de la conférence impériale.

Les délibérations qui eurent lieu aux différentes séances sont résumées sous la forme d'une lettre de sir Joseph Ward au premier lord de l'amirauté, et d'une réponse de ce dernier, lesquelles sont imprimées en entier.

11 août, 1909.

Cher M. McKenna,

A la conférence d'aujourd'hui, vous avez expliqué que l'idée générale sur laquelle repose le mémorandum de l'amirauté était que les présentes escadres des Indes orientales, de Chine, et d'Australie devraient être considérées stratégiquement comme une station d'extrême-orient ou, selon le terme que vous croyiez préférable, comme une station du Pacifique, et que chacune des parties principales de cette station devrait avoir une unité de flotte complète, le gouvernement du Commonwealth maintenant une unité dans les eaux australiennes, au lieu de la présente escadre australienne, et le gouvernemetn impérial fournissant le reste, le croiseur "Dreadnought" présenté par la Nouvelle-Zélande formant le vaisseau-pavillon de l'unité de Chine. Si le Canada se trouvait capable d'entrer dans cette convention, sa contribution à la station du Pacifique serait une quatrième unité.

Je crois que cela jettera plus de clarté si j'énonce mes vues par écrit, de là ce mémorandum.

Je me suis exprimé comme généralement satisfait de cet arrangement comme plan stratégique, mais je signalerais que si l'Australie, ainsi que je l'ai compris, crée une unité indépendante, cela signifie que la présente flotte australienne de la Grande-Bretagne sera supprimée, et cette opération, lors de son accomplissement, détermine la convention navale avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, créant ainsi une situation entièrement nouvelle.

Je suis en faveur d'une grande marine impériale, à laquelle toutes les possessions d'outre-mer contribueraient, soit en bâtiments, soit en argent, et avec dans les possessions autonomes des stations munies de vaisseaux par l'amirauté et sous la direction de cette dernière. Je comprends toutefois les difficultés, et reconnais que l'Australie et le Canada, dans cette importante question, font ce que leurs gouvernements respectifs considèrent la meilleure manière d'agir, mais il n'en

reste pas moins que les changements qui seront faits lors de l'établissement d'une unité australienne modifient la situation avec la Nouvelle-Zélande.

Les intérêts maritimes de la Nouvelle-Zélande dans ses propres eaux et ses îles dépendantes dans le Pacifique seraient, en vertu des arrangements modifiés, presque entièrement représentés par la flotte australienne, et non, ainsi qu'actuellement, par la flotte impériale. Je considère que ce fait important nécessite qu'il soit pris quelque disposition appropriée pour la Nouvelle-Zélande; lequel pays a sous tous rapports le meilleur sentiment d'amitié envers l'Australie et ses habitants, et je tiens à ce que, quand il sera pris de nouveaux arrangements avec le gouvernement impérial selon les conditions modifiées, les intérêts de la Nouvelle-Zélande ne soient pas négligés. Je considère qu'il est de mon devoir de signaler ceci et de veiller à ce que la relation directe entre la Nouvelle-Zélande et la marine royale soit maintenue sous une forme concrète.

La Nouvelle-Zélande fournira un "Dreadnought" pour la marine britannique, selon l'offre déjà faite; le bâtiment devant être sous la direction et à la station que l'amirauté jugera à propos de désigner.

Je comprends parfaitement que la création d'unités spécifiques, une dans l'est une en Australie, et, si possible, une en Canada, serait une grande amélioration à la situation actuelle, et le fait que le "Dreadnought" de la Nouvelle-Zélande devait être le vaisseau-pavillon de l'unité Chine-Pacifique est, selon moi, satisfaisant.

Je considère cependant qu'il est à désirer qu'une partie de l'unité Chine-Pacifique demeure dans les eaux de la Nouvelle-Zélande, et je suggérerais que deux des nouveaux croiseurs "Bristol", ainsi que trois contre-torpilleurs et deux sous-marins, devraient être détachés de la station de Chine en temps de paix et stationnés dans les eaux de la Nouvelle-Zélande; que ces vaisseaux devraient être sous le pavillon de l'amiral de l'unité de Chine; que le vaisseau-pavillon devrait faire des visites périodiques dans les eaux de la Nouvelle-Zélande; et qu'il devrait y avoir un échange dans le service des croiseurs entre la Nouvelle-Zélande et la Chine, selon des conditions à être posées.

Les bâtiments devraient être, autant que possible, montés d'officiers et d'hommes de la Nouvelle-Zélande, et dans le but de pouvoir amener des Néo-Zélandais à servir dans la flotte, les tarifs locaux devraient être appliqués à ces Néo-Zélandais qui entrent dans le service, de la même manière et aux termes de la présente convention australienne et néo-zélandaise, de pareils tarifs locaux devant être considérés comme solde différée.

La détermination de la convention avec l'Australie a, nécessairement, placé la Nouvelle-Zélande sous cette convention commune.

Je suggère donc que lors de l'achèvement de l'unité de Chine, la présente convention avec la Nouvelle-Zélande devrait cesser, que sa contribution de £100,000 devrait être continuée et servir à payer aux Néo-Zélandais la différence dans les tarifs de solde de ce qui serait payé de plus d'après le tarif britannique ordinaire. Si la contribution pour le tarif de solde avancé ne s'élevait pas à £100,000 par année, toute balance devant être à la disposition de l'amirauté.

La flotte entière devrait être entreprise et achevée avant la fin de 1912, et je serais bien aise si l'escadre entière visitait alors la Nouvelle-Zélande en route pour la station de Chine, laissant le détachement néo-zélandais à cet endroit sous le commandement de son plus ancien officier.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

J. G. WARD,

Le très honorable R. McKenna, M.P.,
Amirauté, Whitehall, S.W.

18 août 1909.

Cher sir Joseph,

L'amirauté a soigneusement étudié et partage les propositions que vous avez faites à la séance du 11 et que vous me rapportez dans votre lettre en date du même jour.

La présente convention navale avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne sera pas renouvelée, et pour cette raison et à cause des autres circonstances spéciales dont vous faites mention, la partie de la flotte de Chine, ainsi que vous le faites remarquer, sera maintenue dans les eaux de la Nouvelle-Zélande comme son quartier général. Votre désir que les bâtiments de la flotte dans son ensemble, ou à tout événement le cuirassé et les croiseurs, une fois achevés, visitent la Nouvelle-Zélande en route pour la station de Chine, sera aussi accompli.

Je profite de cette occasion pour vous exprimer de nouveau au nom de l'amirauté ses sincères remerciements de ce que vous prenez une part si importante à l'organisation de la présente conférence. L'amirauté sent qu'il devrait être fait tous les efforts afin d'établir un plan que pourrait agréer le peuple de la Nouvelle-Zélande, eu égard à l'action patriotique que vous et vos ministres ont prise en mars dernier.

Je demeure,

Votre bien dévoué,

REGINALD McKENNA.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

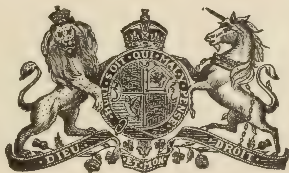
DES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1910

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI.
1910

A son Excellence le Très Honorable Sir Albert Henry George, Comte Grey, P.C., G.C.M.G., G.C.V.O., etc., etc., etc., Gouverneur Général et Commandant en chef du Canada.

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le premier rapport annuel du ministère des Affaires Extérieures.

J'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

CHAS. MURPHY,

Secrétaire d'Etat des Affaires extérieures.

22 juillet 1910.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT

DU

SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES.*

A l'honorable M. CHARLES MURPHY, C.R., M.P.,

Secrétaire d'Etat des Affaires extérieures.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport des travaux du ministère des Affaires extérieures pendant sa première année d'existence.

Une proclamation du Gouverneur général en date du 1er juin 1909 mettait en vigueur la loi constituant ce ministère et on a procédé sur le champ à són organisation et à sa mise en œuvre. Installé temporairement dans l'édifice de la Chambre des Communes, le ministère a pu fonctionner dès le commencement de juillet. Vers la mi-octobre on a transporté les bureaux dans l'édifice Trafalgar, angle des rues Queen et Bank, où ils se trouvent encore.

Outre la besogne courante du ministère, son personnel a dû se livrer à un travail très important et ardu dont dépendra son utilité dans l'avenir, en collectionnant et coordonnant les documents se rapportant aux affaires extérieures du Canada. Les progrès accomplis sont satisfaisants, surtout en ce qui regarde les pièces les plus récentes, mais il reste encore beaucoup à faire.

La correspondance journalière du ministère traite de sujets offrant un intérêt peut-être plus qu'ordinaire, ainsi qu'on pourra en juger par le résumé sommaire qui suivra.

RELATIONS COMMERCIALES.

CONVENTION AVEC LA FRANCE.

La convention supplémentaire signée le 23 janvier 1909 modifiant celle du 19 septembre 1907, qui règle les relations commerciales entre le Canada et la France a reçu l'approbation du Parlement canadien par une loi sanctionnée le 3 décembre 1909 et les deux conventions ainsi ratifiées ont été mises en vigueur le 1er février 1910.

L'effet général de ces deux conventions, dont la durée, à moins qu'elles ne soient antérieurement dénoncées, doit être de dix années, et postérieurement à cette date jusqu'à douze mois expirés après leur dénonciation par l'une ou l'autre des parties, sera de donner à certains produits canadiens énumérés dans l'annexe A de la convention, l'avantage du tarif minimum français, en retour de la concession aux produits français énumérés dans l'annexe B, les avantages du tarif intermédiaire canadien et d'un tarif spécial accordé à d'autres produits français énumérés dans l'annexe C.

Ce rapport comprend la période écoulée jusqu'au 30 juin 1910.

ACCORD AVEC L'ALLEMAGNE.

Il résulte des pourparlers entre le ministère des Finances et le Consul général Impérial d'Allemagne, qu'on renonce en Allemagne à la prétention que les produits allemands doivent recevoir au Canada le même traitement que ceux de la Grande-Bretagne. Un accord commercial provisoire est intervenu par lequel, en échange de l'admission de certains produits canadiens, dont la liste est dressée, au régime du tarif conventionnel allemand, on suspend l'application de la surtaxe de 33½ pour cent imposée aux marchandises allemandes entrant au Canada.

Cet accord est entré en vigueur le 1er mars 1910, en vertu d'un arrêté du Gouverneur général en conseil en date du 14 février 1910, communiqué au Conseil Fédéral d'Allemagne le 24 février 1910.

L'accord est provisoire et fait en attendant la négociation d'une convention formelle: il peut prendre fin après un avis de deux mois, si la convention n'a pas lieu dans un délai raisonnable.

ACCORD AVEC L'ITALIE.

Comme dans le cas de l'Allemagne, un accord temporaire a été conclu entre le ministre des Finances et le Consul Royal d'Italie, par lequel l'Italie accorde le régime tarifaire conventionnel de ce pays, à certains produits canadiens désignés dans l'accord, en échange de l'avantage du tarif intermédiaire canadien accordé à certains produits aussi désignés venant de l'Italie.

Le Canada a donné effet à cet accord par un arrêté du Gouverneur général en Conseil en date du 7 juillet 1910.

De même que pour l'accord avec l'Allemagne, celui-ci comporte une convention ultérieure et peut se terminer après un avis de deux mois, si cette convention n'est pas signée dans un délai raisonnable.

ACCORD AVEC LA BELGIQUE.

Le traitement tarifaire accordé aux produits canadiens par la Belgique ayant été considéré de nature à justifier des concessions de la part du Canada, le gouvernement canadien, par arrêté en conseil en date du 7 juin 1910, a accordé aux produits belges désignés dans l'accord intervenu, l'avantage du tarif intermédiaire.

ACCORD AVEC LES PAYS-BAS.

Pour les mêmes raisons, un arrêté en conseil du 7 juin 1910, accorde des avantages similaires aux produits des Pays-Bas.

ÉTATS-UNIS.

Le 5 août 1909, les Etats-Unis adoptaient une loi sur le tarif par laquelle le Président des Etats-Unis était autorisé à accorder les avantages du tarif minimum américain aux produits des pays dont les lois tarifaires ne comportent pas de distinctions indues à l'encontre des produits des Etats-Unis. Il s'agissait de décider si le traité franco-canadien, dont les avantages s'étendaient automatiquement, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée contenue dans certains traités, à plusieurs nations étrangères, à l'exclusion des Etats-Unis, ne constituait pas une distinction indue.

Afin de se convaincre qu'il serait justifiable d'appliquer le tarif minimum aux produits canadiens, le Président a invité le ministre des Finances à une conférence à Albany, dans le but de s'entendre avec lui à ce sujet. A la suite de ces pourparlers, le Canada consentait à appliquer son tarif intermédiaire sur treize articles nommés et pour lesquels, en vertu

du traité, la France jouissait d'un traitement analogue. L'accord a été complété par une loi du Parlement canadien modifiant pour autant le tarif douanier et une proclamation du Président admettant les produits canadiens au régime du tarif minimum.

Il est entendu que la question des relations commerciales entre les deux pays formera le sujet de négociations ultérieures.

LA COMMISSION DES ANTILLES.

Dans le but de promouvoir des relations commerciales plus suivies et de développer les voies de communication nécessaires à cette fin entre le Canada et les colonies des Antilles britanniques, le gouvernement de Sa Majesté nommait, le 9 août 1909, une commission se composant du très honorable Lord Balfour de Burleigh, K.T., de l'honorable W. S. Fielding, de l'honorable William Paterson, de Sir John Poynder Dickson-Poynder, D.S.O., et de Sir Donald Morris, C.C.M.G., pour s'enquérir et proposer des mesures propres à cette fin.

Afin de donner suite au projet, la commission s'est réunie en divers endroits, au Canada, pendant l'automne de 1909; on fit aussi une tournée dans les principales îles des Antilles, laquelle a commencé vers la fin de janvier. M. Paterson accompagnait ses collègues de la commission, mais M. Fielding n'a pu le faire, étant retenu par l'urgence de ses devoirs parlementaires.

D'autres réunions ont eu lieu à Londres en juin 1910.

AUTRES TRAITÉS.

TRAITÉ AVEC LES ÉTATS-UNIS RELATIF AUX EAUX FRONTIÈRES.

Ce traité, tel qu'approuvé par le Sénat des Etats-Unis dans sa résolution du 3 mars 1909, doit être interprété de manière à ne rien changer aux droits existants quant aux rapides du Sault Sainte-Marie et à n'entraver en aucune façon l'assèchement des marais ou des terres inondées en faisant écouler leurs eaux dans les rivières tributaires des eaux frontières. Le Canada a accepté le traité tel qu'ainsi approuvé et les dernières ratifications ont été échangées le 5 mai 1910.

Le but de cet accord est de prévenir les différends en ce qui regarde les eaux frontières qu'il définit largement ainsi: les eaux et les voies fluviales où passe la frontière internationale entre le Canada et les Etats-Unis. La navigation sur ces eaux est également libre pour les habitants et les vaisseaux des deux pays; il en est de même pour les eaux du lac Michigan et pour les canaux reliant entre elles les eaux frontières.

Chaque gouvernement réserve sa juridiction exclusive quant à l'usage et à l'écoulement des eaux se trouvant de son côté de la frontière et dont la pente naturelle les porte à la franchir; mais il est stipulé que toute ingérence ou diversion de ces eaux d'un côté de la frontière qui pourra déterminer des dommages de l'autre, donnera lieu aux mêmes droits et pour les parties lésées aux mêmes remèdes que si le dommage s'était produit dans le pays où l'ingérence a eu lieu.

Les eaux frontières ne doivent être ni obstruées ni détournées, si ce n'est par entente spéciale, sauf par les autorités du Canada et des Etats-Unis dans les limites de leurs juridictions respectives et avec l'approbation de la Commission conjointe internationale établie par le traité. L'approbation de cette commission est également nécessaire pour la construction ou l'entretien de travaux protecteurs ou de barrages dans les eaux tributaires des eaux frontières, ou encore dans les eaux d'un niveau inférieur à celui de la frontière pour les rivières qui la franchissent, et dont l'effet serait d'exhausser les ruisseaux de l'autre côté de cette frontière. On a aussi pris des mesures pour empêcher la pollution des eaux frontières dans l'intérêt de la santé publique et la propriété des deux côtés.

On a limité la diversion des eaux de la rivière Niagara de manière à ce que le niveau du lac Erié et le cours de la rivière n'en soient pas sensiblement affectés.

La diversion des eaux au-dessus des chutes pour les fins industrielles permise par les Etats-Unis ne dépassera pas dans l'ensemble et journellement une masse de 20,000 pieds cubes par seconde; la diversion permise au Canada sera de 36,000 pieds cubes par seconde dans l'ensemble pour chaque journée.

Il est entendu que les rivières Sainte-Marie et au Lait ainsi que leurs tributaires (dans l'Etat du Montana et les provinces d'Alberta et de Saskatchewan) seront regardées comme un seul cours d'eau pour les fins industrielles et d'irrigation et que leurs eaux seront également réparties entre les deux pays.

On a constitué une commission conjointe internationale composée de six commissaires, trois nommés par les Etats-Unis et trois par le Canada; elle aura juridiction dans tous les cas relatifs à l'obstruction ou à la diversion des eaux frontières.

Il est en outre décidé que les autres questions et différends s'élevant entre les deux pays touchant aux droits, obligations ou intérêts de chacun, dans les relations réciproques, ou à ceux des personnes demeurant de chaque côté de la frontière, seront soumis à la commission et fera une enquête et un rapport; que les questions ou différends touchant les droits, les obligations ou les intérêts des deux pays ou de leurs habitants seront soumis à la décision du même tribunal.

TRAITÉ DU 11 AVRIL 1908 POUR LA CONSERVATION DES PÊCHERIES DANS LES EAUX FRONTIÈRES INTERNATIONALES.

En vertu de l'autorité que confère ce traité, des règlements conjoints ont été rédigés par le professeur E. E. Prince et le professeur D. S. Jordan, commissaires internationaux des pêcheries; on a soumis ces règlements simultanément au Parlement canadien et au Congrès des Etats-Unis, le 4 février 1910.

ARBITRAGE RELATIF AUX PÊCHERIES DU LITTORAL NORD DE L'ATLANTIQUE.

Conformément à la Convention générale d'Arbitrage entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en date du 4 avril 1908, un accord spécial a été signé le 27 janvier 1909, soumettant à l'arbitrage le différend très ancien quant à l'interprétation des clauses de la convention de 1818 relative aux pêcheries du littoral nord de l'Atlantique.

Le tribunal arbitral choisi de consentement parmi les membres de la cour permanente à La Haie se compose du Dr Heinrich Lammasch, président, Son Excellence Luis M. Drago, Jonkheer A. F. de Savornin Lohman, l'honorable George Gray et du très honorable Sir Charles Fitzpatrick. L'honorable M. A. B. Aylesworth a été nommé agent de la Grande-Bretagne et M. Chandler Anderson, agent des Etats-Unis.

Les deux parties, conformément à l'accord, ont échangé leurs plaidoiries et l'argumentation orale a commencé à La Haie le premier juin.

DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE DANS LA BAIE DE PASSAMAQUODDY.

Les dispositions du traité de 1908 passé avec les Etats-Unis relatives à la démarcation de la frontière, ayant trait à la délimitation, de consentement, de deux parties de la frontière internationale dans la baie de Passamaquoddy, étant devenues caduques avant la signature d'un accord, afin de donner effet au compromis intervenu entre les deux gouvernements par lequel l'île de Pope's-Folly reste aux Etats-Unis, le Canada conservant les Upper-Middle-Grounds, un nouveau traité est devenu nécessaire. Le 21 mai 1910 on a signé ce traité fixant la frontière conformément au compromis accepté par les membres britanniques et américains de la commission des frontières.

DÉMARCATION DES FRONTIÈRES.

Pendant la saison de 1909 et sous l'autorité de la convention des frontières de l'Alaska, de 1906, on a avancé le travail du relevé et de la démarcation de 141e méridien de longitude ouest là où il forme la frontière internationale, de manière à compléter le travail entre un point rapproché de Natazhat-Ridge et la rivière Yukon, sur une distance de 215 milles, à l'exception toutefois de 57 milles en forêt et à la construction des bornes-frontières permanentes sur une distance de 101 milles.

Il y a eu échange de communications avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la pêche au phoque et de la nécessité d'adopter de nouvelles mesures pour mieux protéger les espèces à fourrure; on a aussi négocié dans le but de s'entendre à propos du règlement des réclamations pécuniaires pendantes des sujets de Sa Majesté contre le gouvernement des Etats-Unis et des citoyens des Etats-Unis contre le gouvernement de Sa Majesté.

J'ai beaucoup de plaisir à exprimer ma satisfaction quant à la manière dont le personnel du ministère a rempli ses devoirs pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOSEPH POPE,
Sous-secrétaire d'Etat des Affaires extérieures.

OTTAWA, 30 juin 1910.

ANNEXE A.

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, au Canada, d'après les derniers renseignements transmis au ministère des Affaires extérieures.

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination.
Aitken, W. H.	Vice-consul	Espagne	Charlottetown, I. P.-E.	1892
Albro, H. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Mégantic, Qué	1889
Alexander, J. J.	Agent consulaire	Etats-Unis	Ile Campobello, N.-B.	1887
Allison, H. A.	Consul	Portugal	Saint-Jean, N.-B.	1903
André, L. A. E.	Agent consulaire	France	Winnipeg, Man	1907
Angwin, J. G.	Vice-consul	Suède	Sydney, N.-E.	1906
Anderson, H. E.	Vice-consul	Etats-Unis	Calgary, Alta	1906
Ansell, D. A.	Consul général	Mexique	Montréal, Qué	1888
Auger, Jacques	Agent consulaire	Italie	Québec, Qué	1902
Bain, A.	Agent consulaire	Etats-Unis	Port-Hawkesbury et Mulgrave, N.-E.	1886
Balcer, G.	Agent consulaire	France	Trois-Rivières, Qué	1878
Barclay, C E.	Agent consulaire	Etats-Unis	Lévis, Qué	1903
Bate, H. A.	Consul	Belgique	Ottawa, Ont	1905
Bate, H. A.	Consul général	Paraguay	Ottawa, Ont	1903
Beaudet, G. E.	Agent consulaire	Etats-Unis	Victoriaville, Qué	1902
Beebe, H. S.	Agent consulaire	Etats-Unis	Beebe Jct, Qué	1909
Bell, C. N.	Consul	Guatemala	Winnipeg, Man	1896
Bell, F. J.	Agent consulaire	Etats-Unis	Peterborough, Ont	1906
Beringer, J. F.	Agent consulaire	Etats-Unis	Picton, Ont	1888
Bisson, D.	Agent consulaire	Etats-Unis	Paspébiac, Qué	1899
Blackader, W. B.	Vice-consul	Mexique	Montréal, Qué	1906
Blair, F. S.	Vice-consul	Norvège	Campbellton, N.-B.	1908
Borlase, G. E.	Vice-consul	Etats-Unis	Sherbrooke, Qué	1899
Botkin, T.	Consul	Etats-Unis	Campbellton, N.-B.	1907
Bouillon, E. A. A.	Agent commercial	Brésil	Paspébiac, Qué	1899
Boyd, W. P.	Agent consulaire	Etats-Unis	Fredericton, N.-B.	1908
Bradley, Wm. H.	Consul-général	Etats-Unis	Montréal, Qué	1907
Brennan, F.	Agent consulaire	Etats-Unis	Deseronto, Ont	1908
Brodie, D. M.	Agent consulaire	Etats-Unis	Sudbury, Ont	1907
Buckly, Jas.	Vice-consul	Etats-Unis	Prescott, Ont	1876
Burchell, J. E.	Consul	Norvège	Sydney, N.-E.	1909
Burchell, J. E.	Vice-consul	Etats-Unis	Sydney, N.-E.	1897
Burger, R.	Consul	Suisse	Toronto, Ont	1906
Butler, R.	Vice-consul	Etats-Unis	Hamilton, Ont	1898
Calderon, L.	Vice-consul	Espagne	Montréal, Qué	1907
Call, B. N.	Agent consulaire	Etats-Unis	Newcastle, N.-B.	1904
Campbell, D. W.	Consul	Cuba	Montréal, Qué	1906
Carbray, T. J.	Vice-consul	République Argentine	Québec, Qué	1908
Cartens, H.	Consul	Allemagne	Winnipeg, Man	1908
Carter, A. T.	Agent consulaire	France	Gaspé, Qué	1891
Chang-Kang-jen	Consul	Chine	Vancouver	1910
Chater, D.	Vice-consul	Etats-Unis	Windsor, Ont	1904
Chester, A. J.	Vice-consul	Etats-Unis	Sarnia, Ont	1900
Chilton, R. S.	Consul	Etats-Unis	Toronto, Ont	1905
Chipman, H. L.	Consul	Autriche-Hongrie	Halifax, N.-E.	1896
Clinton, G. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Cumberland, C.-B.	1899
Cole, G. C.	Consul	Etats-Unis	Dawson, T. Y.	1907
Conant, H. A.	Consul	Etats-Unis	Windsor, Ont	1905
Cortes, L.	Consul	Cuba	Halifax, N.-E.	1904
Creighton, J. W.	Agent-commercial	Brésil	Halifax, N.-E.	1899
Curren, A. E.	Consul	Belgique	Halifax, N.-E.	1889
Curtiss, J. B.	Vice-consul	Etats-Unis	Port-Erié	1909
Dale, A. P. J. J.	Agent consulaire	Nicaragua	Québec, Qué	1902
Damm, H. C. A.	Consul	Etats-Unis	Cornwall, Ont	1909
Davies, J. R.	Vice-consul	Suède	Pictou, N.-E.	1884
Davies, J. R.	Agent consulaire	Etats-Unis	Pictou, N.-E.	1897
Davidson, F.	Vice-consul	Uruguay	Bridgewater, N.-E.	1903
Davison, Francis	Vice-consul	Portugal	Bridgewater, N.-E.	1905
Davison, J. McG.	Vice-consul	Suède	Halifax, N.-E.	1906
Dawson, J.	Vice-consul	Etats-Unis	Sault-Ste-Marie, Ont	1909
Deedmeyer, F.	Consul	Etats-Unis	Charlottetown, I. P.-E.	1909
Delavault, E. E.	Agent consulaire	France	Edmonton, Alta	1908
De Loynes, M. J.	Consul général	France	Montréal, Qué	1907
De Sola, C. J.	Vice-consul	Belgique	Montréal, Qué	1905

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination
De Struve, N.	Consul	Russie	Montréal, Qué	1900
De Wolf, J. R	Vice-consul	Mexique	Halifax, N.-E	1906
Denison, F. C	Consul	Etats-Unis	Fernie, C.-B	1908
Dill, H. P	Consul	Etats-Unis	Orillia, Ont	1900
Dingman, W. S	Agent commercial	Etats-Unis	Stratford, Ont	1899
Dineen, J	Agent consulaire	Etats-Unis	Huntingdon, Qué	1895
Dobbin, W. R	Agent consulaire	Etats-Unis	Lethbridge, Alta	1908
Donaghy, J	Vice-consul	Etats-Unis	Saint-Jean, Qué	1890
Donegan, A. W	Vice-consul général	Etats-Unis	Montréal, Qué	1910
Douglas, C. A	Vice-consul	Paraguay	Ottawa, Ont	1903
Dowling, J. E	Vice-consul	République Argentine	Charlottetown, I.P.-E.	1910
Drummond, G. E	Consul général	Danemark	Montréal, Qué	1910
Dubuc, A	Consul	Belgique	Winnipeg, Man	1905
Duggan, F. M	Vice-consul intérimaire	Suède	Québec	1910
Egan, N. B	Consul	Vénézuéla	Toronto, Ont	1906
Eakins, A. W	Consul	Cuba	Yarmouth, N.-E	1907
Eastman, C. M	Agent consulaire	Etats-Unis	Waterloo, Qué	1901
Etlinger, A. T	Consul	Allemagne	Vancouver, C.-B	1909
Ewing, R. S	Consul	Colombie	Sanit-Jean, N.-B	1909
Ewing, R. S	Consul intérimaire	Allemagne	Saint-Jean, N.-B	1910
Famelart, L	Vice-consul	République Argentine	Montréal, est	1908
Ferrera, A. A	Agent consulaire	Italie	Vancouver, C.-B	1901
Fisher, Cavalier G. G	Consul	Italie	Halifax, N.-E	1891
Folger, H. S	Vice-consul	Etats-Unis	Kingston, Ont	1908
Foot, W. R	Agent consulaire	Etats-Unis	Parry-Sound, Ont	1892
Foster, J. G	Consul général	Etats-Unis	Ottawa, Ont	1903
Francis, E	Agent consulaire	France	Vancouver, C.-B	1908
Francklyn, G. E	Agent consulaire	France	Halifax, N.-E	1881
Fraser, A	Vice-consul	Suède	Matane, Qué	1874
Fraser, G. B	Agent consulaire	Espagne	Chatham, N.-B	1880
Frechette, O	Vice-consul	Espagne	Québec, Qué	1898
Frechette, O	Consul	Chili	Québec, Qué	1885
Frechette, O	Consul général	Colombie	Québec, Qué	1909
Frechette, O	Consul	Portugal	Québec, Qué	1908
Fleming, A. J	Consul	Etats-Unis	Yarmouth, N.-E	1907
Futcher, F. A	Vice-consul	Norvège	Victoria et Chemainus, C.-B	1907
Galpin, A. E	Vice-consul général	Etats-Unis	Vancouver, C.-B	1908
Gault, A. H	Consul général	Suède	Montréal, Qué	1909
Gibbens, Wm	Vice-consul	Etats-Unis	Cornwall, Ont	1910
Gillespie, Hugh	Agent consulaire	Etats-Unis	Parrsboro, N.-E	1909
Given, W. F	Agent consulaire	Etats-Unis	Cookshire, Qué	1898
Gordon, J. A	Vice-consul	République Argentine	Montréal, ouest	1908
Grant, McC	Consul	Allemagne	Halifax, N.-E	1899
Gunn, F	Vice-consul	Norvège	Québec, Qué	1906
Guy, J. A	Agent consulaire	Etats-Unis	Edmundston, N.-B	1896
Hackett, Wm	Vice-consul	Norvège	Sydney-Nord, N.-E	1910
Haddow, G	Vice-consul	Norvège	Dalhousie, N.-B	1906
Hammond, T. T	Agent consulaire	Etats-Unis	Cabano, Qué	1906
Hamon, W	Vice-consul	Brésil	Paspébiac, Qué	1882
Hann Von Hannenheim, H	Consul général	Autriche-Hongrie	Montréal, Qué	1909
Hanright, F. G	Vice-consul	Italie	Halifax, N.-E	1891
Hart, A. W	Agent consulaire	Etats-Unis	Cap-Canso, N.-E	1885
Hart, G. R	Vice-consul	Brésil	Halifax, N.-E	1893
Hartevelt, A. H	Consul	Pays-Bas	Calgary, Alb	1910
Harvey, H. J	Consul	Etats-Unis	Fort-Erié, Ont	1902
Hatheway, W. Frank	Consul	Guatemala	Saint-Jean, N.-B	1898
Hazeltine, R. J	Vice-consul général	Etats-Unis	Halifax, N.-E	1909
Helgeson, H. T	Vice-consul	Norvège	Regina, Sask	1907
Hendrick, M. J	Consul	Etats-Unis	Moncton, N.-B	1908
Heshler, H	Consul	Liberia	Halifax, N.-E	1903
Heubach, F. W	Vice-consul	Mexique	Winnipeg, Man	1909
Heward, S. B	Vice-consul	Pays-Bas	Montréal, Qué	1879
Hosfstrand, C. O	Vice-consul	Suède	Nya Stockholm, Sask	1893
Hoke, L. H	Vice-consul	Etats-Unis	Saint-Jean, N.-B	1909
Hotchkiss, E. S	Consul	Etats-Unis	Calgary, Alta	1906
Hooper, Geo. R	Consul	Danemark	Montréal, Qué	1908
Huguenin, N	Vice-consul	Suisse	Montréal, Qué	1907
Hutchison, R	Vice-consul	Suède	Richibouctou, N.-B	1860
Jack, D. R	Vice-consul	Espagne	Saint-Jean, N.-B	1892
Jacobsen, A	Consul	Norvège	Montréal, Qué	1908
Jarvis, C. E. L	Vice-consul	Brésil	Saint-Jean, N.-B	1896
Jarvis, C. W	Agent consulaire	Etats-Unis	Fort-William, Ont	1895
Jarvis, M. M	Agent commercial	Brésil	Saint-Jean, N.-B	1901
Johnson, G. G	Vice-consul	Pays-Bas	Vancouver, C.-B	1896
Johnson, F. S. S	Consul	Etats-Unis	Kingston, Ont	1910
Jones, J. E	Consul général	Etats-Unis	Winnipeg, Man	1908
Jones, St. C	Consul	Cuba	Weymouth, N.-E	1905
Jones, W. G	Vice-consul	gEspane	Halifax, N.-E	1894

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Liste alphabétique des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination.
Joseph, A. C.	Consul	Belgique	Québec, Qué.	1886
Kehl, J. E.	Consul	Etats-Unis	Sydney, N.-E.	1908
Ketels, H.	Consul général	Belgique	Ottawa, Ont.	1907
Kimpe, M.	Vice-consul	Belgique	Edmonton, Alta.	1908
Knight, J. T.	Vice-consul	Danemark	Saint-Jean, N.-B.	1903
Kung Hsin Chao	Consul général	Chine	Ottawa, Ont.	1909
Lacroix, E.	Agent consulaire	France	Sydney-nord, N.-E.	1909
Lagorgendière, M.	Consul	Belgique	Prince-Albert, Sask.	1907
Lang, P.	Consul	Etats-Unis	Sherbrooke, Qué.	1897
Landry, J. I. D.	Agent consulaire	France	Saint-Jean, N.-B.	1909
Lang, Karl	Consul pour le Canada	Allemagne	Montréal, Qué.	1909
Laurence, E.	Vice-consul	Venezuela	Montréal, Qué.	1886
Leavitt, R. T.	Vice-consul	Suède	Saint-Jean, N.-B.	1906
LeBoutiller, C. S.	Agent consulaire	Italie	Basin de Gaspé, Qué.	1894
LeBoutillier, C. S.	Vice-consul	Portugal	Basin de Gaspé, Qué.	1895
LeBoutillier, C. S.	Vice-consul	Brésil	Gaspé, Qué.	1876
Leet, L. T.	Agent consulaire	Nicaragua	Montréal, Qué.	1899
LeGros, P. E.	Agent commercial	Brésil	Gaspé, Qué.	1900
Leprohon, R. E. B.	Vice-consul	Brésil	Montréal, Qué.	1909
Levasseur, T.	Vice-consul	Brésil	Québec, Qué.	1902
Le Vatte, H. C. V.	Agent consulaire	Etats-Unis	Louisburg, N.-E.	1898
LeQuesne, J. C.	Vice-consul	Portugal	Paspébiac, Qué.	1898
Lindquist, E. H.	Attaché	Suède	Montréal, Qué.	1909
Linton, C. B.	Vice-consul	Paraguay	Hamilton, Ont.	1903
Lowenberg, C.	Consul	Allemagne	Victoria, C.-B.	1891
Mack, J. M.	Agent consulaire	Etats-Unis	Liverpool, N-E.	1896
Marker, C. P.	Vice-consul	Danemark	Calgary, Alt.	1910
Marquette, E.	Consul général	Guatemala	Montréal, Qué.	1906
Mathers, H. I.	Vice-consul	Russie	Halifax, N.-E.	1899
Mathers, H. I.	Consul	Danemark	Halifax, N.-E.	1906
Mathers, H. I.	Consul	Norvège	Halifax, N.-E.	1906
Matheson, F. F.	Vice-consul	Etats-Unis	Campbellton, N.-B.	1908
Mayer, H. L.	Consul général	Argentine	Ottawa, Ont.	1907
Meyers, C. C.	Vice-consul	Danemark	Ottawa, Ont.	1893
Miles, H.	Consul	Paraguay	Montréal, Qué.	1902
Mitchell, W. A.	Vice-consul	Mexique	Toronto, Ont.	1901
Moore, R. H.	Agent consulaire	Etats-Unis	Kenora, Ont.	1909
Moorhead, M. K.	Consul	Etats-Unis	Saint-Jean, N.-B.	1909
Morang, G. N.	Consul	Guatemala	Toronto, Ont.	1896
Morissette, J. B.	Agent commercial	Brésil	Qubeéc, Qué.	1904
Morris, M. P.	Consul	Panama	Vancouver, C.-B.	1906
Morris, M. P.	Consul général	Chili	Vancouver, C.-B.	1897
Mullin, D.	Consul	Belgique	Saint-Jean, N.-B.	1908
Murphy, W. B.	Agent consulaire	Etats-Unis	Arnprior, Ont.	1909
Murray, Robert	Vice-consul	Suède	Chatham et Newcastle, N.-B.	1910
Musson, Geo.	Vice-consul	Brésil	Toronto, Ont.	1889
MacMillan, P.	Vice-consul	Suède	Sheet-Harbour, N.-E.	1899
MacQuillan, J.	Consul général	Equateur	Vancouver, C.-B.	1898
McArthur, D.	Agent consulaire	Etats-Unis	Emerson, Man.	1899
McBride, J. J.	Vice-consul général	Etats-Unis	Winnipeg, Man.	1909
McClure, J. H. S.	Vice-consul	Pays-Bas	Halifax, N.-E.	1907
McConnico, A. J.	Consul	Etats-Unis	Saint-Jean, N.-B.	1909
McCullough, C. A.	Consul	Etats-Unis	Saint-Setphen, N.-B.	1897
McComber, A. J.	Agent consulaire	Etats-Unis	Port-Arthur, Ont.	1909
McEwan, M.	Agent consulaire	Etats-Unis	Brantford, Ont.	1904
McLauchlin, C.	Agent consulaire	Italie	Saint-Jean, N.-B.	1886
McLean, H. H.	Vice-consul	Argentine	Saint-Jean, N.-B.	1908
McLennan, S. N.	Agent consulaire	Autriche-Hongrie	Sydney, N.-E.	1907
Nakamura, T.	Agent consulaire	Japon	Ottawa, Ont.	1909
Neale, F. E.	Vice-consul	Norvège	Chatham, N.-B.	1909
Neale, F. E.	Consul	Allemagne	Chatham, N.-B.	1904
Neville, J. A.	Vice-consul	Argentine	Halifax, N.-E.	1908
Newcome, R. M.	Vice-consul	Etats-Unis	Victoria, C.-B.	1907
Nicholls, F.	Consul	Portugal	Toronto, Ont.	1906
Nolan, J. A.	Vice-consul	Suède	Calgary, Alta.	1901
Nordby, N. C. N.	Vice-consul	Suède	Parrsboro', N.-E.	1886
Nordheimer, A.	Consul général	Pays-Bas	Toronto, Ont.	1902
Nordheimer, S.	Consul	Allemagne	Toronto, Ont.	1889
Ohlen, E.	Consul	Nicaragua	Montréal, Qué.	1899
Ohlen, E.	Agent consulaire	Pérou	Montréal, Qué.	1900
Oritz de Zugasti E.	Consul général	Espagne	Montréal	1910
Owen, J. M.	Agent consulaire	Etats-Unis	Annapolis, N.-E.	1872
Owen, W. H.	Agent consulaire	Etats-Unis	Bridgewater, N-E.	1872
Owen, W. H.	Consul	Cuba	Bridgewater, N.-E.	1905
Oxley, F. H.	Consul	Portugal	Halifax, N.-E.	1898
Oxley, H.	Vice-consul	Portugal	Halifax, N.-E.	1905
Pashley, J. H.	Agent consulaire	Etats-Unis	Nanaïmo, C.-B.	1906
Paterson, J. C.	Vice-consul	Etats-Unis	Niagara-Falls, Ont.	1909
Peaks, A. G.	Vice-consul	Etats-Unis	Charlottetown, I.-P.-E.	1907

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination-
Pescod, E. G.	Vice-consul	Norvège	Calgary, Alta.	1907
Planta, A. E.	Vice-consul	Norvège	Nanaimo, C.-B.	1907
Philips, H. H.	Vice-consul général	Etats-Unis	Vancouver, C.-B.	1908
Printz, C. J. P.	Vice-consul	Norvège	Toronto, Ont.	1908
Radford, W.	Vice-consul	Suède	Dawson, T. Y.	1910
Ragsdale, J. W.	Consul général	Etats-Unis	Halifax, N.-E.	1909
Rey, D. L.	Consul	Suisse	Montréal, Qué.	1891
Riblet, W. S.	Agent consulaire	Etats-Unis	Nelson, C.-B.	1902
Rickuby, J. B. H.	Vice-consul	Mexique	Victoria, C.-B.	1905
Ringuet, M.	Vice-consul	Etats-Unis	Rimouski, Qué.	1906
Rive, P.	Vice-consul	Suède	Caraquet, N.-B.	1884
Robertson, T. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Barrington, N.-E.	1892
Robertson, T. W.	Vice consul	Etats-Unis	Owen-Sound, Ont.	1908
Robiquet, E.	Vice-consul	France	Montréal	1908
Rochereau, de la Sablière, C.	Consul	Belgique	Toronto, Ont.	1904
Rochereau, de la Sablière, C. E.	Agent consulaire	France	Toronto, Ont.	1908
Ross, T. P.	Vice-consul	Pays-Bas	Québec	1910
Rouleau, E. H.	Consul	Belgique	Calgary, Alta.	1889
Roumilhac, E.	Agent consulaire	France	Québec	1908
Routh, F. A.	Consul	Portugal	Montréal, Qué.	1875
Rudolf, D. J.	Agent consulaire	Etats-Unis	Lunenburg, N.-E.	1907
Ryder, F. M.	Consul	Etats-Unis	Rimouski, Qué.	1908
Ryerson, Jas.	Agent consulaire	Etats-Unis	Galt, Ont.	1899
Sackett, M. R.	Consul	Etats-Unis	Prescott, Ont.	1903
Sanderson, T.	Consul intérimaire	Pérou	Vancouver, C.-B.	1907
Sandford, H. M.	Vice-consul général	Etats-Unis	Ottawa, Ont.	1898
Scelsi, L.	Consul général	Italie	Montréal, Qué.	1908
Schmidt, A.	Vice-consul	Danemark	Winnipeg, Man.	1890
Schwegel, Dr H.	Consul	Autriche-Hongrie	Winnipeg, Man.	1909
Sexton, J. P.	Consul général	Grèce	Montréal, Qué.	1899
Seyfert, A. G.	Consul	Etats-Unis	Owen-Sound, Ont.	1908
Shepard, J. M.	Consul	Etats-Unis	Hamilton, Ont.	1897
Shotts, G. W.	Consul	Etats-Unis	Saut-Sainte-Marie	1906
Sinclair, N.	Agent consulaire	Etats-Unis	Summerside, I.-P.-E.	1907
Slater, F. C.	Consul	Etats-Unis	Sarnia, Ont.	1909
Smith, A. E.	Consul	Etats-Unis	Victoria, C.-B.	1897
Smith, Dr Harley	Agent consulaire	Italie	Toronto, Ont.	1901
Smith, H. J.	Vice-consul	Suède	Winnipeg, Man.	1904
Smith, R. T.	Consul	Suède	Victoria, C.-B.	1900
Smith, T. R.	Consul	Belgique	Victoria, C.-B.	1892
Snowball, R. A.	Agent consulaire	France	Chatham, N.-B.	1902
Soot, H. R.	Vice-consul	Norvège	Winnipeg, Man.	1909
Stahlschmidt, C. B.	Consul	Norvège	Vancouver, C.-B.	1907
Stair, F. W.	Consul général	Libérie	Toronto, Ont.	1907
Steeves, C. A.	Vice-consul	Etats-Unis	Moncton, N.-B.	1907
Sterling, W. B.	Vice-consul	Pays-Bas	Winnipeg, Man.	1906
Stewart, W. B.	Agent consulaire	Etats-Unis	Digby, N.-E.	1873
Stocking, F. S.	Vice-consul	Etats-Unis	Québec, Qué.	1908
Sturdee, E. F.	Vice-consul	Mexique	Saint-Jean, N.-B.	1910
Struve, N. de	Consul	Russie	Montréal, Qué.	1900
Tanguay, G.	Vice-consul	Paraguay	Québec, Qué.	1903
Tarut, A.	Agent consulaire	France	Regina, Sask.	1908
Tellez, M. C.	Consul	Mexique	Vancouver, C.-B.	1909
Thompson, J. Enoch	Consul	Espagne	Toronto, Ont.	1899
Thompson, J. Enoch	Consul	Panama	Toronto, Ont.	1905
Thompson, J. Enoch	Consul	Cuba	Toronto, Ont.	1904
Thomson, J. R.	Vice-consul	Norvège	Saint-Jean, N.-B.	1906
Thomson, P. W.	Consul	Autriche-Hongrie	Saint-Jean, N.-B.	1909
Thomson, P. W.	Consul	Panama	Saint-Jean, N.-B.	1905
Thomson, P. W.	Consul	Pays-Bas	Saint-Jean, N.-B.	1905
Thomson, R.	Consul	Allemagne	Saint-Jean, N.-B.	1878
Tovell, D. S.	Vice-consul	Etats-Unis	Toronto, Ont.	1904
Tratsaert, J.	Vice-consul	Belgique	Forget, Sask.	1908
Turner, R.	Vice-consul	Mexique	Québec, Qué.	1900
Vroom, C. N.	Vice-consul	Etats-Unis	Saint-Setphens, N.-B.	1895
Wakefield, E. C.	Agent consulaire	Etats-Unis	North-Bay, Ont.	1906
Ward, W. A.	Vice-consul	Danemark	Vancouver, C.-B.	1909
Wark, W. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Hemmingford, Qué.	1885
Waterous, C. A.	Consul	Chili	Brantford, Ont.	1908
Watson, H. H.	Vice-consul	Etats-Unis	Yarmouth, N.-E.	1908
Watt, G.	Agent consulaire	Italie	Chatham, N.-B.	1886
Webber, B. A. S.	Vice-consul	Etats-Unis	Orillia, Ont.	1909
Webster, W. H. H.	Consul	Etats-Unis	Niagara-Falls, Ont.	1903
West, G. N.	Consul général	Etats-Unis	Vancouver, C.-B.	1908
White, R. F.	Agent consulaire	Etats-Unis	Midland, Ont.	1907
Whitehead, J. W.	Vice-consul	Belgique	Vancouver, C.-B.	1907
Whitman, F. C.	Consul	Cuba	Annapolis, N.-E.	1904
Willrich, G.	Consul	Etats-Unis	Québec	1909

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Fin*.

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence	Année de leur nomination.
Williams, F. E.	Consul	Cuba	St-Jean, N.-B	1906
Wilson, A.	Agent consulaire	Allemagne	Pugwash, N.-E.	1874
Winch, R. V.	Vice-counsl	Suède	Vancouver, C-B.	1906
Wolf (de) J.	Vice-consul	Mexique	Halifax, N.-E.	1906
Woodward, C. C.	Vice et député consul	Etats-Unis	Dawson, T.Y	1904
Yata, C.	Consul	Japon	Vancouver, C-B.	1908
Yeigh, F.	Vice-consul	Paraguay	Toronto, Ont.	1903
Young, S. J.	Agent consulaire	Etats-Unis	Trenton, Ont.	1891
Zugasti, E. Oritz de	Consul général	Espagne	Montréal	1910

ANNEXE B.

Liste alphabétique des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires ou agents commerciaux, suivant les renseignements les plus récents parvenus au département des Affaires extérieures.

Pays.	Endroit.	Nom.	Titre.	Année de leur nomination.
Argentine	Charlottetown, I.P.-E.	Dowling, J. E.	Vice-consul	1910
	Halifax, N.-E.	Neville, J. A.	Vice-consul	1908
	Ottawa, Ont.	Mayer, H. L.	Consul général	1907
	Montréal-est	Famelart, L.	Vice-consul	1908
	Montreal-ouest	Gordon, J. A.	Vice-consul	1908
	Québec, Qué.	Carbray, T. J.	Vice-consul	1908
	St-Jean, N.-B.	McLean, H. H.	Vice-consul	1908
Autriche-Hongrie	Halifax, N.-E.	Chipman, H. L.	Consul	1896
	Montréal, Qué.	Hann Von Hannenheim, H.	Consul général	1909
	St-Jean, N.-B.	Thomson, P. W.	Consul	1909
	Sydney, C.-B.	McLennan, S. N.	Agent consulaire	1907
	Winnipeg, Man.	Schwegel, Dr. H.	Consul	1909
Belgique	Calgary, Alta.	Rouleau, E. H.	Consul	1889
	Edmonton, Alta.	Kimpe, M.	Vice-consul	1908
	Forget, Sask.	Tratsaert, J.	Vice-consul	1908
	Halifax, N.-E.	Curren, A. E.	Consul	1889
	Montréal, Qué.	De Sola, C. J.	Vice-consul	1905
	Ottawa, Ont.	Ketels, H.	Consul général	1907
	Ottawa, Ont.	Bate, H. A.	Consul	1905
	Prince-Albert, Sask.	Lagorgendière, M.	Consul	1907
	Québec, Qué.	Joseph, A. C.	Consul	1886
	St-Jean, N.-B.	Mullin, D.	Consul	1908
	Toronto, Ont.	Rochereau de la Sablière, C.	Consul	1904
	Vancouver, C.-B.	Whitehead, J. W.	Consul	1907
	Victoria, C.-B.	Smith, T. R.	Consul	1892
	Winnipeg, Man.	Dubuc, A.	Consul	1905
Brésil	Gaspé, Qué.	LeGros, P. E.	Agent commercial	1900
	Gaspé, Qué.	LeBoutillier, C. S.	Vice-consul	1876
	Halifax, N.-E.	Creighton, J. W.	Agent commercial	1899
	Halifax, N.-E.	Hart, G. R.	Vice-consul	1893
	Montréal, Qué.	Leprohon, R. E.	Vice-consul	1909
	Paspébiac, Qué.	Bouillon, E. A. A.	Agent commercial	1899
	Paspébiac, Qué.	Hamon, W.	Vice-consul	1882
	Québec, Qué.	Levasseur, T.	Vice-consul	1902
	Québec, Qué.	Morissette, J. B.	Agent commercial	1904
	St-Jean, N.-B.	Jarvis, C. E. L.	Vice-consul	1896
	St-Jean, N.-B.	Jarvis, M. M.	Agent commercial	1901
	Toronto, Ont.	Musson, Geo.	Vice-consul	1889
Chili	Brantford, Ont.	Waterous, C. A.	Consul	1908
	Québec, Qué.	Fréchette, O.	Consul	1885
	Vancouver, C.-B.	Morris, M. P.	Consul général	1897
Chine	Ottawa, Ont.	Kung Hsin Chao	Consul général	1909
	Vancouver, C.-B.	Chang Kang-jen	Consul	1910
Colombie	Québec, Qué.	Fréchette, O.	Consul général	1909
	St-Jean, N.-B.	Ewing, R. S.	Consul	1909
Corée*				
Cuba	Annapolis, N.-E.	Whitman, F. C.	Consul	1904
	Bridgewater, N.-E.	Owen, W. H.	Consul	1905
	Halifax, N.-E.	Cortes, L.	Consul	190[illegible]
	Montréal, Qué.	Campbell, D. W.	Consul	190[illegible]
	St-Jean, N.-B.	Williams, F. E.	Consul	[illegible]
	Toronto, Ont.	Thompson, J. Enoch	Consul	1904
	Weymouth, N.-E.	Jones, S. St. C.	Consul	1905
	Yarmouth, N.-E.	Eakins, A. W.	Consul	1907
Danemark	Calgary	Marker, C. P.	Vice-consul	1910
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. T.	Consul	1906
	Montréal, Qué.	Drummond, G. E.	Consul général	1910
	Montréal, Qué.	Hooper, Geo. R.	Consul	1908
	Ottawa, Ont.	Meyers, C. C.	Vice-consul	1893
	St-Jean, N.-B.	Knight, J. T.	Vice-consul	1903
	Vancouver, C.-B.	Ward, W. A.	Vice-consul	1896
	Winnipeg, Man.	Schmidt, A.	Vice-consul	1890
Equateur	Vancouver, C.-B.	MacQuillan, J.	Consul général	1898

* Représenté par les consuls japonais.

Liste alphabétique des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires ou agents commerciaux, etc.—*Suite.*

Pays.	Résidence.	Nom.	Titre.	Année de leur nomination.
France	Chatham, N.B.	Snowball, R. A.	Agent consulaire	1902
	Edmonton, Alta	Delavault, E. E.	Agent consulaire	1908
	Gaspé, Qué	Carter, A. T.	Agent consulaire	1891
	Halifax, N.-E.	Francklyn, G. E.	Agent consulaire	1881
	Montréal, Qué	De Loynes, M. J.	Consul général	1907
	Montréal, Qué	Robiquet, E.	Vice-consul	1908
	Québec, Qué	Roumilhac, E.	Agent consulaire	1908
	Régina, Sask	Tarut, A.	Agent consulaire	1908
	North Sydney, N.-E.	Lacroix, E.	Agent consulaire	1909
	St-Jean, N.-B.	Landry, J. I. D.	Agent consulaire	1909
	Trois-Rivières, Qué	Balcer, Geo.	Agent consulaire	1878
	Toronto, Ont	Rochereau de la Sablière, C. E.	Agent consulaire	1908
	Vancouver, C.-B.	Francis, E.	Agent consulaire	1908
	Winnipeg, Man	André, L. A. E.	Agent consulaire	1907
Allemagne	Chatham, N.-B.	Neale, F. E.	Consul	1904
	Halifax, N.-E.	Grant, M. C.	Consul	1899
	Montréal, Qué	Lang, Karl	Consul pour le Canada	1909
	Pugwash, N.-E.	Wilson, A.	Agent consulaire	1874
	St-Jean, N.-B.	Thomson, R.	Consul	1878
	St-Jean, N.-B.	Ewing, R. S.	Consul intérimaire	1910
	Toronto, Ont	Nordheimer, S.	Consul	1889
	Vancouver, C.-B.	Etlinger, A. T.	Consul	1909
	Victoria, C.-B.	Lowenberg, C.	Consul	1891
	Winnipeg, Man	Cartens, H.	Consul	1908
Grèce	Montréal, Qué	Sexton, J. P.	Consul général	1899
Guatemala	Montréal, Qué	Marquette, Emilio	Consul général	1906
	St-Jean, N.-B.	Hatheway, W. F.	Consul	1898
	Toronto, Ont	Morang, G. N.	Consul	1896
	Winnipeg, Man	Bell, C. N.	Consul	1896
Italie	Chatham, N.-B.	Watt, G.	Agent consulaire	1886
	Bassin de Gaspé, Qué	Le Boutillier, C. S.	Agent consulaire	1894
	Halifax, N.-E.	Fisher. Cavalier, G. G.	Consul	1891
	Halifax, N.-E.	Hanright, F. G.	Vice-consul	1891
	Montréal, Qué	Scelsi, L.	Consul-général	1908
	Québec, Qué	Auger, Jacques	Agent consulaire	1902
	St-Jean, N.-B.	McLauchlin, C.	Agent consulaire	1886
	Toronto, Ont	Smith, Dr Harley	Agent consulaire	1901
	Vancouver, C.-B.	Ferrera, A. A.	Agent consulaire	1901
Japon	Ottawa, Ont	Nakamura, T.	Consul général	1909
	Vancouver, C.-B.	Yata, C.	Consul	1908
Liberia	Halifax, N.-E.	Heshler, H.	Consul	1903
	Toronto, Ont	Stair, F. W.	Consul général	1907
Mexique	Halifax, N.-E.	De Wolf, J. R.	Vice-consul	1906
	Montréal, Qué	Ansell, D. A.	Consul général	1888
	Montréal, Qué	Blackader, W. B.	Vice-consul	1906
	Québec, Qué	Turner, R.	Vice-consul	1900
	St-Jean, N.-B.	Sturdee, E. F.	Vice-consul	1910
	Toronto, Ont	Mitchell, W. A.	Vice-consul	1901
	Vancouver, C.-B.	Tellez, M. C.	Consul	1909
	Winnipeg, Man	Heubach, F. W.	Vice-consul	1909
	Victoria, C.-B.	Rickuby, J. B. H.	Vice-consul	1905
Pays-Bas	Calgary, Alt	Hartevelt, A. H.	Consul	1910
	Halifax, N.-E.	McClure, J. H. S.	Vice-consul	1907
	Montréal, Qué	Heward, S. B.	Vice-consul	1879
	Québec, Qué	Ross, T. P.	Vice-consul	1910
	St-Jean, N.-B.	Thomson, P. W.	Consul	1905
	Toronto, Ont	Nordheimer, A.	Consul général	1902
	Vancouver, C.-B.	Johnson, G. G.	Vice-consul	1896
	Winnipeg, Man	Sterling, W. B.	Vice-consul	1906
Nicaragua	Montréal, Qué	Ohlen, E.	Consul	1899
	Montréal, Qué	Leet, L. T.	Agent consulaire	1899
	Québec, Qué	Dale, P. A. J. J.	Agent consulaire	1902
Norvège	Calgary, Alta	Pescod, E. G.	Vice-consul	1907
	Campbellton, N.-B.	Blair, F. S.	Vice-consul	1908
	Chatham, N.-B.	Neale, F. E.	Vice-consul	1909
	Chemainus, C.-B.	Futcher, F. A.	Vice-consul	1907
	Dalhousie, N. B.	Haddow, Geo.	Vice-consul	1906
	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Consul	1906
	Montréal, Qué	Jacobsen, A.	Consul	1908
	Nanaïmo, C.-B.	Planta, A. E.	Vice-consul	1907
	North Sydney, N.-E.	Hackett, W.	Vice consul	1910
	Québec, Qué	Gunn, F.	Vice-consul	1906
	Régina, Sask	Helgeson, H. T.	Vice-consul	1907
	St-Jean, N.B.	Thomson, J. R.	Vice-consul	1906
	Sydney, N.-E.	Burchell, J. E.	Consul	1909
	Toronto, Ont	Printz, C. J. P.	Vice-consul	1908
	Vancouver, C.-B.	Stahlschmidt, C. B.	Consul	1907
	Victoria, C.-B.	Futcher, F. A.	Vice-consul	1907
	Winnipeg, Man	Soot, H. R.	Vice-consul	1909

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice consuls, agents consulaires ou agents commerciaux, etc.—*Suite.*

Pays.	Place.	Nom.	Title.	Année de leur nomination
Panama	St-Jean, N.-B.	Thomson, P. W.	Consul	1905
	Toronto, Ont.	Thompson, J. Enoch	Consul	1905
	Vancouver, C.-B.	Morris, M. P.	Consul	1906
Paraguay	Hamilton, Ont.	Linton, C. B.	Vice-consul	1903
	Montréal, Qué.	Miles, H.	Consul	1902
	Ottawa, Ont.	Douglas, C. A.	Vice-consul	1903
	Ottawa, Ont.	Bate, H. A.	Consul général	1903
	Québec, Qué.	Tanguay, G.	Vice-consul	1903
	Toronto, Ont.	Yeigh, F.	Vice-consul	1903
Pérou	Montréal, Qué.	Ohlen, E.	Agent-consulaire	1900
	Vancouver, C.-B.	Sanderson, Thomas	Consul intérinaire	1907
Portugal	Bridgewater, N.-E.	Davison, Francis	Vice-consul	1905
	Bassin Gaspé, Qué	LeBoutillier, C. S.	Vice-consul intérinaire	1895
	Halifax, N.-E.	Oxley, F. H.	Consul	1898
	Halifax, N.-E.	Oxley, H.	Vice-consul	1905
	Montréal, Qué.	Routh. F, A.	Consul	1875
	Paspébiac, Qué.	Le Quesne, J. C.	Acting vice-consul	1898
	Québec, Qué.	Frechette, O.	Consul	1908
	St-Jean, N.-B.	Allison, H. A.	Consul	1903
	Toronto, Ont.	Nicholls, F.	Consul	1906
Russie	Halifax, N.-E.	Mathers, H. I.	Vice-consul	1899
	Montréal, Qué.	Struve, N. de	Consul	1900
Espagne	Chatham, N.-B.	Fraser, G. B.	Agent consulaire	1880
	Charlottetown, I.-P.E.	Aitken, W. H.	Vice-consul	1892
	Halifax, N.-E.	Jones, W. G.	Vice-consul	1894
	Montréal, Qué.	Oritz de Zugasti, E.	Consul général	1910
	Montréal, Qué.	Calderon, L.	Vice-consul	1907
	Québec, Qué.	Frechette, O.	Vice-consul	1898
	St-Jean, N.-B.	Jack, D. R.	Vice-consul	1892
	Toronto, Ont.	Thompson, J. Enoch	Consul	1897
Suède	Calgary, Alta.	Nolan, J. A.	Vice-consul	1901
	Caraquet, N.-B.	Rive, P.	Vice-consul	1884
	Chatham, N.-B.	Murray, Robert	Vice-consul	1910
	Dawson, T. du Y.	Radford, Wm. G.	Vice-consul	1910
	Halifax, N.-E.	Davison, J. McG.	Vice-consul	1906
	Matane, Qué.	Fraser, A.	Vice-consul	1874
	Montréal, Qué.	Gault, A. H.	Consul général	1909
	Montréal, Qué.	Lindquist, E. H.	Attaché	1909
	Newcastle, N.-B.	Murray, Robert	Vice-consul	1910
	Nya Stockholm, Sask.	Hofstrand, C. O.	Vice-consul	1893
	Parrsboro, N.-E.	Nordby, N. C. N.	Vice-consul	1886
	Pictou, N.-E.	Davis, J. R.	Vice-consul	1884
	Québec, Qué.	Duggan, F. M.	Vice-consul	1910
	Richibsuctou, Qué.	Hutchinson, R.	Vice-consul	1860
	Sheet Harbour, N.-E.	MacMillan, P.	Vice-consul	1899
	Sydney, N.-E.	Angwin, J. G.	Vice-consul	1906
	St-Jean, N.-B.	Leavitt, R. T.	Vice-consul	1906
	Vancouver, C.-B.	Winch, R. V.	Vice-consul	1906
	Victoria, C.-B.	Smith, R. T.	Consul	1900
	Winnipeg, Man.	Smith, H. J.	Vice-consul	1904
Suisse	Montréal, Qué.	Rey, D. L.	Consul	1891
	Montréal, Qué.	Huguenin, N.	Vice-consul	1907
	Toronto, Ont.	Burger, R.	Consul	1906
Etats-Unis	Annapolis, N.-E.	Owen, J. M.	Agent consulaire	1872
	Arnprior, Ont.	Murphy, W. B.	Agent consulaire	1909
	Barrington, N.-E.	Robertson, T. W.	Agent consulaire	1892
	Beebe Jct, Qué.	Beebe, H. S.	Agent consulaire	1909
	Brantford, Ont.	McEwan, M.	Agent consulaire	1904
	Bridgewater, N.-E.	Owen, W. H.	Agent consulaire	1872
	Cabano, Qué.	Hammond, T. T.	Agent consulaire	1906
	Calgary, Alta.	Hotchkiss, E. S.	Consul	1906
	Calgary, Alta.	Anderson, H. E.	Vice et député consul	1906
	Campobello Is., N.-B.	Alexander, J. J.	Agent consulaire	1887
	Campbellton, N.-B.	Botkin, T.	Consul	1907
	Campbellton, N. B.	Matheson, F. F.	Vice-consul	1908
	Cap-Canso, N.-E.	Hart, A. W.	Agent consulaire	1885
	Charlottetown, I.-P.E.	Deedmeyer, F.	Consul	1909
	Charlottetown, I.-P.E.	Peaks, A. G.	Vice et député consul	1907
	Cookshire, Qué.	Given, W. F.	Agent consulaire	1898
	Cornwall, Ont.	Gibbens, W.	Vice et député consul	1910
	Cornwall, Ont.	Damm, H. C. A.	Consul	1909
	Cumberiand, C.-B.	Clinton, G. W.	Agent consulaire	1899
	Dawson, T. du Y.	Cole, Geo. C.	Consul	1907
	Dawson, T. du Y.	Woodward, C. C.	Vice-consul	1904
	Deseronto, Ont.	Brennan, F.	Agent consulaire	1908
	Digby, N.-E.	Stewart, W. B.	Agent consulaire	1873
	Edmundston, N.-B.	Guy, J. A.	Agent consulaire	1896
	Emerson, Man.	McArthur, D.	Agent consulaire	1899
	Fernie, C.-B.	Denison, F. C.	Vice-consul	1908
	Fort-Erié, Ont.	Harvey, H. J.	Consul	1902

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires au agents commerciaux, etc.—*Suite.*

Pays.	Résidence.	Nom.	Titre.	Année de leur nomination.
Etats-Unis—*Suite.*	Fort-Erié, Ont.	Curtiss, J. B.	Vice-consul	1909
	Fort-William, Ont.	Jarvis, C. W.	Agent-consulaire	1895
	Frédéricton, N.-B.	Boyd, W. P.	Agent consulaire	1908
	Galt, Ont.	Ryerson, James	Agent consulaire	1899
	Halifax, N.-E.	Hazeltine, R. J.	Vice-consul général	1909
	Halifax, N.-E.	Ragsdale, J. W.	Consul-général	1909
	Hamilton, Ont.	Shepard, J. M.	Consul	1897
	Hamilton, Ont.	Butler, R.	Vice-consul	1898
	Hemmingford, Que.	Wark, W. W.	Agent consulaire	1885
	Huntingdon, Qué.	Dineen, J.	Agent consulaire	1895
	Kenora, Ont.	Moore, R. H.	Agent consulaire	1909
	Kingston, Ont.	Johnston, F. S. S.	Consul	1910
	Kingston, Ont.	Folger, H. S.	Vice-consul	1908
	Lethbridge, Alta.	Dobbin, W. R.	Agent consulaire	1908
	Lévis, Qué.	Barclay, C. E.	Agent consulaire	1903
	Liverpool, N.-E.	Mack, J. M.	Agent consulaire	1896
	Louisburg, N.-E.	LeVatte, H. C. V.	Agent consulaire	1898
	Lunenburg, N.-E.	Rudolf, D. J.	Agent consulaire	1907
	Mégantic, Qué.	Albro, H. W.	Agent consulaire	1889
	Midland, Ont.	White, R. F.	Agent consulaire	1907
	Moncton, N.-B.	Hendrick, M. J.	Consul	1908
	Moncton, N.-B.	Steeves, C. A.	Vice-consul	1907
	Montréal, Qué.	Bradley, Wm. H.	Cousul général	1907
	Montréal, Qué.	Donegan, A. W.	Consul général	1910
	Nanaïmo, C.-B.	Pashley, J H.	Agent consulaire	1906
	Nelson, C.-B.	Riblet, W. S.	Agent consulaire	1902
	Newcastle, N.-B.	Call, B. N.	Agent consulaire	1904
	Niagara-Falls, Ont.	Webster, W. H. H.	Consul	1903
	Niagara-Falls, Ont.	Paterson, J. C.	Vice-consul	1909
	North-Bay, Ont.	Wakefield, E. C.	Agent consulaire	1906
	Orillia, Ont.	Dill, H. P.	Consul	1909
	Orillia, Ont.	Webber, B. A. S.	Vice-consul	1909
	Ottawa, Ont.	Foster, J. G.	Consul général	1903
	Ottawa, Ont.	Sanford, H. M.	Vice-consul général	1898
	Owen-Sound, Ont.	Robertson, W. T.	Vice-consul	1908
	Owen-Sound, Ont.	Seyfer, A. G.	Consul	1908
	Parry-Sound, Ont.	Foot, W. R.	Agent consulaire	1892
	Parrsboro', N.-E.	Gillespie, H.	Agent consulaire	1909
	Paspebiac, Qué.	Bisson, D.	Agent consulaire	1899
	Peterborough, Ont.	Bell, F. J.	Agent consulaire	1906
	Picton, Ont.	Beringer, J. F.	Agent consulaire	1888
	Pictou, N.-E.	Davies, J. R.	Agent consulaire	1897
	Port-Arthur, Ont.	McComber, A. J.	Agent consulaire	1909
	Port-Hawkesbury Mulgrave, N.-E.	Bain, A.	Agent consulaire	1886
	Prescott, Ont.	Sackett, M. R.	Consul	1903
	Prescott, Ont.	Buckley, James	Vice-consul	1876
	Québec, Qué.	Willrich, G.	Consul	1909
	Québec, Qué.	Stocking, F. S.	Vice-consul	1908
	Kenora, Ont.	Moore, R. H.	Agent consulaire	1909
	Rimouski, Qué.	Ryder, F. M.	Consul	1908
	Rimouski, Qué.	Ringuet, M.	Vice-consul	1906
	Sarnia, Ont.	Slater, F. C.	Consul	1909
	Sarnia, Ont.	Chester, A. J.	Vice-consul	1900
	Saut-Ste-Marie, Ont.	Shotts, G. W.	Consul	1906
	Saut-Ste-Marie, Ont.	Dawson, J.	Vice-consul	1909
	Sherbrooke, Qué.	Lang, P.	Consul	1897
	Sherbrooke, Qué.	Borlase, G. E.	Vice-consul	1899
	Stratford, Ont.	Dingman, W. S.	Agent commercial	1899
	Sudbury, Ont.	Brodie, D. M.	Agent consulaire	1907
	Summerside, I.P.-E.	Sinclair, N.	Agent-consulaire	1907
	Sydney, N.-E.	Kehl, J. E.	Consul	1908
	Sydney, N.-E.	Burchell, J. E.	Vice-consul	1897
	Saint-Jean, N.-B.	Moorhead, M. K.	Consul	1909
	Saint-Jean N.-B.	Hoke, L. H.	Vice-consul	1909
	Saint-Jean, Qué.	McConnico, A. J.	Consul	1909
	Saint-Jean, Qué.	Donaghy, J.	Vice-consul	1890
	Saint Stephens, N.-B.	Vroom, C. N.	Vice-consul	1895
	Saint-Stephens, N.-B.	McCullough, C. A.	Consul	1897
	Toronto, Ont.	Chilton, R. S.	Consul	1905
	Toronto, Ont.	Tovell, D. S.	Vice-consul	1904
	Trenton, Ont.	Young, S. J.	Agent consulaire	1891
	Vancouver, C.-B.	West, G. N.	Consul général	1908
	Vancouver, C.-B.	Galpin, A. E.	Consul général	1908
	Vancouver, C.-B.	Philips, H. H.	Vice-consul général	1908
	Victoria, C.-B.	Smith, A. E.	Consul	1897
	Victoria, C.-B.	Newcombe, R. M.	Vice-consul	1907
	Victoriaville, Qué.	Beaudet, G. E.	Agent consulaire	1902
	Waterloo, Qué.	Eastman, C. M.	Agent-consulaire	1901
	Windsor, Ont.	Conant, H. A.	Consul	1905

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires ou agents commerciaux, etc.—*Fin.*

Pays.	Résidence.	Nom.	Titre.	Année de leur nomination.
Etats-Unis—*Fin*......	Windsor, Ont........	Chater, D............	Vice-consul..................	1904
	Winnipeg, Man.......	Jones, J. E...........	Consul général.................	1908
	Winnipeg, Man.......	McBride, J. J.........	Vice-consul générale..........	1909
	Yarmouth, N.-E......	Fleming, A. J........	Consul.......................	1907
	Yarmouth, N.-E......	Watson, H. H........	Vice-consul..................	1908
Uruguay.............	Bridgewater, N.-E....	Davidson, F..........	Vice-consul..................	1903
Venezuela............	Montréal, Qué........	Laurence, E..........	Vice-consul..................	1886
	Toronto, Ont.........	Eagen, N. B.	Consul.......................	1906

ANNEXE C.

LISTE des passeports accordés du 1er juillet 1909 au 31 mars 1910.

Abraham, G.
Abraham, S.
Adams, O., et famille.
Alison, Mde A. E.
Allen, Mde G. H.
Allen, Mlle A. G.
Allen, Mlle V. K.
Ames, H. B.
Ames, Mde H. B.
Anderson, Mlle G.
Andres, G. J.
Archambault, L. H., et famille.
Archibald, Mme M.
Armstrong, J. R.
Artinian, L.
Aschenbrenner, J. J.
Ashdown, J. H., et famille.
Aubin, Mme

Bain, J.
Beament, Mme J.
Beardmore, G. L.
Beauvais, A. E.
Beazley, R. G., et femme.
Belleau, J.
Bennett, Mlle M. E.
Bentley, W. H., et femme.
Bercovitch, J., et famille.
Berger, E.
Bertrand, H., et femme.
Black, J. H., et femme.
Blue, A.
Bolduc, Hon. J.
Bolduc, P.
Boulkine, S., et femme.
Boulter, Mlle L.
Branscombe, Mlle G.
Britz, P., et famille.
Broomberg, W., et femme.
Brophy, A., et femme.
Brown, G. W.
Bruce, Mlle F. A. M.
Brucks, A. R.
Bryson, Mlle I.
Buchanan, F. P.
Burland, J., et femme.
Butchart, D. M.
Butchart, Mme D. M.
Butchart, R.
Butchart, L.

Cameron, D., et famille.
Campbell, A. M.
Cane, Mme S. K.
Cane, Mlle G. F.
Carrique, W. J., et femme.
Carroll, Mlle L. H.
Caudwell, G. G.
Chalmers, L. P.
Chan Kai On.
Chan Ngow Nein.
Charlesbois, D., et femme.
Charleson, G. B., et famille.
Cherrier, Rév. A. A.
Christie, Rév. G. A.
Claffy, J.
Clarke, W. W.
Cloutier, J.
Cohen, J.
Coltman, M. D.
Cooper, Mme M. H.
Cormier, J. E., et femme.
Craig, G. H.
Curtin, C. J.
Cuthbert, A.

Darling, F.
Davidner, L.
Davidson, R., et famille.
Davis, J. D.
Dawson, C. F., et femme.
De Bertin, A.
Décarie, E.
Doerksen, J. J.
Dolsen, G. P.
Domville, H.
Drouin, F. B.
Drummond, G. E., et famille.
Drummond, G. M.
Drury, Dr J. E.
Dufort, J. Z.

Eby, Rév. D. C., et femme.
Ellis, F. B., et femme.
Engel, M.
Enzer, J.
Eshoo, J.
Eugen, F., et femme.

Faull, Dr J. H.
Feinbrook, J.
Ferheng, M. K.
Ferns, P. W., et famille.
Field, B.
Fielding, H. C.
Finkelstein, T., et femme.
Finley, Mlle G. L.
Firstbrook, J., et femme.
Fisher, A. J.
Fitzpatrick, Tr. H. Sir C., et Madame
Fitzpatrick, Mlle M.
Fitzpatrick, Mlle A.
Flavelle, Mme C. L.
Flavelle, Mlle C. E.
Fortier, Dr J. E.
Fréchette, A.
Freedman, S., et femme.
Friesen, I. P.

Ganja, J.
Gates, H. E., et femme.
Gaviller, Mme C. M.
Gaviller, Mlle O.
Gear, W. T.
Gear, Mlle K. B.
Gelbier, R.
Gendron, Rév. L. E.
Gershonovitz, N.
Gibson, Mlle J. K.
Gilyana, E.
Ginser, M.
Gitomirsky, S., et famille.
Glickman, S. M.
Glickman, T.
Godfrey, W., et femme.
Gold, S., et famille.
Goldberg, D., et femme.
Goldberg, Mme J.
Good, Dr J. W.
Gooderham, Mme M.
Gooderham, Mlle A. L.
Goodman, A. I.
Goodman, L.
Gordon, Mlle C. E.
Granatstein, M.
Greenberg, M.
Guertin, A. H.
Gurd, C.
Gurd, Mme C.
Gurd, Mlle M.
Gurd, J. L., et femme.

Haillig, L. E.
Halajian, S.
Ham Mang.
Hammerstein, A. von.
Hampartzoomian, A.
Harrington, Mlle M.
Hart, Rév. Prof. T., et femme.
Higginbotham, W.
Hindmarsh, Mme E. C.
Holt, J. H., et femme.
Honeysett, F.
Hong Woo.
Hosmer, C. R., et famille.
Hum Tock.
Hutton, Mlle M.

Ings, A. E.

Jackson, Mlle E. R.
Jakeman, H. W.
Jarjour, E. J.
Jaschinsky, J.
Jeffrey, J. E.
Jivellegian, O.
John Dai Fune.
Johnston, Mme Julia.
Jolys, Rév. J. M. A.
Jones, S., et femme.
Jones, S. C., et femme.
Juelke, J.

Kaatz, C. G.
Kains, Mlle E.
Kaplan, A.
Kazarian, M.
Keller, W.
Kelman, Mlle M. D.
Kemp, Mme A. E.
Kemp, Mlle H. B.
Kennedy, G. W.
Kilgour, A.
Kilgour, Mlle M.
Kilgour, Mlle B. G.
Kilmer, Mlle M. H.
Kingsmill, N., et famille.
Kinskey, A. J.
Klassen, J. E.
Kopp, L.
Krekorion, A.
Kushner, W.

Laban, P.
Lacoste, Sir A.
Lacoste, P.
Laird, Mme A., et fille.
Larkin, Mlle L. A.
Larsen, A.
LaRue, E.
Lavell, Rév. A. E., et femme.
Lavigne, L., et femme.
Lavine, R.
Lavoie, Mme M. L. A., et fille.
Lee Yuen Lum.
Lehmann, Dr J. C., et femme.
LePailleur, Rév. G. M.
Lesser, A.
Lethbridge, A.
Lind, H.
Lothian, J. S., et femme.
Lovitt, J. M., et femme.
Low, A. P., et fille.
Lowden, Mlle C. V.
Lucas, Rév. A.

LISTE des passeports accordés du 1er juillet 1909 au 31 mars 1910.—*Suite et fin.*

Lucas, J. S.
Luttrell, H. P. S., et femme.

Macaulay, Mlle E. E.
Macaulay, Mlle G. F.
Macdonald, D.
Macdonald, J. A.
Mendelsohn, A.
Mersner, R.
Meuser, E. M.
Milker, R.
Miller, J. B., et femme.
Mills, Très Rév. W. L., et femme.
Mindel, H., et famille.
Molson, Mlle E. M.
Monro, A. J.
Moore, Mlle G.
Morin, V.
Morton, E. A., et femme.
Muir, A. E.
Myers, B .
McDonald, R. O., et femme.
McDonald, H. O.
McDowall, R., et femme.
McGowan, Mme E.
McGowan, Mlle B.
McIntosh, J. D., et femme.
McIntyre, Mlle C.
McIntyre, Mme E. J.
McLenaghen, J.
McLennan, Mlle Alice.
McLennan, Mlle Annabel.
McLennan, B.
McLennan, F., et femme.
McLennan, Mlle I. C.
McLennan, Mlle M.
McLennan, W. D.
McMichael, Mme J.
McMichael, Mlle J.
McPhedran, Mme A.

Nadeau, J. T.
Neelin, J. M.
Nelles, Major C. M.
Nichols, R. W.
Noxon, S. H.

O'Brien, H., C.R.
Ochs, A., et femme.
Odishow, J.
O'Gorman, J. J.
O'Gorman, J. R.
O'Heir, A.
O'Leary, Rév. A.
Oliver, E. H.
Oliver, Mlle M. I.
Opolsky, H.
Orok, W. F.

Palombo, O.
Parnass, P.
Parounagian, G.
Paterson, Prof. C. G.
Paterson, Mme W.
Pearson, G. F.
Pelletier, Rév. J. A.
Pereversjeff, W.
Piedallu, A. et famille.
Pilon, Rév. J.
Plaff, G.
Plece, E.
Podboy, E.
Pope, J.
Pope, Mme J.
Pope, Lieut. E. W.
Posnansky, I. et famille.
Powers, J. E. T.
Preston, T. H. et famille.
Prostak, M.
Prostak, S.

Rabinovitz, L. et famille.
Raffaelo, L.
Ramsay, W. T. et famille.
Randolph, A. H. Fitz.
Rannie, Mme F. M.
Rankin, A. C.
Renault, P. F.
Rhodin, B. E. F.
Richardson, R. L.
Rispin, Mme W. E.
Rispin, Mlle H.
Rivard, L. C.
Robertson, D. S. et femme.
Roddick, Dr. T. et femme.
Rogers, Dr J. T.
Rosenhek, S.
Rosenroll, A. S.
Rosenroll, E.
Roth, Mme G.
Ryrie, J. et femme.

Saba, C. N. et famille.
Saint-Denis, A. J. H.
Sahagian, A.
Schimnowski, J.
Schindel, J.
Schultz, W.
Scott, A. E.
Scott, Mlle J. L.
Scott, Hon. W.
Scringer, F. A. C.
Seller, W. J.
Semft, W.
Servoss, Mlle M. E. O. J.
Seto Moo Lau.
Seward, Mlle G. K. A.
Shabez, O.
Shaffer, A.
Shapiro, W. et famille.
Sharp, W. P.
Shotwell, Mme F. C.
Shultis, J., M.D.
Sieb, G.
Siervert, G.
Small, H.
Somers, C. E.
Sorenberg, A.
Sparling, Mlle R.
Spicuzza, A.
St. Pierre, W. et famile.
Steward, J. F. M.
Stewart, Mlle E.
Stewart, W. S., C.R., et femme.
Stock, H. E. R.
Stockton, F.
Stone, Mlle Grace.
Stone, W. et femme.
Strachan, Mlle E. F.
Sutherland, Mlle P.
Svekla, N.
Sykes, Mme L. et fils.

Taylor, Mlle P. B.
Thomas, E. H.
Thompson, B. et famille.
Thompson, S. G.
Thomson, R.
Toews, P. et femme.
Tohm, D.
Tory, J. C.
Tudor, M. T.
Turevsky, J

Unsworth, Mlle A. J.
Unsworth, Mlle H. M.

Van Tassel, Mme A.
Varty, T. N.
Verge, Dr C.

Walker, Rév. A.
Walker, Mme G. J.
Walker, J. et famille..
Walsh, Mlle E.
Walsh, J. J.
Warnock, Rév. J. T.
Warren, J. L.
Waserman, L.
Wecksler, Mme L. et fille.
Wellington, F. W.
Wenighar, J.
Whitley, L. N.
Wieler, H.
Wilkins, F. F.
Wilkins, G. et famille.
Williams, W. et femme.
Wilson, Rév. G. B. et femme.
Worde, A.
Wright, A.
Wyse, E. A.

Yeomans Mme F. H.
Young, S. C. et femme.
Yuile, Mlle G.
Yuile, Mlle H.
Yuile, Mlle M. A.
Yghagarian, B.

PASSEPORTS REQUIS À L'ÉTRANGER.

NOTE.—On recommande aux sujets britanniques voyageant à l'étranger de se pourvoir de passeports, car même dans les pays où ils ne sont plus obligatoires, ils peuvent encore être nécessaires pour les fins d'identification.

ARGENTINE.—Les voyageurs en Argentine doivent être pourvus de passeports; on leur conseille aussi de porter avec eux un certificat de naissance. Ceux qui sont nés dans les domaines de Sa Majesté et qui se proposent d'y séjourner même pour peu de temps doivent obtenir d'un consul britannique dans la république un certificat de nationalité pour les fins d'identification et d'exemption du service militaire.

AUTRICHE-HONGRIE.—Ceux qui pénètrent en Autriche-Hongrie par la Serbie ou la Roumanie doivent être pourvus de passeports; dans les autres cas la loi n'en exige pas, mais on conseille aux voyageurs d'en porter. P ur les fins de résidence on exige un passeport ou autre document constatant l'identité.

BELGIQUE.—Il est désirable que les voyageurs possèdent des passeports. Pour la résidence, on exige l'enregistrement au bureau de la Police et un passeport est accepté comme preuve d'identité.

BOLIVIE.—Voir *Pérou*.

BRÉSIL.—Un passeport n'est pas exigé, mais on conseille aux voyageurs d'en porter pour fins d'identification. S'ils se proposent d'y résider, ils doivent s'inscrire en donnant leur adresse au consulat britannique le plus rapproché.

BULGARIE.—Les voyageurs doivent être porteurs de passeports de date récente. Les résidents doivent se pourvoir de certificats annuels d'inscription suivant les dispositions de l'arrêté en conseil Ottoman.

AMÉRIQUE CENTRALE.—La possession d'un passeport est désirable tant pour la sécurité que pour l'identification.

Costa Rica.—Pas de règlements en vigueur.

Guatémala.—Les résidents étrangers doivent présenter aux bureaux des Affaires étrangères du Guatémala des passeports visés par l'agent diplomatique ou consulaire de leur pays natal, au Guatémala.

Honduras.—Pas de règlements si ce n'est en temps de désordre.

Nicaragua.—Pas de règlements en temps de paix. Il faut cependant un passeport local pour quitter le pays; on l'obtient du ministère de la Guerre.

Salvador.—Les voyageurs doivent porter des passeports et en obtenir aussi du gouvernement de Salvador. (Honoraires pour ceux-ci, 25 cents.)

CHILI.—Pas de règlements en vigueur.

CHINE.—On exige pas de passeports aux ports libres. Pour voyager à l'intérieur, cependant, il faut obtenir un passeport spécial d'un consul britannique, lequel vaut pour un an. (Coût, 3 dol. 51c. *Mexicain.*)

Colombie.—Les sujets britanniques se rendant dans la république de la Colombie doivent se procurer des passeports visés par le ministre colombien ou par un consul de la république au Canada. Pour voyager à l'intérieur, il convient d'obtenir un passeport spécial d'un consul britannique (coût, 60 cents). Les immigrants sans ressources reçoivent un passeport gratuit d'un consul colombien au port d'embarquement.

Corée.—Les passeports ne sont pas requis dans un rayon de 100 lieues (33 milles) des ports libres. Pour voyager à l'intérieur, il faut obtenir un passeport d'un consul britannique. (Honoraire 3.50 yen, environ $1.75.)

Cuba.—Bien que la loi n'exige pas de passeports, on conseille aux voyageurs d'en porter. Ceux qui se proposent d'y séjourner doivent s'inscrire chez le consul général de la Grande-Bretagne.

Danemark.—Pas de règlements en vigueur. Mais la police peut requérir de ceux qui acceptent un emploi un passeport ou autre document de ce genre avant de leur remettre un «opholdsbog» (livret d'état civil); il en est de même pour les artistes de café-concert.

Islande.—Pas de règlements en vigueur.

St-Thomas.—Pas de règlements en vigueur. En quittant l'île cependant il faut se procurer du gouvernement local un passeport dont le coût varie suivant la destination.

Dominique.—Le passeport est nécessaire. Pour quitter le pays il faut en outre un passeport du gouvernement dominicain, dont le coût est d'environ $5.00.

Ecuador.—Voir *Pérou.*

Egypte.—La loi n'exige pas de passeport, mais on conseille aux voyageurs d'en porter. Pour voyageurs dans les autres parties de l'empire Ottoman, voir *Turquie.*

Soudan.—Ceux qui désirent se rendre au Soudan, voyageant en troisième classe, à moins qu'ils soient fonctionnaires du gouvernement, qu'ils voyagent munis d'un permis officiel, ou qu'ils soient indigènes *bona fide*, doivent se procurer des permis de l'agent du Soudan, au Caire, de l'agent du chemin de fer du gouvernement au Soudan, à Alexandrie, de l'agent du gouvernement du Soudan à Halfa, du gouvernement de la province de la mer Rouge ou de l'inspecteur au Port-Soudan.

Les personnes se rendant au sud ou à l'ouest d'El Obeid ou de Bara doivent obtenir un permis du gouverneur de Kordofan ou de son représentant à El Obeid ou à Bara.

On recommande à tous les européens de se présenter personnellement ou par écrit en tout endroit où il se trouve un fonctionnaire du rang de Sub-Mamur ou d'un rang plus élevé.

France.—La possession d'un passeport peut épargner des embarras, car en tout temps le voyageur peut être appelé à établir son identité.

On exigera peut-être qu'un passeport présenté comme pièce d'identification au bureau de poste soit contresigné par le consul britannique du district.

Pour une résidence permanente ou l'exercice d'une profession ou d'un métier, on requiert dès les premiers jours une déclaration à la mairie de la commune donnant des détails quant à la famille, la nationalité, la profession, etc., de la personne faisant cette déclaration.

Algérie.—Mêmes règlements qu'en France quant au passeport, à la résidence, etc.

Guyane Française.—Mêmes règlements qu'en France, etc.

Madagascar.—On conseille aux voyageurs de se procurer des passeports.

Martinique.—, *Réunion.*—, *Saigon.*— } Mêmes règlements qu'en France quant au passeport, à la résidence, etc.

Nouvelle-Calédonie.—Il est désirable d'avoir un passeport, vu l'existence de la colonie pénale.

Taïti.—Pas de règlements en vigueur pour européens.

Tunis.—Mêmes règlements qu'en France quant au passeport, à la résidence, etc.

ALLEMAGNE.—Les officiers militaires voyageant en Allemagne doivent porter des passeports; dans les autres cas un passeport n'est pas obligatoire, mais il peut devenir nécessaire en tout temps comme preuve d'identité et on conseille aux voyageurs de s'en procurer. Pour une résidence de plus de trois semaines un passeport est absolument nécessaire.

GRÈCE.—Pas de règlements en vigueur, sauf pour ceux qui pénètrent dans le pays par terre; on exige parfois de ceux-ci la possession d'un passeport.

HAITI.—On doit présenter au bureau de poste en arrivant un passeport visé par un consul haïtien. On doit aussi le présenter et le faire enregistrer au consulat britannique le plus rapproché. Pcur quitter le pays il faut un permis du gouvernement et on doit consulter le consul britannique à ce sujet.

ITALIE.—La possession d'un passeport n'est pas obligatoire, mais les voyageurs peuvent être requis en tout temps de rendre compte de leur présence et d'établir leur identité.

Les sujets britanniques qui, pour les fins d'identification, présentent un passeport dans un bureau de poste italien, peuvent être requis d'en produire une traduction certifiée par un consul britannique.

Eritrea.—Les voyageurs dans les colonies italiennes, à moins d'être porteurs de lettres de recommandation spéciales aux autorités, oivent se procurer des passeports visés par un consul d'Italie.

JAPON.—On conseille aux oyageurs de porter des passeports.

LIBERIA.—Pas de règlements en vigueur, mais pour quitter le pays il faut obtenir du secrétaire d'Etat de Liberia un passeport dont le coût est de 50 cents.

MEXIQUE.—Pas de règlements en vigueur.

MONTENEGRO.—Il n'existe pas de règlements particuliers, mais pour voyager dans les pays turcs et autrichiens avoisinants il faut un passeport régulièrement visé.

MAROC.—On conseille aux voyageurs de se procurer des passeports. Ils sont quelquefois nécessaires, surtout pour pénétrer dans l'intérieur ou pour s'embarquer sur les vapeurs français en destination d'Oran. Tous ceux qui désirent visiter l'intérieur devraient

consulter le ministre de Sa Majesté à Tangier ou le consul britannique du district où se trouve sa route.

Les sujets britanniques qui résident pendant plus d'un an au Maroc doivent, conformément au décret marocain de 1889, s'inscrire au consulat britannique.

MUSCAT.—Il n'existe pas de règlement. Il est dangereux de voyager dans l'intérieur sans escorte armée.

PAYS-BAS.—Strictement parlant un passeport n'est pas nécessaire, mais on recommande de s'en procurer pour fins d'identification.

Guyane hollandaise: Curaçao et dépendances.—Pas de règlements en vigueur. On conseille aux voyageurs de se munir de passeports pour établir leur nationalité.

Antilles hollandaises.—A leur arrivée, les voyageurs doivent s'inscrire chez le chef des autorités locales. Pour voyager à l'intérieur des îles ou pour y résider, on doit se procurer un passeport des autorités du lieu et on doit consulter le consul britannique à ce sujet.

NORVÈGE.—Pas de règlements en vigueur.

PARAGUAY.—Pas de règlements en vigueur. Les autorités locales n'exigent des étrangers ni passeports ni certificats de nationalité. Ceux qui voyagent à l'intérieur feront bien cependant de se procurer des passeports.

PERSE.—En entrant en Perse il faut présenter un passeport visé par un officier consulaire du pays et ce passeport doit être contresigné par le préposé aux passeports lors du départ du voyageur.

PÉROU, EQUATEUR, BOLIVIE.—Il n'est pas absolument nécessaire d'avoir un passeport, mais il est prudent d'en porter un afin de pouvoir obtenir de l'agent diplomatique ou consulaire de la Grande-Bretagne un certificat de nationalité au cas de désordre dans le pays.

PORTUGAL.—On conseille aux voyageurs de se munir de passeports. Pour résider au Portugal ou dans ses colonies, il faut produire un passeport ou autre preuve de nationalité afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Açores.—La possession d'un passeport est désirable.

Iles du Cap-Vert.—Le passeport n'est exigé qu'en temps de danger public, mais il est utile car tous les étrangers doivent s'inscrire au bureau du maire aussitôt que possible après leur arrivée.

Loanda.—Le passeport est requis.

Madère.—Pas de règlements en vigueur.

Mozambique.—Les voyageurs doivent avoir des passeports.

ROUMANIE.—Ceux qui voyagent en Roumanie doivent être porteurs de passeports visés par un consul roumain en Angleterre. Pour chaque voyage on exige un *visa* nouveau. A l'arrivée on doit sans retard obtenir le *visa* de la légation britannique ou d'un consulat britannique et dans les vingt-quatre heures obtenir des autorités roumaines un permis de

résidence dans le pays. Pour une résidence de moins de huit jours on peut se dispenser de cette formalité et le fait sera noté sur le passeport par l'officier de police à la frontière.

Russie.—Ceux qui voyagent en Russie doivent avoir des passeports visés par un agent diplomatique ou consulaire russe. Sans ce *visa* on ne leur permettra pas l'entrée. Aux personnes du culte juif ce *visa* n'est accordé que dans certaines circonstances spéciales; on doit consulter un agent consulaire russe à ce sujet, et dans tous les cas ces personnes sont sujettes à des règlements spéciaux en Russie.

Le passeport procurera au porteur permis de résidence en Russie pendant six mois; il faudra alors l'échanger à la préfecture de Saint-Petersbourg ou à la chancellerie d'un gouverneur de province contre un «billet de séjour» russe, renouvelable annuellement.

Le coût de ce billet de séjour varie de 7 r. 15c. à 1 r. 29c. Chaque billet de séjour et renouvellement doit être délivré à l'officier local de police pour inscription ou *visa*. La négligence de renouveler le billet de séjour entraîne une amende.

Pour quitter la Russie il faut obtenir un certificat de police; lors de sa première visite en Russie le voyageur l'obtient moyennant 75c. Lors des visites subséquentes le prix sera de 6 r. 50c. Si on a obtenu un billet de séjour il faut le rendre contre la remise du passeport avec les autorisations nécessaires pour son départ.

Pour les personnes traversant la Russie sans s'arrêter dans un endroit compris dans l'empire, le *visa* d'un agent consulaire russe «pour traverser la Russie» suffit et sera accepté tant pour l'entrée que pour la sortie, sans obtenir de la police l'autorisation de partir, comme dans le cas d'un séjour.

Ceux qui voyagent en Russie doivent obtenir chaque fois un nouveau passeport afin d'éviter la nécessité de solliciter un billet de séjour à leur arrivée, ce qu'ils devront faire s'il s'est écoulé six mois depuis la date du *visa* russe du passeport.

Serbie.—Les voyageurs doivent présenter des passeports.

Siam.—Pas de règlements spéciaux en vigueur, mais on exige que les sujets britanniques s'inscrivent au consulat général britannique dans un délai d'un mois après leur arrivée. Pour voyager dans l'intérieur on obtient des passeports du gouvernement siamois. Frais d'inscription soixante cents, passeport cinquante cents.

Espagne.—Il est très désirable que les voyageurs obtiennent des passeports. Le *visa* d'un consul d'Espagne n'est pas nécessaire, mais il sera utile en voyageant dans les villes de provinces et les pays ruraux.

Dans la province de Barcelone, les sujets britanniques devraient à l'arrivée présenter personnellement leurs passeports au consul de Sa Majesté; celui-ci leur remettra un certificat qu'ils devront dans les 24 heures de leur arrivée à Barcelone remettre au bureau du gouverneur civil (dans les petites villes et villages ou maire) afin de faire enregistrer leurs noms, signalement, etc. En ne se conformant pas à ce règlement on s'expose à une amende et peut-être à l'expulsion.

Canaries.—Pas de règlements en vigueur.

Centa.—Les sujets britanniques désirant visiter Centa doivent s'adresser au vice-consul britannique à Algéciras qui leur procurera un permis du commandant-général.

Suède.—Pas de règlements en vigueur.

SUISSE.—Un passeport est nécessaire afin d'obtenir un permis de séjour, que ceux qui désirent séjourner en Suisse doivent solliciter à leur arrivée. Les enfants qu'on envoie à l'école en Suisse doivent obtenir des passeports.

EMPIRE TURC.—Ceux qui voyagent en Turquie doivent être porteurs d'un passeport visé par un agent consulaire turc. Sans ce passeport on leur refusera l'entrée. Il faut un nouveau *visa* pour chaque voyage. Les sujets britanniques qui désirent ensuite voyager en Turquie doivent obtenir un permis par l'entremise d'un consul britannique. En quittant la Turquie on doit obtenir le *visa* d'un consul britannique.

Tripoli.—Mêmes règlements qu'en Turquie.

ETATS-UNIS.—Pas de règlements en vigueur.

Iles Hawai.—Pas de règlements.

Iles Philippines.—Pas de règlements.

Porto Rico.—On conseille aux voyageurs de se procurer des passeports.

URUGUAY.—Pas de règlements pour les européens. On conseille cependant aux voyageurs de se procurer des passeports pour établir leur nationalité, si cela devient nécessaire.

VENEZUÉLA.—Les voyageurs doivent se procurer des passeports visés par un agent consulaire du Venezuela.

ZANZIBAR.—Pas de règlements en vigueur.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES, janvier 1910.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES.

RÈGLEMENTS RELATIFS AUX PASSEPORTS.

NOTE.—Les sujets britanniques par naturalisation ne doivent pas oublier que cette naturalisation est sans effet dans l'état étranger d'où ils viennent à moins que d'après les lois de ce pays ou qu'en vertu de quelque traité ou convention ils soient reconnus n'en être plus les citoyens ou les sujets.

1. Les demandes de passeports doivent être faites par écrit et transmises sous enveloppe adressées «A L'HONORABLE SECRÉTAIRE D'ETAT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES.

2. L'honoraire pour un passeport, quel que soit le nombre de personnes qui y sont nommées est de deux dollars. L'honoraire doit accompagner la demande. On n'accepte pas de timbres-poste en paiement.

3. On accorde des passeports aux sujets britanniques nés et à ceux naturalisés au Canada. Une femme mariée est censée partager la nationalité de son mari et elle est de fait sujet britannique pendant que dure son mariage.

4. Un passeport cesse d'être valide cinq ans après son émission. Il faut alors en obtenir un nouveau. Lorsque le porteur est un sujet britannique naturalisé le passeport fera mention.

5. On accorde des passeports à tous ceux que connaît le Secrétaire d'Etat ou qui lui sont recommandés par des personnes connues; ou sur la déclaration faite par celui qui demande le passeport, suivant une formule qu'on peut obtenir en s'adressant au ministère, appuyée par la déclaration d'une association de banquiers, par tout maire, magistrat, juge de paix, ministre du culte, médecin, chirurgien, avocat ou notaire domicilié au Canada. Dans certains cas on exige que le certificat de naissance soit annexé à la déclaration.

6. Lorsque celui qui demande un passeport est sujet britannique par naturalisation, son certificat de naturalisation devra accompagner la déclaration qu'il transmettra au ministère des Affaires Extérieures; le certificat de naturalisation sera renvoyé, pour lui être remis, à la personne qui aura communiqué avec le ministère en son nom.

7. Le département des Affaires Extérieures ne saurait accorder un passeport à une personne déjà hors du pays; cette personne devra olors s'adresser à la mission ou au consulat britannique le plus rapproché.

8. Les voyageurs qui auraient l'intention de visiter l'empire russe, les pays turcs, le royaume de Roumanie, la Perse, la Colombie, le Venezuéla, Haïti ou Eritrea au cours de leurs voyages, devrait d'abord faire viser leurs passeports au consulat russe, turc, roumain, perse, colombien, venezuélain, haïtien ou italien le plus rapproché, suivant le cas. Pour l'information de ceux qui se rendent dans quelqu'un de ces pays en passant par la Grande-Bretagne, nous donnons ici l'adresse de ces divers consulats à Londres, comme suit:—The Russian Consulate-General, Windsor Chambers, 20, Great St. Helen's E.C.; the Consulate-General of the Sublime Porte, 140 Leadenhall Street, E.C.; The Roumanian Consulate-General, 49 Parliament Street, S.W.; the Persian Consulate-General, 82 Victoria Street, S.W.; the Colombian Consulate-General, Friars House, New Broad Street, E.C.; the Venezuelan Consulate, Finsbury Pavement House, Finsbury Pavement, E.C.; the Haytian Consulate, 32 Fenchurch Street, E.C.; the Italian Consulate-General (for Eritrea), 44 Finsbury Square, E.C. Les passeports peuvent aussi être visés par tous les autres consulats de Russie, de Turquie, de Roumanie, de Perse, de Colombie, Venezuéla, Haïti ou Italie dans le Royaume-Uni. Les voyageurs se rendant dans d'autres pays n'ont pas à obtenir le *visa* des agents diplomatiques ou consulaires de ces pays.

N.B.—Bien que les voyageurs puissent maintenant pénétrer dans la plupart des pays étrangers sans passeport, on recommande aux sujets coloniaux britanniques voyageant à l'étranger de ne pas omettre de s'en procurer, car même dans les pays où ils ne sont plus obligatoires, on les trouve utiles pour les fins d'identification le cas échéant. Les sujets britanniques ayant l'intention de *résider* en Allemagne ou en Suisse doivent obtenir des passeports.

JOSEPH POPE,
Sous-secrétaire d'Etat des Affaires extérieures.

OTTAWA, 21 juillet 1910.

ANNEXE D.

LISTE des officiers et commis du département des Affaires extérieures, avec la date de leur première nomination, le rang et le salaire en chaque cas.

Nom.	Titre.	Division.	Date de la première nomination.	Traitement
				$ c.
Pope, Joseph, C.V.O., C.M.G., I.S.O..	Sous-secrétaire d'Etat des Affaires extérieures	....	3 déc. 1878	5.000 00
Walker, W. H., B.A	Premier commis	1. A.	1er juil. 1887	2.800 00
Brophy, Arthur	Premier commis	1. B.	1er juil. 1900	2.300 00
Baker, F. M	Commis	2. A.	7 fév. 1891	1.750 00
Connolly, J. J	Commis	3. B.	8 nov. 1909	500 00
Rankins, Mlle Grace	Commis	3. B.	1er jan. 1910	500 00
McCloskey, Mlle Agnes	Commis	3. B.	1er avril 1910	500 00

LISTE

DU

SERVICE CIVIL DU CANADA

1909

Contenant les noms de tous les employés dans les différents départements du service civil et dans les deux Chambres du parlement, le 1er avril 1909, avec les dates de leur première nomination et de leur promotion au rang qu'ils occupent actuellement, leur âge et leurs appointements.

AVEC

la "Loi du Service Civil," S.R., 1906, ch. 16; la "Loi de la pension et du fonds de retraite du Service Civil," S.R., 1906, ch. 17; la "Loi de l'assurance du Service Civil," S.R., 1906, ch. 18; la "Loi de 1908 modifiant la Loi du Service Civil," 7-8 Edouard VII, ch. 15; la "Loi pour modifier la Loi du Service Civil," 8-9 Edouard VII., ch. 6, et la "Loi autorisant certaines augmentations de salaires aux employé du Service Civil," Service Intérieur, 8-9 Edouard VII., ch. 7.

PRÉPARÉE ET ARRANGÉE D'APRÈS LES INSTRUCTIONS DE L'HONORABLE SECRÉTAIRE D'ÉTAT, SOUS LE RÉGIME DE L'ARTICLE 108 DE LA "LOI DU SERVICE CIVIL."



OTTAWA

IMPRIMÉ POUR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1909

INDEX DES MATIÈRES

AVIS.

Les membres du service civil désirant signaler les erreurs qui auraient pu se glisser dans la compilation de cette liste, relativement à leur nomination, etc., devraient en informer le sous-chef de leur département avant le 30 mars prochain afin que les corrections nécessaires puissent être faites dans les éditions futures.



GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Gouverneur général.—Son Excellence le très-honorable sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, vicomte Howick, baron Grey de Howick, comté de Northumberland, dans la Pairie du Royaume-Uni, l'un des membres du Très-Honorable Conseil de Sa Majesté, et baronnet; chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier Grand-Croix du *Royal Victorian order*, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

ETAT-MAJOR.

Secrétaire du Gouverneur général et secrétaire militaire.—Le major, comte de Lanesborough, M.V.O.

Aides de camp.—Major G. F. Trotter, M.V.O., D.S.O., (Grenadier Guards).
Capitane A. J. Fife (King's Royal Rifle Corps).
Le vicomte Lascelles, R.O.

Intendant de la maison.—Arthur Guise.

Secrétaire particulier.—Arthur F. Sladen.

MEMBRES DU CABINET.*

(*Par ordre de préséance.*)

Le très-honorable sir Wilfrid Laurier, C.P., G.C.M.G., C.R., D.C.L. (*Oxon.*), président du Conseil privé du Roi pour le Canada, *premier ministre.*

Le très-honorable sir Richard John Cartwright, C.P., G.C.M.G., ministre du Commerce.

L'honorable sir Frederick William Borden, L.C.M.G., B.A., M.D., ministre de la Milice et de la Défense.

L'honorable Sydney Arthur Fisher, B.A., ministre de l'Agriculture.

L'honorable William Stevens Fielding, LL.B., D.C.L., ministre des Finances.

L'honorable William Paterson, ministre des Douanes.

L'honorable William Templeman, ministre du Revenu de l'Intérieur.

L'honorable Louis Philippe Brodeur, C.R., LL.B., ministre de la Marine et des Pêcheries.

L'honorable Frank Oliver, ministre de l'Intérieur.

L'honorable Allen Bristol Aylesworth, C.R., M.A., ministre de la Justice.

L'honorable Rodolphe Lemieux, C.R., LL.B., directeur général des Postes.

L'honorable William Pugsley, C.R., D.C.L., ministre des Travaux publics.

L'honorable George Perry Graham, LL.B., ministre des Chemins de fer et Canaux.

L'honorable Charles Murphy, B.A., secrétaire d'Etat.

L'honorable William Lyon Mackenzie King, L.M.G., M.A., LL.B., fiP.D., ministre du Travail.

(*Ces messieurs forment le Cabinet.*)

Solliciteur-Général.—L'honorable Jacques Bureau, C.R., LL.B.

HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA A LONDRES.

Le très-honorable BARON STRATHCONA ET MOUNT ROYAL, G.C.M.G., G.C.V.O, LL.B. (*Cantab.*)

*Les noms donnés sont ceux des membres du cabinet, du Haut-commissaire et des principaux officiers des des départements, en fonctions à la date de publication, le 1er décembre 1910.

PRINCIPAUX OFFICIERS DU SERVICE PUBLIC.

Greffier du Conseil privé, RODOLPHE BOUDREAU.

Greffier de Sénat, SAMUEL EDMOUR ST-ONGE CHAPLEAU.

Greffier de la Chambre des Communes, THOMAS BARNARD FLINT, M.A.,LL.B.,D.C.L.

Secrétaire du Gouverneur général, le major COMTE DE LANESBOROUGH, M.V.O.

Auditeur général, JOHN FRASER, I.S.O.

Sous-chefs des départements.

Sous-ministre de la Justice, EDMUND LESLIE NEWCOMBE, C.M.G., C.R., M.A., LL.B.

Contrôleur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, FREDERICK WHITE, C.M.G.

Sous-secrétaire d'Etat pour affaires extérieures, JOSEPH POPE, C.V.O., C.M.G., I.S.O.

Commissaire des Douanes, JOHN MCDOUGALD.

Sous-directeur général des Postes, ROBERT MILLER COULTER, C.M.G., M.D.

Sous-ministre du Revenu de l'Intérieur, WILLIAM JOHN GERALD, I.S.O.

Sous-ministre de l'Agriculture et sous-commissaire des brevets, GEORGE FINLAY O'HALLORAN, B.A., B.C.L.

Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages, FRANCIS PEDLEY, B.A.

Sous-ministre de l'Intérieur, WILLIAM WALLACE CORY, C.M.G.

Sous-ministre des Chemins de fer et Canaux, MATTHEW JOSEPH BUTLER, C.M.G., LL.B., C.E.

Sous-ministre des Mines, ALBERT PETER LOW, B.Ap. Sc., LL.D.

Sous-Ministre des Finances, THOMAS COOPER BOVILLE, B.A.

Sous-ministre de la Milice et de la Défense, EUGÈNE FISET, Colonel, D.S.O., M.D.

Sous-ministre des Travaux publics, JAMES BLAKE HUNTER, B.A.

Sous-ministre du Commerce et contrôleur en chef de l'émigration chinoise, FRANCIS CHARLES TRENCH O'HARA.

Sous-ministre du Travail, FREDERICK ALBERT ACLAND.

Imprimeur du Roi et Contrôleur de la papeterie, CHARLES HENRY PARMELEE.

Sous-secrétaire d'Etat et sous-registraire général, THOMAS MULVEY, C.R., B.A.

Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, GEORGE JOSEPH DESBARATS, B.App. Sc., M.Can. Soc. C. E.

Les officiers suivants ont le rang de sous-chefs en vertu du Statut.

Bibliothécaire général du parlement, A. D. DeCelles, C.M.G., D. Lit., M.S.R.C.

Bibliothécaire du parlement, M. J. Griffin, C.M.G., LL.D.

Registraire de la Cour Suprême, E. R. Cameron, C.R.

Surintendant des assurances, William Fitzgerald, M.A.

Directeur général de l'hygiène publique, Fred. Montizambert, I.S.O., M.D. (Edin.), M.O.R.L.E., D.C.L.

Commissaire du service civil, le professeur Adam Shortt, M.A., M.O.R.L.

Commissaire du service civil, Michel G. LaRochelle, C.R., B.A.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

DU

SERVICE CIVIL DU CANADA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Jones, Charles Jerome, B.A.	1–A.	Secrétaire adjoint du Gouverneur Général	1er sep. '08	3,200 00	11 déc. '47	1er juil. '75
*Walker, William Henry, B.A	1–B.	Commis	1er avr. '09	2,400 00	2 oct. '64	1er juil. '87
Sladen, Arthur French	do	do	1er avr. '09	2,100 00	30 avr. '66	1er jan. '91
Pereira, Fredrick Linwood Clinton	2–A.	do	1er avr. '09	1,600 00	22 déc. '80	1er juil. '01
Gilbertson, Belfrage	3–B.	do	1er sep. '08	800 00	15 nov. '83	1er sep. '08
Rogers, Sergt. Thos	....	Messager d'ordonnance	1er sep. '08	800 00	27 nov. '49	21 juin '93
Codd, Sergt. Jas	....	do do	1er sep. '08	800 00	23 juin '34	1er sep. '08
Clarke, Sergt. Henry G	....	do do	1er sep. '08	800 00	25 déc. '46	1er sep. '08
Guy, Sergt. John	....	do do	1er sep. '08	800 00	9 août '65	1er sep. '08
Badger, Sergt. William	....	do do	1er sep. '08	500 00	21 déc. '78	15 sep. '08

*Transféré depuis au département des Affaires Extérieures—Div. 1—A.

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Boudreau, R.	......	Sous-chef, greffier du Conseil privé.	6 mai '07	5,000 00	19 sept. '65	11 juil. '97
Bennetts, F. K.	1–A.	Premier commis et grefficr-adjoint du Conseil yrivé.	6 mai '07	2,800 00	25 avr. '54	1er juil. '75
Mackenzie, Wm.	1–A.	Sec. de la correspondance imoériale et étrangère.	21 avr. '08	2,950 00	16 avr. '51	21 avr. '08
Lemaire, E. J.	1–B.	Premier commis.	6 mai '07	2,100 00 400 00	22 oct. '74	1er août '94
Burke, D.	2–A.	Commis	1er juil. '05	1,800 00	16 jan. '47	1er juil. '93
Wood, E. B.	do	do	1er juil. '05	1,800 00	21 août '56	1er juin '71
May, H. A.	do	do	1er avr. '08	1,700 00	6 août '65	1er mai '84
Keating, C. J.	do	do	1er avr. '09	1,600 00	19 sept. '67	1er mai '89
Kezar, G. G.	do	do	1er avr. '09	1,600 00	2 jan. '70	26 juil. '92
Lothrop, H. W.	do	do	1er avr. '09	1,600 00	12 août '75	1er août '94
McElroy, J.	2–B.	do	1er juil. '03	1,600 00	11 oct. '51	17 déc. '87
deMartigny, A. L.	do	do Sous-secrétaire privé du premier Ministre	6 mai '07	1,400 00 200 00	11 fev. '87	6 mai '07
Miller, P. G.	3–A.	Commis	26 fev. '02	1,200 00	6 nov. '74	26 fev. '02
Olivier, F. J.	do	do	15 juin '07	1,000 00	1 oct. '79	15 juin '07
Wall, W. J.	do	do	16 mars '08	1,200 00	16 jan. '78	1er juil. '03
Chilton, B.	......	Huissier	24 nov. '98	800 00	sept. '33	14 déc. '78
Burns, L.	......	Messager	17 oct. '94	800 00	18 mars '60	17 oct. '94
Potter, H.	......	do	1er sep. '09	800 00	24 déc. '52	23 mai '92
Tabor, A. H.	......	do	1er sep. '09	800 00	30 mai '72	4 mars '03
Mailhot, J.	......	do	1er sep. '09	800 00	22 nov. '82	22 juil. '05

BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA.

17 Rue Victoria, Londres, S.O., Angleterre.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Griffith, William Linney.....	......	Secrétaire..........	1er mar. '03	4,500 00	16 août '64	1er avr. '97
Taylor, Christopher Joseph..	1-B.	Sous-secrétare......	1er juil. '03	2,150 00	8 août '61	30 mai '82
Luke, Edwin Philip.........	2-B.	Commis............	1er juil. '00	1,550 00	3 nov. '68	1er oct. '87
Allin, Thomas..............	"	do	1er juil. '03	1,350 00	21 août '70	21 nov. '91
Churchouse, Edward........	3-A.	Com., 2de cl. cadette	1er juil. '03	1,050 00	1er jan. '67	2 mars '85

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Newcombe, Edmund Leslie, C.M.G., M.A., LL.B., C.R..	......	Sous-ministre	13 mars '93	7,000 00	17 fév. '59	13 mars '93
Power, Augustus, I.S.O., B.C. L., C. R.............	1–A.	Légiste.............	1er jan. '79	3,550 00	22 déc. '47	7 déc. '74
*Fraser, Geo. Levack Bower, I.S.O., B.A., C.R.	do	do	24 oct. '80	3,350 00	14 oct. '51	13 sept. '76
Gisborne, Francis Hernaman	do	do	1er juil. '03	2,800 00	19 mai '58	13 fév. '82
Leslie, John...............	1–B.	Sec. au Sous-ministre	1er juil. '06	2,250 00	10 oct. '47	1er mai '72
Clarke, John Duncan........	do	Sec.part. du ministre	1er juil. '05	2,300 00 600 00	13 août '54	1er juil. '00
Chisholm, John.............	do	Légiste..	1er juil. '06	2,150 00	21 sept. '57	1er jan. '86
Coté, Pierre Martial.........	do	Régistraire de la libération	1er avr. '07	2,200 00	30 avr. '61	11 jan. '83
Narraway, Jas. E., B.A......	do	Régistraire général et comptable	1er avr. '08	2,200 00	11 juin '57	1er juil. '87
Pownall, Godfrey H.........	do	Légiste.............	5 fev. '09	2,100 00	18 juil. '59	3 oct. '03
Harris, Robert Frederick ...	2–A.	Commis	1er avr. '09	1,600 00	22 mai '72	1er juin '88
Armstrong, Emma Maria....	2–B.	do	1er juil. '04	1,550 00	15 juin '65	1er juil. '00
Turcotte, Gustave..........	do	Sec. part. du sol. gén.	21 oct. '07	1,500 00 600 00	31 mars '79	21 oct. '07
McGillivray, Angus J........	do	Légiste adjoint......	1er avr. '07	1,450 00	6 mars '49	10 juil. '03
Quain, Mary...............	3–A.	Commis	1er juil. '04	1,150 00	8 déc. '72	1er juil. '04
Morris, Thomas J...........	3–B.	do	16 nov. '03	800 00	4 août '52	1er sep. '08
Pillar, Laura M............	do	do	20 mars '06	750 00	3 nov. '84	1er sep. '08
Picken, Thomas............	......	Messager	1er juil. '95	800 00	22 oct. '56	15 nov. '90
Jobin, Joseph..............	......	do	1er nov. '01	800 00	25 déc. '71	1er sep. '08
Hamel, J. U................	......	do	1er sep. '08	423 75	2 juil. '87	1er sep. '08

*Décédé depuis.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE INTÉRIEUR.

Division du Pénitencier.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Stewart, Douglas	1–A.	Inspecteur	31 jan. '95	3,250 00	20 juin '50	9 jan. '79
Dawson, Geo. W	do	do	6 juin '01	3,250 00	14 fév. '58	6 juin '01
Archibald, Walter P	1–B.	Officier des libérations sur parole.	1er mai '05	2,150 00	21 sept. '60	1er mai '05
Lane, Hy. Bowyer Smith	2–A.	Comptable	1er juil. '03	2,000 00	12 oct. '55	1er mar. '79
Creighton, Robert R	do	do	1er juil. '06	1,850 00	29 août '61	1er fév. '82
Adams, E. J	do	Architecte	1er juil. '06	1,800 00	26 fév. '61	6 avr. '94
Smith, H. Gilbert V	2–B.	Commis	1er juil. '06	1,450 00	16 fév. '78	1er juil. '04
Asselstine, Helen A	3–A.	do	17 jan. '08	950 00	3 avr. '78	17 jan. '08

Bureau du Commissaire de la Police Fédérale.

Sherwood, Arthur Percy	1–A.	Commissaire	1er nov. '82	3,150 00	18 mars '54	1er nov. '82
Cawdron, Albert John	2–B.	Commis	1er juil. '05	1,500 00	25 août '73	1er juil. '03

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE INTÉRIEUR.

COUR SUPREME DU CANADA.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cameron, Edward R., K.C...	1–A.	Registraire	2 juil. '98	4,000 00	....	2 juil. '98
Masters, Chas. Harding, K.C	1–B.	Rapporteur	2 oct. '95	2,500 00	26 mars '52	1er juil. '86
Coutlee, Louis William......	do	Rapporteur de la loi Civile	1er avr. '08	2,200 00	17 déc. '51	2 déc. '95
Lawson, James............	2–A.	Sec. du Registraire ..	19 fév. '96	1,850 00	22 fév. '55	1er avr. '81
Bligh, Harris Harding, K.C...	do	Bibliothécaire anglais	27 juil. '95	1,850 00	12 avr. '42	26 juil. '92
Davis, Rupert George.......	2–B.	Sec. anglais pour Juges.............	27 juil. '95	1,600 00	15 sept. '57	24 mars '93
Taschereau, E. R. A.........	do	Bibliothécaire français...........	19 août '04	1,600 00	14 sept. '58	19 août '14
O'Regan, Jas..............	do	Asst.-bibliothécaire..	30 nov. '92	1,550 00	11 déc. '59	30 nov. '91
Stewart, Harriet E..........	do	Comptable..........	1er avr. '08	1,400 00	15 fév. '70	4 nov. '90
Matte, Gaudiose, B.A.......	do	Sec. français pour Juges	1er avr. '08	1,400 00	22 oct. '79	9 jan. '50
Morse, Frank...............	3–A.	Huissier.............	1er juil. '06	950 00	29 mai '70	1er août '89
Geary, J. C	3–B.	Commis	1er juil. '06	800 00	4 août '73	1er juil. '06
Sivyer, Horace............	......	Messager............	23 fév. '04	800 00	29 mars '67	1er sep. '08
O'Meara, M. J.............	......	do	1er mar. '05	800 00	24 juil. '76	1er sep. '08

COUR DE L'ÉCHIQUER DU CANADA.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Audette, Louis Arthur, LL.B., K.C.	1–A.	Registraire.........	8 nov. '87	3,150 00	14 déc. '56	8 nov. '87
Morse, Chas., LL.B., D.C.L..	1–B.	Registraire-adjoint et Rapporteur.......	1er juil. '04	2,350 00	24 déc. '60	3 mars '88
Clark, Duncan.............	2–B.	Commis et registraire-adjoint...........	1er juil. '05	1,500 00	16 nov. '65	27 nov. '91
McDonald, John...........	do	Commis..............	1er avr. '07	1,450 00	9 jan. '54	1er juil. '88
Roy, Roméo...............	......	Messager............	16 jan. '08	700 00	29 jan. '73	1er sep. '08

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Fiset, Col. Eugène, D.S.O....	.....	Sous ministre de la milice et de la défense.	22 déc. '06	5,000 00	15 mars '74	22 déc. '06
Borden, J. W............	1–A.	Comptable et payeur général. Officer payeur de la milice	1er sep. '08	3,050 00	10 oct. '56	25 sept. '97
Jarvis, Ernest F...........	do	Sous-ministre adjoint sec. du con. militaire	1er sep. '08	3,050 00	16 sept. '62	23 mars '81
Brown, H. W..............	do	Direc. des contracts.	1er sep. '08	3,050 00	1er jan. '68	30 juil. '96
Lemieux, E. Edmond	1–B.	Surint. des imperire, de la paper, etc.	1er juil. '04	2,250 00	14 mai '63	1er juil. '83
Beard, Frank...............	do	Premier commis, division de l'adjudant général.	1er juil. '05	2,200 00	26 sept. '68	1e- juil. '90
Panet, Charles L...........	do	Sec. du ministère....	1er avr. '07	2,600 00	15 déc. '70	1er août '94
Hurdman, Lt.-Col. W. G ...	do	Inspecteur d'artillirie et autres véhicules militaires.	1er sep. '08	2,350 00	1er nov. '58	1er sep. '08
Caldwell, J. W..............	do	Inspect. des uniformes	1er sep. '08	2,400 00	10 mai '47	1er sep. '08
McCann, J. A.....	do	Sous - directeur des contracts.	1er avr. '09	2,100 00	26 août '54	1er juil. '90
*Holt, Edmund Burnham...	2–A.	Commis............	7 mars '94	2,100 00	2 juin '40	1er mai '82
Lane, Henry David James...	do	....	1er luil. '00	2,000 00	7 oct. '49	1er déc. '67
Knight, Francis Edward....	do	....	1er juil '04	1,850 00	21 juin '50	15 fév. '84
Chesley, H. N. P...........	do	....	22 sept. '04	2,000 00	29 oct. '62	1er jan. '81
Foley, Lawrence...........	do	....	1er jui .'05	1,800 00	4 juil. '55	5 août' 85
Deroche, A. P.............	do	....	1er avr. '07	1,750 00	12 oct. '81	11 avr. '04
Brown, R. P..............	do	....	1er avr. '07	1,750 00	1 mai '77	11 avr. '04
Ranstead, Wm.............	do	....	1er avr. '08	1,700 00	30 sept. '65	1er juil. '03
Watterson, A. E............	2–B.	Commis............	1er juil. '05	1,500 00	27 jan. '74	1er août '94
DeCelles, J. A. Z............	do	....	1er juil. '05	1,500 00	8 déc. '74	7 jan. '05
Lambert, Ernest T..........	do	....	1er août '06	1,450 00	25 mars '70	24 août '92
Lapointe, A. A.............	do	....	14 jan. '07	1,400 00	13 mai '70	30 jan. '03
O'Connor, Mlle K. M........	do	....	16 fév. '07	1,450 00	5 août '69	1er fév. '02
Goldwyer-Lewis, A. B., B.A..	do	....	1er avr. '07	1,450 00	2 oct. '78	12 déc. '03
Fuller, R. L................	do	....	6 nov. '07	1,400 00	5 sept. '69	6 nov. '07
Donaldson, J. B., jr.........	do	....	1er avr. '08	1,400 00	27 nov. '83	1er juil. '04
Davison, Geo...............	do	....	1er sep. '08	1,600 00	12 fév. '52	1er sep. '08
Brown, Lt.-Col. R...........	do	....	1er sep. '08	1,600 00	16 juin '54	1er sep. '08
Brown, Capt. J. E..........	do	....	1er sep. '08	1,450 00	28 nov. '72	1er sep. '08
Phelan, M. F...............	do	....	1er sep. '08	1,400 00	25 mai '78	1er sep. '08
White, E. P. M.............	do	....	1er sep. '08	1,350 00	29 jan. '56	1er sep. '08
Cranston, A. H..............	do	....	1er sep. '08	1,350 00	5 juil. '64	1er sep. '08

*Décédé depuis.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Blouin, G. A.	2–B.		1er sep. '08	1,350 00	27 mai '72	1er sep. '08
Barry, D.	do		1er sep. '08	1,350 00	15 mars '66	1er sep. '08
McLaren, W. L.	do		1er sep. '08	1,350 00	1er sep. '85	1er sep. '08
Sitwell, Capt. L. H.	do		1er sep. '08	1,250 00	23 août '69	1er sep. '08
Mœser, Wm.	do		1er sep. '08	1,200 00	4 fév. '58	1er sep. '08
Kinsman, R. W.	do		1er sep. '08	1,200 00	27 nov. '53	1er sep. '08
Davidson, William James	3–A.		1er juil. '86	1,200 00	18 fév. '47	1er juil. '86
Brown, J. M.	do		1er juil. '05	1,100 00	3 nov. '67	1er juil. '05
Burke, J. L.	do		13 déc. '05	1,100 00	17 déc. '70	13 déc. '05
Boag, E. J.	do		1er fév. '06	1,100 00	15 déc. '75	6 fév. '06
Clarke, J. MacC.	do		1er juil. '06	1,050 00	23 nov. '78	12 déc. '03
Hunter, Mlle N.	do		14 jan. '07	1,050 00	22 juin '74	14 jan. '07
Thompson, Mlle I.	do		14 jan. '07	1,050 00	16 avr. '79	14 jan. '07
Diguer, A.	do		1er avr. '07	1,050 00	7 mars '69	12 déc. '03
Gibb, Mlle H. F.	do		1er avr. '07	1,050 00	6 avr. '85	1er avr. '07
Wurtele, Mde S. T. C.	do		1er avr. '08	1,000 00	1er avr. '62	6 fév. '06
Hamel, E. C.	do		1er avr. '08	1,000 00	30 sept. '86	6 fév. '06
Fleming, W. L.	do		1er avr. '08	1,000 00	18 juil. '83	1er juil. '06
Boyle, F. J.	do		1er avr. '08	1,000 00	11 oct. '88	14 jan. '07
Leprohon, Mlle Judith	do		1er avr. '08	1,000 00	20 juin '70	1er avr. '08
Heath, Mlle M.	do		1er avr. '08	1,000 00	25 nov. '82	1er avr. '08
Salton, W. H.	do		1er sep. '08	1,150 00	23 mars '64	1er sep. '08
Leblanc, J. O.	do		1er sep. '08	1,150 00	17 mai '64	1er sep. '08
Maple, H. E.	do		1er sep. '08	1,100 00	3 juil. '83	1er sep. '08
Ewen, C.	do		1er sep. '08	1,050 00	27 juin '82	1er sep. '08
Regan, J. L.	do		1er sep. '08	1,050 00	2 oct. '88	1er sep. '08
Foley, M.	3–B.		14 jan. '07	750 00	4 nov. '88	14 jan. '07
Letourneau, H.	do		19 juin '07	700 00	1er sep. '85	19 juin '07
MacDonald, D. C.	do		1er juil. '07	700 00	22 nov. '76	1er juil. '07
Courtman, Jno.	do		1er avr. '08	800 00	20 mars '54	1er nov. '83
Jessup, Mlle Alma	do		1er avr. '08	800 00	18 fév. '81	1er avr. '08
St-Georges, Mlle C.	do		1er avr. '08	800 00	20 nov. '81	1er avr. '08
Kennedy, Mlle M.	do		1er avr. '08	750 00	30 juin '86	1er avr. '08

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nominatilon permanente.
				$ cts.		
Lemesurier, A. S	3-B		1er avr. '08	700 00	23 sept. '84	1er avr. '08
Chartrand, Mlle P	do		1er sep. '08	750 00	17 fév. '85	1er sep. '08
Phillips, Mlle E. M	do		1er sep. '08	750 00	28 jan. '75	1er sep. '08
Belanger, Mlle E	do		1er sep. '08	700 00	15 fév. '74	1er sep. '08
Prenter, Mlle G	do		1er sep. '08	700 00	25 mai '88	1er sep. '08
Roxborough, Mlle I. B	do		1er sep. '08	700 00	23 juil. '86	1er sep. '08
Potter, Mlle M. A	do		1er sep. '08	700 00	16 fév. '74	1er sep. '08
Dickie, Mlle B. M	do		1er sep. '08	650 00	6 août '85	1er sep. '08
Craig, W. E	do		1er sep. '08	800 00	12 fév. '63	1er sep. '08
Knight, C. A	do		1er sep. '08	650 00	23 fév. '85	1er sep. '08
Barthe, Mlle B	do		1er sep. '08	650 00	26 juil. '76	1er sep. '08
Lecours, O	do		1er sep. '08	650 00	1er fév. '79	1er sep. '08
Woodburn, Mlle L. M	do		1er sep. '08	650 00	1er mars '85	1er sep. '08
Messinger, J. H	do		1er sep. '08	650 00	19 mai '88	1er sep. '08
Baulne, L. E	do		1er sep. '08	650 00	8 août '87	1er sep. '08
Lemieux, R. E	do		1er sep. '08	650 00	19 oct. '91	1er sep. '08
Lapointe, Alf. O	do		1er sep. '08	650 00	8 août '89	1er sep. '08
Landreville, A	do		1er sep. '08	650 00	28 juin '89	1er sep. '08
White, Mlle M	do		1er sep. '08	650 00	17 sept. '79	1er sep. '08
Fleming, Mlle F. A	do		1er sep. '08	650 00	1er oct. '88	1er sep. '08
Hickson, Mlle M. I	do		1er sep. '08	650 00	6 juil. '78	1er sep. '08
Howe, Mlle H. E	do		1er sep. '08	650 00	24 nov. '85	1er sep. '08
Simpson, Mlle M	do		1er sep. '08	650 00	12 nov. '90	1er sep. '08
Casault, Napoléon		Messager	7 août' 67	800 00	15 juin '41	1er nov. '58
Verreault, Eugène		do	29 jan. '82	800 00	29 juin '51	29 jan. '82
Littlefield, F		do	1er sep. '08	650 00	25 mars '87	1er sep. '08
Taylor, J. A		do	1er sep. '08	650 00	6 juil. '78	1er sep. '08
Dexter, G. E		do	16 nov. '08	500 00	7 avr. '76	1er sep. '08
Liston, M		Emballeur	1er sep. '08	800 00	25 jui . '66	1er sep. '08
Carroll, D		do	1er sep. '08	800 00	10 août '58	1er sep. '08

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉ LA DÉFENCE—SERVISE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Mathieu, Louis Joseph.......	Commis, Travaux Militaires, Québec.	13 juil. '01	1,500 00	23 jan. '52	15 juil. '86
Dupré, A.............	Comptable, Arsenal féd.	1er juil. '05	1,050 00	26 mai '59	nov. '83
Larochelle, J................	Commis, Arsenal féd.	1er juil. '05	1,000 00	7 juil. '74	20 oct. '02
Dénéchaud, C..............	Garde-temps, Arsenal féd.	1er juil. '05	750 00	5 avr. '65	6 juil. '98
MacIntyre, Dr. A. E.........	Chimiste, Arsenal féd.	1er sep. '06	2,400 00	24 sept. '63	1er sep. '06
Walters, H., M. A...........	Instucteur civil, école royale d'artillerie.	1er fév. '09	1,600 00	2 jan. '52	1er fév. '09

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
[1]Pope, Joseph, C.V.O.,C.M.G., I.S.O.	......	Sous-secrétaire d'Etat et sous-régistraire gènéral.	1er mai '96	5,000 00	16 août '54	3 déc. '78

Division de la Correspondance.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Pelletier, Philippe	1–A.	Asst. sous-secrétaire d'Etat.	25 jan. '09	3,000 00	20 fév. '49	1er mars '88
Colson, Frederick	1–B.	Commis en chef et Comptable.	1er juil. '04	2,400 00	23 juil. '54	20 jan. '85
Brophy, Arthur	do	Commis en chef..... Secrétaire privé.....	1er avr. '08	2,200 00 600 00	19 fév. '71	1er juil. '00
O'Connor, Daniel J	do	Commis en chef	22 mars '09	2,100 00	30 août' 54	22 mars '09
Emond, Gustave	do	do	1er avr. '09	2,100 00	21 oct. '62	1er juin '82
[2]Waters, J. Francis, M.A., LL. D.	2–A.	Clerk	26 juil. '92	2,100 00	21 oct. '55	1er avr. '86
Roy, Henri	do	do	1er juil. '04	1,900 00	19 avr. '60	1er juil. '86
[3]Baker, Frederick M	do	do	1er avr. '08	1,700 00	15 août '67	7 fév. '91
Harrison, Edward	2–B.	do	1er juil. '90	1,600 00	24 mai '52	1er fév. '85
Nicholson, M. Vernon C	do	do	20 août '90	1,600 00	10 juil. '46	10 juil. '79
Steele, Evelyn Y	do	do	1er juil. '04	1,550 00	8 mars '58	1er nov. '85
Dubé, L. J. Arthur	do	do	13 déc. '05	1,500 00	18 sept. '64	1er juil. '90
Paradis, Eugène	do	do	1er avr. '08	1,400 00	4 oct. '72	18 août '93
Palmer, Emma E	3–A.	do	12 déc. '03	1,200 00	8 Juin '67	12 déc. '03
Shibley, Gervase R., M.A.	do	do	26 oct. '05	1,100 00	22 fév. '79	26 oct. '05
Labelle, Wilfrid C	do	do	1er sep. '08	950 00	1er nov. '70	5 jan. '92
MacGrady, Alice M	3–B.	do	1er jan. '04	800 00	19 fév. '80	1er jan. '04
Regan, John	do	do	1er avr. '08	800 00	19 juil. '86	1er avr. '08
Birdwhistle, Matthew J	do	do	1er avr. '08	750 00	7 mai '76	1er avr. '08

[1]Depuis nommé sous-secrétaire d'Etat pour affaires extérieures
[2]Depuis décédé.
[3]Depuis transféré au département des affaires extérieures.

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de l'enregistrement.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination. permanente.
				$ cts.		
Storr, Ira William	1-B.	Commis en Chef	1er juil. '05	2,200 00	17 sept. '47	1er oct. '78
Learoyd, Arthur Gilpin	2-A.	Commis	1er juil. '93	2,100 00	15 juin '53	22 oct. '73
Kirwan, Philip Treacy	do	do	1er juil. '93	2,100 00	29 sept. '50	1er nov. '79
Drouin, Alphonse, M. P.	do	do	1er juil. '00	2,100 00	29 juin '51	1er juil. '87
Aumond, Telmont	2-B.	do	8 juil. '96	1,600 00	15 sept. '48	1er juil. '83
Globensky, Lambert F.M.	do	do	1er juil. '06	1,450 00	3 sept. '55	1er août '87
Fallon, Francis E.	do	do	28 fév. '07	1,450 00	4 jan. '80	12 déc. '03
Pinard, Léon	3-A.	do	1er juil. '04	1,200 00	12 jan. '74	1er juil. '04
Champagne, Joseph F.	do	do	1er mars '06	1,200 00	28 avr. '72	1er mars '06
O'Donnell, Peter J.	3-B.	do	8 mai '07	800 00	4 nov. '76	8 mai '07

Messagers.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination. permanente.
Ricard, Urgele	......	Messager	20 déc. '86	800 00	27 juil. '57	20 déc. '86
Jessup, James A.	......	do	1er sep. '08	800 00	21 mars '44	1er sep. '08
Brankin, James F.	......	do	1er sep. '08	800 00	27 nov. '85	1er sep. '08
Duggan, Hugh H.	......	do	1er sep. '08	650 00	16 août '65	1er sep. '08

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES—SERVICE INTÉRIEUR.

Bureau de l'imprimeur du Roi.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Parmelee, Charles H..........	......	Imprimeur du Roi et contrôleur de la peterie.	1er fév. '09	5,000 00	1er juin '55	1er fév. '09
Grison, Louis Armand.......	2-B.	Commis..........	5 juil. '90	1,600 00	9 avr. '31	1er nov. '79
Farrell, Frank J............	do	do	1er juil. '01	1,600 00	17 juin '55	1er août '94
Braceland, Vincent..........	3-A.	do	31 mai '06	1,050 00	29 mai '85	31 mai '06
Langley, James A...........	3-B.	do	1er sep. '08	800 00	31 août '88	1er sept. '08
Allen, Harry...............	......	Messager	1er jan. '80	800 00	12 jan. '47	1er jan. '80

Division des Imppessions

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McMahon, William..........	1-A.	Asst. de l'imprimeur du Roi et contrôleur de la pateterie et surintendant de l'imprimerie.	1er sep. '08	2,900 00	9 mai '56	31 May '90
Cook, Robert E............	2-A.	Commis..........	4 mars '07	1,750 00	24 sept. '66	10 juil. '03
Snow, Alfred T............	2-B.	do	1er juil. '01	1,600 00	6 nov. '58	21 juin '93
Draper, Patrick M..........	do	do	1er sep. '08	1,600 00	26 jan. '69	1er sep. '08
Harwood, J. G. Albert.......	do	do	1er avr. '07	1,450 00	26 mars '71	1er avr. '07
Chamberlain, Alban E.......	do	do	1er avr. '07	1,450 00	24 mai '77	1er avr. '07
Grison, Arthur A...........	do	do	1er avr. '07	1,450 00	13 juil. '67	1er avr. '07
Neville, John F............	3-A.	do	1er sep. '08	1,200 00	28 août '81	1er sep. '08
Consitt, F. Henry..........	do	do	1er sep. '08	1,150 00	13 mars '67	1er sep. '08
Daly, John................	do	do	1er sep. '08	1,086 00	3 oct. '67	1er sep. '08
Ward, George P............	3-B.	do	1er sep. '08	780 00	7 nov. '62	1er sep. '08
Gleeson, Joseph L..........	do	do	1er sep. '08	780 00	19 mai '84	1er sep. '08
Reardon, James A..........	do	do	1er sep. '08	780 00	22 fév. '84	1er sep. '08

Division du Comptable

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Frigon, Joseph Arthur.......	1-B.	Premier commis et comptable.	4 mars '07	2,200 00	27 nov. '65	19 sept. '89
Andrews, George H..........	2-B.	Commis..........	1er juil. '02	1,600 00	25 août '48	7 jan. '84
Bronskill, Frederick G.......	do	do	1er juil. '06	1,450 00	11 fév. '76	1er juil. '00
Howard, John C............	do	do	27 mars '07	1,450 00	23 juin '69	27 mars '07
Ardouin, George R. E........	3-A.	do	23 déc. '04	1,150 00	2 jan. '80	23 déc. '0
Foley, Joseph H............	3-B.	do	1er sep. '08	800 00	24 fév. '86	1er sep. '08
Mungovan, Patrick..........	do	do	1er sep. '08	780 00	6 jan. '36	1er sep. '08
King, William T............	......	Messager..........	1er sep. '08	800 00	25 déc. '51	1er sep. '08

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES—SERVICE INTÉRIEUR.

DISTRIBUTION PARLEMENTAIRE

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Roger, William	2-B.	Commis	1er oct. '96	1,600 00	18 mai '43	1er Oct. '96
Wiltshire, John	3-A.	do	17 jan. '85	1,200 00	12 sept. '47	17 jan. '85
Robillard, Eubald	do	do	24 jan. '07	1,050 00	24 jan. '74	24 Jan. '07
Kennedy, John	......	Emballeur	1er sep. '08	774 00	24 juin '54	1er sept. '08

DIVISION DE LA PAPETERIE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Gouldthrite, Frank Slocum	1-B.	Com. en Chef et Surt. de la Papeterie.	10 juil. '03	2,300 00	2 nov. '63	1er mai '81
Patenaude, Joseph O	2-B.	Asst. Surt. de la Papeterie.	1er mars '99	1,600 00	20 mai '67	26 juil. '92
LaRochelle, Norbert	do	Commis	1er juil. '88	1,600 00	9 avril '51	1er juin '82
Hughes, John	do	do	12 déc. '03	1,600 00	28 mars '46	4 août '73
Hutchinson, George S	do	do	1er juil. '05	1,500 00	20 juin '72	1er juil. '00
Proulx, Isidore	do	do	7 nov. '05	1,500 00	29 jan. '69	30 juin '90
Verge, Joseph A	do	do	1er sept. '08	1,500 00	27 oct. '44	1er sept. '08
Clancy, Thomas F., B.A	do	do	1er juil. '06	1,450 00	2 déc. '72	1er juil. '00
Beahen, Denis	3-A.	do	31 août '91	1,200 00	3 fév. '50	1er déc. '85
Andrews, George P	do	do	23 juin '05	1,100 00	28 déc. '72	31 août '91
Gay, Paul A	do	do	7 nov. '05	1,100 00	25 août '78	7 nov. '05
Dowling, John F	do	do	6 fév. '06	1,100 00	10 déc. '84	6 fév. '06
Constantineau, L. Adolphe	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 fév. '50	1er sept. '08
Gooden, John	do	do	1er sept. '08	1,050 00	18 juil. '73	1er sept. '08
Renihan, Daniel McC	do	do	1er sept. '08	1,050 00	16 sept. '80	1er sept. '08
Byrne, J. Henry	do	do	1er sept. '08	1,000 00	3 août '84	1er sept. '08
Randall, George	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	25 sept. '79	1er sept. '08
*Lafleur, Anthony	do	do	1er sept. '08	800 00	2 mars '75	1er sept. '08
Emond, William G	do	do	1er sept. '08	800 00	3 avril '74	1er sept. '08
Westwick, Henry	do	do	1er sept. '08	800 00	22 avril '76	1er sept. '08
Snelling, Charles B	do	do	1er sept. '08	750 00	21 sept. '86	1er sept. '08
Sawyer, Arthur J.	do	do	1er sept. '08	700 00	10 août '88	1er sept. '08
Barrette, Joseph H	do	do	1er sept. '08	700 00	27 août '86	1er sept. '08
Driscoll, James W	do	do	1er sept. '08	650 00	13 mars '85	1er sept. '08
O'Connor, Edward A	do	do	1er sept. '08	650 00	8 juin '76	1er sept. '08

*Décédé depuis.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de la pateterie—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Nevens, Claude R	3–B.	Commis	1er sept. '08	650 00	2 mai '91	1er sept. '08
Mills, Edwin H	do	do	1er sept. '08	650 00	15 juin '65	1er sept. '08
Lepine, Henry A		Emballeur	1er sept. '08	800 00	12 août '69	1er sept. '08
Racicot, André H		do	1er sept. '08	788 75	2 juill. '81	1er sept. '08
French, Alfred J		do	1er sept. '08	788 75	5 avril '63	1er sept. '08
L'Ecuyer, Joseph O		do	1er sept. '08	600 00	15 janv. '77	1er sept. '08
Alarie, Joseph		do	1er sept. '08	750 00	2 janv. '40	1er sept. '08
Doyle, Louis E		do	1er sept. '08	700 00	29 mai '86	1er sept. '08
Fitzgerald, Edmond M		do	1er sept. '08	700 00	19 avril '77	1er sept. '08
Hill, Thomas		do	1er sept. '08	700 00	19 nov.' 43	1er sept. '08
Marier, Joseph A.D.E		Messager	1er sept. '08	800 00	12 aôut '79	1er sept. '08
*Foran, John		Gardien de bureau	5 juill. '90	1,000 00	17 mars '43	1er juill. '83

Division de la distribution parlementaire

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Smith, Henry T	2–A.	Commis	1er sept. '08	1,750 00	4 fév. '58	1er sept. '08
Renaud, C. S. Alaric	3–A.	do	1er sept. '08	1,200 00	9 mai '62	1er sept. '08

*Décédé depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cory, W. W..................	......	Sous-ministre	1er jan. '05	5,000 00	16 juin '65	5 jan. '01
Côté, Joseph Arthur.........	1-A.	Sous-ministre adjoint	1er avril '08	3,750 00	24 nov. '62	23 oct. '82
Gibson, Roy A...............	2-A.	Commis	1er sept. '08	2,050 00	3 oct. '84	10 fév. '08
May, Mlle K. M. W.........	2-B.	do	1er sept. '08	1,450 00	8 fév. '63	19 oct. '83
Purcell, D. P...............	do	do	1er sept. '08	1,100 00	5 fév. '71	6 nov. '01
Rolph, Mlle S...............	3-A.	do	1er sept. '08	1,200 00	20 mai '78	25 jan. '00
*McLaurin, Mlle E.., B.A....	do	do	1er sept. '08	1,000 00	16 déc. '80	1 mai '02
Lang, Mlle J. A.............	3-B	do	1er sept. '08	800 00	29 sept. '84	5 sept. '05
Harkin, J. B................	1-B.	Com. et sec. particu. du min. de l'Intér.	1er sept. '08 8 avril '05	2,200 00 600 00	30 jan. '75	2 déc. '01
Featherston, J. E...........	2-A.	Commis...........	1er sept. '08	1,750 00	27 mai '80	27 avril '05
Shea, J. J..................	2-B.	do	1er sept. '08	1,050 00	21 août '75	6 juin '03
Crawford, Mlle A. G. E......	3-A.	do	1er sept. '08	1,200 00	20 fév. '72	6 fév. '96
Guthrie, Mlle M. S..........	do	do	1er sept. '08	1,200 00	14 avril '80	27 mars '01
Williams, Mlle M. B.........	do	do	1er sept. '08	1,100 00	18 fév. '78	15 mars '00
Scott, Mlle M. McKay.......	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	17 août '51	12 jan. '00
Johnson, Mlle A. E..........	do	do	1er sept. '08	750 00	8 mars '83	26 oct. '06

DIVISION DU COMPTABLE.

Beddoe, Charles Henry......	1-A.	Surintendant Comptable.	1er sept. '08	2,800 00	17 août '50	30 avril '83

Division de Expénses.

Marchand, Pierre...........	1-B.	Sous-Comptable	1er sept. '08 20 juil. '05	2,100 00	25 déc. '66	12 déc. '99
Dunnet, James.............	2-A.	Commis............	1er sept. '08	1,700 00	4 fév. '47	1er avril '78
Turner, H. H...............	do	do	1er sept. '08	1,650 00	21 sept. '49	20 juin '83
Willoughby, S. J............	2-B.	do	1er sept. '08	1,600 00	22 mars '65	12 jan. '86
Pinard, A..................	do	do	1er sept. '08	1,150 00	29 jan. '49	4 mars '07
Ryan, T. W.................	do	do	1er sept. '08	1,150 00	13 août '68	1 fév. '08
Fortier, A	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 avril '81	20 août '08
Anderson, John.............	do	do	1er sept. '08	1,050 00	15 juil. '78	15 juin '06
Butterworth, Frank.........	do	do	1er sept. '08	900 00	15 jan. '83	1er sept. '08

*S'est démis depuis.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de la Dépense—Con.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Addison, Robert	3-A.	Commis	1er sept. '08	1,100 00	8 juin '64	19 juin '01
Shattuck, Mlle E. L	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 déc. '72	25 août '02
McCullough, Mlle B. B	do	do	1er sept. '08	950 00	10 sept. '77	21 juil. '02
Burrill, William R	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	22 fév. '74	24 juil. '03
McStravick, Mlle C. T	do	do	1er sept. '08	800 00	11 mars '81	19 juin '08
McCormick, Mlle J	do	do	1er sept. '08	650 00	16 sept. '84	21 juil. '08
Hancock, Mlle A	do	do	1er sept. '08	650 00	9 jan. '75	28 août '08
Murphy, A. S	......	Messager	1er sept. '08	650 00	12 avril '91	1er sept. '08

Division du Revenu.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Pope, George Dalrymple	1-B.	Commis-en-charge	1er sept. '08	2,200 00	7 juil. '67	31 mars '84
Robertson, Peter	2-A.	Commis	1er avril '08 1er sept. '08	1,850 00	4 nov. '53	27 fév. '77
Morisset, A. R	2-B.	do	1er sept. '08	1,400 00	23 mai '76	1er juil. '98
Hill, H. B	do	do	1er sept. '08	1,350 00	19 avril '66	15 fév. '08
Smythe, T. T	do	do	1er sept. '08	1,350 00	24 déc. '57	26 mai '08
Wood, E. E	3-A.	do	1er sept. '08	1,200 00	15 mai '79	1er juil. '01
Hutton, W. H	do	do	1er sept. '08	1,200 00	11 déc. '76	9 déc. '01
Bennett, Mlle H. F	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	14 déc. '75	9 jan. '05
McFarlane, A. T	do	do	1er sept. '08	800 00	24 juin '88	8 juin '08
Tyo, Mlle K. P	do	do	1er sept. '08	800 00	29 fév. '88	14 août '06
Ramage, Mlle Madge	do	do	1er sept. '08	650 00	14 juin '89	4 fév. '08
Fortier, Mlle C	do	do	1er sept. '08	650 00	17 sept. '90	6 fév. '08
Capreol, A. P	do	do	1er sept. '08	650 00	14 juil. '92	28 mai '08
Lafrance, I	......	Messager	1er sept. '08	750 00	15 juil. '60	5 fév. '08

DIVISION DU SECRÉTAIRE.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Keyes, Perley George	1-B.	Secrétaire	1er sept. '08	2,800 00	15 fév. '53	17 juil. '78
Pereira, Lyndwode Charles	2-A.	Secrétaire adjoint	1er jan. '00 1er sept. '08	2,100 00	19 fév. '52	1er jan. '83
Chisholm, Arthur	do	Commis	26 juin '89 1er sept. '08	1,850 00	11 nov. '50	7 jan. '74

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division du secrétaire.—Fin.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination perma-
				$ cts.		
Pelletier, C. C.	2–A	Commis en charge de la malle.	1er sept. '08	1,800 00	21 juin '62	31 oct. '85
Nelson, Frank, B. A.	do	Commis	1er sept. '08	1,750 00	12 juin '59	4 nov. '82
Dunlop, Robert	2–B.	do	1er sept. '08	1,600 00	19 nov. '55	16 fév. '82
Larkin, J. M.	3–A.	do	1er sept. '08	1,100 00	24 mai '73	17 mars '03
Fulford, H. L.	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	30 oct. '68	11 avril '06
Phœnix, Mlle A. J.	do	do	1er sept. '08	800 00	24 oct. '67	19 fév. '00
Hawley, Mlle O.	do	do	1er sept.' 08	800 00	20 avril '78	8 fév. '00
Stalker, Miss M.	do	do	1er sept. '08	800 00	29 mai '73	11 mars '01
Ritchie, Mlle I.	do	do	1er sept. '08	800 00	9 déc. '67	12 mai '02
Desjardins, E.	do	do	1er sept. '08	800 00	19 sept. '88	3 oct. '07
Preston, Mlle S. R.	do	do	1er sept. '08	800 00	4 oct. '68	4 juill. '04
Nolan, Mlle A. C.	do	do	1er sept. '08	750 00	20 avril '79	5 fév. '06
Wiseman, Mlle M.	do	do	1er sept. '08	750 00	7 déc. '88	19 mars '07
Lochnan, William	do	do	1er sept. '08	750 00	26 avril '77	6 sept. '06
Reynolds, G. E.	do	do	1er sept. '09	750 00	6 juill. '80	20 août '06
MacDonald, Mlle M. B.	do	do	1er sept. '08	700 00	7 août '76	14 août '06
Gardner, Mlle E.	do	do	1er sept. '08	700 00	25 mai '90	17 juin '07
McMillan, Mlle B.	do	do	1er sept. '08	650 00	17 mars '83	21 mai '08
Blanchard, Mde B.	do	do	1er sept. '08	650 00	11 juin '60	22 juin '08
Hickey, Mlle M. C.	do	do	1er sept. '08	650 00	7 oct. '81	28 mars '07
Arnott, Mlle E. G.	do	do	1er sept. '08	650 00	23 mai '80	28 août '08
Ray, Mlle Florence	do	do	1er sept. '08	500 00	28 fév. '92	1 sept. '08
Fagan, W. C.	......	Messager	1er sept. '08	800 00	29 Juin '83	28 mars '07
Boselly, E. B.	......	do	1er sept. '08	750 00	10 Avril '36	9 juin '08
Charron, Adrien	......	do	1er sept. '08	650 00	17 juill. '89	12 juin '08
Wright, W. A.	......	do	1er sept. '08	500 00	....	1 sept. '08
Murphy, A. J.	......	do	1er sept. '08	500 00	6 mai '77	1 sept. '08

Office des Commis en Loi.

Rothwell, Thomas Gainsford	1–B.	Commis de la loi	1 sept. '08 1 juill. '97	2,800 00	1 fév. '52	1 janv. '83
Barber, Mlle B.	3–A.	Commis	1 sept. '08	1,200 00	11 mars '67	16 fév. '85

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

TERRES FÉDÉRALES

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Greenway, J. W.	1–A.	Commissaire	1er sept. '08	3,750 00	27 août '61	1er janv. '98
Burpe, T. R.	1–B.	Sous-Commissaire	23 mars '04 1er sept. '08	2,800 00	22 août '48	5 août '64
Dixon, F. FitzRoy	1–B.	Sous - Commissaire adjoint	12 avril '05 1er sept. '08	2,200 00	2 juill. '56	4 mai '86
Maber, Samuel	do	Commis	1er sept. '08	2,650 00	28 janv. '77	11 juill. '00
Matheson, R. B.	do	do	1er sept. '08	2,250 00	29 avril '72	15 déc. '02
Wright, B. H.	2–A.	do	1er sept. '08	1,750 00	6 avril '72	7 mars '93
Trudel, Edmond	do	do	1er sept. '08	1,750 00	2 nov. '60	21 oct. '95
Shannon, C. V.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	12 nov. '75	25 août '99
Hume, H. E.	do	do	1er sept. '08	1,633 77	31 août '67	27 mai '84
Sparkes, G. A.	2–B.	do	1er sept. '08	1,600 00	21 mai '64	3 mai '81
Perrin, H. B.	do	do	1er sept. '08	1,600 00	9 mars '63	16 nov. '85
Fraser, A. J.	do	do	1er sept. '08	1,550 00	25 fév. '57	1 mai '79
Pereira, G. P.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	17 ect. '57	1 mars '88
McGee, F. C.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	4 nov. '80	1 mars '06
Crowdy, J. F.	do	do	1er sept. '08	1,400 00	26 janv. '76	28 déc. '06
Cohoon, A. K.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	15 nov. '80	1 déc. '04
Wyld, Grier	do	do	1er sept. '08	1,350 00	28 août '82	20 nov. '06
Laflamme, Paul	do	do	1er sept. '08	1,350 00	23 mai '81	26 avril '04
Mair, C., Jr.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	5 mars '62	8 sept. '04
Lafleur, O.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	29 janv. '74	20 oct. '04
Nagle, C. E.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	25 nov. '77	11 juill. '07
Smith, A. E.	do	do	1er sept. '08	1,100 00	3 juin '75	22 mars '05
Williams, John L.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	10 août '85	28 sept. '06
Ryan, Anthony	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 mai '74	14 mai '06
Fowler, Hartley	do	do	1er sept. '08	950 00	1er avril '91	25 août '08
Tupper, H. C. L.	do	do	1er sept. '08	950 00	9 déc. '76	13 oct. '06
Burgess, Gilbert	do	do	1er sept. '08	950 00	1er juill. '86	8 nov. '06
Scott, Beresford	3–A.	do	1er sept. '08	1,200 00	27 août '78	8 août '93
Turton, E. E.	do	do	1er sept. '08	1,200 00	16 juill. '72	16 juin '90
Munro, Mlle M. D.	do	do	1er sept. '08	1,200 00	27 sept. '73	9 avril '01
Swinburn, A. R.	do	do	1er sept. '08	1,200 00	9 juin '55	1 oct. '73
Hawley, Mlle G.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	21 avril '73	15 avril '98

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

TERRES FÉDÉRALES—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Putman, Mlle L	3-A	Commis	1er sept. '08	1,050 00	13 mars '72	2 jan. '01
Claffy, Mlle N	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 jan. '71	15 juil. '01
Tremblay, Mlle M	do	do	1er sept. '08	1,050 00	19 juin '61	21 juin '05
May, Mlle Lugo	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	27 déc. '74	22 oct. '98
Mulhall, Mde M. E	do	do	1er sept. '08	800 00	21 avril '70	12 mars '00
Kennedy, Mlle M. A	do	do	1er sept. '08	800 00	26 oct. '84	14 sept. '03
Kealy, Mlle M. T	do	do	1er sept. '08	800 00	1er feb. '68	23 avril '04
MacRitchie, Mlle E	do	do	1er sept. '08	800 00	14 mars '82	25 avril '04
Wood, Mlle E	do	do	1er sept. '08	800 00	10 juil. '82	18 juin '03
Leslie, Mlle W. E	do	do	1er sept. '08	800 00	7 mai '81	30 mars '05
Wood, Mlle S	do	do	1er sept. '08	800 00	9 sept. '81	3 jan. '05
Moore, Mlle I	do	do	1er sept. '08	800 00	22 sept. '70	26 mai '05
Jeffers, Mlle B	do	do	1er sept '08	750 00	8 déc '85	7 juin '06
Beatty, Mlle F. B	do	do	1er sept. '08	750 00	14 jan. '78	29 jan. '06
Hayes, Mlle E	do	do	1er sept. '08	750 00	25 fév. '75	5 fév. '06
Ross, Mlle Clara	do	do	1er sept. '08	750 00	29 juin '72	19 fév. '06
Beilby, Mlle Rose	do	do	1er sept. '08	750 00	21 mars '75	14 août '06
Leslie, Mlle I. M	do	do	1er sept. '08	750 00	11 nov. '80	4 fév. '07
MacMillan, Mlle I. C	do	do	1er sept. '08	700 00	13 fév. '89	11 fév. '07
MacKinnon, Mlle J	do	do	1er sept. '08	700 00	2 oct. '86	14 fév. '07
Dixon, Mlle Aimee	do	do	1er sept. '08	650 00	14 nov. '87	18 nov. '07
McDonald, Mlle L	do	do	1er sept. '08	650 00	14 nov. '90	31 août '08
McGuire, Mlle M	do	do	1er sept. '08	650 00	4 août '85	2 juil. '08

TERRES PATENTÉES.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Côté, N. O	1-A.	Com., chef de la divi. des Terres Patentées	1er sept. '08	2,850 00	14 sept. '59	1er juil. '78
Sheppard, N. B	1-B.	Commis-en-Charge de la Salle de Dessin.	1er sept. '08	2,250 00	24 fév. '56	3 nov. '83
Gliddon, W. S	2-A.	Premier adjoint	1er sept. '08	2,100 00	7 avril '58	1er jan. '74
Langlois, John	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,750 00	8 déc. '44	1er avril '98
Sherwood, Henry	2-B.	Commis	1er sept. '08	1,600 00	8 août '55	26 avril '80
Cuming, F. W. C	do	do	1er sept. '08	1,600 00	17 mai '62	15 jan. '82

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

TERRES PATENTÉES—Suite

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomirnatioD permanente.
				$ cts.		
Paterson, G. W	2–B.	Commis	1er sept. '08	1,550 00	6 août '58	1 août '76
Lamb, William	do	do	1er sept. '08	1,550 00	[illegible] '56	19 mars '01
Durnford, F. G. D	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,500 00	3 déc. '56	6 avril '03
Lemieux, G	do	Commis	1er sept. '08	1,450 00	15 août '58	10 avril '86
Fortier, F. P. E	do	do	1er sept. '08	1,400 00	16 nov. '78	mars 01
Cram, A. S	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,400 00	16 janv. '82	27 avril' 05
Macdonald, F. C., B.A	do	Commis	1er sept. '08	1,400 00	10 jann. '62	1 juill. '85
Ackland, Henry	do	do	1er sept. '08	1,350 00	4 juin '71	3 mars '92
Beauchesne, J. A. H	do	do	1er sept. '08	1,350 00	9 juin '79	26 fév. '01
Johnston, J. L	do	do	1er sept. '08	1,350 00	26 avril '57	18 août' 03
Robertson, A. S	do	do	1er sept. '08	1,350 00	28 mars '72	9 sept. '03
de Olloqui, R. A	do	do	1er sept. '08	1,350 00	14 nov. '74	20 juill. '08
McCabe, Ed. P. F	do	do	1er sept. '08	1,200 00	7 juin '72	10 avril '06
Landreville, I		do	1er sept. '08	1,100 00	28 avril '75	5 avril '07
Wallis-Brown, V	do	do	1er sept. '08	1,050 00	23 sept. '76	5 nov. '07
Gibson, G. H. D	do	do	1er sept. '08	1,000 00	24 mai '77	26 mai '04
McDougall, D	do	do	1er sept. '08	1,000 00	22 sept. '89	12 juill. '07
Haggerty, William	do	do	1er sept. '08	950 00	28 août '58	1 mai '01
Reinhardt, E	do	do	1er sept. '08	950 00	2 août '76	11 août '06
Beardsley, George	do	do	1er sept. '08	800 00	16 mars '64	1er sept. '08
Lawson, V. L	do	do	1er sept. '08	800 00	12 juin '83	1er Sept. '08
Martin, M. H	do	do	1er sept. '08	800 00	23 mars '79	1er Sept. '08
Worden, G	do	do	1er sept. '08	800 00	12 juin '84	1er Sept. '08
Low, P. V	do	do	1er sept. '08	1,200 00	23 oct. '52	13 mars '28
Coleman, Mlle L	do	do	1er sept. '08	1,200 00	7 juin '65	1 juin '89
Caldwell, J. M	3–A.	do	1er sept. '08	1,200 00	3 nov. '78	1 juill. '02
Casey, Mlle M. E	do	do	1er sept. '08	1,050 00	22 juin '72	3 jann. '98
Turnbull, Mlle M	do	do	1er sept. '08	1,050 00	30 mai '73	5 juill. '06
Semple, Mlle M. L	do	do	1er sept. '08	1,000 00	4 sept. '66	15 mars '98
Burnett, Mlle M. F., B.A	do	do	1er sept. '08	1,000 00	15 avril '72	2 janv. '01
Olmstead, Charles	do	do	1er sept. '08	800 00	22 oct. '82	5 mars '07
Norton, Mde L. L	do	do	1er sept. '08	800 00	18 juin '48	24 déc. '83
Earls, Mlle M. A	do	do	1er sept. '08	800 00	9 juin '35	27 janv. '84

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES TERRES PATENTÉES—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Macmaster, Mde A..........	3–B.	Commis............	1er sept. '08	800 00	9 fév. '54	23 fév. '85
Schofield, Mlle M. D.........	do	do	1er sept. '08	800 00	8 avril '62	10 fév. '98
Ainsborough, Mlle W........	do	do	1er sept. '08	800 00	18 avril '81	3 janv. '01
Dewar, Mlle E..............	do	do	1er sept. '08	800 00	7 avril '78	19 fév. '01
Haldane, Mlle E. M.........	do	do	1er sept. '08	800 00	5 oct. '77	9 août '00
Leprohon, Mlle M. A. G.....	do	do	1er sept. '08	800 00	9 juin '81	6 août '02
Rowland, Mlle E............	do	do	1er sept. '08	800 00	19 mai '82	11 mars '01
McDougall, Mlle M..........	do	do	1er sept. '08	800 00	17 nov. '79	18 mars '01
Sharpe, Mlle F.............	do	do	1er sept. '08	800 00	5 fév. '51	10 avril '01
Bridgman, Mlle F...........	do	do	1er sept. '08	800 00	16 août '73	30 juill. '02
Burns, Mlle H. R...........	do	do	1er sept. '08	800 00	27 juin '73	5 août '02
Duhamel, Mlle A............	do	do	1er sept. '08	800 00	4 déc. '67	16 juin '04
Beaudry, Mlle A............	do	do	1er sept. '08	800 00	23 juill. '80	4 juill. '04
Johnson, Mlle H. P.........	do	do	1er sept. '08	800 00	15 juin '79	4 juill. '04
Williams, Mlle H...........	do	do	1er sept. '08	800 00	8 mars '77	31 janv. '05
Cameron, Mlle M............	do	do	1er sept. '08	800 00	12 janv. '83	28 mars '05
McDougall, Mlle G..........	do	do	1er sept. '08	800 00	12 fév. '84	16 mai '05
Lefurgey, Mlle N...........	do	do	1er sept. '08	750 00	15 août '81	7 juin '06
Lefurgey, Mlle J...........	do	do	1er sept. '08	750 00	25 juin '86	10 juill. '06
Bayly, Mlle L..............	do	do	1er sept. '08	750 00	1 août '84	14 août '06
Labrôsse, Joseph...........	do	do	1er sept. '08	750 00	5 avril '80	16 fév. '07
Henry, Mlle B..............	do	do	1er sept. '08	750 00	4 juin '82	13 sept. '06
Shaw, Mlle H...............	do	do	1er sept. '08	750 00	19 juin '86	4 fév. '07
Pepin, Mde Sarah...........	do	do	1er sept. '08	700 00	7 juill. '81	3 août '06
Connolly, Louis............	do	do	1er sept. '08	700 00	25 juill. '87	11 mai '07
Perrault, R................	do	do	1er sept. '08	700 00	27 oct. '78	22 mai '07
Powers, Mlle May...........	do	do	1er sept. '08	700 00	22 juin '81	28 fév. '07
Leamy, F. R................	do	do	1er sept. '08	700 00	1 oct. '89	15 mars '07
McDougall, Mlle J, C........	do	do	1er sept. '08	700 00	9 avril '72	20 juill. '07
Rolph, Mlle Grace..........	do	do	1er sept. '08	650 00	19 mars '86	28 août '07
Ouimet, Mlle A. B..........	do	do	1er sept. '08	650 00	19 sept. '87	18 nov. '07
Sutton, Mlle M.............	do	do	1er sept. '08	650 00	21 déc. '68	3 janv. '08

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Terres Patentées—Fin.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Arcand, Mde C	3–B.	Commis	1er sept. '08	650 00	17 nov. '74	4 fév. '08
Gamble, Mlle E	do	do	1er sept. '08	650 00	25 nov. '58	31 août '08
Kydd, Mlle Irene	do	do	1er sept. '08	650 00	3 août '85	31 août '08
Rattey, Mlle A	do	do	1er sept. '08	650 00	18 nov. '90	27 août '08
Hambleton, Mlle A	do	do	1er sept. '08	500 00	5 mai '76	1er sept. '08

Division des Chemins de Fer et des Marais.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Young, R. E., D.L.S	1–A.	Surintendant	1er sept. '08	3,550 00	17 mars '61	23 mars '01
Fitzsimons, Harvey	1–B.	Sous-surintendant	1er sept. '08	2,100 00	12 août '74	13 mars '02
Challies, J. B., B.A	2–A.	Commis	1er sept. '08	1,750 00	23 avril '82	16 mai '03
Lynch, F. C. C	2–B.	do	1er sept. '08	1,450 00	11 mai '84	1er sept. '06
Macdonnell, J. A	do	do	1er sept. '08	1,350 00	22 sept. '53	12 fév. '07
Crean, F. J. P	do	do	1er sept. '08	1,350 00	....	4 fév. '08
Taylor, G. B	do	do	1er sept. '08	1,050 00	18 août '79	8 mai '07
Gaudry, G. A	do	do	1er sept. '08	1,050 00	15 mai '85	30 août '07
Beale, A. M	do	do	1er sept. '08	1,050 00	....	21 avril '08
Caldwell, W. R	do	do	1er sept. '08	1,050 00	19 juin '87	22 nov. '07
Bastien, L. A	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1er sept. '85	27 oct. '07
Arthur, A. J	do	do	1er sept. '08	1,050 00	20 mars '85	27 août '08
Sharpe, W. J. S	do	do	1er sept. '08	1,050 00	26 avril '86	1er déc. '07
*Dunlop, Mlle I	3–A.	do	1er sept. '08	1,100 00	20 juil. '82	1er juil. '02
Taylor, Fred	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	23 juin '85	25 nov. '07
Latimer, W. R	do	do	1er sept. '08	800 00	28 mars '74	27 juil. '08
McClymont, P. J	do	do	1er sept. '08	800 00	5 mars '85	1er avril '08
Turnbull, S. E	do	do	1er sept. '08	800 00	27 juin '88	1er mai '08
Lawe, R. A	do	do	1er sept. '08	800 00	9 oct. '83	1er avril '08
Parlow, Mlle K	do	do	1er sept. '08	800 00	11 sept. '87	13 déc. '02
Murphy, lleM A	do	do	1er sept. '08	800 00	17 juin '78	15 fév. '01
Wright, Mlle L. K	do	do	1er sept. '08	800 00	24 fév. '78	13 mars '01
Hilliard, Mlle L	do	do	1er sept. '08	800 00	4 jan. '77	20 mars '99
McGill, Mlle V	do	do	1er sept. '08	800 00	26 nov. '69	19 jan. '01

*S'est démis depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des Chemins de Fer et des Marais—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
MacCuaig, Mlle A. J	3–B.	Commis	1er cept. '08	800 00	29 sept. '80	8 mai' 05
Cook, Miss T	do	do	1er sept. '08	800 00	4 déc. '86	19 sept. '04
Atchison, M. B	do	do	1er sept. '08	750 00	5 fév. '87	20 juill. '08
Durocher, E. J	do	do	1er sept. '08	750 00	29 déc. '86	14 oct. '07
Montgomery, Mlle A. R	do	do	1er sept. '08	750 00	26 août '82	13 mars '06
McIlmoyle, Mlle C. J	do	do	1er sept. '08	700 00	31 déc. '73	11 nov. '07
Whitehead, Mlle A	do	do	1er sept. '08	650 00	11 sept. '73	24 juin '07
Odell, R. K	do	do	1er sept. '08	650 00	15 sept. '91	27 août '08

Division de la Régistration.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Roberts, J. M	1–B.	Régistraire de la correspondance.	1er sept. '08	2,200 00	29 juill. '66	1 janv. '00
Bell, George	2–A.	Commis	1er sept. '08	1,850 00	14 janv. '50	2 avril '83
Eagleson, J. S	2–B.	do	1er sept. '08	1,600 00	1 août '56	26 mars '86
Connelly, Ed	do	do	1er sept. '08	1,600 00	26 juin '55	12 mars '83
Kemeys-Tynte, A	do	do	1er sept. '08	1,350 00	22 mars '50	1er mars '00
Buckham, H	do	do	1er sept. '08	1,350 00	29 août '72	4 oct. '05
Latimer, A. E	do	do	1er sept. '08	1,350 00	5 sept. '72	13 août '06
Edwards, H. L	do	do	1er sept. '08	1,350 00	17 juin '80	14 fév. '07
Rombough, J. T	do	do	1er sept. '08	1,150 00	12 nov. '52	15 janv. '04
Harnett, W. C	do	do	1er sept. '08	1,100 00	3 oct. '68	5 juill. '07
Douglas, R. G	do	do	1er sept. '08	1,050 00	6 mai '85	14 juin '06
Hand, S. E	do	do	1e. sept. '08	1,050 00	1 janv. '83	24 juin '02
Watt, J. T	do	do	1er sept. '08	1,050 00	10 oct. '80	9 août '06
Turcotte, E	do	do	1er sept. '08	1,050 00	3 mars '81	1 oct. '06
Ashfield, J. H	do	do	1er sept. '08	1,000 00	20 mars '79	6 mars '07
Chandler, H	do	do	1er sept. '08	950 00	28 oct. '88	13 août '06
Courtice, W. H	do	do	1er sept. '08	950 00	22 avril '88	1er juill. '08
Deslauriers, J	do	do	1er sept. '08	950 00	10 juill. '75	7 août '07
Hill, D. E	do	do	1er sept. '08	950 00	9 août '74	16 mars '08
Mills, W. H	do	do	1er sept. '08	950 00	25 mai '46	10 août '06
Savage, S	do	do	1er sept. '08	950 00	30 janv. '71	8 mai '07

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DE LA RÉGISTRATION—Suite.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomiatilon permanente.
				$ cts.		
Kniewasser, A.	2–B.	Commis	1er sept. '08	800 00	25 mars' 65	5 sept. '08
Davidson, Thomas	3–A.	do	1er sept. '08	1,200 00	15 sept. '74	7 fév. '00
Duhamel, J. B.	do	do	1er sept. '08	1,200 00	6 jan. '72	24 fév. '09
Bailey, William	do	do	1er sept. '08	1,200 00	25 juin '77	1er juil. '03
Roger, William	do	do	1er sept. '08	1,100 00	19 mars '81	25 mars '02
Eastman, E. R.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	11 sept. '73	27 juin '04
Allen, E. H.	do	do	1er sept. '08	1,000 00	17 fév. '73	juin '01
Rutherford, Mde M. M.	do	do	1er sept. '08	1,000 00	24 nov. '74	8 juil. '03
Butler, J. A.	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	11 juin '70	31 juil. '08
Johnston, George	do	do	1er sept. '08	800 00	18 mars '61	14 août '08
Shotwell, Mde F. S.	do	do	1er sept. '08	800 00	....	12 mars '01
Beeson, George	do	do	1er sept. '08	800 00	5 oct. '80	26 déc. '02
Eyles, John	do	do	1er sept. '08	800 00	13 mars '73	14 déc. ,03
Ellis, F. T.	do	do	1er sept. '08	800 00	20 nov. '77	30 mai '04
O'Hanley, R. W.	do	do	1er sept. '08	800 00	6 avril '76	13 août '06
Percival, Mlle M. F.	do	do	1er sept. '08	800 00	1er jan. '80	14 déc. '04
Henry, R. C.	do	do	1er sept. '08	800 00	28 mai '76	26 juin '05
Mitchell, F. J.	do	do	1er sept. '08	800 00	19 fév. '77	12 déc. '04
Traversy, A. A.	do	do	1er sept. '08	800 00	12 mai '89	21 oct. '05
McCracken, Alexander	do	do	1er sept. '08	800 00	26 sept. '73	1er sept. '05
D'Aoust, Paul	do	do	1er sept. '08	750 00	....	29 juin '08
Shore, S. H.	do	do	1er sept. '08	750 00	12 fév. '86	2 juil. '06
Hutton, J. B.	do	do	1er sept. '08	750 00	24 oct. '78	3 juil. '06
Traveller. Mlle A.	do	do	1er sept. '08	750 00	12 août '76	15 mars '06
Grey, G. A.	do	do	1er sept. '08	700 00	11 déc. '86	9 jan. '06
Pedley, Mlle A. S.	do	do	1er sept. '08	650 00	23 juin '88	4 juil. '08
Shea, Mlle A. E.	do	do	1er sept. '08	650 00	12 jan. '82	11 fév. '08
Dewar, Mlle J. D.	do	do	1er sept. '08	650 00	20 avril '77	26 août '08
Elliott, James	do	do	1er sept. '08	650 00	8 fév. '89	4 avril '08
Eagleson, S. P.	do	do	1er sept. '08	650 00	28 jan. '92	13 juin '08

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des arpentages.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Deville, Edouard Gaston Daniel, LL.D., D.T.S.	1–A.	Arpenteur général...	1er sept. '08 1er janv. '85	3,450 00	21 fév. '49	13 'uin '81
Symes, P. B.	1–B.	Géographe en chef .	1er sept. '08	2,150 00	24 sept '47	1 juin '70
Shanks, Thomas, B.A. Sc., D.L.S.	1–B.	Géographe en chef adjoint.	1er sept. '08	2,250 00	23 avril '69	22 mai '00
Brown, T. E., B.A.	1–B.	Chef de division	1er sept. '08	2,250 00	3 mai '74	9 juin '02
Nash, T. S., A.T.F.	do	do ...	1er sept. '08	2,250 00	2 juill. '75	13 mai '02
Dodge, G. B., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	2,250 00	2 août '74	23 mai '04
Brady, Martin	do	Séc. de l'arpenteur général.	1er sept. '08	2,100 00	13 nov. '56	5 mars '79
Smith, Jacob	do	Chef de division	1er sept. '08	2,250 00	10 juin '44	28 mars '86
Hunter, R. H.	2–A.	Comptable	1er sept. '08	1,950 00	10 mai '49	1 mars '73
Engler, Carl, B.A., A.T.F.	do	Chef de division	1er sept. '08	1,900 00	30 sept. '72	10 juill.' 01
Rowan-Legg, E. L.	do	do	1er sept. '08	1,900 00	15 janv. '48	20 juin '82
Gillmore, E. T. B.	do	Sous-chef de division	1er sept. '08	1,850 00	21 janv. '69	25 nov. '89
Belleau, J. A.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	30 sept. '57	1 mai '84
Begin, P. A.	do	do	1er sept. '08	1,800 00	3 janv. '65	1 juin '83
Green, W. T., B.A., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	8 août '80	21 oct. '02
Barber, H. G., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	22 août '78	9 juin '03
Rice, F. W., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	12 mars '78	2 mai' '05
Umbach, J. E., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	24 nov. '79	26 mai '03
Burgess, E. L., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	5 mai '78	15 juin '03
Cumming, A. L., B.Sc., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	25 août '82	2 mai '05
Dennis, E. M., B.Sc., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	26 janv. '83	25 mai '04
Elwell, William	do	do	1er sept. '08	1,750 00	13 nov. '80	19 oct. '05
Elder, A. J., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	24 oct. '83	11 juin '04
Henderson, F. D., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	27 mai '71	26 mai '03
Hill, S. M.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	22 mars '81	7 mai '04
May, J. E.	do	do	1 serept. '08	1,750 00	12 mai '66	7 août '02
Morley, R. W.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	18 sept. '77	25 mars '05
Weld, W. E.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	1 fév. '84	27 avril' 05
Lawe, Henry, A.T..F.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	28 fév. '38	1 nov. '03
McIlquham, W. L. B. Sc.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	15 janv. '76	3 féb. '04
Genest, P. F. X.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	27 janv. 71	30 août '99
Lepage, J. B.	do	Géographe	1er sept. '08	1,750 00	8 mai '59	1 déc. '06

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DRS ARPENTAGES—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Carruthers, H. K.	2–A.	Préposé à la photogravure.	1er sept. '08	1,750 00	25 jan. '79	1er juil. '03
Woodroff, John	do	Photographe en Chef	1er sept. '08	1,750 00	17 mai '57	25 août '90
O'Connell, J. R.	2–B.	Dessinateur	1 Sept. '08	1,600 00	9 mars '74	16 avril '01
Sylvain, John	do	do	1er sept. '08	1,600 00	30 mars '77	1er avril '01
Clunn, T. G. H., A.T.F.	do	do	1er sept. '08	1,600 00	13 nov. '74	20 mai '03
Blanchet, A. E.	do	do	1er sept. '08	1,600 00	14 déc. '68	22 nov. '02
Wilson, E. E. D.	do	do	1er sept. '08	1,550 00	26 oct. '78	10 mai '04
Roger, Alex	do	do	1er sept. '08	1,500 00	5 sept. '82	10 mai '06
McClennan, W. D.	do	do	1er sept. '08	1,500 00	6 mai '77	25 avril '05
Moule, W. J.	do	do	1er sept. '08	1,500 00	24 avril '70	8 mai '05
Carroll, M. J.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	12 nov. '73	11 juin '06
Robertson, D. F.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	11 nov. '80	30 mars '04
D'Orsennens, A.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	31 mai '65	10 sept. '02
Davies, T. E. S.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	27 avril '57	14 mai '06
Perrin, V.	do	do	1er sept. '08	1, 450 00	14 juil. '68	oct '01
Spreckley, R. O.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	22 nov. '83	21 jan. '07
Kitto, F. H., A.T.E.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	28 mars '80	8 juil. '07
Grant, A. W., B.A.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	9 fév. '73	7 oct. '07
Webb, G. C.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	15 nov. '64	2 juil. '07
McLaughlin, M. J.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	27 août '79	4 sept. '07
Williamson, F. H. H.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	15 mars '83	15 avril '07
McRae, A. D., B.A., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	11 sept. '67	1er juin '07
Rochon, E. C.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	21 août '84	9 avril '07
Goodday, L.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	3 août '52	1er mai '07
Bray, R. P.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	9 nov. '83	18 déc. '07
Sutherland, H. E., B.Sc	do	do	1er sept. '08	1,250 00	18 avril '85	27 juin '07
Davy, E.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	17 sept. '62	30 août '07
Grant, A. M., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	10 déc. '82	7 mai '08
Peaker, W. J.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	23 juin '84	25 avril '08
Milliken, J. B., B.A., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	2 mars '68	14 mai '08
MacMillan, J. P., B.E.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	19 août '83	15 juin '08
Harrison, E. W.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	7 déc. '82	14 jan. '08

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des arpentages—Suite

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Ault, H. W.	2–B.	Dessinateur	1er sept. '08	1,150 00	17 mars '71	18 fév. '08
Stronach, R. S.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	19 mai '82	27 avril '08
Bonnell, M. B., B.A.,B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	16 sept. '81	14 mai '08
Harris, K. D.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	24 déc. '81	7 mai '08
Osmond, H.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	16 nov.' 83	12 mai '08
Flindt, A. H.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	31 déc. '63	7 mai '08
Hayward, H. E., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	2 fév. '85	21 juin '07
Wadlin, L. N., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	29 mai '83	16 juill. '08
Cordukes, J. P., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	11 oct. '81	28 juill. '08
Norrish, B. E., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	2 fév. '85	31 juill. '08
Helmer, J. D.	do	Commis	1er sept. '08	950 00	1 nov. '78	6 juin '98
Dawson, R. J.	do	do	1er sept. '08	950 00	24 mars '84	28 déc. '07
Archambault, E.	do	do	1er sept. '08	950 00	13 avril '83	4 avril '01
Villeneuve, E. J.	do	do	1er sept. '08	950 00	10 cdé. '84	4 mars '02
Bergin, Walter	do	do	1er sept. '08	950 00	16 jufn '86	26 mai '02
Watters, James	3–A.	Imprimeur	1er sept. '08	1,150 00	9 oct. '69	21 nov. 07
Cullen, M. J.	do	Commis	1er sept. '08	1,150 00	17 juill. '83	1 avril '06
Whitcomb, H. E.	do	Photographe	1er sept. '08	1,150 00	1 oct. '72	12 aôut '01
Morgan, W. E.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	22 déc. '69	2 janv. '05
Wilkinson, Percy	do	Commis	1er sept. '08	950 00	14 fév. '80	21 sept.' 06
Kilmartin, A.	3–B.	Photographe adjoint	1er sept. '08	800 00	18 oct. '84	3 déc. '02
Devlin, A.	do	do	1er sept. '08	800 00	23 déc. '85	22 oct. '03
Tremblay, A.	do	Commis	1er sept. '08	800 00	29 déc. '88	7 nov. '06
Holbrook, C. H.	do	do	1er sept. '08	800 00	11 juin '84	30 déc. '07
Ouimet, E. G.	do	do	1er sept. '08	800 00	19 nov.' 86	12 déc. '06
Paquette, A.	do	do	1er sept. '08	800 00	25 join '76	15 mars '07
Lynch, F.	do	do	1er sept. '08	800 00	29 juill. '88	29 oct. '07
Brown, Allan	do	do	1er sept. '08	800 00	11 sept. '59	16 juill. '06
Williams, E. R.	do	do	1er sept. '08	750 00	26 janv '83	9 mai '06
Binks, C. R.	do	do	1er sept. '08	750 00	8 juill. '80	12 nov. '07
Burkholder, E. L.	do	do	1er sept. '08	750 00	5 aôut '88	9 oct. '06
Morin, J. F.	do	do	1er sept. '08	750 00	18 juill. '86	3 juill. '06

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des Levés Topographiques.—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
MacDonald, J. A	3–B.	Commis	1er sept. '08	750 00	'65	10 déc. '06
Addison, W. G	do	do	1er sept. '08	650 00	26 fév. '90	31 août '08
Ebbs, E. J	do	do	1er sept. '08	500 00	19 juill. '86	1 sept. '08
Pegg, Alfred		Messager	1er sept. '08	800 00	3 avril '63	22 sept. '84

Division des Géographes.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
White, James	1–A.	Gographe en chef	1er sept. '08	3,150 00	3 fév. '63	28 jan. '84
Chalifour, J. E	1–B.	Dessinateur en chef	1er sept. '08	2,250 00	23 janv. '63	29 jan. '84
Whitcher, A. H	2–A.	Secrétaire de la division géographique.	1er sept. '08	2,100 00	10 avril '40	8 mai '72
Baine, H. E	do	Dessinateur	1er sept. '08	2,000 00	11 sept. '68	23 août '96
Tache, Henri	do	do	1er sept. '08	1,750 00	26 sept. '73	9 juil. '88
Anderson, W	do	do	1er sept. '08	1,750 00	20 avril '76	5 déc. '05
Bryant, E. D	do	do	1er sept. '08	1,750 00	16 janv. '71	5 mai '08
Inkster, F. B	do	do	1er sept. '08	1,750 00	18 mars '83	9 fév. '07
Beveridge, James	do	do	1er sept. '08	1,750 00	3 avril '71	9 fév. '07
Akerlindh, A	2–B.	do	1er sept. '08	1,400 00	24 juill. '61	28 jan. '84
Darrach, A. M	do	do	1er sept. '08	1,250 00	9 nov. '77	3 août '03
Grindlay, Thos	do	do	1er sept. '08	1,200 00	2 août '69	7 août '08
Blatchley, H. M	do	do	1er sept. '08	1,200 00	6 fév. '72	22 mars '05
Dumouchel, G. E	do	do	1er sept. '08	1,200 00	21 mars '75	5 fév. '94
Wilson, H. W	do	do	1er sept. '08	1,200 00	10 nov. '81	7 jan. '02
Chandler, S	do	do	1er sept. '08	1,150 00	2 juin '85	18 mars '05
Bennie, James K	do	do	1er sept. '08	1,150 00	22 déc. '66	1 jan. '04
Craig, R. W	do	do	1er sept. '08	1,150 00	16 déc. '51	14 juin '04
Groulx, A	do	do	1er sept. '08	1,050 00	22 avril '85	12 avril '01
Gagnon, J. S	do	do	1er sept. '08	1,050 00	24 mai '86	1 fév. '07
McElligott, J. P	do	do	1er sept. '08	950 00	19 sept. '87	5 jan. '04
Blue, W. A	do	do	1er sept. '08	950 00	14 mars '84	23 juil. '06
Pigeon, Jules	do	do	1er sept. '08	950 00	15 mai '92	16 mai '07
Waine, Mde F. S	3–B.	Commis	1er sept. '08	800 00	22 sept. '63	23 jan. '00
Martin, Mlle M. P	do	do	1er sept. '08	750 00	19 oct. '85	14 juin '05
Stewart, Mlle M	do	do	1er sept. '08	650 00	29 juin '78	28 avril '08
Merrifield, J. R	......	Messager	1er sept. '08	800 00	6 jan. '74	8 nov. '06

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES ARCHIVES DES ARPENTAGES.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Steers, C. J..................	2-A.	Commis adjoint......	1er sept. '08	1,900 00	10 juil. '49	1er juil. '73
Currie, P. W.................	do	Premier adjoint......	1er sept. '08	1,900 00	9 mars '65	6 juil. '00
Surtees, W. S..............	do	Commis.............	1er sept. '08	1,800 00	27 déc. '60	3 mars '85
Lecourt, Eugene............	2-B.	Dessinateur..........	1er sept. '08	1,600 00	12 juil. '60	26 jan. '86
Ashton, A. W..............	do	do	1er sept. '08	1,400 00	5 nov. '80	1er mai '05
Gillis, W. C................	do	do	1er sept. '08	1,350 00	14 avril '82	1er août '0[illegible]
Brice, E. E.................	do	do	1er sept. '08	1,150 00	16 oct. '53	28 jan. '07
Smith, F. W................	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1er sept. '83	31 juil. '02
Sowter, T. W. E............	3-A.	Commis	1er sept. '08	1,200 00	9 oct. '60	28 fév. '80
Belleau, M. A. R. Eugene ...	do	do	1er sept. '08	1,200 00	21 août '58	2 juil. '82
Lambart, Hon. O. H.........	do	do	1er sept. '08	1,200 00	10 jan. '55	1er oct. '82
Yeilding, Mlle A. B.........	do	do	1er sept. '08	1,200 00	2 mars '50	mars '80
Routh, Charles T...........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	2 août '82	24 juin '02
Moore, R. T................	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	25 avril '84	28 mars '05
Landry, Narcisse...........	do	do	1er sept. '08	750 00	6 avril '64	25 juin '06

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE FÉDÉRAL.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
King. Wm. F., B.A., LL.D., D.T.S.	1-A.	Astronome en Chef..	1er sept. '08 1er juil. '90	3,250 00	19 fév. '54	13 juin '81
Klotz, Otto J., LL.D	1-B.	Astronome...........	1er sept. '08 1er juil. '96	2,800 00	31 mars '52	'79
McArthur, J. J., D.L.S	do	Arpenteur............	1er sept. '08 1er juil. '05	2,800 00	9 mai '56	15 nov. '81
Bigger, C. A., D.L.S.........	do	Arpenteur...........	1er sept. '08 1er juil. '05	2,800 00	15 août '53	oct. '01
Plaskett, J. S., B.A.........	do	Astronome..........	1er sept. '08 1er juil. '05	2,300 00	17 nov. '65	1er juil. '03
Macara, John...............	2-A.	Calculateur en Chef..	1er sept. '08 1er juil. '05	2,100 00	20 juil. '55	10 déc. '89
Gauthier, Louis, C.E........	2-A.	Gardien des Archives	1er sept. '08 1er juil. '05	2,100 00	29 juil. '58	22 avril '83
Simpson, Willibert..........	do	Secrétaire de l'Astronome en Chef..	1er sept. '08 1er juil. '05	1,800 00	4 mai '70	16 oct. '93
Stewart, R. M.. C.E.........	do	Surt. de l'em du	1er sept. '08 1er juil. '05	1,800 00	15 déc. '78	13 juil. '02
Harper, W. E., M.A.........	do	Observateur..........	1er sept. '08	1,750 00	20 mars '78	1er juil. '06
Werry, F. W. O., B.A.......	2-B.	do	1er sept. '08 1er juil. '05	1,600 00	26 août '69	4 mars '99
McDiarmid, F. A., B.A.......	do	do	1er sept. '08 1er juil. '05	1,600 00	29 mars '80	2 juil. '02
Tobey, W. M., B.A..........	do	do	1er sept. '08 1er juil. '05	1,600 00	14 mai '77	1er juil. '01
French, C. A., M.A..........	do	Commis.............	1er sept. '08	1,500 00	9 juil. '78	3 août '06

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE FÉDÉRAL—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Jaques, W. C	2–B.	Commis	1er sept. '08	1,500 00	20 oct. '76	1er août '06
Nugent, D. B	do	do	1er sept. '08	1,450 00	28 déc. '80	28 mai '07
Motherwell, R. M	do	do	1er sept. '08	1,450 00	14 août '81	15 juin '07
DeLury, R. E., Ph.D	do	do	1er sept. '08	1,450 00	23 nov. '81	3 juil. '07
Smith, C. C., D.L.S	do	do	1er sept. '08	1,450 00	31 déc. '73	9 juin '02
Labbe, J. H	do	do	1er sept. '08	1,350 00	2 sept. '80	22 fév. '04
Cannon, J. B	do	do	1er sept. '08	1,350 00	22 oct. '79	11 juin '08
Parker, T. H	do	do	1er sept. '08	1,350 00	18 juin '86	11 avril '08
Wallis, J. B	do	Photographe	1er sept. '08	1,330 00	29 jan. '38	23 oct. '93
Robertson, D. F	do	Commis	1er juil. '05 1er sept. '08	1,300 00	24 juil. '71	28 avril '05
Taylor, John	do	do	1er sept. '08	1,230 00	19 mars '82	24 avril '08
Mackey, A. S	do	do	1er sept. '08	1,200 00	10 fév. '82	1er juil. '06
Fairbairn, W. B	do	do	1er sept. '08	1,150 00	31 oct. '86	7 nov. '07
Steadworthy, A	do	do	1er sept. '08	1,050 00	18 nov. '71	20 avril '05
Lucas, George E	do	do	1er sept. '08	1,000 00	23 juil. '73	1er avril '08
Dowling, J. E	do	do	1er sept. '08	950 00	4 sept. '83	1er déc. '07
Doyle, D. J	do	do	1er sept. '08	950 00	23 juil. '79	6 déc. '06
MacKenzie, D. M	do	do	1er sept. '08	950 00	13 fév. '86	19 oct. '07
Arcand, A	do	Dessinateur	1er sept. '08	950 00	27 sept. '85	17 oct. '05
Swinburn, A. H	do	Commis	1er sept. '08	950 00	11 oct. '87	30 juin '05
Sills, Orville	do	do	1er sept. '08	950 00	25 mars '84	juil. '06
Champagne, W	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	8 août '85	11 mars '07
Spratt, Geo	......	Messager	1er sept. '08	800 00	15 mai '68	1er mai '05
Dunn, F. J	......	Emballeur	1er sept. '08	800 00	10 déc. '78	25 fév. '07

DIVISION DE L'IMMIGRATION.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Scott, William Duncan	1–A.	Surintendant	1er sept. '08	3,750 00	7 nov. '61	11r jan. '99
White, William James	do	Surt. des agences d'immigration aux E.U.	5 jan. '03 1er sept. '08	3,550 00	26 juin '53	1er jan. '97
Bryce, P. H., M.D	do	Inspector Med. en Chef	18 avril '03 1er sept. '03	3,350 00	17 août '53	1er fév. '04
Robertson, Edward Blake	1–B.	Sous-surintendant	1er fév. '04 1er sept. '08	2,650 00	27 fév. '77	4 avril '01
Henry, K. J	do	Commis	1er juil. '06 1er sept. '08	2,550 00	5 avril '52	25 juin '71

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DE L'IMMIGRATION—Suite

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Fortier, L. M.	1—B.	Commis	1er sept. '08	2,200 00	27 avril '58	'74
Smart, G. Bogue	2–A.	Inspecteur des enfants immigrants	1er sept. '08 1er juil. '03	1,950 00	30 mai '64	13 June '99
Fraser, Robert	do	Statisticien	1er sept. '08	1,750 00	9 déc. '57	1er janv. '04
Badgley, C. W	do	Enregistrement de la correspondance.	1er sept. '08	1,750 00	24 mai '64	10 dov. '84
Ferguson, J. N	2–B.	Commis	1er sept. '08	1,600 00	23 nov. '69	1er juill. '98
Bollard, J. D	do	do	1er sept. '08	1,550 00	11 nov. '65	sept. '84
Blair, F. C	do	do	1er sept. '08	1,450 00	5 oct. '74	14 mai '01
McIsaac, R. J., B.A.	do	do	1er sept. '08	1,400 00	24 juin '74	29 avril '01
Hillyard, R. W	do	do	1er sept. '08	1,350 00	22 juill. '39	avril '00
Willans, T. B	do	do	1er sept. '08	1,350 00	....	3 juill. '06
Ebbs, Simon	do	do	1er sept. '08	1,350 00	....	22 fév. '07
Johnson, D. W	do	do	1er sept. '08	1,150 00	7 aout '79	5 juin '05
Johnston, W. J	do	do	1er sept. '08	1,150 00	30 avril '72	16 déc. '07
Graham, Maxwell H	do	do	1er sept. '08	1,150 00	15 fév. '72	1er oct. '06
Almon, G. W. R	do	do	1er sept. '08	1,150 00	17 juin '63	1 mai '03
Thompson, Wensley	do	do	1er sept. '08	1,150 00	7 août '62	6er mai '08
Jacob, F. D	do	do	1er sept. '08	1,150 00	29 mars '65	10 avril '08
Cragg, N. W	do	do	1er sept. '08	1,100 00	2 juin '78	2 juill. '04
Gray, John	do	do	1er sept. '08	1,050 00	3 août '78	10 oct. '07
Hearnden, George	do	do	1er sept. '08	1,050 00	8 août '58	15 mai '07
Parlow, George H	do	do	1er sept. '08	1,050 00	20 juin '59	31 juill. '06
Fraser, J. S	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1 avril '83	1er janv. '06
Gillies, Alex	do	do	1er sept. '08	1,050 00	30 mai '86	28 mai '06
Morin, T. J	do	do	1er sept. '08	1,000 00	9 déc. '83	24 janv. '05
Parkinson, Charles	do	do	1er sept. '08	950 00	20 avril '82	11 juill. '07
Larmonth, Frank	do	do	1er sept. '08	950 00	21 sept. '78	13 mai '07
Graham, J. S	do	do	1er sept. '08	950 00	29 déc. '85	6 april '08
Bethune, Duncan	do	do	1er sept. '08	950 00	5 mars '64	2 janv. '07
McCann, James	do	do	1er sept. '08	950 00	1er mai '85	6 avril '08
Rogers, E. E	do	do	1er sept. '08	950 00	27 janv '77	7 avril '08
Shaw, Mlle Mary	3–A.	do	1er sept. '08	1,200 00	11 fév. '67	1er nov. '83
Browne, T. A	do	do	1er sept. '08	1,200 00	10 nov. '78	1er avril '02

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DE L'IMMIGRATION—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Mercer, Miss E. N. H........	3-A.	Commis............	1er sept. '08	1,150 00	3 nov. '58	13 janv. '93
Johnston, Miss A. M.........	do	do	1er sept. '08	1,000 00	5 mai '77	6 fév. '00
Prindiville, Miss J...........	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	1 mars '78	31 mai '99
Stewart, Miss L. J. G........	do	do	1er sept. '08	800 00	2 avril '64	28 fév. '99
Seed, Miss H................	do	do	1er sept. '08	800 00	16 août '80	1 janv. '00
Gillies, Miss A. E. V.........	do	do	1er sept. '08	800 00	1 avril '83	10 avril '02
Gould, Miss H. M...........	do	do	1er sept. '08	800 00	8 nov. '77	1 mai '02
Kinsella, Miss G............	do	do	1er sept.' 08	800 00	22 nov. '82	18 mars '02
Hopkirk, Miss J............	do	do	1er sept. '08	800 00	16 oct. '68	5 fév. '03
Perron, William............	do	do	1er sept. '08	800 00	10 avril '83	1 mai '02
Curley, John...............	do	do	1er sept. '08	800 00	....	25 avril '04
Reynolds, Miss M. E........	do	do	1er sept. '08	800 00	19 mai '73	9 mai '04
Thomson, Miss M...........	do	do	1er sept. '08	800 00	6 juin '81	15 juin '04
Valiquette, Raoul...........	do	do	1er sept. '08	800 00	21 juin '86	28 mai '06
O'Reilly, Miss N............	do	do	1er sept. '08	800 00	31 août '75	21 mars '04
Ross, Miss E. F.............	do	do	1er sept. '08	800 00	26 fév. '70	6 juill. '04
Bédard, Miss B.............	do	do	1er sept. '08	750 00	4 août '83	5 sept. '05
Geddes, Miss R. S...........	do	do	1er sept. '08	750 00	24 mars '88	8 janv. '08
Haskett, Miss E............	do	do	1er sept. '08	750 00	24 avril '57	30 août '02
Knight, Mrs. C. N...........	do	do	1er sept. '08	750 00	2 mai '79	11 juin '06
Triganne, Miss M. A.........	do	do	1er sept. '08	750 00	30 juill. '75	14 nov. 06
Hearnden, J. R.............	do	do	1er sept. '08	750 00	20 déc. '86	18 fév. '07
Glen, Miss M. M............	do	do	1er sept. '08	750 00	12 déc. '75	28 sept. '06
Hughes, John J.............	do	do	1er sept. '08	700 00	9 fév. '82	16 janv. '07
Rombough, Harold..........	do	do	1er sept. '08	700 00	28 nov. '82	30 janv. '07
Barber, Miss D.............	do	do	1er sept. '08	650 00	4 mai '81	7 sept. '07
Brown, Miss M. E. A........	do	do	1er sept. '08	650 00	8 janv. '76	2 janv. '08
Sharpe, Miss I.............	do	do	1er sept. '08	650 00	13 août '90	19 sept. '07

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DE L'IMMIGRATION.—Fin.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Fortier, Miss C. L...........	3-B.	Commis............	1er sept. '08	650 00	17 juin '87	9 juil. '08
Lightfoot, Miss G...........	do	do	1er sept. '08	650 00	8 oct. '85	6 juil. '08
Leduc, Mrs. M. C...........	do	do	1er sept. '08	650 00	....	16 sept. '07
Black, Cyril................	do	do	1er sept. '08	650 00	15 jan. '92	11 mai '08
Lepage, Miss L............	do	do	1er sept. '08	650 00	15 mars '81	29 août '08
Curran, Joseph............	......	Messager............	1er sept. '08	750 00	15 août '69	6 juil. '08

DIVISION DES FORÊTS.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Campbell, R. H.............	1-A.	Surintendant........	1er sept. '08	3,150 00	26 mai '67	4 oct. '87
Knechtel, A................	1-B.	Inspecteur des Réserves forestières.	1er mars '07 1er sept. '08	2,550 00	....	1 jan. '08
Drake, E. F................	2-B.	Commis.............	1er sept. '08	1,600 00	17 juil. '62	1 juil. '03
Proctor, G. S..............	do	Dessinateur..........	1er sept. '08	1,450 00	8 août '71	1 juil. '00
Jacombe, F. W. H..........	do	Commis.............	1er sept. '08	1,350 00	25 août '75	15 juin '06
Patching, Richard..........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	14 juin '61	25 mars '01
Gleeson, L. J..............	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 août '85	13 avril '08
Byshe, F. H................	3-A.	do	1er sept. '08	1,150 00	16 mars '71	6 fév. '93
Hunt, C. A.................	do	do	1er sept. '08	1,050 00	5 fév. '77	3 fév. '04
Robinson, Miss M., B.A	do	do	1er sept. '08	1,000 00	18 mars '78	10 fév. '00
Boyce, Guy.................	3-B.	do	1er sept. '08	750 00	5 nov. '83	20 fév. '06
Witten, S..................	do	do	1er sept. '08	750 00	29 oct. '77	27 avril '08
Dawes, Miss H. E..........	do	do	1er sept. '08	700 00	7 jan. '84	13 mai '07
Henry, Miss J.............	do	do	1er sept. '08	650 00	29 mai '86	18 avril '08
Roberts, Miss W...........	do	do	1er sept. '08	650 00	13 oct. '69	2 juil. '08
White, G. H...............	do	do	1er sept. '08	650 00	19 fév. '90	9 mai '08
Shields, Joseph............	do	do	1er sept. '08	630 00	7 sept. '86	28 jan. '08
Von Charles, Miss F........	do	do	1er sept. '08	650 00	18 mars '76	18 mai '08

DIVISION DES FORÊTS, PÂTURAGES ET IRRIGATION.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
York, Brown Lee...........	1-B.	Commis-en-Charge...	1er sept. '08	2,200 00	27 déc. '64	20 avril '85
Reiffenstein, J. H..........	do	Commis-en-Charge, Bur. du Dess'ateur.	1er mars '07 1er sept. '08	2,250 00	31 déc. '50	1er jan. '89

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES FORÊTS, PATURAGES ET IRRIGATION.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Brough, J. S	2-A.	Commis	1er sept. '08	1,750 00	21 janv. '50	15 oct. '72
Loyer, Francois	do	do	1er sept. '08	1,700 00	15 juin '63	16 fév. '82
Pinard, Arthur A	2-B.	do	1er sept. '08	1,500 00	28 août '72	24 déc. '89
Humphrys, H. R. W	do	do	1er sept. '08	1,100 00	25 sept. '86	28 avril '02
Stothers, J. H	do	do	1er sept. '08	1,050 00	27 août '84	11 nov. '07
Wenger, F. W	do	do	1er sept. '08	1,000 00	15 oct. '83	11 avril '07
Ryan, P. E	3-A.	do	1er sept. '08	1,200 00	12 déc. '79	3 fév. '00
Ellis, Miss R. G	do	do	1er sept. '08	1,200 00	20 déc. '66	1 mai '88
Higgerty, J. J	do	do	1er sept. '08	1,000 00	8 juin '80	21 nov. '05
Skene, J. B	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	20 sept. '83	6 juill. '08
Richardson, Miss M	do	do	1er sept. '08	800 00	28 mai '81	24 sept. '00
Joyce, Miss F. M	do	do	1er sept. '08	800 00	3 sept. '78	21 mai '01
Ahearn, Miss J. M	do	do	1er sept. '08	800 00	3 mars '80	31 juill. '02
Charron, Oscar	do	do	1er sept. '08	800 00	20 fév. '85	8 juill. '05
McCormick, H. W	do	do	1er sept. '08	750 00	11 oct. '86	10 fév. '08
Bradley, W. A	do	do	1er sept. '08	750 00	11 sept. '85	21 janv. '08
Hamilton, Miss N	do	do	1er sept. '08	750 00	27 nov. '80	4 sept. '06
McCann, David	do	do	1er sept. '08	750 00	5 fév. '89	4 sept. '06
Weir, Miss C. M	do	do	1er sept. '08	700 00	21 août '69	8 avril '07
Ryan, John	do	do	1er sept. '08	700 00	5 août '84	30 avril '07
Kutschke, Miss M	do	do	1er sept. '08	650 00	3 avril '90	4 mai '08
Blyth, Ernest	do	do	1er sept. '08	650 00	24 juill. '86	28 août '08
Montpetit, A	......	Messenger	1er sept. '08	750 00	22 sept. '60	19 déc. '06

DIVISION DES MINES

Rowatt, Hugh Howard	1-A.	Chef de la division des mines et secrétaire du Yukon	1er sept. '08	2,800 00	17 août '61	1er nov. '87
Genest, S. M	1-B.	Com. en charge, bureau de dessinateur	1er sept. '08	2,250 00	11 juin '63	20 nov. '01
Spence, C. F	2-A.	Commis	1er sept. '08	1,750 00	15 mars '74	11 mars '84
Capreol, F. C	2-B.	do	1er sept. '08	1,600 00	17 oct. '60	24 avril '82
Mitts, J. G	do	do	1er sept. '08	1,350 00	12 déc. '70	1 mai '02
Pelton, Andrew	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,350 00	21 janv. '68	1 mars '01

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES MINES.—FIN.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Batterton, W. P.	2–B.	Commis	1er sept. '08	1,350 00	1 aoû '67	4 mar. '07
Plucknett, R.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	26 sept. '64	18 juin '07
Esdale, R. J.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 fév. '78	9 déc. '07
Bennett, C. H.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	29 sept. '80	13 mar. '05
Chamonard, L. M. G.	do	Dessinateur	1er sept '08	1,050 00	5 avril '73	30 janv. '07
Higgerty, H. J.	do	Commis	1er sept. '08	950 00	3 juill. '76	21 janv. '01
Mitchell, Frank	do	do	1er sept. '08	800 00	....	26 août '08
Masson, A. L.	3–A.	do	1er sept. '08	1,150 00	14 avril '75	13 nov. '02
Martin, Miss M.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	9 avril '78	10 avril '99
Shiels, Miss E.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	9 juin '63	5 oct. '98
Johnson, Miss V. E.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	24 nov. '79	29 janv '00
Daly, P. J.	do	do	1er sept. '08	950 00	22 nov. '80	1er sept. '06
Traversy, W. I.	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	27 mai '85	21 avril '04
Mayne, T. R.	do	do	1er sept. '08	800 00	8 juill. '86	15 mai '07
Laflamme, Jules	do	do	1er sept. '08	750 00	26 oct. '86	3 avril '06
Pallister, Miss E. J.	do	do	1er sept. '08	700 00	26 mar. '73	17 juin '07
Grant, Miss E. A.	do	do	1er sept. '08	700 00	10 avril '81	25 mars '07
Holmes, Miss B.	do	do	1er sept. '08	650 00	5 août '88	20 janv. '08
Hamel, Miss M. R.	do	do	1er sept. '08	650 00	25 sept. '82	21 janv. '08
Patching, Miss B. F. M.	do	do	1er sept. '08	650 00	9 a[illegible] 8	20 janv. '08
Ross, Miss J. M.	do	do	1er sept. '08	650 00	....	17 janv. '08
Ryley, E. G.	do	do	1er sept. '08	650 00	....	30 janv. '08
Holtz, A. F. H.	....	Messenger	1er sept. '08	650 00	23 mars '77	6 mai '08

DIVISION DES TERRES DES ÉCOLES

Checkley, Frank S.	1–A.	Division des terres des écoles.	1er sept. 08 1er juill. '04	2,800 00	7 juin '51	13 avril '73
Rollins, W. T.	2–A.	Commis	1er sept. '08	1,950 00	17 juill. '75	3 mai '03
Newcomb, George H.	do	do	1er sept. '08	1,750 00	13 août '47	1er fév. '73
Landerkin, G. F.	2–B.	do	1er sept. '08	1,550 00	28 féu. '73	2 mai '06
McDonald, D. H.	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	1er nov. '82	25 mars '01
Aylen, Miss F.	do	do	1er sept. '08	800 00	30 mai '77	13 mars '01

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des terres des écoles.—fin.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bradley, Miss L............	3-B.	Commis............	1er sept. '08	800 00	17 juill. '82	8 janv. '01
Swinburn, Miss A..........	do	do	1er sept. '08	800 00	2 nov. '82	18 juin '03
O'Leary, James............	do	do	1er sept. '08	800 00	6 mai '89	1 fév. '07
Johnson, Miss L...........	do	do...............	1er sept. '08	750 00	9 juill. '84	24 août '06
Purvis, G. E..............	......	Messager...........	1er sept. '08	650 00	16 déc. '87	28 août '08

Division de la papeterie.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Blyth, D. F................	2-A.	Commis............	1er sept. '08	1,750 00	21 mars '67	19 janv. '06
Leggett, H. W.............	2-B.	Commis............	1er sept. '08	1,350 00	26 janv. '75	3 juill '08
Oliver, Allan..............	do	do	1er sept. '08	1,000 00	30 avril. '76	19 fév. '07
Taylor, George J...........	do	do	1er sept. '08	950 00	10 nov. '78	15 déc. '02
Hodgins, T. W.............	3-A.	do	1er sept. '08	1,100 00	18 déc. '58	10 fév. '87
deRenzy, Miss N. K.........	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	8 oct. '77	14 mars '01
Charlebois, H..............	do	do	1er sept. '08	800 00	17 sept. '73	9 jnill. '07
St-George, B...............	do	do	1er sept. '08	800 00	22 sept. '86	10 juill. '05
Mann, Lefroy..............	do	do	1er sept. '08	750 00	29 juill. '82	6 sept. '06
Grondin, Miss Alma.........	do	do	1er sept. '08	650 00	22 juin '88	6 sept. '07
O'Connor, L. J............	......	Messenger..........	1er sept. '08	650 00	15 juill. '70	5 mai '08

Division des terres de l'artilerie et de l'amirauté.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Dunne, Joseph P...........	2-B.	Commis............	1er sept. '08	1,600 00	24 mai '65	16 fév. '85
Burgess, Miss F. H.........	3-B.	Commis............	1er sept. '08	800 00	8 nov. '84	7 janv. '04
Joliffe, Miss E............	do	do	1er sept. '08	800 00	27 avril '84	15 fév. '04

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRES FÉDÉRALES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Leech, R. E. A., Brandon, Man.	Inspecteur d'agences des terres fédérales.	1er juill. '05	3,000 00	....	1er juill. '05
Stephenson, Edwin F., Winnipeg, Man.	Agent des terres fédérales et des bois de la cour., et inspecteur des agences des bois de la cour.	8 avril '82	2,800 00	29 nov. '57	25 mars '81
Martin, J. W., Medicine Hat, Alta	Asst. inspecteur d'agences des terres fédérales.	15 nov. '06	1,800 00	22 nov. '79	20 fév. '00
Foley, R. D., Winnipeg, Man.	Commis dans le département des terres fédérales.	1er juill. '05	1,800 00	5 oct. '42	1er mars '97
*Wade, A. R., Winnipeg, Man.	Comptable dans le département des terres fédérales.	26 juill. '92	1,300 00	4 fév. '59	1er avril '86
Freeman, A., Winnipeg, Man.	Asst. agent des bois de la cour.	15 juill. '05	1,400 00	22 fév. '53	14 janv. '01
Flesher, John, Winnipeg, Man.	Commis dans le département des bois de la cour.	1er juill. '93	1,200 00	8 juin '33	13 juin '84
Clement, L. J., Brandon, Man.	Agent des terres fédérales...	22 janv. '01	1,600 00	5 nov. '62	22 janv. '01
Herchmer, F. K., Dauphin, Man.	do	20 janv. '94	1,600 00	2 oût '55	11 juin '85
Cottingham, W. H., Red Deer, Alta.	do	10 juill. '93	1,600 00	août '43	14 mai '83
McKenzie, John, New Westminster, C.B.	do	27 janv. '90	1,600 00	31 oct. '47	1er janv. '84
Dempster, G. L., Prince Albert, Sask	do	16 août '06	1,800 00	....	16 août '06
Rutherford, John, Moose jaw, Sask.	do	8 fév. '07	1,800 00	8 août '61	8 fév. '07
Kisbey, R. C., Estevan, Sask.	do	1er juill. '02	1,600 00	19 janv. '63	25 juill. '99
Peaker, J. E., Yorkton, Sask.	do	1er sept. '03	1,600 00	12 fév. '67	5 juill. '00
Noel, L. P. O., Battleford, Sask.	do	1er mars '05	1,800 00	1 juill. '68	18 juill. '04
Rankin, L., Régina, Sask.	do	27 juill. '06	1,600 00	8 août '56	15 juin '97
Sutherland, J. R., Calgary, Alta	do	1er juill. '97	1,800 00	13 déc. '56	18 août '93
Mackenzie, K. W., Edmonton, Alta.	do	16 sept. '07	1,600 00	3 fév. '62	16 sept. '07
Stafford, J. W., Lethbridge, Alta.	do	27 juin '07	1,600 00	5 déc. '83	20 juin '04
**Currie, A. B., Kamloops, C.B.	do	19 oct. '06	1,600 00	....	9 oct. '06
Norquay, Alex., Humboldt, Sask.	do	2 déc. '08	1,600 00	6 nov. '67	31 juill. '89

*Transféré à Ottawa le 14 juin, 1909.
**S'est démis depuis.

IMMIGRATION.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Smith, J. Obed, Londres, Ang.	Sous-surint. d'immigration pour le Canada dans la Grande-Bretagne, l'Irlande et le continent de l'Europe.	29 janv. '08	3,000 00	22 sept. '64	18 janv. '01
Just, C. F., Londres, Ang.	Commis de 1re classe	1er juill. '93	1,900 00	8 nov. '56	1er avril '81
Mitchell, G. H., Birmingham, Ang.	Agent d'immigration........	1er août '93	1,400 00	12 août '60	mars '80
***Murray, H. M., Exeter, Ang.	do	22 janv. '04	1,500 00	30 mai '52	8 mars '97
Webster, John, Belfast, Irlande.	do	28 août '03	2,000 00	27 nov. '58	1er déc. '96

***Décédé le 27 mai, 1909.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

IMMIGRATION.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Walker, J. Bruce............ Winnipeg, Man.	Commissaire de Immigra...	11 fév. '08	3,500 00	13 déc. '61	15 fév. '03
Forbes, J. Wallace........... Winnipeg, Man.	Comptable, bur d'immigra..	1er fév. '08	2,000 00	28 juil. '78	18 jan. '05
McGovern, James M.......... Port Arthur, Ont.	Agent d'Immigration.......	5 juin '84	1,300 00	29 sept. '54	23 mai '82
Pagé, Joseph D., M.D .... Québec, Qué.	Med. Surt., de l'Hôpital de Détention	1er jan. '06	3,500 00	5 mars '61	5 juil. '04
Lavoie, Joseph P., M.D .... Québec, Qué.	Agent d'Immigration.......	15 avril '08	2,000 00	....	1er avril '07
Stein, Léonce F. L........... Québec, Qué.	Premier Commis, Bureau de l'Immigration.	8 juin '77	1,500 00	21 fév. '50	1er mai '74
Anderson, William........... Québec, Qué.	Interprète.................	24 avril '68	800 00	22 juin '40	avril '67
Hayden, George............. Québec, Qué.	Mécanicien, bâtisse de l'Immigration	19 août '04	800 00	28 juil. '48	1er mai '87
Hoolahan, John............. Montréal, Qué.	Agent d'Immigration.......	6 fév. '93	1,200 00	24 déc. '41	1er mai '83
Lantalum, James V.......... St. John. N.B.	do	22 avril '02	1,500 00	17 sept. '60	15 mai '00
Grieve, James............... Spokane, Wasn	do	10 fév. '97	1,980 00	17 juil. '56	10 fév. '97
McIntyre, Malcolm........... Glasgow, Scotland.	do	8 juin '07	2,000 00	22 avril '65	7 mai '01

*S'est démis depuis.

TERRITOIRE DU YUKON.

Henderson, Alex............	Commissaire..............	17 juin '07	6,000 00	....	17 juin '07
Senkler, E. C................	Avocal consultant.........	30 mai '07	5,000 00	4 fév. '65	26 oct. '98
Laliberté, Napoléon..........	Régistrateur..............	1er avril '08	3,800 00	....	1er avril '08
Gosselin, F. X..............	Commissaire de l'or.........	30 mai '07	5,000 00	16 jan. '61	10 oct. '98
Lithgow, John T............	Contrôleur................	14 juil. '98	3,000 00	25 jan. '56	11 oct. '80
Miller, R. C................	Sous-Commissaire de l'or. .	10 mai '06	2,500 00	14 fév. '52	1er mars '99

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

[1]White, Frederick, C.M.G .... Ottawa, Ont.	Commissaire des Territoires du Nord-Ouest.	1er sept. '05	1,000 00	16 fév. '47	3 mars '69
[2]du Plessis, L. J. T. R. .... Ottawa, Ont.	Secrétaire du Commissaire.	1er juil. '06	300 00	1er sept. '63	déc. '79
[3]Pope, George Dalrymple .... Ottawa, Ont.	Comptable du Commissaire.	1er juil. '06	300 00	7 juil. '67	31 mars '84

EMBALLEUR, ETC., OTTAWA.

Mason, John..............	Emballeur, etc............	1er juil. '91	914 50	27 mars '36	'78

[1]Contrôleur de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.
[2]Commis de 2ièm Div. "A" du département de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.
[3]Commis de 1ere Div. "B" du ministère de l'Intérieur.

DÉPARTEMENT DES MINES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Low, Albert P., LL.D., B. Ap. Sc.	......	Sous-ministre	3 mai '07	5,000 00	24 mai '61	1er juin '81
Marshall, John	1-B.	Comptable	3 mai '07	2,350 00	18 sept. '56	1er mars '72
Sauvalle, Marc	2-A.	Traducteur	1er sept. '08	2,100 00	21 fév. '57	1er juil. '06
Groves, Samuel	2-A.	Editeut	1er sept. '08	1,950 00	5 déc. '58	23 mars '08
Bell, Josiah J., M.A.	2-B.	Editeur adjoinr	1er sept. '08	1,600 00	7 nov. '53	9 juin '08
Marshall, Percy R.	2-B.	Sous-comptable	1er sept. '08	950 00	18 août '85	1er déc. '06
Urquhart, Bessie	3-A.	Sténographe et sous-Comptable.	1er juil. '07	1,000 00	10 oct. '79	29 jan. '00
Loux, Jessie M.	3-B.	Sténographe et correcteur..	1er sept. '08	750 00	1er août '75	9 mai '06

DIVISION DES MINES.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Haanel, Eugene, Ph.D. (Brsl.) F.R.S.C.	1-A.	Directeur de la Div. des mines.	3 mai '07	3,150 00	24 mai '41	5 juin '01
Wait, F. G., M.A., F.C.S.	1-B.	Chef de la Division Chimiste.	29 nov. '07	2,287 50	24 oct. '64	27 jan. '90
Denis, Theo., B.Ap.Sc.	2-A.	Ingénieur des mines.	29 nov. '07	1,950 00	25 fév. '73	1er mai '98
Leach, W. W., B.Ap.Sc.	2-A.	do	1er sept. '08	2,050 00	8 sept. '72	1er déc. '97
Haanel, B. F., B.Sc.	2-A.	Ingénieur des mines et Arp.	1er sept. '08	2,000 00	22 sept. '77	17 mai '05
Lindeman, E., M.E.	2-A.	Ingénieur des mines..	1er sept. '08	2,000 00	18 mai '77	3 mai '07
Connor, M. F., B.Ap.Sc.	2-A.	Chimiste	29 nov. '07	1,950 00	31 déc. '69	30 sept. '03
Leverin, H. A., Ch.E.	2-A.	do	1er sept. '08	1,900 00	29 mai '79	1er juil. '06
McLeish, Jno., B.A.	2-A.	Chef de la Div. des ressources statistiques minérales.	1er sept. '08	1,950 00	1er nov. '74	6 juil. '97
Pereira, L. H. S.	2-B.	Dessinateur et Compilateur.	1er sept. '08	1,350 00	1er juil. '77	2 mars '08
Fréchette, H., B.Sc., M.Sc.	2-B.	Ingénieur des mines..	1er sept. '08	1,600 00	13 août '79	10 fév. '08
Sparks, W.	3-A.	Adjoint de la Div. des statistiques.	1er avril '07	1,000 00	24 mai '51	14 mars '98
Orme, Jessie	3-A.	Secrétaire particulier et sténographe.	1er avril '08	950 00	9 jan. '79	1er août '01
McGregor, Grace C., B.A.	3-B.	Clavigraphe et Calculateur.	1er avril '08	700 00	18 juil. '82	9 nov. '06
McLeich, Ina	3-B.	Sténographe et dactylographe.	1er sept. '08	650 00	14 sept. '84	2 mars '08
Purcell, A. F.	......	Messager	1er sept. '08	800 00	29 fév. '80	6 mars '05

COMMISSION GÉOLOGIQUE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Brock, R. W., M.A.	1-A.	Directeur de la Com. Géologique.	28 nov. '07	2,950 00	10 jan. '74	12 juil. '91
Whiteaves, J. F., LL.D., F.G.S., F.R.S.C.	1-A.	Sous - Directeur et Paléontologiste.	1er juil. '83	2,950 00	26 déc. '35	1er jan. '75
Macoun, Jno., F.L.S., F.R.S.C.	1-B.	Sous - Directeur et Naturaliste.	27 déc. '87	2,800 00	17 avril '32	1er jan. '82

DÉPARTEMENT DES MINES—SERVICE INTÉRIEUR.

COMMISSION GÉOLOGIQUE—Suite.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Ells, R. W., M.A., LL.D., F.R.S.C.	1–B.	Géologue...........	1er juill. '91	2,700 00	26 juill. '45	1er mai '72
Fletcher, H., B.A...........	do	do	1er juill. '91	2,700 00	9 déc. '48	1er sept. '72
McConnell, R. G., B.A.......	do	do	1er juill. '91	2,700 00	26 mars '57	12 mai '79
Dowling, D. B., B.Ap.Sc.....	do	do	7 janv. '95	2,587 50	5 nov. '58	12 mars '84
McInnes, Wm., B.A.........	do	do	1er juill. '91	2,287 50	21 janv. '58	12 mai '81
Faribault, E. R., B.Ap.Sc., F.G.S.A.	do	do	1er juill. '91	2,287 50	4 nov. '60	1er juill. '81
Ingall, E. D., Assoc. R.S.M...	do	do	1er juill. '91	2,450 00	13 mai '58	1er juill. '84
Ami, H. M., M.A., F.G.S., D.Sc., F.R.S.C.	do	Paléontologiste adjoint	1er juill. '91	2,250 00	23 nov. '58	13 juin '82
Lambe, L. M., F.G.S., F.R.S.C.	do	do	1er juill. '91	2,250 00	27 août '63	1er déc. '84
Macoun, J. M..............	2–A.	Botaniste adjoint et naturaliste.	1er juill. '98	2,100 00	7 nov. '62	2 nov. '83
Johnston, R. A. A...........	do	Minéralogiste........	1er juill. '07	2,100 00	5 juill. '67	25 nov. '87
Senecal, C. O., B. Ap.Sc.. ...	do	Géographe et dessinateur en chef	31 janv. '95	2,050 00	30 janv. '63	5 juill. '84
Young, G. A., B.Ap.Sc., M.Sc., Ph. D.	do	Géologue et pétrographe.	1er août '07	2,000 00	6 mars '78	mai '04
Camsell, Chas., B.A.Sc.......	do	Géologue...........	1er juin '04	2,000 00	8 fév. '76	1er iuin '04
Boyd, W. H., B. Ap.Sc.	do	Topographe....	1er avril '07	2,000 00	31 janv. '78	18 janv. '00
LeRoy, O. E., B.A., M.Sc. ..	do	Géologue...........	1er sept. '08	1,950 00	28 janv. '73	10 nov. '02
Selwyn, P. H..............	do	Secrétaire....	1er sept. '08	2,000 00	30 juill. '59	7 déc. '92
Keele, Jos., B.Ap.Sc.	do	Géologue adjoint et topographe.	14 déc. '01	1,925 00	24 déc. '63	mai '98
Wilson, W. J., Ph.B...	do	Géologue adjoint et Paléon'giste adjoinr	25 mars '01	1,750 00	9 mai '51	9 juin '91
Broadbent, R. L............	do	Curateur adjoinr.....	1er juill. '90	1,850 00	14 avril '59	26 janv. '81
Cairnes, D. D., B.Sc., M.E..	2–B.	Géologue adjoint....	1er sept. '08	1,500 00	21 août '79	1er mai '05
Collins, W. H., B.A., B.Sc. ..	do	do	1er sept. '08	1,500 00	26 Oct. '78	1er juin '05
Malloch, G. S., B.A., B.Sc...	do	do	1er sept. '08	1,400 00	22 juill. '79	1er juin '04
Johnston, W. A., M.A., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,500 00	24 janv. '74	1er mai '05
Maclaren, F. H., M.A., B.Sc.	do	Topographe adjoint..	7 sept. '07	1,600 00	17 déc. '80	7 juill. '03
Wilson, M. E., B.A.........	do	Géologue adjoint....	1er sept. '08	1,400 00	8 fév. '82	1er nov. '07
Matheson, H., B.Sc.........	do	Topographe adjoint..	1er sept. '08	1,350 00	2 mai '79	1er mai '07
Dickison, A...............	do	Dessinateur........	1er sept. '08	1,550 00	13 juill. '80	1er juill '05
Richard, L. N., B.Ap.Sc.....	do	do	1er juill '02	1,600 00	12 déc. '59	1er fév. '83
Robert, J. A., B.A.Sc.......	do	do	1er avril '07	1,600 00	19 juill. '61	7 mai '01
Prud'homme, O. E..........	do	do	21 déc. '04	1,500 00	23 avril '68	2 juill. '89

DÉPARTEMENT DES MINES—SERVICE INTÉRIEUR.

COMMISSION GÉOLOGIQUE—Fin.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Lefebvre, J. S. H., B.A.Sc....	2-B.	Dessinateur	21er déc.'04	1,500 00	6 janv. '75	21 déc. '04
O'Sullivan, O...............	do	do	1er sept. '08	1,500 00	30 oct. '77	13 avril '01
Aitken, G. G...............	do	do	1er sept. '08	1,350 00	16 avril '83	1 août' 06
Yorston, R. B..............	do	do	1er sept. '08	1,350 00	1 mars '78	9 fév. '07
Johnston, J. F. E..........	do	do	1er sept. '08	1,300 00	30 mars '69	20 nov.' 91
O'Farrell, F................	do	do	1er sept. '08	1,450 00	4 juill. '73	24 oct. '04
Lyons, J. F................	do	Gardien résident	1er déc. '03	1,100 00	4 juill. '73	1 déc. '03
Alexander, Jane............	do	Bibliothécaire adjoint	1er sept. '08	1,000 00	8 janv. '45	22 janv. '89
Lyons, R. E................	3-A.	Com. de distribution	6er mai '07	1,000 00	29 juin '78	3 avril '01
Herring, S.................	do	Taxidermiste........	1er sept. '08	1,150 00	3 sept. '35	1 fév. '83
Young, C. H................	do	do	1er sept. '08	1,150 00	11 fév. '67	14 avril '07
McKinnon, A. T............	do	Collecteur et Distributeur des minéraux	1er juill. '00	1,200 00	1 avril '67	22 mai '89
McGee, J. J................	do	Commis de la division de dessin	1er juin '04	1,150 00	12 mars '77	1 juin '04
Young, Alex., B.A.........	do	Préposé à la publication.	1er avril '03	950 00	13 oct. '61	1 fév. '07
Goodman, E. F.............	3-B.	Sténographe	1er sept. '08	800 00	5 oct. '79	5 oct. '96
Stewart, M. C..............	do	do	1er sept. '08	800 00	25 avril '65	31 oct. '01
Lister, M..................	do	do	1er sept. '08	650 00	6 août '77	16 juin '08
Alexander, C. M............	do	Copiste.............	1er sept. '08	750 00	19 nov. '80	9 oct. '03
Barry, M. H................	do	do	1er sept. '08	800 00	19 nov. '66	27 mars '82
Bentley, W. K.............	do	Photographe adjoint.	1er sept. '08	800 00	19 janv. '78	10 août '08

MESSAGERS, ETC.

Gagne, L. N................	......	Messager............	1er sept. '08	800 00	4 mai '44	4 juin '91
Duggan, Jno................	......	Gardien de nuit.....	1er sept. '08	800 00	12 juill. '63	1er sept. '88
Walters, H.................	......	Gardien de feu......	1er sept. '08	800 00	22 oct. '71	19 sept. '04
Fortune, J. H..............	......	do	1er sept. '08	800 00	29 juin '59	3 oct. '04
Seguin, Nap................	......	do	1er sept. '08	800 00	26 nov. '72	16 janv. '05
Esdale, D. A...............	......	Charpentier et meublier	1er sept. '08	939 00	25 mars '68	19 nov. '83

BUREAU DU CONTROLEUR DE LA ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
White, Frederick, C.M.G.....	......	Contrôleur et sous-chef.	1er juil. '83	5,000 00	16 fév. '47	3 mars '69
Fortescue, Laurence, I.S.O..	1–A.	Contrôleur adjoint et comptable.	1er sept. '08	2,800 00	17 août '45	1er juin '75
du Plessis, Léonidas J. T. R.	2–A.	Commis..........	1er avril '08	1,650 00	1er sept. '63	1er juil. '84
Bishop, Richard Samuel.....	do	do	21 juin '09	1,600 00	28 sept. '62	9 mai '83
Gravel, Wilfrid..............	2–B.	do	1er avril '08	1,350 00	14 jan. '80	1er oct. '04
Joyce, Albert Victor.........	3–A.	do	28 juil '03	1,100 00	25 jan. '84	28 juil. '03
Stevens, John..............	do	do	1er juil. '06	1,050 00	4 déc. '82	1er juil. '06
Slaney, William Francis.....	......	Messager...........	1er sept. '08	800 00	29 jan. '40	1er sept. '08
Nagle, Michael Gerald	......	Emballeur..........	1er sept. '08	800 00	19 jan. '64	1er sept. '08
Bisonnette, Francis.........	......	do	1er sept. '08	800 00	22 juin '66	1er sept. '08

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Perry, Aylesworth Bowen....	Commissaire..............	1er août '00	3,000 00	21 août '60	24 janv. '82
McIllree, John Henry........	Sous-Commissaire	1er nov. '92	2,000 00	28 fév. '49	14 nov. '70
Wood, Zachary Taylor.......	do	1er juill. '02	1,900 00	27 nov. '60	1er août '85
Deane, Richard Burton......	Surintendant	1er avril '84	1,800 00	30 avril '48	1er juill. '83
Constantine, Charles.........	do	1er sept. '97	1,800 00	13 nov. '49	20 oct. '86
Sanders, Gilbert Edward, D.S.O.	do	1er juill. '99	1,800 00	25 déc. '63	1er sept. '84
Primrose, Philip Carteret Hill	do	14 oct. '99	1,800 00	23 oct. '64	1er août '85
Snyder, Arthur Edward......	do	1er juill. '01	1,750 00	24 mars '61	1er août '85
Cuthbert, Albert Edw. Ross..	do	1er sept. '02	1,700 00	1er août '60	1er août '85
Wilson, James Osgood.......	do	1er mars '03	1,700 00	17 août '58	15 sept. 85
Begin, Joseph Victor.........	do	1er mars '03	1,700 00	15 fév. '56	22 oct. '85
Moodie, John Douglas........	do	1er déc. '03	1,650 00	21 nov. '49	15 sept. '85
McGibbon, John Alexander..	do	1er aout '06	1,500 00	1er fév. '57	15 sept. '85
Routledge, Walton H........	do	1er avril '07	1,500 00	16 janv. '63	1er mai '87
Starnes, Cortlandt...........	Inspecteur	1er mars '86	1,400 00	31 janv. '64	1er mars '86
Howard, Donald Macdonald..	do	1er nov. '90	1,400 00	6 fév. '61	1er nov. '90
Jarvis, Arthur Murray, C.M.G.	d	16 mai '93	1,400 00	6 avril '62	16 mai '93
Wroughton, Theodore Ambrose, V.S.	do	1er mars '98	1,400 00	11 nov. '62	1er janv. '98
Demers, François Joseph A...	do	3 juin '98	1,400 00	6 nov. '65	3 juin '98
Horrigan, Fitzpatrick Jos....	do	4 nov. '99	1,400 00	13 oct. '61	4 nov. '99
McDonell, Albert Edward Crosby.	do	1er août '00	1,400 00	24 mai '61	1er août '00
West, Christopher Harfield ..	do	1er août '00	1,400 00	29 sept. '60	1er août '00
Walke, William Mackenzie...	do	1er oct. '00	1,400 00	30 mars '66	1er oct. '00
Pelletier, Ephrem Albert.....	do	1er janv. '01	1,400 00	21 janv. '80	1er janv. '01
Worsley, George Stanley.....	do	1er avril '01	1,400 00	20 juin '66	1er avril '01
Heffernan, John Herbert.....	do	15 mai '01	1,350 00	26 sept. '67	15 mai '01
Taylor, John................	do	1er juill. '01	1,350 00	26 nov. '62	1er juill. '01
Douglas, Richard Young.....	do	20 mai '02	1,300 00	24 mars '74	20 mai '02
Knight, Reginald Spencer....	do	1er mars '03	1,300 00	16 mai '64	1er mars '03
Richards, John..............	do	1er mars '03	1,300 00	20 mai '60	1er mars '03
Parker, William.............	do	1er mars '03	1,300 00	15 août '53	1er mars '03
Duffus, Arthur William......	do	1er mars '03	1,300 00	29 mai '72	1er mars '03

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Stevens, George	do	31 oct. '03	1,250 00	19 sept. '44	31 oct. '03
Tucker, Robert Edward	do	1er avril '04	1,250 00	20 juin '64	1er avril '04
Church, Frank	do	1er avril '04	1,250 00	12 sept. '66	1er avril '04
Ritchie, James	do	1er avril '04	1,250 00	15 fév. '65	1er avril '04
Genereux, John Horace	do	1er avril '04	1,250 00	8 oct. '64	1er avril '04
Pennefather, Percival Wm.	do	29 juin '04	1,200 00	27 jan. '66	29 juin '04
*Shaw, Alfred Ernest	do	29 juin '04	1,200 00	21 nov. '80	29 juin '04
Allard, Alphonse B.	do	1er juil. '04	1,200 00	25 sept. '82	1er juil. '04
Camies, E. J.	do	1er oct. '05	1,150 00	6 fév. '63	1er oct. '05
Belcher, Thos. S.	do	1er août '06	1,100 00	9 mars '72	1er août '06
Jennings, Geo. L.	do	1er août '06	1,100 00	3 mars '75	1er août '06
Junget, Christen	do	1er avril '07	1,100 00	13 juin '76	1er avril '07
Macdonald, John A.	do	1er avril '07	1,100 00	31 août '66	1er avril '07
Paré, Louis Alphonse, M.D.	Chirurgien	1er jan. '04	1,650 00	15 fév. '48	1er juil. '87
Bell, George Pearson, M.D.	do	1er juil. '05	1,550 00	5 fév. '48	8 fév. '94
Fraser, Samuel Martin, M.D.	Chirurgien adjoint	1er mai '89	1,400 00	23 nov. '67	1er mai '89
Thompson, W. E., M.D.	do	12 juil. '98	1,400 00	9 mai '59	12 juil. '98
Lacroix, Octave, M.D.	do	1er août '07	1,050 00	....	1er août '07
Burnett, John, V.S.	Inspec. et Vétérinaire	1er juil. '90	1,400 00	10 déc. '58	1er juil. '87

*S'est démis le 30 juin '09.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomiatilon permanente.
				$ cts.		
Fraser, John, I.S.O.	......	Auditeur général	1er Aug. '05	5,000 00	13 déc. '52	21 mai '75
Sutherland, Edward Davenport, I.S.O.	1-A.	Commis	1er Sept. '08	3,050 00	19 nov. '53	1er juill. '75
Gorman, John	1-B.	do	9 juill. '90	2,800 00	7 juin '48	1er janv.'80
Hayter, Frederick, B.A	do	do	9 juill. '90	2,800 00	30 juin '56	1er janv.'80
Hudson, Arthur Bartlett, B.A	do	do	1er juill. '04	2,250 00	15 avril '59	11 fév. '84
Reid, John Warren, B.A	do	do	1er juill. '04	2,250 00	28 janv. '60	1er juill. '85
Kearns, William	do	do	1er juill. '04	2,250 00	24 août '55	4 oct. '83
Stevenson, James Shannon	do	do	1er janv. '08	2,200 00	15 nov. '63	13 oct. '84
Gross, Harrison, B.A	do	do	1er janv. '08	2,200 00	31 oct. '63	9 oct. '91
Hayes, Edwin Clay	2-A.	do	1er janv. '06	1,800 00	7 avril '58	1er mars '84
Stockton, Edmund Ebenezer	do	do	1er juill. '06	1,750 00	5 déc. '70	1er janv. '91
Bissonnette, Louis Adolphe, B.A., B.C.L.	do	do	1er avril '07	1,750 00	15 nov. '54	25 janv. '83
Tucker, Walter	do	do	1er avril '08	1,700 00	23 mars '66	15 juill.' 90
Allen, Singleton Somerville	do	do	1er avril '08	1,700 00	12 mars '62	1 Nov. '92
Johnston, Edward S	do	do	1er avril '08	1,700 00	13 juin '67	12 juill. '95
Folkins, Harry Allison	do	do	1er août '08	1,650 00	27 déc. '69	7 janv. '95
Brown, Albert H., B.A	do	do	1er août '08	1,650 00	5 déc. '73	1er juill. '00
Wagner, David John	2-B.	do	1er juill. '04	1,550 00	3 nov. '61	1er juill. '92
O'Connell, Ellen Mary	do	do	1er juill. '04	1,550 00	10 mars '65	1er avril '92
Steeves, Charles Watson	do	do	1er juill. '04	1,550 00	23 mars' 70	22 juin '95
Godard, Henry Philip	do	do	1er juill. '04	1,550 00	2 aôur '68	1er juill. '01
Sherwood, Beverly Wilmot	do	do	1er juill. '05	1,500 00	13 juin '59	1er nov. '83
Douglas, Charles H., B.A	do	do	1er juill. '05	1,500 00	1 avril '81	17 juin '03
Glass, Robert Secord, B.A	do	do	1er juill. '05	1,500 00	4 avril '76	28 juill. '03
McDonald, Peter Daniel	do	do	1er juill. '06	1,450 00	4 sept. '78	1er avril '03
Connolly, Patrick T	do	do	8 mai '07	1,400 00	19 oct. '72	1er janv.'90
Allan, Chas. Jas., B.A	do	do	1er avril '07	1,450 00	12 mars '76	1er iuin '05
MacMillan, Herbert Seymour, B.A.	do	do	8 mai '07	1,400 00	18 fév. '73	1er juill. '05
Lindsay, Geo. Andrew, B.A.	do	do	1er avril '08	1,400 00	7 janv. '72	1er juin '06
Coffin, Lawrence Leland	do	do	1er avril '08	1,400 00	4 nov. '86	1er juin '06
King, Walter Charles	do	do	20 mai '08	1,350 00	5 déc. '70	11 juill. '06
Tribble, John Norman, B.A	do	do	20 mai '08	1,350 00	5 juin '79	11 nov .'07
Baldwin, Harma Adelaid	3-A.	do	1er juill. '85	1,200 00	7 août '51	1er juill.'85

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Brennan, Catherine May....	3–A.	Commis............	1er juil. '06	1,050 00	30 mai '75	1er jan. '06
Snelling, Florence Eliza.....	do	do	1er juil. '06	1,050 00	12 mars '72	1er jan. '06
Leggett, Hattie Maud.......	do	do	1er juil. '06	1,050 00	20 sept. '79	1er jan. '06
Russell, Margaret Isabella, B.A.	do	do	1er juil. '06	1,050 00	30 déc. '75	1er jan. '06
Northwood, Margaret Anne, B.A.	do	do	1er juil. '06	1,000 00	6 avril '72	1er jan. '06
Farrell, Robt. Brindle........	do	do	1er nov. '06	1,050 00	14 juil. '80	1er nov. '06
Burgess, Ethelda Lucretia ..	do	do	8 mai '07	1,000 00	18 juin '72	1er jan. '06
Macdonald, Jessie Campbell	do	do	8 mai '07	1,000 00	29 nov. '78	1er jan. '06
McLean, Christine Louise....	do	do	8 mai '07	1,000 00	29 jan. '82	1er jan. '06
McDonald, Catherine........	do	do	20 mai '08	950 00	5 déc. '79	1er jan. '06
James, Fred Stanley, B.A....	do	do	20 juil. '08	950 00	14 juin '78	20 juil. '08
McMullen, James Patrick....	do	do	23 juil. '08	950 00	5 juin '79	23 juil. '08
Rettie, Samuel B.A.........	do	do	5 août '08	950 00	11 août '84	5 août '08
Heron, Janet...............	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	30 nov. '74	1er sept. '08
Living, Lydia Rubena......	do	do	1er sept. '08	800 00	9 nov. '83	1er sept. '08
Steeves, Susie Ethel........	do	do	1er sept. '08	800 00	27 avril '80	1er sept. '08
Inglis, Edna Louise.........	do	do	1er sept. '08	800 00	7 août '80	1er sept. '08
Brook, Florence Morgan....	do	do	1er sept. '08	800 00	9 avril '71	1er sept. '08
Daly, May.................	do	do	1er sept. '08	800 00	8 mars '79	1er sept. '08
Darcey, Theresa............	do	do	1er sept. '08	800 00	17 mai '70	1er sept. '08
Halkett, Frances Isabel.....	do	do	1er sept. '08	800 00	13 déc. '82	1er sept. '08
Loverin, Flora Macdonell....	do	do	1er sept. '08	800 00	6 mars '81	1er sept. '08
Low, Jessie Gertrude Mary...	do	do	1er sept. '08	800 00	26 oct. '73	1er sept. '08
Snow, Ethel May...........	do	do	1er sept. '08	800 00	23 oct. '85	1er sept. '08
Turnbull, Sara Elizabeth....	do	do	1er sept. '08	800 00	8 nov. '76	1er sept. '08
Troy, Mary Catharine.......	do	do	1er sept. '08	800 00	13 nov. '84	1er sept. '08
Wright, Cynthia............	do	do	1er sept. '08	800 00	6 mai '71	1er sept. '08
Sullivan, Mary Honora......	do	do	1er sept. '08	800 00	6 juin '68	1er sept. '08
O'Boyle, Loretta Josephine M., B.A.	do	do	1er sept. '08	800 00	26 nov. '82	1er sept. '08
Wright, Mrs. Emma.........	do	do	1er sept. '08	800 00	24 avril '60	1er sept. '08
Dalglish, Mary.............	do	do	1er sept. '08	800 00	17 juin '78	1er sept. '08
Moher, May Gertrude........	do	do	1er sept. '08	750 00	19 sept. '87	1er sept. '08
Fraser, Marion.............	do	do	1er sept. '08	700 00	6 juil. '76	1er sept. '08

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
McDonald, Margaret........	3-B.	Commis............	1er sept. '08	650 00	14 août. '81	1er sept. '08
McKenna, Mary Honoria....	do	do	1er sept. '08	650 00	1er oct. '86	1er sept. '08
DeLury, Helen.............	do	do	1er avril '09	500 00	21 juill. '74	1er avril '09
Watterson, Edward I........	......	Messager............	1er sept. '08	800 00	——— '83	1er sept. '08
Cottee, Herbert.............	......	do	1er sept. '08	800 00	17 juin '80	1er sept. '08
Slade, William Thos.........		do	1er sept. '08	800 00	10 août '84	1er sept. '08

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Boville, Thomas Cooper, B.A.	......	Sous - ministre et secrétaire du bureau du trésor.	1er nov. '06	5,000 00	14 mars '60	26 jan. '83
Ross, Henry T., B.A., LL.B...	1–A.	Sous-ministre adjoinr et graffier en loi.	1er nov. '06	4,500 00	9 mars '61	1er nov. '06
Toller, Frederick	do	Contrôleur de adjoinr.	1er juil. '81	3,350 00	21 juin '41	1er oct. '71
Lowe, George	1–B.	Cont. adjoint de la monnaie du Canada	1er juil. '03	2,800 00	25 déc. '41	5 fév. '75
Saunders, John Cramp	do	Comptable et teneur de livres du dominion.	1er juil. '06	2,150 00	19 juil. '62	23 mars '82
Forsyth, James R	do	Comptable et préposé au budget.	1er juil. '06	2,150 00	3 jan. '56	1er juil. '05
Brittain, Edwin Lester	do	Comptable des dépenses casuelles.	1er avril '08	2,200 00	1er fév. '66	1er mai '84
Grant, Milton D., B.A., F.I.A.	do	Actuaire du Gouv.	1er avril '08	2,650 00	31 oct. '73	4 jan. '00
Blair, William Livingston	do	Préposé aux fonds du dominion.	1er avril '09	2,100 00	28 déc. '52	15 nov. '71
Gough, Charles Archer	2–A.	Commis	1er avril '85	2,100 00	16 août '52	3 nov. '69
McNicol, John	do	do	1er juil. '86	2,100 00	28 août '40	1er sept. '75
Jenkins, Samuel Judson, B.A.	do	do	1er juil. '95	2,100 00	10 nov. '49	21 jan. '86
Coffin, Frederick Ashley	do	do	23 mai '02	1,900 00	12 fév. '58	27 sept. '75
Foster, Albert Brunswick	do	do	23 mai '02	1,900 00	11 oct. '58	1er oct. '84
Scott, Charles Stenson	do	do	1er juil. '05	1,800 00	22 déc. '42	7 juil. '67
Rourke, James Ernest	do	do	1er juil. '06	1,750 00	4 déc. '73	20 jan. '94
Clayton, James Alfred	do	do	1er juil. '06	1,750 00	3 sept. '42	26 jan. '71
Viets, Robert Botsford	do	Secrétaire particulier.	1er avril '08	1,700 00	29 jan. '80	9 mai '05
Cohoon, Lysander Bingley	do	Commis	1er avril '09	1,600 00	21 déc. '50	16 nov. '03
Turgeon, Charles Edward	2–B.	do	1er fév. '76	1,600 00	22 mars '46	1er juil. '72
Street, Charles Frederick, M.A	do	do	1er ju '73	1,600 00	7 sept. '34	1er juil. '73
Capbert, Emile	do	do	1er juil. '86	1,600 00	7 mars '40	12 fév. '80
Morton, James Roland, B.A.	do	do	1er mai '01	1,600 00	2 août '75	1er juil. '98
Grierson, Frank	do	do	1er jan. '02	1,600 00	4 sept. '65	1er juil. '01
Hyndman, George W	do	do	9 déc. '04	1,550 00	16 mars '79	9 déc. '04
Bill, Austin F., B.A	do	do	1er juil. '05	1,500 00	19 avril '77	9 juil. '00
Lawson, Thomas, B.A	do	do	1er juil. '06	1,450 00	25 déc. '73	12 fév. '03
Burns, George B	do	do	1er juil. '06	1,450 00	13 jan. '62	28 août '03
Artz, Godfrey John	do	do	24 août '08	1,500 00	1er déc. '78	24 août '08
Finlayson, George F	do	do	1er avril '08	1,350 00	28 fév. '80	12 fév. '03
Woodland, Victor, B.A	do	do	1er avril '08	1,400 00	19 sept. '80	4 oct. '04
Macfarlance, James Gordon	do	do	1er avril '08	1,400 00	12 avril '82	15 mai '05

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Wright, John Hopkins.......	2-B.	Commis............	1er avril' 08	1,400 00	11 fév. '62	25 juill. '05
Hutcheson, Margaret Miller..	3-A.	do	20 janv. '02	1,200 00	8 avril '53	20 juin '02
Siddall, Thomas Halliwell ...	do	do	28 juin '04	1,200 00	11 nov. '47	28 juin '04
Macpherson, Mary Marshall..	do	do	1er juill. '06	1,050 00	19 juill. '77	1er juill. '06
Mainguy, Gertrude L........	do	do	1er juill. '06	1,050 00	9 juill. '78	1er juill. '06
O'Neill, Daisy..............	do	do	1er avril '09	900 00	15 avril '81	1er juill. '02
Black, Lena Alice...........	do	do	1er avril '09	900 00	29 avril '59	1er janv. '03
Macdonald, Adelaide Elizabeth.	do	do	1er avril '09	900 00	29 oct. '71	21 déc. '03
Freeman, Alberta Theresa ..	do	do	1er avril '09	900 00	5 juill. '80	8 fév. '05
Gallwey, Charlotte Eliza....	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	28 mai '40	1er fév. '76
Macaulay, Margaret.........	do	do	1er sept. '08	800 00	14 mars '42	1er fév. '76
Sutton, Lisbeth Lauder......	do	do	1er sept. '08	800 00	3 janv. 48	1er août '76
Barrie, Mary Ann...........	do	do	1er sept. '08	800 00	20 mai '39	1er déc. '76
Dorion, Gertrude...........	do	do	1er sept. '08	800 00	5 déc. '66	1er sept. '78
Nettle, Fairy Emily Jane....	do	do	1er sept. '08	800 00	7 mars '62	1er janv. '84
Bennett, Caroline Longley...	do	do	1er sept. '08	800 00	7 nov. '45	1er juill. '88
Start, Arabella.............	do	do	1er sept. '08	800 00	10 fév. '69	1er juin '96
Street, Lea Mary............	do	do	1er sept. '08	800 00	3 oct. '76	1er juill. '98
Beith, Helen Mary..........	do	do	1er sept. '08	800 00	30 avril '77	1er juin '01
McConnell, Jean Grant......	do	do	1er sept. '08	800 00	21 fév. '74	1er fév. '02
McMinn, Pauline Rachel Lithgow.	do	do	1er sept. '08	800 00	21 sept. '83	1er fév. '02
Collins, Margaret............	do	do	1er sept. '08	800 00	1 juill. '80	1er juill. '02
McGirr, Ethel Hunter........	do	do	1er sept. '08	800 00	10 aout '82	1er juill. '02
Hardie, Agnes Margaret.....	do	do	1er sept. '08	800 00	27 déc. '67	1er juill. '02
Foran, Gertrude Bernice.....	do	do	1er sept. '08	800 00	12 déc. '80	10 nov.' 02
Sutherland, Mary Macpherson	do	do	1er sept. '08	800 00	25 oct. '79	1er avril '03
Cameron, Jennie............	do	do	1er sept. '08	800 00	16 nov. '78	1er juill. '03
Chilton, Mary Agnes........	do	do	1er sept. '08	800 00	9 mars '83	1er août '03
Smith, Edith F.............	do	do	1er sept. '08	800 00	11 avril '78	1er janv. '05
Busby, Adelaide Mary.......	do	do	1er sept. '08	800 00	18 juin '85	29 mars '05
Cohoon, Olive Belle.........	do	do	1er sept. '08	800 00	18 mai '84	30 mars '05
Clayton, Violet Griselda.....	do	do	1er sept. '08	800 00	30 mars '86	1er avril '05
Kains, Zoe Chilwood........	do	do	1er sept. '08	800 00	14 oct. '77	1er avril '05

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination perma-
				$ cts.		
Stewart, Esther Emmeline...	2-B.	Commis............	1er sept. '08	750 00	8 mai '68	1er août '05
Lewis, Mary Emmogene.....	do	do	1er sept. '08	750 00	6 juin '76	1er août '05
Fay, Aimee McNice.........	do	do	1er sept. '08	750 00	2 janv. '87	28 juin '06
Schyer, Florence Adelaide...	do	do	1er sept. '08	750 00	30 juin '86	27 juin '06
Houston, Alice Sophia.......	do	do	1er sept. '08	750 00	17 déc. '77	30 juin '06
Elliott, Elizabeth Mildred ...	do	do	1er sept. '08	700 00	12 janv. '82	27 juin '06
Estabrooks, Alida J.........	do	do	1er sept. '08	700 00	23 mars '80	1er juill. '06
McLennan, Kate Mary	do	do	1er sept. '08	700 00	31 mars '88	27 mai '07
Jukes, Ethel................	do	do	1er sept. '08	750 00	2 avril '75	13 mai '07
Shattuck, Helen Goodsell....	do	do	1er sept. '08	700 00	18 déc. '66	13 mai '07
Bates, Florence Helen.......	do	do	1er sept. '08	650 00	31 juill. '79	23 juin '08
Macfarlane, Christina Scott, B.A.	do	do	1er sept. '08	650 00	24 nov. '83	27 juin '08
Alford, Vyvy Bland.........	do	do	1er sept. '08	650 00	5 juill. '81	29 août '08
Ostrom, William Henry	......	Messager............	1er juill. '78	800 00	13 avril '42	1er juill. '78
Ostrom, William N..........	......	do	1er juill. '95	800 00	13 déc. '70	1er avril '95
Dixon, William Joseph......	......	do	11 sept. '08	800 00	21 oct. '61	6 fév. '01
Beaman, Frank.............	......	do	11 sept. '08	800 00	15 juin '65	1er fév. '02

OFFICE DU SURINTENDANT DES ASSURANCES.

Fitzgerald, William, M.A ...	......	Sur. des assurances et sous - ministre des Finances.	1er déc. '85	5,000 00	29 juill. '45	1er déc. '85
Blackadar, Alfred Kemball, M.A., F. I. A	1–A.	Sous-sur. des assurances.	1er juill. '93	3,200 00	24 oct. '52	1er mars '77
O'Reilly, Anthony..........	1–B.	Commis en chef et Inspecteur des compagnies.	1er juill. '07	2,100 00	17 août '66	1er oct. '85
Crosby, Frank R., B.A.......	2–B.	Commis..........	1er juill. '05	1,500 00	18 déc. '72	15 juill. '01
Evans, Frederick Augustus..	do	do	1er juill. '08	1,350 00	16 nov. '63	1er juill. '87
Watson, Andrew D., B.A....	do	do	1er juill. '08	1,350 00	7 mai '82	17 fev. '09
Finlayson, George D., B.A...	do	do	1er avril '09	1,000 00	31 déc. '82	6 mai '07
Mactavish, A. N., B.A.......	do	do	1er avril '09	1,000 00	24 nov. '86	28 mai '07
Gilliland, W. H.............	do	do	1er avril '09	1,000 00	16 avril '86	31 juill '08
Moorman, Linda Louise.....	3–A.	do	1er avril '09	900 00	25 oct. '86	1er avril '07
Byrne, James J.............	3–B.	do	18 juill. '08	700 00	10 sept. '81	18 juill. '08

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Creighton, D., Toronto.	Sous-receveur général, Toronto.	10 mai '95	3,300 00	——— '43	10 mai '95
Ridout, John Grant, Toronto.	Comptable	22 juill. '77	1,700 00	20 avril '45	8 julil. '72
Tovell, Norman, Toronto.	Commis	1 avril '03	1,100 00	11 nov. '81	1er avril '03
Cane, Roy, Toronto.	do	10 janv. '07	[illegible]	7 janv. '88	10 janv. '07
Stewart, Matthew, Toronto.	Messager et gardien	25 janv. '86	750 00	5 oct. '56	11 mars '78
Mathers I. H., Halifax.	Sous-receveur général, Halifax	1 août '05	2,500 00	julil. '43	1 août '05
Parker, Lewis, Halifax.	Compt., bur du S.R.G	28 mars '72	1,700 00	16 oct. '44	5 nov. '69
Johnston, Arthur Clement, Halifax.	Compt., caisse d'éparg	1er julil. '74	1,700 00	15 déc. '53	nov. '71
Balcom, John Horton, Halifax.	Payeur	15 juin '77	1,550 00	——— '41	15 juin '77
Ring, M. J., Halifax.	Commis	29 nov. '93	1,000 00	30 oct. '72	29 nov. '93
Morrison, Thos. F., Halifax.	do	24 déc. '06	700 00	14 nov. '87	24 déc. '06
Robertson, Geo., St. John, N.B.	Sous-receveur général, St. John,	18 nov. '07	2,300 00	30 juin '44	18 nov. '07
McCavour, S. P., St. John, N.B.	Compt., caisse d'éparg	1er janv.'08	1,300 00	14 nov. '71	1 jann. '08
Cowan, R. S., St. John, N.B.	Commis	2 oct. '93	1,100 00	28 juill. '38	2 oct. '93
Ewing, R., St. John, N.B.	do	2 mars '95	1,000 00	28 mars '49	2 mars '95
Blaine, J. McM., St. John, N.B.	do	17 janv. '03	900 00	2 juin '73	17 janv. '03
Lawson, Thomas Hanford, St. John, N.B.	Concierge des édiff. féd	28 mai '79	700 00	4 déc. '38	28 mai '79
Drummond, Henry Mowat, Winnipeg.	Sous-receveur général, Winnipeg.	20 mai '79	2,500 00	19 aout. '48	1 mai '72
McMicken, Albert Clifton, Winnipeg.	Comptable	21 mai '79	1,700 00	10 sept.'57	21 mai '79
Armstrong, Edward Wm. H., Winnipeg.	Payeur	23 mai '82	1,600 00	1er mai '60	23 mai '82
Little, M. G., Winnipeg.	Commis	1 juill. '04	800 00	13 mai '89	1 juill. '04
Frederickson, K., Winnipeg.	do	17 janv. '08	600 00	15 oct. '88	17 janv. '08
McConnan, D. B., Victoria.	Sous-receveur général, Victoria.	10 juin '93	2,300 00	25 mai '69	1er mai '91
Winsby, Walter, Victoria.	Commis	30 déc. '98	1,400 00	1er mai '76	30 déc. '98
Hardie, E. W., Victoria.	do	16 juill. '06	800 00	2 nov. '85	16 juill. '06
Hall, N. B., Victoria.	do	17 janv. '08	600 00	17 août. '89	17 janv. '07
Pope, Percy, Charlottetown.	Sous-receveur généra, Charlottetown.	1er juill. '83	2,400 00	8 mai '56	1er juill. '83
Leitch, Wallace, Charlottetown.	Commis	9 janv. '74	1,600 00	20 déc. '54	9 janv. '74
Loughran, Francis, Charlottetown.	do	1er juill. '82	1,200 00	7 nov. '52	1er juill. '82
McKinnon, D. A., Charlottetown.	do	12 avril '05	800 00	9 janv. '79	12 avril '05

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomiatilon permanente.
				$ cts.		
O'Hara, F. C. T.	......	Sous-ministre	1er août '08	5,000 00	7 nov. '70	25 avril '97
Code, Thomas J.	1–A.	Chef et comptable.	1er sept. '08	2,800 00	29 jan. '64	1er avril '82
Warne, Wm. A., B.A.	1–B.	Chef des statistiques du commerce.	1er sept. '08	2,100 00	1er juil. '66	1er juil. '08
Byrnes, John	2–A.	Préposé à la statistique des graines.	1er juil. '02	1,900 00	29 mai '59	16 jan. '83
Lewis, Rowland A.	do	Sous-comptable	1er avril '08	1,700 00	12 fév. '67	27 jan. '93
Cox, Susan S.	2–B.	Sous-secr. particulier.	1er juil. '08	1,350 00 150 00	28 déc. '63	1er juil. '03
Shaw, Margaret	3–A.	Commis	7 déc. '95	1,200 00	31 déc. '64	7 déc. '95
Kennedy, Agnes C.	do	do	1er juil. '01	1,200 00	30 mars '70	1er juil. '01
Connolly, P. J.	do	do	1er jan. '02	1,200 00	13 nov. '75	1er jan. '02
Dougan, Wm.	do	do	1er juil. '03	1,200 00	13 sept. '79	1er juil. '03
Bawden, F. E.	do	do	1er juil. '05	1,100 00	13 jui. '79	1er juil. '05
Birtch, C. S.	do	do	1er jan. '06	1,100 00	4 mai '67	18 mai '08
Green, Ernest	do	do	1er août '08	950 00	30 jan. '81	1er mars '91
Payne, C. H.	do	do	1er juil. '08	950 00	12 août '84	1er juil. '08
Nutting, Harold S.	3–B.	do	1er juil. '04	800 00	20 août '85	1er juil. '08
Cox, Mildred K.	do	do	1er juil. '06	800 00	3 avril '86	juin '04
Bawden, Sarah D.	do	do	1er avril '08	700 00	8 fév. '88	1er avril '08
Wilson, D. D.	do	do	1er sept. '08	500 00	29 mars '83	1er sept. '08
Wright, E. H. B.	......	Messager	1er sept. '08	800 00	28 mai '82	1er sept. '08
Robertson, H.		do	1er sept. '08	800 00	2 mars '87	1er sept. '08
Haughton, J.	......	do	1er sept. '08	800 00	20 juin '61	1er sept. '08

DIVISION DE LA PENSION.

Bastedo, Samuel T.	1–A.	Surintendant	1er sept. '08	4,00000	4 déc. '59	28 mai '08
Blackadar, E. G.	2–A.	Commis	1er avril '09	1,600 00	1er août '82	1er avril '09
McKain, Margaret	2–B.	do	1er avril '09	800 00	17 jan. '73	31 août '08
Swettenham, E.	......	Messager	1er avril '09	500 00	28 jan. '86	1er avril '09

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

IMMIGRATION CHINOISE.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
O'Hara, F. C. T.	Contrôleur en chef	1er août '08	....	7 nov. '70	1er août '08
Newbury, J. C. Victoria, C.-B.	Contrôleur	15 fév. '05	600 00	6 fév. '62	15 fév. '05
Beckwith, H. E. Victoria, C.-B.	Douanier	1er oct. '02	300 00	14 déc. '44	4 nov. '90
Lee, Mong Kow Victoria, C.-B.	Interprète	nov. '89	1,200 00	2 déc. '61	nov. '89
Davey, F. W. Victoria, C.-B.	Arpenteur	1er fév. '09	300 00	28 nov. '70	1er avril '09
Pickard, I. G. Victoria, C.-B.	Sténographe	mai '01	100 00	24 août '08	mai '01
Wynn, Geo. Victoria, C.-B.	Concierge	1er féc. '87	60 00	22 fév. '34	1er déc. '87
Bowell, J. M. Vancouver, C.-B.	Contrôleur	1er juill. '90	700 00	1 oct. '56	1er juill. '90
Worsnop, C. A. Vancouver, C.-B.	Arpenteur	1er avril '09	300 00	18 oct. '58	1er avril '09
Yip, On Vancouver, C.-B.	Interprète	23 sept. '04	1,000 00	13 août '72	23 sept. '04
Aitken, Robt. Vancouver, C.-B.	Douanier	28 sept. '08	300 00	31 oct. '52	28 sept. '08
Mitchell, A. S. Halifax, N.-E.	Collecteur des douanes	1er avril '09	200 00	22 juill. '48	1er avril '09
Power, John R. Halifax, N.-E.	Douanier	1er avril '09	100 00	7 oct. '52	1er avril '09
White, R. S. Montréal, Qué.	Collecteur des douanes	1er avril '09	300 00	15 mars '56	1er avril '09
Prevost, Louis Montréal, Qué.	Douanier	1er avril'09	100 00	8 mai '42	1er avril '09
Loo, Chang Hing Montréal, Qué.	Interprète	1er avril '09	200 00	20 sept. '68	1er avril '09

MESURAGE DU BOIS.

Harney, Thos. Québec, Qué.	Inspecteur suppléant	1er juill. '97	1,200 00	27 nov. '47	1er mai '82
Gallagher, Francis Québec, Qué.	Préposé à la spécification	12 déc '83	750 00	24 déc. '34	12 déc. 83
Bellerive, Geo. Québec, Qué.	do	25 oct. 92	750 00	13 sept. 59	25 oct. 92
Croteau, J. M. Québec, Qué.	do	4 sept. 97	750 00	15 déc. 53	4 sept. '97
McInenly, Thos. Québec, Qué.	do	16 mai '03	750 00	24 déc. '37	16 mai '03
Bergeron, Jos. Québec, Qué.	Mesureur	12 mai '63	700 00	25 oct. '33	12 mai '63
Frederick, Ant. Québec, Qué.	do	1er mai '64	700 00	26 oct. '38	1er mai '64
Kelly, E. Québec, Qué.	do	sept. '67	700 00	12 mai '36	Sept. '67
McKendry, D. Québec, Qué.	do	mai '64	700 00	1er mars '39	mai '64
McPeak, Wm. Québec, Qué.	do	10 juin '71	700 00	6 Mai '40	10 juin '71
O'Brien, M. Québec, Qué.	do	17 août '69	700 00	24 déc. '38	17 août '69

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Service du Commissaire du Commerce.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Larke, J. S.....Sydney, Aus.	Com. du commerce.........	1er jan. '07	3,000 00	28 mai '40	25 août '94
Ross, D. H.................. Melbourne, Aus.	do	1er jan. '07	3,000 00	20 avril '64	7 mars '03
Jackson, J. B............... Shanghai, Chine	do	30 mars '09	3,000 00	24 mars '56	1er nov. '03
MacNamara, P. B........... Manchester, Ang.	do	1er jan. '07	3,000 00	6 avril '49	1er nov. '03
MacKinnon, W. A........... Birmingham, Ang.	do	21 déc. '08	3,000 00	28 fév. '74	15 juil. '04
Poindron, A. F. A........... Paris, France	do	1er jan. '07	3,000 00	26 mars '61	29 août '02
Donly, A. W................ Mexico, Cité	do	1er jan. '07	3,000 00	6 mai '66	1er jan. '05
Arnaud, E. D............... Bristol, Ang.	do	1er avril '08	3,000 00	20 oct. '47	13 mars '05
Chesley, J. A............... Cape Town, A.S.	do	1er juin '07	3,000 00	10 mai '45	8 fév. '07
Preston, W. T. R............ Hollande Denmark Allemagne	do	16 mars '09	3,600 00	6 sept. '51	13 jan. '99
Flood, E. H. S.............. Barbades, I.O.A.	do	1er jan. '08	3,000 00	20 mars '55	1er jan. '08
Ray, J. E................... St-Jean, T.-N.	do	1er mars '09	2,000 00	8 mai '73	1er mars '09
Fischer, W. G.............. Glasgow, Ecosse.	do	1er nov. '08	3,000 00	16 mai '61	1er nov. '08
Poussette, H. R............. Durban, Afrique S.	do	1er jan. '09	3,000 00	8 août '72	1er jan. '09
Bickerdike, F. A........... Belfast, Irlande.	do	19 jan. '09	3,000 00	27 déc. '71	19 jan. '09
Mussen, J. M............... Leeds & Hull, Ang.	do	16 août '09	3,000 00	17 déc. '63	16 août '09
Harris, G. A................ Yokohama, Japon.	do	22 mars '09	3,000 00	15 déc. '80	22 mars '09
Sontum, C. E............... Christiania, Norwège.	Agent commercial.........	1er jan. '07	400 00	6 fév. '65	1er juil. '93
Haggart, E. A. H............ Kingston, Jamaïque.	do	1er nov. '07	500 00	....	1er nov. '07
Tripp, Edgar................ Port-d'Espagne, Trinidad.	do	1er jan. '07	500 00	11 sept. '47	3 mars '92
Horsford, S. L.............. St. Kitts	do	1er jan. '07	250 00	30 mai '49	3 mars '92
Bryson, R.................. St-Jean, Antigoa.	do	1er jan. '07	250 00	6 sept. '65	1er jan. '96
Curry, Robt. H............. Nassau, Bahama.	do	15 déc. '08	500 00	....	15 déc. '08

Inspection des Marchandises.

Horn, David................ Winnipeg, Man.	Inspecteur en chef du grain pour le Canada.	1er sept. '99	6,000 00	....	1er sept. '88
Horn, Thos. M.............. Winnipeg, Man.	Sous-inspecteur des grains..	1er nov. '95	2,500 00	12 déc. '69	1er nov. '95
Serls, Geo.................. Winnipeg, Man.	do do	1er nov. '95	2,500 00	7 oct. '60	1er nov. '95
Castle, Chas. C............. Winnipeg, Man.	Commissaire d'entrepôts...	26 juil. '00	4,000 00	7 jan. '60	26 juil. '00
Snow, Mathew.............. Winnipeg, Man.	Sous-commissaire..........	1er fév. '05	2,000 00	6 nov. '58	1er fév. '05
Manson, Donald............ Winnipeg, Man.	Chef commis..............	1er fév. '09	1,500 00	7 sept. '75	1er fév. '09

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE INTÉRIEUR.

INSPECTION DES MARCEANDISES—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Bell, C. N. Winnipeg, Man.	Sec. du Bureau d'insp. et sec du Bureau des t. de grains.	6 oct. '99 6 oct. '99	750 00 200 00	5 fév. '54	6 oct. '99
Campbell, D.D. Winnipeg, Man.	Représentant des expéditeurs.	18 sept. '05	2,000 00	....	18 sept. '05
Gibbs, F. E. Ft. William	Inspecteur des grains	oct. '85	3,500 00	14 déc. '44	oct. '85
Gibbs, A. F. Pt. Arthur	Sous-insp. des grains	8 Janv. '96	2,100 00	13 juin '75	8 Janv. '96
Symes, Fred. Ft. William	do	4 sept. '00	2,100 00	6 janv. '59	4 sept. '00
Hill, Geo. Calgary.	do	4 sept. '00	1,800 00	30 Juill '64	4 sept. '00
Fraser, Jas. D. Winnipeg, Man.	do	1er sept. '06	1,500 00	4 nov. '74	1er sept. '99
Langille, C. S. Winnipeg, Man.	do	1er sept. '99	1,200 00	7 oct. '79	1er sept. '99
Collins, F. Winnipeg, Man.	Asst.	1er sept. '01	1,200 00	4 avril '70	1er sept. '01
Cuddy, W. Winnipeg, Man.	do	1 June '04	1,020 00	7 sept. '74	1er juin '04
McLean, H. J. Winnipeg, Man.	Asst.	1er juin '04	1,020 00	5 mar. '71	1er Juin '04
Cuddy, Jas. Winnipeg, Man.	do	1er juin '04	1,020 00	15 mars '82	1er Juin '04
Smith, J. Winnipeg, Man.	Premier commis	12 sept. '05	1,020 00	21 oct. '81	12 sept. '05
Neve, F. Winnipeg, Man.	Asst.	1er sept. '05	840 00	4 nov. '75	1er sept. '05
Hammond, G. Winnipeg, Man.	do	7 sept. '07	720 00	9 déc. '87	7 sept. '07
McMahon, Jas. Winnipeg, Man.	Peseur	3 nov. '04	720 00	5 fév. '79	3 nov. '04
Poulin, Edwin. Vancouver, C.-B.	do	11 sept. '05	900 00	19 aug. '73	11 sept. '05
O'Hagan, Jas. Ft-William	Sous-insp. des grains	1er sept. '07	1,500 00	14 sept. '79	1er sept. '99
Endersby, F. E. Ft-William	do	1er sept. '07	1,200 00	6 déc. '77	12 sept. '00
McDougall, Guy. Pt-Arthur	do	1er sept. '08	900 00	12 juill.'75	24 sept '03
Hollinshead, J. T. Ft-William	Peseur	1er sept. '99	960 00	12 juill. '75	1er sept. '99
Hartley, R. Ft-William	do	1er nov. '04	900 00	22 mars 55	1er nov. '04
Temple, R. J. Ft-William	do	1er sept. '99	900 00	9 fév. '80	1er sept. '99
Hymers, R. Ft-William	do	1er sept. '03	900 00	....	1er sept. '03
Geikie, A. F. Ft-William	do	28 sept. '05	900 00	26 avril '63	28 sept. '05
Elliott, T. A. E. Ft-William	do	1er Juin '04	1,020 00	23 déc. '73	1er June '04
Crawford, W. Duluth, Minn.	Sous-insp. des grains	1er sept. '07	1,500 00	11 oct. '74	1er sept. '01
Collins, T. C. Duluth, Minn.	Adjoint.	1er sept. '05	780 00	28 juin '76	1er sept. '05
Craig, Ed. F. Montréal, Qué.	Premier insp. des grains	1er aug. '01	3,500 00	2 Juin '50	1er aug. '01
Labelle, Hospice. Montréal, Qué.	Inspecteur des grains	1er aug. '01	3,000 00	27 déc. '33	1er aug. '01
Boyer, Alex. Montréal, Qué.	Sous-insp. des grains	1er aug. '01	1,100 00	28 sept. '46	1er aug. '01
Boyer, Ed. Montréal, Qué.	do	1er aug. '01	1,000 00	9 fév. '72	1er aug. '05

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Inspection des Marchandises.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Fillion, A. F........ Montréal, Qué.	Sous-inspecteur des grains..	1er août '01	850 00	20 sept. '53	1er août '01
Labelle, L. G........ Montréal, Qué.	Commis..........	1er août '01	1,200 00	5 sept. '72	1er août '01
Campbell, Enos M........ Toronto.	Inspecteur des grains et du foin.	23 mai '05	2,000 00	2 nov. '55	23 mai '05
Turner, A. S........ Toronto.	Sous-inspecteur des grains..	1er sept. '03	1,100 00	1er mai '70	1er sept. '03
McNeill, W. J........ Kingston	Inspecteur des grains et du foin.	1er juil. '04	650 00	4 juin '59	20 juil. '86
Hurley, J........ Peterboro	do do ...	1er juil. '04	800 00	20 sept. '46	9 sept. '98
Roy, Geo........ Québec.	Inspect. en chef des peaux.	12 juil. '97	1,500 00	13 nov. '42	12 juil. '97
Haycock, J. L........ Kingston.	Inspecteur de la ficelle.....	3 juin '03	1,900 00	9 avril '50	3 juin '03
Bowen, A. A........	Inspecteur des grains et préposé à la balance.	15 août '08	1,200 00	19 juin '63	15 août '08

Surintendance des Primes.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Parmelee, Jas. G........ Sault Ste. Marie	Insp. des primes sur le fer et l'acier.	15 août '02	1,800 00	9 mars '75	15 août '02
MacNeill, Jas........ Sydney, C.-B.	Sous- do	1er jan. '06	1,000 00	1er juil. '67	1er jan. '06
Hartigan, M. J........ Sydney Mines, C.-B.	Sous- do	1er août '06	900 00	29 avril '78	1er août '06
Hutchison, Robt........ Hamilton.	Inspecteur do	16 juil. '08	1,000 00	19 août '48	16 juil. '08
Buchanan, G. O........ Kaslo, C.-B.	Inspecteur des primes sur le plomb.	15 nov. '03	2,400 00	28 nov. '50	15 nov. '03
Harvey, W. J........ Petrolia.	Inspecteur des primes sur le pétrole.	1er déc. '04	1,300 00	14 mai '70	1er déc. '04
Jackson, Miss B........ Petrolia.	Commis..........	19 oct. '04	600 00	6 mai '79	19 oct. '04
Stanley, F. C........ Sarnia.	Sous-insp. des primes sur le pétrole.	9 nov. '08	200 00	16 déc. '75	9 nov. '08
Coffey, T. I........ Moncton.	Inspecteur des primes sur le pétrole.	1er fév. '05	100 00	3 oct. '67	1er fév. '05
Allen, Jesse........ Midland.	Insp. des primes sur le fer..	1er mars '09	900 00	....	1er mars '09

Annuités de vieillesse.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Samson, Dr. James........ Windsor.	Conférencier en chef........	1er déc. '08	1,000 00 $15.00 per lecture.	....	1er déc. '08
Dickie, Edwin........ Toronto.	Agent..........	1er nov. '08	1,500 00		1er nov. '08
Santerre, L. N........ St-Roch, Qué.	do	1er déc. '08	500 00 $10.00 per lecture.	....	1er nov. '08
McArthur, Duncan........ Kenmore.	do	1er dec. '08	1,500 00	....	1er déc. '08
Belleau, Georges........ Plessisville.	do	15 mars '09	500 00 $10.00 per lecture.	....	15 mars '09

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Gerald, William John	......	Sous-ministre	6 juin '01	5,000 00	27 juil. '50	30 mai '68
Himsworth, William	1-A.	Secrétaire	1er juil. '84	2,950 00	23 déc. '47	30 juin '68
Campeau, Fabien Réné Ed.	1-B.	Comptable	27 juil. '95	2,800 00	8 juil. '44	6 nov. '71
Valin, Joseph Elzéar	do	Sous- do	1er sept. '05	2,250 00	17 oct. '49	1er jan. '75
Carter, William	2-A.	Secrétaire adjoint	1er juil. '88	2,100 00	4 nov. '33	1er juil. '73
Shaw, James Fitzwilliam	1-B.	Chef de la papeterie	1er sept. '05	2,250 00	14 mai '56	10 jan. '72
Doyon, Joseph Alfred	do	Chef commis	1er sept. '05	2,250 00	23 mars '51	1er nov. '80
Westman, Thomas	2-A.	Commis	1er juil. '99	2,000 00	25 jan. '63	19 avril '84
Quain, Redmond	do	do	9 avril '01	1,900 00	27 mars '59	1er mai '80
Fowler, George	do	do	1er juil. '01	1,900 00	10 mai '49	6 juin '69
Newby, Frank	2-B.	do	1er juil. '86	1,600 00	1er avril '51	22 oct. '73
Hughes, Peter Ambrose	do	do	24 déc. '97	1,600 00	24 fév. '68	24 déc. '97
McCullough, Anthony	do	do	9 avril '01	1,600 00	22 jan. '71	9 août '87
Halliday, William Arthur	do	do	9 avril '01	1,600 00	27 mars '67	7 déc. '95
Roy, Léonidas Guisolphe	do	do	1er mars '04	1,600 00	21 mars '72	18 juin '94
Desaulniers, Ernest L.	do	do	1er juil. '05	1,500 00	17 juin '60	1er juil. '05
Ostiguy, Augustin Louis Roch	do	do	1er nov. '05	1,500 00	4 sept. '74	24 déc. '04
Brodeur, Philippe Eugène Stanislas.	do	do	1er jan. '07	1,450 00	26 mai '78	12 déc. '03
Nicholas, Benjamin Chas	do	do Secrét. particulier	24 mars '06 24 mars '06	1,500 00 500 00	2 juin '79	24 mars '06
Chateauvert, Geo. Edouard	do	Commis	1er juin '07	1,400 00	31 août '47	12 déc. '03
Gervais, J. Homère	do	do	21 nov. '07	1,400 00	6 juil. '67	30 juin '04
Lawless, Miss Edith MacDougall.	3-A.	do	1er juil. '02	1,200 00	25 mai '59	1er juil. '02
Hagerty, Miss Bertha	do	do	1er juil. '02	1,200 00	12 juil. '56	1er juil. '02
Charbonneau, Mrs. Eugenie	do	do	1er juil. '02	1,200 00	sept. '62	1er juil. '02
Doyle, Miss Elizabeth Florence.	do	do	1er juil. '05	1,100 00	27 avril '70	12 déc. '03
Watson, Miss Violet Maude	do	do	1er juil. '05	1,100 00	14 fév. '84	12 déc. '03
Goodhue, Mrs. Marie Louise Eveline.	do	do	1er juil. '05	1,100 00	28 sept. '61	12 déc. '03
Trumpour, Mrs. Gertrude	do	do	1er juil. '05	1,100 00	5 nov. '73	29 déc. '03
Beard, Miss Mary Helen	do	Commis Sec. par. adjoint	1er juil. '07 26 mars '06	1,000 00 100 00	12 jan. '76	6 avril '06
Furlong, Charles John	do	Commis	1er juin '07	1,000 00	23 mai '82	10 mai '06
Griffith, Miss Margaret Lake	do	do	21 nov. '07	1,000 00	12 mars '81	14 jan. '07
Allen, Albert Teskey	3-B.	do	2 jan. '08	700 00	16 fév. '89	2 jan. '08
Yetts, Robert Peter	do	do	1er avril '08	800 00	13 sept. '70	29 mai '95

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Teevans, Lambert Parker...	3-B.	Commis...	1er avr. '08	750 00	16 juin '86	8 mai '07
Robert, Arthur...	do	do ...	5 août '08	800 00	9 août '82	1er jan. '02
Ekins, Edward George ...	do	do ...	30 déc. '07	750 00	26 sept. '46	1er sept. '08
Lyon, Mrs. A. V...	do	do ...	9 juil. '08	650 00	24 mai '73	1er sept. '08
Lewis, Hugh Bower...	do	do ...	22 nov. '07	750 00	16 nov. '59	1er sept. '08
Cantin, Jos. Wm. Zoel...	do	do ...	1er Avr. '08	650 00	21 juil. '82	1er sept. '08
Burgess, Thomas...	......	Mécanicien...	19 déc. '92	900 00	20 août '55	19 déc. '92
Bourgeois, Jos. Eugène...	......	Messager...	29 déc. '03	800 00	13 juin '79	10 juil. '03
Roy, Lorenzo...	....	do ...	1er fév. '08	650 00	8 août '77	1er sept. '08

DIVISION DES ÉLECTRIQUE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Higman, Ormond... Ottawa.	1–B.	Ing. en chef., insp. de la lumière électr. et du gaz.	7 mai '95	2,800 00	1er mars '50	31 déc. '95
Whyte, John Alexander... Ottawa.	2–B.	Inspecteur du gaz et de l'électricité pour le Dominion.	1er oct. '07	1,350 00	20 mars '78	13 juil. '01
Cole, Norman Richards... Ottawa.	3–A.	Mécanicien électricien spécial.	2 jan. '08	950 00	20 mai '81	2 jan. '08
Evans, Charles James... Ottawa.	do	Mécanicien électricien de la lumière et du service du gaz.	7 déc. '06	1,050 00	25 août '71	7 déc. '06
Mathews, Edw. Daniel King Ottawa.	3–B.	Sous - chef mécanicien-éelectricien.	6 août '08	650 00	25 juil. '91	6 août '08
McKell, Miss Edith E. M....	do	Sténographe et dactylographe.	2 jan. '08	550 00	10 fév. '87	2 jan. '08

DIVISION DES ETALONS.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Fyfe, James... Ottawa.	1–B.	Chef inspecteur de P. et M.	13 oct. '02	2,800 00	22 jan. '43	13 oct. '02
Way, Ernest Owen... Ottawa.	3–B.	Com. de la div. P. et M.	19 mai '08	800 00	13 jan. 81	1er sept. '08
Barbeau, Mrs. L...	do	do	3 août '06	650 00	1er jan. '76	1er sept. '08

LABORATOIRE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McGill, Anthony, B.A., B.Sc.. Ottawa.	1–A.	Chef analyste...	27 juil. '07	2,950 00	18 avr. '47	1er juil. '87
Forster, Ernest Lee Carmen.. Ottawa.	2–B.	Analyste du laboratoire.	23 juin '08	1,350 00	24 août '77	23 juin '08
Forward, Charles Carmen... Ottawa.	do	Analyste du laboratoire.	1er sept. '08	1,350 00	19 nov. '82	31 août '08
Lemoine, Alphonse... Ottawa.	do	Analyste public...	8 mai '07	1,250 00	16 juin '65	18 juil. '01

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

LABORATOIRE—Fin.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Valin, Jos. Gaudiose Aimé... Ottawa.	2-B.	Analyste public......	8 mai '07	1,250 00	27 mai '81	1er juin '04
Bélisle, Emile.............. Ottawa.	3-A.	Com. du laboratoire et inspecteur des vivres.	25 août '05	1,150 00	21 déc. '74	25 août '05
Ladouceur, Joseph.......... Ottawa.	do	Com. an laboratoire.	1er juil. '08	1,000 00	5 juil. '63	2 avr. '02
Wright, Miss S. E........... Ottawa.	do	Com. an laboratoire..	1er juil. '00	1,050 00	5 nov. '71	1er jan. '96
Davidson, Miss Edith ...... Ottawa.	do	Analyste public......	8 mai '07	1,050 00	14 juin '59	1er juin '02
Macfarlane, Arthur Clyde....	do	Adjoint au laboratoire.	11 août '08	1,050 00	6 fév. '71	6 mars '07
Rickey, Joseph Allison......	do	Com. an laboratoire et insp. des vivres.	10 juin '07 10 juin '07	1,150 00	26 oct. '57	10 juin '07

SECTION DES ALCOOLS MÉTHYLIQUES.

Armstrong, W.............. Ottawa.	2-A.	Surt. de l'entrepôt des alcools méthyliques	9 oct. '91	2,100 00	9 nov. '55	10 juin '87
Parent, Frederick........... Ottawa.	3-A.	Sous-gérant de l'entrepôt des alcools méthyliques.	7 jan. '96	1,200 00	23 juin '67	1er mai '91
Hagan, James.............. Ottawa.	......	Gardien de l'entrepôt.	16 mai '96	900 00	17 mars '56	15 déc. '92
Popham, Frank H..........	......	Gardien adjoint de l'entrepôt.	16 avr. '04	800 00	8 mars '73	11 avr. '04

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Adam, Albert Ramacle...... Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, 3e cl......	1er jan. '04	750 00	13 juin '65	1er juil. '00
Alexander, Thomas.......... London, Ont.	Percep. du rev. de l'int....	1er juil. '83	2,400 00	13 oct. '45	14 nov. '70
Allen, George Alpheus ...... Vancouver, C.B.	Prép. à l'accise, classe spéciale.	9 oct. '02	1,800 00	15 août '67	5 mars '88
Alteman, Peter J............ Guelph, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er juil. '02	1,200 00	29 août '54	26 avr. '97
Amor, William.............. Hamilton.	Préposé à l'accise, 2e cl....	1er jan. '87	1,000 00	6 juil. '41	1er oct. '83
Andrews, Alfred Augustus.... Montréal.	do	3 Aug. '98	1,000 00	11 juil. '68	3 fév. '98
Arcand, Dosithée............ Québec, Qué.	Percept. du revenu de l'intérieur.	8 mars '07	2,200 00	13 sept. '40	28 fév. '07
Archambault, Joseph Eloi.... Montréal, Qué.	Inspecteur des P. et M.....	11 déc. '08	1,600 00	3 déc. '61	11 déc. '08
Aubin, Aimé................ Montréal, Qué.	Inspecteur de gaz......... do lumière élec.... Ingénieur consultant.......	5 mai '93 27 mai '95 1er juin '89	2,000 00	30 avr. '42	1er juin '89
Aubin, Charles.............. Montréal, Qué.	S.-insp. de gaz, lum. élect. et compteurs.	1er mai '05	950 00	30 nov. '71	1er mai '05
Auger, Louis Hercule........ Trois Rivières.	Prép. à l'accise, 3e cl.......	23 août '04	720 00	13 juin '72	23 fév. '04
Baby, Wolstan Alex. Dixie... Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	1er jan. '88	1,800 00	13 avr. '57	30 nov. '76
Baikie, Daniel.............. Sudbury, Ont.	Sour-percept. du revenu de l'intér. (classe B).	17 juil. '01	700 00	29 sept. '58	1er juil. '01
Ballentine, Adam, jr......... Hamilton.	Prép. à l'accise, 3e cl	14 juil. '07	630 00	30 juil. '87	14 jan. '07
Barber, John Shortiss........ Toronto.	Prép. à l'accise, 2e cl......	20 oct. '80	1,000 00	25 nov. '52	20 oct. '80
Barnes, George.............. Kenora, Ont.	Sous-percep. du revenu de l'intér. (classe B.	12 nov. '97	600 00	18 sept. '54	2 nov. '97
Barry, James............... St. John, N.B.	Inspecteur des P. et M.....	30 mai '03	1,300 00	6 avr. '59	16 mai '03
Barrett, John Kelley......... Winnipeg, Man.	Inspecteur de district...... Insp. des brasseries, etc....	1er mai '85 1er juil. '03	2,500 00 300 00	6 juin '50	25 août '73
Bayard, Gilbert Alphonse ... Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er juil. '98	1,200 00	8 juin '41	12 déc. '89
Beasley, Maitland Clement... Hamilton.	Prép. à l'accise, 3e cl.......	14 juil. '07	630 00	19 fév. '57	14 jan. '07
Beaulieu, Jean-Baptiste...... Québec, Qué.	Prép. à l'accise, 3e cl......	8 sept. '98	850 00	31 oct. '67	9 mars '98
Beaulac, Joseph Hector...... Montréal.	Sous-insp. des P. et M.....	1er jan. '02	850 00	26 sept. '75	1er jan. '02
Blair, Plessis dit, Art........ Montréal.	Préposé à l'accise, 3e cl....	1er juil. '97	850 00	4 déc. '56	1er sept. '91
Beland, François Xavier..... Wenceslas Eleusippe...... Québec, Qué.	Assistant-inspecteur du gaz et lum. électricité et compteurs. Inspecteur des subst. alimentaires.	26 sept. '06	300 00 300 00	5 juin '55	26 sept. '06
Bell, John Hector........... Charlottetown, I.P.E.	Inspecteur de gaz et de lumière électrique.	17 juin '01	450 00	6 mars '57	17 juin '01
Belleperche, Adolphe J. E. ... Windsor, Ont.	Comptable...............	1er juil. '03	1,500 00	14 nov. '65	20 fév. '99
Belyea, Theodore Harding... St. John, N.B.	Percep. du rev. de l'int....	1er juil. '01	1,800 00	1er juil. '57	28 oct. '86
Bènéteau, Samuel........... Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er jan. '05	1,200 00	15 avr. '72	20 déc. '02
Bergeron, Raymond Joseph.. Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, 3e cl.......	17 avr. '07	660 00	24 mai '84	9 oct. '06
Bernier, Jean Augure........ St. John, N.B.	Asst-insp. des P. et M.....	19 jan. '01	600 00	29 sept. '50	19 jan. '01
Bernier, Joseph Arthur....... Joliette, Qué.	Prép. à l'accise, 1re cl.....	1er jan. '04	1,200 00	12 sept. '70	13 fév. '02

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Berry, Harry Lee........... Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er juil. '02	1,200 00	11 jan. '66	26 juin '99
Bernard, N. J. D............ St. Hyacinthe, Que.	do	1er jan. '05	1,200 00	30 jan. '49	21 mai '01
Bennett, James............. Ottawa.	Sous-percep. du rev. de l'int. classe B.	8 mars '00	950 00	avr. '55	2 mars '00
Benoit, Louis Victor......... St. Hyacinthe.	Percept. du rev. de l'int. Insp. du gaz et compt.	1er avr. '01 8 jan. '01	1,800 00 100 00	19 juil. '62	8 jan. '01
Bickle, John Walkins......... Cobourg, Ont.	S-percep. du rev. de l'int... Inspecteur du gaz.........	1er nov. '87 1er juin '89	700 00 100 00	20 jan. '49	1er nov. '87
Bishop, James Bartindale.... Hamilton.	Prép. à l'accise, 2e cl......	1er jan. '03	1,000 00	22 août '40	9 nov. '98
Bissell, Chas. Henry .... Prescott, Cnt.	Sous-percep. du rev. de l'int. classe B.	1er avril '09	750 00	4 déc. '60	22 mars '09
Blackman, Charles........... Hamilton.	Mess. rev. de l'int.........	1er déc. '94	750 00	23 mai '50	26 nov. '94
Blethen, Charles William..... Halifax, N.S.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er juil. '94	1,200 00	22 oct. '45	16 sept. '86
Blyth, Alexander............ Owen Sound.	do	1er jan. '04	1,200 00	18 mars '72	20 fév. '96
Bolduc, Ephrem............ Three Rivers.	Sous-insp. des P. et M......	1er août '02	750 00	9 juil. '62	17 juil. '02
Bond, Milton Barnett........ Ottawa.	Sous-inspecteur du gaz, lum. électricien et compteurs.	19 juin '06	900 00	1er sept. '69	31 mars '06
Boomer, Joseph Boyle....... Toronto.	Comptable................	1er juil. '00	1,500 00	12 nov. '50	20 oct. '80
Bourget, Onésime........... Quebec, Que.	Préposé à l'accise, 2e cl....	1er jan. '07	935 00	21 fév. '55	6 nov. '83
Bourget, Louis Joseph....... Quebec.	Sous-insp. des P. et M.....	7 jan. '03	900 00	5 juil. '74	31 déc. '02
Bourgeois, Camille........... Joliette.	Prép. à l'accise, 3e cl......	6 août '06	660 00	25 déc. '53	31 déc. '03
Bousquet, Joseph Omer...... Montreal.	Prép. à l'accise, 1re cl.......	1er jan. '04	1,200 00	10 fév. '68	4 jan. '00
Boudet, Etienne............. Montreal.	Sous-inspecteur des poids et measures.	1er fév. '00	900 00	4 juin '49	25 jan. '00
Bouteiller, George Antoine... Windsor.	Prép. à l'accise, cl. spé.....	1er jan. '83	1,800 00	14 oct. '59	20 oct. '80
Bowen, Frederick C.......... Sherbrooke.	Prep. à l'accise, 3e cl. et sous-insp. gaz et l. él....	16 mai '96 1er juil. '06	850 00 100 00	8 juil. '76	16 mai '96
Bowman, Allan W........... Guelph.	Prép. à l'accise, 1re cl.......	1er juil. '97	1,200 00	11 mars '41	19 sept. '90
Boyd, Jas. Fred. Sheppard... Hamilton.	do	1er jan. '03	1,200 00	14 avr. '78	9 oct. '95
Boyd, Samuel Irwin......... Toronto.	Sous-percep. du revenu de l'intér., (classe B).	3 sept. '91	1,200 00	31 jan. '39	31 août '91
Boyle, Patrick.............. London.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er juil. '97	1,200 00	16 nov. '41	12 sept. '90
Brabant, Jean-Bte. Gilbert Nicephore. Montreal.	do 2e cl......	1er jan. '04	1,000 00	16 avr. '55	12 sept. '90
Brain, Alphonsis Frederick... Windsor, Ont.	do 1re cl......	1er juil. '99	1,200 00	20 avr. '70	31 déc. '95
Breen, John................ Pembroke.	Sous-inspecteur, P. et M...	8 jan. '98	900 00	12 juil. '40	8 jan. '98
Brennan, David Joseph...... St. Hyacinthe	Prép. à l'acc., cl spéc......	29 mars '06	1,450 00	20 juin '72	10 août '91
Brennan, John.............. Windsor, Ont.	do cl. spéc......	3 juin '01	1,400 00	24 juin '47	13 déc. '86
Bridgeman, Marcus White ... Port Arthur, Ont.	Percept. du reuenu de l'intérieur.	25 fév. '08	1,470 00	1er mai '64	21 mars '05
Broadfoot, Samuel........... Guelph.	Comptable................ Inspecteur du gaz.........	1er juin '89 12 sept. '90	1,500 00 200 00	20 déc. '53	24 avr. '82
Broadfoot, Samuel........... Berlin.	do	1er sept. '99	100 00	20 déc. '53	24 avr. '82

MINISTRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Brown, William James....... Belleville.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er janv. '04	1,200 00	1er nov. '77	25 mars '01
Bruce, George Barclay .... Calgary Alta.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er fév. '09	500 00	29 déc. '78	1er fév. '09
Bugeaud, Joseph Fabien..... Québec.	Sous-insp. P. et M...	1er jan. '08	400 00	15 juil '77	31 déc. '07
Burke, Timothy............ St. John, N.-B.	Inspecteur, revenu de l'intér. N.-B. et N.-E.	17 avril. '91	2,500 00	9 juin '45	28 juin '86
Burns, Robert Joseph........ Toronto.	Prép. à l'accise, 1re. cl.... ..	1er janv. '04	1,200 00	12 juin '80	24 déc. '00
Butler, Francis Henry ...... Windsor.	Sous-insp. P. et M.........	1er janv. '08	700 00	1er Nov. '59	31 déc. '07
Byrne, William Patrick...... Prescott, Ont.	Prép. à l'accise, 3e cl.......	18 sept. '07	630 00	28 janv. '73	4 mars '07
Cahill, John William......... Windsor, Ont.	do 3e cl......	10 nov. '87	850 00	31 mars. '65	22 nov. '87
Cahill, Joseph Hickey....... Quebec.	Sous-perc., revenue de l'intér., (classe A.)	1er avril. '82	1,700 00	7 janv. '38	1er mai '60
Caldwell, Arthur Bruce....... Quebec.	Sous-insp. P. et M.........	1er janv. '08	400 00	2 juin '69	31 déc. '07
Cameron, Donald McPherson Hamilton.	Prép. à l'accise, cl. spéc	1er nov. '80	1,500 00	5 déc. '55	20 fév. '72
Carroll, Daniel............. Halifax.	Prép à l'accise, 1re cl.......	1er janv. '87	1,200 00	4 août '42	17 nov. '77
Carroll, Frank P............ Pictou, N.-E.	Prép. à l'accise, 3c cl.......	3 juin '02	780 00	7 juil. '72	3 déc. '01
Casey, Frank Joseph......... St. John, N.-B.	do	1er july '08	600 00	11 déc. '85	1er janv. '08
Caven, William............. Montréal.	Sous-percep. du rev. de l'inter. (classe A.)	25 mars. '01	1,700 00	12 janv. '60	12 janv.' 83
Chagnon, Charles Pierre...... Montréal.	Bous-percept., rdv. de l'inter (classe B.)	6 avril. '03	1,000 00	2 mai '49	1er avril '03
Chartier, Etienne.......... .. Sherbrooke.	Sous-perc., revenue de l'int. (classe A.)	1er juil '97	1,300 00	25 nov. '46	20 déc. '93
Cheseldine, James Henry..... Hamilton, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl.....	1er jan. '04	1,200 00	23 fév. '74	25 mars '01
Chisholm, John Joseph....... Pictou, N.-E.	Sous-insp. P. et M..........	1er sept. '89	800 00	5 juil '50	9 sept. '89
Chisholm, William Noble..... Owen Sound, Ont.	Sous-perc., revenu de l'int. (classe A)	1er jan. '03	1,100 00	9 mars. '65	5 Juil. '90
Chilver, Francis Warner..... Vancouver, C.-B.	Prép. à l'accise, 1 re cl.	1er jan. '04	1,200 00	30 nov. '80	6 août 01
Church, George Clifford...... Ottawa.	Sous-insp. P. et M.	22 mars. '09	600 00	13 juil '53	22 mars '09
Clark, James Alfred......... St. John, N.-B.	Sous-percept., rev. de l'int., (classe A.)	24 avril '91	1,300 00	1 sept. '43	17 avril' 91
Clarke, Thomas............. Pembroke, Ont.	Sous-percept., rev. de l'int., (classe B.)	12 juil '97	850 00	25 déc. '40	12 juil. '97
Clegg, Joseph.............. Hamilton, Ont.	Sous-insp. des P. et M......	14 jan. '07	700 00	28 déc. '48	14 janv. '07
Codd, Hubert James Samuel.. Montréal.	Prép. à l'accise, 2c cl.......	1er juil '01	1,000 00	5 nov. '59	11 juil. '89
Code, Abraham............ Winnipeg, Man.	Sous - percep. du rev. de l'intér (classe A.)	23 jan. '05	1,700 00	3 janv. '68	20 mars '86
Coleman, Charles........... Toronto, Ont.	Sous - percept du rev. de l'int. (classe B.)	21 dec. '86	1,000 00	28 sept. '47	14 déc. '86
Coleman, James John........ Québec.	Prép à l'accise 1 re cl......	1er juil '97	1,200 00	20 juil. '57	23 oct. '85
Coles, Frank Halstaff........ London, Ont.	Comptable................	9 fév. '92	1,500 00	15 juil. '43	5 avril '72
Comte, Louis André Alexis J. Montréal.	Prép. à l'accise 2e cl.......	1er jan. '04	977 50	16 jan. '66	19 mars '98
Conklin, Walter McEwan..... Moose jaw.	Percep du revenu de l'intérieur.	1er avril. '07	1,500 00	10 juin '77	30 juin '98
Cook, William Reid.......... Toronto.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er juil. '97	1,200 00	5 sept. '49	8 juin '92

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Cook, William John.......... Belleville, Ont.	Prép. à l'accise, 3e cl.......	1er fév. '09	1,500 00	3 fév. '82	1er jan. '08
Corballis, Herbert Joseph.. .. Winnipeg, Man.	Prép. à l'accise, 3e cl.......	1er fév. '09	500 00	9 fév. '77	1er fév. '90
Costello, John William....... Calgary, Alta.	Inspect. des P. et M........	7 déc. '06	1,100 00	14 fév. '42	9 déc. '85
Costigan, James Joseph...... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e cl.... Insp. des subst. aliment....	1er oct. '86 4 avr. '88	850 00 350 00	7 jan. '55	23 fév. '86
Cotter, William Francis...... Halifax, N.E.	Insp. du gaz, de la lum. elec. et des compteurs pour Halifax et Pictou.	21 nov. '07	1,200 00	20 mai '57	10 mai '06
Coughlin, Daniel............ London, Ont.	Aide - mécanicien et inspecteur des P. et M.	8 août '87	900 00	11 mars '41	18 juil. '87
Coulter, Alexander........... Toronto.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er avr. '07	1,250 00	21 jan. '65	1er jan. '95
Courtney, John J............ Montréal.	do 2e cl......	1er juil. '85	1,000 00	29 nov. '56	1er juil. '85
Courchesne, Pierre Henri E.. Rimouski, Qué.	Sous-percept., rev. de l int. (classe B).	13 déc. '05	200 00	30 oct. '85	9 mars '04
Coutts, John James.......... Guelph, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er jan. '04	1,200 00	7 avr. '57	25 mars '01
Crevier, Jean Henri.......... Montréal.	Prép. à l'accise, 3e cl.......	1er fév. '05	720 00	4 déc. '67	29 déc. '03
Cruickshank, Jas. Lewis...... Toronto, Ont.	Sous-insp. P. et M.........	1er jan. '08	750 00	6 sept. '61	14 mars '08
Cryderman, Clark Wilbur ... Walkerton, Ont.	Sous - percep. du rev. de l'interieur (classe B).	20 avr. '06	900 00	29 oct. '65	20 avr. '06
Cummieford, Frank Davis.... Windsor, Ont.	Prép. à l'acise, 3e cl........	1er juil. '08	600 00	12 sept. '78	1er jan. '08
Dager, Herman Jefferson..... Toronto.	Sous - percep. du rev. de l'intérieur (classe B). Insp. des subs. alim.......	6 oct. '98 6 mai 07	900 00 200 00	18 juin '54	16 sept. '98
Dalton, Morgan John........ Stratford, Ont.	Sous - percep. du rev. de l'int. (classe B).	1er jan. '05	1,000 00	2 mai '57	21 déc. '04
Daoust, Joseph A........... Montréal.	Sous-insp. des P. et M.....	4 juin '80	900 00	14 oct. '44	24 mai '80
Daveluy, Joseph Pierre...... Joliette, Qué.	Prép. à l'accis., 3e classé...	17 juil. '90	850 00	20 mai '68	30 juin '90
Davy, Edward.............. Charlottetown.	Inspecteur des P. et M.....	15 mai '97	1,050 00	15 avr. '43	15 mai '97
Davis, Thomas George....... London, Ont.	Sous-percept., rev de l'int.. (classe A(.	1er jan. '87	1,700 00	15 août '47	18 oct. '73
David, Theophile............ Montréal.	Prép. à l'accise, 1ère cl.....	1er jan. '07	1,100 00	23 mars '57	1er mai '00
Dawson, William............ Guelph, Ont.	Prép. à l'acc., cl. spéc......	1er déc. '88	1,800 00	9 fév. '48	12 nov. '83
Deeley, Frederick........... Vancouver, C.B.	Prép. à l'accise, 2e cl	1er jan. '08	1,050 00	1er déc. '78	13 juin '05
Deland, Alfred Noé.......... St-Jean, Qué.	Sous-percept., rev. de l'intér., (classe B)..........	1er juin '98	800 00	29 juin '62	10 mai '98
Dennis, William Alfred....... Galt, Ont.	Sous-insp. du gaz.........	1er juin '89	150 00	14 fév. '53	1er juin '89
Desaulniers, J. E. A......... Montréal.	Prép. à l'accise, 1re cl......	1er jan. '04	1,200 00	2 avr. '65	23 déc. '96
Desmarais, Henri Frédéric... Marieville, Qué.	Sous - percept. revenu de l'int. (classe B).	15 avr. '07	200 00	18 sept. '66	11 avr. '07
Dessert, Victor.............. St-Hyacinthe, Qué.	Sous-inspec. des P. et M....	1er mars '97	850 00	31 mai '47	16 fév. '97
Dibblee, William............ St. John. N.B.	Sous-percep., rev. de l'int. (classe B).	27 août '77	300 00	19 oct. '34	30 sept. '75
Dick, James Walter.......... Toronto.	Prép., à l'acc., cl. spéc......	18 juin '96	1,400 00	11 oct. '57	17 jan. '83
Dickson, Charles Thompson.. Kingston, Ont.	Percept., rev. de l'int......	1er oct. '97	1,800 00	20 juin '48	11 fév. '70
Dingman, Norman Jones..... Kingston, Ont.	Inspecteur de district......	10 July '99	2,500 00	25 mai '45	26 avr. '76

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Titre de bureau	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Dixon, Henry George Smith.. Montréal.	Prép. à l'accise 2e classe....	1 juil. '93	1,000 00	18 déc. '57	18 juil. '87
Dobbie, Wm. McClure....... Calgary, Alta.	Prép. à l'accise, 3e classe....	1 fév. '09	500 00	9 mars 85'	1er fév. '09
Dontigny, Hector........... Grand' Mère, Qué.	Sous-percept., Rev. de l'Intérieur (classe B.).........	4 juin '07	100 00	23 juil. '78	28 mai '07
Dowling, Daniel Joseph...... Brantford, Ont.	Prép. à l'accise, 3e classe....	1er juil. '08	600 00	7 fév. '88	1er janv. '08
Doyle, Bernard Joseph....... Toronto.	Prép. à l'accise, 1re classe...	16 août '95	1,200 00	6 fév. '57	5 janv. '91
Dumaine, J. D. Eugène...... St.-Hyacinthe	do	1er janv. '06	1,150 00	23 août '76	19 fév. '01
Dumbrille, Richard Willie.... Hamilton, Ont.	do	1er juil. '97	1,200 00	17 juil. '59	6 Nov. '83
Dumouchel, Léandre......... Montréal.	2e do	1er juil. '85	1,000 00	24 déc. '46	12 janv. '83
Dunbar, George Edward..... Toronto, Ont.	Prép. à l'accise, 3e classe....	1er avril '09	500 00	9 juin '72	1er avril '09
Dunlop, Charles............ Windsor, Ont.	Sous-percepteur du Revenu de l'Intérieur, (classe B)..	1er janv. '76	1,300 00	9 déc. '39	26 fév. '73
Duplessis, Charles Zéphirin... Trois Rivières, Qué.	Sous-percepteur du Revenu de l'Intérieur, (classe B)..	1er janv. '02	1,000 00	2 janv. '49	juil. '83
Dustan, William Moffat...... Pictou, N-E.	Inspecteur des P. et M......	1er oct. '97	1,000 00	8 oct. '57	22 nov. '82
Dwyer, Daniel Thomas....... St. Stephen, N-B.	Sous-percepteur du Revenu de l'Intérieur, (classe B)..	1er mai '02	200 00	19 août '53	22 avril '02
Earle, Richard Wesley....... Winnipeg, Man.	Sous-percepteur du Revenu de l'Intérieur, (classe B)..	17 janv. '08	1,150 00	25 fév. '55	21 janv. '04
Egan, William.............. Renfrew, Ont.	Sous-percepteur du Revenu de l'Intérieur, (classe B).	24 juil. '97	450 00	'45	12 juil. '97
Egener, Adolph............ Guelph, Ont.	Prép. a l'accise, 1re classe...	1er juil. '97	1,200 00	26 sept. '54	20 oct. '80
Elliott, Thomas Henry....... Sault-Ste-Marie.	Sous-percepteur (classe B.)	1er août '99	1,150 00	22 juil. '59	4 mai. 93
Elliott, William James....... Hamilton, Ont.	Prép. à l'accise, (classe B.)..	1er janv. '07	935 00	15 fév. '77	29 mars '06
Evans, George Thomas....... Toronto.	Prép. à l'accise, classe spéc.	19 août '99	1,400 00	25 nov. '54	24 avril '82
Fahay, Edward............. Kingston, Ont.	Prép. à l'accise, 3e classe....	1er nov. '77	850 00	13 juil. '41	17 nov. '77
Falconer, James E........... Windsor, Ont.	do ...	1er nov. '77	850 00	20 juil. '56	17 nov. '77
Falconer, Robert Hugh ..... Toronto, Ont.	Prép. à l'accise, 1re classe...	1er janv. '04	1,200 00	2 janv. '71	25 janv. '90
Farmer, Richard Cook....... St. John, N-B.	3e do ...	1er juil. '08	600 00	26 déc '08	1er janv. '08
Ferguson, John C............ St. John, N-B.	1re do ... Insp. des subst. aliment.....	1er janv. '05 1er juil. '88	1,200 00 200 00	4 mai '39	23 juil. '87
Fiddes, James.............. Petrolia, Ont.	Sous-percept. du Revenu de l'Intérieur (classe B.).....	2 déc. '03	650 00	28 mai '56	31 oct. '03
Fielding, Miss Laura Gertrude Toronto, Ont.	Sténographe et dactylographe	1er janv. '04	560 00	2 sept. '70	29 déc. '03
Findley, Hugh.............. Victoria, C-B.	Sous-inspecteur des P. et M	1er juil. '05	900 00	6 sept. '32	30 juin '90
Findlay, Robert............ Ottawa.	do ...	2 mars '03	850 00	29 sept. '45	12 fév. '03
Fitzgerald, Edwin Wellington Hamilton, Ont.	do ...	26 mars '91	900 00	2 sept. '53	26 mars '91
Fitzpatrick, William John.... St. John, N-B.	Prép. à l'accise, 1re classe...	1er juil. '97	1,200 00	3 fév. '69	9 oct. '91
Fleming, Charles............ London, Ont.	do 3e ...	1er janv. '06	690 00	2 sept. '77	1er juil. '05
Fletcher, Robert William.... Calgary, Alta.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe A).....	1er mai '06	1,155 00	12 mai '53	25 sept. '97
Fletcher, R. W.............. Calgary, Alta	Insp. des subst. alim........	2 mars '00	200 00	12 mai '53	2 mars '00
Flynn, Daniel J............ Toronto.	Prép. à l'acc., classe spé....	28 août '03	1,400 00	4 déc. '44	24 nov. '83

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissnce. a	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Floody, Edward........ Toronto.	Douanier................	16 avril '00	900 00	26 mars '57	16lvr 08'0
Forest, Eugène Roch......... Montréal.	Caissier....................	1er juil.. '88	1,450 00	5 sept. '54	19 janv. '00
Forest, Médard............. L'Epiphanie, Qué.	Sous-percep. du Revenu de.. l'Intérieur, (classe B).....	3 janv. '01	200 00	29 mai '59	19 janv. '01
Forsyth, Douglas............ Winnipeg, Man.	Prép. à l'acc., 1re classe....	1er déc. '08	600 00	24 mai '62	28 avril '08
Fortier, Jean Jacques Odilon.. Sorel, Qué.	Sous-percep. du Revenu de.. l'Intérieur, (classe B).....	1 erjuil. '01	1,000 00	25 sept. '48	9 mars '85
Foster, Henry.............. Petrolia, Ont.	Prép. à l'acc. 1re calsse......	1er juil. '01	1,200 00	26 avril '54	4 mai '93
Fox, John David............ Montréal.	Comptable................	12 mars '02	1,500 00	25 mars '65	5 juin '85
Fox, Thomas.............. Ottawa.	Prép. à l'acc. 1re classe......	1er nov. '80	1,200 00	10 août '45	17 nov. '79
Frame, Archibald............ Halifax, N.-E.	Inspecteur des P. et M......	18 nov. '97	1,100 00	2 mars '32	18 nov. '96
Frankland, Henry R......... Toronto.	Percep. du Rev. de l'In....	1er janv. '99	2,400 00	1er sept. '59	25 mai '99
Fraser, George James........ Brantford, Ont.	Sous-percep, (classe B)......	1er juil. '90	1,000 00	6 juil. '41	10 juil. '84
Fraser, Peter............... Pictou, N.-E.	Percep. du Rev. de l'Int....	1er fuil. '97	1,200 00	2 avril '54	10 août '91
Fraser, Harold.............. Brockville, Ont.	Inspecteur électrique pourl d district de Belleville et gaz pour la ville de Kingston et ville de Brockville	5 août '08	1,000 00	25 nov. '75	5 août '08
Freed, Augustus Toplady.... Hamilton, Ont.	Inspecteur des P. et M......	23 mai '94	1,600 00	8 oct. '53	28 avril '94
Freeland, Anthony.......... Ottawa.	Collecteur du Rev. de l'Int..	1er juil. '01	1,800 00	1er avril '56	27 juin '01
Galipeau, Jean-Baptiste Nectaire. Montréal.	Sous-inspecteur des P. et M.	1er avli '07	750 00	21 nov. '48	17 avril '07
Gallagher, Thomas........... Kingston, Ont.	Sous-inspecteur des P. et M.	1er mars '05	1,000 00	30 nov. '58	18 fév. '05
Gamache, Joseph Narcisse... Joliette, Que.	Sous-percep. du revenu de l'intérieur, (classe A)......	1er avril '07	1,365 00	13 mai '73	17 juil. '02
Gariepy, Louis Napoléon..... Montréal.	Prép. a l'acc., 3e classe.....	14 juil. '07	630 00	9 avril '84	14 janv. '07
Gauvin, Emile............. St-Hyacinthe, Q.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er janv. '03	1,000 00	7 fév. '81	13 fév. '02
Geldart, Oliver Alexander.... St-John, N-B.	Prép. à l'cc., classe spéc.....	29 mars '06	1,350 00	26 mai '63	8 juin '92
George, John................ Eganville, Ont.	Sous-percep. (classe B.)....	14 mars '94	300 00	5 nov. 59	8 fév. '94
Gerald, Charles.............. Toronto.	Prép. à l'acc., classe spéc....	1er nov. '80	1,800 00	23 oct. '52	27 nov. '76
Gerald, Walter Henry........ Prescott, Ont.	do ...	1er janv. '88	1,800 00	7 sept. '57	10 mars '84
Gervais, Jean Arvin.......... Montréal, Qué.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er fév. '09	600 00	17 mai '84	1er anv.'08
Gilby, William Frederick..... Winnipeg, Man.	Sous-insp., des P. et M......	1er janv. '04	600 00	30 ujil. '48	29 déc. '03
Gillies, Archibald L.......... Toronto.	Prép. à l'acc., 1re classe....	1er janv. '04	1,200 00	30 juil. '48	29 déc. '03
Gilpin, Ranulph Robert...... Grand Forks, C-B.	Sous-percep. du Rev. de de. l'Intérieurl (classe B.)....	7 sept. '07	250 00	9 nov. '61	7 sept. '07
Girard, Irénée.............. London, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe....	1er janv. '88	1,200 00	24 juill. '47	20 oct. '80
Goodman, Arthur William... Perth, Ont.	do ...	1er juil. '88	1,200 00	22 fév. '66	27 nov. '85
Gorman, Arthur Matthias.... Halifax, N-E.	do ...	1er juil. '02	1,200 00	22 oct. '64	31 août '91
Gosnell, Thomas Salter....... Winnipeg, Man.	Percep. du R-v. de l'Int....	1er juil. '98	2,400 00	juin '50	14 janv. '77

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Goudie, Daniel Alexander.... Moose Jaw, Sask.	Sous-percep., (classe B.)....	19 août '07	800 00	23 avril '77	27 juil. '07
Gow, John Eckford.......... Joliette, Qué.	Prép. à l'accise, cl. spéc.....	1er mars '99	1,650 00	14 janv. '69	17 oct. '88
Graham, Wm. Johnstone..... Owen Sound, Ont.	Percepteur du Revenu de l'Intérieur, et insp. du gaz	7 nov. '89	1,600 00 200 00		
Graham, William Thomas.... Toronto.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	16 août .95	1,200 00	11 mai '66	12 avril '90
Graham, A. Louis........... Toronto.	Prép. à l'acc., classe spéc....	1er déc. '08	1,200 00	6 juil. '76	2 fév. '00
Grant, Henry Hugh.......... Halifax, N-E.	Percep. du Rev. de l'Int....	15 oct. '81	2,000 00	15 avril '39	20 oct. '80
Granton, Charles............ Prescott, Ont.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	22 mars '09	500 00	31 mai '80	22 mars '09
Gravel, Amable Irénée....... Trois Riviéres.	Inspecteur des P. et M......	10 fév. '97	800 00	3 août '60	1er fév. .97
Graveline, Damase Philias.... Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	6 août '06	600 00	6 août '60	6 fév. '06
Gray, Robert Scott.......... Vancouver, C-B.	Sous percepteur, classe B...	1er mars '07	775 00	11 mars '73	28 fév. '07
Grimason, Thomas........... Kingston, Ont.	do ...	1er avril '87	1,300 00	23 fév. '56	11 mars '87
Grosbois (de) Charles B...... Sherbrooke, Qué.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	21 déc. '00	825 00	7 nov. '75	18 mai '98
Guay, Alphonse............. Québec, Qué.	Sous-inspecteur des P. et M.	24 déc. '92	750 00	3 mai '62	19 déc. '92
Hall, Henry Carleton........ Stanbridge, East, Q.	Sous-insp. des P. et M......	6 fév. '06	800 00	24 août '41	6 fév. '06
Hammond, T. W............ Winnipeg, Man.	Prép. à l'acc,. 3e classe.....	24 août '05	690 00	17 juin '80	24 fév. '05
Haney, Archibald........... Kingston, Ont.	Comptable adjoint..........	12 déc. 89	1,000 00	20 juin '46	1er juil. '80
Hanlon, James R............ Guelph, Ont.	Prép. à l'accise, 2e classe....	1er janvi '07	935 00	10 sept. '77	24 fév. '05
Harwood, Jos. Octave Alain.. Montréal.	do ...	1er janv. '04	1,000 00	9 nov. '75	20 mai '01
Hawkins, William Louis..... Winnipeg, Man.	Comptable................	1er déc. '88	1,200 00	26 janv. '64	20 oct, '80
Hayhurst, Thomas H........ Hamilton, Ont.	Préposé à l'acc., 1re classe..	1er juil. '01	1,200 00	3 oct. '68	2 avril '97
Hayward, Walter John....... London, Ont.	Inspecteur des P. et M......	14 août '79	1,600 00	16 fév. '39	4 août '79
Hébert, Charles Dupont...... Trois Rivières.	Percep. du Rev. de l'Int....	20 oct. '80	1,400 00	6 oct. '45	20 oct. '80
Hébert, Joseph Alph. Pacifique. Montréal.	Assit. insp. des P. et M......	2 avril '92	900 00	31 mai '76	2 avril '92
Helliwell, Horatio Nelson .... Toronto.	Prép. à l'acc., 1re classe ...	1er janv. '88	1,200 00	18 oct. '53	6 nov. '83
Henwood, George........... Victoria, C-B.	do	1er juil. '01	1,200 00	22 sept. '64	12 janv. '83
Hesson, Charles Ashton...... Ste-Catherine.	Percep. du rev. de l'int.....	1er fév. '88	1,400 00	28 mars '60	17 janv. '83
Hicks, William Henry........ Startford, Ont.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)....	1er mai '88	1,000 00	13 mars '55	6 nov. '83
Hinchey, Edward Henry..... Ottawa.	Comptable................	1er sept. '00	1,000 00	7 mars '72	1er juil. '87
Hiscott, James Oscar........ Hamilton, Ont.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	2 janv. '08	630 00	10 juni '71	19 juin '07
Hobbs, George Nixon........ Hamilton, Ont.	Comptable................	6 mai '07	1,260 00	19 fév. '55	20 oct. '80
Hodder, William Edwards.... Kaslo, C-B.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.) ...	19 avril '01	600 00	20 juin '60	9 avril '01
Hogan, James................ Kingston, Ont.	Prép. à l'acc., 3e classe.... Insp. des subst. aliment.....	28 janv. '04 1er juil. '05	750 00 200 00	21 déc. '66	28 juil. '03
Howell, Thomas............. Kamloops, C-B.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)....	9 déc. '97	500 00	30 juin '58	11 déc. '97

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Howie, Alexander........... Guelph, Ont.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	20 oct. '80	850 00	1er janv. '37	20 oct. '80
Howson, George Henry ..... Belleville, Ont.	Assit. insp. des P. et M......	11 fév. '08	700 00	2 déc. '48	11 fév. '08
Hubley, Howard Hy......... Halifax, N-E.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er juil. 01	1,200 00	3 fév. '69	25 mai '92
Hudon, Marie Leo Edmond.. Montréal Qué.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe A.)...	1er juin '07	1,575 00	13 mars '67	11 fév. '98
Huggett, Alfred Percy....... Victoria, C-B.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er juill. '08	600 00	11 juin '08	1er janv. '08
Hughes, Henry............. Charlottetown.	Sous-insp. des P. et M......	1er juill. '92	700 00	28 juin '42	8 juin '92
Hughes, Richard Anderson... Windsor, Ont.	do	5 oct. '88	900 00	28 août '47	25 sept. '88
Hunter, Willister Meredith .. Toronto.	Assit. insp. du gaz, et de lum. élec. et compteurs........	8 juin '04	1,050 00	24 oct. '78	31 mai '04
Hurst, Levi Brown.......... Toronto.	Prép. à l'acc., classe spéc....	29 mars '06	1,350 00	23 nov. '70	25 mars '92
Iler, Burritt................ Belleville.	Percep. du Rev. de l'Int....	16 janv. '02	2,400 00	27 nov. '51	17 nov. '77
James, Thomas Cuthbert..... Halifax, N-E.	Comptable...............	1er juill. '83	1,200 00	27 avril '56	1er juill. '83
Jamieson, Robert C......... Toronto.	Prép. à l'acc., classe spéc....	1er janv. '91	1,500 00	22 mars '43	1er juill. '87
Jameson, Samuel Bell........ Moose Jaw.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)....	7 déc. '95	400 00	19 fév. '53	7 déc. '95
Jeffrey, Andrew John........ Stratford, Ont.	Comptable...............	14 mai '08	1,000 00	24 avril '57	29 déc. '03
Johnson, John James........ Owen Sound, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er juill. '01	1,200 00	26 avril '61	30 janv. '29
Johnson, William............ Belleville, Ont.	Inspecteur des P. et M...... Inspecteur du gaz..........	14 août '79 1er nov. '80	1,200 00 450 00	28 sept. '42	14 août '79
Johnstone, James Kennedy... Toronto.	Inspecteur du gaz.......... Insp. de lum. élec..........	25 juill. '87 27 mai '95	2,000 00	28 oct. '49	19 janv. '88
Johnston, Henry James...... Ste-Catherine.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe A.)....	18 mars '07	1,000 00	3 août '61	4 mars '07
Johnston, Charles Wesley ... Brockville, Ont.	Sous-insp. des P. et M...... Insp. du gaz et sous-inspecteur de lum. élec.........	6 fév. '06 6 fév. '06	700 00 150 00	9 fév. '53	6 fév. '06
Jones, Andrew.............. Toronto.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er juill. '97	850 00	30 nov. '43	31 août '91
Jones, Richard.............. Victoria, C-B.	Percep. du rev de l'int...... Inspecteur du gaz..........	1er juin '87 1er août '84	1,800 00 300 00	4 fév. '51	21 juin '84
Jubenville, J. P............. Windsor, Ont.	Prép. à l'acc,. 2e classe.....	1er janv. '88	1,000 00	19 juin '54	13 déc. '86
Kearney, Daniel James ..... Montréal.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '04	1,200 00	8 avril '73	13 déc. '99
Keay, William Stanley....... Fernie, C-B.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)....	3 oct. '03	600 00	27 juin '71	3 oct. '03
Keeler, George Samuel....... Prescott, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er juill. '93	1,000 00	9 avril '36	8 nov. '87
Kelly, John Thomas......... St-John, N-B.	Douanier.................	9 juill. '90	900 00	13 mai '48	9 juill' 90
Kenning, James Hogan ..... Windsor, Ont.	Insp. du dist. du Rev. de l'Int. et inspecteur ffes distilleries.....................	12 mars '02 12 mars '02	2,500 00 300 00	26 avril '35	24 janv. '67
Keogh, Peter Mary.......... Windsor, Ont.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)....	12 mars '02	1,000 00	24 juin '42	20 oct. '80
Kidd, Thomas.............. Seaforth, Ont.	Insp. des subst. alim........	31 mai '90	500 00	7 sept. '30	12 avril '90
King, Richard Marsters...... Halifax, N-E.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe A.)....	1er sept. '87	1,500 00	22 fév. '43	4 août '79
Kirkpatrick, Harry Johnstone Hamilton, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er janv. '07	935 00	17 mars '86	29 mars '06
Knowles, Charles............ Québec.	Sous-insp. des P. et M......	1erjanv. '02	900 00	12 avril '40	30 déc. '01

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la premièe nomination.
			$ cts.		
Kylie, Richard .... Belleville, Ont.	Sous-insp. des P. et M......	1er janv. '08	700 00	4 nov. '54	17 janv. '08
Labelle, Louis Victor......... Joliette, Qué.	Percep. du rev. de l'int.....	8avril '02	1,890 00	26 oct. '64	2 sept. '01
Laidman, Richard Herbert... Hamilton, Ont	Sous-insp. des P. et M......	12 avril '90	900 00	25 déc. '57	12 avril '90
Lally, John Edward......... Belleville.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	6 nov. '08	600 00	26 juin '82	12 mai '08
Lambert, J. Arsène.......... Montréal.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er janv. '03	1,000 00	6 juin '76	5 sept. '00
Lamoureux, Joseph Albert .. Montréal.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er janv. '05	1;000 00	20 sept. '70	16 mai '0Ɛ
Lane, Thomas Michael....... Montréal.	Comptable adjoint.........	1er juill. '00	1,350 00	3 sept. '68	25 oct. '91
Langelier, François.......... St-Hyacinthe, Qué.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe A.)....	1er juin '06	1,205 00	18 août '51	9 mars '04
Laporte, George............ Ottawa.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)....	12 mars '03	900 00	13 juill. 45	6 nov. '83
Larivière, Alexandre C...... Winnipeg.	Prép. à l'acc., 1re classe..... Insp. des subs. alim........	1er juill. '01 27 juill. '07	1,200 00 200 00	11 nov. '71	13 aril '93
Larue, Jean-Bte. Alexandre.. Québec.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)'...	3 fév. '98	1,000 00	23 juin '66	3 fév. '98
Laurier, Joseph Laurent .... Montréal.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er juill. '01	1,000 00	9 juin '61	31 mars '99
Laurence, George Caraigue .. Sydney, B-C.	Inspecteur des P. et M......	2 nov.'9 8	950 00	28 déc. '38	13 oct. '98
Lawlor, Henry............ Montréal.	Inspect. du district et du Rev. de l'Int. et insp. des manufactures de tabac.	1er avril '03 9 mars '04	2,500 00 300 00	15 déc. '53	20 oct. '80
Lawlor, John Joseph......... Hamilton, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '04	1,200 00	6 août '75	25 mars '01
LeBel, J. A. W.............. Québec.	Sous-insp. des P. et M.......	1er fév. '01	1,100 00	28 oct. '66	26 mars '97
LeBlanc, François-Xavier.... St-John, N-E.	do do	1er fév. '01	700 00	12 mars '63	3 oct. '03
Ledoux, Miss Alexina........ Montréal.	Sténographe et dactylographe.	1er janv. '04	560 00	23 fév. '81	29 déc. '03
Lee, Edward................ London, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '88	1,200 00	14 fév. '41	1er nov. '81
Lemoine, Jules.............. Québec.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er oct. '83	850 00	19 oct. '54	6 nov. '83
Lesperance, Joseph Alphonse Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er avril '08	630 00	11 mai '71	22 oct. '07
LeVasseur, Louis Nazaire Z.. Québec.	Inspecteur du gaz.......... Insp. de lum. élec..........	2 oct. '78 27 mai '95	1,100 00	6 fév. '48	2 oct. '78
Liddle, David............... Windsor, Ont.	Sous-insp. des P. et M......	6 fév. '06	750 00	30 mars '64	6 fév. '06
Long, William Henry Allison Winnipeg, Man.	Comptable................	21 mars '05	1,380 00	7 août '72	2 déc. '99
Longtin, Hercule........... Montréal.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '07	1,100 00	17 oct. '73	23 fév. '04
Lopatecki, Eugène Stanislaus Vancouver, B-C.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er fév. '09	500 00	3 avril '89	1er fév. '09
Love, George Goldie......... Windsor, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er janv. '07	935 00	21 déc. '79	31 déc. '04
Lyons, Edward.............. Kingston, Ont.	Prép. à l'acc., 1er classe.....	1er juill. '97	1,200 00	22 sept. '62	1er sept. '87
Lyons, Archibald............ Toronto.	Sous-insp. des P. et M......	20 mai '07	750 00	6 août '57	6 mai '07
Macdonald, Angus John...... Pictou, N-E.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)	27 oct. '98	850 00	17 janv. '48	10 oct. '98
Macdonald, Archibald B .... Prescott, Ont.	Prép. à l'acc., classe spéc....	1er avril '00	1,400 00	30 déc. '55	19 juill. '78

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Macdonald, John A.......... Ottawa.	Inspecteur des P. et M......	20 juill. '86	1,450 00	25 oct. '35	15 juill. '86
Macdonald, James F......... Dawson, T-Y.	Insp. P. et M., sous percep., Rev. de l'Int. (classe B.), et inspecteur de lum. électrique et compteurs.	18 mai '05 1er juill. '05	1,000 00 1,000 00 500 00	9 mai '66	2 mai '05
MacDonald, Garfield......... Vancouver, C-B.	Sténographe...............	1er fév. '09	500 00	2 juin '88	1 fév. '09
MacGregor, Duncan C........ Trail, C-B.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)	3 mai '06	200 00	9 mai '45	20 avril '06
Mackenzie, James Henry..... Toronto.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe A.).....	22 mars '02	1,700 00	24 août '58	12 mars '02
Magness, Robert............ Winnipeg, Man.	Inspecteur des P. et M...... Gaz et lum. électrique......	1er mai '97 1er mai '97	1,400 00 300 00	21 fév. '50 21 fév. '50	22 janv. '89 22 janv. '89
Mager, Joseph Girard........ Winnipeg, Man.	Sous-insp. des P. et M...... Sous-insp. du gaz et comp. lumière électrique et compteurs.	1er juill. '02 13 juin '05	300 00 800 00	16 nov. '74	24 oct. '00
Mahoney, Henry............ Toronto, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '04	1,200 00	19 mai '82	13 fév. '02
Mainville, Charles Philéas.... Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er juill. '97	850 00	13 avril '69	3 nov. '92
Male, Thomas............... Listowel, Ont.	Inspecteur du gaz...........	25 mai '98	100 00	28 août '49	10 mai '98
Mann, William.............. Montréal.	Sous-insp. du gaz et lumière électrique et compteurs..................	15 avril '07	900 00	19 janv. '72	27 mars '07
Maranda, Nicholas Arthur ... Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	15 juill. '01	810 00	14 juill. '65	15 janv. '01
Marentette, Alexandre ...... Hamilton.	Sous-insp. des P. et M.......	14 août '79	900 00	19 fév. '34	4 août '79
Marin, Louis Henri.......... Montréal.	Prép. a l'acc., 3e classe.....	13 août '02	780 00	31 janv. '73	13 fév. '02
Marin, Noé Henri........... Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	12 mars '08	730 00	9 mars '81	1 juill. '03
Marion, Hyacinthe Raphael.. Windsor, Ont.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe A.)	24 mars '02	1,700 00	27 fév. '51	12 mars '02
Marshall, Robert............ Vancouver, C-B.	Inspecteur des P. et M......	25 juill. '05	1,300 00	15 août '43	13 juin '05
Martin, Noah............... Guelph, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '08	1,050 00	10 juin '71	15 juill. '05
Martineau, Onésiphor Elzéar Jos. Québec, Qué.	Prép. à l'acc.,3e classe......	5 avril '07	660 00	10 déc. '86	26 sept. '06
Mason, Frederick............ Perth, Ont.	Prép. à l'acc., classe spéc....	1er juill. '75	1,800 00	5 avril '50	11 déc. '71
Maurice, Eric............... Sturgeon Falls, Ont.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.)	12 fév. '02	450 00	2 nov. '78	30 janv. '02
Melville, Thomas Richmond.. Prescott, Ont.	Percep. du Rev. de l'Int....	10 fév. '09	2,000 00	19 déc. '47	1 juill. '03
Mercier, Charles Amédée.... Québec.	Messager et douanier........	2 mai '98	750 00	14 avril '53	29 avril '98
Metcalf, William Franklin.... Toronto.	Prép. à l'acc., classe spéc....	1er janv. '92	1,400 00	23 nov. '37	28 nov. '71
Miller, Joseph Elwood........ Victoria, C-B.	Inspec. du district du Rev. de l'Intérieur...........	1er janv. '08	2,500 00	19 mars '59	24 nov. '83
Miller, William Frederick.... Hamilton, Ont.	Percep. du Rev. de l'Int....	1er juill. '97	2,400 00	23 nov. '41	24 juin '73
Miller, Elie................ Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er juill. '83	850 00	11 déc. '44	28 juin '83
Milligan, Robert John........ Toronto.	Sous-insp. des P. et M......	25 oct. '86	1,000 00	24 oct. '37	16 oct. '86
Milliken, Edwin............. Ste-Catherine, Ont.	Prép. à l'acc,. 2e classe.....	1er juill. '84	1,000 00	11 nov. '84	23 nov. '75
Milot, Joseph Ferdinand .... Montréal.	do	1er janv. '07	935 00	7 mars '73	21 mars '05

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Mitchell, James Law......... Hamilton, Ont.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er juill. '08	600 00	11 nov. '70	1er janv. '08
Montgomery, Wallace Herbert Kingston, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er janv. '07	935 00	28 mai '74	6 fév. '06
Mooney, Gerald Benedict..... Windsor, Ont.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	6 fév. '09	600 00	17 fév. '85	6 août '08
Morency, Japhet............ Québec Qué.	Prép. à l'accise, 3e classe....	1er fév. '09	500 00	6 déc. '74	1er fév. '09
Moore, Theophilus........... Charlottetown, I-P-E.	Sous-percep. du Revenu de l'Intérieur, (classe B.).....	12 déc. '90	1,000 00	6 mai '42	9 janv. '74
	Insp. des subst. aliment.....	8 avril '02	200 00		
Morgan, Edmund James .... Vancouver, C-B.	Prép. à l'acc., 3e classe	19 déc. '07	630 00	13 janv. '88	19 juin '07
Morin, Jean Pascal.......... St-Hyacinthe, Qué.	Inspecteur des P. et M......	1er juill. '02	1,100 00	28 mars '42	25 mars '01
Morris, Thomas Henry....... Winnipeg, Man.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	21 sept. '05	690 00	1er mai '75	21 mars '05
Mulhern, Michael Matthew... Cornwall, Ont.	Percep. du Rev. de l'Int....	1er juill. '83	1,200 00	9 fév. '55	17 nov. '77
	Inspecteur du gaz..........	31 mai '90	100 00		
Munro, Hugh David......... Yarmouth, N-E.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er juill. '82	850 00	28 juill. '46	1er juill. '82
	Sous-insp. du gaz..........	1er juill. '84	100 00		
Murdoch, James............. Orillia, Ont.	Sous-insp. des P. et M......	26 avril '97	900 00	mai '34	26 avril '97
Murphy, Fred Charles........ Hamilton, Ont.	Sous-insp. du gaz et lum. électrique.	19 déc. '05	800 00	25 sept. '81	13 déc. '05
Murray, Alfred Sutton E..... Toronto.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	20 oct. '80	1,000 00	17 août '48	20 oct. '80
Murray, David.............. Québec, Qué.	Prép. a l'acc., 1re classe.....	1er juill. '97	1,200 00	23 janv. '90	t2 avril '90
McArthur, George Henry .. Windsor, Ont.	Prép. à l'acc., classe spéc....	29 mars '06	1,350 00	18 mai '78	12 mars '02
McClosky, John Richard .... St-John, N-B.	Prép. a l'acc., classe spéc....	29 mars '06	1,350 00	4 déc. '54	23 juin '87
McConvey, James Joseph..... Toronto.	Inspecteur des P. et M. du district de Toronto.......	17 juin '08	1,300 00	19 mai '65	17 juin '08
McCoy, William............. Belleville, Ont.	Prép. à l'acc., classe spéc....	3 juin '01	1,400 00	7 juill. '55	10 mars '84
McCraney, Hiram Perry...... Rossland, C-B.	Sous-percep. (classe B).....	1er sept. '99	1,000 00	2 déc. '59	19 août '99
McCuaig, Augustus Finlay... Belleville, Ont.	do	30 juill. '86	1'000 00	29 mars '50	20 juill. '86
McCutcheon, Hugh.......... Greenwood, C-B.	do	27 sept. '99	600 00	4 juin '54	19 août '99
McDonald, A. W............ Calgary, Alta.	Sous-insp. des P. et M......	1er juill. '94	900 00	26 nov. '68	18 juin '94
McFee, Allan Cameron....... Belleville, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '04	1,200 00	11 août '76	16 mai '96
McGowan, John............. St-John, N-B.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1re janv. '08	1,050 00	14 oct. '56	6 fév. '06
McGuire, Terrance........... Ottawa.	Sous-percep. (classe A.).....	2 mars '00	1,300 00	9 fév. '49	26 oct. '98
McGuire, Lawrence James.... Montréal.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '07	1,100 00	4 mai '84	16 oct. '03
McKay, Robert............. Winnipeg, Man.	Sous-insp. des P. et M......	7 sept. '03	850 00	20 avril '42	7 sept. '03
McLenaghan, Nathaniel...... Perth, Ont.	Percep. du Rev. de l'Int....	1er juill. '97	1,680 00	17 nov. '37	28 déc. '93
McNiven, J. D.............. Winnipeg, Man.	Sous-percep. (classe B.)..'..	11 juill. '98	350 00	10 fév. '61	27 juin '98
McPherson, Edgar Allan .... Prescott, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er janv. '08	1,050 00	3 janv. '80	12 déc. '03
McPhie, Donald............. Hamilton, Ont.	Inspecteur du gaz..........	1er sept. '76	2,000 00	28 juin '36	8 mars '76
	Insp. de lum. élec..........	28 mai '95			
McPhie, William Herbert..... Hamliton, Ont.	Sous-insp. du gaz et compteurs.	3 juill. '00	850 00	8 nov. '82	21 juin '00

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
McSween, James Windsor, Ont.	Percep. du Rev. de l'Int.	12 mars '02	2,400 00	26 nov. '51	17 nov. '77
Nash, Samuel C. Charlottetown, I-P-E.	do	1er janv. '78	1,400 00	4 oct. '34	14 nov. '70
Nash, Abner Franklin London, Ont.	Insp. du gaz, et compteurs et lum. électrique.	12 déc. '99	1,500 00	22 juin '53	12 déc. '99
Neil, James Windsor, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe	1er janv. '04	1,200 00	1er mars '49	13 juill. '01
Newsome, Isaac Brantford, Ont.	Prép. à l'acc., 2e;classe	1er janv. '07	935 00	4 oct. '79	6 fév. '06
Noonan, Henry Thomas Perth, Ont.	Sous-percep. (classe A.)	3 juill. '00	1,100 00	6 janv. '74	21 juin '00
Noonan, John Myles Ottawa.	Prép. a l'acc., 3e classe	1er juill. '08	600 00	7 oct. '72	1er janv '08
Normandin, George Montréal.	Prép. a ,'acc., 1re classe	19 déc. '05	1,200 00	18 mars '64	13 fév. '02
O'Brien, Edward Charles Guelph, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe	1er juill. '93	1,000 00	27 mars '68	31 janv. '91
O'Brien, James Francis Hamilton, Ont.	Prép. a l'acc., classe spéc.	21 déc. '04	1,400 00	20 déc. '58	9 oct. '82
O'Brien, James Hamilton, Ont.	Sous-percep. (classe A.)	1er oct. '01	1,700 00	16 juill. '54	17 sept. '01
O'Donnell, John Kingston, Ont.	Prép. a l'acc., 3e classe	1er juill. '84	850 00	7 nov. '42	23 mars '83
O'Donnell, Michael James Montréal.	Messager et gardien	6 oct. '00	750 00	13 sept. '63	25 janv. '96
O'Donoghue, Michael John Brantford.	Percep. du Rev. de l'Int.	21 déc. '04	1,800 00	12 nov. '69	8 juin '92
O'Flaherty, Edward John Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe	12 spet. '90	850 00	Autour '40	12 sept. '90
O'Flaherty, Michael Joseph Montréal.	Assist. insp. du gaz	24 ayril '93	900 00	13 juill. '48	18 mars '93
O'Leary, Thomas Joseph Toronto.	Prép. à l'acc., 1re classe	1re juill. '88	1,200 00	14 juill. '53	6 fév. '83
Oliver, John Thomas Toronto.	Prép. à l'acc., 3e classe	1er avril '09	600 00	20 sept. '82	1er oct. '08
Olivier, Hercule Joliette, Qué.	do	1er juill. '04	720 00	4 juin '69	31 déc. '03
Orr. Henry N. Brantford, Ont.	Prép. à l'acc., 1re classe Insp. du gaz et compteurs pour Woodstock, Ont.	1er janv. '00 14 janv. '07	1,200 00 200 00	15 mai '74	7 mai '97
O'Sullivan, Daniel Victoria, C-B.	Sous-percep. (classe A.) Insp. des subst. alimt.	1er août '94 20 avril '06	1,300 00 200 00	6 fév. '71	1er août '94
Panneton, George Edouard Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe	1er janv. '83	850 00	23 janv. '49	12 janv. '83
Pape, James Toronto.	Sous-insp. du gaz et de lumière électrique	20 mai '93 25 sept. '95	1,150 00	6 août '46	4 mai '93
Parkinson, Edward Bailey Vancouver, C-B.	Percep. du Rev. de l'Int.	1er janv. '08	1,890 00	29 nov. '62	12 mai '93
Parkin, Maxwell Richard Brandon, Man.	Prép. à l'acc., 3e classe	2 sept. '08	600 00	17 mars '86	11 fév. '08
Parker, Thomas Nelson, C-B.	Inspecteur des P. et M.	1er juill. '05	1,150 00	18 janv. '58	30 déc. '01
Parson, Charles Herbert Golden, C-B.	Sous-percep. classe B.)	1er avril '96	200 00	16 mai '68	31 mars '96
Patterson, Charles Edw. Alex. Montréal.	Sous-percep. (classe B.)	23 mai '01	900 00	13 oct. '52	20 mai '01
Patry, Joseph Hilarion Québec.	Sous-percep. (classe A.)	20 mars '02	1,700 00	5 mars '47	12 mars '02
Pelletier, Narcisse George Rivière-du-Loup.	Sous-percep. (classe B.)	1er juill. '99	500 00	8 mars '57	13 juin '99
Petit, Jean-Baptiste Québec.	Assist. insp. des P. et M.	6 janv. '80	600 00	23 déc. '45	6 janv. '80
Pleasance, William London, Ont.	Prép. à l'acc., 3eclasse	3 janv. '07	660 00	12 oct. '66	25 juin '06

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Poirier, Joseph Nathaniel.... Victoriaville.	Sous-percep. (classe B.).....	1er juill. '01	750 00	15 juin '67	13 juill. '97
Poitras, Wilfrid............ Québec.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	14 juill. '07	630 00	2 oct. '65	6 sept. '06
Portelance, Pierre Auguste... Farnham, Qué.	Sous-percep. (classe B.).....	3 sept. '02	100 00	2 sept. '66	3 sept. '02
Powell, John Bleeker......... Guelph, Ont.	Percep. du Rev. de l'Int...	1er mai '87	2,400 00	5 août '48	24 juin '73
Power, Joseph Francis....... Vancouver, C-B.	Sous-percep. (classe A.).....	1er janv. '08	1,365 00	5 oct. '72	22 avril '02
	Insp. des subst. aliment.....	1er janv. '08	200 00		
Préfontaine, Fulgence H..... Québec.	Sous-insp. des P. et M......	9 avril '01	850 00	2 mars '45	9 avril '01
Provost, Iréné Ernest........ St-Hyacinthe.	Insp. de lumière électrique et compteurs.	9 oct. '02	300 00	26 mars '79	9 oct. '02
Publow, William John....... Perth, Ont.	Prép. à l'acc., 3e class......	1er juill. '08	600 00	20 déc. '81	1er janv. '08
Quinn, John Dwyer.......... Granby, Qué.	Prép. à l'acc., classe spéc....	1er déc. '88	1,400 00	6 janv. '49	1er juill. '84
Ralston, Timothy........... Berthierville.	Sous-percep. (classe B.).....	1er mai '01	750 00	20 oct. '53	30 avril '01
Rehanan, Michael John...... Toronto, Ont.	Sous-insp. du gaz..........	9 mars '08	850 00	8 sept. '78	9 mars '08
Renaud, Albert H........... Montréal.	Prép. a l'acc, 1re classe.....	1er janv. '03	1,200 00	25 janv. '64	26 nov. '94
Rennie, George............. Stratford, Ont.	Percep. du Rev. de l'Int....	10 juill. '03	1,800 00	2 août '42	24 janv. '67
	Inspecteur du gaz..........	9 juill. '90	200 00		
Ridgman, Albert H....... ... Victoria, C-B.	Prép. à l'acc., 1re classe.....	1er juill. '02	1,200 00	28 fév. '64	27 juill. '95
Rinfret, Côme Isaie.......... Québec.	Insp. du district du Revenu de l'Intérieur............	25 août '99	2,500 00	6 sept. '47	19 août '99
Ritchie, Hugh.............. Toronto.	Caissier....................	1er avril '09	1,200 00	5 mai '67	1er juill. '03
Robins, Samuel William...... Hamilton.	Sous-insp. des P. et M.......	20 mars '02	800 00	25 avril '46	12 mars '02
Robitaille, George Wilfrid.... Trois Rivières, Qué.	Insp. de lumière électrique et compteurs.	24 ayril '07	500 00	5 juin '48	17 avril '07
Robillard, Georges Arthur... Montréal, Qué.	Prép. a l'acc., 3e classe......	1er fév. '07	500 00	5 juin '48	17 avril '07
Roche, H. G................ Ottawa, Ont.	Inspecteur de gaz..........	1er juill. '99	1,300 00	30 janv. '50	26 juin '89
	Insp. de lumière électrique	27 mai '95			
Roche, Walter John......... Ottawa, Ont	Sous-inspecteur de gaz....	23 avril '08	900 00	19 oct. '77	23 avril '08
	Sous-percepteur (classe A)..	29 janv. '01			
Rork, Thomas.............. Peterborough.	Inspecteur de gaz et compteurs de gaz.	29 janv. '01	1,000 00 150 00	19 juill. '33	19 janv. '01
Rose, John Alexander........ London, Ont.	Sous-percepteur (classe B)..	16 avril '04	1,300 00	2 oct. '51	11 avril '04
Ross, Harold Edward........ Moosejaw.	Sous-percepteur (classe B)..	1 avril. '96	400 00	22 janv. '59	1er juin '87
Rousseau, Elzéar H.......... Granby, Qué.	Sous-percepteur (classe B)..	2 mai '98	700 00	28 fév. '64	13 avril '98
Rouleau, Jos. Clément, jeune.. St-Hyacinthe.	Prép. à l'accise, 1er classe..	1er janv. '06	1,150 00	7 oct. '68	12 mars '02
	Inspecteur de vivres.......	12 mars '02	200 00		
Rouleau, Charles Edmond.... Québec.	Préposé de 3eme classe des Contributions indirectes	17 août '06	660 00	18 sept. '41	17 fév. '06
Rowan, William Edward..... Arnprior, Ont	Sous-percepteur (classe B)..	26 avri '97	500 00	avril '64	26 avril '97
Roy, Charles E.............. Québec.	Inspecteur des Poids et Mesures.	29 août '04	1,500 00	24 janv. '51	20 août '04
Rudkins, William............ Peterborough.	Percepteur du Revenu de rieur.	19 janv. '01	1,400 00	27 mai '61	21 juin '00
Ryan, William............. Montréal.	Prépose de 3eme classe des Contributions indirectes.	1er juill. '97	850 00	12 juill. '40	6 juill. '93

MINISTÈRE DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Saucier, Xavier, Calgary, Alta.	Percepteur du Revenu de l'Inter.	20 mai '02	1,680 00	27 juin '69	14 nov. '89
Scanlan, Thomas Joseph, Nelson, C-B.	Sous-percepteur (classe B)	1er mai '07	1,200 00	3 oct. '70	17 avril '07
Schram, Richard Louis H., Ste-Catherine.	Prép. a l'accise (2me classe)	1er janv. '04	1,000 00	12 nov. '73	16 mai '96
Schuler, Frederick Chas., Brantford.	do (3eme classe)	14 juill. '07	630 00	9 août '71	14 janv. '07
Scullion, William James, Montréal.	do (1ere classe)	1er juill. '97	1,200 00	6 sept. '57	1er août '82
Shanacy, Michael, Toronto.	Sous-percepteur (classe B) Inspecteur de gaz	8 déc. '85 9 juill. '90	1,100 00 100 00	2 nov. '49	27 nov. '85
Shaw, Frederic Davis, Lethbridge, Alta.	Sous-percepteur (classe B)	1er août '07	400 00	31 oct. '56	7 sept. '07
Shaw, John, Nanaimo, B.C.	Sous-insp. des P. et M. pour l edistrict de Vancouver et Insp. de gaz à Nanaimo. Percep. du Rev. de l'Intér...	24 fév. '08 24 fév. '08 24 fév. '08	400 00 350 00 100 00	4 juill. '63	11 fév. '08
Simpson, Arthur Fisher, Sherbrooke, Qué.	Inspecteur de gaz Inspecteur de lumière électrique.	18 janv. '85 1er oct. '92 27 mai '95	1,800 00 150 00	31 juill. '48	5 juin '85
Simpson, William Andrew, Ste-Catherine.	Prép. à l'accise (1ere classe)	1er janv. '05	1,200 00	22 oct. '70	25 mars '01
Skelton, Alexander Ralph, London, Ont.	Sous-inspec. du gazet gaz lumière électrique et compteurs.	11 avril '07	750 00	26 mai '81	27 mars '07
Slattery, Ralph, Ottawa.	Prép à l'accise (ere classe)	1er janv. '88	1,200 00	3 fév. '42	5 avril '83
Slattery, Thomas, Belleville, Ont.	Sous-inspec. des P. et M. et aide-mechanicien.	20 mai '84	750 00	20 juin '38	20 mai '84
Sloan, William, Brantford, Ont.	Sous-percepteur (classe A)	1er sept. '00	1,300 00	28 juill. '53	29 août '00
Smith, John Chalmers, Orillia, Ont.	Sous-insp. des P. et M.	22 déc. '98	900 00	30 avril '48	24 nov. '98
Smith, Basil Harold, Fort-William, Ont.	Sous-percepteur (classe B)	2 mars '08	700 00	18 fév. '82	25 fév. '08
Snowden, James W., Montréal.	Prép. à l'accise, cl. spéciale	29 mars '06	1,350 00	27 août '66	13 juin '99
Sparling, James W., Portage-la-Prairie.	Sous-percepteur (classe B)	28 déc. '98	1,000 00	8 nov. '51	17 déc. '98
Spence, Francis Henry, Guelph, Ont.	Prép. à l'accise 1er classe	1er juill. '85	1,200 00	28 mai. '63	1er janv. '83
Spicer, Henry, Winnipeg, Man.	Sous-insp. des P. et M.	1er janv. '08	700 00	25 janv. '71	31 déc. '07
Sprague, Frederick William, Belleville, Ont.	Prép. à l'accise (3eme classe)	1er juill. '08	600 00	25 nov. '83	1er janv. '08
Standish, Joseph Gerald, Belleville.	" classe spéciale	1er janv. '91	1,800 00	25 janv. '49	17 janv. '83
Stanley, Frederick Charles, London, Ont.	" 3eme classe	1er juill. '08	600 00	16 déc. '75	1er janv. '0
Stiver, John Leslie, Toronto, Ont.	Sous-inspect. de gaz et d'élect	1er avril '08	900 00	18 mars '84	27 mars '08
Stott, James, Edmonton, Alta.	Inspect. de l'électricité pour le district de Calgary.	23 juin '08	1,500 00	23 oct. '81	23 juin '08
Stratton, William Cox, Toronto.	Prép. de district du Rev. de l'Int. insp. des m'ft	1er janv. '00 1er janv. '00	2,500 00 300 00	31 juill. '46	11 fév. '71
Stuart, William Edward, Deseronto, Ont.	Sous-inspecteur du gaz	12 août '01	100 00	29 mai '66	6 août '01
Sykes, William John, Edmonton, Alta.	Prép. à l'accise 3eme classe	1er fév. '09	500 00	15 juin '58	1er fév. '09
St. Michel, Frs.-Xavier, St-Jérome, Qué.	Sous-percepteur (classe B)	26 avril '97	500 00	10 avril '51	23 déc. '96
Talbot, John, London, Ont.	Prép. à l'accise 3eme classe Insp. des substances alimen.	25 avril '98 1ef janv. '08	850 00 200 00	8 fév. '63	25 sept. '97

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÊRIEUR—SERVICE EXTÊRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements. $ cts.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Taylor, George Wilson....... Québec.	Prép. à l'acc., et spéciale....	21 sept. '93	1,800 00	23 juin '66	16 nov. '88
Templeton, William Arthur.. Vancouver, C-B.	Sous-inspect. de gaz et lum. élec.	31 déc. '08	1,000 00	10 août '80	1er janv. '09
Tetreault, Joseph............ St-Hyacinthe.	Sous-collect (classe B).....	17 janv. '00	150 00	9 janv. '47	28 juill. '99
Thérien, Jos. Ferdinand...... St-Grégoire, Qué.	Sous-inspec. P. et M.......	6 fév. '06	800 00	30 janv. '47	6 fév. '06
Thomas, Joseph Smith....... London, Ont.	Aide-mécanicien, Inspecteur des P. et M.	1er fév. '88	900 00	5 sept. '83	17 déc. '87
Thomas, Robert.............. Windsor, Ont.	Prép.à l'acc., 1er classe.....	1er juill. '98	1,200 00	27 juin '41	26 janv. '91
Thomas, Frederick William... Guelph, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er janv. '07	935 00	15 janv. '57	30 juin '06
Thomson, John Cameron..... Winnipeg, Man.	Sous-inspect., P. et M......	11 fév. '08	700 00	4 mai '73	11 fév. '08
Thorburn, James............ Vancouver, C-B.	Comptable................	1er avril '08	1,050 00	29 mai '67	19 fév. '01
Thrasher, Walter Augustus... Sarnia, Ont.	Sous-percept (classe A)..... Inspecteur de gaz et compteurs.	1er avril '02 1er juin '04	1,700 00 200 00	20 janv. '63	12 mars '02
Thurber, George............. Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	3 août '05	690 00	28 janv. '72	3 fév. '05
Till, Thomas Mercer......... Guelph, Ont.	Sous-percept. (classe A)....	1er juill. '87	1,700 00	18 mai '47	1er juill. '85
Timmons, Richard........... Québec.	Prép. à l'acc., 1er classe....	1er janv. '07	1,100 00	5 juin '63	3 oct. '83
Tobin, Thomas Sarsfield..... Stratford, Ont.	Sous-percept (classe A).....	16 juill. '03	1,300 00	3 juin '58	10 juill. 03
Tomlinson, Walter Morecroft St-Hyacinthe.	Sous-inspect. P. et M......	1er août '89	900 00	2 déc. '56	11 juill. '89
Tompkins, Patrick........... Halifax, N-E.	Prép. à l'acc., 3e classe.....	1er déc. '83	850 00	12 déc. '46	4 août '76
Toupin, François-X. J. A..... Montréal.	Sous-percept. Rev. de l'Int..	1er avril '03	2,400 00	29 nov. '47	4 oct. '83
Tracy, John Philip........... London, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	16 août '95	1,000 00	19 janv. '40	26 juill. '92
Tytler, Miss Janet Maud..... London, Ont.	Sténographe et clavig......	12 sept., 07	450 00	2 juin '76	7 sept. '07
Verner, Thomas H........... Winnipeg, Man.	Prép. à l'acc., 1e classe.....	1er janv. '00	1,200 00	15 sept. '62	7 mai '97
Waddell, Samuel J........... Truro, N-E.	Sous-percept. (classe B)....	6 mars. '05	450 00	8 août '47	24 fév. '05
Walker, John Henry......... Wetaskiwin, Alta.	do	16 juill. '02	300 00	1er déc.' 42	30 juin '02
Walsh, Daniel Joseph........ Montréal.	Prép. à l'accs., classe spéc...	1er juill. '95	1,700 00	10 nov. '65	22 juin '87
Walsh, William Henry....... Toronto.	Prép. à l'acc., 1e classe.....	1er janv. '07	1,100 00	1er déc. '78	3 oct. '03
Wardell, Reginald Stuart R... Toronto.	do	1er juill. '98	1,200 00	9 juin '74	28 avril '94
Waugh, Richard Joseph...... Halifax, N-E.	Sous-inspec. P. et M....... Inspecteur des subst. alim..	13 fév. '97 13 fév. '97	650 00 350 00	3 janv. '69	8 fév. '97
Webbe, Cecil Ephraim Art... London, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er juill. '93	1,000 00	19 mars. '67	22 juill. '91
Wheatley, Alfred Edward.... Hamilton, Ont.	Sous-inspecteur P. et M....	11 fév. '91	900 00	29 sept. '67	7 fév. '91
Whitehead, James Prescott.. London, Ont.	Sous-percepteur (classe B)..	9 mai '98	700 00	30 mai '53	13 avril '98
White, James Bartholomew.. Prescott, Ont.	Sous-percepteur (classe A)..	10 fév. '09	1,500 00	13 déc. '70	25 juill. '00
White, Harvey Edmund .... St-John, N-B.	Sous-inspecteur P. et M....	14 janv. '07	700 00	27 mai 58	14 janv. '07
Wilson, David.............. London, Ont.	Comptable adjoint........	10 juill. '97	1,250 00	8 mars. '40	24 juin '73

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Wilson, John Edwin......... St-John, N-B.	Inspecteur du gaz, compteursdu gaz et lum. élec.	26 avril '00	1,300 00	25 août '52	10 avril '00
	Inspecteur de gaz et compteurs, à Frédéricton, N.B.	23 juill. '06			
Wilson, Herbert Roy......... Belleville, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe.....	1er janv. '07	935 00	15 mars '85	6 fév. '06
Wilson, Joseph Charles...... Montréal.	Sous-inspect. P. et M.......	1er janv. '08	750 00	20 mars '63	31 déc. '07
Windsor, John Andrew....... Ottawa, Ont.	Sous-inspect.P. et M.......	1er mai '98	700 00	28 août '51	30 mars '97
	Sous-percept. (classe B.)....	4 fév. '08	200 00		
Wink, John Charles.......... Port Arthur, Ont.	Proby, Prép. à l'acc., Intrim-3e classe.	1er fév. '09	500 00	9 oct. '74	1er fév. '09
Wood, James A............. Brockville, Ont.	Sous-percepteur (classe B.)	1er mai '96	900 00	7 oct. '48	28 avril '96
Wood, Harry Montgomery... Port Hope, Ont.	do	6 janv. '08	800 00	1er avril '70	31 déc. '07
Woodward, George W........ Guelph, Ont.	Prép.à l'acc., classe spéc....	1er janv. '83	1,400 00	22 avril '40	17 nov. '77
Wolfenden, William.......... Vancouver, C-B.	Sous-percepteur (classe B)..	3 oct. '91	800 00	8 août '43	3 oct. '91
Wolfenden, William.......... New-Westminster.	Inspecteur du gaz..........	1er déc. '93	200 00	8 août '43	3 oct. '91
Wright, Robert J............ Toronto.	Sous-inspecteur P. et M....	1er janv. '81	900 00	24 déc. '51	1er janv. '81
Young, Robert Edgar........ Listowel, Ont.	Prép. à l'acc., 1e classe.....	1er janv. '04	1,200 00	27 juin '69	3 juin '01

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
McDougald, John	......	Commissaire	1er mai '96	5,000 00	13 mars '48	1er mai '96
Farrow, Robinson Russell	1–A.	Sous-commissaire	8 mai '07	3,750 00	7 mars '64	1er juin '84
Bennet, Frederick George	1–B.	Premier commis	1er juill. '99	2,650 00	10 mars '52	24 août '71
Bristol, John R. Ketcheson	do	Vérificateur en chef du Dominion	1er sept. '08	2,350 00	23 sept. '68	27 nov. '89
Babington, Frederick Wm.	do	Analyste	1er juill. '98	2,350 00	1er fév. '59	1er janv. '87
Frost, Samuel L. Tilley	do	Premier commis et comptable.	8 mai '07	2,200 00	30 juill. '57	1er nov. '90
Gleeson, David J.	do	Premier commis	1er sept. '08	2,100 00	21 janv. '60	5 nov. '83
Blair, Charles P.	do	Avocat consultant	1er mars '09	2,100 00	28 sept. '67	1er mars '09
Bliss, Thos. A. Dickson	do	do	1er avril '09	2,100 00	28 juin '57	1er oct. '82
Sanders, Edwin Lewis	do	Premier commis des records.	1er avril '09	2,100 00	17 mars '56	1er juill. '83
Bleakney, Arthur Crawley	do	Com. de 1ère classe	1er avril '09	2,100 00	12 août '53	26 fév. '73
Boughner, James C.	2–A.	Vérificateur fédéral	1er mai '07	2,100 00	30 juin 58	1er juill. '03
Fawcett, Guilford Heber	do	Commis	1er juill. '89	2,100 00	13 nov. '50	6 fév. '73
Urquhart, Wm. Thomas	do	Com. et surveillant des remboursements.	1er sept. '08	1,950 00	11 sept. '63	1er juill. '97
Blair, Henry C.	do	Premier commis de correspondance.	1er sept. '08	1,950 00	8 mai '59	1er juin '82
Wilson, William F.	do	Commis	1er juin '93	1,950 00	8 juin '74	1er juin '93
Watson, John A.	do	Vérificateur adjoint du Dominion.	1er sept. '08	1,900 00	6 déc. '66	1er juill. '95
Rorke, Herbert V.	do	Comptable adjoint	8 mai '07	1,750 00	25 avril '69	1er juill. '95
Benson, P. H. Culverhouse	do	Com. et Vérifi. adjoint du Dominion.	1er sept. '08	1,750 00	11 oct. '55	1er août '99
Telford, Robert	do	Commis Secrétaire particulier	1er sept. '08 8 mai '07	1,650 00 300 00	24 juill. '75	1er juill. '01 8 mai '07
Russell, William	do	Commis et inspecteur	1er sept. '08	1,650 00	28 mai '44	1er fév. '82
McCaffrey, Wm. T.	do	Commis et sous-inspecteur de statis.	1er sept. '08	1,600 00	23 janv. '64	1er fév. '89
Heintz Robert M	do	do	1er sept. '08	1,600 00	12 mars. '52	1er juill. '83
Roper, Sydney C. D.	2–B.	Commis	1er juill. '98	1,600 00	30 juin '49	1er juill. '89
Courtney, John	do	do	1er sept. '91	1,600 00	27 juin '48	29 juin '82
Dunlevie, Sydney A.	do	do	1er juill. '92	1,600 00	4 juin '47	14 juin '83
Wood, Hannibal W.	do	do	1er janv. '07	1,600 00	10 juill. '40	1er fév. '90
Campbell, James J.	do	do	1er juill. '89	1,600 00	15 juill. '51	6 mai '76
Grafton, Wm. H.	do	do	1er juill. '97	1,600 00	29 nov. '50	1er fév. '85
Lafontaine, Adelard M	do	do	8 avril '02	1,600 00	30 mars. '56	1er juill. '95
Goodspeed, M. Herbert	do	do	1er juill. '04	1,600 00	12 juill. '64	3 déc. '86
Ross, Chas. G.	do	do	1er juill. '05	1,600 00	22 mai '67	17 avril '99
Allan, Robert C.	do	Examinateur du thé	1er sept. '08	1,550 00	27 mai '35	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
				$ cts.		
Richards, J. Frederick......	2-B.	Commis...........	1er juill. '05	1,550 00	28 nov. '52	1er juill. '83
Roberston, William H.......	do	do	1er juill. '04	1,500 00	22 fév. '70	1er janv. '02
Daws, Edith M.............	do	do	1er juill. '02	1,400 00	8 fév. '73	1er juill. '02
Roche, Chas. P.............	do	do	1er juill. '02	1,400 00	18 juin '59	10 fév. '99
Ross, J. Alexander..........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	29 août. '73	1er janv. '02
Prentiss, George H..........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	20 oct. '77	1er juill. '01
Johnston, James H..........	do	do	14 nov. '96	1,350 00	21 mai '69	14 nov. '96
Connolly, John G...........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	2 fév. '53	21 juin '84
McConnell, Robert..........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	4 oct. '42	1er août '00
White, Jonathan............	do	do	1er sept. '08	1,350 00	24 juin '54	1er janv. '03
Wood, Henry L.............	do	do	24 mars. '00	1,350 00	6 juill. '57	20 mars. '00
Miles, Edwin A.............	do	do	1er juill. '06	1,350 00	18 fév. '66	1er juill. '06
Evans, Richard H..........	do	do	18 mai '96	1,300 00	23 nov. '67	16 mai '76
Slater, Firmus J............	do	do	1er juill. '01	1,300 00	11 mars. '73	1er juill. '01
Anderson, Andrew L........	do	do	1er sept. '08	1,300 00	18 juin '43	1er janv. '03
Berton, John F.............	do	do	1er juill. '93	1,300 00	7 sept. '73	1er juill. '93
Almas, Augustus A..........	do	do	1er sept. '08	1,300 00	11 oct. '49	29 juin '95
Carleton, W. Henry.........	do	do	1er sept. '08	1,300 00	23 mai '72	1er janv. '01
Daveluy, Joseph A. P.......	do	do	1er janv. '02	1,300 00	12 nov. '63	1er janv. '02
Douglas, Edgar R...........	do	do	12 déc. '03	1,300 00	15 janv. '70	12 déc. '03
Duggan, Patrick............	do	do	1er sept. '08	1,300 00	1er mai '36	1er janv. '03
Fotheringham, Geo. B.......	do	do	1er sept. '08	1,300 00	23 juill. '51	1er janv. '03
Hanlon, John...............	do	do	1er sept. '08	1,300 00	14 sept. '64	1er janv. '03
Jones, George G............	do	do	1er janv. '02	1,300 00	10 juill. '60	1er janv. '02
McDonald, Peter............	do	do	1er janv. '04	1,300 00	1er mars. '60	1er janv. '03
MacNeill, Colin C...........	do	do	1er août '00	1,300 00	5 sept. '55	1er août '00
McVey, John S.............	do	do	1er sept. '08	1,300 00	31 déc. '66	1er janv. '03
McPherson, Robert S........	do	do	1er juill. '98	1,300 00	29 août '70	1er juill. '98
Patterson, Henry W.........	do	do	1er fév. '00	1,300 00	27 janv. '74	1er fév. '00
Payne, Edward.............	do	do	1er fév. '92	1,300 00	25 sept. '44	1er fév. '92
Peaker, John M............	do	do	1er sept. '08	1,300 00	5 oct. '69	1er août '99
Pigeon, Hormisdas H.......	do	do	1er sept. '08	1,300 00	7 nov. '50	1er janv. '03
Raymond, Richard..........	do	do	1er sept. '08	1,300 00	27 nov. '50	19 sept. '89

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
				$ cts.		
Selby, W. Dunbar	2–B.	Commis	1er janv. '02	1,300 00	28 sept. '64	1er janv. '02
Smith, Hugh I	do	do	1er sept. '08	1,300 00	19 sept. '71	1er janv. '03
Teaffe, William G	do	do	1er janv. '00	1,300 00	31 juill. '72	1er janv. '00
Ward, Francis J	do	do	1er sept. '08	1,300 00	23 fév. '67	1er janv. '03
Livingstone, W. Gordon	do	do	1er juill. '07	1,250 00	6 juin '74	11 nov. '02
Bérubé, Pierre Arthur	do	do	27 juin '98	1,250 00	12 juill. '68	1er juill. '98
Flynn, Charles P	do	do	1er mai '06	1,250 00	27 juin '81	1er mai '06
Fraser, Simon	do	do	1er sept. '08	1,250 00	6 mai '52	1er janv. '02
McNeill, Duncan	do	do	5 nov. '81	1,250 00	25 déc. '54	4 nov. '81
Moir, Robert H	do	do	1er déc. '04	1,250 00	18 août '73	31 déc. '95
Shiles, Charles E	do	do	1er juill. '06	1,250 00	21 avril '73	1er juill. '06
Wade, Allan V	do	do	1er sept. '08	1,250 00	2 mai '58	3 oct. '03
MacMillan, Alex. M	do	do	1er sept. '08	1,250 00	30 juill. '67	4 avril '08
Creelman, Irvine M	do	do	1er sept. '08	1,250 00	5 mars '82	1er août '08
Smith, Rodney C	do	do	1er juill. '07	1,200 00	22 mai '81	1er mars '03
McGill, John J	do	do	1er juill. '05	1,200 00	19 sept. '77	1er mars '03
O'Donahue, Daniel J	do	do	1er sept. '08	1,200 00	9 juin '86	7 sept. '07
Shannon, Francis M	do	do	1er juill. '05	1,200 00	5 déc. '72	1er janv. '02
Jackson, Leon F	do	do	1er juill. '06	1,200 00	18 mai '76	1er juill. '76
Lanigan, John F	do	do	1er juill. '05	1,200 00	4 mai '72	1er janv. '02
Carriere, Albert O	do	do	1er juill. '01	1,200 00	24 avril '76	1er juill. '01
Persse, Richard	do	do	1er juill. '08	1,200 00	11 mars '65	1er juill. '98
Campbell, Frank A	do	do	1re juill. '98	1,200 00	3 nov. '77	18 mai '96
Lacerte, Alide	do	do	19 juin '07	1,200 00	4 juill. '65	1er juin '82
Lynch, Patrick J	do	do	1er oct. '04	1,200 00	20 mars '82	1er oct. '04
McEachern, George B	do	do	1er sept. '08	1,200 00	20 août '56	1er juin '03
Pinkham, George L	do	do	1er sept. '08	1,200 00	22 août '50	1er sept. '04
Taylor, Walter E	do	do	1er mars '07	1,200 00	23 mars '72	1er mars '07
Tobin, Michael	do	do	1er sept. '08	1,200 00	20 sept. '59	1er juin '06
Cooper, Herbert J	do	do	1er sept. '08	1,200 00	30 août '78	1er août '08
Brown, Richard P. S	do	do	1er sept. '08	1,200 00	3 janv. '73	27 juill. '07
Patten, Charles B	do	do	1er juill. '04	1,150 00	23 avril '83	1er juill. '04
Andrew, James	do	do	1er sept. '08	1,150 00	15 nov. '82	1er mai '06

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.		Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
				$ cts.		
Mongo, James D	2-B.	Commis	1er sept. '08	1,150 00	28 nov. '61	1er août '08
Schofield, Charles	do	do	1er oct. '03	1,150 00	1er oct. '76	1er juill. '03
Wallis, Alfred F	do	do	1er juill. '07	1,150 00	6 déc. '79	1er juill. '06
Davis, Frederick J	do	do	1er juill. '05	1,150 00	14 sept. '68	1er juill. '05
Burns, Cecil H	do	do	1er sept. '08	1,150 00	8 sept. '77	1er août '08
McCormick, Russell N	do	do	1er sept. '08	1,150 00	23 sept. '86	1er sept. '08
Blais, Joseph C. F	do	do	1er juill. '06	1,150 00	8 sept. '78	1er juill. '06
Ince, Robert	do	do	1er sept. '08	1,150 00	31 janv. '64	1er mai '07
Patterson, Walter	do	do	1er fév. '00	1,150 00	15 oct. '74	25 janv. '00
Shannon, Frederick J	do	do	1er juill. '05	1,150 00	8 fév. '80	1er juill. '05
Terrien, Esdras	do	do	1er juill. '04	1,150 00	29 juin '76	1er juill. '04
Jamieson, Wm. Arthur	do	do	1er sept. '08	1,150 00	3 oct. '80	1er août '08
Maynard, John S	do	do	1er sept. '08	1,150 00	9 juin '55	1er août '08
Smith, Thomas	do	do	1er mai '08	1,150 00	5 oct. '59	1er août '08
McCallum, Frank	do	do	1er sept. '08	1,100 00	30 sept. '66	1er mai '08
Farrell, Robert J	do	do	1er sept. '08	1,100 00	8 août '58	1er août '08
Malcolm, Edgar G	do	do	1er sept. '08	1,100 00	22 sept. '51	1er août '08
Errett, Philip A	do	do	1er nov. '06	1,100 00	13 août '79	1er avril '08
Fontaine, Rodolph	do	do	1er janv. '07	1,100 00	14 août '65	31 janv. '01
McGillis, Joseph	do	do	1er sept. '08	1,100 00	8 mai '73	7 déc. '06
Murray, John A	do	do	1er sept. '08	1,100 00	25 août '47	1er juill. '06
Phillips, Edmund M	do	do	1er mai '06	1,100 00	25 août '47	1er juill. '06
Shaw, Robert	do	do	1er mars '08	1,100 00	25 avril '80	1er mai '06
Dunlop, Carson W	do	do	1er sept. '08	1,100 00	29 nov. '75	1er mars '08
Foster, Wm. Charles	do	do	1er sept. '08	1,100 00	22 janv. '76	1er août '08
Hoey, James	do	do	1er sept. '08	1,100 00	10 mars '57	1er août '08
O'Connor, Geo. O	do	do	1er sept. '08	1,100 00	27 avril '50	1er août '08
Veit, Albert E	do	do	1er sept. '08	1,050 00	6 juill. '83	1er août '08
Proulx, Emanuel	do	do	3 mai '07	1,050 00	23 fév. '90	1er août '08
McCaffrey, David	do	do	1er sept. '08	1,050 00	15 janv. '78	1er janv. '02
Doyle, Thomas V	do	do	1er mars '08	1,000 00	20 juill. '67	1er août '08
Devlin, Napoleon	do	do	1er sept. '08	1,000 00	2 janv. '83	1er mars '08
McDonell, Roderick	do	do	1er sept. '08	1,000 00	5 déc. '68	1er sept. '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
				$ cts.		
Sowter, Arthur B.	2-B.	Commis	1er déc. '08	950 00	16 juin '79	1er janv. '08
Dupuis, Arthur M.	do	do	1er sept. '08	950 00	18 fév. '81	1er août '08
Watson, Clayton E.	do	Commis et analyste adjoint.	1er sept. '08	950 00	23 déc. '87	1er août '08
Braid, Ross B.	do	Commis	1er sept. '08	950 00	20 juin '88	1er août '08
McElroy, Herbert H.	do	do	1er sept. '08	950 00	21 déc. '86	1er août '08
Tennant, Wesley	do	do	1er sept. '08	950 00	13 déc. '80	1er juill. '08
Dalton, Ella C.	3-A.	do	1er juill. '00	1,200 00	2 sept. '68	1er juill. '00
Westwick, Thomas	do	do	1er sept. '08	1,200 00	4 janv. '25	1er mars '02
Young, Janet	do	do	1er juill. '03	1,200 00	9 sept. '68	1er janv. '03
Sixsmith, Bertha F.	do	do et sténographe.	1er janv. '04	1,150 00	11 avril '77	1er janv. '04
Mason, Barbara L.	do	do	1er janv. '04	1,150 00	29 déc. '75	1er janv. '04
Lessard, J. Fortunat	do	do	1er juill. '05	1,150 00	26 janv. '75	1er juill. '01
Mullin, Charles J.	do	do	1er sept. '08	1,100 00	9 avril '76	1er août '08
Scott, Hattie E.	do	do et véri. de sucre	1er sept. '08	1,100 00	7 mai '77	1er janv. '04
Lafontaine, Charles E.	do	do et sténographe.	1er juill. '06	1,100 00	11 avril '83	1er juill. '06
Low, Grace L.	do	do	1er juill. '06	1,100 00	28 avril '76	1er janv. '04
Bradley, Frederick M	do	do	1er juill. '08	1,100 00	1er mai '08	1er mai '08
Burt, Florence M.	do	do et véri. de sucre	1er juill. '06	1,100 00	18 mai '76	1er janv. '04
Cram, Jean M.	do	do	1er avril '07	1,050 00	22 déc. '76	1er juill. '04
Bales, Wm. D. P.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	27 déc. '66	12 avril '90
Byron, Roy L.	do	do	1er juill. '07	1,050 00	19 août '88	1er mai '07
McHaffie, Geo. A.	do	do	1er juill. '07	1,050 00	13 mai '87	1er mai '07
Neville, B. A.	do	do et sténographe.	1er juill. '07	1,050 00	1er mai '85	1er mai '07
Rocque, Albert O.	do	do	1er juill. '08	1,050 00	31 janv. '84	1er avril '08
Fergusson, Colquhoun	do	do	1er juill. '08	1,050 00	14 fév. '79	1er mai '08
Laing, Robert S.	do	do	1er sept. '08	1,000 00	23 mars '78	1er août '08
Brown, Andrew W.	do	do	1er juill. '08	1,000 00	26 nov. '88	1er août '07
O'Doherty, Harold A.	do	do	1er juill. '08	1,000 00	23 juin '83	1er avril '08
Wood, Frederick H.	do	do	1er sept. '08	950 00	20 oct. '79	1er août '08
Morin, Valmore	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	22 juill. '88	1er août '08
Bourgoing, Hedwidge	do	do	1er sept. '08	800 00	17 déc. '78	1er août '08
Fraser, William J.	do	do	1er sept. '08	800 00	2 nov. '69	1er août '08
Stevens, Mary L.	do	do	1er sept. '08	700 00	30 janv. '86	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cherry, Kate	3-B.	Commis et sténograp.	1er sept. '08	650 00	28 nov. '89	1er sept. '08
Burns, Thomas L	do	do	1er avril '09	750 00	11 juill. '88	25 janv. '09
Nolan, John P	do	do	1er mai '09	750 00	29 mars '85	1er mai '09
Ryder, William	do	do	1er mai '09	750 00	1er fév. '77	1er mai '09
Murphy, Edward	do	Messager	1er sept. '08	800 00	4 juill. '75	1er août '08
Benoit, Edmond H	do	do	1er sept. '08	800 00	10 août '83	1er août '08
Hastey, Thomas Alfred	do	do	1er sept. '08	650 00	4 fév. '89	1er sept. '08
Barrette, Emile	do	do	1er sept. '08	550 00	16 mars '89	1er août '08
Bazinet, Arthur	do	Emballeur	1er sept. '08	750 00	1er sept. '40	1er sept. '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
PROVINCE OF ONTARIO.			$ cts.		
Amherstburg.					
Barrett, Marwood	Percepteur	1er juill. '00	1,200 00	24 fév. '42	1er juill. '00
Luckham, Daniel R	Commis et préposé au débarquement.	7 juill. '98	800 00	12 oct. '63	13 juill. '97
Gatfield, John S	Douanier	17 août '99	200 00	22 fév. '77	17 août '99
Anderdon.					
Laird, James S	Sous-percepteur	1er mars '05	750 00	1er oct. '42	1er mars '05
Essex Centre.					
Allworth, Edward	do	1er janv. '96	750 00	26 nov. '37	1er janv. '96
Kingsville.					
Coulson, William C	do	1er juill. '01	750 00	8 sept. '49	1er juill. '01
Leamington.					
Atkinson, J. H. C	do	1er avril '97	600 00	31 août '54	1er avril '97
West Dock, Ile Pelée.					
Belleville.					
Webster, William	Percepteur	18 oct. '78	1,500 00	4 déc. '44	18 oct. '78
McGinnis, Arthur	Commis	5 oct. '94	1,200 00	25 déc. '52	9 fév. '92
Hambly, Philip Hale	Douanier	1er juill. '87	800 00	20 oct. '35	1er juill. '87
Williamson, William	do	1er janv. '00	800 00	4 fév. '53	1er janv. '00
Daly, James A	Sous-percepteur	1er janv. '00	800 00	25 oct. '61	1er janv. '00
Campbellford.					
Berlin.					
Schiedel, Martin F	Percepteur	1er juill. '06	1,500 00	7 juill. '60	1er juill. '06
Dunn, John	Douanier	1er août '99	900 00	16 sept. '45	1er août '99

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première. nomination
			$ cts.		
Bowmanville.					
Beith, James	Percepteur	5 avril '97	1,100 00	10 avril '37	5 avril '97
Brittain, Joseph	Préposé au débarquement	1er avril '87	650 00	10 avril '37	5 avril '97
Brantford.					
Foster, Thomas	Percepteur	1er mai '99	1,800 00	7 déc. '39	27 oct. '76
Grant, William	Estimateur	1er sept. '04	900 00	13 août '32	1er sept. '04
Heath, Edwin Lee	Sous-percepteur	1er sept. '79	1,000 00	9 janv. '39	1er sept. '79
Ryan, John	Commis	1er avril '00	1,200 00	20 août '52	1er avril '00
Eddy, John Abdul	Douanier	1er mars '03	1,000 00	18 juill. '55	1er mars '02
McIntosh, William	do	1er mai '08	900 00	16 août '60	1er mai '08
Bridgeburg.					
Lawson, James	Percepteur	1er janv. '96	1,600 00	6 janv. '40	1er.janv. '96
Scholfield, Thomas	Douanier	1er juin '90	700 00	23 juin '46	1er juin '90
Clark, Geo. Anson	Préposé au débarquement	1er oct. '01	850 00	7 sept. '54	1er oct. '01
Pattison, Frank Thorborn	Commis et préposé au débarquement.	1er fév. '99	1,200 00	6 mars '72	1er fév. '99
Wilkins, Oscar Fitzalwyn	do	1er sept. '84	900 00	2 juill. '36	1er sept. '84
Brown, E. B	Vérificateur	1er mars '08	700 00	16 juill. '73	1er mars '08
Bennett, B. C	Douanier	janv. '04	700 00	11 nov. '56	1er janv. '04
Graham, N. D	do	5 août '08	700 00	17 août '74	5 août '08
Johnston, P. S	Commis	29 juill. '06	700 00	4 mai '82	29 juill. '06
Colcleugh, W. E	Vérificateur	29 juill. '06	700 00	10 août '79	29 juill. '06
Willson, William F	Douanier	1er avril '07	700 00	juin '65	1er oct. '00
Willson, John A	do	5 août '08	700 00	8 fév. '80	5 août '08
Brockville.					
Gilmour, W. Andrew	Percepteur	6 août '08	1,400 00	3 oct. '50	6 août '08
Turner, Allan	Commis et préposé au débarquement.	1er mars '02	1,000 00	7 janv. '53	1er mars '02
Simpson, Samuel	Douanier	1er déc. '04	750 00	1er avril '39	1er déc. '04
Stowell, Cyrenus	Vérificateur	11 sept '06	750 00	5 août '36	11 sept. '06
Chatham.					
Farquharson, Donald R	Percepteur	1er juin '01	1,500 00	2 juill. '46	1er juin '01
Pilkey, Albert Edward	Douanier	16 nov. '98	1,000 00	2 juill. '60	16 nov. '98
Pinsonneault, Napoleon	Vérificateur	1er août '04	800 00	7 juill. '55	1er août '04
Mallory, Chas	Douanier	1er août '08	400 00	4 oct. '30	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Chatham—Fin.					
Macdonald, J. C. Ridgetown.	Sous-percepteur	1er janv. '08	800 00	29 août '28	1er janv. '08
Campbell, Malcom C. Glencoe.	do	1er oct. '01	700 00	24 mai '60	1er oct. '01
Hall, William E. Rondeau & Blenheim.	do	1er mai '01	700 00	10 sept. '60	1er mai '01
Hutton, Wm. Alfred Tilbury.	do	1er oct. '01	800 00	2 août '66	1er oct. '01
Richardson, Thos	Vérificateur	9 oct. '06	750 00	12 fév. '46	9 oct. '06
Cobourg.					
Jones, Geo. F.	Percepteur	1er juill. '98	1,300 00	1er juill. '98	1er juill. '98
Hagerman, John G.	Douanier	1er fév. '92	850 00	28 juill. '39	1er fév. '92
Morrow, John Colborne.	Sous-percepteur	1er avril '00	600 00	10 oct. '60	1er avril '00
Langdon, John Franklin Brighton.	do	1er oct. '01	700 00	7 mars '64	1er oct. '01
Bulger, Jas	Vérificateur	1er août '08	800 00	11 avril '75	1er août '08
Collingwood.					
Foreman, Henry	Percepteur	1er août '05	1,200 00	25 août '58	1er août '05
Brown, George Meaford.	Sous-percepteur	1er juill. '06	900 00	24 août '54	1er juill. '06
Cornwall.					
Bergin, John	Percepteur	5 mars '96	1,200 00	15 juill. '29	5 mars '96
Cline, John H.	Douanier	11 sept. '94	1,000 00	20 juill. '64	11 sept. '94
Crites, George	Vérificateur	1er juin '05	700 00	7 janv. '37	1er juin '05
Cleary, E. J.	Commis	16 mars '08	800 00	30 mars '73	16 mars '08
Deseronto.					
Valleau, Alex. S.	Percepteur	14 déc. '96	1,050 00	31 août '48	14 déc. '96
Maloney, Thos. C.	Vérificateur	11 sept. '06	750 00	25 déc. '70	11 sept. '06
Fort William.					
Perry, F. C.	Percepteur	1er déc. '00	1,800 00	1er mai '52	1er déc. '00
Lumby, J. R.	Vérificateur	6 nov. '08	800 00	7 oct. '89	6 nov. '08
Galt.					
Peck, Thomas	Percepteur	1er nov. '86	1,400 00	14 oct. '56	1er nov. '86
Dennis, William Alfred	Douanier	6 juin '87	850 00	14 fév. '53	6 juin '87
Bowman, Allan Preston.	Sous-percepteur	13 juin '99	250 00	1er mars '41	13 juin '99
Gananoque.					
Britton, Wm. Henry	Percepteur	18 déc. '97	1,300 00	16 juill. '50	18 déc. '97

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Gananoque—fin.					
Dixon, William	Sous-percepteur	6 juin '87	600 00	14 fév. '38	6 juin '87
Rockport.					
Lee, M. J	Vérificateur	1er avril '08	700 00	28 déc. '75	1er avril '08
Goderich.					
Farrow, Asher	Percepteur	1er juill. '84	1,200 00	17 avril '40	1er juin '84
Grant, James L	Douanier	1er janv. '03	800 00	9 juill. '46	1er janv. '03
MacPherson, Malcolm J	Sous-percepteur	1er avril '97	750 00	16 déc. '65	1er avril '97
Kincardine.					
Davis, Henry	do	1er oct. '82	750 00	4 juin '43	1er oct. '82
Wingham.					
Neelin, Fred. G	do	1er août '94	800 00	8 mai '53	1er août '94
Seaforth.					
Smith, George E	do	12 juill. '95	750 00	25 août '50	12 juill. '95
Southampton.					
Wiseman, John	do	1er mars '00	800 00	19 nov. '53	1er mars '00
Clinton.					
Guelph.					
Hallett, Jeremiah	Percepteur	13 janv. '96	1,700 00	7 déc. '43	13 janv. '96
Strachan, John	Préposé au débarquement	1er juill. '01	900 00	28 janv. '69	1er juill. '01
McNamara, Michael	Sous-percepteur	1er oct. '80	950 00	7 mars '41	1er oct. '80
Walkerton.					
Heffernan, Agnes	Vérificateur	16 mars '09	500 00	2 juin '69	16 mars '09
Lillie, J. A	do	1er avril '08	900 00	15 déc. '60	1er avril '08
Hamilton.					
Kilvert, Francis Edwin	Percepteur	1er fév. '87	3,200 00	27 déc. '38	1er fév. '87
Ballentine, Wm. J	Douanier	5 août '08	1,150 00	12 août '66	1er juin '05
Bowstead, Thos. E	do	6 août '08	650 00	31 mars '69	4 mars '07
Burns, John	Préposé au débarquement	1er mars '95	750 00	2 janv. '55	1er mars '95
Colvin, Robert	Commis et préposé au débarquement.	12 janv. '90	1,050 00	1er juill. '70	12 avril '90
Davis, W. R	Douanier	1er sept. '08	1,750 00	28 août '58	1er sept. '08
Dean, German	Vérificateur	19 janv. '09	750 00	8 août '67	19 janv. '09
Dixon, William	Commis et préposé au débarquement.	1er janv. '03	800 00	21 sept. '69	1er janv. '03
Ferguson, Alexander	Douanier	5 août '08	650 00	20 nov. '46	1er mai '80
Gibson, David R	Estimateur	1er janv. '07	1,250 00	2 oct. '53	1er fév. '99
Halcrow, Jas	Commis et préposé au débarquement.	14 fév. '98	900 00	9 janv. '39	1er juin '74
Haygarth, J. J	Vérificateur	1er déc. '08	750 00	15 nov. '65	1er déc. '08
Lock, W. F	Commis	1er mai '08	750 00	19 déc. '66	1er mai '08
Martin, Andrew	Vérificateur	1er avril '04	750 00	22 fév. '55	1er avril '04

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Hamilton—fin.			$ cts.		
Moore, Wm. A	Vérificateur	1er juill. '06	800 00	21 janv. '55	1er juill. '06
McBride, D	do	11 sept. '06	700 00	15 avril '50	11 sept. '06
McCandlish, A	Commis	1er mars '95	950 00	24 mai '60	1er mars '95
McCallum, Thos	do	1er fév. '99	1,000 00	1er fév. '52	1er fév. '99
McCully, Geo. A	Garde-clefs	7 mai '00	800 00	18 juill. '51	7 mai '00
McLaughlin, Alex	Estimateur	1er mai '08	1,500 00	16 août '53	1er mai '08
O'Dell, Alexander	Préposé au débarquement	16 mai '96	800 00	3 mars '68	16 mai '96
Park, Robt. Hood	Commis	1er juin '87	1,200 00	25 janv. '34	1er juin '87
Peebles, Wm	do et prép. au débarq.	1er fév. '99	1,000 00	28 oct. '54	1er fév. '99
Shambrook, George	Estimateur adjoint	1er avril '08	1,250 00	29 oct. '56	1er avril '08
Sherring, Wm. J	Douanier	1er mai '08	700 00	19 sept. '78	16 mai '08
Sinclair, John Weir	Vérificateur	1er mars '07	800 00	3 fév. '56	1er juill. '03
Stuart, W. B	Commis	30 mars '08	750 00	1er août '88	30 mars '08
Whyte, A. R	do	1er avril '06	1,200 00	15 janv. '49	1er avril '06
Woolcott, F. G	Estimateur adjoint	6 mars '09	1,250 00	17 nov. '71	6 mars '09
Felan, Maurice — Oakville.	Sous-percepteur	13 juill. '94	600 00	10 déc. '42	13 juill. '94
Moblo, John — Dunnville.	do	23 juin '93	1,000 00	4 mars '42	23 juin '93
McKechnie, R — Dundas.	do	10 janv. '96	1,300 00	25 juin '35	10 janv. '96
Ingersoll.					
Williams, James F	Percepteur	1er août '99	1,300 00	17 fév. '48	1er août '99
Lynch, John J	Douanier	1er août '99	900 00	12 mai '66	1er août '99
Backhouse, William — Port Burwell.	Sous-percepteur	5 juill. '81	700 00	mars '39	5 juill. '81
Kenora.					
Barnes, George	Percepteur	1er juill. '98	800 00	10 sept. '54	1er juill. '98
Kingston.					
Hamilton, Clarke	Percepteur	29 juin '82	1,800 00	17 mars '33	29 juin '82
Gaskin, Thomas	Commis	1er juill. '90	1,150 00	27 mars '50	1er juin '85
Driver, Thomas	Estimateur	23 juin '75	1,500 00	15 août '42	23 juin '75
Comer, George Wm. Henry	Douanier	1er avril '07	700 00	21 oct. '40	1er avril '91
Hanley, James	do	1er avril '07	700 00	8 fév. '43	27 nov. '89
Healey, Thomas	do	7 sept. '07	700 00	25 fév. '66	7 sept. '07
Geoghegan, John	do	1er avril '07	700 00	23 janv. '50	4 mai '93

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Kingston—Fin.			$ cts.		
Graves, Wm. Daws	Douanier	1er avril '07	700 00	16 juill. '48	1er avril '91
Joslin, Almond Port Metcalf.	do	16 mai '85	150 00	28 mai '46	16 mai '85
Rankin, David J. Collin's Bay.	do	16 mars '82	150 00	30 mars '33	16 mars '82
Horne, Wm. E. Wolfe Island.	do	5 oct. '94	250 00	14 déc. '70	5 oct. '94
Rouse, David T. Bath.	Sous-percepteur	17 oct. '98	500 00	20 janv. '39	17 oct. '98
Lindsay.					
Townsbrough, William	Percepteur	1er juill. '98	1,200 00	23 fév. '38	1er juill. '98
London.					
Elliott, Chas. H.	Percepteur	1er mai '06	2,600 00	28 mars '44	1er mai '06
Talbot, Oscar Henry	Contrôleur	26 juill. '97	1,600 00	29 déc. '60	11 mai '88
Ferguson, John	Estimateur	22 juin '98	1,400 00	4 août '48	22 juin '98
Sharp, Archibald	do	22 juin '98	1,400 00	13 déc. '41	22 juin '98
Tyler, George	Estimateur adjoint	1er juill. '00	1,050 00	21 oct. '61	1er avril '02
Brett, William	Jaugeur	2 nov. '07	750 00	10 mai '59	1er janv. '88
McCrimmon, W. A.	Commis	1er juin '06	850 00	11 mai '73	1er juin '06
Johnston, Richard	do	1er janv. '99	1,000 00	2 mai '65	1er janv. '99
McCann, Bernard C.	Commis et prép. au débarq.	1er fév. '99	800 00	7 déc. '58	1er fév. '99
Lewis, Philip C.	do	1er fév. '99	800 00	14 fév. '66	1er fév. '99
Southcott, Samuel J.	do	1er janv. '00	800 00	10 sept. '59	1er janv. '00
Orr, Robinson John	Messager	12 août '89	600 00	5 sept. '64	12 août '89
McFadden, John	Préposé au débarquement	1er août '92	1,000 00	9 nov. '71	1er août '9
Brady, John C.	do	7 mars '94	750 00	15 mars '43	7 mars '94
Boyle, Patrick F.	do	1er juin '95	750 00	25 déc. '46	1er juin '95
Finnegan, E.	Commis	14 avril '09	1,100 00	20 août '68	11 mai '88
Trebilcock, N. W.	do	1er avril '08	700 00	11 nov. '87	1er avril '08
Murray, W. H. Strathroy.	Sous-percepteur	1er oct. '98	900 00	12 août '36	1er oct. '98
Taylor, W. H. Parkhill.	do	1er janv. '08	450 00	4 août '47	1er janv. '08
Midland.					
Parkhill, William James	Percepteur	1er mars '89	1,200 00	27 déc. '40	1er mars '89
Vyvyan, Samuel	Vérificateur	1er juin '05	800 00	2 oct. '57	1er juin '09
Ross, Hugh Henry Penetanguishene.	Sous-percepteur	1er nov. '98	750 00	7 juin '38	1er nov. '98

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Morrisburg.			$ cts.		
Drew, A. G. F.	Percepteur	22 oct. '07	1,100 00	20 avril '41	22 oct. '07
Bullis, Jas. Deming Iroquois.	Sous-percepteur	1er oct. '01	600 00	1er juin '51	1er oct. '01
Cook, D. Aultsville.	do	15 oct. '78	400 00	1er nov. '38	15 oct. '78
Napanee.					
Allison, Jno. B.	Percepteur	1er mars '04	1,050 00	17 oct. '81	1er mars '04
Hanley, Jas. P.	Douanier	1er mars '04	750 00	14 mars '43	1er mars '04
Niagara Falls.					
Boyle, Arthur	Percepteur	1er mai '96	1,800 00	13 mars '42	1er mai '96
Cannon, John Henry	Préposé au débarquement	11 nov. '69	750 00	16 avril '41	11 nov. '69
Flynn, James Joseph	Douanier	5 août '08	1,200 00	31 août '58	mars '80
Parker, William McMicking	Préposé au débarquement	29 mars '82	700 00	30 juin '51	29 mars '82
Buckley, G. E.	Vérificateur	11 sept. '06	700 00	1er sept. '61	11 sept. '06
Field, R. L.	do	14 mai '08	700 00	7 mars '56	14 mai '08
House, William Henry	Douanier	1er juill. '86	700 00	18 sept. '57	21 oct. '85
Wallace, John M.	do	1er juin '02	700 00	31 oct. '51	1er juin '02
Jeffries, Frank	do	1er août '08	700 00	10 mai '69	1er août '08
Gray, Alexander	do	1er avril '99	700 00	22 sept. '47	1er avril '99
Sloggett, R.	do	1er août '08	700 00	10 juill. '43	1er août '08
Stephens, Jabez Baker	do	1er juin '02	700 00	27 mars '48	1er juin '02
Prest, Geo. D.	do	1er août '08	600 00	24 août '26	1er août '08
Brown, James	Commis et prép. au débarq.	1er oct. '84	800 00	20 mai '44	1er oct. '84
McKenzie, Charles James	Commis	5 août '08	1,200 00	22 mars '47	1er oct. '84
Robertson, Augustus R.	Commis et prép. au débarq.	5 déc. '91	700 00	3 janv. '53	5 déc. '91
Nidle, Henry	Préposé au débarquement	14 mars '88	700 00	24 mars '50	14 mars '88
Wood, Fred. F.	do	1er avril '93	700 00	23 juill. '62	1er avril '93
Pursell, D. R.	Vérificateur	1er mai '08	1,000 00	2 août '55	1er mai '08
Sando, John Niagara.	Sous-percepteur	1er août '95	750 00	29 sept. '46	1er juin '88
Whitewell, Francis Queenston.	Douanier	10 avril '00	700 00	31 août '62	10 avril '62
Herbold, Albert Chippewa.	Sous-percepteur	1er oct. '01	900 00	29 oct. '56	1er oct. '01
North Bay.					
McKenzie, Wm.	Percepteur	1er mai '09	1,300 00	31 mai '50	9 avril '01

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
North Bay—Suite.			$ cts.		
Fournier, Thos	Sous-percepteur	1er mai '04	800 00	22 mai '74	1er mai '04
Sturgeon-Falls.					
Smith, A. H	do	1er juin '96	1,200 00	19 nov. '53	1er juin '96
Sudbury.					
Orillia.					
Lynch, R. A	Percepteur	1er juill. '06	1,200 00	21 déc. '47	1er avril '00
McKenzie, John	Douanier	1er juill. '02	850 00	22 juill. '48	1er juill. '02
Oshawa.					
Blamey, Geo. Frederick	Percepteur	1er janv. '82	1,200 00	26 nov. '33	1er janv. '82
Hall, Luther Calvin	Douanier	1er juill. '00	800 00	2 fév. '33	1er juill. '00
Ottawa.					
Journeau, Fred. M	Percepteur	1er déc. '08	2,100 00	6 sept. '68	1er déc. '08
Burns, T. H	Préposé au débarquement	26 sept. '07	950 00	30 avril '71	26 sept. '07
Arnold, Wm. McC	Douanier	1er juin '04	1,000 00	26 oct. '79	1er juin '04
Campeau, Albert	Commis	28 fév. '07	900 00	29 fév. '76	28 fév. '07
Cassidy, P	Vérificateur	1er avril '08	900 00	3 mars '45	1er avril '08
Clarke, Robt. Alex	Contrôleur	1er juill. '03	1,800 00	25 juill. '03	1er juill. '89
Cogswell, O. H	Commis	1er janv. '00	1,000 00	3 juill. '57	1er janv. '00
Driscoll, Chas. E	do	28 fév. '07	900 00	17 sept. '83	28 fév. '07
Fairbairn, Wm. J	Estimateur	16 fév. '07	1,400 00	25 mai '58	16 fév. '07
Hood, Thos. Andrew	Douanier	1er avril '92	1,150 00	13 déc. '65	1er déc. '87
Jamieson, R. E	do	1er janv. '09	850 00	2 fév. '37	1er janv. '09
Keane, John	do	1er janv. '04	950 00	24 avril '64	1er janv. '04
Kehoe, Frank	Commis	1er juill. '02	1,100 00	8 juill. '65	1er juill. '02
Lapointe, Frederick	Douanier	1er mars '00	1,000 00	'62	1er mars '00
McGovern, John Jas	do	1er janv. '88	1,150 00	4 fév. '52	1er sept. '76
Routhier, Andrew M	do	20 mars '00	1,200 00	30 mars '54	20 mars '00
Ryan, Patrick Eugene	do	1er déc. '92	1,050 00	4 janv. '36	1er déc. '92
Savageau, A	do	1er août '08	800 00	10 déc. '73	1er août '08
Spittal, Robert	do	1er mars '88	1,100 00	18 mars '48	1er mars '88
Stewart, D. P	do	1er sept. '08	1,100 00	14 déc. '81	1er sept. '08
Tormey, George	Sous-estimateur	1er juill. '03	1,100 00	17 avril '54	1er juill. '03
Waggoner, Stephen H	Commis et caissier	1er juill. '00	1,200 00	13 mars '59	1er juill. '90

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Ottawa—Suite.			$ cts.		
Whittier, A. C.	Douanier	1er fév. '04	900 00	5 août '59	1er fév. '04
Murphy, J. L.	Sous-percepteur	1er janv. '08	700 00	22 nov. '43	1er janv. 08
Carleton Place.					
McDonald, Duncan	do	1er juill. '06	600 00	14 mai '40	1er juill. '06
Alexandria.					
Neilson, George Edward	do	17 avril '90	700 00	12 mars '34	17 avril '90
Arnprior.					
Pattee, R. P.	do	1er janv. '08	700 00	28 juin '50	1er janv. '08
Hawkesbury.					
Pollock, Wm. C.	do	1er août '99	700 00	4 août '65	1er août '99
Almonte.					
Russell, Robert	do	1er juill. '01	1,000 00	22 août '52	1er juill. '01
Pembroke.					
Stewart, John D.	do	1er sept. '05	1,000 00	24 juin '63	1er sept. '05
Smith-Falls.					
Wright, Orange	do	1er juill. '01	700 00	29 mai '52	1er juill. '01
Renfrew.					
Owen-Sound.					
Horton, Nicholas Powell	Percepteur	1er juill. '98	1,300 00	14 nov. '47	1er juill. '98
Malone, Patrick J.	Douanier	1er août '99	850 00	12 avril '55	1er août '99
Caton, James	do	1er fév. '00	950 00	31 juill. '42	1er fév. '00
McNeil, Walter	Vérificateur	1er juin '06	700 00	16 mai '48	1er juin '06
Parry-Sound.					
Ireland, Wm.	Percepteur	1er déc. '08	1,200 00	14 sept. '52	1er déc. '08
Drewitt, F. J.	Vérificateur	1er sept. '05	900 00	fév. '46	1er sept. '05
Depot Harbour.					
Jordan, Robert	Sous-percepteur	1er août '99	500 00	21 déc. '33	1er août '99
Byng Inlet.					
Hoppins, W. H.	Vérificateur	1er sept. '08	750 00	18 fév. '62	1er sept. '08
Peterboro.					
Hall, Robert	Percepteur	1er juill. '00	1,800 00	17 janv. '49	1er juill. '00
Kidd, A. R.	Vérificateur	1er déc. '05	850 00	28 janv. '36	1er déc. '05
Cameron, John	do	28 fév. '07	850 00	27 juill. '32	28 fév. '07
Galvin, J. F.	do	1er avril '08	850 00	13 fév. '70	1er avril '08
Lang, W. M.	Commis	27 mars '07	1,000 00	6 mai '78	27 mars '07
Glover, T. H.	Vérificateur	6 mars '09	850 00	21 janv. '82	6 mars '09
Picton.					
Ross, Walter T.	Percepteur	23 mai '78	1,400 00	22 janv. '47	23 mai '78
McDonald, James	Sous-percepteur	1er juill. '06	450 00	17 mai '61	1er juill. '06
Wellington.					
Port-Arthur.					
Hodder, J. F. N.	Percepteur	1er déc. '04	1,800 00	17 déc. '59	1er déc. '04

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Port Arthur—Suite.			$ cts.		
Boyce, Thos. Riddell	Commis	14 mai '89	1,200 00	1er fév. '64	14 mai '98
Guerard, A. E	Vérificateur	26 sept. '07	900 00	25 déc. '71	26 sept. '07
Jackson, H. B Rivière-La-Pluie.	Sous-percepteur	1er sept. '04	900 00	2 mars '76	1er sept. '04
McGregor, D. K	Douanier	14 avril '08	750 00	12 sept. '63	14 avril '08
Hanley, John	do	1er avril '08	1,000 00	15 août '81	1er avril '08
Marsh, R. J. F Fort-Frances.	Sous-percepteur	1er juill. '00	1,000 00	17 sept. '53	1er juill. '00
Chaussé, Peter Lee Blain.	do	1er janv. '08	800 00	25 juill. '75	1er janv. '08
Needs, M. E	Douanier	1er mai '09	750 00	15 août '56	1er mai '09
Port-Hope.					
Bletcher, W. S	Percepteur	1er juill. '08	1,200 00	12 juill. '53	17 août '99
Prescott.					
Jessup, Edward	Percepteur	1er août '85	1,500 00	11 janv. '32	1er août '85
Murphy, John	Préposé au débarquement	1er juill. '74	750 00	28 mars '45	22 sept. '74
Keeler, Robert M	Commis et préposé au débarquement.	1er avril '92	1,100 00	6 oct. '55	1er août '91
Leahy, Hugh	Douanier	1er août '99	750 00	17 janv. '44	1er août '99
Murdoch, Patrick Connor	do	1er juill. '03	750 00	19 déc. '51	1er juill. '03
Williams, J. D. R Cardinal.	Sous-percepteur	1er janv. '08	400 00	18 avril '33	1er janv. '08
Ste-Catherine.					
Cuffe, John E	Percepteur	1er nov. '92	1,400 00	4 mars '40	11 nov. '92
Hodge, Archibald	Commis et préposé au débarquement.	13 mars '76	950 00	17 juill. '32	juin '94
Kimmitt, R	Douanier	7 mai '00	1,000 00	1er fév. '51	7 mai '00
Spillette, Silas William	Sous-percepteur	29 mai '82	800 00	15 janv. '37	29 mai '82
Pattison, Thos. F Thorold.	do	1er janv. '97	1,100 00	19 sept. '56	1er janv. '97
Ramsden, John A. Port-Colborne.	Douanier	27 mai '90	300 00	26 avril '46	27 mai '90
Clark, Wm. Beverly Port-Dalhousie.	Sous-percepteur	1er août '89	400 00	2 mars '56	1er août '89
Hill, John F Welland.	do	4 mars '97	1,300 00	27 janv. '50	4 mars '97
Blain, J. C	Commis	1er fév. '09	1,000 00	25 mars '82	1er fév. '09
St-Thomas.					
Ferguson, Daniel	Percepteur	1er juill. '02	1,600 00	22 fév. '45	1er juill. '02
Farrell, John	Vérificateur	1er juin '05	1,000 00	2 fév. '66	1er juin '05
Haight, G. H Aylmer.	Sous-percepteur	17 janv. '08	900 00	13 mars '51	17 janv. '08
Payne, Manuel Port-Stanley.	do	1er juill. '84	600 00	10 fév. '45	1er juill. '84

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Sarnia.			$ cts.		
Ellis, Chas, S	Percepteur	8 mai '07	1,900 00	'55	8 mai '07
Adams, Joshua Forth	Préposé au débarquement	10 août '74	950 00	22 avril '40	10 août '74
Alcock, James	Douanier	18 juin '84	700 00	11 juill. '45	18 juin '84
Campbell, John Edgar	do	1er avril '03	700 00	7 oct. '62	1er avril '03
Chester, John	do	1er mai '97	1,050 00	1er mai '40	1er mai '57
Cole, A	do	1er sept. '08	700 00	16 mai '88	1er sept. '08
Dalziel, J. A	do	1er sept. '08	700 00	27 mai '78	1er sept. '08
Elder, D. T	do	1er sept. '08	700 00	5 nov. '53	1er sept. '08
Gray, David	do	1er sept. '08	400 00	19 mai '47	1er sept. '08
Hayne, Thomas	Vérificateur	1er juin '04	700 00	'39	1er juin '04
Johnston, S	do	24 oct. '06	700 00	26 janv. '55	24 oct '06
Mara, Jas	do	1er juin '06	700 00	2 mars '53	1er juin '06
Macvicar, Alfred Fisher	Préposé au débarquement	1er fév. '87	700 00	24 août '68	1er fév. '87
Murray, A	Douanier	1er sept. '08	700 00	31 mai '64	1er sept. '08
McLagan, John	Préposé au débarquement	1er août '79	700 00	31 oct. '41	1er août '79
McCleister, Wm	Douanier	1er sept. '08	700 00	21 mars '46	1er sept. '08
McGregor, John	do	1er sept. '08	700 00	30 nov. '73	1er sept. '08
McLean, Neil	do	1er sept. '08	750 00	11 avril '66	1er sept. '08
Ross, A	do	1er sept. '08	650 00	18 avril '54	1er sept. '80
Stockdale, Robt. F	do	1er mars '05	700 00	13 nov. '39	1er mars '05
Watson, J. B	do	14 janv. '07	1,150 00	12 oct. '57	14 janv. '07
Clark, O. S — Point-Edward.	Sous-percepteur	1er juill. '92	850 00	17 août '48	1er juill. '92
Dawson, Daniel — Petrolia.	do	16 oct. '73	1,000 00	16 mars '35	16 oct. '73
Dawson, P. G — Petrolia.	Douanier	9 oct. '06	750 00	29 nov. '90	9 oct. '06
Sault-Ste-Marie.					
Plummer, Henry	Percepteur	1er fév. '89	1,700 00	29 déc. '51	1er fév. '89
Ironside, James Symington	Commis et préposé au débarquement.	31 août '80	950 00	13 juill. '35	31 août '80
Howe, A. W	Douanier	31 mars '96	750 00	24 mai '51	31 mars '96
Stephen, John	do	1er août '99	750 00	13 avril '67	1er août '99
Laughton, Malcolm	Commis	1er mars '03	1,200 00	19 sept. '66	1er mars '03
Hugli, Theophile	Vérificateur	1er fév. '05	750 00	17 oct. '60	1er fév. '05
Molony, E. P	do	7 déc. '06	900 00	16 fév. '73	7 déc. '06
Grose, M — Bruce-Mines.	Sous-percepteur	1er janv. '08	500 00	24 août '40	1er janv. '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Sault-Ste-Marie—Suite.			$ cts.		
English, Richard Little-Current.	Sous-percepteur	19 avril '71	650 00	7 fév. '34	19 av . '71
Monck, Alfred Ile Cockburn.	do	1er nov. '92	300 00	17 juin '38	1er nov. '92
McQuire, Gloss Crysler Algoma-Mills.	do	1er janv. '92	1,200 00	23 mai '62	1er janv. '92
Brown, William	Vérificateur	1er août '05	750 00	4 avril '39	1er août '05
Hughes, Frank H	do	1er août '05	750 00	'58	1er août '05
Taylor, George H Michipicoten.	Sous-percepteur	17 août '99	800 00	19 janv.'66	17 août '99
Currie, Neil Thessalon.	do	17 août '99	600 00	25 déc. '61	17 août '99
Templeton, A.	Vérificateur	1er avril '08	750 00	6 août '51	1er avril '08
Simcoe.					
Porter, Nathaniel	Percepteur	1er déc. '00	1,200 00	6 June '60	1er fev. '97
Noble, John	Douanier	20 fév. '95	600 00	16 oct. '26	1er dec. '93
Davis, John R Port-Dover.	Sous-Percepteur	1er janv. '92	700 00	24 sept. 53	1er janv. '92
Stratford.					
Hess, John George	Percepteur	6 nov. '93	1,400 00	8 nov. '38	6 nov. '93
McPherson, Dan'l R	Vérificateur	1er mai '04	800 00	29 avril '44	1er mai '04
Hutchison, Robert Listowel.	Sous-Percepteur	1er juill. '98	1,100 00	22 sept. '36	1er juil. '98
Tyson, Albert Monroe Wiarton.	do	25 août '88	700 00	8 avril '43	25 août '88
Cull, Dr. J. W Mitchell.	do	1er déc. '93	750 00	18 août '39	1er déc. '93
Wilson, Henry E St-Marys.	do	1er juill. '03	1,000 00	22 janv.'53	1er juil. '03
O'Flaherty, Ed	Vérificateur	1er avril '08	900 00	15 aout.'52	1er avril '08
Toronto.					
Bertram, J. H	Percepteur	19 fév. '09	4,000 00	10 août '72	19 fév. '09
Allan, J. C	Douanier	1er mai '02	1,050 00	13 mar '67	1er mai '02
Anderson, Bouchette	Préposé au débarquement	1er janv. '88	1,000 00	29 dec. '47	1er juin '70
Anderson, John McKenzie	Douanier	1er juill. '03	1,100 00	18 juin '48	1er juil. '03
Bain, Robert	Estimateur adjoint	24 sept. '08	1,200 00	20 août '41	24 sépt. '08
Baxter, Charles Wesley	Premies commis	1er janv. '01	1,300 00	19 janv.'57	22 oct. '73
Beale, James	Commis et préposé au débar-	18 mai '96	1,050 00	19 oct. '60	1er juin '91
Bell, Henry W	Commis	11 sept. '06	800 00	19 déc. '79	11 sépt. '06
Boulton, J. E. G	Douanier	19 janv. '09	1,000 00	— janv. '68	19 jan. '09
Brooks, J. B	do	1er août. '08	700 00	14 mars '40	1er août. '08
Brown, David	Vérificateur	1er mars '05	800 00	29 sépt. '62	1er mai. '05
Byers, Henery	Douanier	7 mai '00	750 00	3 mars '56	1er juil. '83

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Toronto—Suite.			$ cts.		
Byron, George Edward	Douanier	1er sept. '00	800 00	18 avr. '76	1er sept. '00
Child, George	Messager	4 avr. '08	400 00	25 août '91	4 avr. '08
Clewlo, O. S	Douanier	11 mars '95	800 00	30 juil. '65	11 mars '95
Colwell, Fred. J	Commis	1er jan. '00	950 00	9 mars '69	1er jan. '00
Cook, Marshall Edwin	do	1er juil. '02	950 00	10 août '66	1er jan. '90
Cowan, John Arpen	do	1er juil. '78	1,200 00	11 oct. '50	1er juil. '78
Cressman, Geo. A	Vérificateur	1er oct. '04	900 00	29 nov. '74	1er oct. '04
Crosby, H. A	do	7 sept. '07	800 00	11 sept. '45	7 sept. '07
Cuthbert, Robert	Estimateur adjoint	1er juil. '93	1,500 00	21 juin '44	1er juil. 93
Darby, E. L	Vérificateur	1er juin '06	800 00	20 déc. '79	1er juin '06
Davidson, John James	Estimater	1er déc. '91	2,000 00	13 sept. '43	1er déc. '91
Davis, Thomas J	Vérificateur	1er nov. '06	800 00	21 juil. '64	1er juin '87
Devane, M. W	do	1er jan. '08	700 00	13 juin '56	1er jan. '08
Dixon, William Henry	Douanier	4 jan. '00	1,050 00	16 déc' '49	4 jan. '00
Driffill, James	do	1er oct. '00	850 00	23 août '42	1er oct. '01
Dunlop, Wm. John	do	1er avr. '07	750 00	17 mars '62	1er fév. '89
Ellard, James H	do	1er mars '00	800 00	18 août '70	1er mars '00
Elliott, Charles	Estimateur	1er juil. '05	1,150 00	12 avr. '52	1er juil. '05
Elson, Andrew G	Commis	1er mars '05	950 00	25 mai '79	1er mars '05
Ferguson, Robert	Douanier	1er avr. '07	900 00	28 fév. '78	1er mars '06
Fleming, John Beverly	Caissier	1er jan. '01	1,800 00	22 août '54	1er déc. '72
Forrest, George	Vérificateur	1er août '05	750 00	29 oct. '59	1er août '05
Fraser, Donald	Commis	1er mars '03	900 00	14 mai '68	1er mars '03
Garrow, David P	Estimateur adjoint	19 june '07	1,150 00	26 sept. '73	19 juin '07
Gibbons, John A	do	1er mars '06	1,200 00	3 nov. '57	1er mars '06
Giroux, Octave J	Douanier	16 mai '96	850 00	23 jan. '53	18 avr. '87
Glover, Thos. R	Vérificateur	1er déc. '03	1,000 00	21 mai '44	1er mai '02
Graham, Nicholas	Douanier	1er avr. '07	700 00	12 juil. '33	1er juil. '81
Grant, F. R	Vérificateur	6 mai '07	800 00	24 avr. '75	6 mai '07
Gray, Chas. L	Commis	1er nov. '95	850 00	13 mars '68	1er nov. '95
Greer, James	do	1er jan. '96	1,100 00	5 oct. '53	1er juil. '86
Gunn, Wm. Alex	Douanier	1er juil. '00	850 00	26 déc. '52	1er juil. '00
Gurofsky, S	Vérificateur	1er juin '08	850 00	4 jan. '82	1er juin '08

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Toronto—Suite.			$ cts.		
Guthrie, Wm. F.	Commis	1er avril '06	850 00	18 janv. '83	1er avril. '06
Harris, Sam'l. T. H.	do	1er juin '89	1,000 00	26 avril '60	1er juin '89
Hay, Thos. N.	Vérificateur	21 nov. '07	750 00	5 sept. '85	21 nov. '07
Head, John	Estimateur	1er juin '09	1,450 00	5 fév. '48	1er mars '99
Heakes, Jas. Robt.	Commis	1er mai '78	1,200 00	11 juill '49	1er mai '78
Healey, M. J.	Douanier	1er août '08	700 00	— nov. '64	1er août '08
Heffering, J. J.	Empaqueteur	1er mai '09	600 00	11 janv. '59	1er mai '09
Hicks, John Henry	Vérificateur	1er août '04	800 00	23 janv. '63	1er oct. '01
Higgins, V. J.	Douanier	1er sept. '08	850 00	19 fév. '79	1er sept. '08
Holmes, Robert	do	19 fév. '09	2,100 00	14 sept. '53	19 fév. '09
Horne, John Varnald	Vérificateur	1er janv. '07	750 00	19 oct. '66	1er mars '03
Hunter, R. J.	Messager	4 aout '08	400 00	23 août '90	4 avril '08
Hurley, Frank	Commis	1er avril '08	800 00	1er avril '77	1er avril '08
Jackman, Josiah	Vérificateur	21 déc. '07	750 00	13 juill. '64	20 août '
Kelly, H. J.	do	22 oct. '07	800 00	10 déc. '55	22 oct. '07
Kennedy, P. M.	Douanier	8 mai '07	700 00	9 août '67	8 mai '07
Lavelle, H. J.	Commis	6 mars '09	700 00	20 oct. '86	6 mars '09
Leatch, Chas. E.	do	1er juill. '01	1,100 00	1er nov. '75	1er juill. '01
Meredith, Wm. Edward	do et préposé au débarque-	1er janv. '96	1,050 00	15 oct. '50	1er mars '86
Milburn, Robt. Baldwin	Douanier	1er juill. '81	1,100 00	22 déc. '48	1er juill. '81
Miller, Edward W.	Estimateur fédéral	26 juill. '99	2,000 00	25 mai '57	13 juill. '97
Mitchell, Thomas	Estimateur adjoint	1er janv. '96	1,150 00	5 sept. '54	1er janv. '96
Mitchell, Thomas	Commis	1er mai '78	1,000 00	22 janv. '44	1er mai '78
Mogan, Michael F.	Estimateur adjoint	1er mars '07	1,150 00	14 oct. '68	1er mai '04
Moore, George	Doanier	1er août '08	650 00	14 mars '56	1er août '08
McArthur, Frank F.	do	1er avril '01	900 00	27 août '42	1er avril '01
McCaffry, James Robt.	Premier commis	1er juill. '04	1,450 00	6 fév. '51	24 mai '69
McCaffrey, James	Vérificateur	27 juill. '63	850 00	11 juill. '63	27 juill. '07
McCosh, Miss S. M.	Douanier	1er déc. '07	600 00	17 juin '77	1er déc. '07
McCuig, Donald Alex	Commis	16 mai '96	750 00	11 mai '47	9 fév. '92
McKay, John	Jaugeur adjoint	7 mai '00	1,000 00	4 juill. '67	7 mai '00
McMacken, Gordon	Messenger	27 mars '08	400 00	11 janv. '90	27 mars '08
McNamara, J. J.	Vérificateur	26 déc. '06	750 00	27 juin '77	26 juin '09

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la premier nomination.
Toronto—Suite.			$ cts.		
McRae, D. M	Vérificateur	26 sept. '07	800 00	— '56	26 sept. '07
McWhirter, Hugh	Douanier	1er juill. '00	800 00	16 nov. '61	1er juill. '00
O'Donohue, A. T	do	31 déc. '08	850 00	1er mai '79	31 déc. '08
Osterhout, H. G	do	27 juill. '07	700 00	3 déc. '57	27 juill. '07
Oxley, Wm. B	do	1er janv. '00	800 00	21 août '40	1er janv. '00
Pape, Oswald	Vérficateur	16 mai '06	900 00	18 juill. '57	16 mai '96
Patterson, Alexander, Jr	Estimateur adjoint	1er juill. '89	1,700 00	4 août '67	1er juill. '82
Pearson, Wesley	do	1er janv. '93	1,400 00	17 fév. '51	13 mai '82
Plunket, William	Commis	1er mai '84	800 00	1er juill. '52	1er mai '84
Reid, William	Doanier	1er avril '07	700 00	10 juin '45	1er juill. '83
Reiddy, Chas	Commis	1er juill. '83	950 00	22 juill. '40	1er juill. '83
Rose, Geo. M	do	1er avril '08	800 00	9 juin '70	1er avril '08
Ross, Edmund Henry	Vérificateur	1er juill. '02	800 00	25 sept. '84	1er juill. '02
Rutland, Sinclair A	Douanier	1er avril '07	700 00	8 janv. '41	1er avril '07
Ryan, James	Estimateur	16 nov. '03	1,700 00	26 juill. '50	1er juill. '01
Scott, Andrew	Commis	1er avril '73	1,150 00	12 nov. '47	1er avril '73
Sinclair, James	Estimateur	1er juin '09	1,600 00	26 nov. '54	13 juill. '97
Sinclair, James	Vérificateur	21 nov. '07	700 00	11 janv. '55	21 nov. '07
Slattery, P. J	Douanier	1er avril '07	700 00	1er mars '65	1er juin '04
Slean, John	do	1er avril '07	750 00	15 janv. '59	1er mars '86
Slean, John, Jr	do	1er mai '09	450 00	15 avril '91	1er mai '09
Smith, Philip	do	1er mars '00	700 00	30 nov. '47	1er mars '00
Somers, Frank, Jr	Commis et préposé au débarquement.	1er fév. '91	950 00	3 août '68	1er fév. '91
Stanbury, Arthur B	Vérificateur	1er juill. '03	900 00	10 déc. '75	1er juill. '03
Stock, J. J	do	22 oct. '07	750 00	7 juin '65	22 oct. '07
Thompson, John	Commis	1er janv. '96	1,100 00	15 juill. '70	5 déc. '88
Tinning, Wm. Karr. S	do	1er mai '82	1,100 00	29 août '62	1er mai '82
Williams, Thos	Douanier	1er avril '07	700 00	10 août '39	1er mai '78
Woods, Wm. Patrick	Commis	21 juin '86	1,050 00	27 août '63	21 juin '86
Woods, P. J	Vérificateur	21 nov. '07	750 00	14 mars '46	21 nov. '07
Wright, Robert	Douanier	1er avril '07	700 00	13 mars '58	1er juill. '83
Yorston, James	Premier garde-clefs	1er août '00	1,150 00	12 juill. '44	1er juill. '08
Gilchrist, John. Orangeville.	Sous-percepteur	1er janv. 03'	850 00	2 nov. '36	21 janv. '93

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Toronto—Suite.			$ cts.		
Graydon, Robert	Sous-percepteur	1er juill. '88	500 00	1er juill. '47	1er juill. '88
Streetsville.					
Langan, John	do	1er août '99	900 00	10 août '41	1er août '99
Georgetown.					
Manning, John J	do	4 nov. '90	800 00	17 août '52	4 nov. '90
Brampton.					
Young, Thomas Temple	do	1er juill. '06	950 00	— août '53	1er juill. '06
Barrie.					
Yule, Andrew	do	1er avril '01	950 00	10 oct. '39	1er avril '01
Aurora et Newmarket.					
Trenton.					
Fraser, Robert	Percepteur	1er mai '04	1,000 00	— janv. '47	1er mai' 04
Wallaceburg.					
Fraser, J. H	do	14 nov. '96	1,200 00	27 avril '56	14 nov. '96
Mickle, Albert	Douanier	1er mai '04	500 00	2 nov. '60	1er mai '04
Pt-Lambton.					
Hinnegan, Wm	do	1er mai '04	550 00	29 janv. '70	1er mai '04
Ile Walpole.					
Toronto West.					
Rice, Allan B	Percepteur	1er avril '07	1,500 00	19 nov. '58	1er mai '04
McFarlane, Wm	Vérificateur	19 juin '07	850 00	2 mai '57	19 juin '07
Hart, D	do	6 mars '09	900 00	9 juill. '68	6 mars '09
Whitby.					
Philp, James Rowe	Percepteur	1er mars '94	900 00	23 fév. '35	1er mars '94
Ward, W. W	Vérificateur	1er mars '08	750 00	15 déc. '59	1er mars '08
Windsor.					
Smith, John Atcheson	Vérficateur	1er juill. '03	2,200 00	2 sept. '55	1er juill. 03
Welsh, Walter	Estimateur intérim	9 juin '97	1,300 00	24 fév. '44	9 juin '97
McEwan, Peter H	Douanier	1er janv. '04	750 00	21 fév. '61	1er janv. '04
Thibert, Narcisse	do	1er mars '04	750 00	24 août '54	1er mars '04
Hanrahan, Patrick	Préposé au débarquem	5 mai '82	800 00	5 juin '48	5 mai '82
Drouillard, Albert	do	19 déc. '83	800 00	12 mai '51	19 déc. '83
Montreuil, Alfred J	Sous-percepteur	1er fév. '02	1,350 00	27 avril '70	1er fév. '02
Walkerville.					
Dench, Thos. Q	Douanier	1er janv. '91	800 00	4 juill. '45	1er janv. '91
Barnett, John	do	21 sept. '91	1,000 00	25 nov. '44	21 sept. '91
Beers, James M. R	do	1er déc. '91	850 00	13 sept. '50	1er déc. '91
Crampton, James	do	1er janv. '89	1,200 00	10 déc. '39	1er janv. '89
Thompson, Marshall	do	5 janv. '92	850 00	30 juin '46	5 janv. '92
Turk, John	do	9 juin '97	1,100 00	13 mai '44	9 juin '97

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Windsor—Suite.			$ cts.		
Pequegnot, Claude F.	Douanier	1er fév. '02	250 00	16 nov. '46	1er fév. '02
Bailey, John	do	1er juin '02	900 00	25 janv. '56	1er juin '02
Bennett, G. H.	do	1er janv. '08	750 00	13 avril '54	1er janv. '08
Dalziel, A. H.	do	1er janv. '08	700 00	16 oct. '78	1er janv. '08
Kerr, J. W.	Commis	1er janv. '08	800 00	15 juill. '59	1er janv. '08
Leighton, W.	Douanier	1er janv. '08	750 00	4 avril '74	1er janv. '08
McIntosh, W. A.	do	1er janv. '08	700 00	31 mars '61	1er janv. '08
Pepin, J. N.	do	1er janv. '08	700 00	19 juill. '43	1er janv. '08
McKee, Charles F.	do	1er juin '02	800 00	30 nov. '63	1er juin '02
St. Louis, Francis R.	do	1er juin '02	750 00	26 mars '53	1er juin '02
Walker, A. J.	do	1er janv. '08	750 00	7 mai '69	1er janv. '08
McDonald, Robt. Sam'l.	do	1er juin '02	800 00	24 avril '58	1er juin '02
Dumond, Peter Eli	do	1er fév. '02	750 00	25 juill. '88	1er fév. '02
Ducharme, Severin	do	1er juill. '06	400 00	25 nov. '67	1er juil. '06
Belle River.					
Yearsley, J. W.	Vérificateur	9 oct. '06	750 00	10 oct. '50	9 oct. '06
Woodstock.					
Van Ingen, William Henry	Percepteur	22 nov. '66	1,400 00	31 oct. '32	6 avril '58
Banting, Charles	Commis et préposé au débarquement.	1er juill. '84	1,000 00	7 avril '39	1er juill. '84
Irwin, C. H.	Vérificateur	11 sept. '06	700 00	6 juill. '53	11 sept. '06
Hogarth, Jabez Daniel	Sous-percepteur	1er oct. '01	650 00	24 avril '54	1er oct. '01
Norwich.					
PROVINCE DE QUÉBEC.					
Abercorn.					
Dunn, John	Percepteur	1er juill. '85	900 00	10 mai '43	1er août '77
O'Brien, M. H.	Percebteur	1er juill. '06	700 00	22 juill. '42	1er mai '91
Athelstan.					
Saunders, Wm	Préposé au débarquement	1er nov. '87	900 00	9 juin '62	1er août '82
Beebe Junction.	Sous-percepteur	1er mars '08		5 nov. '54	1er mars '08
Paquette, J. H.	do	1er juill. '02	700 00	'41	1er juill. '02
Hutchinson, J. A.	do	1er oct. '03	550 00	19 juin '71	1er oct. '03
Georgeville.					
Mullins, D. A.			900 00		
Magog.					
Bellam, C. F.	Percepteur	1er mai '08	800 00	27 avril '61	1er oct. '03
Coaticook.					
Baldwin, C. E.	Percepteur	1er mai '08	1,300 00	27 avril '61	1er mai '08
Churchill, James	Commis et préposé au débarquement.	1er août '83	1,000 00	1er sept. '46	1er août '83

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Coaticook—Suite.			$ cts.		
Durocher, Jean-Baptiste	Préposé au débarquement..	12 juill. '83	700 00	8 mai '50	12 juill. '83
Williams, J................	Douanier................	1er janv. '94	250 00	21 sept. '55	1er janv. '94
Webster, Oscar H. E.........	do	10 juill. '99	700 00	31 août '59	10 juill. '99
Perkins, E. J................	do	1er août '08	200 00	28 nov. '32	1er août '08
Adams, Geo. Edward........	do	1er nov. '00	700 00	30 mars. '48	1er nov. '00
McCutcheon, H.............	do	1er août '08	300 00	16 sept. '61	1er août. '08
Baldwin, E. O..............	Vérificateur..............	28 fév. '07	700 00	1er juill. '66	28 fév. '07
Cookshire.					
Ross, Alexander............	Percepteur...............	1er janv. '91	1,000 00	1er août '50	mai '79
Gendreau, A. B............. Lake Megantic.	Sous-percepteur...........	1er janv. '88	850 00	8 mai '54	1er janv. '88
Hunt, A....................	Douanier................	1er août '08	250 00	27 fév. '58	1er août '08
Simpson, J. P.............. Comins Mills.	Sous-percepteur...........	1er juill. '06	650 00	7 mars '73	4 mars '97
Cauchon, Alphonse.......... Lake Megantic.	Douanier................	1er août '99	700 00	28 juill. '54	1er août '99
Gaspé.					
Kavanagh, Arthur J.........	Percepteur...............	19 juin '94	800 00	17 sept. '67	19 juin '94
Hemmingford.					
Proper, Frederick Scrine	do	1er janv. '77	700 00	14 déc. '39	12 mars '68
Manning, Robert C.......... Franklin Centre.	Sous-percepteur...........	1er juill. '98	450 00	7 juin '62	1er juill. '98
Mansonville.					
Gilman, Henry A............	Percepteur...............	1er déc. '07	1,000 00	10 janv. '67	5 sept. '00
Heath, Robert W............	Vérificateur..............	1er juin '05	700 00	24 nov. '53	1er juin '05
Crowell, R. G...............	do	1er mars '69	700 00	1er mars '69	1er mars '08
Sargent, S..................	do	1er avril '08	700 00	25 mai '57	1er avril '08
Montreal.					
White, Robert Smeaton......	Percepteur...............	1er janv. '96	4,000 00	15 mars '56	1er janv. '96
*Ahearn, Owen John..........	Vérificateur..............	1er août '06	700 00	30 août '64	1er juill. '02
Antony, Christopher.........	do	1er janv. '07	850 00	2 août '56	1er juill. '09
Balthazard, B...............	do	1er juill. '95	750 00	8 mars '61	1er juill. '95
Barlow, A. L................	Commis et préposé au débarquement.	1er juill. '01	1,050 00	15 déc. '63	1er juill. '00
Barsalou, N.................	Estimateur...............	4 avril '08	1,250 00	31 mai '55	4 avril '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—Suite.			$ ct.		
Beaulac, L. A	Commis	1er juin '04	1,050 00	5 fév. '72	1er juin '04
Beauvais, Edmond	Vérificateur	1er juin '04	1,000 00	29 août '43	1er juin '04
Bedard, J. B. Armand	Douanier	1er août '08	650 00	4 avril '82	1er août '08
Bedard, Pierre	do	1er avril '07	750 00	10 fév. '76	1er mars '05
Belair, Gaspard A. P	Commis	1er juill. '83	800 00	15 sept. '58	1er juill. '83
Beland, Eugene	Vérificateur	1er janv. '08	750 00	19 avril '64	1er janv. '04
Bernard, Euclid	do	1er janv. '04	1,000 00	1er fév. '56	1er avril '01
Bertrand, W. L	Douanier	1er avril '07	700 00	8 oct. '77	1er juin '05
Birks, James Bennet	Vérificateur	1er juill. '02	750 00	1er janv. '54	1er juill. '02
Blanchard, Irene	Douanier	1er août '08	650 00	15 fév. '76	1er août '08
Blanchett, Ludger	do	1er août '08	650 00	6 janv. '52	1er août '08
Blomely, Alfred	do	1er avril '07	650 00	30 avril '44	1er juill. '02
Bourassa, Amie	Sous-estimateur	1er janv. '06	1,150 00	20 fév. '65	1er janv. '06
Bourdon, Michael	Vérificateur	22 oct. '07	750 00	10 oct. '56	1er juill. '05
Bourret, Arthur	Commis	10 avril '00	850 00	4 nov. '42	nov. '73
Boyd, Wm. Stewart	Vérificateur	1er nov. '95	800 00	29 juill. '45	1er nov. '95
Brabant, J. H. Fred	do	19 juin '07	850 00	4 oct. '82	1er juill. '03
Brien, Ludger	do	1er juill. '02	750 00	19 juill. '80	1er juill. '02
Briere, J. C. O	Sous-estimateur	17 avril '07	1,150 00	1er juin '69	1er août '94
Butler, Tobias	Commis	1er juill. '84	750 00	5 juin '56	1er juill. '84
Cannon, James	Vérificateur	1er août '06	750 00	14 nov. '59	1er juill. '01
Carbonneau, Ferd	Douanier	1er juill. '02	650 00	30 avril '44	1er juill. '02
Cauchon, Flavien L	do	1er sept. '00	800 00	18 oct. '48	1er sept. '00
Champagne, J. A	Com is	28 juill. '03	800 00	14 mars '67	28 juill. '03
Cheval, J. C. C	Douanier	1er mai '04	900 00	24 mars '60	1er ma '04
Chevrier, F. L	Commis	17 août '99	1,200 00	15 avril '78	17 août '99
Chicoine, J. A	Commis et préposé au dé-	1er oct. '00	850 00	18 avril '78	1er oct. '00
Clement, Henry	Préposé aux arrivages	6 mars '09	400 00	22 juill. '90	6 mars '09
Clerk, Robt. Pie	Douanier	1er janv. '02	1,500 00	9 juin '70	1er janv. '02
Constant, A	do	14 mars '08	650 00	10 mars '39	4 mars '08
Cooney, P. J	Vérificateur	1er juin '04	900 00	22 juill. '64	16 mai '96
Coote, Edward	Douanier	1er janv. '00	800 00	23 sept. '53	1er janv. '03
Corbeil, J. Z	Estimateur et jaugeur	1er oct. '83	1,800 00	14 déc. '50	1er oct. '83

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Corbeil, Z	Douanier	1er avril '07	700 00	15 juin '57	11 sept. '06
Corcoran, T	do	27 juill. '07	650 00	'45	27 juill. '07
Coron, J. E	Vérificateur	1er mars '07	750 00	15 août '66	1er mai '02
Coyle, John	do	1er juill. '03	1,000 00	7 déc. '62	1er juill. '03
Crepeau, W	Douanier	1er mars '08	800 00	26 déc. '56	1er mars '08
Crevier, H	do	31 août '08	650 00	24 juill. '82	13 mai '03
Crevier, S. E	do	1er avril '07	750 00	25 oct. '61	1er mai '04
Cypihot, Alexandre	do	1er avril '07	900 00	1er oct. '85	1er juin '06
Dawson, T J	Estimateur	1er avril '96	1,850 00	29 avril '45	1er avril '96
Demers, A	Vérificateur	1er août '06	700 00	21 oct. '55	10 juill. '06
Dequoy, Jas. Edward	Douanier	1er avril '07	700 00	5 juill. '60	1er juill. '00
Desbois, J. B	Estimateur adjoint	1er avril '08	1,050 00	24 mars '79	1er avril '08
Deschamps, F. R	Estimateur	1er avril '08	1,800 00	12 juill. '50	1er avril '08
Desjardins, A	Douanier	1er sept. '08	650 00	30 jan. '55	1er sept. '08
Desjardins, P	do	27 juill. '07	650 00	15 jan. '49	27 juill. '07
Dillon, F. O. N	Commis et préposé au débarquement.	1er mai '04	950 00	10 mai '69	1er mai '04
Donahue, Edward	Estimateur	1er juill. '04	1,900 00	22 déc. '45	4 sept. '97
Dodd, John	Estimateur adjoint	1er mars '07	1,050 00	oct. '65	16 fév. '07
Draper, D. C	Douanier	1er janv. '08	1,300 00	20 fév. '71	1er janv. '08
Drysdale, John	do	12 juill. '97	800 00	31 oct. '63	12 juill. '97
Drysdale, W	Estimateur adjoint	1er janv. '07	1,450 00	17 avril '47	7 déc. '06
Dufour, Louis	Vérificateur	1er avril '07	800 00	10 mai '69	1er mai '04
Dumontier, Victor	Douanier	1er juill. '01	650 00	29 sept. '68	1er juill. '01
Dupuis, Edgar	Préposé aux arrivages	12 mai '08	600 00	9 déc. '82	12 mai '08
Dwane, Thomas	Vérificateur	1er juin '04	800 00	18 déc. '55	1er juin '04
Elliott, Andrew	Douanier	1er avril '05	700 00	28 oct. '69	1er avril '06
Elliott, E	Vérificateur	14 mars '08	650 00	2 avril '89	14 mars '08
Farney, D	do	14 mars '08	650 00	10 mars '39	4 mars '08
Feeney, Bernard	do	1er avril '07	700 00	7 juin '49	1er juill. '02
Fichaud, A	Douanier	27 avril '07	650 00	21 janv. '77	27 avril '07
Finlayson, R	Vérificateur	21 nov. '07	800 00	9 juill. '77	21 nov. '07
Fitzgerald, Thomas F	do	19 juin '07	850 00	25 sept. '86	1er juill. '05
Finn, T. J	do	14 mai '08	750 00	Sept. '49	14 mai '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Flynn, Martin	Douanier	1er avril '06	700 00	23 déc. '55	1er avril '06
Flynn, Thomas	do	1er avril '07	650 00	29 sept. '66	1er sept. '00
Fontain, Geo. Nap	Vérificateur	1er mai '02	750 00	15 août '66	1er mai '02
Forgues, Feliza	Douanier	1er avril '07	650 00	13 mars '73	1er juin '06
Galarneau, J. A. H	do	1er avril '07	800 00	19 déc. '83	1er juin '06
Gaudet, Albert	do	1er avril '07	650 00	22 avril '64	1er nov. '03
Gauthier, George	do	1er avril '07	800 00	15 août '73	1er juill. '05
Gauthier, G. H	Vérificateur	27 mars '08	650 00	avril '62	27 mars '08
Gauthier, Herbert	do	1er août '06	750 00	4 sept. '79	1er juill. '03
Girard, Louis	do	1er juill. '02	700 00	11 mars '46	1er juill. '02
Giroux, A. E	Préposé aux arrivages	1er déc. '03	1,200 00	27 avril '64	19 août '99
Gouin, Ernest	Douanier	19 janv. '01	700 00	20 avril '56	19 janv. '01
Gregoire, Conrad	Commis	1er mars '05	800 00	18 fév. '79	1er mars '05
Guerin, Louis Joseph	Préposé aux arrivages	16 mai '96	750 00	23 janv. '65	16 mai '96
Guernon, Ernest	Douanier	1er avril '09	750 00	25 déc. '68	27 mars '07
Hamel, Hector	Estimateur adjoint	1er juin '05	1,150 00	25 fév. '76	1er juin '05
Hamilton, John	Douanier	1er août '08	650 00	29 juin '58	1er août '08
Harel, Louis J	Vérificateur	1er sept. '04	650 00	24 mai '63	1er sept. '04
Harney, Patrick	Douanier	1er avril '07	650 00	22 déc. '55	1er mars '05
Harrigan, P. Joseph	do	1er avril '07	650 00	17 mars '64	1er août '99
Harvey, Percy J. A	Vérificateur	1er déc. '03	900 00	26 mai '71	1er avril '01
Hearn, Henry	do	1er avril '07	700 00	15 sept. '75	1er juill. '03
Heroux, Blaise	Commis	1 mai '96	1,200 00	29 sept. '58	1er août '86
Hickey, W	Vérificateur	27 juill. '07	700 00	6 juin '61	27 juill. '07
Holbrook, B. T	Commis et préposé au débarquement.	12 fév. '30	1,050 00	3 oct. '61	1er juill. '96
Homier, Joseph Albert	Vérificateur	1er juin '04	1,000 00	12 juin '77	19 juin '97
Hough, John	Commis	17 août '99	1,050 00	24 juin '67	17 août '99
Hurteau, Joseph A	Vérificateur	1er avril '02	800 00	14 oct. '73	1er avril '02
Hutchins, Roland F	Douanier	1er janv. '00	900 00	'51	1er janv. '00
Isaccson, Herbert Noel	Premier commis	1er juill. '83	1,300 00	6 nov. '55	1er juill. '83
Jacques, L. A	Douanier	1er août '05	1,400 00	13 juill. '61	1er août '05
Jones, Thomas Michael	Jaugeur adjoint	1er avril '96	1,200 00	1er mai '67	1er avril '96
Kavanagh, J. J	Vérificateur	21 nov. '07	700 00	7 juill. '76	21 nov. '07

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Kavanagh, John P	Douanier	1er avril '07	800 00	20 juill. '64	1er juill. '05
Keane, Patrick	Vérificateur	1er juill. '03	700 00	9 janv. '71	1er juill. '03
Killoran, Chas. Edward	do	1er juill. '03	750 00	1er janv. '82	1er juill. '03
Killoran, J	Douanier	27 juill. '07	650 00	1er août '52	27 juill. '07
L'Africain, Napoleon	Vérificateur	1er oct. '92	750 00	21 sept. '61	1er oct. '92
Labelle, A	Douanier	27 juill. '07	650 00	janv. '55	27 juill. '07
Lacasse, Arthur	Préposé aux arrivages	1er mars '03	650 00	16 août '65	1er mars '03
Lafleur, Louis H	Douanier	1er juill. '06	800 00	15 oct. '06	1er juill. '06
Lajoie, R. H	Commis et préposé aux arrivages.	1er juill. '04	1,050 00	30 nov. '73	1er juill. '04
Lamoureaux, Hector	Vérificateur	1er juin '04	1,000 00	6 mars '76	1er juill. '02
Landy, J. P	Douanier	1er avril '07	650 00	27 mai '78	28 fév. '07
Langan, Frank	Sous-estimateur	13 juill. '97	1,300 00	16 avril '48	13 juill. '97
Lanthier, John	Préposé aux arrivages	1er juill. '05	650 00	22 sept. '86	1er juill. '05
Lantier, Arthur A	Premier commis	1er fév. '05	1,750 00	15 oct. '45	23 oct. '73
Laport, Joseph	Douanier	1er août '08	650 00	17 avril '57	1er août '08
Larin, Joseph A. A	Vérificateur	1er juill. '02	700 00	1er sept. '70	1er juill. '02
Larin, J. C. R	Préposé aux arrivages	1er mars '07	550 00	11 fév. '86	1er mars '07
Latouche, A. M	Commis et préposé au débarquement.	1er oct. '93	1,200 00	8 janv. '60	1er oct. '93
Latour, W. R	do	1er août '03	700 00	17 avril '84	1er août '03
Laurier, Albert	Commis	2 mars '00	900 00	8 déc. '69	1er janv. '00
Laurin, Alphonse, Jr	do	1er juill. '89	1,050 00	13 mars '65	1er juill. '89
Laverty, M. P	Vérificateur	1er déc. '08	700 00	mai '53	1er déc. '08
Lavoie, Joseph Adelard	Estimateur adjoint	1er déc. '90	1,450 00	9 fév. '69	juill. '85
LeBeau, J. A	Douanier	1er août '08	800 00	7 mars '61	1er août '08
Lebœuf, S. Z	Vérificateur	1er avril '08	750 00	19 août '51	1er avril '51
Leduc, Alphonse	Douanier	1er avril '07	650 00	'44	1er mai '06
Legault, E	do	1er juin '09	700 00	8 juin '68	1er juin '09
Lemieux, Damase J	Estimateur adjoint	1er mars '07	1,500 00	2 janv. '53	1er juill. '85
Lemieux, Jacques E. M	Vérificateur	1er nov. '02	750 00	3 déc. '74	1er nov. '02
Locke, Piers	do	1er sept. '05	650 00	1er oct. '40	1er sept. '05
Logan, Thomas	Douanier	1er juill. '03	1,050 00	8 juin '03	1er juill. '03
Losey, Taylor	Garde-clefs	1er juill. '85	1,000 00	24 sept. '44	1er juill. '85
Loyer, Joseph Samuel	Commis et préposé au débarquement.	1er juill. '90	900 00	15 avril '59	1er avril '90

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Lunny, Richard J	Estimateur	1er juill. '98	1,900 00	19 mars '68	1er déc. '87
Lusignan, H	Douanier	1er août '08	650 00	Nov. '52	1er août '08
Lytle, Sam'l B	Estimateur adjoint	1er juill. '04	1,050 00	12 juill. '58	1er janv. '00
MacCallum, J. S	Vérificateur	1er juill. '97	850 00	23 mai '52	1er juill. '97
McCamley, Henry	Douanier	1er avril '07	700 00	27 mars '63	1er juill. '01
McCracken, Thos. P	Vérificateur	1er juill. '02	900 00	avril '68	1er juill. '02
McDougall, James	Préposé au débarquement	1er juill. '98	850 00	29 juin '65	1er joill. 98
McElroy, Patrick John	Commis	1er juill. '03	850 00	21 nov. '55	1es juill. '03
McGoldrick, M. P	do	1er juin '04	1,250 00	25 janv. '66	1er juin '04
McGurn, Michael	Douanier	1er avril '07	700 00	25 déc. '59	1er oct. '02
McInerney, John	do	1er avril '07	700 00	nov. '48	1er nov. '02
McKenna, William J.	Premier commis	4 nov. '89	1,750 00	23 déc. '68	4 nov. '89
McLaughlin, Henry	Contrôleur	1er déc. '03	2,200 00	7 oct. '64	1er janv. '88
McManus, Thomas	Vérificateur	1er mars '08	650 00	19 sept. '83	1er mars '08
McNichol, James	Estimateur adjoint et jaug.	3 déc. '01	850 00	3 juill. '65	3 déc. '01
Magnan, Arthur	Estimateur	1er juill. '02	1,900 00	18 janv. '67	1er juill. '02
Major, Theophile	Douanier	1er avril '07	650 00	29 oct. '57	1er mars '06
Manson, David	do	1er avril '07	750 00	22 juill. '67	1er juill. '02
Martin, Joseph G	Vérificateur	1er juill. '03	800 00	6 janv. '67	1er juill. '03
Martin, Napoleon Pierre	Premier commis et préposé au débarquement.	1er juill. '04	1,200 00	9 déc. '61	1er déc. '87
Martin, Patrick	Commis et préposé au débarquement.	1er juill. '01	850 00	27 janv. '51	1er juill. '95
Martin, Patrick J	Douanier	1er juill. '03	1,050 00	29 nov. '71	1er joill. '03
Martin, Wilfred Moise	Vérificateur	1er juill. '03	750 00	5 avril '59	1er juill. '03
Martineau, J. B	Douanier	15 nov. '97	700 00	13 sept. '33	15 nov. '97
Masse, Thomas	Vérificateur	6 nov. '08	650 00	9 sept. '39	6 nov. '98
Matheson, John	Douanier	1er avril '07	700 00	15 mars '49	1er janv. '90
Maybury, W. S	Vérificateur	1er janv. '07	900 00	25 nov. '60	7 déc. '06
Merrill, W. H	do	1er avril '08	700 00	8 juin '23	1er avril '08
Messier, Joseph	Commis	1er août '99	1,000 00	26 juill. '76	1er août '99
Mondoux, F	Douanier	1er mars '08	700 00	19 mars '73	1er mars '08
Montenari, A. N. P	do	1er avril '07	700 00	9 nov. '55	1er fév. '96
Murphy, William	Estimateur adjoint	1er juill. '03	1,050 00	27 mars '64	1er juill. '03
Murry, John	do	1er juin '03	950 00	8 fév. '62	1er juill. '88

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Newton, James	Vérificateur	1er oct. '04	700 00	13 janv. '56	1er oct. '04
Noel, J. G	do	1er août '03	750 00	18 avril '66	1er août '03
Nugent, Arthur	Douanier	1er avril '07	650 00	28 sept. '42	1er mars '96
O'Grady, Dan. J	do	1er fév. '04	1,050 00	13 janv. '60	1er fév. '02
O'Hara, Martin	Vérificateur	1er oct. '04	750 00	11 nov. '55	1er oct. '04
O'Leary, J. E	Douanier	1er avril '07	750 00	29 juill. '74	1er juin '06
O'Neill, Peter James	Estimateur adjoint	17 avril '07	1,150 00	26 mai '71	1er avril '01
O'Shea, Edward	do	1er juill. '01	1,350 00	27 mai '70	1er juill. '01
Paradis, Pierre	Douanier	1er juill. '01	700 00	29 juin '55	1er juill. '01
Pare, Adhemar	Vérificateur	14 mai '89	800 00	19 juin '62	14 mai '89
Patterson, William Low	do	1er mai '07	700 00	25 janv. '53	1er mai '91
Payette, Damase	Douanier	1er avril '07	700 00	19 déc. '61	1er avril '06
Perry, Edward	do	1er avril '07	750 00	23 août '55	1er avril '00
Prevost, Louis	Vérificateur	1er janv. '04	800 00	8 mai '42	1er mars '00
Provost, Napoleon	Commis	1er juill. '01	1,000 00	7 juin '65	1er juill. 98
Raymond, Hormidas	Vérificateur	1er avril '07	700 00	3 août '62	1er juill. '05
Remillard, Napoleon	Emballeur	21 juill. '08	600 00	24 nov. '74	21 juill. '05
Renaud. H	Garde-clefs	16 mai '96	700 00	29 déc. '50	16 mai '96
Richardson, Wm. H	Inspecteur de fromage	1er déc. '96	1,000 00	9 sept. '52	1er mai '84
Richer, A. M	Vérificateur	1er juill. 04	800 00	'55	1er juill. '04
Riopelle, J. A	do	1er juill. '00	800 00	8 août '68	1er juill. '00
Rivet, C. E	Douanier	1er mars '08	900 00	2 août '75	1er mars '08
Rivet, Joseph W	do	1er mars '08	750 00	11 juin '60	1er mars '08
Roche, Michael	Vérificateur	1er mai '04	950 00	30 juill. '64	1er déc. '87
Robidoux, R	Estimateur adjoint	1er janv. '08	1,050 00	5 nov. '75	1er janv. '08
Rogers, T	Préposé aux arrivages	1er mai '08	650 00	14 mai '55	1er mai '08
Ryan, M. J	Douanier	1er avril '07	700 00	1er janv. '47	1er mars '03
Scanlon, Michael	do	1er avril '07	700 00	1er mai '66	1er juill. '01
Scleater, Michael M	do	1er juill. '02	850 00	9 juill. '40	1er juill. '01
Seguin, Dosithée	do	1er juin '04	1,350 00	8 mars '53	1er juin '94
Sharp, J. L	do	14 mai '08	650 00	16 janv. '56	14 mai '08
Sherritt, James	Préposé au débarquement	1er fév. '95	1,000 00	14 nov. '44	1er mai '91
Sicotte, L	Douanier	1er mars '08	750 00	12 déc. '51	1er mars '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—fin.			$ cts.		
Slattery, Timothy F.	Commis	6 juin '01	750 00	9 janv. '60	1er nov. '95
Smallwood, Henry	Vérificateur	1er août '08	650 00	'50	1er août '08
Smith, Geo	do	1er oct. '06	1,500 00	30 juin '50	24 juin '76
Sorley, James Stewart	Commis	1er juill. '83	1,200 00	14 août '60	1er juill. '83
Stinson, John	Douanier	27 juill. '07	700 00	12 janv. '39	27 juill. '07
Stroud, C. T.	do	1er mars '08	800 00	29 juill. '44	1er mars '08
St. Jean, Samuel	do	12 mai '00	750 00	10 sept. '44	12 mai '00
St. Laurent, F. A	Vérificateur	1er mars '07	750 00	19 avril '41	1er mars '07
St. Martin, Louis	do	1er oct. '04	700 00	6 janv. '49	1er oct. '04
St. Marie, Ludger	do	1er janv. '04	750 00	14 fév. '36	1er janv. '04
St. Marie, P.	Commis et préposé au débarquement	1er janv. '06	1,000 00	5 fév. '75	1er janv. '06
Taylor, Edward	Douanier	1er avril '07	700 00	3 août '60	1er sept. '04
Therrien, Joseph H	do	1er avril '07	750 00	11 mai '44	1er avril '04
Tighe, Edward	Commis	1er avril '72	1,200 00	26 nov. '47	1er avril '82
Tuff, David	Préposé au débarquement	5 mars '96	850 00	1er déc. '46	juin '72
Turton, Thomas H	Douanier	1er avril '07	750 00	24 mars '39	1er fév. '00
Vallee, J	do	1er août '08	700 00	2 juill. '70	1er août '08
Warren, R. V	Vérificateur	1er août '06	900 00	6 mars '68	1er sept. '03
White, John David	Estimateur adjoint	1er sept. '00	1,000 00	14 janv. '57	1er sept. '00
Wilkes, Edward Thomas	Préposé au débarquement	17 oct. '94	850 00	19 juin '44	1er mai '84
Basinet, Louis Joliette.	Sous-percepteur	14 nov. '96	900 00	29 nov. '46	14 nov. '96
Ferguson, J. A Ste-Agnès de Dundee.	do	1er janv. '08	700 00	12 avril '71	1er janv. '08
Gaudet, J. D Joliette.	Vérificateur	1er mars '07	750 00	29 fév. '48	14 janv. '07
Long, George St-Régis.	Sous-percepteur	18 avril '87	500 00	24 mars '39	18 avril '87
McMillan, John D Dundee.	do	1er juill. '06	650 00	11 janv. '06	1er juill. '06
St. Michel, F. X St-Jérome.	do	13 avril '97	600 00	10 avril '51	13 avril '97
Therien, A Ste-Agnès de Dundee.	Douanier	1er janv. '08	700 00	14 mai '64	1er janv. '08
Wilson, H. T Rivière-à-la-Truite	Sous-collecteur	1er janv. '08	400 00	1er juill. '75	1er janv. '08
Paspébiac.					
Beauchesne, Pierre Clovis	Percepteur	1er juin '83	1,000 00	8 juin '83	5 mai '71
Kempffer, Wm. Langler	Douanier	1er janv. '03	650 00	27 janv. '74	1er janv. '03
Leblanc, Joseph New-Richmond.	do	16 mai '88	200 00	25 mai '40	16 mai '88

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Percé.			$ cts.		
LeBoutillier, Philip	Percepteur	1er juill. '06	700 00	21 mai '66	1er juill. '06
Aubin, Francis A. Grande-Rivière.	Douanier	24 oct. '06	500 00	10 août '59	24 oct. '06
Québec.					
Forsyth, Joseph Bell	Percepteur	17 avril '91	3,200 00	30 juin '31	17 avril '91
Allaire, J. O	Vérificateur	1er janv. '08	800 00	14 août '47	1er janv. '08
Batterton, James	Garde-clefs	23 oct. '73	750 00	15 juin '34	23 oct. '73
Beaudet, Elisé	Premier commis intérim	1er mars '03	1,200 00	25 sept. '32	1er mars '03
Belleau, J. A	Commis	1er avril '06	800 00	19 déc. '79	1er avril '06
Bolger, Michael Kingsley	Préposé au débarquement	1er janv. '86	1,000 00	12 juill. '48	1er janv. '86
Burns, J. E	Vérificateur	1er déc. '05	750 00	12 juill. '74	1er déc. '05
Carter, William Henry	Contrôleur	1er sept. '91	2,200 00	17 mai '36	9 mai '71
Doucet, Eugene	Commis et caissier	1er mars '74	1,200 00	21 août '49	1er mars '74
Dugal, Leandre	Gardien d'entrepôt	31 oct. '70	1,150 00	4 sept. '36	13 oct. '70
Edge, W. E	Commis	1er avril '98	1,150 00	24 juin '34	1er sept. '75
Faquay, L. G	Vérificateur	1er avril '06	800 00	26 fév. '64	1er avril '06
Frechet, A	do	1er mars '08	700 00	10 fév. '49	1er mars '08
Fullerton, John	do	1er sept. '05	700 00	28 mars '50	1er sept. '05
Gaumond, Thomas	do	1er mars '07	750 00	12 mai '54	1er mai '54
Gaumond, Alphonse	Estimateur	1er mars '03	1,250 00	24 mars '59	1er mars '03
Gaumond, Joseph	Vérificateur	1er déc. '05	700 00	22 déc. '62	1er déc. '05
Genest, Elzear	do	1er mars '08	660 00	4 août '78	1er mars '08
Gray, F. Wood	Sous-contrôleur des arriv.	1er oct. '93	1,100 00	4 avril '42	9 avril '84
Guay, Pierre E	Commis	1er juin '04	1,100 00	14 mars '75	1er juin '04
Hamel, Pierre	do	1er mai '06	850 00	3 fév. '86	1er mai '06
Hannon, Henry	Estimateur adjoint	1er juill. '03	1,050 00	10 oct. '66	20 août '90
Jolivet, Madam Mathilde	Commis	1er fév. '05	850 00	27 déc. '54	1er janv. '04
Julien, Frank	Vérificateur	6 nov. '08	750 00	10 avril '82	6 nov. '08
Knox, F. W	Douanier	1er oct. '04	750 00	17 nov. '72	1er oct. '04
Langlois, P	Commis	1er mars '08	650 00	11 avril '77	1er mars '08
Languedoc, E	Douanier	1er avril '07	700 00	1er oct. '48	1er juin '04
Lafond, Joseph	do	17 août '99	550 00	16 mars '43	17 août '99
Lanouette, Louis Chas	Commis	1er avril '08	750 00	3 mars '70	1er avril '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Québec—Fin.			$ cts.		
Larue, Panet Edouard	Contrôleur des arrivages	1er oct. '93	1,150 00	3 janv. '43	1er sept. '73
Laurin, Louis Napoleon	Premier préposé au débarq.	1er fév. '03	1,200 00	8 juill. '52	12 juin '82
Murphy, B. J.	Gardien	1er avril '07	650 00	26 mars '66	1er mai '06
Pageau, Chas	Vérificateur	1er oct. '04	750 00	2 oct. '67	1er oct. '04
Petigrew, Edward T.	Douanier	1er août '08	1,000 00	15 déc. '69	1er août '08
Quinn, Henry	do	1er août '08	660 00	8 avril '49	1er août '08
Roberge, Jean B.	do	1er août '08	1,000 00	29 sept. '57	1er août '08
Rouillard, Jean	Garde-clefs	déc. '72	750 00	31 juill. '40	déc. '72
St, Amand, J. B. A.	Commis	1er mai '04	800 00	3 oct. '81	1er mai '04
Samson, J. L. T.	Vérificateur	1er mars '08	900 00	13 nov. '65	1er mars '08
Shea, Daniel	Douanier	1er août '08	700 00	août '36	1er août '08
Sheridan, Wm	Vérificateur	24 oct. '06	700 00	5 mars '51	24 oct. '06
Thibaudeau, Albert	Jaugeur	1er déc. '05	1,050 00	26 mars '71	1er déc. '05
Tierny, M. J.	Vérificateur	1er mars '08	750 00	9 juill. '77	1er mars '08
Timmons, John	do	19 juin '07	750 00	31 oct. '61	1er déc. '05
Trudel, J. Edmond	do	23 juill. '06	750 00	3 mars '42	22 sept. '74
Turgeon, L.	Douanier	1er août '08	660 00	5 fév. '42	1er août '08
Vallerand, Louis Napoleon	do	14 oct. '99	1,150 00	28 fév. '56	1er janv. '86
Waters, James Gilblin	Sous-estimateur	2 juin '88	1,200 00	16 déc. '48	2 juin '88
Wilson, W. G.	Vérificateur	1er avril '05	800 00	9 août '85	1er avril '05
Young, John A.	do	31 déc. '08	700 00	13 nov. '83	31 déc. '08
Belodeau, Ambroise	Douanier	1er déc. '81	100 00	'32	1er déc. '81
Baie de la Trinité.					
Blair, Alex	Sous-percepteur	27 mars '07	700 00	31 juill. '43	27 mars '07
Chicoutimi.					
Bordeleau, J. C. A.	do	1er mai '02	1,000 00	16 nov. '74	1er mai '02
Victoriaville.					
Delany, Camille	do	1er juill. '03	500 00	22 juill. '60	1er juill. '03
Iles de la Madeleine.					
Dionne, L.	Douanier	1er août '08	200 00	16 août '65	1er août '08
St-Thomas.					
Drolet, A.	Sous-percepteur	14 mai '08	700 00	3 mars '57	14 mai '08
Baie des Anglais, Anticosti.					
Lemieux, E. O.	do	8 janv. 9'7	600 00	1er janv. '50	8 janv. '97*d*
Beauceville.					
Painchaud, C. F.	Douanier	1er août '08	250 00	1er mai '64	1er août '08
Iles de la Madeleine.					
Pettigrew, E. T.	do	1er août '08	100 00	15 déc. '69	1er août '08
Trois-Pistoles.					
Roberge, J. B.	do	1er août '08	150 00	29 sept. '57	1er août '08
St-Come.					
Rimouski.					
Lepage, M. J.	Percepteur	6 mars '09	800 00	19 oct. '81	6 mars '09

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Titre de bureau	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Rimouski—Fin.			$ cts.		
Dionne, J	Douanier	1er août '08	200 00	16 août '65	1er août '08
St-Armand.					
Bourret, Edmond Augustus	Percepteur	1er juin '77	900 00	16 nov. '40	13 fév. '65
Futvoye, Fred. Franc. Booth	Douanier	1er juill. '89	700 00	25 fév. '64	1er juill. '89
Shelters, Anson	do	1er oct. '01	700 00	31 janv. '45	1er oct. '01
Merritt, A. H. Philipsburg.	Sous-percepteur	1er janv. '08	400 00	4 oct. '77	1er janv. '08
St-Hyacinthe.					
Henshaw, Geo. H	Percepteur	1er août '99	1,400 00	13 avril '49	1er août '99
Lamothe, Arthur	Douanier	1er août '99	900 00	4 mars '56	1er août '99
Lanctot, Armand	Préposé au débarquement	1er juill. '03	750 00	25 mai '57	1er juill. '03
Manseau, Chas. Drummondville.	Sous-percepteur	1er janv. '08	600 00	12 sept. '78	1er janv. '08
St-Jean.					
Fredette, G., Jr	Percepteur	14 janv. '07	1,500 00	8 mars '68	14 janv. '07
Quesnel, A	Vérificateur	1er juill. '04	750 00	21 juin '58	1er juill. '04
Latour, Joseph Cyprien	Douanier	1er juill. '89	750 00	20 janv. '62	1er juill. '89
Jameson, William Matthew	do	1er janv. '99	750 00	4 déc. '45	1er janv. '99
Gallet, Eugène Arthur	do	1er avril '07	700 00	2 juill. '60	1er janv. '02
Keet, M. D	do	1er août '08	250 00	'44	1er août '08
Gallet, Alphonse. Rouse's Point.	Préposé aux arrivages et garde-clefs.	1er mai '72	750 00	20 sept. '36	mai '62
Baker, Joel Homer. Frelighsburg.	Sous-percepteur	13 janv. '86	650 00	19 janv. '62	1er nov. '83
Paquet, Jos. Alfred. Lacolle.	do	1er janv. '03	600 00	14 janv. '48	1er janv. '05
Derby, Orris Morley. Clarenceville.	do	1er janv. '03	250 00	25 avril '69	1er janv. '03
Regnier, Louis Eugène. Noyan Junction.	Douanier	1er janv. '03	700 00	15 août '68	1er janv. '03
Miner, W. W. Granby.	Sous-percepteur	4 nov. '07	1,050 00	23 août '39	4 nov. '07
Sherbrooke.					
Stenson, Michael Thomas	Percepteur	24 oct. '00	2,000 00	8 déc. '38	24 oct. '00
Desève, Origène Louis	Commis et préposé au débarquement.	1er nov. '98	1,200 00	31 août '69	29 avril '90
Hunting, Myron Lloyd	Préposé au débarquement	1er mars '02	900 00	13 oct. '65	1er mars '02
Murphy, James. Richmond.	Sous-percepteur	12 avril '90	950 00	20 juill. '48	12 avril '90
Pender, James. Windsor Mills.	do	1er janv. '00	750 00	'54	1er janv. '00
Martel, Louis. Thetford Mines.	do	1er oct. '01	750 00	26 mai '40	1er oct. '01
McLeod, D	Estimateur	1er sept. '08	1,100 00	15 août '54	1er sept. '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Sorel.					
Chapdelaine, J. A.	Percepteur	1er mars '05	1,050 00	3 avril '68	1er mars '05
Trois Rivières.					
Houliston, Alexander	Percepteur	1er mai '04	1,700 00	25 sept. '42	1er mai '04
Leclerc, J. L. A.	Vérificateur	1er avril '08	950 00	30 déc. '76	1er avril '08
Dufresne, Isaie	Douanier	1er mars '06	950 00	1er déc. '52	1er juill. '00
Trahan, Narcisse	Sous-percepteur	1er juill. '06	700 00	1er mars '36	1er juill. '06
Nicolet.					
Martin, J. T.	do	1er janv. '08	1,100 00	17 fév. '63	1er janv. '08
Grand'Mère, Shaw. Falls.					
Valleyfield.					
St-Onge, Urgel	Percepteur	17 janv. '08	1,250 00	4 avril '64	17 janv. '08
Delude, A.	Vérificateur	1er avril '07	750 00	1er sept. '62	4 mars '07
PROV. DU NOUV.-BRUNSWICK.					
Bathurst.					
Veniot, Peter John	Percepteur	7 mai '00	1,100 00	6 oct. '63	7 mai '00
Wilson, A. F.	Douanier	1er août '08	200 00	'63	1er août '08
Ferguson, John A.	Sous-percepteur	1er juill. '03	350 00	14 mai '61	1er juill. '03
Tracadie.					
Poulin, Prosper E.	do	1er avril '01	400 00	oct. '44	1er avril '01
Caraquet.					
Campbellton.					
McKenzie, Archibald	Percepteur	12 juill. '83	1,100 00	29 mai '41	12 juill. '83
McKenzie, J. B.	Douanier	1er août '08	650 00	6 mai '40	1er août '08
Chatham.					
Watt, George	Percepteur	août '05	1,400 00	20 fév. '52	1er août '05
Gaynor, T. M.	Douanier	1er mars '06	900 00	11 mai '66	1er mars '06
Connors, Patrick	do	14 juill. '99	700 00	22 sept. '40	14 juill. '99
Johnson, Basil Eloi	Sous-percepteur	1er janv. '90	800 00	4 mai '59	1er janv. '90
Richibucton.					
LeBlanc, Jude J.	do	1er juill. '91	500 00	28 avril '48	1er juill. '91
Buctouche.					
Richard, Damien O.	Préposé aux arrivages	1er oct. '86	60 00	15 mai '30	1er oct. '86
The Cape.					
Dalhousie.					
Haddow, George	Percepteur	7 mai '02	1,300 00	10 déc. '33	7 mai '02
Harquail, Jas. Sherman	Douanier	1er juill. '00	500 00	8 sept. '62	1er juin '78
Hayes, Thomas	do	1er août '08	200 00	28 mai '48	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Frédéricton.			$ cts.		
Winter, Herbert Gayner	Estimateur	1er oct. '71	1,200 00	9 nov. '50	1er oct. '71
Vandine, Dow	Douanier	24 janv. '07	750 00	21 mars '37	24 janv. '07
Colter, F. P	Vérificateur	6 mai '07	800 00	3 juin '81	6 mai '07
Moncton.					
Rayworth, John Snowball	Préposé au débarquement.	1er juill. '85	900 00	1er nov. '57	1er juill. '75
Coffey, Timothy Isaac	Douanier	1er juill. '02	750 00	27 oct. '67	1er juill. '02
Avard, Woodford	do	1er août '04	350 00	13 déc. '54	1er août '04
Woodworth, William — Hillsboro.	Sous-percepteur	1er juill. '98	700 00	7 janv. '32	1er juill. '98
Leger, Anselme M — Shediac.	do	1er juill. '98	750 00	9 mai '47	1er juill. '98
Wilbur, Willard DesB — Dorchester.	do	1er janv. '03	600 00	1er janv. '03	1er janv. '03
Cleveland, David — Alma.	do	1er mai '85	300 00	14 sept. '39	1er mai '85
McKinley, Charles Hamilton — Alma.	Douanier	1er sept. '75	200 00	20 mars '40	1er sept. '75
Morris, Chas — Harvey.	Sous-percepteur	1er janv. '08	300 00	20 mai '46	1er janv. '08
McAdam Junction					
Hoyt, J. Wesley	Percepteur	1er nov. '92	1,500 00	26 sept. '63	1er nov. '92
Green, Geo. J	Douanier	1er janv. '03	750 00	31 mai '61	1er janv. '03
Briggs, Geo. F	do	6 août '08	700 00	5 janv. '50	6 août '08
Tapley, David	do	1er janv. '03	700 00	27 août '41	1er janv. '03
Crotty, Eldon	do	6 août '08	700 00	22 mai '84	6 août '08
Lawson, Luke	do	1er juill. '03	700 00	11 mai '39	1er janv. '03
Hoyt, Arthur L	Commis et préposé au débarquement.	1er oct. '03	750 00	10 août '79	1er oct. '03
Lester, Fred. P	Vérificateur	19 juin '07	750 00	30 sept. '79	19 juin '07
Newcastle.					
Park, William Adam	Percepteur	4 nov. '87	1,100 00	27 juin '53	4 nov. '87
Wheeler, Patrick	Préposé au débarquement	1er nov. '73	750 00	25 déc. '46	1er nov. '73
Sackville.					
Anderson, Josiah James	Percepteur	13 oct. '98	900 00	7 oct. '34	27 août '97
Prescott, William — Baie Verte.	Douanier	1er oct. '08	650 00	24 fév. '46	1er mai '73
St. Andrews, N-B.					
Stinson, Thos	Douanier	1er avril '74	600 00	17 janv. '44	1er avril '74
Clark, A. J — Campo-Bello.	Sous-percepteur	1er mars '88	650 00	1er déc. '50	1er mars '88
Dixon, Chas — North Head.	do	1er nov. '98	550 00	8 avril '54	1er nov. '98

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
St. Andrews, N-B.—Fin.			$ cts.		
Trecarten, T. L.	Sous-percepteur.	2 août '89	450 00	22 sept. '60	2 août '89
Lords Cove.					
McLaughlin, D. I W.	do	1er nov. '89	400 00	2 mars '57	1er nov. '89
Grand Harbour.					
Newman, Jno. A.	do	1er mai '08	300 00	18 avril '44	1er mai '08
Wilson's Beach.					
St. John, N-B.					
Dunn, Albert T.	Percepteur.	23 mars '04	3,200 00	6 fév. '42	3 mars '04
Abbott, Francis Chas.	Douanier.	1er avril '07	700 00	28 juill. '77	1er janv. '03
Allingham, Henry P.	Jaugeur.	1er mars '03	850 00	2 fév. '63	1er mars '03
Barber, Keith A.	Commis.	1er nov. '83	1,150 00	11 oct. '57	1er nov. '83
Clarke, Robert.	Douanier.	1er avril '07	700 00	8 juill. '49	1er oct. '01
Cochrane, John.	do	1er avril '07	700 00	17 août '37	1er fév. '85
Connor, Frank R.	Jaugeur.	1er sept. '03	950 00	22 août '43	25 avril '92
Daly, James B.	Estimateur.	1er nov. '03	1,300 00	11 juill. '50	1er nov. '03
Dearness, David.	Douanier.	1er avril '01	800 00	5 nov. '45	1er avril '01
Dixon, John.	do	1er avril '07	700 00	'35	13 fév. '91
Dobbin, Wilson L.	do	1er avril '07	800 00	15 fév. '50	23 juill. '74
Dougherty, Wm. A.	do	1er avril '07	700 00	25 fév. '41	8 juin '82
Finley, J. L.	Vérificateur.	1er avril '08	700 00	9 fév. '66	1er avril '08
Finlay, Thomas.	Contrôleur des arrivages.	1er mai '01	1,200 00	20 sept. '44	1er mai '01
Hamilton, James H.	Estimateur.	22 mai '96	1,400 00	26 janv. '60	22 mai '96
Haslam, W. G.	Douanier.	1er avril '01	700 00	31 oct. '90	14 janv. '07
Heffernan, Thomas.	do	1er avril '07	700 00	4 fév. '79	1er juin '00
Jackson, George.	do	1er avril '07	700 00	10 août '50	19 juin '97
Jenkins, George.	Commis.	1er fév. '89	1,100 00	17 mars '50	1er fév. '89
Jenkins, John.	Douanier.	1er avril '07	700 00	22 oct. '61	1er nov. '01
Kain, Sam'l. W.	Commis.	1er août '95	1,200 00	13 janv. '64	1er fév. '83
Keltie, W. H.	Douanier.	1er juin '04	1,200 00	1er sept. '45	1er juin '04
Manson, James Watson.	Caissier.	1er mars '04	1,200 00	10 mars '66	1er mai '01
Matthew, George.	Contrôleur.	1er juill. '93	1,700 00	12 août '37	1er mai '53
Morrissey, Michael.	Préposé au débarquement.	1er juill. '63	800 00	23 mai '61	1er juill. '03
Mullaly, J. L.	Douanier.	1er avril '07	700 00	22 nov. '72	1er mai '06
Murphy, Daniel.	Commis.	1er fév. '03	850 00	27 mars '64	1er fév. '03
McAdoo, R. J.	Douanier.	1er juill. '01	750 00	15 juill. '44	1er juill. '76
McCart, Peter.	do	1er avril '07	700 00	29 juin '43	1er juill. '89

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
St.-John, N.-B.—Fin.			$ cts.		
McCarthy, Robert	Emballeur	1er mars '04	600 00	12 sept. '63	1er mars '04
McLaughlin, R. A	Douanier	27 juill. '07	700 00	26 avril '60	27 juill. '07
McKelvey, John	Vérificateur	19 juin '07	750 00	3 avril '51	19 juin '07
Noble, J. I	Douanier	1er fév. '96	700 00	25 oct. '48	1er fév. '96
O'Brien, Patrick	do	1er avril '07	700 00	17 mars '48	1er août '03
Owen, J. P	do	1er août '07	650 00	16 mars '62	1er août '07
Pigeon, Charles	Garde-clefs	1er sept. '75	750 00	déc. '43	3 sept. '70
Robertson, W. B	Douanier	1er avril '07	750 00	3 déc. '63	1er avril '06
Robinson, Samuel	Jaugeur	1er juill. '93	1,200 00	10 mai '35	1er nov. '71
Rogerson, John	Douanier	1er avril '07	700 00	2 avril '37	1er janv. '87
Sandall, Henry P	Premier commis	1er août '01	1,500 00	17 mars '50	4 mai '71
Sugrue, J. R	Commis	1er août '08	650 00	'49	1er août '08
Tapley, Louis E	Prép. au débarquement	1er avril '07	800 00	22 juill. '66	1er mai '05
Tilley, Charles F	Commis	1er juill. '93	1,050 00	20 sept. .70	1er juill. '93
Thompson, Charles W	Douanier	1er avril '07	750 00	23 mars '83	1er juill. '03
Wallace, Wm. Mc	do	1er avril '07	700 00	10 juin '54	1er juill. '05
Whittaker, James E	Estimateur	1er mars '84	1,400 00	30 juin '31	1er mars '84
Wilkins, Samuel Watt	Commis	1er juill. '91	1,150 00	25 mai '57	4 nov. '90
Clinch, Calvin C — Musquash.	Sous-percepteur	20 déc. '93	400 00	8 sept. '50	20 déc. '93
Haggerty, Jos. E — Lepreaux.	Douanier	1er août '08	150 00	'63	1er août '08
Kirk, Jas — Sussex.	Sous-percepteur	1er avril '01	800 00	28 fév. '48	1er avril '01
McDonough, Geo. Rufus — St. Martins.	do	1er oct. '01	500 00	24 nov. '55	1er oct. '01
McKay, James — St. George.	do	1er oct. '79	700 00	11 fév. '37	1er oct. '79
McKay, Samuel — Beaver Harbour.	Sous-percepteur	1er juin '88	300 00	'39	1er juin '88
Thompson, David — Chance Harbour.	do	1er juill. '90	200 00	11 août '51	1er juill. '90
St. Stephen.					
Graham, Henry	Percepteur	10 sept. '91	1,600 00	6 mai '40	10 sept. '91
Dwyer, Danl. T	Prép. chef aux débprquem.	1er mai '04	1,050 00	19 août '53	1er mai '04
McGreachy, T. K	Estimateur	1er avril '04	900 00	22 fév. '40	1er avril '04
Stevens, William Henry	Jaugeur	1er fév. '03	1,000 00	19 mars '36	6 juin '76
Hyslip, Samuel N	Douanier	4 avril '92	700 00	23 déc. '51	4 avril '92
Hitchings, Henry Stephen — Milltown.	do	2 août '89	650 00	22 avril '42	2 août '89
Shaughnessy, J	do	1er janv. '86	900 00	15 sept. '48	18 août '81

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
St. Stephen—Concluded.			$ cts.		
Hacker, Henry..........	Douanier.................	1er nov. '94	300 00	26 avril '51	1er nov. '94
Upper Mills.					
Hawthorne, H. B..........	do	4 avril '08	650 00	1er nov. '70	4 avril '08
McLaughlin, Daniel Isaac	do	1er nov. '89	400 00	2 mars '57	1er nov. '89
G'd Harbour,					
Woodstock.					
Fisher, Williamson...........	Percepteur................	1er mars '07	1,400 00	16 sept. '47	1er mars '07
Kirkpatrick, Robert.........	Sous-percepteur	1er juill. '87	600 00	23 juill. '39	15 déc. '76
Debec.					
Tobin, Richard..............	Douanier.................	15 août. '53	300 00	15 mai .38	15 août '53
Mouth St. Francis.					
Hanson, Uriah..............	do	1er mai '04	700 00	16 avril '50	1er mai '04
McCaffrey, Thos. Louis.......	do	1er juill. '99	900 00	28 juill. '60	1er juill. '99
Cyr, Levite J...............	Sous-percepteur	15 août '95	800 00	12 août '67	15 août '95
Edmundston.					
Cyr. Honor	do	mai '93	200 00	28 mars '51	16 mai '93
St. Hilaire.					
Nadeau, Mathias............	do	1er déc. '90	800 00	21 fév. '39	1er déc. '90
Clair.					
Taylor, Hugh W............	do	9 oct. '91	600 00	30 oct. '60	9 oct. '91
Grand Falls.					
Violette, Francis............	Douanier.................	24 mars '73	600 00	'40	24 mars '73
St. Leonards.					
Carpenter, John A...........	do	1er déc. '98	600 00	11 juin '67	9 mars '97
Bloomfield.					
Spike, Wm. Edwin..........	do	1er oct. '01	800 00	8 oct. '59	1er oct. '01
Aroostook.					
Rice, Wm. L................	do	1er mai '04	550 00	2 juin '79	1er mai '04
Edmundston.					
Ballock, R. W..............	Sous-percepteur	1er janv. '08	500 00	23 nov. '43	1er janv. '08
Centreville.					
Bull, R. W................	Douanier.................	1er août '08	550 00	28 mars '52	1er août '08
PROVINCE OF NOVA SCOTIA.					
Amherst.					
Baker, Barry W.............	Percepteur................	1er mai '04	1,400 00	18 mars '50	1er mai '04
Ratchford, Charles Edward..	Commis et estimateur......	17 nov. '77	1,000 00	9 mai '45	27 nov. '72
Moffatt, L. J...............	Vérificateur...............	6 avril '07	900 00	2 janv. '83	6 avril '07
Elliott, Herbert F...........	Sous-percepteur	1er août '97	450 00	24 oct. '59	1er août '97
Pugwash.					
Pugsley, Alder W............	do	1er juill. '98	400 00	19 juill. '69	1er juill. '98
River Hebert					
Drysdale, Ira...............	do	1er juill. '98	300 00	2 janv. '57	1er juill. '98
Wallace.					
Heffernan, Frank S..........	do	1er juill. '02	850 00	22 août '66	1er juill. '02
Springhill.					
King, Willard E.............	do	1er oct. '98	200 00	19 janv. '68	29 sept. '97
Tidnish.					
Bent, Lemuel................	do	1er mai '04	450 00	7 nov. '50	1er mai '04
Oxford.					
Lusby, Rupert...............	Douanier.................	14 avril '08	700 00	5 avril '31	14 avril '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Annapolis Royal.			$ cts.		
McCormick, Edgar	Percepteur	1er sept. '90	950 00	31 août '62	1er sept. '90
Buckler, Thos. Madison	Douanier	1er juill. '89	800 00	20 avril '61	1er juill. '89
Jones, Walter Clark Clementsport.	Sous-percepteur	1er juill. '03	300 00	19 nov. '46	1er juill. '03
Porter, Edgar Harold Port Wade.	do	11 août '75	300 00	5 avril '51	11 août '75
Hicks, John H Bridgetown.	do	1er nov. '98	700 00	24 mars '44	1er nov. '98
Antigonish.					
Boyd, Angus	Percepteur	1er nov. '88	900 00	28 déc. '33	1er nov. '88
Crispo, Jeffrey M Harbour au Bouche.	Sous-percepteur	6 nov. '96	150 00	17 fév. '52	6 nov. '96
Gass, Chas. L Bayfield.	do	1er mai '04	250 00	3 avril '65	1er mai '04
McDonald, Alex Malignant Cove.	Douanier	1er juill. '00	150 00	'50	1er juill. '00
Arichat.					
Boudrot, Alex. F	Percepteur	1er juill. '01	800 00	11 oct. '63	1er juill. '01
Fuller, Charles James	Douanier	30 juill. '83	500 00	1er janv. '40	30 juill. '83
Shaw, James Allen D'Escousse.	do	1er sept. '67	200 00	24 déc. '38	18 août '68
Boyd, William S Rivière Bourgeois.	Sous-percepteur	6 juin '76	200 00	31 oct. '56	6 juin '76
Morrison, Charles M St. Peters.	do	1er août '99	500 00	20 avril '75	1er août '99
LeLacheur, Colin Priault Arichat West.	Douanier	10 déc. '83	250 00	13 déc. '55	10 déc. '83
Fougère, Peter Thomas Petit de Grat.	do	1er oct. '84	150 00	1er nov. '43	1er oct. '84
Brymer, Wm. S L'Ardoise.	Sous-percepteur	28 fév. '07	200 00	21 août '67	28 fév. '07
Baddeck.					
McLeod, Alex	Douanier	1er août '08	240 00	18 juin '46	1er août '08
McAuley, Donald Ste. Ann's.	Sous-percepteur	27 sept. '75	200 00	15 juill. '45	27 sept. '90
Maloney, James Aspey Bay.	do	17 août '09	200 00	'34	17 août '01
Livingston, Geo New Campbellton.	do	1er nov. '01	300 00	avril '45	1er nov. '
Barrington.					
Robertson, Thos. Wishart	Percepteur	1er nov. '98	700 00	23 janv. '42	1er nov. '98
Smith, B. R Port Latour.	Sous-percepteur	1er janv. '08	250 00	18 mars '43	1er janv. '08
Trefry, Hervey Doane	Préposé aux arrivages	3 oct. '74	150 00	4 janv. '40	3 oct. '74
Daley, Jno. W Clark's Harbour.	Sous-percepteur	1er janv. '08	300 00	22 janv. '63	1er janv. '08
Canso.					
Cullen, Patrick Cleary	Percepteur	1er juill. '98	750 00	13 juin '42	1er juill. '98

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Canso—Fin.			$ cts.		
McConnell, Jas	Douanier	1er août '08	150 00	6 déc. '45	1er août '08
Scott, H. M. Guysboro.	Sous-percepteur	9 fév. '97	500 00	6 nov. '32	9 fév. '97
McDonald, James R. Sherbrooke.	do	4 sept. '97	300 00	30 mars '55	4 sept. '97
Munroe, Enos MacLeod. Whitehaven.	Douanier	1er déc. '98	400 00	29 juill. '64	1er déc. '98
Smith, Geo. Renfrew. Queensport.	do	1er janv. '00	150 00	30 nov. '57	1er janv. '00
Keating, Michael John. Port Mulgrave.	Sous-percepteur	1er janv. '00	600 00	12 sept. '59	1er janv. '00
McMillan, Hugh. Isaac's Harbour.	do	1er janv. '08	300 00	22 fév. '57	1er janv. '08
Gerrior, D. A	Douanier	1er août '08	150 00	4 janv. '47	1er août '08
Steele, A	do	1er août '08	150 00	25 mars '38	1er août '08
Digby.					
Viets, John Moore	Percepteur	1er juin '88	850 00	11 déc. '39	1er juin '88
Outhouse, Edgar	Douanier	1er août '08	200 00	1er oct. '41	1er août '08
Thorne, J. A	do	1er août '08	550 00	1er juin '37	1er août '08
Tupper, George T. Bear River.	Sous-percepteur	1er juill. '03	600 00	24 mars '58	1er juill. '03
Outhouse, A. F. Free Port.	do	1er août '95	300 00	1er oct. '41	1er août '95
Morehouse, Geo. A. Sandy Cove.	do	1er janv. '96	200 00	1er sept. '40	1er janv. '96
Pugh, Wm. Alex. Westport.	do	10 oct. '01	300 00	13 oct. '66	1er oct. '01
Glace Bay.					
McKinnon, Michael	Percepteur	1er juill. '05	1,200 00	15 juill. '68	1er nov. '98
McAulay, M	Douanier	1er mars '08	750 00	7 mars '37	1er mars '08
Halifax, N.-E.					
Mitchell, A. S	Percepteur	1er oct. '04	3,200 00	27 juill. '48	1er oct. '04
Beckwith, Robt. Nelson	Estimateur	1er mai '83	1,400 00	2 avril '34	1er mai '83
Blakley, John Henry	Vérificateur	1er sept. '04	900 00	26 fév. '58	1er sept. '04
Brander, Clifford Gay	Douanier	1er avril '07	700 00	14 avril '70	1er juill. '03
Briand, Alfred	Commis	1er mai '07	750 00	18 nov. '41	1er août '90
Burford, Joseph	Vérificateur	1er fév. '99	800 00	23 avril '53	1er fév. '99
Caldwell, Albert F	Garde-clefs	6 août '81	800 00	30 juill. '61	6 août '81
Campbell, Joseph Edward	Douanier	1er avril '07	700 00	28 fév. '56	14 nov. '97
Carlton, Robert	do	1er avril '07	750 00	26 fév. '45	1er déc. '80
Clarke, Walter	do	1er avril '07	750 00	28 fév. '56	1er avril '99
Colquhoun, David	Vérificateur	1er avril '03	800 00	22 déc. '68	1er avril '03
Crawford, Samuel	Commis	3 mai '82	1,100 00	26 janv. '40	3 mai '82

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Halifax, N-E.—Suite.			$ cts.		
Creighton, Henry S	Caissier	1er nov. '92	1,200 00	12 déc. '60	1er août '85
Crosby, A. J	Vérificateur	1er janv. '07	750 00	8 mars '42	1er avril '05
Curran, D. J	Douanier	1er avril '07	750 00	14 mai '92	1er sept. '03
Curran, John J	do	1er avril '07	750 00	26 déc. '73	1er avril '00
Davis, John Chas	Commis	1er juill. '88	950 00	19 mai '44	1er juill. '88
Fenerty Arthur	do	5 janv. '77	1,050 00	12 mai '51	5 janv. '77
Fitzpatrick John P	Douanier	1er avril '07	750 00	8 avril '60	1er mai '03
Freckelton, George N	do	1er avril '07	750 00	17 juin '52	1er mai '01
Garrison, Wm. A	Contrôleur	1er juill. '89	1,500 00	10 juin '42	8 juin '68
Gleeson, Wm. E	Douanier	1er août '00	950 00	13 août '54	1er fév. '87
Godwin, James	do	1er avril '07	750 00	23 mars '49	1er janv. '93
Hagarty, Henry Basil	Commis	9 déc. '81	1,100 00	14 juin '58	9 déc. '81
Hall, M. Edmond	Vérificateur	1er déc. '04	800 00	26 avril '54	1er déc. '94
Heffernan, Patrick W	do	1er mai '02	800 00	15 janv. '61	1er mai '02
Hills, J. E	Commis	6 mars '09	750 00	14 déc. '58	6 mars '09
Hiseler, Edward J	Jaugeur	1er sept. '03	1,000 00	4 oct. '62	1er juill. 01
Hope, George F	Douanier	1er mars '05	700 00	10 avril '59	1er mars '05
Howe, Philip John	do	1er avril '07	750 00	21 juill. '39	1er janv. '72
Hubley, Caleb F	Commis	1er avril '02	900 00	24 nov. '52	1er juin '01
Keating, Michael Edward	do	11 nov. '02	950 00	24 juill. '60	1er déc. '84
Kennedy, Robt. Duncan	Vérificateur	9 juin '86	800 00	24 sept. '86	9 juin '86
Langenburg, Albert C	Douanier	1er avril '07	700 00	9 sept. '39	1er oct. '88
Leahy, N. P	Vérificateur	1er avril '08	850 00	29 mars '73	1er avril '08
Lovett, Arthur	Préposé au débarquement et commis.	1er avril '07	950 00	9 fév. '72	1er fév. '99
Lynch, Thomas	Vérificateur	1er mars '06	750 00	20 nov. '44	1er mars '06
Major, L. M	Douanier	1er avril '07	750 00	3 oct. '73	1er mai '06
Mansley, Thomas	do	26 sept. '07	700 00	26 août '65	6 fév. '99
Massey, Jas. A	do	1er avril '07	750 00	9 oct. '67	1er mai '04
Matheson, Neil	Vérificateur	1er oct. '04	850 00	22 nov. '53	1er oct. '04
Mulcahy, Cornelius J	Douanier	1er avril '07	750 00	25 mars '62	1er juill. '03
Mulcahy, Thomas J	Vérificateur	1er janv. '05	750 00	15 avril '51	1er août '99
McCarthy, C	Douanier	1er oct. '08	700 00	23 nov. '58	1er oct. '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Halifax, N.S.—fin			$ cts.		
McKerron, William	Douanier	1er oct. '04	1,100 00	14 mars '47	1er oct. '04
McNellen, Chas. H	Estimateur adjoint	1er sept. '04	1,050 00	15 juin '72	1er sept. '04
Naylor, John Barlin	Douanier	1er avril '07	700 00	10 juill. '46	1er avril '02
O'Brien, James	Premier commis	1er nov. '92	1,200 00	15 nov. '38	17 sept. '74
Paul, Augustus R	Douanier	1er avril '01	750 00	14 juill. '60	1er avril '01
Power, John Robt	Préposé au débarquement	6 fév. '93	950 00	7 oct. '52	12 avril '81
Power, Patrick James	Vérificateur	1er janv. '07	800 00	27 mars '75	1er déc. '01
Pryor, Oswold	Commis	1er juill. '75	1,200 00	20 juill. '50	1er juill. '75
Robertson, Alex	Jaugeur	19 août '85	1,100 00	17 mars '32	1er nov. '80
Roche, George	Commis	1er nov. '88	1,000 00	30 mars '57	1er nov. '88
Rockwell, H. C	Vérificateur	29 nov. '07	650 00	12 nov. '86	29 nov. '07
Saxton, Richard J	do	1er avril '01	900 00	17 août '69	1er avril '01
Sheehan, Morris Joseph	Douanier	1er avril '07	700 00	28 mai '64	1er janv. '03
Stimpson, Francis C	Commis	9 juin '86	1,100 00	2 août '66	9 juin '86
Thomas, A. V	Douanier	1er oct. '08	700 00	31 juill. '70	1er oct. '70
Tobin, Thomas S	do	1er avril '07	750 00	17 fév. '80	1er déc. '01
Tremaine, Richard W	Vérificateur	1er janv. '93	800 00	14 avril '40	1er janv. '93
Trider, Henry W	Douanier	1er avril '07	750 00	2 janv. '45	15 sept. '74
Walker, H	do	1er oct. '08	750 00	22 mars '82	1er oct. '08
Wallace, J. W	Estimateur adjoint	1er mai '08	950 00	15 fév. '44	1er mai '08
Ware, J. A	Douanier	1er sept. '08	700 00	20 sept. '83	1er sept. '08
Balcom, Edward H, Port Dufferin.	Sous-percepteur	19 janv. '97	150 00	29 août '66	19 janv. '97
Gibbons, John, Ingram Dock.	Douanier	9 nov. '80	150 00	31 janv. '38	9 nov. '80
Hall, T. H, Sheet Harbour.	Sous-percepteur	1er août '99	250 00	14 juin '61	1er août '99
Leslie, David Thomas, Spry Bay.	Douanier	1er août '08	150 00	22 janv. '59	1er août '08
Logan, Fulton Johnson, Musquodoboit Harbour.	dc	1er août '08	150 00	5 nov. '57	1er août '08
Maskell, Peter W, Jeddore.	do	1er août '08	150 00	16 déc. '51	1er août '08
McLaren, J. D, West Chezzetcook.	do	1er août '08	150 00	4 mars '52	1er août '08
Smith, T, East Chezzetcook.	do	1er avril '97	150 00	11 déc. '57	1er avril '97
Kentville.					
Rand, Frederick Clarence	Percepteur	1er mai '88	1,000 00	7 mars '58	1er mai '88
Porter, Martin Allan, Halls Harbour.	Douanier	1er août '08	150 00	1er déc. '42	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Kentville—fin			$ cts.		
Bill, C. R. Wolfville.	Sous-percepteur	1er fév. '96	500 00	31 juill. '52	1er fév. '96
Norwood, C. H. Berwick.	do	4 sept. '97	300 00	22 mars '52	4 sept. '96
Borden, Elijah C. Kingsport.	do	1er nov. '97	350 00	15 août '46	1er nov. '97
Bigelow, John E. Canning.	do	1er oct. '01	500 00	2 fév. '42	1er oct. '01
Starr, J. R. Port Williams.	do	1er mars '06	350 00	13 déc. '60	1er mars '06
Parker, D. B. Harbourville.	Douanier	1er août '08	1.50 00	19 fév. '36	1er août '08
Liverpool.					
Kempton, Samuel F.	Percepteur	28 fév. '07	900 00	14 juill. '48	28 fév. '07
Freeman, Newton Perkins	Préposé au débarquement	1er mai '77	700 00	17 nov. '53	1er mai '77
Letson, Edgar Ethelbert Port Medway.	Sous-percepteur	1er sept. '86	500 00	2 fév. '51	1er sept. '86
Lockeport.					
Ruggles, Jas. R.	Percepteur	1er août '94	700 00	23 oct. '57	1er août '94
Lunenburg.					
Coldwell, Aubrey Butterfield	Percepteur	6 juin '90	1,000 00	10 déc. '45	6 juin '90
Myra, Wm. G.	Préposé aux arrivages	31 mars '96	600 00	18 nov. '59	31 Yars '96
Reinhardt, Henry Nicholas. Getson's Cove, La Have.	Sous-percepteur	5 oct. '80	500 00	28 avril '53	5 oct. '80
Owen, Nepean C. Bridgewater.	do	1er fév. '94	700 00	4 nov. '44	1er fév. '94
Mills, George Henry. Chester.	Douanier	1er mai '66	100 00	sept. '26	1er mai '66
Zwicker, A. F. Mahone Bay.	Sous-percepteur	1er mars '95	400 00	17 nov. '34	1er mars '95
Manning, E. J.	Douanier	1er août '08	250 00	21 août '45	1er août '08
Middleton.					
Schaffner, Leander Parker	Percepteur	1er janv. '97	750 00	1er oct. '59	1er janv. '97
Harris, Simeon. Margaretsville.	Sous-percepteur	8 fév. '97	400 00	'37	8 fév. '97
New Glasgow.					
McDonald, John F.	Percepteur	1er mai '79	1,350 00	30 sept. '50	1er mai '79
McCurdy, Stanley T.	Estimateur	20 mai '02	1,100 00	13 juill. '57	7 mai '00
McGregor, Donald. Merigomish.	Sous-percepteur	24 août '81	200 00	27 avril '37	24 août '81
North Sydney.					
McPherson, Joseph	Percepteur	17 août '99	1,400 00	7 mai '45	17 août '99
Phoran, Martin J.	Douanier	25 janv. '82	700 00	29 août '43	25 janv. '82
McKenzie, Murdock Millville.	do	1er août '08	150 00	'48	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
Sydney-Nord—fin			$ cts.		
Gannon, Anthony F.	Douanier	1er janv. '03	1,000 00	17 sept. '61	1er janv. '03
McNeil, J. A.	do	1er août '08	250 00	mars '63	1er août '08
McDonald, John James	Chaloupier	1er nov. '98	700 00	7 août '62	1er nov. '98
Day, Joseph. Petit Bras-d'Or.	Douanier	1er fév. '03	250 00	18 avril '54	1er fév. '03
Parrsboro.					
Gillespie, Edward	Percepteur	1er nov. '95	800 00	1er mai '62	16 août '81
Moore, Wm. Advocate Harbour.	Sous-percepteur	1er avril '96	200 00	11 mars '39	1er juill. '95
Weigel, Jonathan	Douanier	1er août '08	150 00	22 avril '42	1er août '08
Ritcy, S.	do	1er août '08	200 00	23 mars '43	1er août '08
Falt, S.	do	1er août '08	150 00	21 janv. '53	1er août '08
Mosher, Havelock Henry. Apple River.	Sous-percepteur	1er sept. '91	200 00	8 juill. '59	1er sept. '91
Corbett, Howard. Five Islands.	do	17 oct. '94	150 00	14 oct. '55	17 oct. '94
Bentley, Thos. K. Port-Greville.	do	1er avril '01	200 00	31 oct. '58	1er avril '01
Pictou.					
Fraser, Robert Peden	Percepteur	1er juill. '01	1,300 00	22 mars '48	1er juill. '01
Johnston, George Elliott	Commis	16 déc. '81	1,000 00	4 juin '49	16 déc. '81
Dawson, R. A.	Vérificateur	1er août '04	750 00	7 oct. '54	1er août '04
Patterson, D.	do	23 juill. '06	900 00	28 avril '63	23 juill. '05
Henry, John Robert. River John.	Sous-percepteur	12 avril '75	250 00	25 janv. '51	12 avril '75
Ramsay, James. Tatamagouche.	do	28 fév. '07	250 00	8 sept. '47	28 fév. '07
Port-Hawkesbury.					
Hennessey, John J.	Percepteur	1er juill. '00	800 00	14 janv. '43	1er juill. '00
McDonald, D. Marble Mountain.	Douanier	1er août '08	200 00	6 avril '35	1er août '08
Forbes, Henry Arthur. Port Hastings.	Sous-percepteur	23 mai '78	400 00	19 juill. '43	3 août '66
Carmichael, Duncan. Whycocomagh.	do	27 mars '07	200 00	15 avril '32	27 mai '07
McPhie, James A. West Bay.	Douanier	1er août '08	200 00	14 août '56	1er août '08
Proctor, Robert G. Port Malcolm.	do	1er août '08	150 00	29 mars '36	1er août '08
Port-Hood.					
Tremain, Edward Dunsier	Percepteur	8 mai '59	700 00	18 mai '39	8 mai '59
Au Coin, Chas. E. Cheticamp.	Sous-percepteur	1er janv. '97	350 00	9 oct. '70	1er janv. '97
McQuarrie, Thos. B. Mabou.	do	1er janv. '97	200 00	déc. '67	1er janv. '97

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
McRae, Farquhar............ Margaree.	Sous-percepteur...........	1er nov. '98	200 00	14 déc. '35	1 nov. '98
Shelburne.					
Atwood, Warren Wilson......	Percepteur................	1er déc. '75	650 00	16 avril '41	1er déc. '75
Martin, Eben Lyle........... Jordan's Bay.	Sous-percepteur...........	1er juill. '00	150 00	22 nov. '60	1er juill. '00
Swaine, George Ball.......... North East Harbour.	Douanier..................	1er avril '87	300 00	10 août '48	1er avril '87
Morrison, John A. R.......... Sand-Point.	do	1er juill. '00	200 00	22 mars '49	1 juill. '00
Sydney.					
McDonald, Ronald...........	Percepteur................	1er août '82	1,500 00	20 nov. '40	1er juill '82
McVarish, Joseph...........	Douanier..................	1er janv. '92	700 00	mai '42	1er janv. '92
Bates, A. L................	Vérificateur..............	1er juin '08	600 00	12 mai '69	1er juin '08
Fitzgerald, Wm.............	do	23 mars '08	600 00	22 nov. '68	23 mars '08
McPherson, Edward..........	do	1er juill. '06	900 00	7 avril '72	1er juill. '06
Richardson, J. A............	do	1er juin '06	700 00	19 avril '41	1er juin '06
Wilcox, P. J................ Louisburg.	Sous-percepteur...........	1er mars '06	750 00	14 Oct. '59	1er mars '06
Campbell, Peter C...........	Estimateur actuel.........	1er juill. '00	1,150 00	17 mars '70	1er juill. '00
McDougall, Ronald........... Main-à-Dieu.	Sous-percepteur...........	1er oct. '91	150 00	17 nov. '57	1er oct. '91
McLean, Roderick............ Gabarouse.	do	5 mars '80	200 00	24 déc. '30	5 mars '80
Orr, Joseph................. Port-Morien.	do	1er avril '00	300 00	1er janv. '71	1er avril '00
Ratchford, James............ Victoria Mines.	Douanier..................	1er août '99	300 00	5 janv. '59	1er août '99
Truro.					
Nelson, George Phillips.......	Percepteur................	1er mai '85	1,400 00	11 sept. '41	1er mai '85
Creelman, J. C..............	Commis....................	1er nov. '03	1,000 00	3 fév. '64	1er nov. '03
Layton, George Albert	Douanier..................	12 août '89	750 00	4 avril '40	12 août '89
Blaikie, John Arthur......... Londonderry.	Sous-percepteur...........	9 juill. '90	650 00	25 mai '62	9 juill. '09
Lewis, George.............. Rivière à la Truite.	Douanier	1er mai '87	225 00	7 août '29	1er mai '87
Ellis, John................. Economy.	Sous-percepteur...........	1er oct. '01	200 00	9 avril '42	1er oct. '01
Weymouth.					
Brooks, A. H...............	Percepteur................	11 avril '07	700 00	août '73	11 avril '07
Jones, Forbes..............	Douanier..................	19 juin '97	500 00	20 oct. '40	19 juin '97
Doucet, Edouard Urbain..... Meteghan.	Sous-percepteur...........	1 juill. '90	300 00	9 fév. '61	1 juill. '90

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Theriault, Edouard E........	Sous-percepteur...........	1er nov. '92	300 00	29 mars '68	1er nov. '92
Belliveau's Cove.					
LeBlanc, Isaac H............	do	1er nov. '01	300 00	11 août '56	1er nov. '01
Church Point.					
Windsor.					
O'Brien, William............	Percepteur................	10 juill. '99	1,300 00	2 mars '46	10 juill. '99
Spence, Andrew Herbert.....	Douanier..................	1er nov. '86	550 00	9 sept. '64	1er nov. '86
Lawrence, James Walter.....	Sous-percepteur...........	14 juill. '81	400 00	26 mars '45	14 juill. '81
Hantsport.					
Woolaver, Howard..........	do	6 avril '91	200 00	21 juill '36	6 avril '91
Walton.					
Armstrong, I. M............	do	28 fév. '07	200 00	26 déc. '43	28 fév. '07
Cheverie.					
Yarmouth.					
Harding, Smith.............	Percepteur................	14 août '06	1,400 00	12 déc. '48	14 août '06
McGill, William.............	Commis	1er fév. '75	1,050 00	29 juill. '42	1er fév. '75
Davison, O. S..............	Douanier..................	1er mars '08	700 00	31 juill. '30	1er mars 08
Bown, Thomas Lamont......	Officier spécial............	1er mars '81	950 00	26 juill. '36	1er mai '74
Campbell, William Laughlin..	Estimateur.................	1er mai '79	1,100 00	20 sept. '35	6 déc. 75
Coaldwell, Marsden..........	Jaugeur..................	1er juill '83	700 00	2 mars '33	1er juill. '83
Lent, Adolphus Smith	Sous-percepteur....	19 avril '84	250 00	2 mars '48	19 avril '84
Tusket.					
D'Entremont, Jos. Alpheus..	Douanier......	1er avril '86	250 00	26 avril '56	1er avril '86
Pubnico.					
Amiro, Wm. Henry..........	Sous-percepteur...........	13 oct. '98	300 00	23 sept. '63	13 oct. '98
Pubnico.					
Perry, Harvey Cann.........	do	1er mai '88	200 00	26 déc. '50	1er mai '88
Salmon River.					
Vincent, Richard............	do	11 avril '07	200 00	17 juin '59	11 avril '07
Tusket Wedge.					
Cann, W. R.................	Douanier..................	1er août '09	950 .00	11 mars '80	1er août '09
PROVINCE DU MANITOBA.					
Brandon.					
Graham, Herbert Clement....	Percepteur................	17 août '99	1,900 00	27 fév. '56	1er fév. '98
Harding, E. A..............	Officier special............	17 juill. '08	950 00	3 juill. '63	17 juill. '08
Morton, Edmund............	Sous-percepteur...........	1er janv. '08	750 00	22 avril '55	1er janv. '08
Carberry.					
McNiven, John Davidson....	do	16 sept. '98	950 00	10 fév. '61	16 sept. '98
Virden.					
Perry, Thos. Barclay.........	do	1er juill '03	750 00	23 janv. '47	1er juill. '03
Deloraine.					
Schnarr, W. J...............	do	1er avril '05	850 00	7 janv. '64	1er avril '05
Killarney.					
Reekie, Alex. McKay........	do	1er juill. '00	900 00	18 fév. '39	1er juill. '00
Melita.					
Sproul, John................	Estimateur	1er juill. '08	1,300 00	17 janv '49	1er juill. '08

MINISTÈRE DES DOUANES —SERVICE EXTÉRIEUR—MANITOBA.

Nom.	Titre de bureau	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Brandon—fin.			$ cts.		
Scott, Philip................ Bannerman.	Sous-percepteur...........	27 juill. '08	800 00	———	27 juill. '08
Emerson.					
Gault, Wm................	Percepteur................	30 sept. '08	1,300 00	9 mai '69	30 sept. '08
Allen, Geo. G...............	Douanier..................	1er juill. '92	850 00	9 nov. '50	1er nov. '92
Hamilton, John G...........	Vérificateur...............	1er juill. '05	1,000 00	7 sept. '72	1er juill. '05
Sherbino, J. F..............	do	1er juin '06	800 00	19 mai '79	1 juin' 06
Wright, H. H...............	do	17 juill. '06	800 00	2 oct. '81	17 juill. '06
Portage-la-Prairie.					
Marshall, J. A...............	Percepteur................	1er Juill. '06	1,400 00	11 déc. '58	15 déc. '85
Bourne, G. W...............	Vérificateur...............	1er juin '05	900 00	5 août '44	1er juin '05
Young, R. D............... Neepawa.	Sous-percepteur...........	1er juill. '01	850 00	5 Juill. '68	1er juill. '01
Macleay, Colin............. Yorkton.	do	1er janv. '08	850 00	3 mars '64	1er janv. '08
Nicholson, John............ Dauphin.	do	1er janv. '08	950 00	8 avril '40	1er janv. '08
Gretna.					
Mather, T. J................	Percepteur................	1er janv. '00	1,200 00	10 janv. '58	7 juill. '98
Klassen, J. A............... Haskett.	Sous-percepteur...........	1er juill. '08	850 00	15 mai '63	1er juill. '08
Salzwedel, M. H............	Douanier..................	1er oct. '04	850 00	21 déc. '05	1er oct. '04
Winnipeg.					
Scott, Thomas..............	Percepteur................	1er mars '87	4,000 00	16 fév. '41	1er mars '87
Allan, F. John.............	Caissier..................	1er juill. '02	1,700 00	3 fév. '56	1er juill. '83
Bannatyne, H. D...........	Vérificateur...............	1er sept. '05	1,000 00	23 août '82	1er sept. '05
Bennie, Thos...............	Estimateur................	21 oct. '98	1,700 00	11 nov. '39	1er oct. '92
Bergeron, Narcisse.........	Vérificateur...............	1er Sept. '05	1,000 00	26 oct. '51	1er sept. '05
Browne, E. W..............	do	23 juill. '08	950 00	15 sept. '44	23 juill. '08
Cameron, A. McKay........	Estimateur................	1er mars '06	1,700 00	11 sept. '56	1er nov. '88
Cameron, John A...........	Vérificateur...............	11 Sept. '06	1,000 00	19 juill. '59	11 sept. '06
Corrigan, B. L..............	do	11 sept. '06	900 00	3 juin '84	11 sept. '06
Cooper, Wm. J..............	Douanier..................	1er déc. '04	1,100 00	10 déc. '64	1er oct. '88
Cummings, Wm.............	Vérificateur...............	6 nov. '08	850 00	25 déc. '48	6 nov. '08
Davies, O. H...............	do	11 sept. '06	1,000 00	21 sept '78	11 sept. '06
Eadie, Richard F...........	Estimateur................	1er juill. '00	1,400 00	18 avril '67	1er juill. '00
Freeman, Jacob............	Douanier..................	1er janv. '03	950 00	5 mai' 47	1er janv. '03

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—MANITOBA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Winnipeg—Fin.			$ cts.		
Gagnon, L. G	Douanier	1er juill. '04	1,200 00	22 août '61	1er juill. '04
Griffith, Wm. C	Vérificateur	1er sept. '05	1,000 00	24 juin '39	1 sept. '05
Kennedy, A. M	Commis	16 mars' 09	1,050 00	1er oct. '75	16 mars '09
Messner, C. J	Vérificateup	19 janv. '09	800 00	8 déc. '87	19 janv. '09
Morison, W. T. M	Douanier	19 Juin '07	1,150 00	8 août '68	19 juin '07
Murdock, Wm	Vérificateur	11 sept. '06	1,000 00	23 mai '66	11 sept. '06
McColl, Angus C	Douanier	1er juill. '00	1,050 00	15 avril '59	1er juill. '00
McDonald, F. B	Vérificateur	16 mars '09	950 00	2 juin '54	16 mars '09
McMillan, J. K	do	11 sept. '06	950 00	18 mai '58	11 sept. '06
McNab, Gertrude	do	1er juill. '04	1,000 00	7 nov. '68	1er juill. '04
Nelson, W. J	do	23 luill. '08	950 00	23 mars '86	23 juill. '08
O'Donohue, John	Douanier	17 août '99	1,000 00	4 fév. '38	17 août '99
Orr, J. S	Vérificateur	23 juill. '08	950 00	15 sept. '44	23 juill. '08
Patton, R. P	do	1er juill. '09	800 00	5 avril '87	1er juill. '08
Pearson, Arnold	do	1er Aug. '08	750 00	16 sept. '87	1er août '08
Rannard, A. B	estimateur adjoint	22 oct. '07	1,800 00	30 juill. '70	22 oct. '07
Scott, D. J	Vérificateur	1er sept. '05	1,000 00	12 sept. '69	1er sept. '05
Simpson, William	Douanier	1er mars 02	1,000 00	14 août '54	1er mars '02
Stark, R. Scott	Vérificateur	6 nov. 08	850 00	15 fév. 78	6 nov. '08
Stevens, F. W	do	11 sept.' 06	1,000 00	28 juill. 63	11 sept. 06
Sutherland, H. M	Douanier	1er déc. '04	2,000 00	24 fév. '63	1er janv. '04
Sutton, Richard	Préposé au débarquent	1er déc. '84	1,000 00	23 fév. '43	1er déc. '84
Telford, Donald M	Estimateur	1er mars '02	1,700 00	12 nov. '45	1er déc. '02
Thompson, Wm. Henry	Premier Commis	1er avril '92	1,700 00	28 juin '59	10 avril '81
White, John	Vérificateur	1er juill. '09	1,000 00	'79	1er juill. '09
Williams, George R	Douanier	1 juin '04	900 00	15 fév. '64	1er juin '04
Wren, J. T	Commis	16 mars '09	1,100 00	9 déc. '67	16 mars '01
Conner, Jas. P. Snow Flake.	Sous-percepteur	1er août '08	500 00	'47	1er août '08
Kerr, Ezra McGie. Crystal City.	do	1er juill. '03	600 00	'64	1er juill. '03
Mills, Richard Geo. Sprague.	Vérificateur	23 June '08	600 00	9 juill. '86	23 juin '08
Mills, Wm. Sprague.	Sous-percepteur	1er mars '04	950 00	18 déc. '48	1er janv. '91
Pound, John T. Morden.	do	7 juill. '98	800 00	12 juin '52	7 juill. '98
Wood, George. Selkirk.	do	1er juin '05	650 00	23 juill. '48	1er juin '05

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ALBERTA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
PROVINCE DE SASKATCHEWAN.			$ cts.		
Moosejaw.					
MacIntyre, W. M	Percepteur	1er avril '08	1,100 00	10 mai '73	28 fév. '07
English, J. J MapleCreek.	Sous-percepteur	1er janv. '08	750 00	16 août '82	1er janv. '08
North Portal.					
Paterson, A. C	Percepteur	1er août '95	1,200 00	13 avril '53	1er août '95
Young, William	Douanier	1er oct. '01	900 00	25 fév.. '65	1er oct. '01
Neal, W. A	Vérificateur	1er août '08	800 00	10 juin '69	1er août '08
Régina.					
Jameson, S. B	Percepteur	5 janv. '89	1,400 00	19 fév. '53	— juin '88
Shaw, J. B	Douanier	7 sept. '07	1,150 00	30 sept. '72	7 sept. '07
Crawford, John Prince-Albert.	Sous-percepteur	1er juill. '03	1,100 00	16 sept. '53	1 juill. '03
Chubb, Benj Saskatoon.	do	1er janv. '08	1,000 00	27 mars '56	1er janv. '08
Richardson, J. T Humboldt.	do	1er avril '08	850 00	26 juin '57	1 avril '08
PROVINCE D'ALBERTA.					
Calgary.					
Auan, Alexander	Percepteur	1er juill. '01	2,200 00	5 sept. '37	1er juill. '01
Blick, Chas. A	Douanier	23 juill. '06	1,050 00	1er oct. '63	23 juill '06
Walton, Egerton J. R Medicine-Hat.	Sous-percepteur	1er oct. '01	1,000 00	22 déc. '47	1er oct. '01
Edmonton.					
Osborne, F. A	Percepteur	1er juill '04	1,600 00	18 mai '58	1er janv. '97
Lamoureux, L. O	Commis	1er avril '08	950 00	9 août '62	1er avril '08
Rae, John	do	1er avril '08	900 00	2 déc. '74	1er avril '08
Dyer, Daniel	do	6 mai '07	1,150 00	27 fév. '70	6 mai '07
McKenzie, John	Vérificateur	27 mars '08	1,000 00	3 fév. '62	27 mars '08
Walsh, T. J Strathcona.	Sous-percepteur	30 nov. '08	1,000 00	10 août '75	30 nov. '08
Lethbridge.					
Shaw, F. D	Percepteur	27 juill. '07	1,500 00	31 oct. '56	1er juill. '95
McCaig, D. S	Vérificateur	7 déc. '06	1,000 00	6 oct. '79	7 déc. '06
Tennant, Henry Coutts.	Sous-percepteur	1er avril '98	1,000 00	2 juill. '45	1er avril '98
Higgins, Thos Macleod.	do	28 fév. '07	1,000 00	20 nov. '55	28 fév. '07
Beach, A. C Frank.	do	1er janv. '08	900 00	19 sept. '40	1er janv. '08
Burnet, W. B	Vérificateur	1 April '08	950 00	2 mars '52	1er avril '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ILE DU PRINCE EDOUARD.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.			$ cts.		
Charlottetown.					
Robertson, Walter B........	Percepteur................	1er avril '02	1,800 00	28 juill. '54	1 avril '02
Bremner, George............	Contrôleur intér...........	1er juill. '73	1,200 00	31 janv. '40	avril '67
Moren, Michael Joseph.......	Premier commis...........	1er janv. '96	1,000 00	15 juin. '55	1er juin '85
Hogg, Robert...............	Estimateur...............	18 mai '80	1,200 00	13 avril '46	18 mai '80
Lawson, James Davis........	Jaugeur..................	1er sept. '80	900 00	12 août '52	1er sept '80
Macdonald, James...........	Préposé au débarquem.....	13 janv. '74	750 00	25 janv. '36	13 janv. '74
Peake, Ernest de B..........	Douanier..................	1er avril '96	900 00	18 déc. '74	1er avril '96
McLean, Jas................	Verificateur...............	30 nov. '08	700 00	18 oct. '58	30 nov. '08
Sullivan, Andrew......	Douanier..................	1er juin '90	700 00	11 avril '40	1er juin '90
Flynn, Thomas E...........	do	1er sept. '00	750 00	14 fév. '42	1er sept. '00
Currie, Arch................ Souris.	Sous-percepteur...........	26 déc, '06	700 00	10 août '46	26 déc. '06
Owen, Charles.............. Georgetown.	do	1er juill. '74	700 00	1er avril '38	1er juill. '74
Waye, Chas................ St. Peter's.	do	6 oct. '98	150 00	25 déc. '51	6 oct. '98
Mutch, Samuel.............. Montague.	do	9 mars '98	400 00	3 sept. '40	9 mars '98
Brehaut, Henry James....... Murray Harbour.	do	1er nov. '74	200 00	5 janv. '35	1er nov. '74
McEwen, Edward........... New London.	do	1er nov. '74	150 00	13 mars '15	1er nov. '74
McCormack, John........... Cardigan.	do	1er janv. '99	250 00	20 août '38	1er juin '99
McDonald, Robert........... Crapaud.	do	1er nov. '01	300 00	17 juill. '55	1er nov. '01
Campbell, Sylvanus P........ Souris.	Douanier..	31 janv. '99	200 00	'54	31 janv. '99
McMillan, Peter............. Grand River.	do	1er janv. '97	150 00	15 août '44	1er janv. '97
Furness, Thos. J............ Vernon River Bridge.	do	1er janv. '97	150 00	18 janv. '56	1er janv. '97
McInnes, A. J.............. Murray River.	do	13 janv. '96	200 00	10 juin '51	13 janv. '96
Houston, John S............ Rustico.	Sous-percepteur...........	9 juin. '97	150 00	1er janv. '54	9 juin '97
Macmillan, J. D.............	Commis..................	1er mai '09	750 00	12 nov. '65	1er mai '09
Fraser, J. A................	Préposé aux arrivage......	1er juin '09	700 00	19 avril '84	1er juin '09
Summerside.					
Godkin, Geo...............	Percepteur...............	1er sept. '07	1,100 00	25 mai '60	1er sept. '07
Baker, H. M...............	Vérificateur..............	19 juin '07	650 00	24 mai '78	19 juin '07
Murphy, Charles............	Commis..................	1er oct. '82	1,000 00	15 juill. '49	1er oct. '82
McGougan, J. McK.......... Malpeque.	Sous-percepteur..........	1er janv. '08	150 00	8 nov. '53	1er janv. '08
Gaudet, Agno Joseph........ Tignish.	do	1er juill. '98	500 00	14 déc. '44	1er juill '98

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la la première nomination.
Summerside—Fin.			$ cts.		
White, James Foster......... Alberton.	Sous-percepteur....	1er nov. '98	400 00	27 avril '40	1er nov. '98
Montgomery, W. J........... Port Hill.	do	29 nov. '07	250 00	18 août '59	29 nov. '07
Reid, I. T..................	Douanier.......	1er août '08	150 00	28 oct. '53	1er août '08
Province de la Colombie Britannique.					
Cranbrook.					
White, Henry...............	Percepieur...	1er avril '08	1,200 00	3 sept. '63	1er arvil '08
Chisholm, A. J............. Kingsgate.	Sous-peıcepteur..........	29 janv. '08	900 00	10 nov. '69	29 janv. '08
Rykert, J. C................ Rykerts.	do	1er sept. '03	1,000 00	9 août '57	1er sept. '03
Fernie.					
Henderson, G. G............	Percepteur...............	1er janv. '08	1,500 00	13 janv. '64	1er janv. '08
Joule, A. J.................. Gateway.	Sous-percepteur..........	7 sept. '07	950 00	6 fév. '50	8 juin '92
Grand Forks.					
Gilpin, R. R................	Percepteur....	1er sept. '03	1,650 00	9 nov. '61	1er sept. '03
Cook, W. J.................	Vérificateur........	1er janv. '08	1,000 00	9 avril '70	1er janv. '08
Cameron, A................. Cascade City.	Sous-percepteur..........	31 déc. '07	1,000 00	31 déc. '60	31 déc. '07
McAulay, E. A.............. Carson.	do	1er août '03	900 00	13 oct. '63	1er août '03
Delahay, Wm............... Phœnix.	do	4 mars '07	1,100 00	4 Aug. '57	4 mars '07
Greenwood.					
McCutcheon, H.............	Percepteur....	1er avril '07	1,200 00	4 juin '54	1er janv. '00
Frith, W. M................. Keremeos.	Sous-pecepteur...........	11 fév. '08	1,000 00	26 oct. '73	11 fév. '08
Eddy, Alan F............... Bridesville.	do	1er janv. '08	1,000 00	17 nov. '77	1er janv. '08
Gardom, Reginald........... Midway.	do	1er juill. '03	900 00	28 août '73	1er juill. '03
Kerr, R. D................... Midway.	do	1er janv. '08	900 00	16 mai '74	1er janv. '08
Coristine, D................. Osoyoos.	do	1er janv. '08	900 00	3 juill. '70	1er janv. '08
Methot, J. H................ Myncaster.	do	1er août. '04	1,100 00	18 août '65	1er août '04
Kaslo.					
McIntosh, John Franklin.....	Percepteur...............	1er avril '93	1,200 00	7 juin '48	1er août '96
Rykert, Jno. C.............. Rykert.	Sous-percepteur...	1er sept. '03	1,000 00	9 août '57	1er sept. '03
Nanaimo.					
Smith, Bedford H...........	Percepteur...............	22 oct. '84	1,600 00	1 juin '49	22 oct. '84

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Nanaimo—Fin.			$ cts.		
Gordon, Herschel	Douanier	19 sept. '79	1,250 00	24 mai '67	19 sept. '89
Good, Henry Leslie	do	1er fév. '92	1,100 00	16 oct. '63	1er fév. '92
Roe, George Henry	Sous-percepteur	11 sept. '94	1,000 00	5 juin '65	11 sept. '94
Union Bay.					
Conway. Thos. D.	do	1er mai '04	1,000 00	9 janv. '44	1er mai '04
Ladysmith.					
Allen, Robert	do	4 mars '07	500 00	16 mars '71	4 mars '07
Crofton et Chemainus.					
Waterhouse, A. E.	Douanier	1er août '08	200 00	2 sept. '69	1er août '08
New Alberni.					
Nelson.					
Johnstone, George	Percepteur	1er août '95	1,900 00	15 nov. '58	1er juill. '87
Vroom, John P.	Sous-percepteur	1er juill. '00	1,000 00	4 oct. '69	1er juill. '00
Waneta.					
New-Westminster.					
Munn, Angus	Percepteur	1er juill. '02	1,700 00	28 nov. '58	1er juill. '02
Matheson, Neil M.	Sous-percepteur	1er mai '07	1,150 00	1er mars '82	1er avril '05
Douglas.					
Minthorne, Martin W.	Douanier	10 avril '00	1,000 00	2 mai '49	10 avril '00
York, Thomas F.	do	1er juin '00	700 00	2 oct. '58	1er juin '00
Upper Sumas.					
Trodden, G. J.	Vérificateur	28 fév. '07	1,000 00	26 fév. '76	28 fév. '07
Douglas.					
Lennie, E. D.	Commis	6 mai '07	1,150 00	14 oct. '84	6 mai '07
Vanetta, W. H.	Sous-percepteur	14 août '06	750 00	13 sept. '45	14 août '06
Aldergrove.					
Ackerman, Asa	do	14 août '06	1,050 00	15 mai '55	14 août '06
Huntingdon.					
Bown, E. A.	do	1er avril '08	750 00	1er mars '69	1er avril '08
Ladner.					
Beer, Jas	Douanier	1er août '08	500 00	16 oct. '38	1er août '08
Steveston.					
Prince Rupert.					
McDonald, B. R.	Percepteur	1er nov. '89	2,000 00	9 avril '65	1er nov. '89
Tervo, C. A.	Sous-percepteur	14 avril '08	600 00	31 janv. '75	14 avril '08
Stickeen.					
Revelstoke.					
Atkins, B. R.	Percepteur	1er juill. '06	1,200 00	6 mai '66	1er déc. '00
Howell, Thomas	Sous-percepteur	1er juill. '00	800 00	30 juin '58	1er juill. '00
Kamloops.					
McMartin, J. A.	Douanier	15 mai '00	1,000 00	20 oct. '66	1er août '91
Duncan, Jno. T.	Sous-percepteur	30 nov. '08	1,000 00	1er déc. '74	30 nov. '08
Vernon.					
Parson, C. H.	do	1er juill. '00	850 00	16 mai '68	1er juill. '00
Golden.					
Bryson, M.	do	6 mai '07	1,100 00	10 janv. '70	6 mai '07
Ashcroft.					
Rossland.					
Macdonald, J. H.	Percepteur	11 août '08	1,600 00	21 nov. '55	11 août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Rossland—Suite.			$ cts.		
Stevens, Daniel Bowen	Douanier	1er fév. '05	1,200 00	23 nov. '56	17 avril '99
Wood, William Martin Paterson.	Sous-percepteur	29 avril '98	1,150 00	19 nov. '52	29 avril '98
MacGregor, D. C. Trail.	do	1er mai '06	1,100 00	9 mai '45	1er mai '06
Vancouver.					
Bowell, John Moore	Percepteur	1er juill. '87	2,200 00	1er oct. '56	— oct. '79
Alcock, Thos. C	Vérificateur	1er janv. '03	950 00	5 avril '50	1er janv. '03
Allan, Nicol	jaugeur	1er juill. '01	1,200 00	3 juin '41	1er juill. '01
Aitken, Robert	Commis	1er juin '04	1,200 00	31 oct. '52	1er juin '04
Barton, J. C	Vérificateur	1er juin '06	950 00	18 juill. '72	1er juin '06
Blair, Wesley A	Commis	1er janv. '03	1,200 00	11 mars '72	1re janv. '03
Bajus, W	Vérificateur	1er juill. '04	950 00	7 nov. '54	1er juill. '04
Boult, Walter Lionel	Préposé au débarquement	1er avril '02	950 00	14 mars '67	1er avril '02
Brown, Alexander	Vérificateur	1er juill. '04	1,100 00	18 mai '48	1er juill. '04
Cartwright, Henry G	Commis	1er mai '01	1,000 00	21 août '83	1er mai '01
Cosgrove, Robert	Vérificateur	4 mars '07	950 00	2 mai '59	4 mars '07
Downing, William	do	1er juill. '04	950 00	25 déc. '39	1er juill. '04
Eldridge, Cortes C	Estimateur	1 juill. '00	1,700 00	7 mars '46	1er juill. '00
Fagan, J. E	Vérificateur	1er juill. '04	1,000 00	27 sept. '69	1er juill. '04
Farrington, Arthur	Commis et préposé au débarquement.	1er mai '04	950 00	25 nov. '75	1er mai '04
Ferguson, Dougal	Douanier	1er juill. '00	950 00	20 janv. '46	1er juill. '00
Greer, Frederick R	Premier commis	1er mai '07	1,600 00	7 mai '68	1er juin '09
Hamilton, Alex	Commis	18 avril '08	950 00	10 juill. '67	18 avril '08
Ker, Jas	Douanier	1er juill. '00	950 00	2 nov. '60	1er juill. '00
LeCappellain, J. O	Estimateur	14 avril '08	1,650 00	1 sept. '53	14 avril '08
Moscrop, John	Préposé au débarquement	1er août '05	1,050 00	21 mai '72	1er août '05
McAllister, Peter	do	1er juill. '00	950 00	22 mars '62	1er juill. '00
McLeod, J. W. S	Commis	1er sept. '08	900 00	29 nov. '72	1er sept. '08
McLean, Murdock C	Vérificateur	1er mars '06	950 00	24 mai '41	1er mars '06
McLeod, J. C	Commis	1er mai '08	1,000 00	— '46	1er mai '08
MacHaffie, W	Vérificateur	1er juill. '04	1,000 00	20 fév. '36	1er juill. '04
MacRae, Donald	Douanier	1er oct. '01	1,050 00	23 fév. '60	1er oct. '01
Perry, S. J	Vérificateur	1er avril '08	950 00	28 janv. '79	1er avril '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Vancouver—fin.			$ cts.		
Roach, James	Vérificateur	1er mars '08	1,000 00	22 juin '63	1er mars '08
Scoullar, A. W	do	1er juill. '04	950 00	14 août '55	1er juill. '04
Spear, Wm. J	do	25 fév. '08	1,100 00	3 sept. '68	1er June '04
Topham, Fred	do	1er juin '06	950 00	1er juin '70	1er june '06
Trythall, R. W	Commis	1er avril '08	950 00	23 fev. '86	1er avril '08
Walker, Geo	Douanier	1er juill. '00	950 00	15 nov. '59	1er juill. '00
Worsnop, Chas. Arthur	Arpenteur	9 oct. '95	2,000 00	18 oct. '58	1ermai '89
Victoria.					
Newbury, John C	Percepteur	1er mars '05	3,000 00	6 fev. '62	1er sept. '83
Armstrong, Frank	Garde-clefs	1er août '99	950 00	29 mai '58	1er août '99
Aitkins, Wm	Sous-commis	1er juill. '05	1,500 00	13 août '46	1er nov. '88
Burnes, W. Jas	Vérificateur	1er juill. '04	1,000 00	'63	1er July '04
Beckwith, Herbert Edward	Douanier	1er nov. '90	1,050 00	14 dec. '44	4 nov. '90
Calderwood, Andrew	Commis	1er janv. '00	1,000 00	12 juill '67	1er janv. '00
Davey, Fred. Wm	Arpenteur	1er juill. '05	1,600 00	28 nov. '70	3 sept. '88
Edwards, S. W	Vérificateur	1er juill. '04	950 00	3 juill '58	1er juill. '04
Fawcett, Edgar	Asst. Appraiser	— sept. '83	1,300 00	1 fév. '47	— sept. '83
Graves, Hessay W	Commis	1er juin '88	1,150 00	18 nov. '58	1er juin '88
Gordon, J. D	Douanierr	7 sept. '07	1,100 00	4 mai '60	10 mai '99
Howell, R. G	Preposé au débarquement et jaugeur	1er janv. '07	1,100 00	28 fév. '63	1er juill. '04
McLean, Donald	Douanier	1er juin '01	1,000 00	5 juin '45	1er juin '01
McTavish, John A	Commis	16 mai '96	1,100 00	4 déc. '77	16 mai '96
Mallett, James	Vérificateur	1er juill. '04	1,000 00	10 oct. '43	1er juill. '04
Morrison, Fred. J	Préposé aux arrivages	1er juill. '80	950 00	3 sept. '47	1er juill. '80
Oliver, John	Douanier	1er mar. '08	950 00	7 janv '39	1er mars '08
Roberts, Thos	Commis	8 juin '92	1,200 00	11 déc. '50	8 juin '92
Simpson, Geo. F.D	Commis et préposé au débarquement	1er juill. '90	1,000 00	6 juil. '58	1er juin '86
Small, Frank A	Vérificateur	1er juin '05	1,000 00	15 nov. '66	1er juin '05
Wensley, W. P	Estimateur	28 avril '08	1,500 00	7 mai '50	28 avril '08
Whitehorse.					
Maclennan, Fred	Percepteur	1er avril '05	1,800 00	20 sept. '52	1er avril '05

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Whitehorse—Fin.			$ cts.		
Peele, Perry Richard	Douanier	1er nov. '97	1,300 00	1er nov. '71	1er nov. '97
Zinkan, G. V	do	12 août '08	1,200 00	21 janv. '68	12 août '08
Simmons, Leo E. Carcross.	Sous-percepteur	1er janv. '03	1,200 00	24 nov. '62	1er janv. '03

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—CONSEIL DES DOUANES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Bartle, J. C	Douanier	14 mars '82	1,500 00	21 août '57	14 mars '82
Bourinot, J. C	do	1er mai '07	1,800 00	18 juill. '63	1er mai '07
Brown, Geo. V	do	1er janv. '06	1,500 00	22 nov. '63	1er janv. '06
Capron, Banfield	do	1er mars '07	1,000 00	10 août '41	28 fév. '07
Costello, Thomas	do	23 juill. '08	3,000 00	23 sept. '63	23 juill. '08
Dunlop, J. R	Officier spécial	1er août '08	1,450 00	22 avril '74	1er oct. '04
Gould, H. J	Douanier	1er nov. '05	1,500 00	28 nov. '77	1er oct. '01
Landreth, J. H	Officier spécial	1er août '08	1,450 00	25 oct. '66	1er mars '99
May, Geo. M	Douanier	2 avril '92	600 00	31 juill. '66	2 avril '92
Mowat, Jas	do	31 déc. '07	900 00	7 nov. '50	31 déc. '07
McMichael, C. M	Officier spécial	1er juill '08	1,450 00	27 avril '76	1er juill. '08
Northwood, Mde Kate	Douanier	6 nov. '08	650 00	29 juill. '49	6 nov. '08
Norris, Fred	do	1er avril '08	1,800 00	11 oct. '70	1er avril '08
Ogilvie, E. Del	do	21 juill. '08	650 00	24 mai '69	21 juill. '08
Potts, J. Edward	do	1er avril '00	1,250 00	21 mai '72	1er avril '00
Scace, F. G	do	1er avril '00	1,800 00	16 avril '69	1er avril '00
Scott, H. S	do	1er janv. '06	2,000 00	4 janv. '69	1er janv. '06
Shaw, S. P	do	1er mars '05	1,500 00	17 juill. '69	17 avril '99
Sullivan, Mlle J. M	do	1er juin '04	800 00	7 avril '70	1er juin '04
Tansey, T. P	do	10 avril '89	1,200 00	28 janv. '56	10 avril '89
Wilson, M. E	Commis	16 mars '09	650 00	2 avril '80	16 mars '09
Zimmerman, A. L	Douanier	11 déc. '08	1,250 00	19 juin '80	11 déc. '08
Inspecteurs des ports, etc.					
McMichael, Solon Wm., I.S.O. Toronto.	Inspecteur en chef	1er avril '09	4,000 00	18 nov. '48	5 mars '73
Allen, Henry Wm. Windsor, Ont.	Inspecteur	22 janv. '02	2,500 00	29 déc. '43	22 janv. '02
Busby, E. S. Vancouver, C-B.	do	1er juin '06	2,500 00	12 juin '63	1er juill. '03
Clappison, T. Hamilton, Ont.	do	19 août '99	2,500 00	20 nov. '54	7 mai '97

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—INSPECTEURS.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Inspecteurs des Ports, etc. Suite.			$ cts.		
Connolly, Wm. Winnipeg, Man.	Inspecteur	1er Sept. '08	2,100 00	17 mai '58	6 oct. '00
Cote, Geo. E. Montr.al, Qué.	Sous-inspecteur	19 janv. '09	1,600 00	8 déc. '66	19 janv. '09
Kenny, John. Lethbridge, Alta.	Inspecteur	19 juin '07	2,500 00	17 avril '54	1er fév. '03
Lemieux, Hermidas A. Montréal, Qué.	do	1er juill. '01	2,400 00	19 janv. '37	1er janv. '63
McKay, Alexander. Hamilton, Ont.	do	1er mai '96	2,500 00	19 avril '43	1er mai '96
MacLaren, John Smith. St. John, N-B.	do	1er janv. '86	2,500 00	20 fév. '45	— janv. '68
MacDonnell, Sam'l. Port Hood, N-S.	do	1er sept. '03	2,500 00	30 avril '35	1er sept. '03
Marchant, W. Victoria, C-B.	do	19 juin '07	2,500 00	19 mai '54	1er sept. '97
O'Meara, Dom. Daly. Québec, Qué.	do	1er mai '91	2,500 00	15 janv. '40	1er nov. '70
Parmelee, J. D. Sherbrooke.	do	1er juill. '08	2,100 00	1er sept. '62	8 nov. '90
Russell, Jas. A. Pictou, N-E.	Sous-nspecteur	1er fév. '04	2,000 00	22 oct. '55	1er mars '77
Shaw, Abraham. Kingston, Ont.	do	19 août '98	2,500 00	11 déc. '48	19 janv. '75
Wood, Wyatt S.	do	1er mai '07	2,500 00	14 fév. '63	15 juin '98
Young, Geo. Holmes. Régina, Sask.	do	1er août '88	2,500 00	7 août '51	1er juill. '73

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Coulter, Robt. Miller, C.M.G., M.D.	......	Sous-directeur général des postes.	1er août '97	5,000 00	9 sept. '57	1er août '97
Laschinger, Edmund H......	1–A.	Sous-directeur général des postes, adj.	1er avril '07	3,750 00	14 juin '74	15 juin '98
Johnstone, Washington Jos...	do	Surintendant des finances.	1er avril '08	3,250 00	20 oct. '54	25 oct. '76
Smith, Sidney..............	do	Contrôleur des magasins post.	1er sept. '08	2,900 00	29 juill. '50	23 janv. '70
Stanton, Edmund Patrick...	do	Commis et surinten., div. des timbres	1er sept. '08	2,900 00	25 mars '54	14 fév. '74
Armstrong, Barthol. Mahon..	do	Cont. du service de la malle sur che. de fer.	1er sept. '08	2,900 00	31 mars '49	5 nov. '67
Harrington, William Hague..	do	Commis et surinten., div. caisses d'éparg.	1er sept. '08	2,900 00	19 avril '52	30 nov. '70
Anderson, Geo. Clayton.....	do	Commis et surinten., div. du service des p.	1er sept. '08	2,900 00	1er avril '58	15 mai '82
Smith, William, B.A.........	do	Commis et secrétaire.	1er sept. '08	2,900 00	31 janv. '59	11 nov. '76
Rowan, Walter.............	do	Co mis et surinten., div. des mand.-pos.	1er sept. '08	2,900 00	25 mai '57	1er oct. '74
Verret, Hector B...........	do	Surintendant de la correspondance.	1er sept. '08	2,900 00	9 fév. '74	1er juill. '00
Binks, Geo. J..............	1–B.	Pre. com. et sur., div des lettres de rebut	1er juin '05	2,200 00	24 fév. '48	13 août '74
Throop, Arthur Wilkinson...	do	Commis sous-secrétaire.	1er avril '07	2,200 00	3 déc. '51	20 août '69
Northrop, Bradbury Mills...	do	Commis...........	1er avril '07	2,200 00	19 août '54	6 juin '83
Bennett, William E.........	do	do	8 mai '07	2,100 00	10 mai '55	25 nov. '71
Moon, Francis Graham......	do	do	1er janv. '08	2,200 00	8 oct. '60	1 oct. '77
Glover, William John........	do	Comptable........	1er janv. '08	2,200 00	1er janv. '63	29 nov. '86
Martin, John Clatworthy....	do	Commis...........	1er avril '08	2,200 00	30 nov. '66	7 août '86
Maingy, LeFeuvre Anstruther	2–A.	Dessinateur.......	1er janv. '82	2,050 00	17 nov. '47	15 nov. '75
White, Geo. Rivers..........	do	Commis...........	14 oct. '91	2,100 00	3 oct. '56	27 oct. '71
Graham, John..............	do	do	25 juill. '94	2,050 00	12 fév. '45	28 mai '64
Pope, Charles...............	do	do	27 juill. '95	2,000 00	24 mars '58	17 oct. '73
Daubney, Edwin............	do	do	16 mai '96	2,000 00	27 déc. '45	1er juin '76
O'Brien, William Daniel.....	do	do	1er juill. '98	2,000 00	17 mars '45	8 mai '62
Smith, Frederick Howard....	do	do	1er juill '01	2,100 00	2 déc. '59	30 juin '82
Eagleson, Wm. Henry.......	do	do	1er juill. '02	1,900 00	12 mars '51	20 oct. '70
Rochester, Francis King.....	do	do	1er juill '02	1,900 00	31 juill. '61	20 mars '83
Fairweather, James H......	do	do	1er oct. '04	1,850 00	27 juill. '59	28 avril '76
Brown, John H.............	do	do	1er juill. '05	1,800 00	29 avril '59	1er mai '82
Béroard, Charles Pierre Victor	do	do	1er juill. '06	1,750 00	3 août '45	*1er janv. '89
Grout, Francis Eric Sewell...	do	do	1er avril '07	1,750 00	11 juin '66	1er juin '82
Conroy, Joseph Matthew....	do	do	1er avril '07	1,750 00	12 nov. '63	1er oct. '84

[1]Service antérieur du 16 avril 1883 au 5 juin 1888.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Anderson, Frederick Chas....	2-A.	Commis............	1er avril '07	1,750 00	23 juin '61	2 janv. '86
Fortier, James Gordon.......	do	do	8 mai '07	1,700 00	11 fév. '62	12 janv. '86
Barrett, Donald Alexander..	do	do	1er avril '08	1,700 00	19 sept. '49	18 déc. '73
Greenfield, Robert..........	do	do	1er avril '08	1,700 00	24 fév. '54	1er juin '76
Campbell, Herbert Sheridan	do	do	1er avril '08	1,700 00	30 avril '62	1er oct. '83
Matthewman, Ernest H.....	do	do	1er avril '08	1,700 00	8 oct. '64	5 mars '84
Stewart, William Charles E..	do	do	1er avril '08	1,700 00	13 juill. '64	22 juin '81
Lewis, Joseph Henry........	do	do	1er avril '08	1,700 00	1er janv. '56	26 sept. '86
McGuire, Horace............	do	do	1er avril '08	1,700 00	6 juill. '64	26 janv. '87
Griffin, Henry Wilmot.......	2-B.	do	1er juill. '72	1,600 00	5 août '40	1er avril '60
Brennan, Patrick John......	do	do	1er juill. '84	1,600 00	31 déc. '53	7 mars '81
McCarthy, Denis Francis....	do	do	1er juin '85	1,600 00	18 fév. '46	22 mai '68
Kreps, William Henricus ...	do	do	1er juill. '85	1,600 00	30 juin '50	4 août '70
Greaves, Walter............	do	do	1er juill. '86	1,600 00	10 déc. '51	1er juill. '79
McGrail, Thomas...........	do	do	1er juill. '87	1,600 00	25 juin '59	8 oct. '78
Gray, Harry Hamilton ..... Ormond.	do	do	1er juill. '89	1,600 00	7 avril '55	1er juin '72
Shaw, Henry Soden.........	do	do	1 May '91	1,600 00	12 juin '55	11 nov. '72
Taylor, Ernest Livingston...	do	do	19 août '99	1,600 00	9 sept. '64	28 juin '83
Godfrey, Thomas Alexander	do	do	4 nov. '99	1,600 00	12 janv. '72	9 avril '97
Wilson, William Thomas....	do	do	1er janv. '02	1,600 00	4 janv. '58	19 mars '83
Bollard, Joseph Henry.......	do	do	20 mai '02	1,600 00	19 janv. '58	11 sept. '79
Learoyd, Edward Long......	do	do	1er juill. '02	1,600 00	19 oct. '63	8 sept. '83
Prendergast, Jèrèmie........	do	do	1er juill. '02	1,600 00	7 sept. '64	19 déc. '84
Plunkett, George Lynn......	do	do	1er juill. '02	1,600 00	24 déc. '57	4 août '73
Briggs, John...............	do	do	1er juill. '02	1,600 00	31 août '49	1er juill. '78
Hanley, William Robert.....	do	do	1er sept. '03	1,600 00	16 déc. '58	14 mai '83
Hayes, George Hobart.......	do	do	1er janv. '04	1,600 00	19 nov. '63	15 avril '84
Robertson, Charles Robert..	do	do	1er janv. '04	1,600 00	17 avril '61	1er oct. '84
Wall, Arthur William	do	do	1er août '05	1,500 00	14 sept. '48	12 juin '72
Heming, Albert Edward.....	do	do	1er août '05	1,500 00	17 aviil '63	13 déc. '81
Alford, William.............	do	do	1er août '05	1,500 00	8 janv. '50	1er juill. '84
Regan, Patrick.............	do	do	1er août '05	1,500 00	21 oct. '65	17 juin '85
Hunt, George Arthur........	do	do	1er août '05	1,500 00	15 mai '49	1er oct. '85

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Spencer, James Hervey	2–B.	Commis	1er avril '06	1,500 00	3 fév. '49	19 juin '72
Adams, Wm. John Hugh	do	do	1er avril '06	1,500 00	9 nov. '64	24 juill. '85
Short, Samuel	do	do	1er avril '06	1,500 00	21 mars '67	21 oct. '84
Séguin, Frs. Olivier Ovila	do	do	1er sept. '06	1,450 00	6 janv. '57	17 oct. '85
McGillivray, Hugh	do	do	1er avril '07	1,450 00	9 janv. '57	27 mars '83
Payne, Alonzo Nathaniel	do	do	1er avril '07	1,450 00	15 nov. '65	12 oct. '85
Hale, John Strong	do	do	1er avril '07	1,450 00	25 juill. '55	26 avril '73
Parish, Geo. Herbert	do	do	1er avril '07	1,450 00	16 juin '62	26 juin '82
Walker, Edward Maxwell	do	do	1er avril '07	1,450 00	1er mars '65	23 nov. '86
Bentley, Percy Robt. Darley	do	do	1er avril '07	1,450 00	9 août '67	1er janv. '87
Cousineau, Edward Joseph	do	do	1er avril '07	1,450 00	4 déc. '67	24 sept. '86
Mahon, Martin Joseph	do	do	1er avril '07	1,450 00	16 août '59	10 mars '84
Campbell, John Douglas	do	do	1er avril '07	1,450 00	30 sept. '77	27 janv. '98
Code, William Abraham	do	do	1er juill. '07	1,400 00	27 fév. '61	27 août '88
Moffat, Thos. Inglis Dunlop	do	do	10 fév. '08	1,450 00	29 août '68	25 janv. '87
Campbell, Arthur William	do	do	1er avril '08	1,400 00	10 nov. '63	10 oct. 87
Beatty, William John	do	do	1er avril 08	1,400 00	7 juin 60	23 oct. 88
Fraser, Lucius Chas	do	do	1er avril '08	1,400 00	6 août '63	21 juin '88
Webb, Vincent	do	do	1er avril '08	1,400 00	21 janv. '69	8 oct. '87
McNeely, James	do	do	1er avril '08	1,400 00	28 avril '60	8 fév. '92
Spence, John Lancaster	do	do	1er avril '08	1,400 00	23 déc. '66	18 fév. '87
Bunelle, Georges Léon	do	do	1er avril '08	1,400 00	7 fév. '73	6 juill. '89
McNulty, John James	do	do	1er avril '08	1,400 00	19 janv. '62	8 janv. '90
Courtney, Denis G	do	do	1er avril '08	1,400 00	10 nov. '72	1er janv. '88
Webster, Arthur	do	do	1er avril '09	1,500 00	6 juin '78	1er nov. '04
Carter, James	3–A.	do	1er janv. '77	1,200 00	13 mai '46	15 avril '73
Mailleue, George Alfred Duff	do	do	1er oct. '81	1,200 00	23 fév. '62	1er oct. '81
Jenkins, Frank Maurice S.	do	do	23 janv. '82	1,200 00	6 juill. '59	23 janv. '82
Oliver, Thomas Mackey	do	do	24 avril '82	1,200 00	1er août '56	24 avril '82
Ainsborough, Thomas	do	do	1er fév. '84	1,200 00	3 août '48	26 janv. '83
Brenot, Honoré Alexandre, B.A.	do	do	2 mai '84	1,200 00	13 juin '56	15 fév. '84
Merrick, Kathleen	do	do	1er avril '85	1,200 00	6 oct. '61	1er avril '85
Robinson, Lucy	do	do	1er juin '85	1,200 00	24 janv. '61	1er juin '85
Samuels, Annie	do	do	1er juill. '85	1,200 00	1er nov. '40	1er mai '76

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Seymour, Anne Jane Bl'cker	3-A.	Commis	1er juill. '85	1,200 00	27 fév. '38	1er janv. '82
Howard, John Patrick	do	do	19 sept. '85	1,200 00	29 juill. '55	19 sept. '85
Ferguson, William	do	do	1er juill. '86	1,200 00	27 mars '43	15 oct. '75
Waddell, Katherine Thomp'n	do	do	18 janv. '87	1,200 00	26 juin '65	18 janv. '87
Stewart, Harriet S.	do	do	26 janv. '87	1,200 00	13 janv. '66	26 janv. '87
May, Ida Maude	do	do	1er janv. '88	1,200 00	4 fév. '67	22 nov. '87
Darcey, Mary Cecily	do	do	1er janv. '88	1,200 00	13 déc. '65	13 mars '86
Gibson, Nina Mary Hartley	do	do	1er avril '88	1,200 00	24 mars '55	31 mars '88
Ballantine, Elizabeth	do	do	1er mai '88	1,200 00	15 juill. '58	1er août '85
Buell, Margaret Castlemaine	do	do	1er juill. '90	1,200 00	12 oct. '61	4 fév. '90
Taché, Emma	do	do	1er juill. '90	1,200 00	25 mars '64	1er mars '89
Duhamel, Marie Thérèse	do	do	1er juill. '90	1,200 00	20 fév. '70	20 sept. '87
Taylor, Ellen Hunt	do	do	1er juill. '90	1,200 00	31 janv. '62	15 Oct. '88
Hicks, Anna Matilda	do	do	1er juill. '90	1,200 00	25 déc. '68	29 juill. '89
Gray, Margaret Donalda	do	do	1er juill. '90	1,200 00	8 janv. '56	6 fév. '89
Landor, Annie	do	do	26 mai '91	1,200 00	10 mars '60	3 août '88
Lally, Patrick Joseph	do	do	21 juill. '91	1,200 00	15 fév. '65	11 juill. '89
O'Connor, James	do	do	1er sept. '92	1,200 00	28 mars '59	29 Aug. '92
Clark, Mary Amelia Gertrude	do	do	21 sept. '93	1,200 00	23 fév. '66	12 Sept. '88
Merrick, Louise Lauriston	do	do	18 nov. '93	1,200 00	19 oct. '72	15 juin '91
Corcoran, Blanche May	do	do	11 sept. '94	1,200 00	26 août '71	4 juill. '88
Simpson, Augusta Maria	do	do	22 juin '95	1,200 00	7 avril '56	— déc. '78
Williams, Mabel Agnes	do	do	22 juin '95	1,200 00	18 nov. '74	16 fév. '92
Barrett, James	do	do	1er juill. '95	1,200 00	20 sept. '60	— avril '81
Farrell, Florence Maude	do	do	31 déc. '95	1,200 00	28 sept. '74	9 août '92
Lyon, Mary Catherine	do	do	5 sept. '00	1,200 00	27 mars '68	1er janv. '89
Campbell, Arch. McDiarmid	do	do	5 sept. '00	1,150 00	23 janv. '68	7 avril '96
Miller, Maud Augustus	do	do	5 sept. '00	1,200 00	25 mars '66	1er juill. '96
Armstrong, Ida	do	do	5 sept. '00	1,200 00	15 juin '71	25 fév. '97
Cameron, Elizabeth	do	do	5 sept. '00	1,200 00	23 mars '77	4 août '99
Doyle, Mary	do	do	5 sept. '00	1,200 00	24 nov. '80	16 mars '99
Crocker, Lilian Frances	do	do	5 sept. '00	1,200 00	14 déc. '77	13 janv. '00
Dunne, Peter Burt	do	do	1er juill. '87	1,200 00	29 juin '64	24 déc. '85

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Webber, Ellen Mary	3-A.	Commis	1er juill. '01	1,200 00	16 avril '60	13 déc. '88
Dontigny, Charles Philippe	do	do	1er juill. '01	1,200 00	16 sept. '65	10 oct. '88
Chilton, James Pult	do	do	1er juill. '01	1,200 00	18 oct. '57	22 avril '87
Murphy, James	do	do	1er juill. '01	1,200 00	29 sept. '69	2 déc. '92
Slater, Margaret Agnes	do	do	1er juill. '01	1,200 00	26 sept. '58	20 mai '92
York, Alexander	do	do	1er oct. '01	1,200 00	24 juin '53	27 fév. '82
Elbourne, George	do	do	1er nov. '01	1,200 00	7 janv. '44	1er sept '77
Cherry, William	do	do	1er mars '02	1,200 00	1er juin '62	1er juill. '86
Wright, Ernest H	do	do	1er mars '02	1,200 00	1er sept. '72	3 janv. '94
Choquette, Seraphin	do	do	1er mars '02	1,200 00	23 avril '69	17 janv. '96
Cummings, Elizabeth Jane	do	do	1er mars '02	1,200 00	3 août '72	27 sept. '00
Lorans, Joseph M	do	do	20 mai '02	1,200 00	29 mars '63	20 mai '02
Curren, Thomas Jos	do	do	1er juill. '02	1,200 00	30 sept. '67	29 janv. '87
Lusignan, Anna Marie A	do	do	1er juill. '02	1,200 00	28 déc. '82	27 janv. '02
Chevrier, Louisa D	do	do	1er juill. '02	1,200 00	20 avril '53	13 mars '86
Kennedy, Moss H	do	do	1er juill. '02	1,200 00	1er janv. '80	19 oct. '00
Smith, Sherman T	do	do	1er juill. '02	1,200 00	10 fév. '78	20 oct. '00
Carter, Sydney James	do	do	11 nov. '02	1,200 00	23 déc. '76	16 mars '93
Cogan, Mary Agnes	do	do	11 nov. '02	1,200 00	10 déc. '67	5 avril '00
Hobart, Matthew Thornton	do	do	11 nov. '02	1,200 00	7 sept. '80	13 mai '01
Vermette, Adrien	do	do	11 nov. '02	1,200 00	25 déc. '80	1er oct. '97
Doyle, Hugh Ewen	do	do	28 juill. '03	1,200 00	28 janv. '74	31 janv. '01
Sheldon, Corydon C	do	do	28 juill. '03	1,200 00	31 janv. '80	19 fév. '01
Moore, Arthur A. Cutler	do	do	1er sept. '03	1,200 00	28 avril '74	4 juin '01
Dickson, John Wm. Turnbull	do	do	1er mars '04	1,200 00	18 déc. '81	30 juill. '01
Dewar, Henry Charles	do	do	1er juill. '04	1,150 00	22 déc. '82	8 oct. '00
Bonner, James Joseph	do	do	1er juill. '04	1,150 00	14 mars '74	28 fév. '01
Beaulieu, Hormisdas Jos. Hudon.	do	do	1er juill. '04	1,150 00	5 déc. '77	12 mars '02
Grondin, Marie Blanche	do	do	1er juill. '04	1,150 00	21 mai '83	27 fév. '02
Murphy, Wm. Henry	do	do	1er juill. '04	1,200 00	14 avril '50	14 oct. '85
Kehoe, Peter	do	do	1er oct. '04	1,150 00	29 avril '66	2 août '86
McElroy, John Thomas	do	do	1er août '05	1,100 00	10 fév. '78	17 mars '96
Smith, Emma	do	do	1er août '05	1,000 00	24 juin '73	30 sept. '01

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Armstrong, Harry Costigan..	3–A.	Commis............	1er août '05	1,100 00	1 fév. '84	8 oct. '02
McCarthy, Wm. Jos. Lynn..	do	do	1er août '05	1,100 00	2 mars '79	8 oct. '02
O'Connor, Jos. Charles	do	do	1er août '05	1,100 00	12 nov. '83	3 nov. '02
Pearce, Wm. Jos. Henry.....	do	do	1er août '05	1,100 00	16 juill. '64	25 nov. '86
Durocher, Louis............	do	do	1er août '05	1,100 00	27 juill. '68	13 fév. '90
Butterworth, Ernest A. R...	do	do	1er août '05	1,100 00	8 avril '76	13 avril '96
Deruchie, Chas. Edward....	do	do	1er août '05	1,100 00	21 juin '77	14 juill. '02
Kearns, Joseph............	do	do	1er août '05	1,100 00	4 mars '76	4 oct. '04
Caldwell, O. Maxwell, B.A...	do	do	22 sept. '05	1,100 00	22 juill '82	22 sept. '05
Wilson, Lettie Jane.........	do	do	1 déc. '05	1,100 00	5 nov. '72	18 fév. '91
McLennan, Andrew Gordon..	do	do	1er janv. '06	1,100 00	30 juin '84	18 juin '02
Mahoney, Patrick...........	do	do	1er avril '06	1,100 00	24 mars '50	3 juill. '93
Milne, William..............	do	do	1er avril '06	1,100 00	24 août '35	14 mars '01
Belliveau, Jos. Emil.........	do	do	1er avril '06	1,100 00	6 oct. '80	11 août '03
Marsh, Marion Gertrude.....	do	do	1er juill. '06	1,050 00	3 juin '81	2 août '00
Beaudet, Marie A. D. E	do	do	1 juill. '06	1,050 00	28 juill. '67	5 mai '02
Hawkins, Thomas Taylor....	do	do	1er janv. '07	1,200 00	19 janv. '68	11 janv. '91
Bell, William James.........	do	do	1er avril '07	1,050 00	28 juill. '68	28 juin '83
Cheney, William Henry	do	do	1er avril '07	1,050 00	29 mai '58	1 oct. '85
Nolan, Thomas Jos..........	do	do	1er avril '07	1,050 00	30 oct. '61	13 avril '88
Taylor, Robert Peat.........	do	do	1er Apr. '07	1,050 00	2 mai '63	22 janv '94
Jones, Joseph Henry.........	do	do	1er Apr. '07	1,050 00	18 janv. '73	5 déc '95
Dawson, Sherman...........	do	do	1er Apr. '07	1,050 00	17 juin '74	19 mai '96
Hart, Burton Felix..........	do	do	1er Apr. '07	1,050 00	25 juill. '85	21 oct. '03
Grenier, Jos. Alphonse.......	do	do	1er Apr. '07	1,050 00	9 juin '71	3 mai '04
Aird, George Doig...........	do	do	1er avril '07	1,050 00	19 juill. '70	5 janv. '04
Howard, Lewis W...........	do	do	1er avril '07	1,050 00	13 juin '55	14 déc. '03
Goyette, Louis F............	do	do	1er avril '07	1,050 00	5 janv. '83	7 mai '02
Munro, William G...........	do	do	1er avril '07	1,050 00	22 sept. '74	19 sept. '02
Broderick, Michael E........	do	do	1er avril '07	1,050 00	8 juin '79	7 sept. '04
Mooney, Albert A...........	..do	do	1er avril '07	1,050 00	27 mai '80	16 mars '05
McGrail, Chas. Cajetan......	do	do	1er avril '07	1,050 00	2 août '86	24 mars '04
Freeland, John Joseph, M.A..	do	do	1er avril '07	1,050 00	3 sept. '84	5 juill. '05

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Ross, George Wm...........	3–A.	Commis............	1er avril '07	1,050 00	4 nov. '84	10 août '05
Milligan, Wm. Gordon.......	do	do	1er avril '07	1,050 00	11 déc. '78	27 sept '05
May, Oswald...............	do	do	8 mai '07	1,000 00	5 avril '79	13 avril' 96
Smith, William Gordon......	do	do	8 mai '07	1,000 00	19 nov. '75	9 août '95
O'Halloran, William H......	do	do	8 mai '07	1,000 00	25 mars '86	22 juin '04
Gorrell, Claude A...........	do	do	8 mai '07	1,000 00	7 mai '82	18 mai '04
McLaughlin, Marion Alice, B.A.	do	do	8 mai '07	1,000 00	19 sept. '81	16 oct '05
Mills, John Ross............	do	do	8 mai '07	1,000 00	1er avril '83	19 avril '05
O Connor, Frank Jos........	do	do	8 mai '07	1,000 00	27 déc. '80	27 nov. '05
Hamelin, Geneviève.........	do	do	8 mai '07	1,000 00	23 mai '75	6 août '06
Wells, Chas. Pearson........	do	do	1er déc '07	1,050 00	1er nov. '81	6 nov. '98
Martineau, Ant. Ls. Colbert.	do	do	1er mars '08	1,050 00	27 fév. '69	19 juill. '98
Têtu, Alice.................	do	do	1er avril '08	1,000 00	8 août '76	10 mars '93
Drummond, Margt. Mary....	do	do	1er avril '08	1,000 00	6 déc. '77	14 déc. '93
Betts, Arthur Joseph........	do	do	1er avril '08	1,000 00	19 mars '83	12 fév '04
Jeffery, Wm. Henry.........	do	do	1er avril '08	1,000 00	29 mai '65	16 mai '92
Devlin, Chas. Alex..........	do	do	1er avril '08	1,000 00	15 avril '54	1er mars '93
Sowden, Felix Musgrave.....	do	do	1er avril '08	1,000 00	10 fév. '82	4 juill '05
Stringer, Frank Joseph R...	do	do	1er avril '08	1,000 00	12 sept. '77	4 juill '96
Johnstone, Gordon Simpson	do	do	1er avril '08	1,000 00	29 oct. '88	17 juin '05
Legault, Omer..............	do	do	1er avril '08	1,000 00	10 avril '88	17 mai '06
Renwick, Hugh..............	do	do	1er avril '08	1,000 00	8 juin '86	23 oct. '06
Roy, J. A. Caius............	do	do	1er avril '08	1,000 00	6 fév. '83	5 juill '06
Jolliffe, Francis Everett.....	do	do	1er avril '08	1,000 00	12 janv. '88	3 juill '05
Tobin, Charles..............	do	do	1er avril '08	1,000 00	29 nov. '83	14 mai '02
Tennant, George German....	do	do	1er avril '08	1,000 00	28 juin '82	8 fév. '05
Croome. Norman Loree......	do	do	1er avril '08	1,000 00	23 janv. '83	4 mars '07
Atwater, Harold Edgar......	do	do	1er avril '08	1,000 00	16 janv. '81	1er mai '07
Dickson, Jean..............	do	do	1er avril '08	950 00	5 nov. '70	24 juill '05
Green, Peter...............	do	do	19 mai '08	950 00	13 mars '68	12 oct. '95
Wilson, Richard Henderson..	do	do	19 mai '08	950 00	23 avril '83	4 oct. '06
Poulet. Arthur.............	do	do	19 mai '08	950 00	15 fév. '80	18 déc. '06
Higgerty, Thos. Francis	do	do	1er avril '09	900 00	5 fév. '81	4 mars '99

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division	Titre de bureau.	Daté de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements. $ cts.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Martin, Annie	3-B.	Commis	12 déc. '03	800 00	19 août '68	1 déc. '88
Hinds, M. Annie	do	do	12 déc. '03	800 00	15 nov. '64	22 mai '89
Stevens, Alicia	do	do	12 déc. '03	800 00	6 mars '50	13 fév. '90
Fraser, Mary	do	do	12 déc. '03	800 00	8 sept. '65	8 juill. '92
Clarke, Maud Mildred	do	do	12 déc. '03	800 00	20 sept. '72	23 août '92
Ostrom, Hettie	do	do	12 déc. '03	800 00	21 nov. '69	11 oct. '92
Simpson, Jane Sigsworth	do	do	12 déc. '03	800 00	10 fév. '48	6 mars '93
Sinclair, Maggie Bell	do	do	12 déc. '03	800 00	23 nov. '73	10 mai '93
Low, Elie James	do	do	12 déc. '03	800 00	20 fév. '75	23 juill. '94
Waddell, Florence Gertrude	do	do	12 déc. '03	800 00	19 juin '73	1 août '94
Smyth, Mary Josephine	do	do	12 déc. '03	800 00	16 fév. '74	10 juin '95
Fraser, Margaret	do	do	12 déc. '03	800 00	22 fév. '62	6 août '95
Conway, Mary Anne	do	do	12 déc. '03	800 00	20 sept. '76	5 sept. '95
Wainwright, Rosalie	do	do	12 déc. '03	800 00	16 déc. '77	6 déc. '95
Barber, Charlotte Winnifred	do	do	12 déc. '03	800 00	14 août '76	1 fév. '96
Blain de St-Aubin, Euphémie	do	do	12 déc. '03	800 00	12 août '45	8 août '99
Côté, Blanche Emma	do	do	12 déc. '03	800 00	4 nov. '81	14 fév. '00
Madigan, Margaret	do	do	12 déc. '03	800 00	23 déc. '80	21 mars '00
St-Denis, Emma	do	do	12 déc. '03	800 00	12 juill. '76	5 décc. '99
MacDonald, Ida Catherine	do	do	12 déc. '03	800 00	22 mars '83	4 avril '02
Gallery, Annie	do	do	12 déc. '03	800 00	20 avril '83	29 avril '01
Howard, Rachel B.	do	do	12 déc. '03	800 00	24 fév. '83	7 oct. '02
Macbain, Jessie	do	do	12 déc. '03	800 00	7 janv. '71	12 sept. '98
Lindsay, Grace Marion	do	do	12 déc. '03	800 00	5 juin '82	15 avril '02
Powell, Noemi Carmen	do	do	12 déc. '03	800 00	7 juill. '78	6 mai '02
Harris, Grace Hearn de G.	do	do	12 déc. '03	800 00	15 août '69	3 mai '01
Hunter, Olive	do	do	12 déc. '03	800 00	17 oct.' 82	22 juin '03
Caffarati, Thomas Angelo	do	do	12 déc. '03	800 00	9 oct. '41	21 déc. '76
Marier, Joseph	do	do	12 déc. '03	800 00	14 fév. '50	29 oct. '79
Dodd, Patrick Sarsfield	do	do	12 déc. '03	800 00	5 mars. '69	25 nov. '92
Bradley, John	do	do	1er janv. '04	800 00	27 mai '56	10 mars '84
Sagala, Damase	do	do	1er janv. '04	800 00	21 janv. '67	26 fév. '90
McLean, Jessie Evelyn	do	do	1er janv. '04	800 00	10 déc. '84	24 mars '02

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Wright, Louisa Marion......	3–B.	Commis............	1er janv. '04	800 00	16 juill. '82	2 juill. '02
Bowell, Margaret...........	do	do	1er janv. '04	800 00	15 juill. '70	7 janv. '03
Germain, Flora Matilda......	do	do	1er janv. '04	800 00	23 oct. '78	22 juin '03
Lapointe, Colombe..........	do	do	1er janv. '04	800 00	3 août '83	2 juill. '03
Crowley, Margaret...........	do	do	1er janv. '04	800 00	5 nov. '75	14 juill. '03
Edwards, Edward Thomas..	do	do	1er juill. '04	800 00	15 déc. '61	7 juill. '85
Mills, Katherine C..........	do	do	1er oct. '04	800 00	16 mars '65	28 janv. '04
O'Leary, Kathleen E........	do	do	1er déc. '04	800 00	10 avril '77	20 juill. '03
Robinson, Frances H........	do	do	18 fév. '05	800 00	21 fév. '82	30 mai '04
Fairbanks, Camelia..........	do	do	18 fév. '05	800 00	17 juin '82	6 oct. '04
Simpson, Vera..............	do	do	1er avril '05	800 00	16 juin '84	11 janv. '04
McKinley, Laura T..........	do	do	2 mai '05	800 00	28 août '70	3 avril '05
Phillips, Lulu Aileen........	do	do	1er juill. '05	550 00	7 déc. '83	30 janv. '05
Kennedy, Mary..............	do	do	1er juill. '05	800 00	19 oct. '64	5 mai '05
McDonald, Flora Christina..	do	do	1er janv. '06	800 00	27 janv. '74	8 août '05
McLaughlin, Mercy Fitch....	do	do	1er janv. '06	800 00	10 déc. '87	6 juin '05
Crocker, Della Whimster ...	do	do	1er janv. '06	800 00	13 fév. '76	23 oct. '05
Duval, Clothilde............	do	do	1er janv. '06	750 00	2 juill. '82	27 déc. '05
McLennan, Alice Maud......	do	do	1er avril '06	800 00	4 sept. '83	4 juill. '05
Higgins, Alice..............	do	do	11 sept. '06	800 00	28 déc. '81	7 sept. '06
Braden, Lala K. Abbott.....	do	do	7 déc. '06	750 00	23 juin '76	28 août '06
Taylor, Lilian Yarker........	do	do	1er janv. '07	750 00	31 oct. '84	26 déc. '06
Bunel, Clemence............	do	do	1er janv. '07	800 00	1er mai '86	18 déc. '05
Rochon, Mary Katharine....	do	do	16 fév. '07	750 00	20 sept. '88	4 juill. '05
Christensen, Erhard........	do	do	16 fév. '07	750 00	9 déc. '87	27 nov. '05
Buckley, Hannah Grace.....	do	do	16 fév. '07	750 00	18 sept. '72	12 mars '06
MacNish, Anna Harriet	do	do	16 fév. '07	750 00	12 fév. '82	10 mai '06
Ogilvie, William George.....	do	do	1er avril '07	750 00	14 déc. '86	9 nov. '05
Wilson, Violet..............	do	do	1er avril '07	750 00	14 août '88	16 août '06
Lees, Florence..............	do	do	1er avril '07	750 00	18 avril '86	28 janv. '07
Graham, Stanley Duff.......	do	do	1er avril '07	750 00	30 juin '88	1er déc. '06
Owen, Jas. Arthur..........	do	do	1er avril '07	750 00	26 mai '84	8 mars '07
Fontaine, Marie Louise......	do	do	1er mai '07	700 00	14 fév. '79	11 mars '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Graham, Arch. Edmund E...	3-B.	Commis............	1er août '07	700 00	23 janv. '83	1 août '07
Waller, Annie Florence......	do	do	1er oct. '07	700 00	20 avril '74	2 juin '04
O'Connor, Margaret Ann ...	do	do	1er janv. '08	750 00	18 juin '88	19 juin '05
Fréchette, Jeanne...........	do	do	1er janv. '08	750 00	3 nov. '88	28 mars '06
Odell, Florence Beatrice.....	do	do	1er janv. '08	750 00	3 août '86	2 juin '06
Gardiner, Mabel Sarah......	do	do	1er janv. '08	700 00	21 fév. '79	23 déc. '05
Barthe, Alice...............	do	do	1er janv. '08	700 00	22 janv. '82	3 juill. '06
Weilbrenner, Jeanne.........	do	do	1er janv. '08	700 00	14 déc. '76	16 juill. '06
Chartrand, Laura...........	do	do	1er janv. '08	700 00	24 juin '77	18 juill. '06
Smith, Alexina St. Jean	do	do	1er janv. '08	700 00	17 juill. '88	6 mars '07
Turcot, Marie Rose.........	do	do	1er anv. '08	700 00	2 juill. '87	29 avril '07
McSloy, Annie..............	do	do	1er janv. '08	700 00	11 déc. '76	8 mai '07
Brenot, Gaston Honoré......	do	do	1er janv. '08	700 00	11 déc. '89	15 mai '07
LaRocque, Béatrice.........	do	do	1er janv. '08	700 00	5 avril '87	12 juin '07
Dewar, Katherine Curran....	do	do	1er janv. '08	700 00	31 août '90	29 juin '07
Gill, William Plumer........	do	do	1er janv. '08	700 00	19 janv. '79	10 oct. '07
Baudry, Irene..............	do	do	1er juill. '08	700 00	24 août '82	19 juin '07
Smith, Isabella Brown.......	do	do	1er sept. '08	800 00	15 mars '64	7 juill. '04
Gillmore, Marian Minnie.....	do	do	1er sept. '08	800 00	2 oct. '68	11 juill. '05
Sheahan, Katherine Mary...	do	do	1er sept. '08	700 00	23 mai '85	30 juill. '07
Joyce, Mary Josephine......	do	do	1er sept. '08	700 00	11 mai '89	2 août '06
Butterworth, Frederick......	do	do	1er sept. '08	650 00	26 mai' 87	25 fév. '07
Barrette, Valida............	do	do	1er sept. '08	700 00	15 août '88	21 mai '07
Bunel, Edmond George......	do	do	1er sept. '08	700 00	27 juill. '90	19 juin '07
Masson, Mary Elizabeth.....	do	do	1er sept. '08	700 00	30 janv. '65	25 juin '07
O'Hara, John Joseph........	do	do	1er sept. '08	700 00	18 avril '84	7 août '07
Fraser, Harold Grant........	do	do	1er sept. '08	700 00	7 sept. '88	25 sept. '07
Magurn, Beatrice Eunice....	do	do	1er sept. '08	700 00	27 mai '88	26 oct. '07
McCleery, Edward Jenner...	do	do	1er sept. '08	700 00	18 sept. '76	25 déc. '07
Iveson, William Henry......	do	do	1er sept. '08	700 00	8 oct. '82	23 mars '08
Cooch, Harry Stanley.......	do	do	1er sept. '08	650 00	30 sept. '87	23 juin '03
Howard, Theodore Arnold...	do	do	1er sept. '08	776 00	11 nov. '43	7 août '03
Macdonald, Louie Sandfield..	do	do	1er sept. '08	650 00	25 août '67	18 juill. '04

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Rothwell, Fanny Hortense..	3-B.	Commis..	1er sept. '08	650 00	1er janv. '68	8 août '04
Eckstein, Mena Elcenia.....	do	do	1er sept. '08	650 00	19 mai '72	12 sept. '04
Dorney, Edith Daisy........	do	do	1er sept. '08	650 00	11 déc. '80	5 juin '05
McGregor, Fred. Alexander..	do	do	1er sept. '08	626 00	26 mai '88	3 juill. '06
Hudon, Emile..............	do	do	1er sept. '08	650 00	25 août '90	16 juill. '06
Moore, George..............	do	do	1er sept. '08	776 00	28 avril '74	5 oct. '06
McIvor, Alice Evelyn.......	do	do	1er sept. '08	650 00	21 mars '89	17 oct. '06
Desaulniers, Paul...........	do	do	1er sept. '06	650 00	19 août '78	5 nov. '06
Gorman, Margaret Isabelle..	do	do	1er sept. '08	650 00	7 sept. '84	15 nov. '06
Dessaint, Henri.............	do	do	1er sept. '08	650 00	1er juin '80	26 nov. '06
Brown, Edith Marion........	do	do	1er sept. '08	650 00	22 août '77	22 janv. '07
Turcot, Blanche............	do	do	1er sept. '08	650 00	25 oct '88	7 mars '07
Morgan, Irwin..............	do	do	1er sept. '08	650 00	20 août '89	1er juin '07
O'Connor, Randall James....	do	do	1er sept. '08	650 00	27 déc '90	19 juill. '07
Robertson, Charles Robert...	do	do	1er sept. '08	650 00	10 sept. '91	23 juill. '07
Whillans, Gerald McKenzie..	do	do	1er sept. '08	650 00	3 oct. '88	13 août '07
Mullin, Thomas Martin......	do	do	1er sept. '08	620 00	1er août '74	17 août '07
Falls, Elmer................	do	do	1er sept. '08	776 00	7 avril '87	26 août '07
Parish, Russell Norman.....	do	do	1er sept. '08	650 00	14 nov. '90	24 sept. '07
Doust, Dorion Maria........	do	do	1er sept. '08	650 00	26 fév. '88	27 sept. '07
Legault, Jos. Theodule R....	do	do	1er sept. '08	650 00	22 nov. '90	28 sept. '07
Wilson, James Kenny.......	do	do	1er sept. '08	650 00	25 oct. '84	6 nov. '07
McLachlin, George Robertson	do	do	1er sept. '08	650 00	12 juill. '89	18 nov. '07
Aylmer, Basil Adolphus.....	do	do	1er sept. '08	650 00	20 mai '86	26 nov. '07
Powell, Jennie Chevrier.....	do	do	1er sept. '08	650 00	16 avril '74	23 déc. '07
Casey, Donald James........	do	do	1er sept. '08	650 00	6 juill. '86	25 déc. '07
McDonald, Alexander.......	do	do	1er sept. '08	650 00	22 avril '88	25 déc. '07
Meredith, Elizabeth.........	do	do	1er sept. '08	650 00	6 sept. '80	25 déc. '07
Goodwin, Michael Frederick	do	do	1er sept. '08	776 00	8 janv. '83	25 déc. '07
Tyrrell, George Murray......	do	do	1er sept. '08	776 00	15 sept. '80	25 déc. '07
Savage, John...............	do	do	1er sept. '08	776 00	15 sept. '67	25 déc. '07
Monk, Henry Carleton......	do	do	1er sept. '08	650 00	25 nov. '88	8 janv. '08
Campbell, James Bowie.....	do	do	1er sept. '08	650 00	17 nov. '89	9 janv. '08

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Mainguy, Herbert Layton...	3-B.	Commis............	1er sept. '08	650 00	14 oct. '88	17 janv. '08
McIntyre, Donald Eugene...	do	do	1er sept. '08	650 00	23 déc. '85	10 fév. '08
Preston, Joseph Harris......	do	do	1er sept. '08	776 00	11 mars '80	10 mars '08
Guay, Laure Milla..........	do	do	1er sept. '08	650 00	12 juin '84	23 mars '08
Moyer, Flossie May.........	do	do	1er sept. '08	650 00	29 janv. '89	1er juin '08
Black, Arthur William......	do	do	1er sept. '08	650 00	8 mai '92	9 juin '08
Meredith, Dorothy Mary Lee	do	do	1er sept. '08	650 00	6 fév. '90	22 juin '08
Rochon, Gertrude Bernadette	do	do	1er sept. '08	650 00	24 mars '91	23 juin '08
McAndrew, Mary Beatrice A.	do	do	1er sept. '08	650 00	6 juill. '87	27 juin '08
Fairbanks, Angeline.........	do	do	1er sept. '08	650 00	24 mars '83	30 juin '08
Tremblay, Julie.............	do	do	1er sept. '08	650 00	23 janv. '74	10 juill. '08
Robinson, Reginald Vivian..	do	do	1er sept. '08	650 00	25 oct. '88	13 juill. '08
DeBoucherville, Blanche....	do	do	1er sept. '08	650 00	30 oct. '77	7 août '08
Russell, Maud Christina.....	do	do	1er sept. '08	650 00	28 oct. '77	15 août '08
Bolduc, Eugene.............	do	do	1er sept. '08	650 00	19 nov. '87	21 août '08
Fauvel, Bertram Auguste....	do	do	1er sept. '08	650 00	14 mai '87	29 août '08
Dahlmann, Herman Fred....	do	do	1er sept. '08	650 00	18 sept. '86	29 août '08
White, John Patrick.........	do	do	1er sept. '08	650 00	5 déc. '77	31 août '08
Young, Mary Veronica......	do	do	12 janv. '09	500 00	13 mai '90	12 janv. '09
Mitchell, Mary Mabel.......	do	do	15 janv. '09	500 00	18 août '86	15 janv. '09
Ryan, James Harvey........	do	do	19 janv. '09	500 00	15 déc. '83	19 janv. '09
Dewar, Elizabeth Benedict..	do	do	20 janv. '09	500 00	29 juin '87	20 janv. '09
Noonan, George Albert......	do	do	1er fév. '09	500 00	24 août '78	1er fév. '09
Saint-Germain, Joseph......	do	do	5 fév. '09	500 00	12 sept. '86	5 fév. '09
Herring, George............	do	do	15 fév. '09	500 00	10 nov. '86	15 fév. '09
Gorman, Albertus Lloyd....	do	do	1er mars '09	500 00	21 fév. '90	1er mars '09
McGreary, Louis	do	do	1er mars '09	500 00	3 sept. '90	1er mars '09
Deruchie, Joseph Henry.....	do	do	15 mars '09	500 00	3 oct. '74	15 mars '09
Allan, William Frederick....	do	do	15 mars '09	500 00	13 oct. '81	15 mars '09
McCallum, Hugh Andrew....	do	do	18 mars '09	500 00	14 oct. '84	18 mars '09
Bayne, Katherine Florence..	do	do	23 mars '09	500 00	15 janv. '76	23 mars '09
Denneny, Clarence Murray..	do	do	23 mars '09	500 00	11 juin '86	23 mars '09
Coghlan, Thomas Joseph....	do	do	23 mars '09	500 00	9 juin '87	23 mars '09
Perrault, William Henry....	do	do	1er avril '09	500 00	25 déc. '82	1er avril '09

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Lusignan, Malvina	......	Trieur	1er sept. '08	650 00	6 juin '49	12 mars '01
MacMahon, Leda	......	do	1er sept. '08	650 00	10 avril '55	9 avril '01
McIntyre, Janet	......	do	1er sept. '08	650 00	7 sept. '83	7 janv. '02
Stevenson, Sarah	......	do	1er sept. '08	650 00	5 juill. '48	19 nov. '02
Deitz, Edward	......	do	1er sept. '08	650 00	13 juin '88	31 août '03
McGuire, Louis Augustus	......	do	1er sept. '08	650 00	22 janv. '78	24 déc. '04
McGrady, Maud	......	do	1er sept. '08	650 00	28 août '72	29 mai '05
Tremblay, Antonia	......	do	1er sept. '08	650 00	3 janv. '65	4 juill. '05
Constantineau, Bertha	......	do	1er sept. '08	650 00	2 août '88	5 juill. '06
Levêque, Isabella	......	do	1er sept. '08	650 00	8 nov. '53	11 déc. '06
Lewis, Albina	......	do	1er sept. '08	650 00	25 nov. '70	9 avril '07
Mignault, Emilie	......	do	1er sept. '08	650 00	26 oct. '56	29 juin '07
Martineau, Clothilde	......	do	1er sept. '08	650 00	13 sept. '61	8 août '07
Gorman, Joseph	......	do	1er sept. '08	650 00	17 déc. '89	2 déc. '07
Sincennes, Marguerite	......	do	1er sept. '08	650 00	12 fév. '75	25 déc. '07
Percival, Margaret L	......	do	1er sept. '08	650 00	2 oct. '78	18 mai '07
Routh, Elizabeth	......	do	1er sept. '08	650 00	7 sept. '60	6 juill. '08
Audette, John Wm. Claude	......	do	1er sept. '08	650 00	23 déc. '90	9 juill. '08
Laframboise, Louise	......	do	1er sept. '08	650 00	6 août '80	13 juill. '08
Séguin, René	......	do	30 janv. '09	500 00	23 avril '89	30 janv. '09
DesRosiers, Leopold	......	do	11 fév. '09	500 00	27 août '91	11 fév. '09
Hebert, Louis Doland	......	do	15 mars '09	500 00	23 janv. '79	15 mars '09
Cooch, William	......	Emballeur	1er juill. '82	800 00	30 mai '40	5 août '72
Elliott, James Henry	......	do	1er juill. '82	800 00	14 mai '43	16 juill. '72
Bell, John	......	do	21 oct. '84	800 00	24 avril '46	19 juill. '72
Oliver, Frederick Augustus	......	do	30 janv. '92	800 00	25 nov. '56	8 fév. '09
Bernier, Anselme	......	do	16 mai '03	800 00	1 nov. '52	19 mars '01
Braceland, Patrick	......	do	1 oct. '03	800 00	— déc. '43	3 mai '93
Fagan, Patrick	......	do	16 mai '04	800 00	27 avril '69	29 fév. '04
Sterling, William	......	do	16 mai '04	800 00	16 juin '69	31 mars '04
Edwards, Robt. James	......	do	29 juin '04	800 00	26 avril '70	18 mai '04
Harrington, Michael Jos	......	do	10 mai '06	698 00	24 janv. '83	23 avril '06
Keyes, Charles H	......	do	9 oct. '06	670 00	17 juill. '71	27 mars '05

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
O'Connor, Thomas	......	Emballeur	9 oct. '06	670 00	8 mai '60	12 sept. '06
Day, Samuel Evans	......	do	1 nov. '07	670 00	23 nov. '76	25 oct. '07
Epton, George	......	do	21 mai '08	620 00	19 sept. '81	21 mai '08
Snowdon, Vivian	......	do	1 juill. '08	620 00	1er janv. '92	19 déc. '07
Laurie, Dahl Daniel Falloon	......	do	1 juill. '08	620 00	13 avril '80	19 juin '08
Chamberlin, Howard	......	do	1er août '08	750 00	28 mai '64	18 avril '88
Gagne, Charles Victor	......	do	1er sept. '08	650 00	27 août '56	12 déc. '06
Chartrand, Jos. Amadee	......	do	1er sept. '08	650 00	8 mai '73	10 mai '07
Higgerty, Patrick Jos	......	do	1er sept. '08	620 00	9 mars '80	13 déc. '07
Beauvais, Wilfrid	......	do	1er sept. '08	650 00	26 avril 63	19 août '08
Dodd, John	......	Messager	25 avril '79	800 00	16 oct. '26	27 janv. '76
Graham, Samuel	......	do	22 juin '81	800 00	22 janv. '51	22 juin '81
Courtney, Denis	......	do	23 mai '82	800 00	10 mars '45	23 mai '82
Taylor, William	......	do	30 nov. '92	800 00	16 nov. '48	15 sept. '72
Smith, Andrew	......	do	1 oct. '03	800 00	15 mai '39	4 fév. '90
Snowdon, Ernest	......	do	13 déc. '05	748 00	17 oct. '65	12 sept. 04
Graziadei, Joseph	......	do	1 avril '07	670 00	23 avril '83	10 oct. '06
Ganly, Harold George	......	do	4 fév. '08	670 00	5 avril '83	4 fév. '08
Fillman, Arthur Paul	......	do	14 août '08	620 00	21 mars '85	14 août '08
Green, John	......	do	1er sept. '08	800 00	1er mai '39	21 déc. '88
Sagala, Jos. Damase Alfred	......	do	1er sept. '08	650 00	10 mars '92	4 juill. '07
Duhamel, Télesphore	......	do	1er sept. '08	650 00	14 janv. '66	1er fév. '08
Traversy, Ulysses	......	do	1er sept. '08	542 00	22 avril '93	16 mars '08
Dunn, Joseph Baptist	......	do	1er sept. '08	650 00	14 mai '87	5 juin '08
Burns, James	......	Chargeur	1er sept. '08	776 00	— avril '54	6 oct. '00
Labonte, Leon	......	do	1er sept. '08	776 00	21 mars '51	28 mai '03
Nolan, John Robert	......	do	11 janv. '09	500 00	29 mars '85	11 janv. '09

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Ross, George	Surt. en chef des bureaux de poste.	1er juill. '02	4,000 00	21 fév. '53	14 juin '75
Division de la Nouvelle-Ecosse.					
Maclellan, Wm. E	Inspecteur	1er juin '05	2,600 00	1er août '55	1er juin '05
Stewart, Douglas	Sous-inspecteur	1er juill. '90	1,800 00	17 janv. '55	1er avril '73
Costley, Alfred	do	26 janv. '91	1,800 00	25 juill. '62	20 janv. '82
Page, William Walsh	Commis de 1re classe	1er juill. '08	1,250 00	14 juin '63	13 mai '86
Parker, William	Commis de 2e classe ainée	1er août '00	1,200 00	2 fév. '59	1er déc. '76
Kennedy, James Horace	Commis de 2e classe cadette	1er mars '08	1,000 00	3 août '80	31 oct. '03
Hopkins, Ralph Freeman	Commis de 3e classe ainée	1er janv. '09	800 00	29 mars '80	25 juin '02
Macdonald, Ethel Annie	do	1er avril '09	800 00	4 nov. '74	3 Nov. '93
Davison, Lucilla D	Commis de 4e classe	2 déc. '08	520 00	28 oct. '67	2 déc. '08
Division du Nouveau-Brunswick.					
Colter, Newton Ramsay, M.D.	Inspecteur	1er août '97	2,600 00	30 juill. '44	1er août '97
Whittaker, Wm. Croscombe.	Sous-inspecteur	1er juill. '90	1,800 00	6 sept. '37	fév. '63
Thompson, Alexander	do	1er avril '08	1,550 00	29 août '57	6 sept. '77
Hatch, Willoughby	Commis de 1re classe	1er mai '04	1,500 00	29 juin '56	16 juin '76
Freeze, Robert John	do	1er juill. '08	1,250 00	26 juill. '48	30 juin '82
Henderson, Jas. Clements	Commis de 3e classe cadette	1er oct. '07	754 00	25 nov. '71	4 mai '03
Howard, Lizzie L	do	1er oct. '07	750 00	7 oct. '75	17 mai '04
Legerė, Jean Edmond	Commis de 4e classe	1er janv. '09	500 00	2 oct. '83	30 janv. '07
Division de Québec.					
Caouette, Jean Baptiste	Inspecteur	1 July '08	2,600 00	29 juill. '54	16 avril '75
Larue, Louis Joseph H	Sous-inspector	1 July '05	1,550 00	19 avril '67	3 mars '85
Pelletier, Maxime	do	1 July '08	1,200 00	23 fév. '60	25 juin '79
Verret, Elzéar Alec	Commis de 2e classe ainée	1 July '08	1,000 00	30 oct. '80	13 nov. '01
Shaw, Minnie Maria	Commis de 3e classe ainée	1 Oct. '07	850 00	21 juin '62	8 juin '91
O'Reilly, Mary Ann	Commis de 3e classe cadette	13 Aug. '03	800 00	About '46	25 fév. '92

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE QUÉBEC.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Grondin, Marie A. E. Y......	Commis de 3e classe cadette	1er janv. '08	750 00	21 juin '86	14 avril '05
Pouliot, Jos. Alph...........	do	1er juill. '08	700 00	14 fév. '87	14 mai '07
Miller, Real.................	do	1er oct. '08	700 00	15 nov. '77	16 oct. '06
Hamel, Marie...............	Commis de 4e classe.......	14 nov. '08	500 00	13 oct. '88	14 nov. '08
Gilbert, Oscar...............	do	1er janv. '09	400 00	22 nov. '88	23 avril '08
Raymond, Antoine..........	Messager..................	9 fév. '92	2.75 a day	17 avril '48	22 sept. '87

DIVISION DE MONTRÉAL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Bain, James William.........	Inspecteur................	14 janv. '96	2,600 00	22 juin '38	14 janv. '96
Chillas, James Philip.........	Sous-inspecteur............	25 juin '81	1,800 00	27 oct. '50	7 janv. '71
Madore, Joseph Adolphe	do	15 janv. '98	1,800 00	3 mars '55	7 oct. '74
Noyes, Ralph Merry.........	do	1er sept. '08	1,200 00	19 fév. '78	2 juill. '07
Clermont, Ulderic...........	Commis de 2e Classe aînée..	1er avril '07	1,000 00	14 déc. '63	28 juin '82
Kearney, Matthew	Commis de 3e classe cadette	1er juin '05	900 00	31 oct. '54	15 nov. '75
Curran, Mary Alice..........	do	1er avril '09	800 00	5 fév. '75	1er fév. '94
Madore, Alexander Jos. C.....	Commis de 3e Classe aînée..	1er oct. '07	750 00	26 juill. '80	28 juill. '05
Dorion, Marie................	Commis de 4e classe.......	19 juin '07	500 00	20 oct. '79	20 avril '07
Perreault, Henri.............	do	1er juill. '08	500 00	23 avril '85	7 janv. '08
Gariepy, L. O...............	Messager..................	1er juill. '98	600 00	15 juill. '39	9 mars '88

DIVISION DE OTTAWA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Bolduc, Archelas............	Inspecteur................	1er juill. '87	2,600 00	27 nov. '58	1er sept. '79
LeSueur Charles Philip.......	Sous-inspecteur............	1er oct. '88	1,800 00	8 déc. '47	1er mars '74
Coolican, Peter Thos.........	do	1er juill. '08	1,200 00	16 sept. '79	27 nov. '07
Whitty, Moses Joseph........	Commis 1ere classe........	1er juill. '02	1,500 00	15 déc. '55	1er août '75
Ross, John Chapman.........	do	1er avril '09	1,200 00	11 nov. '76	22 août '00
Carroll, Henry..............	Commis de 3e classe ainée..	23 mai '82	800 00	20 fév. '37	2 juin '77
Robinson, Annie Lucilla......	do	1er août '00	800 00	2 mars '75	5 juill. '95
McLean, Marie Elizabeth.....	do	1er avril '07	800 00	31 août '80	3 juill. '05
Green, Margaret Cathleen.....	Commis de 4e classe.......	9 déc. '03	700 00	26 avril '59	9 déc. '93
Johnston, Laura Ethel.......	do	1er juill. '08	500 00	28 janv. '88	17 juin '08
Macarow, Mary Emily........	do	8 sept. '08	400 00	1er déc. '60	8 sept. '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de Kingston.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Merrick, Henry	Inspecteur	12 fév. '95	2,600 00	20 avril '36	12 fév. '95
Strange, James Campbell	Commis de 1re classe	1er juill. '06	1,350 00	24 sept. '62	10 déc. '79
Ford, Mabel	Commis de 3e classe aînée	1er avril '09	800 00	21 janv. '69	9 mai '98
Hamilton, Isabel	Commis de 3e classe cadette	10 mai '99	800 00	20 mars '61	20 mai '93

Division de Toronto.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Henderson, James	Inspecteur	17 août '97	2,600 00	14 janv. '42	16 déc. '71
Thompson, Arch. Graham	Sous-inspecteur	1er janv. '08	1,550 00	16 aoû '53	12 sév. '74
Sweetnam, George Booker	Commis de 1er classe	1er déc. '05	1,500 00	13 mars '63	7 avril '84
Bradley, Norman Sinclair	do	1er janv. '09	1,300 00	27 avril '64	1er mars '91
Barker, Edward J	do	1er avril '09	1,200 00	13 nov. '72	1er déc. '90
Sturtridge, Richard	Commis de 2e classe cadette	1er oct. '07	950 00	10 déc. '86	27 juill. '03
Ramsden, Benjamin Franklin.	do	1er avril '09	900 00	28 mars '78	14 mai '01
Widdifield, Ethel Angeline	Commis de 3e classe cadette	1er juill. '06	800 00	12 mars '83	7 janv. '04
Lundy, Laura Estelle	do	1er avril '07	800 00	11 janv. '84	26 sept. '04

Division de London.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Campbell, Clarence Thos	Inspecteur	16 mars '06	2,600 00	27 déc. '43	16 mars '06
Fisher, Charles Edward	Sous-inspecteur	1er juin '81	1,800 00	13 avril '49	10 nov. '68
Austin, John Jos	do	1er mars '08	1,250 00	2 juill. '69	2 avril '94
Matthews, Frederick Wm	Commis de 1er classe	1er sept. '05	1,500 00	11 oct. '57	1er août '75
Cox, Willis Thomas	do	1er avril '08	1,300 00	12 mars '51	20 août '69
Sears, Harry George	Commis de 3e classe aînée	1er avril '09	800 00	26 janv. '73	1er déc. '03
Murray, Thomas Herbert	Commis de 3e classe cadette	1er oct. '08	700 00	17 nov. '85	28 fév. '06
Stephenson, Geo. Edmond	Commis de 4e classe	1er janv. '08	500 00	16 déc. '77	25 juill. '07
Strong, Lilias Hamilton	do	18 mai '08	500 00	23 fév. '89	18 mai '08
Screaton, John Alexander	Messager	10 fév. '92	2.75 a day	20 sept. '49	6 mars '77

Division de Manitoba.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
McLeod, William Wallace	Inspecteur	1er mars '82	2,600 00	25 mars '49	6 juin '66
Phinney, Henry Havelock	Sous-inspecteur	31 août '91	1,800 00	19 fév. '62	23 mai '82
Hicks, Amos	do	1er août '06	1,300 00	13 juin '58	22 mai '86

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de Manitoba.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Broughton, Jas. Leeman......	Commis de 1re classe......	1er juin '03	1,450 00	7 janv. '52	23 mars '83
Macpherson, William T.......	do	1er oct. '07	1,300 00	21 juill. '59	11 juin '84
Simons, John Robinson......	Commis de 2e classe aînée..	1er août '03	1,200 00	20 sept. '61	3 avril '82
Stevenson, Edwin Ralph Antoine.	do	1er août '03	1,200 00	18 mai '63	8 sept. '82
Gouin, Nellie................	Commis de 3e classe aînée..	1er août '09	800 00	27 fév. '66	7 mai '88
Summers, Annie.............	Commis de 4e classe.......	17 janv. '03	690 00	9 oct. '64	18 août '90
Bailey, Dorothey Inez........	do	1er juill. '08	500 00	22 nov. '88	25 avril '07
Miller, Robert...............	Messager..................	18 nov. '95	2.25 a day	27 fév. '61	28 juin '82

Division de Moosejaw.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Wilson, Robert David........	Inspecteur................	8 mai '07	2,050 00	1er oct. '72	13 déc. '98
Motherwell, William J........	Sous-inspecteur...........	1er août '07	1,250 00	1er oct. '79	20 oct. '02
Black, James Addison........	Commis de 2e classe cadette	1er avril '09	900 00	21 mars '80	2 nov. '01
Clitheroe, Frederick..........	Commis de 4e classe.......	1er janv. '09	500 00	23 oct. '86	1er nov. '08

Division de Saskatoon.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Chamard, John..............	Inspecteur................	7 sept. '07	2,050 00	20 mai '56	12 juin '79
O'Connor, Jno. Francis.......	Sous-inspecteur...........	1er mars '08	1,550 00	30 juin '54	24 nov. '74
Stewart, Ansley Arthur......	Commis de 3e classe cadette	10 mars '08	750 00	31 mars '89	5 déc. '05

Division de Calgary.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Bruce, David Arthur.........	Inspecteur................	8 mai '07	2,050 00	26 août '60	17 juill. '84
Corley, James B.............	Sous-inspecteur...........	1er nov. '07	1,250 00	25 mars '81	3 sept. '01
Humphries, Thomas.........	Commis de 1re classe	1er avril '09	1,200 00	23 mars '69	19 nov. '91
Yeomans, Lilian B...........	Commis de 3e classe cadette	1er avril '08	750 00	23 juin '61	2 nov. '05
Duncan, Eldred Clare.......	do	1er juill. '08	700 00	4 juin '85	3 juill. '06
Macqueen, Robt. Bruce......	Commis 4e classe..........	1er janv. '09	500 00	23 avril '89	6 mai '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de Edmonton.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Cairns, Albert William	Inspecteur	1er avril '05	2,600 00	25 mai '54	14 mars '82
Leger, Frank	Sous-inspecteur	1er juin '07	1,250 00	2 fév. '77	11 août '00
Fergusson, Roydon Cattenach	Commis de 2e classe aînée	1er oct. '08	1,150 00	29 juill. '72	26 août '90
Watson, Charles	do	1er mars '09	1,000 00	10 mai '60	3 avril '90
Knott, Jno. Edwin	Commis de 4e classe	1er janv. '08	500 00	20 juin '87	7 oct. '07
Donovan, Wm. James	Messager	19 déc. '07	2.00 a day	20 juin '81	12 oct. '07

Division de Vancouver.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Greenfield, John R. M	Inspecteur	1er juin '04	2,600 00	5 nov. '51	16 oct. '73
Murray, James	Sous-inspecteur	1er janv. '06	1,350 00	19 janv. '71	22 fév. '90
Trant, William F	Commis de 2e classe aînée	1er mars '09	1,000 00	23 août '71	2 juill. '00
Reid, Alexander Laing	Commis de 3e classe aînée	16 oct. '07	860 00	14 mars '71	9 déc. '92
Bolton, Molby Edward	Messager	8 janv. '08	2.75 a day	25 août '55	1er fév. '95

Division de Victoria.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Fletcher, Everard Hyde	Inspecteur	1er juill. '84	2,600 00	8 mai '51	4 juin '68
Warwicker, Wm. Spurgeon	Commis de 2e classe cadette	1er mars '07	1,000 00	11 avril '71	3 fév. '88
O'Connor, Katherine Maud	Commis de 3e classe cadette	1er août '00	800 00	16 janv. '72	12 sept. '93

Bureau de Poste de Charlottetown.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Whear, John Frederick	Maître de poste et sous-inspecteur	27 fév. '04	2,500 00	1er janv. '67	27 fév. '04
Campbell, John Munroe	Sous-maître de poste	1er mai '00	1,400 00	13 avril '56	1er avril '75
Lawson, John Auld	Commis de 2e classe aînée	1er juill. '88	1,200 00	23 juill. '42	29 juin '72
White, Nicholas	do	2 juill. '92	1,200 00	13 sept. '55	1er juill. '73
Trainor, Bernard	do	2 juill. '92	1,200 00	16 avril '56	1er oct. '74
McCarey, Joseph	do	31 janv. '95	1,200 00	15 janv. '64	6 déc. '80
Gill, William Henry Fenwick	Commis de 2e classe cadette	1er avril '08	950 00	10 mars '65	21 janv. '88
Callaghan, James Augustine	Commis de 3e classe aînée	1er mai '07	850 00	14 fév. '62	28 fév. '88
Clarkin, John Thomas M. A	do	1er mai '07	850 00	4 juin '68	16 juill. '89

MINISTERE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE CHARLOTTETOWN—FIN.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Hughes, John M.............	Commis de 3e classe aînée..	1er mai '07	850 00	22 déc. '67	1er juill. '91
Brehaut, William Melleville...	Commis de 3e classe cadette	1er janv. '07	800 00	22 août '73	24 juill. '00
Heaney, Egerton............	Commis de 4e classe.......	1er janv. '07	500 00	18 juin '79	1er juin' 06
Burnett, Thomas...........	do	1er janv. '08	500 00	17 fév. '82	8 nov. '07
Peters, Mary Katherine......	do	1er janv. '09	500 00	7 jan. '86	21 mai '08
Doyle, Peter................	Facteur..................	19 nov. '07	2 00 p. j.	1er mai '86	19 nov. '07
Davison, Arthur Bertram.....	do	19 nov. '07	2 00 p. j.	6 août '82	19 nov. '07
Griffith, John Alfred.........	do	19 nov. '07	2 00 p. j.	19 fév. '82	19 nov. '07
Toombs, Edmund...........	do	19 nov. '07	2 00 p. j.	8 juill. '79	19 nov. '07
Garnhum, John McLean......	do	19 nov. '07	2 00 p. j.	15 déc. '82	22 nov. '07
Beer, Henry Pope...........	do	6 avril '08	2 00 p. j.	4 janv. '85	6 avril '08

BUREAU DE POSTE D'HALIFAX.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Blackadar, Hugh William....	Maître de poste...........	5 nov. '74	3,250 00	4 mars '43	5 nov. '74
O'Bryan, Joseph Stanislas.....	Sous-maître de poste......	1er août '00	2,000 00	5 fév. '59	16 avril '73
Creighton, Thomas Grassil....	Commis de 2e classe aînée..	1er juill. '84	1,200 00	23 nov. '50	1er sept. 73
Mulcahy, Patrick Joseph.....	do ..	28 avril '94	1,200 00	28 fév. '55	1er janv. '75
Fraser, Charles Daniel........	do ..	1er août '00	1,200 00	12 oct. '57	12 juill '75
Loundes, Charles Matthew R.	do ..	1er août '00	1,100 00	17 juin '57	15 juill '75
Power, Frank Joseph........	do ..	1er août '00	1,200 00	16 août '60	1er nov. '75
Delaney, Edward Joseph.....	Commis de 2e classe cadette	1er mars '07	950 00	5 août '54	16 déc. '76
Boggs, Herbert Alfred........	do	1er mars '07	1,000 00	21 juin '58	23 mars '83
Sullivan, Edmund Addy......	do	1er mars '07	1,000 00	13 août '61	4 fév. '84
King, Donald Alfred.........	do	1er mars '07	1,000 00	29 oct. '64	13 mai '86
Brennan, Patrick Frank......	do	1er mars '07	1,000 00	17 déc. '57	30 mai '87
Fultz, William Silver.........	do	1er avril '09	900 00	18 juin '72	8 juin '91
Meagher, John Nicolas.......	do	1er avril '09	900 00	18 juin '72	15 août '91
Healy, Arthur Patrick.......	do	1er avril '09	900 00	1er sept. '74	2 mai '96
O'Brien, Thomas James......	do	1er avril '09	900 00	1er sept. '71	18 juill '00
Dyer, James William.........	do	1er avril '09	900 00	6 janv. '80	18 juill '00
Donovan, James Michael.....	do	1er avril '09	900 00	14 oct. '62	18 juill '00

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste d'Halifax—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Smyth, Jos. Howe	Commis de 3e classe aînée	1er juill. '08	800 00	7 juill. '55	31 juill. '85
Hope, Henry Edward	Commis de 3e classe cadette	1er janv. '09	700 00	23 nov. '83	9 oct. '05
Fenton, George Frederick	do	1er janv. '09	700 00	29 juill. '88	13 juill. '05
Gibson, Robie William	do	1er janv. '09	700 00	31 déc. '84	25 sept. '05
Hire, Charles William	do	1er janv. '09	700 00	3 mars '84	9 oct. '05
Martin, James Thomas	do	1er janv. '09	700 00	26 sept. '83	29 janv. '06
Connors, James Patrick	do	1er janv. '09	700 00	23 juin '76	25 juill. '00
Flinn, William R	Commis de 4e classe	1er mai '07	500 00	11 mars '89	11 nov. '05
McLeod, Charles H	do	1er mai '07	500 00	22 déc. '90	18 nov. '05
Schaefer, Fritz O	do	1er mai '07	500 00	12 oct. '88	31 janv. '06
Kinsman, Henry W	do	1er janv. '08	500 00	19 déc. '87	1er janv. '07
Hiseler, George Wilfrid	do	1er janv. '09	500 00	24 nov. '89	3 janv. '08
Warner, Fred	do	1er janv. '09	500 00	25 oct. '92	6 mai '08
Sullivan, James Harold	do	1er janv. '09	500 00	5 déc. '88	22 sept. '08
Rooney, William Morris	Estampilleur et trieur	1er juill. '08	548 00	8 avril '88	19 mai '08
Davis, John Charles	do	1er avril '09	392 00	29 avril '83	19 oct. '08
Mahar, John	Facteur	18 juin '75	2 25 p. j.	28 nov. '43	18 juin '75
Myers, Robert	do	9 nov. '77	2 25 p. j.	16 oct. '50	9 nov. '77
Theakston, Major John	do	1er juill. '87	2 75 p. j.	5 nov. '58	5 avril '83
Robb, Donald	do	10 avril '89	2 75 p. j.	16 sept. '65	4 mars '89
Hancock, William	do	26 mars '91	2 75 p. j.	18 fév. '53	28 août '90
Mulcahy, Joseph James	do	2 nov. '93	2 25 p. j.	22 août '47	20 juill. '78
DeYoung, George Henry	do	20 déc. '93	2 25 p. j.	14 fév. '60	24 nov. '92
DeFreytas, Francis Edmund	do	2 mars '95	2 75 p. j.	17 déc. '67	5 oct. '94
Day, Joseph Francis	do	1er août '00	2 25 p. j.	17 sept. '66	14 janv. '95
Howe, George Joseph	do	6 oct. '00	2 75 p. j.	22 juill. '76	25 juill. '00
Doherty, Donald Alexander	do	6 oct. '00	2 75 p. j.	31 janv. '72	25 juill. '00
Pheeney, Henry Gregory	do	6 oct. '00	2 75 p. j.	16 déc. '67	30 juill. '00
McDowell, James	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	14 août '72	21 nov. '99
McGuire, William Thomas	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	11 juin '75	27 nov. '99
Hamilton, Evelyn	do	12 mars '02	2 75 p. j.	31 oct. '80	26 juill. '01
Crimp, Freeman George	do	12 mars '02	2 75 p. j.	14 sept. '79	20 sept. '01
Leahan, Robert Franklin	do	3 oct. '03	2 75 p. j.	9 nov. '76	3 août '03

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'HALIFAX—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Smith, Lawson...	Facteur,	4 déc. '03	2 75 p.j.	28 juin '77	11 août '03
Shannon, William	do	23 fév. '04	2 75 p.j.	31 juill '80	12 oct. '03
Behan, John Albert	do	31 mai '04	2 75 p.j.	3 mai '76	28 mars '04
Foley, William J.	do	2 mai '05	2 25 p.j.	22 oct. '80	1er Mar. '05
Geddes, John E.	do	26 sept. '06	2 25 p.j.	2 mai '79	7 août '06
Berringer, Richie L.	do	8 mai '07	2 00 p.j.	2 oct. '80	15 avril '07
Spruce, Thomas	do	20 déc. '07	2 00 p.j.	12 mars '78	25 nov. '07
Newman, Frederick Chas.	do	16 mai '08	2 00 p.j.	18 avril '89	21 nov. '08
Leslie, St. Clair	do	19 mai '08	2 00 p.j.	12 avril '88	24 avril '08
Hilton, William Henry	do	22 mai '08	2 00 p.j.	25 sept. '85	27 avril '08
Beattie, Victor Benjamin	Prép. aux boîtes à lettres	20 déc. '93	2 75 p.j.	28 mars '72	27 oct. '93
Quinane, William Patrick	Messager	1er juill. '87	2 25 p.j.	8 mars '64	28 avrl '87
Hyland, Arthur L.	Chargeur	28 mai '07	2 00 p.j.	28 juin '89	15 fév. '07

BUREAU DE POSTE DE MONCTON

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Clarke, Herbert Alfred	Facteur.	23 sept. '08	2 00 p.j.	13 oct. '86	23 sept. '08
Walton, Clement Eugene	do	23 sept. '08	2 00 p.j.	6 mars '86	23 sept. '08
Stone, Arthur Edward	do	23 sept. '08	2 00 p.j.	12 mai '84	23 sept. '08
LeBlanc, Wm. Dominique	do	23 sept. '08	2 00 p.j.	25 août '88	23 sept. '08
Doucett, Leon John	do	23 sept. '08	2 00 p.j	23 mars '84	23 sept. '08
White, Frederick George	do	23 sept. '08	2 00 p.j.	28 mai '79	23 sept. '08
Stuart, Malcolm Bedford	do	25 sept. '08	2 00 p.j.	13 sept. '85	25 sept. '08

BUREAU DE POSTE DE ST. JOHN.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Sears, Edward	Maître de poste	1er avril '09	3,250 00	8 août '52	1er avril '09
Potter, Michael James	Sous-maitre de poste	1er août '00	2,000 00	3 déc. '44	6 avril '63
Flaglor, James Secord	Commis de 1re classe	1er avril '04	1,500 00	15 mars '53	1er août '70
Woodrow, Ross Dougal	do	1er nov. '05	1,500 00	23 mai '57	6 oct. '73
Ring, John Wightman	Commis de 2e classe	27 nov. '91	1,200 00	2 juill '54	1er août '71
Hamlin, Ross Alexander	do	22 juin '95	1,200 00	18 déc. '55	1er janv. '74

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE ST. JOHN—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Jenkins, Thomas	Commis de 2e classe aînée	1er août '00	1,200 00	24 avril '57	6 août '75
Ritchie, Joseph Hunter	do	1er août '00	1,200 00	1er mai '54	6 août '75
Lee, Henry Percy	Commis de 2e classe cadette	1er mars '07	1,000 00	30 août '56	27 sept. '82
Wilson, Albert E	do	1er mars '07	1,000 00	8 juin '61	21 sept. '83
Ferguson, Frederick	do	1er mars '07	1,000 00	28 fév. '66	27 nov. '84
Copp, John Rowe	do	1er mar '07	1,000 00	19 janv. '60	23 avril '85
Malcolm, James	do	1er mars '07	1,000 00	11 juill. '53	1er juin '86
Clark, James Stackhouse	do	1er janv. '08	950 00	21 mars '60	8 mars '92
McClaverty, Wm. James	do	1er avril '09	900 00	24 déc. '67	9 sept. '92
McMullin, Alexander	do	1er avril '09	900 00	15 oct. '58	10 avril '93
Kierstead, Edwin Bell	do	1er avril '09	900 00	14 nov. '66	1er fév. '94
Moore, Andrew Thomas	do	1er avril '09	900 00	15 juin '61	18 fév. '95
Lingley, Allan Wilmot	do	1er avril '09	900 00	10 oct. '69	25 oct. '95
Withers, George Edward	do	1er avril '09	900 00	22 avril '63	1er nov. '82
Reed, Thos. Lawrence	Commis de 3e classe aînée	1er mars '07	900 00	23 oct. '58	28 fév. '93
Buckley, Thomas James	do	1er avril '09	800 00	17 janv. '77	15 août '00
Crowley, Joseph Isaac	do	1er avril '09	800 00	18 déc. '82	24 juin '01
Coughlan, Thomas Francis	do	1er avril '09	800 00	13 déc. '82	24 juin '01
Kerr, King	do	1er avril '09	800 00	25 oct. '84	17 mai '04
Roberts, Linley Hebbard	do	1er avril '09	800 00	22 juin '60	1er janv. '92
Murphy, Arthur Patrick	Commis de 3e classe cadette	1er janv. '09	700 00	20 Aug. '83	14 fév. '05
Quinlan, George Edward	Commis de 4e classe	1er avril '06	600 00	4 sept. '80	12 juill. '05
Brannen, Charles John	do	1er avril '06	600 00	10 déc. '87	19 avril '05
Walsh, Thomas F	do	1er avril '07	600 00	22 août '88	25 oct. '05
Ferris, George M	do	1er avril '07	600 00	15 oct. '88	13 hov. '05
McDonald, William	do	1er mai '07	500 00	23 juill. '88	3 avril '06
Shea, John Vincent	do	1er oct. '08	500 00	21 sept. '89	18 mai '08
Pheasant, Fredk. Walker	Estampilleur et trieur	10 déc. '07	548 00	12 mai '85	15 nov. '07
Levine, Abraham	do	1er avril '08	548 00	11 fév. '89	15 janv. '08
Mailman, John Albert	Facteur	20 féb. '86	2 25 p. j.	3 août '60	20 fév. '86
Ryan, Jeremiah Jos	do	23 déc. '91	2 75 p. j.	13 juin '51	1er déc. '91
Rossiter, Jas. Edward	do	17 mai '92	2 75 p. j.	2 oct. '63	24 déc. '89
Kllorn, Dominick	do	17 mai '92	2 75 p. j.	12 oct. '61	29 juin '91

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE ST-JOHN—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Bridges, Henry Thomas......	Facteur	1er oct. '92	2 75 p. j.	9 oct. '65	2 mai '92
Perkins, Francis Newman....	do	1er oct. '92	2 75 p. j.	20 mars '52	9 mai '92
Macaulay, Marshall..........	do	21 Sept. '93	2 75 p. j.	23 déc. '52	29 juin '91
Thompson, James...........	do	21 sept. '93	2 75 p j.	25 juill '41	28 avril 92
Brown, James Thomas.......	do	20 janv. '94	2 75 p. j.	26 sept. .66	1er juill '93
McMonagle, James...........	do	20 jaav. '94	2 75 p. j.	12 avril '59	1er juill '93
Magee, Charles Wesley.......	do	26 juill. '99	2 75 p. j.	7 sept. '56	23 mars 96
Driscoll, James Lewis........	do	1er août '00	2 75 p. j.	21 juin '65	9 avril '00
Cosman, Wm. Theodore Gross	do	1er août '00	2 75 p. j.	11 sept. '72	18 mai '00
Killen, Thomas..............	do	30 avril '01	2 75 p. j.	11 juin '62	19 mai '00
Macauley, Walter...........	do	17 sept. '01	2 75 p. j.	16 déc. '71	3 juill '01
Causton, Robert Oscar.......	do	17 sept. '01	2 75 p. j.	17 mars '74	12 juill. '01
Butler, James...............	do	1er août '02	2 75 p. j.	12 janv. '74	12 mai '02
Cosman, George Coleman.....	do	1er août '02	2 75 p. j.	27 oct. '79	12 mai '02
Macdonald, John Kenneth.....	do	28 juill. '03	2 75 p. j.	21 oct. '73	1er juin '03
Russell, Henry J.............	do	22 sept. ,04	2 75 p. j.	5 juill '75	1er août '04
Morrisey, Harry Austin.......	do	17 fév. '06	2 25 p. j.	15 avril '78	1er janv. '06
Murphy, William Jos........	do	17 fév. '06	2 25 p. j.	12 sept. '80	1er janv '06
Rogers, Charles F.......... .	do	8 mai. '07	2 00 p. j.	4 avril '79	21 mars '07
Kiley, Urbain Henry.........	do	9 juin '08	2 00 p. j.	23 sept. '85	14 mai '08
Mullin, Otis Pettee........	do	6 juill '08	2 00 p. j.	15 oct. '88	11 juin '08
O'Brien, Robert James......	do	3 août '08	2 00 p. j.	4 sept. '79	8 juill '08
Harrison, George............	Messager..................	13 mars '93	2 25 p. j.	26 dec. '51	29 juin '91

BUREAU DE POSTE DE FRÉDÉRICTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Edwards, John Andrew......	Maître de poste...........	1er mars '06	1,800 00	26 nov. '49	1er mars '06
Vavasour, Edwin W.	Commis de 2e classe aînée...	12 sept. '92	1,200 00	4 oct. '54	1er janv. '76
Philips, Robert Bedford H....	do	1er janv. '03	1,200 00	24 juill '61	2 avril '85
Cameron, Donald Frederick...	Commis de 3e classe cadette	1er avril '07	800 00	6 août '82	8 sept. '03
McKee, George Hamilton.....	do	1er avril '07	800 00	22 déc. '77	6 janv '03
Anderson, Wm. Arthur.......	Commis 4e classe.........	1er juill. '06	600 00	13 mai '88	8 août '05
Phair, Lewis Byron C........	Chargeur..................	1er avril '06	2 25 p. j.	16 avril '72	8 janv. '89
Adams, J....................	Facteur...................	25 juin '06	2 25 p. j.	16 août '86	1er avril '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Québec.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Paquet, Etienne Théodore....	Maître de poste...........	12 oct. '94	3,250 00	8 janv. '50	12 oct. '94
Green, Samuel Tanner.......	Sous-maître de poste......	1er juill '08.	2,000 00	21 fév. '64	1er juill. '85
Vézina, Ulrich..............	Commis de 1re classe.......	1er oct. '07	1,300 00	26 août '51	24 juin '71
Battle, John James.........	Commis de 2e classe aînée..	1er juin '02	1,200 00	29 mai '63	3 oct. '84
Lane, Patrick Edward.......	do	1er avril '08	1,050 00	7 janv. '47	18 mars '80
Carrière, Joseph E...........	do	1er avril '08	1,050 00	29 août '48	20 sept. '75
Dubé, Joseph...............	do	1er avril '08	1,050 00	1er juin '47	23 nov. '91
Martineau, François Norbert	Commis de 2e classe cadette	1er avril '08	950 00	7 juin '52	1er fév. '92
Darveau, Edmond...........	do	1er avril '08	950 00	24 déc. '69	18 oct. '92
Bolduc, Napoléon Louis......	do	1er avril '08	950 00	27 fév. '56	12 juill. '97
Wilkinson, Robert...........	do	1er juin '08	900 00	22 sept. '45	19 mars '75
Plamondon, Olivier..........	Commis de 3e classe aînée..	1er juill. '04	800 00	17 oct. '54	26 sept. '79
Bryson, Dennis Arthur.......	do	1er avril '08	850 00	11 mai '65	23 nov. '91
Emond, Joseph..............	do	1er avril '08	850 00	20 nov. '65	2 fév. '92
Boutet, Pierre....'..........	do	1er avril '08	850 00	8 juin '51	3 fév. '93
Nadeau, Marie J. E..........	do	1er avril '08	850 00	29 avril '83	16 oct. '05
Blondeau, Joseph J..........	do	1er avril '08	850 00	25 sept. '83	3 janv. '02
Kindellan, Francis E.........	do	1er avril '08	850 00	7 fév. '78	8 janv. '03
Thérien, Jos. Achille Horace..	do	1er avril '09	800 00	8 déc. '81	19 août '01
Burroughs, Arline...........	Commis de 3e classe cadette	1er août '00	800 00	12 juin '77	10 janv. '96
Aubin, Thomas J............	do	1er janv. '09	700 00	10 juill. '82	24 oct. '06
Moisan, Joseph A............	do	1er janv. '09	700 00	21 avril '82	6 août' 06
Pouliot, Auguste E..........	do	1er janv. '09	700 00	29 avril '84	12 sept. 06
Gagnon, Jos. Arthur Eudore...	Commis de 4e classe.......	1er juin '08	500 00	20 mars '84	21 oct. '07
Hawey, Jos. Abraham........	do	1er oct. '08	500 00	30 juill. '82	7 fév. '06
Bédard, Louis G. R...........	do	1er janv. '09	500 00	25 août '77	1 août '06
Bilodeau, Jos. Léonce Ovide..	do	1er janv. '09	500 00	17 janv. '90	10 fév. '08
Bilodeau, Jos. Edmond Emile	do	1er janv. '09	500 00	19 avril '83	6 juill. '08
Parent, Jos. Narcisse Omer...	do	1er janv. '09	500 00	11 mai '80	10 août '08
Laberge, Jacques Arthur.....	Estampilleur et trieur......	28 déc. '08	500 00	23 janv. '90	30 avril '06
Papillon, Alphonse...........	do	28 déc. '08	548 00	9 août '82	12 sept. 07
Gariépy, Joseph.............	do	1er avril 07	548 00	20 sept. '86	28 avril '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Bernier, Jos. Chas P.	Estampilleur et trieur	1er oct. '07	548 00	18 déc. '89	10 sept. '07
Verret, Jos. Télesphore	do	1er mars '08	548 00	13 juill. '85	4 fév. '08
Boulet, Wilfrid Joseph A.	Surt. des facteurs	16 mai '96	800 00	20 oct. '52	15 avril '84
Guay, Louis	Facteurs	6 fév. '79	2 75 p. j.	15 nov. '42	6 fév. '79
Pelletier, Joseph Amable	do	6 nov. '83	2 75 p. j.	25 juill. '53	15 juin '83
Ouellet, François-Xavier	do	1er juill. '84	2 75 p. j.	21 mars '55	15 avril '84
Langlois, Cyrille Napoléon	do	1er juill. '86	2 75 p. j.	22 fév. '59	17 avril '86
Bussière, Alphonse	do	9 fév. '92	2 75 p. j.	21 août '59	15 oct. '89
Gagnon, Herménégilde	do	9 fév. '92	2 75 p. j.	29 sept. '65	22 janv. '92
Legaré, Etienne	do	30 nov. '92	2 75 p. j.	4 nov. '41	9 mai '92
Ange, Désiré Lemaitre	do	19 fév. '96	2 75 p. j.	8 août '63	24 août '92
Corriveau, George	do	18 mars '97	2 75 p. j.	1er oct. '63	18 mars '97
St-Antoine, Jos, Ferdinand	do	20 mai '98	2 75 p. j.	16 mars '68	20 mai '98
Gros-Louis, Paul	do	26 juin '99	2 75 p. j.	20 avril '74	1er mars '95
Gagnon, Moise	do	4 nov. '99	2 75 p. j.	15 oct. '57	8 juin '97
Boivin, David	do	1er août '00	2 75 p. j.	22 juin '59	6 sept. '92
Parent, Wilfrid Vict. Pros	do	1er août '00	2 75 p. j.	12 juill. '65	5 nov. '92
Pelletier, Pierre Alp. Jules	do	1er août '00	2 75 p. j.	7 fév. '70	19 août '93
Fiset, Alfred Octave	do	1er août '00	2 75 p. j.	24 mai '73	29 janv. '94
Jolicœur, Nap. Jos. Narcisse	do	30 déc. '01	2 25 p. j.	23 juin '74	5 nov. '01
Masson, François	do	13 nov. '02	2 75 p. .	22 juin '77	2 août '02
Lapointe Onésime	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	27 mai '55	2 août '93
Verret, Edward	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	1er janv. '78	8 déc. '03
Dolbec, Laureat	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	25 sept. '80	30 janv. '04
Murphy, Joseph T.	do	9 août '04	2 75 p. j.	1er juin '75	11 juin '04
Boiteau, Siméon	do	23 juin '05	2 25 p. j.	5 janv. '81	26 avril '05
Brosseau, Joseph Wilbrod	do	26 juill. '05	2 25 p. j.	28 janv. '77	28 juin '05
Jolicœur, Joseph Moise	do	1er juin '06	2 25 p. j.	2 janv. '80	12 avril '06
Côte, Emile O.	do	11 sept. '06	2 25 p. j.	1er avril '83	10 fév. '06
Reynar, Ernest L.	do	26 sept. '06	2 25 p. j.	16 mai '80	30 juill. '06
Bédard, Joseph P. L.	do	9 oct. '06	2 25 p. j.	3 sept. '84	27 août '06
Bouchard, Joseph A.	do	7 déc. '06	2 25 p j.	11 mai '79	29 sept. '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Québec—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Gervais, Louis R	Facteurs	7 déc. '06	2 25 p. j.	4 oct. '77	1er oct. '06
Gagnon, Joseph L	do	14 janv. '07	2 25 p. j.	23 avril '82	26 juill. '06
Bossière, Joseph N. F	do	14 janv. '07	2 25 p. j.	25 mai '81	14 août '06
Pelletier, Octave E	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	12 juill. '81	31 déc. '06
Angers, Albert Nazaire	do	13 nov. '07	2 00 p. j.	6 oct. '87	18 sept. '07
Angers, Taschereau Robt	do	7 mars '08	2 00 p. j.	4 fév. '88	14 fév. '08
Têtu, Wilfrid	do	20 mars '08	2 00 p. j.	12 août '83	23 fév. 08
Jobidon, Jos. A	do	23 mars '08	2 00 p. j.	30 nov. '89	7 oct. '05
Gauvin, Jos. Theophile E	do	30 juill. '08	2 00 p. j.	8 déc. '80	3 juill. '08
Gros-Louis, Jos. Tancrède	do	31 juill. '08	2 00 p. j.	23 janv. '79	4 juill. '08
Miller, Felix	do	1er août '08	2 00 p. j.	17 août '80	7 juill. '08
Fortier, Jean François I	do	2 août '08	2 00 p. j.	5 nov. '86	7 juill. '08
Demers, Jos. Albert	do	3 août '08	2 00 p. j.	18 oct. '84	8 juill. '08
Santerre, Louis Napoléon	do	4 août '08	2 00 p. j.	17 sept. '77	9 juill. '08
Lepage, David	do	4 août '08	2 00 p. j.	8 janv. '77	9 juill. '08
Santerre, Jos. Raymond A	do	5 sept. '08	2 00 p. j.	14 juin '89	10 août '08
Guérin, Pierre Albert	do	24 déc. '08	2 00 p. j.	6 déc. '88	6 juill. '08
Bilodeau, Jos. Napoléon	do	4 mars '09	2 00 p. j.	30 déc. '82	9 fév. '09
Côte, Joseph E	Chargeur	7 déc. '06	2 25 p. j.	22 mai '83	19 oct. '06
Hamel, Joseph A	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	8 oct. '80	11 oct. '06
Battle, Thos. Francis	Messager	16 nov. '03	2 75 p. j.	26 mars '65	8 juin '89

Bureau de poste de Sherbrooke.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Morehouse, William Alex	Maître de poste	25 oct. '00	2,000 00	8 déc. '45	25 oct. '00
Norcross, Acton Arlington	Commis de 2e classe ainée	1er août '03	1,200 00	20 août '64	1er juill. '90
Genest, Joseph Arthur	Commis de 2e classe cadette	1er oct. '08	900 00	12 juin '65	7 mars '93
White, Charlotte Anna	Commis de 3e classe cadette	2 mars '95	800 00	14 janv. '40	1er mars '93
Doherty, Mary Margaret L	do	1er août '00	800 00	21 avril '79	13 déc. '98
Couture, Arthur	Commis de 4e classe	1er juill. '06	500 00	29 juin '82	1er janv. '05
White, Homer P	do	1er avril '07	600 00	24 déc. '85	11 juin '06
Mullins, Gladys	do	1er avril '07	600 00	3 mai '80	28 juill. '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE SHERBROOKE—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Powers, P. Willis	Commis de 4e classe	1er janv. '08	598 00	11 avril '84	25 janv. '04
Duford, Doria R.	do	1er janv. '08	500 00	1er janv. '89	30 avril '06
Gaumond, Omer	Facteurs	24 sept. '07	2 00 p. j.	30 janv. '87	24 sept. '07
Robertson, Chas	do	24 sept. '07	2 00 p. j.	27 juill. '77	24 sept. '07
Broderick, Loftus Jas	do	24 sept. '07	2 00 p. j.	1er janv. '77	24 sept. '07
Préfontaine, Joseph	do	24 sept. '07	2 00 p. j.	15 sept. '87	24 sept. '07
Pearson, Fred	do	24 sept. '07	2 00 p. j.	28 mars '78	24 sept. '07
Gingras, Emilien	do	24 sept. '07	2 00 p. j.	20 juill. '90	24 sept '07
Desruisseaux, Edw. Jno	do	2 mars '08	2 00 p. j.	23 déc. '87	20 janv. '08
Demers, Aristide	do	8 mars '09	2 00 p. j.	8 janv. '86	13 fév. '09

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Massé, Eugène	Facteurs	21 août '07	2 00 p. j.	12 juill. '89	21 août '07
Michelin, Philippe	do	21 août '07	2 00 p. j.	3 juill. '77	21 août '07
Morissette, Télesphore	do	16 mars '08	2 00 p. j.	15 juill. '79	21 avril '08
Guimont, Arthur	do	7 juin '08	2 00 p. j.	15 mai '81	12 mai '08
Bettez, Alfred	do	16 janv. '09	2 00 p. j.	21 oct. '79	21 déc. '08

BUREAU DE POSTE DE ST-HYACINTHE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Berthiaume, Armand	Facteurs	29 août '07	2 00 p. j.	9 avril '85	29 août '07
Cordeau, Joseph Etienne	do	29 août '07	2 00 p. j.	14 juill. '84	29 août '07
Robillard, Octave	do	29 août '07	2 00 p j.	17 mars '79	29 août '07
Béland, Henri	do	17 mai '08	2 00 p. j.	6 mai '85	22 avril '08
Scott, Arthur	do	2 juin '08	2 00 p. j.	10 avril '87	7 mai '08

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Harwood, Henri S.	Maître de poste	1er déc. '04	4,000 00	8 août '38	1er déc. '04
Gaboury, Louis Jos	Sous-maître de poste	1er janv. '08	2,000 00	10 juin '70	28 déc. '99
Barcelo, Edouard	Surt. maître de poste	1er mars '05	1,800 00	12 juill. '69	7 août '84

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Montréal—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Daoust, Jean-Baptiste A.	Commis de 1re classe	10 juin '93	1,500 00	28 nov. '42	27 juin '70
Prud'homme, Ls. Télesphore	do	1er déc. '03	1,450 00	4 janv. '60	18 sept. '79
O'Donoghue, Daniel	do	1er août '04	1,400 00	27 fév. '58	1er juill. '82
Eckhardt, William Henry A.	do	1er mars '07	1,350 00	28 déc. '56	7 janv. '84
Chandler, Henry	do	1er mars '07	1,350 00	21 fév. '65	10 mars '84
Morin Alcidas	do	1er juin '07	1,250 00	27 fév. '65	16 ai '85
Chagnon, Edmond	do	1er oct. '07	1,250 00	9 nov. '58	18 déc. '73
Taylor, James	do	1er oct. '07	1,250 00	15 août '65	30 août '83
Giroux, Théophile Avila	do	1er oct. '07	1,250 00	25 juill. '62	22 avril '84
Beausoleil, Jos. Cléophas H. B	do	1er juill. '08	1,200 00	18 janv. '69	11 déc. '00
Sauriol, Alphonse	do	1er juill. '08	1,200 00	18 oct. '63	4 oct. '83
Carpenter, George Arthur	do	1er avril '09	1,200 00	25 août '65	13 juin '83
Germain, Clément	do	1er avril '09	1,200 00	16 nov. '68	21 fév. '91
DeCotret, Louis Dominique R. A.	do	1er avril '09	1,200 00	21 mars '60	26 nov. '86
Jacques, Alfred	do	1er avril '09	1,200 00	20 fév. '67	16 août '92
Filion, Louis Joseph	do	1er avril '09	1,200 00	19 fév. '70	19 déc. '90
Gaudry, Horace Daniel	Commis de 2e classe aînée	1er juill. '85	1,200 00	15 oct. '53	3 sept. '74
Rondeau, Ulysse	do	1er janv. '87	1,200 00	27 août '50	10 août '74
Lefebvre, Louis	do	26 juill. '92	1,200 00	22 déc. '49	7 nov. '71
Leduc, Charles Anatole T.	do	26 juill. '92	1,200 00	30 mai '49	1er juin '74
Lord, Alfred	do	26 juill. '92	1,200 00	11 juill. '45	9 nov. '74
Daniel, Robert Thomas	do	26 juill. '92	1,200 00	2 janv. '43	1er janv. '76
Coffey, Jeremiah	do	1er juin '07	1,050 00	17 nov. '63	12 oct. '85
Charlebois, Louis Phillipe	do	1er juill. '07	1,150 00	21 nov. '68	21 fév. '88
Lamoureux, Edouard Alph.	do	1er mars '08	1,050 00	16 juill. '65	4 mars '84
Dumont, Ovide	do	1er mars '08	1,050 00	3 mars '67	5 sept. '87
Renaud, Joseph Edmond	do	1er mars '08	1,050 00	15 oct. '54	21 mars '73
Ouellette, Edouard Henri	do	1er mars '08	1,050 00	27 avril '51	5 sept. '78
Lapointe, Théophile	do	1er mars '08	1,050 00	8 mars '60	22 juill. '80
Guillemette, Joseph Edmond	do	1er mars '08	1,050 00	17 oct. '58	9 oct. '83
Lorange, Oscar	do	1er mars '08	1,050 00	17 nov. '62	4 fév. '84
Berthelett, Joseph	Commis de 2e classe cadette	1er mars '07	1,000 00	26 sept. '65	6 oct. '87

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Hurteau, Donat Floribert......	Commis de 2e classe cadette	1er mars '07	1,000 00	15 oct. '73	13 juin '94
Barbe, Wilfrid..............	do	1er mars '07	1,000 00	3 juin '65	5 sept. '84
LaManque, Thomas..........	do	1er mars '07	1,000 00	10 juill. '54	4 mars '85
Lalonde, Jean Bte Alexis.....	do	1er mars '07	1,000 00	3 nov. '65	8 avril '86
Masse, Arthur...............	do	1er mars '07	1,000 00	5 nov. '60	23 mars '85
Dowd, Edward Christopher...	do	1er mars '07	1,000 00	10 juin '48	14 fév. '70
Bourret, Roméo Edouard.....	do	1er mars '07	1,000 00	10 juill. '66	9 déc. '87
Dufresne, Auguste...........	do	1er mars '07	1,000 00	26 oct. '45	30 mars '70
Dagenais, Fabien S...........	do	1er mars .07	900 00	8 août '52	29 oct. '83
Grenier, Arthur.............	do	1er mars '07	1,000 00	4 déc. '56	1er nov. '90
Langevin, Amédée...........	do	1er mars '07	1,000 00	12 août '60	2 sept. '89
Grant, James G.............	do	1er mars '07	1,000 00	7 janv. '62	21 fév. '82
Lefebvre, Germain...........	do	1er mars '07	1,000 00	29 janv. '53	1er juill. '75
Moore, Thomas E...........	do	1er mars '07	900 00	13 juill. '65	1er août '87
Crowe, William J............	do	1er mars '07	950 00	6 janv. '63	7 mars '84
Lefebvre, Charles............	do	1er oct. '07	950 00	— juill. '51	6 fév. '71
Côte, Allen B...............	do	1er oct. '07	900 00	21 sept. '52	10 mars '84
Doray, Joseph Louis E......	do	1er oct. '07	950 00	28 mai '50	28 janv. '82
St-Arnaud, Urbain H........	do	1er oct. '07	950 00	31 oct. '49	10 juin '89
Lamb, James Dominick.......	do	1er oct. '07	950 00	23 mai '59	7 déc. '92
Perrault, Denis Romulus.....	do	1er oct. '07	950 00	24 juin '61	22 mai '85
Vincent, François Pierre......	do	1er oct. '07	950 00	29 mai '68	20 mars '88
Mayer, Jos. Alph Alcibiade...	do	1er oct. '07	950 00	4 mars '69	15 juin '92
Gould, Civilla...............	do	1er oct. '07	950 00	25 avril '67	17 janv. '90
de Rostaing Emile...........	do	1er oct. '07	950 00	28 déc. '74	21 déc. '93
Bathurst, James.............	do	1er avril '08	950 00	1er avril '57	18 fév. '75
Maltais, Guillaume..........	do	1er avril '08	950 00	25 janv. '63	24 janv. '98
Désilets, Joseph Alfred.......	do	1er avril '08	950 00	28 avril '68	27 nov. '93
Miraglia, Alfred Louis........	do	1er avril '08	950 00	9 juin '72	4 avril '94
Archambault, Chs. Arthur....	do	1er avril '08	950 00	5 déc. '72	5 juill. '94
Allard, Alphonse J...........	do	1er sept. '08	900 00	19 juin '78	15 déc. '03
Murray, Cecile Vernie Mary...	do	1er sept. '08	900 00	22 juill. '79	1er mars '01

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Caron, François Jos..........	Commis de 2e classe cadette	1er avril '09	900 00	2 nov. '64	9 août '92
Bennett, Richard............	do	1er avril '09	900 00	13 juill. '78	1er janv. '99
Lamarche, Joseph Albert.....	do	1er avril '09	900 00	21 août '76	2 avril '00
Cousineau, Joseph...........	do	1er avril '09	900 00	10 juin '62	1er avril '92
Collard, Jos. Adolphe Antoine	do	1er avril '09	900 00	29 juill. '77	20 juill. '00
Moore, Edward..............	do	1er avril '09	900 00	14 nov. '72	11 déc. '91
Johnstone, Henry Wallace....	Commis de 3e classe aînée..	1er juill. '07	850 00	1er sept. '71	21 août '93
Poitevin, Antonio...........	do	1er oct. '07	850 00	10 mars '68	23 sept. '86
Loranger, Godfroi...........	do	1er oct. '07	850 00	6 fév. '77	16 janv. '99
Lamoureux, Joseph R. A.....	do	1er oct. '07	850 00	19 juin '77	24 oct. '99
Roy, Joseph Adélard.........	do	1er oct. '07	850 00	1er août '65	22 mai '95
Bell, Marion................	do	1er oct. '07	850 00	26 mai '71	13 avril '96
Parrott, Adolphe............	do	1er oct. '07	850 00	27 juin '63	14 mars '99
Chevalier, Jos Anthime.......	do	1er oct. '07	850 00	26 mars '71	1er nov. '00
St-Jean, Paul...............	do	1er oct. '07	850 00	10 Aug. 62	9 janv. '00
Nadon, Napoléon............	do	1er oct. '07	850 00	22 juill. '73	25 oct. '00
Martin, Clovis..............	do	1er oct. '07	850 00	1er avril '79	25 oct. '00
Lyons, John................	do	1er oct. '07	850 00	28 fév. '66	6 Séc. '00
McInerney, L...............	do	1er juill. '08	800 00	3 juill. '65	15 oct. '90
Vébert, P. Emile............	do	1er avril '09	800 00	20 août '77	15 août 00
Emond, Joseph Israél........	do	1er avril '09	800 00	18 déc. '80	9 juill. '02
Trudeau, Stanislas...........	do	1er avril '09	800 00	20 juin '76	15 août '02
Généreux, Henry............	do	1er avril '09	800 00	8 août '79	17 juill. '00
Sylvain, Jean-Baptiste.......	do	1er avril '09	800 00	18 août '79	12 fév. '03
Vallée, René Jean-Baptiste...	do	1er avril '09	800 00	8 mars '79	4 mai '03
Robillard, Alexandre.........	do	1er avril '09	800 00	3 janv. '75	29 avril '03
Jarrand, Leon...............	do	1er avril '09	800 00	10 déc. '75	11 fév. '03
Cardinal, Jos. Adjutor........	do	1er avril '09	800 00	1er sept. '85	14 mars '04
Cosgrove, Timothé..........	do	1er avril '09	800 00	16 juin '78	22 avril '04
Chapdeleine, Joseph.........	do	1er avril '09	800 00	1er avril '81	20 mai '04
Lafrance, Joseph............	do	1er avril '09	800 00	20 fév. '75	28 sept. '04
Benoit, George..............	do	1er avril '09	800 00	7 fév. '85	13 juill. '03

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			cts.		
Pépin, Joseph E.	Commis de 3e classe aînée.	1er avril '09	800 00	20 août '83	26 mai '04
Larose, Paul	do	1er avril '09	800 00	4 juill. '85	12 oct. '04
Hebert, Joseph	do	1er avril '09	800 00	6 juill. '75	12 oct. '03
Delamadeleine, Théodore	do	1er avril '09	800 00	8 fév. '68	1er août '89
Demers, Jos. Wilfrid	do	1er avril '09	800 00	1er fév. '72	12 fév. '91
Lussier, Joseph Henry	do	1er avril '09	800 00	2 avril '74	14 janv. '98
Brown, Jos. H. P.	Commis de 3e classe cadette	5 nov. '83	800 00	11 mars '63	9 oct. '83
Masson, Armand	do	1er avril '07	800 00	9 oct. '81	20 fév. '03
Granger, Jos. Ernest Alpha	do	1er avril '07	750 00	21 janv. '80	13 août '03
Deguise, Napoléon	do	1er oct. '07	750 00	7 nov. '77	11 mai '05
Tranchemontagne, Joseph A.	do	1er oct. '07	750 00	13 déc. '75	15 oct. '05
Duboulay, Adolphe	do	1er avril '08	750 00	9 avril '85	11 nov. '05
Hurtubise, Jos. Edmond	do	1er avril '08	750 00	16 juin '76	16 mai '05
Valeur, Joseph Alfred	do	1er oct. '08	700 00	27 mai '58	10 déc. '83
Harney, William Thomas	do	1er oct. '08	700 00	16 juin '57	25 sept. '86
Radakir, Alfred	do	1er oct. '08	700 00	18 août '69	18 janv. '89
Daoust, Omer	do	1er oct. '08	700 00	4 juill. '64	3 juill. '88
Ratelle, Joseph Alberin	do	1er janv. '09	700 00	27 fév. '69	13 fév. '03
Rochon, Henri	do	1er janv. '09	700 00	1er nov. '75	29 oct. '00
Germain, Ludovic	do	1er avril '09	700 00	13 nov. '90	2 avril '06
Bergeron, Ubald	do	1er avril '09	700 00	2 sept. '87	12 sept. '07
Crochetière, Joseph R.	Commis de 4e classe	1er janv. '07	500 00	21 oct. '89	4 oct. '06
Pellerin, Séraphin	do	1er janv. '07	500 00	3 déc. '78	15 oct. '06
Bourgeault, Joseph A.	do	14 janv. '07	600 00	8 juin '79	25 oct. '06
Noël, Laurent V.	do	1er avril '07	600 00	12 sept. '83	31 mars '06
Roberge, Thomas	do	1er avril '07	600 00	17 fév. '86	11 août '06
Paquette, J. Achille	do	1er avril '07	600 00	8 sept. '87	3 nov. '05
Lamarche, Mastai	do	1er avril '07	600 00	2 janv. '88	14 nov. '05
Labbé, Louis	do	1er avril '07	600 00	8 mai '86	4 oct. '06
Beaudry, Phillippe C.	do	1er ai '07	500 00	12 avril '79	12 mai '05
Valiquette, Joseph	do	1er mai '07	500 00	21 août '81	5 oct. '06
Lallier, William	do	1er mai '07	500 00	9 sept. '85	6 oct. '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

Bureau de poste de Montréal—Suite.

Nom.	Titre de bureau	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Hart, Charles	Commis de 4e classe	1er mai '07	500 00	21 juill. '83	23 nov. '05
Leroux, Charles E	do	1er juin '07	500 00	24 juin '88	29 sept. '06
Murray, Ray Phylis	do	1er juin '07	520 00	22 mars '87	4 août '05
Bracken, Joseph	do	1er août '07	500 00	16 sept. '87	10 avril '05
Barbeau, Emery	do	1er janv. '08	500 00	10 juin '81	30 mai '07
Turgeon, Edgar	do	1er janv. '08	500 00	16 oct. '86	5 déc. '06
Charland, Alfred	do	1er janv. '08	500 00	3 janv. '86	7 janv. '07
Malo, Joseph	do	1er janv. '08	500 00	23 août '87	19 mai '06
Dubuc, Albert	do	1er janv. '08	500 00	28 nov. '83	15 janv. '07
Lortie, Frank	do	1er janv. '08	500 00	29 sept. '88	25 mars '07
Hudon, Wilfrid	do	1er janv. '08	500 00	4 déc. '85	24 sept. '07
Prévost, Jos. Hermas	do	1er janv. '08	500 00	16 avril '81	5 août '07
Verville, Joseph Félix	do	1er avril '08	600 00	17 oct. '87	22 avril '07
Charbonneau, Salvini	do	1er avril '08	600 00	5 nov. '80	7 sept. '07
Bolduc, Joseph Ephrem	do	1er avril '08	600 00	1er mars '87	3 avril '07
Sylvain, Raoul	do	1er avril '08	600 00	3 mai '87	15 avril '07
Couture, Déziel George	do	1er juin '08	500 00	23 fév. '85	25 juill. '07
Messier, Henri	do	1er juill. '08	500 00	26 mai '91	5 fév. '08
Archambault, Napoleon	do	1er oct. '08	570 00	2 juill. '40	10 août '99
Sarazin, Alex	do	1er janv. '09	500 00	25 août '87	20 avril '07
Dubuc, George	do	1er janv. '09	500 00	8 nov. '88	6 déc. '06
Germain, Louis	do	1er janv. '09	500 00	18 janv. '80	5 juin '07
Martin, Ernest	do	1er janv. '09	500 00	7 janv. '87	24 juill. '07
Gagnon, Herménégilde	do	1er janv. '09	500 00	11 mars '85	6 déc. '07
Dupuis, Hector	do	1er janv. '09	500 00	6 sept. '87	12 fév. '08
Carrière, Ernest Joseph	do	1er janv. '09	500 00	8 oct. '88	15 avril '07
Cusson, Joseph Elzéar	do	1er janv. '09	500 00	21 mars '87	16 déc. '07
O'Farrell, Maurice	do	1er janv. '09	500 00	12 déc. '80	21 janv. '08
Coulombe, Laurenzo	do	1er janv. '09	500 00	10 déc. '88	15 avril '08
Piquette, Joseph Arthur	do	1er janv. '09	500 00	4 juin '88	11 mai '08
Caisse, Jean Jacques	do	1er janv. '09	500 00	26 mai '90	7 mai '08
Hardy, Wilfrid	do	1er janv. '09	500 00	6 août '81	12 mai '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Bolte, Camille	Commis de 4e classe	1er janv. '09	500 00	23 juin '86	21 sept. '08
Daoust, Ernest	do	1er janv. '09	500 00	30 déc. '86	2 oct. '08
Lemieux, Victor	do	1er janv. '09	500 00	25 déc. '88	5 nov. '08
Chenevert, Chas, Armand	do	1er avril '09	500 00	2 mai '89	26 mars '07
Mahoney, Francis	do	1er avril '09	500 00	1er déc. '85	23 sept. '08
Marquette, Emile Rutledge	do	1er avril '09	500 00	22 juill. '88	8 janv. '09
Irvine, William	Timbreur et trieur	20 mars '00	510 00	17 nov. '72	16 janv. '99
Desaulniers, Antonio L	do	28 déc. '08	500 00	10 déc. '88	17 avril '07
Cloutier, Ephrem	do	28 déc. '08	500 00	25 août '82	14 avril '08
Walker, Arthur Stanley	do	1er mars '09	500 00	15 juill. '87	14 sept. '08
Perron, Edmond	do	6 nov. '07	548 00	2 janv. '89	11 oct. '07
Brossard, Rosario	do	1er mars '08	548 00	15 janv. '81	24 fév. '08
Bourgouin, Henri	do	1er avril '08	548 00	20 déc. '88	17 mars '08
Rohland, Joseph Pacifique	do	1er mai '08	548 00	19 juin '82	7 janv. '08
Cailloux, Joseph Edward	do	25 oct. '08	548 00	27 janv. '81	30 sept. '08
Kaine, John Tnomas	do	27 oct. '08	548 00	8 déc. '88	1er oct. '08
Destrempes, Armand	do	14 fév. '09	548 00	8 août '88	19 janv. '09
Wolfe, Alfred	do	24 fév. '09	626 00	14 juill. '79	1er fév. '09
Labrie, Jean	do	13 mars '09	548 00	17 déc. '88	18 fév. '09
Giroux, Joseph	Facteurs	28 déc. '75	2 75 p j.	29 sep. '47	28 déc. '75
Power, John	do	3 juin '82	2 25 p. j.	17 mars '53	3 juin '82
Dumesnil, Alfred Emile	do	9 oct. '83	2 75 p. j.	5 mai '62	9 oct. '83
Mathieu, Alfred	do	17 déc. '83	2 75 p. j.	6 août '60	17 déc. '83
King, Joseph	do	20 mai '84	2 75 p. j.	20 juill. '64	20 mai '84
Duboulay, Adolphe	do	21 juill. '84	2 75 p. j.	31 oct. '55	21 juill. '84
Sauriol, Jean-Baptiste	do	3 oct. '84	2 75 p. j.	1er sept. 62	20 sept. '84
Lortie, Alphonse	do	18 déc. '84	2 75 p. j.	11 sept. '66	18 déc. '84
Moore, Thomas	do	4 avril '85	2 75 p. j.	14 nov. '66	4 avril '85
Ledoux, Joseph	do	17 sept '85	2 75 p. j.	15 fév. '62	17 sept. '85
Valiquette, Joseph	do	1er juill. '87	2 75 p. j.	13 août '56	17 mai '87
Gauthier, Alderic	do	1er juill. '88	2 75 p. j.	12 sept. '57	6 juin '87

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Gauthier, Avila	Facteur	27 mai '90	600 00	11 oct. '67	2 déc. '89
St-Jean, Louis Joseph	do	20 août '90	2 75 p. j.	1er mars '55	12 fév. '87
Brunel, Moise	do	20 août '90	2 25 p. j.	11 juin '51	24 'avril 88
Dusseault, Jean-Baptiste	do	20 août '90	2 25 p. j.	24 juin '59	18 juill. '90
Cadotte, Alphonse	do	18 déc. '90	600 00	10 nov. '51	17 oct. '87
Doucet, Real	do	9 oct. '91	2 75 p. j.	6 nov. '67	21 sept. '91
McLennan, Duncan	do	9 oct. '91	2 25 p. j.	1er janv. '56	27 mai '89
St-Onge, Joseph Alfred	do	23 déc. '91	2 75 p. j.	29 janv. '54	16 juill. '90
Forest, Samuel	do	23 déc. '91	2 25 p. j.	10 fev. '58	31 mars '90
Tetu, Jos. David Henri	do	2 avril '92	2 75 p. j.	10 juin '49	5 fév. '92
Ayotte, Joseph Elzéar	do	2 avril '92	2 75 p. j.	6 nov. '55	5 fév. '92
Mathieu, Joseph	do	8 juin '92	2 75 p. j.	18 avril '68	27 oct. '88
Gosselin, Wilfrid	do	26 juill. '92	2 75 p. j.	26 fév. '66	12 août '89
Johnson, Michæl Francis	do	19 sept. '92	2 25 p. j.	6 janv. '57	10 mai '89
Frigon, Hubert Michael Ad.	do	19 sept. '92	2 75 p. j.	2 janv. '67	19 août '92
Simard, Maxime Jean B'pte	do	30 nov. '92	2 75 p. j.	13 nov. '63	20 avril '91
Valeur, Ernest Albert	do	19 déc. '92	2 75 p. j.	13 juill. '64	3 mars '91
Ouellette, Joseph Wilbrod	do	16 mai '93	2 75 p. j.	12 oct. '67	25 juill. '92
Traynor, Steph. MacNaugh'n.	do	16 mai '93	2 75 p. j.	19 sept. '64	9 août '92
Jones, John James	do	16 mai .93	2 75 p. j.	10 nov. '64	25 août '92
Witzig, François Xavier	do	16 mai '93	2 75 p. j.	11 déc. '59	29 août '92
Lamère, Joseph	do	16 mai '93	2 75 p j.	10 nov. '68	9 janv. '93
Franck, Raphael	do	6 juill. '93	2 75 p. j.	10 oct. '50	25 août '92
Labonté, Louis	do	20 déc. '93	2 75 p. j.	15 août '57	27 mars '93
Ayotte, Theophile Edouard	do	20 déc. '93	2 25 p. j.	20 juill. '66	7 avril '93
Caron, Louis	do	20 janv. '94	2 75 p. j.	28 août '63	15 mai '93
Ouellette, Alphonse	do	20 janv. '94	2 75 p. j.	6 oct. '69	19 juin '93
Barcelo, Joseph Charles Henri	do	17 oct. '94	2 75 p. j.	17 mars '65	24 juill. '93
Ouimet, Onésime	do	26 nov. '94	2 75 p. j.	26 mars '60	1er janv. '94
Bégin, Ludger	do	25 sept. 95	2 25 p. j.	3 juill. '54	1er mai '94
Tierney, John Joseph	do	19 fév. '96	2 75 p. j.	5 janv. '71	12 janv. '96
Rocheleau, Joseph	do	9 mars '98	2 75 p. j.	7 oct. '72	9 mars '98

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Bissonnette, Albert.........	Facteur.................	26 juin '99	2 75 p. j.	24 d c. '79	28 juill. '97
Burke, William M............	do	1er août '00	2 75 p. j.	25 sept. '67	13 oct. '93
Lalande, Leon Napoleon......	do	1er août '00	2 75 p. j.	24 déc. '65	1er mai '94
Harrington, Patrick	do	1er août '00	2 75 p. j.	18 août '58	15 mai '94
Larivee, Hector.............	do	1er août '00	2 75 p. j.	30 mai '71	18 juin '94
Prévost, Joseph Edouard Wilfred.	do	1er août '00	2 75 p. j.	25 juill. '69	6 août '94
Duprat, Pierre Urgel Alphonse	do	1er août '00	2 75 p. j.	1er avril '69	4 déc. '94
Dion, Horace Joseph Albert..	do	1er août '00	2 75 p. j.	6 juill. '71	7 déc. '95
Lanthier, Joseph............	do	1er août '00	2 75 p. j.	20 mars '76	24 fév. '96
Clément, Ferdinand..........	do	1er août '00	2 75 p. j.	19 juill. '73	27 juill. '97
Dragon, Napoléon...........	do	1er août '00	2 75 p. j.	17 sept. '70	2 déc. '97
Yelle, Urgelle..............	do	1er août '00	2 25 p. j.	6 avril '62	14 mars '99
Menard, Gordien, jr..........	do	1er août '00	2 75 p. j.	26 fév. '80	1er mai '99
Lapointe, Aldino Hormidas...	do	1er août '00	2 75 p. j.	30 août '76	20 avril '00
Gravel, Célestin.............	do	1er août '00	2 75 p. j.	8 sept. '67	30 juill. '97
Dupuis, Pacifique...........	do	6 oct. '00	2 75 p. j.	19 nov. '74	23 août '00
Paquette, Joseph Adélard....	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	3 juill. '65	25 nov. '98
Lemieux, Antoine Jean Marie	do	1er fev. '01	2 75 p. j.	20 juin '73	17 déc. '98
Larin, Ernest..............	do	1er juin '01	2 75 p. j.	14 oct. '78	2 août '00
Lacroix, Eugène Oscar Henri.	do	27 juin '01	2 75 p. j.	19 fév. '64	19 juin '94
Dupuis, Camille François X...	do	1er juill. '01	2 75 p. j.	16 juin '78	30 avril '01
Cordeau, Clodomir...........	do	12 mars '02	2 75 p. j.	9 mars '79	13 déc. '98
Paquette, Joseph............	do	1er juill. '02	2 75 p. j.	3 déc. '74	5 mai '02
Pauze, Ferdinand............	do	3 sept. '02	2 75 p. j.	29 avril '78	9 juill. '02
Francœur, Jean-Baptiste.....	do	3 sept. '02	2 75 p. j.	2 nov. '66	10 juill. '02
Theoret, Louis Raphael......	do	3 sept. '02	2 75 p. j.	30 mars '75	14 juill. '02
McDonough, John...........	do	1er oct. '02	2 75 p. j.	26 avril '82	12 août '02
Jeannotte, Adélard..........	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	11 oct. '69	9 janv. '00
Boivin, Alfred..............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	12 oct. '71	26 mai '00
LeBrun, Léon...............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	30 juin '72	1er juin '00
Dulude, Léon...............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	9 avril '77	23 juin '00
Généreux, Louis Alfred.......	do	13 nov. '02	2 25 p. j.	14 fév. '77	17 déc. '00

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTERE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Montréal—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Daragon, Hubert	Facteur	17 janv. '03	2 25 p. j.	10 nov. '82	1er oct. '02
Johnson, Michael	do	17 janv. '03	2 75 p. j.	31 juill. '78	27 nov. '02
Renaud, Jos. François D'A.J.	do	18 avril '03	2 75 p. j.	19 juill. '82	7 fév. '03
Marsan, Fortunat	do	15 juin '03	2 75 p. j.	17 juin '77	7 mars '03
Loiseau, Arthur	do	19 juin '03	2 75 p. j.	5 fév. '72	4 mai '03
Poitras, Henri Joseph	do	28 juill. '03	2 75 p. j.	4 sept. '83	2 juin '03
Millard, Jos. Dominatur A.	do	28 juill. '03	2 75 p. j.	1er fév. '74	3 juin '03
Jodoin, Alex. Eucher	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	6 janv. '49	19 sept. '93
Desrosiers, J. A. Donat A.	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	22 juill. '75	7 juin '97
Chaput, Zotique	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	8 juill. '55	24 nov. '98
Martin, Solomon Urgel	do	1er oct. '03	2 50 p. j.	29 avril '68	7 mai '01
Daunais, Arthur Joseph	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	28 déc. '76	13 mai '01
Frenette, Emile	do	3 oct. '03	2 75 p. j.	4 oct. '78	3 août '03
Madigan, John William	do	1er déc. '03	2 75 p. j.	22 juin '81	19 juin '03
Landry, Ernest	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	8 juin '80	23 juin '03
Morin, Jos. Wilfred	do	23 fév. '04	2 75 p. j	1er oct. '80	15 déc. '03
Lafleur, Henri	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	24 juin '81	8 janv. '04
Kenehan, Patrick	do	9 mars '04	2 75 p. j.	26 mars '81	19 juin '03
Bouffard, George	do	11 avril '04	2 75 p. j.	12 mars '79	1er fév. '04
Labonté, Louis J.	do	11 avril '04	2 75 p. j.	30 août '83	2 fév. '04
Fafard, Arthur	do	11 avril '04	2 75 p. j.	9 juin '82	15 fév. '04
Frigon, Adélard	do	11 avril '04	2 75 p. j.	24 mai '79	16 fév. '04
Brisebois, Joseph	do	11 avril '04	2 75 p. j.	6 juill. '76	19 fév. '04
Jobin, André	do	16 ai '04	2 75 p. j.	17 juin '77	17 fév. '04
Moreau, Joseph Pharailde	do	31 mai '04	2 75 p. j.	30 mars '81	22 mars '04
Larivière, Napoléon	do	29 juin '04	2 75 p. j.	28 juill. '79	25 avril '04
Soulière, Marcil	do	30 juin '04	2 75 p. j.	7 déc. '76	14 déc. '03
Girard, Joseph Arthur	do	30 juin '04	2 75 p. j.	9 avril '82	4 mai '04
Brière, Onuphre	do	30 juin '04	2 75 p. j.	11 août '75	9 mai '04
Laniel, Wilfred	do	27 juill. '04	2 75 p. j.	12 juill. '80	23 mai '04
Peterson, William	do	9 août '04	2 75 p. j.	9 juin '83	30 mai '04

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Montréal—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Leduc, Joseph	Facteur	9 août '04	2 75 p. j.	11 mai '80	13 juin '04
Larente, Joseph	do	21 d c. '04	2 75 p. j.	30 déc. '75	2 juin '00
Lapierre, Laurent	do	23 janv. '05	2 50 p. j.	1er juin '81	25 mars '04
Girard, Ulric	do	21 mars '05	2 50 p. j.	6 nov. '82	16 mai '04
Barrette, Joseph Hector	do	15 mai '05	2 25 p. j.	9 août '85	13 mars '05
Bérubé, Charles L. P	do	15 mai '05	2 25 p. j.	4 oct. '78	18 mars '05
Burns, Martin James	do	31 mai '05	2 25 p. j.	21 mars '82	10 avril '05
Fortier, Joseph Eugène	do	23 juin '05	2 25 p. j.	15 janv. '80	24 mars '05
Montplaisir, George A	do	23 juin '05	2 25 p. j.	9 janv. '83	31 mars '05
Quesnel, Albert	do	23 juin '05	2 25 p. j.	19 mai '84	17 avril '05
Neveu, Lorenzo	do	23 juin '05	2 25 p. j.	23 fév. '86	22 mai '05
Champoux, Joseph O. A	do	25 août '05	2 25 p. j.	17 iuill. '80	3 avril '05
Girard, Aristide	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	6 avril '85	1er nov. '05
Laberge, Michel	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	2 sept. '84	7 nov. '05
Hébert, Octave	do	6 fév. '06	2 25 p. j.	23 oct. '76	22 août '05
Fortier, Albert	do	6 fév. '06	2 25 p. j.	28 juin '83	28 nov. '05
Lafferty, Mark	do	6 mars '06	2 25 p. j.	29 nov. '87	20 janv. '06
Brisson, Joseph Octave	do	29 mars '06	2 25 p. j.	2 sept. '79	22 janv. '06
Genest, Oscar Auguste	do	6 avril '06	2 25 p. j.	10 uill. '78	1er fév. '06
Paquet, Almanzor	do	6 avril '06	2 25 p. j.	6 mai '82	22 fev. '06
Leduc, Léon	do	10 mai '06	2 25 p. j.	28 mai '85	13 mars '06
Cadieux, Oscar	do	1er juin '06	2 25 p. j.	1er août '84	16 avril '06
Languedoc, Joseph A	do	25 juin '06	2 25 p. j.	22 fév. '85	4 mai '06
Law, Christopher	do	25 juin '06	2 25 p. j.	30 nov. '86	7 mai '06
Paquette, Ovila	do	25 juin '06	2 25 p. j.	28 fév. '82	12 mai '06
Morin, Honoré	do	25 juin '06	2 25 p. j.	15 mars '84	14 mai '06
Spénard, Raoul	do	25 juin '06	2 25 p. j.	10 mars '84	19 mai '06
Binnette, Cyprien	do	30 juin '06	2 25 p. j.	10 mars '77	28 mai '06
Saulnier, Valmor	do	1er juill. '06	2 25 p. j.	1er juill. '84	28 juill. '05
Vanier, Rosario	do	23 juill. '06	2 25 p. j.	28 mars '88	4 juin '06
McCarthy, Justin	do	1er août '06	2 25 p. j.	5 avril '87	18 juin '06
Marion, Joseph	do	1er août '06	2 25 p. j.	16 déc. '84	21 juin '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Bourassa, Joseph C.	Facteur	1er août '06	2 25 p. j.	24 août '84	26 juin '06
Raymond, Laparre	do	11 sept. '06	2 25 p. j.	20 août '87	20 juill. '06
Cadieux, Roméo	do	26 sept. '06	2 25 p. j.	3 juill. '87	18 juin '06
Levesque, Elie	do	7 déc. '06	2 25 p. j.	29 juin '77	11 août '06
Trudeau, Louis	do	7 déc. '06	2 25 p. j.	18 fév. '86	5 oct. '06
Gauthier, Emery	do	7 déc. '06	2 25 p. j.	11 mars '88	13 oct. '06
Valentine, Charles	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	19 août '76	6 mars '06
Rodden, James	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	17 mai '86	5 mai '06
Héroux, Emile	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	13 juin '82	1er nov. '06
Beriau, Ernest	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	11 mai '78	12 nov. '06
Kinsella, William	do	14 janv. '07	2 25 p. j.	28 nov. '78	19 mars '06
Tiernan, James	do	14 janv. '07	2 25 p. j.	14 oct. '88	15 nov. '06
Husureau, Alfred	do	24 janv. '07	2 25 p. j.	9 août '85	20 août '06
Gauthier, Alfred	do	16 fév. '07	2 25 p. j.	10 mai '87	19 déc. '06
Taupier, Osias	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	26 juill. '77	5 déc. '06
Juneau, Joseph	do	6 avril '07	2 00 p. j.	30 août '76	6 janv. '07
Ménard, Alfred	do	6 avril '07	2 00 p. j.	19 déc. '87	6 janv. '07
Picard, Mau ice	do	6 avril '07	2 00 p. j.	15 janv. '84	6 janv. '07
Trempe, Camille R.	do	6 avril '07	2 00 p. j.	29 mai '82	6 janv. '07
Fauget, Auguste	do	6 avril '07	2 00 p. j.	19 avril '78	6 janv. '07
Lefebvre, Maxime	do	6 avril '07	2 00 p. j.	3 sept. '84	6 janv. '07
Maurice, Raoul	do	6 avril '07	2 00 p. j.	28 sept. 85	6 janv. '07
Chagnon, Henry F.	do	6 avril '07	2 00 p. j.	23 nov. '88	21 janv. '07
Raymond, Arthur	do	8 mai '07	2 00 p. j.	22 avril '84	4 mars '07
Drolet, Alphonse	do	8 mai '07	2 00 p. j.	18 août '80	27 mars '07
Marien, Joseph	do	8 mai '07	2 00 p j.	1er juill. '84	28 mars '07
Gareau, Joseph	do	8 mai '07	2 00 p. j	27 août '77	2 avril '07
Bertrand, Leonidas	do	8 mai '07	2 00 p. j.	11 juin '81	19 avril '07
St-Pierre, Hormisdas	do	8 mai '07	2 00 p. j.	6 sept. '84	22 avril '07
Nantel, Omer	do	6 mai '07	2 00 p. j.	4 déc. '87	23 avril '07
Hamel, Alphonse	do	8 mai '07	2 00 p. j.	7 oct. '86	29 avril '07
Varin, Hector	do	8 mai '07	2 00 p. j.	24 mars '88	29 avril '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Montreal—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Mayer, Louis F.	Facteur	1er juin '07	2 00 p. j.	2 déc. '85	6 janv. '07
Archambault, Ernest	do	19 juin '07	2 00 p. j.	20 août '79	18 fév. '07
Richard, Joseph M.	do	19 juin '07	2 00 p. j.	10 fév. '79	15 avril '07
Mireault, Hermas	do	1er juill. '07	2 00 p. j.	23 janv. '79	3 juin '07
Cadieux, Joseph A.	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	15 mars '79	4 juin '07
Larose, Amadee	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	28 déc. '79	6 juin '07
Aubry, Victorien	do	15 sept. '07	2 00 p. j.	28 oct. '82	26 août '07
Drolet, Pierre Rodier	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	27 mai '86	19 fév. '07
Archambault, Emile	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	26 nov. '87	9 sept. '07
Dufault, Alfred	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	24 août '86	9 sept. '07
Gadbois, Emile	do	15 nov. '07	2 00 p. j.	13 fév. '85	17 juill. '07
Fournier, Emile	do	27 nov. '07	2 00 p. j.	8 nov. '90	2 nov. '07
Taschereau, Alphonse	do	29 nov. '07	2 00 p. j.	7 juin '80	13 fév. '07
Carrière, Antoine	do	29 nov. '07	2 00 p. j.	19 oct. '85	13 fév. '07
Leveillé, Napoléon	do	29 nov. '07	2 00 p. j.	3 sept. '83	16 fév. '07
Cordeau, Adgenor	do	29 nov. '07	2 00 p. j.	24 mars '86	26 mars '07
Henault, Josaphat	do	29 nov. '07	2 00 p. j.	11 août '89	2 avril '07
Taschereau, Auguste	do	29 dov, '07	2 00 p. j.	13 oct. '87	22 avril '07
Fosbre, William	do	29 nov. '07	2 00 p. j.	7 oct. '88	28 mai '07
McDonald, Patrick	do	29 nov. '07	2 00 p. j.	29 sept. '85	25 juill. '07
Beauchemin, Henry	do	29 nov. '07	2 00 p. j.	27 août '80	14 oct. '07
Cloran, Bernard	do	30 janv. '08	2 00 p. j.	8 fév. '82	7 janv. '08
Latour, Romain	do	4 fév. '08	2 00 p. j.	8 déc. '81	9 janv. '08
Gratton, Damase	do	4 fév. '08	2 00 p. j.	25 sept. '83	9 janv. '08
St-Pierre, Joseph Louis	do	5 fév. '08	2 00 p. j.	14 oct. '81	10 janv. '08
Monette, Dominique	do	5 fév. '08	2 00 p. .	10 sept. '81	10 janv. '08
Jacques, Joseph	do	20 mars '08	2 00 p. j.	20 sept, '88	24 fév. '08
Genest, Edgar	do	1er avril '08	2 00 p. j.	9 janv. '85	25 sept. '07
Benoit, Ovila	do	1er avril '08	2 00 p. j.	6 sept. '85	2 déc. '07
Blais, Joseph	do	1er avril '08	2 00 p. j.	27 nov. '83	3 déc. '07
Cadorette, Michael	do	1er avril '08	2 00 p. j.	29 sept. '87	3 déc. '07
Marlet, Jos. Avila	do	1er avril '08	2 00 p. j.	31 mars '86	3 déc. '07
Paquin, Donat	do	1er avril '08	2 00 p. j.	4 août '84	6 déc. '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Papineau, Edward	Facteur	1er avril '08	2 00 p. j.	2 fév. '87	9 déc. '07
Leveillé, Charles	do	1er avril '08	2 00 p. j.	24 juin '77	7 janv. '08
Vallée, Eustache	do	1er avril '08	2 00 p. j.	7 déc. '78	17 fév. '08
Lalonde, Aimé	do	1er avril '08	2 00 p. j.	12 janv. '82	5 mars '08
Dumesnil, Alex	do	26 avril '08	2 00 p. j.	21 avril '90	1er avril '08
Ratelle, Julien	do	9 mai '08	2 00 p. j.	23 nov. '89	14 avril '08
Martin, Arthur	do	9 mai '08	2 00 p. j.	15 mars '85	14 avril '08
Charbonneau, Jos. Arthur	do	10 mai '08	2 00 p. j.	7 oct. '87	15 avril '08
Lacasse, Roméo	do	11 mai '08	2 00 p. j.	11 janv. '89	16 avril '08
Sergerie, Ernest	do	11 mai '08	2 00 p. j.	22 fév. '88	16 avril '08
Lamy, Herménégilde	do	11 mai '08	2 00 p. j.	23 juill. '84	16 avril '08
Bourassa, Hector	do	11 mai '08	2 00 p. j.	3 nov. '89	16 avril '08
Achim, Yvon	do	13 mai '08	2 00 p. j.	13 janv. '87	18 avril '08
Hogue, Antonio	do	17 mai '08	2 00 p. j.	22 sept. '84	22 avril '08
Gascon, Pierre Paul	do	17 mai '08	2 00 p. j.	22 sept. '80	22 avril '08
Lefebvre, J. Denery	do	10 mai '08	2 00 p. j.	13 oct. '82	15 avril '08
Lasnier, Charles	do	1er juin '08	2 00 p. j.	13 nov. '77	6 mai '08
Vaillancourt, Auguste	do	3 juin '08	2 00 p. j.	18 sept. 87	8 mai '08
Taschereau, Jos. Samuel Henri	do	10 juill. '08	2 00 p. j.	4 mai '90	15 juin '08
Allard, Telesphore	do	31 mai '08	2 00 p. j.	14 nov. '87	4 mai '08
L'Archevêque, Armand	do	30 juill. '08	2 00 p. j.	3 janv. '85	3 juill. '08
Aubin, Henri	do	1er août '08	2 00 p. j.	14 sept. '78	6 juill. '08
Yelle, Arthur	do	9 août '08	2 00 p. j.	23 nov. '88	14 juill. '08
Cadorette, Henri	do	10 août '08	2 00 p. j.	16 juill. '87	15 juill. '08
Plante, Louis	do	13 août '08	2 00 p. j.	12 mai '86	18 juill. '08
Labadie, Arel	do	15 août '08	2 00 p. j.	24 janv. '88	20 juill. '08
Canniff, Daniel	do	15 août '08	2 00 p. j.	4 avril '85	20 juill. '08
Roberge, Adelard	do	31 août '08	2 00 p. j.	16 juin '87	4 août '08
Gauthier, Jos. Edouard R.	do	5 sept. '08	2 00 p. j.	17 août '79	10 août '08
Auclair, Ernest	do	6 sept. '08	2 00 p. j.	3 juin '88	11 août '08
Cadieux, Hector	do	11 oct. '08	2 00 p. j.	22 uill. '88	16 sept. '08
Gilbert, Edmond	do	30 oct. '08	2 00 p. j.	8 mai '86	3 oct. '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
David, Arthur	Facteur	1er nov. '08	2 00 p. j.	19 juill. '89	23 juin '08
Provencher, Edgar	do	5 nov. '08	2 00 p. j.	3 nov. '81	10 oct. '08
Gratton, Wilfrid	do	7 nov. '08	2 00 p. j.	20 avril '89	12 oct. '08
Beaupre, Alfred	do	7 nov. '08	2 00 p. j.	6 juill. '90	12 oct. '08
Rousseau, Henri	do	8 nov. '08	2 00 p. j.	6 juill. '89	13 oct. '08
Panneton, Andre	do	14 nov. '08	2 00 p. j.	23 nov. '88	19 oct. '08
Brien dit Desrochers, Henri Jos. E.	do	15 nov. '08	2 00 p. j.	30 déc. '78	20 oct. '08
Lefrançois, Eugène	do	16 nov. '08	2 00 p. j.	23 mars '80	21 oct. '08
Pepin, Napoléon	do	19 nov. '08	2 00 p. j.	14 avril '88	24 oct. 08
Manny, Armand	do	21 nov. '08	2 00 p. j.	22 déc. '86	26 oct. '08
Metivier, Emile	do	24 nov. '08	2 00 p. j.	20 fév. '87	29 oct. '08
Filiatrault, Rodolphe	do	29 nov. '08	2 00 p. j.	19 avril '88	3 nov. '08
Richard, Joseph	do	28 déc. '08	2 00 p. j.	7 oct. '80	7 nov. '08
Théoret, Napoléon	do	8 fév. '09	2 00 p. j.	8 juin '81	13 janv. '09
Forest, Antonio	do	11 fév. '09	2 00 p. j.	7 avril '83	16 janv. '09
Drouet, Andre	do	13 fév. '09	2 00 p. j.	3 mars '82	18 anv. '09
McIsaac, Arthur James	do	16 fév. '09	2 00 p. j.	21 oct. '87	21 janv. '09
Charpentier, Adrien	do	10 mars '09	2 00 p. j.	7 mai '83	1er fév. '09
Collins, Albert	do	26 fév. '09	2 00 p. j.	1er oct. '88	19 janv. '09
Franck, Honorius	do	18 mars '09	2 00 p. j.	30 mai '89	23 fév. '09
Bennett, John	Messager	31 mars '82	700 00	25 avril '57	31 mars '82
Gariepy, Jean-Baptiste	Chargeur	27 août '92	2 75 p. j.	15 août '54	15 août '87
Thompson, William Henry	do	6 juill. '93	2 25 p. j.	1er mai '62	3 avril '89
Gravel, George C	do	30 mars '97	2 75 p. j.	9 avril '51	5 avril '97
Dion, Pierre S	do	1er fev. '01	2 75 p. j.	15 avril '73	9 nov. '99
McCuaig, John Bass	do	15 juin '03	2 75 p. j.	14 août '46	19 sept '90
Beauchamp, Thomas	do	15 juin '03	2 75 p. j.	3 déc. '79	8 avril '03
Richard, Joseph Adrien	do	11 avril '04	2 75 p. j.	9 mai '82	15 juin '03
Vallière, Hector	do	16 mai '04	2 75 p. j.	9 fév. '83	30 mars '04
Nugent, Edward Michael	do	31 mai '04	2 75 p. j.	31 août '76	17 juill. '02
Bibaud, Jean Jacques E	do	27 juill. '04	2 75 p. j.	22 août '79	13 juin '04
Morin, Victor	do	21 mars '05	2 50 p. j.	10 mai '79	2 avril '04

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Montréal—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Prairie, Asa	Chargeur	26 oct. '05	2 25 p. j.	18 nov. '84	14 juill. '05
Leveille, Henri Frederic	do	29 déc. '05	2 25 p. j.	29 oct. '88	18 sept. '05
Flynn, Arthur	do	29 mars '06	2 25 p. j.	16 fév. '81	8 fév. '06
Bourassa, Alphonse	do	7 déc. '06	2 25 p. j.	15 sept. '72	4 oct. '06
Vincent, Ovide	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	26 fév. '83	5 oct. '06
Bastien, Alphonse	do	30 janv. '07	2 25 p. j.	29 juin '72	13 nov. '06
Mainville, Jno. B.	do	1er avril '07	2 00 p. j.	6 fév. '84	4 avril '06
McPhee, James	do	1er avril '07	2 00 p. j.	3 avril '81	3 mai '06
Racine, Albert	do	19 juin '07	2 00 p. j.	1er nov. '85	27 mars '07
Quenneville, Napoléon	do	1er avril '07	2 00 p. j.	25 mars '77	16 avril '06
Dempsey, Christopher	do	28 déc. '07	2 00 p. j.	21 nov. '82	3 oct. '07
Richard, Isidore	do	10 janv. '08	2 00 p. j.	25 mars '86	7 janv. '08
Sénécal, Emile	do	1er avril '08	2 00 p. j.	14 janv. '88	25 nov. '07
Barbeau, Arthur Antoine	do	1er juin '08	2 00 p. j.	21 sept. '78	5 fév. '08
Menard, Alfred	do	1er mai '08	2 00 p. j.	27 sept. '84	23 nov. '07
Gadbois, Rosario	do	2 nov. '08	2 00 p. j.	9 fév. '88	7 oct. '08
Labrie, Jean	do	13 mars '09	1 75 p. j.	17 déc. '88	18 fév. '09

Bureau de poste de Ottawa.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Gouin, James Alfred	Maître	7 fév. '85	3,500 00	19 mars '35	7 fév. '85
Mercer, William Otterburn	Assist maître	1er avril '09	2,000 00	30 nov. '56	7 juin '72
Pennock, William Henry	Commis, 1re classe	17 déc. '98	1,500 00	29 nov. '59	2 mai '78
Gallup, Asa Henry	do	1er avril '09	1,250 00	27 mars '66	24 nov. 83
Wills, George Washington	do	1er avril '09	1,200 00	30 oct. '53	31 janv. '87
Landrieau, N. Eugène	Sr. Commis, 1re classe	2 oct. '93	1,200 00	20 avril '63	9 janv. '82
O'Neill, Hugh	do	17 déc. '98	1,200 00	12 août '57	13 janv. '74
McQueen, George Robert	do	1er oct. '07	1,050 00	16 déc. '58	22 fév. '83
Binks, James Trivet	do	1er oct. '07	1,050 00	27 juill. '50	20 juill. '86
Allen, Francis George	do	1er oct. '07	1,050 00	27 avril '56	30 sept '86

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE OTTAWA—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Mix, Hugh Wesley	Commis de 2e classe ainée	1er oct. '08	1,000 00	6 mars '71	10 janv. '93
Lough, John Oberlin	do	1er avril '09	1,000 00	14 oct. '68	12 juin '93
Parent, Victor A.	do	1er avril '09	1,000 00	31 mai '61	26 janv. '87
English, Frederick Wm	do	1er avril '09	1,000 00	28 juin '60	18 déc. '89
Bell, John Clifford	do	1er avril '09	1,000 00	16 sept. '73	2 fév. '87
St-Denis, Léon	Commis de 2e classe cadette	1er juill. '08	900 00	27 déc. '72	1er sept. '92
Cherry, William Ackers	do	1er juill. '08	900 00	21 sept. '78	10 fév. '99
Crain, Robert Hugh	do	1er juill. '08	900 00	27 fév. '79	3 mars '99
Corbeil, Louis	do	1er juill. '08	900 00	13 mars '63	9 juill. '88
Fairbanks, Edward Lewis	do	1er avril '09	900 00	8 fév. '50	14 avril '96
Knauf, Frederick Albert	do	1er avril '09	900 00	2 oct. '81	1er nov. '98
DesRosiers, Aristide R.	do	1er avril '09	900 00	29 sept. '79	29 mars '00
Bayly, Norman	do	1er avril '09	900 00	24 sept. '83	23 juill. '01
Jackson, Alfred B.	do	1er avril '09	900 00	27 nov. '79	13 mars '00
Larue, Jos. N.	do	1er avril '09	900 00	24 oct. '64	21 mars '83
Mann, William E. B.	Commis de 3e classe aînée	1er janv. '08	850 00	16 nov. '72	9 août '04
Eastwood, Whiteley	do	1er avril '09	800 00	31 juill. '81	3 mai '04
St-Germain, Milton	do	1er avril '09	800 00	12 janv. '86	28 mars '04
Ketchum, Wm. Quintard	Commis de 3e classe cadette	1er janv. '86	800 00	3 déc. '58	15 avril '85
Patrick, Mary	do	1er janv. '88	800 00	26 mars. 46	21 janv. '87
Coughlin, Mary Ann	do	1er juill. '88	800 00	28 mai '48	9 avril '88
Duhamel, Séphora	do	24 déc. '90	800 00	20 fév. '63	7 juill. '90
Farrell, Minnie Jean	do	1er août '00	800 00	22 mars '70	2 avril '94
McCallum, James	do	1er avril '07	800 00	23 mai '66	13 avril '89
Cantwell, William J. P.	do	1er juill. '07	754 00	12 janv. '79	5 déc. '00
Doyle, Andrew John	do	1er oct. '07	754 00	11 nov. '59	6 janv. '96
Battle, Henry Joseph	do	1er juill. '08	700 00	6 juin '87	26 nov. '03
Beaulieu, Gustave H.	do	1er juill. '08	700 00	6 oct. '85	19 juill. '05
Hamon, Herbert Warren	do	1er juill. '08	700 00	14 janv. '83	24 juill. '05
Quinn, Edward Francis	do	1er juill. '08	700 00	14 juin '85	31 mars '05
Mayne, Harry	do	1er juill. '08	700 00	15 fév. '88	5 oct. '05
Doyle, Thos. James	do	1er juill. '08	700 00	1er juin '71	12 juill. '05

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Ottawa—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
D'Auray, Antonin	Commis, de 1re classe ainée	1er janv. '09	700 00	26 sept. '87	3 juill '07
Pelletier, Joseph S	do	1er janv. '09	700 00	16 nov. '85	25 avril '06
Crowle, G. T A	do	1er janv. '09	700 00	26 sept. '75	28 oct. '03
Macfarlane, Mary Morrison	do	1er avril '09	700 00	27 sept. '86	24 déc. '06
Pirrie, Thos. Alexander	do	1er avril '09	700 00	1er mai '54	24 sept. '85
Clewes, Harry R	Commis de 4re classe cadette	1er janv. '08	500 00	13 avril '91	26 mars '07
Bishop, Wilfrid L	do	1er janv. '08	450 00	10 janv. '89	26 mars '07
Lépine, Oscar	do	1er oct. '08	500 00	22 sept. '89	3 août '06
Chartrand, Jas. Pierre A	do	21 oct. '08	400 00	3 sept '82	21 oct. '08
McEwen, Alexander	do	1er janv. '09	500 00	28 août '91	19 mai '08
Butler, Jos. Patrick	do	1er janv. '09	500 00	24 sept. '85	6 mai '08
Groulx, Amedee	do	1er janv. '09	500 00	30 nov. '78	30 janv. '08
Boily, Jos. Oscar	do	1er janv. '09	500 00	2 déc. '80	20 juill '08
Heroux, Pierre Yvon	do	1er janv. '09	500 00	29 juin '86	23 sept. '08
Hall, Richard Edward	do	1er janv. '09	500 00	26 janv. '92	8 oct. '08
Murphy, John Joseph	do	5 mars '09	500 00	12 déc. '91	9 déc. '07
Butler, Thomas Gregory	Timbreur et trieur	1er mars '09	500 00	1er mars '90	2 juin '07
Benoit, Oscar	do	1er mars '09	500 00	14 mars '90	29 juin '07
Gordon, Daniel Geo. E	do	1er avril '07	548 00	1er juin '86	24 nov. '07
Henault, Honoré	do	1er avril '07	548 00	6 Mai '83	22 fév. '06
Lascelles, Claude	do	1er avril '08	548 00	27 avril '87	22 juill '07
Mitchell, Roy Alexander	do	1er juill. '08	548 00	3 oct. '89	2 oct. '06
Cote, Joseph Arthur	do	1er nov. '08	548 00	1er fév. '85	6 May '08
Dubois, Joseph	do	1er nov. '08	548 00	12 Mai '79	6 mai '08
Duhamel, Joseph	do	1er mars '09	548 00	22 janv. '90	19 déc. '06
Waters, Bidwell Claude H	do	1er mars '09	548 00	17 nov. '89	24 fév. '08
Platt, Hugh	do	17 mars '09	548 00	22 déc. '79	22 fév. '09
Fagan, Michael	do	1er avril '09	600 00	29 sept. '63	11 fév. '84
Fair, James John	do	1er avril '09	600 00	21 nov. '65	3 fév. '87
Egan, James	do	1er avril '09	600 00	19 juill '71	21 juill '90
Leslie, Geo. Havelock	do	1er avril '09	600 00	5 fév. '60	16 mars '00

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE OTTAWA—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Robert, Pierre	Facteur	17 juill. '76	2 75 p. j.	25 oct. '55	17 juill. '76
George, Frederick	do	7 oct. '78	2 75 p. j.	5 fév. '52	7 oct. '78
Lamb, William	do	1er janv. '82	2 75 p. j.	22 nov. '58	1er déc. '81
Giroux, François Xavier	do	1er jiull. '87	2 25 p. j.	14 sept. '56	26 janv. '87
Noel, Joseph Octave	do	1er juill. '87	2 75 p. j.	22 mai '55	31 janv. '87
Roeske, Frederick William	do	9 fév. '88	2 75 p. j.	24 août '53	30 avril '87
Hayes, Jeremiah	do	1er juill. '90	2 75 p. j.	6 janv. '52	1er août '88
Ross, James W	do	24 déc. '90	2 75 p. j.	20 avril '52	5 juill. '90
Ketcheman, Herbert	do	21 juill. '91	2 75 p. j.	30 nov. '68	13 avril '89
Williams, Alfred	do	21 juill. '91	2 75 p. j.	26 août '67	10 sept. '90
Demers, Moise Alphonse	do	20 mai '91	2 25 p. j.	21 mai '65	20 mai '91
Beland, Joseph	do	5 déc. '91	2 25 p. j.	13 janv. '67	2 nov. '91
Corbeil, Edward	do	17 mai '92	2 25 p. j.	2 sept. '66	11 mars '92
Carwardine, William Henry	do	18 juin '94	2 25 p. j	21 avril '65	2 janv. '93
Kissick, William John	do	18 juin '94	2 75 p j.	25 déc. '68	17 janv. '93
McDonald, Thos. Edward	do	18 June '94	2 75 p. j.	13 déc. '70	1er mars '94
Brock, William Coffin	do	31 mars '96	2 75 p. j.	1er janv. '49	1er mars '95
Dixon, George Andrew	do	1er août '00	2 75 p. j.	23 janv. '74	4 juill. '96
Charbonneau, Louis	do	1er août '00	2 75 p. j.	2 déc. '70	30 janv. '00
Kavanagh, Patrick John	do	1er août '00	2 75 p. j.	6 fév. '71	17 mai '00
Langford, William	do	1er juin '01	2 75 p. j.	24 juin '54	22 mars '95
Taylor, Napoleon Henry	do	1er juin '01	2 25 p. j.	15 août '56	1er mai '96
Collins, Frederic Alexander	do	1er juill. '01	2 75 p. j.	15 janv. '71	20 mars '01
McLeod, Francis Stewart	do	28 juill. '03	2 75 p. j.	23 juill. '78	18 juin '01
Giroux, Francois X	do	23 nov. '04	2 75 p. j.	13 déc. '84	5 fév. '04
Fauteux, Joseph E	do	12 avril '05	2 25 p. j.	5 août '80	5 fév. '04
Daly, Lorenzo	do	10 mai '06	2 25 p. j.	24 juin '76	7 janv. '04
Monette Theophile	do	10 mai '06	2 25 p. j.	3 oct. '75	19 oct. '04
Peticlerc, Gilbert	do	27 mars '07	2 25 p. j.	25 fév. '88	18 mai '06
Little, Frederic J	do	27 mars '07	2 25 p. j.	20 mai '80	19 mai '06
Valiquette, Wilfrid	do	1er avril '07	2 00 p. j.	5 juill. '83	25 déc. '06
Cardinal, Adélard	do	6 avril '07	2 00 p. j.	7 fév. '87	5 oct. '05

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE OTTAWA—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Willett, William A	Facteur	17 avril '07	2 00 p. j.	14 sept. '84	22 fév. '07
Séguin, Joseph H	do	8 mai '07	2 00 p. j.	14 juin '84	1er sept. '06
Lapointe, Arthur	do	8 mai '07	2 00 p. j.	8 avril '87	1er avril '07
Labelle, Arthur	do	8 mai '07	2 00 p. j.	12 janv. '80	1er avril '07
Brock, Sidney	do	8 mai '07	2 00 p. j.	2 oct. '89	2 avril '07
Trudel, Henry O	do	8 mai '07	2 00 p. j.	16 juin '78	12 avril '07
Wilson, John A	do	28 mai '07	2 00 p. j.	20 sept. '65	19 fév. '04
Goneau, Osias	do	1er juill. '07	2 00 p. j.	30 mai '88	25 déc, '07
Jones, Joseph John	do	1er juill. '07	2 00 p. j.	20 nov. '80	12 avril '07
Gorman, Gerald Thos	do	26 août '07	2 00 p. j.	29 janv. '89	24 déc. '06
Janveaux, Hermas	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	18 janv. '82	17 juin '07
Harney, Christopher J	do	29 oct. '07	2 00 p. j.	6 oct. '81	8 juill. '07
Amyot, Jos. Olivier Emile	do	5 mai '08	2 00 p. j.	30 mars '80	10 avril '08
Yandon, John Peter	do	1er juin '08	2 00 p. j.	16 mars '89	30 juill. '07
Ledoux, Thomas	do	1er juin '08	2 00 p. j.	25 janv. '85	20 sept. '07
Craushaw, William	do	1er août '08	2 00 p. j.	13 mars '77	28 oct. '07
Brown, Leonard	do	1er août '08	2 00 p. j.	3 déc. '84	6 janv. '08
Schoenherr, Henry Albert	do	1er août '08	2 00 p. j.	15 mai '85	1er mai '08
Myers, William Thomas	do	9 oct. '08	2 00 p. j.	27 juill. '81	14 sept. '08
Leclerc, Alderic	do	9 oct. '08	2 00 p. j.	15 nov. '84	14 sept. '08
Albright, Austin Harold	do	9 oct. '08	2 00 p. j.	24 juin '81	14 sept. '08
Hill, George Marcus	do	9 oct. '08	2 00 p. j	25 juill. '87	14 sept. '08
Rooney, Edmund	do	9 oct. '08	2 00 p. j.	12 avril '81	14 sept. '08
Leblanc, Thomas J	do	13 oct. '08	2 00 p. j.	8 juill. '85	18 sept. '08
Bonnici, Michael	do	19 oct. '08	2 00 p. j.	1er fév. '83	24 sept. '08
Lacroix, J. Emery Robert	do	24 oct. '08	2 00 p. j.	9 août '82	29 sept. '08
Higgerty, James Matthew	do	1er nov. '08	2 00 p. j.	9 janv. '77	18 juill. '08
Côté, Joseph Napoléon	do	17 mars '09	2 00 p. j.	2 août '79	22 fév. '09
Gorman, Michael Gerald	do	17 mars '09	2 00 p. j.	10 août '89	22 fév. '09
Darcey, William	Prép aux boîtes à lettres	4 janv. '75	600 00	19 nov. '39	4 janv. '75
Mailleux, Henry Walter Geo.	Chargeur	1er roût '00	2 75 p. j.	31 janv. '66	15 mai '88
Fabrizius, Otto	do	1er août '00	2 75 p. j.	3 mai '68	12 fév. '92

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POST DE OTTAWA—fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Grichen, Otto	Chargeur	1er déc. '00	2 75 p. j.	9 oct. '76	7 avril '00
Gordon, Frederick G	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	22 déc. '68	9 nov. '93
Leclair, Honoré	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	1er avril '79	20 mai '03
Harrington, Thos, Jas	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	7 fév. '88	25 avril '06
McBride, John J	do	29 déc. '08	2 00 p. j.	14 sept. '82	2 nov. '08

BUREAU DE MANDATS DE POSTE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Larivière, Charles	Commis de 1re classe	1er jan. '07	1,450 00	22 déc. '57	5 juin '83
Florence, Charles	Commis de 2e classe	1er avril '07	1,000 00	18 fév. '60	16 mai '85
Carrière, Philias	do	1er juill. '08	900 00	31 janv '74	14 mars '95
Murphy, Thomas P	do	1er juill. '08	900 00	12 avril '84	1er oct. '03
McClosky, Michael D	Commis de 4e classe cadette	1er janv. '07	500 00	24 fév. '85	19 nov. '07
McManus, Thomas P	do	27 mars '07	600 00	26 juin '86	9 nov. '06
Barnwell, Léopold	do	1er avril '07	600 00	2 fév. '85	4 déc. '06
Yuill, James	do	1er janv. '08	500 00	8 déc. '86	20 nov. '06
Macfarlane, Agnes	do	1er janv. '08	500 00	19 mars '82	22 juill. '07
Burns, Patrick Joseph	do	1er janv. '08	500 00	18 déc. '76	7 août '07
Delaney, Michael	do	1er janv. '08	500 00	29 août '89	9 août '07
McArthur, Walter J	do	1er janv. '08	500 00	29 nov. '72	2 déc. '07
Macdonald, John Sydney	do	1er janv. '09	500 00	16 sept. '84	16 avril '08
Sirois, Lorenzo	do	1er fév. '09	500 00	14 janv '85	23 sept. '08

BUREAU DE POSTE DE KINGSTON

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Stewart, James,	Maître	23 fév. '07	2,200 00	27 mars '55	23 fév. '07
Shannon, Charles Gay	Commis de 2e classe aînée	13 avril '93	1,200 00	22 janv. '65	1er juill. '89
Darcy, Robert J	Commis de 2e classe cadette	1er juill. '07	950 00	17 mai '62	21 avril '84
Wells, William John	do	1er juill. '07	950 00	9 nov. '53	17 mai '88
Genge, Robert Edward	do	1er janv. '08	950 00	29 mai '62	16 juill '88
Bunt, Chas, Albert	do	1er avril '09	900 00	22 juill. '73	7 janv. '93
Cochrane, James B	Commis de 3e classe aînée	1er mars '07	900 00	28 avril '69	27 mai '92
Harkness, William Thomas	do	1er avril '09	800 00	13 nov. '78	26 mai '00
Hiscock, Edgar Cook	do	1er avril '09	800 00	29 mai '80	6 juin '01
White, William	do	1er avril '09	800 00	12 mars '75	17 juin '03

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

BUREAU DE POSTE DE KINGSTON—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Porter, Stanley Ch. Ross....	Commis de 3e classe aînée..	1er avril '09	800 00	13 déc. '79	28 avril '04
Pense, James Phillips........	Commis de 3e classe cadette	1er oct. '75	800 00	31 déc. '50	20 sept. '75
Morrison, Johanna...........	do	10 juill. '99	800 00	24 déc. '63	7 janv. '93
Reid, Sarah M..............	do	1er mars '07	800 00	22 août '73	24 janv. '95
Daley, Joseph...............	Commis de 4e classe.......	1er avril '08	600 00	1er août '81	19 oct. '05
Wilkinson, Henry R..........	Estampilleur et trieur......	1er avril '07	548 00	26 janv. '88	11 déc. '06
McCullough, William Geo....	do	1er mars '08	548 00	1er oct. '85	9 oct. '07
Neill, William...............	Facteurs..................	1er juill. '86	2 75 p. j.	18 mai '55	15 avril '85
Elliott, Robert John.........	do	12 avril '90	2 75 p. j.	8 oct. '55	16 juill. '88
Purtell, James Joseph........	do	6 fév. '93	2 75 p. j.	12 août '62	11 janv. '93
Hanlon, Bernard John.......	do	4 nov. '99	2 75 p. j.	19 déc. '50	1er fév. '95
Little, George Francis........	do	1er juill. '02	2 75 p. j.	17 août '69	1er avril '02
Murphy, Matthew...........	do	18 fév. '05	2 75 p. j.	9 oct. '71	14 déc. '04
Donnelly, Matthew A........	do	12 avril '05	2 25 p. j.	14 mai '78	20 fév. '05
Patterson, David J..........	do	15 juill. '05	2 25 p. j.	29 sept. 75	24 janv. '05
Parkin, Thomas M...........	do	16 fév. '07	2 25 p. j.	6 sept. '52	3 oct. '99
Doherty, Isaac..............	do	16 fév. '07	2 25 p. j.	— nov. '59	25 avril '00
Anderson, Joseph D.........	do	16 fév. '07	2 25 p. j.	18 mai '52	16 mars '03
Compton, George J..........	do	26 mars '07	2 25 p. j.	9 oct. '78	27 nov. '06
Scott, George Boyd..........	do	2 mai '08	2 00 p. j.	22 août '86	7 avril '08
Morrisey, John..............	Messager..................	1 Jan. '88	2 75 p. j.	10 août '57	1er janv. '88

BUREAU DE POSTE DE PETERBOROUGH.

Stuart, William.............	Facteurs..................	21 sept. '07	2 00 p. j.	15 fév. '78	21 sept. '07
Derocher, Leo...............	do	21 sept. '07	2 00 p. j.	18 juin '86	21 sept. '07
Stenton, Chas. Albert........	do	23 sept. '07	2 00 p. j.	4 oct. '77	23 sept. '07
Moher, Redmond George.....	do	23 sept. 07	2 00 p. j.	17 sept. '81	23 sept. '07
Edwards, Thomas James.....	do	25 sept. '07	2 00 p. j.	16 mars '89	25 sept. '07
White, Harold Edgar........	do	1er avril '08	2 00 p. j.	25 nov. '87	1er avril '08
Grisdale, John Joseph........	do	28 oct. '08	2 00 p. j.	10 oct. '79	17 juin '08
Stevens, Bertram............	do	12 mars '09	2 00 p. j.	6 janv. '80	17 fév. '09
Doucette, Beverley..........	do	18 avril '09	2 00 p. j.	12 janv. '88	23 mars '09

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

Bureau de poste de Toronto

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Rogers, William Brown	Maître	31mars '08	4,000 00	7 nov. '52	31 mars '08
Lemon, William Edward	Sous-maître	1er fév. '07	2,000 00	11 août '63	12 sept. '82
Wright, Joseph	P. O. Supt	1er déc. '07	1,800 00	14 janv. '63	29 nov. '81
Moerschfelder, Jacob	Commis de 1re	1er fév. '75	1,800 00	28 fév. '46	13 janv. '69
Riddell, Robert William	do	1er juill. '86	1,500 00	24 janv. '54	10 fév. '73
Curran, Alfred	do	1er avril '03	1,500 00	14 sept. '57	16 avril '74
Hassard, Richard	do	1er déc. '03	1,500 00	15 mars '58	2 uin '79
Macpherson, William	do	1er déc. '03	1,500 00	17 oct. '48	10 fév. '73
Gorman, James Alexander	do	1er déc. '03	1,500 00	6 mars '49	16 avril '74
Milligan, Wm. George	do	1er déc. '03	1,800 00	1 avril '63	22 août '85
Middleton, Alexander T. M.	do	1er avril '07	1,500 00	17 août '53	7 janv. '71
Aymong, Roch Amyot	do	1er avril '07	1,500 00	26 août '63	9 oct. '79
Thompson, Robert	do	1er janv '08	1,300 00	10 mars '59	13 déc. '78
Hynes, Michael Edward	do	1er janv. '08	1,250 00	20 sept, '62	8 sept. '80
Riddle, William	do	1er janv. '08	1,500 00	12 juill. '60	4 juin '83
Fraser, Joseph Robert	do	1er avril '08	1,300 00	22 mars '62	3 avril '82
Beatty, Alexander	Commis de 2e classe, aînée	1er juill. '84	1,200 00	24 juill '42	6 déc. '69
Kirkpatrick, John Alexander	do	1er avril '03	1,200 00	16 juill '64	19 fév. '83
Smith, Charles Edmund	do	1er déc. '03	1,200 00	8 déc. '53	19 avril '84
Sparks, Walter	do	1er déc. '03	1,200 00	8 avril '63	12 déc. '83
Huggard, John	do	1er dec. '03	1,200 00	24 sept. '63	29 juill. '85
Aikins, James	do	1er oct. '07	1,050 00	5avril '61	12 août '81
McDonald, Murdoch	do	1er janv. '08	1,050 00	3 oct. '55	30 août '83
Boyd, Mosson	do	1er janv. '08	1,050 00	28 mai '63	1 sept. '83
Boddy, James Somerville	do	1er janv. '08	1,050 00	19 mai '53	16 juill. '83
Westman, Eldon	do	1er janv. '08	1,050 00	2 août '66	5 juill. '86
Booth, George	Commis de 2e classe aînée	1er déc. '03	1,000 00	12 juill '63	27 mai '84
Andérson, John	do	1er mars '07	1,000 00	8 fév '64	4 juin '83
Canniff, William Hamilton	do	1er mars '07	1,000 00	17 fév. '58	22 janv. '87
Benson, Thomas	do	1er mars '07	1,000 00	30 août '70	15 janv. '92
Reading, Wilmot Beverly	do	1er mars '07	1,000 00	9 fév. '75	12 janv. '95

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de post de Toronto.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Bonnick, William	Commis de 2e classe cadette	1er mars '07	1,000 00	29 nov. '52	20 nov. '76
Durham, Robert Francis	do	1er mars '07	1,000 00	17 ovril '63	11 sept. '83
Hynes, William Albert	do	1er mars '07	1,000 00	4 juill '66	21 oct. '84
Sparks, Robert	do	1er mars '07	1,000 00	2 déc. '59	10 fév. '80
Gould, Thomas Dearie	do	1er mars '07	1,000 00	25 fév. '53	16 juin '87
Thompson, George	do	1er mars '07	1,000 00	10 fév. '66	17 déc. '84
Davis, William Edward	do	1er mars '07	1,000 00	7 août '68	5 sept. '89
Campbell, Joseph	do	1er mars '07	1,000 00	3 juin '56	17 mars '90
Pope, James Alexander	do	1er mars '07	1,000 00	9 mars '69	9 sept. '87
Hutty, Robt, Howland Gray	do	1er mars '07	1,000 00	17 mars '62	14 oct. '80
Crate, Albert Edward	do	1er juill. '07	950 00	3 avril '64	20 sept '87
Parker, Alfred	do	1er juill '07	950 00	5 oct. '63	12 sept. '90
Cameron, William M	do	1er juill. '07	950 00	10 oct. '56	4 oct. '90
Jeffery, James Edwin	do	1er juill. '07	950 00	15 déc. '63	23 mai '89
McConaghy, James Stephen	do	1er juill. '07	950 00	22 avril '65	1er juin '92
Kennedy, James	do	1er mars '08	950 00	8 fév. '72	3 avril '94
Elson, Edward Byron	do	1er mars '08	950 00	21 mars '63	12 avril 94
Peake, Thomas Britton	do.	1er mars '08	950 00	7 nov. '65	24 août '94
Mills, Wm. Jas	do	1er mars '08	950 00	17 janv. '70	4 mai '96
O'Connor, John Joseph	do	1er mars '08	950 00	17 sept. '78	1er mai '00
Kenyon, Thomas H. G.	do	1er avril '08	950 00	14 oct. '85	22 juill. '02
Riggs, James	do	1er avril '08	950 00	1 fév. '56	12 juill. '95
Kelly, James Joseph	do	1er avril '08	950 00	1 sept. '76	18 fév. '98
Culross, William Bain	do	1er avril '08	950 00	3 déc. '74	18 fév. '98
Layter, Wm. John	do	1er avril '08	900 00	26 juill '69	7 avril '[illegible]7
Stewart, Edwin Martin	do	1er avril '08	950 00	13 mai '79	19 oct. '98
Clarke Gordon Henry	do	1er juill. '08	900 00	4 sept. '84	10 avril '01
Hynds, Richard Wesley	do	1er oct. '08	900 00	10 juin '56	5avril '02
Durston, Robert	do	1er oct. '08	900 00	15 juill '63	22 mars '02
Cauldwell, Thomas	do	1er avril '09	900 00	15 déc. '65	2fév. '98
Ross, George McCullough	do	1er avril '09	900 00	23 féb. '78	10 oct. '99
Harris, Walter	do	1er avril '09	900 00	27 nov. '77	8 avril '97

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Clarkson, John	Commis de 2e classe cadette	1er avril '09	900 00	29 août '75	2 fév. '98
Regan, William John	do	1er avril '09	900 00	10 avril '73	4 déc. '99
Stagg, George Alfred	do	1er avril '09	900 00	12 janv. '75	7 déc. '99
Christie, William	do	1er avril '09	900 00	2 déc. '78	7 déc. '99
Millner, George Frederick	do	1er avril '09	900 00	6 sept. '73	30 avril '00
Forsyth, Arthur Geo	do	1er avril '09	900 00	22 nov. '78	1er mai '00
Pearce, Thomas Henry	do	1er avril '09	900 00	20 nov. 56	2 déc. '97
Ryan, William Francis Jos	do	1er avril '09	900 00	18 juin '76	8 sept. '00
Dowling, James	do	1er avril '09	900 00	4 nov. '76	13 sept. '00
Boland, Geo. May	do	1er avril '09	900 00	22 mai '78	7 déc. '99
Donaldson, Thomas Ryburn Buchanan.	do	1er avril '09	900 00	16 mars '80	6 sept. 00
Fraser, George Neil	do	1er avril '09	900 00	23 oct. '77	6 sept. '00
Bond, John Frederick	do	1er avril '09	900 00	26 janv. '77	6 nov. '00
Goudie, George Edwin	do	1er avril '09	900 00	16 avril '83	20 mars '01
Wilson, Adjerton Thos. Lett	do	1er avril '09	900 00	18 déc. '77	8 avril '01
Baird, Frederick	do	1er avril '09	900 00	3 sept. 64	8 oct. '88
Pretty, Joseph Melville	do	1er avril '09	900 00	9 déc. '78	7 sept. '00
Graham, Frank	do	1er avril '09	900 00	10 fév. '71	10 oct. '99
Stanley, Thomas R	do	1er avril '09	900 00	1er déc. '62	7 déc. '88
Stevens, William F	do	1er avril '09	900 00	15 nov. '63	23 mars '89
Sewell, Thomas C	do	1er avril '09	900 00	17 janv. '64	26 mars '89
Parrett, William F	do	1er avril '09	900 00	24 oct. '77	16 juill. '95
Ellis, George	do	1er avril '09	900 00	31 janv. '64	15 août '84
Thompson, James	do	1er avril '09	900 00	10 mai '64	28 avril '93
Hyatt, Frederick Fowler	Commis de 3e classea aînée.	1er déc. '03	800 00	1er mars '62	17 juill. '85
Briggs, James Robert	do	1er juill. '04	800 00	26 fév. '47	4 juin '83
Pollock, George	do	1er juill. '04	900 00	17 oct. '54	5 juin '83
Monkman, Arthur	do	1er juill. '04	900 00	8 oct. '57	21 sept. '83
Parrett, James	do	1er juill. '04	900 00	18 oct. '51	27 déc. '81
Young, Robert St. B	do	1er avril '09	800 00	17 avril '60	13 déc. '95
Stuart, Edgar Allen	do	1er avril '09	800 00	28 oct. '82	7 sept. '00
Smith, Stanley Percy	do	1er avril '09	800 00	26 nov. '77	1er juin '01
Deva neMaurice	do	1er avril '09	800 00	27 oct. '80	11 nov. '01

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Toronto—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Giroux, Leonard	Commis de 3e classe aînée	1er avril '09	800 00	27 nov. '78	10 mars '02
McCurry, Joseph Taylor	do	1er avril '09	800 00	1er fév. '79	1 déc. '02
Cuttell, Samuel John	do	1er avril '09	800 00	15 août '77	20 fév. '03
Savage, Franklin Gould	do	1er avril '09	800 00	19 nov. '81	27 mai '03
Hillock, Thomas	do	1er uvril '09	800 00	25 déc. '77	1 déc. '02
Hart, John	do	1er avril '09	800 00	18 nov. '85	20 fév. '03
Curran, Sidney Edward	do	1er avril '09	800 00	27 nov. '82	5mars '03
Pascoe, Harvey	do	1er avril '09	800 00	12 août '77	9 mai '03
Graham, George Stuart	do	1er avril '09	800 00	1er mai '77	23 juin '03
Howe, David Henry	do	1er avril '09	800 00	10 oct. '80	21 sept. '03
Carlyle, Albert Ernest	do	1er avril '09	800 00	25 mai '79	26 oct. '03
Walsh, Arthur Joseph	do	1er avril '09	800 00	19 sept. '84	29 oct. '03
Gorrie, Clarence Marshall	do	1er avril '09	800 00	22 juill '83	28 sept '00
Rogers, Eugene Palmer	do	1er avril '09	800 00	15 sept. '85	21 juin '04
Bavington, Herbert	do	1er avril '09	800 00	3 août '86	24 mars '03
Regan, Herbert	do	1er avril '09	800 00	28 janv. '79	31 déc. '03
Garrow, William F.	do	1er avril '09	800 00	23 déc. '77	13 juin '04
Howard, John Reid	do	1er avril '09	800 00	4 déc. '75	13 juill '04
Giroux, Joseph L.	do	1er avril '09	800 00	29 avril '81	28 oct. '04
Scott, Edward F.	do	1er avril '09	800 00	25 janv '84	6 août '04
Storey, William F.	do	1er avril '09	800 00	2 juin '83	19 août '04
Ross, Norman	do	1er avril '09	800 00	25 nov. '82	4 déc. '02
Cooney, Francis John	do	1er avril '09	800 00	29 juin '77	1 janv. '00
Young, John Joseph	do	1eravril '09	800 00	9 mars '79	6 avril '05
Roome, Reginald Ernest	do	1er avril '09	800 00	31 oct. '75	6 avril '03
Horton, William H.	do	1er avril '09	800 00	3 oct. '84	3 déc. '03
Turk, William Jas.	do	1er avril '09	800 00	15 sept. '76	10 mai '04
Randall, George	do	1er avril '09	800 00	13 juin '84	31 mars '02
McLeish, Robert	do	1er avril '09	800 00	9 fév. '88	12 avril '05
Willis, Charles Ross	do	1er avril '09	800 00	17 juill '86	23 mai '05
Williamson, John Spence	do	1er avril '09	800 00	24 déc. '82	15 juin '05
Sykes, Wilfred Edward	do	1er avril '09	800 00	4 juill. '87	7 juin '05
Shepherd, Anival C.	do	1er avril '09	800 00	13 janv. '76	19 oct. '05

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POST DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Carson, William Jas..........	Commis de 3e classe caidette	1er avril '09	800 00	22 avril '86	19 oct. '05
McKerihen, Jas. Reid D......	do	1er avril '09	800 00	4 oct. '78	2 mai '06
Wilson, William H...........	do	1er avril '09	800 00	18 sept. '83	26 avril 05
Carson, Thomas Hamilton....	do	1er avril '09	800 00	27 janv. '88	14 juin '05
Langley, Vincent Simon......	do	1er avril '09	800 00	6 oct. '87	9 oct. '05
Roberts, Herbert Wesley......	do	1er avril '09	800 00	23 juill. '78	19 oct. '05
Maguire, Walter Loundes C...	do	1er avril '09	800 00	14 juill. '82	18 janv. '06
Graydon, John Alexander....	do	1er avril '09	800 00	25 fev. '86	18 oct. '04
Potts, Arthur H. B..........	do	1er avril '09	800 00	14 juill. '87	16 juill '06
Miller, Thomas Albert........	do	1er avril '09	800 00	26 fév. '71	16 déc. '89
Hayes, John James..........	Commis, de 3e classe aînée..	1er janv. '07	750 00	11 juill '70	8 mai '90
Stewart, Frederick David.....	do	1er janv. '07	800 00	28 juill. '84	30 janv.' 03
Thom, Hugh................	do	1er janv. '07	800 00	17 fév. '78	23 juin '03
Davies, Fredk. William.......	do	1er janv. '08	750 00	23 janv. '85	1er janv. '03
Reid, John.................	do	1er mars '08	750 00	20 oct. '62	1er avril '85
Latimer, David.............	do	1er mars '08	750 00	19 juin '67	1er fév. 91
Allen, John................	do	1er avril '08	750 00	1 août '72	27 fév. '03
Smith, Theo................	do	5er avril '08	700 00	18 mars 64	20 mai '85
Garton, Jno. Thurston.......	do	15 mai '08	700 00	4 avril '74	19 juin '02
Quinn, Thomas..............	do	1er juin '08	700 00	10 mars '55	26 mars 89
Kirk, Fred.................	do	10 juin '08	700 00	14 avril '65	14 sept '82
Drew, Jno..................	do	1er juill '08	700 00	9 janv. '61	19 janv. '93
Miller, William Henry........	do	1er nov. '08	700 00	15 juill '84	5 mai '04
Read, Chas. Albert..........	do	1er avril '09	700 00	28 mars '72	2 déc. '03
Allwell, William Lowry.......	do	1er avril '09	700 00	24 janv. '89	18 juill '06
Gordon, William G..........	Commis de 4e classe.	1er avril '07	500 00	16 mars '89	30 oct. 05
Flynn, John L..............	do	1er mai '07	500 00	20 sept. '85	6 nov. '05
Crowe, George T............	do	1er mai '07	500 00	3 janv. '91	6 nov. '05
Gibson, William W...........	do	1er mai '07	500 00	20 janv. '84	7 juin '06
McCleary, Winslow O........	do	1er mai '07	500 00	19 mai '86	26 avril '06
Smith, Albert Victor.........	do	1er mai '07	500 00	7 juill '89	3 mai '06
Cameron, Malcolm B.........	do	1er mai '07	500 00	28 juin '89	7 mai '06
Barton, Colin A.............	do	1er mai 07	500 00	23 oct. '85	12 mai '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Robinson, Crieghton	Commis de 4e classe	1er mai '07	500 00	19 sept. '90	18 juin '06
Deyman, James R	do	1er mai '07	500 00	13 avril '86	12 juill. '06
Hartwell, George M	do	1er mai '07	500 00	24 oct. '79	24 juill. '06
Chainey, George E	do	1er mai '07	500 00	5 janv. '90	8 sept. '06
Herst, Robert C	do	1er mai '07	500 00	17 juin '90	25 oct. '06
Ellis, Percy W	do	1er mai '07	500 00	30 juin '90	25 oct. '06
Currie, John	do	1er mai '07	500 00	6 août '82	31 oct. '06
Naylor, John	do	1er mai '07	500 00	18 janv. '83	2 nov. '06
Galbraith, Archibald O	do	1er mai '07	500 00	11 août '86	11 janv. '07
Murphy, Augustine	do	1er juin '07	500 00	17 sept. '89	14 fév. '07
Anderson, William G	do	1er juin '07	500 00	1er janv. '83	6 mars '07
Doyle, Francis E	do	1er nov. '07	500 00	16 sept. 83'	17 nov. '05
McKerihen, John E. Dill	do	1er nov. '07	500 00	16 mars '85	12 mars '07
Warwick, William	do	1er nov. '07	500 00	25 juill. '90	29 avril '07
Grooms, Harry E	do	1er janv. '08	500 00	29 juill. '85	20 sept. '06
Stevenson, David R	do	1er janv. '08	500 00	6 oct. '81	5 janv. '07
Keizer, Inson Cecil	do	1er janv. '08	500 00	20 mars '90	15 janv. '07
Eisen, Louis	do	1er janv. '08	500 00	13 sept. '85	19 janv. '07
Hunt, Walter R	do	1er janv. '08	500 00	26 août '83	16 fév. '07
O'Leary, Norman D	do	1er janv. '08	500 00	22 sept. '85	21 fév. '07
Cassidy, George C	do	1er janv. '08	500 00	8 juin '85	11 mars '07
Morrison, Thos. J	do	1er janv. '08	500 00	30 juin '88	11 mars '07
Tait, Francis W	do	1er janv. '08	500 00	29 août '81	14 mars '07
Girvan, John P	do	1er janv. '08	500 00	28 nov. '86	18 mars '07
Clarkson, Robert	do	1er janv. '08	500 00	3 oct. '81	29 avril '07
Forham, Thomas	do	1er janv. '08	500 00	20 mars '84	8 juill. '07
McKinnon, Alex. William	do	1er janv. '08	500 00	25 fév. '87	24 juill. '07
McKay, Wm. Cameron	do	1er janv. '08	500 00	10 sept. '79	27 mai '07
Hutchinson, Wm. Geo	do	1er janv. '08	500 00	12 sept. '88	20 sept. '07
Willis, Edward Dent	do	1er janv. '08	500 00	18 oct. '88	24 sept. '07
Argue, Francis	do	1er janv. '08	500 00	23 mai '84	2 oct. '07
Macdonell, Allan Reginald	do	1er janv. '08	500 00	3 août '88	12 juill. '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
New, William Thos	Commis de 4e classe	1er janv. '08	500 00	12 août '90	24 juill. '07
Dalton, John Joseph	do	1er janv. '08	500 00	10 juin '84	29 juill. '07
Jamieson, Samuel Jos	do	1er janv. '08	500 00	17 fév. '90	12 août '07
Aylesworth, Wm. Morley	do	1er janv. '08	500 00	25 déc. '81	29 août '07
Cassidy, Anthony Fredk	do	1er janv. '08	500 00	21 mai '89	17 sept. '07
Graham, William	do	1er janv. '08	500 00	14 fév. '90	13 nov. '07
Dryborough, David	do	1er avril '08	648 00	3 oct. '77	25 oct. '05
May, Clifford Passmore	do	1er avril '08	600 00	20 nov. '82	25 oct. '07
Alison, Francis McKay	do	1er mai '08	500 00	11 déc. '90	25 mars '08
Hodgkinson, Chas. Augustine	do	1er juill. '08	500 00	6 sept. '71	4 mars '06
Smith, William Hutchinson	do	1er juill. '08	500 00	28 août '81	24 juill. '07
Kearns, Chas. Henry	do	1er juill. '08	548 00	9 mars '80	14 juin '04
Reilly, Thos. Joseph	do	1er oct. '08	500 00	28 janv. '88	4 avril '08
Gibson, Alexander	do	1er janv. '09	500 00	24 déc. '85	26 nov. '06
Smellie, David Royal	do	1er janv. '09	500 00	9 avril 89	7 sept. '07
Foster, Cameron Stanley	do	1er janv. '09	500 00	25 mai '90	8 août '07
Cross, Gordon Thomas	do	1er janv. '09	500 00	25 sept. '86	26 août '07
Tenute, James Edward	do	1er janv. '09	500 00	25 juin '86	16 oct. '07
Parker, Claude Emaney	do	1er janv. '09	500 00	24 mai '86	30 oct. '07
Bowler, Walter	do	1er janv. '09	500 00	23 août '84	29 janv. '08
Gregory, Richard John	do	1er janv. '09	500 00	20 janv. '89	18 fév. '08
Barry, Herbert Hillarn	do	1er janv. '09	500 00	21 oct. '89	19 fév. '08
Bell, John Eston	do	1er janv. '09	500 00	25 fév. '89	3 fév. '08
Egan, Michael Joseph	do	1er janv. '09	500 00	12 janv. '83	27 juin '08
Sinclair, Malcolm	do	1er janv. '09	500 00	3 mai '88	29 juin '08
Armitage, John Clayton	do	1er janv. '09	500 00	26 mai '87	22 juill. '08
Moore, William Joseph	do	1er janv. 09	500 00	7 mars '90	2 juill. '08
Cormack, William J	Estampilleur et trieur	28 déc. '08	500 00	12 fév. '90	12 juill. '06
Hornibrook, Richard C	do	28 déc. '08	500 00	16 janv. '85	31 août '08
Cotter, Edward	do	28 déc. '08	500 00	27 déc. '87	15 oct. '08
Levinsky, Joseph	do	28 déc. '08	500 00	17 janv. '87	30 sept. '08
Singer, Abraham	do	28 déc. '08	500 00	29 déc. '92	26 oct. '08
Brunne, Albert Henry	do	28 mars '09	500 00	30 sept. '87	26 fév. '09

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Toronto—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Moses, Oscar	Trieur et estampilleur	1er avril '09	500 00	23 juin '82	10 juill '07
Butler, John	do	1er avril '09	600 00	26 déc. '56	15 août '84
Clarke, Milton Elliott	do	14 janv. '07	2 00 p. j.	9 nov. '87	26 avril '05
Armstrong, Clinton S	do	15 oct. '07	392 00	14 juill. '87	23 sept. '07
Landau, Harry	do	4 nov. '07	548 00	3 mai '86	19 sept. 07
Polakoff, Joseph	do	1er mars '08	548 00	12 fév. '88	8 fév. '08
Lyons, John Lyall	do	1er juin '08	548 00	4 juin '80	7 mai '08
Krugel, Harry	do	23 fév. '09	548 00	1er juin ,81	28 janv '09
Horne, Harry Reuben,	do	23 fév. '09	548 00	18 jan. '89	28 janv. '09
Massey, Albert John	do	1er mars '09	548 00	22 sept. '91	26 oct. '08
Reeves, Charles	Facteur	17 déc. '74	2 75 p. j.	24 juill '49	17 fév. '
Cuthbertson, Jas. Radcliffe	do	10 juin '78	2 75 p. j.	6 sept. '48	10 juin. '78
Berney, Thomas	do	6 janv '80	2 75 p. j.	12 déc. '53	6 juin '80
Gordon, John	do	22 nov. '80	2 75 p. j.	1 fév. '58	22 nov. '80
Kimber, William	do	1er mars '81	2 75 p. j.	31 déc. '54	4 fév. '81
Parry, William Stewart	do	15 avril '82	2 75 p. j.	25 juill '59	15 avril '82
Jackson, Albert Calvin W.	do	12 mai 82	2 75 p. j.	2 nov. '57	12 mai '82
Meadows, Alfred Henry	do	4 sept. '83	2 75 p. j.	24 sept. '63	4 sept. 83
Langstone, William Henry	do	24 mars '84	2 75 p j.	6 nov. '55	7mars '84
Haycock, Thomas	do	15 mai '84	2 75 p. j.	4 juill '54	15 mai '84
Mankey, William Jennings	do	13 mars '85	2 25 p. j.	6 mars '61	11 mars '85
McNair, William Cameron	do	1er mars '85	2 75 p. j.	20 sept. '60	1 mai '85
McMordie, Alexander	do	1er juill '85	2 25 p. j.	12 août .54	17 déc. '84
Cummins, William	do	1er juill '85	2 75 p. j.	12 mai '61	19 janv' 85
Rogers, James	do	13 fév. '86	2 75 p. j.	7 juin '62	12 fév. '86
Ashmead, Henry Archibald	do	12 avril '86	2 75 p. j.	31 août '53	12 avril '86
Mitchell, Robert	do	11 mai '86	2 75 p. j.	18 sept. '65	11 mai '86
Knowlton, Joseph	do	22 mai '86	2 75 p. j.	18 déc. '62	22 mai '86
Spicer, Benjamin	do	1er janv. '87	2 75 p. j.	16 nov. '62	15 oct. '86
Richards, Frederick	do	1er juill '87	2 75 p. j.	25 nov. '67	13 avril '87
Adam, John Walker	do	1 oct. '87	2 75 p. j.	1 nov. '52	3 août '87
Cox, Robert Henry	do	21 juill. '88	2 25 p. j.	23 fév. '55	21 juill. '88
Barnhardt, Darcy Boulton	do	14 mai '89	2 75 p. j.	7 août '66	19 sept. '88

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Rodgers, George	Facteur	14 mai '89	2 75 p. j.	19 nov. '63	9 oct. '88
Lettan, Herman	do	1er juill. '89	2 75 p. j.	18 avril '60	23 mars '89
Hayward, William George	do	1er juill. '89	2 75 p. j.	30 janv. '56	26 mars '89
Richardson, Hugh Edwin	do	1er juill. '89	2 75 p. j.	17 mai '52	1er avril '89
Stewart, Edmund	do	1er juill. '89	2 75 p. j.	16 déc. '54	2 avril '89
Edmondson, Robert	do	20 août '90	2 75 p. j.	5 nov. '58	6 déc. '89
Phillips, Julius	do	20 août '90	2 25 p. j.	12 juill. '70	14 déc. '89
Clarke, Charles Frederick	do	20 août '90	2 25 p. j.	16 juin '66	15 juill. '90
Saunders, Charles James	do	4 nov. '90	2 25 p. j.	16 fév '62	5 déc. '89
Henderson, John	do	4 nov. '90	2 75 p. j.	23 déc. '59	31 déc. '89
Payne, Henry John	do	4 nov. '90	2 25 p. j.	31 oct. '59	31 déc. '89
Gordon, Alex. Hodge	do	4 nov. '90	2 25 p. j.	29 janv. '56	31 déc. '89
Loan, John Bridle	do	4 nov. '90	2 75 p. j	11 déc. '66	7 janv. '90
DeLong, Isaiah Eurastus	do	4 nov. '90	2 25 p. j.	28 avril '58	16 sept. '90
Secor, Franklin	do	4 nov. '90	2 75 p. j.	12 déc. '69	17 sept. '90
Bythell, William Henry	do	18 déc. '90	2 25 p. j.	16 oct. '64	14 mai '90
Foster, James	do	7 fév. '91	2 25 p. j.	13 juill. '57	15 janv. '91
Ashby, Alfred Henry	do	7 fév. '91	2 75 p. j.	10 juin '68	15 janv. '91
Tolley, William James	do	7 fév. '91	2 75 p. j.	31 août '66	15 janv. '91
Adams, George	do	7 fév. '91	2 25 p. j.	23 août '66	31 janv. '91
Smith, Vincent	do	1er juin '91	2 25 p. j.	14 juin '68	1er juin '91
Orr, David Graham Erath	do	31 août '91	600 00	29 oct. '70	5 mars '91
White, Wm Richard	do	27 nov. '91	2 75 p. j.	25 nov. '63	26 mars '90
Wilson, Richard Thomas	do	30 janv. '92	2 75 p. j.	3 fév. '59	15 janv. '90
Lynn, James	do	7 mars '92	2 75 p. j.	27 juill. '64	23 mars '91
Reading, Thos. Jos	do	8 juin '92	2 25 p. j.	2 août '63	13 mai '92
Bloomer, Richard	do	26 juill. '92	2 75 p. j.	28 mars '56	16 oct. '91
Manhard, Lewis Edson	do	26 juill. '92	2 25 p. j	20 janv. '56	2 fév. '92
Stubbs, Edwin	do	26 juill. '92	2 75 p. j.	16 juill. '69	2 fév. '92
Armstrong, Thomas	do	1er oct. '92	2 25 p. j.	23 août '64	13 août '92
Buck, John	do	19 déc. '92	2 25 p. j.	20 mai '57	2 avril '92
Clark, Jason Herbert	do	13 mars '93	2 75 p. j.	31 août '58	24 Oct. '92

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

Bureau de Post de Toronto—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Scott, John Leslie	Facteur	2 oct. '93	2 75 p. j.	16 janv. '61	17 avril '93
Corp, Walter	do	2 nov. '93	2 25 p. j.	12 janv. '63	24 mars '93
Walton, George	do	20 janv. '94	2 75 p. j.	3 juin '63	28 mars '93
Gazey, James	do	28 avril '94	2 25 p. j.	1 oct. '63	1er mars '94
Friers, John	do	25 juill. '94	2 25 p. j.	12 déc. '66	3mars '94
Fleming, Alexander	do	17 oct. '94	2 75 p. j.	21 août '66	14 mai '94
McElnea, Francis	do	22 juin '95	2 25 p. j.	10 avril 69	18 mars '95
Bobby, Herbert James	do	25 sept. '95	2 25 p. j.	30 mai '67	22 cot. '94
Allen, William	do	10 jan. '96	2 75 p. j.	24 mai '73	20 juill '95
McMullen, Henry James	do	10 janv. '96	2 75 p. j.	17 sept. '65	25 juill '95
Lawless, Matthew	do	19 juill. '97	2 75 p. j.	25 mars '49	15 avril '86
Hornell, David	do	11 janv. '99	2 75 p. j.	10 juin '68	20 avril '96
Hand, Edward James	do	26 juiil. '99	2 75 p. j.	14 fuin '73	19 déc. '98
McCaffrey, John	do	26 juill. '99	2 75 p. j.	23 avril '63	19 déc. '98
Matthews, Thomas	do	1er août '00	2 75 p. j.	6 juin '73	25 avril '96
Smith, Alfred	do	1er août '00	2 75 p. j.	18 mars '68	17 avril '00
McDonald, Hugh Neil	do	1er août '00	2 75 p. j.	10 déc. '65	26 fév. '00
Black, Thompson McCallum	do	1er août '00	2 50 p. j.	26 nov. '72	8 mars '00
Gay, Bert. James	do	1er août '00	2 75 p. j.	1 avril '75	9 avril '00
Blatherwick, Henry	do	1er août '00	2 75 p. j.	23 oct. '67	23 avril '00
Livingston, Walter	do	1er août '00	2 75 p. j.	25 janv. '77	20 déc. '98
Britnell, William	do	1er août '00	2 75 p. j.	18 déc. '77	11 sept '99
Rich, Samuel John	do	27 août '00	2 75 p. j.	24 déc. '64	12 jvill '00
Murphy, Patrick Joseph	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	17 nov. '66	4 déc. '99
Coughlan, Albert	do	1er Fev. '01	2 75 p j.	27 mars'78	8 déc. '99
Taylor, John	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	28 sept. '65	19 déc. '99
Logan, William John	do	1er fév. '01	2 75 p j.	22 juill. '62	1 janv. '00
McDonald, William Smith	do	3 juin '01	2 75 p. j.	4 sept. '71	6 sept. '00
Newdick, Sidney George	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	12 oct. '79	20 juill. '01
Gilmour, Wm. Samuel	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	19 oct. '82	5 avril '02
Alexander, John Jackson	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	6 sept. '81	23 jain '02
Shaw, Edwin Ruthven	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	23 août '82	6 oct. '02

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Fleming, Edward John	Facteur	13 nov. '02	2 75 p. j.	18 mars '82	13 oct. '02
Barkey, Albert Edward	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	13 nov. '77	23 oct. '02
Finucan, Joseph	do	17 jan. '03	2 75 p. j.	31 mars '80	15 déc. '02
Millar, John	do	16 mai '03	2 75 p. j.	18 juin '74	20 fév. '03
Downing, A. A. Jas. Bowen	do	16 mai '03	2 75 p. j.	3 août '86	8 avr. '03
Egan, Walter	do	28 juil. '03	2 75 p. j.	2 juin '82	10 oct. '99
Brennan, Robt. Henry	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	23 sept. '78	23 mar. '99
Pett, James	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	21 sept. '59	7 déc. '99
Gilmour, William	do	1er oct.' 03	2 75 p. j.	26 nov. '72	28 déc. '99
Warnham, Samuel William	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	19 jan. '76	21 juin '03
Springford, Charles	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	26 juin '81	20 sept. 03
McNeill, James	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	25 déc. '75	23 sept. '03
Chandler, Ernest	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	30 jan. '80	24 sept. '03
Sinclair, David	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	11 mai '78	8 oct. '03
Skanks, Stephen	do	21 jan. '04	2 75 p. j.	3 déc. '84	1er déc. 03
Barradell, Wm. Richard	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	17 avai '61	4 jan. '04
Thompson, Clarence Elmer	do	29 juin '04	2 75 p. j.	27 mai '84	11 avr. '04
Moffatt, George Gilbert	do	19 août '04	2 75 p. j.	27 juin '84	15 juil. '04
Humphries, George Wright	do	1er oct. '04	2 75 p. j.	15 nov. '80	27 juil. '04
Dryden, Robert S. W	do	1er oct. '04	2 75 p. j.	14 août '85	1er août '04
Lane, Arthur O	do	15 nov. '04	2 75 p. j.	13 juin '81	5 sept '04
Wilson, James A	do	23 jan. '05	2 75 p. j.	30 oct. '78	16 déc. '04
Hall, Samuel B	do	2 mai '05	2 25 p. j.	11 août '86	2 mars '05
Slemon, Herbert J	do	23 juin '05	2 25 p. j.	12 nov. '80	4 mai '05
Ormerod, Arthur G	do	23 juin '05	2 25 p. j.	27 déc. '83	22 mai '05
Latimer, Herbert	do	7 nov. '05	2 25 p. j.	23 juin '80	30 juin '05
Kennersley, Howard Pender	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	13 juil. '85	19 avr. '05
Stephens, Arthur Edward	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	27 déc. '80	13 juin '05
Onley, Charles Junius	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	1 oct. '80	7 sept '05
Gordon, William Donald	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	7 mars '87	8 sept. '05
North, Joseph	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	1 juin '76	11 sept. '05
Hillock, Patrick Joseph	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	3 sept. '78	18 oct. '05

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Rounds, Albert Edwin	Facteur	13 déc. '05	2 25 p. j.	7 août '76	23 oct. '05
Emerson, John Mitchell	do	6 fév. '06	2 25 p. j.	22 janv. '82	11 déc. '05
Dixon, Ernest	do	6 mars '06	2 25 p. j.	25 mars '81	11 déc. '05
Cullerton, Edward Joseph	do	29 mars '06	2 25 p. j.	27 sept. '82	17 janv. '06
Hannah, William Frederick	do	29 mars '06	2 25 p. j.	3 juin '79	12 fév. '06
Long, Bertram W	do	1er août '06	2 25 p. j.	8 nov. '76	12 fév. '06
Barker, Frank	do	1er août '06	2 25 p. j.	2 oct. '81	18 juin '06
Pickering, Charles B	do	11 sept. '06	2 25 p. j.	24 déc. '80	26 fév. '06
Welch, Stanley	do	11 sept. '06	2 25 p. j.	30 août 86	25 avril '06
Jepson, Norman F	do	11 sept. '06	2 25 p. j.	22 déc. '86	10 juill. '06
Bowbrick, John H	do	7 déc. '06	2 25 p. j.	1 avril '82	7 août '06
Price, Harry James	do	7 déc. '06	2 25 p. j.	26 sept. '06	17 oct. '06
McLennan, Robert A	do	7 déc. '06	2 25 p. j.	6 déc. '82	22 oct. '06
Mitchell, Frank C	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	25 oct. '87	21 nov. '06
Terry, Benjamin J	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	2 janv. '78	5 janv. '07
Wilbee, Frank A	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	18 mai '89	4 fév. '07
Poole, George F	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	1er mars '79	16 janv. '07
Underdown, Thomas J	do	27 mars '07	2 25 p. j.	14 août '80	8 fév. '07
McCoy, Samuel R	do	6 avril '07	2 00 p. j.	20 fév. '82	4 mars '07
Carter, Robert J	do	6 avril '07	2 00 p. j.	9 juin '87	6 mars '07
Kirkwood, Robert	do	17 avril '07	2 00 p. j.	27 avril '87	22 fév. '07
Hillier, Edwin Thos	do	27 avril '07	2 00 p. j.	6 janv. '85	20 mars '07
Williams, John W	do	27 avril '07	2 00 p. j.	5 sept. '84	22 mars '07
Richardson, Frederick	do	1er mai '76	2 00 p. j.	31 oct. '76	11 mars '07
Mann, Joseph	do	8 mai '07	2 00 p. j.	2 nov. '79	18 avril '07
Stone, Herbert	do	8 mai '07	2 00 p. j.	13 sept. '77	20 avril '07
Davis, Thos. Jas	do	8 mai '07	2 00 p. j.	23 mars '81	25 avril '07
Prentice, David B	do	28 mai '07	2 00 p. j.	28 sept. '88	6 mai '07
Swartz, Samuel	do	28 mai '07	2 00 p. j.	29 juill. '89	6 mai '07
Mowatt, John	do	1er juill. '07	2 00 p. j.	28 sept. '82	27 mai '07
New, Herbert Howard	do	1er juill. '07	2 00 p. j.	12 janv. '89	3 join '07
Watt, Thos. Fleming	do	1er juill. '07	2 00 p. j.	23 janv. '84	3 juin '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
McCabe, Thos. Edward	Facteur	1er août '07	2 00 p. j.	21 janv. '79	22 juill. '07
Sherratt, William	do	1er août '07	2 00 p. j.	18 déc. '82	27 juill. '07
Johns, Edward	do	15 août '07	2 00 p. j.	4 août '77	31 juill. '07
Horne, Samuel Edward	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	24 mai '81	20 août '07
Fraser, Simon John	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	21 août '86	22 août '07
Pantling, Frank	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	22 déc. '80	22 août '07
Hurley, John Maurice	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	7 juill. '86	10 avril '07
Scott, William Jno	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	6 avril '83	20 mai '07
Worsley, George	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	12 oct. '78	23 août '07
Tipple, Hubert Silson	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	21 sept. '87	14 sept. '07
Stevenson, Edgar	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	30 déc. '86	16 sept. '07
Curlew, George	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	3 sept. '86	18 sept. '07
Jones, Benjamin	do	15 oct. '07	2 00 p. j.	25 mars '84	24 sept. '07
Dale, Edward	do	15 oct. '07	2 00 p. j.	7 juill. '80	25 sept. '07
Sargent, Nelson	do	21 oct. '07	2 00 p. j.	5 mars '90	30 sept. '07
Bolingbroke, Ernest	do	21 oct. '07	2 00 p. j.	6 oct. '82	1er oct. '07
Stevens, William Fredk	do	21 oct. '07	2 00 p.j.	6 juin '91	2 oct. '07
Hatch, John Frederick	do	30 oct. '07	2 00 p. j.	24 juin '85	9 oct. '07
Weller, Frank James	do	7 nov. '07	2 00 p. j.	14 janv. '85	16 oct. '07
McGlade, David Sampson	do	7 nov. '07	2 00 p. j.	28 juin '78	16 oct. '07
Nugent, Alexander	do	15 nov. '07	2 00 p. j.	23 janv. '84	21 oct. '07
Herst, Norman Lewis	do	15 nov. '07	2 00 p. j.	8 avril '88	23 oct. '07
Ottaway, Geo. Beeching	do	25 nov. '07	2 00 p. j.	26 nov. '84	30 oct. '07
Davin, Frederick Geo	do	25 nov. '07	2 00 p. j.	4 sept. '88	30 oct. '07
Pope, Albert Ernest	do	9 déc. '07	2 00 p. j.	21 déc. '88	14 nov. '07
Noble, Reginald Allen	do	17 déc. '07	2 20 p. j.	26 nov. '82	22 nov. '07
Stephens, Robert John	do	15 fév. '08	2 00 p. j.	9 sept. '77	18 janv. '08
May, Arnold Henry	do	25 fév. '08	2 00 p. j.	1er mars '84	7 mai '07
Moran, Thomas	do	25 fév. '08	2 00 p. j.	23 mai '81	31 janv. '08
Thompson, Francis Hamilton	do	30 mars '08	2 00 p. j.	31 août '84	5 mars '08
Robinson, Gilbert	do	31 mars '08	2 00 p. j.	21 fév. '86	6 mars '08
Williams, Fredk Rainsford	do	1er avril '08	2 00 p. j.	15 oct. '84	5 mars '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POST DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Sauvé, Jos. Raoul	Facteur	15 avril '08	2 00 p. j.	15 oct. '79	20 mars '08
Grossi, Arthur John	do	4 mai '08	2 00 p. j.	26 juill. '87	9 avril '08
Carruth, James	do	4 mai '08	2 00 p. j.	10 avril '83	9 avril '08
Hurst, John Joseph	do	5 mai '08	2 00 p. j.	1er août '82	10 avril '08
Ovell, William George	do	6 mai '08	2 00 p. j.	31 mars '84	11 avril '08
Hoborough, Louis Edward	do	6 mai '08	2 00 p. j.	25 mai '84	13 avril '08
Brown, Robert Milton	do	9 mai '08	2 00 p. j.	3 avril '89	14 avril '08
McKenna, Frederick Alex	do	9 mai '08	2 00 p. j.	21 nov. '81	14 avril '08
Ellis, Arthur Ashby	do	15 mai '08	2 00 p. j.	8 sept. '77	20 avril '08
Cameron, William Henry	do	21 juill. '08	2 00 p. j.	9 août '83	26 juin '08
Blair, Chas	do	7 nov. '08	2 00 p. j.	31 oct. '79	12 oct. '08
Graham, Donald	do	7 nov. '08	2 00 p. j.	28 oct. '89	12 oct. '08
Gilmour, Robert Samuel	do	7 nov. '08	2 00 p. j.	19 juill. '83	12 oct. '08
Wellman, Max	do	8 nov. '08	2 00 p. j.	5 oct. '90	13 oct. '08
Arnold, Albert Pedlar	do	10 mars '09	2 00 p. j.	7 fév. '87	15 fév. '09
Manwarring, Walter	do	25 mars '09	2 00 p. j.	10 nov. '84	10 nov. '08
Morris, Robert	do	27 mars '09	2 00 p. j.	20 fév. '85	2 mars '09
Harrison, Jno. Donald Stuart	do	31 mars '09	1 75 p. j.	16 nov. '85	5 mars '09
Crawford, John	Chargeur	22 déc. '79	2 75 p. j.	23 mars '54	22 déc. '79
Swait, Charles Edward	do	10 mars '84	2 75 p. j.	5 mars '57	7 mars '84
Hurst, George	do	23 janv. '86	2 75 p. j.	12 fév. '52	23 janv. '86
Wood, John	do	16 août '86	2 25 p. j.	6 juill. '49	16 août '86
Armstrong, Thomas B	do	27 mai '90	2 75 p. j.	6 mai '58	6 fév. '88
Woodhouse, John	do	20 août '90	2 75 p. j.	7 fév. '47	20 août '90
Alwell, Robert James	do	4 nov. '90	2 25 p. j.	24 mai '56	31 déc. '89
Foley, Philip	do	4 nov. '90	2 25 p. j.	25 déc. '56	27 sept. '90
Connolly, Robert	do	8 juin '92	2 25 p. j.	18 août '55	16 mai '92
Bentley, Jos. Samuel	do	18 juin '94	2 75 p. j.	21 juill. '57	22 nov. '93
Leake, Wm. Worthington	do	16 mai '96	2 75 p. j.	1er juin '69	30 déc. '95
Young, Joseph Henry	do	15 fév. '98	2 75 p. j.	25 avril '79	4 fév. '98
Kearns, Farrell Andrew	do	1er nov. '00	2 75 p. j.	10 avril '64	29 sept. '98
Mowat, Wm. James	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	28 août '60	19 déc. '98

MINISTERE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Fin..

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Drummond, Robert	Chargeur	13 nov. '02	2 75 p. j.	25 fév. '64	23 déc. '99
McCarter, John Franklin	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	27 sept. '70	5 sept. '00
Rea, Wm. James	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	21 juin '69	14 janv. '01
Cheyne, William	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	18 juill. '65	21 avril .01
Lancaster, Joseph Jas	do	29 déc. '03	2 75 p. j.	17 déc. '78	22 oct. '03
Burnie, Wm. Edward	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	8 oct. '78	24 déc. 'e3
Rutland, Fred. Sinclair	do	16 mai '04	2 75 p. j.	20 mars '66	20 juin '90
Carroll, James	do	16 mai '04	2 75 p. j.	6 avril '49	9 déc. '99
Pollard, Oswald S	do	21 déc. '04	2 75 p. j.	16 sept. '77	9 mai '04
Furlong, George Jas	do	15 juill. '05	2 25 p. j.	3 juin '72	27 mars '05
Babcox, Wm. Augustus	do	6 fév. '06	2 25 p. j.	11 mai '80	9 déc. '05
Sherk, David	do	29 mars '06	2 25 p. j.	2 fév. '57	19 fév. '06
Wright, Ira E	do	11 sept. '06	2 25 p. j.	17 sept. '77	19 juill. '06
Meehan, Neil	do	9 oct. '08	2 25 p. j.	17 avril '83	5 déc. '05
Masters, Roy John	do	20 août '07	20 0 p. j.	20 nov. '86	30 juill. '07
Matheson, Kenneth	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	22 avril '77	11 sept. '07
Nelson, John Melvin	do	25 oct. '07	2 00 p. j.	19 sept. '77	5 avril '07
Tomlin, Alfred Edward	do	6 mai '08	2 00 p. j.	7 sept. '78	11 avril '08
Falvey, William Patrick	do	27 août '08	2 00 p. j.	14 oct. '80	1er août '08
Eaton, Joseph Benson	do	14 nov. '08	2 00 p. j.	6 janv. '82	19 oct. '08
Cheatley, Paterson	Messager	13 mars '93	2 25 p. j.	15 sept. '63	30 janv. '93
Law, James Milton	do	30 mars '09	2 00 p. j.	11 juin '91	26 août '08

BUREAU DE POSTE DE STE-CATHERINE.

Bald, Alfred	Facteur	22 avril '08	2 00 p. j.	3 nov. '87	27 mars '08
Brennan, Leonard Hugh	do	22 avril '08	2 00 p. j.	6 nov. '79	27 mars '08
Crawford, Donald Thos	do	22 avril '08	2 00 p. j.	26 sept. '86	27 mars '08
Tare, Reginald George	do	22 avril '08	2 00 p. j.	9 janv. '85	27 mars '08
Murphy, John Patrick	do	22 avril '08	2 00 p. j.	31 mars '78	27 mars '08
Whitten, Frederick Stratten	do	22 avril '08	2 00 p. j.	13 sept. '85	27 mars '08
Crowley, John Thomas	do	26 avril '08	2 00 p. j.	20 mars '86	1er avril '08
Misener, John William	do	8 fév. '09	2 00 p. j.	27 oct. '89	18 nov. '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'HAMILTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Brown, Adam	Maître de poste	1er juill. '91	3,500 00	3 avril '26	1er juill. '91
Mathews, John Sutherland	Sous-maître de poste	1er déc. '03	1,500 00	7 déc. '56	10 mai '75
Ecclestone, Wm. Robert	Commis de 1re classe	1er déc. '03	1,500 00	7 déc. '56	10 mai '75
Bull, George Harcourt	Commis de 2e classe aînée	1er janv. '85	1,200 00	8 mai '51	1er fév. '71
Crisp, Alfred Charles	do	1er janv. '87	1,200 00	17 janv. '55	17 mars '73
Dunnett, Edward Howard	do	30 nov. '92	1,200 00	9 janv. '55	22 juill. '74
Campbell, Donald Denoon	do	1er déc. '03	1,200 00	6 nov. '57	22 juin '80
Fearnside, John Henry	do	1er fév. '04	1,200 00	18 août '58	10 mai '75
Fitzgerald, Robert Michael	Commis de 2e classe cadette	1er déc. '03	1,000 00	27 août '57	3 mai '79
Waterman, Walter Lincoln	do	1er mars '07	1,000 00	13 juill. '62	1er fév. '81
McCulloch, John Oliver	do	1er mars '07	1,000 00	15 déc. '67	9 mars '85
Flynn, William	do	1er mars '07	1,000 00	3 juin '56	13 mai '79
Webber, John Albert	do	1er mars '07	1,000 00	10 déc. '61	24 oct. '81
Filgiano, Henry Edward J.	do	1er mars '07	1,000 00	7 juin '61	7 juin '61
Beatty, Oliver	do	1er mars '07	1,000 00	3 mars '67	17 nov. '83
Morden, Joseph Rolph	do	1er mars '07	1,000 00	0 oct. '62	11 fév. '84
Harron, Robert James	do	1er mars '07	1,000 00	9 déc. '65	10 mars '85
Miller, Robert Simons	do	1er mars '07	1,000 00	5 avril '48	1er sept. '85
Fielding, Charles Walter W.	do	1er mars '07	1,000 00	16 oct. '56	3 nov. '76
Dempsey, Jos. H'ry Culloden	do	1er avril '09	900 00	3 oct. '62	2 août '86
Kerr, Alfred James	do	1er avril '09	900 00	17 déc. '63	11 sept. '89
Kell, Robert Hawkins	do	1er avril '09	900 00	19 janv. '68	29 juin '91
Richter, John Charles	do	1er avril '09	900 00	23 fév. '71	27 juill. '89
Judd, Charles	Commis de 3e classe aînée	1er mars '07	900 00	5 déc. '48	19 sept. '83
Carroll, Frederick John	do	1er mars '07	900 00	1er juin '65	2 mars '94
Wilson, Jos	do	1er mars '07	900 00	11 mars '66	14 nov. '76
Crooks, Richard	do	1er mars '07	900 00	28 août '80	19 mars '00
Hill, John Charles	do	1er avril '09	800 00	13 juill. '83	4 mai '03
McIntosh, Geo. William	do	1er avril '09	800 00	28 fév. '78	14 oct. '03
Dowrie, Frederick Cook	do	1er avril '09	800 00	25 oct. '56	24 août '81
Mackay, Jane Emily B.	Commis de 3e classe cadette	24 déc. '84	800 00	5 sept. '65	24 déc. '84
Smith, Gertrude	do	23 août '86	800 00	24 avril '61	23 août '86

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'HAMILTON—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Cusack, Minnie L	Commis de 3e classe cadette.	1er oct. '88	800 00	25 mars '57	3 sept. '88
Hamilton, Augusta M	do	12 avril '90	800 00	16 mars '64	1er mai '89
McFarland, William	do	1er avril '09	700 00	24 mai '62	6 juill' .87
Curtis, Frank A	Commis de 4e classe	1er avril '07	600 00	19 fév. '89	2 oct. '05
Cowing, John E	do	1er avril '07	600 00	31 mai '88	2 oct. '06
Morgan, Ernest A	do	1er janv. '08	500 00	16 fév. '82	20 déc. '06
Gompf, Chas. Ernest	do	1er janv. '08	500 00	13 mars '89	25 juill. '07
Stewart, Chas. Alex	do	1er janv. '08	500 00	4 mars '87	3 juill. '06
Smith, Joseph	do	1er janv. '08	500 00	6 sept. '90	12 mars '07
Reid, Archibald Harrison	do	1er janv. '09	500 00	14 nov. '89	229 juill. '0
Enright, Lawrence Joseph	Timbreur et trieur	23 déc. '08	548 00	20 déc. '84	28 nov. '08
Frank, Emil	Facteur	18 sept. '82	2 25 p. j.	28 juill' .59	18 sept. '82
North, John Webster	do	21 sept. '83	2 25 p. j.	14 sept. '53	21 sept. '83
Springate, George	do	4 déc. '83	2 75 p. j.	20 juin '63	29 nov. '83
Mundy, William Antipas	do	10 mars '84	2 25 p. j.	19 nov. '52	4 mars '84
Strongman, William	do	17 août '85	2 75 p. j.	25 nov. '63	17 août '85
Charters, James	do	26 déc. '85	2 25 p. j.	21 mai '59	24 déc. '85
Phillips, John	do	17 mars '87	2 25 p. j.	6 déc. '50	17 mars '87
Hodd, Frank	do	10 avril '89	2 75 p. j.	3 oct. '61	16 mars '89
McKeown, James Alexander	do	6 janv. '90	2 25 p. j.	31 juill. '56	16 déc. '89
Rolston, Edward	do	12 avril '90	2 25 p. j.	15 déc. '65	7 nov. '89
Cox, James Arthur	do	8 nov. '90	2 75 p. j.	10 juin '68	16 oct. '90
Bale, Thomas	do	27 nov. '91	2 25 p. j.	30 mai '48	19 mai '91
Hutton, William	do	2 avril '92	2 75 p. j.	4 nov. '64	17 août '91
Stipe, Samuel	do	2 avril '92	2 75 p. j.	2 avril '65	28 sept. '91
Mitchell, James Elijah	do	2 avril '92	2 75 p. j.	13 avril '65	28 sept. '91
Guy, Robert	do	2 avril '92	2 75 p. j.	6 déc. '65	28 sept. '91
Phillipo. Charles	do	2 avril '92	2 25 p. j.	14 sept. '60	28 sept. '91
Mitchell, Andrew	do	2 avril '92	2 25 p. j.	12 fév. '60	28 sept. '91
Morton, George	do	17 mai '92	2 75 p. j.	2 août '59	4 avril '92
Paradine, Thomas	do	26 juill. '92	2 25 p. j.	15 juin '45	22 sept. '90
Baskerville, Benjamin Wm.	do	27 août '92	2 75 p. j.	10 fév. '68	19 avril '92

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE HAMILTON—Suiee.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Logan, Hugh	Facteur	13 avril '93	2 75 p. j.	22 sept. '62	24 déc. '92
Hoey, William	do	13 avril '93	2 75 p. j.	4 oct. '59	13 fév. '93
Blake, Albert Charles	do	21 sept. '93	2 75 p. j.	7 avril '63	9 fév. '93
Campbell, John	do	1er août '00	2 75 p. j.	15 nov. '60	19 août '93
Moore, Robert Wm	do	1er août '00	2 75 p. j.	11 janv. '60	8 mars '94
Wooley, Robert	do	1er août '00	2 75 p. j.	27 mai '59	13 juill. '94
Carroll, Joseph Francis	do	24 déc. '00	2 75 p. j.	1er janv. '64	10 rept. '00
Hanley, Frederick James	do	19 fév. '01	2 75 p. j.	27 sept. '77	29 août '00
Macdonald, Wm. Alexander	do	19 fév. '01	2 75 p. j.	31 déc. '75	29 oct. '00
Maddocks, George Samuels	do	19 fév. '01	2 75 p. j.	3 sept. '77	15 déc.f '00
Dorsey, John James	do	3 juin '01	2 75 p. j.	28 mai '75	1er fév. '01
Shields, Charles Joseph	do	20 déc. '02	2 75 p. j.	8 déc. '84	1er nov. '02
Leonard, Wm. John	do	16 nov. '03	2 75 p j.	6 déc. '75	9 sept. '03
Flaherty, John Joseph	do	11 avril '04	2 75 p. j.	24 juin '79	11 janv. '04
Martin, Samuel R	do	27 juill. '04	2 75 p. j.	19 mai '77	13 juin '04
Melody, James P	do	15 mai '05	2 25 p. j.	27 mai '05	27 mars '05
Maxwell, Frank	do	26 oct. '05	2 25 p. j.	23 août '79	27 mars '05
Flynn, Charles F	do	7 nov. '05	2 25 p. j.	20 nov. '82	4 sept. '05
Wodehouse, William T	do	29 mars '06	2 25 p. j.	11 fév. '79	5 sept. '05
Johnston, Charles Willoughby	do	1er juin '06	2 25 p. j.	22 mai '76	10 avril '06
Binney, Malcolm B	do	1er juill. '06	2 25 p. j.	12 avril '79	3 avril '05
Brown, Frederick F	do	23 juill. '06	2 25 p. j.	22 déc. '78	6 mars '06
Macdonald, John A	do	14 janv. '07	2 25 p. j.	26 juill. '76	12 juill. '06
Whittaker, George A	do	17 avril '07	2 00 p. j.	1er oct. '83	11 fév. '07
Hammond, Richard	do	17 avril '07	2 00 p. j.	18 juin '80	13 fév. '07
Lee, Percy A	do	8 mai '07	2 00 p. j.	30 juin '85	15 avril '07
Henderson, Egbert F	do	19 juin '07	2 00 p. j.	15 juill. '91	6 mai '07
Howego, Douglas	do	1er fév. '08	2 00 p. j.	4 sept. '82	16 juill. '07
Dilworthy, Herbert John	do	1er fév. '08	2 00 p. j.	2 sept. '79	6 janv. '08
Warburton, Frederick	do	1er fév. '08	2 00 p. j.	25 déc. '80	6 janv. '08
Watcher, Louis Vincent	do	28 fév. '08	2 00 p. j.	16 juill. '86	4 fév. '08
Blamey, Richard Grant	do	11 avril '08	2 00 p. j.	26 sept. '79	18 mars '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POST DE HAMILTON—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Adams, Albert Alex.	Facteur	11 avril '08	2 00 p. j.	10 mai '79	18 mars '08
Beckman, Frederick George	do	29 août '08	2 00 p. j.	5 oct. '87	25 mai '08
Farmer, William John	do	1er oct. '08	2 00 p. j.	15 juill. '85	7 sept. '08
Bryant, Geo. Edgar	do	19 oct. '08	do	....	19 oct.
Simpson, John Alex.	do	3 nov. '08	2 00 p. j.	3 juin '87	3 nov. '08
Seal, William James	do	27 mars '09	2 00 p. j.	22 juill. '85	1er mars '09
Theaker, John	do	30 mars '09	2 00 p. j.	21 sept. '68	16 mars '08
Strous, James	Messager	1er sept. '86	2 25 p. j.	18 juin '52	19 août '86
James, Simon H.	do	15 juin '03	2 75 p. j.	18 août '79	1er mai '05
Welch, John	Chargeur	22 sept. '04	2 75 p. j.	15 janv. '54	28 avril '02
Quick, Angus Ruthven	do	1er avril '08	2 00 p. j.	12 sept. '83	30 janv. '06
Himmen, Jacob Joseph	do	12 juill. '08	2 00 p. j.	12 août '86	17 juin '08
Barringer, Harry Goodall	do	3 nov. '08	2 00 p. j.	9 oct. '79	3 nov. '08

BUREAU DE POSTE DE BRANTFORD.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Waddington, Hartley	Facteur	30 déc. '97	2 75 p. j.	18 juin '53	5 janv. '98
Schuler, Wendlin	do	30 déc. '97	2 75 p. j.	2 nov. '52	5 janv. '98
Lake, William	do	30 déc. '97	2 75 p. j.	18 fév. '62	5 janv. '98
Aitken, Alexander	do	30 déc. '97	2 75 p. j.	2 déc. '52	5 janv. '98
Broatch, George	do	30 déc. '97	2 75 p. j.	10 sept. '60	5 janv. '98
Cox, John A.	do	19 fév. '01	2 75 p. j.	14 juill. '70	27 sept. '00
Adams, James Alexander	do	30 avril '01	2 75 p. j.	15 fév. '56	27 sept. '00
Lutes, Charles	do	30 avril '01	2 75 p. j.	4 avril '53	27 sept. '00
Stevens, Alfred Jas	do	19 nov. '02	2 75 p. j.	1er juin '52	13 mai '01
Ion, Frank, E.	do	31 mai '05	2 25 p. j.	4 fév. '80	10 avril '05
Stone, Charles	do	25 déc. '07	2 00 p. j.	30 oct. '80	3 déc. '07
Smith, Lloyd Ellwood	do	8 mai '08	2 00 p. j.	14 juill. '81	13 avril '08

BUREAU DE POSTE DE GUELPH.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Reed, John Henry	Facteur	1er avril '07	2 25 p. j.	15 mai '82	11 fév. '07
Pearson, Albert Thos	do	1er avril '07	2 25 p. j.	8 avril '83	4 mars '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE GUELPH—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Beliski, Edward Jos.	Facteur	28 oct. '07	2 00 p. j.	1er avril '90	28 oct. '07
Wood, Lehman	do	28 oct. '07	2 00 p. j.	7 fév. '78	2 oct. '07
Masson, Robert	do	29 oct. '07	2 00 p. j.	24 déc. '77	29 oct. '07
Hack, Robert James	do	31 oct. '07	2 00 p. j.	18 oct. '88	31 oct. '07
Winters, Harry Eugene	do	11 mai '08	2 00 p. j.	24 mai '83	16 avril '08
James, Ryckman Campbell	do	12 sept. '08	2 00 p. j.	12 juill. '90	17 août '08
Griffenham, Charles	do	20 sept. '08	2 00 p. j.	10 déc. '82	25 août '08

BUREAU DE POSTE DE BERLIN.

Halliwell, Wm. Henry	Facteur	20 août '07	2 00 p. j.	4 fév. '82	20 août '07
Kaufman, Alfred Geo.	do	20 août '07	2 00 p. j.	17 avril '80	20 août '07
Underwood, Ira S.	do	20 août '07	2 00 p. j.	20 mars '84	20 août '07
Witzel, William Robert	do	20 août '07	2 00 p. j.	12 oct. '79	20 août '07
Fraser, Albert Louis	do	20 août '07	2 00 p. j.	13 mars '78	28 août '07
Schmidt, Nathan Wm.	do	25 nov. '07	2 00 p. j.	9 avril '85	30 oct. '07
Hamacher, David Calvin	do	24 avril '08	2 00 p. j.	24 juin '78	24 avril '08
Doerr, Elmer Bechtel	do	14 fév. '09	2 00 p. j.	8 juin '87	19 janv. '09

BUREAU DE POSTE DE STRATFORD.

Lawson, James Harry	Facteur	15 août '07	2 00 p. j.	31 août '89	13 août '07
Austerberry, William	do	15 août '07	2 00 p. j.	3 mai '80	13 août '07
Maguire, Clarence S.	do	15 août '07	2 00 p. j.	12 juill. '79	13 août '07
Dillon, James Leo	do	15 août '07	2 00 p. j.	24 août '78	12 août '07
Bannon, John	do	15 août '07	2 00 p. j.	25 août '78	13 août '07
Gough, John Adrian	do	15 août '07	2 00 p. j.	6 nov. '97	13 août '07
Macdonald, William	do	6 déc. '07	2 00 p. j.	16 oct. '82	11 nov. '07
Guy, Arthur Gordon	do	21 mars '09	2 00 p. j.	13 oct. '85	26 fév. '09

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

Bureau de Poste de London.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Macdonald, Peter	Maître de poste	25 janv. '09	3,250 00	14 août '35	25 janv. '09
Duncan, Thos	Sous-maître de poste	1er nov. '02	2,000 00	28 mars '61	30 juin '82
McNeil, Neil	Commis de 1re classe	1er mai '07	1,450 00	20 oct. '49	1er avril '78
Skinner, William Henry	do	1er oct. '08	1,200 00	4 nov. '60	8 août '81
Murray, James Patrick	Commis de 2e classe aînée	1er avril '09	1,000 00	11 mai '66	26 sept. '83
Ward, John	Commis de 2e classe cadette	1er mai '07	950 00	7 oct. '54	7 juin '72
Carrother, Arthur	do	1er mai '07	950 00	17 avril '59	11 avril '82
Devinney, Francis Joseph	do	1er mai '07	950 00	24 oct. '59	1er sept. '84
Reed, Charles Cooper	do	1er mai '07	950 00	10 mai '53	1er juin '87
McDonald, James Alexander	do	1er mai '07	950 00	25 oct. '64	29 déc. '00
Flannery, Patrick Joseph	do	1er juill. '08	900 00	17 sept. '61	12 oct. '96
Haystead, Martin	do	1er avril '09	900 00	9 août '53	3 fév. '80
McMartin, Duncan	Commis de 3e classe aînée	1er mai '07	850 00	14 avril '65	11 janv. '95
Nash, George Bennett	do	1er avril '09	800 00	12 juin '57	26 juin '82
Oliver, George Wm	do	1er avril '09	800 00	28 mars '78	8 sept. '02
McCallum, Oliver	do	1er avril '09	800 00	12 sept. '84	19 mai '03
Grimshaw, George W	do	1er avril '09	800 00	16 fév. '78	1er fév. '05
Walsh, Robert	do	1er avril '09	800 00	27 mars '58	26 juill. '83
Bidner, Thomas M	do	1er avril '09	800 00	29 juill. '77	31 juill. '05
Potts, William E	do	1er avril '09	800 00	8 mai '79	12 nov. '04
Fitzmaurice, John Jos	do	1er avril '09	800 00	2 avril '77	5 nov. '04
Nicholls, William	Commis de 3e classe cadette	1er juill. '82	800 00	4 mars '52	13 juin '79
Hislop, Rowley James	do	1er avril '07	700 00	26 oct. '79	19 mai '03
Maitland, Malcolm Jno	do	1er mai '08	700 00	17 nov. '62	29 mars '84
Cowan, Alfred H	do	1er oct. '08	700 00	4 mars '76	6 déc. '05
Marley, Robert	do	1er oct. '08	700 00	6 nov. '87	24 oct. '05
Isaac, John S	do	1er oct. '00	700 00	30 déc. '89	28 fév. '06
Warner, Albert J	do	1er oct. '08	700 00	16 nov. '89	16 mars '06
Nixon, Crombie	do	1er oct. '08	700 00	5 fév. '88	2 juill. '06
Hiscott, William Charles	do	1er oct. '08	700 00	29 déc. '66	12 oct. '85
Lee, Charles James	do	1er avril '09	700 00	13 mars '81	18 sept. '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE LONDON—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Herald, Chester A.	Commis de 3e classe cadette	1er avril '09	700 00	13 janv. '88	19 oct. '05
Taggie, Frederick A.	do	1er avril '09	700 00	26 mars '86	1er déc. '06
Spry, William Albert.	Commis de 4e classe	1er janv. '09	500 00	22 janv. '91	18 mai '07
Beamish, William.	do	1er janv. '09	500 00	1er sept. '83	5 janv. '07
Field, Fred Wm.	do	7 sept. '07	500 00	18 sept. '86	12 juill. '07
Davis, Frederick Edgar.	do	1er janv. '09	500 00	31 juill. '91	3 mars '08
Biggs, Walter Fletcher.	do	1er janv. '09	500 00	14 déc. '87	4 mars '08
Deacon, Ormiston Lanceley.	do	1er janv. '09	500 00	12 oct. '81	27 nov. '08
Dalton, Albert E.	Timbreur et trieur	1er avril '07	548 00	24 déc. '87	4 juill. '06
Moore, Chas. Emanuel.	do	1er oct. '07	548 00	22 juill. '84	11 sept. '07
Clark, William Swanton.	do	28 janv. '08	548 00	17 déc. '91	28 janv. '08
Ward, Joseph.	Facteur	3 fév. '80	2 75 p. j.	18 nov. '58	3 fév. '80
Burns, William Patrick.	do	12 mai '81	2 25 p. j.	6 déc. '54	12 mai '81
Brennan, Thomas.	do	26 juin '82	2 75 p. j.	23 nov. '62	26 juin '82
Phillips, Percy.	do	26 juin '82	2 75 p. j.	17 avril '57	26 juin '82
Wilson, John, Jr.	do	26 juin '82	2 25 p. j.	6 mai '54	26 juin '82
Cushing, John.	do	9 août '84	2 75 p. j.	13 avril '62	2 juin '84
Cushing, James Joseph.	do	3 avjil '85	2 75 p. j.	21 déc. '54	3 avril '85
Nicholson, James.	do	1er juill. '85	2 75 p. j.	20 juill. '55	6 juill. '85
Pate, William Robert.	do	7 mai '88	2 75 p. j.	19 juin '57	7 mai '88
Perrin, Charles Nelson.	do	12 avril '90	2 75 p. j.	2 sept. '61	7 avril '90
Logan, Walter.	do	7 mars '92	2 75 p. j.	1er juill. '69	11 janv. '92
Brinacombe, John Page.	do	17 mai '92	2 75 p. j.	29 oct. '56	13 avril '92
Bernard, Henry.	do	10 juin '93	2 75 p. j.	16 fév. '64	20 mars '93
Francis, John.	do	7 mars '94	2 75 p. j.	10 mars '58	5 juin '93
Williamson, Alexander Charles	do	1er août '00	2 75 p. j.	7 fév. '65	14 juin '93
Empey, Wm. Milton.	do	1er août '00	2 75 p. j.	15 août '66	16 juin '97
Cockrill, Thomas Copeland.	do	1er août '00	2 75 p. j.	9 déc. '62	11 janv. '00
Flaherty, Pence.	do	1er août '00	2 75 p. j.	20 août '70	20 juin '00
Stapleton, Charles Osterent.	do	1er juin '01	2 75 p. j.	11 juin '46	15 oct. '98
Locker, Richard Alexander.	do	1er juin '01	2 75 p. j.	26 mars '70	25 janv. '01
Denahy, John Edwin.	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	24 août '76	3 juill. '01

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de London—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Stallard, Wm. Henry	Facteur	1er janv. '04	2 75 p. j.	6 juin '79	1er sept. '03
Bayley, Fred. Henry	do	16 mai '04	2 75 p. j.	29 oct. '75	29 fév. '04
Simpson, Allan C	do	9 août '04	2 75 p. j.	13 fév. '84	25 juin '04
O'Rourke, Michael	do	19 août '04	2 75 p. j.	14 nov. '75	14 juill. '04
Floyd, Harry V	do	23 juin '05	2 25 p. j.	6 mai '81	24 mars '05
Currie, Thomas F	do	23 juin '05	2 25 p. j.	19 mars '75	8 mai '05
Pevler, Walter F	do	15 juill. '05	2 25 p. j.	10 déc. '78	29 mai '05
Teeple, Clarkson	do	13 déc. '05	2 25 p. j.	19 sept. '80	26 juin '05
Cameron, Donald Norman	do	29 déc. '05	2 25 p. j.	3 nov. '79	8 nov. '05
Rider, George Ernest	do	29 déc. '05	2 25 p. j.	17 mai '76	8 nov. '05
Graham, Lawrence D	do	30 juin '06	2 25 p. j.	16 mai '81	2 mars '06
Taylor, Charles W	do	9 oct. '06	2 25 p. j.	18 mars '78	20 août '06
Dickson, Thomas	do	30 janv. '07	2 25 p. j.	12 mars '79	20 déc. '06
Kennedy, Benjamin Wm	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	10 août '80	19 août '07
Macfie, Jno Hector Jas	do	29 oct. '07	2 00 p. j.	20 juill. '80	18 mars '07
Gould, Alfred	do	26 avril '08	2 00 p. j.	20 juill. '79	28 janv. '08
Fitzgerald, Chester Lorne	do	30 avril '08	2 00 p. j.	28 déc. '82	17 déc. '07
Bird, Stafford	do	29 janv. '09	2 00 p. j.	3 juin '88	28 janv. '08
Graham, Duncan Ernest	do	29 mars '09	2 00 p. j.	28 mai '84	9 janv. '09
Bowers, Richard F	Messager	7 déc. '06	2 25 p. j.	29 juill. '79	8 août '06

Bureau de poste de St-Thomas.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
McDonald, Jos. Michael	Facteur	2 oct. '08	2 00 p. j.	19 janv. '83	2 oct. '08
Stinchcombe, Alb. Grover C.	do	2 oct. '08	2 00 p. j.	4 août '86	2 oct. '08
Moore, Thomas William	do	2 oct. '08	2 00 p. j.	7 avril '86	2 oct. '08
Stover, James Nelson	do	29 déc. '08	2 00 p. j.	14 déc. '85	1er avril '08
Mattis, Frank Eli	do	29 mars '09	2 00 p. j.	17 janv. '80	22 oct. '08

Bureau de poste de Sarnia.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Duncan, Charles Claris	Facteur	20 août '08	2 00 p. j.	17 sept. '85	12 août '08
Bowles, Albert Alexander	do	20 août '08	2 00 p. j.	6 nov. '79	12 août '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE SARNIA—fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Carr, William James........	Facteur..................	20 août '08	2 00 p. j.	28 août '80	14 août '08
Lawrence, Charles Herbert....	do	20 août '08	2 00 p. j.	14 mars '79	18 août '08
White, David W............	do	20 août '08	2 00 p. j.	5 juill. '83	18 août '08

BUREAU DE POSTE DE CHATHAM.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Jacques, Henry Wrathman...	Facteur..................	3 fév. '09	2 00 p. j.	2 nov. '79	8 janv. '09
Brennan, John Joseph........	do	3 fév. '09	2 00 p. j.	3 mars '81	8 janv. '09
Gernaey, William............	do	3 fév. '09	2 00 .p j.	17 fév. '83	8 janv. '09
Grandville, F. J............	do	3 fév. '09	2 00 p. j.	15 mars '84	8 janv. '09
Ellwood, John Daniel........	do	3 fév. '09	2 00 p. j.	17 oct. '79	8 janv. '09
Huff, Walter Scott...........	do	3 fév. '09	2 00 p. j.	26 août '86	8 janv. '09

BUREAU DE POSTE DE WINDSOR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Wigle, Alfred...............	Maître de poste...........	18 sept. '80	2,200 00	28 juill. '48	18 sept. '80
Conway, William Alphonsus..	Commis de 2e classe aînée...	1er juill. '85	1,200 00	27 oct. '58	18 sept. '80
Clemenson, Percival.........	Commis de 2e classe cadette.	1er avril '09	900 00	3 sept. '78	22 avril '01
Ruthven, Adolphus...........	Commis de 3e classe aînée...	1er juill. '04	800 00	3 mars '65	30 juin '82
Cousineau, Alfred L..........	do ...	1er janv. '08	850 00	6 avril '81	26 janv. '03
Wagner, Mary Antoina.......	Commis de 3e classe cadette.	18 sept. '80	800 00	8 juin '57	18 sept. '80
Nesbitt, Margaret Wilson....	do	15 avril '81	800 00	28 juill. '50	15 avril '81
McCarthy, Norah.............	do	1er juill. '89	800 00	18 mars '66	1er juill. '89
Cole, Charles Francis.........	do	26 oct. '05	750 00	27 juill. '82	16 janv. '04
Waddington, Richard H......	Commis de 4e classe	1er janv. '07	500 00	22 août 88	29 août '06
Gignac, Abby Wilfrid J......	do	7 déc. '07	500 00	1er mars '88	24 sept. '07
Rourke, Raymond.............	Facteur..................	15 déc. '07	2 00 p. j.	31 août '85	31 juill. '05
Barrons, Albert..............	do	29 déc. '07	2 00 p. j.	14 oct. '88	3 déc. '07
Scott, Walter William.........	do	29 déc. '07	2 00 p. j.	29 nov. '88	3 déc. '07
Robinet, Emile...............	do	29 déc. '07	2 00 p. j.	25 juill. '85	3 déc. 'e7
McDowell, Arthur............	do	29 déc. '07	2 00 p. j.	10 mai '89	3 déc. '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINDSOR—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Stowe, Charles James	Facteur	25 avril '08	2 00 p. j.	25 nov. '82	30 mars '08
Stricker, Clarence	do	20 mai '08	2 00 p. j.	20 sept. '87	25 avril '08
Mahoney, Harry	do	22 mai '08	2 00 p. j.	23 sept. '91	27 avril '08

BUREAU DE POSTE DE PORT-ARTHUR.

Cuddington, Frank	Facteur	16 sept. '08	2 00 p. j.	13 sept. '79	16 sept. '08
Ferguson, Donald C	do	16 sept. '08	2 00 p. j.	22 mai '84	16 sept. '08
Woodside, Henry Thomas	do	16 sept. '08	2 00 p. j.	1er mai '85	16 sept. '08
Graziano, Frank	do	16 sept. '08	2 00 p. j.	20 janv. '79	16 sept. '08
McMillan, John Cannon	do	16 sept. '08	2 00 p. j.	28 fév. '79	16 sept. '08
Henricson, Gustav Adolf	do	17 sept. '08	2 00 p. j.	24 oct. '88	17 sept. '08

BUREAU DE POSTE DE FORT-WILLIAM.

Demuskey, Joseph, Jr	Facteur	10 sept. '08	2 00 p. j.	11 août '88	10 sept. '08
Ramsay, Alexander	do	10 sept. '08	2 00 p. j.	6 déc. '79	10 sept. '08
Kenny, George Frederick	do	10 sept. '08	2 00 p. j.	6 sept. '84	10 sept. '08
Kenny, Francis Charles	do	10 sept. '08	2 00 p. j.	13 oct. '82	10 sept. '08
Loonan, Owen John	do	10 sept. '08	2 00 p. j.	17 mai '85	10 sept. '08
Foreman, Arthur Alex	do	10 sept. '08	2 00 p. j.	6 juill. '89	10 sept. '08
McAvay, Frederick Patrick	do	10 sept. '08	2 00 p. j.	7 sept. '88	10 sept. '08
Barnett, Frederick	do	10 sept. '08	2 00 p. j.	13 sept. '82	10 sept. '08
McDonald, Robert	do	12 sept. '08	2 00 p. j.	10 nov. '86	12 sept. '08

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG.

McIntyre, Peter Campbell	Maître de poste	4 mars '01	4,000 00	5 fév. '54	4 mars '01
Bower, Thomas T	Sous-maître de poste	1er déc. '07	2,000 00	12 avril '67	27 janv. '90
Hunter, Wm. George	Surintendant B. P.	1er déc. '07	1,800 00	3 avril '76	19 oct. '98
Allen, George Henry	Commis de 1re classe	1er août '55	1,350 00	1er août '55	1er sept. '82
Rice, William Anglin	do	1er juill. '07	1,300 00	25 juin '63	25 fév. '81

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Gow, Walter John	Commis de 1re classe	1er juill. '07	1,250 00	24 déc. '64	14 janv. '85
Rumble, Frederick G	do	1er oct. '08	1,250 00	12 fév. '78	5 mai '00
Pridham, Richard Alfred	Commis de 2e classe aînée	1er janv. '06	1,150 00	21 oct. '64	25 avril '83
Smith, Daniel James	do	1er juill. '07	1,050 00	19 janv. '51	1er mars '72
Hutchinson, Henry Harris	do	1er juill. '07	1,050 00	14 déc. '73	23 mai '96
Chamberlain, Allan John	do	1er juill. '07	1,050 00	25 juill. '69	27 sept. '86
Carlyle, Thomas	do	1er oct. '08	1,000 00	1er août '76	1er déc. '99
Ducharme, Louis Joseph O	Commis de 2e classe cadette	1er janv. '06	1,000 00	20 mars '60	26 sept. '92
Harrison, Claude Edward	do	1er janv. '06	1,000 00	29 août '56	15 août '92
Sharpe, John	do	1er avril '07	1,000 00	10 sept. '62	23 sept. '91
Chapman, Wm. Henry	do	1er janv. '08	950 00	19 juin '76	21 mars '99
Gardiner, George H	do	1er oct. '08	900 00	2 sept. '82	6 juill. '04
Black, James	Commis de 3e classe aînée	1er avril '07	850 00	10 juin '67	13 déc. '98
Pridham, Philip Harold	do	1er avril '07	850 00	28 août '77	13 oct. '02
Hare, John James	do	1er oct. '08	800 00	23 avril '82	12 nov. '02
de Sausmarez, Chas Algernon W	do	1er oct. '08	800 00	1er janv. '73	2 janv. '03
Edkins, Joseph Arthur	do	1er oct. '08	800 00	6 juin '82	14 fév. '03
Strachan, Wm. Alexander	do	1er avril '09	800 00	2 nov. '79	1er oct. '02
Hicks, Norman B	do	1er avril '09	800 00	23 sept. '85	19 août '03
Graham, Wm. Oswald	do	1er avri '09	800 00	16 août '85	30 mars '03
Sands, Wharton	do	1er avril '09	800 00	24 août '83	25 juin '03
Jackson, Emeline S	Commis de 3e classe cadette	6 fév. '93	800 00	3 oct. '58	27 mai '90
McKee, Lucy Maud	do	1er août '00	800 00	9 fév. '69	17 janv. '96
Mills, Robert Rufus	do	1er déc. '03	750 00	14 fév. '56	5 nov. '83
Thurston, Geo. Humphrey	do	1er août '06	750 00	23 fév. '81	29 avril '02
Kewley, William	do	1er avril '07	800 00	10 août '81	1er avril '03
Rumble, Harry M	do	1er avril '07	800 00	19 avril '72	20 nov. '03
Cook, Carroll	do	1er juill. '07	750 00	22 janv. '85	22 juill. '05
Mansell, Arthur Geo	do	1er juill. '07	750 00	23 avril '79	12 mai '05
Sargeant, Richard Albert	do	1er juill. '07	750 00	10 juill. '85	8 juin '04
Walker, George	do	1er juill. '07	750 00	14 avril '76	13 juill. '05
Cramer, Philip	do	1er oct. '08	710 00	25 sept. '85	29 mai '05

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Winnipeg—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la na ssance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
McVicar, Donald	Commis de 3e classe cadette.	1er oct. '08	700 00	18 nov. '85	28 oct. '05
Reece, David	do	1er oct. '08	700 00	12 juin '83	5 déc. '05
Sawney, William D	do	1er oct. '08	700 00	4 janv. '79	6 déc. '05
Lonsdale, Herbert A	do	1er oct. '08	700 00	1er oct. '77	4 janv. '06
Pettypiece, Clarence	do	1er oct. '08	700 00	30 juin '84	10 janv. '06
Bonnallo, Edwin R	do	1er oct. '08	700 00	29 août '82	1er mai '06
Brookes, John H	do	1er oct. '08	700 00	26 juin '83	1er mai '06
Hives, Wilfrid E	do	1er oct. '08	700 00	15 sept. '76	25 mai '06
Sutton, Frank R	do	1er oct. '08	700 00	15 mai '82	29 mai '06
Anderson, Andrew Y	do	1er oct. '08	700 00	13 août '79	6 août '06
Murdoch, William	do	1er oct. '08	700 00	27 déc. '82	6 août '06
Christie, Albert W	do	1er oct. '08	700 00	11 avril '83	7 sept. '06
Hunter, John	do	1er oct. '08	700 00	11 janv. '79	5 oct. '06
Dixon, Joseph	do	1er oct. '08	700 00	29 août '81	2 août '06
Holland, Christopher C	Commis de 4e classe	1er janv. '06	550 00	8 juill. '81	22 mai '03
Ireland, Karl D	do	1er avril '07	600 00	4 mars '90	13 juin '06
Phillips, Harold N	do	1er avril '07	600 00	4 déc. '79	17 juill. '06
Bowman, Samuel	do	1er avril '07	600 00	6 nov. '88	22 août '06
LaHaye, Raymond	do	1er avril '07	600 00	23 mai '85	23 juin '06
McLaren, Alexander	do	1er janv. '08	500 00	16 juill. '08	8 janv. '07
Towsley, Miron Henry	do	1er janv. '08	500 00	27 juin '85	13 juin '07
Parsons, John Lorenzo	do	1er janv. '08	500 00	23 juill. '90	17 août '06
Beetham, John Wilford	do	1er janv. '08	500 00	16 sept. '83	7 déc. '06
Roberts, Felix	do	1er janv. '08	500 00	30 août '83	6 mars '07
Irle, Thos. Albert William	do	1er janv. '08	500 00	20 sept. '87	12 mars '07
Johnston, James	do	1er janv. '08	500 00	25 avril '80	16 avril '07
Saunders, Wilfrid Hyde	do	1er janv. '08	500 00	27 août '87	23 avril '07
Field, Frank Henry	do	1er janv. '08	500 00	11 oct. '84	29 avril '07
Thompson, Thos. Henry	do	1er janv. '08	500 00	21 août '82	16 mai '07
Pinniger, Henry Alfred	do	1er janv. '08	500 00	12 mars '84	23 mai '07
Taylor, Herbert Festus	do	1er janv. '08	500 00	26 août '80	23 mai '07
Routledge, Thos. Alexander	do	1er janv. '08	500 00	12 mars '83	27 mai '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Wheeler, Henry James.......	Commis de 4e classe.......	1er janv. '08	500 00	13 déc. '79	29 mai '07
Tucker, William Thos........	do	1er janv. '08	500 00	17 fév. '81	10 mai '07
Prior, Harry William........	do	1er janv. '08	500 00	14 déc. '80	5 sept. '07
Gaston, William Alex........	do	1er janv. '07	500 00	18 août '88	1er août '07
Morton, John Eddy..........	do	1er janv. '08	500 00	22 déc. '83	5 sept. '07
Robertson, Alex. Marshall....	do	1er janv. '08	500 00	4 fév. '86	1er oct. '07
Partridge, Bertie............	do	1er juill. '08	500 00	4 janv. '81	16 nov. '05
Barbour, John..............	do	1er juill. '08	500 00	7 sept. '88	13 mai '07
McLeod, Robert Eldridge.....	do	1er janv. '09	500 00	14 juin '88	3 juill. '07
Irlam, Chas. John...........	do	1er janv. '09	500 00	23 nov. '82	17 sept. '07
Faraker, Thos. William.......	do	1er janv. '09	500 00	6 avril '82	2 mars. '08
Newton, Stanley............	do	1er janv. '09	500 00	23 mai '86	25 juill. '08
Bjornson, Signodeur.........	do	1er janv. '09	500 00	23 sept. '83	5 oct. '08
McLaren, John George.......	do	1er janv. '09	500 00	10 sept. '81	6 oct. '08
Minchen, Lionel Stapleton....	do	1er avril '09	500 00	1er sept. '77	6 fév. '07
Sheffield, George Arthur......	do	1er avril '09	500 00	23 janv. '85	14 janv. '08
Wellbanks, Chas. Morley.....	Estampilleur et trieur......	28 déc. '08	500 00	1er avril '82	13 août '08
Kalberer, Louis Fredk. B.....	do	1er fév. '08	548 00	6 mars. '79	20 janv. '08
Osovsky, Aaron.............	do	1er janv. '09	548 00	8 déc. '79	22 sept. '08
Cross, Frederick Robert......	do	3 janv. '09	548 00	19 mai '84	8 déc. '08
Eyres, Arthur William.......	do	1er avril '09	548 00	29 nov. '83	14 déc. '08
Cuthbert, Wm. James, jr.....	Facteur....................	1er juill. '85	2 75 p. j.	8 mars '61	25 janv. '83
Burrows, William............	do	1er juill. '85	2 75 p. j.	11 mars '60	1er juill. '85
Cuthbert, Wm. James, Sr.....	do	1er juill. '86	2 75 p. j.	10 oct. '39	25 janv. '83
Close, Jarvis...............	do	6 août '86	2 75 p. j.	1er janv. '57	6 août '86
Bussell, John...............	do	12 avril '90	2 75 p. j.	12 sept. '59	21 mai '88
Smith, Mark................	do	27 nov. '91	2 25 p. j.	19 fév. '60	13 avril '91
Cox, Robert Stavert.........	do	19 déc. '92	2 75 p. j.	2 mars. '60	6 oct. '86
Wood, Sydney John.........	do	26 oct. '94	2 75 p. j.	20 oct. '65	19 déc. '93
Godfree, Henry.............	do	2 mars '95	2 75 p. j.	3 oct. '54	24 avril '92
Thomas, Tom...............	do	30 avril '01	2 75 p. j.	3 mars '69	15 déc. '99
Anderson, Carl J............	dc	1er juin '01	2 75 p. j.	23 sept. '73	13 déc. '98

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.		Appointements.	Date de la naissance.		Date de la première nomination.	
				$ cts.				
Blomfield, John	Facteur	8 avril	'02	2 75 p. j.	2 oct.	'79	24 juin	'01
McMillan, Jas.	do	20 déc.	'02	2 75 p. j.	22 fév.	'55	13 déc.	'98
Lillington, Henry	do	20 déc.	'02	2 75 p. j.	17 juill.	'57	19 déc.	'99
Cooke, Wm. Henry	do	20 déc.	'02	2 75 p. j.	13 juin	'78	24 juin	'01
Perry, Frank John	do	12 fév.	'03	2 75 p. j.	5 sept.	'82	18 nov.	'02
Benzie, John S. Burton	do	15 juin	'03	2 75 p. j.	16 juill.	'76	28 avril	'03
Egan, William	do	15 juin	'03	2 75 p. j.	23 sept.	'77	28 avril	'03
Cuthbert, John	do	15 juin	'03	2 75 p. j.	7 janv.	'81	28 avril	'03
Hills, Wm. John	do	28 août	'03	2 75 p. j.	7 sept.	'77	29 avril	'03
Baker, Wm. Octavius	do	16 nov.	'03	2 75 p. j.	1er sept.	'77	1er sept.	'03
Wilson, Wm. Anderson	do	16 nov.	'03	2 75 p. j.	6 mai	'88	23 sept.	'03
Taylor, Edgar	do	16 mai	'04	2 75 p. j.	20 mars	'77	17 fév.	'04
Ivory, Thos. George	do	30 juin	'04	2 75 p. j.	6 juill.	'77	3 mai	'04
Bowie, James T.	do	19 août	'04	2 75 p. j.	16 mars	'81	2 juill.	'04
Gardiner, James	do	21 déc.	'04	2 75 p. j.	2 Mars	'82	12 août	'04
Nixon, William	do	2 mai	'05	2 25 p. j.	3 déc.	'78	15 fév.	'05
Hoop, Frederick	do	2 mai	'05	2 25 p. j.	23 nov.	'80	18 fév.	'05
Borrett, Arthur W.	do	15 mai	'05	2 25 p. j.	28 nov.	'80	16 fév.	'05
Hall, Frank	do	23 juin	'05	2 25 p. j.	29 avril	'84	27 avril	'05
Logan, William King	do	15 juill.	'05	2 25 p. j.	17 sept.	'81	25 mai	'05
Fuller, Ernest Lindsay J.	do	26 juill.	'05	2 25 p. j.	17 août	'80	4 juill.	'05
Hawkins, Albert Edward	do	26 oct.	'05	2 25 p. r.	13 nov.	'79	26 mai	'05
Lewis, David John	do	26 oct.	'05	2 25 p. j.	11 avril	'82	4 juill.	'05
Bennett, Charles	do	13 déc.	'05	2 25 p. j.	9 oct.	'84	23 mai	'05
Hosea, James C.	do	13 déc.	'05	2 25 p. j.	17 avril	'81	24 mai	'05
Crowther, Alfred	do	13 déc.	'05	2 25 p. j.	25 sept.	'80	25 mai	'05
Newman, Percy George	do	13 déc.	'05	2 25 p. j.	11 déc.	'78	25 mai	'05
Toal, David	do	13 déc.	'05	2 25 p. j.	31 mars	'81	25 mai	'05
Ross, Roderick Finlayson	do	13 déc.	'05	2 25 p. j.	25 avril	'81	13 juill.	'05
Aitken, James Roger	do	13 déc.	'05	2 25 p. j.	2 juin	'82	24 juill.	'05
Hoop, William Henry	do	13 déc.	'05	2 25 p. j.	27 mai	'78	25 août	'05
Muir, Hugh Wilson	do	6 fév.	'06	2 25 p. j.	16 mars	'82	9 nov.	'05

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Boswell, John	Facteur	6 fév. '06	2 25 p. j.	19 mars '81	13 nov. '05
Elrick, John Allan	do	6 fév. '06	2 25 p. j.	1er mai '82	20 nov. '05
Caldwell, John	do	10 juill. '06	2 25 p. j.	17 oct. '79	23 mai '06
Todd, Andrew E	do	23 juill. '06	2 25 p. j.	11 juill. '82	29 mars '06
Roy, John	do	11 sept. '06	2 25 p. j.	10 janv. '79	13 juin '06
McPherson, Alexander	do	11 sept. '06	2 25 p. j.	14 août '79	12 juill. '06
Rogers, Frederick G	do	26 sept. '06	2 25 p. j.	22 avril '85	25 mai '06
Owen, Frederick B	do	26 sept. '06	2 25 p. j.	30 janv. '81	27 juin '06
Buchan, Andrew	do	26 sept. '06	2 25 p. j.	11 mars '82	7 juill. '06
Miller, Sidney	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	24 août '80	10 mai '06
Leon, Nathan	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	10 juin '83	9 juill. '06
Phillips, George	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	23 fév. '88	24 juill. '06
McGregor, Alexander R	do	30 janv. '07	2 25 p. j.	27 oct. '81	1er août '06
Muir, David	do	30 janv. '07	2 25 p. j.	13 juin '81	4 déc. '06
Metcalf, John B	do	30 janv. '07	2 25 p. j.	28 déc. '82	6 déc. '06
Jamieson, Elliott M	do	30 janv. '07	2 25 p. j.	27 mars '79	8 déc. '06
Hale, Joseph	do	16 fév. '07	2 25 p. j.	19 fév. '86	20 déc. '06
Preston, Chester	do	16 fév. 07	2 25 p. j.	20 juill. '79	10 janv. '07
Graham, Henry	do	27 mars. '07	2 25 p. j.	24 déc. '84	4 fév. '07
Thomson, Alfred T	do	27 avril '07	20 p. j.	27 déc. '82	6 janv. '07
Mortimer, Richard	do	27 avril '07	20 p. j.	9 avril '84	8 janv. '07
Webster, John Thomas	do	1er août '07	20 p. j.	27 janv. '85	15 avril '07
Hitchen, James Edgar	do	1er août '07	2000 p. j.	21 nov. '82	15 avril '07
Walsh, John	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	24 juin '80	16 avril '07
Booth, Thomas	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	23 août '87	17 avril '07
Metcalf, Charles Henry	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	23 oct. '79	15 avril '07
Muir, David Harding	do	1er sept. '07	2 00 p. j.	6 mars '87	4 juill. '07
Hooper, Harold Poole	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	13 déc. '80	16 juin '07
Johnston, Joseph Victor	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	2 nov. '82	17 avril '07
Bentham, John Robert	do	20 janv. '08	2 00 p. j.	3 janv. '85	9 janv. '08
Lymburn, James Forsyth	do	20 janv. '08	2 00 p. j.	3 janv. '86	12 janv. '08
Hinds, Walter	do	8 mars '08	2 00 p. j.	8 oct. '84	13 fév. '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Winnipeg—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Stephenson, James	Facteur	30 sept. '08	2 00 p. j.	5 août '82	18 mars '08
Baker, James Frederick	do	30 oct. '08	2 00 p. j.	10 déc. '79	16 mars '08
Gibbs, Harry	do	30 oct. '08	2 00 p. j.	6 déc. '80	16 mars '08
Lake, Sidney	do	30 oct. '08	2 00 p. j.	30 déc. '78	16 mars '08
Stephen, John	do	12 janv. '09	2 00 p. j.	29 déc. '85	5 janv. '09
Moore, William George	do	12 janv. '09	2 00 p. j.	20 juin '84	5 janv. '09
MacNaughton, Wm. Trueman	do	24 fév. '09	2 00 p. j.	6 juill. '81	24 sept. '08
Stone, Frederick Edward	do	1er mars '09	2 00 p. j.	14 août '85	19 déc. '08
Richmond, Jacob	do	28 mars '09	2 00 p. j.	3 août '84	1er oct. '08
Durward, Robert	do	29 mars '09	2 00 p. j.	8 nov. '85	7 déc. '08
Sutton, Edgar William	Messager	26 oct. '94	2 75 p. j.	15 sept. '67	9 août '93
Buckingham, Richard	Chargeur	12 fév. '03	2 75 p. j.	26 avril '72	2 déc. '02
Coutu, Chas. Edward	do	1er janv. '04	2 75 p. j.	5 juill. '77	27 oct. '03
Tomlinson, Joseph G	do	22 sept. '04	2 75 p. j.	22 sept. '75	12 juill. '04
Noble, Alexander	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	7 nov. '82	1er oct. '06
Gorrell, George J	do	16 fév. '07	2 25 p. j.	22 déc. '78	17 janv. '07
Thomson, William	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	17 déc. '82	5 janv. '07
Burton, Charles	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	26 janv. '80	22 août '07
Naylor, Harry	do	20 janv. '08	2 00 p. j.	21 juin '81	5 janv. '08
Bradley, James Thos	do	29 oct. '08	2 00 p. j.	15 mars '87	3 oct. '08
While, Walter John	do	1er avril '07	2 00 p. j.	21 juin '85	2 août '06

Bureau de poste de Brandon.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Manhard, Leroy Throop	Facteur	20 nov. '07	2 00 p. j.	14 avril '80	20 nov. '07
Erickson, Herbert	do	20 nov. '07	2 00 p. j.	1er oct. '82	20 nov. '07
Gregory, Harold	do	22 nov. '07	2 00 p. j.	17 juill. '81	22 nov. '07
Saggers, Frank	do	2 déc. '07	2 00 p. j.	4 juin '83	2 déc. '07
Knight, Henry	do	19 mars '08	2 00 p. j.	18 août '88	20 nov. '07
Jones, Geo. Henry Goodman	do	31 mai '08	2 00 p. j.	28 juin '80	5 mai '08
Stewart, Edw. Wybrantz	do	10 mars '09	2 00 p. j.	4 juill. '82	12 fév. '09

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE CALGARY.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
King, George C.	Maître de poste	1er mai '07	2,800 00	23 avril '48	— avril '85
Hamly, John S.	Sous-maître de poste	1er mai '07	2,000 00	30 juin '61	11 déc. '06
Toye, Walter Thos.	Commis de 3e classe	1er avril '09	800 00	7 fév. '79	6 sept. '04
Topley, George Cecil	do	1er avril '09	800 00	6 avril '84	6 juin '05
Cousins, Frederick Wm.	Commis de 3e classe cadette	1er mars '09	700 00	7 mars '89	15 mai '05
Sturrup, Cecil	do	1er mars '09	700 00	5 nov. '83	19 mars '06
Holmes, Frederick	do	1er mars '09	700 00	25 nov. '85	24 mars '06
Hamblin, John E.	do	1er mars '09	700 00	8 fév. '76	4 avril '06
Aitken, Archie Peter	do	1er mars '09	700 00	17 août '79	26 mai '06
Brown, William Robert	do	1er mars '09	700 00	9 sept. '79	1er août '06
Goode, Octavius	do	1er mars '09	700 00	12 juill. '77	11 août '06
Dingle, Albert Walter	do	1er mars '09	700 00	5 juill. '84	1er oct. '06
Aitkens, Allen Dundee	do	1er mars '09	700 00	17 avril '83	10 déc. '06
Peacock, Ida May	do	1er mars '09	700 00	3 déc. '85	21 juin '05
Tuck, William LeGros	do	1er mars '09	700 00	19 déc. '74	1er oct. '04
King, Edward	Commis de 4e classe	1er janv. '08	520 00	10 juill. '85	23 mars '07
Lacasse, Edmond E.	do	1er janv. '08	520 00	8 fév. '86	2 mai '07
Redman, John A.	do	1er janv. 08	520 00	10 fév. '79	4 mai '07
McKinnon, Donald	do	1er janv. '08	520 00	27 avril '80	29 juin '07
Scott, George John	do	1er janv. '08	520 00	24 avril '86	8 juill. '07
Bird, George Francis	do	1er janv. '08	520 00	25 avril '75	29 juill. '07
Speechly, James Taylor	do	1er janv. '08	520 00	10 sept. '88	15 août '07
Blackmore, Ernest Henry	do	1er janv. '08	520 00	20 janv. '78	18 nov. '07
Scott, Charles James	do	1er mars '08	470 00	5 janv. '83	14 août '05
Cheney, Henry LeGros	do	29 avril '08	500 00	24 août '78	23 oct. '06
Davy, Gertrude	do	1er oct. '08	470 00	27 nov. '83	22 avril '05
Thomlinson, Carl	do	1er janv. '09	470 00	15 mars. '88	29 avril '07
Stone, Percy Donald	do	1er avril '09	500 00	4 mai '83	15 juin '08
Cooper, Francis Gordon	Estampilleur et trieur	1er août '08	626 00	12 mars '81	5 juin '08
Cunningham, Struthers Caggie	do	28 sept. '08	626 00	14 fév. '87	25 juin '08
Clarke, Harry	do	5 oct. '08	626 00	8 juill. '87	10 sept. '08
Holden, Herbert	do	6 oct. '08	626 00	2 sept. '79	11 sept. '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE CALGARY.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Gully, Francis Edward	Estampilleur et trieur	29 déc. '08	626 00	13 sept. '80	23 juin '08
Lee, William	do	10 mars '09	626 00	22 janv. '84	22 sept. '08
Davis, Ernest Jepherson P.	do	10 mars '09	626 00	30 juill. '84	15 déc. '08
McKechnie, Jno. Archibald	do	11 mars '09	626 00	15 déc. '88	16 fév. '09
Pratt, Thos. John	Facteur	10 juin '07	2 00 p. j.	15 juill. '84	10 juin '07
Rigby, William	do	10 juin '07	2 00 p. j.	16 sept. '84	10 juin '07
Rackham, Herbert	do	10 juin '07	2 00 p. j.	18 sept. '83	10 juin '07
Reid, Alexander	do	10 juin '07	2 00 p. j.	7 mai '78	10 juin '07
Little, Robert Buchanan	do	1er août '07	2 00 p. j.	25 déc. '81	1er juill. '07
Goldberg, Louis	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	23 mars. '81	27 août '08
Fassnidge, Ernest Jas	do	1er nov. '07	2 00 p. j.	14 janv. '85	14 août. '07
Brown, John Robson	do	2 nov. '07	2 00 p. j.	23 avril '78	7 oct. '07
Richards, Richard William	do	25 fév. '08	2 00 p. j.	13 juill. '85	1er janv. '07
Tanner, Gaius John	do	29 mars '08	2 00 p. j.	18 juill. '84	3 mars '08
Milestone, William	do	31 mars '08	2 00 p. j.	31 mai '86	5 mars '08
Goldberg, Solomon	do	27 mai '08	2 00 p. j.	30 mars '85	1er mai '08
Watts, Herbert Henry	do	27 mars '09	2 00 p. j.	11 avril '85	1er mars '09

BUREAU DE POSTE DE EDMONTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
May, Alexander	Maître de poste	1er mai '07	2,400 00	30 août '63	12 mai '06
Cairns, Arthur E	Sous-maître de poste	1er mai '07	1,800 00	6 janv. '83	25 juin '06
Cryderman, Manley Reuben	Commis de 3e classe cadette	1er avril '08	750 00	3 oct. '75	30 août '06
Stark, Alexander Bruce	do	1er janv. '09	700 00	18 nov. '81	20 fév. '06
Stobie, William	do	1er janv. '09	700 00	2 janv. '81	23 avril '06
Venner, George Arthur	do	1er janv. '09	700 00	3 nov. '79	1er juin '06
McKenzie, Alexander R	do	1er janv. '09	700 00	27 juill. '84	12 juill. '06
Jamieson, John G	do	1er janv. '09	700 00	8 mai '79	8 sept. '06
McDougall, Ronald A	do	1er janv. '09	700 00	18 fév. '85	11 déc. '06
Crook, Frank	do	1er janv. '09	700 00	5 juill. '78	5 janv. '07
Talbot, Harry David	Commis de 4e classe	1er janv. '08	520 00	22 mai '72	11 déc. '06
Venner, Wilfrid J	do	1er janv. '08	520 00	12 oct. '85	18 avril '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste d'Edmonton—Fin.

Nom.	Titre de bureau	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Falconer, John Soutar	Commis de 4e classe	1er janv. '08	520 00	31 août '84	28 août '07
Cook, James	do	1er janv. '08	520 00	20 août '84	2 sept. '07
Fortin, Marc Auréle	do	1er janv. '08	520 00	14 mars. '88	11 sept. '07
Bassett, Harold	do	1er mars '08	600 00	2 août '88	1er oct. '05
Tessier, Joseph Napoleon	do	1er juill. '08	500 00	7 mars '87	6 août '06
Haythorne, Francis Richard	do	1er oct. '08	500 00	6 août '80	9 mars '07
Fraser, Lorne Stuart	do	1er janv. '09	500 00	13 mai '89	15 juill. '08
Maxwell, Ollen Benjamin	Estampilleur et trieur	27 mai '08	626 00	11 fév. '81	1er mai '08
Simpson, Cecil Eric	do	1er janv. '09	2 00 p. j.	18 mars '87	13 oct. '08
Greaves, Charles Ernest	do	18 mars '09	626 00	30 avril '81	23 fév. '09
Forrest, Albert Mathias	Facteur	1er juin '07	626 00	11 fév. '78	11 avril '07
Berry, William Ernest	do	1er juin '07	2 00 p. j.	2 oct. '88	3 mai '07
Birt, George Wallace	do	1 er juin '07	2 00 p. j.	7 août '84	3 mai '07
Cass, Irvin J	do	1er juin '07	2 00 p. j.	26 nov. '81	3 mai '07
Lamberton, Roy Marvin	do	1er juin '07	2 00 p. j.	21 sept. '84	6 mai '07
Bodnaruk, Eli	do	16 oct. '07	2 00 p. j.	17 juill. '80	20 sept. '07
Ramsay, David Peters	do	1er mai '08	2 00 p. j.	11 mai '85	2 sept. '07
Scoffield, William Blain	do	27 mai '08	2 00 p. j.	12 juill. '84	1er mai '08
Campbell, Alexander Duncan	do	30 déc. '08	2 00 p. j.	30 mai '85	3 déc. '08
Brown, Robert	do	24 fév. '09	2 00 p. j.	19 janv. '83	1er fév. '09
Falconer, William	do	17 mars '09	2 00 p. j.	7 juill. '86	23 fév. '09
Mitchell, Albert Stanley	Chargeur	19 déc. '08	2 00 p. j.	13 juin '92	24 nov. '08

Bureau de poste de Vancouver.

Macpherson, Robert George	Maître de poste	17 sept. '08	3,750 00	28 janv. '66	17 sept. '08
Harrison, Francis Edgar	Sous-maître de poste	7 janv. '95	2,000 00	1er fév. '61	1er sept. '84
Rutherford, James	Commis de 1re classe	1er juill. '07	1,250 00	5 fév. '52	21 sept. '83
Butler, Robert James	do	1er oct. '08	1,200 00	23 nov. '67	3 janv. '84
Cornwall, Sam. Challace	do	1er janv. '09	1,200 00	14 juill. '66	10 janv. '95
Wilson, William Hugh	Commis de 2e classe cadette	1er janv. '09	900 00	28 déc. '75	28 mars '98
Creagh, Louis Lancelot	do	1er janv. '09	900 00	17 sept. '80	22 mai '99

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

BUREAU DE POSTE DE VANCOUVER—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Thompson, Henry Metcalfe...	Commis de 3e classe ainée...	1er janv. '08	850 00	28 août '76	15 déc. '99
Marshallsay, John Barber.....	do ...	1er janv. '08	850 00	4 avril '68	29 mai '00
Cross, Thomas H............	do ...	1er janv. '09	800 00	— nov. '53	28 nov. '98
McLeod, Frederick..........	do ...	1er janv. '09	800 00	18 juin '86	11 mai '04
McConaghy, James Archibald.	do ...	1er avril '09	800 00	6 août '82	6 fév. '02
Edwards, William...........	do ...	1er avril '09	800 00	24 juin '80	24 fév. '03
Lee, James F. T.............	do ...	1er avril '09	800 00	1er déc. '80	1er juin '04
Jones, John W..............	do ...	1er avril '09	800 00	25 janv. '78	22 août '04
MacLean, Ethelwynne Kate....	Commis de 3e classe cadette	1er janv. '06	800 00	25 déc. '75	3 avril '95
Hargreaves, Harold..........	do ...	1er juin '07	750 00	31 août '80	22 fév. '04
Barth, Peter................	do ...	1er juin '07	750 00	27 janv. '78	25 août '06
Storey, Chas. Crosby.........	do ...	1er août '07	750 00	25 déc. '88	30 oct. '05
McAlister, Edward...........	do ...	1er oct. '07	750 00	19 mai '87	7 avril '05
Carr, Frank E..............	do ...	1er avril '09	700 00	19 déc. '86	11 avril '06
Reid, Hugh S...............	do ...	1er avril '09	700 00	28 janv. '89	17 avril '06
Lyon, Hugh S...............	do ...	1er avril '09	700 00	8 janv. '85	27 août '06
Davidson, Alexander E.......	do ...	1er avril '09	700 00	18 mars '84	27 sept. '06
Keist, William John.........	do ...	1er avril '09	700 00	21 mars '88	7 juill. '06
Beckett, James H............	do ...	1er avril '09	700 00	4 nov. '87	29 août '06
Anderson, Thomas...........	Commis de 4e classe........	1er janv. '08	520 00	12 déc. '77	5 janv. '07
Arnold, Stanley D...........	do	1er janv. '08	520 00	6 mars. '89	7 janv. '07
Watson, John W............	do	1er janv. '08	520 00	24 mai '86	14 janv. '07
Grant, George A............	do	1er janv. '08	520 00	14 mars '82	16 mars '07
Quinn, Alex. Fillmore.......	do	1er janv. '08	520 00	5 août '82	7 juin '07
Johnston, John James........	do	1er janv. '08	520 00	24 août '83	8 juin '07
Selwood, Archibald..........	do	1er janv. '08	520 00	16 janv. '81	10 juin '07
Harrison, Appie Victoria.....	do	1er janv. '08	520 00	22 août '88	1er juill. '07
Middlemiss, Fredk. Henry....	do	1er fév. '08	610 00	22 mars '86	16 juill. '04
Eckley, Kenneth............	do	1er avril '08	250 00	10 août '90	1er avril '07
Edge, Frank................	do	1er janv. '09	500 00	30 mars '88	2 juill. '07
Foster, Cameron Stanley.....	do	1er janv. '09	500 00	25 mai '90	8 août '07
Catterall, John Albert.......	do	1er janv. '09	500 00	25 juill. '80	26 sept. '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE VANCOUVER—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Wright, Arthur Ramsay	Commis de 4e classe	1er janv. '09	500 00	16 mai '90	14 mars '08
McKinnon, Daniel	do	1er janv. '09	500 00	13 août '88	13 août '08
Blair, Francis	do	1er janv. '09	500 00	1er avril '91	8 mai '08
Corkett, Ernest William	do	1er janv. '09	500 00	4 déc. '81	31 juill. '08
Maley, William Ross	Estampilleur et trieur	28 déc. '08	500 00	23 sept. '87	28 juill. '08
Wright, William Caven E.	do	25 sept. '07	626 00	9 juill. '91	4 sept. '07
Omand, Frederick Wm	do	6 juin '08	626 00	3 janv. '87	11 mai '08
Deeley, Frank	do	24 juill. '08	626 00	25 mars. '91	29 juin '08
Smith, Francis Whiteman	do	19 août '08	626 00	19 avril '80	24 juill. '08
James, George Edmond	do	1er janv. '09	626 00	20 mars. '90	5 déc. '08
Boecher, Geo. Herbert	do	14 janv. '09	626 00	21 déc. '85	19 déc. '08
LeMessurier, Frederick Wm.	do	1er avril '09	626 00	13 déc. '78	21 avril '08
Elliott, Marshall	do	24 fév. '09	626 00	24 juill. '87	3 fév. '09
Harrison, Wm. P. O	do	19 mars '09	626 00	22 sept. '80	24 fév. '09
Morgan, Marmaduke H	Facteur	7 déc. '95	2 75 p. j.	14 oct. '70	27 nov. '95
Carr, George Phillip	do	31 mars '96	2 75 p. j.	— juill. '53	1er fév. '95
Denton, Edwin	do	11 janv. '99	2 75 p. j.	14 avril '65	22 janv. '96
Charlton, Charles Henry	do	30 avril '01	2 75 p. j.	2 mars '63	20 juill. '99
Kilbank, Charles Thomas	do	30 avril '01	2 75 p. j.	25 déc. '62	30 mai '00
Cruickshank, Geo. Alex		3 juin '01	2 75 p. j.	15 oct. '53	1er janv. '99
Reid, Richard Nicolson	do	20 mai '02	2 75 p. j.	8 juin '78	7 fév. 02
Bolton, Charles Seaman	do	1er juill. '02	2 75 p. j.	11 mai '80	28 avril '02
Browning, Sidney	do	9 oct. 02	2 75 p. j.	13 mai '77	29 mai '02
Squires, Wm. Archibald	do	9 oct. '02	2 75 p. j.	28 sept. '77	25 juill. '02
Cross, Edward Henry	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	20 nov. '79	14 mai '02
Reid, Duncan Roderick	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	— nov. '50	1er fév. '95
Bellhouse, Edward	do	4 déc. '03	2 75 p. j.	7 fév. '81	26 août '03
Churchill, George	do	1er janv. 04	2 75 p. j.	2 juill. '84	3 oct. '03
McCourt, George	do	1er janv. 04	2 75 p. j.	17 avril '83	13 ov. '03
Malacord, Arthur J.		22 sept. '04	2 75 p. j.	23 sept. '74	5 août '04
Round, Harold A.	do	22 sept. '04	2 75 p. j.	9 sept. '85	5 août '04
Fitch, Charles W.	do	15 nov. '04	2 75 p. j.	6 avril '82	29 août '04
Carl, Louis Carter	do	6 fév. '06	2 25 p. j.	30 déc. '75	1er janv. '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE VANCOUVER—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Calderhead, Robert L. M......	Facteur.....................	6 mars '06	2 25 p. j.	9 juin '83	11 janv. '06
Kemp, Leonard............	do	1er juin '06	2 25 p. j.	6 janv. '80	12 avril '06
Coe, William B.............	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	6 déc. '82	4 août '06
Hanson, Joseph............	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	12 mars. '77	14 nov. '06
Lock, Harry................	do	28 fév. '07	2 00 p. j.	6 avril '77	6 déc. '06
McRae, Ronald A..........	do	27 mars '07	2 00 p. j.	9 juill. '82	31 janv. '07
King, Alfred...............	do	27 avril '07	2 00 p. j.	er mars '77	21 fév. '07
Sallows, Arthur T..........	do	8 mai '07	2 00 p. j.	20 fév. '85	26 fév. '07
Sparrow, Albert............	do	8 mai '07	2 00 p. j.	17 nov. '82	9 avril '07
Hague, Samuel C...........	do	*5 juin '07	2 00 p. j.	12 oct. '76	20 avril '06
Edwards, Albert Frederick....	do	27 juill. '07	2 00 p. j.	3 juill. '86	23 mai '07
Pummell, Albert Ernest.....	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	29 mars '84	10 mai '07
Holland, Leonard...........	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	14 fév. '88	1er juin '07
Jones, John Richard........	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	11 oct. '87	5 juin '07
Potter, Albert..............	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	28 juin '86	13 juin '07
Rivett, Ernest..............	do	7 sept. '07	2 00 p. j.	30 juin '84	21 juin '07
Ashley, Thomas Henry.......	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	13 avril '81	4 juill. '07
Aitken, William Patterson....	do	21 sept. '07	2 00 p. j.	12 janv. '80	26 août 07
Bettesworth, William Binsted	do	29 oct. '07	2 00 p. j.	24 déc. '86	31 juill. '07
Buckley, Frank.............	do	14 fév. '08	2 00 p. j.	2 janv. '81	14 fév. '08
Gostling, Leonard Bruce.....	do	30 juill. '08	2 00 p. j.	27 avril '88	16 avril '08
Hall, Charles...............	do	1er sept. '08	2 00 p. j.	30 juin '87	16 avril '08
Hungerfojd, Orpen More.....	do	5 déc. '08	2 00 p. j.	21 avril '83	5 déc. '08
Parsons, George Charles......	do	28 déc. '08	2 00 p. j.	29 août '85	18 nov. '08
Watson, Robert Alexander...	do	27 fév. '09	2 00 p. j.	15 fév. '80	3 fév. '09
Morgan, Daniel.............	do	29 mars '09	2 00 p. j.	3 avril '85	29 mars '09
Kynoch, George Thow.......	Messager..................	26 sept. '08	2 00 p. j.	28 oct. '90	1er sept. '08
Wright, James..............	Chargeur..................	16 mai '08	2 00 p. j.	28 juill. '84	21 avril '08

BUREAU DE POSTE DE VICTORIA.

Shakespeare, Noah..........	Maître de poste............	2 janv. '88	2,800 00	26 janv. '39	2 janv. '88

*Date de la ré-nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE VICTORIA —Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la premièr nomination.
			$ cts.		
Cairns, Thomas Alfred.......	Sous-maître de poste.......	20 août '90	2,000 00	18 août '52	6 juin '82
Finlaison, Charles William....	Commis de 2e classe aînée...	1er oct. '88	1,200 00	20 oct. '66	1er déc. '82
Chadwick, Thomas..........	do	20 août '90	1,200 00	16 juill. '63	15 déc. '80
Smith, James Sterling........	Commis de 2e classe cadette	1er mars '07	1,000 00	2 août '64	25 mars '87
Godson, Ernest..............	do	1er avril '09	900 00	14 janv. '64	1er déc. '91
Browne, Edgar..............	do	1er avril '09	900 00	11 mai '73	23 avril '94
Shepheard, Berkeley Fred....	do	1er avril '09	900 00	28 déc. '68	8 déc. '91
Hollins, John Moore.........	Commis de 3e classe aînée...	1er janv. '08	850 00	29 déc. '63	18 mai '92
Ray, Charles Edmond........	do	1er janv. '08	850 00	21 août '71	10 nov. '90
Haynes, Ernest Miller........	do	1er janv. '08	850 00	3 nov. '64	10 août '91
Lory, John Henry...........	do	1er avril '09	800 00	8 fév. '79	7 nov. '02
Newling, Harriette..........	Commis de 3e classe cadette	1er janv. '06	800 00	29 avril '55	19 avril '93
Walls, Horace N............	do	1er oct. '08	700 00	26 fév. '88	12 oct. '05
Shaver, Frederick B.........	do	1er oct. '08	700 00	31 déc. '80	25 oct. '06
Parsons, Frederick Howard...	Commis de 4e classe........	1er janv. '08	520 00	4 août '85	19 juill. '07
Adams, Herbert William.....	do	1er juill. '08	500 00	21 fév. '84	4 mars '08
Thomson, David Young......	do	1er janv. '09	500 00	28 avril '83	25 juill. '07
Hartnell, William Chas.......	do	1er janv. '09	500 00	1er janv. '88	2 sept. '07
Deaville, Alfred Stanley......	do	1er janv. '09	500 00	24 avril '90	5 mars '08
MacKay, Robert Tindal......	do	1er janv. '09	500 00	15 mars '88	14 sept. '08
McRoberts, John Elliott......	do	1er avril '09	600 00	17 fév. '62	1er avril '86
Marshall, Charles Frederick...	Estampilleur et trieur......	1er juill. '08	470 00	5 août '81	28 mai '08
Malpas, Abiathar............	Facteur..................	16 mai '93	2 75 p. j.	19 juin '56	9 janv. '92
Tubbs, Frederick............	do	1er août '00	600 00	8 nov. '68	1er mai '90
Murton, Frank..............	do	1er août '00	2 75 p. j.	20 fév. '65	1er sept. '94
Colley, Francis..............	do	1er août '00	2 75 p. j.	30 oct. '57	5 oct. '96
Charleton, Arthur Charles....	do	30 avril '01	2 75 p. j.	11 sept. '67	24 juill. '00
Sivertz, Christian............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	3 déc. '64	21 nov. '00
Weber, Henry...............	do	21 janv. '04	2 75 p. j.	1er déc. '63	22 avril '03
Brigden, Charles............	do	25 juin '06	2 25 p. j.	28 juin '87	30 avril '0[illegible]
Ramsay, Joseph.............	do	26 déc. '06	2 25 p. j.	5 mars '83	30 avril '06
Watling, Thos. Alfred W.....	do	1er oct. '07	2 00 p. j.	10 oct. '82	3 déc. '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE VICTORIA—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Wright, Rupert Leigh	Facteur	12 fév. '08	2 00 p. j.	23 mai '81	16 janv. '08
Wright, Frank Victor	do	1er juin '08	2 00 p. j.	21 nov. '79	7 mars '08
Bird, Arthur John	do	26 juin '08	2 00 p. j.	16 oct. '80	1er juin '08
Ingram, Herbert	do	26 juin '08	2 00 p. j.	21 janv. '85	1er juin '08
Fryatt, Algernon Percy	do	7 juill. '08	2 00 p. j.	20 juill. '85	12 juin '08
Walker, Percy Harry	do	28 oct. '08	2 00 p. j.	7 mars. '88	20 août '08
Holdridge, Frank	do	23 fév. '09	2 00 p. j.	1er avril '92	28 janv. '09
Babbage, Frederick	Messager	28 mai '95	2 75 p. j.	9 fév. '62	11 juill. '93
David, Ezzat	do	26 janv. '09	2 00 p. j.	15 sept. '85	15 avril '08
Baker, George	Chargeur	20 août '08	2 00 p. j.	16 sept. '83	25 juill. '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Bent, Frank Pierce	Surintendant	15 mai '00	1,800 00	7 mai '56	7 juin '7
Macdonald, Eug. Fuller	Commis de 1re classe	1er avril '09	1,200 00	3 oct. '79	18 nov. '99
McLatchy, Arthur Cecil	Commis de 2e classe aînée	1er janv. '03	1,200 00	27 juin '69	20 janv. '00
Gordon, Edgar R	Courier de 4e classe	1 nov. '08	550 00	29 déc. '80	23 fév. '04
Keith, James Thomas	Courrier sur chemier de fer	15 juin '03	1,200 00	7 mai '58	3 mai '82
Ross, John David	do	1er avril '85	1,100 00	11 déc. '50	17 déc. '80
McKinnon, William Crane	do	1er oct. '88	1,100 00	15 sept. '59	20 janv. '82
Power, Charles Edward	do	1er janv. '90	1,100 00	27 mai '63	28 juin '82
Eaton, William Payzant	do	1er janv. '90	1,100 00	7 août '54	21 sept. '83
Southall, Frederick	do	8 juin '92	1,000 00	20 fév. '60	21 juill. '84
Little, Hugh Robert	do	1er déc. '98	850 00	3 juin '62	7 juin '86
O'Sullivan, Dennis	do	1er déc. '98	1,050 00	19 janv. '63	4 déc. '86
Ross, Robert Howard	do	1er août '00	1,100 00	12 janv. '66	6 juill. '87
Bigney, Joseph Edward	do	1er août '00	1,100 00	26 déc. '54	29 déc. '87
McLeod, John Simon Fraser	do	1er mai '01	1,100 00	17 juin '65	14 nov. '90
Blenkinsop, Thos. William	do	15 juin '03	970 00	13 mars '64	31 mars '92
Keating, John Patrick	do	22;oct. '92	940 00	16 mars '59	11 janv. '92
McMillan, Francis Neil	do	21 sept. '93	860 00	22 déc. '67	17 mai '92
Kelly, John Henry	do	2 nov. '93	860 00	25 oct. '66	1er sept. '88
McAulay, David	do	27 juin '98	810 00	7 oct. '69	9 juin '98
Chisholm, John Fraser	do	25 nov. '01	800 00	8 mai '78	23 oct. '01
Hartling, Edward Archib'd	do	13 nov. '02	750 00	22 oct. '82	27 sept. '02
McLean, William John	do	23 fév. '04	400 00	19 sept. '79	22 nov. '01
Mackenzie, Frank Blake	do	26 oct. '05	600 00	29 nov. '82	28 sept. '05
Comeau, Joseph Réné	do	6 fév. '06	600 00	8 fév. '84	11 déc. '05
Steele, James	do	14 janv. '07	550 00	5 fév. '82	23 nov. '01
Nolan, Thomas Hilary	do	14 janv. '07	550 00	10 sept. '78	1er janv. '04
Moffatt, James Edwin	do	29 nov. '07	500 00	3 janv. '78	5 nov. '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Withers, Frank Holgate......	Courrier sur chemin de fer	1er janv. '08	500 00	9 mai '80	12 oct. '03
Foley, Maurice Aloysius......	do	1er janv. '08	500 00	8 sept. '83	28 janv. '07
Drew, Harry Duncan........	do	1er janv. '08	500 00	21 déc. '89	15 mai '07
Whalen, Thomas Robert....	do	1er janv. '08	500 00	7 oct. '85	23 juill. '07
Macdonald, Archibald.......	do	1er avril '08	690 00	20 août '64	24 fév. '05
Hennigar, G. R.............	do	1er janv. '09	400 00	23 janv. '86	1er janv. '09
Dexter, Isaac Vincent........	do	1er janv. '09	400 00	4 août '90	22 août '08
Hiseler, Stanley Percy.......	Agent pour le transfer des malles.................	de 1er juin '07	2 00 p. j.	2 août '85	11 mai '07
Hubley, Adolphus Shurman..	do	10 mars '09	2 00 p. j.	3 oct. '85	5 mars '09

DIVISION DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
Crabbe, Otta Russell.........	Courrier sur chemin de fer..	1er août '00	1,200 00	11 avril '57	23 juin '75
Haszard, Thomas Walter.....	do	1er oct. '81	1,100 00	27 janv. '54	11 août '75
Macdonald, Daniel Joseph.....	do	16 mai '93	1,100 00	4 mai '58	1er sept. '81
McLean, Frederick Charles....	do	1er août '00	820 00	21 mai '70	23 déc. '96
Cullin, Jas. Francis..........	do	1er août '00	820 00	10 avril '64	10 juin '99
McKenzie, Herbert Alexander	do	30 juin '06	600 00	29 nov. '78	18 juin '06
Essery, Albert Gladstone......	do	1er janv. '09	520 00	17 Avril '88	1er janv. '04

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
Gross, Albert John...........	Surintendant..............	11 août '08	1,500 00	28 sept. '55	1er oct. '74
Montgomery, John...........	Commis de 2e classe aînée..	1er juill. '05	1,000 00	22 janv. '69	23 déc. '89
Steele, Herbert Allen.........	Commis de 3e classe cadette	8 mai '07	750 00	14 mai '70	1er avril '96
Caldwell, Bruce McGregor....	Courrier sur chemin de fer..	1er juin '89	1,200 00	4 nov. '58	1er juill. '82
Wathen, Henry.............	do	1er janv. '98	1,200 00	17 déc. '39	1er juill. '76
McKendrick, Dawson........	do	22 oct. '01	1,200 00	5 avril '59	1er sept. '79
Magee, Richard Graham......	do	1 juin '02	1,200 00	11 juin '52	20 mars '82

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

Division du Nouveau-Brunswick—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Jack, Samuel Rutherford	Courrier sur chemin de fer	1er avril '84	1,100 00	23 mars '54	20 mars '82
Maxwell, Samuel Rice	do	1er juill. '86	1,100 00	17 sept. '45	1er janv. '82
Oulton, George Heber	do	1er avril '88	1,100 00	14 avril '44	4 oct. '83
Murray, Alexander	do	1er juill. '88	1,100 00	16 juin '56	24 mars '84
Ketchum, Francis Edwin	do	26 juill. '92	1,100 00	12 nov. '58	6 mars '85
Watt, John Henry	do	26 juill. '92	1,100 00	18 mars '54	1er mars '84
Peck, Henry Brougham	do	21 juin '93	1,100 00	13 août '65	21 avril '86
Hall, William Seymouth	do	25 juill. '94	1,100 00	13 déc. '50	11 juin '84
Smith, Rufus Reid	do	31 janv. '95	1,100 00	2 mars '57	21 juill. '88
Belding, Herbert Woodville	do	30 déc. '95	1,100 00	8 oct. '56	10 juin '89
D'Aigle, Denis	do	16 sept. '96	1,100 00	23 juill. '62	16 déc. '87
Emerson, John	do	1er déc. '98	1,100 00	26 avril '71	— juill. '90
Hipwell, John Perkerson	do	9 fév. '92	1,100 00	10 avril ''58	30 mai '85
Bedell, Thomas Byron	do	22 oct. '01	1,020 00	3 mai '75	23 juin '93
Belyea, Arthur Sefton	do	1er juin '02	1,020 00	27 mai '74	26 mars '94
Budge, Benjamin	do	16 mai '93	890 00	8 juill. '53	5 mai '93
McLeod, Edwin Bliss	do	7 janv. '95	860 00	17 mai '52	31 oct. '92
O'Reilly, Charles Emmet	do	7 janv. '96	860 00	19 sept. '67	20 déc. '95
Humphrey, Wyndham	do	10 janv. '96	860 00	9 juill. '58	10 janv. '96
Porter, Howard Douglas	do	16 avril '00	650 00	2 sept. '78	15 mars '00
Allen, Harper Richard	do	1er août '00	820 00	24 janv. '72	18 janv. '00
Kerr, John	do	1er août '00	820 00	3 juill. '80	21 mars '00
Kee, John Carson	do	1er juill. '01	770 00	3 déc. '65	7 fév. '01
Starratt, William Wentworth P.	do	1er juill. '01	770 00	28 nov. '61	18 fév. '01
Melick, Arthur Kent	do	1er fév. '02	800 00	8 juin '76	9 déc. '02
Barbour, William Garner	do	17 janv. '03	750 00	20 fév. '68	18 janv. '01
Dionne, Cyriac Joseph	do	23 fév. '04	700 00	5 août '83	5 janv. '04
Carter, Lindley Wm	do	10 juill. '06	600 00	20 juin '82	25 juin '06
Morris, Walter Edward	do	7 déc. '06	550 00	12 août '81	5 nov. '06
Frost, William Wilbur	do	30 janv. '07	550 00	3 fév. '79	16 janv. '07
Troy, Allen	do	1er janv. '08	500 00	4 oct. '84	5 nov. '06

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

NOUVEAU DE NEW BRUNSWICK—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Wood, Wm. Joseph..........	Courrier sur cheier de fer...	1er janv. '08	500 00	27 déc. '84	26 oct. '07
Dowd, Wm. Michael.........	do ...	1er janv. '09	400 00	24 avril '79	19 août '07
Dwyer, Michael John........	Agent pour le transfert de malles..................	8 mai '07	2 00 p. j.	25 sept. '77	3 avril '06
Atkinson, Wm. Douglas......	do ...	12 juin '07	2 00 p. j.	30 sept. '85	12 juin '07
Griffith, Wm. Frederick......	do ...	24 janv. '08	2 00 p. j.	20 août '81	24 janv. '08

DIVISION DE QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Talbot, Octave Zéphirin......	Surintendant..............	22 sept. '97	1,800 00	10 sept. '50	8 oct. '75
McNaughton, Francis Maurice	Commis de 1re classe.......	1er juill. '01	1,250 00	15 juin '72	22 déc. '90
Evanturel, Edmond E. G.....	Commis de 2e classe aînée...	16 avril '08	1,200 00	13 fév. '52	12 déc. '77
Philibert, Joseph Edouard....	Commis de 2e classe cadette	4 nov. '90	900 00	6 avril '51	26 sept. '90
Jobin, Arthur...............	Commis de 4e classe........	24 janv. '07	500 00	5 mars '80	1er mars '06
Blondeau, Donat Sévérin.....	Courrier sur chemier de fer..	1er mai '91	1,200 00	20 mai '48	25 nov. '71
Dagneau, David Calixte......	do ..	27 nov. '91	1,200 00	8 janv. '38	12 fév. '79
Hudon, Louis Emile.........	do ..	26 oct. '94	1,200 00	16 nov. '44	12 fév. '79
Furois, Joseph Leger.........	do ..	1er déc. '98	1,200 00	14 mai '38	1er juill. '76
Dorais, Louis Napoléon A....	do ..	1er août '00	1,200 00	17 janv. '59	6 fév. '83
Blondeau, Antoine...........	do ..	1er juill. '88	1,100 00	25 oct. '46	23 avril '80
Chabot, Alfred Frédéric Albert	do ..	21 sept. '91	1,100 00	26 août '60	15 oct. '84
Rousseau, Honoré Benjamin..	do ..	21 sept. '91	1,100 00	16 oct. '45	30 juin '90
Simard, Louis Eugène........	do ..	1er nov. '92	1,100 00	9 fév. '67	1er oct. '85
Audet, Charles.............	do ..	30 nov. '92	1,100 00	21 nov. '68	1er juin '88
Nolet, Jean Guillaume......	do ..	2 oct. '93	1,100 00	18 sept. '51	22 janv. '87
Routhier, Antoine Alphonse..	do ..	2 oct. '93	1,100 00	16 avril '43	27 janv. '87
O'Dowd, Francis............	do ..	2 oct. '93	1,100 00	11 juill. '55	6 fév. '83
Gauvreau, Louis Olivier Ulric.	do ..	2 oct. '93	1,100 00	2 sept. '48	7 fév. '87

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LA QUÉBEC—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Gingras, Joseph Narcisse Alphonse.	Courrier sur chemin de fer.	1er oct. '95	1,100 00	5 oct. '54	25 janv. '88
Dorion, Pierre Chs. Nap......	do	11 oct. '98	1,100 00	10 mars '51	10 oct. '85
Simard, Euchariste Adolphe..	do	1er déc. '98	1,100 00	9 déc. '69	14 juin '92
Goulet, Irénée..............	do	1er août '00	1,100 00	25 nov. '57	1er sept. '92
Marquette, Lactance.........	do	1er mai '01	1,100 00	6 avril '50	26 sept. '90
Rouillard, Adolphe..........	do	15 juin '03	890 00	25 nov. '57	3 mai '92
Pelletier, Wilfred............	do	19 juin '94	860 00	26 juin '61	4 avril '93
Gauvreau, Napoléon..........	do	28 mai '95	560 00	24 mai '65	25 mai '93
Marineau, Joseph Philippe....	do	28 mai '95	860 00	8 déc. '64	18 oct. '94
Audet, Alfred Pierre.........	do	23 déc. '91	860 00	23 mai '70	26 nov. '91
Bilodeau, Edmond...........	do	1er mars '98	860 00	2 avril '53	26 fév. '98
*Nadeau, Ernest............	do	13 avril '98	810 00	6 mai '72	13 avril '98
Lachance, Antoine...........	do	1er août '00	820 00	14 juill. '75	3 août '99
Paradis, Gustave............	do	1er août '00	820 00	22 nov. '76	15 janv. '00
Gosselin, Jos. Flavien D......	do	25 mars '01	820 00	20 déc. '76	12 sept. '00
Langevin, Alzérias Philias....	do	1er fév. '02	800 00	15 nov. '76	28 mai '01
Rousseau, Louis George......	do	20 mai '02	800 00	7 sept. '78	25 mars '02
Bilodeau, Pierre Emile.......	do	4 déc. '03	700 00	24 juill. '84	15 sept. '03
Gagné, Pierre Albert.........	do	23 fév. '04	700 00	20 sept. '80	18 fév. '04
Delisle, Auguste Fleury A.....	do	3 fév. '05	650 00	28 mars '75	25 juill. '02
Bilodeau, Eudore Isaac......	do	3 fév. '05	650 00	15 juill. '75	20 oct. '04
Brochu, Joseph Alfred.......	do	26 juill. '05	650 00	8 oct. '77	17 juill. '05
Couillard, Joseph Wilfrid.....	do	17 fév. '06	600 00	16 nov. '82	25 janv. '06
Courchesne Joseph Edouard Rodolphe.	do	26 sept. '06	600 00	21 fév. '77	3 sept. '06
Garon, Joseph Napoléon......	do	16 fév. '07	505 00	13 mai '54	17 janv. '07
Plamondon, Oliver............	do	14 janv. '07	500 00	15 fév. '80	6 août '04
Lord, Charles Borrome.......	do	14 janv. '07	500 00	4 nov. '78	21 déc. '04
Lachancè, Joseph Eusèbe......	do	14 janv. '07	500 00	9 juill. '82	12 déc. '05
Vézina, Joseph Francis R.....	do	14 janv. '07	550 00	7 juill. '82	16 juin '06
Picher, Joseph Edouard R....	do	1er fév. '07	648 00	6 mars '82	20 déc. '02
LaRochelle, Emile............	do	28 fév. '07	550 00	12 janv. '85	12 -anv. '07

*Transféré au bureau de l'Inspecteur des Postes, 1er Septembre '90

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE QUÉBEC—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Duguay, Thomas Joseph.....	Courrier sur chemin de fer.	7 sept. '07	550 00	7 mars '82	21 juin '07
Richard, Joseph Alcide.......	do	4 nov. '07	500 00	21 oct. '81	1er oct. '07
Grenier, Lorenzo Eutrope.....	do	5 déc. '07	500 00	31 oct. '81	5 déc. '07
Patry, Joseph Aurélien.......	do	1er janv. '08	500 00	1er fév. '85	17 fév. '06
Lafontaine, Jos. Nathaniel....	do	1er janv. '08	500 00	23 janv. '08	26 mars '07
Bernier, Thomas Joseph......	do	11 mai '08	400 00	17 sept. '81	11 mai '08
Gosselin, Joseph Aimé........	do	1er janv. '09	400 00	30 août '85	15 oct. '06
Bellanger, Joseph Oscar E....	do	1er janv. '09	400 00	14 sept. '83	14 mai '08
Labrecque, Joseph...........	do	1er janv. '09	400 00	14 juill. '87	14 mai '08
Garant, Honorius............	do	1er janv. '09	400 00	26 avril '86	3 juin '08
de Champlain, Joseph Auguste	do	1er janv. '09	400 00	28 août '89	17 juin '08
Marchand, Joseph B. M........	do	1er janv. '09	400 00	21 mars '84	29 juill. '08
Belanger, Edouard..........	do	1er janv. '09	400 99	11 oct. '89	1er oct. '08
Bernier, Joseph Emile........	do	1er janv. '09	400 00	19 janv. '83	16 déc. '08

DIVISION DE MONTRÉAL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Briegel, Frederick...........	Surintendant..............	1er juill. '97	1,8C0 00	3 avril '43	17 mars '66
Kahala, John James.........	Commis de 2e classe aînée...	21 janv. '04	1,050 00	24 déc. '72	29 déc. '94
Laurier, Raoul...............	Commis de 3e classe aînée...	28 août '03	900 00	22 avril '76	28 juin '02
Dubreuil, Henry.............	do ...	1er mars '04	850 00	22 juin '73	4 mai '03
Laurier, Joseph Raoul........	Commis de 3e classe cadette.	29 juin '04	750 00	15 sept. '77	25 mai '04
McDonald, Arthur............	Messager..................	18 déc. '08	2 00 p. j.	25 avril '87	13 déc. '08
Lachapelle, Alphonse........	Courrier sur chemin de fer.	1er avril '84	1,200 00	13 nov. '43	30 mai '71
McLellan, Norman...........	do	30 avril '84	1,2C0 00	26 juin '52	7 juin '71
Anderson, Jacob Dewitt......	do	1er juill. '86	',400 00	30 nov. '44	19 oct. '71

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE MONTRÉAL—Suite.

Courriers sur chemin de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Filion, Henri Dominique.....	Courrier sur chemin de fer.	21 sept. '91	1,100 00	21 mai '44	1er fév. '72
O'Regan, William Henry......	do	26 juill. '92	1,200 00	10 mai '44	26 mars '77
Hall, John Peasley..........	do	4 mai '93	1,200 00	13 mars '52	31 mai '78
Dewar, Guy Richards........	do	1er août '00	1,200 00	1er fév. '41	18 avril '78
Tuck, Frederick.............	do	22 oct. '01	1,200 00	29 oct. '53	23 juill. '79
Peters, William Norman.....	do	1er juill. '84	1,100 00	14 janv. '42	30 juin '82
McRobie, James Alexander...	do	1er avril '85	1,100 00	18 août '58	20 mai '81
Evans, Albert Hale..........	do	1er juill. '86	850 00	16 oct. '53	30 oct. '80
Jones, Wm. Emerson Clarke...	do	1er juill. '86	1,100 00	1er juill. '58	17 juin '84
Methot, Jos. Chas. Arthur....	do	1er janv. '87	1,100 00	8 juill. '58	11 fév. '82
Chavot, Cyprien.............	do	1er juill. '88	1,100 00	22 avril '55	1er juill. '84
French, Jonas Ludiah........	do	1er oct. '88	1,100 00	22 janv. '50	19 sept. '85
Hall, John Miller............	do	4 nov. '90	1,100 00	29 août '55	1er sept. '86
Urquhart, James Ronald.....	do	6 juin '91	1,100 00	2 avril '54	19 juin '80
Webb, Frederick Whitcomb....	do	8 août '93	800 00	20 déc. '59	22 mars '80
Vinet, Ferdinand............	do	8 août '93	1,020 00	31 mars '5	21 avril '92
Villeneuve, Mathias..........	do	1er déc. '98	1,100 00	15 oct. '68	11 mai '87
McRobie, John Thos..........	do	1er août '00	1,100 00	18 janv. '63	25 sept. '86
Laprairie, Richard Lucas.....	do	22 oct. '01	1,020 00	27 nov. '68	26 nov. '94
Garceau, Lewis Albert.......	do	23 mai '02	940 00	25 mai '71	24 nov. '90
Crevier, Joseph Wilfrid.......	do	15 juin '03	800 00	13 sept. '67	19 janv. '94
Lallier, Joseph..............	do	15 juin '03	890 00	23 fév. '78	13 juin '98
Forest, Sévérin..............	do	17 déc. '98	820 00	5 sept. '63	11 oct. '94
Candlish, Charles Wm.........	do	17 déc. '98	820 00	29 mai '74	1er déc. '98
Galbraith, Samuel............	do	17 août '99	900 00	1er nov. '67	5 janv. '92
Stephens, James Patrick......	do	1er août '00	820 00	3 août '65	29 janv. '94
Raymond, Zéphirin..........	do	1er août '00	820 00	15 oct. '76	9 janv. '09
*Soles, Charles Edward........	do	1er août '00	820 00	8 fév. '79	4 mai '00
Filion, Mathias..............	do	30 avril '01	820 00	24 sept. '65	1er oct. '00
Leblanc, Alphonse...........	do	8 avril '02	800 00	25 sept. '74	3 juin '01
Toner, Patrick...............	do	19 nov. '02	700 00	19 fév. '75	19 fév. '01

*Transféré au bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, 5 juillet '09.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE MONTRÉAL—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
LaBadie, Joseph Evariste Raoul.	Courrier sur chemin de fer.	21 janv. '04	700 00	26 avril '81	16 fév. '03
Langelier, David	do	21 janv. '04	700 00	30 janv. '81	18 mai '03
O'Neil, James	do	21 janv. '04	700 00	6 août '80	15 août '02
Langevin, Louis Wilfrid	do	11 avril '04	700 00	17 sept. '78	27 fév. '04
Robert, Joseph Oscar Wilbrod	do	15 nov. '04	650 00	27 mars '76	17 oct. '04
Demers, Alfred	do	26 oct. '05	600 00	16 avril '76	28 sept. '05
Robert, Henri Louis Placide	do	6 fév. '06	600 00	25 août '78	3 janv. '06
Pauzé, Joseph G. H	do	14 août '06	600 00	8 juin '82	9 juill. '06
Tétrault, Aldéric	do	1er janv. '07	550 00	17 fév. '80	6 juill. '03
Jarry, Joseph	do	27 mars '07	550 00	21 juin '81	15 juin '03
Rousseau, Jos. Thos. Donat	do	7 juin '07	550 00	2 avril '88	7 juin '07
Beausoleil, Raymond	do	15 août '07	500 00	1er juin '86	7 janv. '07
Robertson, Fredk. Struan	do	1er janv. '08	500 00	17 juill. '78	28 juin '07
Boisvert, Joseph Zéphirin	do	1er janv. '08	500 00	13 janv. '85	12 août '07
Valois, Gustave	do	11 mars '08	500 00	29 mars '80	11 mars '08
Savard, Jules Edouard	do	23 mars '08	500 00	8 fév. '85	23 mars '08
Robert, Napoléon Emile	do	13 mai '08	500 00	19 avril '84	13 mai '08
Labadie, Elzéar Antonio	do	25 mai '08	500 00	22 mars '82	25 mai '08
Trahan, Stephen	do	9 nov. '08	400 00	26 avril '81	9 nov. '08
Eland, Frederick Jackson	do	1er janv. '09	400 00	20 fév. '89	2 juin '08
Hetu, James Albert	do	1er janv. '09	400 00	4 nov. '85	13 juin '08
Laflamme, Alphonse, Jules	do	1er janv. '09	400 00	25 mars '82	juill. '08
Martel, Gerard	do	1er janv. '09	400 00	9 avril '88	10 juill. '08
Desrosiers, Félix	do	1er janv. '09	400 00	2 fév. '88	21 sept. '08
Toupin, Charles Edouard	do	1er mars '09	400 00	6 avril '87	1er mars '09
Flint, Alden Norman	do	19 mars '09	400 00	30 sept. '88	19 mars '09
Corbeil, Thimeloon Joseph N.	Chargeur sur chemin de fer.	22 sept. '04	520 00	5 nov. '81	2 janv. '04
Morin, Napoléon	do	1er janv. '09	400 00	13 juin '88	18 mars '07
Chase, Clark	Agent pour le transfert des malles.	6 sept. '84	2 25 p. j.	4 mars '51	1er avril '84
Ouimet, Arthur	do	27 sept. '07	2 00 p. j.	17 avril '81	27 sept. '07
Demers, Arthur	do	11 oct. '07	2 00 p. j.	16 août '78	11 oct. '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE MONTRÉAL—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Kane, Michael	Ag. pr. le trans. des malles.	21 fév. '08	2 00 p. j.	30 déc. '72	21 fév. '08
Monahan, James Joseph	do	6 avril '08	2 00 p. j.	17 juill. '90	6 avril '08
Cardinal, Willie	do	5 fév. '09	2 00 p. j.	4 juill. '80	12 janv. '90

DIVISION D'OTTAWA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Plumb, Charles	Surintendant	1er juill. '97	1,800 00	9 sept. '55	23 mai '82
Jackson, Horace William	Commis de 2e classe cadette.	16 mai '04	950 00	13 août '68	8 fév. '04
Scott, Agnes May	Commis de 4e classe	8 avril '08	500 00	18 nov. '83	8 avril '08
Neville, Charles James	do	1er fév. '09	500 00	5 fév. '85	1er fév. '09
Legendre, Jean-Baptiste Z.	Courrier sur chemin de fer.	1er janv. '90	1,200 00	2 déc. '38	23 avril '78
Leclair, Adolphus	do	2 avril '92	960 00	2 fév. '40	9 mars '77
Gass, William Henry	do	1er août '99	1,200 00	5 nov. '59	8 avril '84
Lally, John Joseph	do	1er août '00	1,200 00	8 mai '63	1er janv. '85
Macdonald, Henry	do	1er oct. '84	1,100 00	30 oct. '57	3 mars '81
Eagleson, John	do	26 juin '89	1,100 00	13 mai '60	4 déc. '84
Coburn, Alexander Hugh J.	do	8 juin '92	1,100 00	17 nov. '62	1er janv. '85
Hetherington, Jason E.	do	1er août '94	1,100 00	27 janv. '59	2 juin '85
McKinnon, Murdock	do	1er déc. '98	1,100 00	9 oct. '64	13 juill. '86
Purcell, John	do	1er août '99	1,100 00	7 avril '67	1er août '88
Annable, William	do	1er août '99	1,100 00	16 sept. '66	12 déc. '89
York, Dunbar	do	1er août '00	1,100 00	13 avril '60	30 août '89
Donaldson, Joseph Russell	do	1er août '00	1,100 00	15 sept. '68	18 juill. '86
McFarlane, Jas. David Craig	do	1er août '00	1,100 00	23 fév. '65	26 sept. '89

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISIOD D'OTTAWA—Suite.

Courriers sur chemins de fer

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Corcoran, John	Courrier sur chemin de fer.	1er juill. '01	1,100 00	17 mars '59	22 avril '84
Martin, Clarence Walker	do	15 juin '03	890 00	7 nov. '62	10 mai '92
McDonnell, Henry Michael	do	6 fév. '93	940 00	20 sept. '73	15 déc. '90
Armstrong, John Gamble	do	5 mai '93	890 00	1er sept. '58	18 oct. '86
Jones, Edward McKenzie	do	15 mars '98	820 00	20 août '71	9 mars '99
Throop, Milton R	do	10 mai '99	820 00	13 nov. '74	30 mars '99
Wilson, Harry Arthur	do	13 juin '99	820 00	27 mai '70	17 mai '99
Doyle, James Francis	do	10 avril '00	800 00	17 mai '79	27 mars '00
Ferguson, Hugh Stewart	do	1er août '00	750 00	17 déc. '59	1er juill. '92
Campbell, Joseph Dougall	do	1er août '00	750 00	2 oct. '65	27 avril '00
Low, Alexander George H	do	27 sept. '01	800 00	17 nov. '73	2 sept. '01
Traynor, William Thomas	do	21 janv. '04	650 00	28 oct. '74	21 oct. '02
Larose, Joseph Dalton	do	21 janv. '04	550 00	29 juin '79	1er avril '03
Stewart, Robert Lawrence	do	21 janv. '04	700 00	17 déc. '80	25 juin '03
McGregor, James Albert	do	21 janv. '04	500 00	5 fév. '79	17 sept. '03
Curry, James	do	9 mars '04	700 00	8 mars '76	18 fév. '94
Carruthers, Frederick Carlyle	do	3 fév. '05	500 00	22 fév. '81	19 août '02
Doré, Jeremie	do	3 fév. '05	650 00	2 août '79	2 juin '04
Roberts, John Holt	do	31 mai '05	650 00	13 mars '84	13 mai '05
Stock, Thomas John	do	6 fév. '06	500 00	28 déc. '80	30 mai '04
Lee, Joseph	do	6 fév. '06	400 00	22 juin '86	18 nov. '03
McNab, Hugh Ronald	do	6 fév. '06	600 00	14 juill. '86	31 mai '04
Fahey, Joseph Francis	do	6 fév. '06	550 00	6 avril '80	20 déc. '04
Roberts, Edward Albert	do	25 juin '06	550 00	1er avril '85	4 juin '06
Conway, Joseph Charles	do	7 déc. '06	550 00	27 oct. '82	27 oct. '07
Kearns, Albert Lorne	do	14 janv. '06	550 00	6 juin '86	19 mai '05
Brunet, Jos. Ferdinand	do	14 janv. '07	500 00	16 juin '84	6 oct. '05
Alguire, William Ewart	do	14 janv. '07	550 00	3 déc. '82	16 mars '06
Slack, Alden Joseph	do	14 janv. '00	550 00	10 avril '87	29 mars '06
Brown, George Thos	do	14 janv. '07	400 00	29 janv. '78	9 nov. '05

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION D'OTTAWA—Suite.

Courriers sur chemin de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Doran, George	Courrier sur chemin de fer.	4 nov. 07	500 00	14 déc. '89	3 sept. '07
Noonan, Joseph	do	4 nov. '07	500 00	16 mai '78	17 sept. '07
Guerard, Alexander C	do	4 nov. '07	500 00	30 août '88	26 sept. '07
Dundas, William	do	1er janv. '08	500 00	14 mars '79	18 août '03
Scott, Irven	do	1er janv. '08	500 00	17 août '85	9 mai '05
Foley, Patrick John	do	1er janv. '08	400 00	14 août '86	16 août '05
Richman, Herbert Robert	do	1er janv. '08	400 00	7 mars '83	26 mars '06
McIntyre, Wm. Edward	do	1er janv. '08	500 00	19 déc. '83	24 mars '06
Erwin, Michael Joseph	do	1er janv. '06	500 00	12 janv. '78	25 avril '07
Theriault, Ernest I	do	1er janv. '08	400 00	2 nov. '88	28 mai '07
Cameron, Duncan Stewart	do	1er janv. '08	400 00	24 juin '87	13 juill. '07
Brownell, William Herbert	do	1er janv. '08	500 00	23 mars '82	18 juill. '07
Guindon, Ignace	do	1er janv. '08	500 00	9 janv. '87	27 août '07
Barringer, Wm. Thomas	do	1er janv. '08	500 00	24 fév. '89	11 sept. '07
Larocque, William	do	1er janv. '08	500 00	12 mai '81	13 sept. '07
McIntyre, George John	do	1er janv. '08	500 00	24 déc. '88	4 oct. '07
Dicks, Thomas James	do	1er janv. '08	500 00	29 janv. '86	7 nov. '07
Pariseau, Réné Charles	do	17 fév. '08	500 00	28 juin '88	17 fév. '08
Murdock, David Dohn	do	2 avril '08	400 00	25 sept. '81	2 avril '08
Whitehead, James	do	2 oct. '08	400 00	5 oct. '78	2 oct. '08
Mooney, Michael Patrick	do	18 nov. '08	400 00	11 janv. '81	18 nov. '08
Beal, Elton	do	1er janv. '09	400 00	16 déc. '89	26 oct. '06
Smith, Henry Clement	do	1er janv. '09	400 00	25 oct. '81	13 avril '07
Campbell, Thomas James	do	1er janv. '09	400 00	8 nov. '80	25 avril '07
Dempsey, Samuel Ernest	do	1er janv. '09	400 00	9 juill. '85	20 mai '07
Fitzpatrick, Raymond Joseph	do	1er janv. '09	400 00	29 avril '88	18 sept. '07
St-Louis, Ernest Rudolphe	do	1er janv. '09	400 00	30 oct. '88	28 sept. '07
Black, James Herbert	do	1er janv. '09	400 00	14 juin '80	1er oct. '07

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION D'OTTAWA—Fin

Couriers sur chemin de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Gardiner, John Harold........	Courrier sur chemin de fer.	1er janv. '9	400 00	1er août '78	10 oct. '07
Larocque, Archibald..........	do	1er janv. '09	400 00	18 mai '79	12 oct. '07
MacKay, Daniel William.....	do	1er janv. '09	400 00	27 nov. '78	19 nov. '07
O'Toole, Thomas Presley.....	do	1er janv. '09	400 00	23 août '87	20 nov. '07
Gorman, Edmund Joseph......	do	1er janv. '09	400 00	25 fév. '79	16 déc. '07
Ouellette, Ernest Hector.....	do	1er janv. '09	400 00	16 juill. '88	22 avril '08
Bourke, Joseph Alphonse.....	do	1er janv. '09	400 00	2 sept. '86	5 août '08
Bayne, Ernest Donald.......	do	1er janv. '09	400 00	15 janv. '87	24 août '08
Swain, Geo. Hy. Clifton......	do	1er janv. '09	400 00	19 sept. '80	22 sept. '08

DIVISION DE TORONTO

McLeod, John Edmond.......	Surintendant..............	1er juill. '97	1,800 00	3 juin '54	1er avril '76
Arland, William Henry.......	Commis de 1re classe.......	1er juin '06	1,400 00	14 fév. '62	21 avril '82
Marrs, Joseph Ernest........	do	1er avril '09	1,200 00	19 juin '72	1er fév. '92
Sloan, Merritt Wallace.......	Commis de 2e classe aînée...	23 fév. '04	1,200 00	13 déc. '50	19 sept. '85
Landerkin, James Henry.....	do ...	1er janv. '04	1,050 00	10 août '77	16 mai '98
Reed, Alexander............	Messager................	21 janv. '04	2 75 p. j.	9 mai '41	4 juill. '02
Mitchell, William...........	Courrier sur chemin de fer.	1er juill. '84	1,200 00	27 déc. '51	24 oct. '70
Stokes, William.............	do	1er juill. '86	1,200 00	7 juin '86	29 déc. '80
Beatty, Alexander...........	do	12 déc. '90	1,200 00	13 oct. '57	23 déc. '78
Moloney, Michael............	do	1er juill. '05	1,200 00	21 oct. '57	23 juin '80

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE TORONTO—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Walker, David James	Courrier sur chemin de fer.	25 juill. '94	1,200 00	25 avril '61	31 déc. '84
Smith, William Burton	do	1er août '00	1,200 00	31 déc. '57	13 juill. '80
O'Loane, John Thomas	do	22 oct. '01	1,200 00	23 sept. '50	18 avril '82
Pringle, James	do	1er juill. '02	1,200 00	24 mars '52	26 juin '82
Jones, Albert	do	1er déc. '72	800 00	1er août '40	17 sept. '70
Skelly, Edward Joseph	do	1er fév. '81	800 00	6 janv. '54	11 janv. '79
Mason, Thomas	do	1er août '81	1,050 00	28 sept. '45	28 juin '79
Little, James	do	1er juill. '83	1,100 00	18 sept. '45	20 déc. '80
Atkins, Thomas James	do	1er déc. '88	1,100 00	29 déc. '52	24 nov. '83
Doller, Willet Jacob	do	12 avril '90	1,100 00	27 juin '65	1er fév. '85
Smellie, William	do	25 mars '92	800 00	9 fév. '42	2 oct. '78
Ramsey, William James	do	26 juill. '92	1,100 00	15 fév. '59	29 juill. '84
Mollard, John Thomas	do	26 juill. '92	1,100 00	20 mai '61	1er janv. '85
Wiley, William Edward	do	2 oct. '93	1,100 00	26 juin '55	19 sept. '85
Leadley, William	do	1er janv. '94	1,100 00	31 mai '60	1er déc. '84
Swan, William Henry	do	20 janv. '94	1,100 00	7 fév. '58	1er déc. '84
Hartley, John McLean	do	28 avril '94	1,100 00	26 juin '63	17 déc. '86
Quinlan, Michael	do	28 avril '94	1,100 00	28 sept. '58	6 avril '91
Little, Robert Henry	do	11 sept. '94	1,100 00	24 oct. '63	17 déc. '91
Patterson, Thomas	do	5 oct. '94	1,100 00	24 déc. '50	30 déc. '79
Thompson, Harry Parsons	do	o6 oct. '94	1,100 00	6 sept. '59	26 sept. '85
McGill, Alexander	do	27 juill. '95	1,100 00	12 août '65	10 fév. '85
Frizzell, Albert Bright	do	1er sept. '99	1,100 00	23 janv. '67	17 août '89
Gillies, Angus	do	1er août '00	1,100 00	13 avril '52	1er juill. '87
McKenzie, Allan Charles	do	1er août '00	1,100 00	8 fév. '67	17 janv. '87
Patterson, Geo. Gordon	do	1er août '00	1,100 00	17 oct. '57	18 fév. '90
Palling, James	do	1er mai '01	1,100 00	17 juill. '65	1er avril '91
Doyle, Edward	do	22 oct. '01	1,050 00	22 mai '67	10 avril '93
Farrow, Martin Young	do	15 juin '03	970 00	22 sept. '67	23 mars '92

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE TORONTO—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Brown, Harvey Milton......	Courrier sur chemin de fer.	16 juin '03	970 0	4 fév. '73	16 août '92
Lawrence, Wm. John........	do	15 juin '03	890 00	18 oct. '64	30 janv. '95
Flinn, William..............	do	15 juin '03	890 00	20 juill. '61	14 août '94
Brent, Thos. Harry..........	do	8 juin '92	520 00	3 fév. '50	5 juill. '89
Wilson, John Thomas........	do	11 sept. '94	720 00	26 fév. '72	2 août '94
Stanton George Burns.......	do	17 oct. '94	820 00	19 sept. '73	7 déc. '93
Kirkpatrick, William John....	do	2 mars '95	860 00	2 avril '63	12 fév. '94
O'Brien, Benjamin J.........	do	16 déc. '97	860 00	19 fév. '67	16 déc. '97
Jessop, Walter George........	do	27 juin '98	810 00	10 juin '56	30 mai '9
McMillan, Donald...........	do	26 juin '99	820 00	11 mai '61	29 juill. '95
McRobert, R. C..............	do	10 juill. '99	820 00	11 janv. '63	12 fév. '96
Cowling, Robert.............	do	26 juill. '99	820 00	25 déc '55	10 juill. '99
Muldoon, James.............	do	1er août '00	820 00	30 sept. '71	21 juill. '99
Hughes, Bernard Benedict....	do	1er août '00	820 00	24 oct. '60	8 janv. '00
Kavanagh, Frank...........	do	27 août '00	820 00	31 oct. '70	1er août '00
Cain, Albert Edward.........	do	6 oct. '00	820 00	25 mars '72	4 sept. '00
Holgate, Bidwell Arthur......	do	6 oct. '00	820 00	30 juin '78	27 sept. '00
Jones, Albert Edward........	do	15 nov. '00	820 00	26 juill. '67	15 nov. '00
Wainwright, Percival H......	do	19 janv. '01	820 00	2 avril '77	26 déc. '00
Peacock, Melville Ernest.....	do	27 sept. '01	810 00	5 avril '82	5 sept. '01
Corbett, Harold F...........	do	1er fév. '02	650 00	16 oct. '79	28 mai '01
Sherman, John..............	do	17 janv. '03	750 00	9 déc. '75	15 déc. '02
Rogers, Joseph Franklin.......	do	16 mai '03	750 00	24 juill. '79	11 juin '02
Wilson, Leslie...............	do	29 déc. '03	700 00	12 juill. '75	4 déc. '03
McNulty, Joseph............	do	23 fév. '04	700 00	21 fév. '79	13 janv. '04
Scott, Thomas..............	do	9 mars '04	700 00	2 déc. '84	11 fév. '04
Moyse, Norman Morrison.....	do	11 avril '04	700 00	23 août '76	2 mars '04
Kent, Albert Hilton Ernest...	do	15 nov. '04	650 00	4 nov. '77	12 oct. '04
Vasey, George Arthur........	do	3 fév. '05	650 00	6 août '83	27 juin '04
Young, Stewart.............	do	3 fév. '05	650 00	2 sept. '84	14 oct. '04
Feir, Hedley Best..........	do	31 mai '05	650 00	3 sept. '76	17 mai '05
Jacobs, Sidney Howard......	do	6 fév. '06	600 00	6 mai '85	2 mars '04

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

Division de Toronto—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Mayhew, Ottewell James.....	Courrier sur chemin de fer.	6 fév. '06	600 00	9 mai '84	16 mai '05
Bleecker, Douglas Lawrence...	do	6 fév. '06	600 00	16 oct. '80	12 juin '05
O'Leary. Maurice Erland......	do	17 fév. '06	600 00	12 mai '77	19 oct. '04
Hayes, John Dennis..........	do	23 juill. '60	600 00	2 mai '83	3 juill. '06
Sheridan, Frederick Alex. ...	do	1er sept. '06	850 00	31 janv. '79	1er fév. '97
Murray, George David.......	do	26 déc. '06	500 00	8 janv. '77	29 nov. '06
Bell, Frederick Manly........	do	14 janv. '07	550 00	18 déc. '81	13 oct. '04
Dennis, David Leslie.........	do	14 janv. '07	550 00	26 juin '80	13 mars '06
Mathison, Frank Tait........	do	24 janv. '07	500 00	19 mai '80	1er avril '03
Livingston, Hugh William....	do	28 fév. '07	500 00	12 déc. '83	17 juill. '05
Lysaght, Frank Paulinus.....	do	28 fév. '07	00 00	12 sept. '81	15 sept. '04
Smith, Osmonde Roy........	do	28 mai '07	500 00	26 sept. '79	2 mai '07
Twohey, Francis Michael.....	do	4 nov. '07	500 00	10 mai '80	1er oct. '07
Dennis, James Ambrose......	do	1er janv. '08	500 00	21 août '85	7 mars '06
McConnell, Albert George ...	do	1er janv. '08	500 00	7 avril '79	27 avril '07
McIlmoyle, Harry Charles...	do	1er janv. '08	500 00	14 juin '85	11 juin '07
Carlin, Raymond John.......	do	4 mars '08	500 00	12 mai '88	4 mars '08
Vasey, Oliver Mark.....	do	5 mai '08	400 00	22 avril '90	5 mai '08
Robinson, Norman Joseph...	do	11 mai '08	400 00	24 mars '80	11 mai '08
Stephens, Wm. Howard.......	do	1er janv. '09	400 00	2 sept. '79	17 juill. '05
Pickett, John Alex...........	do	1er janv. '09	400 00	25 août '78	30 mai '07
Riddell, Wm. Robert........	do	1er janv. '09	400 00	21 août '88	23 juill. '07
Park, Fred. Ogden..........	do	1er janv. '09	400 00	5 fév. '86	4 oct. '07
McLaughlin, Walter James...	do	1er janv. '09	400 00	4 juin '82	18 nov. '07
McDonald, Norman Donald..	do	1er janv. '09	400 00	15 fév. '84	3 mars '08
Fulton, Geo. Secord..........	do	1er janv. '09	400 00	2 déc. '82	21 sept. '08
Harper, James Frederick.....	Agent p. le trans. des malles.	9 août '84	600 00	31 juill. '57	9 août '80
Scholes, Adam..............	do	5 juin '85	2 50 p. j.	17 nov. '57	15 sept. '80
Ball, Thomas...............	do	26 juill. '92	2 75 p. j.	16 nov. '70	12 juill. '89
Kidner, Edward.............	do	2 déc. '95	2 75 p. j.	29 juill. '55	5 mars '95
Amey, William Jonas........	do	27 juill. '04	2 75 p. j.	1er mars '74	21 oct. '03

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE TORONTO—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Cameron, Robert............	Agent p. le trans. des malles.	10 mai '06	2 25 p. j.	9 janv. '75	28 avril '06
Smith, Albert Walling	do	14 janv. '08	2 00 p. j.	8 juill. '88	14 janv. '08
Knowlton, William..........	do	22 fév. '08	2 00 p. j.	8 août '82	22 fév. '08
Logie, John Henderson.......	do	21 oct. '08	2 00 p. j.	31 déc. '82	21 oct. '08
Herman, Samuel............	do	16 janv. '09	2 00 p. j.	9 juill. '88	22 avril '07

DIVISION DE LONDON.

Personnel du bureau.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Mercer, Robert Graeme......	Commis de 1re classe......	1er nov. '99	1,500 00	18 oct. '54	13 janv. '72
Johnson, Joseph.............	do	1er juill. '01	1,250 00	1er avril '54	16 fanv. '83
McLaren, James William.....	do	1er juill. '09	1,200 00	4 nov. '53	28 janv. '73
Trebilcock, Hattie Louise....	Commis de 4e classe.......	6 fév. '06	550 00	18 nov. '85	23 fuill. '03
Mecredy, John Harold.......	do	1er janv. '09	500 00	2 déc. '83	6 mai '08
Edgar, William..............	Courrier sur chemin de fer.	1er juill. '84	1,200 00	7 mai '47	13 janv. '72
O'Meara, Timothy James.....	do	1er juill. '86	1,200 00	17 juill. '48	7 avril '70
Wright, Richard Pennefather	do	26 mars '91	1,200 00	16 mai '54	21 mars '73
Flynn, John................	do	1er juin '91	1,200 00	4 juin '51	29 déc. '73
Gemmill, Francis Alex.......	do	1er août '00	1,200 00	1er avril '46	6 mai '74
Tye, William Daniel.........	do	23 mai '02	1,110 00	5 oct. '59	29 oct. '77
Farrow, John Moses.........	do	1er juill. '84	1,100 00	2 déc. '61	1er juin '81
Coulter, Archibald F.........	do	1er juill. '84	1,100 00	4 janv. '60	23 mars '83
McLean, Duncan John.......	do	1er juill. '84	1,100 00	16 août '63	23 mars '83
Casgrain, Joseph Philippe ...	do	1er juill. '86	1,100 00	16 mars '61	8 mars '82
Harris, George Michael.......	do	1er août '87	1,100 00	7 sept. '60	26 fuin '82
Pierson, Charles..............	do	26 janv. '91	1,100 00	26 mars '64	26 juin '82
Northwood, Alexander.......	do	27 nov. '91	1,100 00	25 nov. '56	5 nov. '83
Sinclair, Coll McLean........	do	2 avril '92	1,100 00	13 mars '59	24 nov. '83
Young, George William......	do	13 oct. '92	1,100 00	24 mars '59	24 nov. '83

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISIEN DE LONDON —Suite.

Couriers sur chemin de fer

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Golden, John Joseph	Courrier sur chemin de fer.	1er juill. '93	1,050 00	15 nov. '55	30 juin '82
McNeal, William Lewis	do	31 janv. '95	1,100 00	20 oct. '63	21 déc. '83
Freel, Edwin Jerome	do	1er déc. '98	1,100 00	2 oct. '60	15 fév. '84
Johnston, Robert Wm. S	do	1er août '99	1,100 00	4 mai '64	1er nov. '86
Cheyne, Andrew Joseph	do	1er janv. '06	1,100 00	10 avril '61	1er fév. '85
Dinning, Harry Ferguson	do	1er août '00	1,100 00	9 juill. '59	26 sept. '85
MacVicar, William Wallace	do	1er août '00	1,100 00	27 nov. '67	26 sept. '85
Sharman, Frank Dean	do	1er août '00	1,100 00	21 sept. '70	17 juin '90
Johnson, John Edgar	do	1er août '00	1,100 00	15 juill. '70	21 mai '89
Johnston, Lewis	do	1er mai '01	1,100 00	16 fév. '68	23 sept. '98
Simpson, Hector Elie	do	15 juin '03	970 00	3 juin '68	26 mai '91
Bealy, John Matthew	do	15 juin '03	970 00	22 janv. '67	31 ma's '91
Macdonald, John Geo	do	8 juin '92	940 00	2 mars '50	20 sept. '89
Ollerhead, Geo. Elliott	do	17 mai '92	940 00	14 janv. '66	1er avril '92
Nelson, Robert	do	8 juin '92	940 00	4 juin '55	26 janv. '91
McKee, William	do	8 août '93	860 00	5 janv. '60	13 déc. '90
Allen, Frederick Newton	do	8 août '93	860 00	26 mai '69	13 avril '92
Clark, Ross Cuthbert	do	8 août '93	860 00	22 mai '73	11 janv. '93
Farrow, Henry Ward	do	8 août '93	860 00	12 mars '73	15 fév. '93
Dalton, James Augustus	do	1er août '94	860 00	27 mai '71	1er août '94
O'Leary, George Arthur	do	17 oct. '94	860 00	13 août '66	19 fév. '94
Graham, Richard Moffatt	do	1er mars '98	860 00	14 oct. '79	7 fév. '98
Hollister, Charles Joseph	do	1er avril '98	860 00	25 nov. '72	1er janv. '95
Murray, Kenneth A	do	28 nov. '98	820 00	25 sept. '74	7 juill. '98
Smith, Arthur	do	31 mars '99	820 00	11 fév. '70	11 mars '99
O'Connor, Garrett	do	17 avril '99	820 00	29 juin '55	6 mars '99
Hathaway, Charles Bertrame	do	1er août '00	820 00	18 juill. '74	9 mai '00
McGill, Howard Wilberforce	do	19 janv. '01	820 00	4 sept. '78	12 déc. '00
Birchard, William Dixon	do	22 oct. '01	800 00	31 mai '82	1er oct. '01
Leckie, Thomas Taylor	do	17 juill. '02	700 00	17 juin '77	30 juin '02
McKerracher, William	do	13 nov. '02	750 00	13 fév. '73	3 nov. '02

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LONDON—Suite.

Courriers sur chemins de fea.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Brady, Edward Joseph.......	Courrier sur chemin de fer.	12 mars '03	750 00	5 janv. '77	20 fév. '03
Armstrong, Murray Thomas..	do	4 déc. '03	700 00	17 janv. '79	9 nov. '03
Hull, James Henry..........	do	21 janv. '04	780 00	5 janv. '65	26 août '95
May, William John..........	do	21 janv. '04	700 00	6 fév. '82	22 sept. '03
Smith, Percy Robson........	do	23 fév. '04	700 00	15 avril '80	26 avril '02
Gates, John Cleveland........	do	9 mars '04	700 00	20 nov. '84	11 fév. '04
McEwing, Hugh Edgar	do	30 juin '04	700 00	16 sept. '80	23 mai '04
Walsh, Francis Clarence......	do	21 déc. '04	650 00	16 oct. '80	15 déc. '04
Barnes, Albert James........	do	23 janv. '05	650 00	13 août '78	3 juill. '02
McKay, John Alex. Weir.....	do	25 août '05	650 00	27 oct. '79	21 juill. '05
McPherson, Daniel Vane.....	do	13 déc. '05	550 00	4 juill. '82	2 nov. '05
Colthurst, Wm. Alcimus	do	6 fév. '06	600 00	27 oct. '80	7 nov. '04
Hadden, Wm. Greaves.......	do	6 fév. '06	600 00	27 avril '83	22 sept. '05
Walterhouse, Albert Elias....	do	11 sept. '06	600 00	18 nov. '78	30 juill. '06
Ashman, William Roy.......	do	14 janv. '07	500 00	15 mars '87	23 janv. '06
Stewart, John William.......	do	14 janv. '07	550 00	17 mai '85	3 juill. '06
Cromwell, Richard Alex......	do	14 janv. '07	550 00	10 déc. '78	6 juill. '06
Campbell, Walter Aitken.....	do	8 mai '07	550 00	20 sept. '79	17 avril '07
McGillivray, Hugh Archie....	do	1er janv. '08	500 00	8 fév. '84	2 avril '07
Anderson, James David......	do	14 mai '08	500 00	22 oct. '83	17 avril '06
Poole, William..............	do	26 mai '08	500 00	19 oct. '87	26 mai '08
McGaw, Clarence Allan	do	1er janv. 09	400 00	13 mai '87	9 mars '07
McRae, John Howard........	do	1er janv. '09	400 00	12 déc. '89	3 oct. '07
McNiven, Charles Wesley ...	do	1er janv. '09	400 00	8 janv. '82	17 mars '08
Dalgliesh, Frank............	do	27 fév. '09	470 00	12 nov. '79	15 août '07

DIVISION DE WINNIPEG.

Kavanagh, Charles E........	Surintendant..............	1er juill '97	1,900 00	31 mars '56	1er août '80

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE WINNIPEG—Suite.

Personnel de Bureau.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Colton, John Thomas	Commis de 2e classe aînée	16 mai '05	1,200 00	22 nov. '52	1er oct. '85
Lough, William Frederick	Commis de 3e classe aînée	21 janv. '04	850 00	18 déc. '83	21 mai '02
Prendergast, Nap. Arthur	Commis de 4e classe	8 janv. '08	500 00	20 oct. '89	8 janv. '08
Scott, William Samuel	do	1er avril '08	500 00	29 déc. '84	10 juin '07
Roberts, Miss Janet Grange	do	1er janv. '09	500 00	23 mai '80	4 mai '08
Beaudry, Arthur Charles	Messager	20 déc. '02	2 75 p. j.	7 juill. '79	20 août '01
Norris, James George	Courrier sur chemin de fer.	1er janv. '90	1,200 00	27 nov. '57	4 oct. '79
Renton, John Lockhart	do	1er janv. '06	1,200 00	31 oct. '56	12 nov. '79
Scott, Thomas Albert	do	1er nov. '00	1,200 00	31 oct. '60	27 sept. '84
Gleeson, Cornelius	do	12 avril '90	1,100 00	11 juill. '61	1er sept. '84
James, Arthur Charles	do	16 mai '93	1,100 00	18 déc. '66	19 avril '86
Smith, Thom2s James	do	7 janv. '95	1,100 00	1er fév. '61	19 avril '86
Ferguson, Archibald Macdonald.	do	1er déc. '98	1,100 00	4 déc. '62	30 sept. '86
Lipsett, William Stewart	do	1er août '00	1,100 00	28 avril '61	1er août '86
Parson, Byron Ashton	do	1er août '00	1,050 00	15 déc. '57	17 avril '85
Auger, Arthur Lemaitre	do	1er mai '01	950 00	16 sept. '63	18 fév. '89 W
Sproule, James Frederick	do	1er mai '01	1,100 00	27 mai '53	5 sept. '88
Scott, Thos. Wm	do	15 juin '03	870 00	21 janv. '65	15 fév. '92
O'Neil, Thomas Joseph	do	8 août '93	860 00	3 juin '74	24 fév. '93
Dalgleish, Charles Norman	do	16 déc. '97	740 00	15 sept. '75	5 nov. '97
Flatt, Jos. William	do	31 janv. '99	670 00	7 juill. '65	17 fév. '98
Youhill, Joseph Alexander	do	1er août '00	770 00	17 mars '68	28 mai '96
Cyr, Mederic	do	1er août '00	770 00	7 nov. '66	23 déc. '96
Hickie, Browning Renwick	do	5 mars '01	770 00	14 janv. '76	1er nov. '98
Sebert, John Brock	do	1er fév. '02	750 00	4 déc. '83	9 mai '01
Haney, William Andrew	do	8 avril '02	750 00	19 août '66	3 avril '99
Parkyn, Albert Howard	do	8 avril '02	800 00	26 août '66	18 sept. '00
McPherson, Walter	do	20 juin '02	800 00	19 oct. '77	22 mai '02

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE WINNIPEG—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Lévêque, Joseph Olivier E...	Courrier sur chemin de fer.	20 mars '00	820 00	28 avril '73	1er mars '00
Smith, Chester John........	do	21 janv. '04	700 00	9 avril '84	10 août '03
Marlatt, Samuel Paul H.....	do	21 janv. '04	650 0	28 sept. '85	16 oct. '03
Chislett, Leo Chester........	do	29 juin '04	700 00	14 juill. '82	11 mai '04
Woodward, Clayton Clinton..	do	27 juill. '04	650 00	30 juin '81	25 juin '04
Hoerner, John Louis........	do	13 janv. '05	650 00	21 sept. '77	3 fév. '02
Lay, Henry William.........	do	18 fév. '05	650 00	6 avril '75	26 nov. '02
Kneebone, Thomas John....	do	18 fév. '05	650 00	25 oct. '81	7 fév. '03
McKenzie, John Lawrence....	do	18 fév. '05	650 00	3 août '82	7 fév. '03
Curtis, Ross Leslie..........	do	18 fév. '05	650 00	29 oct. '82	27 mai '04
Hamm, Joseph LeBaron H..	do	18 fév. '05	650 00	19 juin '82	6 juin '04
Prenovault, Joseph Avile....	do	2 mai '05	550 00	27 oct. '68	27 oct. '03
Lough, Albert Gordon......	do	31 mai '05	650 00	9 mai '87	25 avril '05
Grant, Carleton Winston....	do	13 déc. '05	550 00	1er août '84	16 nov. '05
Underhill, Horace Melville...	do	6 fév. '06	600 00	17 juill. '83	19 août '03
Melton, Charles Eustache....	do	6 fév. '06	600 00	16 juill. '81	1er déc. '03
Smith, Ivan................	do	6 fév. '06	600 00	25 fév. '83	22 mai '05
Poole, George Boyer........	do	6 fév. '06	550 00	17 mars '80	27 mai '05
Jenkins, Herbert Claude Marcus.	do	6 fév. '06	550 00	30 nov. '87	10 juill. '05
Fraser, Donald.............	do	1er avril '06	600 00	26 oct. '80	31 oct. '04
Moore, Lewis Williamson....	do	10 mai '06	600 00	25 mai '79	9 avril '06
Hunter, John Henry........	do	14 janv. '07	550 00	3 oct. '84	4 août '03
Goyette, Cheri Alberni......	do	14 janv. '07	550 00	13 nov. '87	22 mars '06
Laing, Robert..............	do	14 janv. '07	750 00	11 sept. '78	1er juin '06
Smyth, Arthur Ross........	do	14 janv. '07	550 00	2 sept. '86	15 oct. '06
Peart, Arthur John.........	do	14 janv. '07	550 00	20 nov. '82	27 oct. '06
McNab, Donald James......	do	28 fév. '07	550 00	8 nov. '86	24 oct. '04
Dunfield, Colin Mathison....	do	28 fév. '07	550 00	10 mai '85	19 janv. '07
Meunier, Justis Alexis.......	do	27 mars '07	550 00	2 juill. '85	22 fév. '07
Lindesay, Alan Reginald...	do	19 juin '07	500 00	15 nov. '87	6 mai '07
Harris, Alvin Edwin.........	do	4 nov. '07	500 00	18 mars '83	21 sept. '07
Lindesay Frederick William..	do	29 nov. '07	500 00	16 août '85	1er mars '06

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE WINNIPEG—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Clark, Edwin	Courrier sur chemin de fer	1er janv. '08	500 00	1er août '80	26 avril '06
Houde, Gerald	do	1er janv. '08	500 00	20 juin '80	13 juin '06
McNeill, Norman J	do	1er janv. '08	500 00	21 fév. '88	10 déc. '06
Good, William James	do	1er janv. '08	500 00	21 janv. '85	21 déc. '06
Hood James, Graham	do	1er janv. '08	500 00	17 avril '81	21 juin '07
Cann, Maurice Dunn	do	1er janv. '08	500 00	30 sept. '84	27 juin '07
Saurette, Napoleon Bonaparte.	do	1er janv. '08	500 00	25 juill. '85	2 oct. '07
Acheson, Samuel Mason	do	1er janv. '08	500 00	8 sept. '85	2 nov. '07
Osborne, Walton Sherman	do	1er janv. '08	500 00	13 mai '80	21 déc. '07
Heath, Charles Martin	do	1er avril '08	500 00	22 oct. '82	23 janv. '07
Glasgow, Ira Hyde	do	22 oct. '08	400 00	21 juin '82	22 oct. '08
Hives, Christopher Arnold	do	1er janv. '09	400 00	15 fév. '82	6 déc. '04
MacPherson, John	do	1er janv. '09	400 00	12 nov. '82	22 déc. '05
Mussell, Henry Edward	do	1er janv. '09	400 00	25 sept. '84	19 déc. '06
Bonsergent, Alphonse J. A.	do	1er janv. '09	400 00	12 août '78	7 fév. '07
Swinford, Frank	do	1er janv. '09	400 00	8 avril '87	19 fév. '07
Eagle, Wm. Franklin	do	1er janv. '09	400 00	6 déc. '85	17 sept. '07
Fegan, James	do	1er janv. '09	400 00	4 sept. '79	5 oct. '07
Winchell, Earl Dickson	do	1er janv. '09	400 00	31 oct. '89	8 nov. '07
McInnes, Daniel Henry	do	1er janv. '09	400 00	24 juin '85	26 nov. '07
Gardiner, William	do	1er janv. '09	400 00	8 août '80	9 déc. '07
Dowell, Robert	Agent pour le transfert des malles.	27 mars '07	2 25 p. j.	20 août '84	19 fév. '07
Warrington, Thomas	do	9 sept. '07	2 00 p. j.	20 sept. '84	9 sept. '07
Davis, Arthur Geo. Douglas	do	18 sept. '07	2 00 p. j.	19 oct. '78	18 sept. '07
Reddy, Robert	d2	20 sept. '07	2 00 p. j.	29 janv. '82	20 sept. '07
Carter, Walter	do	24 sept. '07	2 00 p. j.	5 janv. '88	24 sept. '08
Peacock, Walter Howard	do	4 fév. '08	2 00 p. j.	7 juill. '83	4 fév. '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

Division de Moosejaw

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Hislop, Chas. Anderson	Surintendant..............	1er sept. '08	1,500 00	14 oct. '77	1er août '00
McKinnon, Wm. Henry......	Commis de 3e classe cadette	1er oct. '08	700 00	29 sept. '75	25 mai '04
Macpherson, Elizabeth F....	Commis de 4e classe.......	1er janv. '09	500 00	12 fév. '79	18 mai '08
Anderson, Geo. Gordon	Courrier sur chemin de fer..	1er août '00	770 00	11 mai '73	30 mai '96
Lewis, John Henry..........	do ..	18 fév. '05	650 00	29 sept. '77	2 marr '03
Ward, Arthur Morris.........	do ..	23 juill. '06	600 00	17 sept. '82	25 juin '06
Russell, Thomas Carlyle......	do ..	14 janv. '07	550 00	27 avril '80	4 mai '06
Parker, Albert Ernest........	do ..	14 janv. '07	550 00	27 fév. '81	18 sept. '06
Dutton, George Edward......	do ..	16 fév. '07	550 00	30 nov. '85	18 janv. '07
Borland, Robert Adrian......	do ..	27 mars '07	550 00	4 oct. '86	26 fév. '07
Hughes, Colin Beresford......	do ..	7 sept. '07	550 00	31 juill. '85	18 juill. '07
Hawkins, George E..........	do ..	1er janv. '08	500 00	2 août '80	18 mai '05
Kerr, John Frederick........	do ..	1er janv. '08	500 00	1er sept. '88	2 mars. '06
Sadd, Thomas Albert........	do ..	1er janv. '08	500 00	16 juill. '78	4 déc. '06
Armstrong, Harry Franklin..	do ..	1er janv. '08	500 00	12 juill. '82	11 janv. '07
Dow, James Neil............	do ..	1er janv. '08	500 00	1er mai '83	21 juin '07
Salisbury, Harold McKenzie..	do ..	1er janv. '08	500 00	30 mars '89	6 août '07
Bissell, Dwart McKenzie.....	do ..	1er janv. '09	400 00	28 mai '87	21 oct. '08
Long, Russell Henry.........	do ..	1er janv. '09	400 00	13 juill. '84	14 juill. '08
Gall, Herbert George.........	do ..	1er janv. '09	400 00	18 déc. '85	19 déc. '08
Johnson, Wm. Robert........	do ..	22 mars '09	400 00	27 sept. '87	22 mars '09

Division de Calgary.

Davidson, Geo. Duncan......	Surintendant	21 nov. '07	1,600 00	23 avril '69	21 fév. '91
Johnson, John Zealand.......	Commis de 3e classe cadette	15 mai '08	720 00	5 août '72	31 marr '99
Emsley, Albert L. S.........	do	1er juill. '09	700 00	8 sept. '82	28 fév. '07
Harris, Miss Helen M........	do	1er avri. '09	700 00	26 sept. '75	16 janv. '00

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE CALGARY—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Titre de bureau	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Kinney, John	Courrier sur chemin de fer	26 juill. '92	1,100 00	27 juill. '49	15 avril '86
McCulloch, Henry Hamilton	do	1er août '00	1,100 00	27 janv. '53	27 déc. '87
Stewart, Herbert Duncan Reynard.	do	29 nov. '93	860 00	22 août '73	1er mai '91
Might, Samuel Henry	do	22 juin '95	860 00	3 oct. '56	15 mai '95
Landels, Alexander F	do	10 mai '99	650 00	29 sept. '70	27 avril '99
Bushby, Henry Thomas	do	26 juin '99	820 00	2 août '76	1er juill. '91
Eason, Albert Richard	do	1er août '00	820 00	14 juin '73	10 janv. '00
Downey, Melvin McKenzie	do	17 sept. '01	800 00	12 juin '73	10 août '01
Bayne, David	do	27 sept. '01	800 00	18 nov. '72	27 août '01
McLatchie, Arthur A	do	8 avril '02	750 00	23 oct. '63	11 mai '96
Coyle, Edward John	do	20 mai '02	800 00	1er sept. '80	18 avril '02
Ritchie, Bartley Livingston	do	30 juin '04	700 00	28 juill. '82	8 juin '04
Darling, John K	do	26 oct. '05	600 00	30 mars '82	18 août '05
Turner, Stanley Francis	do	17 fév. '06	600 00	1er août '83	19 mai '05
Trant, Walter Hurst Trood	do	29 mars '06	600 00	6 sept. '76	5 mars '06
Dutton, Edward James	do	20 avril '06	600 00	13 sept. '77	24 mars '06
Ironside, Edwin Gardner	do	10 mai '06	600 00	17 mars '78	17 avril '06
Poole, John Adin	do	14 janv. '07	500 00	28 déc. '76	23 mars '06
Livingston, John Scott	do	14 janv. '07	500 00	28 mai '86	28 avril '06
Farren, Edgar	do	14 janv. '07	550 00	17 fév. '78	30 avril '06
Miller, Loftus Truman	do	14 janv. '07	550 00	28 janv. '78	10 sept. '06
Chrysler, Oscar Leopold	do	14 janv. '07	550 00	1er oct. '78	22 sept. '06
Lake, Albert Addison	do	28 fév. '07	550 00	5 août '83	24 oct. '06
Umbach, Clarence Charles	do	17 avril '07	550 00	19 mars '88	11 mars '07
Williams, Hubert Ronald	do	27 mai '07	550 00	17 mars '85	27 mai '07
Kerr, Lewis Hamilton	do	1er janv. '08	500 00	23 janv. '87	14 mai '06
McLellan, Murdoch Hugh	do	1er janv. '08	500 00	10 nov. '78	5 juill. '07
Williams, Thomas Henry	do	24 avril '08	500 00	8 avril '88	24 avril '08
Bulger, Thomas David	do	7 août '08	500 00	3 déc. '82	7 août '08

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE CALGARY—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Conroy, Frederick Henry.....	Courrier sur chemin de fer..	23 nov. '08	400 00	2 sept. '76	23 nov. '08
Pavey, Jas. Courtland........	do ..	1er janv. '09	400 00	23 mai '80	21 avril '06
Turner, Frank Carrick.......	do ..	1er janv. '09	400 00	25 juill. '88	13 mai '07
Edgar, Wm. Harris..........	do ..	1er janv. '09	400 00	2 mai '88	17 juill. '07
Pope, Joseph Samuel.........	do ..	1er janv. '09	400 00	10 fév. '88	9 nov. '07
McLachlan, David Clyde.....	do ..	1er janv. '09	400 00	14 avril '88	2 déc. '07
Aitken, James Brown.........	do ..	1er janv. '09	400 00	29 mars '85	7 juill. '08
MacLaren, James Shaw......	do ..	1er janv. '09	400 00	10 nov. '84	4 sept. '08
Lawley, Ernest Charles.......	do ..	1er janv. '09	400 00	5 juill. '81	11 sept. '08
Aldrich, Robert.............	do ..	1er janv. '09	400 00	24 sept. '79	29 oct. '08
Quinlan, Michael John.......	do ..	1er janv. '09	400 00	6 août '84	20 nov. '08
Harrigan, Daniel Peter.......	Agent pour le transfert des	17 janv. '08	2 00 p. j.	1er juill. '70	17 janv. '08
DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.					
MacLeod, John Orlebar.......	Surintendant..............	5 juill. '97	1,800 00	8 sept. '60	1er fév. '87
Allan, Jas. Bayne...........	Commis de 2e classe aînée..	1er juill. '08	1,000 00	6 août '72	7 nov. '98
MacLeod, Jessie Hardy.......	Commis de 4e classe........	24 janv. '07	500 00	6 août '88	1er janv. '05
Drummond, Robert Fraser...	Courrier sur chemin de fer..	26 mai '91	1,100 00	21 août '54	1er juin '75
Reynard, Marmaduke Chas....	do ..	1er déc. '98	1,100 00	18 juin '72	2 sept. '89
Morton, Thomas............	do ..	1er août '00	1,100 00	11 juin '62	1er mars '92
Cliff, Alfred Atherton........	do ..	23 mai '02	1,020 00	18 janv. '66	15 nov. '92
Powell, Ernest Clemow.......	do ..	9 nov. '93	860 00	12 juin '72	1er juin '93
Willis, Walter..............	do ..	2 nov. '97	860 00	28 oct. '67	2 nov. '97
O'Connor, Robert Emery.....	do ..	22 juin '98	810 00	1er avril '73	2 mars '98
Rose, Wm. Herchmer........	do ..	31 janv. '99	820 00	10 oct. '68	3 mars '98
*Thorburn, Wm. Mungo......	do ..	15 mars '99	820 00	17 mai '65	30 éc. '98
Allan, Alexander Gray.......	do ..	5 sept. '00	820 00	1er oct. '79	26 nov. '98
Garrett, Benjamin Dyett.....	do ..	30 avril '01	770 00	23 oct. '67	7 janv. '95
McRae, John Ross Ogilvie....	do ..	22 avril '02	700 00	31 janv. '80	4 sept. '00

*Transféré au bureau du Surintendant, 6 mai '09.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Fin.

Courriers sur chemin de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Robinson, John William.....	Courrier sur chemin de fer..	17 janv. '03	750 00	25 avril '80	1er oct. '02
Holland, William John.......	do ...	19 juin '03	750 00	14 déc. '73	28 mai '03
Pringle, Alexander...........	do ..	21 janv. '04	700 00	26 nov. '76	30 déc. '03
Booth, Charles...............	do ..	21 janv. '04	700 00	28 janv. '85	22 août '03
Burns, Russell Muirhead.....	do ..	11 avril '04	700 00	2 juin '83	16 mars '04
Lord,;John William C........	do ..	30 juin '04	700 00	24 oct. '80	31 mai '04
Herbert, Robert John........	do ..	18 fév. '05	650 00	13 sept. '80	1er fév. '04
McIntyre, Henry Edward.....	do ..	6 fév. '06	600 00	22 déc. '80	13 août '04
Rae, Robert Garven..........	do ..	6 fév. '06	600 00	5 fév. '85	13 juin '05
Carmichael, Edward Bond Beer.	do ...	6 fév. '06	600 00	14 jnav. '79	26 sept. '05
McCrimmon, Frederick N.....	do ..	1er janv. '07	550 00	16 mars '85	1er janv. '07
Peel, William Wilfrid........	do ..	1er janv. '08	500 00	14 fév. '79	11 oct. '07
McNames, Thurman Gladstone	do ..	1er janv. '09	400 00	26 mars '89	6 nov. '07
Creighton, Moses Dundas.....	do ..	1er janv. '09	400 00	22 janv. '87	16 déc. '07
Crighton, Wm. Alexander....	do ..	1er janv. '09	400 00	16 mai '84	11 juin '08
Brown, John Ewing..........	do ..	1er janv. '09	400 00	12 mars '81	10 juill. '08
Burns, Frank Muirhead.......	do ..	20 janv. '09	400 00	2 oct. '86	20 janv. '09
Moodie, Stanley Fyfe.........	do ..	21 mars '09	400 00	12 juin '90	21 mars '09
Flummerfelt, Alfred Ross.....	Agent pour le transfert des malles.	23 janv. '08	2 00 p. j.	21 janv. '85	23 janv. '08
Loutit, Arthur..............	do	27 mai '09	2 00 p. j.	15 oct. '89	1er mai '09

MINISTÈRE DU TRAVAIL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Acland, Frederick A.		Sous-ministre	1er oct. '08	5,000 00	9 août '61	1er mars '07
Brown, Gerald H.	1-A.	Sous-ministre adjoint	22 mars '09	2,800 00	30 juil. '75	22 mars '09
Coats, Robert Hamilton	2-A.	Sous-rédacteur de la Gazette du Travail.	30 janv. '02	1,900 00	25 juill. '74	30 janv. '02
Ardouin, Geo. Germain V.	do	Commis	28 avril '94	2,000 00	30 mars '51	15 janv. '8
Edgar, William Wilkie	2-B.	Bibliothécaire	14 janv. '03	1,600 00	26 oct. '74	1er juill. '97
DuBreuil, Victor	do	Arbitre des salaires	9 fév. '01	1,600 00	14 oct. '59	9 fév. '01
McNiven, James Dugald		do	7 mars '07	1,600 00	11 mars '59	7 mars '07
Plant, Frank J.	do	Préposé à la circulation.	1er juill. '02	1,600 00	17 oct. '63	20 août '00
Williams, Edward	do	Préposé à la distribution.	1er juill. '02	1,600 00	23 mars '50	20 août '00
*Lanctot, Phileas	do	Traducteur français	1er août '06	1,200 00	24 mai '49	1er août '06
Giddens, Francis W.	do	Commis et secrétaire particulier.	1er sept. '08	1,250 00 300 00	19 nov. '73	3 sept. '00
Andrews, Harry Garfield	3-A.	Commis	1er juill. '05	1,050 00	10 sept. '82	3 sept. '00
Shearman, Edna Mary	3-B.	do	1er avril '07	750 00	2 mars. '85	1er avril '07
Delaney, Mary Loretto	do	do	1er sept. '08	650 00	4 oct. '87	1er sept. '08
Snelling, Edna L.	do	do	1er sept. '08	650 00	19 mai '77	1er sept. '08
Dunne, Annie Marguerite	do	do	11 janv. '09	500 00	21 juill. '90	11 janv. '09
Lacelle, Joseph Henry	do	Messager	1er sept. '08	800 00	2 nov. '80	6 nov. '05
Vincent, Fédora J.	do	do	1er avril '09	500 00	22 juin '89	1er avril '09

*Décédé depuis.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
O'Halloran, George F., B.A., B.C.L.	......	Sous-ministre et sous-commissaire des brevets.	20 mai '02	6,000 00	11 oct. '62	20 mai '02
Jarvis, Lt.-Col., Arthur Leonard Fitzgerald, I.S.O.	1–A	Sous-ministre adjoint et secréaire.	1er sept. '08	2,900 00	17 juin '52	1er juill. '7
Montizambert, Fred., I.S.O., M.D., Edin, M.S.R.C., D.C.L.	do	Dir gén. du service d'hygiène publique.	14 janv. '99	4,000 00	3 fév. '43	11 ma 66
Saunders, William, C.M.G., LL.D., M.S.R.C.	do	Directeur des fermes expérimentales.	12 oct. '86	4,000 00	16 juin '36	12 oct. '86
Blue, Archibald, LL.D......	do	Offi. en chef du recen. et de la statistique.	1er oct. '05	4,000 00	3 fév. '40	1er oct. '05
Rutherford, Jno. Gunion, M.V H.A.R.C.V.S.	do	Directeur vétérinaire gén. et com. des bestiaux.	1er juill. '06	4,000 00	25 déc. '57	1er fév. '02
Ruddick, John A...........	do	Com. de l'indus. lait. et de l'em. frigor.	1er janv. '05	3,650 00	2 sept. '62	1er janv. '05
Doughty, Arthur G., C.M.G., M.A., LL.D.	do	Archiviste et gardien des registres.	16 mai '04	3,350 00	22 mars '60	16 mai '04
Roy, Jos. E., Lit. D., M.S.R.C.	do	Chef des manuscrits.	1er mai '08	3,150 00	7 déc. '58	1er mai '08
Clark, George H............	do	Commis. des graines.	1er janv. '05	2,950 00	3 avril '72	1er janv. '05
Ritchie, Philip Embury, B.A., B.C.L.	do	Régis. des droits d'auteur, etc.	1er janv. '06	2,900 00	18 août '65	1er oct. '04
Saint Denis, Emery Henri...	1–B.	Secrétaire du recen. et de la statistique.	1er oct. '05	2,750 00	18 juill. '51	1er juin '81
Shutt, Frank T., M.A., F.I.C., F.C.S.	do	Chimiste, ferme expé. centrale.	18 juill. '87	2,700 00	15 sept. '59	18 juill. '87
Hilton, George, M.V.......	do	Inspecteur vétérinaire en chef.	1er sept. '08	2,650 00	24 juill. '72	1er sept. '08
Lynch, William Joseph......	do	Chef, div. des brevets.	1er juill. '97	2,600 00	30 janv. '53	1er janv. '69
Grisdale, Joseph Hiram, B.Ag.	do	Agronome, ferme ex centrale.	1er fév. '99	2,550 00	18 fév. '70	1er fév. '99
Chittick, Fred'k. Charles....	do	Comptable.........	9 mars '04	2,550 00	5 avril '68	1er juill. '88
Macoun, Wm. Tyrrell.......	do	Horticulteur à la fer. expérimentale centrale.	13 avril '98	2,350 00	27 janv. '69	13 avril '98
Saunders, Charles Edward. Ph.D.	do	Inspec. de céréales, ferme expér. cen..	1er juill. '05	2,250 00	2 fév. '67	1er juill. '05
Moore, William Wallace.....	do	Chef div. des marchés.	1er sept. '08	2,250 00	30 sept. '74	1es rept. '08
McNeill, Alexander.........	do	Chef div. des fruits..	1er sept. '08	2,250 00	9 déc. '53	1er sept. '08
McPhail, Ewen Stewart.....	do	Sur. de la compilation du recensement et de la statistique.	1er sept. '08	2,250 00	5 janv. '65	1er sept. '08
Spencer, James Burns.......	do	Commis en charge de la div. des bestiaux.	1er sept. '08	2,250 00	9 juin '66	1er sept. '08
Charlan, Félix..............	do	Chef div. des tabacs	1er sept. '08	2,250 00	2 janv. '94	1er sept. '08
Barr, George Hamilton......	do	Chef, industrie laitière	1er sept. '08	2,250 00	30 juill. '64	1er sept. '08
Doherty, Thomas Keville, B.C.L.	do	Secrétaire particulier	1er juill. '05	2,200 00	11 mai '58	20 juill. '96
*McCabe, Thomas...........	2–A.	Vérificateur de brev.	14 oct. '91	2,100 00	22 juill. '34	4 août '73
Bailey, Horace Henry.......	do	do	14 oct. '91	1,200 00	7 déc. '47	27 nov. '85
Bate, Charles W. C., A.T.F...	do	Sec. du sous-ministre.	1er juill. '05	2,050 00	11 oct. '63	1er juill. '88
Moore, Arthur Edward, D.M.V.	do	Inspecteur vétérinaire voyageur en chef.	1er sept. '08	2,050 00	15 avril '69	1er sept. '08

N.B.—Plusieurs des officiers, commis et messagers furent à l'emploi de ce ministère pour un nombre d'années avant la date donnée comme celle de leur première nomination. *Mort depuis.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Higgins, Chas, Herb., B.Sc., M.V.	2-A.	Pathologiste.	1er sept. '08	2,050 00	23 fév. '75	1er sept. '08
Caron, Albert Edward	do	Vérificat. de brevets.	1er juill. '98	1,950 00	11 oct. '60	1er janv. '86
Macpherson, John Crawford	do	Sous-surintendant de la compilation.	1er sept '08	1,950 00	7 nov. '59	1er sept. '08
Barnes, Robert, M.V.	do	Inspecteur en chef des viandes.	1er sept. '08	1,950 00	12 mai '69	1er sept. '08
Godfrey, Ernest Henry	do	Rédac. du recensem. et de la statistique.	1er sept. '08	1,950 00	17 juill. '62	1er sept. '08
Mortureux, Charles E. M.	do	Traducteur.	1er avril '07	1,850 00	25 sept. '76	1er avril '07
Richard, Thomas L. A.	do	Vérificat. de brevets.	1er juill. '05	1,800 00	19 sept. '70	1er janv. '00
Bélanger, Maurice A.	do	do	1er juill. '05	1,800 00	23 janv. '68	12 mars '02
Neville, Thomas P., B.Sc.	do	do	1er juill. '05	1,800 00	14 août '78	12 mars '02
Charron, Alphonse Télesphore	do	1er Chimiste-adjoint.	1er sept. '08	1,750 00	8 mars '70	1er sept. '08
Megill, Wm. H. T., B.A.	do	Verificat. de brevets.	4 janv. '00	1,750 00	2 fév. '69	4 janv. '00
Gibson, Arthur	do	Entomologiste et botaniste-adjoint.	1er sept. '08	1,750 00	23 déc. '75	1er sept. '08
Cramp, Thomas Martin Burls Smithette.	do	Comp. ferme expéri.	1er sept. '08	1,750 00	18 nov. '70	1er sept. '08
Clemons, William Austin	do	Préposé au reg. de la vente de terrains.	1er sept. '08	1,750 00	7 oct. '70	1er sept. '08
Sharman, Charles Henry, Ludovic.	do	Commis.	1er sept. '08	1,750 00	29 sept. '79	1er sept. '08
Raynor, Townsend Garratt	do	Inspecteur des graines	1er sept. '08	1,750 00	5 mai '63	1er sept. '08
Eddy, Edgar Duncombe	do	do	1er sept. '08	1,750 00	4 avril '83	1er sept. '08
Ide, William, B.A.	do	Commis.	1er avril '07	1,750 00	15 avril '72	1er fév. '96
Rush, Myron Leslie, B.A.	do	Vérificat. de brevets.	1er avril '07	1,750 00	11 fév. '69	10 juill. '03
Withrow, William James, B.A Sc.	do	do	1er avril '07	1,750 00	21 oct. '68	21 janv. '04
McKenna, John Andrew, B. Sc., B.A.	do	do	1er avril '08	1,650 00	9 mai '73	23 mars '05
Withrow, John Frederick D.	do	do	1er avril '08	1,650 00	25 fév. '78	1er juill. '05
Taché, Arthur	2-B.	Commis.	1er juill. '98	1,600 00	25 déc. '58	1er déc. '78
Verner, James William David	do	do	1er juill. '00	1,600 00	14 mars '45	1er juin '84
Casey, Maurice W., M.A.	do	do	1er juill. '99	1,600 00	— '59	1er juill. '99
Campbell, W. W., LL.D., M.S.R.C.	do	do	1er juill. '93	1,600 00	1er juin '61	1er juill. '93
Powell, Arthur E.	do	do	1er juill. '02	1,600 00	9 mai '71	9 juill. '90
Whitley, Charles Frederick	do	do	1er sept. '08	1,600 00	12 mars '65	1er sept. '08
Pelletier, Louis M., M.D.	do	do	1er sept. '08	1,550 00	26 janv. '65	1er sept. '08
Cochrane, Richard James	do	do	1er sept. '08	1,550 00	— avril '61	1er sept. '08
McArthur, Duncan A.	do	do	1er sept. '08	1,550 00	17 mars '85	1er sept. '08
Rogers, Charles Gordon	do	do	1er sept. '08	1,500 00	7 mai '68	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Audet, Francois Joseph	2-B.	Commis	1er juill. '05	1,500 00	29 juill. '67	1er fév. '88
Bowker, Lemuel G.	do	do	1er juill. '05	1,500 00	25 juill. '76	1er juill. '00
Goddard, Cedric M.	do	Sous-secrétaire part.	1er juill. '05	1,500 00	16 déc. '76	1er juill. '00
Coté, Joseph C.	do	Inspecteur de graines.	1er sept. '08	1,500 00	15 avril '78	1er sept. '08
Michaud, Georges Théodore	do	Analyste-adjoint des graines.	1er sept. '08	1,500 00	3 août '82	1er sept. '08
Skead, James	do	Commis	2er juill. '06	1,450 00	22 janv. '51	25 juill. '94
Wilkins, Joseph	do	do	1er juill. '06	1,450 00	11 oct. '57	1er juill. '90
Munro, John Routh	do	do	1er sept. '08	1,450 00	12 août '74	1er sept. '08
Gilbert, Alevander Glen	do	Régisseur de la Basse-cour.	1er sept. '08	1,450 00	31 déc. '41	1er sept. '08
Orchard, George William, M.V.	do	Inspecteur vétérinaire	1er sept. '08	1,450 00	19 oct. '66	1er sept. '08
Charlton, Harry Williams	do	2e Chimiste-adjoint	1er sept. '08	1,450 00	3 nov. '76	1er sept. '08
Laidlaw, Robert	do	Commis	1er sept. '08	1,450 00	28 nov. '48	1er sept. '08
Holmden, Hensley Reed	do	do	1er sept. '08	1,450 00	9 mai '52	1er sept. '08
Baker, Merritt R.	do	Inspecteur en chef de la div. des fruits.	1er sept. '08	1,450 00	4 fév. '83	1er sept, '08
Spencer, Arthur Gordon	do	3e Chimiste-adjoint	1er sept. '08	1,450 00	5 nov. '79	1er sept. '08
Bruce, Arthur Archibald	do	Inspecteur voyageur	1er sept. '08	1,450 00	12 août '83	1er sept. '08
Kilgallin, John	do	Vérificat. de brevets.	1er avril '07	1,450 00	19 juin '67	1er juill. '04
Fraser, Wm. Atchison	do	Commis	1er avril '07	1,450 00	8 sept. '79	1er juill. '05
Thomas Evelyn Arnold	do	1er avril	1er avril '07	1,450 00	3 sept. '77	1er juill. '05
Hadwen. Isaac Seymour A.	do	Pathologiste-adjoint.	1er sept. '08	1,450 00	'77	1er sept. '08
Watts, Reginald Edward	do	Commis	1er avril '08	1,400 00	14 oct. '62	1er sept. '08
Brown, Calvin Goodwin	do	do	1er avril '08	1,400 00	31 août '76	1er sept. '02
Macpherson, Robt. Coates	do	do	1er sept. '08	1,400 00	25 nov. '82	12 déc. '03
Pelletier, Eugene	do	do	1er sept. '08	1,350 00	'58	1er sept. '08
Gaudet, Placide	do	Généalogiste acadien.	1er sept. '08	1,350 00	19 nov. '50	1er sept. '08
Bowlbv, Russell	do	Ins. des conserves en	1er sept. '08	1,350 00	3 janv. '68	1er sept. '08
Martin, Chester	do	Commis	1er sept. '08	1,350 00	22 juin '82	1er sept. .08
Drummond, Daniel	do	Ins. des animaux gras	1er sept. '08	1,300 00	12 janv. '57	1er sept. '08
Macrae, Colin MacFaul	do	do	1er sept. '08	1,300 00	'74	1er sept. '08
MacMurray, John Louis A.	do	Commis	1er sept. '08	1,250 00	29 juill. '59	1er sept. '08
Watson, John Frederick	do	do	1er sept. '08	1,250 00	30 janv. '71	1er sept. '08
Fortier, Victor	do	Sous-régisseur de la basse-cour.	1er sept. '08	1,250 00	5 fév. '67	1er sept. '08
O'Hanly, Malcolm Conor	do	Commis	1er sept. '08	1,250 00	6 mai '75	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Nowlan, Arthur O'Farrell....	2–B.	Vérificat. de brevets.	1er sept. '08	1,250 00	19 fév. '76	1er sept. '08
Clemons, George Washington	do	Inspect. de bestiaux.	1er sept. '08	1,250 00	3 fév. '46	1er sept. '08
Doré, Louis Joseph Oliver...	do	Commis............	1er sept. '08	1,250 00	25 janv. '73	1er sept. '08
Bouchard, Joseph Georges...	do	Expert dans l'indust. laitière.	1er sept. '08	1,200 00	20 mai '74	1er sept. '08
Gray, Daniel Dougald.......	do	Contremaître, fer. exp	1er sept. '08	1,200 00	2 fév. '73	1er sept. '08
Desfosses, Alfred James.....	do	Commis............	1er sept. '08	1,150 00	29 sept. '74	1er sept. '08
Grey, Francis William.......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	8 janv. '60	1er sept. '08
Bond, William.............	do	Analyste-adjoint des graines.	1er sept. '08	1,150 00	15 sept. '87	1er sept. '08
Halpin, David Joseph......	do	Commis............	1er sept. '08	1,100 00	24 oct. '85	1er sept. '08
Mercure, Prudent L.........	do	do	1er sept. '08	1,100 00	20 fév. '77	1er sept. '08
Sinclair, Herbert H.........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	19 nov. '74	1er sept. '08
Beauchesne, Arthur........	do	do	1er sept. '08	1,000 00	21 mai '83	1er sept. '08
Aylmer, Hon. John Frederick Whitworth.	do	do	1er sept. '08	1,000 00	23 avril '80	1er sept. '08
Chevalier, Omer Victor......	do	Expert en tabacs....	1er sept. '08	950 00	3 mars '83	1er sept. '08
Barnet, Wilfred Alexander..	do	do	1er sept. '08	950 00	22 janv. '87	1er sept. '08
Groh, Herbert............	do	Entomologiste et botaniste-adjoint.	1er sept. '08	950 00	7 mars '83	1er sept. '08
Steacy, Charlotte..........	3–A.	Commis............	1er fév. '90	1,200 00	24 mai '54	1er fév. '90
Copping, George John E.....	do	do	20 mai '84	1,200 00	15 juill. '38	1er juin '84
Duff, Alexander............	do	do	6 fév. '93	1,200 00	6 nov. '32	6 fév. '93
Morison, Malcolm James....	do	do	1er juill. '90	1,200 00	7 mars '59	1er juill. '90
Walsh, William John.......	do	do	1er juill. '88	1,200 00	2 sept. '63	1er juill. '88
Desjardins, Alfred Wilfred..	do	do	28 nov. '87	1,200 00	26 juill. '59	15 fév. '84
Leyden, Margaret..........	do	do	12 juill. '95	1,200 00	8 janv. '64	12 juill. '95
Archambault, Alfred........	do	do	31 août '91	1,200 00	11 mai '67	15 fév. '88
Rodman, E. Annie.........	do	do	1er juill. '02	1,200 00	'65	1er juill. '02
Dubourg, Henri G..........	do	do	15 juin '03	1,200 00	3 déc. '82	15 juin '03
Beaudoin, Jos. Pierre.......	do	do	10 juill. '03	1,200 00	3 déc. '76	10 juill. '03
Dupuis, Jos. Chas. O........	do	do	1er sept. '02	1,200 00	20 janv. '78	1er sept. '02
Dewherst, Edward R........	do	do	25 juill. '94	1,150 00	28 mai '38	25 juill. '94
Bourret, George...........	do	do	1er juill. '04	1,150 00	19 nov. '36	1er juill. '04
Bayless, Bertha May.......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	4 déc. '79	1er sept. '08
Carter, Ernest Léon.........	do	do	1er juill. '05	1,150 00	4 déc. '79	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Dupuis, Jos. David, M.D.	3–A.	Commis.	1er oct. '05	1,100 00	10 juin '74	1er oct. '05
Cranston, Alice	do	do	1er sept. '08	1,100 00	4 juill. '68	1er sept. '08
Ross, Charlotte	do	do	1er sept '08	1,050 00	13 sept. '61	1er sept. '08
Brown, Florence Augusta	do	do	1er sept. '08	1,050 00	6 mars '77	1er sept. '08
Henderson, Isabella Louise	do	do	1er sept. '08	1,050 00	16 janv. '67	1er sept. '08
Robinson, Katherine Blackett	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1er avril '85	1er sept. '08
Hartley, Mary Florence	do	do	1er sept. '08	1,050 00	8 nov. '84	1er sept. '08
Grenfell, Caroline Phyllis, B.A	do	do	1er avril '07	1,050 00	3 oct. '77	9 août '04
Millette, Sara	do	do	1er sept. '08	1,050 00	25 déc. '68	1er sept. '08
Bradley, Agnes Mathilda	do	do	1er sept. '08	1,050 00	24 sept '79	1er sept. '09
Gagné, William Daniel	do	do	1er sept. '08	1,050 00	26 juin '88	1er sept. '08
Pelletier, Achille Joseph	do	do	1er sept. 0'8	1,050 00	24 fév. '82	1er sept. '08
Marcil, Romeo Riche	do	do	1er sept. '08	1,050 00	9 juill. ' 84	1er sept. '08
Phelps, Mary Gertrude	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1er janv. '85	1er sept. '08
Brown, Agnes L.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	26 juill. '66	1er sept. '08
Gowling, Arthur	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1er déc. '77	1er sept. '08
Wetmore, Gideon Knight	do	do	1er sept. '08	1,050 00	13 fév. ' 48	1er sept. '08
Martineau, Marie J.	do	do	1er juin '07	1,000 00	19 nov. '75	9 août '04
Casey, Magdalene	do	do	1er sept. '08	1,000 00	22 mai '74	1er sept. '08
Dawson, Alice M.	do	do	1er juin '07	1,000 00	20 nov. '83	1er août '06
Monaghan, Agnes G.	do	do	1er juin '07	1,000 00	8 août '77	1er août '06
Mackie, Alexander	do	do	1er sept. '08	1,000 00	14 mars '47	1er sept. '08
Morrin, Arthur David	do	Vérificat. de brevets.	15 juin '08	950 00	13 août '85	15 juin '08
Pelletier, Joseph Charles H.	3–B.	Commis.	1er sept. '08	800 00	29 juin '80	1er sept. '08
Poirier, Dolor	do	do	1er sept. '08	800 00	19 déc. '59	1er sept. '08
Kingsmill, Elizabeth A.	do	do	1er sept. '08	800 00	26 oct. '57	1er sept. '08
Bowden, Georgiana Maude M.	do	do	1er sept. '08	800 00	26 août '56	1er sept. '08
Braden, Elizabeth Parker	do	do	1er sept. '08	800 00	20 mai '68	1er sept. '08
Morgan, Thomas Henry	do	do	1er sept. '08	800 00	23 juin '39	1er sept. '08
Brunette, Lauro Blanche C.	do	do	1er sept. '08	800 00	25 déc. '77	1er sept. '08
Armstrong, Frances Sophia	do	do	1er sept. '08	800 00	30 janv. '54	1er sept. '08
Rogers, Edith Walton	do	do	1er sept. '08	800 00	15 déc. '71	1er sept. '08
Belanger, Aristide	do	do	1er sept. '08	800 00	13 juill. '79	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Hanlon, Mary Anne	3-B	Commis	1er sept. '08	800 00	25 mars '74	1er sept. '08
Cook, Augusta Amelia	do	do	1er sept. '08	800 00	25 fév. '72	1er sept. '08
Hubbell, Annie Henrietta	do	do	1er sept. '08	800 00	23 oct. '67	1er sept. '08
Hunter, Sara	do	do	1er sept. '08	800 00	3 juin '67	1er sept. '08
Prentiss, Martha Alice	do	do	1er sept. '08	800 00	4 mars '73	1er sept. '08
St-Germain, Mabel	do	do	1er sept. '08	800 00	31 mai '81	1er sept. '08
Stark, Gertrude Aline Hazel	do	do	1er sept. '08	800 00	11 août 81	1er sept. '08
Drummond, Bertha	do	do	1er sept. '08	800 00	2 mars '85	1er sept. '08
Battle, Katherine Maria	do	do	1er sept. '08	800 00	10 avril '62	1er sept. '08
Babin, Edward	do	do	1er sept. '08	800 00	27 janv. '54	1er sept. '08
Boulet, Léontine F.	do	do	1er sept. '08	800 00	15 déc. '81	1er sept. '08
Bourret, Alderic	do	do	1er sept. '08	800 00	13 oct. '69	1er sept. '08
Lafontaine, Marie Leontine	do	do	1er sept. '08	800 00	5 janv. '85	1er sept. '08
Field, Reuben Herbert	do	do	1er sept. '08	800 00	16 juin '64	1er sept. '08
Bradley, Joshua David	do	do	1er sept. '08	800 00	16 mai '82	1er sept. '08
Letourneau, Joseph Alphonse	do	do	1er sept.' 08	800 00	6 mars '86	1er sept. '08
Gow, Duncan	do	do	1er sept. '08	800 00	5 sept. '84	1er sept. '08
Robertson, Margaret	do	do	1er sept. '08	800 00	15 janv. '78	1er sept. '08
McDonald, Florence A.	do	do	1er sept. '08	800 00	7 oct. '84	1er sept. '08
McIver, Mary	do	do	1er sept. '08	800 00	'70	1er sept. '08
Irwin, Annie Bessie Clare	do	do	1er sept. '08	800 00	24 mai '84	1er sept. '84
Ralston, Rubina Grace C.	do	do	1er sept. '08	800 00	27 fév. '86	1er sept. '08
Hill, Hazel Osgood	do	do	1er sept. '08	800 00	'84	1er sept. '08
Dick, Ida Maud	do	do	1er sept. '08	800 00	2 sept. '02	1er sept. '08
Greaves, Maude	do	do	1er sept. '08	800 00	1er nov. '74	1er sept. '08
Kehoe, Gertrude	do	do	1er sept. '08	800 00	12 nov. '76	1er sept. '08
Jenkins, Josephine Miriam	do	do	1er sept. '08	800 00	15 oct. '83	1er sept. '08
Keir, Lea Alma	do	do	1er sept. '08	800 08	'85	1er sept. '08
Lovekin, Fanny Whalley	do	do	1er sept. '08	800 00	7 nov. '66	1er sept. '08
Bradley, Anna	do	do	1er sept. '08	800 00	7 juin '80	1er sept. '08
Fisher, Josephine	do	do	1er sept. '08	800 00	'08	1er sept. '08
Langford, Bernice Isabel	do	do	1er sept. '08	800 00	24 août '83	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomiatilon permanente.
				$ cts.		
Hudon, J. Lucien	3-B.	Commis	1er sept. '08	800 00	27 déc. '72	1er sept. '08
Russell, Helen Margaret	do	do	1er sept. '08	800 00	31 mars '63	1er sept. '08
Browne, Kathleen Rathbun	do	do	1er sept. '89	775 00	20 juill. '89	1er sept. '08
Kilburn, Jennie N	do	do	1er sept. '08	750 00	78	1er sept. '08
Reardon, May Louise	do	do	1er sept. '08	750 00	'80	1er sept. '08
Thomson, Mary Eileen	do	do	1er sept. '08	750 00	30 sept. '84	1er sept. '08
St-George, Daisy	do	do	1er sept. '08	750 00	17 déc. '85	1er sept. '08
Wintnrop, Winifred Jean	do	do	1er sept. '08	750 00	13 nov. '83	1er sept. '08
Brown, Lottie	do	do	1er sept. '08	750 00	21 août '82	1er sept. '08
Bonneville, Janie Gordon	do	do	1er sept. '08	750 00	29 juin '67	1er sept. '08
Schingh, Albertha	do	do	1er sept. '08	750 00	21 nov. '70	1er sept. '08
Elliott, Maude Lyman	do	do	1er sept. '08	750 00	30 janv. '08	1er sept. '08
Mohr, Elizabeth Lilian	do	do	1er sept. '08	750 00	3 mai '08	1er sept. '08
D'Auray, Stella	do	do	1er sept, '08	750 00	17 mai '81	1er sept. '08
Drysdale, Bertha	do	do	1er sept. '08	750 00	20 juin '78	1er sept. '08
Archer, William Augustus	do	do	1er sept. '08	750 00	29 août '46	1er sept. '08
Ogden, Alma E	do	do	1er sept. '08	750 00	11 déc. '79	1er sept. '08
Bertrand, Eliza	do	do	1er sept. '08	750 00	22 fév. '78	1er sept. '08
Giguere, Joseph Lucien	do	do	1er sept. '08	750 00	12 nov. '87	1er sept. '08
Gravel, Oliver	do	do	1er sept. '08	700 00	9 juill. '08	1er sept. '08
Kilburn, Bernice Muriel	do	do	1er sept. '08	700 00	15 avril '82	1er sept. '08
McGillivray, Angus Alex	do	do	1er sept. '08	700 00	14 mai '77	1er sept. '08
Grant, Jean F	do	do	1er sept. '08	700 00	15 sept. '78	1er sept. '08
McKay, Jessie Frances	do	do	1er sept. '08	700 00	3 déc. '80	1er sept. '08
Muir, Violet	do	do	1er sept. '08	700 00	27 déc. '74	1er sept. '08
Bigras, Victoria	do	do	1er sept. '08	700 00	20 janv '74	1er sept. '08
Dewer, Margaret	do	do	1er sept. '08	700 00	18 fév. '80	1er sept. '08
Shouldis, Louise	do	do	1er sept. '08	700 00	18 sept. '08	1er sept. '08
Ogilvy, Grace Laura Amelia	do	do	1er sept. '08	700 00	2 juin '89	1er sept. '08
Keir, Alicia	do	do	1er sept. '08	700 00	26 août '79	1er sept. '08
Macdonald, Mary Josephine	do	do	1er sept. '08	700 00	6 janv. '79	1er sept. '08
Fee, Norman	do	do	1er sept. '08	700 00	15 août '88	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Smith, Marion	3–B.	Commis	1er sept. '08	700 00	12 janv. '77	1er sept. '0
Pelton, Louyse C	do	do	1er sept. '08	700 00	29 oct. '89	1er sept. '08
Clarke, Harry George	do	do	1er sept. '08	700 00	16 juill. '83	1er sept. '08
Mahon, Theresa	do	do	1er sept. '08	700 00	10 août '73	1er sept. '08
Trudel, Alma	do	do	1er sept. '08	700 00	31 avril '73	1er sept. '08
Bartlett, Eileen Bernadette	do	do	1er sept. '08	700 00	20 janv. '08	1er sept. '08
Coulson, Mabel G	do	do	1er sept. '08	700 00	22 fév. '81	1er sept. '08
deLeseleuc, François	do	do	1er sept. '08	650 00	7 déc. '89	1er sept. '08
Emery, Lily Bourchier	do	do	1er sept. '08	650 00	13 janv. '79	1er sept. '08
Rochette, Marie Thérèse Du P	do	do	1er sept. '08	650 00	14 oct. '50	1er sept. '08
Robertson, Olive P	do	do	1er sept. '08	650 00	'82	1er sept. '08
Landers, Fred	do	do	1er sept. '08	650 00	16 sept. '90	1er sept. '08
Davis, Lucy Clara	do	do	1er sept. '08	650 00	19 avril '62	1er sept. '08
Beith, Frances	do	do	1er sept. '08	650 00	12 avril '58	1er sept. '08
Davieau, Peter	......	Messager	10 juill. '93	800 00	22 mai '48	10 juill. '93
O'Gorman, Gerald	......	do	1er sept. '08	800 00	— janv. '33	1er sept. '08
Leafloor, John	......	do	1er sept. '08	800 00	21 déc. '69	1er sept. '08
Proulx, Emile Théodore	......	do	1er sept. '08	800 00	16 janv. '81	1er sept. '08
Kipp, Sylva	......	do	1er sept. '08	800 00	1er juill. '80	1er sept. '08
Armstrong, Robert E	......	do	1er sept. '08	800 00	26 sept. '45	1er sept. '08
Graziadei, Dominick Vincent	......	do	1er sept. '08	800 00	25 fév. '81	1er sept. '08
Fee, Robert	......	do	1er sept. '08	750 00	28 fév. '76	1er sept. '08
Hutchingame, John James	......	do	1er sept. '08	750 00	22 mai '84	1er sept. '08
Williamson, John Gill	......	do	1er sept. '08	650 00	10 juin '59	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Aylen, W. Weymouth, M.D.. Québec, Qué.	Médecin-adjoint Grosse-Isle.	1er avril '01	1,900 00	16 juill. '65	1er avril '01
Baxter, Jas. McG., M.D...... Chatham, N.B.	Médecin Inspecteur........	1er mars '07	400 00	18 avril '45	1er juin '88
Belisle, Ernest, M.D......... Rimouski, Qué.	do	2 mai '04	$15 each inspect.	10 août '71	2 mai '04
Chapais, Jean Charles........ St-Denis (en bas) Qué.	Sous-commissaire. industrie laitière.	1er juill. '95	1,500 00	6 mars '50	1er avril '90
Conroy, P., M.D............ Charlottetown, I.P.E.	Médecin inspecteur	1er juin '90	400 00	20 mars '54	1er juin '90
Doyle, Joseph J., M.D ...... Halifax, N.E.	Médecin inspect.-adjoint ...	1er août '06	800 00	19 mars '74	1er août '06
Fairfield, W. H.............. Lethbridge, Alta.	Surint. ferme expéri.......	1er août '06	1,600 00	14 juill. '74	1er août '06
Fisher, Chas. A. L., J.P...... Montréal, Qué.	Inspect. sous l'Acte d'hyg. des trvaux publics.	1er mars '01	1,500 00	29 avril '44	1er mars '01
Hutchison, William.......... Ottawa, Ont.	Com. de l'exposition.......	1er août '06	3,000 00	18 fév. '78	1er août '06
Hutton, Gladstone H........ Lacombe, Alta.	Surint. ferme expéri.......	20 déc. '02	1,300 00	19 août '59	15 avril '97
Levallée, Johnny............ Berthier, Qué.	Capitaine de S.S. "Challenger."	1er mai '99	1,023 75	22 juill. '67	1er mai '99
Martineau, Geo. Elie, M.D.... Quebec, Qué.	Médecin-chef Grosse-Isle ..	18 juill. '87	3,000 00	10 janv. '40	18 juill. '87
McKay, Angus.............. Indian-Head, Sask	Surintendant de la ferme expérimentale.	18 juill. '87	1,800 00	10 janv. '40	18 juill. '87
Mackay, Norman E., M.D.... Halifax, N.E.	Médecin inspecteur	1er nov. '98	1,000 00	— Avril '52	1er nov. '98
Mackechnie, L. N., M.D...... Vancouver, B.C.	do	1er juill. '97	400 00	19 août '64	1er juill. '97
Murray, Jas., B.S.A.......... Brandon, Man.	Surint. ferme expéri.......	1er juin '07	1,700 00	2 nov. '82	— juin '02
O'Neil, Freeman, M.D .... Louisburg, N.E.	Médecin Inspecteur........	8 janv. '04	900 00	10 juill. '73	18 mai '01
Rindress, Horace, M.D....... Sydney, B.C.	do	1er oct. '97	1,400 00	28 avril '72	1er oct. '97
Robertson, Robert.......... Nappan, N.E.	Surint. ferme expéri.......	1er janv. '98	1,750 00	7 janv. '57	15 juill. '97
Ryan, Wm. J................	Insp. en vertu de la loi pour le marq. de l'or et l'argent.	1er avril '09	2,000 00	6 janv. '67	1er janv. '09
Sharpe, Thos. Alex.......... Agassiz, C.B.	Surintendant de la ferme expérimentale.	1er juill. '89	1,750 00	6 fév. '47	1er juill. '89
Sœurs de la Merci........... Tracadie, N.B.	Infirmières, lazaret de Tracadie.	3 déc. '80	1,200 00	6 fév. '47	1er juill. '89
Tremayne, Hy. Ernest, M.D.. Prince Rupert, C.B.	Médecin inspecteur.........	1er fév. '09	2,000 00	5 sept. '73	15 nov. '05
Watt, Alfred T., M.D........ Victoria, C.B.	Surintendant des quarantaines de la C.-B	15 janv. '97	3,000 00	9 août '68	— janv. '79

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
....	.....	Sous-ministre........	....	5,000 00	....	....
Stanton, Cameron..........	1–A.	do adjoint.	1er avril '08	3,750 00	12 juill. '61	1er juin '79
Anderson, Lt.-Col. W. P.....	do	Ingénieur en chef....	15 juin '82	3,250 00	4 sept. '51	23 oct. '74
Stewart, Wm. J............	do	Ing. hydrographe en chef.	1er juill. '04	3,150 00	23 janv. '63	22 mars '84
Doutre, Cecil F............	do	Agent des achats....	1er sept. '08	3,150 00	3 nov. '73	26 juill. '06
Prince, E. E., B.A., F.R.S.C.	do	Commis. des pêcheries et commissaire international.	1er sept. '08	4,000 00	23 mai '58	1er oct. '92
Venning, R. N..............	do	Sur. des pêcheries...	1er sept. '08	2,800 00	14 fév. '54	15 juill. '69
Kingsmill, C. E., Rear Admiral	do	Commandant du service de la marine.	1er sept. '08	3,150 00	7 juill. '55	15 mai '08
Fraser, Basil Hall..........	1–B.	Asst.-ingén. en chef.	16 août '95	2,800 00	5 déc. '69	2 sept. '89
Dawson, Wm. Bell..........	do	Surint. chargé de faire le relevé des marées	1er sept. '08	2,650 00	2 mai '54	11 sept. '94
Anderson, Frederick.........	do	Ingén. hydrographe.	1er juill. '93	2,350 00	3 sept. '69	13 sept. '92
Halkett, James Brooke......	do	Chef de la corres. anglaise, division de la marine.	1er juill. '05	2,200 00	24 sept. '45	1er sept. '73
Kent, Silas Blair...........	do	Chef des primes de pêche.	1er juill. '05	2,200 00	28 avril '55	1er sept. '75
Belliveau, Aimé Henri......	do	Chef des pêcheries...	1er août '08	2,100 00	20 avril '54	8 oct. '78
Bance, Lucien..............	do	Chefs des traducteurs français.	1er avril '08	2,200 00	9 mai '72	22 avril '91
Adams, Edward............	do	Comm. de la commis. d'ins. des bat. à vap	1er sept. '08	2,650 00	22 nov. '40	2 mai '83
Cunningham, Francis Henry	do	Surint. de pisciculture	1er sept. '08	2,450 00	3 mai '65	— août '83
Amos, Arthur...............	do	Ingén. hydrographe..	1er sept. '08	2,350 00	10 janv. '75	— août '97
Wiallard, René A...........	do	Premier commis.....	1er juill. '08	2,100 00	10 août '79	19 janv. '04
Demers, Louis Auguste......	do	Examinateur en chef des cap. et seconds.	1er sept. '08	2,100 00	18 août '62	11 avril '04
Coté, Louis Euclide.........	do	Dessinateur en chef..	1er sept. '08	2,100 00	13 janv. '75	26 fév. '04
Steele, Vivian Henry........	2–A.	Commis............	1er juill. '02	1,900 00	18 juin '47	28 avril '79
Stumbles, Wm. W..........	do	do	1er juill. '02	1,900 00	20 mars '46	8 juill. '79
Clement, Jules d'E..........	do	do	12 déc. '03	1,700 00	29 nov. '78	9 avril '01
Boudreau, J. B. A...........	do	do	1er juill. '04	1,850 00	3 juill. '71	1er juill '04
McClenaghan, James Edward	do	do	1er juill. '05	1,800 00	21 janv. '62	7 fév. '83
Guiou, Alonzo Herrett.......	do	do	1er juill. '05	1,800 00	30 déc. '66	4 avril '87
Burnett, Bertram F.........	do	do	1er juill. '05	1,800 00	26 oct. '87	15 mars '87
Gilbert, Emmanuel Webster	do	do	1er juill. '05	1,800 00	26 fév. '66	18 fév. '64
Murray, John Adam.........	do	do	3 février '05	1,850 00	20 oct. '59	13 fév. '80
Roy, Regis.................	do	do	1er avril '07	1,750 00	16 fév. '64	1er juill. '82

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Campbell, Donald Colin......	2-A.	Commis............	1er avril '07	1,750 00	14 sept. '62	1er juill. '93
Watson, James William	do	do	1er avril '08	1,650 00	2 juin '52	19 nov. '83
Found, Wm. Ambrose.......	do	do	1er avril '08	1,700 00	24 déc. '73	11 mars '98
Lalonde, Julien Moïse.......	do	do	1er avril '08	1,700 00	27 mars '68	1er août '89
Bickerdike, Robert..........	do	Ingén. Hydrographe.	1er sept. '08	1,950 00	30 sept. '69	— avril '97
McGreevy, Charles..........	do	do	1er sept. '08	1,950 00	7 avril '60	— avril '98
MacPhail, John Goodwill....	do	Officier technique...	1er sept. '08	1,950 00	18 déc. '77	mai '05
Pinet, Alexandre Joseph....	do	Ingén. hydrographe.	1er sept. '08	1,800 00	2 août '67	— mai '05
Halkett, Andrew............	do	Naturaliste.........	1er sept. '08	1,950 00	28 oct. '54	— juill. '79
Noble, Wm. Harp...........	do	Sous-comm. des ph.	31 oct. '03	1,850 00	24 juill. '44	5 fév. '83
Melançon, Henri.............	2-B.	Dessinateur.........	1er sept. '08	1,600 00	4 sept. '75	— Juill. '97
Delaute, Frederic Joseph....	do	Ingénieur...........	1er sept. '06	1,500 00	14 déc. '80	3 fév. '06
Bachand, Alphonse G.......	do	Ingén. Hydrographe.	1er sept. '08	1,450 00	30 déc. '74	7 avril '06
Savary, Charles.............	do	do	1er sept. '08	1,350 00	28 fév. '87	1er avril '07
Saint Pierre, G. B...........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	24 janv. '08	— mai '05
Jobin, P. F. J. M...........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	22 sept. '08	— nov. '98
Venn, G. Cavendish.........	do	do	1er sept. '08	1,300 00	13 nov. '73	1er mars '06
Soulière, Oswald............	do	Dessinateur.........	1er sept. '08	1,300 00	31 juill. '68	— janv. '05
Ortis, Henry Thomas........	do	Ingén. Hydrographe.	1er sept. '08	1,200 00	23 août '83	5 mai '07
Jodoin, E..................	do	do	1er sept. '08	1,150 00	26 mars '81	— fév. '07
Humphrey, H. E............	do	do	1er sept. '08	1,050 00	5 mai '84	'07
McGee, Walter Robert.......	do	Commis............	1er sept. '08	900 00	31 juill. '85	'05
Bourgault, Alphonse........	do	do	1er sept. '08	1,550 00	....	janv. '08
Godin, Charles Hector, M.D.	do	Surint. des hôpitaux de la marine.	1er sept. '08	1,350 00	26 juin '72	1er juill. '06
Finlayson, Alexander Colin..	do	Inspect. des piscifactures.	1er sept. '08	1,600 00	17 janv. '63	'96
O'Hanley, John Mitchell....	do	Officier technique....	16 août '95	1,600 00	29 août '57	16 août '95
Murphy, Jeremiah Frances..	do	do ...	1er sept. '08	1,600 00	20 mai '76	— avril .01
Alexander, Frederick John..	do	do ..	1er sept. '08	1,500 00	25 sept. '49	1er avril '02
Larose, Eugène Telesphore C..	do	do ...	1er sept. '08	1,500 00	25 juin '69	1er avril '02
Jones, Harold W............	do	do ...	1er sept. '08	1,350 00	4 juill. '80	15 mai '04
McDonell, Frank............	do	do ...	1er sept. '08	1,350 00	18 oct. '78	6 mars '06
Brunel, Wm. Henry.........	do	do ...	1er sept. '08	1,350 00	3 août '67	'04

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
deMiffonis, Louis Fernand H.	2-B.	Officier technique....	1er sept. '08	1,250 00	24 mai '82	15 déc. '05
Roberts, Joseph Wm. George	do	do ...	1er sept. '08	1,200 00	'73	— nov. '99
Longtin, Emile Moise........	do	do ...	1er sept. '08	1,550 00	22 oct. '72	1er avril '07
Surtees, Walter Craven......	do	do ...	1er sept. '08	1,200 00	20 mars '79	— vril '01
Calderon, F. E.............	do	do ...	1er sept. '08	1,050 00	....	— juill. '07
Martin, Louis Telesphore A...	do	Commis............	1er sept. '08	1,050 00	11 sept. '70	— fév. '07
LeBlanc, Pierre Maxime H..	do	Officier technique....	1er sept. '08	1,050 00	1er oct. '84	10 août '08
Roy, J. A. Alfred...........	do	Commis............	1er sept. '08	1,550 00	10 nov. '72	— déc. '98
Hamel, Achille Joseph.......	do	do	1er sept. '08	1,350 00	3 mars '65	'01
Poulin, J. A................	do	do	1er sept. '06	1,350 00	....	— avril '07
Gauvreau, J. Armand.......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	29 mai '59	21 nov. '06
McCharles, John............	do	do	1er juill. '05	1,500 00	9 sept. '64	20 déc. '93
Doyle, Mary Cameron.......	do	do	1er janv. '06	1,600 00	2 janv. '66	5 janv. '91
White, Charles W...........	do	do	3 fév. '05	1,550 00	21 janv. '60	29 nov. '93
Quinn, W. J................	do	do	1er juill. '05	1,500 00	21 oct. '67	— janv. '96
Skelly, John Joseph.........	do	do	1er juill. '05	1,500 00	17 sept. '75	28 mai '95
Beaulieu, Roméo............	do	do	1er juill '05	1,500 00	13 oct. '76	27 juill. '95
Thomas, Angela H..........	do	do	1er avril '07	1,450 00	17 oct. '76	1er fév. '97
Hayden, Sydney Cuthbert...	do	do	1er av'il '07	1,450 00	17 déc. '76	1er mai '99
Houde, Frederick Henry....	do	do	1er avril '08	1,400 00	15 fév. '79	1er nov. '02
Hawken, Harold E. A........	do	do	1er juill. '08	1,400 00	28 sept. '79	7 janv. '02
Tremblay, Hélène...........	do	do	1er juill. '08	1,350 00	....	12 déc. '03
Ross, Angus M..............	do	do	1er août '08	1,350 00	....	16 nov. '03
Kelly, Mathew Daniel.......	do	do	1er avril '08	1,400 00	25 janv. '78	31 déc. '95
r.chette, Raoul............	do	do	1er avril '08	1,400 00	6 déc. '79	13 juin '03
Rodd, James Arthur........	do	do	1er avril '08	1,400 00	7 mai '78	1er juill. '01
McLeod, Oswald L..........	do	do	1er avril '09	1,050 00	14 déc. '75	1er déc. '08
Gorman, Louis F...........	3-A.	Commis............	3 fév. '05	1,150 00	1er juin '80	7 janv. '01
Lamouche, Mary............	do	do	1er juill. '06	1,100 00	28 déc. '43	21 mai '78
Foy, Percy W..............	do	do	1er avril '07	1,050 00	....	8 janv. '06
Tanner, A. Grace...........	do	do	1er avril '07	1,050 00	15 déc. '83	1er juill. '04
White, Percy Ronald........	do	do	1er avril '07	1,050 00	17 août '82	10 janv. '07
Gay, J eph A	do	do	1er avril '07	1,050 00	23 janv. '07	6 juin '04

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Lavergne, Joseph Daniel.....	3-A.	Commis..............	1er avril '07	1,050 00	7 juin '81	11 juill. '04
Sauriol, Joseph Alfred.......	do	do	1er avril '07	1,050 00	29 août '76	16 mai '04
Skuce, James Milton........	do	do	1er avril '08	1,000 00	9 juin '83	26 déc. '06
Dame, Armand H..........	do	do	1er avril '07	1,050 00	13 oct. '78	1er sept. '06
Dansereau, Emile...........	do	do	10 mai '08	950 00	1er mars '85	1er avril '07
Goodall, Charles Edward....	do	do	1er avril '08	1,050 00	7 nov. '85	1er avril '07
O'Connor, Agnes...........	do	do	1er avril '08	950 00	8 déc. '81	4 mai '03
Casey, Wm.................	do	do	1er avril '08	950 00		
Edmonds, Esther...........	do	do	1er avril '08	950 00	15 avril '81	5 janv. '03
Brais, Josephine............	do	do	1er avril '08	950 00	6 mars '82	1er fév. '04
Archambault, Romuald.....	do	do	1er avril '08	950 00	21 mai '52	7 mai '75
Morisset, G. O..............	do	do	1er sept. '08	1,050 00	28 août '86	— mai '08
Dorion, Albert..............	do	do	1er sept. '08	900 00	20 mai '66	'00
Edge, Vincent James........	do	do	1er sept. '08	950 00	14 août '82	— fév. '08
Vaughan, Joseph H..........	do	do	1er sept. '08	950 00	5 nov. '78	— juin '08
Weeks, Frederic Ousely	do	do	1er sept. '08	950 00	8 avril '88	8 août '08
Lafleur, Milly Maud.........	do	do	1er avril '09	900 00	25 mars '82	1er fév. '04
Carter, Charles Reginald....	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	19 mai '69	29 mai '05
Boulay, François Joseph....	do	do	1er sept. '08	800 00	9 mai '82	— déc. '04
Piteau, Gustave............	do	do	1er sept. '08	800 00	27 mai '78	— sept. '04
Grignon, Henry.............	do	do	1er sept. '08	800 00	19 fév. '75	— juin '07
Amyot, Cyrille Leo..........	do	do	1er sept. '08	800 00	3 oct. '80	1er avril '07
Delaney, Mary Ellen........	do	do	1er sept. '08	750 00	12 sept. '85	— juill. '06
McFee, Bruce..............	do	do	1er sept. '08	750 00	31 juill. '86	— juill. '08
Macdonald, Edward Donald	do	do	1er sept. '08	750 00	5 juin '88	— juill. '08
Vézina, Oscar..............	do	do	1er sept. '08	750 00	8 déc. '84	— déc. '07
Talbot, Lionel..............	do	do	1er sept. '08	750 00	24 mai '88	10 mars '08
Maguire, Frank James......	do	do	1er sept. '08	800 00	19 déc. '81	— déc. '07
Binks, Norbert Trevette.....	do	do	1er sept. '08	750 00	7 juin '87	4 nov. '07
Auclair, Théodule Albert....	do	do	1er sept. '08	750 00	5 nov. '84	— déc. '07
Dupuis, J. R................	do	do	1er sept. '08	750 00	30 déc. '85	15 mai '07
Matton, Leon Louis.........	do	do	1er sept. '08	700 00	11 janv. '88	— janv. '06

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Davis, Thomas	3-B.	Commis	1er sept. '08	650 00	12 janv. '77	21 mai '07
Wilson, Florence Louise	do	do	1er sept. '08	650 00	4 juin '90	— juill. '07
Percival, Harriet Maria	do	do	1er sept. '08	650 00	24 fév. '82	janv. '08
Graham, Gertrude M	do	do	1er sept. '08	650 00	....	'08
Johnston, Vera Waters	do	do	1er sept. '08	650 00	28 août '99	janv. '08
Potvin, Napoleon	do	do	1er April '08	800 00	8 déc. '68	31 déc. '95
Taylor, Minnie Gertrude	do	do	1er avril '07	800 00	21 nov. '72	1 mai '05
Blount, Bessie	do	do	1er avril '08	800 00	'81	15 mars '04
Chartrand, Sidonie	do	do	1er avril '08	800 00	3 déc. '75	14 mai '06
Clarke, Jessie	do	do	1er avril '08	750 00	11 oct. '87	1 avril '08
Wainwright, Muriel H. S	do	do	1er avril '07	750 00	3 juin '86	17 mai '06
Layeux, Bernadette	do	do	1er avril '07	750 00	4 mars '83	11 janv. '06
Traversy, Agnes	do	do	1er avril '08	750 00	29 sept. '88	1er avril '07
Rochon, Anna Alma	do	do	1er avril '08	750 00	10 janv. '86	11 sept. 06
Demers, Alexis	do	do	1er avril '08	650 00	4 mars '87	14 août '08
Killeen, Thomas L	do	do	26 janv. '09	500 00	....	26 janv. '09

MESSAGERS.

Arial, Thomas		Messager	1er sept. '08	800 00	11 janv. '76	5 janv. '06
O'Brien, Henry		do	1er sept. '08	800 00	3 janv. '75	12 juill. '05
Charbonneau, Wilbrod Louis		do	1er sept. '08	800 00	12 nov. '59	1er juill. '03
Carbonneau, Alfred		do	1er sept. '08	750 00	3 juin '75	— oct. '06
Bourdages, Joseph		do	1er sept. '08	650 00	25 mars '68	10 juin '08
Monast, Louis		do	7 janv. '09	500 00	10 déc. '77	7 janv. '09
Archambault, Dollard		Emballeur	1er sept. '08	650 00	21 fév. '83	— avril '07

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PORT DE SOREL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Vacant	Directeur				
Papineau, L. G	Sous-directeur	6 fév. '08	2,500 00		

PERSONEL DU CANAL DU ST-LAURENT.

Forneret, V. W	Ingénieur	1er avril '09	2,500 00		
McLean, N. B	Sous-ingénieur	1er avril '09	2,000 00		
Wise, F. A	do	1er avril '09	1,500 00		
Collier, E. V	do	1er avril '09	1,300 00		

AGENCE DE QUÉBEC.

Béland, Théophile	Agent intérimaire	11 mai '08	2,200 00	....	11 mai '08
Parént, P. E	Ingénieur	1er avril '09	2,200 00	....	20 juill. '05
Mailloux, P. J. N	P. C. et Comptable	1er avril '08	1,400 00	31 août '70	1er avril '04
Hamel, Alphonse	Commis	1er avril '08	1,150 00	5 sept. '43	4 nov. '90
McGreevy, H. S	Surint du service des signaux	15 oct. '05	1,000 00	2 juin '77	14 oct. '05

AGENCE DE MONTRÉAL.

Lebel, Chas. A	Agent intérimaire				1 janv. '09
do	Sous-Agent	1 oct. '08	1,300 00	'52	26 nov '03

AGENCE DE ST-JOHN, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Légère, J. A	Agent intérimaire et ingénieur résident à Halifax	....	....	....	— nov. '08
Brown, H. H	Comptable	13 nov. '07	900 00	14 janv. '81	15 nov. '07
Allan, Robert	Concierge	1er oct. '04	550 00	5 juill. '43	26 mai '91

AGENCE D'HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE.

Parsons, Jonathan F. L	Agent	1 juill. '95	1,600 00	10 janv. '51	1 août '94

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

AGENCE D'HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE—Fin.

Nom.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Legère, J. A.	Ingénieur résident	1er avril '08	1,800 00	....	15 juin '05
Henry, E. Fosberry	Sous-ingénieur résident	1er avril '09	1,400 00	8 oct. '70	5 sept. '00
Tremaine, Arthur de Brisay	Comptable	1er avril '03	1,200 00	18 juin '56	1er août '88
Mitchell, Norman Cyril	Sous-comptable	1er avri '08	1,000 00	1er juill. '75	1er juill. '99
Hayes, Cecil John	Sténographe	1er août '08	500 00	19 avril '89	15 juin '06
Osterman, Charles Henry	Commis	1er Nov. '07	600 00	11 nov. '84	1er déc. '04
D'Arcy, John	Sténographe	17 juin '08	600 00	....	17 juin '08

AGENCE DE VICTORIA, C.-B.

Gaudin, James	Agent	1er July '04	1,800 00	28 janv. '40	1er oct. '92
Dallain, A. J	Commis	1er juill. '07	1,200 00	'63	1er juill. '00
Gaudin, Kate E	Sténographe	1er juill. '07	500 00	....	— juill '03
Jones, David Llewellyn	Commis	1er avril '09	900 00	2 fév. '71	15 déc. '06

AGENCE DE CHARLOTTETOWN, ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Lord, Artemas	Agent	1er janv. '88	1,400 00	14 mai '36	1er janv. '81
Watson, Lawrence White	Comptable	1er août '08	900 00	2 mai '60	5 sept. '01
Beers, Frederick	Commis	1er avril '07	400 00	18 août '52	7 janv '07

SURINTENDANTS DES PHARES—SOUS LE CONTROLE DU COMMISSAIRE DE LA DIVISION DES PHARES.

Harty, Patrick, Ottawa, Ont.	Surint. des phares	1er juill. '04	1,500 00	25 mai '35	1er juin '80
Johnson, Peter C, Halifax, N.S.	do	16 dec. '07	1,400 00	21 sept. '62	16 déc. '07
Richard, J. L, Quebec, Que	Sous-Inspec. d'alarmes	26 août '08	1,000 00	11 fév. '58	26 août '08
Kelly, John, St. John, N.B.	Surint. des phares	1er juill '04	1,400 00	10 sept. '48	1er mai '05
Halkett, Gordon, Victoria, B.C.	do	1er août '08	1,500 00	8 juin '84	1er août '08

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

Stupart, R. F., F.R.S.C.	Surint et directeur de l'observatoire magnétique	28 dec. '94	3,100 00	24 oct. '57	1er juill '82
Davison, Wm. Fletcher	Observateur à l'observvatoire magnétique.	1er avril '09	1,000 00	4 mai '37	— juin '57
Menzies, William	do	1er juill '94	1,400 00	15 ct. '48 o	'70

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de l'inspection des bateaux à avpeur.

Inspecteurs des chaudières et machines.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Adams, Edward	Président du bureau (service intérieur à Ottawa.)				
Samson, Joseph, Québec.	Inspecteur	1er mars '04	1,500 00	24 janv. '67	24 janv. '67
Dodds, John, Toronto.	do	1er mars '04	1,500 00	12 mars '55	26 mai '91
Thomson, John Alex, Victoria, C-B.	do	1er mars '04	1,500 00	13 juin '47	18 août '90
Laurie, William, Montréal, Qué.	do	1er mars '04	1,500 00	12 fév. '45	28 avril '94
Arpin, Louis, Montréal, Qué.	do	1er juill. '05	1,300 00	10 oct. '42	25 juill. '94
Thompson, Thomas P., Kingston, Ont.	do	1er mars '04	1,500 00	23 août '47	29 août '97
Phillips, George Parr, Kenora, Ont.	do	1er avril '07	1,400 00	2 juill. '50	16 mai '96
McKean, Edward Wm., Collingwood, Ont.	do	1er mars '04	1,500 00	....	22 fév. '00
Dalton, Charles Edward, St. John, N-B.	do	1er janv. '08	1,500 00	25 mars '72	1er fév. '04
Stewart, James Brash, Toronto, Ont.	do	1er janv. '08	1,500 00	8 sept. '57	1er mars '04
Hamelin, F. X., Sorel, Qué.	do	1er mars '08	1,300 00	8 janv. '64	1er mars '08
Robinson, Hugh Gilmour, Vancouver, C-B.	do	12 mai '08	1,400 00	20 oct. '80	12 mai '08
Cullum, Wm. James, Victoria, C-B.	do	1er juin '08	1,400 00	12 fév. '65	1er juin '08
Stevens, Daniel J., Halifax, N-E.	Sous-inspecteur des navires du gouvernement	25 fév. '05	800 00	11 mai '66	11 avril '04

Inspecteurs des coques et Equipement.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Evans, William, Toronto, Ont.	Inspecteur	1er mars '04	1,300 00	2 déc. '49	31 janv. '95
Olive, I. J., St-John, N-B.	do	1er mars '04	1,200 00	22 avril '41	28 avril 94
Davis, M. R., Kingston, Ont.	do	1er mars '04	1,200 00	18 août '61	1er janv. '01
Duclos, Philippe, Québec, Qué.	do	1er mars '04	1,300 00	22 août '55	16 mai '03
Kinghorn, John C., Victoria, C-B.	do	1er janv. '08	1,300 00	17 juin '61	1er déc. '06
Seeley, Charles Wm., Halifax, N-E.	do	1er mars '08	1,200 00	'49	1er mars '08
Andrews, Stephen Decatur, ..., Collingwood, Ont.	do	1er mars '08	1,200 00	4 fév. '44	1er mars '08

Gérant à bord, etc.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
McConkey, Thomas, Halifax, N-E.	Inspecteur des répar. des navires du gouvernement	20 juill. '05	1,200 00	23 déc. '59	20 juill. '05

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bareau des examinateurs des capitaines et seconds.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts		
Demers, L. A.	Examinatenr-en-chef (service interieur à Ottawa.)				
Cole, Rufus C.	Examinateur	1er août '03	300 00	10 Mai '29	1er août '03
St-John, N-B.	Conf. de l'école de la marine	21 déc. '03	250 00	....	21 déc. '03
Wolff, Augustus John	Examinateur	1er oct. '07	300 00	30 oct. '44	7 janv. '84
Lunenburg, N-E.	Cont. de l'école de la marine	1er janv. '07	250 00	....	1er janv. '07
Murphy, James E.	Examinateur	1er déc. '03	300 00	21 janv. '46	11 nov. '95
Yarmouth, N-E.	Conf. de l'école de la marine	21 déc. '03	250 00	....	21 déc. '03
Gaudin, James	Examinateur	1er sept. '03	300 00	28 janv. '40	9 nov. '89
Victoria, C-B.	(Aussi agent.)				
Jones, David Llewellyn	Conf. de l'école de la marine	4 sept. '07	250 00	2 fév. '71	4 sept. '07
Victoria, C-B.	(Aussi commis.)				
Cameron, Alexander	Examinateur	1er avril '07	300 00	28 janv. '47	19 mai '02
Riley, James	Examinateur	5 mai '04	Without	21 mars '43	5 mai '04
Montréal, Qué.	Conf. de l'école de la marine	5 mai '04	Salary.		5 mai '04
	(Aussi surint. des pilotes.)				
Sutherland, James	Examinateur	1er mai '07	300 00	'52	1er janv. '06
Sydney-Nord., N-E.	Conf. de l'école de la marine	1er janv. '06	250 00	....	1er janv. '06
McGregor, W. F.	Examinateur	10 août '06	200 00	18 avril '48	10 août '06
Windsor, Ont.					
Moller, Charles	Examinateur	1er juill. '06	200 00	14 août '67	1er juill. '06
Toronto, Ont.	Conf. de l'école de la marine	1er déc. '06	250 00	....	1er déc. '06
Coles, George C.	Examinateur	1er oct. '06	200 00	15 déc. '59	1er oct. '06
Collingwood, Ont.	Conf. de l'école de la marine	1er déc. '06	250 00	....	1er déc. '06
Eddie, Charles	Examinateur	1er août '07	300 00	18 janv. '54	1er août '07
Vancouver, C-B.	Conf. de l'école de la marine	1er janv. '08	250 00	....	1er janv. '08
Hallett, Gordon	Examinateur	1er mars '08	200 00	21 fév. '78	1er mars '08
Nelson, C-B. (P. O. Harrops).					
Thordarsen, Matthew	do	1er juin '08	200 00	25 janv. '53	1er juin '08
West Selkirk, Man.					
Grant, Angus Duncan	do	1er juill. '08	200 00	7 août '55	1er juill. '08
Edmonton, Alta.					
Lugar, Wm. Robert	do	1er août '08	300 00	26 déc. '53	1er août '08
Halifax, N-E.	Conf. de l'école de la marine	1er janv. '09	250 00		
McLeod, Angus N.	Conf. de l'école de la marine	1er déc. '08	250 00	....	1er déc. '08
Canso, N-E.					

SERVICE DES PHARES.

Phares en amont de Montréal.

Shannon William	Gardien de phare	1er avril '09	460 00	2 avril '44	27 sept. '66
Valleyfield, Qué.					
Davieau, Hyacinthe	do	1er avril '08	460 00	15 août '30	1er juill. '81
Sault-Ste. Marie, Ont.					
Glaude, Benjamin	do	1er avril '08	400 00	22 nov. '51	7 sept. '72
Lachine, Qué.					
Dick, Andrew	do	1er mars '05	450 00	13 oct. '32	10 août '80
Port-Arthur, Ont.					
Fortier, D. H. A.	do	1er mai '94	550 00	12 juill. '40	11 avril '65
Port-Colborne, Ont.					
McKay, Charles Stephen	do	1er avril '08	555 00	15 fév. '38	27 août '77
Rossport, Algoma, Ont.					
Manson, John	Gardien de phare et du sifflet de brume	1er mars '05	850 00	12 déc. '45	1er mai '80
Colchester, Ont.					

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

AGENCE DE MONTRÉAL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Martin, Paul, St. Paul de l'Ile aux Noix, Co. St. Jean, Qué.	Gardien de phare	1er avril '75	150 00	10 Juill. '33	28 avril '73

AGENCE DE PHARES DANS QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Reeves, Samuel	Gardien de phare	1er avril '08	300 00	29 nov. '38	12 oct. '70
Fiset, Jean Hector, Louiseville, Qué.	do	1er avril '08	530 00	4 nov. '44	22 avril '75
Giguère, Denis, Lavaltrie, Qué.	do	1er avril '08	300 00	25 avril' 37	24 avril '70
Cormier, William, Ile Amherst, Ile de la Madeleine, Qué.	do	1er avril '09	400 00	24 juin '46	26 avril '71
Malouin, Alfred, Anticosti, West Point, *via* Gaspé, Qué.	Gardien de phare et de la station de signaux explosifs.	1er avril '09	875 00	1er avril '52	1 Juill. '77
Richard, Alphonse, Rivière-du-Loup, Qué.	do	1er avril '08	460 00	1er oct. '46	7 oct. '78
McWilliams, John J., Rimouski, Qué.	Gardien de phare	26 oct. '89	450 00	1er août '55	1er Juin '76
Bertrand, Auguste, Anse aux Gascons Co. Bonaventure, Qué.	do	1er avril '08	370 00	25 dec. '45	21 dec. '77
Ascah, James	Gardien de phare et sifflet de brume.	1er avril '08	1,200 00	17 mars '31	2 sept. '80

PHARES DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
El is, Wm. Enslie, Digby, N.-E.	Gardien de phare et sifflet de brume.	1er avril '09	960 00	25 sept. '37	8 mars '75
Creighton, Henry H., West Arichat, N.-E.	Gardien de phare	1er avril '08	240 00	11 sept. '37	25 oct. '74
Orchard, Lorenzo, Dow, Lockeport, N.-E.	do	1er avril '08	485 00	30 mai '50	1er jan. '77
Firth, Charles Morrison, Liverpool, N.-E.	do	1er avril '09	460 00	23 nov. ,47	30 juin '80
McKay, Robie, Harbour au Bouches, Antigonish, N.-E.	do	1er avril '08	360 00	12 aout '45	4 fév. '82
McDonald, John Allan, Port Hood, N.-E.	do	1er avril '08	280 00	7 juin '45	10 mai '80
Gilkie, H. Alfred	Gardien de phare et de la station de signaux explosifs.	1 oct. '92	800 00	16 août '50	1er oct. '92
Nunn, George, Sydney, Cape Breton, N.-E.	Gardien de phare	1er avril '09	360 00	2 fév. '37	20 juin '72
Saulnier, John Hilaire, Church Point, Co. Digby, N.-E.	do	8 août '78	200 00	20 juin '48	8 août '78
Palmer, Howard Walter, Lahave, Co. Lunenburg, N.-E.	do	1er avril '08	240 00	11 sept. '59	22 mai '78
Bollong, James, Pope Harbour, Co. Halifax, N.-E.	do	1er avril '09	360 00	12 avril '39	6 août '77
Baker, Thomas, Pease Island, Yarmouth, N.-E.	do	1er avril '09	425 00	26 jan. '38	1er mai '79

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Phares de la Nouvelle-Ecosse—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Munroe, John Leander........ Whitehead, Co. Guysboro, N.-E.	Gardien de phare..........	1er avril '08	360 00	21 oct. '52	1er sept.'79
Rathburn, Mrs. S. M......... Avonport, King's Co., N.-E.	do	1er avril '09	300 00	30 nov. '45	3 sept. '79

Phares du Nouveau-Brunswick.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
LeBlanc, Charles Placide..... Shediac, N.-B.	Gardien de phare.........	1er avril '09	325 00	17 oct. '41	4 mai '72
Morrison, Duncan........... Point-du-Chêne, B.P. N.-B.	do	25 fév. '80	300 00	29 dec. '28	25 fév. '80
Ross, Elijah................ Carleton, St-John, Co., N.-B.	do	1er avril '08	460 00	17 août '45	5 mars '78
Sutherland, G. C............ Bathurst, N.-B.	do	1er avril '08	240 00	23 mars '39	1er avril '82
Hamm, Charles Philip...... . Pisarinco Ouest, St-John Co. N.-B.	do	1er avril '09	385 00	20 fév. '32	14 janv. '79
Hachey, Octave............. Caraquet, N.-B.	do	1er avril '09	265 00	11 mars '34	1er août '81
Robertson, Meier............ Shediac, N.-B.	do	1er avril '09	300 00	29 juill.' 42	29 déc. '73

Agence des phares de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
O'Ranaghan, Peter.......... Bedeque, I.-P.-E.	Gardien de phare.........	1er avril '09	345 00	6 avril' 46	21 avril '73
McDonald, Wm............. Pointe-Ovest, I.-P.-E.	do	1er avril '09	360 00	29 août '46	1er déc. '75

Phare de la Colombie-Britannique.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Erwin, Walter.............. Pointe Atkinson, Vancouver, C.-B.	Gardien de phare.........	1er mai '07	1,300 00	14 août '52	5 oct. '80

Pisciculture.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Parker, William............. Sandwich, Ont.	Préposé à la piscif, de Sandwich, Ont.	1er juill. '82	1,150 00	15 août 42	1er juill. '82
Walker, John...............	Préposé à la piscif, d'Ottawa.	1er juill. '99	1,000 00	25 déc. 43	— oct. '81
Catellier, Louis Napol sur.... Tadoussac, P.Q.	Préposé à la piscif, de Tadoussac, Qué.	1er juill. '90	950 00	....	1er juill. '86
Lindsay, Robert............ Bassin de Gaspé, P.Q.	Préposé à la piscif, de Gaspé, Qué.	1er nov. '07	800 00	....	22 oct. '01
Mowat, Alexander........... Campbellton, N.-B.	Préposé à la piscif, de Ristigouche, N.-B.	1er juill. '99	1,200 00	22 sept. 56	1er fév. '82
Desev , A. L................ Magog, P.Q.	Préposé à la piscif, de Magog, P-Q.	1er mars '03	850 00	....	1er mars '03

MINISTÈR DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PISCICULTURE—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Armstrong, Wm............. Newcastle, Ont.	Préposé à la piscifacture de Newcastle, Ont.	1er sept. '99	900 00	....	28 sept. '98
Ogden, Alfred............... Bedford, N.E-.	Préposé à la piscifacture de Bedford Basin.	1er juill. '91	900 00	....	1er juill. '91
Sheasgreen, Isaac............ South Esk, N.-B.	Préposé à la piscifacture de Miramichi, N.-B.	1er janv. '74	500 00	20 déc. '35	1er janv. '74
Roxburgh, Wm.... .... New-Westminster, C.-B.	Préposé à la piscifacture de la riv. Fraser, C.-B.	1er mars '05	1,100 00	....	....
Mitchell, D. S............... New-Westminster, C.-B.	Préposé à la piscifacture de Granite Creek, C.-B.	6 mai '07	1,100 00	....	....
Whitwell, T..................	Préposé à la piscifacture de la riv. Skeena, C.-B.	1er nov. '02	1,100 00	....	....
Hooker, Frank.............. Selkirk, Man.	Préposé à la piscifacture de Selkirk, Man.	1er avril '05	1,200 00	....	....
Carmichael, Dr. A. G........ Margaree, N.-E.	Préposé à la piscifacture de Margaree, N.-E.	1er mai '08	600 00	....	1er mars '02
Elliott, Jos.................. St.-Alexis des Monts, P.Q.	Préposé à la piscifacture de St.-Alexis.	1er mars '02	400 00	....	....
Belknap W. G.............. Baldwin Mills, P.Q.	Préposé à la piscifacture du lac Lester.	1er août '07	700 00	....	1er fév. '05
Holroyd, A. W.............. Winslot Stn., I.P.-E.	Préposé à la piscif. de Kell's et Charlottetown.	10 fév. '05	900 00	....	10 fév. '05
Robertson, Alex............. Harrison Hot Springs, C.-B.	Préposé à la piscifacture du lac Harrison.	6 août '08	1,200 00	....	15 mai '05
Graham, T. W.............. Lillooet, C.-B.	Préposé à la piscifacture de Pemberton.	6 août '08	1,000 00	....	6 août '08
Bucknall, Robert............ Rivers-Inlet, C.-B.	Préposé à la piscifacture Rivers-Inlet.	15 mai '07	1,000 00	....	15 mai '07
McNab, A. J................ Wiarton, Ont.	Préposé à la piscifacture de Wiarton.	20 oct. '06	950 00	....	20 oct. '06
Burgess, Frank.............. Windsor N.-E.	Préposé a la piscifacture de Windsor, N.-E.	1er avril '07	800 00	....	1er vril '07
Longpré, Jos................ Mont-Tremblant, P.Q.	Préposé à la piscifacture du lac Tremblant.	15 nov. '05	450 00	....	15 nov. '05
McCluskey, F. J.............. Grand-Falls, N.-B.	Préposè à la piscifacture de la riv. St.-Jean.	1er mai '08	650 00	....	15 juill. '07
McPherson, A. J............. Dauphin, Man.	Préposé à la piscifacture de Winnipegosis.	1er mai '08	1,000 00	....	1er mai '08
Gibbs, H. L.................. Hazelton, C.-B.	Préposé à la piscifacture du lac Stewart.	1er mai '08	1,000 00	....	1er mai '08
Pretty, A. W................. Hezelton, C.-B.	Préposé à la piscifacture de Sabine.	1er mai '08	1,000 00	....	1er juin '07
Loschinger, A............... Sarnia, Ont.	Préposé a la piscifacture de la Pointe Edouard.	1er mai '08	450 00	....	1er mai '08
Belyea, J. F................ St.-John, N.-B.	Préposé à l'étang de St.-Jean.	1er déc. '08	325 00	....	9 oct. '02

INSPECTEURS DES PÊCHERIES.

Sword, C. B................ New-Westminster, C.-B.	Inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique division n° 1, et préposé à la piscifacture de la rivière Fraser.	9 oct. '91	1,500 00	....	..1er mai '91
Williams, J. T.............. Port Essington, C.-B.	Inspect. des pêcheries pour la division nord n° 2 de la Colombie-Britannique.	1er fév. '91	1,800 00	....	..1er mai '91
Taylor, E. G................ Nanaïmo, C.-B.	Inspeteur des pêcheries pour la division n° 3.	13 mars '05	1,500 00	....	..13 mars '05

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

INSPECTEURS DES PÊCHERIES—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Morrison, John G.... Englishtown, N.-E.	Inspecteur des pêcheries, div. n° 1, comprenant l'Ile du Cap-Breton.	1er mai '09	1,200 00	....	1er mai '09
Hockin, Robert.... Pictou, N.-E.	Inspecteur des pêcheries, division n° 2, pour les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax and Hants, N.-E.	9 oct. '91	900 00	....	1er août '89
Robertson, Andrew C.... Barrington Passage.	Inspecteur des pêcheries, division n° 3, pour les comtés de Lunenburg, Queen, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et King, N.-E.		700 00		
Calder, John F.... Campobello, N.-B.	Inspecteur des pêcheries, division n° 1, pour les comtés de Charlotte, comprenant les îles de Grand-Manan et les pêcheries de la baie de Passamaquoddy et de Saint-Jean.	26 fév. '07	1,000 00	....	26 fév. '07
Chapman, Robert A.... Moncton, N.-B.	Inspecteur des pêcheries, division n° 2, pour les comtés de Restigouche, Gloucester, Northumberland Kent, Westmoreland, Albert et pour les paroisses d'Aberdeen, comté de Carleton, et de Stanley, comté de York.	16 sept. '89	1,300 00	....	16 sept. '89
Harrison, H. E.... Fredericton, N.-B.	Inspecteur des pêcheries, div. n° 3, pour les comtés de King, Queen, Sunbury, York (excepté la paroisse de Stanley), Carleton, (excepté la paroisse d'Aberdeen), et Victoria.	6 avril '03	700 00	....	19 mai '02
Sheppard, O. B.... Toronto, Ont.	Inspecteur des pêcheries pour la division ouest de la province d'Ontario.	6 fév. '99	1,200 00	....	31 mars '96
Hurley, J. M.... Belleville.	Division est de la province d'Ontario.	1er fév. '01	1,200 00	....	1er fév. '01
Duncan, A. G....	Division nord-ouest de la province d'Ontario.				
Wakeham, William.... Bassin de Gaspé.	Officier préposé à la division des pêcheries du golfe dans la province de Québec	21 juin '79	2,000 00	30 nov. '79	2 juin '79
Bernard, C. A.... St.-Césaire, P.Q.	Inspecteur des pêcheries pour cette partie de la province de Québec, au sud du fleuve St.-Laurent, à l'est de la partie ouest du comté de Bellechasse, comprenant les lacs Champlain et Memphremagog.	14 avril '09	1,000 00	....	14 avril '09
Young, W. S.... Selkirk.	Inspect. des pêcheries pour Manitoba et le district de Keewatin.	1er juill. '01	1,[illegible]00 00	....	1er juill. '01

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

INSPECTEUR DES PÊCHERIES.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Miller, E. W........ Fort-Qu'Appelle, Sask.	Inspecteur des pêcheries, Saskatchewan.	5 juill. '97	1,200 00	....	16 mai '96
Gunn, Peter........ Lac Ste.-Anne.	Inspecteur des pêcheries, Alberta.		1,200 00	....	13
Matheson, J. A........ Campbellton, I-P.E.	Inspecteur des pêcheries, Ile-du-Prince-Edouard.	....	1,200 00	....	14 mai '97
Macdonald, J. B........ Charlottetown, I-P.E.	Sous-inspect. des pêcheries, Ile-du-Prince-Edouard.	23 déc. '04	1,000 00	....	23 déc. '04
McKay, W. T........ Dawson, T.Y.	Inspecteur district du Yukon	1er janv. '06	1,200 00	....	1er janv. '06
Riendeau, Joseph........ Montréal, Q.P.	Inspecteur des pêcheries pour cette partie du fleuve St.-Laurent, dans la province de Québec, et des comtés situés au nord du fleuve, à l'est de la ligne traversant le dit fleuve à partir de la limite est du comté de Portneuf à la limite ouest du comté de Bellechasse.	8 mai '03	1,100 00	....	9 juin '97

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Hunter, James Blake, B.A...	......	Sous-ministre......	1er juill. '08	5,000 00	31 août '76	1er juill. '00
St.-Laurent, Arthur, C.E. ...	1-A.	Asst. Sous-ministre. .	11 août '08	3,750 00	20 nov. '59	11 août '08
Tessier, Napoléon, B.A., LL.B	do	Secrétaire et direct. des contrats.	11 août '08	2,800 00	23 déc. '70	1er juill. '03
Lafleur, Eugène Damas, C.E.	do	Ingénieur en chef. ...	1er déc. '04	3,650 00	5 août '61	1er déc. '04
Ewart, David, I.S.O.........	do	Architecte en chef. .	2 nov. '97	3,650 00	18 fév. '43	2 nov. '97
Kingston, Alfred George....	do	Contrôleur..........	1er juill. '98	2,950 00	28 nov. '53	24 juin '72
Steckel, Louis Joseph René, C.E.	do	Com. préposé au budget parlementaire et ingénieur en chef du pointage géodésiqne du Canada	1er juill. '80	3,000 00	6 sept. '44	21 déc. '69
Wright, Richard Costman ...	do	Sous-architecte en chef..............	1er sept. '08	3,250 00	4 janv. '62	1er sept. '08
Howden, James.............	do	Surintendant du dragage..............	1er sept. '08	3,150 00	19 déc. '39	1er sept. '08
Valiquet, Ulric, C.E........	do	Ingénieur en charge des travaux.......	1er sept. '08	2,950 00	30 juin '56	1er sept. '08
Charleson, John Baptiste....	1-B.	Ingénieur des bâtiments	1er sept. '08	2,800 00	29 août '36	1er sept. '08
Godwin, Eben Benjamin.....	do	Sous-surinten. du dragage..........	1er sept. '08	2,650 00	1er sept. '54	1er sept. '08
Keeley, David Herbert......	do	Surin. du télégraphe.	1er sept. '08	2,650 00	11 juin '58	1er sept. '08
Chaloner, Charles François Xavier.	do	Ingénieur...........	1er sept. '08	2,450 00	5 mars '61	1er sept. '08
Billings, Walter Ross.......	do	Architecte..........	1er sept. '08	2,250 00	5 mai '48	1er sept. '08
Fuller, Thomas William	do	do	1er sept. '08	2,250 00	3 mai '65	1er sept. '08
Doody, Thomas Neil........	do	Commis............	1er sept. '08	2,250 00	21 juill. '52	1er sept. '08
Chassé, Jude Alfred.........	do	Secrétaire légiste....	1er sept. '08	2,250 00	7 juill. '59	1er sept. '08
Desrosiers, Louis Amédée ...	do	Dessinateur..........	1er sept. '08	2,250 00	8 nov. '61	1er sept. '08
Roy, Joseph Roûer..........	do	Ingénieur...........	1er sept. '08	2,250 00	8 déc. '62	1er sept. '08
Corriveau, Raoul de B.......	do	do	1er sept. '08	2,250 00	24 janv. '77	1er sept. '08
Hunter, Charles Hill.........	do	Commis............	1er sept. '08	2,250 00	11 janv. '62	1er sept. '08
Desrochers, Rodolphe Chas..	do	Sous-secrétaire......	1er juill. '06	2,150 00	20 janv. '68	13 janv. '92
Smith, Edward Thomas	do	Percepteur du revenu.	1er juill. '06	2,150 00	26 janv. '06	20 janv. '80
Taché, Joseph Charles......	do	Ingénieur...........	1er juill. '06	2,150 00	25 mars '50	7 juill. '83
O'Brien, Stephen Edward....	do	Com. et sec. de la Commis. d'Em. d'Ottawa	1er mai '07	2,100 00	1er sept. '64	4 sept. '80
Gobeil, Joseph Edmond	2-A.	Commis............	1er sept. '08	2,100 00	20 fév. '70	1er sept. '08
Belleau, Antoine Emmanuel	do	do	7 janv. '96	2,050 00	8 juill. '54	10 mars '84
Vincent, Joseph........	do	do	1er juill. '01	2,050 00	17 mars '50	1er janv. '86
Gingras, Eugène François,...	do	do	1er sept. '08	2,050 00	21 mai '62	1er sept. '08
Dansereau, Marie Edmond ..	do	do	1er sept. '08	2,050 00	29 août '52	1er sept. '08

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Dillon, Robert William......	2-A.	Commis............	1er sept. '08	2,050 00	11 juin '63	1er sept. '08
Shearer, John..............	do	Surint. des bâtiments d'Ottawa.	1er sept. '08	2,050 00	7 sept. '73	1er sept. '08
Colman, Lewis Henry.......	do	Commis............	1er sept. '08	1,950 00	17 sept. '66	1er sept. '08
King, William..............	do	Ingénieur-mécan....	1er sept. '08	1,950 00	21 fév. '36	1er sept. '08
[1]McLaughlin, Daniel Alex....	do	Photographe........	1er sept. '08	1,950 00	16 fév. '65	1er sept. '08
Hutchison, George Norman..	do	Architecte..........	1er sept. '08	1,950 00	13 fév. '70	1er sept. '08
Crean, Michael White	do	Commis............	1er sept. '08	1,950 00	11 sept. '49	1er sept. '08
Fortier, Théophile...........	do	do	1er juil. '04	1,850 00	26 mai '45	27 juill. '71
Bain, John Andrew.........	do	Architecte..........	1er sept. '08	1,850 00	29 juin '78	1er sept. '08
Walters, Henry McDonald ..	do	Commis............	1er sept. '08	1,800 00	15 janv. '63	1er sept. '08
Perley, George Edwin.......	do	Ingénieur...........	1er sept. '08	1,750 00	21 juin '57	1er sept. '08
Routhier, Joseph Siméon J..	do	Architecte..........	1er sept. '08	1,750 00	4 nov. '63	1er sept. '08
Minard, Duncan McRae	do	Commis............	1er sept. '08	1,750 00	27 fév. '74	1er sept. '08
Hewit, David Alexander	do	Architecte..........	1er sept. '08	1,750 00	23 oct. '69	1er sept. '08
Johnston, James............	do	Electricien..........	1er sept. '08	1,750 00	16 mars '51	1er sept. '08
Dawson, Robert............	do	Architecte..........	1er sept. '08	1,750 00	3 oût '58	1er sept. '08
Lamb, James Byrne.........	do	do	1er sept. '08	1,750 00	1er juill. '41	1er sept. '08
St.-Laurent, Jean Baptiste ..	do	Commis............	1er sept. '08	1,750 00	17 nov. '65	1er sept. '08
Paquet, François Xavier....	do	Architecte..........	1er sept. '08	1,750 00	12 janv. '45	1er sept. '08
Chalifour, Joseph Marie	do	Commis............	1er sept. '08	1,750 00	25 avril '68	1er sept. '08
Cusson, Joseph Edmond.....	do	do	1er sept. '08	1,750 00	20 sept. '63	1er sept. '08
Baudry, Chambord..........	do	Architecte..........	1er sept. '08	1,750 00	28 mai '71	1er sept. '08
*Lacas, Emile..............	do	Photographe........	1er sept. '08	1,750 00	2 déc. '66	1er sept. '08
Bourget, Octave............	do	Commis............	1er sept. '08	1,750 00	1er mars '49	1er sept. '08
Thomson, John Arnold......	do	Architecte..........	1er sept. '08	1,750 00	2 mars '76	1er sept. '08
Thériault, Joseph Aimérild ..	do	Commis............	1er avril '08	1,650 00	28 fév. '47	30 janv. '92
Robillard, Rodrigue Joseph..	do	Dessinateur.........	1er avril '08	1,650 00	3 juin '65	26 janv. '86
McLaughlin, Thomas Joseph	do	Commis............	1er sept. '08	1,650 00	3 déc. '53	1er août '94
Hennessey, George Francis..	do	do	1er avril '08	1,650 00	26 déc. '64	4 juin '83
Guppy, Henry John.........	do	do	1er sept. '08	1,650 00	19 mai '52	1er août '94
Smith, Edmund John	do	do	1er avril '08	1,650 00	7 avril '62	4 juin '83

$1,205.00 payé par le ministère des Travaux Publics, et $925 payé par le ministère des Chemins de fer et Canaux sur les comptes des services faits pour ce ministère.

*Démissionné le 30 avril 1909, pour prendre effet au 15 août 1909.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Canty, Patrick	2-B.	Commis des travaux.	1er sept. '08	1,650 00	17 fév. '50	1er sept. '08
Bélanger, Louis	do	Commis	1er sept. '08	1,600 00	12 déc. '58	1er sept. '08
Lecourt, Joseph Pierre Michel	do	Architecte	1er sept. '08	1,600 00	'28	1er sept. '08
Hutchinson, William Morrison	do	Commis des travaux.	1er sept. '08	1,600 00	19 janv. '40	1er sept. '06
Rouleau, Alfred	do	Commis	1er juill. '93	1,600 00	2 avril '55	21 juin '93
Dionne, Ernest	do	do	4 mars '94	1,600 00	10 sept. '53	1er juill. '85
Paré, Arthur	do	do	31 mai '06	1,600 00	11 fév. '72	31 mai '06
Bruchési, Joseph	do	do	1er sept. '08	1,600 00	18 août '57	1er sept. '08
Gagnon, Paul Eugene	do	do	1er juill. 03	1,600 00	6 sept. '08	2er juill. '03
Lefort, Paul Auguste	do	Architecte	1er sept. '08	1,600 00	21 oct. '71	1er sept. '08
Foulis, James	do	do	1er sept. '08	1,600 00	5 juin '82	1er sept. '08
Gregory, Peter Shearson	do	do	1er sept. '08	1,600 00	4 juill. '61	1er sept. '08
Sullivan, Francis Conroy	do	do	1er sept. '08	1,600 00	2 juill. '08	1er sept. '08
Arnold, William	do	Commis	1er sept. '08	1,600 00	29 mai '51	1er sept. '08
Huber, William	do	Architecte	1er sept. '08	1,600 00	13 nov. '75	1er sept. '08
Mullarkey, Dennis James	do	Commis des travaux.	1er sept. '08	1,600 00	16 août '56	1er sept. '08
Marion, Joseph Ernest	do	Commis	1er sept. '08	1,600 00	4 mars '66	1er sept. '08
Mackay, Charles Stephen A.	do	Payeur	1er sept. '08	1,600 00	22 sept. '60	1er sept. '08
Dunne, Hugh Joseph	do	Sous-Ingénieur	1er sept. '08	1,600 00	11 oct. '81	1er sept. '08
Sutherland, Charles D.	do	Architecte	1er sept. '08	1,550 00	28 nov. '80	1er sept. '08
Paterson, Charles Colebrook	do	Commis	1er sept. '08	1,550 00	24 août '68	1er sept. '08
Lefebvre, Odilon Olivier	do	Ingénieur	1er sept. '08	1,550 00	14 nov. '79	1er sept. '08
Somerville, James Milton	do	Commis	1er sept. '08	1,550 00	9 déc. '79	1er sept. '08
Beaton, William Alexander	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,550 00	1er mars '79	1er sept. '08
Macdonald, Gertrude (Miss)	do	Secrétaire particulier.	1er sept. '08	1,550 00	18 mars '75	1er sept. '08
Mathé, Napoléon Magloire	do	Commis	1er juill. '05	1,500 00	18 mai '63	20 juill. '05
Adams, Samuel	do	Commis des travaux.	1er sept. '08	1,500 00	10 aout '49	1er sept. '08
Viens, Ephrem	do	Chimiste	1er sept. '08	1,500 00	19 janv. '76	1er sept. '08
Barthe, George Réné	do	Commis	1er sept. '08	1,450 00	14 oct. '64	1er sept. '08
Desjardins, Napoléon	do	do	1er sept. '08	1,450 00	25 août '70	1er sept. '08
Mackay, Louis Joseph	do	do	1er sept. '08	1,450 00	10 sept. '69	1er sept. '08
Cofsky, Louis Napoléon	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,450 00	10 oct. '81	1er sept. '08

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
O'Brien, William Emmanuel	2-B.	Commis	1er sept. '08	1,427 50	7 oct. '85	1er sept. '08
Bedard, J. B. Eugéne	do	do	1er sept. '08	1,400 00	29 déc. '59	1er sept. '08
Richard, Samuel Jean	do	do	1er sept. '08	1,400 00	18 nov. '55	1er sept. '08
Bélanger, Sexton	do	do	1er sept. '08	1,400 00	28 sept. '50	sept. '08
deMartigny, Jacques	do	do	1er sept. '08	1,400 00	5 mai '59	1er sept. '08
Wiley, William	do	do	1er sept. '08	1,400 00	3 sept. '76	1er sept. '08
Sharp, John	do	Commis des travaux.	1er sept. '08	1,400 00	10 mars '50	1er sept. '08
Barsalou, Arthur	do	Commis	1er sept. '08	1,400 00	10 août '60	1er sept. '08
Stewart, John Howard	do	do	1er avril '08	1,350 00	15 mai '83	9 mars '08
Dawson, Francis Graham, H.	do	do	1er juill. '08	1,350 00	8 sept. '83	1er juill '08
Charron, Louis	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,350 00	5 avril '54	1er sept. '08
Gagné, François Xavier	do	Commis	1er sept. '08	1,350 00	23 sept. '59	1er sept. '08
Hampshire, Charles Clayton	do	do	1er sept. '08	1,350 00	11 fév. '62	1er sept. '08
Gordon, John	do	do	1er sept. '08	1,350 00	4 janv. '52	1er sept. '08
Bray, Joseph Ulyse	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,350 00	29 mai '73	1er sept. '08
Cantin, Joseph Arthur	do	do	1er sept. '08	1,350 00	11 nov. '70	1er sept. '08
Keeley, Robert	do	Commis	1er sept. '08	1,350 00	20 nov. '52	1er sept. '08
Dubois, Alfred	do	do	1er sept. '08	1,350 00	23 avril '63	1er sept. '08
Dubé, Louis Thomas T.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	29 déc. '55	1er sept. '08
Gadbois, Louis V.	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,350 00	2 août '56	1er sept. '08
Denis, Valmore	do	Ingenieur	1er sept. '08	1,350 00	12 juill. '78	1er sept. '08
Latour, Louis Joseph	do	Commis	1er sept. '08	1,350 00	16 janv. '57	1er sept. '08
Cameron, William Lumsden	do	do	1er sept. '08	1,350 00	28 mai '52	1er sept. '08
Ferguson, John Alexander	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,350 00	8 nov. '80	1er sept. '08
Mesnard, Félix	do	do	1er sept. '08	1,350 00	5 fév. '62	1er sept. '08
Dorval, George Siméon	do	do	1er sept. '08	1,350 00	14 oct. '61	1er sept. '08
Thivierge, Joseph Avila	do	Commis	1er sept. '08	1,350 00	16 sept. '75	1er sept. '08
Richard, Gustave	do	do	1er sept. '08	1,350 00	9 août '78	1er sept. '08
Taylor, James Gordon	do	do	1er sept. '08	1,350 00	3 déc. '51	1er sept. '08
Lafléche, Eugene Richer	do	do	1er sept. '08	1,300 00	17 août '60	1er sept. '08
Valiquet, Powell Joseph	do	Ingénieur	1er sept. '08	1,300 00	25 mars '87	1er sept. '08

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Dubé, William Achille	2-B.	Commis	1er sept. '08	1,250 00	26 Feb. '72	1er sept. '08
St.-Denis, Joseph	do	do	1er sept. '08	1,250 00	1er Nov. '64	1er sept. '08
Bartlett, Edward Ernest	do	do	1er sept. '08	1,250 00	9 Dec. '54	1er sept. '08
Moffet, Paul	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,200 00	7 Mai '58	1er sept. '08
Mavaut, Emmanuel	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	24 Dec. '81	1er sept. '08
Ethier, Joseph Alfred	do	do	1er sept. '08	1,200 00	16 Sept. '71	1er sept. '08
Davidson, Charles Edwards	do	do	1er sept. '08	1,200 00	17 Sept. '77	1er sept. '08
Bance, Henri	do	do	1er sept. '08	1,150 00	12 Juin '82	1er sept. '08
Pinard, Charles	do	do	1er sept. '08	1,150 00	2 Mar. '82	1er sept. '08
McEvoy, Samuel Thomas	do	do	1er sept. '08	1,150 00	4 Mai '64	1er sept. '08
Hay, Nathaniel	do	do	1er sept. '08	1,000 00	10 Fev. '52	1er sept. '08
Dostaler, Alfred	3-A.	do	1er sept. '08	1,200 00	3 Juil. '48	1er sept. '08
Caldwell, Thomas D	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,200 00	1er Juil. '68	1er sept. '08
Bell, Thomas Grayson	do	Photographe	1er sept. '08	1,200 00	8 Mai '74	1er sept. '08
Couture, Didier	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	1er Juil. '40	1er sept. '08
Moffette, Napoléon	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,200 00	9 Oct. '64	1er sept. '08
Langlois, Honoré	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	23 Dec. '58	1er sept. '08
Drapeau, Philippe	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,200 00	19 Oct. '55	1er sept. '08
Bélanger, Napoléon	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	3 Fev. '50	1er sept. '08
Delaney, John	do	do	1er sept. '08	1,200 00	12 Août '67	1er sept. '08
Bélanger, Albert	do	do	1er sept. '08	1,200 00	1er Avr. '80	1er sept. '08
Day, Alfred	do	do	1er sept. '08	1,200 00	20 Jnin '78	1er sept. '08
Bonneville, Joseph Arthur	do	do	1er sept. '08	1,200 00	8 Sept. '69	1er sept. '08
Valiquet, Elzéar	do	do	1er sept. '08	1,200 00	22 Sept. '82	1er sept. '08
Desautels, Rosario	do	do	1er sept. '08	1,200 00	3 Avr. '77	1er sept. '08
Costigan, John Thomas	do	do	1er sept. '08	1,150 00	21 Août '75	1er sept. '08
Morin, Joseph Arthur	do	do	1er sept. '08	1,100 00	20 Oct. '51	1er sept. '08
Dionne, Joseph Gustave	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,100 00	15 Dec. '79	1er sept. '08
Graham, Charles Heathcote	do	do	1er sept. '08	1,100 00	12 Mai '84	1er sept. '08
Tilley, Vincent Davies	do	do	1er sept. '08	1,100 00	13 Oct. '78	1er sept. '08
Champagne, Isidore	do	Commis	1er sept. '08	1,050 00	14 Nov. '68	1er sept. '08
Houde, Catherine D. (Mrs.)	do	do	1er sept. '08	1,050 00	17 Dec. '55	1er sept. '08

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Levêque, Ernest	3-A.	Commis	1er sept. '08	1,050 00	26 janv. '76	1er sept. '08
Huot, Joseph Edgar	do	do	1er sept. '08	1,050 00	8 mars '84	1er sept. '08
Davies, Rose Martel (Miss)	do	do	1er sept. '08	1,050 00	19 avril '83	1er sept. '08
[1]Patry, Arthur	do	do	1er sept. '08	1,050 00	3 janv. '81	1er sept. '08
Rondeau, Rodolphe	do	do	1er sept. '08	1,050 00	27 juin '86	1er sept. '08
Bennett, Vivian Rose (Miss)	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 janv. '88	1er sept. '08
Ralph, John Herbert	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,050 00	19 mai '78	1er sept. '08
Drouin, Joseph Anatole, B.A.	do	Commis	1er sept. '08	1,050 00	13 avril '83	1er sept. '08
Sauriol, René Arthur	do	do	1er sept. '08	1,050 00	7 mai '83	1er sept. '08
Winslow, Arthur	do	do	1er sept '08	1,050 00	12 mars '89	1er sept. '08
Nicolson, Lillian (Miss)	do	do	1er sept. '08	1,050 00	17 sept. '74	1er eept. '08
Taylor, Allan	do	do	1er sept. '08	1,050 00	27 nov. '82	1er sept. '08
Wattsford, Gerald Harrison	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,050 00	3 juill. '73	1er sept. '08
Biggar, Arthur Lyons	do	Ingénieur	1er sept. '08	1,050 00	26 mai '88	1er sept. '08
Charron, Adélard, Emile	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,000 00	14 juin '74	1er sept. '08
Boyer, Alphonse	do	Commis	1er sept. '08	1,000 00	23 sept. '50	1er sept. '08
Lafontaine, Lucien	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,000 00	4 avril '87	1er sept. '08
Johnstone, John	do	Commis	1er juill. '08	950 00	17 déc. '86	1er juill. '08
Roy, Marie Louise (Mrs.)	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	18 juill. '72	1er sept. '08
Valade, Alice (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	7 avril '70	1er sept. '08
Lemoyne, Elmina (Mrs.)	do	do	1er sept. '08	800 00	12 août '54	1er sept. '08
Bélanger, Oscar	do	do	1er sept. '08	800 00	1er juin '63	1er sept. '80
Laframboise, Maurice	do	Dessinateur	1er sept. '08	800 00	5 août '84	1er sept. '08
Hamel, Fernand Omer	do	do	1er sept. '08	800 00	9 sept. '88	1er sept. '08
DuPlessis, Laurette (Miss)	do	Commis	1er sept. '08	800 00	24 août '79	1er sept. '08
Kennedy, John Gorman	do	Dessinateur	1er sept. '08	800 00	17 déc. '79	1er sept. '08
Moffat, Catherine Helen (Miss)	do	Commis	1er sept. '08	800 00	27 nov. '83	1er sept. '08
Dunne, Gerald Peter	do	do	1er sept. '08	800 00	6 juill. '88	1er sept. '08
Matheson, Norman	do	do	1er sept. '08	800 00	16 août '80	1er sept. '08
Perron, René	do	do	1er sept. '08	800 00	30 oct. '87	1er sept. '08
Bédard, Joseph	do	do	1er sept. '08	800 00	15 oct. '67	1er sept. '08
Laframboise, Alfred	do	do	1er sept. '08	800 00	29 avril '79	1er sept. '08

[1]Nommé, traducteur au ministère de l'Agriculture, division des Archives, 5 mai 1909.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance*	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Roy, Moise	3-B.	Commis	1 r sept. '08	800 00	'39	1er sept. '08
St.-Jean Smith, Valéda (Mrs.)	do	do	1er sept. '08	800 00	2 avril '70	1er sept. '08
Guilmont, Alice (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	29 août '81	1er sept. '08
Bessette, Jean-Baptiste	do	do	1er sept. '08	800 00	20 sept. '73	1er sept. '08
Rouleau, Raoul	do	do	1er sept. '08	800 00	17 juill. '89	1er sept. '08
Jones, Mary Syrcela (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	29 août '85	1er sept. '08
Bray, Joseph Euclide	do	do	1er sept. '08	800 00	11 nov. '84	1er sept. '08
McGovern, Francis	do	do	1er sept. '08	800 00	14 mai '91	1er sept. '08
Bélanger, Marie Louise (Mrs.)	do	do	1er sept. '08	800 00	16 mars '83	1er sept. '08
Bélanger, Alice (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	28 sept. '68	1er sept. '08
St.-Jean, Henriette (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	9 sept. '82	1er sept. '08
deGrosbois, Virginie G. (Mrs.)	do	do	1er sept. '08	800 00	7 nov. '64	1er sept. '08
Hardcastle, Alice (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	6 'août 85	1er sept. '08
Sylvain, Marie Elmina (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	2 janv. '72	1er sept. '08
O'Hanley, Fabiola (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	9 féb. '77	1er sept. '08
Desjardins, Dauray	do	do	1er sept. '08	800 00	25 féb. ,85	1er sept. '08
Nutting, Claire (Mrs.)	do	do	1er sept. '08	800 00	27 janv. '67	1er sept. '08
Purvis, Minnie (Mrs.)	do	do	1er sept. '08	800 00	22 nov. '66	1er sept. '08
†Lemieux, Eva (Miss)	do	do	1er sept. '08	750 00	21 mai '82	1er sept. '08
Connery, Mildred (Miss)	do	do	1er sept. '08	750 00	3 mai '89	1er sept. '08
Gleason, Catherine (Miss)	do	do	1er sept. '08	750 00	19 août '83	1er sept. '08
McIntyre, Gladys (Miss)	do	do	1er sept. '08	750 00	9 mai '88	1er sept '08
Boucher, Blanche (Miss)	do	do	1er sept. '08	750 00	5 féb. '89	1er sept. '08
Tapley, John Archibald	do	do	1er sept. '08	750 00	23 juill. '92	1er sept. '08
Godwin, Harold	do	do	1er sept. '08	750 00	31 déc. '91	1er sept. '08
Kavanagh, Mary Beatrice	do	do	1er sept. '08	700 00	4 féb. '84	1er sept. '08
Blais, Marie Blanche (Miss)	do	do	1er sept. '08	700 00	8 juill. '81	1er sept. '08
Narraway, Charles Arthur	do	Dessinateur	1er sept. '08	700 00	4 mai '90	1er sept. '08
McLeod, Annie (Miss)	do	Commis	1er sept. '08	650 00	17 sept. '87	1er sept. '08
‡Hayes, Estelle V. (Miss)	do	do	1er sept. '08	650 00	19 juill. '87	1er sept. '08
Bray, André	......	Messager	1er sept. '08	850 00	11 sept. '49	1er sept. '08
Launière, Edouard Richard		do	1er sept. '08	800 00	3 mai '42	1er sept. '08

*Démissionné le 15 août 1909. ‡Démissionné le 8 sepembre 1909.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Lemay, Joseph Amandoza...	......	Messager...........	1er sept. '08	800 00	25 avril '60	1er sept. '08
Tassé, Charles Duguesclin...	......	do	1er sept. '08	800 00	2 mai '58	1er sept. '08
Scrim, William Henry.......	......	do	1er sept. '08	800 00	9 août '79	1er sept. '08
Desrivieres, Edouard McGill	......	do	13 déc. '86	800 00	3 janv. '64	13 déc. '86
Lepage, Victor..............	......	do	6 déc. '88	800 00	14 mai '65	6 déc. '88
Twanley, Frederic Edward ..	......	do	1er sept. '08	800 00	17 déc. '81	1er sept. '08
Laramée, George............	......	do	1er sept. '08	800 00	22 oct. '66	1er sept. '08
Fahey, James...............	......	do	1er sept. '08	800 00	11 mai '68	1er sept. '08
Thomas, Ferdinand.........	......	do	1er sept. '08	800 00	15 mars '44	1er sept. '08
Dumoulin, Joseph Alphonse..	......	do	1er sept. '08	800 00	15 janv. '63	1er sept. '08
Labelle, Joseph Placide......	......	do	1er sept. '08	800 00	11 mai '62	1er sept. '08

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination, permanente
Butler, Matthew Joseph, C.M.G. LL.B., C.E.	......	Sous-ministre et ingé. en chef et directeur du bureau de direc- des chemins de fer du gouvernement.	1er juill. '05	8,000 00	19 nov. '56	1er juill. '05
Jones, Louis Kossuth, I.S.O	1–A.	Secrétaire..........	1er juill. '97	3,050 00	9 juin '49	1er fév. '80
Bowden, William Arthur, B.A Sc.	do	Ingénieur des plans ..	1er sept. '08	2,800 00	18 juill. '72	1er sept. '08
Murphy, John..............	do	Ingénieur électricien.	1er sept. '08	3,150 00	17 déc. '08	17 déc. '68
Johnson, Edward Valentine..	do	Ingénieur inspecteur .	1er sept. '08	3,150 00	7 oct. '45	1er sept. '08
Alward, Harry Freeman..... Avocat.	do	Secrétaire légiste du ministère.	1er mai '08	1,800 00	8 sept. '73	1er juill. '05
Payne, John Lambert.......	do	Contrôl. des statistiq.	1er juill. '06	3,050 00	24 oct. '59	13 avril '93
Bell, Graham Airdrie........	do	Auditeur du ministère	1er sept. '08	2,800 00	13 août '08	6 juill. '93
Douglas, Robert Chambers	1–B.	Ing. des for. hydraul. et ing. des ponts.	1er sept. '08	2,750 00	6 janv. '47	1er sept. '08
Maynard, Martin Wilkins....	do	Chef des registres....	1er juill. '93	2,550 00	22 fév. '49	1er juill. '80
Spence, James Bruce........	do	Dessinateur en chef..	1er sept. '08	2,550 00	16 oct. '32	1er sept. '08
Dixon, Frederick Augustus	do	Premier commis. correspondance.	1er juill. '02	2,500 00	7 mai '43	1er nov. '76
Mothersill, George Anthony..	do	Ingénieur auditeur...	1er sept. '08	2,450 00	13 mars '46	1er sept. '08
Little, William Caruthers....	do	Comptable..........	7 déc. '06	2,220 00	12 déc. '60	23 mars '81
Ross, Charles William.......	do	Commis en charge des plans et questions du Sénat et des communes.	26 déc. '06	2,200 00	25 août '56	26 juill. '92
*Stewart, Neil.............	2–A.	Commis............	1er juill. '89	2,100 00	23 mars '41	6 nov. '71
**Currier, James Everett Wilson	do	do	1er août '94	2,100 00	26 juill. '49	1er nov. '78
Pugsley, John William	do	do	1er avril '96	2,100 00	12 mars '61	1er juill. '82
Devlin, Richard...........	do	do	1er juill. '00	2,100 00	25 mai '44	1er oct. '79
Chubbuck, Charles Edw. D..	do	do	1er janv. '96	2,000 00	13 juill. '48	12 fév. '73
Ross, Henry LeBreton	do	do	1er juill. '00	2,000 00	23 mars '63	1er janv. '88
†McLaughlin, Daniel Alex. ..	do	Photographe........	1er sept. '08	925 00	12 fév. '65	1er sept. '08
‡Fortier, Lucien Napoléon...	do	Commis............	1er juill. '05	1,800 00	6 avril '49	20 juin '71
McKnight, Samuel Leonard T	do	do	14 janv. '07	1,750 00	26 nov. '66	3 juin '01
McCormick, Harold Duncan Avocat.	do	Sous-secrétaire légiste	20 nov. '08	1,600 00	13 nov. '81	20 nov. '08
Cope, William Vipond.......	do	Commis............	1er avril '09	1,600 00	28 oct. '72	1er sept. '08
McCourt, Edmund Frederick	do	Sec. part. du sous-ministre et ing. en chef et directeur du bureau de direction des chem. de fer du Gouvern.	1er avril '09	1,600 00	31 janv. '84	1er sept. '08

*Mis à la retraite, 1 septembre 1909.
*Mis à la retraite, 1 septembre 1909.
|Moitié du salaire payable par le ministère des Travaux Publics.
‡Déeédé 24 août 1909.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Almon, Andrew Uniacke	2–B.	Dessinateur	1er mars '83	1,600 00	25 juill. '52	1er mars '83
Wright, James Percy	do	Commis	10 juill. '93	1,600 00	5 mars '67	25 sept. '95
Proulx, Joseph Isidore H.	do	do	1er juill. '05	1,500 00	11 mars '69	19 août '04
McKee, Alexander H., B.A.	do	do	1er juill. '06	1,450 00	11 mai '79	1er juill. '05
Dechene, Arthur Miville	do	do	14 janv. '07	1,450 00	31 mars '72	12 oct. '03
Falconer, Robert Stuart	do	do	30 janv. '07	1,450 00	5 sept. '72	1er janv. '04
Raby, Richard Slater	do	do	1er sept. '08	1,350 00	8 nov. '79	1er sept. '08
Massie, Robert	do	Dessinateur d'architecture.	1er sept. '08	1,350 00	30 avril '53	1er sept. '08
Robinson, Christopher B.	do	Secrétaire privé du ministère.	1er sept. '08	1,200 00 600 00	23 août '71	1er sept. '08
Reid, Robert Sutor	do	Dessinateur	1er sept. '08	950 00	22 juill. '62	1er sept. '08
Ryan, William Loughman	3–A.	Commis	25 sept. '85	1,200 00	27 avril '67	25 sept. '85
Boulay, Mary Louise Cath.	do	do	20 août '04	1,150 00	17 mai '60	20 août '04
Addy, Frederick William	do	do	1er juill '05	1,100 00	26 déc. '76	1er juill. '05
Costin, Florence Mary	do	do	1er juill. '05	1,100 00	17 déc. '75	1er juill. '05
Bowes, Harry Knight, B.A.	do	do	7 déc. '06	1,050 00	17 avril '83	7 dcé, '06
Harty, William Patrick	do	do	14 janv. '07	1,050 00	28 sept. '79	14 janv. '07
Bleakney, Charles Elvin	do	do	1er avril '07	1,050 00	23 avril '83	1er avril '07
Lyons, Mary Josephine	do	do	1er juill. '06	1,050 00	6 avril '73	1er juill. '06
Flanagan, Zepherina Justine	do	do	1er juill. '06	1,050 00	26 août '78	1er juill. '06
Woodill, John Seymour	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 oct. '57	1er sept. '08
Dorman, Robert	do	do	4 juill. '07	1,000 00	29 juill. '83	4 juill. '07
O'Leary, William Arthur	do	do	27 nov. '07	1,000 00	1er mars '82	27 nov, '07
Toole, Wilhelmina Allison	do	do	1er avril '08	1,000 00	14 féb. '81	1er avril '08
Tessier, Joseph	do	do	1er avril '09	900 00	19 avril '67	1er sept. '08
Jamieson, Richard Francis	do	do	1er avril '09	900 00	7 janv. '75	1er sept. '08
Stewart, Susan Mary	do	do	1er avril '09	900 00	6 avril '78	1er sept. '08
Kerr, John	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	20 juill. '80	1er sept. '08
Dale, Arthur	do	do	1er sept. '08	800 00	— sept. '33	1er sept. '08
Bott, Kate	do	do	1er sept. '08	800 00	31 août '76	1er sept. '08
Grant, Annie Florence	do	do	1er sept. '08	800 00	8 féb. '71	1er sept. '08
Graham, Sophy Louise C.	do	do	1er sept. '08	800 00	9 janv. '70?	1er sept. '08
Martineau, Josephine	do	do	1er sept. '08	800 00	17 janv. '68	1er sept. '08
‡Clarke, Ethel	do	do	1er sept. '08	800 00	28 oct. '81	1er sept. 08

‡Démissionné le 31 juillet 1909.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bennett, Rita Maggie	3-B.	Commis	1er sept. '08	800 00	18 nov. '76	1er sept. '08
Helmer, Dora	do	do	1er sept. '08	800 00	26 oct. '82	1er sept. '08
Mahon, Mary Ann Victoria	do	do	1er sept. '08	800 00	11 mars '80	1er sept. '08
Buckley, Charles Patrick	do	do	1er sept. '08	800 00	12 mars '89	1ee rspt. '08
Desjardins, Hervi	do	do	1er sept. '08	800 00	4 mars '81	1er sept. '08
Hayes, Hazel Cecilia	do	do	1er sept. '08	800 00	1er mars '86	1er sept. '08
McCrimmon, Russell	do	do	1er sept. '08	750 00	1er mars '90	1er sept. '08
*Desjardins, Marie	do	do	1er sept. '08	750 00	2 nov. '76	1er sept. '08
Weeks, Rose Grechen	do	do	1er sept. '08	750 00	24 août '86	1er sept. '08
Cameron, Luella May	do	do	1er sept. '08	700 00	3 août '85	1er sept. '08
O'Regan, William Thomas	do	do	1er sept. '08	700 00	1er avril '86	1er sept. '08
LaFlèche, Clorida Richer	do	do	1er sept. '08	700 00	17 août '84	1er sept. '08
Stanistreet Ethel Gwendolyne	do	do	1er sept. '08	650 00	19 juill. '89	1er sept. '08
Harris, Ina Adelia	do	do	1er sept. '08	650 00	10 juin '78	1er sept. '08
Duhamel, Fidelia Laurence	do	do	1er sept. '08	650 00	19 nov. '91	1er sept. '08
Bogart, Lola Beryl	do	do	1er sept. '08	650 00	23 sept. '89	1er sept. '08
Inglis, Vera Beryl	do	do	1er sept. '08	650 00	24 nov. '87	1er sept. '08
Lyman, Sara Wilma	do	do	1er sept. '08	650 00	23 juill. '90	1er sept. '08
Jarvis, Eva Lois	do	do	1er sept. '08	650 00	18 mars '88	1er sept. '08
Pelletier, Eusèbe Armand	......	Messager au chef	1er sept. '08	800 00	14 sept. '67	1er sept. '08
Smith, Walter	......	Messager	1er sept. '08	800 00	10 sept. '85	1er sept. '08
Gauthier, Arthur V	......	do	1er sept. '08	800 00	21 mai '69	1er sept. '08
Skinner, Alexander Morrison	......	do	1er sept. '08	650 00	17 mars '75	1er sept. '08

BUREAU DE L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL CONSULTANT DU GOUVERNEMENT.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Schreiber, Collingwood, C.M.G., C.E.	......	Ingénieur général consultant.	1er juill. '05	6,000 00	14 déc. '31	1er juill. '79
Loftus, Sydney Rupert	3-A.	Commis	25 sept. '95	1,200 00	22 oct. '72	25 sept. '95

*Démissionné le 15 août 1909.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

Chemin de fer du Gouvernement canadien.

Nom.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Pottinger, David, I.S.O..... Moncton, N.-B.	Gérant général des chem. de fer du gouvernement.	1er déc. '92	6,000 00	7 oct. '43	— juill. '63

Division de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Shannon, Samuel Leonard... Moncton, N.-B.	Contrôleur et trésorier......	1er oct. '07	3,600 00	18 janv. '62	10 janv. '81
Wallace, Joseph James ...... Moncton, N.-B	Agent général du fret......	1er nov. '92	2,500 00	20 avril '47	— mai '65
Lyons, John M............. Moncton, N.-B.	Agent général des passagers.	1er nov. '92	2,400 00	1er juill. '50	1er nov. '92

Division de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Huggan, William Thomas.... Charlottetown, P.E.I.	Comptable et auditeur....	1er juill. '82	1,500 00	24 mai '51	14 janv. '70

Canal de Lachine.

Bureau de l'Ingénieur en chef.					
Lesage, Louis Alphonse...... Montreal. Lachine Canal.	Secrétaire et comptable....	1er janv. '80	2,300 00	18 avril '49	17 juill. '71
Simard, Léon............... Montréal.	Gardien de quai...........	31 août '91	650 00 par mois	1er fév. '45	1er juin '70
Conway, John............... Montréal.	Eclusier n° 2.............	1er mai '75	*45 00 "	20 déc. '35	1er mai '75
Enright, James.............. Lachine, Qué.	do n° 5.............	1er avril '82	*45 00 "	25 nov. '43	21 juin '63
Gauthier, Pierre............. Lachine, Qué.	Gardien de pont n° 6......	1er mars '77	*45 00 "	29 juin '42	1er mars '77
Enright, Michael............ Montréal.	Constable spécial.........	25 sept. '86	‡45 00 "	— nov. '45	— mai '63

*$84 par année sont alloués pour loyer de maison. $72 par année sont alloués pour loyer de maison.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL CHAMBLY.

Nom.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
			par jour		
Papineau, Louis .... St-Luc, Qué.	Gardien de pont n° 4......	15 mai '79	‡1 50	15 nov. '51	15 mai '7

CANAL WELLAND.

			par mois		
Howe, George............. Port-Dalhousie, Ont.	Eclusier et gardien de pont.	24 mars '75	[1]49 00 "	4 nov. '57	24 mars '75
Flynn, John............... Port-Dalhousie, Ont.	Eclusier..................	— Avril '71	52 00 "	12 avril '54	— avril '72
Gorman, Cornelius........... Ste-Catherine, Ont.	Aide-éclusier.............	24 mars '75	50 00 "	10 mars '41	24 mars '75
Mulvey, James.............. Ste-Catherine, Ont.	do	20 juill. '81	50 00 "	8 sept. '45	20 juill. '81
Strong, William............. Merritton, Ont	Eclusier..................	15 avril '73	52 00 "	2 fév. '53	15 avril '73
Flynn, Thomas.............. Merritton, Ont.	Aide-éclusier.............	— avril '76	*43 00 "	18 déc. '47	— avril '76
Collins, John............... Thorold, Ont.	Eclusier..................	15 avril '75	52 00 "	17 mai '42	24 mars 75
Freel, Thomas.............. Thorold, Ont.	do	6 nov. '75	[2]47 00 "	7 mars '58	6 nov. '75
Collier, Charles Henry........ Thorold, Ont.	Gardien de l'écluse n° 22...	19 oct. '74	52 00 "	27 nov. '42	19 nov '74
Cook, John................. Port-Colborne, Ont.	Aide-éclusier.............	27 mai '75	*45 00 "	12 mars '49	27 mai '75
Steffens, John.............. Port-Colborne, Ont.	Surveillant de l'eau........	27 mai '75	*45 00 "	28 oct. '49	27 mai '75
Aikens, William............. Port-Colborne, Ont.	Aide-éclusier.............	13 mai '75	*45 00 "	16 mai '44	13 mai '75

CANAL RIDEAU.

			par jour		
Litle, John................. Ottawa.	Gardien de pont..........	1er nov. '66	1 50 "	15 avril '33	1er nov.[3] '66
Nevins, Nicholas........... Ottawa.	Journalier...............	1er juill. '78a	1 50 "	6 sept. '48	[3]1er juill. '78
Clarke, George............. Manotick.	do	3 avril '82	b 1 50 "	9 oct. '45	3 avril '82

*Occupant maison du gouvernement évaluée à $50 par année.
‡Valeur de loyer de maison $30 par année.
[1]Occupant maison du gouvernement évaluée à $60 par année. [2]$60 par année pour loyer de maison.
(a)Employé sur appareil d'alimentation, Canal Welland.
[4]Payé durant la saison de navigation seulement. (b)Loyer, $68 par année.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE INTÉRIEUR.

CANAL RIDEAU—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Newsome, William Alfred.... Kilmarnock.	Eclusier..................	1er juill. '71	per jour *d* 1 50 "	12 déc. '48	15 avril '67
Newsome, Albert Edward.... Kilmarnock.	Journalier...............	15 avril '72	1 50 "	31 août '52	*f*15 avril '72
Lee, Henry................ Smith's Falls.	do	18 avril '81	1 50 "	20 janv. '50	*f*18 avril '81
Jones, James Gordon......... Smith's Falls	do	1er juill. '71	*d* 1 50 "	26 oct. '53	1er juill. '71
Pearson, William Ormond.... Smith s Falls.	do	1er juill. '71	*a* 1 50 "	13 déc. '51	1er juill. '71
Jones, Arthur Sydney........ Smith's Falls.	do	12 juill. '72	1 50 "	1er juin '55	12 juill. '72
Carty, William.............. Newboro	do	15 avril '75	1 50 "	15 avril '49	*f*15 avril '75
Glover, John Ellis.......... Jones' Falls.	do	1er mai '81	1 50 "	2 mai '54	*f*1 mai '81

CANAL GRENVILLE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Williamson, Thomas Hugh... Grenville, Qué.	Eclusier..................	*g*9 mai '73	per jour 1 50 "	18 mars '54	9 mai '73
Teck, Joseph............... Greece's Point, Qué.	Journalier...............	1er juin '70	1 50 "	10 avril '54	1er juin '70

CANAL CARILLON

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Brophy, John............... Carillon, Qué.	Eclusier..................	12 juin '72	per jour * 1 50 "	15 janv. '35	12 juin '72

CANAL CORNWALL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Carr, Thomas............... Cornwall, Ont.	Journalier...............	— oct. '80	per jour 1 50 "	1er fév. '39	— oct. '80
Deegan, Lawrence.......... Cornwall, Ont.	Gardien..................	— nov. '79	1 50 "	27 mars '43	— nov. '79
Gillespie, David............ Cornwall, Ont.	Gardien de pont...........	— avril '80	1 50 "	16 juin '59	— avril '80
Hurley, Robert.............. Cornwall, Ont.	do	— sept. '81	1 50 "	25 déc. '57	— sept. '81
Smith, John................ Cornwall, Ont.	do	— avril '77	1 50 "	25 juill. '45	— avril '77

*Loyer de maison à $40 par année. [1]Loyer de maison à $72 par année. *a*Loyer de maison à $36 par année. *b*Loyer de maison à $68 par année. *d*Loyer de maison à $30 par année. *f*Payé durant la saison de navigation seulement. *g*Loyer de maison à $60 par année.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL WILLIAMSBURGH.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Mullen, Thomas, Morrisburg, Ont.	Journalier	1er mai '73	per jour * 1 50	10 août '49	1er mai '73

STATISTIQUES DES CANAUX.

Clark, Wm. Beverley, Port-Dalhousie.	Officier prép. aux statistiq.	1er juill. '89	1,100 00	2 mars '56	1er mai '82
Fahey, Edward	do	28 juin '83	600 00	13 juill. '41	30 déc. '75
Ramsden, John A., Port-Colborne, Ont.	Commis	27 mai '90	500 00	26 avril '46	18 oct. '89

*$72 par année allouée pour maison.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la premièr nomination permanente.
				$ cts.		
Pedley, Frank	......	Sous-surint. général.	21 nov. '02	5,000 00	25 juin '58	1er sept. '79

Division du Secrétaire.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la premièr nomination permanente.
McLean, John D	1–A.	Sous-surint. gén. adj. et secrétaire du département.	1er sept. '08 1er juill. '97	2,950 00	13 mai '08	1er oct. '76
Laird, Hon. David	do	Commis. des sauvages	4 oct. '98	3,400 00	....	4 oct. '98
Stewart, Samuel	1–B.	Sous-secrétaire	30 déc. '98	2,400 00	6 janv. '52	1er juill. '79
Conroy, Henry A	do	Inspecteur	1er avril '02	2,350 00	8 sept. '50	1er avril '02
McGirr, John	2–A.	Commis des provis. et des statistiques.	14 oct. '91	2,100 00	31 juill. '46	1er juill. '83
Macrae, Jas. A	do	Inspecteur	1er oct. '92	1,950 00	18 juill. '59	14 juin '81
Ramsden, Joseph G	do	do	20 avril '06	1,950 00	3 juill. '67	20 avril '06
Campbell, James J	do	Commis des lois affectant les sauv. et de Sociologie sauvage.	10 mai '06	1,750 00	14 août '50	30 déc. '86
Ross, Henry C	do	Com. de l'impression et de la traduction.	1er août '06	1,750 00	12 janv. '62	10 janv. '83
Moffat, Robert B. E	do	Commis du con. privé	1er avril '09	1,600 00	8 janv. '70	7 fév. '91
Sangster, Selwyn E	3–A.	Commis	1er avril '03	1,200 00	31 janv. '83	1er avril '03
O'Donahoe, Helen M	do	Secré. et sous-minis.	1er juill. '04	1,150 00	13 juill. '77	1er juill '04
Brennan, Margaret H	do	Commis	1er juill. '05	1,100 00	17 juin '77	1er juill. '05
Gorrell, Gertrude A	do	do	10 mai '06	1,050 00	15 avril '74	10 mai '06
Phelan, Beatrice	3–B.	do	1er sept. '08	750 00	1er juill. '88	1er sept. '08
Doyle, Annie	do	do	1er sept. '08	700 00	21 janv. '71	1er sept. '08
Back, Martha J	do	do	1er sept. '08	650 00	29 janv. '67	1er sept. '08
Hayter, Benjamin		Emballeur	26 juill. '92	800 00	11 avril '55	26 juill. '92
Munro, Frederick		Messager	1er sept. 08	800 00	7 avril '08	1er sept. '08
Bradley, John		do	1er sept. '08	700 00	2 oct. '87	1er sept. '08

Division de Comptabilité.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la premièr nomination permanente.
Scott, Duncan C	1–A.	Comp. en chef et surintendant de l'éducation des sauv.	1er sept. '08 1er avril '09	2,900 00	2 août '62	8 oct. '80
Paget, Fred. H	1–B.	Comptable	1er sept. '08	2,250 00	9 déc. '62	5 juin '85
McKay, Hiram	2–A.	Sous-comptable	1er sept. '08	1,800 00	23 déc. '55	15 fév. '84
Jean, Emile	do	Commis	1er avril '09	1,600 00	22 sept. '65	10 nov. '86

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de la Comptabilité.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Shore, John W	2–A.	Commis	1er avril '09	1,600 00	3 janv. '58	24 mars '84
Ogilvie, Robert M	do	Architecte	1er avril '09	1,600 00	13 mars '60	25 août '05
Hobart, Sidney W	do	Commis	1er avril '09	1,600 00	31 août '83	1er avril '07
Maxwell, Mary D	2–B.	do	1er août '06	1,450 00	21 avril '66	31 mai '09
Awrey, Herbert N	3–A.	do	21 janv. '02	1,200 00	19 oct. '02	21 janv. '02
Conley, Geo. A	do	do	30 janv. '03	1,200 00	19 déc. '71	30 janv. '03
O'Gready, Sarah M	do	do	1er juill. '01	1,200 00	25 sept. '65	1er juill. '01
Morin, David	do	do	1er juill. '04	1,050 00	21 janv. '78	1er juill. '04
Pringle, Robert	do	do	20 avril '06	1,150 00	7 janv. '81	20 avril '06
McLatchie, Effie K	do	do	1er août '06	1,050 00	7 juin '76	1er août '06
McIntosh, Maud M	do	do	1er juill. '07	1,000 00	28 avril '77	1er juill. '07
Findlay, Ellen J	do	do	29 avril '08	950 00	15 déc. '05	29 avril '08
Robson, Elizabeth	do	do	1er avril '09	900 00	28 mars '83	1er avril '83
Neelin, Gertrude C	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	6 juin '79	1er sept. '08
Whitten, Lillie M	do	do	1er sept. '08	750 00	24 août '84	1er sept. '08
Macgillis, Marianne T	do	do	1er sept. '08	700 00	12 mars '82	1er sept. '08
Caddy, Georgiana C	do	do	1er sept. '08	650 00	9 mai '75	1er sept. '08
McAllister, J. M		Messager	1er sept. '08	800 00	19 janv. '79	1er sept. '08

Division des Terres et des Bois.

Orr, Wm. A	1–B.	Commis des Terres et Bois et greffier des patentes.	6 fév. '06	2,250 00	25 avril '55	24 nov. '83
Kemp, Alfred E	2–A.	Commis	2 août '02	1,900 00	25 août '54	1er fév. '84
Chitty, Geo. L	do	Inspecteur des Bois	1er avril '09	1,600 00	11 avril '39	21 juin '93
O'Connor, Peter J	do	Commis	1er avril '09	1,600 00	15 juin '76	1er juill. '01
Ogilvy, Helen G	3–A.	do	1er juill. '00	1,200 00	29 avril '68	30 juin '90
Byshe, Fred R	do	do	1er juill. '00	1,200 00	31 mars '44	26 mars '91
Martin, Emma S	do	do	1er juill. '00	1,200 00	20 mai '62	11 sept. '94
Russell, Helen G	3–B.	do	1er sept. '08	750 00	22 avril '84	1er sept. '08

DÉPARTMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de arpenteurs.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bray, Samuel	1-B.	Arpenteur en chef	1er juill. '05	2,200 00	5 nov. '46	14 juin '84
Reid, J. Lestock	do	Arpenteur	1er sept. '08	2,250 00	12 sept. '41	1er sept. '08
McLean, James K	do	do	1er avril '09	2,100 00	19 déc. '51	19 août '04
Fabien, Henry	2-B.	Dessinateur en chef	1er sept. '08	1,550 00	4 juill. '08	4 juill. '78
Lord, Eva A	3-A.	Commis	1er juill. '07	1,000 00	3 janv. '84	1er juill '07
Orr, Rowland G	do	Dessinateur	1er avril '09	900 00	23 avril '88	1er sept. '08

Division des archives.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Matheson, Geo. M	2-A.	Gard. des registres	1er avril '09	1,600 00	22 sept. '67	21 juin '88
deLisle, Joseph	2-B.	Commis	1er fév. '05	1,550 00	15 fév. '60	23 juin '80
Moffatt, Thos. P	do	do	1er août '06	1,450 00	4 déc. '58	14 oct. '91
Cooke, Chas. A	3-A.	do	1er juill. '01	1,200 00	22 mars '70	1er juill. '01
Allan, Wm. Edwin	do	do	15 juill. '01	1,200 00	14 mai '76	15 juill. '01
Ackland, John	do	do	23 juin '05	1,100 00	19 juin '79	23 juin '05
Hooper, Henry	do	do	1er août '06	1,050 00	24 juill. '76	1er août '06
Graham, Hugh M	do	do	1er janv. '08	1,000 00	20 août '83	1er janv. '08
Yeilding, Fannie	do	do	1er juill. '00	1,200 00	12 juin '42	3 avril '82
Seale, Wm		Messager	18 mars '93	800 00	29 mars '49	18 mars '93

Division des écoles.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Benson, Martin	2-A.	Commis des écoles	28 mai '07	1,700 00	15 juin '45	1er avril '76
Sutherland, John D	2-B.	Commis	11 janv. '99	1,600 00	19 nov. '75	11 janv. '99
MacKenzie, Alex. F	3-A.	do	13 nov. '02	1,200 00	21 oct. '71	13 nov. '02

DÉPARTMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ cts.		
Cockburn, Geo. P. ... Sturgeon Falls.	Agent des sauvages	23 fév. '04	1,800 00	18 déc. '70	23 fév. '04
Fraser, John M. ... Gore Bay.	Inspecteur des Bois	1er janv. '07	1,200 00	1er avril '58	1er janv. '07
Goulette, Octave Vital ... Gananoque.	Gardien des îles	13 juill. '97	150 00	— '38	13 juill. '9
Graham, Duncan ... Gamebridge.	Agent des sauvages	21 nov. '08	400 00	...	21 nov. '08
Hagan, Samuel ... Thessalon.	do	1er fév. '99	500 00	6 avril '40	9 fév. '92
Holmes, Cecil U., M.D. ... Oshweken.	Médecin	30 juin '04	2,850 00	13 déc. '74	30 juin '04
Macdonald, Duncan Fraser ... Parry-Sound.	Surintendant des sauvages.	9 oct. '06	900 00 and com.	3 août '42	9 oct. '06
McDonald, Alex. R. ... Duart.	Agent des sauvages	1er sept. '97	500 00	24 fév. '47	1er sept. '97
McDougall, Joseph B. ... Ile Walpole.	do	30 janv. '02	500 00	7 août '53	30 janv. '02
McDougall, Neil ... Port-Arthur.	do	6 fév. '06	800 00	3 juill. '58	6 fév. '06
McFarlane, Wm. ... Keene.	do	15 juill. '97	325 00	6 oct. '37	15 juill. '97
McGibbon, Chas. ... Penetanguishene.	do	26 nov. '94	500 00	20 nov. '56	26 nov. '94
McIver, John ... McIver.	do	9 fév. '97	500 00	14 avril '51	9 fév. '97
Mitchell, Fred. H., M.D. ... Delaware.	Médecin	17 janv. '96	300 00	22 oct. '49	17 janv. '96
Mullin, Martin ... Killaloe Station.	Agent des sauvages	12 juin '02	60 00	4 nov. '41	12 juin '02
Nichols, Wm. L. ... Sault-Ste-Marie.	do	3 oct. '03	825 00	17 janv. '44	3 oct. '03
Nisbet, Wm. ... Sarnia.	do	14 janv. '07	500 00	6 mars '55	14 janv. '07
Scoffield, John ... Chippawa Hill.	do	9 fév. '97	600 00	15 août '52	9 fév. '97
Sims, Chas. L. D. ... Manitowaning.	do	1er nov. '98	1,000 00	29 sept. '65	1er nov. '98
Smith, Gordon J. ... Brantford.	do	11 mars '07	1,500 00	3 janv. '65	11 mars '07
Stainton, Joseph R. ... Deseronto.	do	28 avril '08	700 00	1er août '51	28 avril '08
Sutherland, Samuel ... Delaware.	do	22 oct. '01	600 00	23 fév. '47	22 oct. '01
Thackeray, John ... Roseneath.	do	31 janv. '83	325 00	13 janv. '35	31 janv. '83
Thorburn, Robert ... Gore Bay.	do	16 mai '03	800 00	20 oct. '40	16 mai '03
Van Loon, William C. ... Hagersville.	do	23 fév. '04	600 00	1er mai '57	23 fév. '04
West, Henry Anson ... Chapleau.	do	6 mai '07	500 00	10 oct. '52	6 mai '07
Williams, Albert W. ... Port-Perry.	do	9 fév. '97	100 00	— '49	9 fév. '97
Williams, Richard W., M.D. Allenford.	Médecin	1er juin '99	300 00	21 janv. '41	1er juin '99
Yates, John ... Sutton West.	Agent des sauvages	19 janv. '99	350 00	15 déc. '34	19 janv. '99

QUÉBEC.

Bastien, Antoine Oscar ... Jeune-Lorette.	Agent des sauvages	1er juill. '86	425 00	11 juill. '57	1er juill. '86

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Beaulieu, Edouard.......... Cacouna.	Agent des sauvages........	30 juin '98	$150 et commiss'n	13 fév. '51	30 juin '98
Blain, Jean........ .... Montréal.	do	19 nov. '02	600 00	13 août '31	19 nov. '02
Burwash, Adam............ Témiscamingue, N.	do	18 nov. '99	$350 et commiss'n	14 mai '50	18 nov. '99
Comire, Anatole O., M.D..... St-François du Lac.	do	29 avril '98	400 00	8 nov. '55	29 avril '98
Dubé, Jules R.............. Bécancour.	do	30 juin '04	100 00	8 août '44	30 juin '04
Gagnon, Adolphe........... Bersimis.	do	9 nov. '98	400 00	12 août '60	9 nov. '98
Long, George.............. St-Régis.	do	23 mai '87	$50 et com.	24 mars '39	23 mai '87
Morin, Rev. J. D........... Grand Cascapedia.	do	1er janv. '05	125 00	7 nov. '48	1er janv. '05
Mulligan, Ed. Arthur, M.D... Maniwaki.	Médecin.................	6 fév. '93	200 00	24 juill. '68	6 fév. '93
McCaffrey, Wm. James...... Maniwaki.	Agent des sauvages........	20 mars '97	600 00	29 juill. '51	20 mars '97
Périllard, Joseph H.......... Oka.	do	1er sept. '9	200 00	29 oct. '52	1er sept. '99
Pitre, Jérémie.............. Pointe-la-Garde.	do	8 fév. '98	300 00	25 janv. '45	8 fév. '98
Tessier, Armand............ Pointe Bleue.	do	30 nov. '08	400 00	20 mars '69	30 nov. '08
Tremblay, J. E., M.D........ Pointe aux Esquimaux.	do	23 avril '07	600 00	14 janv. '59	23 avril '07

NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Boyd, Angus Joseph......... Rivière Bourgeois.	Surintendant des sauvages..	14 mai '07	1,500 00	8 mai '54	14 mai '07
Beckwith, Charles Eugene.... Steam Mills.	Agent des sauvages........	21 juin '88	50 00	2 juill. '48	21 juin '88
Chisholm, Daniel........... Sheet Harbour.	do	29 mars '06	50 00	— avril '65	29 mars '06
Harlow, Charles............. Caledonia.	do	20 oct. '97	100 00	6 fév. '38	20 oct. '97
Hipson, John............... Shelburne.	do	13 déc. '05	50 00	2 mai '66	13 déc. '05
Lacy, John................. Annapolis.	do	14 nov. '01	50 00	8 juill. '37	14 nov. '01
Macdonald, Archibald John.. Baddeck.	do	28 mai '97	100 00	12 déc. '59	28 mai '97
McDonald, John R.......... Heatherton.	do	11 nov. '96	100 00	— déc. '55	11 nov. '96
McIntyre, Duncan K., M.D .. Sydney, C. B.	do	21 janv. '04	75 00	25 mars '64	21 janv. '04
McLèod, Rev. John D........ New Glasgow	do	3 janv. '01	100 00	12 juin '71	3 janv. '01
McMillan, Murdock D .... Johnstown.	do	31 déc. '08	100 00	— '71	31 déc. '08
McNeil, Alex. J., M.D....... Iona, C.B.	do	17 janv. '08	75 00	26 juin '68	17 janv. '08
MacPherson, Rev. D........ Glendale.	do	1er avril '02	100 00	3 oct. '72	1er avril '02
Purdy, Jas. H............... Bear River.	do	1er juin '99	100 00	16 mars '44	1er juin '99
Rand, Fred Augustus, M.D... Parrsboro'.	do	26 mars '91	50 00	— '54	26 mars '91

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ECOSSE—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Smith, Robert H............ Truro.	Agent des sauvages........	6 avril '06	50 00	27 mai '76	6 avril '06
Wallace, Alonzo............ Shubenacadie.	do	6 nov. '96	50 00	31 juill. '61	6 nov. '96
Whalen, Wm. H............ Yarmouth.	do	30 sept. '09	50 00	23 déc. '46	30 sept. '98

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Irving, R. A............... Buctouche.	Surintendant des sauvages..	14 avril '08	500 00	2 août '72	14 avril '08
Ryan, Rev. John J. R	Inspecteur des écoles......	5 août '08	400 00	13 déc. '69	5 août '08

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Arsenault, John Oliver ...... Higgins Road.	Surintendant des sauvages..	2 juill. '78 24	300 00	sept. '36	2 juill. '78

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Vowell, Arthur Welleslie..... Victoria.	Surint. des sauvages pour la Colombie-Britannique.	4 nov. '89 17	3,200 00	sept. '61	4 nov. '89
MacLaughlin, Wm. Burrows Victoria.	Commis en chef..........	19 janv. '01 24	1,900 00	mars '67	1er mai '91
Stevens, Wm. Albert......... Victoria.	Commis..................	14 nov. '00 31	1,500 00	oct. '62	14 nov. '00
Dalby, Henry Gage.......... Victoria.	do	4 nov. '01 13	900 00	mai '74	4 nov. '01
Bell, Ewen................ Clinton.	Agent des sauvages........	7 mars '94 28	1,200 00	nov. '36	5 mars '94
Cox, Geo. D................ Telegraph Creek.	do	2 janv. '08 26	600 00	sept. '62	2 janv. '08
Galbraith, Robt. Leslie Thos. Steele..	do	7 mars '94 23	1,200 00	déc. '41	7 mars '94
Halliday, W. M............ Alert Bay.	do	31 mai '06 19	1,200 00	fév. '66	31 mai '06
Irwin, Archibald........... Kamloops.	do	8 sept. '97 29	1,200 00	mars '51	8 sept. '97
Lorenz, Ernest............. Metlakatla.	do	15 fév. '08 7	1,800 00	déc. '63	15 fév. '08
Loring, Richard Ernest ..... Hazelton.	do	11 juill. '89 9	1,200 00	juill. '52	11 juill. '89
McDonald, Roderick Chas.... New-Westminster.	do	15 juin '03 28	1,200 00	nov. '03	15 juin '03
Neill, Alan W.............. Alberni.	do	28 juill. '03 6	1,200 00	oct. '68	28 juill. '03
Robertson, Wm. Russell .... Duncans.	do	16 avril '00 17	1,200 00	juin '53	16 avril '00

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET PROVINCES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
McKenna, James A. J.	Inspect. des écoles catholiq.	1er avril '09	2,600 00	1er janv. '62	1er juill. '87
Bétournay, Geo. A., M.A. Winnipeg, Man.	Commis	22 déc. '87	1,400 00	10 nov. '65	22 déc. '87
Richardson, Hugh Winnipeg, Man.	do	1er mai '03	1,200 00	22 fév. '54	1er mai '03
Chisholm, Wm. Jas Prince Albert, Sask.	Insp. des agences de sauv.	1er juill. '97	2,000 00	6 sept. '60	1er juill' '06
Graham, Wm. Morris Balcarres, Sask.	do	23 fév. '04	2,300 00	11 janv. '67	13 juill. '97
Markle, John A. Red Deer, Alta.	do	16 mai '5s	2,000 00	10 juill. '51	1er juill. '86
Semmens, Rev. John Stonewall, Man.	do	12 avril '05	2,000 00	9 janv. '50	1er avril '01
Swinford, Sydney Winnipeg, Man.	do	1er sept. '07	2,000 00	31 mai '57	7 juill. '97
Batty, Jonathan Saddle Lake, Alta.	Agent des sauvages	6 avril '06	1,100 00	25 juin '58	6 avril '06
Blewett, Wm. G. Kamsack, Sask.	do	28 mai '07	1,100 00	28 sept. '71	28 mai '07
Borthwick, Thos. Alex. Mistawasis, Sask.	do	10 mai '06	1,100 00	17 sept. '63	10 mai '06
Calverley, Columbus C. Norway-House, Kee.	do	9 oct. '06	1,000 00	7 juin '68	9 oct. '06
Chard, Joseph Geo. Grand-View, Man.	Inspecteur	25 fév. '08	600 00	22 nov. '49	255 fév. '08
Cory, Thos. Carlyle, Sask.	Agent des sauvages	24 janv. '07	1,000 00	30 déc. '55	20 avril '06
Day, Joseph P. G. Battleford, Sask.	do	13 juill. '01	1,200 00	8 mars '62	13 juill. '01
Donald, W. B. L., M.D Fort Saskatchewan, Alta.	do	21 janv. '08	1,500 00	....	21 janv. '08
Edwards, Oliver C., M.D. Macleod, Alta.	Médecin	1er sept. '09	1,800 00	12 sept. '50	1er sept. '97
Fischer, Fred'k. J. G. Hudson Bay Junction, Sask.	Agent des sauvages	30 juin '06	1,100 00	14 oct. '58	30 juin '06
Fleetham, Thos. J. Morley, Alta.	do	1er fév. '04	1,200 00	30 sept. '43	1er fév. '04
Gooderham, John H. Gleichen, Alta.	do	1er fév. '04	1,300 00	22 mai '57	1er fév. '04
Gordon, Wm. Calgary, Alta.	Commis	23 avril '08	900 00	11 fév. '73	15 juill. '05
Grant, Wm. Samuel Sintaluta, Sask.	Agent des sauvages	1er juill. '86	1,100 00	8 mai '45	1er juill. '86
Hourie, Peter Broadview, Sask.	Interprète	3 déc. '86	480 00	— '27	3 déc '86
Jowett, John W. Macleod, Alta.	Commis	30 déc. '86	950 00	4 mars '53	30 déc. '86
Lafferty, Jas. D., M.D Calgary, Alta.	Médecin	10 août '97	1,800 00	28 avril '49	10 août '97
Lewis, James O. Selkirk, Man.	Agent des sauvages	12 avril '05	1,100 00	15 juin '61	12 avril '05
Logan, Robert Portage la Prairie, Man.	do	1er avril '05	1,200 00	14 juin '52	1er avril '05
Macadam, Samuel T., M.D. Battleford, Sask	Médecin	18 fév. '89	900 00	26 déc. '45	18 fév. '89
Macarthur, James Duck Lake, Sask	Agent des sauvages	1er juill. '02	1,200 00	— déc. '48	1er juill. '02
McKenzie, Robert S. Kenora, Ont.	do	27 oct. '87	1,200 00	22 mai '44	27 oct. '87
McNeill, Alex, James Calgary, Alta.	do	2 déc ' 95	1,300 00	10 mars '53	31 janv. ' 8
Mann, Geo. Gwynne Ponoka, Alta.	do	14 déc. '86	1,200 00	— nov. '43	14 déc. '86

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET PROVINCES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ cts.		
Millar, Matthew............. Broadview, Sask	Agent des sauvages........	31 déc. '04	1,400 00	23 fév. '60	31 déc. '04
Murison, William............ Kutawa, Sask.	do	1er juill. '03	1,200 00	1er juin '70	1er juill. '93
Nichol, Horatio.............. Balcarres, Sask.	Agent des sauvages........	23 avril '08	900 00	29 déc. '79	23 avril '08
Sibbald, Wm............... Onion Lake, Sask.	do	5 juill. '97	1,200 00	8 août '48	5 juill. '97
Steep, John R., M.D......... Winnipeg, Man.	Médecin..................	12 fév. '97	900 00	— '59	12 fév. '97
Verreau, Urbain.............. Edmonton, Alta.	Agent des sauvages........	4 avril '08	1,000 00	17 janv. '67	4 avril '08
Wheatley, Geo. Henry....... Birtle, Man.	do	13 juill. '97	1,200 00	3 oct. '51	13 juill. '97
Wilson, Robert N........... Blood Agency, Macleod, Alta.	do	1er janv. '98	1,400 00	7 avril '63	1er janv. '98
Wright, John Philip......... Fort-Frances, Ont.	do	23 oct. '85	1,200 00	3 sept. '51	28 oct. '81
Yeomans, Edward H......... Peigan Agency. Brocket, Alta.	do	1er mai '07	1,000 00	22 avril '63	1er mai '07

SÉNAT DU CANADA.

EMPLOYÉS DU SÉNAT.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Chapleau, Samuel E. St. O...	......	Greffier des Parlem. greffier du Sénat, maître en chancellerie et caissier.	27 janv. '00	5,000 00	15 juill '39	23 sept. '73
Stephen, Robert William....	1–A.	Sous - greffier et 1er gref. adj., maît. en chancell. et gref. du journal anglais.	13 mai '09	2,900 00	3 août '39	24 oct. '73
Creighton, J. G. Aylwin.....	do	Greffier en loi du Sén. conseil du parlem. maître en chancellerie et traducteur anglais.	13 mai '09	3,750 00	12 juin '50	3 mars '82
Chambers, Ernest J.........	1–B.	Gentilhomme huissier de la Verge Noire.	1er mars '04	2,450 00	16 avril	1er mars
Lelièvre, Siméon............	do	2e greffier-adj. et traducteur français.	13 mai '08	2,500 00	3 nov. '59	27 juill. '82
Lemoine, J. de St-D., I.S.O..	2–A.	Sergent-d'armes.....	8 juin '87	2,100 00	13 juill. '50	18 mai '69

COMITÉS, JOURNAL, DIVISION DE LA PAPETERIE ET AFFAIRES DE ROUTINE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Young, John Chas..........	1–B.	Gref. des affaires de routine et procès-verbaux, aussi préposé à la papeterie.	13 mai '09	2,650 00	29 janv. '52	28 fév. '60
Nicholson, Byron...........	do	Greffier en chef des comités.	25 mars '09	2,100 00	27 janv. 52	25 mars '09
Soutter, Alex. R............	2–A.	Greffier des ordres et des billes privés.	13 mai '09	2,100 00	11 juill. '46	1er nov. '74
Garneau, Alfred L..........	2–B.	Greffier du journal français.	13 mai '09	1,400 00	15 janv. '66	1er mars '89
O'Neill, William J..........	do	Commis adjoint de la papeterie.	2 mai '01	1,150 00	1er mars '74	8 juin '91
Hinds, Arthur..............	do	Commis, division des lois, sténographe	25 mars '09	1,000 00	27 nov. '86	25 mars '09

DIVISION DU COMPTABLE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Gibbs, Chas. T..............	1–B.	Comptable et commis de l'index. et de la correspondance.	10 mars '84	2,450 00	28 janv. '47	10 mars '84
Caron, Adolphe D...........	2–B.	Com. de classe cadette	15 juin '05	1,450 00	15 mai '71	15 juin '05

BUREAU DE POSTE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Choquette, John............	2–B.	Maître de poste.....	1er avril.....	1,250 00	17 nov. '70	19 fév. '83
Weston, Thos. B............	3–B.	Sous-maître de poste et messager permanent.	18 juill. '08	800 00	10 juin '74	18 juill. '08

SÉNAT DU CANADA.

Division de la Traduction.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Trudel, J. Boutillier	1–B.	Trad. français en chef	13 mai '09	2,200 00	25 juin '58	15 juill. '94
Bouchard, Joseph	2–A.	Premier trad. français	13 mai '09	2,000 00	27 oct. '41	17 janv. '84
Chapman, William	do	Second do	13 mai '09	2,000 00	14 déc. '50	11 avril '02
Cyr, Joseph Ernest	do	Trois. do (Sujet à l'examin.)	13 mai '09	1,800 00	....	13 mai '09

Emplois Divers.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Carleton, John	2–B.	Concierge et surint. des messagers.	13 mai '09	1,500 00	2 avril '47	1er nov. '80
Larose, Joseph	3–A.	Huissier	15 juin '05	1,150 00	19 août '49	'65
Ashe, Edward	do	Econome	13 mai '09	1,100 00	28 déc. '50	13 avril '87
Ralph, Arthur R. F	do	Gardien de la salle des journaux.	6 juill. '06	1,100 00	21 août '54	27 fév. '89
Wood, Norman McL	do	Messager permanent.	1er nov. '07	1,100 00	27 fév. '73	1er nov. '07
Pelletier, Joseph H	3–B.	do et gard. du vestiaire.	13 mai '09	800 00	8 avril '50	10 mars '84
Berube, Ernest	do	Messager permanent.	14 mai '97	850 800	21 fév. '70	8 mars' '86
Carleton, J. Chas	do	do	14 juill. '99	800	22 janv. '78	— sept. '93
Larose, Chas. H	do	do	6 juill. '06	800	12 mars '77	6 juill. '06
Dalaire, Abraham	do	do	1er sept. '08	800	16 janv. '71	1er sept. '08

Commis Spéciaux.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Whitmore, Joseph	......	Aide-menuisier	....	$2.25 par jour de tranail		
Batterton, Edward	......	Préposé au transport des malles.	....	$3.00 par jour durant la session, $10 par mois durant les vacance		
Gravelle, Thomas	......	Chauffeur	....	$1.75 p. j.		

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

EMPLOYÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Flint, Thomas Barnard, M.A., LL.B., D.C.L	......	Greffier de la Chambre	11 nov. '02	5,000 00	28 avril '47	11 nov. '02
Smith, Lieut.-Col. Henry R., I.S.O., J. P., A.D.C	1-A.	Sergent-d'armes.....	13 janv. '92	3,550 00*	30 déc. '43	1er mai '59
Laplante, Jean-Baptiste René	do	Greffier adjoint.....	22 mars '97	3,600 00	19 août '56	22 mars '07
Bowie, Wm. Henry.........	2-A.	Sous-sergent d'armes.	1er juill. '03	2,100 00	10 nov. '62	29 avril '91

DIVISION DU JOURNAL.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Chapleau, Joseph Raoul E...	1-A.	Premier com., greffier du journ. français, votes, procès-verb. et ordres.	1er sept. '08	2,900 00	28 avril '44	9 nov. '69
Taylor, Alexander George D.	1-B.	Greffier du journal anglais.	1er janv. '87	2,750 00	10 nov. '50	1er janv. '49
Dalton, James............	2-A.	Greffier adjoint du journal anglais et greffier des pétitions.	1er juill. '88	2,100 00	— juin '40	1er janv. '75
Polkinghorne, John A.......	do	Greffier des docum. de la session et du comité mixte des impressions.	1er juill. '02	2,100 00	20 avril '44	24 sept. '71
Dansereau, Lionel..........	do	Greffier du jour. fran.	1er avril '08	1,700 00	10 juin '67	6 fév. '01
Dubé, Wilfrid.............	2-B.	Asst. dans le bureau du journ. anglais.	1er juill. '01	1,600 00	18 mai '68	9 fév. '82
Saucier, F. X. R...........	2-B.	Greffier-adj. du journ. français et des votes, procès-verbaux et ordres.	21 juill. '08	1,400 00	2 fév. '48	21 juill. '08

DIVISION DES PROCÈS-VERBAUX.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Bowles, William Cochrane...	1-A.	Greffier des votes et des procès-verbaux anglais.	1er sept. '08	2,900 00	23 sept. '41	23 fév. '55
King, Robert Powney.......	2-A.	Greffier-adj. des votes et des procès-verb. anglais.	15 avril '99	2,100 00	24 avril '67	1er janv. '86
Macdonell, Harry Percy.....	do	Asst. dans le bureau des votes et des procès-verbaux ang.	1er avril '07	1,800 00	14 juin '61	1er mai '80

DIVISION DES ARCHIVES ET AFFAIRES DE ROUTINE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Colwell, Charles F...........	2-A.	Gref. des affaires de routine et archives.	1er nov. '46	2,100 00	26 sept. '46	1er nov. '01
Jones, C. H................	2-B.	Gref.-adj. des affaires de routine et archi. et secré. du greffier de la Chambre.	1er juill. '06	1,500 00	1er août '70	1er juill. '99

*Comprenant appartements évalués à $800.00.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

Division des Comités.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Hartney, Edward Patrick...	1-A.	Examinateur et gref. des bills privés.	1er sept. '08	2,900 00	6 mars '51	11 avril '72
Todd, Walter...............	1-B.	Exam. des pétitions en obtention de bills privés, greffier du comité des bills privés, des ordres per. des privilèges et élections.	1er avril '07	2,250 00	9 oct. '56	1er janv. '74
Panet, Louis Charles........	2-A.	Greffier du comité des débats, des mines et et minerais, exam. adj. des pétitions en obtention des bills privés; gref.-adj. des bills privés des ordres perman.	1er juill. '99	2,100 00	25 mars '62	9 nov. '79
Robidoux, Narcisse.........	do	Gref. des comités des Chem. de fer et Can. des banques et du commerce.	1er juill. '01	1,950 00	15 août '55	9 déc. '80
Howe, Thomas S...........	do	Greffier des com. des des comptes publics et de la marine et des pêcheries; gref.-adj. des comités des Chemins de fer et des Canaux, des banques et du commerce.	1er avril '08	1,800 00	1er sept. '55	27 avril '01
W. H. Dickson. }	do	Sténog. officiels des comités de la Chambre.	18 déc. '06	1,800 00	18 juill. '66	18 déc. '06
C. A. Matthews }	do			1,800 00		
Horton, A. E...............	2-B.	Greffier du comité de l'Agriculture et de la Colonisation.	1er avril '08	1,400 00	20 juin '80	11 janv. '05
Vacant....................	do	Greffier-adj. du com. de l'Agriculture et de la Colonisation.				

Division des Lois.

O'Brien, Arthur Henry, M.A.	1-A.	Secrétaire Légiste...	31 août '08	2,950 00	2 août '65	22 avril '96
Foran, J. K...............	1-B.	Sous-Sec. Légiste....	31 août '08	2,250 00	5 sept. '57	1er juin '02
Loucks, H. H..............	2-B.	Traducteur.........	1er mai '91	1,600 00	16 août '34	1er mai '91
Troop, A. G...............	do	Secrétaire..........	31 août '08	1,350 00	10 janv. '64	31 août '08

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Nom.		Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Foley, James G.............	1–A.	Greffier de la cour. en chancellerie.	1er sept. '08	2,900 00	21 oct. '52	20 juill '85
Chadwick, F...............	2–B.	Greffier adj. de la cour en chancellerie.	1er juill. '97	1,600 00	21 mars '49	1er août '94
Castonguay, J.............	3–A.	Asst. dans le bureau du gref. de la cour. en chancellerie.	18 juin '08	1,000 00	16 fév. '82	18 juin '08

Division de la Traduction.

Fréchette, Achille...........	1–A.	Trad. des lois, traducteur en chef.	1er sept. '08	2,900 00	13 oct. '47	— mars '74
Laframboise, Louis..........	1–B.	Trad. et secrétaire de la division de la traduction.	1er juill. '01	2,600 00	10 juill. '48	1er oct. '76
Desaulniers, D. L...........	do	Traducteur.........	1er juill. '04	2,450 00	21 août '53	3 janv. '81
Perrin, Emery..............	2–A.	do	1er juill. '03	2,100 00	13 déc. '43	13 fév. '79
Tremblay, Rémi............	do	do	1er juill. '03	2,100 00	2 avril '47	9 fév. '82
Clapin, Sylva...............	do	do	1er avril '08	1,900 00	15 juill. '53	22 oct. '02
Paradis, Oscar..............	do	do	1er avril '08	1,700 00	30 juill. '74	1er oct. '04
St-Louis, H................	do	do	1er avril '08	1,850 00	2 nov. '61	1er sept. '08
Query, Eli..................	do	Correcteur d'épreuves	1er juill. '03	2,100 00	12 oct. '49	— fév. '74
Briand, J. M.............	do	„	1er avril '08	1,700 00	20 déc. '61	1er juill. '06

Division du Comptable.

Chamberlain, David C	1–B.	Comptable..........	12 déc. '92	2,750 00	22 juill. '38	12 déc. '92
Cameron, Douglas Winder...	2–A.	Sous-comptable.....	1er juill. '03	1,950 00	9 fév '62	12 déc. '92

Division de la Papeterie.

Clarke Charles E...........	1–B.	Premier com. préposé la papeterie et surintend. de l'imp. des doc. de la sessi'n	8 avril '03	2,650 00	28 sept. '49	1er déc. '84
Cairns Williams............	2–B.	Asst. dans le bureau de la papeterie.	1er juill. '04	1,600 00	9 avril '49	8 fév. '77
Naubert, Eugene............	3–A.	Asst. dans le bureau de la papeterie.		1,200 00		

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

Bureau de poste et Division des livres bleus.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Mills, Nathaniel	1–B.	Maître de poste	16 déc. '07	2,200 00	14 déc. '45	1er juill. '97
Lemieux, François Xavier	2–B.	Sous-maître de poste.	1er juill. '03	1,600 00	12 juin '52	— fév. '79
Asselin, J. E	3–A.	Asst. dans le bureau de poste.	1er janv' '07	1,050 00	3 mai '54	— mai '68
Lalonde, F. A. F	do	Asst. dans le bureau des livres bleus.	1er avril '08	1,000 00	13 janv. '74	19 juill. '96

Salle de Lecture.

Deacon, John L	2–B.	Curateur	1er avril '08	1,000 00	30 avril '54	1er déc. '91
Patry, Joseph	3–A.	Curateur adjoint	1er avril '08	1,000 00	29 juill. '45	1er juill. '94

Débats.

Sténographes.

A. Horton	1–B.	Sténographe en chef.	1er sept. '08	2,650 00	29 oct. '53	6 mai '80
Abbott, S. A	do	do	1er sept. '08	2,650 00	26 sept. '57	29 mars '80
Campbell, A. C	do	do	1er sept. '08	2,650 00	5 nov. '54	22 avril '94
Desjardins, A	do	do	1er sept. '08	2,650 00	17 janv. '51	6 mai '92
Duggan, E. J	do	do	1er sept. '08	2,650 00	22 fév. '72	16 oct. '80
Dunbar, R. C	do	do	1er sept. '08	2,650 00	2 oct. '55	5 avril '03
Marceau, J. O	do	do	1er sept. '08	2,650 00	13 fév. '64	2 mars '83
Owens, T. P	do	do	1er sept. '08	2,650 00	3 sept. '64	24 mars '88
Simpson, Geo	do	do	1er sept. '08	2,650 00	3 sept. '66	24 mars '98
Boyce, C. W	2–A.	Adjt. du sténographe en chef.	1er sept. '08	1,800 00	18 juill. '79	24 mars '99

Traducteurs.

LaRose, Wilfrid	1–B.	Traducteur en chef	1er sept. '08	2,250 00	2 avril '63	22 juin '99
Charlier, E	do	Traducteur	1er sept. '08	2,250 00	2 fév. '58	27 avril '05
Durantaye, de la, G	do	do	1er sept. '08	2,250 00	21 nov. '65	5 mai '99
Fortier, A	do	do	1er sept. '08	2,250 00	23 oct. '64	14 mai '00
Gascon, W	do	do	1er sept. '08	2,250 00	22 oct. '70	14 mars '02
Gérin, L	do	do	1er sept. '08	2,250 00	17 mai '63	23 avril '03

CHAMBRE DES COMMUNES.

Débats, Traducteurs.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Girard, R.	1–B.	Traducteur	1er sept. '08	2,100 00	24 avril '79	1er mars '6
Hughes, F.	do	do	1er sept. '08	2,250 00	7 nov. '48	2 juill. '95
Labine, G.	do	do	1er sept. '08	2,250 00	27 nov. '62	2 mars '00
Laferrière, R.	do	do	1er sept. '08	2,250 00	22 mars '69	15 juin '05
Lasalle, W.	do	do	1er sept. '08	2,250 00	18 août '56	1er avril '84
Moffet, F.	do	do	1er sept. 08	2,250 00	25 sept. '51	14 mai '00

Division du Sergent-d'armes.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Dubé, Lucien	2–B.	Surint. du service des mess. et concierge.	1er sept. '08	1,600 00*	30 sept. '42	— mars '74
Connolly, Peter	3–A.	Messager en chef et concierge adjoint.	1er sept. '08	1,200 00	17 mars '47	1er nov. '67
George, Charles	do	Maître d'hôtel du restaurant et de l'orateur.	1er sept. '08	1,100 00*	6 mars '68	12 mars '94

Messagers, etc.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Smith, George	......	Messager de la banque	1er juill. '86	800 00	11 nov. '43	21 sept. '67
Hugg, Claire	......	Messager	20 juill. '85	800 00	22 avril '59	— avril '72
Boudreault, G. A.	......	Messager de l'orateur.	1er mai '81	800 00	23 déc. '62	— mars '73
Stewart, T.	......	Messager	1er mars '96	800 00	15 avril '48	22 juin '91
Boutet, A.	......	do	1er juin '01	800 00	22 juin '52	— mars '85
Ebbs, Thomas	......	do	1er juill. '05	800 00	15 juin '50	19 juill. '96
Moreau, Louis	......	do	1er juill. '05	800 00	1er oct. '72	19 juill '96
Morin, Emile	......	do	21 juill. '08	800 00	19 août '83	11 janv. '05
Stewart, C. R.	......	Huissier	1er avril '95	800 00	5 nov. '58	12 fév. '80
Holder, G.	......	Gardien de nuit	1er juill. '86	800 00	1er août '39	— fév. '79
Stoate, J. R.	......	do	5 déc. '07	800 00	23 mars '50	5 déc. '07

*Et appartements.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Bureau de distribution aux ministères des impressions du parlement.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de de la nomination a l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Davidson, R. B.............	1-B.	Surint. de la distrib. des docum. imprim. du parlement.	1er janv. '04	2,200 00	14 déc. '73	25 fév. '97
Alexander, T. W............	2-B.	Sous-surint. de la dis. des docum. imprim. du parlement.	1er juin '06	1,450 00	12 mars '73	1er oct. '96
Boivin, Geo. N.............	do	2e sous-sur. de la dis. des documents imprimés du parlement.	1er juin '06	1,450 00	3 sept. '69	14 mai '01
Lemay, Auguste............	3-A.	Distributeur des doc. imprimés du parlement.	1er fév. '01	1,050 00	28 fév. '48	1er fév. '00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomiatilon permanente.
				$ cts.		
DeCelles, Alfred Duclos..... C.M.G., F.R.S.C., LL.D.	......	Bibliothécaire général	6 août '85	5,000 00	15 août '43	12 fév. '80
Griffin, Martin Joseph, C.M.G. LL.D.	......	Bibliothécaire du parlement.	6 auût. '85	5,000 00	7 août 47	6 août '85
Todd, Alfred Hamlyn.......	1–A.	Commis...........	1er sept. '08	2,800 00	25 oct. '51	1er avril '69
Sylvain, Louis Philippe......	do	do	1er sept. '08	2,800 00	2 oct. '45	1er mai '78
MacCormac, M. Connolly....	2–A.	do	1er sept. '08	1,900 00	29 sept. '55	14 mars '83
Smith, John................	do	do	1er sept. '08	1,900 00	20 janv. '42	2 mars '85
Bouchette, Errol, LL.D., F.R.S.C.	do	do	1er sept. '08	2,100 00	2 juni '63	1er nov. '98
Lampman, Mrs. Archibald...	3–A.	do	1er sept. '08	1,200 00	21 janv. '71	14 janv. '03
Pigeon, Joseph Guillaume...	do	do	1er sept. '08	1,200 00	18 mars '74	4 mars '03
Pothier, Cyrille Albert.......	do	do	1er sept. '08	1,200 00	8 déc. '81	1er fév. '00
Chevrier, Bérénice (Miss)	do	do	1er sept. '08	1,100 00	7 oct. '82	12 déc. '03
Patterson, Annie F (Miss) ...	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	19 sept. '80	1er juill. '06
Desloges, François Xavier...	......	Messager en chef et gardien.	1er juill. '07	900 00	2 sept. '51	1er juill. '07
Dunlop, James Henderson...	......	Messager...........	1er fév. '77	800 00	13 mai '45	1er fév. '72
Lynton, Thomas Chas. Wm..	......	do	27 nov. '85	800 00	26 nov. '43	1er janv. '85
Beaudry, J. Albert..........	......	do	1er juill. '87	800 00	14 oct. '67	1er juill. '87
Meiklejohn, Henry James....	......	do	6 août '08	800 00	21 janv. '58	— août '96

COMMISSION DU SERVICE CIVIL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointments.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Shortt, Adam, M.A., F.R.S.C.	......	Commissaire	1er sept. '08	5,000 00	24 nov. '59	1er sept. '08
LaRochelle, Michel G., B.A., R.C.	......	do	1er sept. '08	5,000 00	27 juill. '67	1er sept. '08
Foran, William	1–A.	Secrétaire	1er sept. '08	2,900 00	8 fév. '71	1er juill. '90
Saunders, Elsie Everett, M.A.	2–B.	Commis	16 sept. '08	800 00	16 sept. '81	25 sept. '08
Bland, Charles Heber, B.A.	do	do	27 avril '09	800 00	6 sept. '86	27 avril '09
Baril, J. Rosario, B.A.	do	do	27 avril '09	800 00	6 oct. '83	27 avril '07
Braceland, Gertrude	3–B.	do	9 janv. '09	500 00	13 juill. '84	9 janv. '09
Daley, Stanley	......	Messager	30 sept. '08	500 00	7 juin '87	30 sept. '08

ANNEXES

ANNEXE N° I.



CHAPITRE 16.

Loi concernant le service civil.

TITRE ABRÉGÉ.

1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi du service civil. S.R., c. 17, art. 1. **Titre abrégé.**

DÉFINITIONS.

2. En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente,— **Définitions.**

(a) "chef du ministère" signifie le ministre de la Couronne qui au moment préside au ministère;

(b) "sous-ministre," "sous-chef" ou "sous-chef du ministère" signifie l'assistant du ministre de la Couronne qui préside au ministère, et le greffier du conseil privé; et comprend aussi l'auditeur général, dans tous les cas où cette définition n'est pas incompatible avec ses pouvoirs et ses fonctions aux termes de la loi du revenu consolidé et de l'audition;

(c) "bureau" signifie les examinateurs nommés pour les fins de la présente loi. S.R., c. 17, art. 2; 3 E. VII, c. 9, art. 1.

CONSTITUTION.

3. Pour les fins de la présente loi, le service civil se compose de toutes les classes d'employés et commis, ailleurs que dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, dans les territoires du Nord-Ouest et dans le territoire du Yukon, dans les différents ministères du gouvernement exécutif du Canada et dans le bureau de l'auditeur général, ou sous leur contrôle, énumérés et compris dans les annexes A et B de la présente loi, nommés soit par le gouverneur en conseil, soit par une autre autorité compétente avant le premier jour de juillet, mil huit cent quatre-vingt-deux, soit, par la suite, de la manière prescrite par la loi du service civil alors en vigueur; et comprend aussi,— **De qui se compose le service civil.**

(a) les employés, commis et serviteurs des grades inférieurs que détermine un arrêté en conseil; et

(b) les employés, commis et serviteurs des provinces de la Saskatchewan et d'Alberta et des territoires du Nord-Ouest et du territoire du Yukon, qui occupent des positions qui, si elles étaient occupées dans toute autre partie du Canada, les assujétiraient aux dispositions de la présente loi, et qui sont placés sous son opération par le gouverneur en conseil.

Exception. 2. Le service civil ne comprend cependant pas les employés ou serviteurs auxquels, aux termes de la loi des Postes, c'est la loi des Postes et non la présente loi qui doit s'appliquer. S.R., c. 17, art. 3, annexe B; 2 E. VII, c. 28, art. 1.

Deux divisions. Division intérieure. **4.** Le service civil est partagé en deux divisions, savoir:—

(a) La première division, ou division administrative intérieure, qui comprend les employés des classes mentionnées dans l'annexe A, qui font partie du personnel administratif à Ottawa et du bureau de l'auditeur général; et

Division extérieure. (b) La seconde division, ou division administrative extérieure, qui comprend les employés des classes mentionnées dans l'annexe B, et les autres employés, commis et serviteurs compris dans le service civil et qui remplissent leurs fonctions ailleurs que dans le personnel administratif à Ottawa. S.R., c. 17, art. 4.

Règlements. **5.** Le gouverneur en conseil peut, au besoin, établir des règles et des règlements généraux, non incompatibles avec les dispositions de la présente loi, au sujet de la nomination et de la promotion des employés du service civil et de tout ce qui s'y rattache. S.R., c. 17, art. 5.

Le Gouverneur en conseil fixe le nombre des employés, etc. **6.** Le gouverneur en conseil fixe, au besoin, le nombre d'employés, premiers commis, commis, messagers et autres employés nécessaires au service des divers ministères, dans chaque division du service civil; mais le montant total des appointements et salaires de chaque ministère ne doit en aucun cas dépasser le crédit voté par le parlement pour cette fin.

Si le nombre est alors trop grand. 2. Si le nombre des fonctionnaires, commis et employés alors attachés à un ministère, dans l'une ou dans l'autre des divisions, est plus élevé que le nombre des employés attribués à ce ministère, ainsi que par la présente loi prescrit, le gouverneur en conseil nomme les personnes qui doivent remplir les différents emplois; les autres sont des employés surnuméraires de la classe dans laquelle ils sont portés, qui n'ont droit à aucune augmentation de salaire et qui restent dans cette position jusqu'à ce qu'ils soient promus de la manière par la présente loi prescrite ou qu'ils cessent d'être employés. S.R., c. 17, art. 6.

BUREAU DES EXAMINATEURS.

Examinateurs. **7.** Le gouverneur en conseil nomme, au besoin, trois examinateurs qui, pour les fins de la présente loi, sont désignés par

l'expression "le bureau"; et ils examinent tous les aspirants pour admission au service civil, délivrent des certificats d'aptitude à ceux qu'ils jugent aptes, suivent les règles que détermine le gouverneur en conseil pour la conduite du bureau.

2. Le gouverneur en conseil peut nommer quelqu'un secrétaire du bureau, à un traitement de sept cents dollars au plus par année. Secrétaire.

3. Chaque membre du bureau reçoit les appointements n'excédant pas quatre cents dollars par année, que fixe le gouverneur en conseil. Appointements des membres.

4. Les membres du bureau reçoivent, lorsqu'ils vaquent à leur travail tels frais de voyage que fixe le gouverneur en conseil. Frais de voyage.

5. Les personnes choisies par le bureau pour l'aider à faire les examens, reçoivent une rémunération fixée par le gouverneur en conseil et qui n'excède pas cinq dollars par jour. Rétributions des examinateurs adjoints.

6. Les réunions du bureau ont lieu aux époques que prescrit le gouverneur en conseil et ses délibérations sont régies par des règlements qu'il établit au besoin. Réunions et délibérations.

7. Le bureau est sous le contrôle du secrétaire d'Etat. S.R., c. 17, art. 8; 52 V., c. 12, art. 1. Contrôle.

8. Le bureau peut se procurer l'aide de personnes qui ont acquis de l'expérience dans l'éducation de la jeunesse au Canada, et, avec cette aide, il tient ou fait tenir des séances périodiques d'examens pour les admissions au service civil, aux endroits et aux époques que détermine, au besoin, le gouverneur en conseil. Qui peut être employé comme examinateur adjoint.

2. Autant que possible les examens se font par écrit, et les dépenses qu'ils entraînent sont soldées à même les crédits préalablement votés par le parlement pour cette fin. S.R., c. 17, art. 9. Examens par écrit.

9. Si le bureau est convaincu qu'il a été commis quelque irrégularité ou manœuvre frauduleuse à un examen tenu par lui ou par quelques personnes députées par lui pour le tenir, il peut citer devant lui, par une pièce signée par le président ou par le président suppléant du bureau, et peut interroger sous serment ou affirmation, toute personne qu'il croit être en mesure de rendre témoignage au sujet de cette irrégularité ou de cette manœuvre frauduleuse. 58-59 V., c. 14, art. 1. Enquête sur les irrégularités commises aux examens.

10. Si la personne ainsi citée ne comparaît pas aux temps et lieu indiqués en cette pièce, le président ou le président suppléant du bureau est revêtu de tous les pouvoirs qui sont conférés à un juge de paix par le Code criminel, dans le cas où une personne citée à comparaître devant ce juge aux temps et à l'endroit mentionnés dans la citation pour rendre témoignage concernant une accusation d'acte criminel, manque d'obéir à la citation. 58-59 V., c. 14, art. 1. Refus de comparaître.

Punition de ceux qui refusent de répondre.

11. Lorsqu'une personne, comparaissant en obéissance à la dite citation ou à la suite d'un mandat décerné sous l'autorité de l'article qui précède, refuse de prêter serment, ou, après avoir prêté serment, refuse de répondre aux questions qui lui sont posées ou refuse ou omet de produire les documents qu'il lui est enjoint de produire sans, en aucun de ces cas, présenter une excuse valable de ce refus ou omission, le président ou le président suppléant du bureau est, à l'égard de cette personne, revêtu, quant aux mandats et aux punitions, de tous les pouvoirs qui sont conférés dans les cas semblables, à un juge de paix par le code criminel. 58-59 V., c. 14, art. 1.

Prestation du serment.

12. Tout serment ou toute affirmation à faire pour les fins de cet interrogatoire, peut être prêté ou fait entre les mains de tout membre du bureau. 51 V., c. 12, art. 2.

Rapport au Secrétaire d'Etat.

13. Si l'enquête démontre que quelqu'un est impliqué dans quelque manœuvre frauduleuse ou s'est rendu coupable de contravention au règlement édicté par le gouverneur en conseil, relativement aux examens faits sous l'empire de la présente loi, le bureau en fait rapport au secrétaire d'Etat qui peut, en ce cas, faire retrancher le nom de cette personne de la liste des candidats admis. 51 V., c. 12, art. 2.

Inadmissibilité.

Supposition de personnes.

14. Quiconque, à un examen tenu sous l'autorité de la présente loi, se fait passer pour un autre ou emploie ou engage un autre à se faire passer pour lui-même, ou permet qu'il le fasse, est coupable de contravention à la présente loi, et est passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement de six mois au plus, ou d'une amende de deux cents dollars au plus, et, s'il est employé au service civil, il en peut être destitué. 51 V., c. 12, art. 2.

Se procurer ou fournir des bulletins d'examen.

15. Quiconque se procure subrepticement de l'imprimeur ou de quelque autre personne, et quiconque sans autorisation, fournit à une autre personne des matières d'examens ou quelques autres documents se rattachant à l'examen, ainsi qu'il est dit plus haut, est coupable de contravention à la présente loi et passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement, avec ou sans travaux forcés de six mois au plus, ou d'une amende de deux cents dollars au plus, et s'il est employé au service civil, il en peut être destitué.

Inadmissibilité.

2. Aucune de ces personnes ne peut ensuite se présenter à un examen ultérieur. 51 V., c. 12, art. 2.

EXAMENS.

Examen nécessaire.

16. Sauf les prescriptions de la présente loi à ce contraire, nulle nomination n'est faite ni dans l'une ni dans l'autre des divisions du service civil, à moins que la personne nommée

n'ait subi l'examen ci-après requis pour la rendre apte à cet emploi. S.R., c. 17, art. 29.

17. Il est nécessaire de subir le premier examen ou l'examen préliminaire pour se rendre apte à occuper les emplois qui suivent, savoir ceux de:— Examen préliminaire.

Messager;
Chargeur;
Trieur;
Emballeur;
Préposé aux arrivages;
Sous-inspecteur des poids et mesures; et
Tous les autres emplois de grade inférieur que détermine le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 29; 58-59 V., c. 15, art. 4 et 8.

18. Il est nécessaire de subir le second examen ou examen "d'aptitudes" pour être apte à occuper les emplois suivants, savoir:— Examen d'aptitudes.

Commis de troisième classe dans la première division;
Commis de troisième classe, préposés au débarquement et garde-clefs dans la seconde division, service des douanes;
Commis de troisième classe et agents d'accise, dans la seconde division, service du Revenu de l'intérieur, et sténographes et clavigraphistes;
Commis de troisième classe, courriers convoyeurs sur chemin de fer et paquebots et aux emplois de la seconde division du service des postes;
Commis temporaires ou copistes dans l'une ou dans l'autre des divisions. S.R., c. 17, art. 29; 51 V., c. 12, art. 14; 58-59 V., c. 15, art. 4 et 8; 63-64 V., c. 14, art. 3; 3 E. VII, c. 9, art. 15 et 26.

19. Les aspirants peuvent subir tant l'examen préliminaire que l'examen d'aptitudes, à leur choix. S.R., c. 17, art. 29. Le candidat a le cho .

20. Nul ne peut être admis, ni à l'examen préliminaire, ni à l'examen d'aptitudes, s'il ne prouve au bureau,— Conditions d'admission aux examens.

(a) qu'à l'époque fixée pour cet examen, s'il a lieu pour un emploi auquel il peut être nommé après avoir subi l'examen préliminaire avec succès, il aura quinze ans révolus, et dans les autres cas, qu'il aura dix-huit ans révolus et, s'il se présente pour la division administrative intérieure, qu'il n'est pas alors âgé de plus de trente-cinq ans; Age.

(b) qu'il est exempt de toute infirmité ou maladie physique qui puisse l'empêcher de bien remplir les devoirs de son emploi; et Santé.

(c) que ses mœurs le rendent propre à être employé dans le service. S.R., c. 17, art. 30; 58-59 V., c. 15, art. 5. Mœurs.

Date.

21. Les examens préliminaires et les examens d'aptitude ne se font qu'une fois par année et ce dans le mois de novembre, d'après les règlements, non incompatibles avec la présente loi, qui sont, au besoin, établis par le gouverneur en conseil et sont publiés en langue française et en langue anglaise, dans la *Gazette du Canada.* 51 V., c. 12, art. 5.

Examen pour promotion.

22. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, nulle promotion dans l'une ou dans l'autre division du service civil ne se fait sans un examen spécial, d'après les règlements qu'établit le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 39.

Au mois de mai.

23. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, les examens de promotion se font une fois par année seulement, dans le mois de mai ou à toutes autres époques que fixe au besoin le gouverneur en conseil, et portent sur les matières qui sont déterminées, au besoin, pour chaque ministère par le gouverneur en conseil, et sur les matières qui, sur le rapport du sous-chef du ministère dans lequel doit se faire la promotion, approuvé par le chef du ministère, sont soumises au bureau comme les plus propres à servir de preuve pour constater les aptitudes de l'aspirant à l'emploi vacant. 51 V., c. 12, art. 8; 3 E. VII, c. 9, art. 22.

Matières de l'examen.

Age.

24. Lorsque la vacance à remplir par promotion existe dans la division intérieure, les employés de la division extérieure qui, lors de leur première nomination, avaient plus de trente-cinq ans, ne sont pas admis à l'examen. S.R., c. 17, art. 29.

Estimation une fois par année de vacances probables.

25. Une fois par année, et pas plus tard que le quinzième jour de mars, le sous-chef de chaque ministère fait et soumet au bureau, par l'entremise du secrétaire d'Etat, l'estimation du nombre de vacances qui doivent probablement se produire pendant l'année suivante, dans la première et dans la seconde division de son ministère, soit pour cause de retraite, de décès, de mauvaise santé ou pour toute autre cause, dans les classes de premiers commis, de commis de première ou de seconde classe, respectivement.

Restriction.

2. Les nombres ainsi estimés sont ceux en vue desquels ont lieu les examens pour promotion prescrits par la présente loi. S.R., c. 17, art. 40; 51 V., c. 12, art. 9.

Qui peut se présenter aux examens.

26. Les examens sont accessibles à toutes les personnes qui fournissent les preuves exigées par la présente loi, relativement à leur âge, à leur santé, à leur vie et mœurs et qui se conforment aux règlements établis ainsi que pourvus par la présente loi, sur paiement des droits fixés par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 32.

27. Les examens prescrits par la présente loi se font en langue française ou en langue anglaise, au choix de l'aspirant. S.R., c. 17, art. 32; 51 V., c. 12, art. 6. Dans l'une ou l'autre langue.

28. Avis de chaque examen à faire en vertu de la présente loi pour admission au service civil, est publié en français et en anglais dans la *Gazette du Canada*, pendant un mois, au moins, avant la date fixée pour l'examen; et cet avis, dans le cas d'examens de promotion, doit indiquer le nombre des promotions auxquelles l'on s'attend dans chacune des classes de chaque division. S.R., c. 17, art. 33 et 41; 51 V., c. 12, art. 7. Avis.

29. Immédiatement après chaque examen une liste de ceux qui ont justifié des qualités et aptitudes requises, est dressée et publiée dans la *Gazette du Canada*. S.R., c. 17, art. 34. Liste

NOMINATIONS.

30. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, les nominations à des emplois dans le service civil, se font sous bon plaisir, et personne n'est nommé ni promu à un emploi au-dessous de celui de sous-chef de ministère avant d'avoir subi l'examen nécessaire et fait le stage ci-dessous mentionné. S.R., c. 17, art. 10. Durée.

31. Nul ne peut être nommé à un emploi dans la première division ou division administrative intérieure du service civil autre que celui de sous-chef, ou de contrôleur du service des postes par chemin de fer ou de surintendant du service des postes par chemin de fer, ou autrement, s'il est âgé de plus de trente-cinq ans, ou s'il n'a pas dix-huit ans révolus; toutefois le présent article ne rend point inéligible un employé qui ne se trouve pas dans les dites limites d'âge pour être transféré du service extérieur à la branche du service des postes par chemin de fer. 58-59 V., c. 15, art. 12; 60-61 V., c. 14, art. 1. Limites d'âge.

32. Chaque fois qu'il devient nécessaire de faire une nomination dans l'une des classes dans lesquelles l'admission est par la présente loi subordonnée à un examen d'aptitudes, il est fait rapport de cette nécessité au chef du ministère par le sous-chef, et, si ce rapport est approuvé par le chef du ministère et après que les appointements à payer ont été votés par le parlement, le chef du ministère choisit sur les listes dressées par le bureau des aspirants qui possèdent les qualités requises, et soumet au gouverneur en conseil, pour l'approbation, le nom d'une personne apte à remplir l'emploi vacant. S.R., c. 17, art. 35. Première nomination.

33. La personne ainsi choisie n'est nommée à un emploi permanent qu'après avoir fait un stage d'au moins six mois. S.R., c. 17, art. 35. Durée du stage.

Renvoi durant le stage.

34. Le chef ou le sous-chef du ministère peut en tout temps, pendant la durée du stage, renvoyer tout commis ou employé nommé dans son ministère. S.R., c. 17, art. 35.

Rapport du sous-chef sur ces capacités.

35. Nul commis stagiaire ne peut rester dans un ministère pendant plus d'une année, à moins que, à la fin de l'année, ou plus tôt, le sous-chef ne signifie au chef du ministère, par écrit, qu'il considère le commis capable de remplir les devoirs de l'emploi, dans le ministère. S.R., c. 17, art. 36.

Choix subséquent au renvoi.

36. Si tel commis stagiaire est renvoyé, le chef du ministère fait rapport au gouverneur en conseil des raisons qui ont motivé ce renvoi et il est alors choisi un autre commis de la même manière, pour le remplacer.

Autre essai.

2. Le chef du ministère décide si le nom de la personne renvoyée doit être rayé de la liste parce qu'elle manque d'aptitude pour le service en général, ou si l'on doit lui accorder un autre essai. S.R., c. 17, art. 36.

Si l'emploi exige des connaisances spéciales.

37. Lorsque le sous-chef du ministère dans lequel une vacance s'est produite représente dans un rapport, pour les raisons y énoncées,—

(a) que les connaissances nécessaires à l'emploi vacant sont entièrement ou en partie de nature professionnelle ou technique; et

(b) qu'il serait de l'intérêt public de soustraire le dit emploi à l'effet de la présente loi, en ce qui est de l'examen prescrit, pour la totalité ou pour partie de l'examen;

le gouverneur en conseil, sans égard à l'âge de la personne, si le chef du ministère donne son adhésion à pareil rapport, choisit et nomme telle personne qu'il juge la plus propre à remplir la vacance, pourvu qu'elle satisfasse à tel examen que peut recommander le rapport. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

Exceptions.

38. Les maîtres de poste des cités, les inspecteurs des postes, les inspecteurs, percepteurs et fonctionnaires du service préventif du ministère des Douanes, les inspecteurs de poids et mesures, et les sous-percepteurs et les fonctionnaires du service préventif du ministère du Revenu de l'intérieur, peuvent être nommés sans examen et sans égard aux règles ci-prescrites au sujet de la promotion. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

Trois ans de service dans le service extérieur des douanes.

39. Nonobstant les dispositions de la présente loi, une personne qui a servi pendant trois ans en qualité d'officier en titre ou d'officier intérimaire, dans le service extérieur des Douanes, peut être nommée au poste de douanier dans le service extérieur des Douanes, pourvu qu'elle satisfasse à tel examen, sur les devoirs de l'emploi et autres matières, que prescrit le sous-chef, dans un rapport qui doit recevoir la sanction du chef du ministère. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

40. Les élèves diplômés du collège militaire royal ou de l'une des universités du Canada, sont exempts de l'examen d'aptitudes. 51 V., c. 12, art. 5. Elèves diplômés.

41. S'il survient une vacance dans le bureau de l'auditeur général, le rapport exigé au sujet de cette vacance se fait au ministère des Finances. S.R., c. 17, art. 38. Vacances dans le bureau de l'auditeur général.

42. Tout fonctionnaire, commis ou employé qui s'est démis de son emploi peut, sans examen, en vertu d'un arrêté du conseil, rentrer dans le service avec le même traitement et dans la classe où il était employé, lors de sa démission, pourvu qu'il y ait des fonds disponibles pour le paiement de son traitement. S. R., c. 17, art. 53. Retour au service.

PROMOTIONS.

43. Il peut y avoir dispense de l'examen de promotions, sur un rapport du sous-chef agréé du chef du ministère, établissant que cet examen n'est pas nécessaire dans le cas des personnes employées ou désirant une promotion d'accord avec leur profession; savoir les:— Exemptions de l'examen.

Avocats;
Procureurs;
Ingénieurs civils ou militaires;
Officier d'artillerie dans le ministère de la Milice et de la Défense;
Architectes;
Dessinateurs et arpenteurs.

2. Il peut aussi y avoir dispense de cet examen dans le cas des officiers de classe spéciale désirant de l'avancement au ministère du Revenu de l'intérieur. 61 V., c. 12, art. 8. Officiers d'accise de classe spéciale.

44. Les commis des postes sur les chemins de fer et les commis employés au bureau de poste ne sont pas requis de subir l'examen de promotion. 60 V., c. 26, art. 2; 61 V., c. 20, art. 6. Commis des postes sur chemin de fer.

45. Aucun tel examen n'est requis pour l'emploi derechef ou pour la promotion des agents d'accise qui ont subi les examens d'administration pour l'admission à la classe du service de l'accise avant le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-deux. S.R., c. 17, art. 39. Agents d'accise.

46. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, lorsqu'une vacance se produit dans les classes supérieures de l'une ou de l'autre division, le chef du ministère choisit sur la liste des aspirants à la promotion qui ont passé l'examen, celui qui lui paraît le plus propre à la remplir en tenant dûment compte des fonctions spéciales attachées à cet emploi, de la capacité et des aptitudes que les aspirants ont res- Choix pour remplir les vacances dans les grades supérieurs.

pectivement montrées à leur examen, et de leurs antécédents dans le service. S.R., c. 17, art. 42; 51 V., c. 12, art. 10.

Stage.

47. Toute promotion ainsi faite est sujette à un stage de six mois au moins.

Cas de renvoi.

2. En tout temps, durant la première année, le chef du ministère peut refuser l'employé promu, ou bien celui-ci peut être définitivement accepté en tout temps, durant la seconde période des six mois après son avancement.

Retour à l'emploi.

3. Si celui-ci qui est ainsi choisi est refusé, il reprend l'emploi qu'il occupait auparavant. S.R., c. 17, art. 43.

Nouveau choix.

48. Lorsqu'un employé qui a été avancé à l'essai est refusé, le chef du ministère en choisit un autre pour le remplacer, parmi ceux des aspirants dont les noms restent encore sur les listes dressées par le bureau comme ayant justifié de leurs capacités. S.R., c. 17, art. 44.

Fonctions du stagiaire, par qui remplies.

49. Pendant le temps qu'un employé promu fait le stage exigé pour son avancement, les fonctions qu'il remplissait auparavant sont, s'il est nécessaire, confiées à une personne choisie à cet effet par le chef du ministère. S.R., c. 17, art. 45.

PERMUTATIONS ET TRANSFERTS.

Permutation sans examen.

50. L'échange d'emplois entre deux employés de ministères différents ou de divisions différentes du même ministère et la nomination à un emploi vacant dans un ministère par le transfert d'un employé d'une autre division du même ministère ou d'un autre ministère, peuvent être autorisés par le gouverneur en conseil, sans que ces employés aient à subir d'examen.

Pas d'augmentation.

2. Cet échange ou ce transfert se fait sans augmentation d'appointements d'aucun des employés permutant ou transféré.

Age.

3. On ne transfère d'une division extérieure à une division intérieure, aucun employé qui est entré dans le service après l'âge de trente-cinq ans. S.R., c. 17, art. 46.

SOUS-MINISTRES.

Office.

51. Il y a un sous-chef pour chaque ministère.

Créé par le parlement.

2. Nul employé ne peut, à l'avenir, être élevé au poste de sous-chef sauf lorsqu'il survient une vacance ou lorsqu'un nouveau ministère est créé par le parlement. 51 V., c. 12, art. 3.

Nomination.

52. Les sous-chefs de ministère sont nommés par le gouverneur en conseil et restent en charge durant son bon plaisir.

Renvoi, déclaration des motifs.

2. Chaque fois que ce plaisir est exercé dans le sens de la destitution d'un sous-chef de ministère, un exposé des raisons qui l'ont motivé est soumis aux deux chambres du parlement, dans les quinze premiers jours de la session alors prochaine. S.R., c. 17, art. 11.

53. Le sous-ministre de la Justice peut, si au moment de sa nomination, il est membre du Barreau depuis au moins dix ans, recevoir un traitement commençant, au jour de sa nomination, à quatre mille cinq cents dollars par année, avec augmentation annuelle de cent piastres jusqu'au maximum de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2 et 6. Traitement du sous-ministre de la Justice.

54. Le sous-ministre des Finances peut, si au moment de sa nomination, il a été au moins dix ans au service d'une ou de plusieurs banques à chartes du Canada en qualité de gérant général, ou de gérant d'une succursale de cette banque ou de ces banques, ou dans l'une et dans l'autre de ces capacités, recevoir un traitement dès sa nomination du chiffre de quatre mille cinq cents dollars par année, avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de traitement de cinq mille dollars par année. Traitement du sous-ministre des Finances.

2. Le traitement du sous-ministre des Finances en exercice le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, reste, tant qu'il continuera en exercice, de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, arts 2 et 3. Sous-ministre actuel.

55. Le sous-ministre des Chemins de fer et Canaux peut, si lors de sa nomination, il est ingénieur civil depuis au moins dix ans, recevoir dès sa nomination un traitement de quatre mille cinq cents dollars par an avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2. Traitement du sous-ministre des Chemins de fer et Canaux.

56. Dans tous les cas non prévus plus haut en la présente loi, le traitement d'un sous-chef de ministère est dès sa nomination de trois mille cinq cents dollars par année avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum de traitement de quatre mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2 et 4. Traitement des autres sous-ministres.

57. Les augmentations de traitement dont l'attribution aux sous-chefs est ci-dessus autorisée, sont accordées par le gouverneur en conseil sur la recommandation du chef de son ministère. 3 E. VII, c. 9, art. 2. Augmentations de traitement.

58. Aucune disposition de la présente loi n'a l'effet de diminuer les appointements ou les émoluments d'un sous-chef en exercice le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, si à cette date ces appointements étaient plus élevés qu'ils ne le seraient d'après la présente loi. 3 E. VII, c. 9, art. 5. Appointements non réduits.

59. Le sous-chef de chaque ministère est chargé, sous la direction du chef du ministère, de surveiller et de diriger les officiers, commis et employés du ministère, et il a le contrôle général des affaires du ministère et exerce les autres fonctions qui lui sont attribuées par le gouverneur en conseil. Fonctions.

Tout son temps.

2. Il doit donner tout son temps au service public et doit s'acquitter des devoirs que lui confie le chef du ministère ou le gouverneur en conseil soit dans le service de son ministère soit autrement.

Nuls appointements supplémentaires.

3. Nul sous-chef ne peut recevoir d'appointements supplémentaires, d'honoraire ni d'allocation sous aucune forme que ce soit, en sus du montant dont le paiement lui est ci-dessus autorisé. 3 E. VII, c. 9, art. 7.

Sous-chef intérimaire.

60. En l'absence du sous-chef, un premier commis désigné par le chef du département remplit les fonctions de sous-chef, à moins qu'un arrêté du conseil ne prescrive qu'elles soient remplies autrement.

Pour l'auditeur général.

2. Il y a dans le bureau de l'auditeur général un premier commis qui agit pour l'auditeur général en tout temps durant son absence. S.R., c. 17, art. 14.

PREMIERS COMMIS, CLASSE A.

Création de l'emploi.

61. L'emploi de premier commis, classe A, n'est créé par un décret du conseil qu'après que—

(a) le sous-chef du ministère fait un rapport énonçant que ce fonctionnaire est nécessaire pour l'accomplissement convenable des affaires publiques du ministère et déclarant les raisons pour lesquelles il en est venu à cette conclusion;

(b) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que,—

(c) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. 3 E. VII, c. 9, art. 8 et 19.

Appointements.

62. Les appointements d'un premier commis, classe A, sont de deux mille quatre cents dollars par année, chiffre minimum, avec augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de deux mille huit cents dollars par année.

2. Si toutefois un fonctionnaire, porté au rang de premier commis, classe A, reçoit déjà des appointements supérieurs au chiffre minimum des appointements attribués, ainsi qu'il est dit plus haut, à cette classe de fonctionnaires, il peut entrer dans cette classe aux appointements qu'il reçoit déjà, pourvu qu'ils ne dépassent pas le chiffre maximum des appointements attribués à cette classe de premier commis. 3 E. VII, c. 9, art. 8.

Avancement à la classe A.

63. Un premier commis dans un ministère peut, sans avoir passé d'examen spécial ni d'autre, être promu à la classe A, par un décret du conseil, après que,—

(a) le sous-chef du ministère a fait un rapport énonçant que les fonctions de ce fonctionnaire sont d'une importance particulière et que le fonctionnaire recommandé pour cette promotion est particulièrement propre à les remplir;

(*b*) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que
(*c*) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. 3 E. VII, c. 9, art. 8.

PREMIERS COMMIS.

64. L'emploi de premier commis dans un ministère n'est créé que par arrêté du conseil, après que— Création de l'emploi.
(*a*) le sous-chef du ministère a fait rapport qu'un tel officier est nécessaire pour le bon accomplissement du service dans le ministère, rapport dans lequel il doit donner les raisons qui motivent sa conclusion;
(*b*) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que,—
(*c*) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. S.R., c. 17, art. 15.

65. Le minimum des appointements des premiers commis est de mille neuf cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à ce qu'ils aient atteint le chiffre maximum de deux mille cinq cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 9. Appointements.

COMMIS DE PREMIÈRE CLASSE.

66. L'emploi de commis de première classe n'est créé que par arrêté du conseil, passé sur le rapport du sous-chef du ministère approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons qui motivent la création de cet emploi, et après que le parlement a voté les appointements qui lui sont attribués. S.R., c. 17, art. 17. Création de l'emploi.

67. Le minimum des appointements d'un commis de première classe est de quatorze cents dollars par année, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de mille huit cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 10. Appointements.

COMMIS DE SECONDE CLASSE.

68. L'emploi de commis de seconde classe n'est créé que par arrêté du conseil, passé sur le rapport du sous-chef du ministère approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons qui motivent la création de cet emploi, et après que le parlement a voté les appointements qui lui sont attribués. S.R., c. 17, art. 19. Création de l'emploi.

69. Le minimum des appointements d'un commis de seconde classe est de onze cents dollars par année, avec augmentation de cinquante dollars chaque année jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de quinze cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 11. Appointements.

COMMIS DE SECONDE CLASSE CADETTE.

Création de l'emploi.

70. L'emploi de commis de seconde classe cadette ne se crée que par arrêté en conseil, adopté sur le rapport du sous-chef approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons de cette création et après que le parlement a pourvu aux appointements. 63-64 V., c. 14, art. 2.

Appointements.

71. Le traitement minimum d'un commis de seconde classe cadette est de huit cents dollars par année avec une augmentation de cinquante dollars jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de onze cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 12.

Nominations d'élèves diplômés.

72. Le gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du chef d'un ministère, approuvé par le conseil du Trésor, nommer tout élève diplômé du collège militaire royal ou d'une université canadienne, à un emploi dans la seconde classe cadette. 63-64 V., c. 14, art. 7.

Conditions de ces nominations.

73. Une nomination n'est faite aux termes de l'article qui précède que dans l'un ou dans l'autre des cas suivants:—

(a) Lorsque le commis à nommer doit prendre la place d'un commis de seconde classe ou d'une classe supérieure; ou,

(b) Lorsque le sous-chef du ministère fait rapport que, par suite de la nature spéciale du travail à faire, il est désirable qu'une nomination soit faite en vertu du dit article. 63-64 V., c. 14, art. 7.

COMMIS DE TROISIÈME CLASSE.

Création de l'emploi.

74. Sous la réserve des dispositions contraires portées en la présente loi, l'emploi de commis de troisième classe ne se crée que par arrêté du conseil, adopté sur le rapport du sous-chef, agréé par le chef du ministère, énonçant les raisons qu'il y a de créer l'emploi, et après que le parlement a voté le salaire qui y est attribué. 3 E. VII, c. 9, art. 19.

Appointements.

75. Le traitement minimum du commis de troisième classe est de cinq cents dollars par année, avec une augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de sept cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 16 et 18.

Supplément pour sujets facultatifs.

76. Le gouverneur en conseil peut accorder à tout individu nommé commis de troisième classe, en sus du traitement ci-dessus fixé lors de sa nomination, une somme n'excédant pas cinquante dollars pour chaque sujet facultatif, au nombre de deux ou plus, sur lequel il a passé un examen avant sa nomination, pourvu que les sommes ainsi accordées pour sujets facul-

tatifs ne portent pas son traitement à l'entrée dans le service à plus de sept cents dollars par année.

2. Les sujets facultatifs pour les fins du présent article sont la tenue des livres, la sténographie et la clavigraphie. 63-64 V., c. 14, art. 6; 3 E. VII, c. 9, art. 15.

77. Quiconque est, lors de sa nomination, au poste de commis de troisième classe, au service du gouvernement, et en reçoit ou a droit d'en recevoir un traitement, à titre de copiste, commis, trieur ou messager, à titre provisoire ou autrement, dans le service intérieur de l'un des ministères du gouvernement, à Ottawa, ou au bureau de l'auditeur général, peut être nommé au salaire qu'il recevait ainsi ou avait droit de recevoir à l'époque de sa nomination, dans les limites toutefois d'une somme n'excédant pas le chiffre maximum des appointements attribués à la troisième classe. 3 E. VII, c. 9, art. 20. **Nominations de certains employés au poste de commis de troisième classe.**

78. Pareil employé, mentionné en l'article qui précède, qui, pendant deux ans, avant le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, a été dans le service intérieur, pendant deux ans, sans interruption, soit en qualité de copiste, commis, trieur, emballeur ou messager, soit en toute autre qualité, peut être nommé commis de troisième classe, sans égard à son âge, et sans avoir à subir l'examen d'aptitudes. **Sans examen.**

2. L'arrêté en conseil qui le nomme est réputé créer l'emploi de commis de troisième classe auquel cet employé est ainsi nommé. 3 E. VII, c. 9, art. 20. **Par arrêté du conseil.**

MESSAGERS, EMBALLEURS ET TRIEURS.

79. La présente loi, en tant qu'elle se peut appliquer, continue à s'appliquer comme par le passé, aux messagers, emballeurs et trieurs nommés avant le premier jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-seize. 58-59 V., c. 15, art. 2 et 14. **Messagers, emballeurs, et trieurs en permanence.**

80. La rémunération des messagers, des emballeurs et des trieurs nommés au service civil antérieurement au premier janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, peut être augmenté annuellement de sommes n'excédant pas cinquante dollars jusqu'au chiffre maximum de sept cents dollars par année. 58-59 V., c. 15, art. 2, 12 et 14; 3 E. VII, c. 9, art. 27. **Rémunération.**

SECRÉTAIRES PARTICULIERS.

81. Tout membre du service civil peut être nommé secrétaire particulier du chef d'un ministère et recevoir, en sus de ses appointements, une somme n'excédant pas six cents dollars par année, pendant qu'il remplit cette charge. **Appointements additionnels.**

2. Il ne peut être payé d'appointements à aucun secrétaire particulier, à moins que le montant n'en ait été voté par le parlement. S.R., c. 17, art. 48. **S'ils sont votés.**

APPOINTEMENTS.

Commençant au chiffre minimum.

82. Sauf les dispositions ci-après, les appointements d'un commis à sa nomination ou lors de sa promotion à une classe quelconque, commencent au minimum des appointemenats de cette classe. 58-59 V., c. 15, art. 3; 63-64 V., c. 14, art. 5; 3 E. VII, c. 9, art. 17.

Annexe B.

83. Les fonctionnaires, commis et employés mentionnés à l'annexe B de la présente loi sont rétribués d'après l'échelle qu'elle établit.

Autres traitements à l'extérieur.

2. Les appointements des fonctionnaires, commis et employés de la seconde division, ou division extérieure des ministères autres que les Douanes, le Revenu de l'intérieur et les Postes sont, sauf les dispositions de toute loi qui s'y rapporte, fixés, dans chaque cas, par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 25.

Appointements plus élevés que le chiffre minimum.

84. Si un fonctionnaire, commis ou employé qui est promu à une classe supérieure ou qui est transféré d'une classe à une autre, reçoit, lors de cette promotion ou de ce transfert, un traitement ou des émoluments plus élevés que le minimum du traitement de la classe à laquelle il est promu ou transféré, le gouverneur en conseil peut autoriser qu'il lui soit payé le même traitement ou les mêmes émoluments que ceux qu'il recevait lors de cette promotion ou de ce transfert, pourvu qu'il ne dépasse pas le traitement maximum de la classe à laquelle il est promu ou transféré. 63-64 V., c. 14, art. 12.

Condition de l'augmentation.

85. Aucun fonctionnaire, commis ni employé ne peut recevoir d'augmentation de traitement autrement que par arrêté du conseil, adopté d'après le rapport du sous-chef, agréé par le chef du ministère, énonçant que ce fonctionnaire, commis ou employé mérite cette augmentation. S.R., c. 17, art. 26; 63-64 V., c. 14, art. 8; 3 E. VII, c. 9, art. 18, 25 et 27.

Suspension.

86. L'augmentation d'appointements de tout fonctionnaire, commis ou employé, autorisée par la présente loi, pour l'année alors courante, peut être suspendue par le chef du ministère pour cause de négligence de devoirs ou pour inconduite, et elle peut être subséquemment rétablie par le même chef, mais sans rappel. S.R., c. 17, art. 26.

Quand l'augmentation est payable.

87. Sous réserve des dispositions à ce contraires de la présente loi, l'augmentation d'appointements est payable à compter du premier jour du trimestre officiel qui suit immédiatement la date à laquelle, par ses états de service, le commis ou autre employé, en faveur duquel cette augmentation est recommandée, est apte à la recevoir.

En cas d'avancement.

2. Dans les cas d'avancement, l'augmentation d'appointements est payable à dater du jour où l'avancement a lieu. S.R., c. 17, art. 27.

88. Les augmentations d'appointements des inspecteurs des postes, des sous-inspecteurs des postes, doivent néanmoins être payées à l'expiration d'une année à compter de la date de la nomination ou, suivant le cas, à l'expiration d'une année à compter de la date à laquelle l'inspecteur des postes ou le sous-inspecteur des postes a en dernier lieu reçu une augmentation de traitement. 3 E. VII, c. 49, art. 7.

Inspecteurs des postes et assistants.

89. Sauf les dispositions à ce contraire de la présente loi, nuls appointements ne sont payés à un employé du service civil dont la nomination ou l'avancement ou dont l'augmentation d'appointements, après le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, n'ont pas eu lieu de la manière prescrite par la loi du service civil en vigueur lors de cette nomination, promotion ou augmentation ni été autrement autorisée ou confirmée par la loi. S.R., c. 17, art. 28.

Prohibition de paiement des appointements.

90. Nul traitement supplémentaire et nulle rémunération additionnelle de quelque sorte que ce soit, ne sont payés à un sous-chef, fonctionnaire, commis ou employé du service civil non plus qu'à aucune autre personne employée au service public, à titre permanent. 51 V., c. 12, art. 12.

Pas de paiement supplémentaire.

91. La situation des commis du service à la date du vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, est, par la présente loi, sauvegardée; et, si les appointements d'un tel commis sont inférieurs au minimum des appointements attribués à sa classe par la présente loi, ses appointements peuvent être portés à ce chiffre minimum. 3 E. VII, c. 9, art. 13.

Maintien de la situation des commis.

92. Lorsque l'absence d'un fonctionnaire ne résulte pas de son emploi à d'autres fonctions par le gouvernement, de vacances ou d'un congé, ou d'une maladie attestée par les médecins légalement autorisés à pratiquer et désignés par le gouverneur en conseil à cet effet, ses appointements pour chaque jour d'absence sont déduits de ses appointements du mois. S.R., c. 17, art. 51.

Déduction sur les appointements pour absence non autorisée.

93. Rien dans la présente loi ne préjudicie aux appointements ou émoluments d'aucun sous-chef de ministère, fonctionnaire, commis ou employé dans le service civil du Canada et nommé le ou avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, tant qu'il reste en charge, et rien dans la présente loi ne modifie aucun des appointements ou émoluments accordés et fixés par une loi en vigueur, à la date ci-dessus mentionnée dans le présent article. S.R., c. 17, art. 54.

Cette loi n'affecte pas certains fonctionnaires.

EMPLOI TEMPORAIRE.

94. Quand, par suite du surcroît temporaire du travail ou pour toute autre cause, il devient nécessaire de se procurer

Comment il est autorisé.

l'aide d'employés provisoires dans quelque branche de la première ou de la seconde divisions, le gouverneur en conseil peut, sur rapport du sous-chef agréé du chef du ministère déclarant que cette aide supplémentaire est nécessaire, autoriser l'emploi de tel nombre de commis provisoires, de copistes, messagers, chargeurs, emballeurs ou trieurs provisoires requis pour expédier l'ouvrage du ministère. 58-59 V., c. 15, art. 7.

N'est pas une nomination à titre permanent.

95. L'emploi temporaire ne donne à personne de titre à la nomination à titre permanent ni à la continuation ni au prolongement de son emploi temporaire. 58-59 V., c. 15, art. 9.

Commis surnuméraires, le 1er janvier 1896.

96. Les commis surnuméraires employés le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-seize peuvent être continués en leur emploi temporaire indépendamment du fait qu'ils n'ont pas subi d'examen, à un taux de rémunération que fixe le gouverneur en conseil et qui ne dépasse pas le chiffre de la rémunération qu'ils recevaient alors. 58-59 V., c. 15, art. 8.

Elèves diplômés.

97. Les élèves diplômés du collège militaire royal ou de toute université du Canada peuvent être employés sans qu'ils aient subi l'examen d'aptitudes. 51 V., c. 12, art. 5.

Rémunération des employés à titre provisoire.

98. La rémunération des copistes à titre provisoire, et des messagers, des portefaix, des emballeurs et des trieurs commence à cinq cents dollars, et peut être augmentée annuellement de sommes n'excédant pas cinquante dollars jusqu'au chiffre maximum de sept cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 27.

Augmentation.

99. Le gouverneur en conseil peut, lorsqu'il s'agit de pareils commis, copistes, messagers, portefaix, emballeurs et trieurs à titre provisoire, dont les appointements étaient, le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, inférieurs à cinq cents dollars par année porter ces appointements à cinq cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 27.

Crédit.

100. Les employés à titre provisoire ne sont payés qu'à même les fonds spécialement affectés à cette fin par le parlement. 58-59 V., c. 15, art. 11.

CONGÉ.

Congé.

101. Le chef d'un ministère peut accorder à chaque fonctionnaire, commis ou autre employé, des vacances n'excédant pas trois semaines chaque année.

A quelle époque.

2. Tout fonctionnaire, commis et employé, soit de la première, soit de la seconde division, prend ces vacances à l'époque de l'année que le chef du ministère désigne. S.R., c. 17, art. 49.

102. En cas de maladie, ou pour toute autre raison qui lui paraît suffisante, le gouverneur en conseil peut accorder à tout fonctionnaire, commis ou autre employé, un congé n'excédant pas douze mois. S.R., c. 17, art. 49. En cas de maladie.

SUSPENSION.

103. Le chef d'un ministère, ou en son absence, le sous-chef de ce ministère, peut,— De quelle manière.

(a) suspendre de l'exercice de ses fonctions ou du paiement de ses appointements tout fonctionnaire ou employé coupable d'inconduite ou de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs, En quel cas.

(b) faire cesser cette suspension; Réintégration.

mais aucun employé ne reçoit d'appointements ni de salaire pour le temps durant lequel il a été suspendu.

2. Chaque fois que le sous-chef d'un ministère suspend un employé de ses fonctions, il en fait rapport au chef du ministère. S.R., c. 17, art. 50. Rapport.

DESTITUTION.

104. Nulle disposition de la présente loi ne peut déroger au pouvoir du gouverneur en conseil de déplacer ou de destituer tout sous-chef, commis ou employé; mais nul sous-chef, fonctionnaire, commis ou employé dont la nomination est à titre permanent ne peut être destitué autrement que sur l'autorisation du gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 55. Le gouverneur en conseil peut déplacer ou destituer.

LIVRE DE PRÉSENCE.

105. Il est tenu dans chaque ministère et dans le bureau de l'auditeur général au siège du gouvernement, et dans chaque bureau de la seconde division, un livre ou des livres appelés livre de présence; ces livres sont tenus dans la forme que détermine le gouverneur en conseil; et chaque fonctionnaire, commis et employé de ce bureau ou ministère s'y inscrit à telles heures qui sont fixées par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 56. Forme et usage.

SERMENTS.

106. Les sous-chefs des ministères et tous les fonctionnaires, commis, messagers, trieurs, et emballeurs du service civil, s'ils ne l'ont déjà fait, et tout sous-chef, commis, messager, trieur ou emballeur nommé à l'avenir, doivent, avant qu'aucun traitement ne leur soit payé, prêter et souscrire le serment d'allégeance et un serment suivant la formule de l'annexe C de la présente loi ou tel autre serment prescrit par quelque autre loi à la même fin. Serment d'allégeance.

2. En ce qui concerne le greffier du Conseil privé et tous les fonctionnaires, commis et employés sous son contrôle, et dans le Secret.

cas de tout fonctionnaire, commis ou employé de qui le gouverneur en conseil exige ce complément, les mots contenus dans l'annexe D de la présente loi sont ajoutés au serment là où se trouvent les astérisques dans la formule du serment de l'annexe C.

Greffier du conseil privé.

3. Le greffier du conseil privé du Roi pour le Canada prête et souscrit ces serments devant le gouverneur général ou devant quelqu'un nommé par lui pour les faire prêter.

A Ottawa.

4. A l'égard des personnes demeurant ou appelées à demeurer en la cité d'Ottawa, elles prêtent et souscrivent les serments devant le greffier du conseil privé.

Ailleurs.

5. Dans les autres cas, les serments peuvent être prêtés et souscrits devant un juge de paix ou devant quelque autre autorité compétente qui doit l'expédier au greffier du conseil privé.

Registre.

6. Le greffier du conseil privé tient un registre de tous ces serments. S.R., c. 17, art. 57.

RAPPORT.

Ce qu'il contient.

107. Le secrétaire d'Etat soumet au parlement, dans les quinze premiers jours de chaque session, un rapport des délibérations du bureau, en vertu de la présente loi, pour l'année précédente, lequel rapport comprend une copie des programmes d'examen, un exposé de tous les examens faits et du nombre des aspirants qui se sont présentés à chaque examen, et les noms des aspirants heureux, ainsi que les règles et règlements établis durant l'année, en vertu des dispositions de la présente loi relatives aux nominations, promotions, examens, et toutes autres matières qui relèvent du service civil. S.R., c. 17, art. 58; 51 V., c. 12, art. 13.

LISTE DU SERVICE CIVIL.

Ce qu'elle contient.

108. Le secrétaire d'Etat est tenu de faire imprimer chaque année une liste appelée la liste du service civil du Canada, de toutes les personnes employées dans les différents ministères du service civil, ainsi que de celles employées dans les deux chambres du parlement, le premier jour de juillet alors dernier, indiquant les dates de leurs nominations et promotions respectivement, leur âge, leur grade dans le service, et leurs appointements; et il soumet cette liste au parlement dans les quinze premiers jours de chaque session. S.R., c. 17, art. 59.

ANNEXE A.

(a) Sous-chefs du ministère.
(b) Fonctionnaires exerçant une profession spéciale ou possédant des connaissances techniques spéciales.
(c) Premiers commis des deux classes.
(d) Commis de première classe.
(e) Commis de seconde classe.
(f) Commis de seconde classe cadette.
(g) Commis de troisième classe. S.R., c. 17, annexe A; 58-59 V., c. 15, art. 12; 63-64 V., c. 14, art. 1; 3 E. VII, c. 9, art. 14 et 19.

ANNEXE B.

DOUANES.

Classes supérieures.

Inspecteurs..	Appointements de	$1,600	à	$2,500
Percepteurs..	"	300	à	4,000
Premiers commis..	"	1,200	à	2,000
Contrôleurs..	"	1,200	à	2,400
Aides-contrôleurs (y compris contrôleurs des arrivages, les préposés au débarquement et les garde-clefs en chef)..	"	800	à	1,200

Experts.

Estimateurs..	Appointements de	$ 800	à	$2,000
Aides-estimateurs..	"	600	à	1,500
Jaugeurs..	"	600	à	1,200

Autres classes.

Commis..	Appointements de	$ 400	à	1,200
Douaniers (y compris les garde-clefs et les préposés au débarquement)	"	400	à	1,000
Emballeurs, messagers et préposés aux arrivages.	"	300	à	600

3 E. VII, c. 9, art. 23.

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Inspecteurs..	Appointements de	$1,600	à	$2,500
Percepteurs..	"	500	à	2,400
Sous-percepteurs..	"	400	à	1,700
Comptables..	"	600	à	1,500

Agents d'accise de classe spéciale (officiers principaux chargés de la surveillance de la distillerie)..	Appointements de	$1,400	à	$1,800
Agents d'accise de classe spéciale (autres que ceux ci-dessus mentionnés)..	"	1,200	à	1,400
Agents d'accise de première, de seconde et de troisième classes... ...	"	600	à	1,200
Agents d'accise stagiaires.	"	500		
Sténographes et clavigraphistes..	"	400	à	600
Messagers..	"	400	à	750

Et à ces sommes peut être ajouté, pour la surveillance dans les établissements importants, un supplément d'appointements, pour les agents d'accise de classe spéciale et autres agents employés à ce service n'excédant en aucun cas deux cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 24.

POSTES.

Inspecteurs et sous-inspecteurs des postes.

Le traitement d'un inspecteur des postes, est au début de deux mille dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars, six ans durant et de cent dollars par chaque année subséquente jusqu'au chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Tout inspecteur des postes qui, le treizième jour d'août mil neuf cent trois, a parfait six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cent dollars annuellement jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Tout inspecteur des postes qui à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée a moins de six ans de service comme tel peut recevoir une augmentation de cinquante dollars par année jusqu'à ce qu'il ait parfait six ans de service et de cent dollars par année subséquente jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Le traitement d'un sous-inspecteur des postes est au début de mille deux cents dollars, avec une augmentation annuelle de cinquante dollars les six premières années et de cent dollars les années subséquentes jusqu'au chiffre de mille huit cents dollars.

Tout sous-inspecteur des postes qui, le treizième jour d'août mil neuf cent trois, a six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cent dollars par année jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de mille huit cents dollars.

Tout sous-inspecteur des postes qui, à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée, a moins de six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cinquante dollars par année

jusqu'à ce qu'il ait parfait six années de service, et de cent dollars par chaque année subséquente jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de mille huit cents dollars. 3 E. VII, c. 49, art. 7.

Courriers sur chemins de fer.

—	Au début.	Après 2 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	Après 5 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	Après 10 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.
	$	$	$	$
Premiers commis............	1,000	1,200	1,350	1,500
1ère classe.......	720	800	880	960
2me classe.....	600	640	720	800
3me classe.................	480	520	560	640

En sus de leurs appointements réguliers, les courriers sur chemins de fer reçoivent une allocation n'excédant pas un demi-cent par mille parcouru par eux dans l'exercice de leurs fonctions dans les wagons-poste, et une allocation supplémentaire d'un demi-cent par mille ainsi parcouru par eux entre huit heures du soir et huit heures du matin.

52 V., c. 12, art. 3.

Directeurs de poste des cités.

1re classe.—Si les perceptions dépassent			$250,000..	$4,000
2e " Si elles sont	de	$200,000	à	250,000..	3,750
3e " "	de	150,000	à	200,000..	3,500
4e " "	de	100,000	à	150,000..	3,250
5e " "	de	80,000	à	100,000..	2,800
6e " "	de	60,000	à	80,000..	2,400
7e " "	de	40,000	à	60,000..	2,200
8e " "	de	20,000	à	40,000..	2,000
9e " Si elles n'atteignent pas				20,000..	1,400

à $1,800, suivant que le ministre des Postes le décide. Ces appointements ne doivent jamais être accompagnés d'allocations, commissions ou revenants-bons d'aucune sorte.

Sous-directeurs des postes.

1re classe.—Si les perceptions dépassent				$80,000..	$2,000
2e " Si elles sont	de	$60,000	à	80,000..	1,800
3e " "	de	40,000	à	60,000..	1,600
4e " "	de	20,000	à	40,000..	1,400
5e " " n'atteignent pas				20,000..	1,100

à $1,400, suivant que le ministre des Postes le décide. 52 V., c. 12, art. 3.

Commis des bureaux de poste urbains, des bureaux d'inspecteurs des postes et des bureaux des surintendants du service des postes sur chemins de fer.

Quatrième classe, en entrant, quatre cents dollars; avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à sept cents dollars; tout timbreur, et tout trieur peuvent être promus à la quatrième classe, et lors de cette promotion, leurs appointements comme commis de quatrième classe sont les mêmes, pour commencer, que ceux qu'ils recevaient comme timbreur et trieur lors de cette promotion.

Troisième classe cadette, en entrant, sept cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'au chiffre de huit cents dollars.

Troisième classe supérieure, en entrant, huit cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'au chiffre de neuf cents dollars.

Deuxième classe cadette, en entrant, neuf cents dollars, avec augmentation de cinquante dollars jusqu'au chiffre de mille dollars.

Deuxième classe supérieure, en entrant, mille dollars avec augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'au chiffre de douze cents dollars.

Première classe, fonctions spéciales avec appointements fixes qui doivent dans tous les cas être déterminés par le ministre des Postes; aucun traitement ne devant être inférieur à douze cents dollars ni dépasser quinze cents dollars.

Tout commis de tel bureau qui, le treize août mil neuf cent trois, se trouvait dans la troisième classe, est réputé commis de troisième classe cadette, et ses appointements continuent jusqu'à ordre contraire au chiffre qu'il touchait alors, sauf augmentation annuelle de cinquante dollars au plus, jusqu'à ce qu'il ait atteint huit cents dollars par année.

Tout commis de deuxième classe à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée est réputé commis de seconde classe supérieure avec la réserve que, si ses appointements étaient inférieurs à mille dollars, ils doivent, jusqu'à ordre contraire, continuer au chiffre qu'il touchait alors, sauf augmentation annuelle de cinquante dollars au plus, jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre de douze cents dollars par année. 3 E. VII, c. 49, art. 6.

ANNEXE C.

Je *(A.B.)* jure solennellement et sincèrement de remplir fidèlement et honnêtement les devoirs que m'imposent mes fonctions de   et de ne demander ni recevoir de sommes d'argent de services, de récompense ni quoi que ce soit, ni directement ni indirectement, pour ce que j'ai fait ou pourrai faire dans l'accomplissement des devoirs de ma

charge, excepté mes appointements ou ce qui pourra m'être accordé par la loi ou par un arrêté du gouverneur en conseil. * * * * Ainsi, Dieu me soit en aide! S.R., c. 17, annexe C.

ANNEXE D.

(A la suite des astérisques dans l'annexe C.)

Et de ne révéler non plus que de faire connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de mes fonctions en qualité de *(selon le cas)*. S.R., c. 17, annexe D.

ANNEXE N° 2.



CHAPITRE 17.

Loi concernant la pension et le fonds de retraite des personnes employées au service civil du Canada.

TITRE ABRÉGÉ.

1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi de la pension et du fonds de retraite du service civil. S.R., c. 18, art. 1. Titre abrégé.

DÉFINITIONS.

2. Sont compris dans le service civil et le constituent pour les fins de la présente loi; Service civil.

(*a*) tous les fonctionnaires, commis et employés des divers ministères du gouvernement exécutif, qui reçoivent des appointements annuels et auxquels s'applique la loi du service civil; Personnes soumises à la loi du service civil.

(*b*) tous les fonctionnaires, commis et employés de la seconde division ou division extérieure du service civil, que désigne au besoin le gouverneur en conseil et auxquels la loi du service civil ne s'applique pas, et qui sont rétribués d'appointements annuels et sont employés en une qualité reconnue; Certaines personnes du service extérieur.

(*c*) les employés et serviteurs permanents du sénat, de la chambre des communes et de la bibliothèque du parlement, lesquels sont, pour les fins de la présente loi, censés faire partie du service civil, sous réserve des privilèges de l'une et de l'autre chambres en tout ce qui concerne la nomination ou la révocation de leurs employés et serviteurs; Employés et serviteurs du sénat et de la chambre des communes.

(*d*) tous les employés qui contribuent actuellement au fonds de retraite; Ceux qui contribuent actuellement.

(*e*) toutes les personnes auxquelles la présente loi est par quelque autre loi déclarée s'appliquer. Autres.

Néanmoins, le service civil, pour les fins de la présente loi, ne comprend pas les personnes qui, aux termes des dispositions de la Partie II de la loi de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest sont régies par cette dernière loi au lieu de l'être par la présente. S.R., c. 18, art. 2; 61 V., c. 17, art. 3; 2 E. VII, c. 22, art. 17. Exception.

APPLICATION.

Partie I.

3. La Partie I de la présente loi s'applique seulement à tous les fonctionnaires , commis ou employés du service civil, nommés avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et qui ne tombent pas sous l'effet de la Partie II de la présente loi; nonobstant que la première partie de la présente loi ne s'applique qu'à une personne nommée à un emploi après le premier jour d'avril mil neuf cent trois, dont l'âge, lors de cette nomination, dépassait quarante-cinq ans. S.R., c. 18, art. 2; 56 V., c. 12, art. 2, 61 V., c. 17, art. 2 et 10.

Partie II.

4. La Partie II de la présente loi s'applique seulement aux fonctionnaires, commis et employés du service civil nommés à un emploi le ou après le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et aux personnes du service civil à la date ci-dessus mentionnée qui, avant le premier jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, optent avec l'assentiment du gouverneur en conseil, pour les dispositions de la loi de la retraite du service civil, au lieu de celles de la loi des pensions du service civil. 61 V., c. 17, art. 2 et 10.

Règlements.

5. En cas de doute, le gouverneur en conseil peut, par règlements généraux ou spéciaux, déterminer à quelles personnes les dispositions de la présente loi s'appliquent ou ne s'appliquent pas, et les conditions auxquelles et la manière dont elles s'appliquent en quelque cas ou dans une catégorie quelconque de cas. S.R., c. 18, art. 14.

PARTIE I.

ÉLIGIBILITÉ.

Qui est éligible.

6. Le gouverneur en conseil peut accorder à toute personne qui a été employée en une qualité reconnue dans le service civil pendant dix ans ou plus, et qui a atteint l'âge de soixante ans, ou qu'une infirmité corporelle rend incapable de continuer convenablement l'exercice de ses fonctions, une pension de retraite n'excédant pas les taux qui suivent. S.R., c. 18, art. 3.

Le service antérieur à la Confédération est compté.

7. Les services rendus, en une qualité reconnue, dans les départements exécutifs ou dans les bureaux de la législature d'une des provinces actuellement comprises dans la Confédération du Canada, avant que cette province en soit venue partie intégrante, par toute personne qui, subséquemment, est entrée dans le service civil, sont comptés dans le calcul de son temps d'activité pour l'application de la présente loi. S.R., c. 18, art. 13.

8. Si le service n'a pas été continu, la période ou les périodes d'interruption ne sont pas comptées. S.R., c. 18, art. 3. Les interruptions de service ne comptent pas.

9. La mise à la retraite d'un employé du service civil est précédée d'une enquête que fait le conseil du Trésor pour s'assurer,— Enquête préliminaire par le conseil du Trésor.

(a) si la personne dont on propose la retraite y est admissible aux termes de la présente loi; et,

(b) si sa mise à la retraite doit être avantageuse au service et conséquemment est de l'intérêt public; ou,

(c) si elle est devenue nécessaire par suite de l'infirmité mentale ou physique de l'employé. S.R., c. 18, art. 5.

10. Aucun membre du service civil n'est mis à la retraite à moins que le conseil du Trésor n'ait fait rapport qu'il peut y être admis aux termes de la présente loi, et que sa mise à la retraite est de l'intérêt public. S.R., c. 18, art. 5. Rapport du conseil.

ALLOCATIONS ET GRATIFICATIONS.

11. La pension de retraite ci-dessus mentionnée est basée sur le traitement annuel moyen que la personne a reçu pendant les trois dernières années, et ne doit pas excéder, si cette personne a dix et moins de onze ans de service, une pension annuelle de dix cinquantièmes du dit traitement moyen, et si elle a servi onze ans et moins de douze, une pension annuelle de onze cinquantièmes de ce traitement, et ainsi de suite, en y ajoutant toujours un cinquantième du traitement moyen pour chaque année de service de plus, jusqu'au terme de trente-cinq ans, alors qu'une pension annuelle de trente-cinq cinquantièmes peut lui être accordée; mais il n'y est rien ajouté pour des services de plus de trente-cinq ans de durée. Taux des allocations.

2. Dans le calcul du nombre des années de service, pour les fins du présent article, si la période effective du service comprend une fraction d'année égale ou supérieure à la moitié d'une année, cette fraction compte comme année complète, et le service est compté comme s'il s'étendait à l'année entière. S.R., c. 18, art. 3; 3 E. VII, c. 10, art. 1. Fraction d'une demi-année ou plus égalent une année.

12. Dans le cas d'une personne entrée dans le service civil après l'âge de trente ans, à raison de certaines capacités ou connaissances spéciales, professionnelles ou autres, requises pour l'emploi qu'elle a reçu et qui ne s'acquièrent pas ordinairement dans le service public, le gouverneur en conseil peut ajouter au nombre effectif d'années de service de cette personne tel autre nombre d'années, n'excédant pas dix, qui paraît juste de lui accorder pour les raisons énoncées dans l'arrêté en conseil rendu à son égard; et ce nombre d'années additionnel est réputé faire partie de la durée de service sur laquelle se calcule la pension de retraite de cette personne; et en pareil cas, l'arrêté en conseil est déposé sur le bureau des chambres du parle- On peut ajouter dix années.

ment pendant la session en cours ou à la session alors prochaine. S.R., c. 18, art. 4.

Diminution de l'allocation si le service n'a pas été satisfaisant.

13. Si le chef d'un ministère fait rapport, à l'égard d'un employé dans son ministère, lequel employé est sur le point d'être mis à la retraite pour toute autre cause que celle de mauvaise santé ou d'âge, que ses services n'ont pas été satisfaisants, le gouverneur en conseil peut accorder à cet employé, suivant qu'il le juge à propos, une allocation de retraite moindre que celle à laquelle, sans cela, il aurait eu droit. S.R., c. 18, art. 9.

Gratification quand l'allocation annuelle n'a pas été gagnée.

14. Si un employé auquel s'applique la présente loi est contraint par quelque infirmité mentale ou physique, de quitter le service civil avant d'avoir complété le temps exigé pour qu'il soit admis à la pension, le gouverneur en conseil peut lui allouer une gratification n'excédant pas un mois de traitement pour chaque année de services rendus; et si cet employé est ainsi contraint de se retirer avant ce temps-là, par suite d'une blessure grave reçue par lui, sans qu'il y ait eu de sa faute, dans l'exercice de ses fonctions publiques, le gouverneur en conseil peut lui allouer soit une gratification n'excédant pas trois mois de traitement pour chaque deux années de service, soit une pension n'excédant pas le cinquième de son traitement moyen des trois années alors dernières. S.R., c. 18, art. 10.

Indemnité si la retraite est forcée.

15. Si un employé auquel s'applique la présente loi est révoqué, par suite de la suppression de son emploi opérée en vue d'améliorer l'organisation du ministère auquel il appartient, ou si on le révoque ou le retire d'emploi en vue d'obtenir plus d'efficacité ou d'effectuer une économie dans le service civil, le gouverneur en conseil peut lui accorder telle gratification ou telle pension de retraite qui le dédommage équitablement de la perte de son emploi, sans excéder celle à laquelle il aurait eu droit s'il se fût retiré pour cause d'infirmité mentale, ou physique d'une nature permanente, en ajoutant dix ans à la durée effective de ses services. S.R., c. 18, art. 11.

Limite.

Paiement des allocations.

16. Les allocations et les gratifications accordées, sous l'empire de la présente loi, à toutes les personnes qui ont obtenu un emploi dans le service civil avant le premier jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-treize, sont payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, et, quant aux autres personnes qui ont obtenu un emploi dans le service civil à ou après la date ci-dessus mentionnée, la pension de retraite à laquelle ont droit toutes ces personnes à qui la présente loi devient applicable est imputable et payable sur le fonds des pensions de retraite du service civil, numéro deux, tel que ci-après défini. S.R., c. 18, art. 15; 56 V., c. 12, art. 4.

DÉDUCTIONS.

17. Il est fait sur le traitement de chaque employé du service civil à qui la présente loi est applicable, à titre de contribution aux allocations de retraite ci-dessus mentionnées, une retenue de deux pour cent par an, si ce traitement est de six cents dollars ou au-dessus, et de un et un quart pour cent par an, s'il est au-dessous de six cents dollars; et la somme ainsi déduite forme partie du fonds du revenu consolidé du Canada. S.R., c. 18, art. 6.

Des appointements.
2 p. c.
1¼ p. c.

18. Il est fait une retenue sur les appointements ou le salaire de toute personne nommée à un emploi public le ou après le premier jour d'avril, mil huit cent quatre-vingt-treize, au taux de trois et demi pour cent par année sur ses appointements, si le chiffre en est de six cents dollars ou plus, et de trois pour cent par année si le chiffre en est inférieur à six cents dollars, cette retenue doit être versée au crédit d'un fonds appelé le fonds numéro deux des pensions du service civil, auquel il est ajouté par le gouvernement chaque année une somme suffisante pour porter le montant à un chiffre égal à celui des annuités probablement payables sur ce fonds, ainsi que ci-après mentionné, à ceux qui y contribuent, d'après une estimation ou évaluation basée sur la table de mortalité H. M. de l'Institut des Actuaires de la Grande-Bretagne et un taux d'intérêt de six pour cent par année. 56 V., c. 12, art. 3.

3½ p. c.
3 p. c.

19. Les déductions mentionnées dans les deux articles qui précèdent, ne sont opérées que durant les trente-cinq premières années de service. S.R., c. 18, art. 6.

Déductions pendant 35 ans de service seulement.

RETRAITE OBLIGATOIRE.

20. La retraite est obligatoire pour tout employé à qui est offerte l'allocation de retraite sus-mentionnée, et l'offre de cette allocation n'est pas considérée comme impliquant du blâme contre la personne à qui elle est faite; nul n'est non plus considéré comme ayant un droit absolu à une pareille allocation, mais elle est seulement accordée en considération des fidèles et bons services rendus pendant l'espace de temps sur lequel elle est calculée. S.R., c. 18, art. 8.

Quand.
Aucun droit absolu à l'allocation.

21. Rien de contenu en la présente loi n'est censée amoindrir ni diminuer le droit du gouverneur en conseil de révoquer ou de destituer d'un emploi dans le service civil. S.R., c. 18, art. 8.

Droit de renvoi maintenu.

RENVOI.

22. Le gouverneur en conseil peut, sur la recommendation du conseil du Trésor, rembourser à toute personne renvoyée ou pouvant être renvoyée du service public du Canada qui, à l'épo-

Les déductions faites peuvent être remises.

que de cette destitution, contribuait au fonds des pensions du service civil en vertu de la présente loi ou qui a contribué à ce fonds ou à ces fonds durant trente-cinq années de service, la totalité, ou telle partie que le gouverneur en conseil juge à propos du montant ainsi contribué à ce fonds par cette personne.

Avec intérêt. 2. Le gouverneur en conseil peut aussi, sur la recommandation du conseil du Trésor, payer à cette personne, en sus, un intérêt, jusqu'à la date de sa destitution, sur les contributions ou toute partie des contributions ainsi remboursées au taux, n'excédant pas cinq pour cent par année et calculé de la manière que le gouverneur en conseil juge à propos. 60-61 V., c. 15, art. 1 et 2.

A la discrétion du gouverneur en conseil. **23.** Rien de contenu en l'article qui précède ne peut s'interpréter de façon à conférer à qui que ce soit le droit de réclamer ou d'exiger le remboursement d'aucune somme versée par lui au dit fonds ni aucun intérêt sur cette somme; et tous les paiements faits sous l'empire de l'article qui précède sont entièrement à la discrétion du gouverneur en conseil 60-61 V., c. 15, art. 3.

CONFISCATION D'ALLOCATION.

En quels cas. **24.** Toute personne, en jouissance d'une pension de retraite âgée de moins de soixante ans, et qu'aucune infirmité ni physique ni mentale ne rend incapable, peut être appelée à remplir, dans toute partie du Canada, tout office ou emploi public que ses services antérieurs l'ont rendue apte à exercer, et qui n'est pas inférieur, sous le rapport du grade ou des émoluments, à celui qu'elle a quitté; et, si elle refuse ou néglige de le faire, elle perd ses droits à la pension. S.R., c. 18, art. 12.

RAPPORTS.

Rapport annuel au parlement. **25.** Le ministre des Finances présente au parlement, dans les quinze jours à compter du commencement de chacune de ses sessions,—

(a) un état complet des retraites et des allocations de retraite dans le service civil pendant l'année, relatant le nom et le grade de chaque employé mis à la retraite ou retiré, son traitement, son âge, la durée de ses services, l'allocation qui lui a été accordée en se retirant d'emploi, la cause de sa mise à la retraite, et si la vacance a été ainsi remplie, et, dans le cas affirmatif, si elle l'a été par promotion ou par une nomination nouvelle, et les appointements du nouvel employé;

(b) un état qui démontre l'état de situation du fonds de pension du service civil, numéro deux, à la fin de l'exercice précédent. S.R., c. 18, art. 16; 56 V., c. 12, art. 5.

L'ordre en conseil peut être déposé devant le parlement. **26.** L'ordre en conseil, fait chaque fois qu'il s'agit d'un cas de pension de retraite est déposé devant la chambre à la session courante ou à une session subséquente. S.R., c. 18, art. 3.

PARTIE II.

FONDS DE RETRAITE.

27. Est établi un fonds, appelé fonds de retraite, sous réserve des conditions et restrictions ci-dessous énoncées pour la retraite des personnes auxquelles s'applique la présente Partie, lequel fonds est constitué et créé ainsi qu'il suit:— Sa formation.

(a) Par une retenue de cinq pour cent exercée sur les appointements de chaque personne; 5 p. c.

(b) Quant à toute personne qui était dans le service civil avant le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à laquelle s'applique la présente Partie et qui a eu à subir cette retenue, par la retenue et la mise à son crédit d'une somme égale au montant de toutes ces déductions sur ses appointements, avec intérêt, capitalisé tous les six mois au taux de quatre pour cent par année, sous le régime de la loi des pensions du service civil. Addition.

2. Le montant retenu à chaque personne avec toute somme portée à son crédit ainsi que prévu au paragraphe qui précède, est inscrit dans un compte distinct; et l'intérêt au taux de quatre pour cent par année est calculé le premier jour de janvier et de juillet de chaque année sur toutes les sommes, que ce soit de principal ou que ce soit d'intérêt, à l'avoir du fonds de retraite, et le dit compte est crédité de cet intérêt, qui en fait partie. 61 V., c. 17, art. 4 et 6. Compte distinct pour chacun. Intérêt.

28. Tant qu'une personne fait partie du service elle n'a aucun droit ni titre à quelque partie que ce soit du fonds de retraite. 61 V., c. 17, art. 7. Durant le service, il n'y a pas droit de réclamation.

29. Lors de la retraite ou du renvoi d'une personne, le montant à son crédit dans le fonds de retraite est payable à cette personne; mais si, de l'avis du gouverneur en conseil, la dite personne est incapable de gérer ses propres affaires, il peut être disposé de ce montant au profit de cette personne ou de son épouse, ou de ses enfants ou autres proches parents, selon qu'en décide le gouverneur en conseil. 61 V., c. 17, art. 8. Lors du renvoi ou de la démission paiement est fait.

30. Si une personne meurt pendant qu'elle est dans le service civil, le montant qu'il y a à son crédit dans le fonds de retraite est payé à ses représentants légaux, ou à la personne ou aux personnes que désigne le conseil du Trésor. 2 E. VII, c. 6, art. 1. Paiement en cas de mort.

ANNEXE No 3



CHAPITRE 18.

Loi concernant l'assurance du service civil par l'Etat.

TITRE ABRÉGÉ.

1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi de l'assurance du service civil. 56 V. c. 13, art. 1. Titre abrégé.

INTERPRÉTATION.

2. En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente,— Définitions.

(a) "Ministre" signifie le ministre des Finances;

(b) "contrat d'assurance" signifie tout contrat par lequel, sous l'autorité de la présente loi, le ministre s'engage avec autrui au paiement d'une certaine somme d'argent à être fait à la mort de cette personne;

(c) "assuré" signifie la personne qui passe ce contrat avec le Ministre;

(d) "somme assurée" signifie le montant dont le paiement est ainsi convenu par le Ministre. 56 V., c. 13, art. 2 et 3.

3. Lorsqu'il est dit dans un contrat d'assurance, ou dans une déclaration y inscrite ou annexée, que le contrat d'assurance est fait au bénéfice de l'épouse et des enfants en général, ou des enfants en général, de l'assuré, sans indiquer leurs noms, le mot "enfants" signifie alors tous les enfants de l'assuré, indistinctement, vivants à l'époque de sa mort, qu'ils soient d'une même femme ou de différentes femmes. 56 V., c. 13, ar. 7. Contrat d'assurance. "Enfants."

ADMINISTRATION.

4. Les dispositions de la présente loi sont mises à exécution par le personnel du ministère des Finances, sous la direction et la surveillance du surintendant des assurances. 56 V., c. 13, art. 16. Surintendant des assurances.

CONTRATS D'ASSURANCE.

5. Le Ministre peut passer contrat avec toute personne à qui s'appliquait la loi des pensions du service civil, le premier Autorisation

avril mil huit cent quatre-vingt-treize, ou qui a été plus tard nommé à un emploi permanent dans l'une ou dans l'autre division du service public du Canada pour le paiement d'une somme fixe de deniers à être fait à la mort de cette personne. 56 V., c. 13, art. 3.

Répartition de l'assurance si l'assuré est marié.

6. Si l'assuré est un homme marié ou veuf avec enfants, le contrat d'assurance est fait au nom de son épouse ou de son épouse et de ses enfants, ou de son épouse et de quelqu'un ou de plusieurs de ses enfants, ou de ses enfants seulement ou de quelqu'un ou de plusieurs d'entre eux; et, si le contrat d'assurance est fait au bénéfice de plus d'un, l'assuré peut partager entre eux la somme assurée, selon qu'il le juge à propos. 56 V., c. 13, art. 4.

Si l'assuré n'est pas marié.

7. Si l'assuré n'est pas marié, le contrat d'assurance est fait au bénéfice de sa future épouse, ou de sa future épouse et de ses futurs enfants, et l'assuré peut partager la somme assurée entre eux, selon qu'il le juge à propos; mais si, à l'expiration du contrat, il n'est pas encore marié, ou s'il est devenu veuf et n'a pas d'enfants, la somme assurée forme partie de sa succession. 56 V., c. 13, art. 5.

Forme du partage.

8. Tout partage fait en vertu des deux articles qui précèdent peut se faire dans le contrat d'assurance même, ou au moyen d'une déclaration qui y est inscrite au verso ou annexée et signée par l'assuré. 56 V., c. 13, art. 6.

Part d'une personne décédée avant l'assuré.

9. Lorsqu'un partage est fait ainsi qu'il est dit ci-dessus, et que l'une ou plusieurs des personnes en faveur desquelles le partage est fait décède durant la vie de l'assuré, celui-ci peut par une pièce écrite au verso du contrat d'assurance ou y annexée, déclarer que les parts précédemment afférentes aux personnes ainsi décédées reviennent à l'épouse et aux enfants de l'assuré, ou à l'un ou à plusieurs d'entre eux, selon qu'il le juge à propos.

Déclaration.

S'il n'y a pas de déclaration.

2. A défaut de cette déclaration, les parts afférentes aux personnes ainsi décédées reviennent au survivant ou aux survivants de ces personnes par parts égales, s'il y en a plus d'une.

Si tous les bénéficiaires décèdent.

3. Si toutes les personnes qui ont ainsi droit décèdent durant la vie de l'assuré, la somme assurée tombe dans la succession de l'assuré et en fait partie. 56 V., c. 13, art. 8.

S'il n'est pas fait de partage.

10. S'il n'est pas fait de partage de la somme assurée ainsi que ci-dessus prévu, toutes les personnes intéressées sont censées y avoir droit par parts égales. 56 V., c. 13, art. 9.

Le ministre peut refuser d'assurer.

11. Le Ministre peut refuser de passer un contrat d'assurance dans tous les cas où, à son avis, il y a des raisons suffisantes pour justifier son refus. 56 V., c. 13, art. 10.

12. Le Ministre fait dresser des tables fixant les primes à payer par les assurés au Ministre comme considération de ces contrats d'assurance, et aussi toutes autres tables nécessaires pour la mise à exécution des dispositions de la présente loi. Tables à préparer.

2. Ces tables sont basées sur la table de mortalité H. M. de l'Institut des Actuaires de la Grande-Bretagne, et sur un taux d'intérêt de six pour cent par année, sans rien allouer pour les dépenses. Base des tables.

3. Ces tables sont dressées de manière à ce que la prime pour l'obtention d'un contrat d'assurance puisse se payer en une seule somme, ou en versements annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, et soit durant la vie de l'assuré soit durant une période déterminée. 56 V., c. 13, art. 11. Comment les primes sont payées.

13. Le minimum et le maximum des sommes payables au décès de l'assuré pour lesquels il peut être passé un contrat d'assurance aux termes de la présente loi, sont de mille dollars et de deux mille dollars respectivement. 56 V., c. 13, art. 12. Montant de l'assurance limité.

14. Tout employé qui demande une assurance doit fournir, avec sa demande, un certificat de médecin, dressé d'après une formule prescrite par le Ministre. 56 V., c. 13, art. 13. Certificat du médecin.

15. Le gouverneur en conseil peut, en tout temps, établir des règlements, en vertu de la présente loi: Règlements par le gouverneur en conseil.

(a) pour régler le mode et la forme des contrats;

(b) pour prescrire la manière de prouver l'âge et l'identité, et l'existence ou le décès des personnes;

(c) pour prescrire le mode de paiement des sommes de deniers au sujet des contrats d'assurance;

(d) pour dispenser de l'obligation de produire la vérification d'un testament ou des lettres d'administration, soit en général, soit dans toute classe particulière de cas;

(e) pour prescrire les comptes à tenir et le mode de leur tenue;

(f) pour déterminer d'avance les cas ou les classes de cas où des contrats d'assurance peuvent être abandonnés et où il peut être payé une somme déterminée pour cet abandon, ou un contrat d'assurance libéré ou acquitté émis en remplacement, et pour prescrire la manière dont ces sommes ou le montant de l'assurance acquittée sont déterminés; et

(g) pour tout autre objet pour lequel il est jugé à propos de faire des règlements pour la mise à exécution de la présente loi. 56 V., c. 13, art. 14.

RETENUE POUR LE FONDS DE RETRAITE.

16. Dans le cas où quelque personne à qui s'appliquait la loi des pensions du service civil, le premier jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-treize, profiterait de l'avantage offert par 3 p. c. si l'assuré est assujéti à la loi des pensions.

la présente loi, une retenue au taux de trois pour cent par année est faite sur le traitement de cette personne, à titre de contribution aux allocations de retraite prescrites par la dite loi, cette retenue devant remplacer celle de deux pour cent par année et de un et un quart pour cent par année, respectivement payables, aux termes de la présente loi, à la date en dernier lieu mentionnée. 56 V., c. 13, art. 15.

RAPPORT.

Rapport annuel.

17. Le surintendant des assurances doit, dans les trois mois qui suivent la clôture de chaque exercice financier, dresser pour le Ministre un état indiquant le montant reçu à titre de primes, durant le dernier exercice, pour tous les contrats d'assurance passés avant la dite période, et le montant de toutes les sommes payées à leur égard, durant la même période de temps, le nombre des nouveaux contrats faits depuis l'état précédent et le chiffre total de ces contrats, ainsi que tous autres détails et particularités qui sont jugés à propos.

Il est soumis au parlement.

2. Le Ministre doit soumettre cet état au parlement dans les trente premiers jours de la session qui suit immédiatement la date de l'état. 56 V., c. 13, art. 17.

INDEX

SERVICE CIVIL—*Suite.*

ASSURANCE DU SERVICE CIVIL

PENSIONS ET FONDS DE RETRAITE DU SERVICE CIVIL

ANNEXE N° 4.



7-8 EDOUARD VII.

CHAP. 15.

Loi portant modification de la Loi du service civil.

[*Sanctionnée le 20 juillet 1908.*]

SA Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

TITRE À CITER.

1. La présente loi peut être citée comme *Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil.* Autre titre.

DÉFINITIONS.

2. En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente— Définitions.

a) "Commission" signifie la commission du service civil par la présente loi constituée;

b) "Sous-chef", en outre des fonctionnaires mentionnés à l'alinéa *b* de l'article 2 de la *Loi du service civil,* comprend les greffiers des deux Chambres et les bibliothécaires du Parlement;

c) "Chef de département", en outre des ministres mentionnés à l'alinéa *a* de l'article 2 de la *Loi du service civil,* comprend les Orateurs des deux Chambres.

d) Le mot "maintenant" lorsqu'il est employé dans la présente loi, signifie la date de l'entrée en vigueur de la loi.

CONSTITUTION.

3. Le service civil est divisé en deux divisions, savoir: Deux divisions.

Le service Intérieur, qui comprend la partie du service public qui, dans les différents départements du gouvernement exécutif du Canada et dans les bureaux de l'Auditeur général, du greffier du Conseil privé et du secrétaire du Gouverneur général, est Service Intérieur.

employée en la cité d'Ottawa, et à la station agronomique ou à l'observatoire astronomique fédéral, près Ottawa—non compris, toutefois, les officiers, commis et employés servant à Ottawa dans la deuxième division ou division administrative extérieure, telle que définie par l'alinéa *b* de l'article 4 de la *Loi du service civil*, ou dans tout bureau purement local de sa nature; et

Service Extérieur. Le service Extérieur, qui se compose du reste du service public.

2. Ce qui, dans la présente loi et dans la *Loi du service civil*, se rapporte à la nomination, à la classification, aux traitements et à l'avancement s'applique aux officiers, commis et employés à titre permanent des deux chambres du Parlement et de la bibliothèque du Parlement.

Application au service Intérieur. **4.** Les articles de 5 à 26, tous deux compris, et les articles de 28 à 40, tous deux compris, de la présente loi ne s'appliquent qu'au service Intérieur.

Employé du parlement. 2. A l'égard du service Intérieur, seulement, les articles et annexe suivants de la *Loi du service civil* sont abrogés, savoir: les articles 4, de 16 à 26, tous deux compris, de 32 à 37, tous deux compris, 40, 41, 43, 46, de 61 à 78, tous deux compris, 80, 82, 84, 85, 90, 91, 94, 97, 98 et 99 et l'annexe A.

Application au service Extérieur. 3. Le Gouverneur en conseil peut, par décret du conseil à être publié dans la *Gazette du Canada*, amener le service Extérieur, en tout ou en partie, sous le régime des mêmes dispositions de la loi que le service Intérieur.

Classification du service Intérieur. **5.** A l'exclusion des messagers, huissiers, portefaix, trieurs et emballeurs, et de ceux des emplois et nominations d'ordre inférieur que détermine le Gouverneur en conseil, le service Intérieur sous la direction des sous-chefs, se partage en trois divisions.

1re division. 2. La première division renferme la subdivision A, qui comprend les fonctionnaires qui ont le rang de sous-chefs mais ne sont pas des sous-chefs chargés de l'administration de départements, les sous-chefs adjoints et les principaux fonctionnaires techniques, administratifs et exécutifs; et

La subdivision B, composée des fonctionnaires techniques, administratifs et exécutifs de moindre importance, y compris ceux des premiers commis maintenant en exercice qui ne peuvent appartenir à la subdivision A.

2e division. 3. La seconde division se compose de certains autres commis ayant des fonctions techniques, administratives, exécutives ou autres, qui sont de même nature mais de moindre importance et entraînent moins de responsabilités que celles des membres de la première division. Cette division renferme les subdivisions A et B.

3e division. 4. La troisième division se compose des autres commis du service dont l'occupation est la transcription et le travail de

routine (sous surveillance directe) de moindre importance que celui qui affère à la seconde division. Cette division se subdivise en subdivisions A et B.

6. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la première classe seront placés dans la subdivision A de la seconde division. Seconde et troisième divisions.

2. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la seconde classe aînée seront placés dans la subdivision B de la seconde division.

3. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la seconde classe cadette seront placés dans la subdivision A de la troisième division.

4. Les commis de la troisième classe et les commis à titre provisoire payés sur les contingents du gouvernement civil seront placés dans la subdivision B de la troisième division.

7. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, toutes les personnes actuellement employées dans la première division ou division administrative intérieure, telle que définie à l'alinéa *a* de l'article 4 de la *Loi du service civil*, y compris les commis à titre provisoire dont les appointements se prennent sur les contingents du gouvernement civil, seront, à l'entrée en vigueur de la présente loi, classifiées selon leur traitement ou leurs appointements aux termes de la présente loi. Application au service Intérieur actuel.

8. Aussitôt qu'il sera possible après l'entrée en vigueur de la présente loi, le chef de chaque département fera déterminer et définir l'organisation de son département par décret du conseil, ayant égard à la position actuelle de chaque fonctionnaire ou commis, selon le cas. Organisation des départements.

2. Le décret du conseil établira le nom des différentes branches du département, le nombre et la nature des charges et emplois dans chacune d'elles et les fonctions, titres et traitements qui y doivent, à l'avenir, être attachés.

3. Une fois ainsi déterminée et définie, l'organisation d'un département ne peut être changée que par décret du conseil.

4. Des copies de ces décrets du conseil doivent être expédiées à la Commission.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL.

9. Est créée une commission portant le nom de Commission du service civil et composée de deux membres nommés par le Gouverneur en conseil. Constitution de la Commission du service civil.

2. Sous le rapport du rang, de la situation et du traitement, chacun des membres de la Commission est assimilé à un sous-chef de département; et chaque membre de la Commission restera en charge durant bonne conduite, mais est révocable

par le Gouverneur général sur une adresse du Sénat et de la Chambre des communes.

Ses fonctions

10. La Commission a pour fonctions—

a) de mettre à l'épreuve l'aptitude des candidats à l'admission ou à l'avancement dans le service et de se prononcer sur cette aptitude et d'en donner des certificats quand ceux-ci sont exigés par la présente loi ou par des règlements établis pour son application;

b) de faire, de sa propre initiative, enquête et rapport sur le fonctionnement de la *Loi du service civil* ou de la présente loi, et sur la violation de toutes dispositions de la *Loi du service civil* ou de la présente loi ou de tout règlement établi sous le régime de l'une ou de l'autre de ces lois et de faire, à la demande du chef d'un département et avec l'agrément du Gouverneur en conseil, enquête et rapport sur l'organisation du département, la conduite et la capacité de ses fonctionnaires, commis et autres employés et toute autre chose relative au département; et pour ces enquêtes le Gouverneur en conseil peut revêtir la Commission de tous les pouvoirs ou de quelques-uns des pouvoirs conférés à un commissaire nommé sous le régime de la Partie II de la *Loi des enquêtes*;

c) de s'acquitter des autres devoirs que lui assigne le Gouverneur en conseil.

Règles.

2. La Commission doit remplir ses fonctions en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil.

Autres charges.

3. Nul membre de la Commission ne peut occuper d'autre charge ni s'engager dans d'autres occupations.

Bureau des examinateurs.

11. Les examinateurs actuels du service civil continuent à exercer leurs fonctions jusqu'à révocation et sont sous les ordres de la Commission.

2. Les pouvoirs des examinateurs du service civil en tant que bureau, découlant des articles de 7 à 15, tous deux compris, de la *Loi du service civil,* sont conférés à la Commission et peuvent être exercés par elle; et pour les objets des dits articles, l'un ou l'autre des membres de la Commission peut exercer toute fonction ou pouvoir conférés par les dits articles au président du bureau.

3. En tant qu'ils sont applicables et avec les modifications nécessaires, les dits articles s'appliquent aux examens prévus par la présente loi.

4. La Commission peut nommer les examinateurs supplémentaires jugés nécessaires.

Serment d'office.

12. Chaque membre de la Commission doit, avant d'entrer en fonctions, prêter et souscrire devant le greffier du Conseil privé, serment de remplir fidèlement et honnêtement les fonctions qui lui incombent en qualité de membre de la Commission.

NOMINATIONS.

13. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les nominations à des emplois dans le service Intérieur inférieurs à celui de sous-chef se feront au concours, lequel sera de nature à déterminer l'aptitude des candidats pour les emplois particuliers qu'il y a à remplir, et sera conduit par la Commission à diverses époques en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil. Concours pour l'admission dans le service.

14. Personne n'est admis à l'épreuve du concours s'il n'est sujet britannique de naissance ou par naturalisation, et n'a habité le Canada au moins trois ans, et si, à l'époque du concours, il est âgé de moins de dix-huit ans ou de plus de trente-cinq ans, et s'il ne présente des certificats sous le rapport de sa santé, de son caractère et de ses habitudes. Conditions de la candidature.

15. Avant d'ouvrir un concours, la Commission priera chaque chef de département de lui faire connaître le nombre supplémentaire d'officiers ou de commis à titre permanent dont son département aura probablement besoin au cours du semestre suivant. Nombre des vacances à remplir.

2. D'après ce nombre, ainsi que selon les besoins d'aide supplémentaire dans les différents départements, la Commission fera le calcul du nombre de postulants à choisir au concours prochain.

3. Si, sur le nombre des concurrents qui ont réussi dans un concours précédent, il en reste qui n'ont pas encore été nommés, la Commission en tiendra compte dans son calcul, et leurs noms, par ordre de mérite, seront placés à la tête de la liste à préparer en conformité de l'article 17 de la présente loi.

16. Après quoi la Commission annoncera régulièrement le concours, ainsi que la nature et le nombre des emplois ouverts. Avis du concours.

17. Immédiatement après le concours la Commission dressera une liste des candidats qui y ont réussi pour chaque emploi, par ordre de mérite, dans les limites du nombre calculé en conformité de l'article 15. Liste des concurrents heureux.

18. D'après cette liste, la Commission, à la demande du sous-chef agréée du chef du département, fournira les commis dont il est besoin soit à titre permanent soit à titre provisoire. Choix des postulants pour les emplois.

2. Le choix se fera, autant que possible, dans l'ordre nominatif de la liste, mais la Commission peut choisir tout postulant qui, au concours, a témoigné des aptitudes spéciales dans une matière particulière.

3. La Commission doit aussitôt notifier au conseil du Trésor et à l'Auditeur général le nom et l'emploi dans le service,

de tout commis fourni à un département, ainsi que le rejet de chaque commis refusé au cours de son stage.

4. Le commis assigné à un emploi provisoire n'est pas déchu du droit d'être assigné à un emploi permanent.

5. Nul commis fourni pour un emploi provisoire ne peut être employé à ce titre plus de six mois dans l'année.

Rejet en cours de stage.

19. Sur un rapport écrit du sous-chef, le chef du département peut, en tout temps après deux mois à compter du commencement du stage et avant l'expiration des six mois qui en sont la limite, rejeter un candidat assigné à son département.

2. Le sous-chef fait connaître à la Commission la cause du rejet, et la Commission choisit alors une autre personne pour remplacer celle rejetée et décide si cette dernière doit être rayée de la liste ou admise à une nouvelle épreuve dans un autre département.

Stage.

20. Après qu'une personne ainsi choisie a accompli un stage de six mois, elle est tenue pour avoir été acceptée pour le service à titre permanent.

Emplois professionnels ou demandant des aptitudes spéciales.

21. Si le sous-chef déclare dans un rapport que les connaissances et les aptitudes nécessaires pour l'emploi sont en tout ou en partie professionnelles, techniques ou autrement spéciales, le Gouverneur en conseil, sur présentation du chef du département faite en conformité du rapport écrit du sous-chef, peut nommer quelqu'un à l'emploi sans concours et sans considération de la limite d'âge, pourvu que le nouveau titulaire obtienne de la Commission un certificat qu'elle donne d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles et la Commission, et attestant qu'il a les connaissances et l'aptitude nécessaires et qu'il est propre à remplir l'emploi, sous le rapport de la santé, du caractère et des habitudes.

Messagers, emballeurs, etc.

22. Les nominations aux emplois de messagers, huissiers, portefaix, trieurs et emballeurs, et à ceux des autres emplois d'ordre inférieur que détermine le Gouverneur en conseil, peuvent être effectuées par le Gouverneur en conseil sur présentation du chef du département faite en conformité d'un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, et attestant que la personne qui sollicite l'emploi possède les connaissances et l'aptitude nécessaires et est propre à le remplir sous le rapport de l'âge, de la santé, du caractère et des habitudes.

Commis provisoires.

23. Lorsque, par suite d'un engorgement temporaire causé dans le service intérieur d'un département par un surcroît de travail à exécuter, il y a besoin de plus d'aide supplémentaire

que n'en peut fournir la liste des candidats qui ont réussi au concours, le Gouverneur en conseil, sur la proposition du chef, basée sur un rapport écrit du sous-chef du département déclarant que pareille aide est nécessaire, peut autoriser l'emploi du nombre de commis à titre provisoire qu'il faut pour l'expédition des travaux du département.

2. Tout pareil commis à titre provisoire doit, cependant, avant d'être nommé, fournir un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, et attestant qu'il possède les connaissances et l'aptitude nécessaires et qu'il est propre à remplir l'emploi, sous le rapport de l'âge, de la santé, du caractère et des habitudes.

3. Nul pareil commis à titre provisoire ne peut être employé comme tel plus de quatre mois dans l'année.

AVANCEMENTS.

24. Autrement que de la troisième à la seconde division, l'avancement se fait d'après le mérite et est décrété par le Gouverneur en conseil sur la proposition du chef du département basée sur un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission, d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission. Avancement d'après le mérite.

25. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les vacances qui se produisent dans la première division se remplissent par voie d'avancement des employés de la seconde division. Avancement de la seconde à la première division.

26. Il est permis aux commis de la troisième division de concourir pour la seconde division après un certain temps de service et à certaines autres conditions que détermineront les règles établies par le Gouverneur en conseil sur l'initiative de la Commission. Avancement à la seconde division.

2. Toute personne placée dans la troisième division à l'entrée en vigueur de la présente loi, peut, par décret du Gouverneur en conseil rendu sur la proposition du chef du département, basée sur un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, être avancée de la troisième division à la seconde sans concours.

TRAITEMENTS.

27. Le traitement d'un sous-chef est de cinq mille dollars par année. Traitement du sous-chef.

S.R., c. 16, art. de 53 à 57, abrogés.

2. Sont abrogés les articles de 53 à 57, tous deux compris, de la *Loi du service civil.*

Traitements dans la première division.

28. Dans la première division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $2,800 et $4,000;
Dans la subdivision B, 2,100 et 2,800.

Traitements dans la seconde division.

29. Dans la seconde division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $1,600 et $2,100;
Dans la subdivision B, 800 et 1,600.

Traitement dans la troisième division.

30. Dans la troisième division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $900 et $1,200;
Dans la subdivision B, 500 et 800.

Traitement des commis à titre provisoire.

31. Le traitement d'un employé à titre provisoire est fixé au minimum des traitements du rang ou de la division dans laquelle il a été admis par son succès au concours; mais les appointements des commis à titre provisoire employés sous le régime de l'article 23 de la présente loi sont fixés au minimum des traitements de la subdivision B de la troisième division.

Gages des messagers, des portefaix, etc.

32. Pour les emplois de messagers, huissiers, portefaix, trieurs, emballeurs et certains autres emplois d'ordre inférieur déterminés par le Gouverneur en conseil, le minimum et le maximum des gages sont respectivement de $500 et de $800, et à moins que le dossier d'une personne occupant pareil emploi, lequel doit être tenu ainsi qu'il est ci-après prévu, ne démontre qu'elle ne la mérite pas, il peut être donné à cette personne une augmentation annuelle de gages de cinquante dollars jusqu'à ce que le maximum soit atteint.

2. Toute personne qui occupe présentement un pareil emploi dans le service, soit à titre permanent soit à titre provisoire, continuera à occuper cet emploi sous le régime de la présente loi à ses gages actuels et dans les mêmes conditions que si elle était nommée à cet emploi sous le régime de la présente loi, et elle sera admise à bénéficier de l'augmentation annuelle de gages visée dans le présent article.

Traitement à compter de la nomination.

33. Le traitement attribué lors de la nomination, est le minimum du traitement attaché à la charge ou à l'emploi; toutefois, si les qualités nécessaires à l'accomplissement des fonctions d'une charge ou d'un emploi sont d'une nature exceptionnelle, le Gouverneur en conseil peut ajouter à ce minimum une somme supplémentaire ne dépassant pas $500, sur la proposition du chef du département, basée sur un rapport écrit du sous-chef accompagné du certificat de la Commission, attestant

que la personne qu'il est question de nommer possède les qualités nécessaires à l'accomplissement des fonctions de la charge ou de l'emploi; mais ce traitement ne doit pas dépasser le maximum de traitement attribué à la subdivision à laquelle est nommé le nouveau titulaire.

34. Si, lors de sa nomination ou de son avancement à une charge ou à un emploi, le bénéficiaire reçoit déjà dans le service un traitement plus élevé que le minimum attaché à la charge ou à l'emploi auquel il est nommé ou avancé, il peut lui être attribué le traitement qu'il reçoit déjà si celui-ci n'excède pas le maximum attaché à la charge ou au dit emploi. Traitement à compter de l'avancement.

35. Rien en la présente loi ne doit être interprété comme amoindrissant la situation d'aucun officier, commis ou employé dans le service; et si le traitement d'un tel officier, commis ou employé est inférieur au minimum du traitement attribué par la présente loi à sa subdivision ou à sa charge ou son emploi, son traitement peut immédiatement être porté à ce chiffre minimum. La situation des fonctionnaires, sauvegardée.

2. Toute personne (employée à titre permanent ou à titre provisoire) qui reçoit un traitement égal ou supérieur au maximum ci-devant attribué à la classe dans laquelle elle sert alors (à titre permanent ou provisoire), peut, après une année à compter de la date à laquelle elle a commencé à recevoir ce traitement, être admise à bénéficier de l'augmentation de traitement prévue par la présente loi.

36. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, le traitement de toute personne que la présente loi place dans le service Intérieur ou qui y est amenée sous le régime de la présente loi ou à qui sont appliquées les dispositions de cette dernière, est le traitement qu'elle reçoit alors et le dit traitement détermine sa classification; toutefois, lorsque le chiffre du traitement est commun à deux subdivisions, la classification est à déterminer par le Gouverneur en conseil. Traitements et classification.

37. Il peut être accordé à tout officier appartenant à la première division une augmentation annuelle de traitement de cent dollars, jusqu'à ce que soit atteint le maximum attribué à sa subdivision. Augmentation annuelle.

2. A moins que son dossier officiel, qui doit être tenu de la manière ci-après prescrite, ne démontre qu'il ne le mérite pas, chaque officier, commis ou autre employé dans l'une des subdivisions de la seconde ou de la troisième division, peut recevoir une augmentation annuelle de traitement de $50 jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum de sa subdivision.

3. Dans les cas de mérite exceptionnel il peut être donné par surcroît une majoration supplémentaire de $50, dans les seconde et troisième divisions.

4. La dite augmentation ne peut être autorisée que par le Gouverneur en conseil sur la proposition du chef du département basée sur un rapport écrit du sous-chef et, dans les cas d'officiers, de commis ou d'autres employés des seconde et troisième divisions au bénéfice de qui est recommandée une majoration supplémentaire, accompagnée par un certificat de mérite de la part de la Commission.

Nulle rémunération supplémentaire sans crédit spécial.

38. En dehors du traitement régulier attaché à la charge ou à l'emploi qu'occupe un sous-chef, un officier, un commis ou un employé du service civil ou toute autre personne employée à titre permanent dans le service public, il ne peut lui être payé ni traitement ni rémunération supplémentaires, si ce n'est sur un crédit spécial voté par le Parlement et portant le nom du bénéficiaire; et nul crédit exprimé en termes généraux et visant quelque paiement à faire, bien que qualifié par les mots "nonobstant la *Loi du service civil*", ou tous mots au même effet, ne peut être tenu pour autoriser le paiement d'un traitement ou d'une rémunération supplémentaire.

DISPOSITIONS DIVERSES.

Secrétaires particuliers.

39. Quiconque est choisi par un ministre à titre de secrétaire particulier peut, sans examen et indépendamment de la question d'âge, être nommé pour une période d'une année au plus et appointé comme un commis de la subdivision B de la seconde division, et après un an de service en cette qualité de secrétaire, il est tenu pour nommé à ce rang.

Dossiers des employés.

40. Doit être tenu un dossier de la conduite et du service de chaque officier, commis ou employé de rang inférieur à la première division, dans chaque département.

2. Ces dossiers se constituent au moyen de rapports présentés au moins tous les trois mois au sous-chef par les chefs de branches.

3. A la fin de chaque année, et plus souvent si la Commission le demande, le sous-chef doit envoyer copies de ces rapports à la Commission.

4. Ces rapports, s'ils sont hostiles ou défavorables, doivent être montrés à la personne qui en fait l'objet.

Au décès d'un employé.

41. Si quelqu'un meurt pendant qu'il est dans le service public et après y avoir été employé au moins deux ans, il est payé une somme égale à deux mois de son traitement à sa veuve ou à la personne que détermine le conseil du Trésor.

Tentative d'exercer quelque influence sur la Commission.

42. Il est interdit à qui que ce soit de solliciter, directement ou indirectement, un membre de la Commission, ou de tenter d'exercer, directement ou indirectement, quelque influence sur un membre de la Commission, au sujet de l'admission de quelqu'un

qu'un dans le service ou au sujet de l'avancement d'un officier, d'un commis ou d'un employé dans le service, ou de l'augmentation du traitement d'un pareil officier, commis ou employé.

2. Quiconque, directement ou indirectement, sollicite un membre de la Commission ou tente d'exercer quelque influence sur un membre de la Commission en faveur de sa propre nomination, de son avancement ou d'une augmentation de son traitement, doit être tenu pour indigne de cette nomination, de cet avancement ou de cette augmentation et en être privé; et s'il est employé dans le service civil il est passible d'être immédiatement destitué.

43. Nul officier, commis ou employé dans le service civil n'est privé du droit de voter à une élection fédérale ou provinciale, si les lois qui régissent cette élection lui donnent le droit d'y voter; mais à tout pareil officier, commis ou employé est interdit tout travail de partisan relativement à une élection de l'espèce. Droit de voter aux élections provinciales et fédérales.

44. Le Secrétaire d'Etat est chargé de l'administration de la présente loi, et il présentera au Parlement dans les quinze jours qui suivront le commencement de chaque session, un rapport de ce qu'aura fait la Commission sous le régime de la présente loi dans le cours de l'année précédente. Administration de la loi et rapport au Parlement.

45. Chaque fois que les articles 5, 8, 10 (alinéa *b* du premier paragraphe), 21, 22, 23, 24, 26 (paragraphe 2), 32, 33, 36 et 37 (paragraphe 4) de la présente loi ou sous l'autorité de la *Loi du service civil*, autorisent ou prescrivent quelque chose qui est à effectuer par le Gouverneur en conseil ou par voie de décret du conseil, cette chose, lorsqu'il s'agit des officiers, commis et employés de la Chambre des communes ou du Sénat, doit se faire par la Chambre des communes ou par le Sénat, selon le cas, par voie de résolution, et lorsqu'il s'agit des officiers commis et employés de la bibliothèque du Parlement ou de ceux des autres officiers, commis ou employés qui sont sous la direction commune des deux chambres du Parlement, doit se faire par les deux chambres du Parlement par voie de résolution, ou, si cette chose est nécessaire pendant la vacance du Parlement, par le Gouverneur en conseil, subordonnément à la ratification des deux Chambres, à la session prochaine. Officiers du Parlement.

46. Rien en la présente loi ni dans la *Loi du service civil* ne saurait être interprété de façon à restreindre les privilèges dont jouissent présentement les officiers, commis et employés de la Chambre des communes ou du Sénat ou de la bibliothèque du Parlement, relativement à leur rang et présence ou à la présence, aux heures de bureau, aux congés d'absence, ou à la poursuite, pendant l'intervalle des sessions, d'occupations qui leur donnent Idem.

droit de recevoir un traitement ou une rémunération supplémentaire.

Application des sommes votées.

47. Toutes sommes d'argent votées par le Parlement pour l'exercice expirant le trente et unième jour de mars 1909 et applicables au paiement des traitements ou des augmentations des traitements des personnes employées dans le service public, seront applicables, advenant que certaines de ces personnes soient avancées à des divisions ou rangs supérieurs, ou qu'elles soient transférées à d'autres emplois dans le service public, ou qu'elles acquièrent le droit de recevoir ou qu'on leur accorde des augmentations de traitement en conformité de la présente loi, au paiement des traitements ou des augmentations des traitements de ces personnes ainsi avancées ou transférées ou qui ont acquis le droit de recevoir ces augmentations de traitement ou à qui elles ont été accordées; et pendant le dit exercice, peuvent être payées, sur le fonds du revenu consolidé du Canada, les sommes d'argent qui n'ont pas été votées par le Parlement, mais qui sont nécessaires pour le paiement de pareils traitements et augmentations de traitements autorisés par la présente loi.

Entrée en vigueur.

48. La présente loi entrera en vigueur le premier jour de septembre prochain.

OTTAWA: Imprimé par Samuel Edward Dawson, Imprimeur des Lois de Sa Très Excellente Majesté le Roi.

INDEX

À LA

LOI DE 1908 MODIFIANT LA LOI DU SERVICE CIVIL

7-8 EDOUARD VII, CHAP. 15.

(De l'index des Statuts de 1908.)

ANNEXE N° 5.



8-9 EDOUARD VII.

CHAP. 6.

Loi modifiant la Loi du service civil.

[*Sanctionnée le 19 mai 1909.*]

SA Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

1. Est modifiée l'annexe B de la *Loi du service civil*, chapitre 16 des Statuts revisés, 1906, par le retranchement du titre «*Commis des bureaux de poste urbains, des bureaux d'inspecteurs des postes, et des bureaux des surintendants du service des postes sur chemins de fer*» ainsi que de l'alinéa qui suit ce titre, et par la substitution de ce qui suit en leur lieu et place: S.R., c. 16 Annexe B, modifiée.

«*Commis des bureaux de poste urbains, des bureaux d'inspecteurs des postes, des bureaux des surintendants du service des postes sur chemins de fer et du bureau d'échange international des mandats.*

«Les timbreurs et les trieurs, lors de leur nomination, cinq cents dollars, avec augmentations annuelles de cinquante dollars jusqu'à six cents dollars. Si un timbreur ou un trieur est porté à la quatrième classe, il recevra, en devenant commis de quatrième classe, un traitement qui ne sera pas inférieur au traitement qu'il avait en qualité de timbreur ou de trieur lors de sa promotion, et si le traitement d'un timbreur ou d'un trieur est présentement inférieur à cinq cents dollars, ce traitement doit être immédiatement porté à ce minimum.

«Quatrième classe, en entrant, cinq cents dollars, avec augmentations annuelles de cent dollars jusqu'à sept cents dollars. Si le traitement d'un commis de quatrième classe est présentement inférieur à cinq cents dollars, ce traitement doit être immédiatement porté à ce minimum.»

2. Les traitements prévus par la présente loi sont payables à partir du premier jour d'avril mil neuf cent neuf. Quand payables.

OTTAWA : Imprimé par CHARLES HENRY PARMELEE, Imprimeur des Lois de Sa Très Excellente Majesté le Roi.

ANNEXE N° 6.



8-9 EDOUARD VII.

CHAP. 7.

Loi autorisant certaines augmentations de traitement en faveur des membres du service civil qui font partie du service intérieur.

[*Sanctionnée le 19 mai 1909.*]

SA Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

Des augmentations de traitement peuvent être accordées.

1. Le Gouverneur en conseil, sur la proposition du chef d'un département basée sur un rapport du sous-chef, peut accorder à tout fonctionnaire, commis ou employé, sous la direction des sous-chefs dans le service intérieur tel que défini par la *Loi de 1908 modifiant la loi du service civil,* qui était dans le service public à l'époque de l'entrée en vigueur de la loi ci-dessus citée, une augmentation de traitement de cent cinquante dollars par année, subordonnément aux dispositions ci-dessous établies.

Compensées par les augmentations déjà accordées.

2. S'il s'agit d'un fonctionnaire, commis ou employé qui a reçu une augmentation de traitement par l'effet de l'organisation et de la classification prévues par la dite loi, cette augmentation entre en ligne de compte avec l'augmentation dont cette personne pourrait autrement bénéficier sous le régime de la présente loi.

Le maximum du traitement pour la subdivision ne doit pas être dépassé.

3. Nulle augmentation de traitement autorisée par la présente loi en faveur d'un fonctionnaire, commis ou employé, ne peut excéder la différence entre son traitement actuel et le traitement maximum de la subdivision dans laquelle il a été placé par l'organisation et la classification prévues par la loi ci-haut citée.

Prendront effet à compter du 1er septembre 1908.

4. Toute augmentation de traitement autorisée par la présente loi prendra effet à compter du premier jour de septembre mil neuf cent huit.

Sur quels fonds les augmentations de traitement seront payées.

5. Tous les crédits votés par le parlement pour l'exercice prenant fin le trente et unième jour de mars mil neuf cent neuf et affectés au paiement du traitement ou des augmentations de traitement de personnes qui font partie du service intérieur, sont applicables au paiement des augmentations de traitement accordées sous l'autorité de la présente loi, en tant que l'emploi de ces crédits n'est pas nécessaire pour les objets spécifiques auxquels ils ont été destinés; et pendant les exercices prenant fin les trente et unième jour de mars mil neuf cent neuf et mil neuf cent dix respectivement, pourront être payés, sur le fonds du revenu consolidé du Canada, les autres deniers qui sont nécessaires pour le paiement des augmentations de traitement prévues par la présente loi et qui n'ont pas été votés par le Parlement; les dits deniers ne devant pas excéder les sommes, en détail dans chaque cas, énoncées à l'annexe de la présente loi.

Définition—«sous-chef», «chef d'un département», «fonctionnaire».

6. En la présente loi,—

a) «sous-chef» comprend les greffiers des deux Chambres et les bibliothécaires du Parlement;

b) «chef d'un département» comprend les Orateurs des deux Chambres;

c) «fonctionnaire, commis ou employé» comprend tout fonctionnaire, commis ou employé permanent de l'une ou l'autre Chambre et de la bibliothèque du Parlement.

ANNEXE.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Première.......	A.	4	150 00		350 00		600 00
	B.	15	150 00	1,312 50		2,250 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
					1,370 84		2,350 00
Seconde........	A.	22	150 00	1,925 00		3,300 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					2,158 34		3,700 00
	B.	56	150 00	4,900 00		8,400 00	
		4	100 00	233 33		400 00	
					5,133 33		8,800 00
Troisième......	A.	24	150 00	2,100 00		3,600 00	
		14	100 00	816 67		1,400 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					2,945 84		5,050 00
	B.	60	150 00	5,250 00		9,000 00	
		1	125 00	72 91		125 00	
		25	100 00	1,458 50		2,500 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					6,868 91		11,775 00
Messagers......	....	5	150 00	437 50		750 00	
		5	100 00	291 66	729 16	500 00	1,250 00
		245			19,556 42		33,525 00

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	1	150 00		87 50		150 00
	B.	3	150 00	262 50		450 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					320 84		550 00
Seconde........	A.	2	150 00	175 00		300 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		5	50 00	145 84		250 00	
					379 18		650 00
	B.	15	150 00	1,312 50	1,312 50		2,250 00
Troisième......	A.	4	150 00	350 00		600 00	
		6	100 00	350 00		600 00	
		4	50 00	116 67		200 00	
					816 67		1,400 00
	B.	19	150 00	1,662 50		2,850 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
					1,837 50		3,150 00

ANNEXE—*Suite.*

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—*Fin.*

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Messagers......	....	1	150 00	87 50		150 00	
		2	100 00	116 67		200 00	
					204 17		350 00
		70			4,958 36		8,500 00

MINISTÈRE DES DOUANES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	1	150 00		87 50		150 00
	B.	3	150 00		262 50		450 00
Seconde........	A.	9	150 00	787 50		1,350 00	
		2	100 00	116 67		200 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					962 51		1,650 00
	B.	114	150 00	9,975 00		17,100 00	
		6	100 00	350 00		600 00	
					10,325 00		17,700 00
Troisième......	A.	13	150 00	1,137 50		1,950 00	
		7	100 00	408 34		700 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					1,633 34		8,800 00
	B.	2	150 00	175 00		300 00	
		2	100 00	116 67		200 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					320 84		550 00
Messagers et emballeurs......	....	3	150 00	262 50		450 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					350 01		600 00
		170			13,941 70		23,900 00

MINISTÈRE DES FINANCES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	1	150 00		87 50		150 00
	B.	2	150 00	175 00		300 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					233 34		400 00
Seconde........	A.	9	150 00	787 50		1,350 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					816 67		1,400 00
	B.	11	150 00	962 50		1,650 00	
		5	100 00	291 66		500 00	
					1,254 16		2,150 00
Troisième......	A.	3	150 00	262 50		450 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
					320 84		550 00

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DES FINANCES—*Fin.*

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
	B.	20	150 00	1,750 00		3,000 00	
		21	100 00	1,225 00		2,100 00	
		1	68 00	39 67		68 00	
					3,014 67		5,168 00
Messagers......	....	4	100 00		233 34		400 00
		81			5,960 52		10,218 00

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	1	150 00		87 50		150 00
Seconde........	A.	1	150 00		87 50		150 00
Troisième......	A.	1	150 00		87 50		150 00
	B.	1	150 00		87 50		150 00
Messagers......	....	4	100 00		233 34		400 00
		8			583 34		1,000 00

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	1	50 00		29 17		50 00
	B.	4	150 00	350 00		600 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					437 51		750 00
Seconde........	A.	7	150 00	612 50		1,050 00	
		2	100 00	116 68		200 00	
					729 18		1,250 00
	B.	10	150 00	875 00		1,350 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
					1,050 00		1,650 00
Troisième......	A.	14	150 00	1,225 00		2,100 00	
		7	100 00	408 34		700 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					1,691 68		2,900 00
	B.	10	150 00		875 00		1,350 00
Messagers et emballeurs......	....	3	150 00	262 05		450 00	
		2	100 00	116 68	379 18	200 00	650 00
		67			5,191 72		8,600 00

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Première.......	A.	1	150 00	87 50		150 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					116 67		200 00
	B.	3	100 00	175 00		300 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					262 50		450 00
Seconde........	A.	4	150 0	350 00		600 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
					408 34		700 00
	B.	15	150 00	1,312 50		2,250 00	
		1	100 00	100 00		58 34	
					1,370 84		2,350 00
Troisième......	A.	13	150 00	1,137 50		1,950 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		2	50 00	58 33		100 00	
					1,370 83		2,350 00
	B.	8	150 00	700 00		1,200 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					904 17		1,550 00
Messagers, etc..	....	1	150 00	87 50		150 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					175 01		300 00
		62			4,608 36		7,900 00

OFFICE DU SURINTENDANT DES ASSURANCES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	1	150 00		87 50		150 00
Seconde........	B	3	150 00		262 50		450 00
Troisième......	A.	2	100 00	116 67		200 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					145 84		250 00
	B	2	150 00		175 00		300 00
		9			670 84		1,150 00

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	10	150 00	875 00		1,500 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					904 17		1,550 00
	B.	17	150 00	1,487 50		2,550 00	
		5	100 00	291 68		500 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					1,808 35		3,100 00

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—*Fin*

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Seconde........	A.	60	150 00	5,250 00		9,000 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					5,512 50		9,450 00
	B.	226	150 00	19,775 00		33,900 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					20,008 34		34,300 00
Troisième......	A.	41	150 00	3,587 50		6,150 00	
		13	100 00	758 34		1,300 00	
		7	50 00	204 17		350 00	
					4,550 01		7,800 00
	B.	142	150 00	12,425 00		21,300 00	
		1	130 00	75 84		130 00	
		68	100 00	3,966 65		6,800 00	
		12	80 00	560 00		960 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					17,085 83		29,290 00
Emballeurs.....	....	1	150 00		87 50		150 00
Messagers......	....	12	150 00	1,050 00		1,800 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
					1,225 00		2,100 00
		633			51,181 70		87,740 00

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	6	150 00		525 00		900 00
	B.	4	150 00	350 00		600 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					408 34		700 00
Seconde........	A.	7	150 00	612 50	612 50	1,050 00	1,050 00
	B.	12	150 00	1,050 00		1,800 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
					1,108 34		1,900 00
Troisième......	A.	1	150 00	87 50		150 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					145 84		250 00
	B.	1	150 00	87 50		150 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
					145 84		250 00
Messagers......	....	3	150 00	262 50		450 00	
		4	100 00	233 34		400 00	
					495 84		850 00
		44			3,441 70		5,900 00

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DU TRAVAIL.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Première.......	A.	1	50 00		4 17		
Seconde........	A.	2	150 00		175 00		300 00
	B.	4	150 00	350 00		600 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
					525 00		900 00
Troisième......	A.	1	150 00		87 50		150 00
	B.	3	150 00		262 50		450 00
Messagers......	....	1	150 00		87 50		150 00
		15			1,141 67		1,950 00

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

Première.......	A.	5	150 00		437 50		750 00
	B.	8	150 00	700 00		1,200 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
					875 00		1,500 00
Seconde........	A.	17	150 00	1,487 50		2,550 00	
		2	100 00	116 67		200 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					1,691 67		2,900 00
	B.	46	150 00	4,025 00		6,900 00	
		3	100	175 00		300 00	
					4,200 00		7,200 00
Troisième......	A.	4	150 00	350 00		600 00	
		7	100 00	408 34		700 00	
		12	50 00	350 00		600 00	
					1,108 34		1,900 00
	B.	25	150 00	2,187 50		3,750 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		1	80 00	46 67		80 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					2,496 67		4,280 00
Messagers......	....	2	150 00	175 00		300 00	
		2	100 00	116 67		200 00	
		2	80 00	93 33		160 00	
					385 00		660 00
		148					
					11,194 18		19,190 00

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Première.......	A.	3	150 00		262 50		450 00
	B.	4	150 00	350 00		600 00	
		1	100 00	58 33		100 00	
					408 33		700 00
Seconde........	A.	6	150 00	525 00		900 00	
		2	100 00	116 66		200 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					670 83		1,150 00
	B.	18	150 00	1,575 00		2,700 00	
		2	100 00	116 66		200 00	
					1,691 66		2,900 00
Troisième......	A.	9	150 00	787 50		1,350 00	
		5	100 00	291 65		500 00	
		6	50 00	175 02		300 00	
					1,254 17		2,150 00
	B.	28	150 00	2,450 00		4,200 00	
		1	100 00	58 33		100 00	
		1	70 00	40 83		70 00	
					2,549 16		4,370 00
Messagers et emballeurs......	....	2	150 00	175 00		300 00	
		2	100 00	116 66		200 00	
		2	70 00	81 66		140 00	
					373 32		640 00
		93			7,209 97		12,360 00

MINISTÈRE DES MINES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	3	150 00		262 50		450 00
	B.	12	150 00		1,050 00		1,800 00
Seconde........	A.	18	150 00	1,575 00		2,700 00	
		1	112 50	65 63		112 50	
		2	100 00	116 67		200 00	
					1,757 30		3,012 50
	B.	19	150 00	1,662 50		2,850 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					1,866 67		3,200 00
Troisième......	A.	4	150 00	350 00		600 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					583 34		1.000 00
	B.	5	150 00	437 50		750 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	33 50	19 55		33 50	
		1	140 00	81 67		140 00	
					597 06		1,023 50

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DES MINES—*Fin.*

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Messagers......	....	4	150 00	350 00		600 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	70 00	40 84		70 00	
					449 18		770 00
		82			6,566 05		11,256 00

MINISTÈRE DES POSTES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	2	150 00		175 00		300 00
	B.	1	100 00		58 34		100 00
Seconde........	A.	12	150 00	1,050 00		1,800 00	
		4	100 00	233 34		400 00	
		7	50 00	204 17		350 00	
					1,487 51		2,550 00
	B.	38	150 00	3,325 00		5,700 00	
		10	100 00	583 34		1,000 00	
					3,908 34		6,700 00
Troisième......	A.	59	150 00	5,162 50		8,850 00	
		65	100 00	3,791 67		6,500 00	
		20	50 00	583 34		1,000 00	
					9,537 51		16,350 00
	B.	111	150 00	9,712 50		16,650 00	
		1	120 00	70 00		120 00	
		43	100 00	2,508 34		4,300 00	
					12,290 84		21,070 00
Chargeurs......	....	2	150 00		175 00		300 00
Trieurs.........	....	19	150 00		1,662 50		2,850 00
Emballeurs.....	....	5	150 00	437 50		750 00	
		7	120 0	490 00		840 00	
		4	100 00	233 34		400 00	
		5	96 00	280 00		480 00	
					1,440 84		2,470 00
Messagers......	....	4	150 00	350 00		600 00	
		3	120 00	210 00		360 00	
		5	100 00	291 67		500 00	
		1	96 00	56 00		96 00	
		1	42 00	24 50		42 00	
					932 17		1,598 00
		429			31,668 05		54,288 00

ANNEXE—*Suite.*

DÉPARTEMANT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Première.......	A.	1	100 00		58 34		100 00
	B.	1	150 00		87 50		150 00
Seconde........	A.	1	150 00	87 50		150 00	
		1	100 00	58 34	145 84	100 00	250 00
	B.	14	150 00	1,225 00		2,100 00	
		4	100 00	233 34	1,458 34	400 00	2,500 00
Troisième......	A.	10	150 00	875 00		1,500 00	
		5	100 00	291 66		500 00	
		1	138 00	80 50	1,247 16	138 00	2,138 00
	B.	7	150 00	612 50		1,050 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	80 00	46 67	717 51	80 00	1,230 00
Messagers......	....	3	100 00		175 00		300 00
Emballeurs.....	....	7	150 00	612 50		1,050 00	
		1	100 00	58 34	670 84	100 00	1,150 00
		58			4,560 53		7,818 00

CONSEIL PRIVÉ.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	1	150 00		87 50		150 00
Seconde........	A.	2	150 00	175 00		300 00	
		1	50 00	29 17	204 17	50 00	350 00
	B.	5	150 00		437 50		750 00
Troisième......	A.	2	150 00	175 00		300 00	
		2	100 00	116 67	291 67	200 00	500 00
Messagers......	....	1	150 00	87 50		150 00	
		4	100 00	233 36	320 86	400 00	550 00
		18			1,341 70		2,300 00

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Première.......	A.	8	150 00		700 00		1,200 00
	B.	12	150 00	1,050 00		1,800 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					1,137 50		1,950 00
Seconde........	A.	28	150 00	2,450 00		4,200 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	75 00	43 75		75 00	
		6	50 00	175 00		300 00	
					2,727 09		4,675 00
	B.	60	150 00	5,250 00		9,000 00	
		11	100 00	641 67		1,100 00	
		2	140 00	163 34		280 00	
					6,055 01		10,380 00
Troisième......	A.	29	150 00	2,537 50		4,350 00	
		4	100 00	233 34		400 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					2,858 34		4,900 00
	B.	19	150 00	1,662 50		2,850 00	
		12	100 00	700 00		1,200 00	
		5	50 00	145,84		250 00	
					2,508 34		4,300 00
Messagers......	....	1	150 00	87 50		150 00	
		9	100 00	525 00		900 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					670 84		1,150 00
		216			16,657 12		28,555 00

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	4	150 00		350 00		600 00
	B.	7	150 00		612 50		1,050 00
Seconde........	A.	8	150 00	700 00		1,200 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	75 00	43 75		75 00	
					802 09		1,375 00
	B.	11	150 00	962 50		1,650 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
					1,020 84		1,750 00
Troisième......	A.	7	150 00	612 50		1,050 00	
		3	100 00	175 00		300 00	
		3	50 00	87 50		150 00	
					875 00		1,500 00
	B.	16	150 00	1,400 00		2,400 00	
		4	100 00	233 34		400 00	
		8	50 00	233 34		400 00	
					1,866 68		3,200 000

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Fin.*

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Messagers......	....	3	150 00	262 50		450 00	
		1	100 00	58 34	320 84	100 00	550 00
		78			5,847 95		10,025 00

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Seconde........	A.	1	50 00		29 17		50 00
	B.	2	150 00		175 00		300 00
Troisième......	A.	2	150 00		175 00		300 00
Messagers et emballeurs......	....	3	100 00		175 00		300 00
		8			554 17		950 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première.......	A.	1	150 00		87 50		150 00
	B.	1	150 00	87 50		150 00	
		1	100 00	58 34	145 84	100 00	250 00
Seconde........	A.	6	150 00	525 00		900 00	
		1	50 00	29 17	554 17	50 00	950 00
	B.	5	150 00	437 50		750 00	
		3	100 00	175 00	612 50	300 00	1,050 00
Troisième......	A.	3	150 00	262 50		450 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		1	50 00	29 17	350 01	50 00	600 00
	B.	3	150 00	262 50		450 00	
		1	100 00	58 34	320 84	100 00	550 00
Messagers......	....	2	150 00	175 00		300 00	
		2	100 00	116 67	291 67	200 00	500 00
		31			2,362 53		4,050 00

ANNEXE—*Suite.*

MINISTÈRE DU COMMERCE.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Seconde........	A.	1	150 00	87 50		150 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					116 67		200 00
	B.	1	150 00		87 50		150 00
Troisième......	A.	5	150 00	437 50		750 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
		2	50 00	58 34		100 00	
					554 18		950 00
	B.	4	150 00		350 00		600 00
Messagers......	....	2	150 00	175 00		300 00	
		1	100 00	58 34	233 34	100 00	400 00
		18			1,341 69		2,300 00

MINISTÈRE DU COMMERCE—DIVISION DES RENTES VIAGÈRES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Seconde........	A.	1	150 00		87 50		150 00
	B.	2	150 00		175 00		300 00
Troisième......	B.	2	150 00	175 00		300 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					204 17		350 00
Messager.......	....	1	150 00		87 50		150 00
		7			554 17		950 00

ANNEXE—*Suite.*

SÉNAT.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Première	A.	1	150 00		87 50		150 00
	B.	4	150 00		350 00		600 00
Seconde	A.	3	150 00	262 50		450 00	
		1	100 00	58 34		100 00	
					320 84		550 00
	B.	5	150 00		437 50		750 00
Troisième	A.	4	150 00		350 00		600 00
	B.	1	100 00		58 34		100 00
		19			1,604 18		2,750 00

CHAMBRE DES COMMUNES.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Première	A.	3	150 00		262 50		450 00
	B.	26	150 00	2,275 00		3,900 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					2,304 17		3,950 00
Seconde	A.	18	150 00	1,575 00		2,700 00	
		3	50 00	87 51		150 00	
					1,662 51		2,850 00
	B.	8	150 00	700 00		1,200 00	
		2	100 00	116 68		200 00	
		1	50 00	29 17		50 00	
					845 85		1,450 00
Troisième	A.	2					
		3	150 00	175 00		300 00	
		2	100 00	175 00		300 00	
			50 00	58 34		100 00	
					408 34		700 00
Messagers	....	2					
		3	150 00	175 00		300 00	
		4	100 00	175 00		300 00	
			50 00	116 68		200 00	
					466 68		800 00
		78			5,950 05		10.200 00

ANNEXE—*Fin.*

BUREAU DE LA DISTRIBUTION DES IMPRIMÉS DU PARLEMENT.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Seconde........	B.	2	150 00		175 00		300 00
Troisième......	A.	1	100 00		58 34		100 00
		3			233 34		400 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Division.	Sub-division.	Nombre.	Augmentation.		Du 1er sept. 1908 au 31 mars 1909.		Du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
Seconde........	A.	3	150 00		262 50		450 00
Troisième......	A.	4	150 00		350 00		600 00
	B.	1	150 00		87 50		150 00
Messagers......	....	4	100 00		233 34		400 00
		12			933 34		1,600 00

OTTAWA : Imprimé par CHARLES HENRY PARMELEE, Imprimeur des Lois de Sa Très Excellente Majesté le Roi.

INDEX

8-9 EDOUARD VII, CHAPITRES 6 ET 7.

INDEX DES NOMS

CONTENUS DANS LA

LISTE DU SERVICE CIVIL

POUR L'ANNÉE 1909.

A

B

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

D

E

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30

F

G

H

I

J

K

L

M

Mc

Q

R

S

T

U

V

Y

Z

PREMIER RAPPORT ANNUEL

DE LA

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

DU

CANADA

DU

1 SEPTEMBRE 1908 AU 31 AOUT 1909

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1909

[No. 31—1909.]

A Son Excellence le Très Honorable Sir Albert Henry George, Comte Grey, G.C.G.G., etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

MILORD,—

J'ai l'honneur de produire devant Votre Excellence le rapport ci-joint des procédures de la Commission du Service Civil du Canada, du 1er septembre 1908 au 31 août 1909.

J'ai l'honneur d'être, Milord,

de Votre Excellence le très dévoué serviteur,

CHARLES MURPHY,

Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, novembre 1909.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA,

OTTAWA, septembre 1909.

A l'honorable

CHARLES MURPHY, C.R.,

Secrétaire du Canada.

MONSIEUR,—En conformité de l'article 44 de la loi modifiant l'Acte du Service Civil (1908), nous avons l'honneur de vous soumettre un rapport des procédures de la Commission du Service Civil du Canada, du 1er septembre 1908 au 31 août 1909. Comme vous pourrez le remarquer, le rapport se divise en quatre parties:

1. Rapport.

2. Appendices.

3. Tableaux.

4. Questions posées aux examens.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

ADAM SHORTT,
M. G. LAROCHELLE,

Commissaires.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE.—Tableaux—*Suite.*

TROISIÈME PARTIE.—Tableaux—*Fin.*

QUATRIÈME PARTIE.—Questions posées aux examens—*Fin.*

PREMIER RAPPORT ANNUEL

DE LA

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

DU 1ER SEPTEMBRE 1908 AU 31 AOÛT 1909

Etablissement d'une Commission du Service Civil.

La nouvelle loi du Service Civil (7-8 Ed. VII, c. 15) crée une commission composée de deux membres, et les nouveaux Commissaires, nommés le 4 septembre 1908, prêtèrent serment le 16 du même mois. A partir du 1er septembre, toutes les nominations et promotions au service intérieur, durent être faites au désir du récent statut, et en l'absence des règlements qui y sont prévus, il fallut adopter certaines mesures d'urgence, pour la tenue des examens de concours. De plus, aux fonctions déjà assignées à la Commission, il plût à Son Excellence le Gouverneur général en conseil d'ajouter, par arrêté ministériel du 17 septembre 1908, la direction des examens d'admission au service extérieur. Le même décret, qui nomme aussi le secrétaire de la commision, se lit comme suit:

RAPPORT DU COMITÉ DU CONSEIL PRIVÉ, APPROUVÉ PAR SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, LE 17 SEPTEMBRE 1908.

Dans un mémoire daté du 14 septembre 1908, le Secrétaire d'Etat expose que la section II de la loi modifiant l'Acte du Service civil décrète la mise de la présente Commission d'Examen sous la direction de la Commission du Service civil, et pour ces raisons le ministre est d'opinion que ses fonctions administratives et exécutives soient désormais remplies par cette dernière, et partant demande que la chose soit faite.

Le ministre recommande de plus que M. William Foran, le secrétaire actuel de la Commission d'Examen, qui a fidèlement rempli les fonctions de sa charge pendant les douze dernières années, soit nommé secrétaire de la nouvelle Commission du Service civil, qu'il soit mis dans le grade A de la 1ère division, avec un salaire minimum de $3,000, et qu'il continue ses fonctions de secrétaire de la Commission d'Examen, cette nomination devant dater du 1er septembre 1908.

(Signé) F. K. BENNETTS,
Sous-greffier du Conseil privé.

Période de transition et mesures provisoires.

Du jour de la nomination des Commissaires à celui de la sanction des règlements de la Commission du Service civil, en avril 1909, il y eût nécessairement une période de transition qui comporta certaines difficultés. Quelques ministères se trouvèrent dans la nécessité de demander à la Commission la nomination de plusieurs employés de deuxième et de troisième division, et aussi d'un certain nombre de sténographes et dactylographes. Pour ne pas causer de retard à l'administration de la chose publique, les Commissaires crurent devoir adopter un *modus vivendi* qui leur permît de faire les nominations nécessaires au bon fonctionnement des divers départements. Dans ce but ils demandèrent au Gouverneur général en conseil de décréter certaines mesures provisoires, pour les autoriser à tenir, en novembre 1908 et mars 1909, des examens de concours de deuxième et troisième division, suivant les règlements de l'ancienne Commission d'Examen du Service civil, *mutatis mutandis,* et aussi un examen de sténographie et dactylographie. Deux arrêtés ministériels furent passés à cet effet le 30 septembre 1908, et le 27 février 1909. Les Commissaires citent le premier qui s'explique par lui-même, puis, à la suite de leur mémoire de février 1909, la teneur du second:

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 16 OCTOBRE 1908.

Attendu que les Commissaires du Service Civil exposent que la Commission est actuellement à préparer une série de règlements relatifs aux examens de concours prévus par la loi qui modifie l'Acte du Service civil (7-8 Edouard VII, chap. 15); que ce travail, pour être d'une valeur durable, doit être approfondi et complet, et qu'en raison de la multiplicité et de l'importance des questions de détail et de procédure, aussi bien que des exigences des divers ministères du gouvernement civil, la Commission a besoin d'un délai assez prolongé, avant de pouvoir soumettre au Gouverneur général en conseil un code de règles et règlements convenables,

En conséquence il a plu au Gouverneur Général en conseil, sur la recommandation du secrétaire d'Etat, de l'avis des Commissaires du Service civil, de décréter et il décrète par les présentes, afin que l'intérêt public ne soit exposé à aucun inconvénient, et qu'en même temps tout se fasse en stricte conformité de la loi, que, jusqu'à la sanction de ces règlements, les examens d'admission qui ont déjà servi au recrutement des fonctionnaires du service intérieur et servent encore pour le service extérieur, soient le mode d'épreuve des candidats aux positions de la 3e division du service extérieur, tel que prescrit par la dite loi de 1908; mais à la condition toutefois qu'en vertu de cet arrangement provisoire, le principe du concours y demeure en vigueur, c'est-à-dire que les candidats qui obtiendront le plus grand nombre de points devront être nommés les premiers aux positions vacantes, suivant l'ordre de leur mérite.

Il a aussi plu à Son Excellence de décréter et elle décrète par les présentes, que des nominations intérimaires, avec stage probatoire, soient faites par arrêtés ministériels, dans le grade B de la 2e division, sur la recommandation de la Commission du Service civil, accompagnée d'un certificat d'aptitude de leur part.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

MÉMOIRE DES COMMISSAIRES.

A l'honorable Secrétaire d'Etat.

Les soussignés soumettent respectueusement que divers ministères leur ont appris l'existence, dans leurs cadres de deuxième division, d'un certain nombre de vacances qu'il importerait de remplir au plus tôt et que d'autres départements sont dans un besoin pressant de sténographes et dactylographes, et que la Commission est dans l'impossibilité de satisfaire à ces demandes, en raison du petit nombre de candidats capables de satisfaire à ces exigences, parmi ceux qui se trouvent sur la liste des derniers examens de concours. En conséquence ils demandent, dans le but d'obvier à cet inconvénient, d'être autorisés par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, à tenir aussitôt que possible en la cité d'Ottawa, sous l'autorité de la clause 13 de l'Acte modifiant la loi du Service civil, un examen de concours intérimaire: cet exament devant être de nature à vérifier, dans l'opinion des Commissaires, de l'avis des différents sous-ministres intéressés, l'aptitude des candidats aux positions vacantes. Dans le cas des sténographes et dactylographes, les matières de l'examen devront être les suivantes: écriture, orthographe, transcription de manuscrits, sténographie et dactylographie: et cela à la condition expresse que les candidats qui auront subi avec succès cette dernière épreuve, ne soient admis qu'au grade B de la troisième division.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 27 FÉVRIER 1909.

Dans un mémoire du 22 février 1909, le secrétaire d'Etat expose la demande des Commissaires du Service civil, à l'effet de tenir aussitôt que possible, en la cité d'Ottawa, sous l'autorité de l'article 13 de la loi modifiant l'Acte du Service civil de 1908, un examen de concours intérimaire, pour leur permettre de faire certaines nominations urgentes dans divers départements du service public: en conséquence le ministre, sur ces représentations des dits Commissaires, recommande que le pouvoir demandé leur soit accordé.

Le comité recommande cette autorisation.

(Signé) F. K. BENNETTS,
Sous-greffier du Conseil privé.

Le 17 novembre 1908 eut lieu l'examen de concours prévu à l'arrêté ministériel du 16 octobre 1908 et la liste des candidats qui y furent admis, de même que celle des aspirants qui furent ensuite nommés suivant l'ordre de leur mérite, se trouvent au tableau n° 13. Mais d'autre part le ministère de la Justice déclara illégales, comme ayant eu lieu sans concours, les deux nominations temporaires au grade B de la 2e division, faites sous l'autorité du même décret. Le 30 mars 1909 eut lieu l'examen de concours autorisé par l'arrêté ministériel du 27 février précédent; la liste des candidats qui y réussirent, de même que celle de ceux qui furent ensuite nommés, toujours suivant l'ordre de leur mérite, paraît au même tableau.

Règlements de la Commission et leur objet.

Après une étude, nécessairement rapide, des statuts du Service civil et de ses conditions anciennes et actuelles, et à la suite de plusieurs conférences avec les sous-ministres de différents ministères, les Commissaires purent, le 15 décembre 1908, soumettre au Gouverneur général en conseil, un mémoire contenant un exposé de leurs vues sur les traits essentiels du nouveau mode de nomination et de promotion, et aussi des principes généraux qui les guideraient dans la rédaction des règlements.

Voir app. D. Puis ils travaillèrent à la préparation d'une série de règlements touchant aux points suivants: la nature et le nombre des examens de concours du service intérieur, les endroits et les dates de leur tenue, les matières des programmes et le niveau des connaissances requises, la nature des examens spéciaux destinés aux personnes tenues de posséder des connaissances techniques ou scientifiques, l'examen de concours assigné aux candidats recommandés sous l'article 21, l'examen sans concours des personnes recommandées sous ce même article, les conditions requises à l'avancement, et aussi quelques clauses d'ordre général et relatives aux avis d'examens, aux certificats de santé et de mœurs, aux rapports trimestriels sur le travail et la conduite des fonctionnaires, à la nomination des examinateurs et leurs émoluments. Un comité du Conseil privé fut chargé d'étudier le projet des Commissaires et finalement, à la suite de plusieurs conférences, les règlements, qui forment l'app. C,—furent sanctionnés par Son Excellence le Gouverneur Général en conseil.

Les Commissaires avaient cru devoir, dans leur mémoire, étendre, autant que possible, la portée de l'article 13 de la nouvelle loi, mais l'expérience leur démontra que l'examen de concours général qui y est prévu et n'est permis qu'aux sujets britanniques, âgés de moins de 35 ans et résidant au pays depuis trois années, ne pouvait toujours suffire aux besoins de l'administration, et que pour remplir avec avantage certaines positions de nature professionnelle ou technique, exigeant une certaine expérience pratique, le droit de cité, l'âge et la résidence devaient céder le pas à l'intérêt public.

Les Commissaires eurent également à étudier la question des nominations aux grades inférieurs, ceux des messagers, emballeurs, trieurs et chargeurs. Dans leur mémoire du 15 décembre, ils exprimèrent l'opinion que ces nominations devraient aussi se faire à la suite d'examens de concours, ou, par simple exception à la règle générale de l'article 13, comme dans le cas de l'article 21, pour des motifs spéciaux. Mais le ministère de la Justice décida que l'article 22, malgré qu'il parût constituer une exception, pouvait néanmoins remplacer au besoin la règle générale. Ci-suit le texte de cette opinion:

MÉMOIRE POUR LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL.

A la demande des Commissaires, en date du 27 janvier 1909, touchant l'interprétation de l'article 22 de la loi modifiant l'Acte du Service civil de 1908, le soussigné a l'honneur d'exprimer l'opinion suivante:

La première question se lit ainsi: les messagers, emballeurs, trieurs et chargeurs, tels que décrits à l'article 30 de l'ancien Acte du Service civil et dans la clause 13 de la loi qui le modifia en 1908, appartiennent-ils régulièrement au Service civil? Sinon, pourquoi en sont-ils exclus?

Dans l'opinion du soussigné, ils appartiennent au Service civil dans la mesure du sens à donner aux articles plus haut mentionnés, sujets néanmoins à certaines exceptions, comme dans le cas, par exemple, des employés préposés aux grades inférieurs du ministère des Postes.

La deuxième question se lit comme suit: Si ces articles incluent les messagers, emballeurs, trieurs et chargeurs, la clause 22 de la loi modifiant l'Acte du Service civil ne constitue-t-elle pas une exception à la règle générale de l'article 13 de cette dernière?

Dans l'opinion du soussigné cet article 22 constitue simplement une exception à la règle générale du susdit article 13, c'est-à-dire qu'il excepte de la règle générale les classes d'employés qu'il prévoit, quant à leur nomination au service intérieur, mais il décrète en même temps un autre mode de nomination, qui, suivant moi, est d'un caractère exclusif.

La troisième question se lit ainsi: Si l'article 22 constitue une exception, les demandes de nominations à faire sous son autorité, ne devraient-elles pas spécifier de justes motifs d'exception à la règle générale du dit article 13?

Ma réponse à la deuxième question me dispense de répondre à la troisième. Il appert que je ne vois pas dans l'article 22, une simple alternance de procédés, mais aussi, en tels cas, une procédure spéciale, qui n'est pas seulement exceptionnelle, mais exclusive de la règle prescrite par l'article 13 et les autres.

Je dois déclarer que le ministre de la Justice concourt dans mon opinion.

(Signé) E. L. NEWCOMBE.

Il convient néanmoins d'observer en passant que cette décision du ministère de la Justice ne touche qu'au mode de nomination à ces grades inférieurs, et ne fait que démontrer le droit qu'ont les chefs de ministères, de suggérer en ces cas les candidats de leur choix. Mais il n'en reste pas moins vrai que les ministres et les sous-ministres ont bien la faculté de recourir à la liste des candidats qui concoururent pour ces situations, dans les examens de concours généraux, tenus tous les six mois. Mais d'autre part il arrive que ces candidats suggérés à la Commission, de la façon indiquée dans la décision plus haut mentionnée par le ministère de la Justice, ne réussissent pas toujours dans leurs examens individuels; ce qui met les Commissaires dans l'obligation d'informer les ministres de ces échecs particuliers. Libre à eux de suggérer de nouveaux candidats, mais ce procédé est de nature à entraîner une succession d'épreuves, quelquefois satisfaisantes, mais souvent inutiles; tandis que la méthode du concours général, deux fois l'an, a toujours pour effet de grouper un bon nombre de personnes aptes à remplir ces grades inférieurs.

Examens de concours et autres.

Les Commissaires ont tenu: (1) des examens de concours généraux pour les deuxième et troisième divisions du service intérieur et les grades inférieurs (art. 13); (2) des examens de concours spéciaux, pour certaines positions de nature professionnelle ou technique (art. 21); (3) des examens d'aptitude généraux, pour le service extérieur; (4) des examens individuels, de nature professionnelle ou technique, avec ou sans épreuve écrite(art. 21); (5) des examens individuels, pour les grades inférieurs (art. 22). Dans tous ces examens les commissaires s'assurent les services d'un certain nombre d'examinateurs, généralement choisis dans les universités, les collèges et les écoles normales, et ils ont plus haut, dans leurs remarques sur les règlements, indiqué la nature de leurs procédés. Il importe aussi de remarquer que l'article 21 permet aux Commissaires de certifier, sans examen écrit, la compétence des candidats qui leur sont suggérés par les chefs de ministères. En ces cas spéciaux, qui ne peuvent pas toujours être commodément vérifiés par une épreuve écrite, les Commissaires s'en rapportent aux diplômes et aux dossiers des candidats, ou à toute autre source d'information qui peut leur paraître satisfaisante. La liste de tous les examinateurs se trouve à l'app. E, et celle des différents examens, au tableau n° 12.

Nominations aux emplois permanents: leur nombre et leur nature.

Il y eut donc plusieurs genres de nominations à titre permanent. Les Commissaires ne parleront pas de celles du service extérieur, qui échappent à leur juridiction. Il y eut: (1) les nominations aux deuxième et troisième divisions, et aux grades inférieurs, à la suite d'examens de concours généraux; (2) celles qui furent faites à la suite d'examens de concours spéciaux sous l'autorité de l'article 21, à la demande des ministères; (3) celles qui furent faites à la suite d'examens individuels, avec ou sans épreuve écrite. sous l'autorité du dit article 21; (4) celles qui furent faites à la suite d'examens individuels sous l'autorité de l'article 22: voir tableaux numéros 1, 3, 6, 7, 8.

Nominations aux emplois temporaires et remarques.

Les nominations à titre temporaire faites au cours de cette année, sont énumérées aux tableaux numéros 4, 5, 9, 10.

La loi ne prévoit pas l'emploi temporaire des experts ou autres personnes possédant des connaissances qui ne sont pas exigées dans les grades moins élevés du service. Il est vrai que l'article 21 permet l'emploi temporaire des candidats admis aux examens de concours, au traitement minimum de leur subdivision, mais comme il est dit plus loin, il sera pour assez longtemps difficile de recruter des personnes aptes aux emplois techniques. Il est également vrai que l'article 23 autorise, sans limite, l'emploi temporaire, mais l'article 31, en fixant le salaire à $500 par année prohibe pratiquement toute nomination aux grades élevés.

L'emploi temporaire prévu à l'article 23 de la loi étant limité à quatre mois, il en surgît certaines difficultés. Dans la plupart des cas, le résultat fut en vérité satisfaisant, mais dans d'autres, cette période fut jugée insuffisante, et deux exemples le démontreront. Ainsi, l'Auditeur général, eut besoin, au lendemain des dernières élections générales, de quinze commis temporaires, pour l'ajustement des comptes des officiers-rapporteurs, entr'autres. Ce travail ne pouvait néanmoins s'effectuer en quatre mois, terme dont il convenait d'ailleurs de déduire deux semaines, afin de permettre à ces employés de se familiariser avec leurs fonctions. Sans l'avènement de la nouvelle année fiscale, à l'expiration de ces quatre mois, il eut fallu les congédier, et requérir de nouveaux commis sans expérience. De plus, en prévision du futur recensement, le Gouvernement aura besoin d'un certain nombre de commis aux écritures, et ce travail, quoique de nature temporaire, ne pourra être accompli en quatre mois, et il serait assurément regrettable d'avoir alors à les congédier, pour les remplacer par des nouveaux. Il conviendrait donc d'amender la loi, de manière à permettre l'emploi de commis temporaires, pendant tout le temps requis à l'accomplissement d'un travail spécial. Mais afin de réprimer certains abus de l'ancien système, dont le nouveau régime s'est garanti avec succès, il serait nécessaire de prévenir la permutation de ces employés temporaires, d'un emploi à un autre.

Promotions et remarques.

Les promotions qui furent faites au cours de l'année qui vient de s'écouler, tant d'une division à une autre, que d'un grade à l'autre, sont énumérées au tableau n° 11.

Il convient d'abord de dire quelques mots des examens de promotion sans concours, que doivent subir les employés classés dans la troisième division à l'époque de la mise en vigueur de la loi, et qui peuvent être recommandés aux promotions de la troisième à la deuxième division. Après avoir considéré la question sous toutes ses faces, les commissaires adressèrent aux différents sous-ministres, le 28 septembre 1909, le mémoire suivant:

Mémoire relatif à l'examen de promotion sans concours des commis recommandés aux promotions de la troisième à la deuxième division du Service public.

En vertu de la nouvelle loi du Service civil du Canada (1908) et des règlements qui y sont prévus, toute personne nommée à la troisième division du Service civil après le 1er septembre 1908, et qui désire entrer dans la deuxième division, doit subir l'examen de concours général de deuxième division. Les matières de cet examen sont prescrites par l'article 12 des règlements de la Commission du Service civil. Ceux qui appartenaient au service avant cette date, et que l'arrêté ministériel du 24 janvier classa dans la troisième division, peuvent entrer dans la seconde division des deux manières suivantes:

(*a*) Ils peuvent se présenter à l'examen de concours général prescrit par l'article 12 des règlements et, s'ils sont admis, être nommés par la Commission suivant le mode indiqué à l'article 18 de la loi.

(*b*) Sur la recommandation du sous-chef d'un ministère, de l'agrément du ministre, pour promotion de la troisième à la deuxième division, en conformité du paragraphe 2 de l'article 26 de la loi précitée, ils peuvent subir l'examen d'aptitudes sans le concours prescrit à l'article 20 des règlements. S'ils passent cet examen avec succès, les commis ainsi recommandés recevront de la Commission le certificat d'aptitude requis.

Les commissaires ont étudié avec soin la question d'un examen qui conviendrait aux candidats ainsi recommandés aux promotions de la troisième à la deuxième division. Pour arriver à une solution satisfaisante, il y a plusieurs choses à prendre en considération. D'abord le nouveau statut crée une distinction radicale entre la troisième division et les deux divisions plus élevées du Service civil. Puis l'ouvrage à faire dans la troisième division est presqu'entièrement un travail d'écriture, fait sous la surveillance d'officiers remplissant des fonctions plus ou moins administratives. Et comme d'ailleurs la plus forte partie de l'ouvrage à faire dans les différents ministères est de cette nature, il en résulte que la plus grande partie des employés du service appartient par le fait même à la troisième division. D'où il suit que même si l'on n'apportait aucune restriction aux promotions, on ne pourrait donner à la plupart de ces employés, de plus importantes fonctions à remplir, ni par conséquent les promouvoir aux divisions plus élevées. Et le nombre de ceux qui peuvent être promus de la troisième à la deuxième division étant ainsi limité, il est juste que les plus aptes seuls soient recommandés aux promotions.

Les dispositions du nouveau statut permettent l'entrée de la deuxième division et à ceux qui ne sont pas dans le service public, et à ceux qui y sont déjà. Une fois nommés aux emplois de la deuxième division, les Commissaires sont d'avis que les postes les plus élevés devraient leur être accessibles sans autre examen général, leur promotion devant dépendre de leurs aptitudes dans l'exercice de leurs fonctions. Il est donc bien nécessaire que cet unique examen général soit de nature suffisamment probante. Pour satisfaire aux besoins du service et en justice pour ceux qui y entrent après le 1er septembre 1908, il importe que les candidats aux promotions de la troisième à la deuxième division, établissent leur aptitude générale pour un travail d'ordre plus élevé, et cela en passant un examen d'une portée suffisante.

D'autre part les Commissaires veulent tenir compte du travail accompli et de l'expérience acquise par ceux qui appartenaient déjà à la troisième division, au moment de la mise en vigueur de la loi modifiant l'Acte du Service civil. Pour ces raisons ils se proposent de leur donner, en plus du privilège qui leur est accordé par le statut de subir un simple examen d'aptitudes, au lieu d'un examen de concours, le droit de tirer parti des connaissances spéciales qu'ils ont pu acquérir dans leurs départements respectifs. A cette fin il leur sera permis de substituer deux séries de questions sur les devoirs de leurs charges, à deux des cinq matières à choisir dans les groupes B et C de l'examen prescrit par l'article 12 des règlements de la commission. Si l'ouvrage qu'ils font dans leur département nécessite quelque connaissance spéciale, technique ou scientifique, non comprise dans la listes des matières facultatives de ces groupes B et C, il leur sera encore permis de remplacer une autre de ces matières facultatives, par une troisième série de questions. Les Commissaires et les sous-chefs de département décideront de l'utilité de cette dernière alternative.

Comme conclusion, les fonctionnaires recommandés aux promotions de la troisième à la deuxième division devront, comme il est dit plus haut, subir un examen sur toutes les matières du groupe A, sur trois des groupes B et C, et sur deux séries de questions dans certains cas particuliers. Les commissaires sont d'avis que ce système donnera à ceux qui furent classés dans la troisième division, au moment de la mise en vigueur du nouveau statut, une pleine mesure de justice, à la fois compatible avec les besoins des grades plus élevés des différents départements du service public.

Les Commissaires désirent maintenant soumettre quelques considérations d'ordre général au sujet des promotions. Car la question d'avancement présente certaines difficultés, qui semblent dues au mode d'organisation actuelle des ministères, à la nature du classement des fonctionnaires publics, à un certain manque de relation entre leur travail et le grade qu'ils occupent, et aussi au chiffre des traitements qui y sont attachés.

Il convient de se demander d'abord si l'organisation d'un département, qui entraîne avec elle une classification des emplois, doit être réglée d'après la nature et l'importance du travail accompli, ou d'après les titres personnels des employés. Dans le premier cas, les emplois doivent, aussi longtemps que leur nature ne change pas, rester dans le grade qui leur fut originairement assigné; tandis que dans le second, la qualité même de l'emploi peut ne pas justifier le grade qu'il occupe dans l'échelle de la classification.

Vu le développement rapide du Canada, la nature et l'importance des divers emplois publics doivent naturellement subir des modifications. Ainsi certaines fonctions, de peu d'importance aujourd'hui, pourront avec le temps en acquérir, comporter plus de responsabilités, devenir plus difficiles à remplir, et par conséquent demander au fonctionnaire des connaissances nouvelles et une plus grande somme de travail. Il va de soi qu'un emploi de cette nature devrait monter dans l'échelle des tableaux de classement, ce qui pourrait nécessiter une rédistribution d'employés. D'un autre côté, pour les mêmes raisons, une position qui peut aujourd'hui exiger d'assez fortes aptitudes administratives, peut également, pour des motifs d'économie interne, perdre à ce point son importance, qu'un employé de capacité ordinaire pourrait assez facilement la remplir. Il semble qu'en ce cas l'on devrait remettre un pareil emploi dans une subdivision moins élevée qu'avant, et que c'est la nature de l'emploi et non les titres personnels de l'employé, qui devraient régler la classification.

La question n'est plus la même, si le classement doit se faire d'après les titres personnels des fonctionnaires. Une position de haute importance pourrait alors être placée dans une subdivision inférieure, et un emploi routinier pourrait être classé dans les grades élevés. Si un employé se recommande par de grandes capacités, sa promotion à un poste supérieur devrait rendre inutile l'élévation de l'emploi lui-même; et là n'est pas la difficulté. Mais la question n'est plus aussi simple s'il s'agit de la promotion des vieux fonctionnaires, qui ont bien mérité, non pas à cause de l'importance de leur travail, mais par la longueur de leurs bons et loyaux services. Il y a alors une tendance à élever l'emploi, pour faciliter la promotion de l'employé, dont le salaire serait autrement immobilisé; et de cette façon, un emploi relativement sans importance, peut, degré par degré, parvenir à un grade beaucoup trop élevé. Il en est inévitablement résulté que des fonctions, appartenant autrefois aux cadets de la seconde division, s'élevèrent graduellement jusque tout près du premier rang du Service civil. Ces inconvénients se produisirent assez souvent sous l'ancien régime, mais il est à craindre qu'à la faveur des nouvelles classifications, ils se continuent encore et finissent par une inutile dépense des deniers publics, avec une tendance à faire disparaître la ligne de démarcation des divers emplois et à diminuer leur utilité pratique. Il semble pourtant qu'avec une organisation bien définie, il serait facile de rendre justice aux fonctionnaires d'un mérite exceptionnel, sans se prêter à une élévation disproportionnée de leurs emplois.

Mais pour arriver à la solution de ce problème, il ne saurait être possible de couler dans un même moule la constitution des différents ministères, ni d'assujettir leurs diverses fonctions à un régime de subdivisions uniforme. Comme remède aux difficultés de la situation actuelle, il serait peut-être expédient de recourir à une organisation plus flexible, au moyen d'une plus grande liberté d'action dans la distribution du travail des départements, de manière à permettre à l'administration de se mieux prévaloir des aptitudes spéciales des fonctionnaires. Il est bien vrai que les divisions de certains ministères, vu la nature technique ou scientifique de leurs travaux, sont assez fortement tranchées, et que la classification des fonctions y est assez bien définie, surtout dans les grades élevés; mais même en ces cas, il ne s'ensuit pas que les postes de deuxième division, par exemple, doivent nécessairement s'exclure. Dans d'autres ministères, où les fonctions sont de nature plus ou moins homogène, la classification repose plutôt sur l'expérience et la capacité des fonctionnaires, que sur la qualité spéciale des travaux; et dans ces cas, l'on assigne à certains employés un ensemble de devoirs qui peut leur convenir, mais qui, à leur départ, pourrait être rédistribué avec avantage. Ceci pourrait fournir à quelques-uns, une occasion de démontrer leur mérite et leur valeur, et de cette façon vivifier l'œuvre d'un ministère, le sauver d'une routine déprimante.

Permutations et remarques.

Les Commissaires, en vertu de la nouvelle loi du Service civil, n'eurent aucun contrôle à exercer sur les permutations, soit du service extérieur au service intérieur, ou soit d'un département à un autre. En effet l'article 50 de l'ancien Acte, qui est resté en vigueur, permet encore ces permutations, sans la nécessité de l'examen

d'admission, que doivent néanmoins subir tous ceux qui veulent entrer dans le service intérieur. Les Commissaires sont d'opinion qu'il conviendrait de remédier à cet inconvénient.

Réinstallations et remarques.

L'article 42 de l'ancien acte du Service civil, qui est toujours en vigueur, permet la réinstallation des employés démissionnaires, dans leur ancien grade et avec le salaire qui y était attaché au moment de leur résignation. Tant qu'il s'agit du service extérieur il n'y a peut-être pas d'objection à la chose, mais les commissaires croient qu'il serait mieux de ne pas permettre ces réinstallations dans le service intérieur, sans un certain contrôle de la part de la Commission.

A propos des examens et des aides.

Les Commissaires demandent qu'il leur soit permis, dans le choix des personnes dont ils ont besoin pour la préparation et la tenue des examens, de s'aider des connaissances et de l'expérience de quelques employés du service intérieur. Ils ont dû dans le passé recourir à leurs services, mais sans pouvoir les rémunérer. Il importerait de remédier à cette lacune.

Remarques générales des Commissaires.

Il était à prévoir que le nouveau mode de nominations et de promotions, qui implique une réforme si grande dans l'administration du Service public, ne pourrait dès la première année, réaliser tout ce qu'on en avait espéré lorsque la nouvelle loi et les nouveaux règlements furent adoptés. Nos conditions sociales et économiques, les méthodes d'enseignement au Canada, et aussi l'organisation actuelle du Service civil, n'ont pu permettre au nouvel ordre de choses d'assurer, si tôt. les mêmes avantages qu'en Angleterre, où un système analogue est depuis longtemps en existence. Mais dans l'ensemble, malgré la nécessité de certaines modifications à la loi et aux règlements, les résultats sont appréciables. Il y a lieu d'en attendre d'autres encore, à l'aide de ces amendements et de la disparition de certains vestiges de l'ancien régime.

L'expérience acquise au cours de cette première année suggère aux Commissaires l'utilité de quelques remarques. Le premier fait qui frappa leur attention fut la difficulté de recruter, avec le salaire minimum actuel, un nombre suffisant d'employés pour les 2e et 3e divisions. Il est vrai d'ailleurs qu'il s'écoulera encore quelque temps avant que la nouvelle méthode de recrutement soit bien connue de la jeunesse. Il faut aussi admettre que les avis des examens, après l'adoption des règlements, accordèrent fort peu de temps à la préparation des candidats. Il convient pourtant de remarquer que le programme des examens de 3e division fut celui des anciens examens d'aptitude, avec en plus la dactylographie, qui est devenue matière obligatoire, et une certaine élévation du niveau des études. Quant aux examens de 2e division, ils constituent une innovation.

Les traitements initiaux.

Le fait le plus frappant, constaté aux examens, fut le petit nombre d'hommes qui y prirent part, et le plus petit nombre encore de ceux qui subirent avec succès celui

de la 3e division. Il paraît évident que la cause en est que les jeunes gens peuvent obtenir dans les villes, sinon un salaire initial plus élevé, du moins une augmentation annuelle plus élevée que celle de $50 dans le Service civil. Il peut toutefois arriver que dans les temps de dépression, la permanence des traitements du Service public soit un encouragement et assure au gouvernement la quantité d'employés nécessaire.

A propos de cette question de traitement, il est bon de remarquer que la nouvelle loi, qui accorda au Service civil une augmentation générale de $150, semble avoir ignoré ceux qui y entreraient à l'avenir. Le motif de cette mesure fut la progression ascendante du coût de la vie, au cours des dernières années: motif qui s'applique pourtant tout aussi bien aux derniers qu'aux premiers. Or, ce chiffre de $150 représente pour ceux-ci trois ans d'augmentation statutaire. Il convient aussi de se rappeler les exigences nouvelles des examens de 2e et 3e divisions, à côté du nombre de ceux qui en septembre dernier entrèrent au Service public, par le seul effet de la loi et sans avoir à subir aucun examen. Comme conclusion il semblerait juste qu'une somme d'au moins $150 fut ajoutée au salaire initial de la 3e division, et une de $200 à celui de la deuxième, ce qui les placerait sur un certain niveau d'égalité. Ceci permettrait d'ailleurs au Service civil de faire concurrence aux autres carrières.

Le recrutement des femmes.

Une autre question importante à considérer est celle du bien plus grand nombre de femmes, qui se présentent aux examens de concours. La loi ne distingue pas entre les sexes, mais décrète toutefois que ces examens doivent être de nature à assurer aux divers départements, des personnes aptes à remplir les fonctions qui peuvent leur échoir: ce qui donne aux sous-ministres, la faculté d'indiquer aux Commissaires le nombre des femmes requises. Dans certains cas, le travail de troisième division peut être fait, et quelquefois mieux, par une femme, et dans d'autres, la chose est indifférente. Comme il est dit plus haut, le chiffre du salaire minimum n'étant pas de nature à tenter les hommes, il en résulte qu'un plus grand nombre de femmes se présentent aux examens, et qu'elles sont assignées à des positions que des hommes pourraient mieux remplir. Mais il existe certainement un grand nombre d'emplois que des femmes ne peuvent remplir, même à défaut d'hommes.

La même question présente de grandes difficultés, quand il s'agit des deux premières divisions. Il est clair que bien des femmes possèdent, à l'égal des hommes, certaines capacités administratives ou exécutives, et pourraient, au point de vue des connaissances, remplir les plus hautes fonctions. Il est également vrai qu'elles peuvent très bien remplir quelques-uns des emplois de deuxième division, dans les grades A et B, mais d'autre part il est un grand nombre de fonctions, dans les grades élevés, qui ne sauraient être remplies par des femmes. Il y en a aussi d'autres où les femmes ne pourraient être admises, comme celles qui leur donneraient la direction et le contrôle d'une quantité considérable d'hommes: c'est peut-être un préjugé, mais dont il faut néanmoins tenir compte. Mais même dans le cas des fonctions du grade B de la deuxième division, il se présente encore une objection sérieuse à l'emploi des femmes,

vu que ce grade constitue le champ d'action où les jeunes hommes peuvent acquérir l'expérience qui les prépare aux exigences des grades supérieurs. Il résulte de tous ces faits qu'il est difficile, avec un salaire initial de $800, de recruter, au moyen des examens, assez d'hommes pour remplir les positions de deuxième division. S'il était possible aux femmes de les remplir, il n'y aurait aucune difficulté.

Stage probatoire.

L'article 20 de la nouvelle loi limite à six mois le stage probatoire, et autorise également le renvoi du stagiaire, après une épreuve initiale de deux mois. Dans la plupart des cas ce terme paraît insuffisant. Pour ceux qui, par exemple, sont nommés à la Commission géologique ou au service hydrographique, dont les travaux ne peuvent s'effectuer qu'à une certaine époque de l'année, il paraît évident que le terme de leur épreuve devrait embrasser la période de ces travaux, sans égard à la date de leur nomination. Il semble qu'un espace d'au moins trois mois devrait être ajouté à ces six mois prescrits par le statut.

Les messagers, emballeurs, trieurs et chargeurs.

La Commission tient à attirer l'attention sur le fait que la nomination des messagers, emballeurs, trieurs et chargeurs, sous l'autorité de l'article 22 de la nouvelle loi, a créé un grand malaise dans l'esprit des candidats qui se destinent à ces charges. S'étant préparés pour les examens de concours des grades inférieurs, tenus deux fois l'an, et ayant fait leurs versements, ils trouvent étrange que leur réussite ne leur donne aucun titre aux positions vacantes.

Le personnel de la Commission.

Les nouveaux examens, particulièrement ceux de deuxième division, nécessitèrent l'aide des universités, des collèges, des écoles normales et de leurs surveillants, et de la part du personnel de la Commission, une grande somme de travail, d'expérience et de dévouement. Ils exigèrent également, de la part des ministères et des autres autorités, en matière d'instruction publique dans les provinces, un bon vouloir remarquable. Les Commissaires sont heureux de se féliciter de leurs bons services.

ADAM SHORTT,

M. G. LAROCHELLE,

Commissaires.

OTTAWA, septembre 1909.

DEUXIÈME PARTIE

APPENDICES

ANNEXE A

Loi concernant le service civil.

TITRE ABRÉGÉ.

1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi du service civil. S.R., c. 17, art. 1. Titre abrégé.

DÉFINITIONS.

2. En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente,— Définitions.

(a) "chef du ministère" signifie le ministre de la Couronne qui au moment préside au ministère;

(b) "sous-ministre," "sous-chef" ou "sous-chef du ministère" signifie l'assistant du ministre de la Couronne qui préside au ministère, et le greffier du conseil privé; et comprend aussi l'auditeur général, dans tous les cas où cette définition n'est pas incompatible avec ses pouvoirs et ses fonctions aux termes de la loi du revenu consolidé et de l'audition;

(c) "bureau" signifie les examinateurs nommés pour les fins de la présente loi. S.R., c. 17, art. 2; 3 E. VII, c. 9, art. 1.

CONSTITUTION.

3. Pour les fins de la présente loi, le service civil se compose de toutes les classes d'employés et commis, ailleurs que dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, dans les territoires du Nord-Ouest et dans le territoire du Yukon, dans les différents ministères du gouvernement exécutif du Canada et dans le bureau de l'auditeur général, ou sous leur contrôle, énumérés et compris dans les annexes A et B de la présente loi, nommés soit par le gouverneur en conseil, soit par une autre autorité compétente avant le premier jour de juillet, mil huit cent quatre-vingt-deux, soit, par la suite, de la manière prescrite par la loi du service civil alors en vigueur; et comprend aussi,— De qui se compose le service civil.

(a) les employés, commis et serviteurs des grades inférieurs que détermine un arrêté en conseil; et

(*b*) les employés, commis et serviteurs des provinces de la Saskatchewan et d'Alberta et des territoires du Nord-Ouest et du territoire du Yukon, qui occupent des positions qui, si elles étaient occupées dans toute autre partie du Canada, les assujétiraient aux dispositions de la présente loi, et qui sont placés sous son opération par le gouverneur en conseil.

Exception. 2. Le service civil ne comprend cependant pas les employés ou serviteurs auxquels, aux termes de la loi des Postes, c'est la loi des Postes et non la présente loi qui doit s'appliquer. S.R., c. 17, art. 3, annexe B; 2 E. VII, c. 28, art. 1.

Deux divisions. **4.** Le service civil est partagé en deux divisions, savoir:—

Division intérieure. (*a*) La première division, ou division administrative intérieure, qui comprend les employés des classes mentionnées dans l'annexe A, qui font partie du personnel administratif à Ottawa et du bureau de l'auditeur général; et

Division extérieure. (*b*) La seconde division, ou division administrative extérieure, qui comprend les employés des classes mentionnées dans l'annexe B, et les autres employés, commis et serviteurs compris dans le service civil et qui remplissent leurs fonctions ailleurs que dans le personnel administratif à Ottawa. S.R., c. 17, art. 4.

Règlements. **5.** Le gouverneur en conseil peut, au besoin, établir des règles et des règlements généraux, non incompatibles avec les dispositions de la présente loi, au sujet de la nomination et de la promotion des employés du service civil et de tout ce qui s'y rattache. S.R., c. 17, art. 5.

Le Gouverneur en conseil fixe le nombre des employés, etc. **6.** Le gouverneur en conseil fixe, au besoin, le nombre d'employés, premiers commis, commis, messagers et autres employés nécessaires au service des divers ministères, dans chaque division du service civil; mais le montant total des appointements et salaires de chaque ministère ne doit en aucun cas dépasser le crédit voté par le parlement pour cette fin.

Si le nombre est alors trop grand. 2. Si le nombre des fonctionnaires, commis et employés alors attachés à un ministère, dans l'une ou dans l'autre des divisions, est plus élevé que le nombre des employés attribués à ce ministère, ainsi que par la présente loi prescrit, le gouverneur en conseil nomme les personnes qui doivent remplir les différents emplois; les autres sont des employés surnuméraires de la classe dans laquelle ils sont portés, qui n'ont droit à aucune augmentation de salaire et qui restent dans cette position jusqu'à ce qu'ils soient promus de la manière par la présente loi prescrite ou qu'ils cessent d'être employés. S.R., c. 17, art. 6.

BUREAU DES EXAMINATEURS.

Examinateurs. **7.** Le gouverneur en conseil nomme, au besoin, trois examinateurs qui, pour les fins de la présente loi, sont désignés par

l'expression "le bureau"; et ils examinent tous les aspirants pour admission au service civil, délivrent des certificats d'aptitude à ceux qu'ils jugent aptes, suivent les règles que détermine le gouverneur en conseil pour la conduite du bureau.

2. Le gouverneur en conseil peut nommer quelqu'un secrétaire du bureau, à un traitement de sept cents dollars au plus par année. Secrétaire.

3. Chaque membre du bureau reçoit les appointements n'excédant pas quatre cents dollars par année, que fixe le gouverneur en conseil. Appointements des membres.

4. Les membres du bureau reçoivent, lorsqu'ils vaquent à leur travail tels frais de voyage que fixe le gouverneur en conseil. Frais de voyage.

5. Les personnes choisies par le bureau pour l'aider à faire les examens, reçoivent une rémunération fixée par le gouverneur en conseil et qui n'excède pas cinq dollars par jour. Rétributions des examinateurs adjoints.

6. Les réunions du bureau ont lieu aux époques que prescrit le gouverneur en conseil et ses délibérations sont régies par des règlements qu'il établit au besoin. Réunions et délibérations.

7. Le bureau est sous le contrôle du secrétaire d'Etat. S.R., c. 17, art. 8; 52 V., c. 12, art. 1. Contrôle.

8. Le bureau peut se procurer l'aide de personnes qui ont acquis de l'expérience dans l'éducation de la jeunesse au Canada, et, avec cette aide, il tient ou fait tenir des séances périodiques d'examens pour les admissions au service civil, aux endroits et aux époques que détermine, au besoin, le gouverneur en conseil. Qui peut être employé comme examinateur adjoint.

2. Autant que possible les examens se font par écrit, et les dépenses qu'ils entraînent sont soldées à même les crédits préalablement votés par le parlement pour cette fin. S.R., c. 17, art. 9. Examens par écrit.

9. Si le bureau est convaincu qu'il a été commis quelque irrégularité ou manœuvre frauduleuse à un examen tenu par lui ou par quelques personnes députées par lui pour le tenir, il peut citer devant lui, par une pièce signée par le président ou par le président suppléant du bureau, et peut interroger sous serment ou affirmation, toute personne qu'il croit être en mesure de rendre témoignage au sujet de cette irrégularité ou de cette manœuvre frauduleuse. 58-59 V., c. 14, art. 1. Enquête sur les irrégularités commises aux examens.

10. Si la personne ainsi citée ne comparaît pas aux temps et lieu indiqués en cette pièce, le président ou le président suppléant du bureau est revêtu de tous les pouvoirs qui sont conférés à un juge de paix par le Code criminel, dans le cas où une personne citée à comparaître devant ce juge aux temps et à l'endroit mentionnés dans la citation pour rendre témoignage concernant une accusation d'acte criminel, manque d'obéir à la citation. 58-59 V., c. 14, art. 1. Refus de comparaître.

Punition de ceux qui refusent de répondre.

11. Lorsqu'une personne, comparaissant en obéissance à la dite citation ou à la suite d'un mandat décerné sous l'autorité de l'article qui précède, refuse de prêter serment, ou, après avoir prêté serment, refuse de répondre aux questions qui lui sont posées ou refuse ou omet de produire les documents qu'il lui est enjoint de produire sans, en aucun de ces cas, présenter une excuse valable de ce refus ou omission, le président ou le président suppléant du bureau est, à l'égard de cette personne, revêtu, quant aux mandats et aux punitions, de tous les pouvoirs qui sont conférés dans les cas semblables, à un juge de paix par le code criminel. 58-59 V., c. 14, art. 1.

Prestation du serment.

12. Tout serment ou toute affirmation à faire pour les fins de cet interrogatoire, peut être prêté ou fait entre les mains de tout membre du bureau. 51 V., c. 12, art. 2.

Rapport au Secrétaire d'Etat.

13. Si l'enquête démontre que quelqu'un est impliqué dans quelque manœuvre frauduleuse ou s'est rendu coupable de contravention au règlement édicté par le gouverneur en conseil, relativement aux examens faits sous l'empire de la présente loi, le bureau en fait rapport au secrétaire d'Etat qui peut, en ce cas, faire retrancher le nom de cette personne de la liste des candidats admis . 51 V., c. 12, art. 2.

Inadmissibilité.

Supposition de personnes.

14. Quiconque, à un examen tenu sous l'autorité de la présente loi, se fait passer pour un autre ou emploie ou engage un autre à se faire passer pour lui-même, ou permet qu'il le fasse, est coupable de contravention à la présente loi, et est passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement de six mois au plus, ou d'une amende de deux cents dollars au plus, et, s'il est employé au service civil, il en peut être destitué. 51 V., c. 12, art. 2.

Se procurer ou fournir des bulletins d'examen.

15. Quiconque se procure subrepticement de l'imprimeur ou de quelque autre personne, et quiconque sans autorisation, fournit à une autre personne des matières d'examens ou quelques autres documents se rattachant à l'examen, ainsi qu'il est dit plus haut, est coupable de contravention à la présente loi et passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement, avec ou sans travaux forcés de six mois au plus, ou d'une amende de deux cents dollars au plus, et s'il est employé au service civil, il en peut être destitué.

Inadmissibilité.

2. Aucune de ces personnes ne peut ensuite se présenter à un examen ultérieur. 51 V., c. 12, art. 2.

EXAMENS.

Examen nécessaire.

16. Sauf les prescriptions de la présente loi à ce contraire, nulle nomination n'est faite ni dans l'une ni dans l'autre des divisions du service civil, à moins que la personne nommée

n'ait subi l'examen ci-après requis pour la rendre apte à cet emploi. S.R., c. 17, art. 29.

17. Il est nécessaire de subir le premier examen ou l'examen préliminaire pour se rendre apte à occuper les emplois qui suivent, savoir ceux de:— Examen préliminaire.

Messager;
Chargeur;
Trieur;
Emballeur;
Préposé aux arrivages;
Sous-inspecteur des poids et mesures; et
Tous les autres emplois de grade inférieur que détermine le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 29; 58-59 V., c. 15, art. 4 et 8.

18. Il est nécessaire de subir le second examen ou examen "d'aptitudes" pour être apte à occuper les emplois suivants, savoir:— Examen d'aptitudes.

Commis de troisième classe dans la première division;
Commis de troisième classe, préposés au débarquement et garde-clefs dans la seconde division, service des douanes;
Commis de troisième classe et agents d'accise, dans la seconde division, service du Revenu de l'intérieur, et sténographes et clavigraphistes;
Commis de troisième classe, courriers convoyeurs sur chemin de fer et paquebots et aux emplois de la seconde division du service des postes;
Commis temporaires ou copistes dans l'une ou dans l'autre des divisions. S.R., c. 17, art. 29; 51 V., c. 12, art. 14; 58-59 V., c. 15, art. 4 et 8; 63-64 V., c. 14, art. 3; 3 E. VII, c. 9, art. 15 et 26.

19. Les aspirants peuvent subir tant l'examen préliminaire que l'examen d'aptitudes, à leur choix. S.R., c. 17, art. 29. Le candidat a le choix.

20. Nul ne peut être admis, ni à l'examen préliminaire, ni à l'examen d'aptitudes, s'il ne prouve au bureau,— Conditions d'admission aux examens.

(a) qu'à l'époque fixée pour cet examen, s'il a lieu pour un emploi auquel il peut être nommé après avoir subi l'examen préliminaire avec succès, il aura quinze ans révolus, et dans les autres cas, qu'il aura dix-huit ans révolus et, s'il se présente pour la division administrative intérieure, qu'il n'est pas alors âgé de plus de trente-cinq ans; Age.

(b) qu'il est exempt de toute infirmité ou maladie physique qui puisse l'empêcher de bien remplir les devoirs de son emploi; et Santé.

(c) que ses mœurs le rendent propre à être employé dans le service. S.R., c. 17, art. 30; 58-59 V., c. 15, art. 5. Mœurs.

Date. **21.** Les examens préliminaires et les examens d'aptitude ne se font qu'une fois par année et ce dans le mois de novembre, d'après les règlements, non incompatibles avec la présente loi, qui sont, au besoin, établis par le gouverneur en conseil et sont publiés en langue française et en langue anglaise, dans la *Gazette du Canada.* 51 V., c. 12, art. 5.

Examen pour promotion. **22.** Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, nulle promotion dans l'une ou dans l'autre division du service civil ne se fait sans un examen spécial, d'après les règlements qu'établit le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 39.

Au mois de mai. **23.** Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, les examens de promotion se font une fois par année seulement, dans le mois de mai ou à toutes autres époques que fixe au besoin le gouverneur en conseil, et portent sur les matières qui sont déterminées, au besoin, pour chaque ministère par le gouverneur en conseil, et sur les matières qui, sur le rapport du sous-chef du ministère dans lequel doit se faire la promotion, approuvé par le chef du ministère, sont soumises au bureau comme les plus propres à servir de preuve pour constater les aptitudes de l'aspirant à l'emploi vacant. 51 V., c. 12, art. 8; 3 E. VII, c. 9, art. 22.

Matières de l'examen.

Age. **24.** Lorsque la vacance à remplir par promotion existe dans la division intérieure, les employés de la division extérieure qui, lors de leur première nomination, avaient plus de trente-cinq ans, ne sont pas admis à l'examen. S.R., c. 17, art. 29.

Estimation une fois par année de vacances probables. **25.** Une fois par année, et pas plus tard que le quinzième jour de mars, le sous-chef de chaque ministère fait et soumet au bureau, par l'entremise du secrétaire d'Etat, l'estimation du nombre de vacances qui doivent probablement se produire pendant l'année suivante, dans la première et dans la seconde division de son ministère, soit pour cause de retraite, de décès, de mauvaise santé ou pour toute autre cause, dans les classes de premiers commis, de commis de première ou de seconde classe, respectivement.

Restriction. 2. Les nombres ainsi estimés sont ceux en vue desquels ont lieu les examens pour promotion prescrits par la présente loi. S.R., c. 17, art. 40; 51 V., c. 12, art. 9.

Qui peut se présenter aux examens. **26.** Les examens sont accessibles à toutes les personnes qui fournissent les preuves exigées par la présente loi, relativement à leur âge, à leur santé, à leur vie et mœurs et qui se conforment aux règlements établis ainsi que pourvus par la présente loi, sur paiement des droits fixés par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 32.

27. Les examens prescrits par la présente loi se font en langue française ou en langue anglaise, au choix de l'aspirant. S.R., c. 17, art. 32; 51 V., c. 12, art. 6. Dans l'une ou l'autre langue.

28. Avis de chaque examen à faire en vertu de la présente loi pour admission au service civil, est publié en français et en anglais dans la *Gazette du Canada*, pendant un mois, au moins, avant la date fixée pour l'examen; et cet avis, dans le cas d'examens de promotion, doit indiquer le nombre des promotions auxquelles l'on s'attend dans chacune des classes de chaque division. S.R., c. 17, art. 33 et 41; 51 V., c. 12, art. 7. Avis.

29. Immédiatement après chaque examen une liste de ceux qui ont justifié des qualités et aptitudes requises, est dressée et publiée dans la *Gazette du Canada*. S.R., c. 17, art. 34. Liste.

NOMINATIONS.

30. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, les nominations à des emplois dans le service civil, se font sous bon plaisir, et personne n'est nommé ni promu à un emploi au-dessous de celui de sous-chef de ministère avant d'avoir subi l'examen nécessaire et fait le stage ci-dessous mentionné. S.R., c. 17, art. 10. Durée.

31. Nul ne peut être nommé à un emploi dans la première division ou division administrative intérieure du service civil autre que celui de sous-chef, ou de contrôleur du service des postes par chemin de fer ou de surintendant du service des postes par chemin de fer, ou autrement, s'il est âgé de plus de trente-cinq ans, ou s'il n'a pas dix-huit ans révolus; toutefois le présent article ne rend point inéligible un employé qui ne se trouve pas dans les dites limites d'âge pour être transféré du service extérieur à la branche du service des postes par chemin de fer. 58-59 V., c. 15, art. 12; 60-61 V., c. 14, art. 1. Limites d'âge.

32. Chaque fois qu'il devient nécessaire de faire une nomination dans l'une des classes dans lesquelles l'admission est par la présente loi subordonnée à un examen d'aptitudes, il est fait rapport de cette nécessité au chef du ministère par le sous-chef, et, si ce rapport est approuvé par le chef du ministère et après que les appointements à payer ont été votés par le parlement, le chef du ministère choisit sur les listes dressées par le bureau des aspirants qui possèdent les qualités requises, et soumet au gouverneur en conseil, pour l'approbation, le nom d'une personne apte à remplir l'emploi vacant. S.R., c. 17, art. 35. Première nomination.

33. La personne ainsi choisie n'est nommée à un emploi permanent qu'après avoir fait un stage d'au moins six mois. S.R., c. 17, art. 35. Durée du stage.

Renvoi durant le stage.

34. Le chef ou le sous-chef du ministère peut en tout temps, pendant la durée du stage, renvoyer tout commis ou employé nommé dans son ministère. S.R., c. 17, art. 35.

Rapport du sous-chef sur ces capacités.

35. Nul commis stagiaire ne peut rester dans un ministère pendant plus d'une année, à moins que, à la fin de l'année, ou plus tôt, le sous-chef ne signifie au chef du ministère, par écrit, qu'il considère le commis capable de remplir les devoirs de l'emploi, dans le ministère. S.R., c. 17, art. 36.

Choix subséquent au renvoi.

36. Si tel commis stagiaire est renvoyé, le chef du ministère fait rapport au gouverneur en conseil des raisons qui ont motivé ce renvoi et il est alors choisi un autre commis de la même manière, pour le remplacer.

Autre essai.

2. Le chef du ministère décide si le nom de la personne renvoyée doit être rayé de la liste parce qu'elle manque d'aptitude pour le service en général, ou si l'on doit lui accorder un autre essai. S.R., c. 17, art. 36.

Si l'emploi exige des connaisances spéciales.

37. Lorsque le sous-chef du ministère dans lequel une vacance s'est produite représente dans un rapport, pour les raisons y énoncées,—

(a) que les connaissances nécessaires à l'emploi vacant sont entièrement ou en partie de nature professionnelle ou technique; et

(b) qu'il serait de l'intérêt public de soustraire le dit emploi à l'effet de la présente loi, en ce qui est de l'examen prescrit, pour la totalité ou pour partie de l'examen;

le gouverneur en conseil, sans égard à l'âge de la personne, si le chef du ministère donne son adhésion à pareil rapport, choisit et nomme telle personne qu'il juge la plus propre à remplir la vacance, pourvu qu'elle satisfasse à tel examen que peut recommander le rapport. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

Exceptions.

38. Les maîtres de poste des cités, les inspecteurs des postes, les inspecteurs, percepteurs et fonctionnaires du service préventif du ministère des Douanes, les inspecteurs de poids et mesures, et les sous-percepteurs et les fonctionnaires du service préventif du ministère du Revenu de l'intérieur, peuvent être nommés sans examen et sans égard aux règles ci-prescrites au sujet de la promotion. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

Trois ans de service dans le service extérieur des douanes.

39. Nonobstant les dispositions de la présente loi, une personne qui a servi pendant trois ans en qualité d'officier en titre ou d'officier intérimaire, dans le service extérieur des Douanes, peut être nommée au poste de douanier dans le service extérieur des Douanes, pourvu qu'elle satisfasse à tel examen, sur les devoirs de l'emploi et autres matières, que prescrit le sous-chef, dans un rapport qui doit recevoir la sanction du chef du ministère. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

40. Les élèves diplômés du collège militaire royal ou de l'une des universités du Canada, sont exempts de l'examen d'aptitudes. 51 V., c. 12, art. 5. Elèves diplômés.

41. S'il survient une vacance dans le bureau de l'auditeur général, le rapport exigé au sujet de cette vacance se fait au ministère des Finances. S.R., c. 17, art. 38. Vacances dans le bureau de l'auditeur général.

42. Tout fonctionnaire, commis ou employé qui s'est démis de son emploi peut, sans examen, en vertu d'un arrêté du conseil, rentrer dans le service avec le même traitement et dans la classe où il était employé, lors de sa démission, pourvu qu'il y ait des fonds disponibles pour le paiement de son traitement. S. R., c. 17, art. 53. Retour au service.

PROMOTIONS.

43. Il peut y avoir dispense de l'examen de promotions, sur un rapport du sous-chef agréé du chef du ministère, établissant que cet examen n'est pas nécessaire dans le cas des personnes employées ou désirant une promotion d'accord avec leur profession; savoir les:— Exemptions de l'examen.

Avocats;
Procureurs;
Ingénieurs civils ou militaires;
Officier d'artillerie dans le ministère de la Milice et de la Défense;
Architectes;
Dessinateurs et arpenteurs.

2. Il peut aussi y avoir dispense de cet examen dans le cas des officiers de classe spéciale désirant de l'avancement au ministère du Revenu de l'intérieur. 61 V., c. 12, art. 8. Officiers d'accise de classe spéciale.

44. Les commis des postes sur les chemins de fer et les commis employés au bureau de poste ne sont pas requis de subir l'examen de promotion. 60 V., c. 26, art. 2; 61 V., c. 20, art. 6. Commis des postes sur chemin de fer.

45. Aucun tel examen n'est requis pour l'emploi derechef ou pour la promotion des agents d'accise qui ont subi les examens d'administration pour l'admission à la classe du service de l'accise avant le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-deux. S.R., c. 17, art. 39. Agents d'accise.

46. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, lorsqu'une vacance se produit dans les classes supérieures de l'une ou de l'autre division, le chef du ministère choisit sur la liste des aspirants à la promotion qui ont passé l'examen, celui qui lui paraît le plus propre à la remplir en tenant dûment compte des fonctions spéciales attachées à cet emploi, de la capacité et des aptitudes que les aspirants ont res- Choix pour remplir les vacances dans les grades supérieurs.

pectivement montrées à leur examen, et de leurs antécédents dans le service. S.R., c. 17, art. 42; 51 V., c. 12, art. 10.

Stage.

47. Toute promotion ainsi faite est sujette à un stage de six mois au moins.

Cas de renvoi.

2. En tout temps, durant la première année, le chef du ministère peut refuser l'employé promu, ou bien celui-ci peut être définitivement accepté en tout temps, durant la seconde période des six mois après son avancement.

Retour à l'emploi.

3. Si celui-ci qui est ainsi choisi est refusé, il reprend l'emploi qu'il occupait auparavant. S.R., c. 17, art. 43.

Nouveau choix.

48. Lorsqu'un employé qui a été avancé à l'essai est refusé, le chef du ministère en choisit un autre pour le remplacer, parmi ceux des aspirants dont les noms restent encore sur les listes dressées par le bureau comme ayant justifié de leurs capacités. S.R., c. 17, art. 44.

Fonctions du stagiaire, par qui remplies.

49. Pendant le temps qu'un employé promu fait le stage exigé pour son avancement, les fonctions qu'il remplissait auparavant sont, s'il est nécessaire, confiées à une personne choisie à cet effet par le chef du ministère. S.R., c. 17, art. 45.

PERMUTATIONS ET TRANSFERTS.

Permutation sans examen.

50. L'échange d'emplois entre deux employés de ministères différents ou de divisions différentes du même ministère et la nomination à un emploi vacant dans un ministère par le transfert d'un employé d'une autre division du même ministère ou d'un autre ministère, peuvent être autorisés par le gouverneur en conseil, sans que ces employés aient à subir d'examen.

Pas d'augmentation.

2. Cet échange ou ce transfert se fait sans augmentation d'appointements d'aucun des employés permutant ou transféré.

Age.

3. On ne transfère d'une division extérieure à une division intérieure, aucun employé qui est entré dans le service après l'âge de trente-cinq ans. S.R., c. 17, art. 46.

SOUS-MINISTRES.

Office.

51. Il y a un sous-chef pour chaque ministère.

Créé par le parlement.

2. Nul employé ne peut, à l'avenir, être élevé au poste de sous-chef sauf lorsqu'il survient une vacance ou lorsqu'un nouveau ministère est créé par le parlement. 51 V., c. 12, art. 3.

Nomination.

52. Les sous-chefs de ministère sont nommés par le gouverneur en conseil et restent en charge durant son bon plaisir.

Renvoi, déclaration des motifs.

2. Chaque fois que ce plaisir est exercé dans le sens de la destitution d'un sous-chef de ministère, un exposé des raisons qui l'ont motivé est soumis aux deux chambres du parlement, dans les quinze premiers jours de la session alors prochaine. S.R., c. 17, art. 11.

53. Le sous-ministre de la Justice peut, si au moment de sa nomination, il est membre du Barreau depuis au moins dix ans, recevoir un traitement commençant, au jour de sa nomination, à quatre mille cinq cents dollars par année, avec augmentation annuelle de cent piastres jusqu'au maximum de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2 et 6.

Traitement du sous-ministre de la Justice.

54. Le sous-ministre des Finances peut, si au moment de sa nomination, il a été au moins dix ans au service d'une ou de plusieurs banques à chartes du Canada en qualité de gérant général, ou de gérant d'une succursale de cette banque ou de ces banques, ou dans l'une et dans l'autre de ces capacités, recevoir un traitement dès sa nomination du chiffre de quatre mille cinq cents dollars par année, avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de traitement de cinq mille dollars par année.

Traitement du sous-ministre des Finances.

2. Le traitement du sous-ministre des Finances en exercice le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, reste, tant qu'il continuera en exercice, de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, arts 2 et 3.

Sous-ministre actuel.

55. Le sous-ministre des Chemins de fer et Canaux peut, si lors de sa nomination, il est ingénieur civil depuis au moins dix ans, recevoir dès sa nomination un traitement de quatre mille cinq cents dollars par an avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2.

Traitement du sous-ministre des Chemins de fer et Canaux.

56. Dans tous les cas non prévus plus haut en la présente loi, le traitement d'un sous-chef de ministère est dès sa nomination de trois mille cinq cents dollars par année avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum de traitement de quatre mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2 et 4.

Traitement des autres sous-ministres.

57. Les augmentations de traitement dont l'attribution aux sous-chefs est ci-dessus autorisée, sont accordées par le gouverneur en conseil sur la recommandation du chef de son ministère. 3 E. VII, c. 9, art. 2.

Augmentations de traitement.

58. Aucune disposition de la présente loi n'a l'effet de diminuer les appointements ou les émoluments d'un sous-chef en exercice le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, si à cette date ces appointements étaient plus élevés qu'ils ne le seraient d'après la présente loi. 3 E. VII, c. 9, art. 5.

Appointements non réduits.

59. Le sous-chef de chaque ministère est chargé, sous la direction du chef du ministère, de surveiller et de diriger les officiers, commis et employés du ministère, et il a le contrôle général des affaires du ministère et exerce les autres fonctions qui lui sont attribuées par le gouverneur en conseil.

Fonctions.

Tout son temps.

2. Il doit donner tout son temps au service public et doit s'acquitter des devoirs que lui confie le chef du ministère ou le gouverneur en conseil soit dans le service de son ministère soit autrement.

Nuls appointements supplémentaires.

3. Nul sous-chef ne peut recevoir d'appointements supplémentaires, d'honoraire ni d'allocation sous aucune forme que ce soit, en sus du montant dont le paiement lui est ci-dessus autorisé. 3 E. VII, c. 9, art. 7.

Sous-chef intérimaire.

60. En l'absence du sous-chef, un premier commis désigné par le chef du département remplit les fonctions de sous-chef, à moins qu'un arrêté du conseil ne prescrive qu'elles soient remplies autrement.

Pour l'auditeur général.

2. Il y a dans le bureau de l'auditeur général un premier commis qui agit pour l'auditeur général en tout temps durant son absence. S.R., c. 17, art. 14.

PREMIERS COMMIS, CLASSE A.

Création de l'emploi.

61. L'emploi de premier commis, classe A, n'est créé par un décret du conseil qu'après que—

(a) le sous-chef du ministère fait un rapport énonçant que ce fonctionnaire est nécessaire pour l'accomplissement convenable des affaires publiques du ministère et déclarant les raisons pour lesquelles il en est venu à cette conclusion;

(b) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que,—

(c) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. 3 E. VII, c. 9, art. 8 et 19.

Appointements.

62. Les appointements d'un premier commis, classe A, sont de deux mille quatre cents dollars par année, chiffre minimum, avec augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de deux mille huit cents dollars par année.

2. Si toutefois un fonctionnaire, porté au rang de premier commis, classe A, reçoit déjà des appointements supérieurs au chiffre minimum des appointements attribués, ainsi qu'il est dit plus haut, à cette classe de fonctionnaires, il peut entrer dans cette classe aux appointements qu'il reçoit déjà, pourvu qu'ils ne dépassent pas le chiffre maximum des appointements attribués à cette classe de premier commis. 3 E. VII, c. 9, art. 8.

Avancement à la classe A.

63. Un premier commis dans un ministère peut, sans avoir passé d'examen spécial ni d'autre, être promu à la classe A, par un décret du conseil, après que,—

(a) le sous-chef du ministère a fait un rapport énonçant que les fonctions de ce fonctionnaire sont d'une importance particulière et que le fonctionnaire recommandé pour cette promotion est particulièrement propre à les remplir;

(*b*) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que
(*c*) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. 3 E. VII, c. 9, art. 8.

PREMIERS COMMIS.

64. L'emploi de premier commis dans un ministère n'est créé que par arrêté du conseil, après que— Création de l'emploi.
(*a*) le sous-chef du ministère a fait rapport qu'un tel officier est nécessaire pour le bon accomplissement du service dans le ministère, rapport dans lequel il doit donner les raisons qui motivent sa conclusion;
(*b*) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que,—
(*c*) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. S.R., c. 17, art. 15.

65. Le minimum des appointements des premiers commis est de mille neuf cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à ce qu'ils aient atteint le chiffre maximum de deux mille cinq cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 9. Appointements.

COMMIS DE PREMIÈRE CLASSE.

66. L'emploi de commis de première classe n'est créé que par arrêté du conseil, passé sur le rapport du sous-chef du ministère approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons qui motivent la création de cet emploi, et après que le parlement a voté les appointements qui lui sont attribués. S.R., c. 17, art. 17. Création de l'emploi.

67. Le minimum des appointements d'un commis de première classe est de quatorze cents dollars par année, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de mille huit cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 10. Appointements.

COMMIS DE SECONDE CLASSE.

68. L'emploi de commis de seconde classe n'est créé que par arrêté du conseil, passé sur le rapport du sous-chef du ministère approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons qui motivent la création de cet emploi, et après que le parlement a voté les appointements qui lui sont attribués. S.R., c. 17, art. 19. Création de l'emploi.

69. Le minimum des appointements d'un commis de seconde classe est de onze cents dollars par année, avec augmentation de cinquante dollars chaque année jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de quinze cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 11. Appointements.

COMMIS DE SECONDE CLASSE CADETTE.

Création de l'emploi.

70. L'emploi de commis de seconde classe cadette ne se crée que par arrêté en conseil, adopté sur le rapport du sous-chef approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons de cette création et après que le parlement a pourvu aux appointements. 63-64 V., c. 14, art. 2.

Appointements.

71. Le traitement minimum d'un commis de seconde classe cadette est de huit cents dollars par année avec une augmentation de cinquante dollars jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de onze cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 12.

Nominations d'élèves diplômés.

72. Le gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du chef d'un ministère, approuvé par le conseil du Trésor, nommer tout élève diplômé du collège militaire royal ou d'une université canadienne, à un emploi dans la seconde classe cadette. 63-64 V., c. 14, art. 7.

Conditions de ces nominations.

73. Une nomination n'est faite aux termes de l'article qui précède que dans l'un ou dans l'autre des cas suivants:—

(a) Lorsque le commis à nommer doit prendre la place d'un commis de seconde classe ou d'une classe supérieure; ou,

(b) Lorsque le sous-chef du ministère fait rapport que, par suite de la nature spéciale du travail à faire, il est désirable qu'une nomination soit faite en vertu du dit article. 63-64 V., c. 14, art. 7.

COMMIS DE TROISIÈME CLASSE.

Création de l'emploi.

74. Sous la réserve des dispositions contraires portées en la présente loi, l'emploi de commis de troisième classe ne se crée que par arrêté du conseil, adopté sur le rapport du sous-chef, agréé par le chef du ministère, énonçant les raisons qu'il y a de créer l'emploi, et après que le parlement a voté le salaire qui y est attribué. 3 E. VII, c. 9, art. 19.

Appointements.

75. Le traitement minimum du commis de troisième classe est de cinq cents dollars par année, avec une augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de sept cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 16 et 18.

Supplément pour sujets facultatifs.

76. Le gouverneur en conseil peut accorder à tout individu nommé commis de troisième classe, en sus du traitement ci-dessus fixé lors de sa nomination, une somme n'excédant pas cinquante dollars pour chaque sujet facultatif, au nombre de deux ou plus, sur lequel il a passé un examen avant sa nomination, pourvu que les sommes ainsi accordées pour sujets facul-

tatifs ne portent pas son traitement à l'entrée dans le service à plus de sept cents dollars par année.

2. Les sujets facultatifs pour les fins du présent article sont la tenue des livres, la sténographie et la clavigraphie. 63-64 V., c. 14, art. 6; 3 E. VII, c. 9, art. 15.

77. Quiconque est, lors de sa nomination, au poste de commis de troisième classe, au service du gouvernement, et en reçoit ou a droit d'en recevoir un traitement, à titre de copiste, commis, trieur ou messager, à titre provisoire ou autrement, dans le service intérieur de l'un des ministères du gouvernement, à Ottawa, ou au bureau de l'auditeur général, peut être nommé au salaire qu'il recevait ainsi ou avait droit de recevoir à l'époque de sa nomination, dans les limites toutefois d'une somme n'excédant pas le chiffre maximum des appointements attribués à la troisième classe. 3 E. VII, c. 9, art. 20. **Nominations de certains employés au poste de commis de troisième classe.**

78. Pareil employé, mentionné en l'article qui précède, qui, pendant deux ans, avant le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, a été dans le service intérieur, pendant deux ans, sans interruption, soit en qualité de copiste, commis, trieur, emballeur ou messager, soit en toute autre qualité, peut être nommé commis de troisième classe, sans égard à son âge, et sans avoir à subir l'examen d'aptitudes. **Sans examen.**

2. L'arrêté en conseil qui le nomme est réputé créer l'emploi de commis de troisième classe auquel cet employé est ainsi nommé. 3 E. VII, c. 9, art. 20. **Par arrêté du conseil.**

MESSAGERS, EMBALLEURS ET TRIEURS.

79. La présente loi, en tant qu'elle se peut appliquer, continue à s'appliquer comme par le passé, aux messagers, emballeurs et trieurs nommés avant le premier jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-seize. 58-59 V., c. 15, art. 2 et 14. **Messagers, emballeurs, et trieurs en permanence.**

80. La rémunération des messagers, des emballeurs et des trieurs nommés au service civil antérieurement au premier janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, peut être augmenté annuellement de sommes n'excédant pas cinquante dollars jusqu'au chiffre maximum de sept cents dollars par année. 58-59 V., c. 15, art. 2, 12 et 14; 3 E. VII, c. 9, art. 27. **Rémunération.**

SECRÉTAIRES PARTICULIERS.

81. Tout membre du service civil peut être nommé secrétaire particulier du chef d'un ministère et recevoir, en sus de ses appointements, une somme n'excédant pas six cents dollars par année, pendant qu'il remplit cette charge. **Appointements additionnels.**

2. Il ne peut être payé d'appointements à aucun secrétaire particulier, à moins que le montant n'en ait été voté par le parlement. S.R., c. 17, art. 48. **S'ils sont votés.**

APPOINTEMENTS.

Commençant au chiffre minimum.

82. Sauf les dispositions ci-après, les appointements d'un commis à sa nomination ou lors de sa promotion à une classe quelconque, commencent au minimum des appointemenats de cette classe. 58-59 V., c. 15, art. 3; 63-64 V., c. 14, art. 5; 3 E. VII, c. 9, art. 17.

Annexe B.

83. Les fonctionnaires, commis et employés mentionnés à l'annexe B de la présente loi sont rétribués d'après l'échelle qu'elle établit.

Autres traitements à l'extérieur.

2. Les appointements des fonctionnaires, commis et employés de la seconde division, ou division extérieure des ministères autres que les Douanes, le Revenu de l'intérieur et les Postes sont, sauf les dispositions de toute loi qui s'y rapporte, fixés, dans chaque cas, par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 25.

Appointements plus élevés que le chiffre minimum.

84. Si un fonctionnaire, commis ou employé qui est promu à une classe supérieure ou qui est transféré d'une classe à une autre, reçoit, lors de cette promotion ou de ce transfert, un traitement ou des émoluments plus élevés que le minimum du traitement de la classe à laquelle il est promu ou transféré, le gouverneur en conseil peut autoriser qu'il lui soit payé le même traitement ou les mêmes émoluments que ceux qu'il recevait lors de cette promotion ou de ce transfert, pourvu qu'il ne dépasse pas le traitement maximum de la classe à laquelle il est promu ou transféré. 63-64 V., c. 14, art. 12.

Condition de l'augmentation.

85. Aucun fonctionnaire, commis ni employé ne peut recevoir d'augmentation de traitement autrement que par arrêté du conseil, adopté d'après le rapport du sous-chef, agréé par le chef du ministère, énonçant que ce fonctionnaire, commis ou employé mérite cette augmentation. S.R., c. 17, art. 26; 63-64 V., c. 14, art. 8; 3 E. VII, c. 9, art. 18, 25 et 27.

Suspension.

86. L'augmentation d'appointements de tout fonctionnaire, commis ou employé, autorisée par la présente loi, pour l'année alors courante, peut être suspendue par le chef du ministère pour cause de négligence de devoirs ou pour inconduite, et elle peut être subséquemment rétablie par le même chef, mais sans rappel. S.R., c. 17, art. 26.

Quand l'augmentation est payable.

87. Sous réserve des dispositions à ce contraires de la présente loi, l'augmentation d'appointements est payable à compter du premier jour du trimestre officiel qui suit immédiatement la date à laquelle, par ses états de service, le commis ou autre employé, en faveur duquel cette augmentation est recommandée, est apte à la recevoir.

En cas d'avancement.

2. Dans les cas d'avancement, l'augmentation d'appointements est payable à dater du jour où l'avancement a lieu. S.R., c. 17, art. 27.

88. Les augmentations d'appointements des inspecteurs des postes, des sous-inspecteurs des postes, doivent néanmoins être payées à l'expiration d'une année à compter de la date de la nomination ou, suivant le cas, à l'expiration d'une année à compter de la date à laquelle l'inspecteur des postes ou le sous-inspecteur des postes a en dernier lieu reçu une augmentation de traitement. 3 E. VII, c. 49, art. 7. Inspecteurs des postes et assistants.

89. Sauf les dispositions à ce contraire de la présente loi, nuls appointements ne sont payés à un employé du service civil dont la nomination ou l'avancement ou dont l'augmentation d'appointements, après le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, n'ont pas eu lieu de la manière prescrite par la loi du service civil en vigueur lors de cette nomination, promotion ou augmentation ni été autrement autorisée ou confirmée par la loi. S.R., c. 17, art. 28. Prohibition de paiement des appointements.

90. Nul traitement supplémentaire et nulle rémunération additionnelle de quelque sorte que ce soit, ne sont payés à un sous-chef, fonctionnaire, commis ou employé du service civil non plus qu'à aucune autre personne employée au service public, à titre permanent. 51 V., c. 12, art. 12. Pas de paiement supplémentaire.

91. La situation des commis du service à la date du vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, est, par la présente loi, sauvegardée; et, si les appointements d'un tel commis sont inférieurs au minimum des appointements attribués à sa classe par la présente loi, ses appointements peuvent être portés à ce chiffre minimum. 3 E. VII, c. 9, art. 13. Maintien de la situation des commis.

92. Lorsque l'absence d'un fonctionnaire ne résulte pas de son emploi à d'autres fonctions par le gouvernement, de vacances ou d'un congé, ou d'une maladie attestée par les médecins légalement autorisés à pratiquer et désignés par le gouverneur en conseil à cet effet, ses appointements pour chaque jour d'absence sont déduits de ses appointements du mois. S.R., c. 17, art. 51. Déduction sur les appointements pour absence non autorisée.

93. Rien dans la présente loi ne préjudicie aux appointements ou émoluments d'aucun sous-chef de ministère, fonctionnaire, commis ou employé dans le service civil du Canada et nommé le ou avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, tant qu'il reste en charge, et rien dans la présente loi ne modifie aucun des appointements ou émoluments accordés et fixés par une loi en vigueur, à la date ci-dessus mentionnée dans le présent article. S.R., c. 17, art. 54. Cette loi n'affecte pas certains fonctionnaires.

EMPLOI TEMPORAIRE.

94. Quand, par suite du surcroît temporaire du travail ou pour toute autre cause, il devient nécessaire de se procurer Comment il est autorisé.

l'aide d'employés provisoires dans quelque branche de la première ou de la seconde divisions, le gouverneur en conseil peut, sur rapport du sous-chef agréé du chef du ministère déclarant que cette aide supplémentaire est nécessaire, autoriser l'emploi de tel nombre de commis provisoires, de copistes, messagers, chargeurs, emballeurs ou trieurs provisoires requis pour expédier l'ouvrage du ministère. 58-59 V., c. 15, art. 7.

N'est pas une nomination à titre permanent.

95. L'emploi temporaire ne donne à personne de titre à la nomination à titre permanent ni à la continuation ni au prolongement de son emploi temporaire. 58-59 V., c. 15, art. 9.

Commis surnuméraires, le 1er janvier 1896.

96. Les commis surnuméraires employés le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-seize peuvent être continués en leur emploi temporaire indépendamment du fait qu'ils n'ont pas subi d'examen, à un taux de rémunération que fixe le gouverneur en conseil et qui ne dépasse pas le chiffre de la rémunération qu'ils recevaient alors. 58-59 V., c. 15, art. 8.

Elèves diplômés

97. Les élèves diplômés du collège militaire royal ou de toute université du Canada peuvent être employés sans qu'ils aient subi l'examen d'aptitudes. 51 V., c. 12, art. 5.

Rémunération des employés à titre provisoire.

98. La rémunération des copistes à titre provisoire, et des messagers, des portefaix, des emballeurs et des trieurs commence à cinq cents dollars, et peut être augmentée annuellement de sommes n'excédant pas cinquante dollars jusqu'au chiffre maximum de sept cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 27.

Augmentation.

99. Le gouverneur en conseil peut, lorsqu'il s'agit de pareils commis, copistes, messagers, portefaix, emballeurs et trieurs à titre provisoire, dont les appointements étaient, le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, inférieurs à cinq cents dollars par année porter ces appointements à cinq cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 27.

Crédit.

100. Les employés à titre provisoire ne sont payés qu'à même les fonds spécialement affectés à cette fin par le parlement. 58-59 V., c. 15, art. 11.

CONGÉ.

Congé.

101. Le chef d'un ministère peut accorder à chaque fonctionnaire, commis ou autre employé, des vacances n'excédant pas trois semaines chaque année.

A quelle époque.

2. Tout fonctionnaire, commis et employé, soit de la première, soit de la seconde division, prend ces vacances à l'époque de l'année que le chef du ministère désigne. S.R., c. 17, art. 49.

102. En cas de maladie, ou pour toute autre raison qui lui paraît suffisante, le gouverneur en conseil peut accorder à tout fonctionnaire, commis ou autre employé, un congé n'excédant pas douze mois. S.R., c. 17, art. 49. En cas de maladie.

SUSPENSION.

103. Le chef d'un ministère, ou en son absence, le sous-chef de ce ministère, peut,— De quelle manière.

(a) suspendre de l'exercice de ses fonctions ou du paiement de ses appointements tout fonctionnaire ou employé coupable d'inconduite ou de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs, En quel cas.

(b) faire cesser cette suspension; Réintégration.

mais aucun employé ne reçoit d'appointements ni de salaire pour le temps durant lequel il a été suspendu.

2. Chaque fois que le sous-chef d'un ministère suspend un employé de ses fonctions, il en fait rapport au chef du ministère. S.R., c. 17, art. 50. Rapport.

DESTITUTION.

104. Nulle disposition de la présente loi ne peut déroger au pouvoir du gouverneur en conseil de déplacer ou de destituer tout sous-chef, commis ou employé; mais nul sous-chef, fonctionnaire, commis ou employé dont la nomination est à titre permanent ne peut être destitué autrement que sur l'autorisation du gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 55. Le gouverneur en conseil peut déplacer ou destituer.

LIVRE DE PRÉSENCE.

105. Il est tenu dans chaque ministère et dans le bureau de l'auditeur général au siège du gouvernement, et dans chaque bureau de la seconde division, un livre ou des livres appelés livre de présence; ces livres sont tenus dans la forme que détermine le gouverneur en conseil; et chaque fonctionnaire, commis et employé de ce bureau ou ministère s'y inscrit à telles heures qui sont fixées par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 56. Forme et usage.

SERMENTS.

106. Les sous-chefs des ministères et tous les fonctionnaires, commis, messagers, trieurs, et emballeurs du service civil, s'ils ne l'ont déjà fait, et tout sous-chef, commis, messager, trieur ou emballeur nommé à l'avenir, doivent, avant qu'aucun traitement ne leur soit payé, prêter et souscrire le serment d'allégeance et un serment suivant la formule de l'annexe C de la présente loi ou tel autre serment prescrit par quelque autre loi à la même fin. Serment d'allégeance.

2. En ce qui concerne le greffier du Conseil privé et tous les fonctionnaires, commis et employés sous son contrôle, et dans le Secret.

cas de tout fonctionnaire, commis ou employé de qui le gouverneur en conseil exige ce complément, les mots contenus dans l'annexe D de la présente loi sont ajoutés au serment là où se trouvent les astérisques dans la formule du serment de l'annexe C.

Greffier du conseil privé.

3. Le greffier du conseil privé du Roi pour le Canada prête et souscrit ces serments devant le gouverneur général ou devant quelqu'un nommé par lui pour les faire prêter.

A Ottawa.

4. A l'égard des personnes demeurant ou appelées à demeurer en la cité d'Ottawa, elles prêtent et souscrivent les serments devant le greffier du conseil privé.

Ailleurs

5. Dans les autres cas, les serments peuvent être prêtés et souscrits devant un juge de paix ou devant quelque autre autorité compétente qui doit l'expédier au greffier du conseil privé.

Registre.

6. Le greffier du conseil privé tient un registre de tous ces serments. S.R., c. 17, art. 57.

RAPPORT.

Ce qu'il contient.

107. Le secrétaire d'Etat soumet au parlement, dans les quinze premiers jours de chaque session, un rapport des délibérations du bureau, en vertu de la présente loi, pour l'année précédente, lequel rapport comprend une copie des programmes d'examen, un exposé de tous les examens faits et du nombre des aspirants qui se sont présentés à chaque examen, et les noms des aspirants heureux, ainsi que les règles et règlements établis durant l'année, en vertu des dispositions de la présente loi relatives aux nominations, promotions, examens, et toutes autres matières qui relèvent du service civil. S.R., c. 17, art. 58; 51 V., c. 12, art. 13.

LISTE DU SERVICE CIVIL.

Ce qu'elle contient.

108. Le secrétaire d'Etat est tenu de faire imprimer chaque année une liste appelée la liste du service civil du Canada, de toutes les personnes employées dans les différents ministères du service civil, ainsi que de celles employées dans les deux chambres du parlement, le premier jour de juillet alors dernier, indiquant les dates de leurs nominations et promotions respectivement, leur âge, leur grade dans le service, et leurs appointements; et il soumet cette liste au parlement dans les quinze premiers jours de chaque session. S.R., c. 17, art. 59.

ANNEXE A.

(a) Sous-chefs du ministère.
(b) Fonctionnaires exerçant une profession spéciale ou possédant des connaissances techniques spéciales.
(c) Premiers commis des deux classes.
(d) Commis de première classe.
(e) Commis de seconde classe.
(f) Commis de seconde classe cadette.
(g) Commis de troisième classe. S.R., c. 17, annexe A; 58-59 V., c. 15, art. 12; 63-64 V., c. 14, art. 1; 3 E. VII, c. 9, art. 14 et 19.

ANNEXE B.

DOUANES.

Classes supérieures.

Inspecteurs..	Appointements de	$1,600	à	$2,500
Percepteurs.	"	300	à	4,000
Premiers commis..	"	1,200	à	2,000
Contrôleurs..	"	1,200	à	2,400
Aides-contrôleurs (y compris contrôleurs des arrivages, les préposés au débarquement et les garde-clefs en chef)..	"	800	à	1,200

Experts.

Estimateurs.	Appointements de	$ 800	à	$2,000
Aides-estimateurs..	"	600	à	1,500
Jaugeurs..	"	600	à	1,200

Autres classes.

Commis.	Appointements de	$ 400	à	1,200
Douaniers (y compris les garde-clefs et les préposés au débarquement)	"	400	à	1,000
Emballeurs, messagers et préposés aux arrivages.	"	300	à	600

3 E. VII, c. 9, art. 23.

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Inspecteurs.	Appointements de	$1,600	à	$2,500
Percepteurs..	"	500	à	2,400
Sous-percepteurs..	"	400	à	1,700
Comptables.	"	600	à	1,500

Agents d'accise de classe spéciale (officiers principaux chargés de la surveillance de la distillerie)..	Appointements de	$1,400	à $1,800
Agents d'accise de classe spéciale (autres que ceux ci-dessus mentionnés)..	"	1,200	à 1,400
Agents d'accise de première, de seconde et de troisième classes... ...	"	600	à 1,200
Agents d'accise stagiaires.	"	500	
Sténographes et clavigraphistes..	"	400	à 600
Messagers..	"	400	à 750

Et à ces sommes peut être ajouté, pour la surveillance dans les établissements importants, un supplément d'appointements, pour les agents d'accise de classe spéciale et autres agents employés à ce service n'excédant en aucun cas deux cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 24.

POSTES.

Inspecteurs et sous-inspecteurs des postes.

Le traitement d'un inspecteur des postes, est au début de deux mille dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars, six ans durant et de cent dollars par chaque année subséquente jusqu'au chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Tout inspecteur des postes qui, le treizième jour d'août mil neuf cent trois, a parfait six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cent dollars annuellement jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Tout inspecteur des postes qui à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée a moins de six ans de service comme tel peut recevoir une augmentation de cinquante dollars par année jusqu'à ce qu'il ait parfait six ans de service et de cent dollars par année subséquente jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Le traitement d'un sous-inspecteur des postes est au début de mille deux cents dollars, avec une augmentation annuelle de cinquante dollars les six premières années et de cent dollars les années subséquentes jusqu'au chiffre de mille huit cents dollars.

Tout sous-inspecteur des postes qui, le treizième jour d'août mil neuf cent trois, a six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cent dollars par année jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de mille huit cents dollars.

Tout sous-inspecteur des postes qui, à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée, a moins de six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cinquante dollars par année

jusqu'à ce qu'il ait parfait six années de service, et de cent dollars par chaque année subséquente jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de mille huit cents dollars. 3 E. VII, c. 49, art. 7.

Courriers sur chemins de fer.

—	Au début.	Après 2 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	Après 5 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	Après 10 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.
	$	$	$	$
Premiers commis............	1,000	1,200	1,350	1,500
1ère classe.......	720	800	880	960
2me classe.....	600	640	720	800
3me classe..................	480	520	560	640

En sus de leurs appointements réguliers, les courriers sur chemins de fer reçoivent une allocation n'excédant pas un demi-cent par mille parcouru par eux dans l'exercice de leurs fonctions dans les wagons-poste, et une allocation supplémentaire d'un demi-cent par mille ainsi parcouru par eux entre huit heures du soir et huit heures du matin.

52 V., c. 12, art. 3.

Directeurs de poste des cités.

1re classe.—Si les perceptions dépassent $250,000..$4,000
2e " Si elles sont de $200,000 à 250,000.. 3,750
3e " " de 150,000 à 200,000.. 3,500
4e " " de 100,000 à 150,000.. 3,250
5e " " de 80,000 à 100,000.. 2,800
6e " " de 60,000 à 80,000.. 2,400
7e " " de 40,000 à 60,000.. 2,200
8e " " de 20,000 à 40,000.. 2,000
9e " Si elles n'atteignent pas 20,000.. 1,400
à $1,800, suivant que le ministre des Postes le décide. Ces appointements ne doivent jamais être accompagnés d'allocations, commissions ou revenants-bons d'aucune sorte.

Sous-directeurs des postes.

1re classe.—Si les perceptions dépassent $80,000.. $2,000
2e " Si elles sont de $60,000 à 80,000.. 1,800
3e " " de 40,000 à 60,000.. 1,600
4e " " de 20,000 à 40,000.. 1,400
5e " " n'atteignent pas 20,000.. 1,100
à $1,400, suivant que le ministre des Postes le décide. 52 V., c. 12, art. 3.

Commis des bureaux de poste urbains, des bureaux d'inspecteurs des postes et des bureaux des surintendants du service des postes sur chemins de fer.

Quatrième classe, en entrant, quatre cents dollars; avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à sept cents dollars; tout timbreur, et tout trieur peuvent être promus à la quatrième classe, et lors de cette promotion, leurs appointements comme commis de quatrième classe sont les mêmes, pour commencer, que ceux qu'ils recevaient comme timbreur et trieur lors de cette promotion.

Troisième classe cadette, en entrant, sept cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'au chiffre de huit cents dollars.

Troisième classe supérieure, en entrant, huit cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'au chiffre de neuf cents dollars.

Deuxième classe cadette, en entrant, neuf cents dollars, avec augmentation de cinquante dollars jusqu'au chiffre de mille dollars.

Deuxième classe supérieure, en entrant, mille dollars avec augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'au chiffre de douze cents dollars.

Première classe, fonctions spéciales avec appointements fixes qui doivent dans tous les cas être déterminés par le ministre des Postes; aucun traitement ne devant être inférieur à douze cents dollars ni dépasser quinze cents dollars.

Tout commis de tel bureau qui, le treize août mil neuf cent trois, se trouvait dans la troisième classe, est réputé commis de troisième classe cadette, et ses appointements continuent jusqu'à ordre contraire au chiffre qu'il touchait alors, sauf augmentation annuelle de cinquante dollars au plus, jusqu'à ce qu'il ait atteint huit cents dollars par année.

Tout commis de deuxième classe à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée est réputé commis de seconde classe supérieure avec la réserve que, si ses appointements étaient inférieurs à mille dollars, ils doivent, jusqu'à ordre contraire, continuer au chiffre qu'il touchait alors, sauf augmentation annuelle de cinquante dollars au plus, jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre de douze cents dollars par année. 3 E. VII, c. 49, art. 6.

ANNEXE C.

Je *(A.B.)* jure solennellement et sincèrement de remplir fidèlement et honnêtement les devoirs que m'imposent mes fonctions de et de ne demander ni recevoir de sommes d'argent de services, de récompense ni quoi que ce soit, ni directement ni indirectement, pour ce que j'ai fait ou pourrai faire dans l'accomplissement des devoirs de ma

charge, excepté mes appointements ou ce qui pourra m'être accordé par la loi ou par un arrêté du gouverneur en conseil. * * * * Ainsi, Dieu me soit en aide! S.R., c. 17, annexe C.

ANNEXE D.

(A la suite des astérisques dans l'annexe C.)

Et de ne révéler non plus que de faire connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de mes fonctions en qualité de *(selon le cas)*. S.R., c. 17, annexe D.

ANNEXE B.

Loi portant modification de la Loi du service civil.

[*Sanctionnée le 20 juillet 1908.*]

SA Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

TITRE À CITER.

1. La présente loi peut être citée comme *Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil.* Autre titre

DÉFINITIONS.

2. En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente— Définitions

a) "Commission" signifie la commission du service civil par la présente loi constituée;

b) "Sous-chef", en outre des fonctionnaires mentionnés à l'alinéa *b* de l'article 2 de la *Loi du service civil,* comprend les greffiers des deux Chambres et les bibliothécaires du Parlement;

c) "Chef de département", en outre des ministres mentionnés à l'alinéa *a* de l'article 2 de la *Loi du service civil,* comprend les Orateurs des deux Chambres.

d) Le mot "maintenant" lorsqu'il est employé dans la présente loi, signifie la date de l'entrée en vigueur de la loi.

CONSTITUTION.

3. Le service civil est divisé en deux divisions, savoir: Deux divisions.

Le service Intérieur, qui comprend la partie du service public qui, dans les différents départements du gouvernement exécutif du Canada et dans les bureaux de l'Auditeur général, du greffier du Conseil privé et du secrétaire du Gouverneur général, est Service Intérieur.

employée en la cité d'Ottawa, et à la station agronomique ou à l'observatoire astronomique fédéral, près Ottawa—non compris, toutefois, les officiers, commis et employés servant à Ottawa dans la deuxième division ou division administrative extérieure, telle que définie par l'alinéa *b* de l'article 4 de la *Loi du service civil*, ou dans tout bureau purement local de sa nature; et

Service Extérieur. Le service Extérieur, qui se compose du reste du service public.

2. Ce qui, dans la présente loi et dans la *Loi du service civil*, se rapporte à la nomination, à la classification, aux traitements et à l'avancement s'applique aux officiers, commis et employés à titre permanent des deux chambres du Parlement et de la bibliothèque du Parlement.

Application au service Intérieur. **4.** Les articles de 5 à 26, tous deux compris, et les articles de 28 à 40, tous deux compris, de la présente loi ne s'appliquent qu'au service Intérieur.

Employé du parlement. 2. A l'égard du service Intérieur, seulement, les articles et annexe suivants de la *Loi du service civil* sont abrogés, savoir: les articles 4, de 16 à 26, tous deux compris, de 32 à 37, tous deux compris, 40, 41, 43, 46, de 61 à 78, tous deux compris, 80, 82, 84, 85, 90, 91, 94, 97, 98 et 99 et l'annexe A.

Application au service Extérieur. 3. Le Gouverneur en conseil peut, par décret du conseil à être publié dans la *Gazette du Canada*, amener le service Extérieur, en tout ou en partie, sous le régime des mêmes dispositions de la loi que le service Intérieur.

Classification du service Intérieur. **5.** A l'exclusion des messagers, huissiers, portefaix, trieurs et emballeurs, et de ceux des emplois et nominations d'ordre inférieur que détermine le Gouverneur en conseil, le service Intérieur sous la direction des sous-chefs, se partage en trois divisions.

1re division. 2. La première division renferme la subdivision A, qui comprend les fonctionnaires qui ont le rang de sous-chefs mais ne sont pas des sous-chefs chargés de l'administration de départements, les sous-chefs adjoints et les principaux fonctionnaires techniques, administratifs et exécutifs; et

La subdivision B, composée des fonctionnaires techniques, administratifs et exécutifs de moindre importance, y compris ceux des premiers commis maintenant en exercice qui ne peuvent appartenir à la subdivision A.

2e division. 3. La seconde division se compose de certains autres commis ayant des fonctions techniques, administratives, exécutives ou autres, qui sont de même nature mais de moindre importance et entraînent moins de responsabilités que celles des membres de la première division. Cette division renferme les subdivisions A et B.

3e division. 4. La troisième division se compose des autres commis du service dont l'occupation est la transcription et le travail de

routine (sous surveillance directe) de moindre importance que celui qui affère à la seconde division. Cette division se subdivise en subdivisions A et B.

6. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la première classe seront placés dans la subdivision A de la seconde division. **Seconde et troisième divisions.**

2. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la seconde classe aînée seront placés dans la subdivision B de la seconde division.

3. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la seconde classe cadette seront placés dans la subdivision A de la troisième division.

4. Les commis de la troisième classe et les commis à titre provisoire payés sur les contingents du gouvernement civil seront placés dans la subdivision B de la troisième division.

7. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, toutes les personnes actuellement employées dans la première division ou division administrative intérieure, telle que définie à l'alinéa *a* de l'article 4 de la *Loi du service civil*, y compris les commis à titre provisoire dont les appointements se prennent sur les contingents du gouvernement civil, seront, à l'entrée en vigueur de la présente loi, classifiées selon leur traitement ou leurs appointements aux termes de la présente loi. **Application au service Intérieur actuel.**

8. Aussitôt qu'il sera possible après l'entrée en vigueur de la présente loi, le chef de chaque département fera déterminer et définir l'organisation de son département par décret du conseil, ayant égard à la position actuelle de chaque fonctionnaire ou commis, selon le cas. **Organisation des départements.**

2. Le décret du conseil établira le nom des différentes branches du département, le nombre et la nature des charges et emplois dans chacune d'elles et les fonctions, titres et traitements qui y doivent, à l'avenir, être attachés.

3. Une fois ainsi déterminée et définie, l'organisation d'un département ne peut être changée que par décret du conseil.

4. Des copies de ces décrets du conseil doivent être expédiées à la Commission.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL.

9. Est créée une commission portant le nom de Commission du service civil et composée de deux membres nommés par le Gouverneur en conseil. **Constitution de la Commission du service civil.**

2. Sous le rapport du rang, de la situation et du traitement, chacun des membres de la Commission est assimilé à un sous-chef de département; et chaque membre de la Commission restera en charge durant bonne conduite, mais est révocable

par le Gouverneur général sur une adresse du Sénat et de la Chambre des communes.

Ses fonctions

10. La Commission a pour fonctions—

a) de mettre à l'épreuve l'aptitude des candidats à l'admission ou à l'avancement dans le service et de se prononcer sur cette aptitude et d'en donner des certificats quand ceux-ci sont exigés par la présente loi ou par des règlements établis pour son application;

b) de faire, de sa propre initiative, enquête et rapport sur le fonctionnement de la *Loi du service civil* ou de la présente loi, et sur la violation de toutes dispositions de la *Loi du service civil* ou de la présente loi ou de tout règlement établi sous le régime de l'une ou de l'autre de ces lois et de faire, à la demande du chef d'un département et avec l'agrément du Gouverneur en conseil, enquête et rapport sur l'organisation du département, la conduite et la capacité de ses fonctionnaires, commis et autres employés et toute autre chose relative au département: et pour ces enquêtes le Gouverneur en conseil peut revêtir la Commission de tous les pouvoirs ou de quelques-uns des pouvoirs conférés à un commissaire nommé sous le régime de la Partie II de la *Loi des enquêtes*;

c) de s'acquitter des autres devoirs que lui assigne le Gouverneur en conseil.

Règles.

2. La Commission doit remplir ses fonctions en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil.

Autres charges.

3. Nul membre de la Commission ne peut occuper d'autre charge ni s'engager dans d'autres occupations.

Bureau des examinateurs.

11. Les examinateurs actuels du service civil continuent à exercer leurs fonctions jusqu'à révocation et sont sous les ordres de la Commission.

2. Les pouvoirs des examinateurs du service civil en tant que bureau, découlant des articles de 7 à 15, tous deux compris, de la *Loi du service civil*, sont conférés à la Commission et peuvent être exercés par elle; et pour les objets des dits articles, l'un ou l'autre des membres de la Commission peut exercer toute fonction ou pouvoir conférés par les dits articles au président du bureau.

3. En tant qu'ils sont applicables et avec les modifications nécessaires, les dits articles s'appliquent aux examens prévus par la présente loi.

4. La Commission peut nommer les examinateurs supplémentaires jugés nécessaires.

Serment d'office.

12. Chaque membre de la Commission doit, avant d'entrer en fonctions, prêter et souscrire devant le greffier du Conseil privé, serment de remplir fidèlement et honnêtement les fonctions qui lui incombent en qualité de membre de la Commission.

NOMINATIONS.

13. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les nominations à des emplois dans le service Intérieur inférieurs à celui de sous-chef se feront au concours, lequel sera de nature à déterminer l'aptitude des candidats pour les emplois particuliers qu'il y a à remplir, et sera conduit par la Commission à diverses époques en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil. Concours pour l'admission dans le service.

14. Personne n'est admis à l'épreuve du concours s'il n'est sujet britannique de naissance ou par naturalisation, et n'a habité le Canada au moins trois ans, et si, à l'époque du concours, il est âgé de moins de dix-huit ans ou de plus de trente-cinq ans, et s'il ne présente des certificats sous le rapport de sa santé, de son caractère et de ses habitudes. Conditions de la candidature.

15. Avant d'ouvrir un concours, la Commission priera chaque chef de département de lui faire connaître le nombre supplémentaire d'officiers ou de commis à titre permanent dont son département aura probablement besoin au cours du semestre suivant. Nombre des vacances à remplir.

2. D'après ce nombre, ainsi que selon les besoins d'aide supplémentaire dans les différents départements, la Commission fera le calcul du nombre de postulants à choisir au concours prochain.

3. Si, sur le nombre des concurrents qui ont réussi dans un concours précédent, il en reste qui n'ont pas encore été nommés, la Commission en tiendra compte dans son calcul, et leurs noms, par ordre de mérite, seront placés à la tête de la liste à préparer en conformité de l'article 17 de la présente loi.

16. Après quoi la Commission annoncera régulièrement le concours, ainsi que la nature et le nombre des emplois ouverts. Avis du concours.

17. Immédiatement après le concours la Commission dressera une liste des candidats qui y ont réussi pour chaque emploi, par ordre de mérite, dans les limites du nombre calculé en conformité de l'article 15. Liste des concurrents heureux.

18. D'après cette liste, la Commission, à la demande du sous-chef agréée du chef du département, fournira les commis dont il est besoin soit à titre permanent soit à titre provisoire. Choix des postulants pour les emplois.

2. Le choix se fera, autant que possible, dans l'ordre nominatif de la liste, mais la Commission peut choisir tout postulant qui, au concours, a témoigné des aptitudes spéciales dans une matière particulière.

3. La Commission doit aussitôt notifier au conseil du Trésor et à l'Auditeur général le nom et l'emploi dans le service,

de tout commis fourni à un département, ainsi que le rejet de chaque commis refusé au cours de son stage.

4. Le commis assigné à un emploi provisoire n'est pas déchu du droit d'être assigné à un emploi permanent.

5. Nul commis fourni pour un emploi provisoire ne peut être employé à ce titre plus de six mois dans l'année.

Rejet en cours de stage.

19. Sur un rapport écrit du sous-chef, le chef du département peut, en tout temps après deux mois à compter du commencement du stage et avant l'expiration des six mois qui en sont la limite, rejeter un candidat assigné à son département.

2. Le sous-chef fait connaître à la Commission la cause du rejet, et la Commission choisit alors une autre personne pour remplacer celle rejetée et décide si cette dernière doit être rayée de la liste ou admise à une nouvelle épreuve dans un autre département.

Stage.

20. Après qu'une personne ainsi choisie a accompli un stage de six mois, elle est tenue pour avoir été acceptée pour le service à titre permanent.

Emplois professionnels ou demandant des aptitudes spéciales.

21. Si le sous-chef déclare dans un rapport que les connaissances et les aptitudes nécessaires pour l'emploi sont en tout ou en partie professionnelles, techniques ou autrement spéciales, le Gouverneur en conseil, sur présentation du chef du département faite en conformité du rapport écrit du sous-chef, peut nommer quelqu'un à l'emploi sans concours et sans considération de la limite d'âge, pourvu que le nouveau titulaire obtienne de la Commission un certificat qu'elle donne d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles et la Commission, et attestant qu'il a les connaissances et l'aptitude nécessaires et qu'il est propre à remplir l'emploi, sous le rapport de la santé, du caractère et des habitudes.

Messagers, emballeurs, etc.

22. Les nominations aux emplois de messagers, huissiers, portefaix, trieurs et emballeurs, et à ceux des autres emplois d'ordre inférieur que détermine le Gouverneur en conseil, peuvent être effectuées par le Gouverneur en conseil sur présentation du chef du département faite en conformité d'un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, et attestant que la personne qui sollicite l'emploi possède les connaissances et l'aptitude nécessaires et est propre à le remplir sous le rapport de l'âge, de la santé, du caractère et des habitudes.

Commis provisoires.

23. Lorsque, par suite d'un engorgement temporaire causé dans le service intérieur d'un département par un surcroît de travail à exécuter, il y a besoin de plus d'aide supplémentaire

que n'en peut fournir la liste des candidats qui ont réussi au concours, le Gouverneur en conseil, sur la proposition du chef, basée sur un rapport écrit du sous-chef du département déclarant que pareille aide est nécessaire, peut autoriser l'emploi du nombre de commis à titre provisoire qu'il faut pour l'expédition des travaux du département.

2. Tout pareil commis à titre provisoire doit, cependant, avant d'être nommé, fournir un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, et attestant qu'il possède les connaissances et l'aptitude nécessaires et qu'il est propre à remplir l'emploi, sous le rapport de l'âge, de la santé, du caractère et des habitudes.

3. Nul pareil commis à titre provisoire ne peut être employé comme tel plus de quatre mois dans l'année.

AVANCEMENTS.

24. Autrement que de la troisième à la seconde division, l'avancement se fait d'après le mérite et est décrété par le Gouverneur en conseil sur la proposition du chef du département basée sur un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission, d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission. Avancement d'après le mérite.

25. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les vacances qui se produisent dans la première division se remplissent par voie d'avancement des employés de la seconde division. Avancement de la seconde à la première division.

26. Il est permis aux commis de la troisième division de concourir pour la seconde division après un certain temps de service et à certaines autres conditions que détermineront les règles établies par le Gouverneur en conseil sur l'initiative de la Commission. Avancement à la seconde division.

2. Toute personne placée dans la troisième division à l'entrée en vigueur de la présente loi, peut, par décret du Gouverneur en conseil rendu sur la proposition du chef du département, basée sur un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, être avancée de la troisième division à la seconde sans concours.

TRAITEMENTS.

27. Le traitement d'un sous-chef est de cinq mille dollars par année. Traitement du sous-chef

S.R., c. 16, art. de 53 à 57, abrogés.

2. Sont abrogés les articles de 53 à 57, tous deux compris, de la *Loi du service civil.*

Traitements dans la première division.

28. Dans la première division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $2,800 et $4,000;
Dans la subdivision B, 2,100 et 2,800.

Traitements dans la seconde division.

29. Dans la seconde division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $1,600 et $2,100;
Dans la subdivision B, 800 et 1,600.

Traitement dans la troisième division.

30. Dans la troisième division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $900 et $1,200;
Dans la subdivision B, 500 et 800.

Traitement des commis à titre provisoire.

31. Le traitement d'un employé à titre provisoire est fixé au minimum des traitements du rang ou de la division dans laquelle il a été admis par son succès au concours; mais les appointements des commis à titre provisoire employés sous le régime de l'article 23 de la présente loi sont fixés au minimum des traitements de la subdivision B de la troisième division.

Gages des messagers, des portefaix, etc.

32. Pour les emplois de messagers, huissiers, portefaix, trieurs, emballeurs et certains autres emplois d'ordre inférieur déterminés par le Gouverneur en conseil, le minimum et le maximum des gages sont respectivement de $500 et de $800. et à moins que le dossier d'une personne occupant pareil emploi, lequel doit être tenu ainsi qu'il est ci-après prévu, ne démontre qu'elle ne la mérite pas, il peut être donné à cette personne une augmentation annuelle de gages de cinquante dollars jusqu'à ce que le maximum soit atteint.

2. Toute personne qui occupe présentement un pareil emploi dans le service, soit à titre permanent soit à titre provisoire, continuera à occuper cet emploi sous le régime de la présente loi à ses gages actuels et dans les mêmes conditions que si elle était nommée à cet emploi sous le régime de la présente loi, et elle sera admise à bénéficier de l'augmentation annuelle de gages visée dans le présent article.

Traitement à compter de la nomination.

33. Le traitement attribué lors de la nomination, est le minimum du traitement attaché à la charge ou à l'emploi; toutefois, si les qualités nécessaires à l'accomplissement des fonctions d'une charge ou d'un emploi sont d'une nature exceptionnelle, le Gouverneur en conseil peut ajouter à ce minimum une somme supplémentaire ne dépassant pas $500, sur la proposition du chef du département, basée sur un rapport écrit du sous-chef accompagné du certificat de la Commission, attestant

que la personne qu'il est question de nommer possède les qualités nécessaires à l'accomplissement des fonctions de la charge ou de l'emploi; mais ce traitement ne doit pas dépasser le maximum de traitement attribué à la subdivision à laquelle est nommé le nouveau titulaire.

34. Si, lors de sa nomination ou de son avancement à une charge ou à un emploi, le bénéficiaire reçoit déjà dans le service un traitement plus élevé que le minimum attaché à la charge ou à l'emploi auquel il est nommé ou avancé, il peut lui être attribué le traitement qu'il reçoit déjà si celui-ci n'excède pas le maximum attaché à la charge ou au dit emploi.

Traitement à compter de l'avancement.

35. Rien en la présente loi ne doit être interprété comme amoindrissant la situation d'aucun officier, commis ou employé dans le service; et si le traitement d'un tel officier, commis ou employé est inférieur au minimum du traitement attribué par la présente loi à sa subdivision ou à sa charge ou son emploi, son traitement peut immédiatement être porté à ce chiffre minimum.

La situation des fonctionnaires sauvegardée.

2. Toute personne (employée à titre permanent ou à titre provisoire) qui reçoit un traitement égal ou supérieur au maximum ci-devant attribué à la classe dans laquelle elle sert alors (à titre permanent ou provisoire), peut, après une année à compter de la date à laquelle elle a commencé à recevoir ce traitement, être admise à bénéficier de l'augmentation de traitement prévue par la présente loi.

36. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, le traitement de toute personne que la présente loi place dans le service Intérieur ou qui y est amenée sous le régime de la présente loi ou à qui sont appliquées les dispositions de cette dernière, est le traitement qu'elle reçoit alors et le dit traitement détermine sa classification; toutefois, lorsque le chiffre du traitement est commun à deux subdivisions, la classification est à déterminer par le Gouverneur en conseil.

Traitements et classification.

37. Il peut être accordé à tout officier appartenant à la première division une augmentation annuelle de traitement de cent dollars, jusqu'à ce que soit atteint le maximum attribué à sa subdivision.

Augmentation annuelle.

2. A moins que son dossier officiel, qui doit être tenu de la manière ci-après prescrite, ne démontre qu'il ne le mérite pas, chaque officier, commis ou autre employé dans l'une des subdivisions de la seconde ou de la troisième division, peut recevoir une augmentation annuelle de traitement de $50 jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum de sa subdivision.

3. Dans les cas de mérite exceptionnel il peut être donné par surcroît une majoration supplémentaire de $50, dans les seconde et troisième divisions.

4. La dite augmentation ne peut être autorisée que par le Gouverneur en conseil sur la proposition du chef du département basée sur un rapport écrit du sous-chef et, dans les cas d'officiers, de commis ou d'autres employés des seconde et troisième divisions au bénéfice de qui est recommandée une majoration supplémentaire, accompagnée par un certificat de mérite de la part de la Commission.

Nulle rémunération supplémentaire sans crédit spécial.

38. En dehors du traitement régulier attaché à la charge ou à l'emploi qu'occupe un sous-chef, un officier, un commis ou un employé du service civil ou toute autre personne employée à titre permanent dans le service public, il ne peut lui être payé ni traitement ni rémunération supplémentaires, si ce n'est sur un crédit spécial voté par le Parlement et portant le nom du bénéficiaire; et nul crédit exprimé en termes généraux et visant quelque paiement à faire, bien que qualifié par les mots "nonobstant la *Loi du service civil*", ou tous mots au même effet, ne peut être tenu pour autoriser le paiement d'un traitement ou d'une rémunération supplémentaire.

DISPOSITIONS DIVERSES.

Secrétaires particuliers.

39. Quiconque est choisi par un ministre à titre de secrétaire particulier peut, sans examen et indépendamment de la question d'âge, être nommé pour une période d'une année au plus et appointé comme un commis de la subdivision B de la seconde division, et après un an de service en cette qualité de secrétaire, il est tenu pour nommé à ce rang.

Dossiers des employés.

40. Doit être tenu un dossier de la conduite et du service de chaque officier, commis ou employé de rang inférieur à la première division, dans chaque département.

2. Ces dossiers se constituent au moyen de rapports présentés au moins tous les trois mois au sous-chef par les chefs de branches.

3. A la fin de chaque année, et plus souvent si la Commission le demande, le sous-chef doit envoyer copies de ces rapports à la Commission.

4. Ces rapports, s'ils sont hostiles ou défavorables, doivent être montrés à la personne qui en fait l'objet.

Au décès d'un employé.

41. Si quelqu'un meurt pendant qu'il est dans le service public et après y avoir été employé au moins deux ans, il est payé une somme égale à deux mois de son traitement à sa veuve ou à la personne que détermine le conseil du Trésor.

Tentative d'exercer quelque influence sur la commission.

42. Il est interdit à qui que ce soit de solliciter, directement ou indirectement, un membre de la Commission, ou de tenter d'exercer, directement ou indirectement, quelque influence sur un membre de la Commission, au sujet de l'admission de quel-

qu'un dans le service ou au sujet de l'avancement d'un officier, d'un commis ou d'un employé dans le service, ou de l'augmentation du traitement d'un pareil officier, commis ou employé.

2. Quiconque, directement ou indirectement, sollicite un membre de la Commission ou tente d'exercer quelque influence sur un membre de la Commission en faveur de sa propre nomination, de son avancement ou d'une augmentation de son traitement, doit être tenu pour indigne de cette nomination, de cet avancement ou de cette augmentation et en être privé; et s'il est employé dans le service civil il est passible d'être immédiatement destitué.

43. Nul officier, commis ou employé dans le service civil n'est privé du droit de voter à une élection fédérale ou provinciale, si les lois qui régissent cette élection lui donnent le droit d'y voter; mais à tout pareil officier, commis ou employé est interdit tout travail de partisan relativement à une élection de l'espèce. **Droit de voter aux élections provinciales et fédérales.**

44. Le Secrétaire d'Etat est chargé de l'administration de la présente loi, et il présentera au Parlement dans les quinze jours qui suivront le commencement de chaque session, un rapport de ce qu'aura fait la Commission sous le régime de la présente loi dans le cours de l'année précédente. **Administration de la loi et rapport au Parlement.**

45. Chaque fois que les articles 5, 8, 10 (alinéa *b* du premier paragraphe), 21, 22, 23, 24, 26 (paragraphe 2), 32, 33, 36 et 37 (paragraphe 4) de la présente loi ou sous l'autorité de la *Loi du service civil,* autorisent ou prescrivent quelque chose qui est à effectuer par le Gouverneur en conseil ou par voie de décret du conseil, cette chose, lorsqu'il s'agit des officiers, commis et employés de la Chambre des communes ou du Sénat, doit se faire par la Chambre des communes ou par le Sénat, selon le cas, par voie de résolution, et lorsqu'il s'agit des officiers commis et employés de la bibliothèque du Parlement ou de ceux des autres officiers, commis ou employés qui sont sous la direction commune des deux chambres du Parlement, doit se faire par les deux chambres du Parlement par voie de résolution, ou, si cette chose est nécessaire pendant la vacance du Parlement, par le Gouverneur en conseil, subordonnément à la ratification des deux Chambres, à la session prochaine. **Officiers du Parlement.**

46. Rien en la présente loi ni dans la *Loi du service civil* ne saurait être interprété de façon à restreindre les privilèges dont jouissent présentement les officiers, commis et employés de la Chambre des communes ou du Sénat ou de la bibliothèque du Parlement, relativement à leur rang et présence ou à la présence, aux heures de bureau, aux congés d'absence, ou à la poursuite, pendant l'intervalle des sessions, d'occupations qui leur donnent **Idem.**

droit de recevoir un traitement ou une rémunération supplémentaire.

Application des sommes votées.

47. Toutes sommes d'argent votées par le Parlement pour l'exercice expirant le trente et unième jour de mars 1909 et applicables au paiement des traitements ou des augmentations des traitements des personnes employées dans le service public, seront applicables, advenant que certaines de ces personnes soient avancées à des divisions ou rangs supérieurs, ou qu'elles soient transférées à d'autres emplois dans le service public, ou qu'elles acquièrent le droit de recevoir ou qu'on leur accorde des augmentations de traitement en conformité de la présente loi, au paiement des traitements ou des augmentations des traitements de ces personnes ainsi avancées ou transférées ou qui ont acquis le droit de recevoir ces augmentations de traitement ou à qui elles ont été accordées; et pendant le dit exercice, peuvent être payées, sur le fonds du revenu consolidé du Canada, les sommes d'argent qui n'ont pas été votées par le Parlement, mais qui sont nécessaires pour le paiement de pareils traitements et augmentations de traitements autorisés par la présente loi.

Entrée en vigueur.

48. La présente loi entrera en vigueur le premier jour de septembre prochain.

OTTAWA: Imprimé par SAMUEL EDWARD DAWSON, Imprimeur des Lois de Sa Très Excellente Majesté le Roi.

APPENDICE C.

REGLEMENTS DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL POUR ADMISSION ET PROMOTION DANS LE SERVICE PUBLIC.

(Approuvés par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, le 19e jour d'avril 1909.)

La Commission du Service Civil, au désir de l'article 10 de la loi 7-8 Edouard VII, ch. 15, qui lui enjoint de se guider d'après certaines règles qu'elle est tenue de formuler et soumettre à l'approbation du Gouverneur en conseil, a l'honneur de soumettre à ce dernier les règlements qui suivent:—

EXAMENS D'ADMISSION AU SERVICE INTÉRIEUR.

1. Conformément à l'article 13 de la loi modifiant l'Acte du Service civil, qui décrète " qu'à part certaines exceptions, toute nomination au Service Intérieur, au-" dessous de celle de sous-ministre, doit se faire à la suite d'examens de concours, " propres à démontrer l'aptitude des aspirants aux fonctions qu'ils peuvent être appelés " à remplir, et tenus de temps à autre par la Commission suivant certaines règles " formulées par elle et approuvées par le Gouverneur en conseil ", la Commission tiendra des examens de concours généraux pour admission aux divisions et subdivisions suivantes du Service Intérieur:—

(*a*) Emplois de la subdivision B de la 3ième division.
(*b*) Emplois de la subdivision B de la 2ième division.

2. En vertu de l'article 13 de la loi précitée, le nombre des concurrents à choisir parmi les candidats aux examens plus haut mentionnés, devra correspondre à la quantité de positions à remplir durant les prochains six mois, d'après les rapports des différents ministères.

3. Des examens de concours généraux pour les emplois de deuxième et troisième divisions auront lieu deux fois par année, en mai et novembre. Les aspirants pourront obtenir de la Commission les formules de demandes voulues, en s'adressant à son secrétaire. Ces examens se tiendront aux endroits suivants: Charlottetown, Halifax, Yarmouth, Moncton, Frédéricton, Saint-Jean, N.-B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Hamilton, Toronto, Londres, Sault Sainte-Marie, Port-Arthur, Winnipeg, Brandon, Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Nelson, Vancouver et Victoria. La Commission pourra, dans le but d'accommoder les aspirants, choisir d'autres centres pour la tenue de ces examens.

2. Advenant le cas d'un examen de concours d'ordre technique ou scientifique, nécessitant l'usage de certains appareils, la Commission pourra se dispenser de le tenir dans chacun de ces endroits, mais elle devra autant que possible en choisir un dans chaque province de la Puissance.

4. Tout candidat pourra à son choix passer en anglais ou en français, les différents examens prévus par les présents règlements.

5. Un examen général pour les emplois des messagers, trieurs, emballeurs et chargeurs, sera tenu aux mêmes lieux et dates que les examens de deuxième et troisième divisions et comprendra les matières du programme ordinaire des écoles élémentaires ou publiques, savoir : lecture, écriture, orthographe et les quatre premières règles

d'arithmétique. Le minimum sera de 50 pour 100 sur chacune d'elles et de 60 pour 100 sur leur ensemble.

6. Si au désir de l'article 22 de la loi précitée, la Commission est requise de fournir des certificats d'aptitudes aux messagers, emballeurs, trieurs et chargeurs, elle peut les soumettre à un examen se rapprochant autant que possible de celui qui est indiqué au paragraphe précédent.

7. L'examen de concours général pour les emplois de la subdivision B de la troisième division comprendra les matières du programme ordinaire des écoles académiques ou " high schools ", savoir : écriture, orthographe, arithmétique, géographie, histoire, composition, transcription de manuscrits, et dactylographie. Nul aspirant ne sera nommé à un emploi de cette division s'il n'obtient cinquante pour cent des points assignés à chacune d'elles et soixante pour cent sur leur ensemble.

8. Les aspirants auront de plus la faculté de subir une épreuve sur la sténographie ou la tenue de livres ou les deux à la fois. Les points obtenus sur la réussite de cette épreuve facultative ne compteront pas dans le résultat de l'examen obligatoire, mais assureront néanmoins une préférence pour les positions qui comportent l'utilité de ces connaissances spéciales.

9. Les employés de la troisième division du Service Civil pourront prendre part à l'examen de concours de la deuxième division, suivant les règles suivantes:—

2. Ils devront avoir au préalable servi pendant au moins un an dans la troisième division, et leur dossier devra être bon.

3. Au cas d'échec, ils ne pourront concourir avant l'espace d'un an.

4. Ceux qui auront ainsi échoué pourront, si leur dossier est satisfaisant, concourir une deuxième fois, mais un second échec leur interdira tout concours ultérieur.

10. Afin de s'assurer un nombre suffisant de sténographes et dactylographes, la Commission pourra tenir à cette fin un examen de concours spécial, pour la subdivision B de la troisième division, comprenant les matières suivantes: dactylographie, sténographie, écriture, orthographe, composition et transcription de manuscrits.

2. Advenant un manque de sténographes et dactylographes parmi les concurrents qui ont réussi aux examens généraux de cette division, ceux qui auront subi cet examen spécial avec succès seront nommés suivant leur mérite.

3. Nul aspirant nommé à la suite de cet examen spécial ne pourra parvenir à la subdivision A de la troisième division, s'il ne subit suivant le cours ordinaire, un examen sur les matières suivantes: arithméthique, histoire et géographie.

11. Si la Commission est requise de fournir, sous l'article 23 de la loi précitée, des certificats d'aptitude aux candidats aux emplois temporaires, elle pourra exiger d'eux un examen se rapprochant autant que possible de celui qui est assigné à ce grade d'emplois.

12. Les candidats aux examens de concours généraux de la subdivision B de la deuxième division devront subir une épreuve sur toutes les matières du groupe A et à leur choix sur deux du groupe B et trois du groupe C, dans la liste suivante:

" A." Ecriture, orthographe d'usage, composition, littérature, français (pour candidats de langue anglaise), anglais (pour candidats de langue française), arithmétique et dactylographie.

2. Nul candidat ne sera nommé à un emploi de la subdivision B de la deuxième division s'il n'obtient sur le groupe A cinquante pour cent des points assignés aux matières suivantes: écriture, orthographe, composition, littérature, arithmétique et dactylographie; et quarante pour cent des points assignés au français ou à l'anglais, et soixante pour cent sur l'ensemble de l'examen.

" B." Algèbre, géométrie et trigonométrie, physique, chimie, géologie et minéralogie, zoologie et botanique.

" C." Latin, histoire (moderne), géographie (générale, physique et commerciale).

philosophie (scolastique ou générale), loi (anglaise ou code civil), science politique, économie politique et allemand.

3. Nul candidat ne sera nommé à un emploi de la subdivision B de la deuxième division s'il n'obtient trente pour cent des points assignés à chaque matière et quarante pour cent sur l'ensemble des deux groupes B et C.

4. Le niveau des études en ces examens devra comporter une connaissance générale des matières choisies dans les groupes ci-dessus. Afin de correspondre aux diverses méthodes d'enseignement universitaire au Canada, la Commission devra préparer un programme explicatif et détaillé, indiquant clairement la somme de connaissances requises sur chacune des matières des groupes A, B, C. Le secrétaire adressera un exemplaire de ce programme à ceux qui lui en feront la demande.

13. Les candidats, à ce dernier examen, auront de plus la faculté de subir une épreuve sur la sténographie ou la tenue des livres, ou les deux à la fois. Les points obtenus sur la réussite de cette épreuve facultative ne compteront pas dans le résultat de l'examen obligatoire, mais assureront néanmoins une préférence pour les positions qui comportent l'utilité de ces connaissances spéciales.

14. Advenant à la demande d'un sous-ministre, le cas d'une nomination à un emploi de la subdivision B de la seconde division d'un ministère, exigeant un examen de concours spécial sur des matières techniques ou scientifiques, la Commission pourra y pourvoir, en dehors des examens généraux. Les matières à être choisies par la Commission et le sous-ministre.

15. Advenant la nécessité de choisir une personne en dehors des ministères pour remplir une position supérieure à celle de la subdivision B de la deuxième division, la Commission devra, après avoir consulté le sous-ministre intéressé, tenir un examen de concours, qui pourra ou non comporter une épreuve écrite, mais toutefois de nature à leur assurer un fonctionnaire compétent. Ces épreuves auront surtout pour objet de vérifier ses connaissances et ses capacités, sa culture professionnelle ou spéciale pour la position à remplir et aussi son expérience et son succès passé dans une fonction similaire.

16. Advenant le cas d'une nomination prévue par l'article 21 de la loi précitée, qui prescrit au candidat proposé par le ministère, le besoin d'un certificat d'aptitude de la part de la Commission, cette dernière pourra du consentement et avec le concours du ministre et du sous-ministre intéressés, préparer un mode d'examen ou d'épreuve de nature à établir sa capacité. Du moment qu'il aura avec succès subi cette épreuve l'aspirant recevra de la Commission le certificat requis.

17. Advenant le choix de tel candidat indépendamment de la Commission, celle-ci pourra prendre sur lui tels renseignements et le soumettre à tel examen ou épreuve qu'elle jugera nécessaires et de nature à démontrer son aptitude à bien remplir ses fonctions.

PROMOTIONS.

18. Tout aspirant recommandé à la Commission pour avancement ou promotion par un ministre ou sous-ministre, excepté de la troisième à la deuxième division, devra pour obtenir le certificat de capacité exigé par la loi lui démontrer son aptitude à remplir les devoirs de la fonction à laquelle il doit être avancé ou promu. A cette fin la Commission pourra, si elle le juge à propos, après avoir consulté le sous-ministre intéressé, prescrire un examen d'avancement ou de promotion ayant pour objet de démontrer que l'aspirant possède les aptitudes requises pour la subdivision à laquelle il doit être avancé ou promu, de même que la connaissance des devoirs spéciaux de la fonction qu'il doit remplir.

19. Si plusieurs employés d'un ministère sont également dignes d'avancement ou de promotion, la Commision pourra, à la demande du ministre ou sous-ministre intéressé, préparer à cette fin un examen de concours entre eux seulement. Cet examen aura pour objet de démontrer leurs aptitudes spéciales pour la subdivision à laquelle

ils doivent être avancés ou promus et aussi la connaissance des devoirs spéciaux de la charge qu'ils sont appelé à remplir. Suivant le résultat de cet examen, s'il est satisfaisant, la Commission accordera le certificat requis.

20. Les candidats proposés à la Commission par un ministre ou sous-ministre, pour promotion de la troisième à deuxième division, afin d'en obtenir le certificat de capacité requis par la loi, devront lui démontrer qu'ils possèdent les qualités et aptitudes voulues pour entrer dans la deuxième division. A cette fin la Commission, après avoir consulté le ministre ou sous-ministre intéressé, préparera un mode d'examen d'avancement ou de promotion sans concours, qui tout en tenant compte des devoirs de la charge à remplir, leur exigera néanmoins une somme d'aptitudes équivalente à celle requise dans les examens de concours généraux de la deuxième division.

RÈGLES GÉNÉRALES.

21. Avis de tous les examens de concours pour admission au service public sera publié quatre semaines d'avance dans la *Gazette du Canada.* Ces avis devront indiquer le nombre de positions ouvertes au concours, les conditions à remplir de la part des concurrents, les matières de ces examens et les endroits où ils seront tenus.

22. Au cours du mois suivant la publication du résultat des examens dans la *Gazette du Canada,* tout candidat se croyant lésé dans la correction de ses réponses peut en demander la revision à la Commission. Cette demande doit être accompagnée d'un dépôt de $3 pour l'examen de troisième division ou de grade inférieur, et de $5 pour celui de deuxième ou première division. Ce dépôt est remboursable au candidat réussissant dans son appel.

2. Les réponses corrigées de tout aspirant aux examens du Service civil resteront entre les mains de la Commission durant les six mois suivant la publication des résultats, puis seront ensuite détruites.

23. Tout aspirant qui a réussi dans ses examens devra, avant d'être nommé d'une façon permanente dans le service intérieure, fournir à la Commission un certificat de bonne santé, suivant la formule qui lui sera procurée par elle.

2. Il sera nommé par le Gouverneur en conseil, à chacun des endroits plus haut mentionnés, un ou deux médecins qui fourniront les certificats requis par la loi.

3. Les honoraires de ce certificat de santé seront: $2 pour les messagers, emballeurs, trieurs et chargeurs et les employés temporaires; $3 pour les employés de troisième division, et $5 pour les employés de première et deuxième division.

24. Tout aspirant qui a réussi dans ses examens, devra avant d'être nommé d'une façon permanente dans le Service intérieur fournir à la Commission les références d'au moins trois personnes recommandables et en état de témoigner de ses mœurs et habitudes.

25. L'échelle des versements à être faits par les aspirants aux différents examens tenus sous la direction de la Commission, sera la suivante:

Examens des grades inférieurs.	$ 2 00
Examen de subdivision B de la troisième division.	4 00
Examen de subdivision B de la deuxième division.	8 00
Examen d'urgence et d'ordre spécial.	10 00
Examen de promotion ou d'avancement:	
En troisième division.	2 00
Pour deuxième division.	3 00
En deuxième division.	4 00
Pour première division.	5 00

2. Aucun versement n'est requis pour les matières facultatives.

3. Les aspirants aux examens de troisième et deuxième divisions devront faire ces versements en se présentant à l'ouverture de la première séance. Les aspirants aux

examens spéciaux devront les faire, sur production de leur demande d'inscription, entre les mains du secrétaire.

26. Un double du dossier à être tenu dans chaque ministère en vertu de l'article 40 de la loi précitée, "sur la conduite et la capacité de tous les fonctionnaires et employés inférieurs à la première division", devra tous les trois mois être fourni à la Commission par les sous-ministres des divers ministères.

2. Dans un but d'uniformité ces dossiers seront tenus sur des formules préparées par la Commission et fournies sur demande aux ministères par le Bureau de Papeterie du Gouvernement.

27. Aussitôt que possible après l'adoption des présents règlements, les sous-ministres devront fournir à la Commission, un compte rendu des fonctions passées et présentes des divers employés de leurs ministères respectifs, avec les indications portées aux formules ci-dessus mentionnées.

28. Le secrétaire du Bureau du Trésor devra notifier la Commission de tout changement pouvant s'effectuer dans l'organisation du Service intérieur des divers ministères, soit à la suite de la création de nouveaux emplois ou de la séparation, de la réunion ou de l'abolition des emplois actuels; aussi de tout changement pouvant survenir dans leur personnel à la suite de nominations, promotions, avancements, permutations, décès, démissions ou renvois.

29. La Commission choisira des examinateurs compétents pour préparer les questions et corriger les réponses des aspirants aux examens généraux et spéciaux prévus par les actes du Service civil et les présents règlements.

2. Ces questions et réponses, tant pour les examens de première que de deuxième division dans le Service intérieur, seront préparées et corrigées par deux examinateurs.

3. Au cas d'examens d'avancement ou promotion et d'examens spéciaux ou techniques, pour les première et deuxième divisions, autant que possible un examinateur sera choisi dans le ministère intéressé et l'autre en dehors.

30. Les examinateurs préposés aux examens du Service intérieur seront payés d'après l'échelle suivante:

A chaque examinateur pour préparation des questions d'examens de concours généraux pour les première et deuxième divisions.. ..	$15 00
Pour préparation des questions et correction des réponses dans un examen d'ordre professionnel, technique ou spécial adopté par plus de cinq aspirants, à chaque examinateur..	20 00
A chaque examinateur pour préparation des questions d'un examen de troisième division..	10 00
A chaque examinateur pour préparation des questions d'un examen de grade inférieur..	5 00
A chaque surveillant principal aux différents lieux d'examens, par jour.	10 00
et par demi-journée..	5 00
S'il y a plus de 25 candidats dans aucun des centres plus haut mentionnés un aide pourra être adjoint au surveillant principal et s'il y a plus de 50 candidats, il pourra être nommé d'autres aides dans la même proportion. Et à chaque aide il sera payé par jour.. ..	5 00
et par demi-journée..	3 00
Pour la correction des réponses dans les examens de concours généraux, la rémunération sera:	
Pour chaque matière des première et deuxième divisions..	0 50
Pour chaque matière de troisième division..	0 20
Pour chaque matière de l'examen de grade inférieur..	0 10

APPENDICE D.

Projet de mémoire à être soumis au Gouverneur en conseil par la Commission du Service civil, au sujet des nominations et promotions des fonctionnaires relevant du service intérieur.

En vertu de la loi modifiant l'Acte du Service civil, en ce qui concerne les nominations aux emplois dans le service intérieur, la Commission du Service civil "est tenue de vérifier l'aptitude des candidats à l'admission ou à l'avancement dans le service, de se prononcer sur cette aptitude et d'en donner des certificats quand ceux-ci sont exigés par la présente loi ou par des règlement établis pour son application; et il est prescrit que la Commission doit remplir ces fonctions en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil." (Art. 10.)

D'après le nouvel ordre de choses, en vigueur depuis le 1er septembre 1908, la méthode ordinaire à suivre, pour les nominations aux emplois dans le service intérieur, est comme suit: " Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les nominations à des emplois dans le service intérieur inférieurs à celui de sous-chef se feront au concours, lequel sera de nature à déterminer l'aptitude des candidats pour les emplois particuliers qu'il y a à remplir, et sera conduit par la Commission à diverses époques en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil." (Art. 13.) Les seules exceptions à cela sont celles apparaissant aux articles 21, 22, 23 et 39.

La méthode ordinaire à suivre, pour les nominations aux emplois du service civil inférieurs à celui de sous-chef, peut être présentée avant que les exceptions soient prises en délibération. Pour toutes les nouvelles nominations, dans le service intérieur, la mise au concours est nettement indiquée comme étant la base même pour le choix des candidats. La Commission a pour fonctions d'ouvrir " ces sortes de concours " (art. 13), ou encore " de mettre à l'épreuve l'aptitude des candidats à l'admission ou à l'avancement dans le service et de se prononcer sur cette aptitude " (art. 10*a*), et elle doit remplir ces fonctions " en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil." En considérant les principes pratiques qui doivent guider la Commission pour établir ces règles, conformément à l'esprit et à l'intention de la loi, la Commission estime qu'elle devra procéder sur la base suivante. Les examens généraux que devra tenir la Commission ont trait à trois classes du service, dans un ordre ascendant. D'une classe à l'autre, aucune promotion régulière n'est permise, du moins pour ceux entrés dans le service après le 1er septembre 1908. On pourra, cependant, passer d'une classe inférieure à une classe supérieure, après avoir subi l'examen ordinaire de concours pour la classe où l'on veut entrer. Pour chacune de ces trois classes du service, un examen général distinct d'aptitudes est nécessaire. Ces trois classes, énumérées dans l'ordre ascendant, sont les suivantes:

I. Messagers, trieurs, emballeurs, etc., auxquels on peut faire subir un examen répondant à ce qu'on pourrait appeler un programme d'école publique. Cet examen remplacera, en ce qui concerne le service intérieur, l'ancien examen préliminaire.

II. Commis de la subdivision B de la troisième division, auxquels on peut faire subir un examen répondant à ce qu'on pourrait appeler un programme d'école académique ou high school, cet examen devant remplacer l'ancien examen d'aptitudes. Les commis de la subdivision A de la troisième division seront recrutés dans la subdivision B de la même division, les avancements se faisant d'après le mérite en conformité de l'article 24.

III. Commis de la subdivision B de la seconde division, auxquels on peut faire subir un examen répondant à ce qu'on pourrait appeler un programme de collège ou

d'université, sans que cela implique nécessairement l'obtention de degrés ou même la fréquentation des cours d'une université. Ceux qui entrent dans cette classe pourront être promus, s'ils le méritent, à une des classes supérieures. Ainsi qu'il a déjà été dit, il est aussi permis aux commis de la troisième division de concourir pour la seconde division, en subissant l'examen nécessaire (art. 26).

Ces trois classes étant celles pour lesquelles il sera prescrit des examens d'aptitudes, la Commission devra tenir ces examens tous les six mois (articles 15 et 16). Les candidats ayant à subir ces examens figureront dans leurs classes respectives en une liste dressée suivant leur ordre de mérite, tel qu'indiqué par le nombre total de points assigné par les examinateurs. C'est sur cette liste que la Commission se basera pour faire choix, parmi les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de points, des employés dont les départements auront besoin au cours du semestre suivant (articles 15, 1 et 2, et 17).

Quand une vacance se produit, ou qu'il y a lieu de faire une nouvelle nomination dans une de ces trois classes du service, le sous-ministre demandera à la Commission de choisir quelqu'un pour remplir la position; et la Commission, après avoir référé aux listes, désignera ceux dont elle aura fait choix, ce choix devant être fait en conformité des besoins du département, mais dans tous les cas en suivant autant que possible l'ordre nominatif de la liste (art. 18).

Toute personne assignée à un département du service intérieur aura à subir un stage d'au moins six mois, et durant ces six mois pourra être renvoyée par le chef du département pour raisons notifiées à la Commission par le sous-ministre (art. 19).

Quand une vacance se produit, ou qu'une nouvelle position est créée dans toute classe du service comprise entre la subdivision B de la seconde division et celle de sous-chef, on pourra procéder de l'une des deux manières suivantes:

1. Autant que possible, cette vacance sera remplie par voie d'avancement, en partant de la subdivision B de la seconde division (articles 24 et 25). Comme toutes les promotions doivent se faire d'après le mérite, et comme toute recommandation à l'avancement doit être accompagnée d'un certificat d'aptitudes venant de la Commission, il s'ensuit que, pour les positions remplies, par voie d'avancement, il sera fait choix des meilleurs employés faisant partie du service; et cela implique évidemment, pour ces promotions, la reconnaissance du principe du concours, mais non pas nécessairement de l'examen par écrit.

2. Advenant qu'il n'y ait personne, dans le service, à qui on puisse donner de l'avancement, toute position au-dessus de la subdivision B de la seconde division peut être remplie par nomination du dehors, et le choix en sera déterminé par un examen de concours, ou une épreuve de telle nature qu'elle suffira "à déterminer l'aptitude des candidats pour les emplois particuliers qu'il y a à remplir". (Art. 13.)

L'expérience démontre suffisamment que les examens ou épreuves de concours, pour déterminer le choix des candidats aux positions supérieures du service, soit qu'il s'agisse de donner de l'avancement à des fonctionnaires déjà en exercice ou de nommer quelqu'un pris au dehors, ne doivent pas nécessairement être des examens par écrit ou académiques. En certains départements, surtout ceux d'ordre technique, des examens par écrit, oraux ou pratiques, peuvent être prescrits avec d'excellents résultats; mais pour d'autres positions supérieures, dans les mêmes ou dans d'autres départements, on devra comprendre par examen effectif de concours toute mise à l'épreuve convenable et pratique, y compris des démonstrations de savoir-faire et d'aptitudes, pouvant suffire à déterminer le choix du meilleur candidat parmi tous ceux qui sont en présence. Le principe du concours serait suffisamment sauvegardé si l'occasion était offerte, par annonce dans la *Gazette du Canada*, à tous ceux ayant les aptitudes nécessaires pour les positions particulières en question de se mettre sur les rangs et de justifier de leurs aptitudes. Pour certaines positions supérieures comptant parmi les plus importantes, on pourrait encore avantageusement étendre la portée du principe du concours en invitant certaines personnes spécialement qualifiées à demander ces positions; ou même, en des cas exceptionnels, en offrant ces positions à

des personnes dont le renom et l'expérience offrent une garantie d'aptitudes toutes spéciales, mais qui, pour diverses raisons, ne jugent pas à propos de formuler leur demande.

Pour tous les emplois du service intérieur, allant de la subdivision B de la seconde division à la position de sous-chef, deux parties sont appelées à se prononcer sur les aptitudes des candidats, c'est-à dire, d'une part, le chef ou sous-chef du département où la vacance existe, et, d'autre part, la Commission du Service civil. Si, cependant, le chef ou sous-chef d'un département donne de l'avancement à quelqu'un pour des motifs de mérite sans consulter la Commission; ou si la Commission se prononce sur les mérites de quelqu'un, sans consulter le chef ou sous-chef d'un département; ou encore, si la Commission, à la suite d'un concours, fait choix d'un candidat, et que ce candidat soit ensuite refusé par le chef du département, ce choix et ce refus étant restés étrangers à toute consultation entre les deux parties, il se produira évidemment des malentendus et des froissements, il pourra s'ensuivre un *deadlock* complet. En outre, il n'est guère à désirer, pour diverses raisons faciles à comprendre, qu'un candidat choisi par une partie soit rejeté par l'autre, de façon plus ou moins publique. Il semblerait donc très désirable, avant qu'une personne soit choisie pour occuper l'une des positions supérieures du service, que ce soit par voie d'avancement dans les rangs du service même ou en faisant appel à quelqu'un du dehors, que le chef ou le sous-chef du département et la Commission se concertassent pour se prononcer sur les aptitudes de la personne en question au lieu d'agir indépendamment.

En ce qui concerne la meilleure méthode d'ouvrir des concours, quand il s'agit de candidats aux positions supérieures, pour lesquels les examens ordinaires par écrit ou examens académiques ne conviennent guère, il est proposé que chaque position d'un caractère spécial soit annoncée séparément dans la *Gazette du Canada*, chaque annonce énumérant les aptitudes et connaissances spéciales que devront posséder les candidats se mettant sur les rangs. Les demandes reçues pourraient être prises conjointement en considération par la Commission et le sous-chef du département où il y aurait une position à remplir, en faisant au besoin appel au chef de toute branche spéciale dont pourrait relever la position en question. En mettant ainsi en œuvre les meilleurs moyens d'investigation, les commissaires et le sous-chef devraient de la sorte pouvoir en arriver à choisir, parmi les candidats en personne, celui qui est le plus propre à remplir la position.

Ce sont là les principes, ainsi que les meilleures méthodes de réaliser ces principes, qui, de l'avis des commissaires, leur paraissent le mieux répondre, en ce qui concerne la procédure normale des nominations et promotions, en tant que celles-ci ont trait au service intérieur, à l'esprit de la loi portant modification de la loi du Service civil et aux articles non abrogés de la loi du Service civil.

Cependant, ainsi qu'il a déjà été dit, certaines exceptions sont énoncées dans les articles 21, 22, 23 et 39 de la loi portant modifications de la loi du Service civil.

L'article 21 stipule que " Si le sous-chef déclare dans un rapport que les connaissances et les aptitudes nécessaires pour l'emploi sont en tout ou en partie professionnelles, techniques ou autrement spéciales, le Gouverneur en conseil, sur présentation du chef du département faite en conformité du rapport écrit du sous-chef, peut nommer quelqu'un à l'emploi sans concours et sans considération de la limite d'âge, pourvu que le nouveau titulaire obtienne de la Commission un certificat qu'elle donne d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, et attestent qu'il a les connaissances et l'aptitude nécessaires et qu'il est propre à remplir l'emploi, sous le rapport de la santé, du caractère et des habitudes."

En s'en tenant à la lettre de cet article, il n'y a là aucune limite assignée au droit d'un sous-chef de faire rapport que les connaissances requises pour un emploi quelconque sont en tout ou en partie professionnelles, techniques ou autrement spéciales. Or, comme un très grand nombre d'emplois, dans le service, sont au moins en partie

professionnels ou techniques, et que tous sont pour ainsi dire de nature " autrement spéciale ", il s'ensuit évidemment que le Gouverneur en conseil, " sur représentation du chef du département faite en conformité du rapport écrit du sous-chef", peut, par l'expansion graduelle de précédents, annuler toutes les méthodes normales de nominations aux positions inférieures à celle de sous-chef dont il est question dans les articles 13 et 24 et autres articles s'y rattachant. La seule chose, pouvant empêcher cette annulation éventuelle de la loi, réside en la disposition stipulant que la personne nommée sans concours par le Gouverneur en conseil devra se faire délivrer par la Commission un certificat attestant qu'elle possède les connaissances et l'aptitude nécessaires, et qu'elle est propre à remplir l'emploi sous le rapport de la santé, du caractère et des habitudes. Mais si l'on ne convient pas de l'étendue des limites assignées aux chefs et aux sous-chefs du département, dans l'exercice des pouvoirs indéfinis que leur accorde cet article, la nécessité de se faire délivrer un certificat d'aptitudes par la Commission ne fera que prêter à des malentendus et à des froissements entre les chefs de départements et la Commission, et il s'ensuivra que la Commission abandonnera virtuellement son indépendance ou qu'elle sera forcée de faire rapport qu'il y a violation de l'esprit de la loi du Service civil.

La Commission se rend parfaitement compte qu'il n'entre pas dans la sphère de ses attributions, telles que définies dans la loi, de mettre la moindre entrave à l'exercice des pouvoirs des chefs de départements, suivant que le veut l'article 21. Mais elle expose cependant respectueusement, si on veut que le nouveau système régissant les nominations et promotions dans le Service civil soit à la fois régulier et efficace, qu'il est nécessaire que le Gouverneur en conseil fasse connaître quelle ligne de conduite il entend suivre au sujet des exceptions à la méthode ordinaire pour les nominations aux emplois du Service intérieur, au-dessous de la position de sous-chef, et auxquels s'applique l'article 21.

En analysant les méthodes ordinaires prescrites pour les nominations aux emplois inférieurs à celui de sous-chef, on se demande naturellement quelle nécessité il pouvait bien y avoir de faire des exceptions. Il n'y en avait évidemment aucune, en assumant que les positions étaient professionnelles ou techniques, car les aptitudes nécessaires pour bien remplir ces positions se prêtent bien mieux au concours que des qualités d'ordre administratif ou exécutif, et ces aptitudes sont requises pour ainsi dire dans toutes les branches du service. Cependant, en passant en revue les diverses branches du service, il devient évident qu'il y a un côté spécial auquel ne peut pas s'appliquer convenablement le système de sélection résultant du concours, quelle que soit la latitude donnée à ce système. Il est évident, pour des fins d'administration efficace, qu'il est nécessaire qu'un ministre ou un chef de département soit en état de pouvoir maintenir des relations intimes et confidentielles non seulement avec le sous-chef de son département, mais avec les chefs des divisions ou branches importantes qui administrent des divisions virtuellement indépendantes du service. En pareils cas, il semble raisonnable que le choix de ces officiers supérieurs soit fait par les chefs de département sans l'introduction spécifique du principe du concours. En ces cas là, aussi, la Commission ne donnerait naturellement son attention qu'au caractère ainsi qu'aux connaissances et aptitudes de la personne choisie par le ministre pour remplir la position.

En mettant ainsi certaines restrictions au pouvoir trop indéfini, donné par l'article 21, de se départir de la règle générale que les nominations aux positions inférieures à celle de sous-chef se feront au concours, l'administration de la loi du service civil sera rendue bien plus certaine et effective, et on s'épargnerait l'incertitude et la confusion pouvant résulter d'une trop vague interprétation de l'article 21, toutes choses pouvant à leur tour amener des froissements dans le service et prêter à des idées fausses parmi le public.

Les deux autres articles de la nouvelle loi, ayant trait aux exceptions à la règle générale des nominations par voie de concours, présentent très peu de difficultés. L'article 22 traite des nominations aux emplois de messagers, portefaix, trieurs et embal-

leurs, et autres emplois d'ordre inférieur, suivant que détermine le Gouverneur en conseil. Plusieurs de ces emplois peuvent être pour ainsi dire assimilés à un travail ordinaire de journaliers, et occasionnellement il peut se rencontrer que des personnes ayant des aptitudes spéciales pour ces sortes d'ouvrages ne puissent pas cependant être en état d'obtenir le nombre de points nécessaires à un examen général préliminaire. Mais même ici, cependant, le principe général des nominations par voie de concours est reconnu, et l'article 22 ne fait, croyons-nous, que sanctionner certaines exceptions spéciales à la règle générale.

Dans l'article 23, il est pourvu tout simplement à la nomination de commis à titre provisoire, chaque fois que la liste régulière des candidats ayant réussi au concours est devenue épuisée avant qu'un nouvel examen régulier puisse avoir lieu.

Si l'exposé général, soumis dans ce mémoire, sur le fonctionnement du nouvel ordre de choses en ce qui concerne le service intérieur, est considéré comme étant juste et pratique, les membres de la Commission soumettent au Gouverneur en conseil les règles qu'elle doit établir, conformément au paragraphe 2 de l'article 10 de la loi portant modification de la loi du service civil.

APPENDICE E.

EXAMINATEURS AYANT EU CHARGE DES EXAMENS DU SERVICE CIVIL, DE SEPTEMBRE 1908 À NOVEMBRE 1909.

En novembre 1908.

John Thorburn, M.A., LL.D... .. ..Commission des examinateurs du Service
A. D. DeCelles, C.M.G., Lit.D., F.R.S.C.. .. Civil.
John C. Glashan, L.L.D., F.R.S.C.. .. .. ..

En mars 1909.—Troisième division.

Ecriture et composition.. .. ..John Thorburn, M.A., L.L.D.
Orthographe.. .. ..A. D. DeCelles, C.M.G., Lit.D., F.R.S.C.
Arithmétique et transcription.. .. ..J. C. Glashan, L.L.D., F.R.S.C.
Clavigraphie, sténographie.. .. ..R. C. Dunbar et J. O. Marceau, Montréal.

.... *En mars 1909.—Seconde division.*

Ecriture, épellation, composition.. .. .. ..J. Thorburn, M.A., L.L.D.
Littérature anglaise.. .. ..James Cappon, M.A., Univ. Queen's, Kingston.
Littérature française.. .. ..Rév. Camille Roy, Univ. Laval, Québec.
Arithmétique, géométrie, algèbre.. .. ..J. C. Glashan, L.L.D., F.R.S.C.
Clavigraphie, sténographie.. .. ..R. C. Dunbar, Ottawa, et J. O. Marceau, Montréal.
Français et anglais.. .. .. M. Louis Gillett, Univ. Laval, Montréal; et Prof. J. L. Morin, M.A., McGill, Montréal.
Physique.. .. ..John Cox, M.A., L.L.D., F.R.S.C., McGill.
Géologie.. .. ..A. P. Coleman, M.A., Ph.D., Univ. de Toronto.
Latin.. .. ..John Macnaughton, M.A., McGill, Montréal,
Allemand.. .. ..W. H. Vander, Smissen, M.A., Un. de Toronto.
Histoire.. .. ..G. M. Wrong, M.A., Univ. de Toronto. Rév. A. E. Gosselin, Univ. Laval., Québec.
Philosophie.. .. ..John Watson, M.A., L.L.D., Queen's, Kingston.

En mai 1909.—Troisième division.

Ecriture, composition, transcription.. .. .. ..W. A. Graham, Ottawa, et A. D. Decelles, C.M.G., Lit.D., F.R.S.C., Ottawa.
Géographie.. .. ..Rév. Père Roy, Université d'Ottawa, et J. C. Glashan, L.L.D., F.R.S.C.
Histoire.. .. ..J. H. Putman, B. A., Ottawa.
Arithmétique.. .. ..F. A. Jones, B.A., Ottawa.
Clavigraphie, sténographie.. .. ..R. C. Dunbar, Ottawa, et J. O. Marceau, Montréal.
Comptabilité.. .. ..G. L. Blatch, B. A., Ottawa.

En mai 1909—Seconde Division.

Ecriture.. .. ..F. A. Jones, B.A., Ottawa.
Orthographe.. .. ..A. D. DeCelles, C.M.G., Lit.D., F.R.S.C., et F. A. Jones, B.A., Ottawa.
Composition.. .. ..A. D. DeCelles, C.M.G., Lit.D., F.R.S.C., et W. A. Graham, Ottawa.
Littérature anglaise.. .. ..J. Marshall, M.A., Université Queen's, Kingston, et A. Machan, B.A., Ph.D., Université Dalhousie, Halifax, N.-E.
Littérature française.. .. ..Monseigneur Laflamme, Université Laval, Québec, et Prof. J. F. Raiche, St. Francis Xaviers' College, Antigonish, N.-E.
Arithmétique.. .. ..J. Matheson, M.A., Université de Queen's, Kingston.
Clavigraphie.. .. ..R. C. Dunbar, Ottawa, et J. O. Marceau, Montréal.
Français et anglais.. .. ..L. R. Gregor, B.A., Ph.D., McGill, Montréal, et Rév. chanoine Dauth, Université Laval, Montréal.

Algèbre, géométrie..	J. Matheson, M.A., Université Queen's, Kingston, et C. C. Jones, B.A., Ph.D., L.L.D., Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.B.
Physique..	H. T. Barnes, D. Sc., F.R.S.C., Université McGill, et J. L. Hogg, M.A., Ph.D., Université McMaster, Toronto.
Chimie..	E. Mackay, B.A., Ph.D., Université Dalhousie, Halifax, N.-E., et Rév. chanoine Dauth, Laval, Montréal.
Biologie..	Mlle Carrie M. Derick, M.A., Université McGill, et Ramsay Wright, M.A., L.L.D., Université Toronto.
Latin..	N. DeWitt, Ph.D., Université Victoria, Toronto, et A. D. Smith, L.L.D., Université Mt. Allison, Sackville, N.-B.
Allemand..	W. H. Vander Smissen, M.A., Université Toronto, et H. L. Bober, M.A., King's College, Windsor, N.-E.
Histoire..	Geo. M. Wrong, M.A., Université de Toronto, et Rév. chanoine Dauth, Laval, Montréal.
Economie politique..	O. D. Skelton, M.A., Ph.D., Université Queen's, Kingston, et W. C. Keirsted, M.A., Ph.D., Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.-B.
Géographie..	J. C. Glashan, L.L.D., F.R.S.C., and Rév. Père Roy, Université d'Ottawa.
Philosophie scolastique..	Rév. chanoine Dauth, Laval, Montréal.
Comptabilité..	G. L. Blatch, B.A., Ottawa.

Examen spécial pour emploi dans le bureau de l'hydrographe.

Questions posées sur le travail du bureau.. ..	James White, géographe et Arthur Amos, levés hydrographiques.

Examen spécial pour la charge de traducteur aux Archives du Canada.

Histoire..	C. W. Colby, M.A., Ph.D., McGill, Montréal, et J. E. Roy, L.L.D., Archives du Canada.

Examen spécial pour emploi dans la section des achats du ministère de la Marine et des Pêcheries.

Questions posées sur le travail du bureau.. ..	F. W. White, section des Achats, Marine et Pêcheries.

Examen spécial pour la section du Commissaire du bétail.

Comptabilité..	A. E. Attwood, M. A., Ottawa.
Questions posées sur le travail du bureau.. ..	J. G. Rutherford, V.S., Vétérinaire en chef et commissaire du bétail.
Composition..	John Thorburn, M.A., L.L.D.

Examen spécial pour dessinateurs à la Commission Géologique, Géographique, Mathématiques, Cartographie.

Géographie, mathématiques, dessin..	James White, géographe, et C. O. Sénécal, B.Ap.Sc., commission géologique.

Examen spécial pour traducteurs à la "Gazette du Travail" et à la section des Annuités du ministère du Commerce.

Traduction, composition française et anglaise.	Rév. chanoine Dauth, Laval, Montréal, et L. R. Gregor, B.A., McGill.
Arithmétique..	John Matheson, M.A., Queen's, Kingston.

Examen spécial pour charge d'inspecteur-adjoint des habillements militaires.

Examinateurs spéciaux..	R. J. Inglis, Montréal, et J. W. Caldwell, Milice et Défense.

Examen spécial pour emploi au bureau des levés topographiques.

Mathématiques, etc.. .. ..G. B. Dodge, Bureau des levés topographiques, et C. O. Sénécal, commission géologique.

Examen spécial pour la charge d'assistant du secrétaire-légiste du Sénat.

Procédure et loi parlementaire.. .. ..J. B. Laplante, greffier-adjoint de la Chambre des communes.
Loi parlementaire relative au Sénat.. .. .. ..J. G. A. Creighton, secrétaire-légiste du Sénat.

TROISIÈME PARTIE

TABLEAUX

TABLEAU n° 1, indiquant les nominations faites, en vertu de l'article 22 de la loi de 1908 portant modification de la loi du Service civil, aux emplois d'ordre inférieur: (*a*) candidats ayant passé leurs examens et choisis sur la liste générale; (*b*) candidats nommés par les départements et ayant passé un examen spécial d'aptitudes.

A

Nom.	Position.	Age.	Appointement.	Résidence à l'époque de la nomination.	Date du certificat.	Département.
			$			
DesRosiers, Léopold...	Trieur........	18	500	Montréal.........	11 février	Postes.
Hébert, Louis D.......	"	33	500	Hochelaga, P. Q..	15 mars	"
Kelly, John P........	Messager......	18	500	Brockville........	21 juin	"
Landry, Louis........	Portefaix. ...	28	500	Buckingham, P.Q.	1 mai	"
Nolan, John R..	"	23	500	Canaan, Ont......	9 janvier	"
Painter, Ernest W....	Messager......	34	500	Ottawa..........	5 août.......	Agriculture.
Seguin, René..........	Trieur... ...	19	500	Saint-Paul l'Ermite, P. Q	30 janvier ..	Postes.
Swettenham, Ernest R.	Messager.....	23	500	Kingston	8 févr...1909.	Commerce et Annuités.
Vincent. Jérémie F...	Messag. trieur, portefaix, etc.	19	500	Saint-Louis, P. Q.	1 avril... ..	Travail.

B

Nom.	Position.	Age.	Appointement.	Résidence à l'époque de la nomination.	Date du certificat.	Département.
			$			
Badger, Sergeant Wm	Messager.....	....	500	Ottawa......	2 octob. 1908.	Secrétaire du Gou-Général.
Daley, Stanley........	"	20	500	"	30 sept.. 1908.	Commission du Service civil.
Dexter, George A.....	"	32	500	"	11 nov.. 1908.	Milice et Défense.
Downing, William....	"	28	500	"	8 avril..1909.	Affaires des Sauv.
Monast, Louis........	"	31	500	St-Hilaire	14 déc. . 1908.	Marine et Pêcheries
Query, Eric...........	"	34	500	"	17 août.. 1909.	Chemins d.f. et Can.
Rump, William.......	"	24	500	"	17 août..1909.	Travail.
St. Amour, Oscar.....	"	27	500	Ottawa	15 mars. 1909.	Archives.

TABLEAU n° 2, indiquant les personnes choisies par la Commission pour occuper à titre temporaire des emplois d'ordre inférieur.

Département.	Nom.	Age.	Appointement.	Date du certificat.	Position.	Date de nomination permanente.	Département.
Auditeur général..	Washington, H. R..	..	500	23 octob. '08	Messager. ..	Employé de nouveau temps le 1er avril 1909..	Auditeur général.
Travail..........	Rump, William.....	24	500	13 juillet '09	"	17 août	Travail.
Postes..........	Doyon, Georges ...	19	...	30 juin.	Trieur......	....	
	O'Hagan, James H..	18	500	5 juillet....	"	....	
	Mathie, Andrew....	33	500	12 "	"	....	
	Painter, Ernest W..	34	500	12 "	"	5 août	Agriculture.
	Ainsborough, Wm P.	24	500	5 août.....	"	....	
Ch. d. f. et canaux	Query, Eric.........	34	500	20 mai......	Messager....	17 août.....	Ch. d.f. et canaux

TABLEAU n° 3, indiquant, d'après l'ordre de mérite, les nominations faites à des emplois de commis dans la troisième division du Service intérieur: (*a*) candidats ayant passé l'examen d'aptitudes tenu au mois de novembre 1908; (*b*) candidats ayant passé les examens publics de concours tenus en mars et mai 1909.

A

Nom.	Age.	Appointement.	Résidence à l'époque de la nomination.	Date de la nomination.	Département.
Allan, W. F..........	27	$500	Ottawa....	15 mars ...	Postes.
Bayne, Florence......	33	500	Carleton Place, Ont.............	23 " ...	"
Blair, Caroline........	26	500	Ottawa.	8 juin ...	Commerce.
Braceland, Gertrude ..	24	500	"	9 janvier...	Com. du Ser. Civil.
Burns, Thomas L.	20	750	Brockville, Ont.	25 " ...	Douanes.
Coghan, Thomas J..	22	500	Ottawa......................	23 mars ...	Postes.
DeLury, Helen.	34	500	Toronto, Ont.....	1 avril ...	Auditeur Général.
Denneny, Clarence M..	22	500	Cornwall, Ont	22 mars ...	Postes.
Deruchie, J. H.	34	500	"	15 " ...	"
Dewar, Bessie.........	21	500	Ottawa.	20 janvier...	"
Dewar, Annie Forbes .	33	500	St. Andrews East, Qué..........	10 mai ...	Agriculture.
Dunne, Annie	18	500.	Ottawa.........................	9 janvier...	Travail.
Gorman, Albertus L..	19	500	Montréal, Qué..................	1 mars ...	Postes.
Hartley, Hartley......	32	500	Edmonton, Alta................	13 avril ...	"
Herring, George	22	500	Vancouver, C.B................	15 février ...	"
Houston, Helen.	23	700	Ottawa.....	11 juin ...	Commerce.
Killeen, Thomas L....	25	500	"	26 janvier...	Marine et Pêche.
Lachaine, Jean B.	23	500	Ste-Anne de la Pocatière, P.Q...	21 juillet ...	"
Lytle, Wm. J........	23	500	Linwood, Ont...	12 août ...	Intérieur.
McCallum, Hugh A...	24	500	Ocean View, I. P.-E...........	18 mars ...	Postes.
McDonald, Clarence B.	26	500	Cornwall, Ont..............	4 juin ...	"
McGreevy, Louis.	18	500	Ottawa...................	1 mars ...	"
Mitchell, Mary M.....	22	500	Mitchellville, Ont....	15 janvier...	"
Nolan, John R........	24	750	Canaan, Ont.	1 may ...	Douanes.
Noonan, George A....	32	500	Perth, Ont.....	1 février...	Postes.
Ouellette, Réné.......	18	500	The Lake, Ont..........	3 août ...	Agriculture.
Pelletier, Romuald....	20	500	Ottawa.........................	4 juin ...	"
Perrault, W. H.	27	500	Aylmer, P.Q.....	31 mars ...	Postes.
Ryan, James H......	26	500	Ottawa.................	19 janvier...	"
Ryder, William. ..	32	750	Calgary, Alta..................	30 avril . .	Douanes.
St. Germain, Joseph ..	23	500	Notre-Dame de Stanbridge, P.Q.	5 février...	Postes.
Tessier, Antoinette Eva	20	500	Ottawa......	1 juin.	"
Young, Mary V.... .	18	500	Smith's Falls, Ont.............	12 janv. ...	"

B

Nom.	Age.	Appointement.	Résidence à l'époque de la nomination.	Date de la nomination.	Département.
Bradley, James D.....	22	$500	Prescott, Ont.............	16 juillet '09	Intérieur.
Calhoun, Marion	25	700	Ottawa........................	10 juin ...	Mines.
Castonguay, Marie L..	19	500	"	22 " ...	Postes.
Corbett, Flora........	31	500	"	25 août ...	"
Cross, Jessie M.......	21	500	"	28 juin ..	Sec. du Gouv. Gen.
Dewan, Theresa	27	500	"	23 " ...	Travail.
Enman, Christine, McL	26	500	Charlottown, I. P.-E...........	3 août ...	Mar. et Pêcheries.
Fleming, Margaret E .	23	500	Cantley, Qué..................	8 juin ...	Commerce.
Frédette, Joseph F....	26	500	Montréal, Qué.................	2 juillet ...	Intérieur.
Goodell, Helen A.....	26	500	Ottawa........................	1 août ...	Agriculture.
Greenshields, Wilhelmina M............	33	500	"	4 juillet ...	Auditeur Général.
LaRocque, J. Hector..	18	500	"	25 juin ...	Agriculture.
McCuaig, Bertha B. ..	32	500	"	1 juillet ...	Auditeur Général.
McDonald, Margaret..	27	500	Walton, Ont..................	1 " ...	"
McDonald, Christine..	20	500	Ottawa........................	2 " ...	Intérieur.
McIntosh, Isabella C..	32	500	"	1 " ...	Auditeur Général.
O'Toole, Bessie M ...	23	500	Brockville, Ont................	8 juin ...	Ch. de fer et canaux
Reynolds, Grace B...	32	500	Granville Ferry, N.-E	1 juillet ...	Auditeur Général.
Rivard, Arthur A.....	23	800	Toronto.......................	2 " ...	Travaux Publics.
Rowan, James T.. ...	18	500	Ottawa........................	7 " ...	Mar. et Pêcheries.
Savage, Elizabeth A.	26	500	Navan, Ont....................	2 " ...	Sur. des assurances
Steele, E. Francis.....	20	500	Vankleek Hill, Ont.............	2 " ...	Agriculture.
Waddell, Benjamin C.	23	700	Hull, P. Q.....................	2 " ...	Ch. de fer et canaux
Westman, Florence M.	19	500	Ottawa........................	20 " ...	Agriculture.

TABLEAU n° 4, indiquant les nominations faites par la Commission à des emplois temporaires dans la troisième division, en conformité des dispositions de l'article 18 de la loi de 1908 portant modification de la loi du service civil, pour la période écoulée du 1er septembre 1908 au 31 août 1909.

Nom.	Appointement.	Date de la nomination.	Département.
Alexander, Helen B................	$500	25 août..................	Auditeur Général.
Goodell, Helen....................	500	21 juin..................	Agriculture.
Ogilvy, Alexander S...............	500	10 "	Douanes.
Cole May..........................	500	29 avril	Intérieur.
Rock, Evangeline..................	500	30 "	"
Darby, Nora E.....................	500	5 août..................	"
Eastcott, Gertrude	500	30 avril................	Justice.
McRoberts, Florence B.............	500	25 juin..................	Postes.
McCuaig, Charlotte F..............	500	29 "	"
Cameron, Carmela..................	500	1 "	Conseil Privé.
McPherson, Hattie G...............	500	8 mars..................	Travaux Publics.
Coghlan, Helena M.................	500	14 août..................	"
Casey, Margaret M.................	500	14 "	"
Merkley, Ilma B I.................	500	9 juillet................	Commerce.

TABLEAU n° 5, indiquant les personnes à qui la Commission accorda des certificats d'aptitudes pour occuper des emplois à titre temporaire dans la troisième division, en conformité de l'article 23 de la loi de 1908 portant modification de la loi du service civil, pour la période écoulée du 1er septembre 1908 au 31 août 1909. D'après la loi, la période de service ne doit pas dépasser quatre mois de toute année quelconque.

Département.	Nom.	Date de la nomination.	Appointement.	Nouvelle nomination.	Département.	Nomination rendue permanente.
			$			
Auditeur général	Low, Constance M ...	23 oct. '08.	500	1 avril '09.	....	
	McDonald, Marg'et M.	" "	500	" " .	....	1 juillet '09.
	Greenshields, Wilh. M.	" " .	500	" " .	....	" "
	McCuaig, Bertha B....	" " .	500	" " .	....	" "
	Leonard, Catherine....	" " .	500	" " .	....	
	McIntosh, Isabella....	" " .	500	" " .	....	" "
	Belanger, Blanche.....	" " .	500	14 mai '09	Conseil P. .	
	Gibson, Douglas M...	" " .	500	1 avril '09.	....	
	LaFleur, Mabel J.....	" "	500	....	....	
	Reid, Mabel	" " .	500	1 avril '09.	....	
	Stitt, Edith...........	" " .	500	" " .	....	
	Fraser, Ethel M.......	" " .	500	" " .	....	
	Leggett, Herbert.	" " .	500	....	....	
	Doherty, S. L.........	23 oct. '08.	500	18 août '09.	Justice......	
	Chartrand, Lea........	19 nov. '08.	500	....	....	
	DeLury, Helen....... ..	2 fév. '09.	500	....	....	1 avril '09.
	Dewar, Annie Forbes..	25 janv. '09.	500	18 fév. '09.	Agriculture.	10 mai '09, Agric.
	Calhoun, Marion......	8 fév. '09.	500	1 avril '09.	....	11 juin '09, Mines.
	Bartram, M. M........	27 mars '09.	500	....	....	
	Reynolds, Grace......	7 avril '09.	500	....	....	1 juillet '09.
Agriculture.....	McCuaig, Charlotte...	10 nov. '08.	500	29 juin '09	Postes......	
	Gray, Ellen...........	11 fév. '09.	500	....	... .	
	McIntosh, Agnes......	" " .	500	.. ..	....	
	Dewar, Annie F......	18 " " .	500	....	....	10 mai '09.
	Chartrand, Adelard...	22 " " .	500	....	....	
	Kealey, Catherine A..	25 " " .	500	....	.. ..	
	Bland, Charles H.....	5 mars '09.	500	... .	....	27 avril '09. C.S.C. 4 juin.
	Pelletier, Romuald....	" " .	500	....	....	
	Conroy, Bertha..	8 " " .	500	....	....	
	Noailles, Louis........	12 " " .	500	....	....	
	Lafleur, Frances B....	7 avril '09.	500	5 mai '09.	Agriculture.	
	Rochon, Louis T	29 " " .	500	. ...	.. ..	
	Patton, M. J..........	8 juin " .	500	....	....	
	Uglow, Hubert G.....	16 " " .	500	....	... .	
	Terrance, Richard J...	21 " " .	500	....	....	
	Robitaille, Oscar.....	14 juillet " .	500	....	....	
Com. Ser. Civil..	Paradis, F. X.........	21 oct. '08.	500	....	. .. .	
Douanes........	Bleakney, Stewart....	29 juillet'09.	500	....	....	
Affaires Indien..	Ogilvy, Alexander S...	20 oct. '08.	500	19 mars,— 10 juin '09.	T. et Com. et douanes.	
	O'Neil, E. J...	" " .	500	....	.. ..	
Intérieur	McJanet, Jessie.	30 nov. '08.	500	1 avril '09.	Intérieur....	
	Fraser, Rheba........	" " .	500	" " .	" ...	
	Grimes, Amy A......	" " .	500	" " .	" ...	
	Barber, Lily..........	8 fév. '09.	500	" " .	" ...	
	McDonald, Christine..	" " .	500	2 juill	Intérieur....	
	Rook, Jennie.........	4 avril " .	500	....	....	
	*Bawlf, Nicholas......	16 juin " .	500	....	....	
	Trudel, J. J.........	" " .	500	. ...	....	
	Beroard, L. C. E......	21 " " .	500	....	....	
	Herridge, Gordon D...	3 juillet " .	500	....	....	
	Major, F.............	8 " " .	500	....	....	
	Brankin, Helen.......	13 " " .	500	....	....	
	Connelly, L. P.......	12 " " .	500	....	....	
	Doe, Edward G.	13 " " .	500	... .	....	
	Gill, Harold...	14 " " .	500	....	....	

DOC. PARLEMENTAIRE No 31

TABLEAU n° 5, indiquant les personnes à qui la Commission accorda des certificats d'aptitudes pour occuper des emplois à titre temporaire dans la troisième division—*Suite.*

Département.	Nom.	Date de la nomination.	Appointement.	Nouvelle nomination.	Département.	Nomination rendue permanente.
			$			
Intérieur	McMahon, Edward G.	19 juil., '09.	500			
	Genest, R. B	19 " '09.	500			
	Durham, William P.	27 " '09.	500			
	Brennan, Beatrice	5 août '09.	500			
	Loyer, Réné	5 " '09.	500			
	Trudel, Jeanne	6 " '09.	500			
R. de l'intérieur.	Dewar, Rachel F	27 mars, '09.	500			
Justice	Doherty, S. L	18 août, '09.	500			
Travail	Campbell, Basil	22 sept., '08.	500			
	Gibson, M. M	22 " '08.	500	4 nov., '08.	Postes	
	McIlmoyle, Mlle	22 " '08.	500			
	Belanger, George	16 oct., '08.	500			
Marine et Pêch.	MacLeod, O. L	20 oct., '08.				24 avril 1909, Marine et pêcheries.
	Kealey, Marie Louise.	30 nov., '08.	500	21 janv., '09.	Mar. et pêch.	
	Blyth, Mary A	21 janv., '09.	500			
	Fleming, Ella E	21 " '09.	500			
	Pinhey, Anna V	21 " '09.	500			
	Blais, Yvonne	21 " '09.	500			
	Fournier, C.	21 " '09.	500			
	Hanratty, Mrs. K	21 " '09.	500			
	Pare, Ida	21 " '09.	500			
	Brownell, Maud	21 " '09.	500			
	Foran, Margaret	21 " '09.	500			
	McNeil, Evelyn	21 " '09.	500			
	McDonald, Mary	21 " '09.	500			
	Stretton, H.	21 " '09.	500			
	D'Aurey, R. D	21 " '09.	500			
	Jones, Helen	21 " '09.	500			
	Driscoll, Florence	21 " '09.	500	19 avril, '09.	Commerce.	
	Kealey, Mary L	21 " '09.	500			
	Gilhooly, Adeline	21 " '09.	500			
	Robertson, Margaret	21 " '09.	500			
	Holmes, Jane	21 " '09.	500			
	Burke, Mary	21 " '09.	500			
	Arkley, Helga	21 " '09.	500			
	Kent, Hazel	3 fév., '09.	500			
	Downing, Lena	3 " '09.	500			
	Cox, Frederick E	5 mai, '09.	500			2 juillet 1909, B. de 2eme div. Marine et pêcheries
Milice et défen.	McNutt, Ethel	6 janv., '09.	500	1 avril, '09.	Mil. et déf.	
	Kyle, Daisy J.	6 " '09.	500	1 " '09.	" "	
Postes	Breakenridge, W. S.	4 nov., '08.	500			
	Gibson, M. M	4 " '08.	500			
	Castonguay, Marie Ls.	25 " '08.		1 avril, '09.	Postes	22 juin 1909, M. D. P.
	Nagle, Loretto	23 déc., '08.	500	1 " '09.	"	
	Layeux, Berangere	23 " '08.	500	1 " '09.	"	
	McAllister, Grace	23 " '08.	500	1 " '09.	"	
	Dumoulin, Laura	23 " '08.	500	1 " 09.	"	
	Tessier, Antoinette	3 fév., '09.	500			1 juin 1909, M. D. P.
	Stewart, Archibald	9 juin, '09.	500			
	Belanger, J. Baptiste	21 " '09.	500			
	Guiou, Norman	23 " '09.	500			
	Cote, Louis	24 " '09.	500			
	McEvoy, Thos. L	29 " '09.	500			
	Sweatman, Earl C	2 juil., '09.	500			

TABLEAU n° 5, indiquant les personnes à qui la Commission accorda des certificats d'aptitudes pour occuper des emplois à titre temporaire dans la troisième division—*Suite.*

Département.	Nom.	Date de la nomination.	Appointement.	Nouvelle nomination.	Département.	Nomination rendue permanente.
Postes	Ewart, Carl	2 juil. '09	500			
	Desmarais, Hervé	7 " '09	500			
	Hudson, H. C	7 " '09.	500			
	Couillard, Albert	7 " '09.	500			
	Anderson, C. M	7 " '09.	500			
	DesRosiers, J. I	7 " '09.	500			
	McMahon, Wm. F	7 " '09.	500			
	Cogswell, Elmer	16 " '09.	500			
	Ewart, Paul	31 " '09.	500			
Conseil privé	Ardley, Ellen M	22 fév., '09.	500			
	Conroy, Bertha	22 " '09.	500			
	Lynott, Tessie	19 avril '09.	500			
	Bélanger, Blanche	14 mai '09.	500			
Travaux publics.	Aubé, Joseph	5 mai '09.	500			
C. de f. et canaux	Robertson, Margaret	25 janv. '09.	500	1 avril '09.	C. de f. et c.	
	Montgomery, Kathleen	25 " '09.	500	1 " '09.	"	
	O'Toole, Bessie M	25 " '09.	500	1 " '09.	"	8 juin 1909, Ch. de f. et canaux
	Edwards, Mary Tighe	25 " '09.	500	1 " '09.	"	
	Meighen, R	1 août '09.	500			
Secrétaire d'Etat	O'Meara, Mrs. William	15 mars '09.	500			
	Bazinet, Odilon	13 août '09.	500			
Affaires extér.	Connolly, James J	7 juil. '09.	500			
Commerce	Cassidy, T. H	9 janv. '09	500			
	Rowan, James Thomas	19 " '09.	500	1 avril '09.	Commerce.	7 juillet 1909, Marine et pêcheries.
	Lally, Loretto	19 " '09.	500	1 " '09.	"	
	Blair, Caroline	19 " '09.	500	1 " '09.	"	11 juin, 1909, commerce.
	Houston, Helen	20 " '09.	500	1 " '09.	"	" "
	Fleming, Margaret E.	8 fév. '09.	500	1 " '09.	"	" "
	Coghlan, Thomas J	9 mars '09.	500			23 mars 1909, Postes.
	Deruchie, J. H	9 " '09.	500			15 mars 1909, Postes.
	Ogilvy, Alexander S.	9 " '09.	500	1 avril '09. 10 juin '09.	Commerce. Douanes	
	Macdonald, Adelbert	15 " '09.	500			
	Jones, Helen	19 avril '09.	500			
	Driscoll, Florence	19 " '09.	500			
	George, May	19 " '09.	500			
	Peresian, Alice	19 " '09.	500			
	Turcotte, E	18 juin '09.	500			

TABLEAU n° 6, indiquant les nominations faites dans la subdivision B de la seconde division, à la suite d'examens publics de concours, pour la période écoulée du 1er septembre 1908 au 31 août 1909.

Nom.	Age	Appointement.	Résidence à l'époque de la nomination.	Département.	Date de la nomination.
		$			
Baril, J. Rosario A.	25	800	Ottawa..........	Commission du Serv. Civil.	27 avril 1909....
Bland, Charles H.........	22	800	Pembrooke, Ont..	" "	27 " 1909....
Carson, Holford L........	20	800	Waterdown, Ont..	Douanes.................	23 juil. 1909....
Cox, Frederick E	25	800	Ottawa.........	Marine et Pêcheries.......	2 " 1909....
Mallen, Leo............	25	800	Kingston, Ont....	Surintend. des Assurances.	9 " 1909....
Patterson, Frederick Wm..	32	1,000	Oshawa, Ont......	Agriculture	5 " 1909....
Phelan, Philip N. L.....	20	800	Parkhill, Ont.....	Affaires Indiennes.........	5 " 1009....
Saunders, Elsie E.........	27	800	Kingston, Ont....	Commission du Serv. Civil.	25 sept. 1908....
Smyth, William	19	800	Peterboro, Ont....	Postes....................	8 juil. 1909....

TABLEAU n° 7, indiquant les nominations faites à des emplois spéciaux, à la suite d'examens publics de concours, pour la période écoulée du 1er septembre 1908 au 31 août 1909.

Nom.	Age.	Emploi.	Rang.	Date de la nomination.	Appointement.	Résidence à l'époque de la nomination.	Département.
					$		
Bélanger, Raoul...... ..	32	Traducteur........	'B' de la 2e Division	26 avril '09....	1,200	Ottawa..........	Agriculture.
Crichton, Gordon L......	27	Assistant du Service Hydrographique..	'B' " "	29 juin '09....	900	Halifax..........	Marine et Pêcheries.
Edwards, Chas. Peter.....	34	Inspecteur de stations télégr. Marconi..	'A' " "	9 " '09....	1,800	Montréal........	" "
Fortin, Joseph O....	29	Dessinateur............	'B' " "	10 mai '09....	800	"	Mines.
Ghysent, Edouard A......	30	Assistant du Service Hydrographique..	'B' " "	29 juin '09....	900	"	Marine et Pêcheries.
Jost, A. S................	32	Dessinateur........	'B' " "	13 mai '09....	900	Halifax, N.-E....	Mines.
Lighthall, Abram.........	31	Assistant du Service Hydrographique..	'B' " "	12 " '09....	900	Vankleek Hill...	Marine et Pêcheries.
MacLeod, O. L...........	34	Agent acheteur................ ...	'B' " "	24 avril '09....	1,050	Ottawa..........	" "
Patry, Arthur............	22	Traducteur....	'A' " "	5 mai '09....	1,600	"	Agriculture.
Racette, Jean-Baptiste....	21	"	'B' " "	17 août '09....	1,300	St-David de Lévis.	Commerce.

Tableau n° 8, indiquant les nominations faites par le Gouverneur en conseil, en conformité de l'article 21 de la loi de 1908 portant modification de la loi du Service civil, pour la période écoulée du 1er septembre 1908 au 31 août 1909: (*a*) candidats choisis à la suite d'examens de concours; (*b*) candidats choisis sans concours par les départements.

A

Nom.	Rang.		Appointement.	Date.	Résidence.	Emploi.	Département.
			$	1909			
Audley, James	Sub-div.	B de 2e div.	1,100	24 août.	Toronto, Ont.	... .	Agriculture.
Dresser, John A...	"	B de 1re "	2,100	21 juin..	Ottawa.......	Géologiste.......	Mines.
Gussow, A. T......	"	B de 1re "	2,100	22 mai..	Londres, Ang.	Botaniste.	Agriculture.
Hewitt, Dr C. Gordon	"	B de 1re "	2,100	22 mai..	Manchester, Ang.........	Entomologiste.	Agriculture.
Malcolm, Wyatt...	"	A de 2e "	1,600	21 juin..	Ottawa. . .	Compilateur d'informations géologiques. ..	Mines.
Vincelette, M. J. Edouard	"	B de 2e "	1,200	24 août.	Montréal.....	Traducteur	Travail.

B.

Nom.	Rang.	Appointement.	Emploi.	Date.	Résidence à l'époque de la nomination.	Département.
		$				
Bartlett, E.	Sub-div. B de la 2e div.	1,000	Commis arp. topog.	29 juin '09	Tottenham, Ont	Intérieur.
Blair, Charles P.	" B " 1re "	2,100	Légiste	10 fév. '09	Bowmanville, Ont	Douanes.
Blackadar, Edward G.	" A " 2e "	1,600	Comptable	24 mars '09	Toronto	Commerce.
Bourgault, Alphonse	" B " 1re "	2,100	Légiste	26 mai '09		Marine et Pêcheries.
Brock, Reginald W.	Sub-div. A de la 1re div.	2,800	Directeur de la Comm. Géologique	27 nov. '08	Ottawa	Mines.
Brown, Gerald H.	" A " 1re "	2,800	Secrétaire du département	11 mars '09	Ottawa	Travail.
Brown, Gillmor.	" A " 1re "	3,500	Assistant ingénieur-en-chef	15 juin '09	Fredericton, N.-B.	Travaux Publics.
Chartrand, Emile	" B " 2e "	1,000	Commis arp. topog.	29 juin '09	Chartrand, Ont	Intérieur.
Côté, Aurèle	" B " 2e "	1,000	Commis " "	29 juin '09	Ottawa	"
Cousineau, Aimé	" B " 2e "	1,000	Arp. topographique	10 août '09	Montréal	"
Cowie, J. J.	" A " 2e "	2,000	Instructeur de salaisons de hareng	4 mars '09	Lossiemouth, Ecosse	Marine et Pêcheries.
Dozois, L. O. R.	" B " 2e "	1,000	Arp. topog.	29 juin '09	Granby, P.Q.	Intérieur.
Herriott, G. H.	" B " 2e "	1,000	Arp. topographique	29 juin '09	Souris, Man	"
Hinds, Arthur	" A " 3e "	900	Commis au bureau du Légiste	13 août '09	Ottawa	Sénat (nom. par résolution du Sénat).
Jennings, F. P.	" B " 2e "	1,300	Ingénieur-adjoint	5 juillet '09		Marine et Pêcheries.
Leblanc, Aimé	" B " 2e "	1,300	Légiste	14 juillet '09	Montréal	Justice.
McCormick, Harold D.	" B " 1re "	2,100	Légiste-adjoint	10 fév. '09		Ch. et Fer et Canaux.
Nicholson, Byron	" A " 2e "	1,600	Greffier de comités	9 avril '09	Québec	Sénat.
O'Connor, J. Daniel	" B " 1re "	2,100	Commis confidentiel	4 mars '09	Toronto	Secretaire d'Etat.
Perkin, William J.	" B " 2e "	800	Insp.-adjo't des habillem. militaires.	9 juin '09	King, Ont	Milice et Défense.
Thomson, P. M.	" B " 2e "	1,000	Commis arp. topogr.	29 juin '09	Ottawa	Intérieur.
Williams, A. S.	" B " 1re "	2,100	Légiste	4 juin '09	Newmarket, Ont	Affaires des Sauvages.
Wilson, Dr A. W. G.	" B " 1re "	2,100	Commis technique	27 avril '09	Ottawa	Mines.

TABLEAU n° 9, indiquant les nominations faites à titre temporaire par le Gouverneur en conseil, et accompagnées de certificats d'aptitudes délivrés par la Commision, conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi de 1908 portant modification de la loi du Service civil.

Département.	Nom.	Date de la nomination.
Marine et Pêcheries	Boulton, Captaine John R	28 janvier 1909.
Revenu de l'Intérieur	Kitto, Victor	2 juin 1909.

TABLEAU n° 10, indiquant les nominations faites à titre temporaire par le Gouverneur en conseil, et accompagnées de certificats d'aptitudes délivrés par la Commission, conformément aux dispositions de l'article 12, chap. 29-78, 6-7 Ed. VII, de la loi créant un ministère des Mines, pour la période comprise entre le 1er septembre 1908 et le 31 août 1909.

Département.	Nom.	Date de la nomination.	Rendue permanente.
Mines	Nichols, D. A	13 novembre 1908	
"	Anrep, Aleph	26 "	
"	Malcolm, Wyatt	23 "	21 juin 1909.
"	Chipman, Kenneth G	23 "	
"	Ells, Sidney	15 janvier 1909	
"	Reinecke, Leopold	15 "	
"	Kirwan, Philip	5 mai 1909	
"	Casey, John M.	8 juin 1909	

TABLEAU n° 11, indiquant les avancements accordés par le Gouverneur en conseil, sur recommandation des chefs de départements, et accompagnée de certificats d'aptitudes délivrés par la Commission, conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi de 1908, portant modification de la Loi du Service civil.

Département.	Nom.	De	À	Date.
Agriculture	Brunette, Mme L. B.	Sub-div. B de div. 3	Sub-div. A de div. 3	3 juin 1909..
	Campbell, Dr Wilfred	" B " 2	" A " 2	3 " 1909..
	Powell, A. E.	" B " 2	" A " 2	3 " 1909..
Douanes	Bliss, Thomas A. D.	" A " 2	" B " 1	1er " 1909..
	Heintz, R. M.	" B " 2	" A " 2	1er " 1909..
	McCaffrey, William J.	" B " 2	" A " 2	1er " 1909..
	Sanders, Edwin L.	" A " 2	" B " 1	1er " 1909..
Secrétaire du Gouverneur-Général	Pereira, F. L. C.	" A " 3	" B " 2	23 déc. 1908..
	Pereira, F. L. C.	" B " 2	" A " 2	4 juin 1909..
	Sladen, A. F.	" A " 2	" B " 1	4 " 1909..
Revenu de l'Intérieur	Lewis, H. B.	" B " 3	" A " 3	1er " 1909..
	Lyon, Mme Anna V.	" B " 3	" A " 3	25 " 1909..
Surintendant des Assurances	Finlayson, George D.	" A " 3	" B " 2	15 " 1909..
	Gilliland, W. H.	" A " 3	" B " 2	15 " 1909..
	McTavish, A. N.	" A " 3	" B " 2	15 " 1909..
	Moorman, Mlle Linda L.	" B " 3	" A " 3	15 " 1909..

TABLEAU N° 11, indiquant les avancements accordés par le Gouverneur en conseil, sur recommandation des chefs de départements, et accompagnée de certificats d'aptitudes délivrés par la Commission—*Fin.*

Département.	Nom.	De	A	Date.
Affaires des Sauvages	McLean, J. K.	" A " 2	" B " 1	14 avril 1909..
Intérieur	Dixon, Fitzroy	" A " 2	" B " 1	3 " 1909..
Justice	Harris, Robert F.	" B " 2	" A " 2	23 janv. 1909..
	Pownall, Godfrey Herbert	" A " 2	" B " 1	12 fév. 1909..
Marine et Pêcheries.	Lafleur, Mlle M. M.	" B " 3	" A " 3	29 janv. 1909.
	Demers, Capitaine, L. A.	" A " 2	" B " 1	5 juill. 1909..
Milice et Défense..	Brown, Col. R.	" B " 2	" A " 2	3 juin 1909..
	McCann, J. A.	" A " 2	" B " 1	12 fév. 1909..
Mines	Bell, J. J.	" B " 2	" A " 2	27 avril 1909..
	Boyd, W. H.	" A " 2	" B " 1	28 " 1909..
	Cairns, D. D.	" B " 2	" A " 2	28 " 1909..
	Camsell, Charles	" A " 2	" B " 1	28 " 1909..
	Collins, W. H.	" B " 2	" A " 2	28 " 1909..
	Denis, Théo.	" A " 2	" B " 1	27 " 1909.
	Dickison, A.	" B " 2	" A " 2	28 " 1909..
	Ells, R. W.	" B " 1	" A " 1	27 " 1909..
	Fletcher, Hugh	" B " 1	" A " 1	27 " 1909..
	Frechette, Howells	" B " 2	" A " 2	27 " 1909..
	Haanel, B. F.	" A " 2	" B " 1	27 " 1909..
	Johnston, A. H.	" A " 2	" B " 1	27 " 1909..
	Johnston, W. A.	" B " 2	" A " 2	28 " 1909..
	Leach, W. W.	" A " 2	" B " 1	27 " 1909..
	Leroy, O. E.	" A " 2	" B " 1	28 " 1909..
	Macoun, J. M.	" A " 2	" B " 1	27 " 1909..
	Macoun, John	" B " 1	" A " 1	27 " 1909..
	MacLaren, F. H.	" B " 2	" A " 2	28 " 1909..
	Malloch, G. S.	" B " 2	" A " 2	28 " 1909..
	Matheson, H	" B " 2	" A " 2	28 " 1909..
	McConnell, R. G.	" B " 1	" A " 1	27 " 1909..
	Senecal, C. O.	" A " 2	" B " 1	27 " 1909..
	Wilson, M. E.	" B " 2	" A " 2	28 " 1909..
	Young, G. A.	" A " 2	" B " 1	28 " 1909..
Postes	Atwater, H. E. (canceller)	" A " 3	" B " 2	5 juin 1909..
Conseil Privé	Keating, C. J.	" B " 2	" A " 2	13 mai 1909..
	Kezar, G. G.	" B " 2	" A " 2	13 " 1909..
	Lothrop, H. W.	" B " 2	" A " 2	13 " 1909..
Travaux Publics	Reinhardt, Paul	Assis contremaître des charpentiers.	Commis des travaux	18 déc. 1908..
Chemins de fer et Canaux	Bowden, W. A.	Sub-div. B de div. 1	Sub-div. A de div. 1	6 avril 1909..
	Bowes, H. K.	" A " 3	" B " 2	5 juin 1909..
	Cope, W. V.	" B " 2	" A " 2	5 mai 1909..
	Jamieson, R. F.	" B " 3	" A " 3	10 " 1909..
	McCourt, E. F.	" B " 2	" A " 2	25 juin 1909..
	Stewart, Mlle S. M.	" B " 3	" A " 3	10 mai 1909..
	Tessier, Joseph	" B " 3	" A " 3	10 " 1909..
Secrétaire d'Etat	Emond, Gustave	" A " 2	" B " 1	9 juin 1909..
Affaires trangères.,	Walker William Henry	" B " 1	" A " 1	8 " 1909..
Sénat..	Trudel, J. Boutillier	" A " 2	" B " 1	27 avril 1909..
Commerce	McKain, Mlle Margaret	" B " 3	" B " 2	18 mars 1909..

TABLEAU N° 12, indiquant les présences aux divers examens tenus sous la direction de la Commission du Service civil, durant la période écoulée du 1er septembre au 31 août 1909.

ENTRÉES DES EXAMENS DU SERVICE CIVIL, NOVEMBRE 1908.

Endroits où se sont tenus les examens.	Ex. préliminaires.	Ex. d'aptitudes.	Total.
Charlottetown	4	11	15
Halifax	28	44	72
Saint-Jean	15	24	39
Québec	23	46	69
Montréal	116	69	185
Ottawa	43	211	254
Toronto	73	51	124
Kingston	6	19	25
Hamilton	14	22	36
London	14	22	36
Windsor	2	8	10
Winnipeg	26	66	92
Regina	2	10	12
Edmondton	2	7	9
Calgary	4	34	38
Vancouver	9	29	38
Victoria	6	5	11
Nelson	1	1	2
Moosejaw	5	11	16
Port-Arthur	1	6	7

TABLEAU N° 12, indiquant les présences aux divers examens tenus sous la direction de la Commission du Service civil—*Fin.*

—	Hommes.	Femmes.
Examen intérimaire de concours pour sténographes et clavigraphes, tenu à Ottawa, en mars 1909	14	83
Examen intérimaire de concours pour emplois de commis de la seconde division, tenu à Ottawa en mars 1909	4	3
Examen spécial de concours pour la position de traducteur aux Archives du Canada, tenu à Ottawa en mars 1909	6	1
Examen spécial de concours pour deux positions de dessinateurs au département des Mines, tenu à Ottawa en mars 1909	7	....
Examen spécial de concours pour la position de oommis dans la branche des achats et des contrats du département de la Marine et des Pêcheries, tenu à Ottawa en mars 1909	4	....
Examen spécial de concours pour la position d'assistant-adjoint du service hydrographique du département de la Marine et des Pêcheries, tenu à Ottawa en mars 1909	3	....
Examen spécial de concours pour la position de compilateur de renseignements géographiques, dans la section géologique du département des Mines, tenu à Ottawa en mars 1909	1	....

EXAMENS GENÉRAUX DE CONCOURS TENUS EN MAI 1909.

Endroit.	Emplois inférieurs.	Troisième division. Hommes.	Troisième division. Femmes.	Seconde division.	Total.
Halifax	1	2	....	....	3
Charlottetown	1	1	1	....	3
Saint-Jean	....	2	....	....	2
Québec	5	6	....	....	11
Montréal	11	31	....	1	43
Ottawa	30	38	72	6	146
Toronto	7	6	2	4	19
London	2	2	....	....	4
Saskatoon	....	1	....	....	1

	Hommes.
Examen général de concours pour 2 positions d'assistant-adjoint du Service Hydrographiqne du département de la Marine et des Pêcheries, tenu en mai 1909 :	
A Halifax	1
A Montréal	3
Examen général de concours pour la position de traducteur au département du Commerce (branche des Annuités), tenu en juillet 1909 :	
A Ottawa	6
A Montréal	7
Examen spécial de concours pour la position de traducteur du département du Travail, tenu en juillet 1909 :	
A Ottawa	5
A Montréal	7
Examen spécial pour la position de commis dans la branche des vétérinaires en chef et du commissaire du bétail du département de l'Agriculture, tenu en juillet 1909 :	
A Ottawa	1
A Toronto	3

TABLEAU N° 13.—Indiquant les listes des candidats aux divers examens tenus sous la direction de la Commission du Service civil, durant la période du 1er septembre 1908 au 31 août 1909.

LISTE N° 1.—Liste ayant servi à faire les choix, par ordre de mérite, pour les nominations aux emplois dans la troisième division, en conformité d'un ordre en conseil portant la date du 16 juin 1908.

Rang.	Nom.	Endroit.	Rang	Nom.	Endroit.
1	Braceland, Gertrude	Ottawa.	51	MacDonald, M. Angela	Ottawa.
2	Young, Mary V	"	52	Moodie, Stanley	Calgary.
3	Gorman, Edmund J	"	53	Hartley, Hartley	Edmonton.
4	McDonald, Norman D	"	54	MacDonald, Clarence	Ottawa.
5	Mitchell, Mary M	"	55	Harrigan, Daniel	Calgary.
6	Noonan, George A	"	56	Nolan, John R	Ottawa.
7	Ryan, James H	"	57	Robertson, Margaret R	"
8	Dunne, Annie	"	58	Bedford, Robert	Winnipeg.
9	McInnes, Daniel	Winnipeg.	59	Ogilvy, Alexander S	Ottawa.
10	Lally, Loretto M	Ottawa.	60	Wren, John L	Winnipeg.
11	Herring, George	Vancouver.	61	MacKay, D	Toronto.
12	DeLury, Helen	Toronto.	62	Ouellette, S. Réné	Ottawa.
13	Dewar, Bessie	Ottawa.	63	MacLaughlin, Walker S.	"
14	Bayne, Florence	"	64	Anglin, Anna B	Kingston.
15	Burns, Thomas L	"	65	Blain, John C	Hamilton.
16	Callbaeck, Colin H	Charlottetown.	66	Campbell, Thomas J	Ottawa.
17	Ryder, William	Calgary.	67	Hefer, James	"
18	Beaulac, J. Hector	Montréal.	68	Aitkens, J. B.	Moose Jaw.
19	Black, James H	Port Arthur.	69	Edwards, Mary T	Kingston.
20	Kennedy, Archibald	Winnipeg.	70	Drake, Ernest G	Charlottetown.
21	Gorman, Albertus	Montréal.	71	Allen, Mabel K	Ottawa.
22	McCallum, Hugh A	Charlottetown.	72	Power, Bessie	Kingston.
23	McGreevy, Louis	Ottawa.	73	Pickell, J. A	London.
24	Cleary, E J	"	74	Holmes, Jane A	Ottawa.
25	Dewar, Annie F	"	75	Shorey, Evan	Winnipeg.
26	Woodrow, L. H	Calgary.	76	Pelletier, Romuald	Ottawa.
27	Doyle, Thomas J	Ottawa.	77	Montgomery, Kathleen	"
28	Blair, Caroline M	"	78	Dalgleish, Frank	London.
29	Saint-Germain, Joseph	Montréal.	79	Gall, Herbert	Régina.
30	Sheedy, Joseph A	Ottawa.	80	Morrison, D. Arnold	Ottawa.
31	LeRoy, Sarah	"	81	Killeen, Thomas L	"
32	Nash, Fred J	Charlottetown.	82	Lemieux, Hector	Québec.
33	Cole, Sidney G	Port Arthur.	83	MacDonald, Henry A	Ottawa.
34	Perrault, W. H	Ottawa.	84	Long, Russell H	Régina.
35	Larocque, Archie	Port Arthur.	85	Mahar, James	Montréal.
36	Woodruff, Thomas E	Moose Jaw.	86	Lachaine, Jean B	Québec.
37	Denneny, Clarence M	Ottawa.	87	Petrie, Madge	Montréal.
38	Mitchell, Thomas B	Winnipeg.	88	Colly, Ralph	Winnipeg.
39	Robillard, Georges A	Montréal.	89	Arkley, Helga P	Ottawa.
40	Allan, William F	Ottawa.	90	Kemp, Goldwin O	"
41	Mitchell, Jean E	"	91	Phelan, Fred J	Halifax.
42	Derocher, J. H	"	92	Gallant, Thomas	"
43	Gibson, Alice	"	93	Jones, Cecil B	Charlottetown.
44	Desrosiers, Joseph H	Montréal.	94	Reynolds, Grace B	Halifax.
45	Houston, Helen	Ottawa.	95	Tessier, Antoinette	Ottawa.
46	Davies, John	Winnipeg.	96	O'Toole, Thomas P	"
47	Coghlan, Thomas J	Ottawa.	97	Mayhew, Mabel B	Kingston.
48	Gardner, William	Winnipeg.	98	Lytle, William P	Toronto.
49	Oliver, Marina	Québec.	99	Clarke, Herbert A	St-Jean, N.-B.
50	Ouellette, E.H	Ottawa.	100	Thompson, Thomas L.	Winnipeg.

LISTE N° 2.—Liste des candidats ayant réussi à passer l'examen d'aptitudes du Service Civil tenu en novembre 1908, mais n'ayant pas obtenu le nombre de points suffisants pour inscription sur la liste des personnes éligibles aux emplois dans la troisième division du service intérieur.

Ordre de mérite.	Nom.	Endroit où s'est tenu l'examen.
101	Provost, Albert	Montréal.
102	Toupin, Charles Ed	"
103	Williamson, James D	Ottawa.
104	McDonald, Christine	"
105	McLaren, James	Calgary.
106	Sykes, William	Toronto.
107	Clitheree, Fred	Moosejaw.
108	Hills, John E.	Halifax.
109	De Champlain, J. Aug	Québec.
110	Creighton, Moses B	Calgary.
111	Sears, Harris B	"
112	Lussier, J. H	Montréal.
113	Bourke, J. H	Ottawa.
114	Faul, H. M	Windsor.
115	Shaughnessy, Margaret	Ottawa.
116	Uglow, Hubert	"
117	Lapaticki, Eugène E	Vancouver.
118	Boxer, Marion	Winnipeg.
119	Gagnon, Eudore	Québec.
120	Dickenson, Arthur	Montréal.
121	Connolly, James	Ottawa.
122	Kilgour, W	Toronto.
123	Eland, Fred. J	Montréal.
124	Ross, Grace H	Ottawa.
125	McNiven, Chas. W	Hamilton.
126	Brown, John E	Calgary.
127	Ralph, Isabel M	Ottawa.
128	Rowan, James T	"
129	Longeway, M. L	Montréal.
130	Currie, William G	Winnipeg.
131	Pope, John S	Calgary.
132	Corbett, Lizzie	Montréal.
133	Laflamme, Alphonse	Québec.
134	Gannon, Katie	Toronto.
135	Glover, Terrot H	"
136	Higginson, Mary M	Kingston.
137	Leech, Hart	Winnipeg.
138	Swain, G. H. C	Ottawa.
139	Butler, Robt. W	Kingston.
140	McNames, T. G.	Calgary.
141	King, John A	Windsor.
142	Stokes, W. G	Toronto.
143	Alrich, R	Calgary.
144	Dolan, Edith	Ottawa.
145	Gilbert, Oscar	Québec.
146	Patching, Helen	Ottawa.
147	Stark, James S	"
148	McGuire, Augustine	London.
149	Hubly, Adolphus	Halifax.
150	Marchand, J. B. M	Québec.
151	Emack, W. Leonard	St. John.
152	Vermander, Joseph	Winnipeg.
153	Doyle, Michael	Ottawa.
154	Turcotte, Ernest	"
155	Martel, Gerard	Montréal.
156	Mussel, H. E	Winnipeg.
157	Elwes, Ed. W	Toronto.
158	Clewes, Harry H	Ottawa.
159	Fitzpatrick	"
160	Tremble, Anna K	"
161	Smith, Albert	Toronto.
162	Lavelle, H. J	"
163	Allan, Percy G	"
164	Lawley, Ernest C	Calgary.
165	Higginson, Anna	Ottawa.
166	Creighton, William A.	Calgary.
167	Fraser, L. Stuart	Edmonton.
168	Campbell, Donald F	Charlottetown.
169	Gosselin, J. A	Québec.
170	Hébert, Simon P	Ottawa.
171	Sansmarez, Cyrilde	Winnipeg.
172	Macdonald, Cyril H	St. John.
173	Bernier, J. C	Québec.
174	Dean, John J	London.
175	Switzer, Olive E	Kingston.
176	Matthews, Ora C	St. John.
177	White, Della	"
178	Bruce, Geo. B	Calgary.
179	Roberts, Janet T	Winnipeg.
180	Gibbons, Wm. G	Ottawa.
181	Moule, Samuel G	"
182	De Villiers, Jos. E	Québec.
183	Johnston, Vera W	Ottawa.
184	O'Toole, Bessie M	"
185	Dowd, William M	Saint-Jean.
186	Dobbie, W. M	Calgary.
187	Dennihy, M. Gerald	Winnipeg.
188	Bilodeau, Emile	Québec.
189	Musselman, Eden R	Toronto.
190	Delisle, George A	Montréal.
191	Shaughnessy, Mary	Ottawa.
192	Bayne, Ernest D	"
193	Turner, Frank C	Calgary.
194	Flint, Normand A	Montréal.
195	McCready, Louis B	Charlottetown.
196	Griffith, William F	Saint-Jean.
197	Dexter, Isaac	Halifax.
198	Morency, Japhlet	Québec.
199	Baker, Chas. W	Calgary.
200	Bennet, Gordon H	Ottawa.
201	McDonald, Harry B	"
202	Hill, Harry	"
203	Johnston, W. R	Moosejaw.
204	Bélanger, J. O. E	Québec.
205	Lane, Edward	Ottawa.
206	Macpherson, Eliza F	Moosejaw.
207	Christie, Pierre	Halifax.
208	Kniewasser, Maggie B	Ottawa.
209	McColl, Duncan A	Edmonton.
210	Allen, James P.	Kingston.
2 1	Winchell, Carl D	Winnipeg.
212	Miller, Kathleen M	Toronto.
213	Hamelin, Armand	Ottawa.
214	Riddell, W. R	"
215	Carmicheal, R. A	Halifax.
216	McCready, John H	London.
217	Johns, Archie M	Calgary.
218	Adams, James R.	London.
219	Macquien, R. B	Calgary.
220	MacDonald, Carfield	Vancouver.
221	McLaughlin, Roy G	Winnipeg.
222	Kenney, Louis A	Montréal.
223	D'Eon, S. L	Halifax.
224	Cadieux, J. Albert	Ottawa.
225	Wink, Jno. C	Port-Arthur.
226	Stone, Percy D	Calgary.
227	Goodwin, Fred. L	Halifax.
228	Fraser, John A	Charlottetown.
229	Smellie, D. R	Toronto.
230	Lyons, Wilbert T	Hamilton.

LISTE des candidats ayant réussi à passer l'examen d'aptitudes du Service civil tenu en novembre 1908—*Fin.*

Ordre de mérite.	Nom.	Endroit ou s'est tenu l'examen.	Ordre de mérite.	Nom.	Endroit ou s'est tenu l'examen.
231	Donaghy, John T...........	Toronto.	242	Eaton, P..................	Ottawa.
232	Mackay, Robert T.........	Victoria.	243	Hebert, Louis A............	Montréal.
233	Turnbull, William.........	Vancouver.	244	De Repentigny.............	"
234	Carr, T. E.................	"	245	Lynch, Maymie.............	Ottawa.
235	McLachlan, David C........	Calgary.	246	Beardsley, W. C. L.........	Saint-Jean.
236	St. Louis, E. R............	Ottawa.	247	Buckley, Frank.............	"
237	Steckley, P. L.............	Toronto.	248	Eagle, W. F................	Winnipeg.
238	McLeod, William A.........	Vancouver.	249	Crowle, Geo. A.............	Ottawa.
239	Edgar, William H..........	Calgary.	250	Hobson, Fred. W...........	Hamilton.
240	Johnston, William E.......	Vancouver.	251	Buteau, Ernest.............	Québec.
241	McDonald, J. Sydney.......	Ottawa.	252	Agnew, David..............	Winnipeg.

LISTE N° 3.—Liste des personnes qui ont subi avec succès l'examen préliminaire du Service civil, tenu en novembre 1908.

A VICTORIA.

Deaville, Alfred S.
Ford, Herbert A.
Jeffrey, Helen.
Mackay, Robert T.
Thomson, D. Y.

A VANCOUVER.

Blair, Francis.
Catterall, J. A.
Corkett, E. W.
Fage, Frank.
Maley, Wm. R.
McKinnon, Daniel.
Round, Harold A
Swenceski, Henry.
Wright, Arthur R.

A NELSON.

Buchan, John Robertson.

A EDMONTON.

Fraser, L. Stuart.
Hartley, Hartley.

A CALGARY.

Clandillon, Wm. P.
Stone Percy D.
Thomlinson, Carl.
Tuck, Wm. L.

A MOOSEJAW.

Cole, Wm. J.
Crichton, Chas. W.
Johnson, W. R.
Little, H. W.
Rutherford, Wilfrid M.

A RÉGINA.

Hunt, Albert.
Jackson, Walter L.

A WINNIPEG.

Benzie, Jno. S. B.
Bjornson, Sig.
Davidson, Jno. G.
Faraker, T. W.
Ganly, Harold G.
Hirsch, Philip.
Irlam, Chas. J.
Jeske, Paul R.
Kalberer, L. F. V.
Lazier, Blanche E.
Leech, Hart.
McLaren, J. G.
McLeod, R. E.
Newton, Stanley.
Parsons, Henry.
Scoot, Walter H.
Shorey, Eva.
Sheffield, G. A.
Snowden, Ernest P.
Welbanks. Charles.
Woodhead, H. S.
Yewdall, Jno. E. T.

A PORT-ARTHUR.

Arnold, Albert P.

A WINDSOR.

King, Jno. A.
Martin, Ethel E.

LISTE des personnes qui ont subi avec succès l'examen préliminaire du Service civil, tenu en novembre 1908.—*Suite.*

A LONDON.

Beamish, W.
Bigg, Walter F
Bower, Richard F.
Callahan, Albert B.
Copp, Frank G.
Davis, Fred. E.
Deacon, Ormston L.
Elson, Oswald.
Field, Frederick W.
Flynn, Wm. P.
Spry, Wm. A.
Wollatt, Raymond.

A HAMILTON.

Anderson, Lawrence.
Bale, Ernest W.
Cawley, Preston.
Clarke, George H.
Cooper, Sydney E.
Cutler, Joseph A.
Fuller, Samuel B.
Hammill, Edwin R.
Hill, Geo. A.
Jarvis, Arthur.
Nunn, Geo. S.
Petty, Norman H.
Reid, Archibald H.

A TORONTO.

Allsopp, Jno. Henry.
Armitage, John C.
Barclay, Andrew L.
Barry, Herbert H.
Barkay, Albert Ed.
Bell, J. E.
Bowler, Walter.
Brunne, Albert H.
Clarke, H. M.
Cormack, W. J.
Cornford, Ernest.
Cross, Gordon T.
Cotter, Ed. V.
Curlew, George.
Egan, M. J.
Foster, Cameron.
Glover, Terrot H.
Gibson, Alexander.
Gregory, Richard J.
Hacker, Albert H.
Hornibrock, Richard C.
Hoyt, Geo. E.
Ingram, J. O. F.
Kenny, H. G.
Kerr, Murray A.
Kester, John G.
Law, William.
Levinsky, Joseph.
Lightfoot, William E.
Logie, John.
Maclean, A. G.
McDevitt, Daniel.
McDougall, Stanley.
Moore, W. J.
Moses, Oscar.
Matheson, W. A.
O'Brien, W. S.
Oakley, Charles.
Parker, Claude E.
Read, Wm. H.
Redditt, Benjamin.
Rogers, Leonard.
Sauvé, Jos. R.
Savage, Chas. G.
Sinclair, Malcolm.
Singer, A.
Smellie, D. Royle.
Smith, Albert.
Steckley, Percy L.
Swain, John W.
Tenute, James E.
Walker, John E.
Ward, Arthur.
Winterburn, William.
Wraight, Edward.
Yelland, Carl H.

A QUÉBEC.

Bedard, L. G. R.
Belanger, Elzéar.
Bilodeau, Emile.
Bilodeau, Léonce.
Chalifour, Jos. A.
Demers, Alphonse.
Drolet, Jos. A. A.
Gagnon, Isidore.
Guérin, Pierre A.
Laberge, Jacques.
Mignault, John.
Morin, S. Gustave.
Oliver, Arthur.
Papillon, Alphonse.
Parent, Omer.
Perrot, Auguste.
Picard, Emile.
Samson, Jos. A.
Simard, Marie L. H.
Vigneau, J. M.
Vincent, Emile.

A KINGSTON.

Anglin, W. P.
Bale, F. J.
Brown, Katie.
Scott, George B.
Sherry, Wilber.
Swettenham, Ernest R.

A OTTAWA.

Bennett, Gordon H.
Benoit, Oscar.
Bergeron, Arthur D.
Boily, Jos. O.
Bristow, Robert E.
Chartrand, Edward J.
Church, George C.
Dancause, Alex.
Downing, Wm. A.
Dubois, Georges A.
Gibbons, Wm. G.
Groulx, Amedere.
Hall, Edward.
Hereux, Peter.
Landry, Louis.
Leblanc, Thomas J.
Longtin, Napoleon.
Lowe, Harold.
Mann, V. E.
McElligott, J. W.
McGill, Robert V.
McGookin, Geo. A.
Moule, Samuel G.
Murphy, John J.
Nolan, John R.
O'Meara, Michael T.
Pelton, Lucile.
Picken, N. G.
Purcell, Thomas.
Ranger, O. J.
Robertson, Lorne B.
Sculthorpe, Richard W.
Tremblay, Joseph.
Ventura, George.

LISTE des personnes qui ont subi avec succès l'examen préliminaire du Service civil, tenu en novembre 1908.—*Suite.*

A MONTRÉAL.

Bailey, Wm. G.
Barbeau, Arthur A.
Belisle, J. Conrad.
Benoit, J. E.
Benoit, Albert.
Bergeron, Apollinaire.
Bernardin, Joseph D.
Bertrand, Arthur.
Biron, Hormidas.
Bohemier, Emile.
Bolte, Camille.
Bourque, Emmanuel.
Brooks, B. E. A.
Brunelle, E. D.
Brunette, Henri.
Caisse, J. J.
Cantwell, Mdage A.
Carrière, J. Ernest.
Chaput, Alfred.
Clément, Henri.
Cloutier, Ernest.
Condon, Robert R.
Corbeil, E. R.
Côté, Joseph.
Cousineau, Alderic.
Cusson, Joseph E.
Daigle, Réné.
Daoust, J. C. Ernest.
Denis, J. L.
Delisle, George A.
Desaulniers, A. L.
Desrosiers, Léopold.
De Repentigny, J. D.
Dion, Hector.
Donato, Alexandre.
Dubé, F. Ernest.
Dubuc, George.
Dupuis, Hector.
Duquette, Joseph O.
Dutrisac, Hector.
Finel, Alexandre A.
Flint, Norman A.
Fregean, George.
Gagnon, H.
Germain, Louis.
Gervais, Joseph S.
Girard, E.
Gratton, Alphonse.
Granger, Alphonse.
Guimond, Didas.
Hardy, Wilfrid S.
Hébert, Louis D.
Heavers, Thomas.
Laferrière, Oscar.
Lamoureux, J. A. C. E.
Lapalice, C.
L'Abbé, Mme. E. B.
Lamarche, R.
Lanoie, Joseph.
Lavigne, J.
Lebeau, Henri.
Leclerc, Ludger.
McAuley, M. F.
McDevitt, James.
Mahoney, Francis.
Marin, Alberic.
Martineau, Josaphat.
Mantha, Alphonse.
Marquette, Emile R.
Ménard, Alfred.
Monahan, J.
Morin, Napoléon.
Morin, Charles
Myette, O.
O'Farrell, Maurice.
Ouellette, T.
Panneton, Emhry A.
Pardelian, Robert H.
Parent, Edmond A.
Paquette, J. B.
Perrier, Ernest.
Pepin, Réal.
Phaneuf, Josephat.
Piquette, J. Arthur.
Plante, F. G.
Poissant, Irène.
Primeau, Gustave.
Prud'homme, Arthur.
Robitaille, Ozade.
Roxborough, D. Harry.
Sanssoucy, J. A.
Sénécal, Joseph A.
Séguin, Réné.
Stremenski, L. G. N.
Théoret, Nap.
Trottier, Alfred.
Vaillancourt, J. A.
Vincent, J. F.
Walker, A. Stanley.

A SAINT-JEAN, N.-B.

Durick, Léo A.
Henneberry, Ed. J.
McGrath, Louis J.
McGrath, William.
McGourty, Frank.
McLaughlin, Leo.
Murphy, C. T.
Murphy, John W.
O'Connor, John B.
Owens, Chas. F.
Sharkey, Wm. P.

A HALIFAX.

Baxter, John M.
Brush, John Wm.
Doane, Stephen A.
Egan, Gerald.
Fellows, Wm. A.
Godwin, John E.
Gray, George W.
Hanway, John B.
Hills, John E.
Hills, W. E. G.
Hiseler, George W.
Keefe, John E.
Keating, Y. W.
MacKinlay, Edgar E.
McDonald, Thomas.
Murphy, Denis.
McGillivray, Hugh.
McMullin, Eugène.
Rooney, Wm. M.
Schaefer, Carl F.
Sullivan, James H.
Warner, Fred. A.
Whitford, Albert.
Whitford, Stanley E.

A CHARLOTTETOWN.

Coombs, B. L.
McCloskey, Thos. J.
Peters, M. K.

Liste n° 4.—Examen de concours provisoire pour positions de 2me division tenu à Ottawa, en mars 1909.

Par ordre de mérite.

1 Saunders, Elsie, M. A.
2 Bland, Chas. H., B.A.
3 Alexander, Helen B., B.A.
4 Wilson, Alice E.
5 Baril, Rosario A. J., B.A.

Liste n° 5.—Examen de concours provisoire pour sténographes et dactylographes, tenu à Ottawa, en mars 1909.

Par ordre de mérite.

1 Calhoun, Marion.
2 Cameron, Carmela.
3 Dewan, Teresa.
4 Cole, May.
5 Eastcott, Gertrude.
6 Church, J. Bell.
7 McClennan, Thester.
8 Rock, Evangeline.
9 Goodell, Helen.
10 McRoberts, Florence B.
11 Whyte, Ellen Grace.
12 McCuaig, Charlotte F.
13 Rowan, James Thomas.
14 Lyon, Mary C.
15 Wilson, Christina A.
16 Merkley, Ilma B. J.
17 Lee, Frances, A. V.
18 O'Toole, Bessie M.
19 Fleming, Margaret E.

Liste n° 6.—Examen de concours spécial pour deux positions de traducteur au ministère de l'Agriculture, tenu les 30 et 31 mars 1909.

1er Patry, Arthur.
2e Bélanger, Raoul.

Liste n° 7.—Examen de concours spécial pour deux positions de dessinateur au ministère des Mines, tenu les 30 et 31 mars 1909.

1er Jost, Alfred S.
2e Fortin, J. Ovila.

Liste n° 8.—Examen de concours spécial pour la position de commis dans la branche des achats et des contrats du département de la Marine et des Pêcheries, tenu à Ottawa, en mars 1909.

MacLeod, O. L.

Liste n° 9.—Examen spécial de concours pour la position d'assistant adjoint au service hydrographique du département de la Marine et des Pêcheries, tenu à Ottawa, en mars 1909.

Lighthall, Abram.

Liste n° 10.—Examens de concours généraux tenus en mai 1909.

POSITIONS DE 2me DIVISION.

Par ordre de mérite.

Rang.	Nom.	Endroit.
1er	Patterson, Fred W.,	Toronto.
2e	Cox, Frederick E.,	Ottawa.
3e	Casey, John M.	"
4e	Smyth, William J.,	Toronto.
5e	Carson, Holford L.,	Ottawa.
6e	Guibord, Rodolphe,	"
7e	Mallen, Leo,	Toronto.
8e	Phelan, Philip L. N.,	Toronto.

POSITIONS DE 3ME DIVISION.

Par ordre de mérite.

1 Westman, Florence M.
2 Savage, Lyla.
3 McCann, Francis J.
4 Enman, Tina McL.
5 McDonald, Margaret.
6 Cross, Jessie M.
7 McDonald, Christine.
8 Rivard, Arthur A.
9 Coghlan, Helena.
10 Casey, Margaret M.
11 Henry, Florence B.
12 Watson, G. Russell Des B.
13 Darby, Nora E.
14 Castonguay, Marie L. A.
15 McPherson, Hattie G.
16 McCuaig, Bertha B.
17 Greenshield, Wilhelmina M.
18 Steele, E. Frank.
19 Laroque, J. Hector.
20 McDonald, Mary Angelena.
21 Waddell, Benjamin C.
22 Reynolds, Grace B.
23 Corbett, Flora.
24 Anderson, Florence L.
25 Gauthier, Agnes.
26 Bradley, James D.
27 McIntosh, C. Isabella.
28 Robichaud, Dominitien T.
29 Code, Edmund B.
30 Westman, Winnifred.
31 Fredette, J. F.
32 Kniewasser, Margaret B.
33 Cameron, Daisy D.
34 Merrill, Eva.
35 Jones, Helen.
36 Bourgeois, Aldéric.
37 Therrien, Joseph E.

POSITIONS DES GRADES INFERIEURS.

1 Mathie, Andrew H., Ottawa.
2 Painter, Ernest W. "
3 White, William, Toronto.
4 Ainsborough, William, Ottawa.
5 Pigeon, Adélard, Montréal.
6 Kelly, John P., Ottawa.
7 Hébert, Alfred, Montréal.
8 Delaire, Léopold J., Ottawa.
9 McDonald, John A., Ottawa.
10 Cliche, Joseph A. E., Québec.
11 Gauthier, Joseph H., Montréal.
12 Snoddy, James E., London.
13 Heron, J. Gordon, Ottawa.
14 Biron, Hormidas, Montréal.
15 Quinn, Lawrence, Ottawa.
16 Reade, Horace J. "
17 Fortin, Louis D. "
18 Nichol Walter D., Toronto.
19 Cuthbert, Gerald G., London.
20 Watson, John, Ottawa.
21 Massé, Gehusse "
22 Milner, Arthur G. "
23 Woggon, Frank H. "
24 Shaw, Daniel J., Charlottetown.
25 Fontaine, Edgar, Ottawa.

LISTE N° 11.—Examen de concours spécial pour deux positions d'assistant adjoint du service hydrographique au ministère de la Marine et des Pêcheries tenu à Ottawa, en mars 1909.

1er Crichton, Gordon L.
2e Ghysent, Edouard.

LISTE N° 12.—Examen spécial de concours pour la position de traducteur au département du Commerce (branche des Annuités), tenu en juillet 1909.

Racette, J. B.

LISTE N° 13.—Examen spécial de concours pour la position de traducteur au ministère du Travail, tenu en juillet 1909.

Vincelette, M. Joseph E.

LISTE N° 14.—Examen spécial pour la position de commis dans la branche du vétérinaire en chef et du commissaire du bétail du département de l'Agriculture, tenu en juillet 1909.

Audley, James.

QUATRIÈME PARTIE

QUESTIONS POSÉES AUX EXAMENS

I.—QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS AUX EXAMENS PRELIMINAIRE ET D'APTITUDES, TENUS EN NOVEMBRE 1908.

Examen préliminaire.

ECRITURE.

Points—60.

Quiconque désire se prévaloir des avantages de la loi concernant les concessions de terres gratuites, doit s'adresser à l'agent des terres de la Couronne de la région où il veut s'établir. Cet agent lui donnera les renseignements sur les terres qui sont ouvertes à la colonisation, soit dans les concessions gratuites, ou dans les concessions en vente aux prix de 50 cts. l'acre, et des formules imprimées de déclarations assermentées qu'il faut présenter avec la demande de terre. Après avoir été placé par un agent des terres de la Couronne et avoir rempli les conditions de colonisation, un célibataire âgé de plus de dix-huit ans ou un homme marié sans enfants au-dessous de dix-huit ans résidant avec lui, ou une femme chef de famille ayant des enfants au-dessous de dix-huit ans demeurant avec elle, a droit à une concession gratuite de cent acres ou à un lot de 160 acres au prix de 50 cts l'acre.

Si dans ces 100 acres choisies se trouve une partie considérable couverte par des rochers, des marécages ou des terres impropres à la culture, le commissaire des terres de la Couronne peut augmenter la concession d'un certain nombre d'acres de terre ne dépassant pas cependant 200 acres.

ORTHOGRAPHE.

Le candidat devra corriger les fautes d'orthographe qui se trouvent dans l'extrait qui suit et il perdra 3 points pour chaque faute d'épellation.

Points—100.

POMES DE TER.

La pome de ter est une des plentes les plus utyle poure la nouriturre de l'hom et des animeaux. Avecque elle, on a plus à creindre ces afreuses dizettes qui fesait mourrir de fin une parti de la poppulation; ausi doit-on concidérer come un bienfetteur de l'umanitée le Français qui a raipendu la kulturre de se praisieux tuberkule.

La cullturre de la pome de ter n'es pas dificille; C'est unne plente quy vien a peut prè dan tou les terrins, pourvus quils soie bien labourrés et fummés; il ne faux pas qu'ils soient tro kompact. On dois choisire les mailleurs tubbercule, et non pas lè plus petis, come ont le fait souvant. Quant il son trop gro, on peut les koupper, mais il fau fer cela deu ou troi joure avan de les plantter.

ARITHMETIQUE.

Points.

3 1. Ecrivez en mots 170,017; 91,019,190; MMMDCLXXXIX.

6 2. Additionnez les nombres qui suivent: 68795, 98789, 89787, 99877, 78979, 67876 et 98898.

7 3. Additionnez les nombres qui suivent, 6578, 779, 867968, 98786, 76, 987678, 8685 et 998998.

4 4. De 873659483 soustrayez 285699876.

4 5. Multipliez 897687957 par 7.

8 6. Multipliez 7689578 par 5089.

4 7. Divisez 246875335 par 7.

8 8. Divisez 9487658321 par 978.

8 9. Une femme achète 9 livres de thé à 57 cts la livre, 7 livres de café à 39 cts, 27 livres de sucre à 7 cts, 9 livres d'empois à 13 cts, 19 livres de fromage à 14 cts et 37 livres de lard fumé à 15 cts. Elle a donné pour payer ces denrées quatre billets de cinq dollars. Combien de monnaie doit-on lui remettre?

8 10. Combien y a-t-il de jours du 13 mai au 7 décembre en comptant le 7 décembre, mais non le 13 mai.

60

Examen d'aptitudes.

TRANSCRIPTION.

Points—100.

N.B.—Il s'agit, dans l'exercice qui suit, de faire une copie au net du manuscrit remis à chaque candidat avec ce feuillet. On devra d'abord lire attentivement le texte, pour en bien saisir le sens, et ensuite faire entrer dans la copie, aux endroits indiqués, les mots écrits en marge, les renvois, etc.

ECRITURE.

Points—100.

On inaugurait dimanche dernier à Noisseville, en terre lorraine, un monument élevé à la mémoire des soldats français tombés sous Metz en 1870. Ce fut une cérémonie bien poignante pour ceux qui y assistaient, et l'on imaginerait malaisément un concours de circonstances capables d'impressionner et d'émouvoir au même degré.

Le gouvernement allemand, dans un sentiment dont il faut le louer, avait permis pour vingt-quatre heures qu'on arborât les couleurs françaises, celles-là même que depuis trente-huit ans il poursuit avec tant de rigueur sur tout le sol annexé. Et à la seule pensée de voir flotter librement au ciel de Lorraine le drapeau français, des milliers et des milliers de pélerins s'étaient portés vers le monument de l'artiste Hannaux.

Il en était venu de tous les points de l'ancienne Moselle, de l'Alsace, et aussi de la Lorraine française. La vieille cité messine, fidèle au souvenir, était toute aux champs de Noisseville, et y fraternisait avec les enfants de Nancy, de Verdun, de Toul, de Lunéville, de Briey, de Longwy et d'ailleurs.

Etrange rencontre, bien émouvante déjà par elle-même mais qui devait emprunter au caractère même de la cérémonie une signification singulièrement curieuse!

Au matin de cette journée du 4 octobre, je gravissais à pied les pentes douces qui, depuis la station de Neuilly, s'élèvent jusqu'au village de Noisseville. La route était noire de monde.

ORTHOGRAPHE.

Les candidats devront transcrire le passage qui suit en corrigeant les fautes d'orthographe qu'ils y remarqueront. Pour chaque faute non corrigée, le candidat perdra 5 points.

MGR DE LAVAL ET M. D'ARGENSON.

Points—100.

Il était sis eures du soire le lundy, 16 Juin 1659, lorske le navvire quy porttais Mgr de Laval et ces conpanions jetta l'encre devent Québec. Le solleil daurait encor de ses réons atiédis le domme de nottre promonttoir. Le For Saint-Louis, la catédrale, l'autel des Cent-Associés, le Colège des Gésuits, Ursullines, bègnait dan la lumiaire, tandy que les mésons de la rue Saut-au-Matelot, ou raisidait à cète épok la plus part des cytoyens, repozait a l'ombre de la coline.

Mgr de Laval pu contamplé a loisire la pausition de sa vile aipiscoppale, quy devais quelle que anés plu tort aracher a Frontenac ce cris d'admirration: "Ryen ne ma parut si bau et sy manifike que la situation de la ville de Québec, quy ne pourait pas aitre mieu posté quant elle devrais devenire un joure la capittale dun grant ampire."

Le Gouvarneure du Cannada, M. d'Argenson, jeune home de trante a trante-deu an, saje au possible, die un daucuman, s'ampreça d'alé à bord du vessau présanté ces homages aux Vikaire appostollique. Celuy-si remi au landemain a fère sont antré dan la vile.

GRAMMAIRE.

Points.	
15	1. Analysez la phrase qui suit:— Le temps s'enfuit sur nos joies et s'arrête sur nos peines.
10	2. Définissez l'adjectif indéfini et dites combien il y en a d'espèces.
10	3. Lorsque "ni l'un ni l'autre" et "l'un ou l'autre" sont employés comme sujet d'un verbe, à quel nombre se met ce dernier?
10	4. Comment s'emploient "chaque" et "chacun" dans une phrase, et donnez un exemple à l'appui de votre définition?
10	5. Qu'entendez-vous par temps primitifs et temps dérivés?
5	6. Quels temps sont formés de l'infinitif?
20	7. Corrigez les phrases qui suivent et indiquez les règles des participes qui se rapportent à vos corrections:— (*a*) Nous avons vu des hommes bien pensant. Ils ne sont pas aussi redoutable que ceux que nous avons rencontré le mois dernier. (*b*) Que les livres que nous avons lu étaient bien écrit! (*c*) Ces hommes ont fui devant l'ennemi.
10	8. Combien y a-t-il de parties du discours en français? Nommez-les.
10	9. Quand deux verbes se suivent, à quel mode met-on le second? Donnez un exemple.
100	

COMPOSITION FRANÇAISE.

Points.

10 1. Mettez la ponctuation qui convient au passage suivant:—

(*a*) Quel beau temps nous avons eu

(*b*) Avez-vous remarqué depuis deux mois l'absence de pluie, la fumée et le brouillard qui a rempli l'atmosphère.

(*c*) Il commença son discours par ces paroles Messieurs écoutez-moi attentivement

40 2. Corrigez les phrases qui suivent et donnez les raisons de vos corrections:—

(*a*) Durant les dernières élections un grand nombre de personnes ont adressé le peuple avec des succès divers.

(*b*) Ces travaux seront faits par un contracteur intelligent.

(*c*) Est-ce à vous à qui ces lettres sont adressées.

(*d*) J'ai lu les deux livres que vous m'avez prêtés. Je préfère mieux le second au premier.

50 (*e*) Cette maison tombe en démence. Il faudrait beaucoup de belle argent pour la réparer. Tant pire pour le propriétaire.

(*f*) Après avoir fait application pour être admis aux examains, c'est encore plus bâdrant de les subir.

(*g*) Je n'avais que ce seul billet.

(*h*) C'est de lui dont vous parlez.

3. Ecrivez à un ami, une lettre d'environ 250 mots, pour lui faire part de vos projets d'avenir.

100

HISTOIRE.

Points.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

10 1. Dites ce que vous savez d'Edouard le Confesseur et de son règne?

10 2. Qu'est-ce que la Grande Charte?

10 3. Quelle est la grande bataille qui a été remportée par Guillaume le Conquérant et dites le nom de son adversaire?

10 4. Qui était William Pitt et de quelle guerre s'est-il occupé?

HISTOIRE DE FRANCE.

6 5. Quel fut le premier roi de la dynastie des Bourbons et aussi le dernier de la même dynastie en ligne directe?

10 6. Dites ce que vous savez de Mirabeau et de Maury?

10 7. Quelle espèce de gouvernement était le Directoire?

8 8. Nommez les capitales de l'Europe dans lesquelles Napoléon 1er est entré en vainqueur?

HISTOIRE DU CANADA.

2 9. Quel est le nom du premier ordre religieux établi au Canada?

10 10. Qui étaient Charles et Claude de Latour? Et quelle fut la cause de leurs différends en Acadie?

2 11. Qui a été le dernier gouverneur français du Canada?

2 12. Qui fut le premier gouverneur anglais du Canada?

10 13. Dites le nom des hommes importants qui ont été mêlés aux troubles politiques de 1837 au Canada dans les deux provinces? Quels furent le gouverneur et le lieutenant-gouverneur de chaque province à cette époque?

———

100

GEOGRAPHIE.

Points.

———

10 1. Quel est le port le plus considérable de la Colombie-Britannique? Donnez la situation exacte de Victoria, Vancouver et Esquimalt.

5 2. Quelle est la rivière qui a son cours, partie dans la Colombie-Britannique et partie dans les Etats-Unis?

8 3. Quels sont les noms des deux principales rivières et des deux principales villes du Yukon?

5 4. Quel est le nom du premier explorateur français du Nord-Ouest? Quel est le nom du premier homme d'origine européenne qui a traversé les Montagnes Rocheuses?

8 5. Quels sont les districts non organisés du Canada?

16 6. Donnez les noms des deux plus grandes cités ou villes ou ports situés sur le lac Huron, la baie Georgienne, les lacs Ontario et Erié?

4 7. Quels sont les établissements fondés par les Français dans ce qui est aujourd'hui la province d'Ontario?

5 8. Où sont situées les Mille-Iles?

8 9. Nommez les principaux lacs de la province de Québec, et aussi quatre de ses principales villes, sans compter Montréal et Québec.

10 10. Comment s'appelle l'isthme qui unit le Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse? Donnez le nom des deux plus grandes baies de la première de ces provinces. Quel nom les Français avaient-ils donné à leurs possessions dans cette région?

16 11. Faites connaître les grands centres miniers du Canada, de l'Atlantique au Pacifique en indiquant leur minerai d'une manière précise.

———

100

ARITHMETIQUE.

Points.

8 1. Additionnez les nombres suivants: 7869547, 8796598, 7598789 9898768, 98766878, 8986769, 6876967, 8796988, 6678797, 8678,986, 7986879, 6898767, 9878698, 8987698, 7686987.

6 2. En 1881, la population des Iles britanniques s'élevait à trente-cinq millions deux cent soixante-dix-huit mille, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf personnes. Il y avait dans ce chiffre sept cent quatre-vingt-neuf mille et une femme de plus que d'hommes. Combien y avait-il de personnes de chaque sexe?

8 3. Multipliez 987689687868 par 7520986.

8 4. Soustrayez $3\frac{4}{15} + 2\frac{11}{12}$ de $3\frac{3}{5} + 1\frac{5}{16} + 4\frac{3}{20}$ et divisez la différence par $3\frac{10}{11} + 5\frac{11}{15} - 2\frac{9}{22} - 4\frac{9}{10}$.

10 5. Un mètre est l'équivalent de 39·37 pouces. Trouvez le nombre de mètres contenus dans un mille, à deux décimales près.

12 6. On verse de l'eau dans un réservoir de 24 pieds 9 pouces de longueur par 9 pieds 4 pouces de largeur et de 9 pieds 6 pouces de profondeur, au taux de 12 gallons à la seconde. Trouvez le taux en pouces auquel l'eau s'élève par minute dans le réservoir et le temps qu'il faut pour le remplir, en comptant 277·02 pouces cubes au gallon.

12 7. Un marchand de fruits a acheté en Floride 2,700 oranges, qu'il a payées huit dollars. Le coût d'emballage a ajouté 7½% au prix primitif et le coût du fret a été 10 cts de plus que 303·75 fois le prix primitif d'une orange. Si les oranges se vendent au détail, à raison de 5 pour 4 cts, quel est le profit sur 100 oranges?

12 8. Quelle est la somme qui s'élèvera à $973.18 en 124 jours, au taux d'intérêt de 7½%?

12 9. Un homme possède $10,000 d'un stock à 3% qu'il vend à 90, et place $5,000 du produit de la vente dans un stock de 125 à 5%. A quel taux d'intérêt doit-il placer la balance du produit de la vente pour que son revenu demeure le même qu'avant le marché? (Aucun frais de courtage.)

12 10. Quel taux d'intérêt un homme reçoit-il sur son argent si, en escomptant un billet à 146 jours, il déduit comme escompte 5% du montant total du billet?

100

MATIERES FACULTATIVES.

CLAVIGRAPHIE.

Temps accordé pour copier ce qui suit: cinq (5) minutes. A l'expiration des cinq minutes, l'examinateur avertira les candidats et se fera remettre leurs copies, qu'elles soient achevées ou non.

N.B.—Cet exercice peut être fait à toute heure fixée par l'examinateur, mais sans déranger le temps assigné aux autres matières.

Points.

L'HIRONDELLE.

L'hirondelle est une chouette émancipée et une chauve-souris entrée dans la gloire, mais elle n'oublie jamais ce qui la rattache à la nuit....Vous trouverez qu'elle a encore d'autres affinités avec un monde entièrement différent; par sa façon de se mouvoir, elle combine presque exactement le coup droit de la truite avec le sursaut du dauphin, dont sa tête en boulet de canon et son bec reproduisent presque exactement le front arrondi et le museau en avant. Lorsque l'hirondelle plonge, si vous guettez sa façon de se baigner, vous la verrez tremper sa poitrine dans l'eau juste autant que le marsouin montre son dos dans l'air. Vous ne pouvez donner une juste description de cet oiseau que par les ressemblances et les images de ce dont il semble un dérivé, en y ajoutant le contraste fantastique et magnifique d'une variation inimaginable. C'est une chouette qui a été dressée par les Grâces. C'est une chauve-souris qui aime la lumière du matin. C'est le reflet d'un dauphin dans l'air. C'est le tendre apprivoisement d'une truite. Pour montrer ce qu'est l'art du vol sur les eaux agitées, l'hirondelle est le maître des maîtres. La mouette, avec tout son pouvoir splendide, a généralement sa besogne toute taillée et cependant fait visiblement effort; mais l'hirondelle joue avec le vent et le flot comme une jeune fille avec son éventail et il n'y a pas de mots pour dire tout ce qu'elle fait avec ses ailes dans l'espace de dix secondes et cela dans la perfection. Le mystère de son coup droit dans l'air reste toujours inexplicable pour moi. Aucun œil ne peut démêler comment se tend l'arc qui lance cette flèche vivante.

STENOGRAPHIE.

Cet exercice peut être fait à une heure fixée par l'examinateur, mais sans déranger le temps assigné aux autres matières. Il donnera cinq minutes pour sténographier ce qui suit et une demi-heure pour transcrire les notes sténographiques qui doivent lui être remises avec les transcriptions, pour qu'il transmette le tout au secrétaire de la Commission.

Points—100.

LE COLLÈGE BATTU PAR MCGILL.

La partie de samedi entre ces deux clubs ne compte pas pour le championnat. Ce n'était qu'une partie amicale proposée par l'équipe du Collège afin de reconnaître les défauts de leur "équipe" et les corriger à temps pour la joute de samedi prochain à Montréal. On profitait aussi de l'occasion pour essayer de nouveaux joueurs et s'assurer la position qu'ils pourraient à l'avenir occuper le plus efficacement.

Environ cinq cents personnes assistaient à la partie, qui commença à 2.50 heures. McGill pour commencer eut l'avantage du vent qui soufflait de l'est. Ses joueurs étaient en meilleure condition d'entraînement et jouaient avec plus de vigueur et manquaient moins le ballon.

Après divers coups, où les "buts" des étrangers ne furent jamais en danger, McGill réussit à amener le ballon dans le "but" des collégiens et fit quatre points. De ce moment à la fin de la demi-heure de jeu il n'y eut aucun autre point de fait.

Mais l'équipe des champions forçait durement leurs adversaires, et encore un peu plus, nos jeunes universitaires gagnaient eux aussi.

A la reprise des hostilités, beaucoup, la majorité certainement, croyait qu'à la faveur de la brise dont avait profité McGill, que l'équipe locale, ferait davantage, mais non; les élèves du collège manquèrent le ballon souvent et McGill en peu de temps ajouta deux chiffres à ses points, un et six, ce qui leur donnait 11 à 0.

Enfin l'équipe du Collège réussit vers la fin de la joute à compter un rouge.

Naturellement, la partie de samedi, n'étant qu'une joute amicale il n'y a pas de trop sévères conclusions à tirer du jeu, mais tout de même, les champions auront fort à faire pour vaincre cette année, car il leur faut remplacer par des nouveaux plusieurs vieux joueurs qui ont abandonné ce jeu.

TENUE DES LIVRES.

Points—100.

Le 2 mars 1908, Alfred U. Orde a commencé à faire des affaires avec un capital de $5,000, dont $2,500 en marchandises, $500 en matériel de magasin et $2,000 en argent. Pendant le mois de mars, il a fait des affaires comme suit: —

2 mars.—	Il achète des marchandises de E. Andrews......	$377 50
	Il lui paie en argent à compte..............	175 00
6 "	Il vend des marchandises à B. Keene..........	87 50
	" " H. Toms..........	98 75
	" " P. Hinds..........	137 50
7 "	" " au comptant..........	125 00
	Il achète des marchandises au comptant........	93 75
	Il paie les gages de la semaine..............	11 25
9 "	Il achète des marchandises de H. Toms........	107 50
12 "	Il paie E. Andrews.........................	75 00
14 "	Il vend des marchandises à P. Hinds..........	75 00
	Il reçoit en argent de B. Keene.............	93 75
	Il lui alloue comme escompte...............	5 00
	Il vend des marchandises au comptant........	138 75
	Il paie les gages de la semaine..............	11 25

16	"	Il achète des marchandises au comptant	147 50
		Il paie à E. Andrews pour régler le compte du 2 mars	108 63
17	"	Il vend des marchandises à Keene	97 55
		Il vend des marchandises à H. Toms	102 50
18	"	Il vend des marchandises au comptant	36 25
		Il achète des marchandises au comptant	93 75
21	"	Il vend des marchandises au comptant	27 50
		Il paie les gages de la semaine	11 25
		Il paie à E. Andrews les marchandises achetées ce jour	89 50
		Il prend de l'argent pour ses dépenses personnelles	75 00
23	"	Il reçoit de l'argent de P. Hinds	150 00
		Il lui alloue pour des marchandises retournées	15 00
24	"	Il vend des marchandises au comptant à H. Toms	38 13
28	"	Il achète une machine à écrire au comptant	105 00
		Il paie les gages de la semaine	11 25
30	"	Il vend des marchandises à B. Keene	148 75
		Il vend des marchandises au comptant	29 88
		Il paie des gratifications	10 50
		Gages dus et non payés	5 63

Valeur des marchandises en main, $2,000.

Faites un bilan provisoire (trial balance sheet), un compte de profits et pertes, et enfin un bilan définitif.

II.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN INTERIMAIRE POUR STENOGRAPHES ET DACTYLOGRAPHES, TENU A OTTAWA, EN MARS 1909.

ECRITURE.

Points—100.

LA CRISE ORIENTALE.

De nouveaux nuages viennent obscurcir l'horizon politique. Ce ne sont pas les derniers. On se ferait de grandes illusions en s'imaginant que la question d'Orient sera résolue par la signature de quelques protocoles. Il faudra s'habituer à la voir réapparaître périodiquement, même après la clôture des travaux de cette Conférence qu'il est si difficile de réunir. On peut bien déterminer des hommes politiques à signer, à contrecœur, certains papiers. Cela ne supprime pas les difficultés qui ont leur source dans les choses elles-mêmes. La nouvelle d'aujourd'hui, c'est que le Gouvernement russe ne veut plus s'associer à la démarche commune projetée à Belgrade. Il n'avait donné son assentiment qu'en principe, sous réserve. Après réflexion, il préfère s'abstenir, provisoirement du moins. Ce n'est pas un revirement, c'est plutôt un avertissement. Il n'est pas très difficile d'en découvrir les raisons.

Les Cabinets de Paris et de Londres avaient cru que le meilleur moyen de sortir d'une confusion pleine de périls était de s'adresser à la fois aux deux gouvernements en conflit. Il ne s'agissait pas d'exercer une pression désobligeante, mais de se renseigner. La dignité des Cabinets de Vienne et de Belgrade n'était pas en jeu.

EPELLATION.

L'exercice suivant renferme des mots mal épelés à dessein et des erreurs de grammaire. Les candidats en copiant ce passage, devront corriger les fautes. Chaque faute non corrigée fera perdre cinq points.

BAKOU, REINE DU PÉTROLE.

Points—50.

Adosé à la baie que ronje la Caspienne, dans un cite pellé, dézert et sovage, Bakou, Reine du pétrolle, dresse sinistremant dans l'ere impraigné de santeur naphtifères les noirs piramydes qui dominent ses puit aglomérés.

Plus de deux cent mil habitans se heurtent dans ses rues: immence fourmiliaire ou se presse toutes les races du globe, Partars, Arméniins, Géorgiains, Persans, Chinoiz y coudoie des Europpéens venus des quatre coins du continant, atirés par une même antise, retenu par le même mirrage. Toutes les races et aussi toute les relligions: mahométants, cathholliques, orthodoxes, boudhistes, voir même adoratteurs du feu, tout un ramassi de peuples, réunis dans ce pettit coin de l'isme caucasique, s'agitte, gesticulle, s'interpèle dans un caos de lengues sonorres, déconcertente tour de Babel.

A l'ouest ded la ville, sur une éminance dominant la mer, d'où l'on peu apercevoire la presqu'isle d'Apachéron s'estompant dans le lointein, se dresse, rapellant aux vivant la vanité de l'efort humain, le misérable simetière de Bakou.

DICTEE.

Cet exercice ne doit pas être vu par le candidat. L'examinateur lira chaque phrase doucement et distinctement. Cette lecture devra se faire en trente minutes.

LE DÉSERT.

Points—50.

La Providence, qui a répandu tant de richesses sur le sol que nous habitons, semble s'être montrée plus avare à l'égard de quelques points du globe. Là, au lieu d'une terre féconde, un sable toujours stérile qu'une goutte d'eau n'humecte pas; là, aucune herbe qui puisse nourrir nos animaux domestiques. Pas un être vivant n'y interrompt la solitude et le silence; l'homme n'y fixe pas sa demeure, il passe en fuyant, et c'est à peine s'il laisse l'empreinte de ses pieds sur la poussière qu'il soulève. C'est le désert. S'il y a un désert que nous devons aimer, celui de la solitude avec Dieu, il y en a un autre que nous devons craindre, celui que Dieu fait en nous quand il s'éloigne de nous. Là où Dieu n'est pas. c'est le désert; et ni l'éclat des assemblées humaines, ni la multitude des hommes ne peuvent combler ce vide immense. C'est en ce sens qu'aux yeux du chrétien ce monde est un désert: il y cherche son Dieu et il ne l'y trouve pas. Il aspire vers le ciel où Dieu habite avec ses saints. Oh! que cette compagnie lui paraît meilleure que la société des hommes!....

COMPOSITION.

1. Analyser la correspondance donnée ci-après et en faire un résumé sommaire qui présentera d'une façon claire et précise les points importants du texte. Ce sommaire ne devra pas couvrir plus de deux pages de papier ministre (foolscap).

Les candidats sont priés de soigner dans leur travail, l'orthographe, l'écriture, la grammaire, le style et la ponctuation.

COMPOSITION.

1.—Le sous-ministre de la Marine et des Pêcheries reçoit une lettre lui demandant des informations sur les points suivants:

(*a*) Comment est constituée la Commission Canadienne des Phâres?

(*b*) Quels sont ses devoirs?

(*c*) Comment se remplissaient ces devoirs avant la nomination de cette Commission?

(*d*) Qui a le pouvoir d'agir sur les matières soumises à la considération de la Commission?

(*e*) Y a-t-il d'autres personnes dont les fonctions officielles ou semi-officielles les rattachent aux phâres?

(*f*) Y a-t-il des phâres privés sur les eaux canadiennes?

(*g*) Quel est l'honoraire des membres de la Commission des Phâres?

Veuillez écrire une réponse comportant les informations suivantes:

(*a*) Quatre fonctionnaires du ministère et un armateur.

(*b*) Faire des rapports au ministre de la Marine et des Pêcheries sur les demandes de nouveaux secours à la navigation.

(*c*) Jusqu'en 1905, par la Division de l'Ingénieur en chef du département.

(*d*) Le Ministre de la Marine et des Pêcheries, au nom du gouvernement.

(*e*) Non.

(*f*) Non.

(*g*) Les fonctionnaires ne reçoivent aucun honoraire; l'armateur, ses frais de voyage seulement.

RESUME DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE.

TORONTO, 18 février 1902.

L'honorable RICHARD W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport de la commission nommée pour s'enquérir au sujet de la question de l'immigration chinoise et japonaise, en autant que cette question se rapporte à l'immigration des Chinois.

Tous les intérêts et industries sont représentés dans ce rapport, et chaque chapitre contient les témoignages nécessaires pour rendre plus complète l'élucidation de ces chapitres.

Le titre et le résumé accompagnant chaque chapitre renferment en outre un exposé clair et succinct des différents sujets qui y sont traités.

Il a fallu, comme bien l'on pense, revoir tous les témoignages pour chaque cas spécial, ce qui nous a amené pour chacun de ces cas, à refaire l'exposé des témoignages qui nous avaient servi pour établir nos conclusions.

L'on trouvera, dans les derniers chapitres, un résumé de tout le rapport, ainsi que la conclusion à laquelle en sont arrivés les commissaires. Les titres et résumés accompagnant chaque chapitre, ainsi que le chapitre de la fin, exposent clairement les vues de la commission. En citant les témoignages, on a donné une attention spéciale aux vues exprimées par ceux qui emploient des Chinois, ou dont les intérêts pourraient être affectés par l'interdiction dont on menace les Chinois.

Je suis heureux d'avoir à annoncer que les commissaires en sont arrivés, unanimement, à la conclusion qu'il fallait de toute nécessité empêcher à l'avenir l'importation de la main-d'œuvre chinoise.

La partie du rapport qui traite de l'immigration japonaise est fort avancée, et elle sera terminée avant peu.

R. C. CLUTE,
Président.

COMMISSIONS.

H. E. Taschereau,
Député du Gouverneur général,
Canada.

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront,—Saluts

Attendu qu'il appert, d'après un rapport de notre secrétaire d'Etat, que des représentations et déclarations ont été faites, par la législature et la population de la province de la Colombie-Britannique, au sujet de l'immigration chinoise et japonaise dans cette province, tel qu'exposé plus au long dans l'ordre en conseil de Son Excellence le Gouverneur général, portant la date du vingt-unième jour de septembre, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, copie duquel est ici annexée;

Et attendu que Nous sommes d'avis qu'une enquête sous serment soit instituée au sujet des dites déclarations et représentations citées dans le dit ordre en conseil ici annexé;

C'est pourquoi, par et avec l'avis de notre Conseil privé pour le Canada, nous nommons par ces présentes, et nous choisissons Roger Conger Clute, de la ville de Toronto, province d'Ontario, l'un de nos savants conseillers en loi pour la province d'Ontario; Ralph Smith, de la ville de Vancouver, province de la Colombie-Britannique; et Daniel James Munn, de la ville de New-Westminster, dans la dite province de la Colombie-Britannique, pour agir comme commissaires afin de s'enquérir au sujet des dites déclarations et représentations indiquées selon qu'il appert dans l'ordre en conseil du Gouverneur général ici annexé.

Et, en conséquence, en vertu des Statuts revisés du Canada, chapitre 114, intitulé: "Acte au sujet des enquêtes d'intérêt public", nous vous conférons à vous, nos dits commissaires, le pouvoir de sommer à comparaître devant vous tous témoins quelconques et d'exiger d'eux qu'ils donnent leurs témoignages sous serment, verbalement ou par écrit ou par une affirmation solennelle, si ces personnes ont le droit de tester en matière civile, et de produire tous documents ou choses quelconques selon que vous-mêmes, nos dits commissaires, jugerez à propos pour mieux vous enquérir au sujet des choses pour lesquelles vous recevez ici instructions de vous informer et faire enquête. Conférons à vous le dit Roger Conger Clute, à vous le dit Ralph Smith, et à vous le dit Daniel James Munn, tous droits, pouvoirs, privilèges et émoluments attachés à cette mission, dont vous êtes par les présentes investis, tant de droit qu'en vertu de la loi, et que vous garderez selon mon bon plaisir.

Et Nous vous ordonnons en conséquence de faire rapport à notre Secrétaire d'Etat du résultat de votre enquête, en même temps que vous soumettrez tous les témoignages reçus et que vous exprimerez au sujet de ces témoignages toutes les opinions qui vous sembleront convenables.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada.

Témoin, l'honorable Henri Elzéar Taschereau, député de Notre Très fidèle et Bien-aimé Cousin le Très honorable sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la paierie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxborough, dans la pairie de la Grande-Bretagne,

Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Très distingué Ordre de Saint-Michel et Saint-George, etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce vingt-unième jour de septembre, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante-quatrième.

Par ordre,

JOSEPH POPE,

Sous-secrétaire d'Etat.

EXTRAIT *d'un rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le 21 septembre 1900.*

Sur un mémoire en date du 3 septembre 1900, venant du secrétaire d'Etat, exposant qu'il a pris en considération les nombreuses représentations faites par la législature et la population de la Colombie-Britannique au sujet de l'immigration chinoise et japonaise dans cette province, il désire que l'on donne une attention toute spéciale à certaines d'entre ces représentations.

Le ministre fait observer que, à l'une des dernières séances de l'Assemblée Législative de la province, une résolution a été adoptée déclarant que l'Acte d'immigration chinoise voté à la dernière session du parlement du Canada, et augmentant la capitation de $50 à $100, est ineffectif et insuffisant pour empêcher les Chinois d'immigrer au Canada(et l'on exprime l'opinion que le seul moyen de combattre efficacement l'immigration mongole au Canada serait, soit d'élever la capitation à $500, ou adopter une loi calquée sur les grandes lignes du " Natal Act ", connu sous le nom de " Acte de 1897 pour la restriction de l'immigration.

Que, au mois de mai dernier (1900), deux pétitions, portant de nombreuses signatures de citoyens de la Colombie-Britannique, et adressées à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, ont été reçues, faisant remarquer que du 1er juillet au 1er avril de l'année présente (1900) 4,669 Japonais étaient débarqués à Vancouver et à Victoria, et que durant le même temps, 1,325 Chinois étaient débarqués à Victoria, soit un total de près de 6,000 durant le court espace de quatre mois, et alléguant qu'en conséquence la province se trouve envahie par une classe de gens non seulement peu désirables, mais non assimilables et causant de grands dommages aux classes ouvrières de la province, et en outre que cette immigration considérable d'orientaux est une menace pour la santé publique.

Que les requérants allèguent qu'ils ont le souci des intérêts de l'empire, et que, tout en exprimant des sentiments d'entière loyauté à ces intérêts, ils attirent respectueusement l'attention sur ce qu'ils croient être un grave grief pour la population de la province, et ils demandent qu'une loi soit promulguée pour interdire l'immigration au Canada de la classe de gens ci-dessus mentionnée.

Que l'on a aussi fait observer, dans d'autres communications sur le même sujet, qu'il y avait probabilité de grands désordres dans les conditions économiques de la province, en même temps que de dommages considérables pour les classes ouvrières, si l'on continuait à laisser ainsi entrer à l'avenir dans le pays des ouvriers de la Chine et du Japon, vu que la manière de vivre de ces gens est si complètement différente de celle des nôtres que cela leur permet d'offrir leurs services à des gages bien inférieurs à tout ce qui se voit ici.

Que l'on représente aussi qu'il est dans l'intérêt de l'empire que la province du Pacifique du Dominion soit habitée par une population essentiellement anglaise, de préférence à une autre où ce seraient des étrangers qui formeraient la majorité.

Le ministre désire en outre attirer l'attention sur les diverses lois votées par l'Assemblée législative de la province, décrétant que les Chinois et les Japonais ne seraient pas autorisés à exécuter des travaux se rattachant à certains privilèges ou

franchises accordés par la législature, lesquelles lois ont été révoquées à cause de la discrimination qu'elles impliquaient contre les Japonais.

Le ministre fait aussi connaître que, vu toutes ces représentations faites par la législature et la population de la Colombie-Britannique, le très honorable premier ministre, alors qu'il présentait, durant la dernière session, le projet de loi pour augmenter de $50 à $100 la capitation sur les Chinois émigrant au Canada, annonça que le gouvernement en était venu à la conclusion qu'il serait sage dans le moment actuel de suivre la ligne de conduite adoptée par le gouvernement du Canada en 1884, et d'instituer une enquête au sujet de ces plaintes et représentations, l'enquête devant aussi porter sur la question de savoir si les Japonais devaient être traités comme les Chinois, et si oui ou non on doit élever contre eux les mêmes objections que contre les Chinois, et qu'en conséquence une commission royale serait nommée pour s'enquérir au sujet de tout cela, et qu'elle soumettrait de ses travaux un rapport détaillé de telle sorte que les vues de la population de la Colombie-Britannique pussent être dûment exposées aux autorités impériales.

Le ministre recommande en conséquence qu'une enquête consciencieuse soit faite par une commission royale, au sujet des dites déclarations et représentations, et que Roger C. Clute, de Toronto, Ralph Smith, de Vancouver, et Daniel J. Munn, de New-Westminster, soient nommés commissaires pour conduire la dite enquête, et que conformément aux dispositions du chapitre 114, des Statuts revisés du Canada, intitulé "Acte concernant les enquêtes en matière de choses publiques", ils soient en qualité de tels commissaires, revêtus de tous pouvoirs de faire comparaître des témoins et de les sommer de donner leurs témoignages sous serment ou sur déclaration solennelle, et de produire tous papiers et documents qui seront jugés nécessaires.

Le ministre recommande en outre que des avances raisonnables soient faites aux commissaires pour couvrir leurs dépenses d'existence et de voyage, que F. J. Dean, de Kamloops, soit nommé secrétaire de la commission, et que, afin de recueillir les dits témoignages, ils soient autorisés à s'assurer les services d'un sténographe, dont les appointements seront fixés par les commissaires.

Le tout soumis à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

DACTYLOGRAPHIE.

1.

NOTA.—Chaque extrait: 1-2-3, devra être copié sur une feuille séparée.

IMPORTATION DE COTON BRUT.

M. BELAND demande:

1. Quelle quantité de coton brut a été importée des Etats-Unis en 1905, 1906 et 1907, respectivement?

2. Quelle valeur en espèces représentent ces importations?

3. Quelle quantité de ce produit a été importé des autres pays durant ces trois années?

L'hon. WM PATERSON (ministre des Douanes): La quantité et la valeur du coton brut importé des Etats-Unis ou d'ailleurs, pendant les années ci-après mentionnées, est la suivante:

Exercices.	Etats-Unis.		Autres pays.	
	Liv.	Valeur.	Liv.	Valeur.
		$		$
1905	56,110,370	5,550,032	572,305	67.012
1906	67,743,738	7,596,729	257,309	29,900
1907	72,145,508	7,822,401	234,970	29,620

EXPORTATIONS DE BOIS À PULPE AUX ÉTATS-UNIS.

M. BELAND (par M. Talbot) demande:

1. Combien de cordes de bois à pulpe ont été exportées aux Etats-Unis dans le cours des exercices 1905, 1906 et 1907, respectivement?

2. Quelle valeur en argent représentent ces exportations pour chacune des années?

L'hon. WM PATERSON (ministre des Douanes):

La quantité et la valeur des bois à pulpe exportés aux Etats-Unis sont indiquées dans le tableau suivant, pour trois ans.

Exercice.	Cordes.	Valeur.
1905	593,624	$2,600,814
1906	614,286	2,649,106
1907	628,744	2,748,909

2.

M. H. B. AMES (Montréal, division Saint-Antoine): Monsieur l'Orateur, nous membres de la gauche, nous ne le cédons aucunement à l'honorable ministre (M. Brodeur) et à ceux de son parti, lorsqu'il s'agit de reconnaître l'opportunité du maintien des relations commerciales les plus cordiales qu'il soit possible avec ce pays de l'ancien monde auquel tant de Canadiens se rattachent par les liens du sang et des sentiments d'affection. Quel qu'ait été le succès de la mission du ministre à cet égard, nous reconnaissons tous que le but en est louable; et nous sommes tous disposés à féliciter le ministre et le Gouvernement du succès, dans la mesure où il a couronné ses efforts. A mon sens, le ministre aurait fort bien pu se dispenser d'expliquer, je dirais presque d'excuser la conduite du Gouvernement pour avoir voulu faire jouir d'abord la France des bienfaits de ce tarif intermédiaire voté à la session dernière, en vue de faciliter les négociations de cette nature. Il était naturel, il était juste que la France fût le premier pays avec lequel on tentât de conclure un traité. Les liens d'affection qui rattachent à la vieille France une grande partie de notre population commandent, je pense, le respect de tous les Canadiens, même de ceux qui ne sauraient être mus par les mêmes sentiments.

3.

ONT PAIRÉ:

Ministériels.	Oppositionnistes.
MM.	MM.
Telford,	Tisdale,
Parmelee,	Worthington,
Wright (Renfrew),	Lewis,

Béland,	Elson,
Carrier,	Osler,
Savoie,	Jackson (Elgin),
Brown,	Bennett,
Tobin,	Hughes (Victoria),
Meigs,	Cockshutt,
McColl,	Ward,
Hughes (King, I. P.-E.),	Wright (Muskoka),
Borden (sir Frederick).	McLaren.

III.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN DE CONCOURS INTERIMAIRE POUR POSITIONS DE 2ième DIVISION, TENU A OTTAWA, EN MARS 1909.

ECRITURE.

Points—100.

LA CRISE ORIENTALE.

De nouveaux nuages viennent obscurcir l'horizon politique. Ce ne sont pas les derniers. On se ferait de grandes illusions en s'imaginant que la question d'Orient sera résolue par la signature de quelques protocoles. Il faudra s'habituer à la voir réapparaître périodiquement, même après la clôture des travaux de cette Conférence qu'il est si difficile de réunir. On peut bien déterminer des hommes politiques à signer, à contre-cœur, certains papiers. Cela ne supprime pas les difficultés qui ont leur source dans les choses elles-mêmes. La nouvelle d'aujourd'hui, c'est que le gouvernement russe ne veut plus s'associer à la démarche commune projetée à Belgrade. Il n'avait donné son assentiment qu'en principe, sous réserve. Après réflexion, il préfère s'abtenir, provisoirement du moins. Ce n'est pas un revirement, c'est plutôt un avertissement. Il n'est pas très difficile d'en découvrir les raisons.

Les Cabinets de Paris et de Londres avaient cru que le meilleur moyen de sortir d'une confusion pleine de périls était de s'adresser à la fois aux deux gouvernements en conflit. Il ne s'agissait pas d'exercer une pression désobligeante, mais de se renseigner. La dignité des Cabinets de Vienne et de Belgrade n'était pas en jeu.

EPELLATION.

L'exercice suivant renferme des mots mal épelés à dessein et des erreurs de grammaire. Les candidats en copiant ce passage, devront corriger les fautes. Chaque faute non corrigée fera perdre cinq points.

Points—50.

BAKOU, REINE DU PÉTROLE.

Adosé à la baie que ronje la Caspienne, dans un cite pellé, dézert et sovage, Bakou Reine du pétrolle, dresse sinistrement dans l'ere impraigné de santeur naphtifères les noirs piramydes qui dominent ses puit aglomérés.

Plus de deux cent mil habitans se heurtent dans ses rues: immence fourmiliaire ou se presse toutes les races du globe, Partars, Arméniins, Géorgiains, Persans, Chinoiz y coudoie des Europpéens venus des quatre coins du continant, atirés par une même antise, retenue par le même mirrage. Toutes les races et aussi toute les relligions:

mahométants, catholiques, orthodoxes, boudhistes, voir même adoratteurs du feu, tout un ramassi de peuples, réunis dans ce pettit coin de l'isme caucasique, s'agitte, gesticule, s'interpèle dans un caos de lengues sonorres, déconcertente tour de Babel.

A l'ouest de la ville, sur une éminance dominant la mer, d'où l'on peu apercevoire la presqu'isle d'Apachéron s'estompant dans le lointein. se dresse, rappellant aux vivant la vanité de l'efort humain, le misérable simetière de Bakou.

DICTEE.

Cet exercice ne doit pas être vu par le candidat. L'examinateur lira chaque phrase doucement et distinctement. Cette lecture devra se faire en trente minutes.

Points—50.

LE DÉSERT.

La Providence, qui a répandu tant de richesses sur le sol que nous habitons, semble s'être montrée plus avare à l'égard de quelques points du globe. Là, au lieu d'une terre féconde, un sable toujours stérile qu'une goutte d'eau n'humecte pas; là, aucune herbe qui puisse nourrir nos animaux domestiques. Pas un être vivant n'y interrompt la solitude et le silence; l'homme n'y fixe pas sa demeure, il passe en fuyant, et c'est à peine s'il laisse l'empreinte de ses pieds sur la poussière qu'il soulève. C'est le désert. S'il y a un désert que nous devons aimer, celui de la solitude avec Dieu, il y en a un autre que nous devons craindre, celui que Dieu fait en nous quand il s'éloigne de nous. Là où Dieu n'est pas, c'est le désert; et ni l'éclat des assemblées humaines, ni la multitude des hommes ne peuvent combler ce vide immense. C'est en ce sens qu'aux yeux du chrétien ce monde est un désert: il y cherche son Dieu et il ne l'y trouve pas. Il aspire vers le ciel où Dieu habite avec ses saints. Oh! que cette compagnie lui paraît meilleure que la société des hommes!...

ARITHMETIQUE.

N.B.—L'opération dans chaque problème devra être donnée au long. Nul point ne sera accordé pour la réponse seule. On ne donnera pas non plus de points pour les réponses aux problèmes 1, 2 et 3 si elles ne sont pas absolument exactes.

Points.

8 1. Faites l'addition suivante: 8695487, 9287968, 5798976, 9847897, 8798678, 9876989, 9897689, 8987968, 8899798, 8878989, 7988976, 6979899, 6898768, 7898968, 8976897.

8 2. Multipliez 876795896878 par 7509086.

8 3. Divisez $8\frac{3}{4} - 1\frac{2}{7}$ de $5\frac{1}{4} \div 6\frac{6}{35} \div 4\frac{8}{25}$ par $\frac{3}{4}$ de $7\frac{3}{7} - 11\frac{1}{5} \div 6\frac{8}{15}$.

8 4. Un gallon d'eau pèse dix livres, un pied cube de glace pèse 918 onces. Combien de gallons d'eau produira en fondant un bloc rectangulaire de glace de 37 pieds de longueur par 28 pieds de largeur et 7 pieds d'épaisseur?

10 5. Un homme a deux montres dont l'une perd cinq secondes et l'autre en gagne quatre en douze heures. Toutes deux ont l'heure juste lundi à cinq heures p.m. Quand est-ce que l'une aura cinq minutes d'avance sur l'autre? Et quelle heure chacune marquera-t-elle à ce moment?

12 6. Si 5 livres the thé coûtent autant que 8 livres de café et 9 livres de café autant que 35 livres de sucre, et si une livre de thé, une livre de café et une livre de sucre coûtent ensemble $1, quel est le prix par livre de chaque article?

12 7. Trouvez ce que coûterait la construction d'un chemin long d'un demi mille et large de 36 pieds. Il faudrait d'abord creuser le sol à une profondeur d'un pied, à raison de 25 cts par verge cube; ensuite poser dans cette excavation une couche de pierre concassée de dix pouces d'épaisseur, à raison de 36 cts par verge cube; et de plus, une couche de gravier de quatre pouces d'épaisseur à raison de 81 cts par verge cube. Le tout devra être consolidé par un rouleau à vapeur, à raison de 7 cts par verge carrée.

COMPOSITION.

1. Analyser la correspondance donnée ci-après et en faire un résumé sommaire qui présentera d'une façon claire et précise les points importants du texte.

Les candidats sont priés de soigner dans leur travail, l'orthographe, l'écriture, la grammaire, le style et la ponctuation.

2. Le sous-ministre de la Justice reçoit une lettre lui demandant des informations sur les points suivants:

Remarque-t-on beaucoup de différence ou de contraste entre ceux qui sont internés dans les pénitenciers canadiens? L'emprisonnement paraît-il avoir un bon ou mauvais effet sur les prisonniers? Quel espoir peut-on avoir en la réforme des criminels?

Veuillez répondre à cette lettre en faisant ressortir les points suivants:

Une forte et saine discipline développe l'empire d'une personne sur elle-même. Souvent les prisonniers, surtout ceux qui sont internés pour une première offense, ne sont pas de vrais criminels; les criminels d'habitude le deviennent par faiblesse de caractère, à la suite de leur insuccès après avoir subi un terme d'emprisonnement et de l'ostracisme des gens respectables envers les anciens condamnés. Beaucoup de criminels sont anormaux au point de vue physique et mental et manquent de responsabilité et d'empire sur eux-mêmes.

RESUME DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE.

L'AFFAIRE SAINT-ALBANS.

No. 162. *Lord Monck à M. Cardwell.*

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous annoncer que jeudi matin, le 20 du présent mois, je reçus un télégramme, en date de la ville, de M. Gregory Smith, gouverneur de l'Etat du Vermont, dont je vous transmets copie marquée A, m'informant qu'une bande d'hommes armés venant du Canada avait envahi l'Etat, volé les banques à St. Albans, et commis d'autres déprédations. Commes les journaux du 20 ne contenaient aucune mention de l'attentat en question, je me pris d'abord à douter de l'authenticité du télégramme et j'adressai en conséquense la dépêche ci-incluse (B) au gouverneur du Vermont

Je fis en même temps expédier un télégramme à M. Coursol, magistrat de police à Montréal, lui enjoignant de se rendre sans délai à la frontière à la tête d'un corps de police, dans le but d'arrêter les auteurs de ces déprédations du moment où ils mettraient le pied sur le sol canadien.

Je demandai aussi, par voie télégraphique, au lieutenant-gouverneur de vouloir bien ordonner aux troupes stationnées à Saint-Jean de se tenir prêtes à coopérer avec M. Coursol et la police, au cas où leurs services seraient requis, ce à quoi Sir W. F. Williams acquiesça immédiatement. Peu après avoir pris ces mesures, le procureur-général recevait de M. Coursol un télégramme lui apprenant que des habitants de St. Albans lui avaient demandé de leur aider à arrêter les auteurs de déprédations, et qu'il avait envoyé sur les lieux un détachement de police dans ce but; quelques instants après un autre télégramme du même fonctionnaire annonçait l'arrestation de

plusieurs des individus impliqués dans l'attaque sur St. Albans, et le recouvrement d'une partie considérable des fonds enlevés aux banques.

Aussitôt ces renseignements reçus, j'envoyai au gouverneur du Vermont le télégramme marqué C.

Les mesures prises par la police furent couronnées de succès, et treize des personnes impliquées dans l'affaire de St. Albans ont été arrêtées et sont maintenant sous garde en Canada, et une partie considérable des fonds volés aux banques a été recouvrée. Le 21, je reçus du gouverneur du Vermont le télégramme marqué D.

Une enquête préalable à la demande d'extradition des prisonniers se poursuit actuellement à Saint-Jean où ils sont détenus, et j'ai reçu, par voie télégraphique, avis du représentant de Sa Majesté, à Washington, que les autorités des Etats-Unis ont demandé l'extradition de ces individus, et que la réquisition à cet effet a été envoyée à ce gouvernement. Je suis heureux de dire que rien ne porte à croire que des sujets anglais aient été en quoi que ce soit compromis dans cette affaire. Je vous transmets des extraits de différents journaux qui contiennent un compte-rendu assez exact, je crois, de l'incursion, ainsi qu'une lettre copiée de l'*Evening Telegraph* de Montréal et adressée à ce journal par M. Bennett H. Young, été entreprise avec le consentement et sous l'autorité du président du soi-disant gouvernement confédéré et que les inculpés sont des officiers militaires de ce gouvernement. Autant que j'ai pu le constater, les auteurs de l'attentat en question sont loin d'avoir les sympathies des habitants du Canada, et la presse par toute la province est unanime à condamner l'attaque qui vient d'être dirigée contre des citoyens paisibles et sans moyens de défense.

J'ai différé jusqu'à ce jour de vous transmettre un rapport officiel à ce sujet, désirant le rendre le plus complet possible sous le rapport des détails et de l'exactitude. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des résultats de l'enquête qui se poursuit actuellement à Saint-Jean devant le juge Coursol, et j'ai l'espoir que les mesures que j'ai cru devoir prendre seront approuvées par vous.

J'ai, etc,

MONCK.

Le très honorable Edward Cardwell.

(A)

Au Gouverneur général.

Une bande de maraudeurs venant du Canada a envahi cet Etat, a volé toutes les banques de St. Albans, tué plusieurs citoyens et est en ce moment occupé à piller et détruire les propriétés.

J. GREGORY SMITH,
Gouverneur du Vermont.

Reçu à Québec, le 19 octobre.
Par le Gouverneur général, le 20 octobre.

(B)

Au Gouverneur du Vermont, E.-U., Montpellier.

J'ai reçu ce matin un télégramme revêtu de votre signature à l'effet suivant: "Une bande de maraudeurs venant du Canada a envahi cet Etat, volé toutes les banques de St. Albans, tué plusieurs citoyens et est en ce moment occupée à piller et détruire les propriétés." Ce télégramme est-il authentique? J'ai ordonné que des mesures fussent prises sans délai dans le but d'arrêter les coupables s'ils reviennent en Canada. Vous pouvez compter sur la coopération et l'assistance cordiales de ce gouvernement. Répondez immédiatement.

MONCK.

Québec, 20 octobre 1864.

(C)

Au Gouverneur du Vermont, Montpellier.

Depuis l'envoi de mon dernier télégramme, j'ai reçu de mes propres officiers des rapports qui confirment les renseignements contenus dans votre dépêche d'hier. Des mesures ont été prises à l'effet de prêter main-forte à vos officiers dans l'arrestation des maraudeurs s'ils reviennent en Canada. Je viens d'apprendre par le télégraphe que six des voleurs ont été arrêtés ce matin au pont de Sainte-Anne, et que l'on a trouvé sur eux de fortes sommes d'argent.

MONCK.

Québec, 20 octobre 1864.

Du Gouverneur du Vermont; reçu le 21 octobre, de Montpellier.

Je viens d'apprendre que les individus arrêtés dans votre province font de grands efforts dans le but de hâter l'instruction de leur procès devant un magistrat avant qu'on ait le temps de fournir les preuves nécessaires. On dit que le procès est fixé à samedi (demain). Je vous prie respectueusement de faire tout en votre pouvoir pour retarder le procès et par là nous donner le temps de fournir les preuves. Je vous demande également de veiller à ce que ce procès ait lieu devant un juge éclairé et impartial. Veuillez me communiquer vos vues à ce sujet, par voie télégraphique, à St. Albans. L'on m'apprend que les inculpés, ayant une forte somme à leur disposition, ont pu s'assurer les services des meilleurs avocats.

J. GREGORY SMITH,
Gouverneur du Vermont.

Au Gouverneur du Vermont, St. Albans.

J'accuse réception de votre télégramme; soyez sans crainte; la loi sera administrée d'une manière impartiale. Un magistrat très-éclairé, le juge Coursol de Montréal, doit instruire la cause.

MONCK.

Québec, 21 octobre 1864.

(D)

Du Gouverneur du Vermont; reçu le 21 octobre, de Montpellier.

Votre premier télégramme m'annonçant la réception du mien, ainsi que votre dernier, ont été reçus en même temps hier au soir. J'ai aussi appris les mesures énergiques que vous aviez adoptées dans le but de faire arrêter les maraudeurs. D'après les derniers rapports officiels, j'apprends que les maraudeurs bien armés, au nombre de 20 ou 30, firent irruption dans le village de St. Albans, pillèrent les trois banques et en enlevèrent plus de $200,000; qu'ils volèrent des chevaux pour l'usage de chaque homme de la troupe, qu'ils firent feu indistinctement sur les citoyens sans défense, et en blessèrent trois mortellement; qu'après avoir mis le feu à l'un des hôtels, ils prirent immédiatement la route de votre province, et que tout cela fut accompli dans l'espace d'environ 45 minutes. Une compagnie d'environ cinquante volontaires, formée parmi nos citoyens, s'organisa aussi promptement que possible et poursuivit les maraudeurs jusqu'en Canada. Veuillez accepter mes remerciements sincères pour l'appui que vous nous avez donné dans les efforts que nous avons faits pour recouvrer le butin et arrêter les coupables.

J. GREGORY SMITH,
Gouverneur du Vermont.

No. 179. *Lord Monck à M. Cardwell.*

QUÉBEC, 19 novembre 1864.

MONSIEUR,—Relativement à ma dépêche (N° 162) du 27 octobre, j'ai l'honneur de vous annoncer que les individus répondant aux noms qui suivent ont été arrêtés par les autorités canadiennes, sur le témoignage de citoyens des Etats-Unis, pour avoir pris part au pillage des banques à St. Albans, Vermont:—

Samuel Eugène Lackey, Squire Turner Travis, Alexander Pope Bruce, Charles Moore Swazer, George Scott, Bennett H. Young, Caleb McDowall Wallace, James Alexander Doty, Joseph McGrosty, Samuel Simpson Gregg, Dudley Moore, Thomas Bronsdon Collins, Marcus Spurr, William H. Hutchinson.

L'enquête préalable qui doit se faire avant que je puisse émettre des mandats pour l'extradition de ces individus fut ouverte à Saint-Jean, mais subséquemment les prisonniers, pour l'avantage et du consentement de toutes les parties intéressées, furent transférés à Montréal où ils sont actuellement incarcérés, et où l'instruction se poursuivit jusqu'à mercredi, le 16 novembre, alors qu'à la demande de l'avocat des prisonniers, le magistrat ajourna l'affaire au 13 décembre, dans le but de permettre aux accusés de produire des témoignages essentiels.

J'ai l'honneur de vous transmettre copies de toutes les dépositions prises dans le cause et qui m'ont été fournies par le magistrat.

Le gouvernement des Etats-Unis a formellement demandé l'extradition des accusés sur l'accusation de meurtre et de vol, mais je n'ai pas le pouvoir d'émettre de mandat à cette fin avant qu'ils aient été définitivement écroués sur l'ordre du magistrat. Vous voudrez bien observer qu'aujourd'hui leur incarcération n'est que provisoire.

J'ai, etc.,

MONCK.

Le très honorable Edward Cardwell.

N° 196. *Lord Monck à M. Cardwell.*

QUÉBEC, 15 décembre 1864.

MONSIEUR,—Relativement à mes dépêches indiquées à la marge, j'ai l'honneur de vous annoncer que les individus arrêtés pour avoir pris part à l'attaque sur St. Albans, dans l'Etat de Vermont, et auxquels on avait accordé un délai d'un mois pour leur permettre de se procurer des témoignages, ont été élargis à Montréal, mardi dernier, le 13 de ce mois, par le magistrat de police (M. Coursol sur le principe qu'il n'avait pas juridiction en la cause). Je vous transmets un numéro du *Montreal Gazette*, contenant la décision du juge Coursol sur cette question.

No. 162, 27 oct.
163, 28 "
179, 19 nov.
185, 28 "
186, 30 "

D'après le statut impérial passé dans le but de donner suite au traité d'extradition avec les Etats-Unis, 6 et 7 Vict., chap. 76, section 5, il est décrété que: "dans le cas où une loi ou ordonnance serait à l'avenir édictée par la législature locale d'une colonie ou d'une possession anglaise, et contiendrait d'autres dispositions que celles de l'acte ci-dessus, relativement à la mise à exécution du traité dans telle colonie ou possession, Sa Majesté pourra, sur l'avis de son conseil privé (mais seulement si Sa Majesté en conseil le juge à propos), suspendre l'opération de l'acte impérial dans cette colonie ou possession tant que les dispositions qui y auront été substituées resteront en force."

L'acte provincial destiné à donner suite au traité (statuts refondus du Canada, chap. 89 fut passé le 30 mai 1849, et en vertu d'un ordre de la Reine en conseil, daté le 8 juin 1850, l'opération de l'acte impérial en Canada fut suspendue et l'acte provincial y fut substitué. En 1861, un acte fut passé par le parlement canadien, à l'effet d'abroger certaines sections du premier statut provincial et de les remplacer par d'autres dispositions.

L'acte ainsi amendé fut mis à effet par ordre de la Reine en conseil, en date du 11 octobre 1861.

L'argument dont s'est servi l'avocat des prisonniers et qui a été admis par M. Coursol, fut que l'abrogation de certaines parties de l'acte provincial en vertu du statut de 1861, à l'effet de l'amender, annulait la suspension de l'acte impérial, et que la loi n'ayant pas été régulièrement suspendue en faveur de l'acte d'amendement, les procédures auraient dû être prises sous l'autorité de l'acte impérial.

L'on m'a affirmé que la décision de M. Coursol n'est pas fondée en loi, et de nouveaux mandats ont été émis pour l'arrestation des prisonniers libérés; mais j'ai cru bon. en même temps, d'émettre mes mandats sous l'autorité du statut impérial, de sorte que si la décision de M. Coursol est maintenue, les procédures pourront en être reprises sous l'acte impérial.

Je crois que l'on ferait bien de consulter les jurisconsultes de la couronne en Angleterre sur la question de savoir s'il ne serait pas opportun de passer un ordre en conseil à l'effet de suspendre l'acte impérial pour y substituer les dispositions réunies des deux statuts canadiens, et ce dans le but de régler la difficulté d'une manière définitive au moins quant aux cas à venir.

J'ai, etc.,

MONCK.

Le très honorable Edward Cardwell.

No 206. *Lord Monck au Secrétaire d'Etat.*

QUÉBEC, 30 décembre 1864.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche (No 98) du 9 de ce mois, au sujet de l'attaque récente opérée sur St. Albans, dans laquelle vous me recommandez, au cas où les tribunaux décideraient que les personnes arrêtées pour ce méfait ne se sont rendues coupables d'aucune offense de nature à justifier leur reddition au gouvernement des Etats-Unis, de consulter mes conseillers légaux sur la question de savoir si les faits ressortant de l'instruction de la cause ne constituent pas contre la souveraineté de la Reine, une offense punissable sous l'empire des lois du Canada.

J'ai l'honneur, en réponse, de vous informer que dès les premières phases des procédures, j'ai verbalement consulté mes conseillers à ce sujet, et qu'ils m'ont toujours paru d'avis que les témoignages produits ne permettaient pas de poursuivre les prisonniers sur les chefs en question.

Je leur ai demandé de nouveau de lire les dépositions au point de vue de la recommandation que vous me faites, et j'ai maintenant l'honneur de vous transmettre une copie de leur opinion par écrit sur cette question.

Je dois ajouter que la décision rendue par le magistrat de police sur une simple question de droit ayant eu pour effet d'élargir les prisonniers avant qu'ils aient pu produire des témoignages à l'appui de leur défense, les conseillers légaux n'ont eu pour formuler leur opinion que le dossier de la poursuite. Je vous ai déjà annoncé que cinq des prisonniers avaient été arrêtés de nouveau; ils subissent en ce moment leur interrogatoire devant les juges de la cour supérieure à Montréal, et il se peut que les témoignages de la part de la défense révèlent des faits qui démontreront qu'ils se sont rendus passibles d'être punis en vertu des lois du Canada.

Je ne manquerai pas de suivre attentivement les errements de l'affaire et de vous tenir au courant des faits ressortant de l'interrogatoire.

J'ai, etc.,

MONCK.

Le très honorable Edward Cardwell.

Rapport du Solliciteur-Général Langevin approuvé par le Procureur-Général Cartier, inclus dans la dépêche de Lord Monck (No 209), du 30 décembre 1864.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE (B.C.),
QUÉBEC, 29 décembre 1864.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport:

Qu'il a minutieusement examiné les témoignages produits dans l'affaire des maraudeurs de St. Albans devant le juge des sessions de la paix, en la ville de Montréal, mais qu'il n'a rien trouvé dans les témoignages qui puisse justifier l'arrestation des inculpés pour cause de violation des lois de neutralité ou des lois du Canada.

H. L. LANGEVIN,
Solliciteur-Général, B.C.

Je concours dans le rapport ci-haut.

GEO. ET. CARTIER,
Proc.-Gén., B.C.

No 214. *Lord Monck à M. Cardwell.*

QUÉBEC, 31 décembre 1864.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche (No 101) du 16 décembre.

Je vous ai déjà fait connaître dans ma dépêche (No 209), en date d'hier, les mesures que j'ai prises au sujet des nouvelles poursuites dirigées contre les individus impliqués dans l'affaire St. Albans, Vermont, et je vous ai transmis l'opinion des conseillers légaux du Bas-Canada à ce sujet.

Je vous ai également communiqué dans ma dépêche (confidentielle) du 10 novembre, les mesures que mes conseillers ont décidé, avec ma sanction formelle, de soumettre au parlement dès qu'il sera réuni, le 19 janvier—mesures dont l'opportunité est plus que justifiée par les faits qui résultent de l'affaire en question.

J'ai, etc.,
MONCK.

Le très honorable E. Cardwell.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,
QUÉBEC, 19 décembre 1864.

Je recommande qu'une récompense de $200 soit offerte à quiconque fournira des renseignements de nature à amener l'arrestation des individus impliqués dans l'affaire St. Albans, contre lesquels un mandat a été antérieurement émis.

GEO. ET. CARTIER,
Proc.-Gén., B.-C.

J. A. Macdonald.

Copie du rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en Conseil, le 2 décembre 1864.

Vu la recommandation de l'honorable procureur-général du Bas-Canada, le comité ordonne qu'une récompense de $200 soit offerte à quiconque fournira des renseignements de nature à amener l'arrestation des individus impliqués dans l'affaire de St.

Albans contre lesquels un mandat a été antérieurement émis, et qu'une proclamation soit lancée en conséquence.

Certifié,

W. H. Lee,

G. C. E.

A l'honorable
Secrétaire Provincial,
etc., etc., etc.

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇAISE.

1. Quelles sont les causes de la Renaissance littéraire du seizième siècle? Quelles sont les doctrines de l'Ecole nouvelle?
2. Enumérer les tragédies de Corneille; apprécier son théâtre.
3. Apprécier les Fables de LaFontaine.
4. Apprécier l'œuvre de Voltaire, historien.
5. Enumérer les œuvres de Châteaubriand.
6. Quels sont les principaux caractères de la poésie lyrique de Victor Hugo?

HISTOIRE.

Répondre à sept questions seulement.

1. Donnez un précis de l'histoire des Espagnols en Amérique après Christophe Colomb; les découvreurs et les découvertes; la conquête du Pérou.
2. Œuvre de Tracy et de Talon au Canada.
3. Donnez le système de défense adopté par M. de la Galisonnière pour protéger le pays contre les colonies anglaises.
4. Enumérez les diverses formes de gouvernements qui se sont succédés au Canada sous le régime anglais jusqu' à 1841: donnez les noms, dates et traits caractéristiques de chacun.
5. Décrivez brièvement la campagne du Général Brock contre l'armée américaine, dite " Armée du Centre ", dans la guerre de 1812.
6. Expliquez la portée de la Révolution anglaise (1689).
7. Aperçu de la carrière de William Pitt, comte de Chatham.
8. Comparez Mirabeau et Robespierre comme chefs révolutionnaires.
9. Pourquoi le Canada demeura-t-il fidèle à l'Angleterre, lors de la guerre de l'Indépendance américaine?
10. Montrez comment la Confédération devint nécessaire au Canada.

ALLEMAND.

1. Traduire:—

V. Tellheim. Mache nicht, dasz ich etwas Unrechtes von dir denken musz, Werner! Ich habe es nicht gern gehört, was mir Just gesagt hat. Du hast dein gut verkauft und willst wieder herumschwärmen. Lasz mich nicht von dir glauben, dasz du nicht sowohl das Metier, als die wilde, liederliche Lebensart liebst, die unglucklicherweise damit verbunden ist. Man musz Soldat sein für sein Land, oder aus Liebe zur Sache, für die gefochten wird. Ohne Absicht heute hier, morgen da dienen, heiszt wie ein Fleischerknecht reisen, weiter nichts.

Werner. Nun ja doch, Herr Major; ich will Ihnen folgen. Sie wissen besser, was sich gehört. Ich will bei Ihnen bleiben. Aber, lieber Major, nehmen Sie doch auch

derweile mein Geld. Heut' oder morgen musz Ihre Sache aus sein. Sie mussen Geld die Menge bekommen. Sie solln mir es sodann mit Interessen weidergeben. Ich tu' es ja mur der Interessen wegen.

2. Traduire:—

Von dem Dome
Schwer und bang
Tönt die Glocke
Grabgesang
Ernst begleiten ihre Trauerschläge
Einen Wandrer auf dem letzten Wege.
Ach! die Gattin ist's, die teure.
Ach! es ist die treue Mutter,
Die der schwarze Fürst der Schatten
Wegführt aus dem Arm des Gatten,
Aus der zarten Kinder Schar,
Die sie blühend ihm gebar,
Die sie an der treuen Brust
Wachsen sah mit Mutterlust—
Ach! des Hauses zarte Bande
Sind gelöst auf immer dar;
Denn sie wohnt in Schattenlande,
Die des Hauses Mutter war.

3. Ecrire en Allemand une lettre sur un sujet quelconque.

Points. ALGÈBRE.

6 I. Si $x = \frac{b^2+c^2-a^2}{2bc}$ et $y = \frac{(a+b-c)(c+a-b)}{(b+c-a)(a+b+c)}$ prouvez que $(x+1)(y+1) = 2$

6 II. Si $\frac{1}{a} + \frac{1}{b} = \frac{2}{c}$, démontrez que $\frac{1}{c-a} + \frac{1}{c-b} = \frac{1}{a} + \frac{1}{b}$.

10 III. Simplifiez $\frac{1}{a(a-b)(a-c)} + \frac{1}{b(b-a)(b-c)} + \frac{1}{c(c-a)(c-b)}$

6 IV. Démontrez que $\frac{a}{x-a} + \frac{b}{x-b}$ a la même valeur quand $x = (a+b)$ et quand $x = ab(a+b) \div (a^2+b^2)$.

8 V. Résolvez les équations,—

(1) $\frac{2}{3}\left(x - \frac{3}{2}\right) - \frac{3}{4}\left(x - \frac{4}{3}\right) + \frac{4}{5}\left(x - \frac{5}{4}\right) = 1\frac{3}{20}$

8 (2) $\frac{x+3}{x-1} - \frac{x-4}{6-x} = 2$

12 (3) $\begin{cases} 7x + 5y = 31xy, \\ 5x + 7y = 29xy. \end{cases}$

12 (4) $\begin{cases} x^2 + 3xy - 7 = 0, \\ xy + 3y^2 + 2 = 0. \end{cases}$

10 VI. Démontrez que si $\frac{a}{b} = \frac{c}{d} = \frac{e}{f}$, nous aurons $\frac{cex + aey + acz}{dfx + bfy + bdz} = \frac{a^2+c^2+e^2}{b^2+d^2+f^2}$

10 VII. Démontrez qu'on diminue la valeur d'une fraction ordinaire en soustrayant du numérateur et du dénominateur toute quantité moindre que le numérateur.

12 VIII. Si on additionne 1 au numérateur et au dénominateur d'une certaine fraction, on obtient $\frac{3}{2}$ et si on retranche 1 des mêmes numérateur et dénominateur le résultat est 2. Trouvez la fraction.

IV.—QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS A L'EXAMEN POUR POSITIONS DE TRADUCTEUR, TENU A OTTAWA, EN MARS 1909.

N.B.—Les candidats à cet examen eurent à traiter la même composition et à résumer les mêmes documents que les candidats à l'examen de concours intérimaire, tenu à la même époque, pour positions de deuxième division.

HISTOIRE.

N.B.—Répondre à sept questions seulement; trois sur les cinq premières, deux sur les 6e, 7e et 8e, et deux sur les 9e, 10e, 11e et 12e.

1. Régime des compagnies. Donnez les noms des compagnies qui furent organisées pour la colonisation de la Nouvelle-France. Noms des principaux associés. Attributions et obligations. Action de ces compagnies.

2. Discutez les antécédents et conséquences de l'Acte de Québec.

3. Nature des dispositions du traité Ashburton et en quoi affectent-elles le Canada?

4. Traitez de la condition du Canada sous l'administration de lord Elgin.

5. Enumérez les principales dispositions de l'acte établissant la Puissance du Canada.

6. Quelle différence y avait-il entre les colonies royales et les colonies à charte?

7. Principales dispositions du traité d'Utrecht et date de ce traité.

8. Précis de l'histoire des "Loyalistes" avant leur établissement au Canada.

9. Résumé de la carrière de Richelieu.

10. Donnez les origines de l'établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quelles furent les expéditions organisées par le gouvernement anglais pour la découverte des territoires avoisinant la baie d'Hudson?

11. Quelles furent les causes qui amenèrent la guerre de Sept-Ans? Principaux événements de cette guerre en Amérique. Dispositions du traité de paix en ce qui regarde les colonies de la Nouvelle-France.

12. Dites de quelle façon le gouvernement de France règla les réclamations des colons Canadiens-français après le traité de paix de 1763.

GEOGRAPHIE.

1. Dessinez les contours d'une carte de la Puissance du Canada, indiquant: (1) la ligne frontière entre le Canada et les Etats-Unis; (2) le cours et la direction d'une rivière versant ses eaux dans l'océan Pacifique; d'une autre dans l'océan Arctique; de deux autres dans la baie d'Hudson; et de trois dans l'Atlantique; (3) la route des canots des voyageurs du Nord-Ouest, de Montréal à la rivière Rouge, via l'Ottawa, le lac Nipissing, la rivière des Français, la baie Georgienne, le lac Supérieur, le lac la Pluie, la rivière la Pluie, le lac des Bois, la rivière et le lac Winnipeg.

2. Indiquez la situation des villes suivantes: Calgary, Charlottetown, Halifax, Hamilton, Kingston, London, Montréal, Ottawa, Québec, St. John, Sherbrooke, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg—(a) donnez-les dans l'ordre de l'est à l'ouest, (b) dans l'ordre du nord au sud. Donnez aussi approximativement la latitude de celle qui est le plus au nord, et de celle qui est le plus au sud.

3. Quels sont les principaux tributaires du Saint-Laurent entre Québec et Montréal? Indiquez ceux qui viennent du nord et ceux qui coulent du sud, et donnez l'ordre dans lequel ils se présentent de l'est à l'ouest.

4. Nommez les comtés de la province de Québec et du Nouveau-Brunswick qui forment la frontière du côté des Etats-Unis.

5. Nommez dix endroits du Canada, à l'exclusion de Québec, auxquels se rattachent des souvenirs d'un intérêt historique, indiquant sommairement l'incident ou l'événement que vous avez en vue.

6. Quels ont été les premiers noms des endroits suivants: l'Ile du Prince-Edouard, le Cap-Breton, Annapolis, Baie de Fundy, la rivière Richelieu, Kingston.

7. Où les rivières suivantes versent-elles leurs eaux: Sainte-Croix, Miramichi, Métapédia, Trent, Thames, Maitland, Nipigon, rivière Rouge, Saskatchewan, Fraser, la Paix.

8. Quelles sont les bornes de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan?

9. Nommez les principaux ports de mer: (a) sur la côte ouest de France; (b) sur la côte ouest et sud de l'Angleterre.

10. Nommez les principales voies de communication par eau entre Québec et Ontario et les Etats voisins.

V.—QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS A L'EXAMEN POUR POSITIONS DE DESSINATEURS, AU MINISTERE DES MINES, TENU A OTTAWA, EN MARS 1909.

NOTE.—Il n'y eut pas de version française de ces questions.

(Examination paper No. 1, for Draughtsmen.)

1. MAP CONSTRUCTION:—

The accompanying plan No. 1 contains part of a micrometer and compass survey plotted on approximately the scale of 2 miles to 1 inch, the correct position of the points A, B, C, D and E being given by their respective latitudes and longitudes. A reduction and adjustment of that survey is required to be made onto the tracing No. 2, which is a geographical projection of the same area on the scale of 4 miles to 1 inch. A linear scale of 4 miles to 1 inch is also required to be drawn on the construction sheet.

The reductions may be made by the method of proportional squares or by means of a pantagraph.

The compilation is to be inked in, and all the operation lines, etc., left on the paper.

2. MAP DRAWING:—

Draw a copy on tracing paper of the portion outlined in red of the accompanying Geological Survey map No. 842.

(Examination paper No. 2, for Draughtsmen.)

1. Plot, firstly by protractor, and secondly by latitudes and departures, the accompanying field notes of survey, on the scale of 2 miles to the inch.

2. In the triangle A, B, C, the side A B = 15 chains and 30 links; the angle A = 28° 48′, and the angle B = 105° 08′. Calculate the side A.C.

3. Reduce the following expression by logarithms:—

$$\frac{0.432964}{0.6580}$$

VI.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN SPECIAL DE CONCOURS POUR LA POSITION DE COMMIS DANS LA BRANCHE DES ACHATS ET DES CONTRATS DU DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES, TENU A OTTAWA EN MARS 1909.

CORRESPONDENCE.

1. Draft a letter asking for quotations on 2,000 sq. ft. patent roofing. Terms F.O.B. cars point of delivery. Delivery required within fifteen days of placing of order.

2. Draft a reply form an imaginary firm to the above.

OFFICE METHODS.

3. Submit a draft form of purchase order suitable for use in Canada and foreign countries.

4. Outline briefly an office system whereby a Purchasing Agent may keep in touch with market fluctuations, and preserve for future reference a record of prevailing prices month to month.

5. Outline briefly some system of checking invoices which will enable the immediate detection of a duplicate.

BUYING AND SELLING GOODS.

6. What is the advantage, or otherwise, of buying F.O.B. point of delivery?

7. State what you would consider fair and reasonable wholesale and retail prices to pay for the following:—

   Tracing cloth, 24" wide.
   Steel band chains, 100 ft., in wind-up cases.
   Metallic tapes, 50 ft., in cases.
   Wye level 18" telescope, American Pat.
   Bar iron (base price).
   Steel place, ¼".
   Wire nails.
   Best manilla rope.

8. How would you buy ¾-inch wire rope, by lb. or by ft.

9. What is the approximate cost of plain castings of following materials?
   Good cast iron, per lb.
   Bras, per lb.
   Malleable iron, per lb.

10. What is the approximate cost of steel for the following purpose?
   Rock drilling, per lb.
   Lathe tools, per lb.
   High speed, per lb.

MACHINERY.

11. How many cylinders are there usually on a standard hoisting engine?

12. To what pressure would you consider it necessary to test a boiler for a standard hoisting engine?

13. What is the difference between a continuous concrete mixer and a batch mixer? Which do you prefer? Why?

14. Describe as briefly as possible the operation of any one of the following:
A simple steam engine.
A centrifugal pump.
A hand-power drill.

READING AND MEASURING PLANS.

15. Give the dimensions of one anchor rod (see blue print attached), and find its weight, exclusive of the nuts. Steel weighs 0.283 lbs. per cu. inch.

NOTE.—The present prevailing prices in Montreal, Ottawa and Toronto will be taken as a basis for marking.

TENUE DES LIVRES.

Le bilan d'une société de commerce se trouvait comme suit, le 31 décembre 1907:

Terre et maisons	$10,000 00
Matériel et machines	2,000 00
Meubles et fournitures de bureau	300 00
Droits dans des brevets d'invention	1,300 00
Marchandises d'après l'inventaire	20,000 00
Argent en caisse	75 00
Comptes recevables	10,000 00
Argent en banque	2,250 00
Billets recevables	850 00
Billets payables	4,600 00
Comptes à payer	5,200 00
Comptes de banque à vue (on demand notes)	3,000 00
Comptes du capital de Smith	16,975 00
Comptes du capital de Brown	17,000 00

Les transactions commerciales suivantes ont eu lieu durant l'année 1908, savoir:

1. Emprunté $2,000.00 de la banque pour réparations de maisons.

2. Donné un billet de $5,000.00 pour couvrir le montant ci-dessus ainsi que pour couvrir le montant déjà emprunté sur billet à vue.

3. Donné des chèques sur la banque en paiement des comptes suivants: James Robertson Co., Ltd., $500.00; Thos. Davidson Co., Ltd., $300.00; Thos. Birkett & Sons, Ltd., $200.00; The Peck Rolling Mills Co., Ltd., $600.00. Faites entrer tous ces comptes sous le même titre de Comptes payables.

4. Accepté et payé une traite à vue tirée par The Peck Rolling Mills, Ltd., pour $400.00.

5. Escompté des billets pour le montant de $850.00 pour lesquels la banque a fait payer un escompte de $12.50.

6. Payé des traites de 1907 à compte pour $4,600.00.

7. Acheté des marchandises des maisons nommées plus haut, pour $3,200.00.

8. Acheté des marchandises, durant l'année, pour la somme de $46,800.00.

9. Accepté des traites tirées par les maisons sus-nommées pour couvrir le montant des marchandises estimées à $40,000.

10. Payé durant l'année des traites se montant à $35,000.00.
11. Vendu à crédit des marchandises estimées à $50,000.00.
12. Vendu au comptant des marchandises estimées à $10,000.00.
13. Reçu en argent des clients, $28,600.00.
14. Escompte alloué aux clients, $600.00.
15. Reçu d'un sous-locataire pour loyer, $400.00.
16. Déposé à la banque, $39,000.00.
17. Reçu de clients, des billets estimés à $20,000.00.
18. Escompté des billets estimés à $19,000.00, sur lesquels la banque a fait payer un escompte de $237.50.
19. Escompte gagné sur des marchandises achetées, $800.00.
20. Signé des chèques sur la banque comme suit: Pour assurances, $280.00. Bureaux et direction, $3,000.00. Frais généraux, $680.00. Frais de voyage et dépenses, $1,840.00. Fret et droits d'entrée, $375.00. Fret et droits à la sortie, $260.00. Commission sur vente, $635.00. Intérêt sur prêt, $180.00. Taxes et eau, $400.00.
21. Signé des chèques à Smith pour ses dépenses personnelles à compte pour $345.00, et à Brown, $100.00 en outre de leur salaire.
22. Signé des chèques sur compte à payer, $9,200.00.
23. Montant alloué pour dettes mauvaises ou douteuses, $1,000.
24. Allouances pour dépréciation du matériel et des machines, 10 pour 100. Meubles et fournitures de magasin, 10 pour 100, et droit de brevets d'invention, 10 pour 100.

L'inventaire du stock, fait le 31 décembre 1908, représentait $22,000.00.

Faites le plan d'un livre de caisse dans lequel vous mettrez une colonne pour les dépôts à la banque et une autre pour l'argent retiré, avec toutes les autres colonnes qui seraient nécessaires.

Faites le plan d'un carnet d'achat pour six différentes espèces de marchandises.

Servez-vous d'un journal à six colonnes pour les entrées nécessaires qui devront être faites dans cet exercice de tenue des livres.

Faites les entrées du journal, de la caisse, et les comptes du grand livre.

Préparez un bilan provisoire comme pour le 31 décembre 1908, avec lequel vous préparerez un bilan définitif.

Comment disposeriez-vous les balances des comptes personnels des associés?

Donnez une définition de ces expressions: escompte en argent, escompte du commerce, escompte de banque, change et intérêt.

Si les frais de ce commerce s'élevaient à 15 pour 100 des ventes totales, quel pourcentage auriez-vous à ajouter au prix coûtant pour couvrir les dépenses, s'il n'y avait pas de profit?

ARITHMETIC.

N.B.—The work of each question must be given in full; no marks will be given for answers only. No marks will be given for answers to questions 1, 2 and 3 that are not absolutely correct.

Values.

8 1, Add together 8695487, 9287968, 5798976, 9847897, 8798678, 9876989, 9897689, 8987968, 8899798, 8878989, 7988976, 6979899, 6898768, 7898968, 8976897.

8 2. Multiply 876795896878 by 7509086.

8 3. Divide $8\frac{3}{4} - 1\frac{2}{7}$ of $5\frac{1}{4} + 6\frac{6}{35} \div 4\frac{8}{25}$ by $\frac{3}{4}$ of $7\frac{3}{7} - 11\frac{1}{5} \div 6\frac{8}{15}$.

9 4. A gallon of water weighs 10 lb.; a cubic foot of ice weighs 918 ounces. How many gallons of water would be produced by the melting of a rectangular bloc of ice 37 ft. long by 28 ft. wide by 7 ft. thick.

10 5. Of two watches, one loses 5 seconds and the other gains 4 seconds in 12 hours. They are both right on Monday at 5 p.m., when will one be 5 minutes ahead of the other and what time will each then show?

12 6. If 5 lb. of tea cost as much as 8 lb. of coffee, and 9 lb. of coffee cost as much as 35 lb. of sugar, and a pound of tea, a pound of coffee and a pound of sugar together cost $1.00, find the price per pound of each.

12 7. Find the cost of making a road half-a-mile long, 36 ft. wide; the soil being first excavated to a depth of one foot at a cost of 25 cents per cubic yard, rubble being then laid in 10 inches deep at a cost of 36 cents per cubic yard, and 4 inches of gravel at 81 cents per cubic yard being laid on top, and the whole consolidated by a steam-roller at a cost of 7 cents per square yard.

12 8. What principal would amount to $16,913 in two years at 5 per cent interest compounded half-yearly (2 per cent per half year).

10 9. If 3 per cent debentures are at $92\frac{3}{8}$, what sum of money must be invested in them to bring an income of $2,792 a year? If the purchaser afterwards sells out at 94 and invests the proceeds so as to produce $3\frac{1}{3}$ per cent per annum, what change will take place in his income? (No brokerage to be reckoned.)

VII.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN DE CONCOURS SPECIAL POUR LA POSITION D'ASSISTANT-ADJOINT DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU MINISTERE DE LA MARINE ET DES PECHERIES, TENU A OTTAWA, EN MARS 1909.

N.B.—Il n'y eût pas de version française de ces questions.

1. Explain briefly:—Polyconic, Gnomonic and Mercator's projections.

(2) Explain shortly two methods of plotting accurately a triangulation over a limited area; say 40 miles by 40 miles.

(3) What is the natural scale for one inch to one mile?

(4) How would you erect a perpendicular to a line at the end through which the line cannot be produced.

(5) A bears from B, N. 76° 13 W. distant 9 miles. How does B bear from A?

(6) Compute the triangles of the first quadrilateral, from the base and bearings given in the accompanying sketch, (sketch not reproduced in the report) and plot by the method of latitudes and departures. The station XXXIII will be taken for origin; the bearings are referred to the south point.

Plot topography from note-book, by the latitudes and departures given. The co-ordinates of several stations are omitted; these points are to be plotted with a protractor. The bearings are referred to the north point and to the main line IX-X, which is considered the meridian of the section.

N.B.—The book containing the field notes cannot be reproduced in this report.

VIII.—QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS A L'EXAMEN TENU EN MARS 1909, POUR LA POSITION DE COMPILATEUR D'INFORMATIONS GEOLOGIQUES.

NOTE.—Il n'y eut pas de version française de ces questions.

ECONOMIC GEOLOGY.

1. Define—veint, lode, shoot, stockwork, metasomatism.
2. Discuss the changes dependent on depth in the character of an ore.
3. Discuss the relationship between igneous intrusion and ore deposition.
4. What are the ores of copper? Name important copper-producing districts of Canada and describe the copper deposits of one of them. Where in the undeveloped portions of Canada are copper camps likely to be located?
5. Give in tabular form the varieties of ore commercially valuable as a source of iron, their chemical composition, and a type locality in Canada where each is mined. What are the objectionable impurities that commonly occur in these ores?
6. State briefly the principal coals occurring in Canada and give a short description of a coal field of each class.
7. Give in tabular form the important chemical and physical characters and geological associations and uses of the following substances:—asphaltum, barite; molybdenite, talc, salt.
8. What are magnetic segregations and what kind of ore deposits occur as such?
9. Account for the more common ways in which ore is distributed through a vein.
10. How does mica occur in Canada?

PETROGRAPHY.

1. In a chemical analysis of an igneous rock what are usually the main constituents to be determined; what are the minor constituents?
2. Describe a method of calculating the chemical analysis of a granular igneous rock by miscroscopic study of thin sections.
3. What is the order of crystallization of the constituents in a quartz-diorite; in a graphic granite; in a diabase? Suggest some determining factors.
4. Outline optical methods for the determination of feldspars.
5. Name the most commons monoclinic pyroxenes and amphiboles and state the diagnostic characteristics of the two groups as observed in thin sections.
6. In metamorphic rocks what petrological criteria are accepted as evidence of sedimentary origin; of igneous origin?
7. What are the most commons textures of igneous rocks? To what extent may texture be used in their determination?
8. Discuss the influence of depth in metamorphism.
9. Discuss the mode of origin and ocurrence of pegmatite.
10. Name the hand specimens A, B, C, D.

GEOLOGY OF CANADA.

1. On the black copy of the map of Canada make a geological map with legend.
2. Describe the dominant structural characteristics of the Canadian Rockies.

3. Describe an occurrence of pyroclastics in Canada: of an extensive lava flow: of a batholith.

4. Classify the pre-cambrian, giving reasons in full for your classification.

5. Discuss an important group of rocks of the Maritime Provinces.

6. Describe the pleistocene deposits of Ontario.

GENERAL GEOLOGY.

1. Describe fully two of the most important theories regarding orogenic movement.

2. Define strike, unconformity, pitch, batholith, sills, illustrating by means of diagrams.

3. State briefly the hypothesis of the formation of peneplains. What are the main arguments against its acceptance?

4. Describe the distinct types of volcanic eruption noting particularly the character and products of each type. Name an example of each.

5. What are the most important agencies which tend to wear down land forms? What are the most constructive agencies?

6. What geological conditions are most favourable for the preservation of organic remains? What are unfavourable?

7. Upon what principles does the use of fossils in geological correlation depend and what are the methods of their application?

8. When did mammals first appear?

 (*b*) When did birds first appear?

 (*c*) When did dicotyledons first appear?

 (*d*) When did dinosaurs first appear?

9. Give the principal characteristics of the palaeozoic fauna.

10. Give biological and geological position of the following genera:—Olenellus, Equus, Spirifer, Quercus, Aucella, Triceratops, Lepidodendron, Orthoceras, Unio, Hesperornis.

REVIEW OF REPORTS.

1. Write a review of each of the two geological reports submitted, the number of words in the two reviews to be at least 2,500.

CHEMISTRY AND MINERALOGY.

1. State the chemical and mineralogical changes that would likely occur in a vein containing much chalcopyrite and pyrite, that was open for a long time to surface weathering.

2. Discuss the relation of pressure and heat to solution or deposition, and the connection of these phenomena with geological problems.

3. Describe two as yet undiscovered minerals that are likely to be found and explain why you consider their existence probable.

4. Name in order the eight most abundant elements in the earth's crust.

5. What physical or chemical changes occur when limestone is burned for lime? When water is added to plaster paris?

6. In the field how would you distinguish between chalcopyrite and pyrite; arsenopyrite and smaltite; pyroxene and hornblende; graphite and molybdenite; nepheline and feldspar?

7. Give the chemistry of the process of burning betuminous coal.

8. Name, state chemical composition and describe the physical characteristics of six minerals which belong to the group of oxides.

IX.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN GENERAL POUR GRADES INFERIEURS, TENU EN MAI 1909.

ECRITURE.

LE CHAT.

Le chat est l'hypocrite de manière, comme le renard est l'hypocrite de cour. Il est "velouté, marqueté; longue queue, une humble contenance, un modeste regard et pourtant l'œil luisant." Tout le monde reconnaît le maintien dévot de la prudente bête. Elle marche pieusement, posant avec précaution le pied sans faire de bruit, les yeux demi-fermés, observant tout, sans avoir l'air de rien regarder. On dirait Tartufe portant des reliques. Si vous vous asseyez, elle vient tourner autour de vous, d'un mouvement simple et mesuré, avec un petit grondement flatteur, sans rien demander ouvertement comme le chien, mais d'un air à la fois patelin et réservé. Sitôt qu'elle tient le morceau, elle s'en va, elle n'a plus besoin de vous.

ORTHOGRAPHE.

L'exercice suivant renferme des mots mal épelés à dessein et des erreurs de grammaire. Les candidats en copiant ce passage, devront corriger les fautes. Chaque faute non corrigée fera perdre trois points.

Points—50.

Le printamp a été cet anée bien froi et bien tardife. Les traveaux des champ ne commenceron que ver la fin du moi. Les labourreurs se prépare à leure travaille. Lorsquil sera terminé, ont jèteras dans la terre, soi du blé, soit de lorge, soit de l'avoinne. On s'ocupera ensuitte des prairis. On conduirra les bestiau et les mouttons au patturage. Les cultivatteurs feron des veux pour que la moison soie abondente, pour que la Providance elloigne les pluis trop prollongées et face luir le solleil qui dort le blé, l'avoinne et les orges.

DICTEE.

Cet exercice ne doit pas être vu par le candidat. L'examinateur lira chaque phrase doucement et distinctement. Cette lecture devra se faire en trente minutes.

Points—50.

La vie à la campagne est la plus heureuse de toute. Le cultivateur qui possède une terre d'une certaine étendue et sait la cultiver d'une façon raisonnable, jouit d'un bien-être et d'une indépendance que les habitants des villes pourraient lui envier. Son existence calme s'écoule dans le contentement d'avoir la terre arrosée de ses sueurs, lui livrer tout ce qui est nécessaire pour la nourriture de sa famille. Ses enfants grandissent autour de lui, loin des tentations qui trop souvent attirent la jeunesse des villes vers le vice. Avec le temps, il lui est permis de les établir sur des terres non loin de la sienne. Il les dirige dans leurs travaux et s'efforce de leur donner des notions d'hon-

nêteté et de droiture. Lorsqu'il est arrivé à la fin de sa vie, il peut regarder son œuvre avec satisfaction et se préparer avec confiance à rendre son âme au Créateur. Sa mort est le soir d'un beau jour.

ARITHMETIQUE.

N.B.—Le détail de chaque problème doit être donné.

Points.

5 (1.) Ecrivez en chiffres vingt-trois mille, six cent cinq.

10 (2.) Additionnez 789, 1,171: 7; 2,375; 56; 45,678; 1,275,041,439; 67,856,432 et 35,735,896.

10 (3.) Soustrayez 47,453,697,854,703 de 97,506,352,952,675, et multipliez la différence par 705.

10 (4.) Divisez 296,752,664,502 par 7,053.

15 (5.) Si les oranges coûtent à un épicier $2\frac{1}{2}$ cts la pièce, combien coûteront 2,345, et s'il les vend $3\frac{1}{2}$ cts chacune, quel profit fera-t-il?

25 (6.) M. Benson a acheté 1,156 têtes de bétail à $39 la tête. Durant l'été 97 sont mortes de maladies, mais il a vendu le reste de manière à gagner sur le tout $1,819. Combien a-t-il eu pour chaque tête de bétail?

25 (7.) Un cultivateur désirait obtenir $120. Il vendit 16 barils de pommes à $3.50 pièce et assez d'orge à 80 cts le boisseau pour compléter la somme requise. Combien de boisseaux d'orge a-t-il vendus?

100

X.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN DE CONCOURS GENERAL, TENU EN MAI 1909, POUR POSITIONS DE COMMIS DANS LA TROISIEME DIVISION DU SERVICE CIVIL.

ECRITURE.

Points—50.

LE MOT "BEAUTÉ" EN LANGUE RUSSE.

Dans notre langue russe, le mot *krasota* signifie simplement ce qui plait à la vue. Un Russe du peuple, ignorant les langues étrangères, ne vous comprendra pas si vous lui dites qu'un homme qui donne tout ce qu'il a fait une "belle action, ou qu'une chanson est de "belle" musique. Dans notre langue russe, une action peut être charitable et bonne, ou méchante et mauvaise. Une musique peut être agréable et bonne, ou déplaisante et mauvaise. Mais on n'y sait pas ce que c'est qu'une "belle" action ou une "belle" musique. Le mot "beau" peut seulement s'y rapporter à un homme, à un cheval, à une maison, à un lieu, à un mouvement.

DICTEE.

Cet exercice ne doit pas être vu par le candidat. L'examinateur lira chaque phrase doucement et distinctement. Cette lecture devra se faire en trente minutes.

Points—50.

LES TROIS GÉNÉRATIONS.

Un jeune homme qui était sur le point de se marier résolut de chasser son père de sa maison et de le reléguer à la campagne. Il craignait que la compagnie du vieillard ne déplût à sa jeune femme. Son père avait plus de cent ans et était hors d'état de lui résister. Il le fit monter sur un chariot et le mena jusqu'à la porte d'une pauvre métairie, où il voulut l'enfermer. "Mon fils, dit le vieillard, je vois ce que tu veux faire; mais je ne demande qu'une chose, c'est de me conduire jusqu'à la table de pierre qui est dans ce jardin." Le fils conduisit son père jusqu'à cette table. Quand ils y furent arrivés: "Maintenant tu peux partir et m'abandonner", dit le vieillard. C'est ici qu'autrefois j'ai amené mon père et que je l'ai laissé.—Ah! mon père, s'écria le jeune homme, si j'ai des enfants, c'est donc ici qu'ils m'amèneront à mon tour!" Et alors, reconduisant le vieillard à la ville, il lui donna la plus belle chambre de sa maison et la place la plus honorable à son repas de noce.

ORTHOGRAPHE.

L'exercice suivant renferme des mots mal épelés à dessein et des erreurs de grammaire. Les candidats en copiant ce passage, devront corriger les fautes. Chaque faute non corrigée fera perdre cinq points.

Points—50.

L'AMOUR DU PAYS NATAL.

Un sovage tien plus à sa hute qu'un praince à son palai, et le montagnart trouve plus de charme à sa montagne que l'habitan de la pleine à son sion. Demander à un bergé écossais s'il vaudrais échangé son cor contre celuy du premié pottentat de la tère. Loin de sa tribue chéri, il en conserve partout le souvenire; partou il redemande ses

troupaux, ses torents, ses nuages. Il n'arpirt qu'à menger du pain d'orge, à boir le lai de la chaivre, à chanter dans la valée ces balades que chantait aussi ses ayeux. Il déperi s'il ne retourn au sole nattal. S'est une plantte de la monttagne; il fau que sa racinne soient dans le roché.

ARITHMETIQUE.

Répondre à huit questions seulement.

1. Trouvez le produit des trois nombres suivants: 97856; 87964 et 49768.

2. Divisez la somme des nombres suivants: 896984; 850698; 6137680; 47069; 3697069; 3706 et 937689068 par la différence entre 64899 et 65300.

3. Les frais d'entretien des écoles d'une ville pendant une année sont estimés à $9,025, qui doivent être prélevés par une taxe sur les propriétés de la ville évaluées à $3,333,333.33⅓. Si 5% de la taxe ne peuvent être perçus et que l'on paie une commission de 5% pour la perception, trouvez
    (*a*) Le taux de la taxe annuelle.
    (*b*) Le montant des taxes non perçues.
    (*c*) La commission du percepteur.

4. Un marchand de grain a acheté 9,000 minots de blé à $1.25 le minot. Il en a vendu un tiers en faisant un profit de 33⅓%, un quart avec un profit de 25%, et le reste avec une perte de 20%. Trouvez le gain ou la perte pour cent sur cette transaction.

5. Après avoir prélevé sa commision à 4% et $80.80 pour d'autres frais, un agent a remis à son patron $1,820, montant revenant à ce dernier sur une vente de blé à $1.20 le minot. Trouvez le nombre de minots de blé vendus.

6. Une maison s'élève sur le penchant d'une colline. Son soubassement en briques a les dimensions suivantes: un mur de 8 pieds de hauteur par 30 pieds de longueur, un autre de 5 pieds de hauteur par 30 pieds de longueur, et deux murs mesurant chacun 16 pieds de longueur et 5 pieds de hauteur à un bout et 8 pieds de hauteur à l'autre bout. Si tous les murs ont 16 pouces d'épaisseur, combien de briques faudra-t-il pour les construire s'il faut 22 briques ½ par pied cube?

7. Un homme achète pour $16,000 d'actions 3% à 92. Lorsque ces actions sont montées à 93½ il vend $10,000 de ces actions, et dispose du reste lorsque le cours est à 90. Alors, avec le produit de ces deux ventes, il achète des actions à 4% à 118. Trouvez le changement dans son revenu.

8. Un billet promissoire à 90 jours au montant de $292 a été escompté le 20 décembre 1908 à 8% et a donné $289.12. Quelle date portait ce billet?

9. Une certaine somme prêtée pour 3 ans ½ s'élevait alors à $307.20; au bout de 3 ans ¾ elle se monte à $312. Trouvez le capital et le taux.

10. Trouvez le coût du pavage d'un trottoir de 2 pieds ¼ de largeur autour d'une pelouse carrée d'une superficie de 256 verges carrées à 20 cents le pied carré.

GEOGRAPHIE.

NOTE.—Le candidat ne répondra qu'à sept questions parmi celles qui suivent.

1. (*a*) Donnez les limites de l'Amérique du Nord.
    (*b*) Faites la description de l'Amérique-Britannique.
    (*c*) Faites la description du drainage de l'Amérique du Nord.

2. Donnez, approximativement, la superficie, la population et les limites des provinces suivantes: Ontario, Québec, Manitoba, l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Anglaise.

3. (*a*) Nommez, par ordre d'importance, dix états des Etats-Unis.
    (*b*) Donnez-en la limite et la population respective.
    (*c*) Nommez les plus importantes villes et indiquez-en la population.

4. (*a*) Nommez, par ordre de grandeur, six lacs de l'Amérique du Nord.
   (*b*) Indiquez-en la limite et l'étendue.
   (*c*) Nommez cinq rivières navigables de l'Amérique du Nord, et les tributaires de ces rivières.
5. (*a*) Quelles sont les divisions politiques de l'Europe?
   (*b*) Nommez la capitale de chacune des divisions et donnez-en la population.
   (*c*) Indiquez aussi la forme de gouvernement de chacune des divisions.
6. Nommez et localisez les différentes possessions britanniques.
7. (*a*) Indiquez les comtés d'Ontario qui donnent sur le Saint-Laurent et sur le lac Ontario.
   (*b*) Donnez les comtés intérieurs de Québec.
8. Quels sont les différents pays d'Asie?
9. Quelles sont les divisions politiques de l'Australie?
10. Nommez par ordre de grandeur les océans et les mers du globe.

HISTOIRE.

NOTE.—Les candidats devront répondre aux deux premières questions et aussi à six des autres questions.

Points.

1. Donnez la signification de chacune des questions suivantes: le Cabinet canadien, les Pères de la Confédération, le Code Napoléon, la Chambre des Lords, le Premier Ministre, la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

20 2. Faites de brèves remarques sur quatre des questions suivantes: La Compagnie des Cent Associés, le Gouverneur Frontenac, Déclaration de l'Indépendance américaine, Fenian Raids, les Huguenots, Rebellion de Riel en 1870, Tenure Seigneuriale au Canada, Mutinerie de l'Inde en 1857, la Fronde, Henri IV de France.

8 3. Montrez que la France était mal préparée à défendre le Canada contre l'Angleterre en 1759.

12 4. Qu'est-ce qu'une fédération? Quelles provinces de la Grande-Bretagne furent confédérées en 1867? En quelle année les autres provinces furent-elles confédérées? Donnez les détails.

12 5. (*a*) Pourquoi fut passé l'Acte de la Constitution de 1791?
(*b*) Donnez ses principales dispositions.
(*c*) Discutez ses faiblesses.

12 6. Donnez les principales causes de la Rébellion de 1837 au Canada, et décrivez les principaux événements de son début soit dans le Haut soit dans le Bas-Canada.

12 7. Décrivez la carrière publique d'un homme d'Etat distingué soit dans votre province ou tout autre province du Canada.

12 8. Décrivez l'œuvre d'un homme d'Etat du 19e siècle, soit en France, soit en Angleterre.

12 9. Quelles furent les causes, éloignées et immédiates, de la Révolution française en 1789? Expliquez pourquoi la Grande-Bretagne et la France se combattirent au sujet de cette révolution.

12 10. Quelles furent les vues principales du Cardinal Richelieu comme homme d'Etat? Donnez de sa carrière un aperçu suffisant pour démontrer jusqu'à quel point il réussit à les accomplir.

12 11. Décrivez les événements qui déterminèrent la chute de l'Empire de Napoléon III.

COMPOSITION.

1. Le député-ministre de l'Intérieur a reçu une lettre lui demandant des renseignements sur les questions suivantes:

(*a*) Quelles sont les personnes qui ont droit aux concessions de terres des volontaires?
(*b*) Quelle est l'étendue de ces concessions?
(*c*) Où sont-elles situées?
(*d*) A qui faut-il s'adresser pour les obtenir?
(*e*) Faut-il payer un honoraire pour obtenir ces terres?
(*f*) Est-ce que le certificat (warrant) pour une concession de terre peut être transféré par celui qui l'a obtenu à une autre personne?

Ecrivez une réponse à ces questions dans laquelle vous ferez entrer les informations suivantes:

(*a*) Tout volontaire, domicilié au Canada au temps de l'enrôlement, qui a servi avec l'armée anglaise dans l'Afrique du Sud, et toute infirmière qui les a accompagnés, ont droit à cette concession de terre.
(*b*) Deux quarts voisins de section (320 acres).
(*c*) Dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.
(*d*) Le département de la Milice reçoit les demandes, et après avoir constaté que le signataire a droit à une concession, il envoie la demande au département de l'Intérieur, qui donne un certificat (warrant) au signataire, lequel a alors le droit de faire une inscription pour obtenir la terre.
(*e*) Non.
(*f*) Oui.

2. Il s'agit dans cet exercice de faire un résumé sommaire du passage qui suit. Le candidat devra le lire avec attention pour en tirer les idées et les faits principaux en laissant de côté tout ce qui n'est pas absolument nécessaire pour en rendre compte. Ce résumé devra couvrir environ deux pages de papier ministre (foolscap). Les candidats devront soigner le style et observer les règles de la grammaire.

EMBARRAS DU COMMERCE ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

En 1831, les vaisseaux à destination de Montréal continuaient de faire la déclaration de leurs importations à la douane de Québec. A la suite de représentations, on accorda une mesure partielle de justice aux marchands et aux armateurs de Montréal, en ce sens qu'une loi provinciale autorisa le surintendant de la douane à Montréal d'y percevoir le revenu provincial, mais ce remède n'était pas très fort, attendu que les droits de la Couronne devaient encore se régler à Québec, au grand préjudice et à la grave incommodité des marchands, des expéditeurs et des consignataires. La commission du commerce de Montréal représenta que la navigation du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, était devenue rapide et sûre grâce à l'emploi de remorqueurs à vapeur, mais la nécessité pour les navires de faire leur déclaration à la douane de Québec imposait un retard d'un et parfois de deux jours nécessité par le déchargement. Le consignataire du vaisseau ne pouvait éviter ce surcroît de retard qu'en versant la somme estimative des droits de la Couronne, droits qui étaient souvent payables par vingt consignataires différents et qui ne pouvaient se percevoir qu'après que les fonctionnaires de Montréal eussent fait leurs rapports trimestriels à Québec. (On avait proposé de garantir le paiement de ces droits au moyen de cautionnement et non en espèces.) Comme conséquence du fait qu'on s'en tînt aux paiements en espèces, il arriva chaque année que les individus importaient leurs marchandises de la province sans rembourser le consignataire général. A cela venaient se joindre l'incommodité et la peine de faire des suppléments de déclaration pour corriger le premier calcul estimatif des droits de la Couronne. D'autres dépenses de même nature se présentaient, et la difficulté de se faire rembourser était telle que les victimes préféraient s'en tenir à la première perte plutôt que de prendre les mesures onéreuses qu'il fallait

adopter pour se faire rendre justice. L'on alléguait aussi que si l'on voulait sortir un baril de farine de l'entrepôt de Montréal, il fallait produire un certificat déclarant que les droits avaient été acquittés à Québec, de sorte qu'il fallait près d'une semaine pour livrer un baril de farine à la consommation.

La requête déclare que les charges imposées au commerce maritime en destination de Montréal sont exceptionnelles pour ce qui est de cette ville, attendu qu'on ne connaît pas d'autre exemple où un marchand soit tenu d'acquitter les droits sur ses marchandises importées à une distance de 180 milles du port de déchargement, de sorte que les frais et les inconvénients qui en découlent équivalent à une taxe additonnelle. Ce n'étaient pas encore là tous les ennuis, les marchands disaient que les aubergistes de Montréal étaient dans une position plus avantageuse que les marchands et les armateurs, quant à l'acquittement des droits, chose qu'ils n'envisageaient guère avec plaisir. Quant aux navires, les armateurs des vaisseaux construits à Montréal étaient obligés d'aller à Québec pour avoir un certificat d'enregistrement, et s'il fallait remplacer par un autre le capitaine d'un navire appartenant ou consigné à Montréal, il fallait à l'armateur ou à l'agent entreprendre le voyage coûteux de Québec pour donner les cautionnements nécessaires. La requête de 1831 fait voir le changement dans les relations entre le commerce de Québec et de Montréal qui existaient alors, comparées à l'état actuel des deux ports. Le document déclarait que les navires allant à Montréal étaient d'une faible proportion à côté du nombre de ceux qui s'arrêtaient à Québec, mais déjà les requérants prévoyaient que grâce aux améliorations du fleuve, les vaisseaux venus de la mer débarqueraient à Montréal la totalité des marchandises destinées à sa propre région, au Haut-Canada et à la frontière avoisinante des Etats-Unis, ce qui, à la date de la requête, pouvait sans crainte être porté aux trois quarts des importations.

Dès 1790, les marchands de Montréal demandaient, par voie de requête, l'établissement d'une maison de douane indépendante de Québec, mais le fonctionnaire préposé au commerce maritime s'y objecta énergiquement, alléguant que si l'on se rendait à cette demande les marchands, les boutiquiers, les aubergistes, etc., de la campagne profiteraient du trajet entre Québec et Montréal pour faire un commerce illicite "au détriment du revenu et du commerce honnête." Il apportait d'autres raisons pour qu'on ne se rendit pas à la requête, mais elles étaient en grande partie d'une nature personnelle. Les objections de ce fonctionnaire, objections qui furent maintenues, et la requête demandant une maison de douane séparée à Montréal, mais qui fut refusée, se trouvent, quant aux objections, dans la série Q., volume 49, p. 48, et quant à la requête des marchands, dans la série Q 57-1, page 1.

En 1799, les marchands de Montréal s'objectèrent fortement à l'établissement d'une douane séparée à Montréal, attendu que les obstacles auxquels le commerce était en butte à cause de l'existence d'une unique douane à Québec étaient disparus dans une certaine mesure. D'après la requête de 1790, il paraît qu'il fallait décharger à Québec les cargaisons en destination de Montréal, "ce qui doit imposer des frais considérables "d'agents, de quaiage et de journaliers, sans parler de la perte que subiront les cargai- "sons de boissons par le déchargement. . . . . Ce qui importe davantage, la perte du "temps qui peut s'ensuivre, attendu qu'il est bien connu que le retard de quelques "heures à attendre un acquit, a fait que des vaisseaux ont pris plusieurs semaines à "accomplir un trajet de soixante lieues." Il n'est guère nécessaire de remarquer, relativement à la longue durée du trajet dans le fleuve, qu'il n'y avait pas de vapeurs dans le temps et qu'il fallait aux voiliers faire la route, aidés ou retardés par le vent, selon qu'il était favorable ou contraire. La raison que donnèrent les marchands dans leur requête de 1799, de ce qu'ils ne répétaient pas leur demande de 1790 pour l'établissement d'une douane séparée, fut que, lorsque la requête fut refusée, les instructions données par les commissaires de la douane remédiaient à ce point aux griefs et que le moyen de faire le commerce d'importation et d'exportation était tellement plus facile, qu'il n'y avait pas lieu d'y revenir. Après avoir indiqué diverses améliorations qui pourraient se faire, les requérants de 1799 terminent en disant "qu'une douane séparée "et indépendante peut créer des complications, des difficultés, des retards et des frais

" en sus de ce qui existe ou de ce qu'on peut prévoir, et peuvent rendre les moyens en " recours extrêmement longs pour ne pas dire impraticables." (Q. 84, page 16.)

Le système répréhensible de payer les officiers au moyen d'honoraires prit fin à la douane de Québec le 5 janvier 1826. Au printemps de 1829, sir James Kempt reçut du Trésor une note dont la bustance fut communiquée à l'Assemblée ainsi que l'état qui l'accompagnait et qui indiquait la somme devant être affectée aux salaires, qui avaient été jusque-là soldés au moyen d'honoraires. L'Assemblée renvoya la question à un comité spécial qui fit rapport que la saison était trop avancée pour s'occuper convenablement de l'affaire. L'exposé relatif à l'établissement des douanes, transmis par le Trésor, ne contenait pas de détails, de sorte qu'une liste des salaires que le percepteur de la douane avait fournie à l'Assemblée au commencement de la session passa pour la seule liste détaillée entre les mains du gouverneur. La liste indique que les fonctionnaires touchaient des salaires pour un montant de £7,348.10c., la liste comprenait deux douaniers, un à Québec et l'autre à Montréal, à un salaire fixe de £30 par année, plus cinq schellings par jour, lorsqu'ils étaient employés. Outre le personnel de Québec, il y avait à Montréal un expert dont le salaire était de £400, et un douanier et un visiteur à £200; à Gaspé, un sous-percepteur touchait £120. Plus tard dans le cours de l'année (1829) on transmit du Trésor au ministère des Colonies une liste qui accusait des réductions considérables des salaires des principaux fonctionnaires, réductions qui devaient être compensées par des sommes prises à même les droits de la Couronne et égales aux réductions, mais les lords du Trésor crurent "qu'ils n'avaient pas le pouvoir " d'accorder aux fonctionnaires de Québec une commission sur la perception des droits " quels qu'ils fussent, postérieurement au 5 janvier 1826, date à laquelle commencèrent " les salaires "fixes". (Q. 191-2, page 226.) Le bâtiment qui servait à la douane à Québec était loin d'être convenable, et le commissaire, sur le rapport du percepteur à Québec était loin d'être convenable, et le commissaire, sur le rapport du percepteur et du contrôleur, recommande aux lords du Trésor d'acheter une maison, propriété de l'ancien receveur général, M. Cardwell. L'acquisition, toutefois, ne pouvait se faire qu'à l'enchère publique, à cause d'une divergence d'opinion entre le gouverneur et l'Assemblée sur la question de savoir qui devait subir la perte déterminée par le déficit de Caldwell. L'ouvrage de Hawkin intitulé. "Picture of Quebec" et publié en 1834 dit que la nouvelle maison de douane a été récemment terminée. "C'est un simple édifice en pierre, solidement bâti suivant les règles de l'art."

CLAVIGRAPHIE

Temps alloué, 30 minutes.

LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU NORD.

M. W. J. Roche demande:

1. Quelles terres ont été réservées pour sélection par le chemin de fer Canadien du Nord pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson dans les townships 18, 19 et 20, rangs 9, 10, 11 et 12, à l'ouest du 1er méridien?

2. Quelles terres ont été réservées pour le chemin de fer Canadien du Nord pour toute autre fin dans les townships ci-dessus mentionnés?

3. Quelles terres ont été choisies par ce chemin de fer dans les townships ci-dessus mentionnés?

L'hon. M. Oliver (ministre de l'Intérieur):

1. Toutes les sections de nombre impair de ces townships.

2. Répondu sous le n° 1.

3. La moitié septentrionale de la section 1; toutes les sections 3, 5, 7; la moitié septentrionale et le quart sud-ouest de la section 9; la moitié méridionale et le quart nord-ouest de la section 13; la moitié ouest de la section 15; toutes les sections 17, 19, 23, 27, 31, 33 du township 18, rang 12, à l'ouest du 1er méridien. Toutes les sections

1, 3, 5, 7, 9, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 27 et 31 du township 19, rang 12, à l'ouest du 1er méridien.

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

1 et 2. Acheté de E. Lavoie:

24,980 livres à $2.50	$624 00
7,900 livres à $2.65	209 35
	$833 35

Acheté de J. Santerre, 12 boulons de 24 pouces de longueur, dont on ne peut donner le prix séparément, vu qu'ils ont été compris dans un compte de réparation d'outils, etc., le tout s'élevant à la somme de $12.10.

3 et 4. Acheté de:

O. Ouellette, 15½ madriers, 3 par 9 par 12, à 38 cents		$ 5 89
L. Levêque, 100 madriers, 3 par 9 par 12, à 38 cents		38 00
A. Parent, 187 madriers, à 36 cents		67 32
J. Blais, 198 pieds billes de bouleau à 16 cents	$ 31 68	
J. Blais, 45 pieds billes de bouleau à 14 cents	6 30	
		37 98
N. Durette, 2,380 pieds pieux en épinette, à 12 cents	$285 60	
N. Durette, 2,250 bardeaux, à $1.50	3 38	
		288 98
		$438 17

CANAL DE LA VALLÉE DE LA TRENT.

14 mars 1907

L'honorable M. H. R. Emmerson,
Ministre des Chemins de fer et des Canaux.

Mon cher M. Emmerson,—Relativement à notre conversation d'aujourd'hui, à l'égard de la route du canal de la vallée de la Trent, du lac Simcoe à la baie Georgienne, permettez-moi de protester contre tout choix définitif de cette route, avant qu'on ait fait les études voulues de la route, de l'extrémité orientale de la baie Kempenfeldt à la baie Nottawasaga, études qui permettront d'établir le coût estimatif des travaux de construction.

D'après les rapports que vous m'avez montrés aujourd'hui, il est une chose évidente: c'est qu'on ne saurait s'appuyer sur le rapport de M. Walsh pour établir une estimation, basée sur les études de reconnaissance qu'il a effectuées. Je vous demande donc avec instance, et par votre entremise je prie le gouvernement, de ne pas prendre de décision définitive, avant qu'on ait effectué les études voulues sur cette route, études qui puissent servir de base à l'estimation du coût, et je vous prie de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que ces études se fassent.

Bien à vous

(Signé) LEIGHTON McCARTHY.

FONDS D'AMORTISSEMENT.	$ cts.	$ cts.
Obligations achetées pour fonds d'amortissement—		
Obligations du Canada à 4 p. 100 achetées par la banque de Montréal, Londres..............	581,615 40	
Obligations du Canada à 3½ p. 100 achetées par la banque de Montréal, Londres..............	82,733 33	
Obligations du Canada à 3 p. 100 achetées par la banque de Montréal, Londres..............	299,998 34	
		964,347 07
Obligations du Canada à 4 p. 100 achetées par la banque d'Angleterre....................		212,799 64
		1,177,146 71
Récapitulation des emprunts—		
Emprunt à 4 p. 100 pour le chemin de fer Intercolonial..........................	129,707 92	
Emprunt à 4 p. 100 du Canada, 1876............	3,274 90	
Emprunt à 4 p. 100 du Canada, 1878–9..........	156,061 60	
Emprunt à 4 p. 100 du Canada, 1875–8..........	276,839 41	
Emprunt à 4 p. 100 du Canada, 1884............	129,603 91	
Emprunt du Canada réduit à 4 p. 100...........	481,658 97	
Total à la page G—2................		1,177,146 71

TENUE DES LIVRES.

1. Définissez en peu de mots: Bilan provisoire, bilan, actif, passif, compte de profits et pertes, capital, escompte accordé par le commerce, escompte au comptant, intérêt, change, billets payables, billets recevables, chèque, traite, billet.

2. Quel est le principe général sur lequel est basé la Tenue des Livres en partie double?

3. Entrer au journal les affaires suivantes:—

Acheté marchandises de Johnson et Cie, valeur de $546, donné à Johnson et Cie un chèque de $500 sur la Banque d'Ottawa, renvoyé marchandises pour un montant de $35.08 et escompte au comptant de 2%.

4. Entrer aussi au journal:—

Vendu marchandises à John Smith, valeur $430, avec escompte accordé par le commerce de 10%, traite sur lui à un mois, traite escomptée à la Banque d'Ottawa, commission de la banque, $2.50. La traite ne fut pas honorée à son échéance et placée au débit de la maison par la banque. Un mois plus tard il paie le compte par chèque.

5. Entrez les affaires suivantes de James Ross pour le mois d'avril 1909:—

Commence affaires avec un capital en main de........	$2,000 00
Achète marchandises à crédit pendant le mois........	800 00
Achète à crédit ameublement et installation..........	500 00
Vend à crédit marchandises pendant le mois..........	480 00
Ventes au comptant pendant le mois.................	20 00
Achats au comptant pendant le mois................	300 00
Paie aux créanciers acompte marchandises..........	400 00
Paie aux créanciers acompte installation............	300 00
Paie dépenses pour le mois........................	40 00
Paie loyer du mois................................	35 00
Paie salaires du mois.............................	145 00
Reçoit acompte comptant des clients...............	250 00
Inventaire du stock en main 30 avril...............	650 00

Faites les entrées voulues au journal et au grand-livre, faites un bilan provisoire et préparez un bilan définitif.

STENOGRAPHIE (80 mots à la minute).

Je pourrai gratifier les désirs de mon honorable ami dans quelques instants. Le système du patronage est maintenant considéré comme un grand problème dans nos affaires publiques, et je crois que le premier ministre admet lui-même la chose. Il n'y a pas un ministre administrant un département qui ne reconnaisse qu'il lui faut consacrer au patronage et aux intérêts du parti une grande partie du temps précieux qui devrait appartenir, sous un bon gouvernement, aux intérêts de l'Etat. Peu d'hommes sensés] poussent l'aveuglement au point de ne pas voir qu'une grande réforme est nécessaire si l'on veut éviter une calamité nationale. Chez les vieilles nations, voilà beau temps que l'on a constaté que les législations ne pouvaient pas donner trop d'attention pour créer de bonnes méthodes et une administration pure, honnête et prudente, et en même temps faciliter l'accès du service public aux hommes les plus compétents. L'intrigue, la concession et le manque de principes étaient la règle en Angleterre et aux] Etats-Unis, dans l'administration des affaires publiques, avant l'introduction de la réforme radicale du service civil.

Dans un jeune pays comme le nôtre, les abus se développent naturellement, à mesure que les richesses s'accroissent, que la population grossit et que se multiplient les devoirs et les responsasbilités des hommes publics. Par conséquent, c'est une obligation pour nous, membres du Parlement, d'introduire dans les statuts une loi de réforme du service civil qui soit à l'avantage du pays et de nos hommes] publics, qui aujourd'hui, depuis le premier jusqu'au dernier arrivé de nos collègues, dépensent une grande partie de leur temps à s'occuper des aspirants politiques dans leur circonscription au lieu de consacrer leurs efforts à la chose publique. Le peuple du Canada prend très peu de part à l'administration des affaires de l'Etat. Le premier ministre a plus de pouvoir qu'un roi. Il choisit ses collègues dans le cabinet, et ceux-ci à leur tour nomment aux fonctions de l'Etat. Il choisit] les juges, et il nomme les commissaires et les représentants en pays étranger. Il nomme des membres du Parlement à de hautes positions, et c'est aussi lui qui remplit les cadres du Sénat. Il nomme les lieutenants-gouverneurs, et on dit même qu'il n'est pas étranger aux choix des premiers ministres dans quelques provinces. En plusieurs circonstances, députés et ministres craignent de faire valoir leurs droits, par peur de perdre le patronage dans leurs circonscriptions et leur siège au Parlement.

STENOGRAPHIE (100 mots à la minute).

Monsieur,—Vous trouverez ci-jointe copie d'une lettre que j'ai envoyée au sous-ministre de la Milice et de la Défense en rapport aux avances faites sur le contrat des fusils Ross et je vous demande aussitôt qu'il vous sera loisible, de porter cette question à l'attention du Conseil de la Trésorerie.

Suivant la décision du ministère de la Justice, le gouvernement est obligé d'avancer à l'entrepreneur les sommes qu'il a déboursées pour l'ouvrage et les matériaux qui entrent dans la confection des fusils, jusqu'à concurrence de 75 pour 100 du coût du fusil.] Des avances ont été faites en différents temps, et aussi un paiement en entier des fusils livrés et acceptés par le gouvernement, mais l'entrepreneur a négligé de se conformer aux obligations que le contrat exige de lui, car sur les cinq commandes mentionnées, dont la première pour 12,000 fusils et les quatre autres pour 10,000 chacune, il n'a complété qu'une commande, la seconde. Il en reste encore 3,000 à délivrer sur la première commande, 3,000 sur la troisième commande et toute la quatrième et la cinquième commande, tandis que les avances de 75 pour 100] ont été faites sur les quatre premières commandes et la somme de $84,941.04 avancée sur la cinquième commande, et je ne sache pas que le gouvernemnt ait pris aucune mesure

pour faire respecter les termes du contrat, et cependant, l'entrepreneur demande encore des avances sur la cinquième commande.

J'ai donné instruction au sous-ministre de la Milice et de la Défense de s'abstenir de se servir de sa lettre de crédit pour faire d'autres avances et j'aimerais beaucoup que vous lui donniez des instructions dans le même sens. Si j'émets des certificats pour d'autres crédits en sa faveur, je le ferai qu'à la condition qu'on observe ces restrictions, et s'il décide de faire d'autres avances, il devra tout d'abord demander à ce bureau d'en faire l'audition avant de les payer.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Au secrétaire du Conseil de la Trésorerie.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE, OTTAWA, 4 juin 1907.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre contenant de nouveaux renseignements sur la question des avances à la compagnie de fusils Ross, que je soumettrai à mon ministre immédiatement après son retour de la conférence coloniale, ainsi que la correspondance échangée à ce sujet entre votre département et ce ministère. Voulant me conformer à votre désir, j'inclus aussi copies des commandes données à différentes dates à la compagnie de fusils Ross.

Quant à la première commande pour 12,000 fusils, le contrat avec la compagnie de fusils Ross, dont vous avez la copie, est la commande.

J'envoie aussi copie d'une lettre de mon prédécesseur, à la compagnie de fusils Ross, datée le 22 novembre 1907. Cette lettre a été acceptée par le ministre et par la compagnie de fusils Ross comme une commande additionnelle de 20,000 fusils.

Ci-jointe aussi une lettre du sous-ministre intérimaire à la compagnie de fusils Ross, datée le 24 septembre 1906, donnant une commande additionnelle de 10,000 fusils.

Il reste une commande pour 100,000 autres fusils que le ministre de la Milice a donnée directement. Il n'y a pas de copie de cette demande dans les liasses du ministère, mais je tâcherai d'en obtenir une pour votre information.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

STENOGRAPHIE (120 mots à la minute).

J'ai parlé de l'Université de Harvard. Lorsque je fréquentais cette université, je fus membre de deux sociétés coopératives. Parmi les étudiants d'Harvard, il y en a un grand nombre dont les ressources sont assez modestes. Désireux de faire leurs cours, ils sont obligés, pour atteindre leur but, d'épargner et d'économiser de toutes manières. L'un des moyens adoptés par ces étudiants pour économiser afin de s'assurer tous les avantages d'un cours universitaire sans pour cela dépasser les ressources mises à leur disposition, a été la création de sociétés coopératives formées dans le but d'acheter ce dont ils ont besoin au collège, et aussi dans le but de se procurer les repas, car ils ont aussi organisé un restaurant coopératif. Je parlerai d'abord de l'organisme connu sous le nom de l'Association coopérative d'Harvard. Elle fut organisée il y a, je crois, vingt ans, et en voici le fonctionnement dans ses grandes lignes: L'étudiant paye $2.50 pour devenir membre de cette société coopérative. Il peut ensuite aller aux bureaux de la société et y acheter tout ce dont il a besoin. S'il meuble sa chambre, il y achètera les meubles requis ainsi que les couvertes, le combustible et autres articles nécessaires. Les livres et les fournitures classiques indispensables sont également achetés de la société coopérative. Les étudiants choisissent eux-mêmes les officiers qui dirigent l'administration de ces sociétés. La société gère ses affaires tout comme le ferait n'importe quel magasin de détail. La seule différence c'est, comme je l'ai

dit, que l'étudiant doit payer $2.50 pour devenir membre: cet honoraire est exigé simplement pour aider à faire face aux dépenses. Puis, à la fin de l'année, les bénéfices réalisés par la société, au lieu d'être empochés par un seul individu, sont divisés parmi les étudiants suivant les achats qu'ils ont faits. Si l'un d'eux a acheté des livres et autres articles représentant une valeur de tant de dollars, il touche un certain percentage proportionné à l'importance des achats.

Pour ce qui concerne le restaurant coopératif, les étudiants se réunissent et choisissent un ou deux d'entre eux comme gérants, ou élisent un bureau de directeurs. Ceux-là reçoivent une rémunération pour leurs services, et ce salaire les aide à payer leurs cours. De plus, quelques-uns des étudiants se font même garçons de restaurant, et ils sont également payés pour leurs services comme tels. A la fin de l'année, les profits de cette association sont divisés parmi tous les membres du club. Un journal est tenu de tous les achats faits. On paie un sou pour le beurre, cinq sous pour la viande, trois sous pour les patates et ainsi de suite. A la fin du repas de chaque jour, le menu qu'on a ordonné est signé par le garçon du restaurant, transmis au bureau et gardé là; à la fin de l'année, le montant total de ces achats est additionné, et les profits, au lieu d'aller à une maîtresse de pension quelconque de la localité, sont partiellement remis à l'étudiant.

XI.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN DE CONCOURS GENERAL TENU EN MAI 1909, POUR POSITIONS DE COMMIS DANS LA DEUXIEME DIVISION DU SERVICE CIVIL.

ECRITURE.

LE PROGRÈS CONTEMPORAIN.

Sous notre main, nous avons vu les forces de la nature s'asservir et se discipliner. La vapeur, l'électricité, réduites au rôle de servantes dociles, ont transformé les conditions de l'existence. La machine est devenue la reine du monde. Installé en maître dans nos usines, l'organisme de fer et d'acier chasse et remplace par un lent et continu envahissement les travailleurs de chair et d'os, dont il fait ses auxilliaires.

Quel changement dans les relations humaines! les distances diminuent jusqu'à disparaître. En quelques heures sont dévorés des parcours qui ne s'accomplissaient jadis qu'au prix de jours et de semaines. Le téléphone, ce sorcier, fait entendre à notre oreille la parole et jusqu'au timbre de la voie d'un ami séparé de nous par des centaines de lieues.

ORTHOGRAPHE.

L'exercice suivant renferme des mots mal épelés à dessein et des erreurs de grammaire. Les candidats en copiant ce passage, devront corriger les fautes. Chaque faute non corrigée fera perdre cinq points.

Points—50.

L'OUVRIÉ DES CHANTS.

L'ouvrié des chants a le ciel sur sa taite, l'ère pur autoure de lui, le vaste orizon devant ces regars. Ses travaus son ruddes, mais il sont varrié; ils comporttent milles aplications diverses de la pansée, milles atitudes diférantes du corp, mille emploix des eures et des bras: baicher, labbourer, semé, nourrire, treire des animeaux dommestiques; moiçonner, batre des jerbes, vaner le blé; émonder, vandenger les vygnes, resurer le resin; recollecter les fruit du noïer et du châtégnier, saicher les récoltes, les prezerver pour l'hivère, ateler, dettéler les chevau, tonddre les mouttons; preser le lait des chaivres, coupper les hais et les broussailles pour le foyer, réparrer le chôme du toi, treser le jonc, pègner le chenvre; se sont la autan d'ocupations qui, en diversiffiant son travaille, le luy font aimé.

DICTEE.

Cet exercice ne doit pas être vu par le candidat. L'examinateur lira chaque phrase doucement et distinctement. Cette lecture devra se faire en trente minutes.

Points—50.

On croit encore, en plus d'un lieu, que l'oisiveté est un titre d'honneur. Pourquoi? parce que le travail a été longtemps le lot des esclaves, puis des serfs, puis des vilains. Ainsi, un manufacturier, enrichi par le travail le plus utile et, par suite, le plus réellement noble, croit s'élever en donnant sa fille à un marquis. "Pensez donc, dit-il,

il y a quatre cents ans que personne n'a fait œuvre de ses dix doigts dans la famille de mon gendre!" Les travailleurs eux-mêmes ont les idées les plus fausses sur leur mérite respectif. Le négociant qui n'a pas d'enseigne se croit supérieur à ceux qui en ont une. Le marchand en gros prend le pas sur le détaillant, le détaillant sur l'ouvrier, et l'ouvrier des villes sur celui des campagnes. Quand donc apprendrons-nous à estimer le travail? Quand donc voudrons-nous comprendre que, dans la société humaine, les meilleurs sont les plus utiles?

COMPOSITION.

1. Le député-ministre de l'Intérieur a reçu une lettre lui demandant des renseignements sur les concessions gratuites (*homesteads*) dans le Nord-Ouest.

(*a*) Quelles sont les terres du Nord-Ouest données en homesteads?
(*a*) Quelles conditions faut-il remplir pour obtenir un homestead?
(*c*) Quelles sont les personnes recevables à cette fin?
(*d*) A qui doivent-elles s'adresser à cette fin?
(*e*) Un colon peut-il obtenir un second homestead?
(*f*) Quelles sont les causes qui peuvent amener l'annulation de la concession d'un homestead?

Ecrivez une réponse donnant les renseignements qui suivent:

(*a*) Toutes les terres agricoles du Canada (sauf les terres destinées aux écoles et celles de la Compagnie de la Baie d'Hudson) dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.
(*b*) Un honoraire de $10 sur le homestead d'un quart de section; résidence sur le homestead de six mois par année durant trois ans; défrichement d'au moins quinze acres de terre dans chacune des trois années et construction d'une maison valant au moins $300.
(*c*) Tout chef de famille du sexe masculin, sujet britannique, âgé d'au moins dix-huit ans et au-dessus. Une veuve ayant des enfants mineurs est regardée comme chef de famille.
(*d*) A l'agent des terres du district ou à un sous-agent.
(*e*) Oui, mais restreint par l'Acte des terres du Canada, à ceux qui ont rempli les conditions d'octroi du premier homestead le, ou avant le 2 juin 1889.
(*f*) Fausses représentations, substitution des personnes, parjures, ou fraude quelconque signalés par l'agent du district.

PRÉCIS.

2. Il s'agit dans cet exercice de faire un résumé sommaire du passage qui suit. Le candidat devra lire avec attention pour en tirer les idées et les faits principaux, en laissant de côté tout ce qui n'est pas absolument nécessaire pour en rendre compte. Ce résumé devra couvrir environ deux pages de papier-ministre (foolscap). Les candidats devront soigner le style et observer les règles de la grammaire.

ANALYSE DE DOCUMENTS.

"Le SECRÉTAIRE DE LA GUERRE: M. Chamberlain et Messieurs,—La dernière fois que j'ai eu le plaisir de me trouver ici, lord Selborne a ouvert la conférence sur la question de la défense impériale au point de vue de la marine, et nous avons devant nous au sujet de l'armée un avis de motion formulé en ces termes par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande: "Qu'il est désirable d'avoir une réserve militaire impériale dans chacune des possessions de Sa Majesté situées au delà des mers, pour services en cas de nécessité en dehors des limites de la possession ou colonie où la dite réserve a été créée. Les limites que ne devra pas dépasser la dite force militaire, en dehors de la colonie où elle aura été formée, seront déterminées par les gouvernements impérial et coloniaux au moment où la dite réserve sera créée, le tout sujet à toute loi à ces

fins qui pourrait être dans le temps en vigueur. Les frais d'entretien et d'équipement de la dite réserve militaire impériale seront répartis dans telle proportion et de telle manière suivant ce qu'en décideront les gouvernements impérial et coloniaux."

"Bien que, d'une manière générale, j'approuve les termes de cette motion, on me permettra peut-être de faire observer que ce que je vais dire aujourd'hui ne se rapporte en aucune façon à cette résolution. La question d'une armée de terre pour la défense de l'empire n'a pas été soulevée sous l'impulsion momentanée de la dernière guerre, mais bien plutôt par le désir d'en arriver à quelque chose de bien déterminé à ce sujet, et j'irai même jusqu'à dire que tous les progrès que nous avons faits depuis vingt ans ont tendu à amener le projet même auquel vous êtes appelés aujourd'hui à donner votre approbation. De 1870 à 1880, on ne s'occupa guère beaucoup de ce projet de défense nationale. Cependant, dans les dix années qui suivirent, ce projet fit un grand pas en avant, surtout après que lord Randolph Churchill eut donné sa démission de chancelier de l'échiquier, démission qui avait eu pour point de départ la question de savoir si nos stations de charbon pour la marine et la défense nationale devaient être ou non maintenues. Depuis lors, on a essayé de temps à autre de se rendre compte de ce que nos forces de terre pourraient être appelées à entreprendre. Ces études sont devenues chaque année de plus en plus nécessaires. Il est pour ainsi dire impossible de songer à la nécessité qui s'impose pour nous, non pas d'une action offensive, mais plutôt défensive, pour la conservation de nos colonies et possessions répandues par l'univers entier; et depuis deux ans, le gouvernement a pris soin de nous exposer clairement, pour la première fois, je crois, comment il entendait répartir l'armée de terre dans le Royaume-Uni, et quel était le nombre d'hommes qu'il réservait pour la défense des intérêts britanniques dans les autres parties de l'empire.

"On me permettra sans doute de passer ici en revue ce que j'ai déjà exposé devant la Chambre des communes il y a 18 mois, au nom du gouvernement, et qui, après de longues discussions, a été accepté dans ses grandes lignes par le Parlement. Nous sommes en mesure—et notre organisation nous permet de faire de cela une règle constante de l'Empire Britannique qui pourrait être menacée. Nous avons une autre armée de 120,000 hommes pour la défense domestique; nous gardons 190,000 hommes pour nos garnisons; et il nous reste encore une armée considérable—entre 100,000 à 200,000 hommes—pour la défense de Londres ou d'autres points stratégiques qui pourraient être menacés en cas d'invasion. Mais, si considérable que ces préparatifs puissent paraître, ils sont loin d'être excessifs, s'il faut en croire nos conseillers militaires, advenant l'éventualité où nous pourrions perdre notre suprématie sur mer; et je dois ici rappeler aux membres de la Conférence que ce que la Grande-Bretagne peut faire pour la défense de ses colonies et possessions, ne se restreint pas à l'envoi de 120,000 hommes en cas de besoin. Nous avons près de 80,000 hommes aux Indes. Nous en avons toujours environ 30,000 dans les garnisons des colonies, et dans le moment—et cela peut durer encore longtemps—il nous faut aviser à grossir encore ce chiffre dans l'Afrique du Sud. Par conséquent, nous nous trouvons avoir, soit déjà au loin, ou près à être embarqués en Angleterre, bien près de 250,000 hommes. Et je désirerais faire remarquer que nous n'avons en vue, avec cette armée, ni desseins ambitieux ni opérations offensives, ni rien qui puisse nous entraîner à nous mêler aux grandes guerres de nos voisins d'Europe. Il suffit de se reporter à la dernière guerre pour se convaincre qu'en fixant cet effectif à 120,000 hommes, nous sommes plutôt au-dessous qu'au-dessus de ce que nous pourrions être appelés à fournir, car nous avons dû déjà envoyer deux fois autant d'hommes pour la défense de deux de nos colonies.

"Je reconnais volontiers qu'en vous soumettant tout cela il me faut vous démontrer que la mère-patrie accomplit sa part du devoir qui lui incombe. Je ne crois pas que personne puisse prétendre qu'une nation qui garde permanemment au dehors de 110,000 à 120,000 hommes, sous le système de l'enrôlement volontaire, et qui est prête à en envoyer le même nombre en cas de besoin, ne remplit pas son devoir de protectrice vis-à-vis des colonies et possessions qui comptent sur elle pour les protéger. D'un

autre côté, on prétend—nos aviseurs militaires sont de cet avis—que des circonstances peuvent se produire où il pourrait être désirable de faire appel à de nouvelles troupes. Bien entendu, il nous resterait les troupes gardées pour la défense du Royaume-Uni, et que nous pourrions envoyer, comme nous l'avons fait pour la guerre du Transvaal, si la route de mer restait sûre. Mais tout le secret du succès, quand on fait la guerre, est d'avoir du temps à soi, et nous ne pouvons pas espérer que nous aurons toujours autant de temps que nous en avons eu lors de la dernière guerre. Il ne faut pas non plus compter que nous aurons toujours affaire à un ennemi qui nous permettra de réparer, en temps de guerre, les défauts du début des hostilités. J'aimerais que les membres de la Conférence me permettent ici de m'exprimer franchement à ce sujet. Nous nous trouvions avoir, avec les Boers, un ennemi armé—non pas une armée—à la fois rusé et brave, et muni de bonnes armes. Mais ils négligèrent, au début des hostilités, de tirer tout le parti qu'ils auraient dû prendre de diverses occasions favorables. Je ne suis pas un tacticien, mais j'ai étudié les opérations de ceux qui ont écrit sur ce sujet et qui m'ont donné leur avis. Je pourrais faire remarquer qu'il s'est produit, dans les commencements, des incidents et des occasions, où un ennemi puissant, déterminé et bien organisé, aurait pu tirer avantage de nos premiers revers, et aurait pu menacer avec succès nos communications. Cela ne fut pas fait, parce que cette armée n'était pas organisée. Il s'est aussi présenté, dans diverses batailles isolées, diverses ocasions dont un chef résolu, et ayant une force bien organisée à sa disposition, aurait pu tirer parti pour enfoncer nos lignes—quelque fois très étendues—ce qui aurait soumis nos troupes à de bien plus rudes épreuves que celles qu'elles ont eu à soutenir. Je ne mentionne tout cela qu'afin que nous nous rendions bien compte de la situation qui nous serait faite si nous avions à lutter contre des troupes européennes. Nous aurions à nous tenir en garde contre ces deux éventualités, qui ont été négligées par les Boers. Mon objet, en mentionnant cela, est de vous rappeler que nous avons dû surtout compter—tant pour nos propres troupes que pour nos troupes coloniales—sur des hommes relativement peu exercés. J'admets volontiers que nos levées, c'est-à-dire notre garde nationale et nos troupes enrôlées à la hâte, différaient beaucoup dans leur composition et dans leurs qualités militaires. Tous ces défauts étaient en grande partie disparus au bout de quelques mois; mais pas un général anglais n'aurait consenti, dans les conditions où se trouvaient bon nombre de ces hommes quand ils se mirent en route, à les faire se mesurer avec des troupes européennes, et la même remarque s'applique, bien qu'à un degré moindre, aux forces coloniales envoyées à notre secours. Toutes ces troupes différaient, et elles devaient nécessairement différer, en qualités militaires, surtout en arrivant; et ce n'est pas leur manquer de respect de dire que, vu le peu d'entraînement que ces troupes avaient reçu avant d'arriver, il y en avait un bon nombre qu'aucun général n'aurait eu le droit de mettre en face des troupes européennes sans les dresser davantage, et il est très important que nous sachions, en établissant nos plans d'avenir, quelle est la mesure de secours que les colonies peuvent nous fournir en cas de besoin. Bien entendu, je me rends parfaitement compte, au sujet de toutes ces questions, que nous ne devons pas exiger, et que nous irions trop loin en exigeant une promesse générale quelconque de secours dans une éventualité qui ne s'est pas encore présentée. Mais ce sur quoi je compte beaucoup, c'est que, si le besoin s'en faisait sentir, et au cas où les diverses colonies consentiraient alors à prêter secours à la métropole, ces colonies soient en mesure de nous fournir un corps de troupes—le nombre n'y fait rien—que nous pourrions mettre en ligne avec nos propres troupes régulières contre une puissance européenne. Il ne s'agit pas ici, naturellement, de faire campagne sur le continent d'Europe, mais il n'est pas nécessaire d'aller si loin pour imaginer des cas où, afin de porter secours à nos colonies, nous pourrions être forcés d'envoyer un contingent considérable du Royaume-Uni, et cela souvent pour des conflits où les intérêts de la Grande-Bretagne pourraient être bien moindre que ceux de la colonie qu'il s'agirait de défendre. Par conséquent, je ne viens pas ici demander que ces contributions soient considérées comme un pur don fait par les colonies à titre de loyauté. Je demande plutôt que cela soit considéré à titre

de services réciproques, et cela d'autant plus que, si vous prenez certaines parties du monde où nos intérêts pourraient être menacés, il est tout à fait évident qu'il serait impossible à la métropole d'accomplir rien qui vaille sans un secours quelconque de ce genre.

" Voyez, par exemple, la Chine. Nous venons de conclure un traité avec le Japon, traité qui, si vous voulez bien vous rappeler, n'est aucunement désigné pour l'offensive, puisqu'il ne peut entrer en vigueur qu'en cas d'attaque d'une autre puissance. Il est évident que, dans tout plan de campagne qui pourrait être jugé nécessaire pour protéger notre commerce avec la Chine contre tout empiètement ou une attaque quelconque, ce serait notre devoir autant que notre désir de porter secours au Japon, notre allié, dans toute la mesure de notre possible. Il est également évident que nos intérêts se trouveraient en même temps gravement menacés dans d'autres parties du globe. Une guerre entre deux grandes puissances ne saurait être circonscrite au point du globe où elle pourrait prendre naissance. Advenant une guerre qui pourrait menacer notre empire des Indes, nous serions obligés d'envoyer d'ici des renforts considérables. Advenant une guerre où seraient entraînées des puissances européennes, nous aurions nécessairement à diriger des attaques contre quelques-unes des possessions étrangères de ces puissances. C'est là ce que la Grande-Bretagne devrait être prête à faire. Mais, en supposant que nous serions entraînés dans une guerre, soit pour cause de voisinage ou autres, et que nous aurions pour cette guerre l'appui des différents gouvernements des colonies, rien ne pourrait nous être plus de secours que de pouvoir compter, non seulement sur la coopération d'un petit corps de troupes en Chine, mais aussi sur des forces coloniales bien organisées qui pourraient nous arriver des pays les plus voisins ou qui seraient, pour ces fins, les plus avantageusement situés.

" Quelle est, maintenant, la situation? On nous a soumis un mémoire qui, je crois, a été probablement lu par toutes les autorités présentes, et qui démontre que nous aurons, nominalement, des forces permanentes considérables, à savoir: en Australie, environ 27,000 hommes; au Canada, 38,000 hommes; dans la Nouvelle-Zélande, 17,000 hommes; soit en tout, en comprenant l'Afrique du Sud, environ 100,000 hommes. Eh bien, quelle est la valeur militaire de ces forces? C'est là la question que nous devons nous poser. Quelle est la valeur militaire de ces forces pour la défense des colonies mêmes, et quelle en peut être la valeur militaire pour la défense de l'empire. Eh bien, j'espère qu'on ne m'accusera pas, si je montre ici de la franchise, de vouloir déprécier nos troupes coloniales. J'ai commencé par faire remarquer que tout ce qu'on pourrait dire au sujet de la diversité de ces troupes peut aussi s'appliquer à la diversité des forces impériales en dehors de l'armée régulière, mais c'est là précisément ce que mes conseillers militaires sont en train de faire disparaître au mieux de leur possible, afin que nous puissions savoir exactement où nous en sommes.

" Voyez, en premier lieu, le Canada. Il y a là près de 40,000 hommes. Nous savons, par ce qui s'est passé lors de la dernière guerre, qu'on ne saurait trouver nulle part de meilleurs soldats que parmi les Canadiens. Mais je vois, sur le dernier rapport annuel du commandant général des milices canadiennes, rapport dont il vient d'être fait de grands éloges dans le parlement canadien, que les régiments des villes n'ont absolument aucune idée des devoirs du soldat en campagne, et quant aux troupes rurales, on ne peut pas même compter ' qu'elles puissent devenir passables pour service actif, avec le peu d'exercices annuels qu'on leur fait faire présentement ". Pour ce qui est de ces troupes rurales, on ajoute qu'il est présentement impossible de leur donner autre chose qu'une instruction purement théorique au sujet des devoirs les plus importants du soldat en campagne, tels que les reconnaissances, le service d'avant-postes, les retranchements et les exercices tactiques. Pour ce qui est de la cavalerie, le commandant général regrette d'avoir à annoncer que cette branche du service laisse aussi beaucoup à désirer. En outre, le Canada n'a pas actuellement d'état-major exercé, ni de système d'instruction pour les officiers supérieurs, et l'on y a adopté tout récemment un fusil qui, bien que du même calibre que notre fusil anglais, est d'un modèle différent, ce qui, je crois, ne laisse pas que d'être regrettable, car cela nuit à

l'uniformité ou aux facilités d'échange dans le cas où diverses troupes opèrent ensemble. Quiconque lit ce rapport ne peut faire autrement qu'en conclure que, si vifs que pourraient être l'élan et l'ardeur patriotique du Canada à un moment donné des troupes improvisées à la hâte avec ces recrues ne pourraient être mises en face d'un adversaire bien exercé qu'en y apportant la plus grande prudence.

"Pour en revenir à l'Australie, il s'est formé là, l'année dernière, un comité militaire d'enquête, chargé par le gouvernement du Commonwealth de faire rapport sur l'organisation et le degré d'instruction des gardes des différents Etats de l'Australie. Ces rapports signalent beaucoup de défauts qui, je crois, ont dû exister parmi nos propres organisations militaires d'il y a 15 ou 20 ans, mais j'espère que nous avons dû progresser depuis ce temps-là. Les troupes varient beaucoup sous le rapport de la qualité, et certains services nécessaires à une armée en campagne laissent beaucoup à désirer, comme, par exemple, l'intendance et le service de santé. En certains Etats, ces services manquent complètement. Dans le Victoria, il n'y a que 17 cartouches par fusil. Dans l'Australie-ouest, il n'y a qu'une réserve de 28 cartouches par fusil; il n'y a là aucun personnel administratif militaire chargé de voir aux approvisionnements ou autres arrangements, et ce n'est que dans un seul Etat qu'on inspecte périodiquement les munitions et le matériel de guerre. Les unités du génie ne reçoivent pas un exercice annuel continu; et, comme pour l'armement et les munitions, il suffit de lire ces rapports pour se convaincre que, si superbes que soient ces hommes, et si animés qu'ils soient d'ardeur patriotique et loyale, on ne peut utiliser ces contingents, ainsi rassemblés et improvisés à la hâte, qu'à titre de force morale pour aider l'empire à traverser une phase critique, et que ce ne saurait être là une armée sur laquelle on pourrait compter à l'exclusion de nos propres troupes régulières. Ce sur quoi je désire appuyer, c'est que des éventualités devront se présenter et se présenteront, où nous demanderons et où il nous faudra des forces plus considérables que les nôtres, et où les colonies qui nous enverront des troupes pour nous porter secours devront être prêtes à nous fournir des troupes sur lesquelles nous pouvons absolument compter.

"Je sais que votre temps est précieux, et je ne veux pas, pour cette raison, m'étendre sur plusieurs autres détails dont m'ont parlé mes conseillers militaires. Mais ce que je demanderais c'est que, sur ce grand nombre d'hommes qui ne reçoivent qu'une instruction en quelque sorte rudimentaire dans les colonies, il s'en trouve un sur quatre qui soit exercé tout particulièrement, et qui soit prêt à répondre au premier appel. Je proposerais aussi que ces hommes reçoivent l'instruction nécessaire pour pouvoir servir à l'étranger, et qu'ils se rendent parfaitement compte qu'ils forment partie intégrante de la réserve de l'armée et des forces de l'empire, c'est-à-dire, que leurs services sont absolument retenus d'avance advenant le cas où leur gouvernement offrirait des secours aux forces impériales. Je demanderais aussi que ces hommes reçoivent l'instruction dont nos autorités militaires et leur gouvernement auraient pu convenir, et qu'ils soient organisés et équipés de manière à pouvoir agir et manœuvrer de concert avec les bataillons ou régiments avec lesquels ils pourraient entrer en campagne. Je ne veux point discuter la question dans ses détails, car je considère qu'il importe d'abord d'en faire décider le principe. Je ne veux point discuter quels seraient les rapports qu'ils devraient avoir vis-à-vis les autres corps militaires, s'ils devraient avoir quelque rapport avec les régiments du pays, s'il devrait y avoir l'échange d'unités dont on a souvent parlé et selon qu'on en a parlé à la Conférence de 1897; si les officiers qui prendraient du service dans ce corps particulier pourraient prétendre obtenir quelques commissions dans l'armée impériale.

"Il importe, je crois, de traiter tous ces points, mais la grande question des dépenses se dresse devant nous. Je voudrais faire observer cependant que ce n'est pas une dépense considérable. Le nombre d'hommes nécessaire est si restreint qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à éprouver de la difficulté à les trouver, et la solde supplémentaire que nous accordons ne se monte après tout qu'à £9 par soldat, par année. Pour une troupe de 20,000 hommes, cette solde formera un montant de £180,000 qui devra se répartir sur toutes les colonies, et je ne voudrais point prétendre, en réponse au der-

nier paragraphe de la motion de M. Seddon, que ce ne serait pas juste de demander au gouvernement impérial de payer sa quote-part, s'il avait réellement besoin de faire appel à ces troupes. Evidemment, si le gouvernement des colonies doit exercer un contrôle absolu sur ces troupes, et si les colonies, comme cela est très possible, déclarent " qu'elles ne s'engageront pas à nous envoyer leurs soldats à moins de nécessité urgente et sans le consentement de leurs gouvernements respectifs ", il est probable que ceux-ci devront alors défrayer seuls le coût des troupes. Mais s'il est entendu que les troupes des colonies doivent être considérées comme appartenant à notre armée de réserve, je considère que le gouvernement impérial devrait tout naturellement payer une partie des frais d'entretien de ces troupes. Je n'ai pas l'intention de discuter davantage cette question, mais je désire pourtant faire observer combien la somme de £180,000, qui doit être répartie sur toutes les colonies, est insignifiante, comparée aux sommes que nous avons nous-mêmes votées. Après un examen attentif de la situation, le cabinet, dans ces deux dernières années, 1900 et 1901, n'a pas ajouté moins de £9,000,000 à son estimation budgétaire; il me semble donc que la dépense que je propose devrait être acceptée avec bonne grâce par les colonies, d'autant plus qu'elles peuvent y faire face en pratiquant ailleurs quelques économies. Mathématiquement, cette dépense ne correspondrait qu'à un cinquantième de celle que le gouvernement impérial a pris à sa charge depuis deux ans. Je vous ferai remarquer, toutefois, avant de reprendre mon siège, que nous n'avons aucunement ici le dessein d'entrer en lutte avec les autres pays sous le rapport des armements de terre. Mais, jusqu'ici, l'Angleterre a toujours tenu le dernier rang, et c'est ce qui ne doit pas être. Si nous nous trouvons dans l'obligation de défendre quelqu'une de nos possessions, il importe que nous soyons prêts à lutter aussi vite, et même plus vite, que n'importe quel autre pays. C'est là ce qui a été notre objectif, au ministère de la Guerre, depuis deux ou trois ans, et j'ai tout lieu d'espérer que les gouvernements coloniaux trouveront le moyen de nous accorder sur ce point l'appui qu'ils nous ont si largement fourni lors de la dernière guerre."

LITTERATURE FRANÇAISE.

NOTE.—Le candidat ne répondra qu'à sept questions parmi celles qui suivent.

1. Quelles sont les grandes tragédies de Corneille, dates?
2. A quels personnages du Cid va toute la faveur du lecteur, et pourquoi?
3. Appréciation de l'Art poétique de Boileau.
4. Jugement sur Voltaire écrivain.
5. Qu'est-ce que la narration oratoire? Son caractère. Ses qualités. Place de la narration.
6. Principaux orateurs politiques en France, depuis 1848 jusqu'à nos jours.
7. Expliquez brièvement la structure des vers français.
8. Qu'appelle-t-on l'époque de la Renaissance dans la littérature française?
9. Quelle différence y a-t-il entre la rhétorique, l'éloquence, la logique et la grammaire?
10. Quelles sont les fautes les plus fréquentes contre la correction, la clarté, le naturel, l'élégance et l'harmonie?

FRENCH AND ENGLISH.

1. Tranlate into French:—

The warders, struck with his rich attire and noble countenance, suffered him to approach the ground over which the queen was to pass somewhat closer than was permitted to ordinary spectators. Thus the adventurous youth stood full in Elizabeth's eye when a trifling accident happened which attracted her attention towards him yet more strongly. The night had been rainy, and just where the young gentleman stood,

a small quantity of mud interrupted the queen's passage. As she hesitated to pass on, the gallant, throwing his cloak from his shoulders, laid it on the miry spot, so as to ensure her passing over it dryshod. Elizabeth looked at the young man, who accompanied this act of devoted courtesy with a profound reverence, and a blush that overspread his whole countenance. The queen was confused and blushed in her turn, nodded her head, hastily passed on, and embarked in her barge without saying a word.

—WALTER SCOTT (*Kenilworth*).

2. Traduire en anglais:—

ENTRÉE DE MARMONTEL AU COLLÈGE.

Je fus logé, selon l'usage du collège, avec cinq autres écoliers, chez un honnête artisan de la ville, et mon père, assez triste de s'en aller sans moi, m'y laissa avec mon paquet et des vivres pour la première semaine: ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf; ma mère y avait ajouté une douzaine de pommes. Voilà, pour le dire une fois, quelle était toutes les semaines la provision des élèves les mieux nourris du collège. Notre bourgeoise nous faisait la cuisine et, pour sa peine, son logement et même les légumes de son petit jardin qu'elle mettait au pot, nous lui donnions, par tête, vint-cinq sous par mois; en sorte que, tout calculé, hormis mon vêtement, je pouvais coûter à mon père de quatre à cinq louis par an. C'était beaucoup pour lui, et il me tardait de lui épargner cette dépense.

—MARMONTEL (*Mémoires*).

For candidates whose mother tongue is French.

3. Write an English letter of at least 150 words to a business man, asking for a situation for a friend, and describing his qualifications.

4. Write an English composition of not less than 150 words on *one* of the following topics:—

Imperialism.
The choice of a career.
The proceedings and prospects of the Royal Commission sitting in Montreal at the present time.
Free Trade.

Pour les candidats de langue anglaise.

5. Racontez en français à un ami ce que vous avez fait pendant l'hiver passé.

(*Au moins 150 mots.*)

6. Ecrire une composition française d'au moins 150 mots sur *un* des sujets suivants:—

L'impérialisme.
Le libre-échange.
Le développement du Nord-Ouest du Canada.
Le choix d'une carrière.

ARITHMETIQUE.

1. Traduire en décimales périodiques

$$\frac{4.25}{8.8} + \frac{25}{6+18.05} \div \frac{0.0375}{6.13} - 17\frac{12}{13}$$

2. Un billet de $438, consenti le 20 février 1908, à 90 jours, fut escompté à une banque le 21 mars à 6%. Combien la banque en a-t-elle donné?

3. Un marchand canadien doit £7,045 à un confrère de Londres, Angleterre. Combien doit-il payer pour une lettre de change destinée à éteindre la dette, s'il a à payer $\frac{1}{2}$ par cent de commission et de plus une prime de change cotée à 9 par cent.

4. Un homme a en banque $2,640, produisant 3 pour 100 par année, intérêt composé tous les trois mois. Il retire son argent et le place dans un fonds productif de $3\frac{4}{5}$ par cent à $93\frac{3}{4}$, le courtage étant de $\frac{1}{8}$. Trouver la différence du revenu annuel.

5. Trouver à un pouce près la longueur du côté d'un champ carré contenant deux acres.

6. Trouver le poids, en livres, d'un fil rond d'une longueur d'un mille, de $\frac{1}{4}$ de pouce de diamètre, et pesant $5\frac{1}{2}$ onces au pouce cube.

ALGEBRE.

NOTE.—Répondre, au choix, à six questions seulement.

1. Réduire en facteurs:

$$x^2 + x - 12$$
$$x^{2p} - x^p y^q + 2y^{2q}$$
$$x^2 - 6x - 9a^2 - 6a + 8.$$

2. Enoncez la notation algébrique et expliquez le sens des signes de la négative, du zéro et des fractions.

3. Enoncez le principe des coefficients indéfinis.

Donnez à p une quantité numérique telle que:—

$$16x^4 - 24x^3 + px^2 - 24x + 16$$

forme un carré parfait.

4. Si α et β sont les racines de l'équation

$$x^2 + px + p = 0$$

prouvez que $\alpha + \beta = - p$ et que $\alpha\ \beta = q$

trouvez aussi la valeur de $\alpha^3 + \beta^3$.

5. Trouver la somme des progressions géométriques; appliquer la méthode pour prouver que $0.2\dot{3} = 7/30$.

6. Entre combien de combinaisons un homme a-t-il le choix pour exprimer son vote en faveur de 1, 2, 3, ou 4 candidats sur 7 noms inscrits? Combien des combinaisons différentes lui reste-t-il, quand son choix s'est déjà arrêté sur un candidat en particulier?

7. Prouvez le théorème du binôme pour des intégrales positives; s'en servir pour développer $\sqrt{1 - x}$ en 5 termes.

8. Un cycliste part en promenade à 9 heures du matin. Il peut faire 10 milles à l'heure et se propose de rentrer à 1 heure de l'après-midi. Par suite d'un éclatement, il lui faut marcher la dernière partie du chemin, sur le pied de 4 milles à l'heure. Il arrive chez lui à 2.30 heures, après midi. Quand s'est produit l'éclatement?

GEOMETRIE.

1. (*a*) Indiquer tous les cas où deux triangles sont égaux sous tous les rapports quand trois parties de l'un sont égales respectivement à trois parties de l'autre.
   (*b*) Expliquer, au moyen d'une figure, quelle relation peut exister entre deux triangles dont deux côtés et l'angle opposé à l'un de ces côtés, dans le premier triangle, sont égaux aux parties correspondantes dans le second.
2. (*a*) La somme des angles d'un triangle quelconque est égale à deux angles droits.
   (*b*) ABC est un triangle. La bissectrice de l'angle A coupe BC en D. Démontrer que la bissectrice de l'angle ADC forme, avec la bissectrice de l'angle extérieur en C, un angle égal à $\frac{1}{4}$A.

3. (*a*) Une ligne droite AB est coupée en deux parties égales en P et prolongée jusqu'en Q. Démontrer que le rectangle construit avec AQ, QB comme côtés, plus le carré construit avec PB pour côté, est égal au carré construit avec PQ comme côté.
   (*b*) Construire un rectangle qui soit égal à la différence entre deux carrés donnés et tel que la différence de deux côtés adjacents soit le double du plus petit carré.
4. (*a*) PAB et PDC sont deux sécantes du cercle ABDC. Prouver que $PA \cdot PB = PC \cdot PD$.
   (*b*) Jusqu'à quelle distance un homme peut-il apercevoir à la surface de l'océan, s'il est placé à 100 pieds au-dessus de la mer et en supposant que le diamètre de la terre soit de 7,920 milles?
5. (*a*) Montrer comment on inscrit un hexagone régulier dans un cercle donné.
   (*b*) Démontrer que la surface d'un hexagone régulier inscrit dans un cercle est égale aux trois quarts de celle de l'hexagone circonscrit correspondant.
6. (*a*) Si une ligne droite est tracée parallèlement au côté d'un triangle, il doit couper proportionnellement les autres côtés ou leur prolongement.
   (*b*) Si la bissectrice de l'angle B d'un triangle ABC rencontre AD à angle droit, démontrer qu'une ligne parallèle à BC et passant par D coupera AC en deux parties égales.

PHYSIQUE.

NOTE.—Répondre à sept questions seulement.

1. Dites quelle est la loi de Boyle. Quelle sera la nouvelle pression si 2044 cc. d'un gaz à une pression de 77.8 c.m. sont comprimés en un volume de 1628 c.c.?

2. Dites quelles sont les lois de Newton sur le mouvement?
Un cheval met une charge en mouvement en tirant sur une chaîne qui y est attachée. Décrivez au long les diverses forces mises en action.

3. Calculez l'espace de temps que prend un écho à nous parvenir d'une montagne située à deux milles de distance.

4. (*a*) Fournissez la preuve que la chaleur est une forme de l'énergie. Qu'entend-on par *équivalent mécanique de la chaleur?*
   (*b*) Une balle dont la masse est de 10 grammes entre dans un banc de neige avec une vélocité de 15000 cm. à la seconde et y finit sa course. Si la température de la neige est 0° C, quelle est la quantité de neige fondue?

5. Expliquez ce que l'on entend par radiation, conductibilité et convection de la chaleur.

6. Quelle est la loi de réflexion de la lumière? Décrivez au moyen de figures comment trouver l'image d'un objet dans un miroir plane, convexe et concave.

7. Donnez la preuve que la lumière se propage sous la forme d'ondes.

8. Donnez quelques-unes des propriétés de l'aimant. Décrivez avec soin le champ magnétique d'un barreau aimanté et d'un aimant en fer à cheval.

9. Indiquez trois méthodes pour obtenir un courant électrique, et dites la source de l'énergie du courant dans chaque cas.

10. Dites la loi de Joule sur la chaleur développée dans un circuit électrique. Un courant parcourt un fil long et mince et le fil s'illumine. On refroidit une partie du fil et le reste jette encore un plus vif éclat. Expliquez.

LATIN.

1. Traduire (*a*) ou (*b*):

(*a*) Est autem amicitia nihil aliud, nisi omnium, divinarum, humanarumque, rerum, cum benevolentia et caritate summa consensio: qua quidem haud scio an, excepta sapientia, quidquam melius homini sit a Diis immortalibus datum. Divitias alii proponunt, bonam alii valetudinem, alii potentam, alii honores, multi etiam voluptates. Belluarum hoc quidem extremum est: illa autem superiora caduca et incerta, posita non tam in consiliis nostris, quam in fortunæ temeritate. Qui autem in virtute summum bonum ponunt, præclare illi quidem: sed hæc ipsa virtus amicitiam et gignit et continet; nec sine virtute amicitia esse ullo pacto potest.

—*Cicero, De Amicitia.*

(*b*) Sed quoniam res humanæ fragiles caducæque sunt, semper aliqui anquirendi sunt, quos diligamus et a quibus diligamur. Caritate enim benevolentiaque sublata, omnis est e vita sublata jucunditas. Mihi quidem Scipio, quanquam est subito ereptus, vivit tamen semperque vivet: virtutem enim amavi illius viri, quæ exstincta non est. Nec mihi soli versatur ante oculos, qui illam semper in manibus habui, sed etiam posteris erit clara et insignis. Nemo unquam animo aut spe majora suscipiet, qui sibi non illius memoriam atque imaginem proponendam putet.

—*Cicero, De Amicitia.*

2. Traduire les citations latines suivantes:

Timeo Danaos et dona ferentes.
Si vis pacem, para bellum.
Veni, vidi, vici.
Labor omnia vincit.
Possunt quia posse videntur.
Nemo me impune lacessit.
Poeta nascitur, non fit.
De mortuis nil nisi bonum.
Ex nihilo nihil fit.
Caeca invidia est.
Habeas corpus.
Noli me tangere.
Fama nihil est celerius.
Valeat quantum valere potest.
Abeunt studia in mores.
Dum vivimus, vivamus.
Sic transit gloria mundi.
Tempora mutantur et nos mutamur in illis.
Dulce et decorum est pro patria mori.
Amici probantur rebus adversis.

3. Décliner au long les noms suivants et dire le genre de chacun:

ager rex urbs caput genus animal cornu res.

Décliner ensemble:—

alma mater acer equus tristis amator.

Dire les autres degrés de comparaison de:—

bonus malus brevis vetus acriter similis.

4. Ecrire au long l'indicatif présent et le présent du subjonctif des verbes suivants—

volo (je veux) fero habeo.

Donner les principaux temps de:—

eo sto vereor scribo ago tango sequor miror.

Distinguer les trois formes:—

regitur regātur regētur.

5. Traduire en latin (*a*) ou (*b*):—
   (*a*) Après le mort de Hiéron, qui durant plus de quarante années avait été l'ami et l'allié du peuple romain, son petit-fils (*nepos*), un garçon de quinze ans, devint roi.—Si quelqu'un croit que la cité sera secourue, (*obsidione libero*) il commet une grande erreur, parce que les forces de l'ennemi augmentent tous les jours.—Vous pouvez, peut-être, demander si nous devons en tout temps préférer de nouveaux amis aux anciens, de même que nous sommes portés à préférer les jeunes chevaux aux vieux.
   (*b*) Il dit qu'il entend.
   Il disait qu'il avait entendu.
   Je dois faire un voyage.
   Il nous appartient d'aimer notre pays.
   Il demanda ce que le garçon avait dit.
   Avec deux amis il alla en Italie afin de voir Rome.
   Cette affaire étant finie, il partit au lever du jour le lendemain.
   S'il n'était pas ici maintenant il ne serait jamais ici.
   Pendant que nous attendons, asseyons-nous.
   En un jour le général se servit de cinq chevaux.

HISTOIRE MODERNE.

NOTE.—Le candidat ne répondra qu'à sept questions parmi celles qui suivent.

1. Faites le récit des difficultés qui surgirent entre l'Angleterre et ses colonies américaines jusqu'à la déclaration de l'indépendance du 4 juillet 1776.
2. Donnez un aperçu de la constitution accordée au Canada en 1791.
3. Indiquez les conséquences de la découverte de l'Amérique.
   La Révolution de 1648 en Angleterre eut un double caractère. Ce fut une œuvre de destruction et de reconstruction nationale. Décrivez sommairement ces deux phases distinctes, en donnant les dates principales:
4. Première phase: les destructions.
5. Seconde phase: les reconstructions.
6. Expliquez ce que vous entendez par "La Renaissance", et indiquez-y le rôle de Laurent de Médicis et d'Erasme.
7. Comparez Peel et Gladstone comme hommes d'Etat.
8. Donnez un aperçu des causes et des conséquences de la guerre Franco-Prussienne.
9. Comparez Papineau et William Lyon Mackenzie comme chefs, et dites pourquoi tous deux conseillèrent de recourir aux armes.
10. Quelles furent les principales questions politiques réglées sous lord Elgin?

GEOGRAPHIE.

NOTE.—Le candidat ne répondra qu'à sept questions parmi celles qui suivent.

1. Comment expliquez-vous que malgré que le Canada soit plus rapproché du soleil en janvier qu'en juillet et il y fasse plus chaud en ce dernier mois?
2. Nommer une cité européenne d'à peu près la même latitude qu'Ottawa, et expliquer la différence de leur climat respectif.
3. Expliquer le rôle ou l'action de la chaleur et du froid, des vents, des pluies, des rivières et de la glace dans la production du sol. Décrire l'action des rivières en rapport avec le Saint-Laurent, le Mississipi et le Hwang-Ho.
4. Choisir *un* pays parmi ceux qui suivent, en décrire la configuration physique, nommer les races qui l'habitent, les langues qui y sont parlées, ses principaux produits

naturels (animaux, végétaux et minéraux), et les industries qui en dépendent: Italie, Belgique, Norvège, Mexique, Brésil, Corée.

5. Expliquer et décrire au moyen d'un croquis le régime des rivières du bassin du Saint-Laurent.

6. Enumérer dix des principaux dépôts de charbon et provisions fortifiés à l'usage de la marine de l'Empire Britannique, et indiquer brièvement leur situation géographique.

7. (*a*) Jusqu'à quel point la position, la configuration et le climat influencent-ils la prospérité d'un pays?
(*b*) Faites l'application de cette dernière question au Canada.

8. Tracer les contours de la mappe de la Puissance en indiquant les grandes voies commerciales: (1) Les routes fluviales et les canaux. (2) Les principaux chemins de fer.

Indiquer aussi les principaux ports d'entrée sur ces routes.

9. Classifier, d'après leur origine, les principaux produits (naturels et artificiels) des provinces de la Puissance.

10. "Les industries minières, manufacturières et agricoles sont des moyens puissants par lesquels un pays s'achemine vers la prospérité." Laquelle de ces trois industries, d'après vous, jouera le plus grand rôle en Canada?

PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE.

1. Donner la *division* de la philosophie et la *définition* de chacune de ses parties.
2. Donner la différence que l'on doit faire dans le langage philosophique entre une *cause première* et une *cause seconde.*
3. Dire ce que c'est que l'*induction* et la *déduction* et les distinguer par des traits précis.
4. De la méthode en général: analyse, synthèse.
5. De l'origine de la société civile. Par quels arguments peut-on démontrer que la société civile est un fait naturel et nécessaire, non un fait accidentel et arbitraire comme le prétendaient Rousseau et autres?
6. Démontrer que le droit au travail et à la propriété est un droit naturel.
7. Démontrer que le divorce est inadmissible.
8. Fondements de la morale.

STENOGRAPHIE (80 mots à la minute).

Je pourrai gratifier les désirs de mon honorable ami dans quelques instants. Le système du patronage est maintenant considéré comme un grand problème dans nos affaires publiques, et je crois que le premier ministre admet lui-même la chose. Il n'y a pas un ministre administrant un département qui ne reconnaisse qu'il lui faut consacrer au patronage et aux intérêts du parti une grande partie du temps précieux qui devrait appartenir, sous un bon gouvernement, aux intérêts de l'Etat. Peu d'hommes sensés] poussent l'aveuglement au point de ne pas voir qu'une grande réforme est nécessaire si l'on veut éviter une calamité nationale. Chez les vieilles nations, voilà beau temps que l'on a constaté que les législations ne pouvaient pas donner trop d'attention pour créer de bonnes méthodes et une administration pure, honnête et prudente, et en même temps faciliter l'accès du service public aux hommes les plus compétents. L'intrigue, la concession et le manque de principes étaient la règle en Angleterre et aux] Etats-Unis, dans l'administration des affaires publiques, avant l'introduction de la réforme radicale du service civil.

Dans un jeune pays comme le nôtre, les abus se développent naturellement, à mesure que les richesses s'accroissent, que la population grossit et que se multiplient les devoirs et les responsabilités des hommes publics. Par conséquent, c'est une

obligation pour nous, membres du Parlement, d'introduire dans les statuts une loi de réforme du service civil qui soit à l'avantage du pays et de nos hommes publics, qui aujourd'hui, depuis le premier jusqu'au dernier arrivé de nos collègues, dépensent une grande partie de leur temps à s'occuper des aspirants politiques dans leur circonscription au lieu de consacrer leurs efforts à la chose publique. Le peuple du Canada prend très peu de part à l'administration des affaires de l'Etat. Le premier ministre a plus de pouvoir qu'un roi. Il choisit ses collègues dans le cabinet, et ceux-ci à leur tour nomment aux fonctions de l'Etat. Il choisit les juges, et il nomme les commissaires et les représentants en pays étranger. Il nomme des membres du Parlement à de hautes positions, et c'est aussi lui qui remplit les cadres du Sénat. Il nomme les lieutenants-gouverneurs, et on dit même qu'il n'est pas étranger aux choix des premiers ministres dans quelques provinces. En plusieurs circonstances, députés et ministres craignent de faire valoir leurs droits, par peur de perdre le patronage dans leurs circonscriptions et leur siège au Parlement.

STENOGRAPHIE (100 mots à la minute).

MONSIEUR,—Vous trouverez ci-jointe copie d'une lettre que j'ai envoyée au sous-ministre de la Milice et de la Défense en rapport aux avances faites sur le contrat des fusils Ross et je vous demande aussitôt qu'il vous sera loisible, de porter cette question à l'attention du Conseil de la Trésorerie.

Suivant la décision du ministère de la Justice, le gouvernement est obligé d'avancer à l'entrepreneur les sommes qu'il a déboursées pour l'ouvrage et les matériaux qui entrent dans la confection des fusils, jusqu'à concurrence de 75 pour 100 du coût du fusil. Des avances ont été faites en différents temps, et aussi un paiement en entier des fusils livrés et acceptés par le gouvernement, mais l'entrepreneur a négligé de se conformer aux obligations que le contrat exige de lui, car sur les cinq commandes mentionnées, dont la première pour 12,000 fusils et les quatre autres pour 10,000 chacune, il n'a complété qu'une commande, la seconde. Il en reste encore 3,000 à délivrer sur la première commande, 3,000 sur la troisième commande et toute la quatrième et la cinquième commande, tandis que les avances de 75 pour 100 ont été faites sur les quatre premières commandes et la somme de $84,941.04 avancée sur la cinquième commande, et je ne sache pas que le gouvernemnt ait pris aucune mesure pour faire respecter les termes du contrat, et cependant, l'entrepreneur demande encore des avances sur la cinquième commande.

J'ai donné instruction au sous-ministre de la Milice et de la Défense de s'abstenir de se servir de sa lettre de crédit pour faire d'autres avances et j'aimerais beaucoup que vous lui donniez des instructions dans le même sens. Si j'émets des certificats pour d'autres crédits en sa faveur, je le ferai qu'à la condition qu'on observe ces restrictions, et s'il décide de faire d'autres avances, il devra tout d'abord demander à ce bureau d'en faire l'audition avant de les payer.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

Au secrétaire du Conseil de la Trésorerie.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE, OTTAWA, 4 juin 1907.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre contenant de nouveaux renseignements sur la question des avances à la compagnie de fusils Ross, que je soumettrai à mon ministre immédiatement après son retour de la conférence coloniale, ainsi que la correspondance échangée à ce sujet entre votre département et ce ministère. Voulant me conformer à votre désir, j'inclus aussi copies des commandes données à différentes dates à la compagnie de fusils Ross.

Quant à la première commande pour 12,000 fusils, le contrat avec la compagnie de fusils Ross, dont vous avez la copie, est la commande.

J'envoie aussi copie d'une lettre de mon prédécesseur, à la compagnie de fusils Ross, datée le 22 novembre 1907. Cette lettre a été acceptée par le ministre et par la compagnie de fusils Ross comme une commande additionnelle de 20,000 fusils.]

Ci-jointe aussi une lettre du sous-ministre intérimaire à la compagnie de fusils Ross, datée le 24 septembre 1906, donnant une commande additionnelle de 10,00 fusils.

Il reste une commande pour 10,000 autres fusils que le ministre de la Milice a donnée directement. Il n'y a pas de copie de cette demande dans les liasses du ministère, mais je tâcherai d'en obtenir une pour votre information.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

STENOGRAPHIE (120 mots à la minute).

J'ai parlé de l'Université de Harvard. Lorsque je fréquentais cette université, je fus membre de deux sociétés coopératives. Parmi les étudiants d'Harvard, il y en a un grand nombre dont les ressources sont assez modestes. Désireux de faire leurs cours, ils sont obligés, pour atteindre leur but, d'épargner et d'économiser de toutes manières. L'un des moyens adoptés par ces étudiants pour économiser afin de s'assurer tous les avantages d'un cours universitaire sans pour cela dépasser les ressources mises à leur disposition, a été la création de sociétés coopératives formées dans le but d'acheter ce dont ils ont besoin au collège, et aussi dans le but de se procurer les repas, car ils ont aussi organisé un restaurant coopératif. Je parlerai] d'abord de l'organisme connu sous le nom de l'Association coopérative d'Harvard. Elle fut organisée il y a, je crois, vingt ans, et en voici le fonctionnement dans ses grandes lignes: L'étudiant paye $2.50 pour devenir membre de cette société coopérative. Il peut ensuite aller aux bureaux de la société et y acheter tout ce dont il a besoin. S'il meuble sa chambre, il y achètera les meubles requis ainsi que les couvertes, le combustible et autres articles nécessaires. Les livres et les fournitures classiques indispensables sont également achetés de la société coopérative. Les étudiants choisissent eux-mêmes les officiers qui dirigent l'administration de ces sociétés. La société gère ses affaires tout comme le ferait n'importe quel magasin de détail. La seule différence] c'est, comme je l'ai dit, que l'étudiant doit payer $2.50 pour devenir membre: cet honoraire est exigé simplement pour aider à faire face aux dépenses. Puis, à la fin de l'année, les bénéfices réalisés par la société, au lieu d'être empochés par un seul individu, sont divisés parmi les étudiants suivant les achats qu'ils ont faits. Si l'un d'eux a acheté des livres et autres articles représentant une valeur de tant de dollars, il touche un certain percentage proportionné à l'importance des achats.

Pour ce qui concerne le restaurant coopératif, les étudiants se réunissent et choisissent un ou deux d'entre eux comme gérants, ou élisent un bureau de directeurs. Ceux-là reçoivent une rémunération pour leurs services, et] ce salaire les aide à payer leurs cours. De plus, quelques-uns des étudiants se font même garçons de restaurant, et ils sont également payés pour leurs services comme tels. A la fin de l'année, les profits de cette association sont divisés parmi tous les membres du club. Un journal est tenu de tous les achats faits. On paie un sou pour le beurre, cinq sous pour la viande, trois sous pour les patates et ainsi de suite. A la fin du repas de chaque jour, le menu qu'on a ordonné est signé par le garçon du restaurant, transmis au bureau et gardé là; à la fin de l'année, le montant total de ces achats est additionné, et les profits, au] lieu d'aller à une maîtresse de pension quelconque de la localité, sont partiellement remis à l'étudiant.

XII.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN DE CONCOURS SPECIAL POUR DEUX POSITIONS D'ASSISTANT-ADJOINT DU MINISTERE DE LA MARINE ET DES PECHERIES, TENU EN MAI 1909.

N.B.—Il n'y eût pas de version française de ces questions.

Value. COSMOGRAPHY.

10 1. What is "apparent noon"? "mean time? "sidereal time"?

10 2. What is the relation between the latitude of a station and the altitude of the pole at that station?

10 3. Give a definition of the ecliptic. What is meant by conjunction of celestial bodies? How is the position of a star fixed in the celestial sphere?

Value. GEOMETRY.

10 1. Prove that the square of the hypotenuse is equal to the sum of the squares of the sides of a right-angled triangle.

10 2. Prove that any angle A B C inscribed in a circumference is measured by half the intercepted arc.

15 3. *Problem* (to be solved by geometry). In the centre of a pond 10 feet in diameter grew a reed 1 foot above the surface, but when the top was pulled to the bank it just reached the edge of the surface. How deep was the pond?

Value. ALGEBRA.

15 1. *Problem.* The hands of a watch are at 12 o'clock. At what time exactly will they first be directly opposite to one another?

10 2. Explain the meaning of the following expressions: Homogeneous equation; an incommensurable quantity

$$X = \frac{a}{o} ; A^{\frac{1}{2}} .$$

15 3. Find two numbers whose sum is nine times their difference, and whose product diminished by the greater number is equal to 12 times the greater number divided by the less.

Value. SURVEYING.

10 1. A chart is plotted on a scale of 2½ inches to the nautical mile. What is the natural scale?

10 2. Explain briefly: Polyconic; Gnomonic and Mercator's projections.

10 3. State briefly how you would proceed to measure a base-line, about one mile in length, within an accuracy of, say 3 inches. The field is supposed to be clear of obstruction but not perfectly flat.

15 4. Compute the sides of the quadrilateral, from the base and bearings given in the figure, and plot by the method of latitudes and departures. The station A will be taken for origin; the bearings are referred to the south point.

20 5. Plot topography from note-book, by the latitudes and departures given. The coordinates of several stations are omitted, these points are to be plotted with a protractor. The bearings are referred to the north point and to the main line AB which is considered a meridian.

31—11½

From.	To.	Latitudes.		Departures.		Reduced.	
						Latitudes.	Departures.
		N.	S.	E.	W.		
1X	X	....	....	....	....	10428·68	0·00
1	2	634·43	....	....	43·90	855·92	— 241·40
2	3	....	53·11	....	3881·30	802·81	—4122·70
5	6	822·49	....	....	9·49	3850·48	—4314·73
7	10	539 49	....	....	160·84	5214·97	—4779·44
11	12	559 39	....	987·05	....	6634·48	—2594·85
13	14	630·31	....	645·65	....	7610·82	—1168·48
19	X	359·00	....	178·64	....	10428·68	0·00

N.B.—The figure and note-book referred to cannot be reproduced in the report.

XIII.—EXAMEN POUR LES CANDIDATS AUX POSITIONS DE TRADUCTEUR AU MINISTERE DU TRAVAIL ET AU MINISTERE DU COMMERCE, DIVISION DES ANNUITES, MARDI, LE 20 JUILLET 1909.

COMPOSITION FRANÇAISE.

[Temps alloué: 2 heures et demie.]

Valeur.

PONCTUATION.

10 Ecrivez, en le ponctuant, le passage suivant:

"Epuisé par les travaux de la journée je n'avais durant la nuit que quelques heures pour délasser mes membres fatigués souvent il m'arrivait pendant ce court repos d'oublier ma nouvelle fortune et lorsqu'aux premières blancheurs de l'aube les trompettes du camp venaient à sonner l'air de Diane j'étais étonné d'ouvrir les yeux au milieu des bois ....j'aimais à voir les tentes encore fermées d'où sortaient quelques soldats à moitié vêtus...."

GRAMMAIRE.

20 (*a*) Questions sur le morceau qui précède:

1. Justifiez l'emploi du temps dans les expressions: *Je n'avais durant la nuit; venaient à sonner.*
2. Exposez, d'après le texte, la différence entre: *Durant* et *Pendant.*
3. Analysez: *J'étais étonné.*
4. Donnez la syntaxe complète du mot: *Quelque* (sans les exceptions).
5. Justifiez la place de l'adjectif *nouvelle* dans l'expresion: *nouvelle fortune,* et dites à ce propos ce que vous savez de l'épithète dans la phrase.
6. Justifiez l'emploi du mot *où* dans l'expression: *d'où sortaient.*

20 (*b*) Corrigez les phrases suivantes:

1. J'ai écrit aussitôt mon arrivée.
2. Cet éloge est ce qui me flatte davantage.
3. Obéis de suite.
4. J'ai très faim.
5. Cinq à six piastres; sept à huit chevaux.
6. Il se fit jour à travers des ennemis.

STYLE.

50 Ecrire une composition d'environ 250 mots sur le sujet suivant:

"La fortune la plus honorable et la plus douce est celle qui est acquise par un travail intelligent et patient."

100

ENGLISH COMPOSITION.

(Time: 2½ hours.)

1. Treat in English *one* of the following topics, punctuating with great care (not less than 250 words):—

A strike, real or fictitious, in a Canadian coal mine, accompanied by intervention of the militia.

The effect, actual or probable, of American immigration on the Northwest.
The Yellow Peril.
The Tercentenary of the Foundation of Quebec.
The Seigniorial System in Canada.
The King's influence on foreign politics.

2. Punctuate, and capitalize where necessary:
   macaulay history of england vol. 1 chap VI pp 60 65
   the scott act, the annual budget speech, swifts tale of a tub.
   have you any interest in this case and if so state what
   when he was in a rage and he was often in a rage he swore like a trooper
3. Discriminate between the following words by means of sentences containing them: *separate, divide, distinguish; ludicrous, amusing, funny.*
4. If you were rewriting for publication the manuscript of a deceased friend, in what circumstances, if any, would you be willing to retain the following words: *light-complected, hustle, graft, rooster?* Discuss them individually.
5. Criticise briefly and rewrite the following:—
   He said to his patient that if he did not feel better in half an hour he thought he had better return.
   The priests transmitted to the ignorant population the instruction which they themselves were unable to acquire.
   I doubt whether I will be allowed to go without I see my father first.
   The longest if any railroad in the world.
   He spoke as though he understood me.

ARITMETIQUE.

[Temps alloué: 1 heure et demie.]

1. Trouvez, à deux décimales près, la valeur de

$$(a).\ \frac{49{\cdot}326 \times 2{\cdot}8735}{0{\cdot}76924}, \qquad (b).\ 2250\ (1{\cdot}075)^4, \qquad (c).\ \sqrt{137{\cdot}6}.$$

2. (*a*) Une somme d'argent est déposée dans une banque à 3% par an, l'intérêt étant ajouté à la somme tous les trois mois. De quel pour cent d'elle-même cette somme s'accroit-elle dans un an? dans deux ans?
   (*b*) Un homme désire se créer un revenu de $500 par année en plaçant une certaine somme à la banque sus-mentionnée. Quelle somme doit-il y placer?
3. Un billet à 70 jours pour la somme de $725 est escompté à la banque, le jour où il est fait, à 6%. Combien la banque en donne-t-elle? Quel percentage par année la banque fait-elle sur son argent en supposant que le billet est payé au temps où il est échu?
4. A achète une ferme de B et doit donner en paiement $1,000 par année pendant les 5 prochaines années. En supposant que l'argent rapporte 5% par année, si A veut payer B en une seule fois, quelle somme doit-il donner (*a*) maintenant? (*b*) à la fin des cinq ans?
5. Une municipalité emprunte $3,000 et doit remettre l'intérêt et principal en 3 paiements annuels égaux, le premier paiement devant être fait un an après l'emprunt. Quel sera le paiement annuel, si l'argent rapporte 4%?

TRANSLATION FROM ENGLISH INTO FRENCH.

[Time: 2½ hours.]

N.B.—Render the meaning as exactly as possible, paying attention also to form. A literal translation must be frequently inaccurate.

Translate into French.

(a) In the United States, the control of administration is the prize of victory in a Presidential election, and the vanquished faction gets no chance of office for four years; but it can make its influence felt in legislation. The Speaker of the House of Representatives, who is one of the managers of the party dominant in that Chamber, will take care that there is a majority of his own associates on every one of the important committees by which the Acts of Congress are shaped. But he would not venture to exclude his opponents altogether. The composition of the committees is supposed to correspond roughly to that of the House; so that, in each of these legislative councils, there will be a quota of members of the defeated party, able to take some part in the moulding of legislation. The right of the minority may not in practice amount to very much, but it is at any rate not ignored. Similarly, in the French Chamber, the various *bureaux* are supposed to be fairly selected from the different groups of which the assembly is composed.

(b) It would have been remarkable indeed if many orders had gone abroad under such discouragement. Meanwhile the home demand was increasing fast: a mighty continent was to be subdued to the service of man; the natural increase of population was supplemented by hosts of immigrants; and no materials to-day contribute more to economic development than iron and steel. They were required for machinery, engines, locomotives, rails, bridges, and ships; now, in addition, steel is in demand for the huge trucks employed in the transportation of heavy goods in the United States, and also for buildings. No country in the world utilizes steel so much for building purposes as the United States. At present it is the rule in America to construct tall edifices in the form of steel cage-works with walls which consist of brickwork or masonry and are built in between the steel pillars, to serve as shields against the weather and not as supports. Steel being demanded on so large a scale, it is not surprising that it is now produced on a scale unequalled in any spot in Europe.

DOMINION COMMERCIAL LEGISLATION.

(c) In the British North America Act of 1867, 'the exclusive legislative authority of the parliament of Canada' was recognized as extending to 'all matters' included in 'the regulation of trade and commerce,' 'the raising of money by any mode or system of taxation,' 'navigation and shipping' 'currency and coinage,' 'banks and banking.' (b)

The extent to which the powers conferred by this statute were immediately acted upon will be apparent on referring to the first customs act passed by the dominion parliament, 31 Vic., c. 7. But the term 'exclusive,' above cited, is not to be understood as limiting the inherent legislative powers of the Imperial parliament.

And although for a time the restriction upon the imposition of differential duties continued to be enforced, at least to the extent of requiring the governor-general to reserve any bills of this nature for the special consideration of her Majesty's government, yet upon the issue of revised instructions to the Marquis of Lorne, upon his assumption of the government of Canada, in October, 1878, these directions were omitted, and the Imperial government were content to

rely upon the prerogative right of disallowance, as a sufficient security against the enactment of any measures, by the parliament of Canada, that should be of such a character as to call for the interposition of the royal veto

---

(b) See the B.N.A. Act, 1867, sec. 91.

TRADUCTION DU FRANCAIS EN ANGLAIS.

(Temps alloué, 2 heures et demie.)

N.B.—Rendre le sens aussi exactement que possible, tout en soignant la forme. Une traduction littérale ne peut être toujours juste.

Traduire en anglais:

(*a*) Comme tout corps délibérant, le Conseil des ministres doit avoir un président. Chez nous, on peut même dire qu'il en a deux, de telle sorte que tantôt l'un tantôt l'autre, selon les cas et d'après certaines règles, préside à ses délibérations: l'un est le ministre qui porte le titre officiel de *président du Conseil des ministres*, l'autre est le Président de la République.

En Angleterre, nous le savons, il en est autrement. Par suite d'une tradition bien établie et plus que séculaire, le monarque n'y préside jamais les Conseils de cabinet, mais bien le premier ministre; et c'est, en principe, seulement par l'intermédiaire de ce dernier que le monarque communique avec le Cabinet. Mais en France, lorsque le gouvernement parlementaire s'introduisit avec la monarchie constitutionnelle, cette règle ne se fit point recevoir. Sous la Restauration, où les souvenirs et l'étiquette de l'ancien régime exerçaient encore une grande influence, la règle s'établit naturellement que le Conseil des ministres délibérait en présence et sous la présidence du roi. Cette pratique se maintint sous la Monarchie de Juillet; mais en même temps s'affirma le principe que le Cabinet pouvait délibérer à part, hors de la présence du Chef de l'Etat, lorsqu'il le jugeait convenable. Casimir Périer revendiqua même ce droit avec une netteté particulière.

(*b*) Un déficit, résultant d'un événement quelconque, trop de pluie ou trop de sécheresse, cherté des engrais ou bon marché des produits, concurrence intérieure ou concurrence étrangère, exploitation ignorante et routinière, etc., doit-il incomber aux intéressés, dans ce cas, aux propriétaires, qui courent aussi les chances de plus-values de leurs terres, ou doit-il incomber aux gens qui, ne participant en rien à la direction de leurs affaires. n'ont pas plus d'intérêt à leurs chances de gain qu'à leurs risques de pertes?

Qu'ont fait les législateurs qui ont mis les droits sur les blés? Ils ont cru peut-être et ils ont persuadé à l'opinion publique, mal informée des questions économiques, qu'ils conjuraient la perte résultant de la concurrence étrangère. Pas du tout. Ils se sont bornés à la repasser allègrement aux consommateurs de pain, c'est-à-dire aux plus nombreux, à ceux qui ont la nourriture la moins variée aux salariés de tous genres, et ils ont rogné la ration de viande de ceux qui doivent fournir pour la plus grande part au renouvellement de la population.

(*c*) RICHESSE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La richesse matérielle de la province de Québec, au point de vue commercial et industriel, les statistiques suffisent pour la constater.

C'est à plus de 200 millions de francs que s'élève tous les ans la seule exportation de Québec (1). Quelles richesses cette province livre-t-elle donc en si

grande abondance à l'étranger? Ce sont celles surtout que lui fournit la nature même, et que lui procure sa situation pour ainsi dire privilégiée. Ce sont ses forêts, d'où sort chaque année une valeur de 50 millions de francs; ce sont ses pêcheries maritimes et fluviales, ce sont ses mines, c'est son industrie, c'est surtout enfin l'agriculture qui, en produits directs ou en transit, fait sortir annuellement par ses ports une valeur de 100 millions de francs.

L'industrie ne fait que naître, mais elle est déjà florissante, et donne un démenti à ceux qui accusent les Canadïans d'inactivé et de stagnation.

La plus importante de beaucoup est l'industrie des cuirs; elle occupe à elle seule 22,000 ouvriers et ses produits fournissent le tiers de l'exportation totale des objets manufacturés. Son centre principal est Québec, où, dans cette partie de la ville basse qui s'étend le long de la rivière Saint-Charles, se pressent de nombreuses et importantes manufactures.

Vient ensuite le sciage des bois, ayant son centre à Hull et à Ottawa, et qui fournit encore un gros chiffre à l'exportation; une foule d'autres industries enfin, plus modestes dans leur développement, mais dont l'ensemble donne un total important.

---

(1) Voy. *Résumé statistique* publié par le gouvernement d'Ottawa, année 1886, tableau, p. 192; année 1888, p. 205.

XIV.—QUESTIONS POSEES A L'EXAMEN DE CONCOURS SPECIAL POUR LA POSITION DE COMMIS DANS LA BRANCHE DU VETERINAIRE EN CHEF ET DU COMMISSAIRE DU BETAIL DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, TENU EN JUILLET 1909.

NOTE.—Il n'y eut pas de version française de ces questions.

ENGLISH COMPOSITION.

[Time: 2½ hours.]

Value.

10 1. Distinguish between simple, complex and compound sentences. Give an example of each.

5 2. Distinguish between direct and indirect forms of speech. Give an example of each.

5 3. Distinguish between a simile and a metaphor, giving an example of each.

10 4. A sentence should not end with a short or unimportant word. Mention exceptions to this rule.

10 5. In the following extract substitute other suitable words or expressions for those in italics:—

That its *development* was greatest among the *most enlightened section* of the Grecian name, and smallest among the *more obtuse and stationary* is *matter of notorious fact*; and it is not less true, that the *prevalence* of this habit was one of the *chief causes* of the *intellectual eminence of the nation generally.*

20 6. Point out any inaccuracies you may see in the following sentences, and correct them:—

(*a*) He will maintain his cause though he loses his estate.

(*b*) There are men that scorn a mean action, and who will exert themselves to serve you.

(*c*) All the virtues of mankind are to be counted upon a few fingers, but his follies and vices are innumerable.

(*d*) Opportunity to do good is the highest preferment which a noble mind desires.

40 7. Write a composition of not fewer than two hundred and fifty words on *any one* of the following subjects:—

The advantages of a good education.

The Freedom of the Press.

The best means of developing national character.

The importance of cultivating habits of observation.

A Canadian Navy.

100

BOOKKEEPING.

(Time: 3 hours.)

Value.

28 1. Define or write brief explanatory notes on the following terms. Where possible, give the commercial antonym or term of opposite meaning.

Solvency, Resource, Days of Grace, Bank Deposit, Wholesale, Joint Stock Company, Double Entry, Joint and Several Note, Interest, Sales Book, Bill of Exchange, Creditor.

2. TRIAL BALANCE, JUNE 30TH, 1909.

Names of Accounts.	Debits.	Credits.
	$ cts.	$ cts.
Capital	1,450 00	4,260 00
Cash	5.875 75	3,241 25
Bank	9,497 50	3,750 90
Merchandise	....	13,876 45
Bills receivable	950 00	375 00
Bills payable	225 00	750 00
Real estate	7,550 00	3,275 00
Interest and discount	94 75	110 40
Heat and light	850 00	
Office furniture	500 00	
General expense	153 00	
Thompson & Russell	638 35	294 90
J. Langdon, Limited	86 00	379 00

INVENTORIES, JUNE 30TH, 1909.

Cost of merchandise on hand, $1,450.00 to be marked down 10%..........................	
Real Estate..................................	$6,000 00
Office Furniture, valued at 5% less than cost......	
Fuel on hand..........................	135 00
Interest due, payable by firm................	18 65
Interest due, receivable by firm..............	24 70

4 (*a*) Find the cost of the merchandise bought.

4 (*b*) Find the cost of the merchandise sold.

2 (*c*) Find the loss or gain on the merchandise.

20 (*d*) Prepare two independent statements showing the present worth of the firm.

3. April 21, 1909. Sutton & Co., Hamilton, sell Elliott & Stanford, London, on their note (no interest) at one month:—50 bbl. beef @ $11.50; 500 ℔ lard @ $8\frac{1}{2}$c.; 400 ℔ ham @ $12\frac{1}{2}$c.; 300 bbl. pork at $13.75.

5 (*a*) Make out the invoice.

5 (*b*) Write the note, giving the due date.

5 (*c*) Three days after the note was made it was discounted at 7%. Calculate the proceeds.

6 (*d*) The note was protested. Tell when and why this was done.

5 (*e*) One month after maturity, the note was paid by a bank draft covering the face of the note, the interest due at the legal rate and the protest fees ($1.40). Find the face of the bank draft, which was cashed at par.

4. June 5, 1909. The Robert Simpson Co., of Toronto, draws on Mills & Ross, in favour of L. Mason, Limited, both of Ottawa, for $750.00 at 20 days' sight. The draft is accepted 3 days after.

6 (*a*) Give the journal entry made by the bookkeeper of each of the three firms.

5 (*b*) Write the draft and make it an acceptancee.

5 (*c*) Write the cheque, properly dated, by which the debt is finally paid.

100

COMMERCIAL FEATURES OF MEAT PACKING HOUSES.

Values.

10 1. What is the approximate cost per lb. of Wiltshire sides packed ready for shipment, based on the cost of hogs at 7 cents per lb. live weight, F.O.B., at a point 150 miles from the packing house?

10 2. What is the cost of lard, packed and ready for shipment, when manufactured from hogs costing 8 cents per lb. live weight, laid down at the plant?

5 3. Name the ingredients and state the usual proportions in which they are used, in the product known as "Pork sausage"?

20 4. Name the principal cuts, the weight and cost of each per pound in the case of a dressed hog, which cost $7\frac{1}{2}$ cents per pound live weight, and weighed 260 pounds.

20 5. In a day's kill of hogs averaging 220 lbs., costing $7\frac{1}{2}$ cents per lb. live weight, F.O.B., 100 miles from plant, there are condemned, to be manufactured into fertilizer, 2 carcases, ten heads and tongues and ten entire viscera; 3 carcases and fifty heads, minus tongues, are rejected, to be manufactured into lard. What is the actual loss to the packer on the day's kill?

5 6. What is the approximate cost per 100 lbs. for transportation by rail and boat, including insurance fees and all other usual incidental expenses of a shipment of Canadian bacon from any particular point in Ontario to Great Britain?

10 7. What papers, official and otherwise, are required in making a shipment of meat products from Toronto to London, England?

10 8. Define in ordinary language the following trade terms:—"Boston Butts"; "B. H. Butts"; "Shoulder Butts"; "Shoulder Clods"; "Boneless Chucks."

5 9. What is the difference between "Frozen meat" and "Chilled meat"?

5 10. What is the difference between "Pure Lard" and "Compound Lard"?

DÉPARTEMENT

DES

IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES

RAPPORT ANNUEL

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1909.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1910

[N° 32—1910.]

A Son Excellence le Très honorable sir Albert Henry George, comte de Grey, vicomte Howick, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni et baronnet; Chevalier Grand'-Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du Département des impressions et de la papeterie publiques pour l'exercice clos le 31 mars 1909.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES MURPHY,
Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, mars 1910.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES.

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE.

OTTAWA, mars 1910.

A l'honorable CHARLES MURPHY, C. R., M.P.,
Secrétaire d'Etat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ce département pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Les détails sont groupés sous leurs propres titres dans les rapports des différentes divisions sous le comptable, le surintendant des impressions et le surintendant de la papeterie, respectivement.

Le montant des impressions faites pour le Parlement et pour les divers ministères s'est élevé à $472,420.63 comparé à $428,089 pour l'exercice précédent—une augmentation de $44,331.63. La valeur des marchandises distribuées par la division de la papeterie indique une augmentation de $33,488.70, les chiffres étant: 1907-8, $580,027.75, 1908-9, $613,516.45.

Le déficit pour le compte de la *Gazette du Canada* s'est monté à $555.44.

Les totaux des comptes qu'a considérés la division de l'audition sont comme suit:—

Montant des comptes d'annonces audités	$156,673.50
" " de lithographie et impression.....	310,564.86
" " du chemin de fer Intercolonial...	101,415.40

Le nombre des comptes d'annonces examinés fut de 8,119.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. PARMELEE,

Imprimeur du Roi et contrôleur de la papeterie.

DIVISION DU COMPTABLE.

OTTAWA, novembre 1909.

M. C. H. PARMELEE,
Imprimeur du Roi et contrôleur de la papeterie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations de cette division du département, pour l'exercice terminé le 31 mars 1909.

L'état général ci-dessous des recettes et des déboursés de l'exercice indique l'ensemble des opérations financières départementales. A la suite viennent les états détaillés ordinaires.

RECETTES ET DÉBOURSÉS.

ÉTAT des recettes et des déboursés de l'exercice clos le 31 mars 1909.

Recettes.	Montant.	Déboursés.	Montant.
	$ c.		$ c.
Gouvernement civil—		Gouvernement civil—	
Appointements	66,895 72	Appointements	66,895 72
Dépenses contingentes	5,600 00	Dépenses contingentes	4,450 83
Nettoyage	3,500 00	Nettoyage	3,075 16
Lettre de crédit—		Divers—	
Gazette du Canada, crédit	10,000 00	*Gazette du Canada*, impr., pap., etc.	9,961 04
Distribution des documents parlementaires, crédit	1,900 00	Distribution de documents parlementaires	1,636 73
Matériel, crédit	28,000 00	Matériel	24,867 29
Refonte des lois—		Refonte des lois—	
Impression des statuts revisés, version anglaise, crédit	7,800 00	Impression des statuts revisés, version anglaise	7,641 79
Impression des statuts revisés, version française, crédit	3,500 00	Impression des statuts revisés, version française	3,414 59
Impression du code criminel, version française, crédit	1,300 00	Impression du code criminel, version française	1,229 89
Impression, reliure et distribution des lois	10,000 00	Lois, impression, reliure et distribution	9,997 54
		Impressions diverses	54,963 86
Impressions diverses, crédit	55,000 00	Loi du cens électoral, impression, salaires, etc	61,747 57
Loi du cens électoral, crédit	62,000 00		
Compte d'avance de l'impr. du Roi	983,190 07	Compte d'avance de l'impr. du Roi	987,194 15
Fonds de papeterie	601,121 12	Approvisionnement de papeterie, achats, salaires, etc	643,084 95
Lettre de change—			
Sterling—Importations de papeterie	41,963 83	Gouvernement du Canada — Déposé au crédit du receveur général	1,622,036 27
" " de fourn. de rel.	4,004 08		
Revenu général—		Balance non employée des crédits, savoir :—	
Publications parlementaires ; ventes aux ministères et au parlement	4,551 41	Gouvernement civil—	
		Dépenses contingentes	1,149 17
Publications parlementaires, toutes autres ventes	4,326 80	Nettoyage	424 84
		Loi du cens électoral	252 43
Gazette du Canada, ventes, abonnements et annonces	9,405 60	Impression des statuts revisés, version anglaise	158 21
Listes électorales, ventes	610 47		
Recettes casuelles, ventes de papier de rebut, etc	898 45	Impression des statuts revisés, version française	85 41
Restitution anonyme	1 00	Impression du code criminel, version française	70 11
Scories de linotypes, ventes	814 70	Matériel	3,132 71
Impressions exécutées pour les ministères et le parlement	472,420 63	Distribution de documents parlementaires	263 27
Pap. employé pour les impr. ci-dessus	204,829 45	Diverses impressions	36 14
Lithographie, timbrage, etc	310,564 86	*Gazette du Canada*	38 96
Papeterie, livres, etc., fournis aux ministères et au parlement	613,516 45	Lois	2 46
Remboursements—			
Dépenses contingentes, gouv. civil	95 45		
Approvisionnement de papeterie	1 00		
Total	3,507,811 09	Total	3,507,811 09

GAZETTE DU CANADA.

Ci-suit un état détaillé des déboursés et des recettes de la *Gazette du Canada* pendant l'exercice clos le 31 mars 1909 :—

RECETTES.

Annonces et ventes	$ 8,684 40
Abonnements	721 20
	$ 9,405 60

DÉPENSES.

Papier employé	$ 2,053 45
Impression et distribution	7,319 99
Traduction, etc	587 60
	$ 9,961 04

Le tirage de la dernière semaine de mars a été de 1,850 dont 185 ont été expédiés aux abonnés payants et le reste gratuitement aux juges, services publics, échanges, etc.

Ci-joint aussi un état des recettes et des déboursés de la *Gazette du Canada* depuis l'année 1875 jusqu'à l'exercice clos le 31 mars 1909, inclusivement :

Exercice clos le 30 juin.	Déboursés.					Recettes.			
	Exemplaires gratuits.	Aux abonnés.	Papier.	Impression et distribution	Traduction.	Abonnements.	Annonces.	Pertes.	Gain.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1875	1,077	85	1,177 17	2,414 00	242 80	242 80	843 74	2,636 13	....
1876	1,049	88	1,195 98	2,301 51	184 80	241 80	578 41	2,836 11	....
1877	1,084	81	1,292 25	2,323 45	141 89	224 75	681 62	2,743 13	....
1878	1,108	79	1,016 65	2,139 48	125 80	268 40	683 47	2,318 53	....
1879	1,115	85	1,195 21	2,203 81	123 90	246 50	739 82	2,613 00	....
1880	1,170	70	1,208 48	2,357 81	123 90	243 90	865 38	2,538 09	....
1881	1,215	68	1,197 38	2,132 20	147 40	353 65	1,028 04	2,085 29	....
1882	1,238	92	1,360 61	2,261 85	197 60	378 44	2,706 28	735 34	....
1883	1,250	109	1,414 24	2,181 48	215 30	367 25	2,181 53	1,262 24	....
1884	1,290	85	1,428 16	2,219 00	148 24	414 67	6,658 12	1,727 48	....
1885	1,321	69	1,404 76	2,243 43	169 45	289 35	1,264 65	2,263 14	....
1886	1,318	77	1,683 88	2,241 65	62 20	290 70	2,020 82	1,676 21	....
1887	1,366	84	1,797 22	2,537 79	389 10	321 40	2,831 04	1,571 66	....
1888	1,369	81	2,164 85	2,933 57	349 80	316 85	2,909 72	2,231 15	....
1889	1,367	83	1,883 80	2,859 19	103 00	308 60	4,637 49	....	....
1890	1,429	71	1,758 50	3,128 36	204 00	487 95	2,777 03	1,825 88	29 47
1891	1,436	84	1,492 62	2,060 55	211 85	324 18	3,309 61	331 70	....
1892	1,439	86	1,480 79	2,069 36	188 98	313 47	3,436 32	....	....
1893	1,426	84	1,485 71	2,826 07	240 54	306 50	3,612 37	....	11 26
1894	1,418	82	1,183 66	2,485 08	265 10	298 73	3,545 87	89 24	366 65
1895	1,425	75	1,153 87	2,704 36	232 50	281 65	4,015 64	....	....
1896	1,428	72	1,129 52	3,997 00	256 75	276 65	4,673 69	....	206 56
1897	1,428	72	1,229 52	3,003 51	245 40	298 55	4,992 94	....	559 07
1898	1,438	87	1,450 21	3,803 11	337 10	312 70	5,574 40	....	913 51
1899	1,486	59	940 43	3,273 01	255 30	329 65	3,948 65	190 14	296 73
1900	1,529	96	1,092 72	3,640 17	289 50	350 00	4,679 98	....	....
1901	1,528	97	1,349 79	4,287 81	256 60	329 65	4,370 82	1,173 73	7 59
1902	1,553	97	1,430 89	3,758 22	284 00	361 80	4,451 39	759 92	....
1903	1,545	105	1,315 56	3,999 78	253 60	371 85	5,667 65	....	....
1904	1,559	116	1,427 48	4,368 81	309 80	430 40	4,523 25	1,152 44	470 56
1905	1,573	177	1,684 85	6,125 57	364 80	604 12	6,997 50	573 60	....
1906	1,559	191	1,629 58	6,909 57	460 85	750 00	7,644 35	605 65	....
*1907	1,616	184	1,322 63	4,248 17	329 20	524 27	6,821 20	....	1,445 47
†1908	1,625	200	1,805 72	7,484 48	709 80	762 15	8,472 51	765 34	....
‡1909	1,665	185	2,053 45	7,319 99	587 60	721 20	8,684 40	555 44	....

* Jusqu'au 31 mars 1907. † Jusqu'au 31 mars 1908. ‡ Jusqu'au 31 mars 1909.

LES STATUTS.

Les détails des dépenses pour les statuts sont comme suit :—

Papier	$	1,960 82
Impressions et reliure		7,331 06
Distribution, etc		705 66
	$	9,997 54

Les détails de la distribution, du tirage, etc., sont contenus dans les tableaux annexés au rapport du surintendant de la papeterie.

IMPRESSIONS ET RELIURE.

Pour les comptes contre les différents ministères, la Chambre des Communes et le Sénat, pour impressions, reliure, lithographie, timbrage, etc., j'ai l'honneur de vous référer aux états tabulaires ci-joints, A, B et C.

Ci-joint aussi un état comparatif pour les cinq derniers exercices, de 1904-05 à 1908-09, tant pour les impressions que pour la papeterie—tableaux D et E.

J'annexe aussi un état des listes électorales pour 1908 imprimées par des maisons du dehors, avec les montants à elles payés—tableau F.

ANNONCES.

La dépense totale, certifiée par cette division, pour les annonces du gouvernement pendant l'exercice clos le 31 mars 1909, s'est élevée à $156,673.50, les détails en sont donnés au tableau G. Ces comptes étant payés par les différents ministères pour lesquels sont publiées ces annonces, le montant n'est pas inclus dans l'état des recettes et déboursés de cette division.

Le nombre des comptes d'annonces examinés a été de 8,119 ; des circulaires publiées, 7,092. Il y a eu, de plus, une quantité considérable de correspondance à ce sujet.

J'ajoute aussi ci-dessous un état du montant total des comptes d'annonces vérifiés par ce bureau depuis l'année 1876 à l'exercice clos le 31 mars 1909, inclusivement.

ANNÉES CIVILES.

1876	$ 12,529 27	1895	$ 27,424 68
1877	12,751 56	1896	30,760 76
1878	20,583 77	1897	35,138 54
1879	29,676 60	1898 (6 mois au 30 juin 1898)	16,312 58
1880	63,092 50		
1881	30,015 44		
1882	50,605 71	EXERCICES.	
1883	30,149 31		
1884	39,401 48	1898–1899	27,699 72
1885	33,782 53	1899–1900	46,317 74
1886	25,102 83	1900–1901	50,790 40
1887	48,596 03	1901–1902	53,850 75
1888	44,520 30	1902–1903	41,078 02
1889	35,939 47	1903–1904	57,898 72
1890	26,102 48	1904–1905	102,848 11
1891	27,519 59	1905–1906	107,812 56
1892	24,819 54	1906–1907 (31 mars)	89,329 77
1893	26,704 27	1907–1908	141,200 45
1894	26,423 22	1908–1909	156,673 50

COMPTE D'AVANCES DE L'IMPRIMEUR DU ROI.

Ci-suit l'état de ce compte le 31 mars dernier :—

Déboursés pendant l'année		$ 987,194 15
Balance du crédit reportée de l'année précédente		95,397 53
		$ 891,796 62
Balance du crédit à reporter à 1909-10		96,833 02
		$ 988,629 64
Imputé aux ministères et au Parlement	$ 987,814 94	
Produit de ventes de scories de linotypes	814 70	
		$ 988,629 64

TABLEAU A.

COUT COMPARATIF des impressions, etc., des ministères et du Parlement, par service, pendant les exercices clos le 31 mars 1908, et le 31 mars 1909.

Ministère.	Impressions et reliure.		Papier employé.	
	1907-1908.	1908-1909.	1907-1908.	1908-1909.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	37,729 57	31,840 07	22,020 98	13,933 05
Auditeur général	576 41	1,075 89	405 04	828 64
Commission du service civil	....	393 44	....	167 91
Greffier de la Couronne en Chancellerie	....	1,961 13	....	2,598 71
Douanes	10,200 31	9,477 74	15,840 96	14,465 26
Ministères en général	16 59	36 33	30 30	15 83
Cour de l'Echiquier	1,024 87	852 24	155 02	170 88
Ferme expérimentale	....	2,066 32	....	3,299 25
Finances	3,682 08	3,173 62	2,159 24	2,390 20
Secrétaire du gouverneur général	392 10	505 73	915 02	1,084 18
Affaires des Sauvages	2,174 84	1,818 89	1,574 11	986 90
Revenu de l'Intérieur	7,816 91	8,997 76	6,130 65	7,125 39
Division des assurances	3,567 84	4,428 03	925 67	1,024 58
Chemin de fer Intercolonial	575 44	497 63	2,877 38	3,017 27
Intérieur	16,752 48	16,140 78	18,473 45	15,688 59
Justice	778 54	1,980 90	844 20	844 10
Travail	1,933 48	1,748 80	1,502 65	1,154 86
Bibliothèque du Parlement	1,873 66	2,167 35	107 89	478 99
Marine et Pêcheries	8,003 01	11,810 69	10,540 75	6,139 10
Milice at Défense	17,416 61	15,334 91	13,844 67	10,434 66
Mines	8,503 66	15,516 47	2,854 07	3,157 37
Impressions diverses	35,831 78	40,196 18	13,639 88	8,961 51
Parlement	180,294 83	187,810 41	28,908 84	30,507 51
Pénitenciers	1,266 74	996 46	419 55	551 38
Postes	28,998 61	29,669 94	35,224 94	40,081 74
Conseil Privé	686 59	351 76	404 22	372 57
Impressions et papeterie publiques	31,455 60	51,457 54	12,181 19	14,859 90
Travaux publics	8,486 09	9,480 44	10,504 81	6,679 62
Chemins de fer et Canaux	3,885 83	3,249 13	4,042 13	3,271 67
Commission des chemins de fer	....	713 30	....	726 36
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	1,191 23	1,519 52	1,237 15	2,012 96
Secrétariat d'Etat	1,311 55	902 10	778 58	881 55
Sénat du Canada	6,302 81	6,969 51	341 93	276 95
Cour Suprême	665 08	781 86	181 80	133 06
Commerce	4,693 86	6,479 61	2,092 68	6,506 23
Chemin de fer Transcontinental	....	18 15	....	0 72
Total	428,089 00	472,420 63	211,159 75	204,829 45

TABLEAU B.

COUT des impressions départementales et parlementaires, etc., par trimestre, pendant les exercices clos le 30 juin 1908, et le 31 mars 1909.

Trimestres.	Impression et papeterie.		Papier employé.	
	1907-1908.	1908-1909.	1907-1908.	1908-1909.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Trimestre clos le 30 juin	65,401 98	114,817 17	29,719 53	48,296 80
" 30 septembre	98,986 64	77,277 74	47,381 99	43,461 30
" 31 décembre	76,531 94	104,026 07	61,010 03	54,691 13
" 31 mars	187,168 44	176,299 65	73,048 20	58,380 22
Totaux	428,089 00	472,420 63	211,159 75	204,829 45

TABLEAU C.

COUT des ouvrages de lithographie, impressions, timbrage, gravures, etc., commandés par l'entremise du département des impressions et de la papeterie publiques, pendant l'exercice clos le 31 mars 1909.

Ministère.	Montant.
	$ c.
Agriculture	78,842 49
Auditeur général	245 96
Commission du service civil	1,213 06
Greffier de la Couronne en Chancellerie	5 00
Douanes	12,513 51
Cour de l'échiquier	5 00
Ferme expérimentale	1,343 14
Finances	474 54
Secrétaire du Gouverneur général	346 81
Affaires des Sauvages	445 43
Revenu de l'Intérieur	1,874 16
Chemin de fer Intercolonial	1 95
Intérieur	66,328 00
Justice	208 63
Travail	17,541 12
Bibliothèque du parlement	297 76
Marine et Pêcheries	12,539 58
Milice et Défense	4,581 51
Mines	31,375 83
Impressions diverses	5,747 96
Parlement	38,889 58
Pénitenciers	165 94
Postes	23,420 35
Conseil Privé	413 80
Impressions et papeterie publiques	4,076 97
Travaux publics	1,682 30
Chemins de fer et Canaux	2,127 01
Commission des chemins de fer	108 86
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	398 16
Secrétariat d'Etat	324 18
Sénat	355 50
Cour suprême	119 10
Commerce	2,551 67
Total	310,564 86

D.—COUT COMPARATIF des impressions départementales et parlementaires, etc., par ministères, pendant les cinq dernières années, 1905, 1906, 1907, 1908 et 1909.

Service.	1904-5.		1905-6.		1906-7.		1907-8.		1908-9.	
	Impression.	Papier.	Impression.	Papier.	Impression.	Papier.	Impression.	Papier.	Impression.	Papier.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	29,992 10	12,577 69	31,988 76	15,653 77	58,730 15	11,381 31	37,729 57	22,020 98	31,840 07	13,933 05
Auditeur général	651 20	545 73	563 57	501 00	374 47	355 01	576 41	405 04	1,075 89	828 64
Commission du service civil	....	....	....	....	....	....	....	....	393 44	167 91
Greffier de la cour en chancellerie	....	....	....	....	....	....	....	....	1,961 13	2,598 71
Douanes	9,277 51	13,039 89	9,035 35	12,773 31	12,832 78	9,008 21	10,200 31	15,840 96	9,477 74	14,465 26
Ministères en général	35 76	26 34	49 42	46 34	55 74	13 36	16 59	30 30	36 33	15 83
Cour de l'échiquier	876 57	122 28	1,391 02	197 13	397 82	92 55	1,024 87	155 02	852 24	170 88
Ferme expérimentale	....	....	....	....	....	....	....	....	2,066 32	3,299 25
Finances	2,545 33	2,340 89	2,566 19	1,302 21	8,440 59	3,635 77	3,682 08	2,159 24	3,173 62	2,390 20
Secrétaire du gouverneur général	610 16	835 04	452 88	729 12	615 62	462 36	392 10	915 02	505 73	1,084 18
Affaires des sauvages	1,771 58	1,416 72	2,011 27	1,485 67	4,619 56	1,487 62	2,174 84	1,574 11	1,818 89	986 90
Revenu de l'Intérieur	6,167 67	5,254 33	6,701 19	4,044 70	7,044 70	3,308 02	7,816 91	6,130 65	8,997 76	7,125 39
Division des assurances	2,883 10	673 62	2,713 20	795 36	3,017 48	642 39	3,567 84	925 67	4,428 03	1,024 58
Chemin de fer Intercolonial	548 04	4,115 82	1,221 54	3,361 32	678 08	2,197 89	575 44	2,877 38	497 63	3,017 27
Intérieur	11,811 61	11,784 50	15,999 34	16,677 52	49,207 85	9,726 65	16,752 48	18,473 45	16,140 78	15,688 59
Justice	3,015 91	722 78	4,181 91	1,115 37	713 65	460 60	778 54	844 20	1,980 90	844 10
Travail	8,865 14	4,796 48	5,635 88	4,084 64	10,403 15	899 59	1,933 48	1,502 65	1,748 80	1,154 86
Bibliothèque du parlement	2,080 13	107 97	3,002 54	142 95	1,155 56	51 77	1,873 66	107 89	2,167 35	478 99
Marine et Pêcheries	7,635 37	4,880 62	10,983 42	4,348 42	10,354 17	3,090 50	8,003 01	10,540 75	11,810 69	6,139 10
Milice et Defense	12,243 32	7,253 93	14,058 89	10,221 57	10,591 61	5,813 42	17,416 61	13,844 67	15,334 91	10,434 66
Mines	5,326 09	1,480 75	2,313 50	949 12	19,009 25	1,253 28	8,503 66	2,854 07	15,516 47	3,157 37
Impressions diverses	31,376 64	12,002 11	21,688 12	15,406 29	28,113 32	6,238 23	35,831 78	13,639 88	40,196 18	8,961 51
Impressions parlementaires	129,912 17	23,325 49	139,685 43	17,779 72	142,949 16	17,199 82	180,294 83	28,908 84	187,810 41	30,507 51
Pénitenciers	1,193 24	584 00	1,366 47	584 35	1,021 33	358 95	1,266 74	419 55	996 46	551 38
Postes	21,946 41	28,567 88	17,988 67	22,908 89	24,305 21	16,550 70	28,998 61	35,224 94	29,669 94	40,081 74
Conseil Privé	310 94	304 33	406 45	158 63	607 27	722 92	686 59	404 22	351 76	372 57
Impressions et papeterie publiques	23,524 87	9,098 15	28,674 00	7,412 12	44,820 62	9,743 41	31,455 60	12,181 19	51,457 54	14,859 90
Travaux publics	8,434 91	5,687 72	6,416 63	6,038 17	5,159 50	2,303 24	8,486 09	10,504 81	9,480 44	6,679 62
Chemins de fer et Canaux	2,786 92	2,858 28	3,241 10	3,496 35	6,572 18	2,591 82	3,885 83	4,042 13	3,249 13	3,271 67
Commission des chemins de fer	....	....	....	....	....	....	....	....	713 30	726 36
Royale gend. à cheval du N.-O.	1,279 04	1,329 08	1,357 56	1,602 01	1,368 22	1,064 29	1,191 23	1,237 15	1,519 52	2,012 96
Secrétariat d'Etat	1,124 10	710 88	1,308 97	775 44	1,480 48	537 90	1,311 55	778 58	902 10	881 55
Sénat du Canada	7,239 90	564 06	7,181 44	561 32	6,975 65	416 03	6,302 81	341 93	6,969 51	276 95
Cour suprême	4,059 10	9,193 15	2,293 89	550 00	471 38	123 80	665 08	181 80	781 86	133 06
Commerce	2,511 50	1,196 39	2,909 45	1,449 51	4,221 95	1,377 36	4,693 86	2,092 68	6,479 61	6,506 23
Chemin de fer Transcontinental	....	....	....	....	....	....	....	....	18 15	0 72
Totaux	352,189 93	160,371 10	352,657 58	157,607 97	466,304 57	113,108 77	428,089 00	211,159 75	472,420 63	204,829 45

TABLEAU E.

E.—ÉTAT COMPARATIF de la valeur des marchandises livrées par le bureau de la papeterie pendant les cinq dernières années.

Services.	1904–5.		1905–6.		1906–7.		1907–8.		1908–9.	
	Intérieur.	Extérieur.	Intérieur.	Extérieur.	Intérieur.	Extérieur.	Intérieur.	Extérieur.	Intérieur.	Extérieur.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	3,288 00	4,885 31	3,297 82	4,474 94	5,656 37	5,821 35	7,383 22	10,710 50	5,348 78	10,654 40
Auditeur général	1,377 34	....	2,243 17	....	1,236 93	....	2,436 96	....	2,849 02	....
Greffier de la cour en chancellerie	340 09	....	105 12	....	83 06	....	55 84	....	298 22	....
Douanes	1,396 50	13,255 23	2,274 89	14,017 99	973 83	10,800 58	1,239 83	16,248 02	1,976 98	17,577 79
Ministères, en général	408 08	....	477 94	....	344 18	....	511 05	....	508 05	....
Finances	2,005 65	541 87	1,372 97	851 78	1,544 63	790 10	2,812 30	3,229 70	2,038 29	1,400 92
Bureau du gouverneur général	1,527 02	....	1,152 21	....	780 22	....	1,241 55	....	2,048 70	....
Chambre des Communes	....	30,337 18	....	29,790 18	....	24,635 57	....	38,915 88	....	39,280 95
Affaires des sauvages	2,146 46	4,906 56	2,640 75	6,066 46	2,573 68	5,462 09	2,456 16	7,984 88	3,088 32	5,598 71
Revenu de l'Intérieur	2,123 14	2,335 54	2,012 92	3,018 70	1,311 41	1,990 96	1,351 76	3,461 06	1,352 89	3,191 32
Intérieur	15,823 99	30,417 94	20,508 51	12,658 51	30,074 48	10,952 64	33,555 55	15,105 57	37,186 44	19,674 61
Justice	3,257 56	3,478 10	3,929 90	3,047 47	2,530 04	2,989 20	3,349 09	3,991 13	3,555 60	3,812 61
Travail	2,287 30	....	1,773 22	....	979 16	....	....	354 25	2,088 81	....
Bibliothèque du Parlement	....	471 54	....	319 49	....	224 27	1,851 47	....	....	484 48
Marine et Pêcheries	4,675 37	7,073 17	4,042 07	12,827 72	4,906 15	9,404 59	7,855 76	14,775 53	8,103 21	14,650 31
Milice et Défense	1,800 41	14,570 98	2,543 25	24,683 66	1,904 10	18,266 00	3,205 09	23,600 22	3,037 96	22,385 52
Mines	....	3,186 36	....	4,753 30	....	3,466 16	3,370 10	735 95	4,743 06	674 61
Postes	9,191 79	19,297 64	11,957 42	22,480 07	8,984 24	20,738 20	14,704 89	36,371 13	20,942 13	42,261 14
Conseil privé	1,277 74	....	1,259 12	....	1,053 62	....	1,512 41	....	1,857 86	....
Impressions et papeterie publiques	1,454 58	167,048 04	2,230 81	160 943 02	1,708 76	122,506 11	1,678 09	221,572 84	2,146 92	235,165 38
Travaux publics	2,862 03	17,000 90	3,089 78	13,625 71	2,658 59	10,865 84	3,986 18	17,280 11	4,441 34	15,146 48
Chemins de fer et Canaux	2,543 45	31,825 66	5,151 44	33,978 34	2,262 41	33,902 18	4,334 96	48,202 24	5,776 58	42,128 50
Royale gendarm. à cheval du N.-O	....	4,560 74	....	7,954 08	....	5,336 11	....	3,108 21	7,324 24	....
Secrétariat d'Etat	1,588 64	....	1,786 26	....	1,156 32	....	1,580 57	....	3,780 34	....
Sénat du Canada	....	9,410 40	....	9,819 52	....	7,974 03	....	11,894 32	....	12,033 31
Commerce	1,287 08	509 34	799 04	556 18	647 27	196 61	1,151 27	862 11	1,424 22	1 477 45
Total net, service extérieur	....	365,112 50	....	369,867 12	....	296,222 89	....	478,403 65	....	487,598 49
" " intérieur	62,571 24	62,671 24	74,648 61	74,648 61	73,369 45	73,369 45	101,624 10	101,624 10	125,917 96	125,917 96
Total net des livraisons	....	427,783 74	....	444,515 73	....	369,592 34	....	580,027 75	....	613,516 45

J. A. FRIGON,
Comptable.

TABLEAU F.

ÉTAT des montants payés pour listes électorales de 1908 à des maisons d'imprimerie en dehors du Bureau.

District électoral.	A qui payé.	Montant.
		$ c.
Drummond et Arthabaska, Qué	The Herald Pub. Co., Montréal	417 58
Richmond et Wolfe, Qué	" "	389 12
Wright, Qué	" "	428 18
Chicoutimi et Saguenay, Qué	La Presse, Ltée. "	516 72
Charlevoix, Qué. (en partie)	" "	11 48
Beauce, Qué	" "	435 44
Joliette, Qué	Le Canada "	222 56
Laval, Qué	" "	216 44
Maskinongé, Qué	La Patrie "	154 12
Hochelaga, Qué	" "	632 70
Charlevoix, Qué. (en partie)	Adj. Ménard, Montréal	181 16
Compton, Qué	The Witness Printing Co., Montréal	334 88
Sherbrooke, Qué	" "	231 34
Guysboro, N.-E	" "	212 40
Saint-Jean, Qué	Le Canada Français, Saint-Jean	245 62
Mégantic, Qué	" "	289 26
Perth-Nord, Ont	Toronto Typesetting Co., Toronto	338 00
Ontario, Sud, Ont	" "	295 90
Toronto, Quartier 5, Ont	" "	404 58
Simcoe-Nord, Ont. (en partie)	" "	217 22
Ontario, Nord, Ont	" "	227 82
Middlesex, Est, Ont	" "	256 06
Oxford, Sud, Ont	" "	287 48
Wentworth, Ont. (en partie)	" "	99 12
Lambton, Ouest, Ont	" "	371 08
Lincoln, Ont	" "	365 48
Wentworth, Ont. (en partie)	Reid & Doidge, Toronto	97 68
Toronto, Quartier 3, Ont	" "	298 60
Glengarry, Ont	" "	256 58
Kent, Est, Ont	" "	319 94
Perth, Sud, Ont	" "	251 40
York, Centre, Ont	" "	286 76
Peterborough, Ouest, Ont	" "	250 74
Waterloo, Sud, Ont	The Saturday Night, Toronto	338 06
Northumberland, Est, Ont. (en partie)	" "	117 02
Toronto, Quartier 2, Ont	The Hunter Rose Co., Ltd., Toronto	302 77
Leeds, Ont	" "	259 62
Prescott, Ont	" "	278 14
Muskoka, Ont. (en partie)	" "	70 88
Lanark, Sud, Ont	" "	243 82
Wellington, Ont	" "	358 38
Essex, Sud, Ont	" "	338 24
York, Sud, Ont	The Murray Printing Co., Ltd., Toronto	540 96
Essex, Nord, Ont	" "	349 66
Wentworth, Ont. (en partie)	" "	156 04
Middlesex, Ouest, Ont. (en partie)	" "	147 72
Northumberland, Est, Ont. (en partie)	The Monetary Times, Toronto	154 98
Middlesex, Ouest, Ont. (en partie)	The Atwell Fleming Prtg. Co., Toronto	58 24
Toronto, Quartier 1, Ont	" "	263 23
Lanark, Nord, Ont	" "	181 90
Muskoka, Ont. (en partie)	" "	7 48
Welland, Ont	Warwick Bros. & Rutter, Toronto	448 56
Muskoka, Ont. (en partie)	" "	65 42
Peterborough, Est, Ont	" "	205 94
Toronto, Quartier 6, Ont	" "	363 87
Dufferin, Ont	" "	253 02
Dundas, Ont	" "	232 62
Frontenac, Ont	William Briggs, Toronto	297 88
Waterloo, Nord, Ont	" "	342 80
Hastings, Ouest, Ont	" "	360 26
Hastings, Est, Ont	" "	338 40
Russell, Ont	" "	375 16

F.—ÉTAT des montants payés pour listes électorales de 1908—*Fin.*

District électoral.	A qui payé.	Montant. $ c.
London, Ont	William Briggs, Toronto	396 18
Oxford, Nord, Ont	" "	290 68
Elgin, Ouest, Ont	" "	324 12
Wellington, Nord, Ont	" "	316 98
Middlesex, Nord, Ont	" "	204 86
Simcoe, Nord, Ont. (en partie)	" "	106 22
Muskoka, Ont. (n partie)	" "	111 38
Toronto, Quartier 4, Ont	" "	408 45
Northumberland, Ouest, Ont	The Copp Clark Co., Ltd., Toronto	154 66
Elgin, Est, Ont	" "	230 26
Prince Edward, Ont	" "	241 46
Kingston, Ont	" "	144 56
Yarmouth, N.-E	The Free Press, Ltd., Ottawa	225 70
Kent, Ouest, Ont	" "	365 64
Peel, Ont	" "	287 96
Hants, N.-E	" "	228 90
Westmoreland, N.-B	" "	480 14
Ottawa, Ont	" "	817 36
Colombie-Anglaise	The British Columbia Gazette, New-Westminster	285 25
		22,615 27

J. A. FRIGON.
Comptable.

TABLEAU G.

ANNONCES dans les journaux du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.

Ministères.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile-du-Prince-Edouard.	Manitoba.	Alberta.	Saskatchewan.	Colombie-Britannique.	Yukon.	Autres pays.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Chemins de fer et Canaux	7,699 43	3,830 49	9 00	63 30	...	...	...	...	...	...	...	11,602 22
Travaux publics	12,245 39	7,719 98	2,176 80	2,625 37	245 78	2,369 95	273 58	640 46	714 45	...	...	29,011 76
Gendarmerie à cheval	...	...	...	...	...	114 79	426 91	190 93	60 50	230 75	109 50	1,133 38
Affaires des sauvages	1,817 85	354 10	58 50	79 20	...	384 80	405 31	488 26	54 90	...	...	3,642 92
Postes	1,309 76	427 53	533 47	225 09	136 20	121 74	526 73	251 88	89 92	6 75	...	3,629 07
Marine et Pêcheries	3,321 71	3,207 55	921 50	696 67	234 80	...	...	...	462 95	...	88 49	8,933 67
Intérieur	13,132 93	12,047 10	1,412 77	1,520 02	213 70	8,830 06	4,756 82	4,141 29	3,285 64	3,610 62	150 00	53,100 95
Milice et Défense	1,497 85	1,286 61	210 72	60 50	12 44	132 78	27 00	...	122 85	...	...	3,350 75
Gouverneur général	377 75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	377 75
Revenu de l'Intérieur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Justice	389 53	210 14	57 00	47 85	8 10	43 60	63 62	28 20	58 85	...	...	906 89
Chemin de fer Intercolonial	4,714 69	8,557 18	5,165 86	3,862 75	692 13	456 00	...	...	...	...	75 40	23,524 01
Douanes	146 50	166 95	68 80	23 09	12 20	9 60	30 18	22 70	53 00	...	...	533 02
Agriculture	145 35	210 80	79 22	19 25	39 20	...	...	...	86 10	...	...	579 92
Travail	...	8 75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8 75
Impress. et papeterie publiques	19 40	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	19 40
Chambre des Communes	54 60	107 52	39 27	37 50	49 00	226 20	47 50	47 50	13 75	...	...	622 84
Sénat	103 80	43 20	15 50	16 00	27 00	109 20	20 40	21 60	14 25	...	...	370 95
Commerce	...	90 70	20 00	20 00	10 00	689 40	41 25	58 75	...	...	...	930 10
Chemin de fer Transcontinental	5,813 63	3,769 52	758 96	1,252 12	322 30	431 37	519 40	453 04	1,017 65	...	...	14,337 99
Commission des chemins de fer	17 16	...	...	...	...	40 00	...	...	...	...	...	57 16
Total	52,807 33	42,038 12	11,527 37	10,548 71	2,002 85	13,959 49	7,138 70	6,344 61	6,034 81	3,848 12	423 39	156,673 50

NOTE—Circulaires distribuées, 7,092. Comptes audités, 8,119.

L. A. GRISON,
Auditeur.

J. A. FRIGON,
Comptable.

DIVISION DES IMPRESSIONS.

OTTAWA, JANVIER 1910.

M. C. H. PARMELEE,
Imprimeur du Roi, etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport des travaux exécutés pour le Parlement dans la division des impressions du ministère dans la session 1908-9 et aussi l'ouvrage départemental pendant l'exercice clos le 31 mars 1909, le tout mis en tableaux dans les états suivants :—

1. Rapports annuels.
2. Rapports supplémentaires.
3. Impressions courantes du parlement.
4. Débats de la Chambre des Communes et du Sénat.
5. Lois.
6. Brochures et livres divers.
7. *Gazette du Canada.*
8. Listes électorales.
9. Impressions typographiques départementales.
10. État récapitulatif des impressions typographiques pour les 12 mois.
11. Planches contenues dans les rapports annuels et supplémentaires.
12. Reliure.
13. État récapitulatif des livres reliés pour les douze mois.
14. Perforation, numérotage et emballage.
15. Confection des blocs-notes.
16. État récapitulatif des blocs-notes pour les 12 mois.
17. Manufacture, impression et timbrage d'enveloppes affranchies du bureau des postes.
18. Timbrage d'en-têtes de billets, de lettres et d'enveloppes.

Respectueusement soumis,

W. McMAHON,

Surintendant de la division des impressions et C. de P.

TABLEAU N° 1.—Rapports annuels présentés au Parlement, session 1908-09.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de Pages.	Distribution. Parlement.	Ministères.	Réserve	Ex. reliés, doc. parlement'res
PREMIÈRE SESSION—ONZIÈME PARLEMENT.							
Falsification des substances alimentaires, —Part III, rapp. du Rev. de l'Intérieur	anglais.	3,635	284	2,235	500	50	850
	français.	990	280	480	250	10	250
Agriculture	anglais.	4,110	160	2,235	1,000	25	850
	français.	890	164	480	150	10	250
Rapport de l'Auditeur général	anglais.	5,435	2,418	2,485	2,000	100	850
	français.	1,255	2,360	480	500	25	250
Actionnaires des banques	anglais.	3,460	650	2,235	325	50	850
	français.	730	650	480	....	....	250
Liste du service civil	anglais.	4,500	362	2,425	725	500	850
	français.	885	360	475	100	50	250
Statistiques criminelles	anglais. français.	4,825	360	2,700	1,000	25	1,100
Budget du Canada	anglais.	3,885	100	2,435	500	100	850
	français.	835	100	485	50	50	250
" " supplémentaire	anglais.	3,885	12	2,435	500	100	850
	français.	835	12	485	50	50	250
" " autre supplémentaire	anglais.	3,885	8	2,435	500	100	850
	français.	835	8	485	50	50	250
" " " "	anglais.	3,885	2	2,435	500	100	850
	français.	835	2	485	50	50	250
Fermes expérimentales	anglais.	53,610	416	2,735	50,000	25	850
	français.	14,745	434	485	14,000	10	250
Pêcheries	anglais.	3,635	374	2,235	500	50	850
	français.	935	376	485	200	....	250
Affaires des sauvages	anglais.	3,795	680	2,230	700	15	850
	français.	755	680	480	15	10	250
Revenu de l'Intérieur—Part. I	anglais.	3,885	220	2,235	750	50	850
	français.	990	220	480	250	10	250
Intérieur	anglais.	3,610	460	2,235	500	25	850
	français.	940	540	480	200	10	250
Précis des assurances	anglais.	10,135	80	2,235	7,000	50	850
	français.	740	80	480	....	10	250
Rapport complet des assurances	anglais.	8,135	1,078	2,235	5,000	50	850
	français.	1,040	1,078	480	300	10	250
Travail	anglais.	8,610	408	2,235	5,500	25	850
	français.	980	448	480	250	....	250
Bibliothèque du parlement — Catalogue supplémentaire	anglais. français.	500	160	500	....	....	25
Marine	anglais.	3,885	246	2,235	750	50	850
	français.	1,000	244	480	250	10	250
Milice et Défense	anglais.	3,610	80	2,235	500	25	850
	français.	930	72	480	200	....	250
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	anglais.	3,610	280	2,235	500	25	850
	français.	1,040	292	480	300	10	250
Maître général des Postes	anglais.	3,735	794	2,435	400	50	850
	français.	820	730	480	75	15	250
Comptes publics	anglais.	3,635	278	2,235	500	50	850
	français.	790	274	480	50	10	250
Impressions et papeterie publiques	anglais.	3,385	80	2,235	300	....	850
	français.	830	85	480	100	....	250
Travaux publics	anglais.	3,810	668	2,435	500	25	850
	français.	940	668	475	200	10	250
Chemins de fer et Canaux	anglais.	4,655	458	2,985	750	50	850
	français.	1,040	458	480	250	10	250
Commission des chemins de fer	anglais.	3,395	252	2,235	750	100	850
	français.	990	252	475	250	15	250
Secrétariat d'Etat	anglais.	3,610	604	2,235	500	25	850
	français.	840	604	480	100	10	250
Commerce	anglais.	5,110	1,252	2,410	1,800	50	850
	français.	935	1,264	485	200	....	250
A reporter		219,230	25,959	82,320	103,140	2,335	4,925

DOC. PARLEMENTAIRE No 32

TABLEAU nº 1.—Rapports annuels présentés au Parlement, session de 1908-9—*Fin.*

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution. Parlement.	Ministères.	Réserve	Ex. reliés, doc. parlement'res
PREMIÈRE SESSION—ONZIÈME PARLEMENT—*Fin.*							
Report		219,230	25,959	82,320	103,140	2,335	4,925
Commerce et navigation	anglais	3,885	840	2,485	500	50	850
	français	790	836	475	50	15	250
Soldes non réclamés dans les banques	anglais	3,360	738	2,235	225	50	850
	français	735	736	485	....	....	250
Poids, mesures et éclairage—Partie II du rapport du Revenu de l'Intérieur	anglais	3,860	80	2,235	750	25	850
	français	990	80	480	250	10	250
Totaux		232,850	29,369	90,715	104,915	2,485	8,225

TABLEAU N° 2.—Rapports supplémentaires au Parlement, session de 1908-9.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution. Parlement.	Ministères.	Réserve	Ex. reliés, doc. parlement'res
Laiterie et entrepôts frigorifiques........	anglais..	21,110	168	2,225	18,000	35	850
	français.	18,735	184	475	18,000	10	250
Bureau géographique....................	anglais,	3,110	100	2,225	800	35	850
	français.	730	100	475	....	5	250
Production minérale du Canada..........	anglais..	8,110	200	2,225	5,000	35	850
	français.	1,490	200	475	750	15	250
Statistiques des chemins de fer...........	anglais..	4,330	240	2,225	1,200	35	850
	français.	740	240	475	....	15	250
Inspections topographiques	anglais..	8,710	370	2,225	5,600	35	850
	français.	990	370	475	250	15	250
Index analytique, Débats de la Chambre	anglais..	2,943	432	2,825	....	120	....
des Communes.........	français.	785	444	775	....	10	....
Différends, industrie du coton dans la	anglais..	6,085	44	2,225	2,000	10	850
Province de Québec..................	français.	2,235	44	475	1,500	10	250
Liste des navires......	anglais.. français.	4,325	434	2,700	500	25	1,100
Rapports des élections générales..........	anglais.. français.	4,450	474	3,000	300	50	1,100
Rapport du directeur vétérinaire général..	anglais..	8,185	144	2,225	5,000	50	850
	français.	1,760	144	475	1,000	35	250
Statistiques des canaux........	anglais..	3,910	112	2,325	700	35	850
	français.	740	112	475	....	15	250
Sommaire des mines......................	anglais..	4,405	104	2,225	1,300	30	850
Inspection des bateaux à vapeur.........	français.	940	104	475	200	15	250
Subventions aux " "	anglais.	5,085	128	2,375	1,800	60	850
Arpent. pour le can. de la baie Georgienne	anglais..	5,185	608	3,225	1,000	110	850
Rapport du commissaire *re* enquête de la Marine et des Pêcheries..............	anglais..	4,000	80	2,725	....	425	850
Témoignages *re* enquête de la Marine et des Pêcheries (7 vols.)..	anglais..	2,500	2,154	2,500	....	....	....
Témoignages des fonctionnaires donnés devant le comité permanent de l'Agriculture et de la Colonisation (publications distinctes):							
Dr. Wm. Saunders....................	anglais..	15,000	24	13,200	1,800	....	....
	français.	5,000	24	4,425	575	....	....
A. McNeill............................	anglais..	30,000	48	27,750	2,250	....	....
	français.	10,000	56	9,200	800	....	....
J. G. Rutherford........................	anglais..	15,000	16	12,750	2,250	....	....
	français.	5,000	16	4,250	750	....	....
W. T. Macoun........................	anglais..	15,000	20	13,275	1,725	....	....
	français.	5,000	24	4,425	575	....	....
F. T. Shutt..............	anglais..	15,000	24	13,275	1,725	....	....
	français.	5,000	26	4,425	575	....	....
J. A. Ruddick..........................	anglais..	15,000	32	13,750	2,250	....	....
	français.	5,000	32	4,250	750	....	....
J. H. Grisdale........	anglais..	15,000	20	13,275	1,725	....	....
	français.	4,975	22	4,400	575	....	....
Bulletin du Commerce :—							
Avril 1908		3,390	178	2,175	1,200	15	....
Mai 1908..............................		3,390	224	2,175	1,200	15	....
Juin 1908.............................		3,390	224	2,175	1,200	15	....
Juillet 1908		3,390	218	2,175	1,200	15	....
Août 1908............................		3,390	176	2,175	1,200	15	....
Septembre 1908.......................		3,390	152	2,175	1,200	15	....
Octobre 1908.........................		3,390	160	2,175	1,200	15	....
Novembre 1908........................		3,590	146	2,325	1,250	15	....
Décembre 1908........................		3,590	184	2,325	1,250	15	....
Janvier 1909..........................		3,735	184	2,325	1,400	15	....
Février 1909..........................		3,735	212	2,325	1,400	15	....
Mars 1909............................		3,735	228	2,325	1,400	15	....
A reporter............................		327,728	10,406	214,925	98,270	1,295	14,650

TABLEAU nº 2.—Rapports supplémentaires au Parlement, session de 1908-9—*Fin.*

Titre du document.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution.			
			Parlement.	Ministères.	Réserve	Ex. reliés, doc. parlem.
Report	327,778	10,406	214,925	98,270	1,295	14,650
Commerce et Navigation, états mensuels non revisés:—						
Avril 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Mai 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Juin 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Juillet 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Août 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Septembre 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Octobre 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Novembre 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Décembre 1908	2,790	504	2,075	500	215	....
Janvier 1909	2,790	504	2,075	500	215	....
Février 1909	2,790	504	2,075	500	215	....
Mars 1909	2,790	504	2,075	500	215	....
Totaux	321,268	16,554	239,823	104,270	2,675	14,650

TABLEAU N° 3.—Relevé des impressions courantes du Parlement, session de 1908-9.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution. Parlement.	Distribution. Exempl. reliés, doc. parlem.
Première session, onzième parlement.					
Procès-verbaux	anglais.	2,476	911	2,276	200
	français.	491	911	421	70
Bulletin	anglais.	750	1,175	....	....
	français.	191	1,175	....	....
Procès-verbaux du Sénat	anglais.	2,001	752	....	....
	français.	357	712	....	....
Bills d'intérêt public (Communes)	anglais.	2,345	330	....	....
	français.	510	318	....	....
Bills d'intérêt public (Sénat)	anglais.	2,345	24	....	....
	français.	510	28	....	....
Bills d'intérêt privé (Communes)	anglais.	1,045	238	....	....
	français.	285	224	....	....
Bills d'intérêt privé (Sénat)	anglais.	1,045	140	....	....
	français.	285	132	....	....
Bills en 3e lecture (Communes)	anglais.	470	560	....	....
	français.	165	548	....	....
Bills en 3e lecture (Sénat)	anglais.	640	142	....	....
	français.	200	138	....	....
Réponses (pour distribution et pour insertion aux documents parlementaires, ou pour l'une et l'autre)	anglais.	42,835	530	42,835	850
	français.	4,910	396	4,910	250
Causes de divorce (400 exemplaires pour chacune des 14 causes)		5,600	252	5,600	....
Journaux—					
Chambre des Communes	anglais.	900	872	....	900
	français.	250	852	....	250
Annexe n° 1.—Comptes publics		3,075	1,132	2,225	850
Annexe n° 2.—Agriculture et Colonisation	anglais.	3,560	222	2,700	850
	français.	1,055	228	805	250
Annexe n° 3.—Enquête sur l'industrie du homard		28,085	296	27,235	850
Annexe n° 4.—Forêts, cours d'eau et pouvoirs hydrauliques		1,450	100	600	850
Annexe n° 5.—Mines et minerais		1,050	66	200	850
Sénat	anglais.	900	584	....	900
	français.	250	576	....	250
Totaux		110,051	10,658	89,807	7,270

DOC. PARLEMENTAIRE No 32

Tableau n° 4.—État indiquant le travail exécuté pour les *Debats* de la Chambre des Communes et du Sénat, session de 1908–9.

Titre du document.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution. Chambre des Comm.	Sénat.	Reliure.	Réserve.
Première session, onzième parlement.						
Chambres des Communes—						
Débats, édition quotidienne, (anglais)	3,325	3,121	2,310	....	....	25
" en volume (anglais)	2,891	3,570	2,126	....	640	125
" édition quotidienne (français)	544	1,922	519	....	....	25
" en volume (français)	532	3,748	357	....	150	25
Sénat—						
Débats, édition quotidienne (anglais)	230	756	....	155	....	75
" en volume (anglais)	2,420	728	....	1,860	500	60
" édition quotidienne (français)	30	772	....	30	....	....
" en volume (français)	205	740	....	....	200	5
Exemplaires supplémentaires de discours commandés par des députés et des sénateurs	120,350	694	....	....	....	....
Totaux	130,527	16,051	5,312	2,045	1,490	340

Tableau n° 5.—État indiquant le travail pour les Statuts, 1907–8.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Réserve.
Statuts.				
7-8 Edouard VII.—4e session, 10e Parlement.				
Volume 1	anglais	6,000	858	6,000
	français	1,550	880	1,550
Volume 2	anglais	5,300	322	5,300
	français	900	332	900
Chapitres distincts, lois d'intérêt public et privé.		45,250	408	45,250
Totaux		59,000	2,800	59,000

TABLEAU N° 6.—Rapports des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice clos le 31 mars 1909 (exemplaires et pages réunis).

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.
Ministère de l'Agriculture.—				
Canadian Patent Office Record (12)	14,400	3,376		
Annuaire Statistique, 1907 (anglais)	11,100	584		
" " 1907 (français)	2,025	592		
Liste des Exportateurs de produits canadiens	12,000	66		
Rapport de l'Association des Laitiers de Bedford	5,000	74		
Règlements et formules du Bureau des brevets	5,000	32		
Loi des brevets	5,000	24		
Bulletins (28)	283,000	1,240		
Règlements de quarantaine	500	24		
Rapports de la récolte des fruits	51,000	36		
Extraits du rapport du commissaire au sujet de Laiterie et entrepôts frigorifiques	18,000	150		
Recensement et Statistiques (anglais)	6,000	24		
" " (français)	2,000	28		
Rapport de l'Association des Producteurs de graines de semence (anglais)	20,000	100		
Rapport de l'Association des Producteurs de graines de semence (français)	5,000	112		
Récolte et bestiaux	1,000	34		
Bulletins du recensement	20,000	100		
Contrôle de la tuberculose	20,000	12		
Loi concernant la santé dans les travaux publics	500	16		
Règlements des inspecteurs de viande	2,000	24		
Statistiques canadiennes de performance	3,000	40		
Maladie du coït	2,000	64		
Rapport de la santé des animaux	5,000	58		
Champs établis de graines de semence	20,000	28		
Index au *Canadian Patent Office Record*	1,200	98		
Règlements de quarantaine	2,000	32		
Préparation du sol pour récoltes du grain	3,000	104		
			519,725	7,072
Auditeur général—				
Index au bill des subsides	250	56		
Parties du rapport de l'Auditeur général	1,550	2,714		
			1,800	2,770
Greffier de la Couronne en Chancellerie—				
Serments provinciaux	12,000	32		
Loi des élections fédérales (anglais)	17,000	136		
" " (français)	1,000	136		
Instructions aux officiers rapporteurs	3,500	32		
			33,500	336
Douanes—				
Liste des ports et ports secondaires et des stations préventives	2,000	48		
Liste des formules	1,500	16		
Chapitres 10, 19 et 48 S. R. S.	2,000	92		
			5,500	156
Finances—				
Rapport des compagnies de crédit et de prêt	275	184		
Etat trimestriel—Compagnies d'assurances	700	8		
Bills des Subsides	500	90		
Loi concernant les assurances	800	96		
			2,275	378
Chambre des Communes—				
Loi des terres fédérales	500	58		
Loi des élections fédérales (anglais)	200	8		
" " " (français)	100	8		
Liste des députés	2,650	28		
" rapports et réponses	300	8		
Loi concernant les billets de voyageurs	500	2		
Comités de la Chambre des Communes	750	12		
Loi des assurances (anglais)	1,900	96		
" " (français)	100	102		
Loi concernant les produits alimentaires de commerce	105	6		
Index aux Procès-Verbaux	250	66		
			7,355	394
A reporter			570,155	11,106

TABLEAU n° 6.—Rapport des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour pour l'exercice clos le 31 mars 1909 (exemplaires et pages réunis)—*Suite.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.
Report			570,155	11,106
Affaires des Sauvages—				
Règlements concernant les écoles des sauvages	700	8		
Rapport du Commissaire	200	16		
Règlements consolidés pour les sauvages des Six-Nations	500	16		
Règles et règlements des Mississaugas	200	16		
Part I, rapport de l'Auditeur général	500	152		
Liste des îles de la Baie Georgienne	500	12		
			2,600	220
Revenu de l'Intérieur—				
Bulletins (anglais) :—				
Inspection des puits privés	4,000	24		
Saumon en boîte	3,500	12		
Engrais types	4,000	28		
Teinture d'iode	4,000	12		
Acide acétique glacial	4,000	8		
Huile de citron	4,000	12		
Sirop d'érable	5,000	12		
Substances alimentaires de commerce concentrées	5,000	28		
Produits de l'érable	5,000	20		
Vert de Paris	5,000	16		
Huile d'olive	4,000	12		
Vins du pays	4,000	24		
Crème glacée	4,000	16		
Conserves au vinaigre	4,000	16		
Viandes en boîtes	4,000	12		
Poivre moulu	4,000	36		
Engrais	1,300	24		
Jus de raisin non fermenté	4,000	24		
Teinture d'opium	4,000	8		
Cidre	4,000	20		
Beurre	4,000	20		
Fromage	4,000	24		
Café moulu	4,000	20		
Girofle moulu	4,000	20		
Liquor Arsenicalis	4,000	12		
Poudres à pâte	4,000	28		
Moutarde	4,000	12		
Sirops de table	4,000	16		
Esprit de camphre	4,000	10		
Bulletins (français) : —				
Inspection des puits privés	4,000	24		
Sirop d'érable	500	12		
Engrais types	500	28		
Produits de l'érable	500	20		
Engrais	500	24		
Liste des manufacturiers licenciés	850	66		
Liste supplémentaire des manufacturiers licenciés	850	8		
Règlements d'excise	1,000	12		
			125,450	724
Intérieur—				
Rapport de l'arpenteur général, 1905	5,000	352		
Sommaire des règlements concernant les terres fédérales	10,000	18		
Règlements concernant la houille	1,000	8		
" " le bois de service	1,000	20		
Instructions générales aux garde-feu	1,000	12		
Règlements concernant les Terres Fédérales (français)	1,000	40		
Sommaire des règlements concernant les homesteads	5,000	20		
Aqueduc de Banff, règlements pour égouts et plombage	500	40		
Extraits des règlements pour l'aqueduc de Banff	1,000	8		
Route de la Baie-d'Hudson	2,500	56		
Loi des terres fédérales avec index	10,000	56		
Sommaire des règlements *re* Terres Fédérales	20,000	24		
Documents parlementaires n° 25a et n° 46	6,000	90		
Règlements amendés concernant l'élevage	3,000	8		
A reporter			698,205	12,05

TABLEAU N° 6.—Rapport des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice clos le 31 mars 1909 (exemplaires et pages réunis)—*Suite.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.
Report	....	......	698,205	12,050
Intérieur—Fin.				
Loi concernant les règlements pour l'exploitation des placers, territoire du Yukon	2,000	30		
Loi des grains du Manitoba	500	8		
Le grand bassin Mackenzie	1,000	84		
Règlements pour les mines de quartz	1,000	32		
Loi concernant l'irrigation	5,000	24		
Loi des élections fédérales	6,000	32		
Sommaire des règlements concernant les terres fédérales	10,000	24		
Règlements concernant la préemption	5,000	24		
Loi des élections fédérales	5,000	32		
Histoire et ressources du territoire du Yukon	2,000	216		
Chapitre 67, 7-8 Edouard VII	2,000	4		
Règlements des homesteads	30,000	36		
Extraits du rapport annuel :—				
Rap. du surin'nt du parc des Montagnes-Rocheuses	3,000	26		
" surintendant de la sylviculture	2,000	48		
" " de l'immigration	500	138		
" de M. G. Bogue Smart	1,000	16		
Annexe n° 2	200	130		
" 3	200	176		
" 4	200	26		
" 5	200	16		
Règlements *re* bois de service sur les terres fédérales	4,000	16		
Rapport des produits forestiers	5,000	36		
Règlements concernant les placers	2,000	24		
" pour la gouverne des agents	20,000	36		
" concernant l'exploitation des mines de houille	2,500	12		
" " les pouvoirs d'eau	500	8		
Règl. concern. l'émission de baux pour mines de houille	1,000	4		
Loi des placers du Yukon	3,000	32		
Règlements concernant les gisements de quartz	3,000	32		
Loi de l'arpentage des terres fédérales	300	32		
Systèmes d'aqueduc, d'égouts et de plombage	500	48		
Liste des taux pour l'eau	1,000	8		
Plantation des arbres	20,000	20		
Liste des terres des écoles en vente	2,000	12	210,600	2,308
Justice—				
Traité d'extradition	400	12	400	12
Travail—				
Rapport de mission en Angleterre	2,000	12		
Memo. accompagnant le rapport sur l'immigr. orientale	200	15		
Rapport sur le trafic de l'opium	4,500	16		
Méthodes par lesquelles on a induit les journaliers orientaux à venir au Canada	2,500	82	9,200	125
Marine et Pêcheries—				
'Weather Review' publication mensuelle	13,200	152		
Règlements du pilotage pour le district de Montréal	200	20		
Liste des feux et signaux de brume sur les côtes et les lacs	1,300	308		
" " " dans les eaux intérieures	500	92		
" " " sur la côte du Pacifique	400	32		
Décisions du conseil géographique	400	16		
Règlements généraux des pêcheries	5,000	12		
" spéciaux "	1,000	12		
Croisière de l'*Arctic*	500	120		
Spécification des coque et machines pour bateau à vapeur du service hydrographique	50	206		
Règles et règlements des capitaines de port	300	16		
Liste supplémentaire des navires	300	8		
Règlements *re* brise-lames, jetées, etc	300	16		
Règles et règlements des capitaines de port	100	16		
A reporter	....	......	918,405	14,495

DOC. PARLEMENTAIRE No 32

TABLEAU N° 6.—Rapport des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice clos le 31 mars 1909 (exemplaires et pages réunis)—*Suite.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.
Report	....	....	918,405	14,495
Marine et Pêcheries—Fin.				
Règlements des pêcheries pour la Colombie-Britannique	1,000	12		
Histoire naturelle (Extrait du rapport annuel)	200	8		
Liste supplémentaire des navires	200	8		
Classification des salaires des gardiens de phares	200	56		
Liste des bouées et balises dans la Colombie-Britannique	1,000	64		
Règlements *re* examens des ingénieurs	100	10		
Inspection des coque et équipement des bateaux à vapeur	100	32		
Extrait du rapport des pêcheries	250	48		
Câbles des marées pour les côtes de l'est	4,000	56		
Décisions du conseil géographique	450	16		
			31,000	1,036
Milice et Défense—				
Ordres généraux de la Milice (anglais)	111,900	484		
" " (français)	16,500	484		
Procès-Verbaux du Conseil de la Milice	675	256		
Mémoires des instructions pour camps	500	68		
Listes des changements dans le matériel de guerre	2,850	8		
Ordre pour le service religieux	20,000	16		
Liste de la Milice (trimestrielle)	9,050	1,226		
" des changements dans le matériel de guerre	2,850	8		
Memo. du général Lake	1,000	24		
Rapport des examens du Collège Militaire Royal	500	32		
Liste des changements dans le matériel de guerre	2,850	16		
Règlements pour solde et rations	1,800	20		
Liste des changements dans le matériel de guerre	2,850	12		
Partie O, rapport de l'Auditeur général	50	132		
Annexe au Manuel d'Exercices	2,000	36		
Liste des changements dans le matériel de guerre	2,850	12		
Extrait du rapport de l'Ecole d'Artillerie Royale	300	28		
Liste des changements dans le matériel de guerre	2,850	16		
Règlements des Associations de Carabiniers	6,000	32		
Liste des changements dans le matériel de guerre	2,850	8		
Index aux procès-verbaux du Conseil de la Milice	25	16		
Instruction pour la correspondance du ministère	300	16		
Memorandum *re* Budget de la Milice	350	16		
Index des Ordres de la Milice	2,750	18		
Memorandum pour camp d'instruction	2,600	64		
Instructions pour la pratique	500	48		
Liste des changements dans le matériel de guerre	2,550	12		
			199,300	3,108
Mines—				
Eboulement à Notre-Dame de la Salette (anglais)	1,500	12		
" " (français)	750	12		
Découverte récente d'or près du lac Mégantic (anglais)	2,500	16		
" " " (français)	750	16		
Rapport pour une partie de la côte principale de la Colombie-Britannique	2,000	60		
Rapport sommaire, 1907 (anglais)	2,500	162		
" de la géologie du bassin de le rivière Nottaway	750	12		
Catalogue de publications	4,000	4		
Rapport préliminaire des productions minérales du Canada	3,000	16		
Rapport des minerais Tudgsten du Canada	2,000	60		
Liste des rapports et cartes géographiques depuis 1885	25,000	8		
Rapport préliminaire du district minier de Gowganda	7,500	50		
			53,750	344
Postes—				
Guide postal officiel, 1909 (anglais)	14,758	476		
" " " (français)	2,500	494		
" abrégé " (anglais)	1,850	172		
" " " (français)	475	186		
" supplément trimestriel (anglais)	59,875	58		
" " " (français)	10,190	58		
A reporter	....	....	1,202,455	14,495

TABLEAU N° 6.—Rapport des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice clos le 31 mars 1909 (exemplaires et pages réunis)—*Fin.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.
Report	....	....	1,202,455	18,983
Postes—Fin.				
Circulaire mensuelle des mandats-poste (anglais)	32,250	158		
" " (français)	8,900	158		
Liste des trains-poste	1,250	224		
Règlements *re* livraison rurale (anglais)	28,000	20		
" " (français)	5,100	20		
Instruct. aux maîtres de poste aux bureaux sans comptes	3,000	20		
Liste de distribution pour Ontario	1,900	352		
" des bureaux de mandats-poste du Canada	4,500	168		
" des trains-poste	1,350	300		
			174,998	2,864
Impressions et papeterie publiques—				
Guide postal officiel, 1909 (anglais)	1,000	476		
" " (français)	100	494		
Supplément trimestriel du Guide Postal (anglais)	2,000	58		
" " (français)	400	58		
Débats du 1er avril 1909	50	64		
" du Sénat, le 15 juillet 1909	50	60		
Mémorandum au sujet du papier et de l'encre	250	16		
Document confidentiel	50	24		
Loi des assurances	500	90		
Canada Life Insurance Co)	35,000	2		
Diverses lois réimprimées	120,475	3,189		
			159,875	4,721
Travaux publics				
Règlements pour le bassin de radoub de Lévis	500	32		
" " " d'Esquimalt	1,250	16		
Devoirs généraux des ingénieurs de salles d'exercices	500	4		
Rapport sur le service télégraphique	100	74		
			2,350	126
Chemins de fer et Canaux—				
Instructions pour la gouverne des officiers statistiques	300	12		
Règlements des canaux	2,500	32		
Superstructure en acier de ponts et viaducs	5,000	72		
Classification des revenus	1,000	8		
" déboursés	1,000	20		
" des dépenses d'opération	1,000	44		
			11,100	168
Commission des chemins de fer—				
Règlements pour l'inspection des appareils de sûreté	1,000	20		
			1,000	20
Secrétariat d'Etat—				
Provisions de la loi du Service Civil	100	16		
" " des compagnies	1,000	20		
			2,450	60
Commerce—				
Liste des élévateurs et entrepôts	1,000	48		
Rapport de la conférence sur le grain	500	160		
Loi d'inspection et de ventes	50	6		
Loi du grain du Manitoba	50	16		
Pensions du gouvernement canadien	20,000	16		
Comment obtenir les pensions (anglais)	20,000	8		
" " (français)	11,000	8		
Confort et bonheur dans la vieillesse (anglais)	300,000	16		
" " (français)	110,000	16		
Coût des pensions du Gouvernement	200,000	16		
Exemples du coût des pensions du Gouvernement	100,000	16		
Rapport hebdomadaire et index	140,000	998		
			902,600	1,364
Totaux	....	......	2,456,878	28,306

TABLEAU N° 7.—ÉTAT indiquant les travaux de la *Gazette du Canada,* vol. XLII, 1908-9.

Titre.	Edition annuelle réunie.	Nombre de pages du volume.	Distribution hebdomadaire.	
			Par l'imprimeur du Roi.	Par voie postale.
Canada du Gazette	130,805	2,614	50	1,750

TABLEAU N 8.—ÉTAT indiquant le travail des listes électorales pour 1908-9.

—	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.
Listes des électeurs	26,754	6,431

TABLEAU N° 9.—ÉTAT indiquant les impressions typographiques exécutées pour les ministères, du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.

Département.	Avril.		Mai.		Juin.	
	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.
Agriculture	86,475	70,336	25,000	254,936	60,500	1,032,834
Auditeur général	...	11,500	...	4,000	2,000	1,470
Greffier de la couronne en chancellerie	...	...	...	14,000	1,500	700
Douanes	384,550	873,350	10,000	182,090	10,000	20,150
Finances	5,200	16,130	12,850	43,435	15,500	38,600
Etudes géologiques	2,310	7,675	10,000	1 125	14,000	12,750
Gouverneur général	...	200	...	8,695	1,500	1,474
Affaires des Sauvages	15,000	15,100	8,500	28,250	1,250	1,075
Revenu de l'Intérieur	5,000	71,170	137,500	91,760	49,000	118,650
Intérieur	11,000	105,460	122,500	328,855	18,600	232,098
Justice	1,000	15,125	1,000	13,600	1,000	20,600
Bibliothèque du parlement	...	...	...	...	...	...
Marine et Pêcheries	35,900	127,650	33,000	132,656	12,000	133,250
Milice et Défense	1,050	202,910	6,000	232,450	215,000	160,175
Parlement, chambres du	7,000	25,790	...	19,007	5.000	18,233
Postes	382,000	704,875	992,850	1,271,780	74,000	15,136,207
Conseil Privé	...	...	...	900	...	...
Impressions et papeterie publiques	...	50,085	5,500	15,855	...	11,265
Travaux publics	500	25,004	20,750	133,840	3,500	37,825
Commission des chemins de fer	...	13,500	...	6,650	...	10,929
Chemins de fer et Canaux	29,750	96,880	284,000	69,680	6,000	57,415
Royale Gend. à cheval du N.-O.	...	50	...	3,225	120,000	28,370
Secrétariat d'Etat	8,500	4,300	500	15,545	...	3.200
Commerce	51,500	9,700	...	6,085	32,000	57,625
Commission du chemin de fer Transcontinental	...	...	...	125	...	...
Totaux	1,026,735	2,446,790	1,669,950	2,878,544	642,350	17,134,895

TABLEAU no 9—État indiquant les impressions typographiques, etc.—*Suite.*

Département.	Juillet.		Aout.		Septembre.	
	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.
Agriculture	57,500	107,490	81,000	125,573	126,000	17,000
Auditeur général	....	13,000	....	3,700	2,000	28,450
Greffier de la Couronne en chancellerie	....	50	72,500	396,580	8,000	2,750
Douanes	74,250	162,800	55,000	265,130	274,300	47,500
Finances	500	57,875	500	28,480	2,000	4,380
Etudes géologiques	7,000	16,060	1,000	10,113	....	10,550
Gouverneur général	....	1,370	....	....	....	....
Affaires des Sauvages	500	3,925	12,950	19,990	19,000	4,815
Revenu de l'Intérieur	10,000	83,305	....	199,055	4,000	12,850
Intérieur	12,000	338,880	47,000	167,790	....	334,680
Justice	1,000	21,251	....	17,425	500	7,825
Bibliothèque du parlement	....	....	....	....	....	200
Marine et Pêcheries	25,100	48,875	14,000	74,400	48,500	492,285
Milice et Défense	15,200	161,100	....	73,160	....	62,050
Parlement, chambres du	....	8,894	28,500	5,275	1,250	3,165
Postes	216,650	4,587,335	1,613,500	1,728,516	280,600	856,362
Conseil privé	....	....	....	6,000	4,500	2,500
Impressions et papeterie publiques	5,000	2,430	1,500	562,320	33,560	41,900
Travaux publics	29,000	142,895	18,500	139,142	71,200	232,882
Commission de chemins de fer	....	18,000	1,000	5,350	....	5,000
Chemins de fers et canaux	153,000	29,546	151,000	30,330	449,000	15,445
Royale gend. à cheval du N.-O.	....	67,165	....	7,800	....	26,600
Sécrétariat d'Etat	....	796	5,000	1,270	7,000	975
Commerce	40,000	29,800	60,500	74,075	16,000	54,700
Commission du chemin de fer Transcontinental	....	450	....	....	....	400
Totaux	646,700	5,903,292	2,163,450	3,941,474	1,347,410	2,265,264

TABLEAU N° 9.—État indiquant les impressions typographiques, etc.—*Suite.*

Département.	Octobre.		Novembre.		Décembre.	
	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires	Enveloppes.	Exemplaires.
Agriculture	23,000	125,268	91,000	75,112	111,500	61,950
Auditeur général	250	12,205	....	9,165	7,000	12,000
Greffier de la couronne en chancellerie	12,000	55,300	3,000	20,000	....	....
Douanes	323,950	599,090	50,000	994,575	15,000	966,139
Finance	8,000	53,695	10,500	88,505	....	26,590
Etudes géologiques	11,600	4,050	10,000	6,680	15,000	16,350
Gouverneur général	....	70	1,000	765	....	2,202
Affaires des Sauvages	10,500	8,165	1,000	9,850	7,500	43,930
Revenu de l'Intérieur	1,000	30,575	....	6,800	....	49,100
Intérieur	230,500	238,330	251,100	244,225	28,000	165,530
Justice	8,500	8,250	500	4,360	11,000	8,745
Bibliothèque du parlement	6,000	400	....	....	....	....
Marine et Pêcheries	52,000	385,662	36,000	140,250	30,500	45,800
Milice et Défense	55,000	327,650	11,000	250,850	2,000	74,800
Parlement, chambres du	....	98,500	5,000	28,800	4,109	224,293
Postes	131,250	971,500	630,450	2,057,582	145,800	5,296,570
Conseil privé	....	....	....	285	....	300
Impressions et papeteries publiques	6,000	19,020	....	8,285	....	119,200
Travaux publics	16,500	63,074	30,410	376,480	8,250	19,531
Commission de chemins de fer	....	12,000	....	7,000	2,500	10,000
Chemins de fer et Canaux	607,000	12,225	12,600	18,070	181,100	78,870
Royale gend. à cheval du N.-O.	....	23,080	10,000	12,600	....	28,050
Secrétariat d'Etat	....	19,000	2,500	52,800	....	40,700
Commerce	5,000	353,705	60,000	277,150	107,500	44,500
Commission du chemin de fer Transcontinental	....	....	....	....	....	....
Totaux	1,508,050	3,420,824	1,216,060	4,690,189	1,006,759	7,347,150

TABLEAU N° 9.—État indiquant les impressions typographiques, etc.—*Fin.*

Département.	Janvier.		Février.		Mars.	
	Enveloppes	Exemplaires.	Enveloppes	Exemplaires.	Enveloppes	Exemplaies.
Agriculture	6,500	22,136	50,000	107,060	48,500	116,950
Auditeur général	2,000	13,000	6,000	410	....	7,940
Greffier de la couronne en chanc.	....	....	....	4,500	....	....
Douanes	29,050	50,850	20,000	255,200	50,000	103,735
Finances	2,250	109,785	9,500	20,640	....	13,080
Etudes géologiques	12,500	186,502	....	12,150	10,000	26,100
Gouverneur général	1,000	2,120	500	845	....	4,520
Affaires des Sauvages	7,000	9,680	6,500	24,570	....	2,425
Revenu de l'Intérieur	15,000	214,925	....	79,146	....	269,030
Intérieur	41,000	321,378	431,000	914,045	310,500	660,410
Justice	11,000	20,575	2,500	4,495	2,000	16,156
Bibliothèque du parlement	....	....	....	....	....	....
Marine et Pêcheries	25,000	90,365	57,650	248,565	43,000	54,025
Milice et Défense	371,000	159,775	35,000	218,275	24,000	406,000
Parlement, chambres du	3,800	208,647	250	90,324	3,400	34,936
Postes	633,550	4,414,020	175,300	3,783,628	187,000	4,066,963
Conseil privé	....	20,450	7,000	250	....	8,500
Impressions et papeterie publiq.	13,200	17,700	12,450	139,845	500	31,095
Travaux publics	18,500	39,557	6,500	39,832	22,800	146,192
Commission des chemins de fer	20,000	4,050	2,500	14,200	....	20,690
Chemins de fer et Canaux	607,000	82,590	115,000	34,880	115,500	64,729
Gendarmerie à cheval du N.-O.	....	5,600	6,000	10,200	10,000	120,850
Secrétariat d'Etat	2,000	3,766	8,500	25,465	....	3,370
Commerce	43,000	21,500	69,500	465,950	30,000	522,675
Commission du chemin de fer Transcontinental	....	....	....	275	....	....
Totaux	957,350	6,018,971	1,241,650	6,494,850	857,200	1,940,341

TABLEAU N° 10.—Sommaire des travaux d'impressions typographiques pour les ministères pendant douze mois.

Mois.	Enveloppes.	Exemplaires.
Avril	1,026,735	2,446,790
Mai	1,669,950	2,878,544
Juin	642,350	17,134,895
Juillet	646.700	5.903,292
Août	2,163,450	3,941,479
Septembre	1,347,410	2,265,264
Octobre	1,508,050	3,420,824
Novembre	1,216,060	4,690,189
Décembre	1,006,759	7,347,150
Janvier	957,350	6,018,971
Février	1,241,650	6,494,341
Mars	857,200	1,940,341
Totaux	14,293,664	64,482,080

TABLEAU N° 11.—ÉTAT indiquant le nombre des planches contenues dans les rapports annuels et supplémentaires pendant douze mois.

Titre du document.	Nombre de planches dans chaque exemplaire.	Nombre d'exemplaires anglais et français (réunis.)	Total.
Fermes expérimentales	15	68,355	1,025,325
Commissaire de la laiterie et des entrepôts frigorifiques	16	39,845	637,520
Intérieur	40	4,550	182,000
Travail	6	9,590	57,540
Marine	28	4,885	136,780
Etudes topographiques	12	9,700	116,400
Totaux	117	136,925	2,155,565

TABLEAU N° 12.—ÉTAT indiquant le nombre de livres reliés pendant l'exercice 1908-9.

Département.	Avril 1908.					Mai 1908.					Juin 1908.					Juillet 1908.				
	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.
Postes	18	10				65	17		18	195	47	44		1	240	59		512	700	
Impressions et papeterie publiques	5	1				6	8		12		7	3			2,000	1				
Agriculture	61				26	4	10			1,500	55	1			10	16	2			4,051
Auditeur général												2								
Douanes	143	425		200		52	600		50		4	1		100		47	150			
Finances	6	30		1		4	4				1	3		2		4	8			
Hôtel de la monnaie	3						3					1							1	
Marine et Pêcheries	1	50			1,300	41	58		200	805	2	14		742	51	30		13		1,000
Gouverneur général									50											
Affaires des Sauvages	1					4			225		1	4				4	11			
Revenu de l'Intérieur	316					376	206		1,000		15			1,050		397	137			
Intérieur	72	38		550	500	4	31		112	500	123	34		20	1,108	59			1,303	1,510
Justice et cour suprême	54			15	25	42	1	1	16	25	10	51				84	2		30	50
Gendarmerie à chev. du Nord-Ouest	1	51				1					3	18			1	1	2			
Travaux publics	5	13			76	25					11	1		25		2	5			250
Chemins de fer et Canaux		16			1	50					19	39		254	100	2				
Commission des chemins de fer	17					1					1									
Conseil Privé	1	2				4					4									
Secrétariat d'Etat	3			20		8					2					24	1			
Chambre des Communes	2		1		640	2		12		100	2					3				
Sénat	1			5																
Bibliothèque du Parlement	197	5				3				25						100	16			
Mines et études géologiques	5					2				100						3			1	
Milice et Défense	8	2			500	4				725	126			200		6	24		500	
Commerce	37	1			159	9			7	96	5			20		23	2		1	
Travail				1							11					12	4			115
	957	644	1	792	3,227	697	998	13	1,590	4,071	439	216	....	2,214	3,510	877	364	525	2,536	6,976

TABLEAU N° 12.—ÉTAT indiquant le nombre de livres reliés pendant l'exercice 1908-9—*Suite.*

Département.	Août 1908.					Septembre 1908.					Octobre 1908.					Novembre 1908.				
	Veau.	Basane.	Mouton	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton	Cuir fendu.	Toile.
Postes	6	4	50			49	7		25		25			1	100	132	21	1	70	72
Impressions et papeterie publiques	1	5		50		30			4		1		1			401	2	7,048		
Agriculture		2			25	2	3			1,000	14					3	18			217
Auditeur général												12								
Douanes	2						50				12	68		324		1	4		275	
Finances	7	2					19				6	20			4,500	1	13			350
Hôtel de la monnaie												2		3		1				
Marine et Pêcheries		68		16		25	32		1	190	1	85		212	250	36	19			70
Gouverneur général											1					1				
Affaires des Sauvages		10				1					32					5			200	
Revenu de l'Intérieur	54	4				1			82		7					2	12			125
Intérieur	33	151		10	1,742	86	8		4		47	32				121	26		20	500
Justice et cour suprême	22			24		9			13		45	3			288	20	12			12
Gendarmerie à chev. du Nord-Ouest	15	10									2	4			1,300		3			
Travaux publics	7	47		10		7	4		6	24	8			12		2	19		13	
Chemins de fer et Canaux	1			12	74	4				36	5			10	200	32				
Commission des chemins de fer							1									1	3			
Conseil Privé	1					2			4		24					1	3			
Secrétariat d'Etat	6			1		3					1					7				
Chambre des Communes	2			1	2,000	2					16					6			7	
Sénat	6	6			640		1				3	1,000								
Bibliothèque du Parlement	198	12				1					90					96	8			7
Mines et études géologiques	69	2			2,000	10	1			2,000						2				
Milice et Défense						9	41							350	300	32				100
Commerce	2			9	200	4			18	158	7	3			40	5	8			20
Travail	4				9	1			24						28					68
	436	323	50	133	6,690	246	167	....	181	1,398	347	1,229	1	912	7,006	908	171	7,049	585	1,541

TABLEAU Nº 12.—ÉTAT indiquant le nombre de livres reliés pendant l'exercice 1908-9—*Fin.*

Département.	Décembre 1908.					Janvier 1909.					Février 1909.					Mars 1909.				
	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.
Postes	102	8		9	17	64	6	178	6		113	228	375	35	100	569	7	2	2,700	2,076
Impressions et papeterie publiques	10	2	2	1	9	1	2		20		3	2		3			2			
Agriculture	22	1		22	740	4	14		29	550	26	501		5	111	19	1,025			2,522
Auditeur général	1	5				1					6			6						
Douanes	30	50		51		5	138		2		164	275	50	168		140	83		200	
Finances	1				4	95	147		9		1	118				8	32		1	
Hôtel de la monnaie	3	9		3							1				1					
Marine et Pêcheries	46	2		11	446	21	165			300	1	11		60	245	10	8		35	575
Gouverneur général																1				
Affaires des Sauvages		11				15	21					32		6	150	5	4			
Revenu de l'Intérieur						1					26	307		1	101	52	30			
Intérieur	95	61		98	525	13	12		36		25	76		1	500	21	462		102	151
Justice et Cour Suprême	27	1		12	120	77	1		6	52	119	10		1		16				100
Gendarmerie à cheval du N.-Ouest	14	5					19		1	18										
Travaux publics	4				500	1	24		25		1	123		23	40	21	1		51	
Chemins de fer et Canaux	2				21	19			3		6			272	10	60	25		4	788
Commission des chemins de fer						1			2		2									
Conseil Privé	52						4				31				2		1			
Secrétariat d'Etat	2					16	8				3					26	1			
Chambre des Communes	16	1		500	76	13		1		2	286	3	1	1	5,130	2	1		7	1,289
Sénat						1								26	800	1				
Bibliothèque du parlement	91					88	5				184	12		1		102				
Mines et études géologiques				1			6		11	1	1			3		147				
Milice et Défense	30	1				76	3				8	63		242	500	18	4			250
Commerce		2			60		2			250	31	6			115	5			12	105
Travail									1					3	84					
	548	159	2	708	2,518	512	577	179	151	1,173	1,008	1,767	426	857	7,889	1,223	1,686	2	3,112	7,856

TABLEAU N° 13.—SOMMAIRE des livres reliés pendant les douze mois.

Mois.	Veau.	Basane.	Mouton.	Cuir fendu.	Toile.
Avril	957	644	1	792	3,227
Mai	697	998	13	1,590	4,071
Juin	439	216	....	2,214	3,510
Juillet	877	364	515	2,536	6,976
Août	436	323	50	133	6,690
Septembre	246	167	....	181	1,398
Octobre	347	1,229	1	912	7,006
Novembre	908	171	7,049	585	1,541
Décembre	548	159	2	708	2,518
Janvier	512	577	179	151	1,173
Février	1,008	1,767	426	857	7,889
Mars	1,223	1,686	2	3,112	7,856
Totaux	8,198	8,301	8,238	13,771	53,855

TABLEAU N° 14.—TABLEAU indiquant la perforation, le numérotage et l'empaquetage pendant l'exercice 1908-9.

Mois.	Perforation.	Numérotage	Paquets.
Avril	351,750	275,900	10,229
Mai	393,850	943,700	11,861
Juin	555,575	405,200	10,639
Juillet	101,850	471,050	12,418
Août	272,950	550,600	9,926
Septembre	181,025	199,000	17,226
Octobre	405,950	427,700	5,266
Novembre	238,000	419,750	15,400
Décembre	771,700	959,650	5,315
Janvier	338,900	325,800	8,259
Février	965,550	1,695,400	13,670
Mars	1,188,500	1,289,400	10,299
Total	5,755,600	7,963,150	130,508

Nombre de cartes et plans montés............... 2,927

Total en pieds carrés............. 8,450

DOC. PARLEMENTAIRE No 32

TABLEAU N° 15.—État indiquant le nombre de blocs-notes faits pendant l'exercice 1908-9.

Département.	1908.									1909.		
	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.
Postes	54	50	......	......	2,120	......	5,555	220	150	54	10	....
Impressions et papeterie publiques	43	400	90	....	50	....	250	......	250	5	120	55
Agriculture	180	100	.....	320	.....	......	......	...	210	150	40	400
Auditeur général	72	......	......	......	.....	120	.....	50	......	......	......	.....
Douanes	225	......	20	....	.....	......	30	40	......	.....	.....	50
Finances	......	4	......	60	....	403	10	......	....	......	1,045	60
Hôtel de la Monnaie	......	......	......	.....	......	......	......	...	.	......	.....	......
Marine et Pêcheries	50	260	....	100	100	....	60	70	......	200	198	560
Gouverneur général	......	......	12	......	...	....	....	......	......	6	24	36
Affaires des sauvages	....	......	12	......	36	200	......	....	....	......	300	....
Revenu de l'Intérieur	352	72	10	......	36	......	......	66	....	200	46	500
Intérieur	437	220	486	130	35	10	205	155	660	290	248	290
Justice et Cour Suprême	75	150	205	130	150	20	112	60	20	100	50	100
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	600	......	......	......	......	......	.....	200	.....	.....	50	......
Travaux publics	210	......	2,012	500	.....	...	......	118	100	10	610	75
Chemins de fer et Canaux	30	150	270	204	......	....	80	10	20	50	199	176
Commission des chemins de fer	......	.....	......	......	......	......	.....	......	40	.....	....	72
Conseil privé	...	......	......	......	......	......	.....	......	......	......	......	......
Secrétariat d'Etat	100	......	......	.....	......	.....	...	....	300	25	......	25
Chambre des Communes	.....	......	....	24	.....	......	200	....	......	558	1,038	60
Sénat	.....	10	....	...	......	.....	.....	.....	......	......	...	......
Bibliothèque du Parlement	.....	......	.....	....	......	.....	100	......	......	.....	......	......
Mines et études géologiques	50	......	10	.....	.....	......	...	.....	......	.....	......	......
Milice et Défense	170	250	290	560	......	......	200	750	520	1,000	100	600
Commerce	5	85	50	35	170	72	40	70	100	125	80	280
Travail	36	......	50	50	.....	.....	....	......	.....	60	20	......
Totaux	2,589	1,751	3,517	2,113	2,697	825	6,842	1,809	2,470	2,833	4,168	3,339

TABLEAU N° 16—Sommaire des blocs-notes pour douze mois.

Mois.	Quantité.
Avril	2,589
Mai	1,751
Juin	3,517
Juillet	2,113
Août	2,697
Septembre	825
Octobre	6,842
Novembre	1,809
Décembre	2,470
Janvier	2,833
Février	4,168
Mars	3,339
Total	34,993

TABLEAU N° 17—Fabrication, impression et timbrage des enveloppes postales affranchies, du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.

Désignation.	Quantité fabriquée.	Quantité timbrée.
Enveloppes n° 7	652,000	
" (1 cent)	1,075,500	1,075,500
" (2 cents)	2,377,000	2,377,000
Totaux	4,104,500	3,452,500

Tableau n° 18—État indiquant le timbrage de papiers, en-têtes de lettres et enveloppes, du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.

Département.	Papier tellière.			Demi-papier tellière.			Papier à lettre.			Demi-papier à lettre.			Papier à billet.			Demi-papier à billet.			Nombre d'impressions.	Nombre d'enveloppes.
	R.	M.	F.	R.	M.	F.	R.	M.	F.	R.	M.	F.	R.	M.	F.	R.	M.	F.		
Agriculture	4	3	8	16	3	8				14	3	8							31,000	5,000
Auditeur général				8	6	16							8	0	0				13,880	6,000
Archives										12	0	0							15,520	4,000
Douanes										40	0	0							59,200	40,000
Cour de l'échiquier							5	0	0				15	0	0				15,600	6,000
Finance										26	11	16	6	0	0				26,000	5,000
Gouverneur général	10	0	0	2	0	0	5	0	0	23	0	20	130	0	0				153,430	40,950
Chambre des Communes et du Sénat							6	5	0	23	0	20	5	11	16				42,890	19,000
Affaires des sauvages										10	0	0							24,800	20,000
Revenu de l'Intérieur				40	0	0				37	1	16							56,800	5,000
Intérieur				4	3	8	3	12	22	16	10	20	26	7	2				168,460	60,100
Justice				82	5	0				49	15	20	7	0	0				90,740	24,000
Travail				4	3	8				18	15	0	4	0	0				25,920	9,000
Mines				2	6	0				31	0	0	5	0	0				48,780	19,500
Marine et Pêcheries				100	0	0				28	8	16							43,200	20,000
Milice et Défense										80	0	0							162,760	63,400
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest										12	0	0	24	0	0				27,280	10,000
Postes										93	15	0	2	0	0				77,420	30,500
Conseil privé				150	7	12	23	3	8										95,800	12,500
Impressions et papeterie publiques					8	8				4	3	8							11,450	9,250
Travaux publics							5	4	4	33	17	12	5	8	8				51,740	20,500
Chemins de fer et Canaux							2	0	20	43	19	4	17	0	0				41,240	11,000
Commission du chemin de fer Transcontinental										7	5	20	6	5	0				32,500	21,000
Commission des chemins de fer										4	3	8							10,000	6,000
Secrétariat d'Etat				45	2	22	5	0	0	26	18	3	16	0	0				61,075	14,500
Cour suprême										16	0	0	9	1	18				19,560	3,520
Commerce				6	5	20				11	9	4	6	1	16				46,340	32,000
Hôtel de la Monnaie	8	6	16				8	6	16										10,000	2,000
Totaux	22	10	4	460	23	2	63	8	10	662	17	15	292	12	0				1,463,385	519,720

DIVISION DE LA PAPETERIE,

OTTAWA, janvier 1910.

M. C. H. PARMELEE,
Imprimeur du Roi et contrôleur de la papeterie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre à titre de renseignement un état de compte général de cette division pour l'exercice du 1er avril 1908 au 31 mars 1909, savoir :—

Valeur des fournitures reportées le 1er avril 1908	$ 201,568	09
Valeur des fournitures reçues du 1er avril 1908 au 31 mars 1909	635,340	20
Gages, etc., débités au fonds de la papeterie.............	7,743	75
Balance, profits	12,122	84
	$ 856,774	88

Fournitures livrées aux ministères, service intérieur.......	$ 118,593	72
" " service extérieur.......	269,414	50
Compte d'ouvrage de l'imprimeur du Roi, division des impressions..	225,508	23
Valeur du fonds en mains au 31 mars 1909, par inventaire..	243,258	43
	$ 856,774	88

L'état comparatif "C" accuse les augmentations suivantes, savoir :—

——	Intérieur.	Extérieur.
	$ c.	$ c.
Douanes	737 15	1,329 77
Commerce	272 95	615 34
Finances—Frais d'administration		45 41
Hôtel du gouvernement	835 83	
Revenu de l'Intérieur	1 13	
Justice	456 45	
Pénitencier de Kingston		76 30
" Saint-Vincent de Paul		129 96
" Dorchester		33 87
" la Colombie-Britannique		117 40
Cour de l'échiquier		18 23
Marine et Pêcheries	247 45	
Conseil Privé	345 45	
Greffier de la couronne en chancellerie	242 38	
Travaux publics	455 16	
Chemins de fer et Canaux	1,441 62	
Commission des chemins de fer		79 07
Postes	6,237 24	5,890 01
Travail	237 34	
Secrétariat d'Etat	829 10	
Haut-commissaire pour le Canada à Londres	39 62	
Commission du Service Civil	1,331 65	
Impressions et papeterie publiques	468 83	4,178 04
Compte pour ouvrage de livres		9,414 59
Mines	1,372 96	
Intérieur	3,630 89	4,342 66
Immigration		226 98
Affaires des sauvages	632 16	
Bibliothèque du Parlement		130 23
Bureau de l'Auditeur général	412 06	
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest		4,216 03
Sénat		138 99
Chambre des Communes		365 07
	20,226 82	31,347 26
L'état comparatif accuse aussi les diminutions suivantes, savoir :—		
Agriculture	2,034 44	56 10
Finances	774 01	
Assurance		393 77
Hôtel de la Monnaie		1,480 42
Bureau du gouverneur général	28 68	
Revenu de l'Intérieur		269 74
Justice		354 62
Solliciteur-général	249 94	
Pénitencier du Manitoba		40 27
Prison de Régina		32 64
Cour suprême		93 67
Police fédérale		33 08
Marine et Pêcheries		125 22
Milice et Défense	167 13	1,214 70
Travaux publics		2,133 63
Chemins de fer et Canaux		1,810 69
" Intercolonial		2,281 79
" Transcontinental		2,060 33
Etudes géologiques		61 34
Affaires des sauvages		836 41
Fournitures d'écoles		1,549 76
Ministères en général		3 00
	3,254 20	14,831 18

A.—ÉTAT des dépenses et de la livraison des marchandises pour chaque mois de l'exercice clos le 31 mars 1909.

—	Marchandises reçues. Sterling.	Marchandises reçues. Cours canadien.	Fournitures livrées.
1908.	£ s. d.	$ c.	$ c.
Avril	231 8 1	51,708 51	47,249 54
Mai	430 2 7	62,037 42	52,234 45
Juin	380 16 8	54,384 06	46,725 86
Juillet	521 14 0	33,190 51	44,070 83
Août	888 8 8	56,080 66	41,080 79
Septembre	1,757 2 10	56,668 70	55,901 42
Octobre	2,218 16 0	53,011 43	67,890 34
Novembre	313 19 6	41,240 03	41,745 88
Décembre	785 17 1	53,509 46	51,247 74
1909.			
Janvier	700 4 1	39,974 46	49,345 31
Février	135 13 1	44,044 43	51,299 13
Mars	258 11 7	47,526 70	64,725 16
Payé en cours canadien		593,376 37	
Payé en sterling	8,622 14 2	41,963 83	
Total des dépenses		635,340 20	
Valeur du fonds de papeterie, rapportée au 1er avril 1908		201,568 09	
Salaires portés au compte du fonds de la papeterie		7,743 75	
Balance des profits		12,122 84	
Total des livraisons de fournitures			613,516 45
Valeur des existences le 31 mars 1909			243,258 43
		856,774 88	856,774 88

B.—ÉTAT de la valeur des marchandises livrées au service civil, du 1er avril 1908 au 31 mars 1909.

Département.	Intérieur.	Extérieur.
	$ c.	$ c.
Agriculture	5,348 78	10,654 40
Douanes	1,976 98	17,577 79
Commerce	1,424 22	1,477 45
Finances	2,038 29	
" Assurances		618 37
" Frais d'administration		540 56
" Hôtel de la monnaie		241 99
Bureau du gouverneur général	564 40	
Hôtel du gouvernement	1,484 30	
Justice	3,233 07	379 44
" solliciteur général	322 53	
" pénitencier de Kingston		585 03
" " de Saint-Vincent de Paul		772 67
" " de Dorchester		168 80
" " de Manitoba		102 55
" " de New-Westminster		322 91
" " d'Alberta		80 39
" cour suprême		1,030 42
" cour de l'échiquier		232 28
" police fédérale		138 12
Revenu de l'Intérieur	1,352 89	3,191 32
Marine et Pêcheries	8,103 21	14,650 31
Milice et Défense	3,037 96	22,385 52
Conseil privé	1,857 86	
" greffier de la couronne en chancellerie	298 22	
Travaux publics	4,441 34	15,146 48
Chemins de fer et canaux	5,776 58	4,595 24
" commission des chemins de fer		3,747 63
" " du chemin de fer Transcontinental		6,398 44
" chemin de fer Intercolonial		27,387 19
Postes	20,942 13	42,261 14
Travail	2,088 81	
Secrétariat d'Etat	2,263 33	
" Haut-commissaire	125 45	
" commission du service civil	1,391 56	
Impressions et papeterie publiques	2,146 92	9,657 15
" " compte d'ouvrage de livres		225,508 23
Intérieur	37,186 44	
" terres fédérales		14,487 46
" immigration		5,187 15
Mines	4,743 06	
Division des mines		674 61
Affaires des sauvages	3,088 32	1,710 43
" fournitures d'écoles		3,888 28
Ministères en général	508 05	
Bibliothèque du parlement		484 48
Auditeur général	2,849 02	
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest		7,324 24
Sénat		12,033 31
Chambre des Communes		39,280 95
	118,593 72	494,922 73
		118,593 72
		613,516 45
Fonds en mains, par inventaire, le 31 mars 1909		243,258 43
		856,774 88

C.—ÉTAT COMPARATIF des livraisons de fournitures aux ministères, du 1er avril 1907 au 31 mars 1908, et pendant l'exercice clos le 31 mars 1909.

Départements.	Livraison en 1907-08.		Livraison en 1908-09.		Augmentation en 1908-09.		Diminution en 1908-09.	
	Départements.	Service extérieur.	Départements.	Service extérieur.	Départements.	Service extérieur.	Départements.	Service extérieur.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	7,383 22	10,710 50	5,348 78	10,654 40			2,034 44	56 10
Douanes	1,239 83	16,248 02	1,976 98	17,577 79	737 15	1,329 77		
Commerce	1,151 27	862 11	1,424 22	1,477 45	272 95	615 34		
Finances	2,812 30		2,038 29				774 01	
Division des assurances		1,012 14		618 37				393 77
Hôtel de la monnaie		1,722 41		241 99				1,480 42
Frais d'administration		495 15		540 56		45 41		
Bureau du gouverneur général	593 08		564 40				28 68	
Hôtel du gouvernement	648 47		1,484 30		835 83			
Revenu de l'Intérieur	1,351 76	3,461 06	1,352 89	3,191 32	1 13			269 74
Justice	2,776 62	734 06	3,233 07	379 44	456 45			354 62
Solliciteur général	572 47		322 53				249 94	
Pénitencier de Kingston		508 73		585 03		76 30		
" Saint-Vincent-de-Paul		642 71		772 67		129 96		
" Dorchester		134 93		168 80		33 87		
" Manitoba		142 82		102 55				40 27
" la Colombie-Britannique		205 51		322 91		117 40		
Prison de Régina		113 03		80 39				32 64
Cour suprême		1,124 09		1,030 42				93 67
Cour de l'échiquier		214 05		232 28		18 23		
Police fédérale		171 20		138 12				33 08
Marine et Pêcheries	7,855 76	14,775 53	8,103 21	14,650 31	247 45			125 22
Milice et Défense	3,205 09	23,600 22	3,037 96	22,385 52			167 13	1,214 70
Conseil Privé	1,512 41		1,857 86		345 45			
Greffier de la couronne en chancellerie	55 84		298 22		242 38			
Travaux publics	3,986 18	17,280 11	4,441 34	15,146 48	455 16			2,133 63
Chemins de fer et Canaux	4,334 96	6,405 93	5,776 58	4,595 24	1,441 62			1,810 69
Commission des chemins de fer		3,668 56		3,747 63		79 07		
Chemin de fer Intercolonial		29,668 98		27,387 19				2,281 79
" Trancontinental		8,458 77		6,398 44				2,060 33
Postes	14,704 89	36,371 13	20,942 13	42,261 14	6,237 24	5,890 01		
Travail	1,851 47		2,088 81		237 34			
A reporter	56,035 62	178,731 75	64,291 57	174,686 44	11,510 15	8,335 36	3,254 20	12,380 67

C.—État comparatif des livraisons de fournitures aux ministères, du 1er avril 1907 au 31 mars 1908, et pendant l'exercice clos le 31 mars 1909—*Fin.*

Départements.	Livraison en 1907-08.		Livraison en 1908-09.		Augmentation en 1908-09.		Diminution en 1908-09.	
	Départements.	Service extérieur.	Départements.	Service extérieur.	Départements.	Service extérieur.	Départements.	Service extérieur.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Report	56,035 62	178,731 75	64,291 57	174,686 44	11,510 15	8,335 36	3,254 20	12,380 67
Secrétariat d'Etat	1,434 23		2,263 33		829 10			
Haut-commissaire pour le Canada	86 43		125 45		39 02			
Examinateurs du service civil	59 91		1,391 56		1,331 65			
Impressions et papeterie pupliques	1,678 09	5,479 11	2,146 92	9,657 15	468 83	4,178 04		
Compte des ouvrages de livres		216,093 73		225,508 23		9,414 50		
Mines	3,370 10		4,743 06		1,372 96			
Etudes géologiques		735 95		674 61				61 34
Intérieur	33,555 55	10,145 40	37,186 44	14,487 46	3,630 89	4,342 06		
Immigration		4,960 17		5,187 15		226 98		
Affaires des sauvages	2,456 16	2,546 84	3,088 32	1,710 43	632 16			836 41
Fournitures d'écoles		5,438 04		3,888 28				1,549 76
Ministères en général	511 05		508 05					3 00
Bibliothèque du parlement		354 25		484 48		130 23		
Bureau de l'Auditeur général	2,436 96		2,849 02		412 06			
Gendarmerie à cheval du N.-O.		3,108 21		7,324 24		4,216 03		
Sénat		11.894 32		12,033 31		138 99		
Chambre des Communes		38,915 88		39,280 95		365 07		
Total des livraisons aux ministères	101,624 10		118,593 72					
" service extérieur		478,403 65		494,922 73				
Augmentation pour les ministères					20,226 82			
" service extérieur						31,347 26		
Diminution pour les ministères						20,226 82	3,254 20	
" service extérieur								14,831 18
Augmentation totale						51,574 08		3,254 20
Diminution totale						18,085 38		18,085 38
Augmentation nette						33,488 70		

D.—ÉTAT COMPARATIF des opérations transigées dans le Bureau de la papeterie depuis 1886-7 (la première année où le Bureau fut transmis à l'Imprimeur du Roi) et pendant les années subséquentes jusqu'à 1908-09.

Exercices.	Fournitures reçues.	Fournitures livrées.	Demandes	Lettres reçues.	Lettres expédiées.	Paquets expédiés par voie postale.	Paquets et caisses expédiés par voie ferrée.	Papiers et enveloppes fournis à la division des impressions pour les travaux.
	$ c.	$ c.						$ c.
1886-7.....	128,463 16	132,313 88	10,297	948	3,243	4,389	102	64,528 18
1887-8.....	183,731 61	186,832 56	11,251	958	3,712	3,733	168	65,264 38
1888-9.....	192,101 36	185,895 04	11,591	1,174	4,020	3,979	185	87,384 95
1889-90....	180,747 41	176,273 58	13,708	1,411	5,939	3,330	244	88,651 46
1890-1.....	185,089 29	193,035 51	15,220	1,547	6,483	3,967	463	92,994 87
1891-2.....	218,495 69	219,749 90	17,694	1,827	6,711	4,728	1,794	118,964 74
1892-3.....	228,100 38	225,401 37	17,855	2,403	6,869	5,317	2,118	118,983 22
1893-4.....	191,838 69	205,873 33	16,901	2,488	6,951	6,153	2,111	101,315 59
1894-5.....	190,840 65	195,769 83	17,857	3,404	8,178	5,883	2,017	97,100 88
1895-6.....	197,592 91	199,538 62	18,899	3,675	9,132	6,730	1,469	98,045 34
1896-7.....	205,051 35	214,061 82	20,756	3,804	9,406	9,244	1,122	93,114 84
1897-8.....	230,497 06	225,116 44	21,772	5,367	11,457	12,521	1,170	117,312 10
1898-9.....	218,088 17	236,988 62	21,047	4,640	13,059	11,343	1,217	113,706 19
1899-1900..	237,017 96	252,100 23	21,928	5,983	13 277	14,129	1,060	110,049 48
1900-1.....	302,766 26	301,495 95	23,227	6,856	13,689	16,382	1,038	142,421 20
1901-2.....	296,721 64	288,782 90	23,086	6,204	15,292	15,191	805	115,597 91
1902-3.....	280,414 42	303,160 80	23,148	6,707	15,360	16,288	412	122,530 50
1903-4.....	353,810 93	352,993 61	25,752	8,539	19,289	21,263	689	140,772 33
1904-5.....	438,232 96	427,783 74	28,003	8,439	19,229	22,822	1,102	162,787 26
1905-6.....	463,388 08	444,515 73	28,808	7,851	18,459	29,653	1,182	157,823 76
9 mois.								
1906-7.....	390,043 40	369,592 34	22,355	6,979	15,363	27,403	661	120,308 65
1907-8....	588,786 87	580,027 75	31,848	11,007	23,115	45,628	3,129	216,093 73
1908-9.....	635,340 20	613,516 45	33,298	12,539	23,059	21,247	864	225,508 23

E.—DISTRIBUTION des Statuts du Canada ; 8 Edouard VII, quatrième session, dixième parlement 1908, anglais et français, demi-reliure en mouton.

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Son Excellence le gouverneur général	3	
Honorables membres du cabinet	32	8
" sénateurs	128	14
Membres de la Chambre des Communes	517	104
Total	680	126
Départements.		
Juges, greffier et bureaux, cour suprême	9	1
" " cour de l'échiquier	2	1
Secrétaire légiste, Sénat	1	
" et adjoints, Chambre des Communes	3	
Bureaux, Sénat	6	2
" Chambre des Communes	9	4
Bibliothèque du parlement	60	10
Ministères	85	16
" de la Justice, pour les agents	75	
Greffier de la couronne en chancellerie	1	1
Total	251	35

Distribution des Statuts, 1908—*Suite.*

A qui distribués.	Volume 1.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Province d'Ontario.				
Gouvernement provincial	...	...	17	
Honorable juge, haute-cour	...	...	22	
Greffiers des cours	...	...	4	
Archivistes, Osgoode Hall	...	...	19	
Juges, cours de comté	...	...	48	
Juges puînés, cours de comté	...	...	25	
Magistrats de police	...	...	141	
Shérifs	...	...	44	
Procureurs des cours de comté	...	...	2	
Greffiers de la paix	...	...	48	
Greffiers des cours de comté	...	...	48	
Registraires	...	...	62	
Bibliothèques et collèges	...	...	28	2
Associations d'hommes de loi	...	...	50	
Maires de villes	...	...	9	
Corporations de cités, villes et comtés	...	...	287	
Journaux	...	...	462	3
Municipalités	500	...	...	
Total	500	...	1,296	5
Province de Québec.				
Gouvernement provincial	...	...	7	17
Honorable juge, banc du roi	...	...	6	6
Honorables juges, cour supérieure	...	...	36	36
Juge et greffier, cour de vice-amirauté	...	...	2	2
Chambres des juges	...	...	6	6
Bibliothèques des avocats	...	...	15	15
Le commissaire d'extradition	...	...	1	1
Juges et greffiers, sessions de la paix	...	...	3	3
Recorders et greffiers	...	...	7	7
Magistrats stipendiaires	...	...	5	13
Shérifs	...	...	4	18
Protonotaires	...	...	7	15
Greffiers de la paix	...	...	4	4
Registraires	...	...	15	53
Universités et collèges	...	...	13	16
Maires des cités	...	...	6	6
Corporations des cités, villes et comtés	...	...	19	68
Commissaires de port	...	...	2	2
Juges et greffiers, cours de circuit	...	...	19	55
Greffier, cour de district	...	...	1	1
Greffier de la couronne, Montréal	...	...	3	3
Le Conseil d'hygiène	...	...	1	1
Journaux	...	...	39	58
Municipalités	190	645	...	
Total	190	645	221	416

DISTRIBUTION des statuts, 1908—*Suite.*

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Province de la Nouvelle-Ecosse.		
Gouvernement provincial	16	
Juges, cour suprême	7	
" cour de comté	8	
" des Preuves	20	
" et régistraire, cour de vice-amirauté	2	
Protonotaires	18	
Chambres des juges	1	1
Shérifs	18	
Greffiers, cours de comtés	20	
Corporations des cités, villes et comtés	34	
Maires des cités	1	
Bibliothèques et collèges	8	
Commissaires du port	1	
Magistrats de police	3	
Magistrats stipendiaires	25	
Journaux	56	
Total	238	1
Province du Nouveau-Brunswick.		
Gouvernement provincial	16	
Juges, cour suprême	7	
" cour de comté	8	
" cour inférieure	10	
" et régistraire, cour de vice-amirauté	2	
Chambre des juges	1	
Greffier, cour suprême	1	
" cour de comté	11	
" cour de circuit	8	
Maires des cités	2	
Magistrats de police	8	
Magistrats stipendiaires	5	
Registraires	15	
Shérifs	14	
Corporations de cité, ville et comté	26	
Bibliothèques et collèges	7	
Journaux	34	3
Total	175	4
Province de l'Ile-du-Prince-Edouard.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	3	
" cour de comté	3	
Magistrats stipendiaires	6	
Protonotaires	3	
Shérifs	3	
Chambres des juges	1	1
Registraire	1	
Greffiers de cours de comtés	3	
Maire de cité	1	
Corporations de villes et cités	3	
Greffier de la couronne	1	
Bibliothèques et collèges	3	
Journaux	12	1
Total	57	2

DISTRIBUTION des Statuts, 1908—*Suite.*

A qui distribués.	Volumes 1 et 2. Anglais.	Volumes 1 et 2. Français.
Province de la Colombie-Britannique.		
Gouvernement provincial	12	
Juges, cour suprême	5	
" " de comté	13	
Greffiers, cour de comté	13	
Chambres des juges	1	1
Maire de cité	1	
Registraires	4	
" cour suprême	4	
Corporations de cité	3	
Magistrats de police	11	
Magistrats stipendiaires	25	
Shérifs	6	
Bibliothèques et collèges	13	
Journaux	50	
Total	161	1
Province du Manitoba.		
Gouvernement provincial	14	1
Juges, banc du roi	4	1
" cour d'appel	4	
" cour de comté	6	1
Greffiers, cour de comté	15	
Régistraire, cour d'appel	1	
Magistrats de police	21	1
Shérifs	5	
Registraires	4	
Protonotaire	1	
Maire et greffier de la cité	2	
Bibliothèques et collèges	8	2
Journaux	80	2
Total	165	8
Province d'Alberta.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	5	
Greffiers, cour suprême	4	
Juges, cours de districts	6	
Shérifs	4	
Registraires	2	
Bibliothèques	4	
Journaux	39	1
Corporation de cité	1	
Magistrats de police	2	
Total	81	1

DISTRIBUTION des Statuts, 1908—*Suite.*

A qui distribué.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Province de Saskatchewan.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	5	1
" cour de district	5	
Greffiers, cour suprême	4	
Shérifs	4	
Registraires	4	
Bibliothèques	6	
Journaux	63	
Corporation de cité	1	
Magistrats de police	1	
Total	107	1
District du Yukon.		
Commissaire	1	
Juges	3	
Officier commandant	1	
Shérif	1	
Greffiers de la cour	1	
Fonctionnaires	21	
Journaux	3	
Total	31	

DISTRIBUTION des Statuts, 1908—*Suite.*

LISTE N° 2, demi-reliure en demi-veau.

A qui distribués.	Volume 1.		Volume 2.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Son Excellence le Gouverneur général					3	
Leurs Honneurs les lieutenants-gouverneurs					9	2
Secrétaire des colonies	1		1			
Régistraire général	1	1	1	1		
Les ministres du cabinet					32	3
Conseillés privés n'y ayant pas autrement droit					13	
Greffier du conseil privé					1	1
Officiers du conseil privé (demi-veau)					5	
Les sous-ministres 〃					16	1
Juges et registraires, cour suprême					5	2
Bibliothèque et chambres des juges, cour suprême					2	2
Juge et registraire, cour de l'échiquier					2	1
Archiviste, Secrétariat d'Etat					1	1
〃 ministère de l'Agriculture					1	1
Bibliothécaire du Parlement					2	2
Greffier du Sénat					2	2
〃 de la Chambre des Communes					2	2
Président du Sénat					2	2
Orateur de la Chambre des Communes					2	2
Adjoint du greffier de la Chambre des Communes					1	1
Secrétaire légiste de la Chambre des Communes					1	
Assistant secrétaire légiste, Chambre des Communes					1	
Secrétaire légiste du Sénat					1	
Secrétaire du greffier, Chambre des Cummunes					1	
Honorables sénateurs					63	19
Bibliothèques législatives					8	8
Corps religieux					38	12
Gouvernement britannique					20	
"British Museum"					2	
Agence canadienne à Paris					2	1
Etats-Unis, Secrétariat d'Etat					1	1
〃 procureur général					1	1
〃 bibliothèque du Congrès					1	1
Ministère des Affaires étrangères					12	9
Préfet de la propagande						1
Collège Canadien, Rome						1
Gouvernement coloniaux					24	
"Canadian Law Library", Londres					1	
"British Library of Political Science", Londres					1	
"Society of Comparative Legislation", Londres					1	
Société de législation comparative, Paris						1
Légation britannique, Washington					2	2
Consuls étrangers					8	3
Totaux	2	1	2	1	289	87

DISTRIBUTION des Statuts, 1908—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

A qui distribués.	Volume 1.		Volume 2.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Demi-reliure en mouton.						
Parlement du Canada					680	126
Liste des ministères					251	36
Province d'Ontario	505				1,296	5
" de Québec	190	645			221	416
" de la Nouvelle-Ecosse					238	1
" du Nouveau-Brunswick					175	4
" de l'Ile-du-Prince-Edouard					57	2
" de la Colombie-Britannique					161	1
" du Manitoba					164	8
" de l'Alberta					81	1
" de la Saskatchewan					107	1
District du Yukon					31	
Ventes encaissées					1,092	57
Par décret du conseil					74	3
" Secrétariat d'Etat					3	
	695	645			4,531	657
Exemplaires reliés en veau.						
Liste n° 2	2	1	2	1	289	87
Ventes encaissées					19	
Distribution totale	697	646	2	1	4,481	744
En réserve—Demi-reliure, mouton	3	4			317	142
" " veau					42	13
Quantités totales commandées	700	650	2	1	5,298	899

F.—Distribution et ventes de Statuts revisés, 1886, etc.

Reliure.	En réserve au 1er juillet 1907.		Ventes au comptant.		Commandes du secrétaire d'Etat.		Commandes en Conseil.		Distribution totale.		En réserve au 31 mars 1909.	
	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.
Pleine reliure, mouton.	616	107	....	....	......	.....	......	....	....	....	616	107
Demi-reliure, veau....	155	96	......	.	......	......	1	..	......	.....	154	96
Pleine " "	61	41	......	......	......	.....	......	......	.....	..	61	41

ACTES NON RÉVOQUÉS DES PROVINCES ET DU CANADA, 1887.

Pleine reliure, mouton.	422	107	......	......	......	.. .	......	......	...	......	422	107
Demi-reliure, veau...	199	100	......	.....	.....	......	1	.....	.....	.....	198	100
Pleine " "	101	58	......	.. .	.. ..	......	......	......	......	.....	101	58

CODE CRIMINEL, 1906.

Demi-reliure, mouton.	962	......	296	......	......	.....	359	.....	655	.....	307	

STATUTS REVISÉS, 1906.

Toile................	1,488	861	193	48	8	1	186	24	387	73	1,101	788
Veau.................	216	56	8	......	1	......	.....	......	9	......	207	56

G.—DISTRIBUTION des Statuts annuels du Canada.

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Expédiés.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Actes et ordonnances, Bas-Canada, 1845........	....	22	....	....	....	22
Tables " " 1845........	....	22	....	....	....	22
Edits " " (3 vols.) 1854........	....	200	....	....	....	200
Index des Statuts, Haut-Canada, 1856........	50	....	....	....	50	....
" Bas " 1856........	50	....	....	....	50	....
Table des Statuts " " 1856........	....	50	....	....	....	50
Statuts revisés, Haut " 1843........	24	....	....	....	24	....
" Bas " 1845........	24	20	....	....	24	20
Statuts refondus du Canada, 1859........	....	35	....	....	....	35
" " du Haut-Canada, 1859........	17	....	....	....	17	....
" " du Bas " 1859........	199	....	....	....	199	....
Statuts, province du Canada, 1851........	59	50	....	....	59	50
" " 1re pt., 1852-53.....	6	49	....	....	6	49
" " 2e pt., 1852-53.....	....	47	....	....	....	47
" " 1re pt., 1854-55.....	96	49	....	....	96	49
" " 2e pt., 1854-55.....	96	48	....	....	96	48
" " 1856........	95	48	....	....	95	48
" " 1857........	96	49	....	....	96	49
" " 1858........	94	48	....	....	94	48
" " 1859........	96	48	....	....	96	48
" " 1860........	95	49	....	....	95	49
" " 1861........	95	49	....	....	95	49
" " 1862........	90	49	1	....	89	49
" " 1re pt., 1863........	94	49	1	....	93	49
" " 2e pt., 1863........	94	49	....	....	94	49
" " 1864........	94	49	1	....	93	49
" " 1re pt., 1865........	95	49	1	....	94	49
" " 2e pt., 1865........	95	49	....	....	95	49
" " 1866........	94	49	....	....	94	49
" Dominion 1867........	195	100	1	....	194	100
" " 1868........	195	100	1	....	194	100
" " 1869........	193	....	1	....	192	....
" " 1870........	195	97	1	....	194	97
" " 1871........	195	100	3	....	192	100
" " reliure en veau, 1871........	15	12	....	....	15	12
" " 1872........	195	100	2	....	193	100
" " 1873........	195	100	2	....	193	100
" " 1874........	195	100	4	....	191	100
" " vols. 1 et 2, 1875........	195	100	1	....	194	100
" " (veau) " 1875........	....	16	....	....	....	16
" " " 1876........	195	100	1	....	194	100
" " " 1877........	195	100	1	....	194	100
" " " 1878........	56	100	1	....	55	100
" " " 1879........	189	100	1	....	188	100
" " " 1880........	195	100	2	....	193	100
" " " 1881........	195	100	2	2	193	98
" " vol. 2, 1882........	200	....	....	....	200	....
" " vols. 1 et 2, 1882........	....	100	....	....	....	100
" " " 1883........	....	100	....	....	....	100
" " vol. 2, 1883........	200	....	....	....	200	....
" " vols. 1 et 2, 1884........	195	100	6	1	189	99
" " (veau) " 1884........	16	11	....	....	16	11
" " vols. 1 et 2, 1885........	195	100	1	1	194	99
" " (veau) " 1885........	43	5	....	....	43	5
" " " 1886........	17	100	1	1	16	99
" " (veau) " 1886........	29	3	....	....	29	3
" " vols. 1 et 2, 1887........	....	137	....	....	....	137
" " vol 2. 1887........	50	....	....	....	50	....
" " vols. 1 et 2, 1888........	186	137	1	....	185	137
" " " 1889........	30	137	1	....	29	137
" " " 1890........	190	118	1	....	189	118
" " " 1891........	185	142	1	....	184	142
" " (veau) " 1891........	12	12	....	....	12	12
" " " 1892........	197	132	1	....	196	132
" " " 1893........	187	11	1	....	186	11
" " 1894........	....	16	....	1	....	15

G.—DISTRIBUTION des Statuts annuels du Canada—*Fin.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Expédiés.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Statuts, Dominion, vols. 1 et 2, 1895	43	74	....	2	43	72
1re session " 1896	183	100	2	....	181	100
2e session " *1896	....	....	....	....	....	....
" " 1897	....	72	....	....	....	72
" " 1898	18	53	2	....	16	53
" " 1899	57	108	....	1	57	107
" " 1900	120	109	1	1	119	108
" " 1900 (veau)	29	14	....	....	29	14
" " 1901	127	119	1	....	126	119
" " 1901 (veau)	33	14	....	....	33	14
" " 1902	214	127	....	....	214	127
" " 1902 (veau)	47	16	5	....	42	16
" " 1903	215	144	3	....	212	144
" " 1903 (veau)	41	10	....	....	41	10
" " 1904	221	144	3	1	218	143
" " 1904 (veau)	53	7	6	2	47	5
" " 1905	256	167	8	4	248	163
" " 1905 (veau)	47	11	....	....	47	11
" " 1906	254	156	99	11	155	147
" " 1906 (veau)	52	12	3	....	49	12
" " 1907	763	197	241	20	522	177
" " 1907 (veau)	55	13	8	2	47	11

* Relié avec 1897.

H.—VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES.

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Agriculture—						
Statistiques mortuaires, 1883	14	...	...	...	14	...
" 1886	9	...	...	...	9	...
" 1887	14	...	...	...	14	...
" 1888	14	...	...	...	14	...
" 1889	17	...	...	...	17	...
" 1890	25	...	...	...	25	...
Statistiques criminelles, 1885	13	...	...	...	13	...
" 1889	25	...	...	...	25	...
" 1890	20	...	...	...	20	...
" 1891	20	...	...	...	20	...
" 1892	24	...	...	...	24	...
" 1893	14	...	...	...	14	...
" 1894	24	...	...	...	24	...
" 1895	14	...	...	...	14	...
" 1896	25	...	...	...	25	...
" 1897	25	...	...	...	25	...
" 1898	25	...	...	...	25	...
" 1899	25	...	...	...	25	...
" 1900	25	...	...	...	25	...
" 1901	25	...	...	...	25	...
Rapport du ministre, 1886	6	15	...	...	6	15
" 1888	25	...	...	...	25	...
" 1889	25	15	...	...	25	15
" 1890	...	9	...	...	...	9
" 1891	15	10	...	...	15	10
" 1892	14	15	...	...	14	15
" 1893	13	10	...	...	13	10
" 1894	13	15	...	...	13	15
" 1895	13	15	...	...	13	15
" 1896	...	15	...	...	...	15
" 1897	2	15	...	...	2	15
" 1898	18	15	...	...	18	15
" 1899	21	15	...	...	21	15
" 1900	20	15	...	...	20	15
" 1901	22	15	...	...	22	15
" 1902	21	15	...	...	21	15
" 1903	19	15	...	...	19	15
" 1904	21	15	...	...	21	15
" 1905	21	15	...	...	21	15
" 1906	23	15	...	...	23	15
" 1907	25	15	2	...	23	15
" 1908	25	10	1	...	24	10
Archives, 1886	5	15	1	...	4	15
" 1887	5	...	1	...	4	...
" 1888	15	...	1	...	14	...
" 1889	14	19	1	...	13	19
" 1890	12	24	1	...	11	24
" 1891	13	5	1	...	12	5
" 1892	12	15	...	...	12	15
" 1893	5	15	1	...	4	15
" 1894	12	15	1	...	11	15
" 1895	9	25	1	...	8	25
" 1896	17	15	1	...	16	15
" 1897	17	15	1	...	16	15
" 1898	14	15	...	...	14	15
" 1899 et suppléments	16	15	3	...	13	15
" 1900	19	15	1	...	18	15
" 1901	...	15	...	...	...	15
" 1902	19	15	1	...	18	15
" 1903	22	15	1	...	21	15
" 1904	18	...	1	...	17	...
" 1905	12	3	...	...	9	...
" 1906	23	...	2	...	21	...

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908. Anglais.	En magasin le 31 mars 1908. Français.	Ventes. Anglais.	Ventes. Français.	En magasin le 31 mars 1909. Anglais.	En magasin le 31 mars 1909. Français.
Agriculture—*Suite.*						
Fermes expérimentales, 1889	25	25			25	25
" 1890	3	10			3	10
" 1891	25	15			25	15
" 1892	19	15			19	15
" 1893	17	15			17	15
" 1894	25	15			25	15
" 1895	20	5			20	5
" 1896	22	13			22	13
" 1897	24	15			24	15
" 1898	23	15			23	15
" 1899	25	15			25	15
" 1900	21	14			21	14
" 1901	22	15			22	15
" 1902	20	14			20	14
" 1903	14	10			14	10
" 1904	14	10			14	10
" 1905	23	15			23	15
" 1906	25	15			25	15
" 1907	23	15			23	15
Commissaire de laiterie, 1891		2		2		
" 1892	23	15			23	15
" 1893	15	15			15	15
" 1897	20	10			20	10
Annuaires statistiques, 1886	4	12			4	12
" 1889	3	10			3	10
" 1894		18				18
" 1895	15	15			15	15
" 1896	24	23			24	23
" 1898	45	23			45	23
" 1901	23	47			23	47
" 1902		20				20
" 1904		9				9
" 1905	18		3		15	
" 1906	19	25	4	2	15	23
" 1907	50	10	42	2	8	8
Recensement du Canada vol. 2, 1891	4				4	
" 3, 1891	48				48	
" 4, 1891	56				56	
" 1, 1901	9		4		5	
" 2, 1901	85		4		81	
" 3, 1901	89		4		85	
" 4, 1901	93		4		89	
Rapport de l'Auditeur général, 1887	13				13	
" 1888		8				8
" 1889	25	15			25	15
" 1890	25	25			25	25
" 1891	25	15			25	15
" 1892	30	25			30	25
" 1893	20	25			20	25
" 1894		6				6
" 1895		20				20
" 1896	25	11			25	11
" 1897	25	14			25	14
" 1898	36	15			36	15
" 1899	7	15			7	15
" 1900	8	24			8	24
" 1901	14	22	1		13	22
" 1902	16	23			16	23
" 1903		24				24
" 1904		12				12
" 1905	18	15	11		7	15
" 1906	32	15	2		30	15
" 1907	122	15	160		22	15
" 1908	125	15	74		51	15

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.
Douanes—						
Commerce et navigation, 1888	25	25	....	....	25	25
" 1889	....	25	....	....	....	25
" 1890	19	23	....	....	19	23
" 1891	....	9	....	....	....	9
" 1892	25	24	....	....	25	24
" 1893	25	24	....	....	25	24
" 1894	25	24	1	....	24	24
" 1895	25	25	1	....	24	25
" 1896	25	25	1	....	24	25
" 1897	25	25	1	....	24	25
" 1898	25	25	1	....	24	25
" 1899	25	24	1	....	24	24
" 1900	32	25	1	....	31	25
" 1901	25	24	1	....	24	24
" 1902	3	25	1	....	2	25
" 1903	27	15	....	....	27	15
" 1904	14	14	....	....	14	14
" 1905	10	15	1	....	9	15
" 1906	....	15	....	....	....	15
" 1907	22	15	10	....	12	15
" 1908	50	10	17	....	33	....
Finances—						
Comptes publics, 1887	8	....	....	....	8	....
" 1888	25	25	....	....	25	25
" 1889	25	48	....	....	25	48
" 1890	25	25	....	....	25	25
" 1891	25	25	....	....	25	25
" 1892	25	25	....	....	25	25
" 1893	25	25	....	....	25	25
" 1894	25	25	....	....	25	25
" 1895	25	14	....	....	25	14
" 1896	25	15	....	....	25	15
" 1897	25	15	....	....	25	15
" 1898	25	15	....	....	25	15
" 1899	89	14	....	....	89	14
" 1900	25	15	....	....	25	15
" 1901	25	15	....	....	25	15
" 1902	25	15	....	....	25	15
" 1903	41	14	....	....	41	14
" 1904	35	14	....	....	35	14
" 1905	17	15	....	....	17	15
" 1906	20	15	....	....	20	15
" 1907	17	15	9	....	8	15
Compagn. de prêts et sociétés de constr, 1887	9	....	....	....	9	....
" " 1892	9	....	....	....	9	....
" " 1894	5	....	....	....	5	....
" " 1897	25	....	....	....	25	....
" " 1898	8	....	....	....	8	....
" " 1900	25	....	....	....	25	....
Rapp. des assurances. 1889	25	....	....	....	25	....
" 1890	6	9	....	....	6	9
" 1891	4	6	....	....	4	6
" 1892	23	25	....	....	23	25
" 1893	16	8	....	....	16	8
" 1894	28	9	....	....	28	9
" 1895	16	13	....	....	16	13
" 1896	16	15	....	....	16	15
" 1897	22	25	....	....	22	25
" 1898	19	25	....	....	19	25
" 1899	15	14	....	....	15	14
" 1900	19	18	....	....	19	18
" 1901	14	15	....	....	14	15
" 1902	9	10	....	....	9	10
" 1903	....	15	....	....	....	15

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Finances—*Fin.*						
Rapport des assurances, 1904	2	14			2	14
" 1905	18	10			18	10
" 1906	36	15	16		20	15
" 1907	25		18		7	
Liste des actionnaires de banques, 1887	11				11	
" 1888	25				25	
" 1889	25				25	
" 1890	6				6	
" 1891	6				6	
" 1892	10				10	
" 1893	10				10	
" 1894	25				25	
" 1895	23				23	
" 1896	23				23	
" 1897	35				35	
" 1898	25				25	
" 1899	25				25	
" 1900	25				25	
" 1901	25				25	
" 1902	25				25	
" 1903	14				14	
" 1904	19				19	
" 1905	10				10	
" 1906	20		4		16	
" 1907	20				20	
Balances non réclamées, 1891	25				25	
" 1893	25				25	
" 1894	25				25	
" 1895	25				25	
" 1896	25				25	
" 1897	25				25	
" 1898	25				25	
" 1899	25				25	
" 1900	25				25	
" 1901	25				25	
" 1902	25				25	
" 1903	23				23	
" 1904	8				8	
" 1905	16				16	
" 1906	20				20	
" 1907	20				20	
Etudes géologiques—						
Rapport sommaire, 1890		10				10
" 1891	13				13	
" 1892	13	10			13	10
" 1894	9	10			9	10
" 1895	8	15			8	15
" 1896	12	15			12	15
" 1897	20	15			20	15
" 1898	34	15			34	15
" 1899	17	15			17	15
" 1900	19	15			19	15
" 1901	15	10			15	10
" 1902	11	10			11	10
" 1903	14	10			14	10
" 1905	23	10			23	10
" 1906	21				21	
" 1907	22		10		12	
Affaires des sauvages—						
Rapport du surintendant, 1887	12				12	
" 1888	25	12			25	12
" 1889	25	25			25	25
" 1890	25	25			25	25
" 1891	9	10			9	10

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Affaires des sauvages—*Fin.*						
Rapport du surintendant, 1892	22	9	...	...	22	9
" 1893	25	15	...	...	25	15
" 1894	25	15	...	...	25	15
" 1895	25	25	...	...	25	25
" 1896	25	25	...	...	25	25
" 1897	25	25	...	...	25	25
" 1898	25	25	...	...	25	25
" 1899	25	25	...	...	25	25
" 1900	5	15	...	...	5	15
" 1901	21	15	...	...	21	15
" 1902	25	15	...	...	25	15
" 1903	21	15	...	...	21	15
" 1904	20	15	...	...	20	15
" 1905	23	15	...	...	23	15
" 1906	24	15	...	...	24	15
" 1907	24	15	1	...	23	15
" 1908	23	10	2	...	23	10
Revenu de l'Intérieur—						
Rapport du ministre......1887	19	...	1	...	18	...
" 1888	25	19	1	...	24	19
" 1889	25	23	1	...	24	23
" 1890	25	25	1	...	24	25
" 1891	19	10	...	...	19	10
" 1892	24	·14	1	...	23	14
" 1893	25	8	1	...	24	8
" 1894	25	15	1	...	24	15
" 1895	21	15	1	...	20	15
" 1896	22	15	2	...	20	15
" 1897	5	9	...	...	5	9
" 1898	22	14	1	...	21	14
" 1899	21	15	1	...	20	15
" 1900	...	14	...	...	...	14
" 1901	20	15	...	...	20	15
" 1902	25	15	1	...	24	15
" 1903	22	15	1	...	21	15
" 1904	12	10	1	...	11	10
" 1905	8	...	1	...	7	...
" 1906	15	10	...	...	15	10
" 1907	20	15	1	...	19	15
" 1908	25	10	3	...	22	10
Falsification des substances alimentaires,..... 1888	20	...	...	...	20	...
" 1889	20	5	...	...	20	5
" 1890	10	5	...	...	10	5
" 1891	12	5	...	...	12	5
" 1892	20	14	2	...	18	14
" 1893	20	14	...	...	20	14
" 1894	20	15	...	...	20	15
" 1895	4	15	...	...	4	15
" 1896	20	25	...	...	20	25
" 1897	20	25	...	...	20	25
" 1898	20	15	...	...	20	15
" 1899	20	14	...	...	20	14
" 1900	14	14	...	...	14	14
" 1901	6	15	...	...	6	15
" 1902	20	10	...	...	20	10
" 1903	20	10	...	...	20	10
" 1904	15	10	...	...	15	10
" 1905	20	10	...	...	20	10
" 1906	20	10	...	...	20	10
" 1907	25	10	...	...	25	10
Inspection des poids et mesures						
et du gaz..............1889	25	15	...	...	25	15
" " 1890	9	5	...	...	9	5
" " 1891	15	5	...	...	15	5

Ventes de rapports des ministères—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Inspection des poids et mesures						
et du gaz 1892	25	14	....	....	25	14
" " 1893	24	15	....	....	24	15
" " 1894	24	14	....	....	24	14
" " 1895	24	14	....	....	24	14
" " 1896	25	15	....	....	25	15
" " 1897	....	10	....	....	....	10
" " 1898	24	14	....	....	24	14
" " 1899	22	10	....	....	22	10
" " 1900	15	14	....	....	15	14
" " 1901	22	15	....	....	22	15
" " 1902	23	10	....	....	23	10
" " 1903	23	10	....	....	23	10
" " 1904	24	10	....	....	24	10
" " 1905	24	10	....	....	24	10
" " 1906	24	10	....	....	24	10
Intérieur—						
Rapport du ministre, 1887	10	....	....	....	10	....
" 1888	25	....	....	....	25	....
" 1889	25	22	1	....	24	22
" 1890	8	4	....	....	8	4
" 1891	18	5	1	....	18	5
" 1892	25	8	1	....	24	8
" 1893	20	15	1	....	19	15
" 1894	20	10	....	....	20	10
" 1895	23	15	....	....	23	15
" 1896	23	15	....	....	23	15
" 1897	25	15	....	....	25	15
" 1898	25	15	....	....	25	15
" 1899	25	15	....	....	25	15
" 1900	22	15	....	....	22	15
" 1901	25	15	....	....	25	15
" 1902	25	15	2	....	23	15
" 1903	25	15	....	....	25	15
" 1904	20	15	....	....	20	15
" 1905	7	15	....	....	7	15
" 1906	20	15	....	....	20	15
" 1907	23	15	....	....	23	15
Rapport de l'arpt. général, 1906	19	10	8	....	11	10
Justice—						
Rapport du ministre, 1887	20	....	....	....	20	....
" 1888	24	24	....	....	24	24
" 1889	24	9	....	....	24	9
" 1890	24	10	....	....	24	10
" 1891	14	....	....	....	14	....
" 1892	14	10	....	....	14	10
" 1893	13	10	....	....	13	10
" 1894	8	10	....	....	8	10
" 1895	....	7	....	....	....	7
" 1896	7	10	....	....	7	10
" 1897	19	15	....	....	19	15
" 1898	20	15	....	....	20	15
" 1899	20	14	....	....	20	14
" 1900	23	15	....	....	23	15
" 1901	23	15	....	....	23	15
" 1902	25	15	....	....	25	15
" 1903	11	15	....	....	11	15
" 1904	24	15	....	....	24	15
" 1905	24	15	....	....	24	15
" 1906	23	15	....	....	23	15
" 1907	23	15	1	....	22	15
Marine—						
Rapport du ministre, 1887	9	....	....	....	9	....
" 1888	40	....	....	....	40	....

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Marine—*Fin.*						
Rapport du ministre, 1889	40	24	......	......	40	24
" 1890	2	......	......	......	2	......
" 1891	27	5	......	......	27	5
" 1892	40	10	......	......	40	10
" 1893	12	15	1	......	11	15
" 1894	20	10	1	......	19	10
" 1895	21	15	......	......	21	15
" 1896	16	15	......	......	16	15
" 1897	4	15	1	......	3	15
" 1898	......	15	......	......	......	15
" 1899	14	12	......	......	14	12
" 1900	13	8	......	......	13	8
" 1901	10	15	......	......	10	15
" 1902	9	15	......	......	9	15
" 1903	36	......	2	......	34	......
" 1904	15	10	1	......	14	10
" 1905	10	10	1	......	9	10
" 1906	16	15	1	......	15	15
" 1907	24	10	5	......	19	10
" 1908	25	10	1	......	24	10
Pêcheries—						
Rapport du ministre, 1888	40	......	......	......	40	......
" 1889	2	9	......	......	2	9
" 1890	4	9	......	......	4	9
" 1891	20	5	......	......	20	5
" 1892	40	10	......	......	40	10
" 1893	......	15	......	......	......	15
" 1894	40	10	1	......	39	10
" 1895	24	15	1	......	23	15
" 1896	32	15	......	......	32	15
" 1897	25	23	1	......	24	23
" 1898	25	15	......	......	25	15
" 1899	25	15	......	......	25	15
" 1900	12	13	......	......	12	13
" 1901	8	15	......	......	8	15
" 1902	36	15	......	......	36	15
" 1903	28	......	1	......	27	......
" 1904	38	10	1	......	37	10
" 1905	13	10	......	......	13	10
" 1906	9	15	2	......	7	15
" 1907	17	15	......	......	17	15
" 1908	50	10	5	1	45	9
Service de la protection des pêcheries, 1887	12	......	......	......	12	......
" 1888	25	......	......	......	25	......
" 1889	25	......	......	......	25	......
Relevé des pêches, 1889	3	......	......	......	3	......
" 1890	8	......	......	......	8	......
" 1891	14	......	......	......	14	......
" 1892	21	......	......	......	21	......
Industrie de la pêche dans Ontario, 1892	16	......	......	......	16	......
" dan la Col.-Brit., 1902	7	......	......	......	7	......
Industrie de la pêche du hareng	24	23	......	......	24	23
" " homard	24	9	......	......	24	9
Rapport de l'insp. des bateaux à vapeur, 1889	25	......	......	......	25	......
" " 1890	4	......	......	......	4	......
" " 1891	26	......	......	......	26	......
" " 1892	15	10	......	......	15	10
" " 1893	23	15	......	......	23	15
" " 1894	24	15	......	......	24	15
" " 1895	24	15	......	......	24	15
" " 1896	24	15	......	......	24	15
" " 1897	25	15	......	......	25	15
" " 1898	25	15	......	......	25	15
" " 1899	25	15	......	......	25	15

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Pêcheries—*Fin.*						
Rapport de l'inspec. des bateaux à vapeur, 1900	25	15	....	....	25	15
" " 1901	25	15	....	....	25	15
" " 1902	25	25	....	....	25	25
Liste des navires, 1892	25	....	....	....	25	....
" 1895	25	....	....	....	25	....
" 1898	6	....	....	....	6	....
" 1901	10	....	....	....	10	....
" 1902	25	....	....	....	25	....
" 1903	25	....	....	....	25	....
" 1904	16	....	....	....	16	....
" 1905	8	....	....	....	8	....
" 1906	23	....	13	....	10	....
Milice et Défense—						
Rapport du ministre, 1888	20	....	....	....	20	....
" 1889	20	25	....	....	20	25
" 1890	....	5	....	....	....	5
" 1891	....	5	....	....	....	5
" 1892	5	10	....	....	5	10
" 1893	9	15	....	....	9	15
" 1894	12	15	....	....	12	15
" 1895	25	15	....	....	25	15
" 1896	25	10	....	....	25	10
" 1897	11	15	....	....	11	15
" 1898	8	15	....	....	8	15
" 1899	25	14	....	....	25	14
" 1900	19	15	....	....	19	15
" 1901	22	15	....	....	22	15
" 1902	21	15	....	....	21	15
" 1903	15	15	....	....	15	15
" 1904	21	15	....	....	21	15
" 1905	13	10	....	....	13	10
" 1906	17	10	....	....	17	10
" 1907	24	15	2	....	22	15
Ministère des Mines, 1907	20	10	2	....	18	10
" 1908	50	....	1	....	49	....
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest 1888	25	10	....	....	25	10
" 1889	25	....	....	....	25	....
" 1890	9	5	....	....	9	5
" 1891	9	5	....	....	9	5
" 1892	8	10	....	....	8	10
" 1893	15	15	....	....	15	15
" 1894	12	15	....	....	12	15
" 1895	12	15	....	....	12	15
" 1896	12	15	....	....	12	15
" 1897	3	15	....	....	3	15
" 1898	16	15	....	....	16	15
" 1899	11	15	....	....	11	15
" 1900	19	15	....	....	19	15
" 1901	25	15	....	....	25	15
" 1902	17	15	1	....	10	15
" 1903	11	15	1	....	10	15
" 1904	13	10	1	....	12	10
" 1905	15	10	1	....	14	10
" 1906	14	10	2	....	12	10
" 1907	13	10	4	....	9	10
" 1908	25	10	1	....	24	10
Bureau de poste—						
Guide postal 1908	700	....	700	....	....	....
" 1909	700	50	494	10	206	40
Rapport du ministre, 1888	23	10	....	....	23	10
" 1889	20	19	....	....	20	19
" 1890	16	20	....	....	16	20
" 1891	25	10	....	....	25	10
" 1892	10	14	....	....	10	14

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Postes—*Fin.*						
Rapport du ministre, 1893	25	13	......	......	25	13
" 1894	12	14	......	......	12	14
" 1895	8	14	......	......	8	14
" 1896	13	14	......	......	13	14
" 1897	2	15	......	......	2	15
" 1898	6	25	......	......	6	25
" 1899	7	14	......	......	7	14
" 1900	25	14	......	......	25	14
" 1901	25	15	......	......	25	15
" 1902	21	15	......	......	21	15
" 1903	25	12	......	......	25	12
" 1904	......	15	......	......	......	15
" 1905	......	15	......	......	......	15
" 1906	......	15	......	......	......	15
" 1907	35	15	10	......	25	15
" 1908	25	10	16	2	9	8
Impressions et papeterie publiques—						
Rapport de l'imprimeur du roi, 1888	25	25	......	......	25	25
" 1889	12	25	......	......	12	25
" 1890	24	25	......	......	24	25
" 1891	25	25	......	......	25	25
" 1892	49	25	......	......	49	25
" 1893	50	25	......	......	50	25
" 1894	50	25	......	......	50	25
" 1895	49	25	......	......	49	25
" 1896	50	25	......	......	50	25
" 1897	50	25	......	......	50	25
" 1898	50	25	......	......	50	25
" 1899	......	25	......	......	......	25
" 1900	25	25	......	......	25	25
" 1901	25	25	......	......	25	25
" 1902	25	25	......	......	25	25
" 1903	25	25	......	......	25	25
" 1904	25	15	......	......	25	15
" 1905	25	15	......	......	25	15
" 1906	25	15	......	......	25	15
Débats (Hansard) Sénat, 1891	14	......	......	......	14	......
" 1892	9	......	......	......	9	......
" 1893	17	......	......	......	17	......
" 1894	10	......	......	......	10	......
" 1895	13	......	......	......	13	......
" 1896—1re session	16	......	......	......	16	......
" 1896—2e "	14	......	......	......	14	......
" 1897	7	......	......	......	7	......
" 1898	15	......	......	......	15	......
" 1899	20	......	......	......	20	......
" 1900	19	......	......	......	19	......
" 1901	6	......	......	......	6	......
" 1902	18	......	......	......	18	......
" 1903	19	......	......	......	19	......
" 1904	18	......	......	......	18	......
" 1905	17	......	......	......	17	......
" 1906	6	......	......	......	6	......
" 1907	17	......	......	......	17	......
Débats (Hansard) Ch. des Com., 1871	222	......	......	......	222	......
" " 1872	95	......	......	......	95	......
" " 1875	286	195	......	......	286	195
" " 1876	73	......	......	......	73	......
" " 1877	179	50	......	......	179	50
" " 1878	206	57	......	......	206	57
" " 1880	103	43	......	......	103	43
" " 1881	113	25	......	......	113	25
" " 1882	21	33	......	......	21	33
" " 1883	55	39	......	......	55	39

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Impressions et papeterie publiques—*Fin.*						
Débats (Hansard) Ch. des Com., 1884	68	39			68	39
" " 1885	85	35			85	35
" " 1886	63	1			63	1
" " 1887	3	6			3	6
" " 1888	27	9			27	9
" " 1889	68	54			68	54
" " 1890	105	54			105	54
" " 1891	64	48			64	48
" " 1892	59	49			59	49
" " 1893	59	49			59	49
" " 1894	51	49			51	49
" " 1895	44	49			44	49
" " 1896—1re session	28	19			28	19
" " 1897	49	23			49	23
" " 1898	43	18			43	18
" " 1899	41	22			41	22
" " 1900	48	23			48	23
" " 1901	37	21			37	21
" " 1902	27	21			27	21
" " 1903	56	22			56	22
" " 1904	16	45			16	45
" " 1905		10				10
" " 1906	44	21			44	21
" " 1907	30	23			30	23
Economie sociale	25				25	
Commission royale du service civil, 1892	100	25			100	25
Rapport de la commission du travail	166	100			166	100
" " témoignages.	166	100			166	100
Commission de la vente des boissons	21				21	
Législation fédérale et provinciale, 1867-1895	28				28	
" " " 1896-1898	88				88	
" " " 1899-1900	100				100	
Rapport sur les questions seigneuriales, Bas-Canada, 3 vol., 1856		99				99
Code civil, Bas-Canada, 3 vols	25				25	
" " 1866	200				200	
Index analytique du code civil, 1867	200				200	
Rapports des élections, 1896	25				25	
" " 1900	25				25	
Bill remédiateur, débat sur le—Partie 1	100				100	
" " " 2	100				100	
Commission royale sur les assurances	325		142		183	
Enquête au sujet du pont de Québec	200		132		78	
Travaux publics—						
Rapport du ministre, 1888	25	25			25	25
" 1889	25	24			25	24
" 1890	22	25		25	22	25
" 1891 1re partie	8	5			8	5
" 1891 2e "		5				5
" 1892	3	15			3	15
" 1893	7	10			7	10
" 1894	9	10			9	10
" 1895		15				15
" 1896	18	25			18	25
" 1897	20	20			20	20
" 1898	23	15			23	15
" 1899	22	14			22	14
" 1900	20	14			20	14
" 1901	24	15			24	15
" 1902	11	13			11	13
" 1903	41	15			41	15
" 1904	21	10			21	10
" 1905	22	10	1		21	10

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Travaux publics—*Fin.*						
Rapport du ministre, 1906	12	10	....	....	12	10
" 1908	25	10	1	....	24	10
Chemins de fer et canaux—						
Rapport du ministre, 1888	25	25	....	....	25	25
" 1889	25	25	....	....	25	25
" 1890	25	25	....	....	25	25
" 1891	7	10	....	....	7	10
" 1892	5	10	....	....	5	10
" 1893	....	25	....	....	....	25
" 1894	30	15	....	....	30	15
" 1895	17	25	....	....	17	25
" 1896	16	25	....	....	16	25
" 1897	9	24	....	....	9	24
" 1898	2	25	....	....	2	25
" 1899	33	25	....	....	32	25
" 1900	15	25	....	....	15	25
" 1901	....	25	....	....	....	25
" 1902	11	15	....	....	11	15
" 1903	26	15	....	....	26	15
" 1904	22	15	....	....	22	15
" 1905	5	15	....	....	5	15
" 1906	20	15	9	....	11	15
" 1907	16	15	9	....	7	15
" 1908	50	10	9	....	41	10
Statistiques des chemins de fer, 1888	25	....	....	....	25	....
" 1889	25	....	....	....	25	....
" 1890	6	....	....	....	6	....
" 1891	5	5	....	....	5	5
" 1892	15	15	....	....	15	15
" 1905	2	15	....	....	2	15
" 1906	20	....	....	....	20	....
Statistiques des canaux, 1889	25	24	....	....	25	24
" 1890	10	5	....	....	10	5
" 1891	14	5	....	....	14	5
" 1892	24	15	....	....	24	15
" 1905	25	15	....	....	25	15
" 1906	25	15	....	....	25	15
" 1907	25	15	....	....	25	15
Secrétariat d'Etat—						
Rapport du ministre, 1887	24	....	....	....	24	....
" 1888	25	25	....	....	25	25
" 1889	18	24	....	....	18	24
" 1890	6	4	....	....	6	4
" 1891	18	4	....	....	18	4
" 1892	....	14	....	....	....	14
" 1893	12	4	....	....	12	4
" 1894	20	15	....	....	20	15
" 1895	24	15	....	....	24	15
" 1896	21	15	....	....	21	15
" 1897	25	15	....	....	25	15
" 1898	25	15	....	....	25	15
" 1899	25	15	....	....	25	15
" 1900	23	15	....	....	23	15
" 1901	21	15	....	....	21	15
" 1902	25	15	....	....	25	15
" 1903	21	15	....	....	21	15
" 1904	17	10	....	....	17	10
" 1905	13	10	....	....	13	10
" 1906	24	10	....	....	24	10
" 1907	25	10	1	....	24	10
Liste du service civil, 1885	24	....	....	....	24	....
" 1886	25	....	....	....	25	....
" 1887	25	....	....	....	25	....
" 1888	25	....	....	....	25	....

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Fin.*

Titre.	En magasin le 31 mars 1908.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1909.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Secrétariat d'État—*Fin.*						
Liste du service civil, 1889	25	......	......	......	25	......
" 1890	25	......	......	......	25	......
" 1891	24	......	......	......	24	......
" 1892	19	......	......	......	19	......
" 1893	10	......	......	......	10	......
" 1894	9	......	......	......	9	......
" 1895	34	......	......	......	34	......
" 1896	32	23	......	......	32	23
" 1897	3	24	......	......	3	24
" 1899	10	......	......	......	10	......
" 1900	......	6	......	......	......	6
" 1901	......	20	......	......	......	20
" 1902	9	......	......	......	9	......
" 1903	20	......	1	......	19	......
" 1904	23	......	1	......	22	......
" 1905	48	......	1	......	47	......
" 1906	29	......	......	......	29	......
" 1907	61	25	61	......	......	25
" 1908	600	25	54	10	546	15
Examinat. du service civil, 1904	......	31	......	......	......	31
" 1905	332	66	332	......	......	66
" 1906	455	74	455	36	......	38
" 1907	1,000	100	350	......	650	100
Commerce—						
Rapport du ministre, 1893	25	15	......	......	25	15
" 1894	25	25	......	......	25	25
" 1895	25	15	......	......	25	15
" 1896	25	15	......	......	25	15
" 1897	......	15	......	......	......	15
" 1898	......	23	......	......	......	23
" 1899	25	23	......	......	25	23
" 1900	25	23	......	......	25	23
" 1901	11	15	......	......	11	15
" 1902	25	24	......	......	25	24
" 1903	27	15	......	......	27	15
" 1904	45	15	......	......	45	15
" 1905	11	15	......	......	11	15
" 1906	10	10	......	......	10	10
" 1907	19	10	......	......	19	10
" 1908	50	10	3	......	47	10
Mission en Australie	29	25	......	......	29	25

E.—Distribution des Statuts du Canada, 8–9 Edouard VII, première session, onzième Parlement, 1909, anglais et français, demi-reliure en mouton.

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Son Excellence le gouverneur général	3	
Honorables ministres du cabinet	32	8
Honorables sénateurs	165	14
Membres de la Chambre des Commune	519	115
Total	719	137
Ministères.		
Juges, greffier et bureaux, cour suprême	9	1
" " " " de l'échiquer	2	1
Secrétaire légiste, Sénat	1	
" " et adjoint, Chambre des Communes	3	
Bureaux, Sénat	6	2
" Chambre des Communes	9	4
Bibliothèque du Parlement	60	10
Ministères	85	23
Ministère de la Justice pour les agents	75	
Greffier de la couronne en chancellerie	1	1
Total	251	42

DISTRIBUTION des Statuts, 1909—*Suite.*

A qui distribués.	Volume 1.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Province d'Ontario.				
Gouvernement provincial	....	....	17	
Honorables juges, haute-cour	....	....	19	
Juge et greffier, cour de l'amirauté	....	....	2	
Registraires des cours	....	....	4	
Fonctionnaires, Osgoode Hall	....	....	19	
Juges, cours de comtés	....	....	48	
Juges puînés, cours de comtés	....	....	25	
Magistrats de police	....	....	142	
Shérifs	....	....	44	
Procureurs de comtés	....	....	3	
Greffiers de la paix	....	....	48	
" des cours de comtés	....	....	47	
Registraires	....	....	62	
Bibliothèques et collèges	....	....	23	2
Associations d'hommes de loi	....	....	50	
Commissaire de police	....	....	1	
Maires de corporations civiques	....	....	10	
Corporations de cités, villes et comtés	....	....	287	
Journaux	....	....	427	4
Municipalités	500	....	....	
Total	500	....	1,278	6
Province de Québec.				
Gouvernement provincial	....	....	15	18
Honorables juges, cour du Banc du Roi	....	....	6	6
" " supérieure	....	....	38	38
" " de circuit	....	....	4	4
Juges, cour de district	....	....	2	2
Juge et greffier, cour de vice-amirauté	....	....	2	2
Chambres des juges	....	....	7	7
Bibliothèques des avocats	....	....	15	15
Commissaire d'extradition	....	....	1	1
Juges et greffiers, sessions de la paix	....	....	4	4
Recorders et greffiers	....	....	9	9
Magistrats stipendiaires	....	....	5	18
Shérifs	....	....	4	17
Protonotaires	....	....	7	14
Greffiers de la paix	....	....	5	5
Registraires	....	....	15	54
Universités et collèges	....	....	12	23
Maires de cités	....	....	6	6
Corporations de cités, villes et comtés	....	....	19	68
Commissaires de ports	....	....	2	
Greffiers des cours de circuit	....	....	16	55
Greffier, cour de district	....	....	1	1
" de la couronne, Montréal	....	....	3	3
Le Conseil d'Hygiène	....	....	1	1
Agent des terres de la couronne	....	....	1	1
Journaux	....	....	37	59
Municipalités	190	645	....	
Total	190	645	235	429

DISTRIBUTION des Statuts, 1909—*Suite.*

A qui distribués.	Volumes 1 et 2. Anglais.	Volumes 1 et 2. Français.
Province de la Nouvelle-Ecosse.		
Gouvernement provincial	16	
Juges, cour suprême	7	
" de comté	8	
" des preuves	20	
" et registraire, cour de vice-amirauté	2	
Protonotaires	18	
Chambres des juges	1	1
Shérifs	18	
Greffiers, cour de comtés	20	
Corporations des cités, villes et comtés	34	
Maire de cité	1	
Bibliothèques et collèges	7	
Commissaire de port	1	
Magistrats de police	2	
Magistrats stipendiaires	24	
Journaux	53	
Total	232	1
Province du Nouveau-Brunswick.		
Gouvernement provincial	16	
Juges, cour suprême	7	
" de comté	7	
" inférieure	10	
Juges et registraire, cour de la vice-amirauté	2	
Chambres des juges	2	
Greffiers, cour suprême	1	1
" de comté	10	
" de circuit	7	
Maires de cités	2	
Magistrats de police	8	
Magistrats stipendiaires	5	
Registraires	15	
Shérifs	14	
Corporations de cités, villes et comtés	26	
Bibliothèques et collèges	5	
Journaux	35	3
Total	172	4
Province de l'Ile du Prince-Edauard.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	3	
" de comté	3	
Magistrats stipendiaires	6	
Protonotaires	3	
Shérifs	3	
Chambres des juges	1	1
Règistraires	1	
Greffiers, cours de comtés	3	
Maire de cité	1	
Corporations des cités et villes	3	
Greffier de la couronne	1	
Association d'hommes de loi	2	
Journaux	12	1
Total	56	2

DISTRIBUTION des Statuts, 1909—*Suite.*

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Province de la Colombie-Britannique.		
Gouvernement provincial	12	
Juges, cour suprême	5	
" de comté	12	
Greffiers, cour de comté	13	
Registraires, cour suprême	4	
Chambres des juges	1	1
Maire de cité	1	
Registraires	4	
Corporations de cités et de comtés	3	
Magistrats de police	11	
Magistrats stipendiaires	26	
Shérifs	6	
Bibliothèques et collèges	9	
Journaux	46	
Total	152	1
Province du Manitoba.		
Gouvernement provincial	14	1
Juges, banc du roi	3	1
" cour d'appel	4	
" cour de comté	7	1
Greffiers, cour de comté	15	
Magistrats de police	23	1
Shérifs	5	
Registraires	4	
Protonotaire	1	
Maire et greffier de cité	2	
Bibliothèques et collèges	8	2
Journaux	80	2
Total	160	8
Province d'Alberta.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	4	
Greffiers "	4	
Juges, cour de district	5	
Shérifs	4	
Registraires	2	
Bibliothèques et collèges	6	
Journaux	34	1
Corporation de cité	1	
Magistrats de police	3	
Total	77	1

DISTRIBUTION de Statuts, 1909—*Suite.*

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Province de la Saskatchewan.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	5	1
Greffiers "	4	
Juges, cour de district	8	
Shérifs	4	
Registraires	4	
Bibliothèques et collèges	4	
Journaux	56	
Corporation de cité	1	
Magistrat de police	1	
Total	101	1
District du Yukon.		
Le commissaire	1	
Juges	3	
Officier supérieur	1	
Shérif	1	
Greffier de la cour	1	
Fonctionnaires	21	
Journaux	3	
Total	31	

Distribution des Statuts, 1909—*Suite.*

Liste nº 2—pleine reliure veau.

A qui distribués.	Volume 1.		Volume 2.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Son Excellence le Gouverneur-général					3	
Leurs Honneurs les lieutenants-gouverneurs					9	2
Le secrétaire colonial	1		1			
Le registraire général	1	1	1	1		
Ministres du Cabinet					32	3
Membres du Conseil Privé, n'ayant pas autrem. droit					13	
Greffier, Conseil Privé					1	1
Employés, Conseil Privé (demi-veau)					5	
Sous-ministres (demi-veau)					16	1
Juges et registraire, Cour Suprême					5	2
Bibliothèque et chambres des juges, Cour Suprême					2	2
Juge et registraire, Cour de l'Echiquier					2	1
Archiviste, Secrétariat d'Etat					1	1
" Agriculture					1	1
Bibliothécaires du Parlement					2	2
Greffier, Sénat					2	2
" Chambre des Communes					2	2
Président du Sénat					2	2
Orateur de la Chambre des Communes					2	2
Greffier-adjoint "					1	1
Secrétaire légiste "					1	
Sous-secrétaire légiste, Chambre des Communes					1	
Secrétaire légiste, Sénat					1	
" au greffier, Chambre des Communes					1	
Honorables sénateurs					63	19
Bibliothèques des législatures					8	8
Corporations religieuses					38	12
Gouvernement britannique					20	
Musée "					2	
Agence canadienne, Paris					2	1
Etats-Unis, Secrétariat d'Etat					1	1
" Solliciteur Général					1	1
" bibliothèque du congrès					1	1
Affaires étrangères					12	9
Le préfet de la propagande						1
Collège canadien, Rome						1
Gouvernements coloniaux					24	
Bibliothèque canadienne de lois, à Londres					1	
British Library of Political Science, Londres					1	
Society of Comparative Legislation, Londres					1	
Société de législation comparative, Paris						1
Légation britannique, Washington					2	2
Consuls étrangers					8	3
Totaux	2	1	2	1	289	85

DISTRIBUTION des Statuts, 1909—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

A qui distribués.	Volume 1.		Volume 2.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Demi-reliure en demi-mouton.						
Parlement du Canada					719	137
Liste des ministères					251	42
Province d'Ontario	505				1,278	6
" de Québec	190	645			235	429
" de la Nouvelle-Ecosse					232	1
" du Nouveau-Brunswick					172	4
" de l'Ile-du-Prince-Edouard					56	2
" de la Colombie-Britannique					152	1
" du Manitoba					160	8
" d'Alberta					77	1
" de Saskatchewan					101	1
District du Yukon					31	
Ventes au comptant					999	
Ordres en Conseil					4	
	695	645			4,466	632
Pleine reliure en veau.						
Par liste n° 2	2	1	2	1	289	87
Ventes au comptant					9	
Distribution totale	697	646	2	1	4,764	719
Réserve—Demi-mouton	3	4			482	167
Veau					52	13
Commande, totale	700	650	2	1	5,298	899

La dépense des ministères accuse une augmentation de $33,488.70 comparée à celle de 1907-8, voir l'état 'C.' Pendant l'exercice, le nombre des demandes adressées au bureau s'est élevé à 33,298 ; on y a reçu 12,539 lettres et 23,059 en ont été expédiées ; paquets envoyés par la malle, 21,247 ; paquets et caisses envoyés par chemin de fer, 864.

F. GOULDTHRITE,
Surintendant de la papeterie.